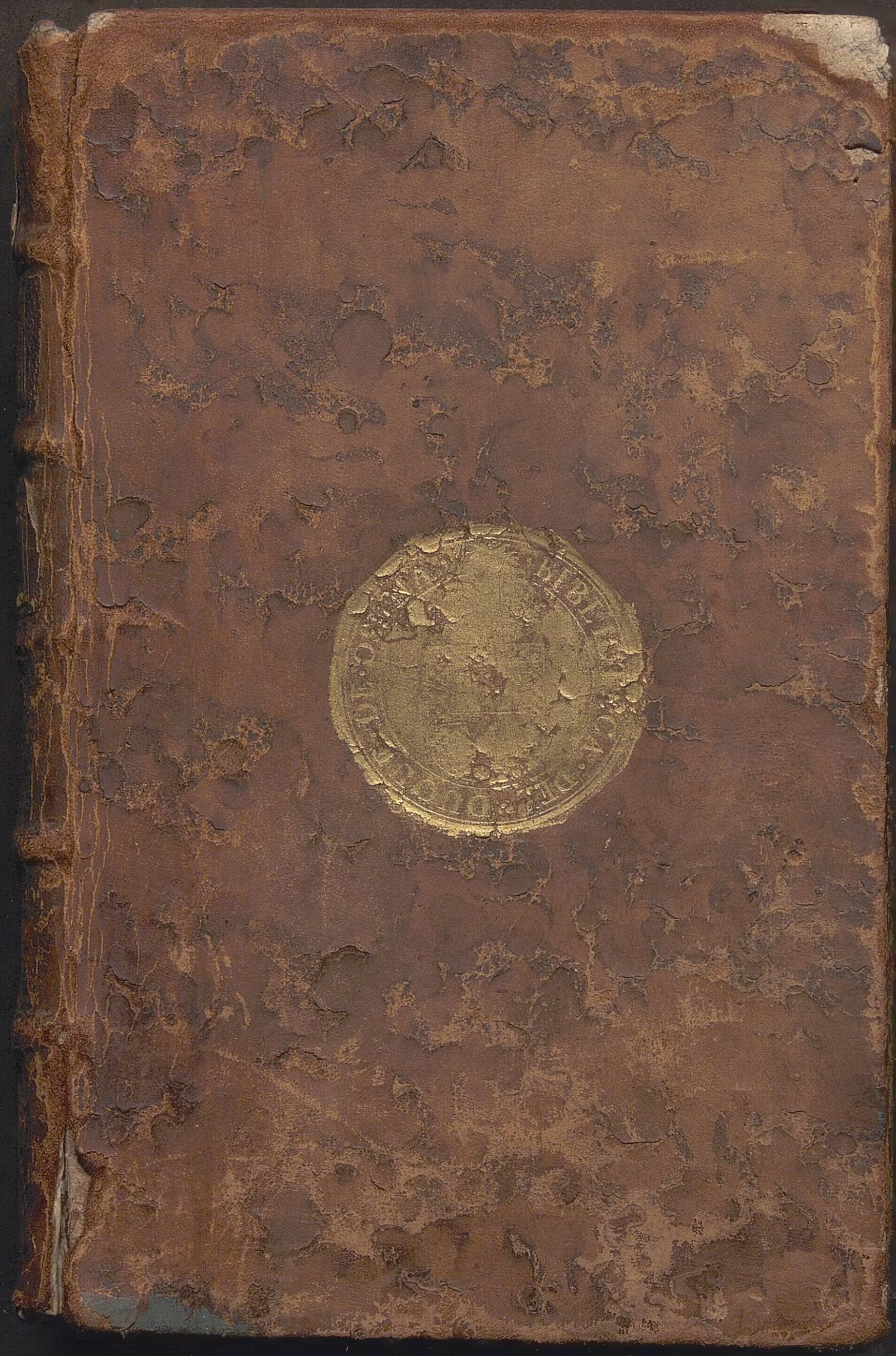
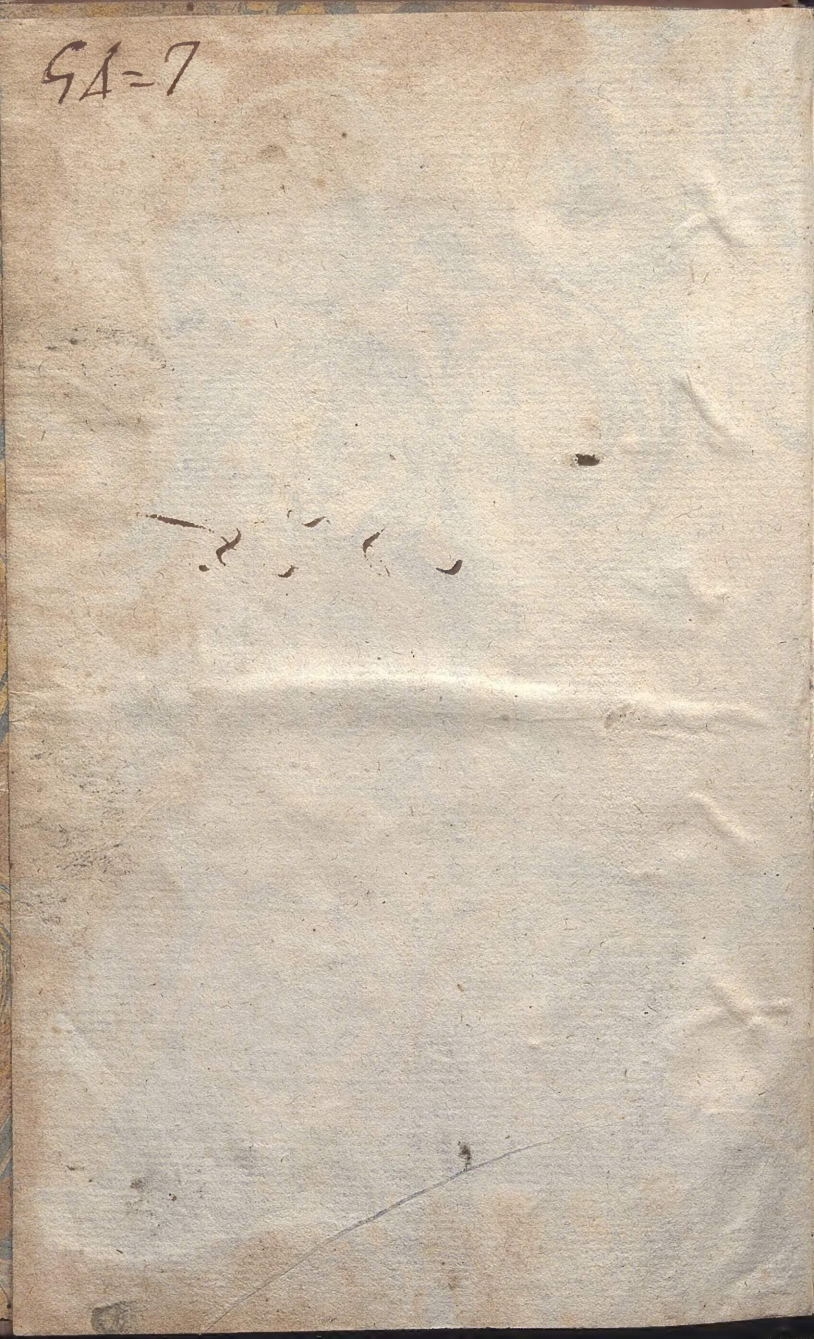
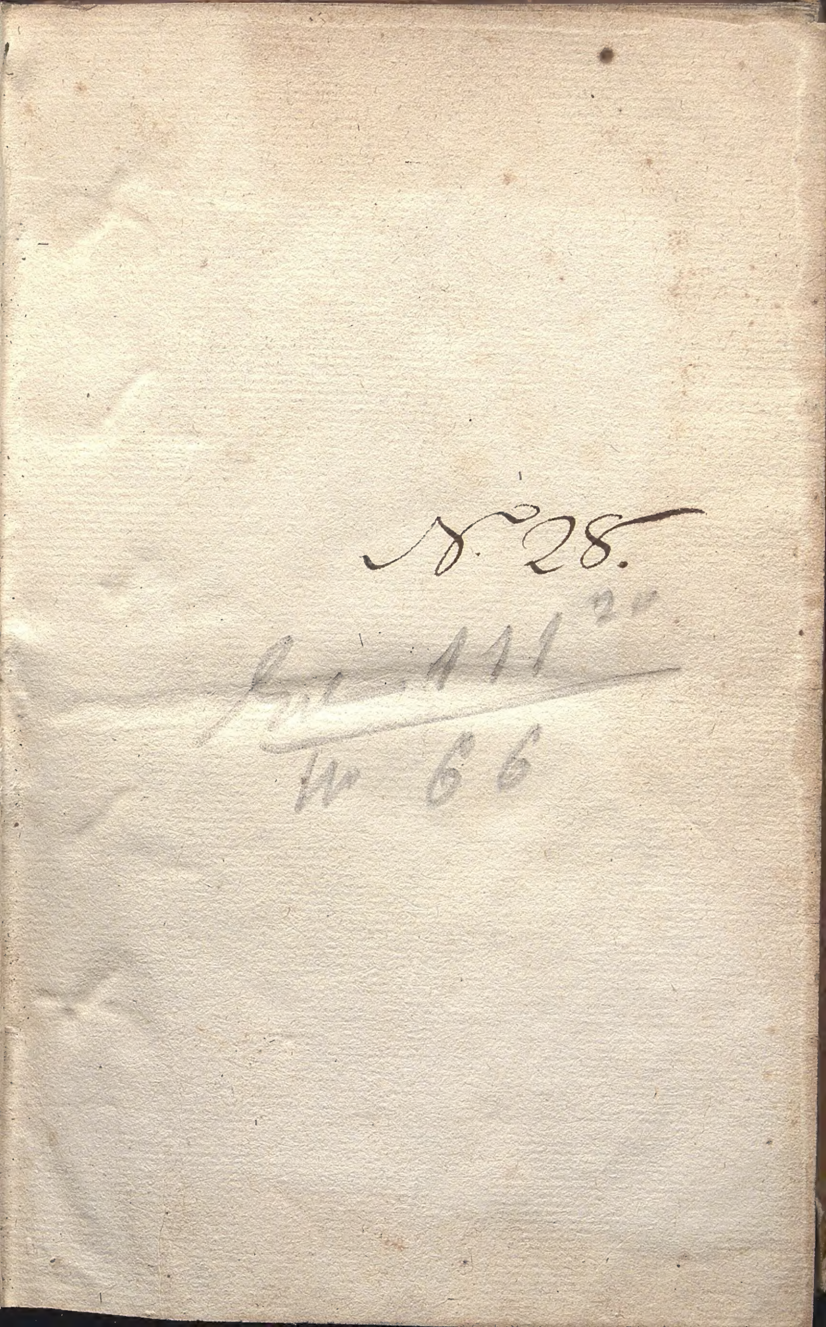







GA=7


N. 28.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, *HÉRALDIQUE*, HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.

TOME VI. ou troisieme du SUPPLÉMENT.



DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, *HÉRALDIQUE*, HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE,

CONTENANT

L'origine & l'état actuel des premieres Maisons de France, des Maisons souveraines & principales de l'Europe :

Les noms des Provinces, Villes, Terres, &c. érigées en Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés & Baronnies :

Les Maisons éteintes qui les ont possédées ;

Celles qui par Héritage, Alliance, Achat ou Donation du Souverain, les possedent aujourd'hui :

Les Familles nobles du Royaume, & le nom & les armes seulement de celles dont les Généalogies n'ont pas été publiées.

Par M. D. L. C. D. B.

TOME VI. ou troisieme du SUPPLÉMENT.



A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.



DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, HÉRALDIQUE, HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.



NADAL DE BEAUVEZET, en Provence : Famille noble, qui remonte à *Guillaume* Nadal, qualifié du titre de chevalier, vivant en 1359. *N....* de Nadal, seigneur de Beauvezet, issu de lui par divers degrés, a épousé *N....* de Marion, de la ville de Marseille, dont un fils unique. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II.* p. 175.

Les armes : *d'or, à l'aigle à deux têtes couronnées de sable, chargée sur l'estomac d'un cœur de gueules, duquel sort une croix ou croisette de même.*

NADAN, en Franche-Comté : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

NAGU DE VARENNE : *Tome II. p. 601. col. 2. lig. 7. après 1750. ajoutez*, cornette dans la seconde compagnie des Mousquetaires en 1759. & chevalier de Saint Louis, appellé marquis de Nagu, marié au mois de Juin de l'année 1760. à *N....* du Hamel de Melmont.

NAILLAC : *Tome II. p. 601. col. 2. lig. 20.* est le dernier mâle de sa maison, *lisez*, est le dernier mâle de sa branche, & *ajoutez* à la fin de l'article ce qui suit :

Nicolas de Naillac, mort avant le 13 Octobre 1539. étoit seigneur de Ris en Touraine. De sa premiere femme, il eut *François*, qui suit ; & de sa seconde, *Anne* de Rillac, veuve de *N*. . . . du Breuil, chevalier, seigneur de la Côte au Chapt en basse Marche, il eut *Jeanne* de Naillac, mariée par contrat du 13 Octobre 1539. avec *Marc* de Sauzet, écuyer, seigneur de Lascroux.

François de Naillac, seigneur de Villeneuve, épousa *Anne* du Breuil, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

Marc de Naillac, seigneur de Ris & de la Côte au Chapt, & sénéchal de la basse Marche, marié en 1558. à *Catherine* de Mesnardiere, fille de *Jean*, seigneur de Corbespine, maître d'hôtel ordinaire du Roi, & de *Magdelene* de Salvor, dont,

Antoinette de Naillac, qui porta la terre de la Côte au Chapt à son premier mari, *François* de Lezay, chevalier, seigneur des Marais, qu'elle épousa en 1589. Ils sont les quatriemes ayeux de M. le marquis de Lésignem, à présent mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom. Ladite *Antoinette* de Naillac épousa en secondes noces, avant l'année 1604. *Georges* de Saint Savin, chevalier, baron de Ris, & seigneur de Chauveron en basse Marche, mort sans enfans.

NAIN : *Tome II. p. 601. col. 2. lisez*, NAIN (le), & *ajoutez* : Cette famille subsiste dans la personne de M. le Nain, intendant de Moulins en 1760. Elle est célebre dans la Magistrature & dans la République des Lettres, &c.

NANCE, en Mâconnois : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à une fasce d'argent, à la bande de sable, brochante sur le tout.*

NANTES, en Provence : Famille dont les armes sont : *de gueules, au navire d'or, sur une mer d'argent.*

NANTEUIL DE HAUDOUIN : *Tome II. p. 604. lig. 17. ajoutez* : Le prince de Condé l'a acquise dans la succession du maréchal d'Estrées.

NANTIER, en Normandie : Famille établie en l'élection de Vire, qui porte : *d'or, fretté d'azur.*

NAPOLON, en Provence : Famille éteinte, qui portoit pour armes : *d'azur, au lion d'or, sur une terrasse de sable.*

NARBONNE-PELET, en Languedoc : Maison des plus anciennes & des plus illustres du royaume de France.

François-Raymond-Joseph-Hermenegilde-Amalric de Narbonne-Pelet-Alais-Melguel, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des ville, château & vignerie de Sommieres en Languedoc, & par la démission du comte de Narbonne, son pere, seigneur & baron de Combas, Fontaines & Montmirat, Cresplan, Cannes, Vic, Montelesant, Montagnac & Mauressargues, est aujourd'hui le chef de cette antique race, distribuée en quatre uniques branches, né le 21 Octobre 1715. au château de Fontanès près Sommieres, & marié

le 12 Février 1734. dans la ville de Narbonne avec *Marie-Diane-Antoinette* de Rosset de Fleuri-Perignan, fille du duc de Fleuri-Perignan, pair de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur d'Aigues-Mortes,& petite-niece du cardinal de Fleuri, ministre d'Etat, morte âgée de trente-trois ans le 27 Juillet 1754. après lui avoir donné plusieurs enfans, tant mâles que femelles, dont il ne reste que deux filles. Le vicomte de Narbonne est remarié en secondes noces.

Les armes sont : *sur le tout de gueules pur*, qui est Narbonne ancien, *à l'écu en abysme d'argent, au chef de sable*, qui est Melguel.

Pour les différens quartiers, voici la véritable explication. Au premier quartier, dont le premier parti est : *à la croix de Provence, dite de Toulouse, soutenu d'Orange-le-Cornet*. Le second parti : *de* Barcelonne, *les quatre pals*.

Au second quartier, le premier parti : *des* Cévennes, *qui est d'azur, au mont d'argent, surmonté d'un soleil d'or*. Le second parti est : *de* Jerusalem, *soutenu* d'Alais, *qui est de gueules, au demi-vol d'argent*.

Au troisieme quartier ; *écartelé au 1 de* Guyenne moderne, *qui est de gueules, au léopard d'or ; au 2 de* Cerdagne-Roussillon, *qui est d'azur, à l'aigle d'argent ; au 3 de* Provence moderne, *qui est d'azur, à la fleur de lys d'or, surmontée d'un lambel de gueules ; au 4 de* Rhodès, *qui est de gueules, au léopard d'or*.

Au quatrieme quartier : *écartelé au 1* d'Auvergne ancien, *qui est d'or, au griffon de gueules ; au 2 de* Bermond d'Anduse, *le lion ; au 3 de* Gévaudan, *qui est de gueules-gerbe ; au 4 de* Sommieres, *l'ours armé d'un baudrier*.

Voyez, sur cette ancienne maison, l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* ; l'*Histoire du Languedoc*, par Dom Vaisset, &c.

NAS, en Provence : La famille des seigneurs de Tourris, du nom de Nas, est originaire de la ville d'Aix, de laquelle étoit *Simon* Nas, second consul en 1494. Il suivit le roi Charles VIII. pour faire la conquête du royaume de Naples. Cette famille a donné plusieurs officiers de marque. L'Histoire fait mention de *François-Léon* de Nas de Tourris, capitaine & major dans le régiment de la Marine, qui servit avec distinction vers le milieu du dernier siécle. Il se distingua sur-tout à Tréves, où le maréchal de Créquy se trouva forcé par la garnison, & livré avec cette place aux ennemis, il vint à la tête de cinq compagnies d'Infanterie pour débarrasser le maréchal. Il fut assassiné au sortir de cette ville, n'ayant alors que vingt-huit ans. Il est encore fait mention de ceux de cette famile dans les Histoires de France sous le regne d'Henri III. ainsi que dans celles de Provence, d'Italie & de Flandres, dans les Notes historiques de la premiere édition de M. de Thou, & dans l'Histoire Ecclésiastique de M. l'abbé Fleury.

Jean Baptiste de Nas, chevalier, seigneur de Tourris, capitaine des vaisseaux du Roi depuis 1754. chevalier de Saint Louis, a épousé en 1745. *Marie-Thérese* de Lambert, cousine germaine

de M. le Normant de Mezy, ci-devant intendant général des Colonies, & adjoint au ministere de la Marine, fille de noble *Nicolas* de Lambert, seigneur de Lavor, en Languedoc, mort capitaine des vaisseaux du Roi, & de *Marie-Claude* le Normand, fille du greffier en chef du Grand-Conseil sous le regne du feu roi Louis XIV. De ce mariage sont sortis,

1. *Jean-Thomas*, né en 1747.

2. *Joseph-Marie* de Nas de Tourris, né en 1748. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p. 176.*

Les armes : *d'azur, au lion d'or, sur une terrasse de sable.*

NATTES : Famille noble de la province du Rouergue, qui remonte à *Bérenger* de Nattes, qui en 1369. dans le temps que les Anglois occupoient la Guyenne, soumit la ville de Rhodès à l'obéissance du roi Charles V. Il eut une pension du Roi, en considération de la vigoureuse défense qu'il fit à la tête des habitans de la province qu'il avoit rassemblés à ses ordres.

Cette famille réside depuis quatre générations à Saint Tiberi, diocèse d'Agde, en Languedoc, & est comprise dans le Catalogue des Nobles de cette province. M. de Bezons, intendant en Languedoc, en l'an 1669. devant qui *Jean* de Nattes produisit ses titres, rendit un arrêt de maintenue.

Ceux de cette famille ont toujours été attachés au service de nos Rois. *Dominique* de Nattes, lieutenant au régiment de Soissons, fut fait prisonnier à l'attaque d'Ardembourg, où il fut blessé en 1673. & mourut âgé de vingt-deux ans à Mildebourg en Zélande, où il avoit été conduit.

Henri de Nattes, lieutenant au même régiment, fut blessé au siége & prise de Saint Guislain en Flandres, près de la porte de la ville, & mourut de ses blessures au château de Bossu, trois semaines après, au mois de Décembre 1677. âgé de dix-huit ans.

François de Nattes, capitaine audit régiment de Soissons, fut tué à la bataille de Fleurus le premier du mois de Juillet 1690. âgé de trente-trois ans, après avoir servi seize ans.

Et *François* de Nattes, lieutenant au régiment d'Orléans, Infanterie, fut fait prisonnier de guerre à Prague en Bohême dans la campagne de 1743. & y mourut âgé de vingt-huit ans, après en avoir servi dix.

Cette famille subsiste actuellement dans *Pierre-Henri*, qui suit, & dans *Dominique-Tiberi* de Nattes, son frere, rapporté ci-après.

Pierre-Henri, capitaine au régiment de Flandres & chevalier de Saint Louis, a quitté le service du Roi il y a quatre ans, avec une pension de quatre cents livres qu'il eut après l'affaire du Col de l'Assiette, où il a été blessé. Il s'est marié en 1759. à *Gabrielle* de Gayon, dont le pere, grand-pere & ayeul ont été conseillers à la Cour des Aides de Montpellier, & qui a pour oncle paternel *Joseph* de Gayon, maréchal des camps & armées du Roi, employé à l'armée d'Allemagne en 1760. De ce mariage est sorti *Jean-Baptiste-Henri* de Nattes, né le 24 Juin 1760.

Dominique-Tiberi de Nattes, capitaine dans les Grenadiers Royaux, a épousé en 1745. *Jeanne*, fille de *N*.... de Baumavielle,

capitaine d'Infanterie. Il a de ce mariage,

1. *Antoine-Dominique*, né en 1745. éleve de l'Ecole Royale Militaire, depuis le premier Octobre 1756.

2. *Pierre-Henri-Etienne*, né en 1750. reçu aussi à l'Ecole Royale Militaire en 1760.

3. *Claude-Bérenger*, né en 1751.

4. *Laurent-Tiberi-Marie*, né en 1754.

5. *Jeanne-Henriette* de Nattes, née en 1752.

Les armes: *de gueules, à trois nattes d'or.*

NATUREL DE BALEURRE, famille de Bourgogne.

Le premier, dont il soit fait mention, est *Etienne* Naturel, seigneur de Courcelles, qui eut, entr'autres enfans,

Mathias Naturel, seigneur de la Plaine & de Courcelles, marié à *Jacquemette* Germanet. Leurs enfans furent, 1. *Etienne* Naturel, protonotaire du Saint Siége, chanoine des églises de Châlon & de Besançon; 2. *Philbert*, qui suit; 3. *Antoine*, homme d'armes de la compagnie d'Espinal.

Philbert Naturel, écuyer, seigneur de la Plaine & de Chavanes, épousa le 24 Février 1532. *Anne* Godon, fille de *Jean*, seigneur de Gravenies, & de *Marguerite* Chorel. Leurs enfans furent, 1. *Nicolas*, qui suit; 2. *Georges*; 3. *Denise*, mariée à *Philibert* de Challes, écuyer.

Nicolas Naturel hérita de son frere, suivant son testament du 19 Avril 1575. & il se maria le 17 Février 1571. à *Claude* de Saint Ignan, fille de *Gilbert*, chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du duc de Longueville. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Charles Naturel I. du nom, écuyer, seigneur de Dolpté, de Gravenies, &c. marié le 12 Mars 1613. à *Isabeau* de Saint Julien, lors veuve de *Jacques* de Thillot: elle étoit fille de *Guy* de Saint Julien, écuyer, seigneur de Baleurre. Ils eurent pour fils,

Charles Naturel II. du nom, seigneur de Baleurre, &c. qui épousa le 5 Juin 1644. *Perronne* de Chaugy, fille de *Jacques* de Chaugy, & d'*Angélique* Edouard. *Charles* fut maintenu dans sa noblesse le 12 Mai 1667. Il fut pere de

Jacques-Philibert Naturel, seigneur de Baleurre, &c. qui épousa le 25 Septembre 1674. *Jeanne-Marie* Guye, fille de *Claude*, & de *Jeanne* Martenne. De ce mariage est sorti,

Jean-Bénigne Naturel, seigneur de Baleurre, &c. né le 31 Juillet 1675. capitaine dans le régiment d'Humieres, marié le 3 Janvier 1699. avec *Eléonor* de Rode, fille de *Jean*, & de *Marie* Cachet. De ce mariage est sorti,

Emmanuel-François Naturel de Baleurre, né le 30 Juin 1718, reçu page du Roi de la grande écurie le 7 Février 1735. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes sont: *d'or, à une fasce d'azur, accompagnée de trois merlettes de sable, posées 2 en chef & l'autre à la pointe de l'écu.*

NAU, à Paris: Suivant un mémoire domestique, qui m'a été communiqué, *Claude* Nau fut pourvu d'une charge de conseiller du Roi, auditeur ordinaire de sa Chambre des Comptes, &

ſucceſſivement une des charges de ſecrétaire d'Etat & des Finances de la reine d'Ecoſſe, *Marie* Stuart, douairiere de France, par qui il fut envoyé en Eſpagne, enſuite en Ecoſſe pour lui ſervir d'agent dans ſes plus importantes affaires, ſpécialement près de ſon fils, depuis roi d'Angleterre. Après ſes négociations, la même Reine le nomma ſon conſeiller & intendant de ſes Finances. Henri IV. lui accorda le premier Juillet 1600. des proviſions de ſecrétaire ordinaire de ſa chambre. Il obtint du même Prince des lettres de nobleſſe, datées de Fontainebleau du mois de Mai 1605. enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 26 Septembre de la même année & en la Cour des Aides le 26 Janvier 1606. & enregiſtrées de nouveau en la Chambre des Comptes le 12 Septembre 1738. en exécution de la déclaration du Roi du 26 Avril audit an. *Claude* Nau épouſa *Anne* du Jardin, dont, 1. *Claire*, mariée par contrat du 18 Septembre 1618. à *Louis* de Juſſac, ſieur de la Folaine, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi; 2. & 3. *Marthe* & *Marie*; 4. *Jacques*, qui ſuit.

Jacques Nau, écuyer, ſieur de Foſſembaut, fut pourvu de la charge de conſeiller du Roi, thréſorier provincial de l'Extraordinaire des guerres de Languedoc, & de celle de receveur général des Finances de Bourges. Par ſentence de l'élection d'Amboiſe du 3 Juin 1634. il fut confirmé dans ſa nobleſſe; & par jugement des Commiſſaires généraux, députés pour le régalement des Tailles de la généralité de Tours du 28 Mars 1635. & par ſentence du lieutenant général de Tours du 10 Octobre 1635. il a été déchargé du ban & arriereban. Il ſe maria par contrat du 24 Janvier 1627. à *Catherine* Granger, de laquelle vient la propriété à meſſieurs Nau d'une chapelle en l'égliſe de Saint Euſtache, appellée la chapelle du Saint Eſprit, & le droit de ſépulture dans le caveau d'icelle, ſuivant le contrat du 20 Janvier 1588. De ce mariage ſont iſſus, 1. *Marie-Catherine*, mariée à *Jean-Baptiſte* Peuvret, écuyer; 2. *Michel*, mort Jéſuite; 3. *Marie*, religieuſe Bénédictine à Montargis; 4. *Michelle-Thérèſe*, mariée par contrat du 19 Octobre 1663. à *Joſeph* Giffard, écuyer, ſeigneur du Fourgis; 5. *Geneviève*, prieure d'un couvent de religieuſes Bénédictines à Montargis; 6. *Louis*; 7. *Jean-Joſeph*, qui ſuit.

Jean-Joſeph Nau I. du nom, écuyer, ſieur de Maiſon-Rouge, fut pourvu de la charge de conſeiller du Roi, greffier des commiſſions extraordinaires du Conſeil, enſuite de celle de greffier de la Chambre du Conſeil du Grand-Conſeil du Roi. Il fut déchargé le 11 Mai 1683. du ſervice perſonnel de toute contribution pour la compagnie de la Nobleſſe de la prévôté de Paris, maintenu & inſcrit dans le Catalogue des Nobles par jugement des Commiſſaires généraux à ce députés, en date du 25 Janvier 1698. Il épouſa par contrat du 24 Janvier 1672. *Marguerite* Linard, dont, 1. *Pierre-Joſeph*; 2. *Louis*; 3. *Jean-Joſeph*, qui ſuit.

Jean-Joſeph Nau II. du nom, écuyer, ſieur de Maiſon-Rouge, avocat au Parlement, pourvu de la charge de greffier de la Chambre du Conſeil du Grand-Conſeil

du Roi, épousa par contrat du 11 Novembre 1711. *Marie-Magdelene* Loupia, dont,

1. *Pierre* Nau, écuyer, avocat au Parlement, greffier de la Chambre du Conseil du Grand-Conseil du Roi, marié par contrat du mois de Juin 1756. à *Marie-Clotilde* Sainfray, dont deux enfans, *Pierre* & *Thomas* Nau.

2. *Claude-Charles-Joseph* Nau de la Boisseliere, prêtre de l'Oratoire, & supérieur de la maison de Dieppe.

3. *Jean-Joseph*, qui suit.

4. *Marie-Magdelene*, fille.

Jean-Joseph Nau III. du nom, écuyer, sieur de Maison-Rouge, conseiller du Roi, notaire au Châtelet de Paris, marié par contrat du mois de Septembre 1747. à *Marie-Anne* de la Biche, dont,

1. *Jean-Joseph*, mort en 1748. deux jours après sa naissance.

2. Un autre *Jean-Joseph*, né en Août 1749.

3. *Pierre-Cécile* Nau de Maison-Rouge, né en Août 1750.

4. *Claude-Guillaume* Nau de la Boisseliere, né en 1751.

5. *Marie-Françoise*, née au mois de Janvier 1752.

6. *Alexandrine*, née au mois de Décembre de la même année.

7. *Geneviéve-Marie*, morte au berceau.

8. *Marie-Guillaume*, née au mois de Juin 1757.

9. *Marie-Jeanne* Nau, née en Décembre 1758.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une rose de gueules; au 2 & 3 de gueules, à la licorne passante d'argent, & sur le tout d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux étoiles & en pointe d'un croissant, le tout d'or.*

NAVAILLES: *Tome II. p. 607. col. 1. lig. 31.* jusqu'à la mort sans enfans de *Philippe* de Montaut de Bénac, dit le maréchal-duc de Navailles; elle vint ensuite à *François*; *lisez*, jusqu'à *Judith-Thérese-Suzanne* de Montault, niece du maréchal de Navailles: elle fut troisieme femme du président le Coigneux, par contrat passé le 24 Juin 1679. Le 24 Avril 1686. elle vendit la terre de Navailles à *François*, &c.

NAUCASE, en Auvergne: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à un lion léopardé de sable, lampassé & armé de gueules, surmonté d'une vache passante de gueules, accornée, accolée & clarinée de sable, au chef d'azur, chargé d'un navire d'argent, avec un casque couronné d'un cercle de baron.*

NAY, en Lorraine: *Charles-Ignace* de Nay, conseiller d'Etat du duc *Léopold*, & en son Parlement de Nancy, mort président à mortier au même Parlement en 1735. obtint que la terre & seigneurie de Richecourt, dans le Barrois non mouvant, bailliage de Saint Mihiel, fut érigée en baronnie par lettres patentes du 10 du mois de Mars 1722. enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 9 Mai suivant. Il avoit épousé *N.* . . . . de Taillefumyr, morte en 1731. âgée de plus de quatre-vingts ans, de laquelle il a eu *Emmanuel* de Nay, dit le comte de Richecourt, présentement ministre d'Etat & président du Conseil de Régence de Toscane, pour l'Empereur, qui le créa comte en 1736. ainsi que son frere *Louis-Hyacinthe* de Nay, pendant la régence d'*Elisabeth-Charlotte* d'Orléans, duchesse douairiere de Lorraine. Il est veuf de *N.* . . . . Bourciers de Villers,

de laquelle il a *Charles*, comte de Nay, dit le comte de Richecourt, chambellan de leurs Majestés Impériales, & capitaine d'une compagnie de Cuiraffiers, pour leurs fervices; & *N*.... de Nay, mariée en 1731. à *N*.... comte de la Tour de Savannieres, chambellan de l'Empereur régnant & de l'Impératrice-Reine.

NÉDONCHEL: Terre & feigneurie en Artois, qui a donné fon nom à une illuftre maifon de cette province. Elle étoit poffédée en 1199. par *Godefroy* de Nédonchel, chevalier, qui avoit époufé *Alete* de Humieres. Il fut pere de

Gilles I. du nom, feigneur de Nédonchel en l'an 1201. marié à *Adele* d'Aire, de laquelle il eut,

Bertolf, vivant en 1222. qui de *Marie* d'Ollebain, eut,

Gilles II. du nom, feigneur de Nédonchel, Ligny, Burbures, Beauquenes, &c. vivant en 1242. & 1290. *Henriette* de Wavrin, fa femme, le rendit pere de

Gilles III. du nom, confeiller du Roi, & grand chambellan du duc de Bourbon, mort en 1336. Il avoit époufé *Jeanne* de Bournel-Thiembronne, mere de *Gilles* IV. qui fuit, de *Jean*, & de *Robert*, auteurs chacun d'une branche, rapportés l'un après l'autre.

Gilles IV. du nom, feigneur de Nédonchel, vivoit en 1369. Il époufa *Cécile* de la Clite, de laquelle il eut *Marie* de Nédonchel, qui porta la feigneurie de Nédonchel, avec plufieurs autres terres, dans la maifon d'Humieres, par fon mariage avec *Adrien*, feigneur d'Humieres, chevalier de l'ordre de la Toifon d'or. Elle paffa enfuite dans la maifon de Morel, d'où elle entra dans celle de Carnin.

Jean de Nédonchel, fecond fils de *Gilles* III. du nom, fut feigneur de Garbecq, & époufa *Marie-Anne* de Mailly, duquel mariage vint,

Enguerrand de Nédonchel, feigneur de Garbecq, allié à *Marie* d'Antoing, qui eut pour fils,

Enguerrand II. du nom, qui d'*Alix* de Sainte Aldegonde, morte en 1414. eut pour fille unique,

Jeanne de Nédonchel, mariée en premieres noces à *Jean* du Petit-Rieux, feigneur de Pafeau; & en fecondes noces à *Hugues* de Sailly, duquel elle étoit veuve en 1445.

Robert de Nédonchel, troifieme fils de *Gilles* III. du nom, & de *Jeanne* de Bournel, fut feigneur de Liévin, Blienet, Limiez, &c. & vivoit encore en 1356. Il eut de *Marie* d'Aubigny,

Robert de Nédonchel II. du nom, feigneur de Liévin, allié à *Marie* de Lens-Récourt, qui fut mere de

Robert III. du nom, dit *Agnieux*, lequel eut de *Marguerite* de Baudart, veuve de lui en 1414. *Henri*, dit *Agnieux*, qui fuit, & *Robert* de Nédonchel. Ce dernier fut feigneur de Sevelinghe, & mourut vers l'an 1469. Il fut auteur d'une branche éteinte dans le dix-feptieme fiécle, de laquelle il eft forti plufieurs chanoineffes & une abbeffe du chapitre de Denain, & qui s'étoit auffi diftinguée par fes fervices que par fes alliances.

Henri de Nédonchel, dit *Agnieux*, feigneur de Liévin, &c. vivant en l'an 1427. époufa *Marguerite* de Haveskerque, de laquelle vint,

Jean de Nédonchel, feigneur

de Liévin, Saint Floris, Vendin, &c. lequel vivoit en 1480. Il avoit été allié à *Marguerite* de Quinchy, dame du Quesnoy, fille de *Jean*, seigneur de Quinchy & du Quesnoy, & de *Jeanne* d'Ollehain, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jacques*, seigneur de Hannescamps, dont la postérité sera rapportée ci-après; 3. *Marguerite*, chanoinesse à Mons; 4. *Alix*, chanoinesse à Maubeuge.

Jean de Nédonchel, dit aussi *Agnieux*, seigneur de Liévin, du Quesnoy, &c. vivoit en l'an 1496. & fut marié à *Isabelle* le Vasseur-Capendu, fille de *Hugues-Laurent* le Vasseur, seigneur de Capendu, & de *Marie* d'Eps. De cette alliance vint *Charles* & *François* de Nédonchel. Celui-ci qui vivoit en 1545. fut seigneur du Quesnoy, & pere, par *Louise* de Habarcq, d'*Antoine*, seigneur du Quesnoy, & gouverneur d'Aire en Artois, qui n'eut point de postérité de ses deux femmes, nommées l'une *Jacqueline* d'Ostove, & l'autre *Gérardine* de Tenremonde.

Charles de Nédonchel, fils aîné de *Jean*, & d'*Isabelle* le Vasseur-Capendu, vivoit en 1539. Il fut seigneur de Liévin, & épousa *Isabeau* de Haveskerque, fille de *Roland*, seigneur de Bailleulval, & d'*Antoinette* de Werquigneul, de laquelle il eut *Guislain*, mort sans alliance, & *Françoise*, qui hérita de son frere, & épousa *Jean* de la Viefville, seigneur de Mamez.

Jacques de Nédonchel, seigneur d'Hannescamps, deuxieme fils de *Jean*, & de *Marguerite* de Quinchy, fut allié à *Isabelle* d'Ostrel-Lieres, dame de la Vigoigne, veuve de lui en 1510. Elle étoit fille de *Philippe*, seigneur de Lieres, & de *Cassine* de Griboval. Elle fut mere de *Georges* de Nédonchel, seigneur d'Hannescamps & de la Vigoigne, puis de Bouvignies, par le retrait qu'il en fit du chef de sa seconde femme *Marie* de Berghes, fille de *Pierre*, seigneur d'Ollehain, & de *Jeanne* de Bailleul, laquelle, après sa mort, se remaria à *Antoine* de Wignacourt, seigneur d'Ourton, ayant eu de son premier mariage, *Georges* de Nédonchel II. du nom, baron de Bouvignies, seigneur d'Hannescamps, &c. mort en 1631. Il avoit été marié en 1613. à *Isabeau* de Massiet, dame de Ravensberghe, fille de *Denis*, baron de Ravensberghe, & de *Marie* d'Assignies d'Allowane, d'où vinrent *Denis-Georges*, qui suit, & *Isabelle-Antoinette*, chanoinesse, puis abbesse de l'abbaye de Denain.

Denis-Georges de Nédonchel, baron de Bouvignies & de Ravensberghe, épousa *Bonne-Victoire* de Lannoy, fille d'*André*, seigneur d'Esplechin, & de *Marie* du Châtel la Hovarderie, de laquelle il eut deux filles, qui furent chanoinesses de Denain; une autre fut abbesse de Bourbourg, & *Jean-Baptiste-André* de Nédonchel, mort le 13 Octobre 1699. Il avoit été allié en 1660. à *Aubertine* d'Assignies, qui fut mere d'*Octave-Eugene*, qui obtint le titre de chevalier & de marquis de Nédonchel en 1723. & épousa en 1696. *Marie-Claire-Florence* de Croix, fille de *Pierre-Félix*, seigneur d'Heuchin, & de *Léonore* de Sainte Aldegonde, de laquelle il eut,

1. *Octave-Alexandre*, chevalier, marquis de Nédonchel, ba-

ron de Bouvignies & de Ravensberghe, mort le 17 Février 1756. Il avoit épousé en premieres noces *Thérese - Louise - Antoinette* de Hennin, fille unique & héritiere de *Louis*, marquis de Querevain, & de *Marie-Magdelene-Caroline* d'Amant d'Ermes; & en secondes, *Alexandrine* d'Assignies de Bailleul, de laquelle il n'a point eu d'enfans. Il a eu du premier lit *Isabelle-Alexandrine* de Nédonchel, morte en 1753. ayant été mariée en 1747. avec son cousin germain.

2. *Denis-Georges* de Nédonchel, vicomte de Staples, qui a épousé *Marie - Anne - Joséphe* de Douay, dame de Bussy & de Barates, de laquelle sont nés plusieurs filles, & deux fils, dont l'aîné, nommé *César - Marie-Joseph*, marquis de Nédonchel, vicomte de Staples, cornette dans la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, veuf depuis le 10 Juillet 1753. d'*Isabelle-Alexandrine* de Nédonchel, sa cousine germaine, qu'il avoit épousée en 1747. & de laquelle il a deux garçons.

NÉEL DE SAINTE MARIE, famille de Normandie.

Pierre de Néel, sieur de Neuville, de Fontenai, de Virei & de Tierceville en 1539. eut pour femme *Catherine* de la Vigne, laquelle, après la mort de son mari, obtint du Roi la garde noble de ses enfans le 22 Septembre 1568. De ce mariage accordé en 1559. naquit, entr'autres enfans,

François de Néel, seigneur de Tierceville, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & gouverneur de Coutances, marié en 1599. avec *Jeanne* d'Angerville, fille de *Charles* d'Angerville, sieur de Tresli, de Valencei, de Corbigni, &c. & de *Claude* de Rabodanges. Leurs enfans furent, *Gédéon*, qui suit; *Robert*, écuyer, sieur de Tierceville, & *Louis* Néel, écuyer, sieur de Tresli.

Gédéon de Néel, seigneur de Corbigni, de la Haulle & de Sainte Marie, épousa le 10 Août 1638. *Elisabeth* de Cervoisier, dont il eut,

Jean de Néel, écuyer, seigneur & patron de Sainte Marie, marié en 1666. avec *Marie* de Breslai, veuve alors de *Jacques* de Poilvilain de Montchauveau.

Robert - Constantin de Néel, écuyer, seigneur & patron de Sainte-Marie-Laumont & de Berniere, fils dudit *Jean*, fut marié en 1700. avec *Jeanne* Huë, qui obtint du Roi la garde noble de ses enfans le 13 Avril 1727. Elle étoit fille de *Thomas* Huë, écuyer, seigneur de Vermanoir, de Semilli, de la Haulle, de la Marre du désert, &c. & de *Françoise* de Saint Martin. De cette alliance est issu, entr'autres enfans,

Robert Pierre de Néel de Sainte Marie, né le 28 Mai 1714. reçu page du Roi dans sa grande écurie le 8 Mars 1731. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 402.

Les armes : *d'argent, à trois bandes de sable, & un chef de gueules.*

NÉEL, écuyer, seigneur de Neufville, élection de Bayeux : Famille dont est M. l'évêque de Séez d'aujourd'hui, connue sous le nom de Néel des Christot. Les

armes sont les mêmes que les précédentes.

Plusieurs autres familles de Normandie ont le nom de Néel; sçavoir;

Néel, sieur de Fontenay, élections de Bayeux & de Caën, qui porte: *d'azur, à trois bandes d'argent, au chef cousu de gueules.*

Néel, écuyer, sieur de la Champagne, élection de Coutances, dont les armes sont: *d'azur, à trois mains gauches d'or, 2 & 1.*

Et Néel, écuyer, sieur de Caïron, de la Bouillonnerie, élection de Valognes, qui porte pour armes: *d'azur, au soleil d'or, accompagné de trois étoiles en chef, deux en fasce, & d'un croissant en pointe.*

NÉELLE-FALVY: Duchesne, dans son *Histoire de Béthune*, parle de cette maison, à qui il donne pour armes: *burellé d'argent & d'azur de dix pieces, à la cotice de gueules brochante sur le tout.*

NÉELLE-OFFEMONT, du nom de Clermont en Beauvoisis, porte: *de gueules, à deux bars adossées d'or, l'écu semé de treffles de même.*

NERET: La Décade, contenant la vie & gestes de Henri le Grand, par B. le Grain, conseiller & maître des requêtes de l'hôtel de la Reine mere; le Thrésor Chronologique de *Pierre* de Saint Romuald, *in-fol. Tome III. p.* 740. une Relation manuscrite de la réduction de Paris, attribuée à M. de Villeroy; l'*Histoire universelle de Daubigné*, *in-fol. Tome II. p.* 335. l'*Histoire* de *Pierre* Mathieu, *in-fol. Tome II. p.* 173. la Chronologie novennaire, *Tome III. fol.* 334. les Mémoires de *Pierre* de l'Etoile, *in-12.* Cologne, 1719. *Tome II. p.* 198. & 211. font mention de *Denis* Neret, échevin de Paris en 1592. qui se signala avec ses trois fils pour le service du roi Henri IV. lors de la réduction de Paris. Le cadet arrêta le duc de Feria, chef de la garnison Espagnole, qui devoit s'opposer à l'entrée du Roi, par la porte confiée à la garde & au commandement de *Denis* Neret. Henri IV. devenu maître de la ville de Paris, accorda différentes charges à ceux qui l'avoient servi fidélement, & il offrit à *Denis* Neret pour lui une charge de conseiller au Parlement, & deux charges de maîtres des comptes pour ses enfans. N'ayant eu en vue que le service du Roi & de la patrie, le pere & les enfans, par un désintéressement rare, remercierent sa Majesté, n'accepterent point les charges dont elle les honoroit, & se crurent assez récompensés de l'honneur qu'ils s'étoient acquis en la servant. Pour assurer à la postérité de *Denis* Neret une illustration digne des services & de la fidélité de cette famille, Louis XV. a accordé au mois de Juillet 1753. à *Noël-François-Julien* Neret, des lettres de noblesse, qui rappellent & qui transmettent à la postérité le souvenir des services & des vertus que le roi Henri IV. a reconnus dans *Denis* Neret & ses enfans. Par ces lettres, *Noël-François-Julien* Neret est décoré de la qualité de noble & d'écuyer, ainsi que ses enfans, postérité & descendans nés & à naître en légitime mariage; & comme tels, ils peuvent prendre en tous lieux & en tous actes la qualité d'écuyers, & parvenir à tous degrés de chevalerie & autres dignités réservées à la Noblesse. Ils sont

inscrits dans le Catalogue des Nobles ; & ils jouissent de tous les droits, prérogatives, priviléges, franchises, libertés, prééminences, exemptions & immunités dont jouissent les anciens Nobles du royaume.

Les trois enfans que *Denis* Neret, échevin de Paris, eut de *Didiere* Laurens, son épouse, furent *Denis*, né le 26 Mars 1558. *François*, né le 24 Mai 1562. rapporté ci-après, & *David*, né le 14 Octobre 1565. rapporté après son frere.

Denis Neret II. du nom, exerça la profession d'avocat au Parlement. Il eut de *Marie* Suys, son épouse, *Jean* Neret, né le 29 Octobre 1590. qui exerça aussi la profession d'avocat au Parlement.

Denis Neret III. du nom, fils du précédent, fut conseiller au Châtelet, ensuite maître d'hôtel du Roi. Il épousa *Anne* Isambert, de laquelle il eut *Gervais-Renauld*, qui suit, & *Anne-Charlotte*, mariée en 1696. à *Nicolas* de la Guillaumie, conseiller au Parlement.

Gervais-Renauld fut d'abord mousquetaire du Roi. Il est à présent correcteur à la Chambre des Comptes de Paris depuis 1701. & n'a pas été marié.

François Neret, second fils de *Denis* I. du nom, & de *Didiere* Laurens, exerça la profession d'avocat au Parlement de Paris. *Denis*, son fils, épousa le 25 Février 1618. demoiselle *Marguerite* Roger. *N....* Neret, leur fils, fut commissaire des guerres, & n'eut point d'enfans de *Marguerite* Fleury, morte en l'année 1690.

David Neret, troisieme fils de *Denis* I. du nom, fut celui qui arrêta le duc de Feria & l'enferma dans l'hôtel de ville, la veille de l'entrée d'Henri IV. dans Paris. Il épousa le 7 Juin 1595. *Marthe* Fournival, fille de *Jean*, & de *Marguerite* Heron. Il en eut trois garçons & trois filles.

David, l'aîné, mourut sans laisser d'enfans mâles.

Denis IV. son second fils, fut secrétaire ordinaire de la chambre du Roi. Il épousa le 25 Février 1634. *Gratienne* Gervaise. Il en eut *Noël*, né le 21 Février 1636. qui suit, & *Jean-Louis*, né le 8 Février 1637. rapporté après la postérité de son aîné.

Noël Neret, écuyer, thrésorier de France de la généralité de Champagne, épousa en 1660. *N.....* Pierron, dont il eut,

Jean-François Neret, écuyer, thrésorier de France de Champagne, mort sans postérité. Il a fondé une chapelle dans l'église paroissiale de Saint Louis en l'Isle à Paris.

Jean-Louis Neret fut secrétaire d'ambassade à la Cour d'Espagne. Il épousa le 28 Mai 1668. *Louise-Magdelene* Germain. Il en eut *Noël-François-Julien*, qui suit, & *Charles-Alexandre*, mort sans avoir été marié.

Noël-François-Julien, auquel le Roi a accordé des lettres de confirmation de noblesse & à sa postérité, en considération des services rendus par ses ancêtres à Henri IV. écuyer, seigneur de Sery en Valois, né le 8 Juin 1675. a épousé au mois de Décembre 1705. *Marie-Mathieu* le Normant, fille de *Jean-Baptiste*, commissaire de la Gendarmerie, & de *Magdelene* le Moigne de la Fontaine. Leurs enfans sont,

1. *Jean-François* Neret, écuyer, seigneur

seigneur de Sery, né en 1706. marié en 1743. à *Louise-Crespine* Capitain, fille de *Joseph*, thresorier de France à Soissons, & de *Marguerite* Cuyret.

2. *François-Antoine* Neret, archidiacre & grand-vicaire de Langres.

Et deux filles, religieuses.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, au chef de gueules, chargé d'un épi de bled.*

Le chef de ces armoiries est chargé d'un épi de bled, en mémoire de ce qu'à la considération de *Denis* Neret I. du nom, Henri IV. permit, lors du siége de Paris, qu'il y fît entrer un grand convoi de vivres, pendant qu'il traitoit secrettement avec ce prince de la reddition de la ville.

Ces armes sont au bas du portrait de *Denis* Neret, qui est à l'hôtel de ville de Paris : elles étoient ainsi blasonnées anciennement; mais M. d'Hozier n'en parle pas dans son réglement à la suite des lettres de noblesse de cette famille.

NESLE : *Tome II. p. 611. col. 1. lig. 36. Louis-Charles* de Monchi, *lisez*, *Louis-Charles* de Mailly.

Ibid. pénultieme lig. Charlotte de Châlons, *lisez*, *Charlotte* de Châlon.

NETTANCOURT, en Lorraine : *Georges* de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, épousa en 1595. *Adrienne* de Fresnels, qui lui porta en mariage la baronnie de ce nom. Il en eut *Charles* de Nettancourt, baron de Fresnels, colonel d'un régiment d'Infanterie au service de France. Il se maria le 5 Octobre 1626. à *Françoise* de Bardin de Condé, veuve de *Charles* de Rarecourt, & fille de *François* de Bardin de Condé, conseiller d'Etat & premier maître des requêtes de l'hôtel du duc de Lorraine, & de *Claude* le Clerc de Mereville. Il en eut, 1. *François-Gaston*, qui suit; 2. *Edmond*, seigneur de Condé-sur-Moselle, pere des marquises de Custine & de Bassompierre.

François-Gaston de Nettancourt, baron de Fresnels, épousa en 1664. *Antoinette* des Armoises, veuve de *Henri* le Bouteiller de Senlis, marquis de Vigneux, dont il eut *Charlotte-Françoise* de Nettancourt, mariée en 1686. à *Nicolas-François*, comte de Nettancourt de Neuville, colonel d'un régiment d'Infanterie en France, & *Charles-Ignace*, qui suit.

Charles-Ignace, comte de Nettancourt, baron de Fresnels, & chambellan du duc *Léopold*, se maria en 1705. à *Marie-Anne* de Salles, dont il a eu,

1. *Louis-Charles*, dit le marquis de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, marié le 31 Janvier 1737. à *Anne-Marie* de Baillivy, fille unique de *François*, chambellan du duc *Léopold*, commandant à Bar, & d'*Anne-Marie* de Chavirey.

2. *Joseph-François* de Nettancourt, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Champagne le 16 Mars 1726. Voyez les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p. 220.*

NETUNIERES : Seigneurie en Bretagne, érigée en baronnie par lettres enregistrées au Parlement de Nantes le 7 Juin 1633. en faveur de *Paul* Hay.

NEVERS : *Tome II. p. 613. col. 1. lig. 42.* qui est de Lombard, *lisez*, qui est de Lombardie.

NEVET, de Bretagne :

Famille qui porte pour armes : *d'or, au léopard morné de gueules*; & de laquelle est la comtesse de Coigny, veuve du fils du maréchal, & mere du duc.

NEUF (le), écuyer, sieur de Tourneville & de Sourdeval, noble & ancienne famille de Normandie.

On prouve l'ancienneté du nom & des services militaires de cette famille par un extrait de la montre de *Bertrand* du Guesclin, connétable de France. *Geoffroy* le Neuf y est compris au rang des écuyers le premier Août 1371. *Raoul* le Neuf, écuyer, venu d'Angleterre, fut marié à *Antoinette* de Maillot en 1382. Il paroît que *Hugues* le Neuf, son fils, épousa en 1414. *Marie* de Tournebu, dont il eut *Richard* le Neuf. On trouve dans le *Nobiliaire d'Ecosse*, à l'article de mylord Jonhston, marquis d'Annandale, que ce mylord écartele encore aujourd'hui les armes de le Neuf; ce qui fait croire que cette famille est originaire d'Angleterre. Une requête écrite, il y a environ cent soixante ans, faisant partie des pieces produites devant le juge d'armes de France, porte que pendant les troubles qui regnoient en Normandie, des soldats de la Ligue, révoltés contre *Gilles* le Neuf, écuyer, qui avoit donné des preuves de sa fidélité envers le Roi, avoient pillé les meubles, titres & enseignemens de sa maison, parmi lesquels étoient les titres anciens de la noblesse de ses prédécesseurs. *Richard* le Neuf est le premier dont on ait pu recouvrer des titres en forme juridique, & c'est par lui que commence dans l'*Armorial*, *Tome VIII.* une filiation amplement décrite, & suivie depuis plus de trois cents ans sans aucune interruption.

Richard le Neuf, écuyer, seigneur de Vaucougrin, étoit marié avant 1451. à *Jeannette* de Mannouri, dont il eut, *Jean* le Neuf I. du nom, écuyer, marié à *Jeanne* Belot, morts l'un & l'autre avant le 24 Septembre 1522. Ils eurent pour enfans *Jean* le Neuf II. du nom, auteur de la branche aînée, & *Pierre* le Neuf, auteur de la seconde branche.

Jacques le Neuf, seigneur de Tourneville & d'Obrainville, maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 4 Décembre 1659. avoit pour sixieme ayeul *Richard* le Neuf, dont il est parlé ci dessus, & pour troisieme ayeul, *Jean* le Neuf II. du nom, auteur de la premiere branche.

François - Jean - Augustin le Neuf, seigneur de Tourneville, ci-devant garde du corps du Roi, descend au neuvieme degré de *Richard* le Neuf, & au sixieme degré de *Jean* le Neuf, auteur de la premiere branche. Il est fils de *François* le Neuf, seigneur de Tourneville, capitaine dans le régiment d'Houdetot, Infanterie, qui avoit épousé *Suzanne* de Martonne.

François - Jean - Augustin le Neuf, baptisé le 20 Avril 1726. a épousé *Marie-Marguerite-Françoise* Lhomme. De ce mariage sont issus,

Augustin-Barthelemi le Neuf, né le 2 Mai 1757. & *Marie-Marguerite-Louise* le Neuf, née le 26 Mai 1756.

François le Neuf, seigneur de Sourdeval, de Montenay, de Saint Victor & de Chrétienville, avoit pour sixieme ayeul *Richard* le

Neuf, vivant en 1451. & pour quatrieme ayeul *Pierre* le Neuf, auteur de la seconde branche. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil du premier Septembre 1667. & reconnu noble de race, ainsi que ses freres *Jean* & *Pierre* le Neuf. *François* eut pour enfans, 1. *François* le Neuf de Montenay, lieutenant dans le régiment d'Anjou, mort à Mayence de ses blessures pendant le siége, le 16 Août 1689. 2. *Gabriel* le Neuf, écuyer, seigneur & patron de Sourdeval, de Saint Victor, de Chretienville, &c. marié le 21 Septembre 1697. à *Louise-Marie* du Noyer, fille de *Jean*, écuyer, & de *Marie* Robert, dont, 1. *Pierre-Alexandre-Louis* le Neuf de Saint Victor, mort à son château de Sourdeval en 1748. 2. *Pierre-Gabriel-Louis*, qui suit; 3. *Pierre-Gabriel-Euverte* le Neuf de Sourdeval, prêtre, chanoine de l'église de Bayeux, abbé commendataire de l'abbaye royale de Notre-Dame de la Prée, seigneur & patron de Saint Victor, de Chrétienville, &c. conseiller-clerc au Parlement de Normandie; 4. *Louis-Bernardin* le Neuf de Sourdeval, seigneur de Montenay, chevalier de Saint Louis, ci-devant enseigne des vaisseaux du Roi; 5. *Nicole-Therese* le Neuf de Sourdeval, mariée le premier Avril 1720. avec *Pierre-Antoine* de la Luserne, marquis de Brevans.

Pierre-Gabriel-Louis le Neuf, seigneur de Sourdeval, de la Houssaie, &c. chevalier de Saint Louis, lieutenant-colonel du régiment d'Infanterie de Rohan, brigadier des armées du Roi, mourut à Paris le 16 Novembre 1754. Il avoit été marié à *Marie-Marguerite* de Pleurre, dont il n'a eu qu'une fille unique, nommée

Marie-Jeanne le Neuf de Sourdeval, née le premier Décembre 1750. Voyez l'*Armorial* ci-dessus cité, d'où est tiré cet article.

Les armes : *de gueules, à trois coussins, posés 2 & 1, ayant leurs glands de même.*

NEUFBOURG, subdélégation de Conches en Normandie.

Le marquisat de Neufbourg est possédé par Messieurs de Richelieu & de Beauvau.

NEUFCARRES, anciennement NOCQUARRE: Famille originaire de Suisse, qui porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois molettes de même*, qui est Neufcarres; *au 2 & 3 de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or*, qui est Chastillon.

I. *Jean* de Neufcarres ou Nocquarre, homme d'armes de la compagnie du sieur d'Alegre, fut institué légataire universel par *Albert*, son frere, mort en Italie en 1520. étant homme d'armes des ordonnances du Roi. Dans son testament en Latin, il est qualifié *nobilis Albertus de Novecarra*. Ledit *Jean* fut, en considération des services qu'il avoit rendus, tant en-deçà qu'au-delà des Monts, naturalisé François, par lettres de l'an 1527. & épousa en premieres noces en 1526. *Catherine* de Chastillon, morte sans enfans un an après son mariage, ayant testé en faveur de son mari, lequel épousa en secondes noces en 1528. *Perrone* de la Rocque, fille d'*Oudet* de la Rocque, écuyer, & de *Marie* de Chastillon, sœur de ladite *Catherine*. Il transigea avec *Jean* de

Chastillon, seigneur de Beuville & de Garcheville, son beau-frere, qui lui céda la moitié de la seigneurie d'Emerville, pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre, en vertu du testament de *Catherine* de Chastillon, sa premiere femme, & fut, avec *Perronne* de la Rocque, à Rome, où ils obtinrent les dispenses nécessaires pour la validité de leur mariage, duquel est issu, entr'autres enfans,

II. *Jean* de Neufcarres II. du nom, écuyer, seigneur d'Emerville en partie. Il épousa en 1573. *Marguerite* le Cointe, aussi dame en partie d'Emerville, fille d'*Henri*, écuyer, seigneur de Boissy-le-Girard, anciennement dit Aubeville, présent à la réformation de la coutume d'Estampes en 1556. & d'*Anne* de Boissy. Ils vendirent conjointement, présens Roïc & Croiset, notaires au Châtelet de Paris, le 20 Février 1579. leur fief d'Emerville à *François* de Vigny, receveur de la ville de Paris, dont, entr'autres,

III. *Gilbert* de Neufcarres, écuyer, seigneur de Boissy-le-Girard, en la paroisse d'Autruy. Il épousa en 1595. *Esther* de Fretart, fille de *Claude*, écuyer, seigneur de Montdésir, & de *Lucrece* du Lac, dont,

IV. *Charles* de Neufcarres, chevalier, seigneur de Boissy-le-Girard & Melleray, épousa en 1636. *Anne* de la Barre, fille de *Claude*, chevalier, seigneur d'Arancourt, & d'*Anne* de Montoillet, dont,

V. *François* de Neufcarres, chevalier, seigneur de Boissy-le-Girard & Melleray, marié en 1662. à *Marie* le Clerc de Saint Remy, fille de *Pierre*, capitaine au régiment de Lorraine, & de *Marguerite* Millet, dont *Charles-Henri*, qui suit, & *Jean-François* de Neufcarres, écuyer, seigneur de Limiers, que *Marie-Anne* Grignon, rendit pere, entr'autres enfans, de *René-François*, qui d'*Anne* de Laumoy, sa femme, a pour enfans *Jean-Augustin*, né en 1744. & *Victoire-Adelaïde*, née en 1749.

VI. *Charles-Henri* de Neufcarres, chevalier, seigneur de Boissy-le-Girard, (terre qu'il a ensuite vendue), a épousé en 1695. *Marie-Thérese* de Savigny, fille de *Nicolas*, seigneur de Fougeas, dont,

VII. *Charles-Henri* de Neufcarres II. du nom, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien major du régiment de Champagne, & aide-major général de l'armée du Roi commandée par M. le maréchal d'Estrées en 1757. a épousé à Pithivers en 1749. *Bernarde-Hélene* Mercier de la Tour, dont jusqu'ici deux filles, *Henriette* & *Caroline*.

Cet extrait a été tiré sur les titres & mémoires de famille.

NEUFCHÂTEL, en Caux: Ancienne maison de Normandie, éteinte, qui portoit pour armes: *d'azur, à deux léopards d'or, A & L de gueules.* Elle tenoit son nom de la ville de Neufchâtel, située dans le pays de Bray.

NEUFVILLE DE VILLEROY, & non pas NEUVILLE VILLEROI, comme il est écrit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 614. *col.* 1.

NEUVILLE DE CLAIRAY: Cette famille, par son ancienneté, est une des plus considérables de la province de Normandie.

Pierre de Neufville, marquis de Clairay, un des descendans de cette maison, avoit épousé en premieres noces *Marguerite* Caumont la Force, dont il n'a point eu d'enfans, & en secondes noces *Marie - Anne - Thérese* Turgot, de laquelle il a eu *Elisabeth-Perrette - Dominique-Thérese* de Neufville, fille unique, mariée en 1731. avec *Henri - François*, marquis de Rabodange, mort le 30 Novembre 1751. en son château de Rabodange en Normandie, âgé de cinquante - un ans. Ils ont de leur mariage un garçon & trois filles, dont l'aînée a épousé M. le marquis de la Ferté-Senecterre.

Le marquis de Bellefonds, frere aîné de *Pierre* de Neufville, avoit eu l'honneur d'être nommé par le feu roi Louis XIV. pour accompagner M. le duc de Bourgogne, & monseigneur le duc de Berry, dans leur premiere campagne. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1752. *p.* 204.

NEUVILLE DE SAINT REMY, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 16 Avril 1666. qui porte pour armes : *de sable, chargé de trois tourteaux d'or, au chef d'herminies.*

Selon le vieil *Armorial* de *Gabriel* Dumoulin, *Jean* de Neuville, chevalier, qui vivoit sous le roi Charles V. portoit les mêmes armes.

Guillaume de Neuville passa en revue à Carentan, en qualité d'écuyer le premier Avril 1388.

Ancelot de Neuville, écuyer, seigneur de Curson, vivoit en 1459. & *Jean* de Neuville en 1497. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1023. 1443. & 1541.

NEUVILLE DE BOIS-GUILLAUME : Autre famille de la même province, maintenue dans sa noblesse le 20 du mois d'Avril 1666. & dont les armes sont : d'*hermines*, *fretté de gueules de huit pieces.*

NEUVILLE - LES - DAMES : Gros bourg & chapitre de chanoinesses séculieres, situés en Bresse, diocèse de Lyon, à trois lieues de Bourg & de Mâcon, & à une lieue de Châtillon-lez-Dombes.

Ce chapitre est de la plus ancienne antiquité, & l'on n'en connoît pas l'origine. L'Historien Guichenon, qui a vu avec soin tous les titres publics & la plus grande partie de ceux des familles, a donné un article auquel on peut avoir recours sur ce chapitre & sur son origine.

Il étoit jadis composé d'une prieure & de dix-huit dames prébendées, toutes demoiselles à preuves de noblesse & des meilleures maisons, soit de cette province, soit des environs. Ce chapitre a été sécularisé en 1751. par la Bulle du pape Benoît XIV. dûement autorisée par les lettres patentes de l'année 1755. enregistrées aux Cours des Parlemens de Paris & de Bourgogne, qui homologuerent les différentes Ordonnances, Decrets & Statuts rendus & dressés par feu M. le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, par lesquels en sécularisant ledit chapitre, on régle qu'il sera dorénavant composé d'une doyenne, d'une grande-chantre, d'une secrette, de seize chanoinesses - comtesses prébendées, & de douze autres, qui, en attendant la prébende à la date de leurs brevets, participeroient aux rétributions de l'église. Il y a

de plus six chanoinesses honoraires, qui ne sont assujetties à aucune résidence, ni au service de l'église, n'ayant aucune part aux revenus du chapitre, ni aux rétributions.

Par lesdites lettres patentes, Statuts, arrêts & brevets du Roi, il a été réglé qu'elles seroient désormais qualifiées de chanoinesses-comtesses, & qu'au lieu de la croix d'or épiscopale qu'elles portoient auparavant, elles porteroient à l'avenir une croix d'or émaillée, dans laquelle il seroit gravé d'un côté l'image de la Sainte Vierge, & de l'autre celle de Sainte Catherine, patrone du chapitre, & que cette croix seroit suspendue à un ruban bleu, liseré de rouge, mis en écharpe. Elles sont vêtues de noir, & portent à l'église, sur l'habit ordinaire, un long manteau bordé d'hermine.

Pour être reçue dans ce chapitre, il faut faire ses preuves de noblesse de sept générations du côté paternel, & de trois du côté maternel, par devant messieurs les comtes de Lyon, lesquelles preuves sont ensuite rapportées & enregistrées au chapitre de Neuville; après quoi, il faut obtenir un brevet de M. l'archevêque de Lyon.

Les dignitaires actuelles sont mesdames *Françoise* de Tenay de Saint Christophle, doyenne; *Charlotte* des Brosses de Montfalcon, grande chantre, & *Marie-Gabrielle* de la Rodde, secrette.

Voyez la sécularisation & les Statuts du noble chapitre de Neuville-les-Dames en Bresse, imprimés à Lyon en 1756. chez *Pierre* Valfray.

Les armes de ce chapitre sont: *parti au 1 de gueules, au lion grimpant d'or; au 2 d'azur, à la colombe d'argent.*

NEYRET DE LA RAVOYE: Famille dont est M. le lieutenant général, ainsi que les marquises de Belarbre le Coigneux & de Lanmary, & la défunte premiere femme du dernier marquis du Plessis-Châtillon, appellé pour-lors le marquis de Nonant.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, surmontée de trois étoiles de même rangées en fasce, & d'un croissant d'argent en pointe.*

NICOLAI, en Provence: Famille noble, établie à Arles depuis plus de deux cents ans, & maintenue dans sa noblesse, sur la vérification de ses titres, le 3 Avril 1669. Elle a la même origine que les Nicolaï de Paris. Celui qui en est le chef est veuf de *N.* .... des Touches, dont il a un fils & quelques filles.

Les armes: *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, 2 en chef & l'autre en pointe.*

Voyez, sur la famille des Nicolaï de Paris, le *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 614. *col.* 2. & *p.* 615.

NICOLAS DE LA COSTE: Famille originaire de Périgord, établie dans la vicomté de Turenne.

Joseph de Nicolas, écuyer, sieur de la Coste, arriere petit-fils de *Jean* de Nicolas, écuyer, sieur de Laval, marié en 1610. avec *Anne* de la Faille. Il épousa le 4 Août 1710. *Marthe* de Dumond, fille d'*Antoine* de Dumond, écuyer, sieur de Puigramond, dont sont issus,

1. *Alain* de Nicolas, écuyer, sieur de la Coste, né le 6 Mars 1715. Il étoit garde du Corps du Roi en 1742.

2. *Jeanne* de Nicolas de la Coste, née le premier Septembre 1713. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, langué, onglé & couronné de gueules, tenant de la patte droite une épée d'argent, la pointe en haut.*

Il y avoit une famille originaire du Poitou, établie à Antibes, du nom de Nicolas, éteinte, laquelle a donné plusieurs officiers, qui ont servi avec honneur.

Les armes : *d'azur, parti trois bandes d'argent, surmontées d'un croissant d'or à sénestre ; l'autre parti d'azur ; deux croissans d'or montans en pal.*

NICOLAU, en Languedoc & à Lyon.

Etienne Nicolau, écuyer, maire & lieutenant de Roi de Poussan en Languedoc, fut fait capitoul de Toulouse le 18 Décembre 1734. & mourut en 1746. laissant pour fils de *Jeanne* Gourdon, sa femme, *Pierre* Nicolau, écuyer, ci-devant seigneur de Poussan, thrésorier général de la ville de Lyon, né le 14 Septembre 1694. pere, par sa femme, *Anne* Olivier de Colombier, de

1. *Christophe-François* Nicolau, écuyer.

2. *Françoise-Anne*, mariée en 1746. avec *Jean-Antoine* Bathéon de Vertrieu, premier président au Bureau des Finances de la généralité de Lyon.

3. *Suzanne* Nicolau.

4. *Suzanne-Pierrette* Nicolau. Voyez l'*Armorial de France, Tome IV.*

Les armes : *d'azur, à un coq d'or, posé sur une terrasse d'argent, mouvante de la pointe de l'écu, & surmonté de trois canes de sable dans un bateau d'argent.*

NICOLE DE LA PLACE ; Famille originaire de Savoye, établie dans le Dauphiné.

Humbert Nicole, né à Montrélion, épousa le 3 Janvier de l'an 1547. *Bonne* de Creschevel, fille de *Thomas*, écuyer, seigneur de Cénin & des Déserts, & d'*Edmée* Bonivart. De ce mariage naquit,

Claude Nicole de Creschevel, seigneur de la Place, avocat au Parlement de Chambery, lequel épousa le 21 Juillet 1577. *Jeanne* Sautereau, fille de *Michel*, juge d'Avalon, & de *Jeanne* de Salvain. Ils eurent pour enfans, *Claude-Emmanuel*, qui suit, & *Michel.*

Claude-Emmanuel Nicole de Creschevel, seigneur de la Place, en Savoye, capitaine du château de Montméliar, épousa le 26 Juillet 1619. *Catherine* Chaillol, fille de *François*, écuyer, conseiller du Roi, ancien juge présidial & vice-bailli du Briançonois, & de *Claude* Baillard. De ce mariage naquit,

Antoine Nicole de la Place, capitaine & aide-de-camp dans les armées du duc de Savoye, & commandant au fort de Montmélian l'an 1662. marié le 2 Octobre de la même année à *Jeanne* de Villeneuve, fille de *Louis*, seigneur de Burlée, & de *Mirande* Lorin. Ledit *Antoine* mourut le 27 Décembre 1702. & laissa,

Louis Nicole I. du nom, seigneur de la Place, né le 14 Août 1663. capitaine d'Infanterie dans le régiment de Perri, marié le 12 Novembre 1699. avec *Marguerite* Chavenet, fille de *Claude*, & de *Marguerite* Bocquet. Leurs enfans sont, 1. *Louis* II. du nom, né le 3 Février 1701. 2. *Marguerite*, née le 29 Janvier 1702. & 3. *Marie*,

née le 17 Janvier 1707. *Armorial de France ; Tome I. Part. II p. 406.*

Les armes sont : *coupé d'azur & d'argent, à un phénix aussi coupé d'or & d'azur, les ailes étendues, becqué, onglé & couronné de gueules, & posé sur un bûcher de même.*

NIEL, en Provence : Famille rétablie, maintenue & confirmée dans sa noblesse par lettres patentes enregistrées dans le mois d'Avril 1732.

Les armes : *de gueules, à l'aigle de sable, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

NIQUET, famille de Bourges.

N. ..... de Niquet, lieutenant de Roi d'Antibes, directeur du canal royal qui joint les deux mers & des fortifications de Provence & de Languedoc, après l'avoir été de Bretagne & de Dauphiné, mourut à Antibes le 24 Mai 1726. âgé de quatre-vingt-six ans. Il avoit servi le Roi avec distinction pendant plus de cinquante années. C'est lui qui fit fortifier Metz, Toul & Verdun, ainsi qu'Antibes & Toulon, où il a fait construire des Arsenaux d'une beauté achevée. Il se trouva au bombardement de Gênes, sous les ordres du marquis de Seignelay, & il donna des preuves de sa capacité & de sa bravoure ; mais ce qu'il a fait de plus remarquable, c'est la construction du Port de Cette, capable de contenir des vaisseaux de trois cents tonneaux. Il a rendu les ports des Graux, d'Agde & de la Nouvelle aujourd'hui navigables pour les plus grandes barques. Il a aussi garanti des inondations du Rhône, pour environ deux cents ans, les salins de Peccais & toutes les terres qui étoient exposées, depuis Beaucaire & Tarascon, jusqu'à la mer ; ce qui a amélioré le bien de la province de plusieurs millions de rente.

M. de Niquet descendoit de la même famille que les Niquets de Bourges, qui y étoient maires sous le regne de Charles VII. Il étoit parent de l'abbé de Niquet, l'un des principaux bienfaiteurs des Peres Jésuites de Bourges. Il a laissé un fils, président à mortier au Parlement de Toulouse, & une fille, mariée au marquis de Grammont-Lanta, baron des Etats de Languedoc. *Mercure de France du mois de Juin 1726. p. 1272.*

NOAILLES : *Tome II. p. 618. col. 1. lig. 7.* Carlos, *lisez* Carlus.

Ibid. col 2. lig. 7. après 1734. *ajoutez*, est devenu le premier en 1756.

Ibid. lig. 30. frere aîné du comte d'Estrées, *lisez*, frere aîné du maréchal-comte d'Estrées.

Ibid. p. 619. col. 1. lig. 8. *ajoutez*, dont le marquis de Noailles, né le 17 Septembre 1756.

Ibid. lig. 14. *après* 1741. *ajoutez*, comtesse de Tessé.

NOBLE : Famille établie en Provence depuis plus de deux cents ans, qui a la même origine que les Nobili d'Italie.

Les armes : *parti d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé d'une aigle de sable.*

NOBLET DE TERSILLAC, famille du Berry.

Nicolas de Noblet eut pour femme *Germaine* de la Porte. Leurs enfans furent *Fabien*, qui suit, & *Jean*.

Fabien de Noblet, écuyer, seigneur de Villermont en Beauce, fut marié le 12 Mai 1551. à *Marguerite* des Moulins, fille

de *Jacques*, écuyer, seigneur de Tersillac, en Berry, dont naquit *Annet* de Noblet.

Annet de Noblet, écuyer, seigneur de Villermont & de Tersillac, archer de la compagnie du duc de Montpensier, puis homme d'armes de la compagnie de M. de la Rochepoſai, épouſa le 23 Décembre 1576. *Antoinette* Bertrand, fille de *Claude*, écuyer, & de *Jeanne* Bertrand. Ils eurent pour enfans, *Jean*, qui ſuit, & *Nicolas*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem.

Jean de Noblet, écuyer, ſeigneur de Terſillac, &c. fut allié le 3 Juillet 1616. à *Marguerite* de Paſſac, fille de *François*, écuyer, & de *Gilberte* de la Roche-Aimon. De cette alliance ſortit,

Charles de Noblet, écuyer, ſeigneur de Terſillac, de Saint Paul, de Malleville, &c. marié le 16 Août 1645. avec *Marie* de la Volpilliere, fille de *Hugues*, écuyer, & de *Jeanne* Aſtaut.

Jacques de Noblet, leur fils, écuyer, ſeigneur de Terſillac, épouſa le premier Juillet 1699. *Catherine* Bertrand, fille de *Jean-Baptiſte*, écuyer, & de *Louiſe* de la Garde, & fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis l'an 1550. De ſon mariage eſt né le 4 Juillet 1701. *Charles* de Noblet, reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 30 du mois d'Août 1717. ſur les preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 413.

Les armes ſont : *de gueules, à un chevron d'or & une gerbe de bled de même, poſée ſous le chevron.*

NOCEY, ou NOSSEY DE TORQUESNE, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 25 Novembre 1669. dont les armes ſont : *d'argent, à trois faſces de ſable, accompagnées de dix merlettes de même*, 4, 3, 2 & 1.

Colard de Nocey, ſeigneur de la Motte-ſous Rouvre, fut pere de *Jean* de Nocey, marié vers l'an 1530. à *Catherine* de Murdrac.

M. l'abbé de Vertot parle de *Charles* Noſſey de Boucey, qui fut reçu chevalier de Malte en 1603. qui portoit les armes ci-deſſus.

NOÉ : *Tome II. p.* 621. *col.* 2. *lig.* 9. *Charlotte-Marguerite* Colbert de Saint Mars, capitaine de vaiſſeau, *liſez*, *Charlotte-Marguerite* Colbert de Saint Mars, fille du capitaine de vaiſſeau.

Ibid. lig. 28. *après* grand-vicaire de l'archevêque d'Alby, *ajoutez*, abbé de Simore.

Ibid. lig. 35. avoit pour frere cadet, *liſez*, avoit pour freres cadets *Urbain* de Noé, prêtre, docteur en Théologie, chanoine de l'égliſe métropolitaine & primatiale d'Auch, député à l'aſſemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris en 1735. & prieur de Saint Maurice de Senlis au mois de Mars 1723. & *Louis*, comte de Noé, capitaine réformé à la ſuite du régiment de Cavalerie de la Viefville, nommé guidon dans la Gendarmerie le 8 Décembre 1757.

NOÉ, en Normandie, élection d'Avranches : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roſes de gueules, & accompagné de trois coquilles d'or*, 2 *en chef & 1 en pointe.*

NOÉ, écuyer, ſeigneur de Villiers, élection de Conches : Famille de la même province, qui

porte : *d'azur, à la bande d'or, cotoyée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

NOEL : Plusieurs familles nobles de Normandie portent ce nom ; sçavoir,

NOEL, écuyer, sieur de la Vautrie, élection de Caën, qui porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, surmontée de trois étoiles de même.*

NOEL, écuyer, sieur de Groussy & de Rouville, élection de Valognes, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix de même.*

Jacques le Noël du Peston, qui étoit du Cotentin, neveu, par sa mere, du cardinal du Perron, abbé de Saint Saurin d'Evreux, grand aumônier de *Henriette-Marie*, reine d'Angleterre, puis évêque d'Angoulême en 1636. & ensuite transféré à celui d'Evreux en 1646. mort en 1649. portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent & de deux canettes de même, affrontées en chef.*

NOEL, écuyer, sieur de Chef-de Ville, élection de Carentan : Famille qui porte à-peu-près les mêmes armes que les précédentes ; elles sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux colombes volantes affrontées d'argent en chef, & d'un croissant de même en pointe.*

NŒUFVILLE - BRUGNAUBOIS, ou BRUNEAUBOIS : Famille noble, qui paroît tirer son nom du hameau de Nœufville, fief situé au territoire d'Alquines, petite ville du Boulonnois, sur les frontieres d'Artois, à quatre lieues de Saint Omer. Ceux de ce nom ont, depuis dix générations, prouvé des possessions & un domicile actuel audit Alguines, avec droit de banc, sépulture & honneurs dans l'église de la paroisse, sur les murs de laquelle on voit sculptées, en entrant à droite, les armes de cette famille, qui sont : *d'hermines, au chevron de sinople, accompagné de trois tourteaux de gueules.*

Adrien de Nœufville, écuyer, seigneur dudit lieu, vivoit dans le quinzieme siécle. Il eut pour enfans *Jacques*, qui suit, & *Gillette*, qui en 1493. fit avec son frere une donation à l'église d'Alguines.

Jacques de Nœufville, seigneur dudit lieu, & de Couppes en Seninghem, village du bailliage de Saint Omer en Artois, eut pour femme *Anne* de la Haye, dont, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Jacques*, seigneur de Couppes, & *Samson.*

Jean de Nœufville I. du nom, écuyer, seigneur de Cressonniere, gentilhomme de la compagnie d'ordonnance de M. de la Mothe, épousa *Marguerite*, fille de *Pierre* d'Ailly, dont, 1. *Jean*, qui suit, surnommé *Grand-Jean* ; 2. *Jean*, seigneur de Cressonniere, qui eut pour fils *Florent*, de qui la postérité est inconnue ; 3. *Marguerite*, mariée à *Flour* le Coustre.

Jean II. du nom, surnommé *Grand-Jean*, écuyer, seigneur de Nœufville, épousa *Catherine*, fille de *Louis* Jacquel, dont, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Jacques*, dont la postérité est éteinte ; 3. *Pierre*, dont la postérité est aussi éteinte.

Jean de Nœufville II. du nom, seigneur de Bruneaubois, &c. commanda sur les frontieres de

Boulonnois, du temps des guerres avec les Espagnols, qui possédoient encore l'Artois. Il épousa *Marguerite* de Varron, fille de *Jacques*, & d'*Isabeau* Duval, dont, 1. *Charles-Louis*, qui suit; 2. *Florent*, mort sans postérité, & une fille mariée.

Charles-Louis de Nœufville I. du nom, chevalier, seigneur de Bruneaubois, des Lumbres, & autres lieux, commanda, comme son pere, sur les frontieres du Boulonnois & de l'Artois, & épousa *Marie*, fille de *Jacques* Couvelard, ou Couvelaire, seigneur de Tournes, & d'*Antoinette* d'Ostrel. De ce mariage sont issus, 1. *Florent*, qui suit; 2. *Jean*, seigneur de Luorbres; 3. *Pierre*; 4. *Jeanne*; 5. *Marie-Anne*; 4. *Barbe* de Nœufville.

Florent de Nœufville, chevalier, seigneur de Bruneaubois, de Larville, & autres lieux, épousa en 1648. *Marthe*, fille d'*Emmanuel* du Bosquel, vicomte de Gadisnette, seigneur d'Airon, &c. & de *Jeanne* de Montaudion. De ce mariage vinrent, 1. *Charles-Louis*, qui suit; 2. *Charles*, auteur de la branche des seigneurs de Montador & du Fromentel, rapportée ci-après; 3. *Emmanuel*, mort jeune, & trois filles.

Charles-Louis de Nœufville II. du nom, chevalier, seigneur de Bruneaubois, de Larville & de Clanleu, lieutenant colonel du régiment d'Aumont, Cavalerie, épousa *Marguerite* Hedoux, de laquelle il eut, 1. *Charles-Louis*, qui suit; 2. *Michel*; 3. *Marie*; 4. *Magdelene*.

Charles-Louis de Nœufville III. du nom, chevalier, seigneur de Bruneaubois & de Clanleu, épousa *Marie* Cuillac, dont deux fils & une fille. L'aîné des fils, seigneur de Bruneaubois, a épousé en l'année 1752. *N....* de Saint Just.

Branche des seigneurs de Montador & du Fromentel.

Charles de Nœufville de Bruneaubois, chevalier, seigneur de Montador & du Fromentel, second fils de *Florent*, & de *Marthe* du Bosquel, fut commandant des Digues, au commencement de ce siécle, jusqu'en 1713. Il épousa en premieres noces en 1691. *Marie-Magdelene* Girault, fille de *Nicolas*, capitaine & commandant du port de Calais, & d'*Antoinette* le Coustre; & en secondes noces en 1698. *Marie-Louise* du Deffend, fille de *François*, & de *Marie* Cordier. Du premier lit est sorti un fils, nommé *Charles-Marie* de Nœufville, seigneur de Berlinghem, marié en 1749. à *Marie-Benoîte* de Caboche du Fossé, mort à Alguines, sans postérité, en 1756. Du second lit sont issus, 1. *Florent Louis*, chanoine & ancien thrésorier de l'église cathédrale d'Auxerre, actuellement vivant en 1760. 2. *Marie-Louise*, dame de Saint Denis du Port, mariée à *Henri-Guillaume* de Metiffeu, ancien commissaire des guerres, dont un fils âgé de dix-neuf ans en 1760. 3. *Marie-Jeanne-Thérese*, vivant sans alliance; 4. *Jean-Florent-Joseph* de Nœufville, qui suit.

Jean-Florent-Joseph de Nœufville de Bruneaubois, sieur de Montador, capitaine d'Infanterie, né en 1707. a épousé en 1738, *Anne-Catherine-Edmée* de

Lorme, fille de feu *Nicolas-Pierre* de Lorme, sieur de Chappes, ancien officier d'Infanterie, & de *Marie-Magdelene* Huet. De ce mariage il n'existe qu'une fille, nommée *Marie-Florence-Pauline-Philiberte*, née en l'an 1742.

NOGAREDE (de la), famille du Languedoc.

Jean de la Nogarede I. du nom, écuyer, sieur de la Garde, épousa le 11 Juillet 1552. *Gabrielle* de Leuze, fille de *Jean*, seigneur d'Argentieres. De ce mariage naquit,

Jean de la Nogarede II. du nom, écuyer, seigneur de la Garde, coseigneur de Saint Germain de Calbert, prit alliance le 3 Janvier 1590. avec *Magdelene* d'Aireboudouze, fille de *François*, seigneur & baron d'Anduze, président en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Catherine* du Mois. Ils eurent pour enfans *François*, qui suit, & *Magdelene*, femme de *Jean* de Brinquier, écuyer, sieur de la Roque.

François de la Nogarede, seigneur de la Garde, de Flandres, de Flandonnenque, &c. capitaine dans le régiment d'Anduze en 1637. puis commandant une compagnie de cent Volontaires, obtint du prince de Condé en 1639. un certificat pour avoir fidelement servi sous ses ordres dans l'armée du Roi, fut blessé dangereusement au siége de Salces, & reçut un ordre du Roi pour se rendre à Beziers le 6 Août 1642. pour suivre le duc d'Enghien à l'armée du Roussillon. Il fit son testament le 22 Janvier 1649. Il avoit épousé le 16 Août 1645. *Jeanne* de Ginestoux, fille de *Daniel*, écuyer, seigneur de Ginestoux, & d'*Anne* Gautier.

Jean de la Nogarede III. du nom, leur fils, écuyer, seigneur de la Garde & de Saint Germain, lieutenant réformé dans le régiment d'Auvergne en l'an 1672. fut marié le premier Novembre 1667. avec *Philippe* de la Farelle, fille de *Claude*, écuyer, seigneur de la Fons, & de *Jeanne* Guibal. Il fut maintenu dans sa qualité de noble, depuis l'an 1552. par ordonnance du 20 Septembre 1669. & eut de son mariage *Jean-Louis*, qui suit.

Jean-Louis de la Nogarede, écuyer, seigneur de la Garde, de la Fons, &c. né le premier Avril 1687. fut fait capitaine dans le régiment de Picardie en 1705. & épousa le 27 Avril 1717. *Marie-Anne* de Lantalle, fille d'*Isaac*, écuyer, sieur de Rouguan, & de *Marie* d'Hortel de Lespigarie. Il a eu de ce mariage, entr'autres enfans, *Philippe*, née le 27 Février 1718. & *Françoise*, née le 4 Décembre 1720.

Cette famille porte pour armes : *fascé d'argent & de gueules de huit pieces*. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 414.

NOGENT, écuyer, seigneur de la Perriere, en Normandie, élection d'Alençon : Famille noble, qui porte pour armes : *d'argent, au sanglier furieux, & levé en pied de sable, allumé & défendu du champ*.

NOGENT-LE-ROTROU : La baronnie de Nogent-le-Rotrou est possédée par M. le duc de Sully, seigneur propriétaire à tie

tre d'héritier par substitution de M. *Maximilien* de Béthune, premier duc de Sully, qui en fut acquéreur par l'échange des princes de la maison de Condé vers l'année 1610. Cette baronnie releve du Roi, à cause de son château de Bellême.

NOLLENT: Ancienne noblesse de Normandie, qui porte pour armes : *d'argent, à trois roses de gueules, 2 en chef & 1 en pointe, à la fleur de lys de même en cœur.*

Madame d'Aguesseau, épouse du conseiller d'Etat, est héritiere d'une branche de cette famille.

M. Maillot en commence la généalogie à *Isambert* de Nollent, marié avec *N....* de Grignan.

Jean de Nollent I. du nom, leur fils, vivoit en 1311. & fut pere, par sa femme *Agnès* de Torcy, de

Jean de Nollent II. du nom, marié avec *Marguerite* de Rioult, dont est issu,

Jean de Nollent III. du nom, seigneur de Torcy, de Fatouville, Fourneville, Coullerville, Frenouville, Bellengerville & Beaumouchel, qui vivoit avec *Marguerite* de la Herupe, sa femme, en 1364. De ce mariage sont issus *Robert*, qui suit, & *Jean* de Nollent, qui a formé la branche des seigneurs de Limbœuf, rapportée ci-après.

Robert de Nollent fut pere d'un autre *Robert* de Nollent, qui vivoit en l'an 1410. avec *Jeanne* de Bellengerville, sa femme, veuve de *Guillaume* d'Annebaut. De cette alliance naquit, entr'autres enfans,

Richard, marié avec *Alix* Mahier, ou Mahiel, mere d'*Olivier*, qui suit. Ledit *Richard* eut un fils légitimé, nommé *Richard* de Nollent, qui a aussi fait une branche, rapportée après les autres.

Olivier de Nollent vivoit en 1519. & 1540. avec *Jacqueline* de Saint Pierre, sa femme : il eut d'elle plusieurs enfans, qui ont formé diverses branches ; sçavoir celles de Torcy, de Coullerville & de Champeaux.

Hélie, l'aîné de ses enfans, épousa en 1564. *Jeanne* de Harcourt, dont il eut *Pierre*, tué au siége de Rouen, & *Robert* de Nollent, marié avec *Alix* de Boussel, mere de *Hélie* de Nollent, qui de son mariage avec *Françoise* de la Fresnaye, eut, entr'autres enfans,

Etienne de Nollent, pere, par sa femme *Marthe* du Bosc, de *François* & de *Robert* de Nollent.

Branche des seigneurs de Limbœuf.

Jean de Nollent, second fils de *Jean* de Nollent, seigneur de Torcy, &c. & de *Marguerite* de la Herupe, épousa *Marie* de Tilly, dont naquit *Jacques* de Nollent, marié avec *Marie* Dampont, mere de *Jean* de Nollent, qui eut pour femme *Marie* Helbout, dont il eut *Jean* de Nollent, qui de son mariage avec *Charlotte* Mailloc, eut, entr'autres enfans, *Jacques* de Nollent, marié avec *Marie* de Roncherolles.

Cette branche subsiste encore aujourd'hui ; car il y a même un Nollent-Limbœuf, qui est page du Roi à la grande écurie, dont

le pere a été page de la chambre de sa Majesté, & l'ayeul aussi page du Roi à la grande écurie.

Branche des seigneurs de Torcy, de Coullerville & de Champeaux.

Richard de Nollent, troisieme fils d'*Olivier* de Nollent, & de *Jacqueline* de Saint Pierre, épousa *N.* . . . . du Moucel, dont il eut *Jacques* de Nollent, marié avec *Jeanne* de Cannonville, mere de *Jacques* de Nollent, qui de son mariage avec *N.* . . . . du Hamel, eut pour fils *N.* . . . . de Nollent.

Jean de Nollent-Coullerville fut chevalier de Malte le 14 Août 1621.

Nicolas de Nollent-Coullerville a été fait chevalier de Malte le 16 Août 1634.

Cette branche subsiste en la personne de *N.* . . . . de Nollent, qui a épousé en 1753. *N.* . . . . de Croismare, fille de *Henri* de Croismare, écuyer, & commandant des pages de la petite écurie du Roi.

Voyez, sur les différentes branches de Nollent, l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque; l'*Histoire de Malte*; le P. Anselme, & les titres de famille.

Branche sortie du bâtard de Richard de Nollent.

Pierre de Nollent, bâtard de *Richard*, fut reconnu par son pere. Il passa pour noble devant les Elus de Lisieux en 1540. Il épousa *Marie* de Thieuville, dont naquit *Robert* de Nollent, avocat du Roi au Port-l'Evêque, seigneur de Heurtecerie, Saint Benoît & de Lannoy, marié avec *Françoise* le Danois, dont il eut quatre fils, sçavoir *Jean*, *Olivier*, *Charles* & *Robert*, qui firent preuves de noblesse en l'an 1574. & *Nicole* de Nollent, femme de *Jacques* Halbout, seigneur de Blondemare, dont est né un autre *Jacques* Halbout, seigneur de Touville.

NOLLENT, dont le nom est Davyd, aussi en la province de Normandie, originaire du diocèse d'Evreux, porte *la fleur de lys d'azur*.

NOLLENT, écuyer, seigneur de Chauday, élection de Verneuil, qui paroît être une branche de la famille précédente, dont les armes sont : *d'argent, à la fleur de lys de gueules en abysme, accompagnée de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Cette famille est alliée aux Harcourt, aux Saint Clair, & aux Saint Pierre.

NOLLENT, écuyer, seigneur de Bombanville, même province, élection de Lisieux, qui porte : *de sinople, à l'aigle d'argent, au chef cousu de même.*

NOMPÉRE DE PIERREFITTE, dans le Forez : *Jean* Nompére, le premier de cette famille que l'on connoisse, est qualifié noble homme dans son testament qu'il fit à Saint Nizier, proche Roanne, le 4 Septembre 1540. Il étoit le trisayeul de *François* de Nompére, écuyer, seigneur de Pierrefitte & de Champagni, terres mouvantes du comté de Forez, & dont il fit hommage au Roi le 16 Décembre 1699. comme héritier de ses ancêtres, du chef de sa mere. Il fut marié par contrat du 12 Décem-

bre 1690. à *Marguerite* Courtin, fille de *François* Courtin de la Mothe de Saint Vincent, prevôt en la sénéchaussée de Roanne, dont il eut quinze enfans, huit garçons & sept filles.

Jean-Baptiste de Nompére, l'aîné de tous, seigneur de Pierrefitte, de Champagni, de Saint Haon-le-Vieux & de Saint Rirand, ancien capitaine dans le régiment de Bigorre, a justifié sa noblesse depuis *Jean* Nompére, son quatrieme ayeul, mentionné ci-dessus. De son mariage accordé le 22 Janvier 1721. avec *Claude-Marie* Mathieu, fille de *Claude* Mathieu, sieur de Bachelard, sont issus,

1. *Nicolas* de Nompére, né le 3 Mai 1724. reçu page de la Reine le 7 Juillet 1739.

2. *Charles* de Nompére, né le 27 Juillet 1725.

3. *Pierre* de Nompére, né le 17 Mars 1732.

4. *Claude-Marie* de Nompére, né le 28 Avril 1737.

5. *Claudine-Anne* de Nompére, née le 17 Mai 1734.

6. *Claudine-Marguerite* de Nompére, baptisée le 15 Août 1735. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes: *d'azur, à trois chevrons d'or, brisés & posés l'un au-dessus de l'autre.*

NONANT, subdélégation d'Argentan. La terre de Nonant fut érigée en marquisat. Elle est possédée par la baronne de Narbonne, fille de *Louis* Duplessis-Châtillon, marquis de Nonnant. Cette terre est située dans le bailliage d'Alençon, proche du bourg du Mesle-Raoul, appellé Mesle-Raul, à trois lieues de la ville de Séez. Messieurs le Conte s'en sont surnommés. Les marquis de Raray & de Pierrecourt, du nom de le Conte de Nonant, portent: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe de trois besans d'argent mal ordonnés, posés 1. & 2.*

NORMAND (le): Il y a une famille de ce nom, dont il est parlé dans l'*Histoire de Berry*, par la Thomassiere, qui porte pour armes: *écartelé d'or & de gueules*, comme Astarac, le Bouteiller de Senlis, Gontaut & Chaugy; mais elles sont de plus chargées *de quatre rocs d'échiquier de l'un en l'autre*, avec la concession *d'une fleur de lys d'or au champ d'azur, en un écusson posé en cœur.*

La défunte maréchale d'Estrades & un évêque d'Evreux, portoient de semblables armes.

Charles-François-Paul le Normand de Tournehem, seigneur de Tournehem, (terre située en Brie près d'Armainvilliers) directeur & ordonnateur général des bâtimens du Roi, &c. mort en l'an 1751. & son neveu, nommé *Charles-Guillaume* le Normand, écuyer, conseiller du Roi, chevalier d'honneur au Présidial de Blois, sur preuves de noblesse fournies en Mars 1733. marié en 1741. à *Jeanne-Antoinette* Poisson, duchesse-marquise de Pompadour, dame du Palais de la Reine, laquelle vient d'acquérir en 1760. le marquisat-pairie de Mesnars, proche de Blois, & madame la comtesse de Baschi, sœur dudit *Charles-Guillaume* le Normand, portent les mêmes armes.

NORMAND (le), élection de Caën, en Normandie: Famille dont les armes sont: *d'argent, au chevron de sinople, accompagné de deux croissans de même*

en chef ; & d'une tête de Maure de sable, tortillée d'argent en pointe.

Une famille du même nom & de la même province, élection de Mortagne, porte aussi les mêmes armes.

NORMANT DE MEZY (le) : *Sébastien-François-Ange* le Normant de Mezy, conseiller d'Etat, intendant général de la Marine & des Colonies, veuf d'*Elisabeth* le Coffier, a épousé le 5 Mai 1760. *Marie-Louise-Augustine* de Salignac, fille de feu *Gabriel-Jacques* de Salignac de la Motte-Fenelon, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, conseiller d'Etat d'épée, gouverneur du Quesnoy, ambassadeur de sa Majesté auprès des Provinces-Unies, & *Louise-Françoise* le Pelletier.

NORMANVILLE, famille de Normandie.

Adrien de Normanville, écuyer, sieur des Héberts, sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec en Caux, fut qualifié écuyer l'an 1527. Il est nommé dans une sentence du 16 Octobre 1539. légataire universel de *Jacqueline* de Canonville, veuve de *Jean* de Normanville. Il avoit épousé *Catherine* de Belleville, & eut cinq enfans; sçavoir, 1. *Durand*, qui suit; 2. *Pierre*, seigneur de Boscault, chevalier de l'ordre du Roi; 3. *Charlotte*, mariée le 22 Février 1574. avec *Pierre* de Thiboutot, écuyer; 4. *Jacqueline*, femme d'*Odot* du Crotei, conseiller du Roi, lieutenant du bailli de Caux, au siége de Caudebec; 5. *Marguerite*, femme d'*Annibal* Aprix, sieur de Vimont.

Durand de Normanville, seigneur des Héberts, sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec en Caux, fut marié le 7 Décembre 1564. avec *Magdelene* de Saint Pierre ; fille d'*Antoine*, écuyer, sieur de la Saunerie & de Saint Julien ; & de *Marie* Vauquelin, dame de Vossi. Leurs enfans furent ; 1. *Jacques*, qui suit ; 2. *Jeanne*, femme de *Louis* de Quibeuf, écuyer, sieur de la Mazûre.

Jacques de Normanville, écuyer, sieur des Héberts, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, épousa le 12 Décembre 1591. *Adrienne* du Crocq, fille de *François*, seigneur de Saint Germain de Morienne, & de *Marguerite* du Tot. De leur mariage naquit, entr'autres enfans,

Nicolas de Normanville, écuyer, sieur des Héberts, qui prit alliance le 24 Juin 1619. avec *Marguerite* de Guerin, fille de *Tanneguy*, écuyer, seigneur de Tourville, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & de *Charlotte* d'Ancienville. Ils eurent pour enfans, *Pierre*, écuyer, sieur des Héberts & des Bordes, & *François*, qui suit.

François de Normanville, écuyer, marié le 13 Février 1650. avec *Magdelene* Gouel, fille de *Jacques*, écuyer ; sieur de Belletosse, & de *Françoise* Gosselin, eurent pour enfans, *François*, qui suit, & *Pierre*.

François de Normanville, écuyer, fut maintenu dans la possession de sa noblesse par ordonnance du 17 Avril 1668. & prit alliance le 17 Mai 1687. avec *Marie* d'Herbouville, fille de *Philippe*, écuyer, & de *Louise* Fierret. De ce mariage sont nés *Pierre-François*,

François, qui suit, & *Louis-Joseph*.

Pierre-François de Normanville, écuyer, fut marié le 23 Août 1712. avec *Anne-Thérese* des Mares, fille d'*Adrien-Hector*, écuyer, & de *Françoise* de Genneviere. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans, *Jeanne-Claude-Pétronille*, née le 13 Mai 1721. reçue à Saint Cyr le 20 Juin 1732.

Les armes sont: *d'azur, à trois merlettes d'or, posées 2 & 1.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 415.

On trouve dans l'*Histoire d'Harcourt* par la Roque, *p.* 556. 1312. & 1768. une famille du nom de Normanville de Boucault, maintenue dans sa noblesse le 8 Septembre 1668. qui porte pour armes: *d'azur, à trois molettes d'éperon d'or.*

Laurent de Normanville, écuyer, étoit pere de *Pierre* de Normanville, dit de Hardenville, mineur en 1395. Il est mentionné dans un arrêt de l'Echiquier.

Roger, seigneur de Normanville & de Hardenville, épousa *Anne* d'Estouteville, veuve en 1455.

D'eux descendoient *Guillaume* & *Roger* de Normanville, seigneur de l'Escalier, vivans en 1482. & *Pierre* de Normanville, seigneur de Boucault, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, marié à *Magdeleine* de Laval, fille de *René*, seigneur de la Faigne, & d'*Antoine* Havart.

Guillaume de Normanville, seigneur de Foucart, épousa vers l'an 1500. *Adrienne* des Haies.

NOS (des): Ancienne noblesse, originaire de Bretagne, marquée par ses alliances & par plusieurs services militaires dan la Marine, notamment pour la branche des seigneurs de Champmelain, au Maine.

Jean-Baptiste des Nos, chevalier, seigneur & comte de la Feuillée, mourut à Paris le 29 Mai 1747. âgé d'environ soixante ans.

Les armes sont: *d'argent, à un lion de sable, couronné, lampassé & armé de gueules.* Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1747. *p.* 212.

NOVINCE, en Normandie, élection de Caën.

Adrien de Novince, seigneur dudit lieu, épousa demoiselle *Isabelle* Augustin, fille d'honneur de la Reine.

Les armes sont: *d'or, au lion de gueules, au chef de même, chargé de trois roses d'argent.*

NOVION: *Tome II. p.* 627. *col.* 1. *lig.* 24. Elle a donné un premier président, *lisez*: Elle a donné deux premiers présidens du Parlement de Paris.

Ibid. lig. 27. Poitier, *lisez*, Potier.

Ibid. lig. 28. marquis de Grignan, *lisez*, marquis de Grignon.

Ibid. lig. 31. à *N*.... de Baudril, *lisez*, à *N*.... de Tachereau de Baudry.

NOYON: *Tome II. p.* 628. *col.* 2. *lig.* 37. de Bouzac, *lisez*, de Bourzac.

NOYON: Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'argent, à l'aigle éployée de sable, couronnée, becquée & armée d'or*; & de laquelle étoit *Anne* de Noyon d'Herouval, née en 1672. & reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1686. qui prouva sa noblesse depuis l'an 1489. que vivoit *Guillaume* de Noyon, seigneur de Villers, son

cinquieme ayeul. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.* p. 608.

NY DE KERSAUZON (le): La terre de Kerſauzon eſt ſituée dans la paroiſſe de Guiclan, évêché de Léon. *Hervé* le Ny, ſeigneur de Lanivinon, ayant épouſé avant l'an 1400. l'héritiere de cette maiſon, nommée *Suzette* de Kerſauzon, *Jean* le Ny, *Hervé* le Ny & *Gueloné* le Ny, leurs petits-fils, prirent le nom & les armes des ſeigneurs de Kerſauzon; & de *Jean*, qui étoit l'aîné, & qui fut ſeigneur de Kerſauzon, deſcend, par différens degrés, *Jacques-Gilles* de Kerſauzon, chevalier, ſeigneur de Kerſauzon, conſeiller au Parlement de Bretagne, depuis le 31 Décembre 1696. mort à Paris le 18 Novembre 1743. âgé de ſoixante-douze ans, laiſſant poſtérité. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1744. p. 188. & 189.

Les armes: *écartelé au* 1 & 4 *d'argent, à l'écuſſon d'azur, accompagné de ſix annelets de gueules*, 3, 2 & 1, qui eſt le Ny; *au* 2 & 3 *de gueules, à la tête & au col de lapin d'or*, qui eſt Kerſauzon.



O O

O (d'), ancienne & illustre maison, originaire de la basse Normandie.

Robert d'O I. du nom, chevalier, seigneur d'O auprès d'Argentan, céda à l'abbaye de Saint Evroult le droit de présentation à la cure de l'église de Saint Martin d'O; & cet acte fut fait à la priere de Henri II. roi d'Angleterre, & duc de Normandie, qui le confirma par sa présence, après l'avoir souscrit avec *Froger*, évêque de Séez, qui gouverna cette église, depuis l'an 1158. jusqu'en l'an 1184. Comme *Robert* d'O est qualifié chevalier dans cet acte, & que cette qualité a été comme héréditaire à presque tous ses descendans, c'est un témoignage des services militaires qu'eux & lui n'ont pas cessé de rendre, & c'étoit alors, comme ç'a toujours été depuis, la plus glorieuse récompense dont les actions de valeur fussent couronnées.

Geoffroy d'O, aussi chevalier, est nommé dans plusieurs titres des années 1195. & 1200.

Robert d'O II. du nom, chevalier, seigneur d'O, fonda une Messe perpétuelle dans l'église de l'abbaye de Silly, en Normandie, par une chartre du mois de Mars de l'an 1257. & il confirma cette fondation au mois de Mai de l'an 1264.

Robert d'O III. du nom, chevalier, seigneur d'O, traita au mois d'Octobre de l'an 1306. sur des différends qu'il avoit avec les religieuses de Montivilliers; & il est nommé parmi les seigneurs de Normandie, qui s'obligerent au mois d'Août de l'an 1337. de servir le roi *Philippe* de Valois à l'entreprise qu'il avoit formée contre l'Angleterre.

Robert d'O IV. du nom, son fils, chevalier & seigneur d'O, étoit marié l'an 1345. avec *Alix* de Vendôme, cousine de *Catherine*, comtesse de Vendôme, femme de *Jean* de Bourbon I. du nom, comte de la Marche, neuvieme ayeul du Roi; & le 28 de Mars de l'an 1384. il assista, comme parent, au mariage de *Guy* XII. du nom, sire de Laval, avec *Jeanne* de Laval, veuve de *Bertrand* du Guesclin, connétable de France.

Robert d'O V. du nom, seigneur d'O, donna sa quittance le 2 Août 1392. au thrésorier des guerres, pour les gages qu'il avoit reçus, à cause du service qu'il rendoit sous la charge du sénéchal d'Eu, en qualité de chevalier bachelier, avec un autre chevalier bachelier & sept écuyers de sa compagnie. Il avoit épousé *Marguerite* le Sénéchal, fille de *Jean* le Sénéchal, chevalier, seigneur d'Auberville, sénéchal héréditaire du comté d'Eu, & d'*Alix* de Bréauté; & le 5 de Mars de l'an 1393. il donna la quittance de sa dot à *Jean* le Sénéchal, son beau-frere.

Robert d'O VI. du nom, seigneur d'O, & capitaine de la ville & château d'Exmes, pour-

vu le 6 de Novembre de l'an 1399. par *Pierre*, comte d'Alençon, fut un des chevaliers qui moururent à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il avoit épousé *Jeanne* le Baveux, dame de Fresne, de Baillet, de Maillebois & de Franconville, laquelle mourut fort âgée l'an 1482. Elle étoit fille & héritiere de *Hutin* le Baveux, chevalier, seigneur de Fresnes, conseiller & chambellan de *Louis* II. du nom, duc de Bourbon, & de *Jacqueline* de Vieuxpont.

Robert d'O VII. du nom, seigneur d'O, écuyer & échanson de Charles I. duc de Bourbon & comte de Clermont en Beauvoisis, fit hommage à ce prince le 18 Janvier de l'an 1446. à cause des terres de Fresnes, de Baillet, de Maillebois & de Franconville, dont sa mere étoit héritiere. Il avoit épousé *Marguerite* Blosset, sœur de messire *Jean* Blosset, chevalier, seigneur de Carrouges & de Saint Pierre, grand sénéchal de Normandie, & il fit son testament le 28 Octobre de l'an 1451.

Jean d'O, seigneur d'O, de Baillet, de Maillebois, de Franconville & de Fresnes, fut marié le 28 Juin de l'an 1454. par son ayeule, *Jeanne* le Baveux, comme fils & petit-fils de nobles & puissans seigneurs messires *Robert* d'O, chevaliers, seigneurs d'O, avec *Jeanne* de Montfaucon, fille de noble & puissant seigneur messire *Guy* de Montfaucon, chevalier, seigneur de Saint Mesmin en Poitou, & d'*Anne* Sauvestre de Clisson, l'an 1473. Il succéda au titre de sénechal héréditaire du comté d'Eu; & le roi Charles VIII. le fit son conseiller & chambellan par lettres du 29 Juin 1484. Entre les enfans qui sortirent de ce mariage, *Charles* & *Jacques* d'O firent deux branches. *Charles* d'O, l'aîné, seigneur d'O & de Maillebois, élevé enfant d'honneur du roi Charles VIII. l'an 1487. fut depuis chambellan du roi Louis XII. & le pere de *Jean* d'O II. du nom, seigneur d'O & de Maillebois, chevalier de l'ordre du Roi, premier capitaine des Gardes Ecossoises du Corps du roi François I. sénéchal héréditaire du comté d'Eu & grand maréchal de Normandie. Il laissa d'*Helene* d'Illiers, sa femme, trois enfans, appellés *François*, *Jean* & *Françoise* d'O. *François* d'O, l'aîné, seigneur d'O & de Maillebois, &c. fut successivement maître de la garderobe du roi Henri III. premier gentilhomme de sa chambre, conseiller au Conseil privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, lieutenant général au gouvernement de Normandie, capitaine & gouverneur de la ville & du château de Caën, gouverneur de Paris & de l'Isle de France, chevalier des deux ordres à la promotion de l'an 1585. surintendant des Finances & l'un des favoris d'Henri III. *Jean* d'O, son frere, seigneur de Manou & capitaine des Gardes du Corps du roi Henri III. fut fait aussi chevalier de ses ordres à la même promotion de 1585. *Françoise* d'O, leur sœur, épousa *Louis* d'Angennes, seigneur de Maintenon, aussi chevalier des deux ordres l'an 1581.

Jacques d'O, second fils de *Jean*, seigneur d'O, & de *Jeanne* de Montfaucon, ayant eu pour son partage les terres de Baillet & de Franconville, que lui don-

sa le 4 Mars de l'an 1507. noble & puissant seigneur *Charles* d'O, son frere aîné, épousa le 4 Mars de l'an 1514. *Louise* de Villiers-l'Isle-Adam, niece de *Philippe* de Villiers, grand maître de Rhodes, & cousine du connétable *Anne* de Montmorency. Il fut tué à la bataille de Pavie l'an 1525.

Charles d'O, seigneur de Baillet & de Franconville, nommé en 1569. chevalier de l'ordre du Roi, & capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, épousa l'an 1545. *Magdelene* de l'Hôpital, fille de *Charles*, seigneur de Vitri & de Coubert, & petite-fille de *Joachim* Rouhaut, seigneur de Gamaches, maréchal de France, qui ayant été fait prisonnier à la bataille de Saint Quentin, paya deux mille écus pour sa rançon le 5 Août 1556.

Charles d'O, second fils du précédent, fut seigneur d'O, de Vilers & de Bozemont, qu'il eut pour son partage : il fut marié le 25 Janvier de l'an 1587. du consentement de *Jacques* d'O, son frere aîné, chevalier, seigneur de Franconville & de Baillet, avec *Magdelene* le Prevôt, fille de *Charles* le Prevôt, seigneur de Grandville, intendant des Finances, & de *Marie* Brulart, & cousine germaine de *Nicolas* Brulart, seigneur de Sillery, chancelier de France.

Gabriel d'O, seigneur de Vilers & d'Herbéville, &c. épousa le 11 de Juin de l'an 1644. *Marie* de Perrien, fille de *Maurice*, baron de Crenan, & c'est de ce mariage qu'est issu,

Claude-Gabriel d'O, chevalier de Malte, reçu page du Roi dans sa grande écurie le premier Janvier 1672. ensuite étant devenu seigneur de Villiers par sa mort de son frere aîné ; il a été lieutenant, puis capitaine de vaisseau du Roi ; & sa Majesté le choisit pour être gouverneur de la personne du comte de Toulouse, où il est devenu chef d'escadre & lieutenant général des armées navales de France. Il est mort en 1718. grand-croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Gabriel-Simon, son fils, mort en 1734. brigadier des armées du Roi, a laissé de sa femme, *Anne-Louise-Félicité* Madaillan de Lassai, *Adelaïde-Geneviéve-Félicité* d'O, marquise de Franconville, comtesse de Manicamp, premiere femme de *Louis* de Brancas, duc de Lauragais, morte le 26 Août 1735. âgée de vingt-neuf ans, après être heureusement accouchée d'un second fils.

Gabriel-Simon d'O a eu pour sœurs,

1. *Marie-Anne* d'O, née à Paris le 14 Octobre 1687. mariée le 15 Avril 1705. avec *François* d'Espinay, marquis de Boisgueroult, faite dame d'atours de son Altesse Royale la duchesse d'Orléans en 1718. & morte le 4 Avril 1727. âgée de quarante ans.

2. *Gabrielle-Françoise* d'O, mariée à l'âge de dix-sept ans le 7 Avril 1706. avec *Pierre-Gaspard* de Clermont d'Amboise, marquis de Gallerande, chevalier des ordres du Roi & premier écuyer du duc d'Orléans. Elle fut faite, après la mort de sa sœur, dame d'atours de la duchesse d'Orléans, dont elle étoit dame de compagnie.

Les armes : *d'hermines chef endenté de gueules.*

La terre d'O, ou Saint Martin d'O, est une seigneurie près d'Ar-

gentan en basse Normandie, qui a donné son nom à la maison dont on vient de parler. Elle fut vendue après la mort de *François* d'O, gouverneur de Paris, chevalier des ordres du Roi, chef de sa maison, arrivée en 1594. & acquise par *Jacques* de la Guesle, procureur général au Parlement de Paris. Cette terre a passé de la maison de Guesle dans celle de Seguier, ensuite par acquisition dans celle de Montagu, & est aujourd'hui possédée par *Marie Joseph François-Claude* de Montagu, marquis d'O, reçu page du Roi dans sa petite écurie le 17 Mars 1728.

OBERT, seigneur de Lassus, Touroutte, &c. Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chandeliers de même.*

OFFAI, sieur de Beauchamp & de Rieux, famille de Picardie.

Jean d'Offai I. du nom, écuyer, sieur de Beaurepaire, de Greis & de Rieux, vivant en 1498. avoit épousé *Marie* de Boufflers, fille de *Guillaume*, écuyer. Il eut de ce mariage *Philippe*, qui suit, & *Isabeau.*

Philippe d'Offai, écuyer, sieur de Beaurepaire, &c. eut pour femme *Françoise* de Monssures. De leur mariage naquit *Jean*, qui suit; *Charles*, seigneur de Beaurepaire, &c. maréchal des logis de la compagnie d'ordonnance de M. de Brosse l'an 1568. & *Antoine*, capitaine de la ville de Mouzon, & homme d'armes de la même compagnie d'ordonnance.

Jean d'Offai II. du nom, écuyer, archer de la compagnie de M. de Brosse, épousa au mois de Septembre 1571. *Catherine* Perrin, & eut pour fils,

Charles d'Offai, écuyer, sieur de Rieux, fut marié en premieres noces avec *Jeanne* Huyard, & en secondes noces, le 20 Juin 1611, avec *Marie* Conquaut, fille de *Jacques*, écuyer, & de *Marie* de Mailly. Il eut de son premier mariage *René*, qui suit; & du second mariage, *Louis*, capitaine dans le régiment de Saint Nectaire, maintenu dans sa noblesse par arrêt contradictoire du Conseil d'Etat du Roi, du 26 Mai 1667.

René d'Offai I. du nom, écuyer, sieur de Rieux, épousa le 22 Janvier 1632. *Françoise* de Mazille, fille d'*Etienne*, écuyer, sieur de Fouquerolles, & de *Françoise* Perrin. Ils eurent de leur mariage,

René d'Offai II. du nom, écuyer, sieur de Rieux, qui fut accordé en mariage le 10 Juin 1672. à *Anne* de Quen, & eut six enfans; sçavoir, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Joseph*, sieur de Rieux; 3. *Charles*, aide-major, capitaine des portes de Marsal, puis de celles de Strasbourg; 4. *Antoinette*; 5. *Jeanne*; 6. *Marie*, reçues à Saint Cyr le 27 Octobre 1687. & le 3 Mai 1694.

Pierre d'Offai, écuyer, sieur de Beauchamp, baptisé le 4 Avril 1678. fut marié le 9 Août 1700. avec *Marie-Suzanne* du Metz, fille de *Benoît*, ancien échevin de la ville de Doullens, & de *Marie* le Noir. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans, *Suzanne*, née le 4 Juillet 1715. & *Marguerite-Magdelene*, née le 21 Octobre 1718. reçues à Saint Cyr, l'une le 26 Avril 1727. & l'autre le 13 Août 1730. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 417.

Les armes sont : *d'azur, à un olivier d'or, mouvant d'un croissant de même, & surmonté de*

trois étoiles d'or, rangées en fasce.

OGIER, écuyer, sieur de la Haulle, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *de sable, au bois de cerf d'or, accompagné d'une rose d'argent en chef, & d'un croissant de même en pointe.*

Le président Ogier, ambassadeur en Dannemarck, porte : *d'argent, à trois treffles de sable.*

OGNAN, ou UGNIE, en Franche-Comté : Ancienne noblesse, qui tire son nom de la terre d'Ugnie, que l'on nomme en langage Comtois *Ogna.*

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagné en pointe d'une quintefeuille de même.*

OINVILLE (d'), baron de la Ferté, seigneur d'Houeteville : Famille maintenue dans sa noblesse le 6 Février 1667.

Par une bulle du pape Luce III. de l'an 1182. il approuve les donations faites par *Robert* & *Simon* d'Oinville à l'abbaye de Vallemont en Caux.

Guillaume d'Oinville, selon les regîtres de la Chambre des Comptes, prêta serment de fidélité au roi Philippe-Auguste, à cause de ses fiefs.

Jean d'Oinville, chevalier, servoit le Roi en 1340.

Cette maison a fait preuves de noblesse en 1638, commençant à *Philippe* d'Oinville, qui avoit épousé *Catherine* de Thessey, dont naquit *Jean* d'Oinville, chevalier, seigneur de Saint Simon, en Beauce, châtelain du Puy & seigneur de Saineville en 1526, marié avec *Charlotte* de Gaillon, mere de *Pierre* d'Oinville, seigneur du Puiset & de Houeteville, qui épousa *Marie* de Hellenvillier, dame de la Ferté-Fresnel. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans, *Philippe*, qui suit, & *Pierre*, ayeul de *François* d'Oinville, qui fit preuves de la noblesse de ses ancêtres.

Philippe d'Oinville, baron de la Ferté-Fresnel, est compris parmi les Nobles possédans des fiefs en 1526. Il fut marié avec *Marie* de la Perreuse, dont il eut *Antoine* d'Oinville, baron de la Ferté Fresnel, seigneur d'Houeteville, qui épousa *Marie* de Postis. *Louis* d'Oinville, leur fils, baron & seigneur desdits lieux, eut pour femme *Louise* de Vieuxpont, dont naquit *Jean* d'Oinville, baron & seigneur desdits lieux, marié avec *Geneviéve* de Rasent, de laquelle il eut plusieurs enfans. Voyez l'*Histoire d'Harcourt, p.* 1533. & 1534.

Les armes sont : *d'or, à cinq cotices de gueules.*

OISY, en Cambrésis : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au croissant montant de gueules.*

OLARGUES : Ville considérable de Languedoc, dans le diocèse de Saint Pons. Cette ville a le droit de députer tous les cinq ans aux Etats Généraux de la province. Son château étoit autrefois une des plus fortes places du Languedoc. Olargues est une baronnie qui appartient à la maison de Théfan-Poujols. *Voyez* au mot THÉSAN.

OLIVIER SENOZAN : *Tome II. p. 632. col. 2. lig. 25.* dont il a laissé deux fils, *ajoutez*, & une fille.

Ibid. lig. 32. ajoutez, dont deux fils, sçavoir, *Antoine François* Olivier de Senozan, né en 1737. mort en 1760. & *Jean-François-Ferdinand* Olivier de Senozan de Taulignan, & une fille, nommée *Anne-Sabine* Olivier de Senozan, mariée le

4 Octobre 1730. avec *Charles-François-Christian* de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, fils du maréchal, dont la duchesse de Montmorency.

OLIVIER, famille établie à Paris & dans le Nivernois.

Benoît-Gabriel Olivier, écuyer, né le 16 Février 1684. fut pourvu par lettres du 23 Juin 1716. de l'office de conseiller du Roi, secrétaire de la Cour des Aides de Paris, créé par édit du mois de Janvier précédent, & en 1720. de la charge de greffier en chef, civil & criminel en la même Cour. Il étoit frere puîné de *Nicolas* Olivier, écuyer, seigneur du Puy & de Beaujearry, reçu le 4 Octobre 1711. chevalier des ordres royaux, militaires & hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, lequel y a fondé une commanderie, & qui épousa le 29 du mois de Septembre 1722. *Louise* Durand, veuve de *François* de l'Espinasse, sieur des Pinotins.

Benoît-Gabriel fut marié le 23 Mars 1720. avec *Louise* Forcet, dont il a eu,

1. *François-Gabriel* Olivier, écuyer, né le 22 Février 1722. mort en l'année 174....

2. *Claude-Louis* Olivier, écuyer, sieur de Maurepas, né le 11 Septembre 1724. lieutenant dans le régiment de Condé, Infanterie.

3. *Anne-Nicole* Olivier, née le 8 Novembre 1726. mariée en 1744. avec *N.* ... de Partenai d'Ainval, écuyer de main de son altesse Royale madame la duchesse douairiere d'Orléans. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV*.

Les armes : *d'azur, à un olivier d'or, mouvant d'un croissant de même, surmonté de trois étoiles d'or, rangées en fasce.*

OLIVIER DU CLOS, famille de Provence.

Joseph Olivier, sieur du Clos, ci-devant capitaine de navire, chevalier de Saint Michel, gentilhomme servant du Roi, fut confirmé dans sa noblesse par lettres-patentes en forme de chartre, au mois de Septembre 1726. Voyez l'*Armorial de Provence*, *Tome I. Part. II. p.* 419.

Les armes sont : *d'or, à un olivier de sinople, mouvant d'une terrasse de sable, & trois étoiles de gueules, posées en chef.*

OLIVIER, ou OLIVARI DE CAMPREDON : Autre famille de Provence, qui subsiste dans *Honoré-Henri* d'Olivari, sieur de Campredon, marié à *Marie-Anne-Elisabeth* de l'Evêque, fille de *François*, seigneur de Saint Etienne, & de *Marie-Anne* de Laugier. *Honoré-Henri* a deux freres & une sœur. L'un des deux freres est commandeur de Nice.

Les armes : *d'azur, à trois colombes volantes, rangées en bande, la premiere portant en son bec un rameau d'olivier de sinople.*

Il y a encore une autre famille du nom d'Olivier, établie à Arles, qui porte pour armes : *d'argent à l'olivier de sinople.*

OLIVIER DE LA GARDIE : Cette famille est aujourd'hui établie à Narbonne en Languedoc. *Philbert* Olivier, habitant de Carcassonne, eut une commission de capitaine d'une compagnie de gens de pied de la Légion du Languedoc. Elle est datée du 20 Décembre 1534. & signée par Jean de Joyeuse, seigneur de Saint Sauveur, capitaine d'une bande de mille hommes de la-

dite Légion. Elle lui fut donnée en considération de sa noblesse & de son expérience au fait des armes. *Philbert* Olivier fit son testament le 12 Octobre 1546. & institua ses héritiers nobles *Pierre* & *Antoine* Olivier ses enfans. *Antoine* Olivier fut avocat à Carcassonne & docteur en droit. Il épousa *Isabeau* de Saple, avec laquelle il avoit été accordé le 15 d'Octobre 1561. Son testament est du 28 Novembre 1573. Il institue sa femme son héritiere, & ses enfans, *Pierre*, *Joseph* & *Gabriel* Olivier, ses légataires. *Pierre* fut conseiller au présidial de Carcassonne & fut accordé le 20 Avril 1607. avec *Marie* de Beaux-Hôtes, fille de noble *Pierre* de Beaux-Hôtes, seigneur d'Ayguevive dans le diocèse de Saint Pons, & de demoiselle *Marguerite* de Morel. De ce mariage il eut *Joseph* & *Antoine* Olivier, & fit son testament le 15 Août 1622. *Antoine* Olivier, son fils, épousa en 1648. *Hiacinthe* d'Escouperie, fille de noble *Jean* d'Escouperie, seigneur de la Gardie & de Pouzols. Le contrat est du 23 Février 1648. Il fit son testament le 10 de Décembre 1691. & institua son héritier, *Jean* d'Olivier, son fils aîné. Celui-ci avoit épousé en 1684. *Elisabeth* de Tremolet, fille de *Jean-Louis* de Tremolet, commandant de la citadelle de Montpellier, & de dame *Jeanne* Isarn. Le contrat est du 20 de Juillet 1684. Sur les titres qu'il produisit à M. de Lamoignon de Basville, intendant en Languedoc, il fut déclaré noble & issu de noble race. De ce mariage sont venus plusieurs enfans, dont un, appellé *Joseph-François* d'Olivier de la Gardie, né le 5 Avril 1696. a été reçu page du Roi dans sa petite écurie au mois d'Avril 1712.

Les armes sont : *parti emmanché d'azur & d'argent.*

OLLIENÇON, ou OLLEANÇON, écuyer, sieur de Saint Germain. Cette famille qui se dit être originaire d'Ecosse, a fait preuves de noblesse en 1599. & en 1641. Elle remonte à *Jean* d'Ollienςon, qui avoit pour femme *Marie* Groute. Il étoit seigneur de Couillebeuf, pere de *François* d'Ollienςon, qui épousa *Jeanne* de Saint Germain, dame de Saint Germain-Langot, dont il eut *Thomas* d'Ollienςon, seigneur de Saint Germain, pere de *Thomas* d'Ollienςon, seigneur de Saint Germain, marié avec *Louise* de Tiercelin, mere de *Julien* d'Ollienςon, seigneur de Saint Germain, qui avoit pour femme *N....* Boutin, dame du Victot. *Julien* avoit pour frere puîné,

Tanneguy d'Ollienςon, qui devint seigneur de Saint Germain de Langot & épousa *Renée* de Pellevé ; & pour sœur, *Françoise* d'Ollienςon, veuve de *Richard* l'Abbé, qualifié seigneur d'Ussy & d'Heroussart dans un acte du 26 Août 1637. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1178. 1233. & 1476.

Cette famille subsiste dans M. d'Ollienςon, marquis de Saint Germain, dont le fils est exempt des Gardes du Corps du Roi depuis 1746. compagnie de M. le duc de Luxembourg.

Les armes d'Ollienςon, seigneur de Saint Germain, sont : *d'azur, à l'aigle essorante, posée sur un tonneau, le tout d'or.*

OLONNE : *Tome II. p.* 633. *col.* 2. *lig.* 8. marquis de Rohan, *lisez*, marquis de Royan.

OLYMANT DE KER-

NEGUÉS, famille de la basse Bretagne.

Joseph Olymant de Kernegués, écuyer, seigneur de Kernegués, de Kerdaniel, de Kerenor, de Kerourio & de Kerdudal, né le 25 Juin 1691. bailli de la jurisdiction royale de Carhaix en 1715. maître des Eaux & Forêts des évêchés de Cornouailles, de Léon & de Treguier, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction par arrêt du Conseil d'Etat du 10 Février 1717. Il épousa le 3 Octobre 1719. *Renée-Catherine* des Cognet, dont il a eu pour fils unique, *Toussaint-Joseph* Olymant de Kernégués, reçu page de la petite écurie du Roi le 4 Octobre 1737. mort en 1738. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV*.

Les armes sont : *d'argent, à deux fasces de gueules, & un chef de sable.*

ONCIEUX, en Bugey : Famille qui porte pour armes : *d'or, à trois chevrons de gueules.*

ONFROY, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois treffles de sinople, 2 & 1.*

ONFROY, même province, élection de Caën : Famille dont les armes sont : *d'or, à la bande d'azur.*

OOST-FRISE : Cette maison tire son origine d'*Ulric*, seigneur de Grethsil, *Edzard*, frere d'*Ulric*, qui avoit été élu juge perpétuel de l'Oost-Frise par les Etats du pays, étant mort en 1441. sans postérité. *Ulric* lui succéda, & profitant des divisions de la Noblesse, il rendit cette dignité héréditaire dans sa famille, jouissant des seigneuries des villes & châteaux d'Embden, de Grethsil, de Broëckmeer, de Mamerland, de Lierot & de Reiderland. Il mit ces seigneuries sous la protection de l'empereur Frédéric III. qui les érigea en comté de l'Empire. *Enno-Louis*, arriere petit-fils d'*Ulric*, fut fait prince de l'Empire en 1654. par l'empereur Ferdinand III. & le prince *Chrétien* Eberhard fut reçu en 1667. à la diette de l'Empire. Ce dernier étoit pere de *Georges-Albert*, prince d'Oost-Frise, comte de Rietberg, seigneur d'Esens, de Stedesdorff & de Witmund, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, mort en 1736. laissant de *Christine Louise*, son épouse, fille de *Georges-Auguste-Samuel*, prince de Nassaw-Idstein, morte le 13 Avril 1723. *Charles-Edzard*, prince d'Oost-Frise, mort à Aurick la nuit du 25 au 26 Mai 1744. âgé de vingt-huit ans, cinq mois & sept jours. Il avoit épousé le 25 Mai 1734. la princesse *Sophie Wilhelmine*, fille de *Georges-Frédéric-Charles*, margrave de Brandebourg-Culmbach, dont il n'a point eu d'enfans.

Le roi de Prusse prétend que les villes & les terres de la maison d'Oost-Frise, qui sont fiefs de l'Empire, lui appartiennent. Les Etats-Généraux, par une convention faite avec la ville d'Embden, & moyennant une somme que la République en retire, y tiennent depuis plusieurs années une garnison. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1744. *p.* 1249.

ONZ-EN-BRAI : *Tome II. p. 634. col. 1. lig. 29. après 1704. ajoutez :* Il est mort, laissant cette terre à son neveu, *N. . . .* le Gendre d'Ormoy.

ORAISON : *Tome II. p. 634. col. 2. lig.* 35. Giani, *lisez* Joannis.

Ibid. lig. 38. *après* femme de *Jacques-Louis* d'Ancezune, *ajoutez*, marquis, puis mort duc de Caderousse, pere du duc d'Ancezune.

Ibid. lig. 40. *Joseph* Adhemare, *lisez*, *Joseph* Adhemar.

Ibid. lig. 42. *après* marquis de Rians, *ajoutez*, dont deux fils, & la comtesse de Castelane Majastres.

Ibid. à la fin de l'article : Les armes : *de gueules, à trois fasces ondées d'or*, ajoutez, *écartelé de gueules à la fasce d'or.*

ORANGE DE CANVERS (d') : *Jean* d'Orange, écuyer, & *Jeanne* de Chasseguay, sa femme, plaidoient en l'échiquier en 1398. contre *Guillaume* de Pontbellenger, écuyer. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, p. 1523.

Les armes : *de sable, au chevron d'or, accompagné de trois careaux aussi d'or*, 2 & 1.

ORCIN : Famille originaire de Brignolle, établie à Aix depuis près d'un siécle & demi, qui subsiste dans *Jean-Joseph* d'Orcin, seigneur de Miraval, conseiller au Parlement le 25 Juin 1756. Il a quatre freres, sçavoir un qui sert sur les vaisseaux du Roi, deux capitaines au régiment d'Enghien, & un Jésuite. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II.* p. 190.

Les armes : *d'or, à l'ours en pied de sable.*

ORDRE : *Tome II.* p. 636. *col.* 1. *lig.* 33. Viguet, *lisez*, Viquet.

Ibid. lig. 38. *après* fille aînée, *ajoutez*, du frere du maréchal de Balincourt.

ORGEMONT : *Tome II.* p. 637. *col.* 1. *lig.* 29. des Champs sur Marne, *lisez*, de Champs sur Marne.

Ibid. derniere lig. marquis de Faynel, *lisez*, marquis de Traisnel.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur, à trois épis d'orge d'or*, 2 & 1.

ORGLANDES : La maison d'Orglandes tire son nom de la terre & seigneurie d'Orglandes, située dans la paroisse du même nom, paroisse très-vaste, avec titre de doyenné, à deux lieues de Valognes, dans le pays du Cotentin, en Normandie.

La maison & la paroisse d'Orglandes portoient anciennement le nom d'*Oglandes*, suivant les titres du douzieme siécle ; on écrivit ensuite *Oglandres* : enfin on transporta la lettre *r* après la premiere de l'ancien nom de cette maison.

Le nom *Oglandes* est composé de deux mots Saxons, sçavoir, *Og*, nom propre assez commun chez les anciens Danois, & *land*, qui signifie *pays* : ainsi *Oglandes* signifioit *terre d'Og*, nom vraisemblablement de l'un des capitaines qui suivoient le duc *Rollon*, & auquel ce prince assigna, dans le partage qu'il fit des terres de Neustrie aux guerriers qui l'accompagnoient, le canton connu aujourd'hui sous le nom de paroisse d'Orglandes.

La maison d'Orglandes porte pour armes : *d'hermines, à six losanges de gueules, une tête de levrette en cimier* ; & pour devise ces deux mots Latins, *candore & ardore.* On voit au château de Préiot en Cotentin deux anciens monumens, où ces armes sont gravées : l'un au portail du château, est soutenu par deux griffons ; l'autre, sur un mausolée dans l'église, est porté par des Anges. Ces derniers supports peuvent être fondés sur ce que l'ana-

gramme de l'ancien nom *Oglandes* est *Los d'Ange.*

M. Clerot, Académicien de Rouen, & que la mort a empêché de faire imprimer un Ouvrage qu'il intituloit : *Bibliotheque Armoriale de la province de Normandie*, ouvrage aujourd'hui renfermé en manuscrit dans le cabinet de M. de Pontcarré, ci-devant premier président du Parlement de Normandie; M. Clerot, dis-je, a prétendu, après d'anciens Généalogistes de la province, que la maison d'Orglandes sortoit de celle de Reviers, alliée aux ducs de Normandie, & que le pere du Monstier, dans son *Neustria Pia*, fait descendre de *Gerfaste*, frere de *Gonnor*, épouse de *Richard* I. duc de Normandie. Elle étoit native du Bessin (*a*).

M. Clerot fondoit son opinion sur quatre raisons.

La premiere, que la terre & seigneurie d'Orglandes relevoit de la baronnie de Nehou, appartenante aux seigneurs du nom de Reviers, & que tel étoit autrefois l'usage en Normandie, que les aînés démembroient des portions de leurs fiefs, pour les donner en partage à leurs cadets, à la charge de l'hommage.

La seconde, que les barons de Nehou, du nom de Reviers, avoient démembré de cette baronnie un fief considérable en faveur d'un de leurs parens, qui imposa son nom à ce fief, lequel devoit être un tiers de ladite baronnie; car le dénombrement des fiefs de Normandie, fait en 1202. lors de la conquête de cette province par *Philippe-Auguste*, porte que *Richard* de Vernon tenoit la baronnie de Nehou par le service de cinq chevaliers, & que *Guillaume* de Reviers en tenoit par le service de deux chevaliers & demi : or les seigneurs de ce fief de Reviers, & dont leur famille portoit le nom, avoient pour armes : *six losanges de gueules, en champ d'argent*, armes semblables à celles de la maison d'Orglandes, à la distinction des *hermines* près, & l'on sait que les *hermines* servoient autrefois de *brisures* aux cadets. M. Clerot concluoit de-là que les seigneurs de Reviers, barons de Nehou, ayant donné en fief une portion de leur baronnie à une branche cadette de leur nom, un de cette même branche avoit créé le fief d'Orglandes en faveur d'un de ses cadets, qui avoit pris le nom de ce fief, assis dans la paroisse d'Orglandes, & avoit retenu les armes de Reviers, en les brisant d'*hermines*. Ce fief d'Orglandes est différent d'une baronnie, qui porte aujourd'hui le nom de baronnie d'Orglandes, & qui est un tiers de l'ancienne baronnie de Nehou, divisée en 1283. entre les trois filles de *Guillaume* de Vernon. La première portion conserva le nom de Nehou & fut cédée en échange en 1366. par *Guillaume* de la

(*a*) *Les seigneurs du nom de Reviers étoient comtes de Brionne en haute Normandie, barons de Crespon, & seigneurs de Reviers dans le Bessin, barons de Nehou en Cotentin, comtes de Devon & d'Excester, barons d'Oktampton, & seigneurs de l'Isle de Wight en Angleterre. On voit par différentes chartres de ces seigneurs, rapportées dans le* Monasticon Anglicanum, *qu'ils prenoient indifféremment les surnoms de Reviers & de Vernon.*

naie au roi *Jean*. L'acte d'échange fait mention du fief qui appartint à *Guillaume* d'Orglandes, & du fief Saint Michel d'Orglandes. La seconde portion prit le nom de baronnie d'Orglandes, & a passé successivement dans les maisons d'Ouessey, de Rohan, de Longueville, enfin dans celle de Matignon. Les barons d'Orglandes avoient séance à l'échiquier de Normandie. La troisieme portion fut appellée la baronnie de l'angle de Nehou, & a passé dans la maison d'Harcourt.

La troisieme raison de M. Clerot se tiroit des chartres de fondation de l'abbaye de Montebourg, construite & dotée par les comtes de Devon, barons de Nehou. On voit par une chartre qui précéda cet établissement, que ces seigneurs avoient fondé une collégiale à Nehou, & qu'ils avoient appellé à cette fondation deux seigneurs du nom d'Orglandes; & c'étoit l'usage des anciens fondateurs d'appeller leurs parens aux chartres de fondation.

La quatrieme enfin étoit appuyée sur ce que ceux du nom d'Orglandes avoient reçu des avantages considérables des comtes de Devon, au temps du plus haut point de la splendeur de ces seigneurs. On en voit la preuve dans trois chartres rapportées dans le *Monasticum Anglicanum*, *Tome II. p.* 178. *& suiv.* *Henri*, roi d'Angleterre, créa *Richard* de Reviers comte de Devon, & lui donna l'Isle de Wight & l'église de Christ, bâtie dans cette Isle: aussi tôt ce seigneur la donna à *Pierre* d'Orglandes, qui étoit clerc, avec plusieurs autres églises, prébendes, terres & chapelles; & par une autre chartre, il donna audit *Pierre* d'Orglandes l'église de Surinam, & une autre terre dans la même Isle. Ce *Richard* de Reviers étoit fils de *Baudouin*, comte de Brionne, & d'*Albrede*, niece de *Guillaume* le Conquérant. Il étoit neveu & héritier de *Guillaume* de Crespon, comte d'Hereford, cousin & maréchal du roi *Guillaume*, & l'un des héros de son siecle.

Que l'on adopte ou non les conjectures de M. Clerot, il est toujours constant que la maison d'Orglandes justifie une noblesse aussi ancienne qu'il soit possible de prouver; car on ne fait gueres de preuves que depuis le temps que les surnoms ont commencé d'être héréditaires dans les familles, époque du temps de la premiere Croisade, commandée par *Robert*, duc de Normandie, & par *Godefroy* de Bouillon, auquel la Couronne de Jerusalem fut déférée au refus du duc. Or, dès l'année 1125. il existoit deux branches de la maison d'Orglandes, auxquelles ce surnom étoit héréditaire; ce qui est prouvé, non par des titres & mémoires particuliers, quelquefois suspects, mais par monumens publics, conservés dans les archives de l'abbaye de Montebourg & de l'évêché de Coutances.

Pierre d'Orglandes, abbé de Surinam, *Geoffroy* d'Orglandes & *Jourdain* d'Orglandes, seigneur d'Urville & de Saint Remy de Denneville, étoient contemporains de *Richard* de Reviers, fondateur de Montebourg. Les deux premiers furent appellés en 1125. à la chartre par laquelle ce comte de Devon fonda au château de Nehou une collégiale, composée de cinq prébendes, qu'il transporta en 1135. à l'abbaye de Montebourg; & dans

cette même année, il confirma le don que *Jourdain* d'Orglandes fit à cette abbaye des dixmes de Saint Remy de Denneville, conformément aux intentions d'*Asceline* d'Urville, sa tante, qui avoit embrassé la vie religieuse.

Etienne d'Orglandes, fils de *Jourdain*, ratifia cette même donation, & cette ratification fut confirmée en 1157. par *Henri* d'Anjou, roi d'Angleterre & duc de Normandie. *Etienne* appella, lors de sa ratification, *Roger* d'Orglandes, qui étoit d'une autre branche, & par conséquent fils de *Geoffroy*, contemporain de *Jourdain*, pere d'*Etienne*. C'est à ce *Geoffroy* que l'on commence la généalogie suivie de la maison d'Orglandes; car la branche des seigneurs d'Orglandes d'Urville s'est éteinte dans *Raoul* d'Orglandes, chevalier, seigneur & patron d'Urville, vivant en 1350. qui est le dernier de la branche d'Urville dont on ait connoissance. On remarque dans cette branche deux *Jean* d'Orglandes, tous deux chevaliers & seigneurs d'Urville; l'un fut chevalier dès 1251. & président de la Noblesse aux Assises du Bailliage du Cotentin, tenues en 1271. & l'autre étoit vivant en 1291.

I. *Geoffroy* d'Orglandes, chevalier, est appellé en 1125. au nombre des barons convoqués par *Richard* de Reviers, pour souscrire la fondation de la collégiale de Nehou.

II. *Roger* d'Orglandes est appellé à la chartre par laquelle *Etienne* d'Orglandes confirma en 1157. le don fait par *Jourdain*, son pere, à l'abbaye de Montebourg.

III. *Guillaume* d'Orglandes est dit fils de *Roger* dans une donation qu'il fit à l'abbaye de Montebourg, rapportée sans date dans les cartulaires de cette abbaye.

IV. *Guillaume* d'Orglandes fit à la même abbaye une donation sans date, rapportée à la suite de celles faites par *Guillaume* d'Orglandes, fils de *Roger*, & par un *Herbert* d'Orglandes, dont il est parlé dans les lettres de Henri II. roi d'Angleterre, confirmatives des dons faits à cette abbaye.

V. *Pierre* d'Orglandes souscrivit en 1222. à une donation faite par *Miles* de Levis, connétable du Cotentin, à l'abbaye de Saint Sauveur-le-Vicomte.

VI. *Richard* d'Orglandes est mentionné dans le livre noir de l'évêché de Coutances, comme patron & gros décimateur pour une moitié de l'église d'Orglandes. Ce livre porte qu'en 1251. le curé d'Orglandes avoit les dixmes entieres d'une moitié & le tiers de l'autre moitié, dont étoit patron *Richard* d'Orglandes, qui avoit les deux autres tiers.

VII. *Pierre* d'Orglandes II. du nom est nommé avec *Guillaume*, son frere, comme fils de *Richard*, dans deux chartres des années 1271. & 1274. conservées dans l'abbaye de Saint Sauveur-le-Vicomte.

VIII. *Raoul* d'Orglandes, chevalier, & *Guillaume*, son cousin, fils de *Guillaume*, céda en l'an 1328. au chapitre de Coutances une portion des dixmes de la paroisse d'Orglandes. Ce *Guillaume* laissa deux filles, dont l'une fut mariée à *Raoul* Pytard, & l'autre à *Richard* le Roux, tous deux écuyers.

IX. *Henri* d'Orglandes est dit fils de noble homme messire *Raoul* d'Orglandes, chevalier, dans un

acte de l'année 1336. par lequel il céda conjointement avec dom *Jean* d'Orglandes, prêtre, son frere, une portion de dixmes dans la paroisse d'Orglandes, dans le canton de Rouville, au chapitre de Coutances. Il se trouva en 1340. suivant l'*Histoire de la maison d'Harcourt*, *Tome IV*. p. 252. parmi les chevaliers que *Robert* Bertrand, sire de la Fauquernon, maréchal de France, assembla pour repousser les Anglois qui menaçoient le Cotentin d'une invasion. Il épousa, suivant un arrêt de l'échiquier de Normandie de l'an 1347. l'une des filles & héritieres de messire *Michel* de Fontaines, chevalier, qui portoit pour armes : *d'or, à la bande d'azur* (*a*).

X. *Jean* d'Orglandes étoit en 1381. suivant l'*Histoire d'Harcourt*, *Tome III*. p. 331. le premier d'une compagnie de cent Lanciers, composée d'écuyers & de chevaliers, commandée par *Jacques* d'Harcourt, baron de Montgommery, maréchal de France. Il épousa *Thomasse* de la Mare, fille de *Guillaume* de la Mare, chevalier, seigneur de la Mare (*b*), de Saint Martin-le-Hébert, de Sainte Mere-Eglise, de Malassis & du Hommet. Il partagea ces terres en 1372. avec *Jeanne* de la Mare, sœur de sa femme. Il eut en lot, entr'autres biens, la terre & seigneurie de Saint Martin-le-Hébert, qui a demeuré long-temps à sa postérité.

XI. *Guillaume* d'Orglandes,

(*a*) *Le Livre blanc de l'évêché de Coutances parle d'un certain* Raoul *d'Orglandes, qui vivoit en l'an 1350. & qui possédoit le tiers des dixmes de l'une des deux portions de la cure d'Orglandes; les deux autres tiers étant possédés, sçavoir un tiers par le Curé, & l'autre tiers divisé en trois portions égales, dont deux appartenoient au chapitre de Coutances, & l'autre portion à* Jean *de Pirou. Ce* Raoul *descendoit, comme* Henri, *de* Richard *d'Orglandes, qui en 1251. étoit seul décimateur laïc en la paroisse d'Orglandes, & avoit les deux tiers d'une moitié des dixmes de ce lieu. Ses successeurs formerent diverses branches, qui partagerent entr'elles les fiefs & les dixmes d'Orglandes. Le chapitre de Coutances acheta en 1328. & 1336. comme on l'a ci-devant dit, les portions appartenantes dans ces dixmes à* Guillaume & Henri *d'Orglandes; les autres portions demeurerent à ce* Raoul *d'Orglandes, & à* Jean *de Pirou; le premier est descendant en ligne masculine de* Richard *d'Orglandes, & l'autre en ligne féminine.*

(*b*) *La Mare portoit :* d'argent, à trois fasces de gueules. *On croit qu'il y a en Champagne une famille du nom de la Mare, qui porte à-peu près les mêmes armes. On pense qu'il y a aussi dans la même province une famille du nom d'Orglandes, qui porte des* carreaux d'or *dans ses armes. Ces familles, qui sont d'origine Normande, ont pu passer en Champagne à l'occasion des guerres qui s'éleverent pour la succession d'*Henri I. *roi d'Angleterre, duc de Normandie, entre le comte d'Anjou, &* Etienne *de Blois; ce dernier ayant succombé, les Normands qui avoient embrassé son parti se virent obligés de se réfugier dans les Etats de la maison de Blois, qui possédoit les comtés de Chartres & de Champagne.*

seigneur de Prétot, d'Orglandes & de Saint Martin-le-Hebert, confirma en 1412. le don fait à l'abbaye de Blanche-Lande par la dame de Castel. Il se trouva aux montres de 1416. Il épousa *Jeanne* Yon (*a*), laquelle étoit veuve de lui en 1424.

XII. *Guillaume* d'Orglandes II. du nom, seigneur de Prétot, Orglandes & de Saint Martin-le-Hébert, rendit aveu le 6 Mai 1429. au comte de Suffolc, baron de Briquebec, de la terre de Saint Martin-le-Hébert, qu'il tenoit en parage des héritiers de *Jeanne* de la Mare. Il rendit aussi aveu au Roi en 1433. du fief de Prétot, plein fief de Hautbert, en Cotentin, à raison duquel il devoit au Roi le service d'un chevalier pendant quarante jours. Il avoit pour sœurs *Perrette* & *Nicole* d'Orglandes, la premiere mariée à *Robert* de Hennot, écuyer, & la seconde, épouse de *Jean* Bordet, écuyer, seigneur de Croville. Il épousa *N*.... de Thieuville (*b*), fille d'*Henri* de Thieuville, chevalier, & sœur de *Jean* de Thieuville de Guihebert, chevalier, seigneur de Claie, lequel, suivant un arrêt de l'échiquier de l'an 1448. étoit tuteur des enfans dudit *Guillaume* d'Orglandes, qui en laissa trois, *Jean*, qui suit, *Mariette*, qui épousa en 1468. *Guillaume* le Forestier, seigneur d'Ozeville, capitaine de Cherbourg, & *Tassine*, épouse de *Guillaume* Piquod, seigneur de Russy & de Gouberville.

XIII. *Jean* d'Orglandes II. du nom, seigneur de Prétot, Orglandes & de Saint Martin-le-Hébert, nommé fils de *Guillaume* dans un arrêt de l'échiquier de l'an 1453. fit preuve d'ancienne noblesse en 1463. devant *Raymond* Montfaut, commissaire du Roi pour la recherche de la Noblesse de Normandie. Il se trouva aux montres de 1452. & 1463. Il rendit aveu au baron de Brequebec du fief de Saint Martin, tenu en parage des descendans de *Jeanne* de la Mare. Il épousa *Jeanne* de Carbonnel (*c*), dame de Pleinmarais, fille de *Guillaume* de Carbonnel, seigneur de Brevant, & de *Jeanne* d'Ouessey. Il eut de ce mariage *Jean* & *Jacques* d'Orglandes, qui suivent; *Luce* & *Jacqueline* d'Orglandes, la premiere, épouse de *Raoul* de Tilli, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, & la seconde, de *Jean* le Marchand, écuyer, seigneur de Raffoville.

XIV. *Jean* d'Orglandes III. du nom, seigneur de Prétot, Auvers, Castel, Pleinmarais, Freville, Gailliardbois, de Noyan-sur-Andille, baron de Quevilly, chambellan du duc de Lorraine, roi

(*a*) *La maison d'Yon porte pour armes :* d'or, à la bande d'azur, au chef d'argent, chargé d'un lion de gueules.

(*b*) *Thieuville est une ancienne maison qui prenoit indifféremment les surnoms de Thieuville & de Guihebert, & qui porte pour armes :* d'argent, à trois bandes de gueules, accompagné de sept coquilles de même.

(*c*) *La maison de Carbonnel est très-distinguée en Normandie. L'écu de ses armes est* coupé de gueules sur azur; *la branche de Brevant le chargeoit* de trois molettes d'argent, *& la branche de Canisy, qui étoit la cadette,* de trois besans d'hermines.

de

de Sicile, & gouverneur pour ce Prince des villes & châteaux d'Aumale, Lislebonne, Brionne, Harcourt & Elbeuf, reçut en don du même prince par lettres patentes de l'an 1494. la terre & seigneurie d'Auvers, l'une des plus belles du Cotentin. Il y a des actes où il est qualifié de grand-maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie. Il épousa *Guillemette* le Secq, fille de *Robert* le Secq, & de *Marie* d'Orbecq. Elle étoit veuve en premieres noces de *Jean* de Cassenove, vice-amiral de France. Il mourut sans laisser d'enfans. On voit sa statue sur son mausolée, dans l'église de Prétot. Il y est représenté ayant au col un collier de chevalerie. L'écu de ses armes est porté par deux Anges, avec cette inscription : *Cy gît noble & puissant seigneur* Jean *d'Orglandes, seigneur de Prétot & d'Auvers, qui trépassa le* 8 *Février* 1515.

Jacques d'Orglandes, seigneur d'Orglandes & de Saint Martin-le-Hébert, devenu ensuite, après la mort de son frere, seigneur de Prétot, Auvers, Freville, Castel & Pleinmarais, baron de Quevilly, se trouva aux montres de 1512. Il rendit aveu au baron de Briquebec, le 25 Septembre 1499. du fief de Saint Martin-le-Hébert, tenu par parage, comme il est dit ci-dessus. Il épousa par contrat du 3 Janvier 1498. *Jacqueline* Aux-Epaules (*a*), fille de *Georges* Aux-Epaules, chevalier, seigneur de Sainte Marie du Mont, & de *Magdelene* de Dreux, fille de *Robert* de Dreux, vidame d'Enneval, issue de *Robert*, comte de Dreux, quatrieme fils du roi *Louis* le Gros.

Jacques d'Orglandes mourut le 7 Octobre 1519. laissant deux fils & cinq filles ; sçavoir, 1. *François*, qui suit ; 2. *Nicolas*, seigneur d'Orglandes, de Freville, de Pleinmarais & de Saint Martin-le-Hébert, mort sans postérité, & qui aliéna vraisemblablement la terre d'Orglandes ; car on ne la voit point depuis dans les partages de cette maison ; 3. *Marguerite*, épouse en premieres noces de *Jean* de Saint Gilles, seigneur des Marais, & en secondes, de *Jean* de Pierrepont, seigneur d'Estienville, Urville & Flottemanville; 4. *Anne*, épouse de *Christophe* des Moutiers ; 5. *Isabelle*, épouse de *Jacques* d'Argouges, seigneur d'Argouges & de Rouffigny, qui découvrit au roi François I. la

(*a*) *La maison d'où descendoit* Jacqueline *Aux-Epaules étoit autrefois très-illustre, & portoit :* de gueules, à la fleur de lys d'or. *Elle forma deux branches ; la premiere s'est éteinte dans la personne de* Suzanne, *fille unique de* Henri-Robert *Aux-Epaules, seigneur de Sainte Marie du Mont, épouse de* Jean-François *de la Guiche, comte de Saint Geran, maréchal de France.* Marie *de la Guiche, leur fille, épousa* Charles *de Levi, duc de Ventadour, & la terre de Sainte Marie du Mont est tombée de la maison de Ventadour en celle de Rohan-Soubise. La seconde branche a fini dans* Magdelene, *fille de* René *Aux-Epaules, chevalier des ordres du Roi, marquis de Nesle, gouverneur de la Fère, laquelle épousa* Bertrand-André *de Monchy, marquis de Montcavrel, dont descend M. le marquis de Nesle.*

conspiration du connétable de Bourbon, & en reçut pour récompense la châtellenie de Gavré; 6. *Floripe*, épouse de *N.*... de Clamorgan; 7. *Laurence*, épouse de *Robert*, seigneur de Franquetot & de Saint Jores, vicomte de Carentan.

XV. *François* d'Orglandes, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine des vicomtés & chatellenies de Carentan & de Saint Sauveur-Lendelin, seigneur de Prétot, Auvers, Freville, Castel, Pleinmarais, Saint Martin-le-Hébert & de la Sergenterie Saint Cry, épousa en 1548. *Catherine* du Pontbellanger (*a*), fille aînée d'*André* du Pontbellanger, baron de Saint Jean sur Coesnon, seigneur de la Chaize, Bellefontaine, Roissé & de Mont-Bourcher, & de *Françoise* de Harcourt, fille de *Jean*, baron de Briouze, châtelain de Moulineaux, seigneur de Fontaines-le-Henri, de Breville, Bény, la Riviere, Sequeville, Couvains, Plainesceve, Auvrecy, Montreuil, Faverolles & Putot, & de *Guillemette* de Saint Germain, baronne de Ranes, dame de Potigny.

François d'Orglandes rendit aveu au Roi le 10 Mars 1540. des fiefs de Prétot & d'Auvers, du dernier desquels relevoient dix terres nobles. Il partagea le 28 Décembre 1572. avec *Jacques* d'Argouges, seigneur de Gratot, mari de *Renée* du Pontbellanger, sœur de *Catherine*, les baronnies de Briouze, Ranes, Asnebec, Saint Jean-sur-Coesnon & les autres terres des successions d'*André* du Pontbellanger & de *Françoise* d'Harcourt. Il mourut en Novembre 1574. laissant cinq fils & cinq filles; sçavoir, 1. *Charles*, seigneur d'Auvers & de Freville, baron de Saint Jean-sur-Coesnon, mort sans enfans de son mariage avec *Anne* d'Auberville, son épouse, fille de *Charles* d'Auberville, seigneur de Cantelou, du Mesnil-Oger, de Saint Pierre du Jonquet, baron du Vertbosc, bailli de Caën, & de *Guillemette* d'Harcourt; 2. *Pierre*, qui suit; 3. *François*, seigneur de Pleinmarais, de la Chaise, Bellefontaine, Putot & de l'Honneur d'Ecaieul, qui épousa *Jeanne* de Foligny, fille de *Jean* de Foligny, seigneur de Moul, & de *Marie* Paisnel, mort sans postérité; 4. *François*, seigneur de Potigny, diacre; 5. *Antoine*, auteur de la branche des seigneurs comtes de Briouze, rapportée ci-après. Les filles étoient, 1. *Françoise*, mariée en premieres noces à *René* du Saucey, seigneur de Servigny, & en secondes noces à *Jean* d'Anneville, seigneur de Sainte Ma-

(*a*) *La maison du Pontbellanger étoit ancienne en Normandie, & portoit :* d'hermines, à la bande de gueules. *Une branche de cette maison, établie en Bretagne, y subsistoit avec distinction sous les ducs de cette province. La baronnie de Saint Jean-sur-Coesnon, (terre très-considérable située près de Fougeres en Bretagne), étoit échue à* André *du Pontbellanger, de la succession de* Jeanne *de Belloneau, sa mere, épouse de* Gilles *du Pontbellanger, seigneur de la Chaise, niece de* Michel *Guibé, cardinal du titre de Sainte Anastasie, évêque de Nantes, & ambassadeur du roi* Louis XII. *à la Cour de Rome.*

rie-Lofmont; 2. *Hortenfe*, époufe de *Jean* du Saucey, feigneur du Mont-fur-Vent; 3. *Jacqueline*, femme en premieres noces de *Nicolas* Ofber, feigneur de Douville & de Couppeville, & en fecondes noces de *Jean* Hervieu, feigneur de Sauffemenil; 4. *Antoinette*, époufe de *Pierre* du Prail, baron de la Hogue; 5. *Renée*, mariée à *Gilles* de Gourmont, feigneur de Courcy, & mere de *Pierre* de Gourmont, reçu chevalier de Malte en 1623.

XVI. *Pierre* d'Orglandes, feigneur de Prétot, Auvers & Caftel, baron de Saint Jean-fur-Coefnon, capitaine des châtellenies de Carentan & de Saint Sauveur-Lendelin, époufa par contrat du 23 Octobre 1578. *Françoife* de Franquetot, fille de *Thomas* de Franquetot, feigneur de Coigny, & de *Françoife* de la Luthumiere. Il eut de ce mariage *Jacques*, qui fuit, & deux filles, nommées *Françoife*, l'une mariée à *Pierre* de Sainte Marie, feigneur d'Efquilly & baron d'Afpres, & l'autre à *Céfar* de Romilly, marquis de la Chenelaye. *Jacques* de Sainte Marie, forti de la premiere, fut chevalier de Malthe & tué au combat de Negrepelice. *Jean-Baptifte* de Romilly, l'un des fils de la feconde femme, fut auffi chevalier de Malte.

XVII. *Jacques* d'Orglandes, feigneur de Prétot, Auvers, Caftel & Pleinmarais, baron de Saint Jean-fur-Coefnon, lieutenant général d'Artillerie, époufa par contrat du 16 Janvier 1602. *Marie* de la Porte, fille de *Georges* de la Porte, préfident à mortier au Parlement de Rouen. Il eut de ce mariage, *Jacques* & *François*, nés les 29 Septembre 1611. & 20 Mai 1617. & cinq filles, toutes religieufes. Il mourut en 1621.

XVIII. *Jacques* d'Orglandes, baron de Prétot, feigneur d'Auvers, la Chaize, Caftel & Pleinmarais, rendit aveu au Roi le 28 Juin 1638. des terres de Prétot & d'Auvers. Il époufa par contrat du 26 Novembre 1640. *Marie* Morin, fille de *Jacques* Morin, feigneur de Villars, premier préfident de la Cour des Aides de Normandie, & de *Gabrielle* de Briqueville. Il mourut à Paris en 1649. fans enfans. *François*, fon frere, l'avoit précédé au tombeau, fans laiffer de poftérité de *Marie* de la Mariouffe, fon époufe. Leur fucceffion retourna aux dames d'Efquilly & de la Chenelaye, leurs tantes, dont les defcendans poffédent aujourd'hui les terres d'Auvers, de Prétot & de la Chaize.

Branche d'Orglandes, barons & comtes de Briouze, feigneurs de Saint Martin-le-Hébert, & autres lieux.

XVI. *Antoine* d'Orglandes, baron de Briouze, feigneur de Saint Martin-le-Hébert, de Bellou, de Beziers & de Leffart, cinquieme fils de *François* d'Orglandes & de *Catherine* du Pontbellanger, né en 1573. fut élevé page à la Cour d'Henri III. enfuite dans une Ecole Militaire établie à Metz pour la jeune Nobleffe. Il fut entraîné dans le parti de la Ligue, & s'enferma avec les feigneurs d'Auvers & de Pleinmarais, fes freres dans la ville d'Avranches, qui foutint en 1590. un long fiége contre l'armée royale, commandée par le duc de Montpenfier. Après la capi-

tulation de cette ville, il servit sous le duc de Mercœur en Bretagne. Il épousa par contrat du 9 Mars de l'an 1593. *Marthe* du Saucey (*a*), fille de *Léobin* du Saucey, seigneur de Barneville, Portbail & de Saint Jean des Rivieres, capitaine & bailli de Saint Sauveur-le-Vicomte, & de *Guillemette* le Sens de Reviers. Il mourut le 19 Juin 1619. laissant pour enfans, 1. *Jacques* d'Orglandes, qui suit; 2. *François*, seigneur des Beziers, mort sans alliance; 3. *Françoise*, mariée à *Jean* d'Ancel, seigneur de Saint Laurens, Quineville & Vaudreville; 4. *Catherine*, mariée à *Guillaume* Pleffart, seigneur de Saint Martin-le-Hébert, qui avoit acquis cette terre de Saint Martin le 14 Juillet 1610. de *Jacques* d'Orglandes, seigneur de Prétot, auquel *Antoine* d'Orglandes l'avoit cédée le 14 Mai précédent; 5. *Antoinette*, morte sans alliance.

XVII. *Jacques* d'Orglandes, baron de Briouze, seigneur du Mesnil & de Crasmenil, né en Avril 1603. servit dès sa jeunesse en Hollande, ensuite au siége de la Rochelle, & fit quelques campagnes en qualité de volontaire dans le régiment de Cavalerie du cardinal de Richelieu. Il épousa en 1623. *Magdelene* le Forestier, fille unique de *Salomon* le Forestier, seigneur des Manoirs, & de *Magdelene* de Vallomer, dame de Boutemont. Il épousa en secondes noces en 1648. *Magdelene* Turgot, fille de *Jean* Turgot, seigneur des Tourailles, & d'*Elisabeth* de Verigny; en troisiemes noces, en 1652. *Louise-Isabelle* de Garaby, fille de *Bernard* de Garaby, seigneur de la Luzerne, de Montchaton & des Trois-Monts; enfin, en quatriemes noces, le 3 Janvier 1660. *Anne-Marie* de Caignou (*b*), fille de *Julien* de Caignou, sieur du Boilmagny, & de *Louise* le Gentil. Il eut du premier mariage quatre filles, nommées *Jourdaine*, *Françoise*, *Marthe* & *Marie*. La premiere épousa *Henri-Robert-Simon*, seigneur de Turqueville. Les trois autres furent religieuses. Du quatrieme mariage sortirent, 1. *Nicolas*, qui suit; 2. *Anne-Marie-Louise*, épouse de *Gaspard-Guillaume* de Chenevieres, écuyer, seigneur du Haut-Bois; 3. *Marie-Anne*, mariée à *Gabriel-François-Artur*, écuyer, sieur du Plessis. Il mourut le 15 Juillet 1672.

XVIII. *Nicolas* d'Orglandes, comte de Briouze, seigneur du Mesnil & de Crasmenil, né le 18 Septembre 1665. élevé page à la grande écurie, fut ensuite capitaine dans le régiment de Broglie, Cavalerie, & enfin colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, qu'il commanda depuis l'an 1701. jusqu'en Octobre 1712. Il épousa en premieres noces en 1689. *Catherine-Françoise* de Savonnieres, fille de *Fé-*

(*a*) *Du Saucey est le nom d'une ancienne maison de Normandie, qui porte pour armes :* d'hermines, à la croix en sautoir de gueules.

(*b*) Marie *de Caignou étoit d'une ancienne noblesse, dont les armes sont :* d'azur, à trois bandes d'or. Balthasard *de Caignou, chevalier de Malte, commandeur de Ville-Dieu, oncle de* Julien, *combattit à la bataille de Lépante.*

lle de Savonnieres, seigneur de Méaulne, & de *Françoise* des Loges. Il eut de ce mariage deux enfans; sçavoir, *Jacques-Nicolas*, mort jeune, & *Anne-Catherine*, née en 1694. mariée en 1714. à *René* de Saint Genys, baron des Hommeaux, morte le 14 Juillet 1759. Il épousa en secondes noces le 27 Décembre 1711. *Anne-Suzanne* de Beauchamp (*a*), fille de *Guillaume-Alphonse* de Beauchamp, & de *Marie-Anne* Mauger. Il mourut le 23 Novembre 1738. laissant de ce second mariage sept garçons & quatre filles; sçavoir, 1. *Antoine-Louis-Camille*, qui suit; 2. *Nicolas-Charles-Claude*, religieux de la Congrégation de Clugny, prieur du petit Beaulieu; 3. *René-Nicolas-Claude*, né le 24 Avril 1716. élevé page à la grande écurie, nommé le chevalier de Briouze, mort le 16 Avril 1756. après avoir servi dans le régiment Dauphin Etranger, Cavalerie, & aide-de-camp du maréchal de Lowendalh; 4. *Charles-Louis*, né le 13 Juin 1717. mort capitaine au régiment de Mailly, Infanterie, en Novembre 1746. des blessures qu'il avoit reçus à la bataille de Raucoux; 5. *Jacques-Charles-François*, né en Septembre 1719. capitaine au régiment de Languedoc, Dragons, chevalier de Saint Louis; 6. *Nicolas-Charles*, abbé de Briouze, mort bachelier en Théologie dans la maison de Sorbonne le 2 Janvier 1748. 7. *Nicolas-Charles-Théodose*, né en 1727. mort en Septembre 1750. lieutenant au régiment de Languedoc, Dragons. Les quatre filles étoient, 1. *Anne-Gillette*, religieuse aux Hospitalieres de Pontoise; 2. *Marie-Suzanne*, épouse de *Guillaume-René-Antoine* de Ronnay, seigneur de Beaulandois, de la Meliere & de Durfet; 3. *Catherine-Renée*, morte sans alliance; 4. *Anne-Camille-Gillette*, mariée à *Gabriel* Gautier, écuyer, sieur du Fresne, ancien capitaine au régiment Royal Comtois, Infanterie.

XIX. *Antoine-Louis-Camille* d'Orglandes, né le 21 Novembre 1712. comte de Briouze, seigneur du Mesnil & de Crasmenil, grand bailli d'épée d'Alençon, épousa en premieres noces le 20 Août 1743. *Marie-Henriette-Cécile* de la Broise (*b*), fille unique de feu *Henri-Charles* de la Broise, seigneur de Sainte Marie-la-Robert, & de *Louise-Cécile-Adelaïde-Césarine* le Bœuf. Il épousa en secondes noces le 22 Août 1750. *Marie-Hélene* Gautier de Montreuil, dame de Montreuil, de la Cambe, de Louvieres, d'Ouville, du Douxmarais, de Beaumais & de Bernieres, fille de feu *Jean-François* Gautier (*c*), seigneur de Montreuil, de la Cambe, de Louvieres & de Bernieres, capitaine au régiment de

(*a*) *Beauchamp porte* : d'argent, au trophée d'armes de sable, d'où sortent trois palmes de sinople.

(*b*) *La Broise porte* : d'azur, à deux chevrons d'or, chargés de deux fasces d'or, accompagnées de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.

(*c*) *Gautier porte* : de gueules, à la croix ancrée d'argent. Jean-François *Gautier était cousin de* Louis-François *Gautier, marquis de Chiffreville, pere de la maréchale de Thomond.*

Rohan, Dragons, & de feue *Françoise-Gabrielle-Geneviéve* le Verrier, dame de Trezesaints, de Notre-Dame de Boucey, du Désert, de Beaumais, d'Ouville, du Douxmarais & d'Hauteville. Il a de sonpremier mariage *Nicolas-Charles-Camille* d'Orglandes, seigneur de Mesniljean & de Sainte Marie, né le 7 Juillet 1745. & *Louise-Anne-Henriette-Adelaïde*, née le 12 Juin 1746. lesquels forment le vingtieme degré depuis 1125. Du second mariage il a eu une fille, morte au berceau.

ORLANDIN, ou ORLANDINI: Cette famille a tenu depuis long-temps les principales dignités dans l'état de Florence. On lit dans un Recueil manuscrit, conservé dans la bibliotheque de M. d'Hozier, qu'aux mois d'Août 1568. Juin 1573. Août 1615. & Juillet 1641. furent élus successivement prieurs ou chefs de la Justice de cet Etat de Florence, *Pierre*, *Barthelemi*, *Annibal* & *François* Orlandini.

Une branche de cette famille passa en France sur la fin du seizieme siécle, & elle subsiste encore dans les personnes de *Jacques* & *Charles* Orlandin.

Alexandre Orlandini, fils de *Jean*, & petit-fils de *Jérôme*, vint s'établir à Lyon; mais comme la qualité de gentilhomme ne pouvoit être reconnue en France sans l'autorité du Souverain, il se pourvut devant le roi Henri IV. & obtint, tant pour lui que pour ses neveux, *Alexandre* & *Nicolas*, qu'il avoit amenés avec lui, les lettres patentes du 28 Février 1608. regiftrées à la Cour des Aides de Paris, le 27 Octobre 1610. par lesquelles, après avoir vu l'attestation du grand duc de Toscane, donnée à Florence le 20 Octobre de l'an 1606. sa Majesté les déclare nobles & de la même famille des Orlandini de Florence, comme issus de *Jean* & de *Jérôme* Orlandini, qui avoient tenus les premiers rangs entre la Noblesse, & ordonne qu'ils soient réputés pour vrayement nobles, & qu'ils jouissent de tous les honneurs, dignités & prérogatives dont jouissoient les gentilshommes du royaume.

Le même *Alexandre* fit bâtir le chœur de l'Eglise des Dominicains de Lyon, & on y voit encore sur la principale porte les armoiries de sa famille, avec cette inscription: *D. O. M. Jesu-Christo Redemptori, Dei-Paræ Virgini, ac Sanctis hujus templi Præstitibus, Joanni-Baptistæ & Dominico*, CLARISSIMUS DOM. ALEXANDER ORLANDINI, *patriâ Lugdunensis, genere & nobilitate Florentinus, odeum sacri penetralis auguste ditans, gratè dicavit.*

Alexandre Orlandin, neveu du précédent, & reconnu ancien noble par les mêmes lettres patentes du roi Henri IV. comme issu de *Jean* & *Jérôme* Orlandini, ses ayeul & bisayeul, épousa vers 1611. dame *Hilaire* de Gadagne, dont naquit *Charles* Orlandin, écuyer, baptisé le 2 Octobre 1612. Il servit pendant plusieurs années dans le régiment des Gardes, où ayant dissipé son bien, il vint s'établir à Valence en Dauphiné, & y fit un codicile le 5 Janvier 1660. Il mourut avant le 29 Janvier 1687, laissant de son mariage avec *Judith* Pachiot,

Louis Orlandin, sieur de Fontlauziet, baptisé le 8 Janvier 1639. Il fut colonel commandant de la

Milice de Valence, & servit avec les Nobles de Dauphiné dans l'arriere-ban, suivant un certificat donné à Saumur le 27 Septembre 1692. par *Pierre* de Lolle, sieur de Fontchaude, commandant la Noblesse de ladite province. Il épousa demoiselle *Marie* Teyssier le 30 Mars 1689. Il fit son testament le 11 Février 1702. & mourut le 21 du même mois, laissant pour enfans,

1. *Jacques* Orlandin, qui suit.

2. *Charles* Orlandin, rapporté après la postérité de son frere aîné.

3. *Marie* Orlandin, mariée le 7 Juin 1713. à *Just-Henri* de Tardivon, écuyer, seigneur du Clap, en Vivarais.

4. *Jeanne* Orlandin, religieuse Ursuline à Valence.

Jacques Orlandin, écuyer, né le 5 Juillet 1695. est, comme le fut son pere, colonel de la Milice de Valence, & a épousé par contrat du 15 Avril 1736. demoiselle *Magdelene* Chapat. De ce mariage il a pour fils,

Charles Orlandin, né le 26 Avril 1740. actuellement capitaine au régiment des Volontaires de Dauphiné.

Charles Orlandin, écuyer, sieur de Fontlauzier, lieutenant dans le régiment de Ruffet, puis prevôt du Vivarais, Velai & Gévaudan, second fils de *Louis* Orlandin, & de *Marie* Teyssier, né le 25 Janvier 1699. s'est marié par contrat du 21 Février 1740. avec *Claudine* du Besset, veuve de *Charles* du Bouchet, & fille d'*Antoine* du Beret, & de *Claudine* de Montaynaud, dont il eut *Jacques-Charles* Orlandin, écuyer, né le 22 Février 1741. & *Etienne*, né le 18 Janvier 1742.

Les armes: *tranché, enté, nébulé d'or & de sable, à un lambel de quatre pendans de gueules en chef, & une bordure engrêlée aussi de gueules.*

ORLÉANS: *Tome II. p. 638. col. 2. lig. 22. ajoutez:* Le marquis titulaire de Rothelin est remarié à *N.* . . . de Roncherolles de Pont-Saint-Pierre, veuve de *N.* . . . de Rivoire, marquis du Palais. Il y a eu des enfans de ce second mariage.

ORLÉANS DE RERE: Famille originaire de l'Orléannois, où elle fait encore sa résidence, aussi-bien que dans la Beauce & le Berry, qui prouve une filiation suivie depuis l'an 1366. Elle est fort ancienne, dit M. d'Hozier, Juge d'armes de France, & très-distinguée dans le Corps de la Noblesse. On la voit non-seulement comblée de gloire par ses exploits militaires dans les Croisades, mais encore revêtue des charges & des dignités les plus honorables, puisqu'elle compte un bouteiller de France en 1106. 1107. & 1108. plusieurs chevaliers en 1148. & 1185. & autres années postérieures, parmi lesquels un chevalier banneret; un commandant d'armée en 1204. un gouverneur de Sicile en 1282. & un chevalier de Malte en 1535. cinq chevaliers de l'ordre du Roi en 1572. 1607. 1611. & 1617. trois gentilshommes ordinaires de sa chambre en 1570. 1593. & 1611. un capitaine de cent Chevaux-Légers en 1594. un capitaine & un lieutenant de cinquante hommes d'armes des ordonnances en 1579. & 1597. un premier écuyer de l'écurie du Roi en 1573. deux gouverneurs & capitaines du Romorentin en 1574. & 1588.

deux gouverneurs de la ville & grosse tour de Villeneuve-le-Roy en 1593. & 1612. un chambellan ordinaire du Roi en 1582. &c. Voyez *Robert* Hubert, *Aimon* Prouft de Chambourg & *Gaspard-Thomas* de la Thaumassiere, trois Historiens qui ont écrit sur cette maison, qui a formé plusieurs branches.

Godefroy d'Orléans, écuyer, sire de Redde, ou Rere, depuis lequel nous avons une filiation suivie, vivoit en 1366. étoit frere de *Jean* d'Orléans, écuyer, sire de Rere & sieur du fief de la Bourdelle, tous deux neveux de *Jeanne* de Redde, ou Rere, dame de Bastarde, paroisse de Pruniers en Sologne.

Pierre d'Orléans, écuyer, sire de Rere, seigneur d'Aubesons & de la Cour de Ligny, fils dudit *Godefroy*, & de *Jeanne* d'Autry, épousa en 1421. *Matheline* de Tranchelion, de laquelle il eut six enfans, entr'autres, *Robinet* d'Orléans, écuyer, seigneur de Bastarde, de Rere, de la Grange de Rere, d'Aubesons, de la Cour de Ligny, de Canlé, du grand Monfoucault, du Breuil & du grand pré de la Bourdelle, marié en 1482. avec *Jeanne* de Signy, fils de *Louis* de Signy, écuyer, seigneur du Breuil. Il en a eu quatre enfans.

Jacques d'Orléans I. du nom, l'aîné, écuyer, seigneur de Bastarde, de Rere, de la Bourdelle, &c. épousa *Jeanne* Asse, fille de *Denis* Asse, écuyer, seigneur de la Ralluere, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Jean* d'Orléans, seigneur de Bastarde, de Rere, &c. qualifié haut & puissant seigneur, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine & gouverneur de Romorentin, maître des Eaux & Forêts de cette ville & de Millançay, écuyer d'écurie des ducs d'Orléans & d'Anjou, premier écuyer d'écurie de ce dernier, par lettres du 24 Mars 1568. Il se qualifioit premier écuyer de l'écurie du Roi le 17 Mars 1575. & son chambellan ordinaire le 9 Septembre 1582. De son mariage accordé par contrat du 5 Avril 1554. avec *Gabrielle* de la Marche, naquirent quatre enfans, entr'autres, 1. *Jacques* d'Orléans, seigneur de Bastarde & de Ballane, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur & capitaine de Romorentin & de Millançay, maître des Eaux & Forêts de la même ville de Romorentin, lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, puis capitaine de cent Chevaux-Légers, qualifié haut & puissant seigneur. Il se distingua aux siéges de Romorentin & de Celles. Il avoit épousé en 1590. *Françoise* de Prie, dont il eut un fils, mort au berceau, & deux filles; 2. *Louis*, qui suit.

Louis d'Orléans, écuyer, seigneur du Rere, du Breuil-Bastarde, du Plessis, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur de la ville & grosse tour de Villeneuve-le-Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances, qualifié puissant seigneur, commandoit en 1597. deux régimens de gens de pied, & une compagnie de cinquante Chevaux-Légers. Il fut marié en 1586. à *Edmée* de Montjouan, fille de noble *Louis* de Montjouan, sei-

gneur de la Mouchetiere, de la Billardiere, &c. Il en a eu six enfans, entr'autres, 1. *Pierre*, qui suit, & *Jacques* d'Orléans, qui a formé une branche.

Pierre d'Orléans II. du nom, écuyer, seigneur de Rere & de Bastarde, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine & gouverneur des ville & grosse tour de Villeneuve-le-Roi, écuyer d'écurie du duc d'Orléans, épousa en 1614. *Marie* Gaillard, dont il eut sept enfans.

Pierre d'Orléans III. du nom, leur second fils, seigneur de Rere, de Tracy, de Beuffray, &c. capitaine de Cavalerie, se maria en 1648. avec *Catherine* le Chat, & en eut six enfans, entr'autres, *Jacques*, qui suit, & *François* d'Orléans, auteur de la branche des seigneurs de Tracy, lequel s'allia en 1696. avec *Anne* Lamirault de Plissay. De ce mariage sont sortis, 1. *François* d'Orléans II. du nom, seigneur de Tracy, marié le 11 Avril 1727. avec *Marie* Lamirault de Ruys, dont il a eu deux garçons, tous deux morts, & une fille, nommée *Marie-Magdelene* d'Orléans de Tracy; 2. *Antoine* d'Orléans de Tracy, né le 2 Juin 1700. capitaine dans le régiment Dauphin, Infanterie, en 1734. & chevalier de Saint Louis en 1745. 3. *Pierre-Etienne* d'Orléans de Charnay, né le 16 Novembre 1702. capitaine de Milice dans le bataillon de Blois en 1752.

Jacques d'Orléans II. du nom, seigneur de Rere, épousa en 1684. *Elisabeth* de Berthereau, de laquelle il eut six enfans, quatre garçons & deux filles, entr'autres, *Jacques* III. du nom, qui suit, & *Pierre-François*, qui a formé une branche rapportée ci-après.

Jacques d'Orléans III. du nom, seigneur de Rere & de Montefran, né en 1686. entra fort jeune dans le régiment Royal, Infanterie. La terre de Montefran lui échut pour sa part dans la succession de *Pierre* de Berthereau, son oncle, seigneur de Villechauve, de Montefran & de la Turpiniere, mort sans postérité en 1724. Il fut marié deux fois; sçavoir en premieres noces en 1714. avec *Marie-Catherine* Midou, fille de *Jean-Maximilien* Midou, écuyer, seigneur des Cormes, de Lauroy, &c. lieutenant des Maréchaux de France dans l'Orléanois, & en secondes, par contrat du 25 Janvier 1717. avec *Magdelene* Lambert, fille de *Jean-Baptiste* Lambert, écuyer, sieur de Cottinville.

De ce second mariage sont nés, entr'autres enfans, *Jacques-François*, qui suit, & *Marie-Catherine* d'Orléans, baptisée en 1722. religieuse.

Jacques-François d'Orléans, seigneur de Rere, naquit le 20 Avril 1723. Il fut fait lieutenant en second en 1738. dans la deuxieme compagnie ordinaire du troisieme bataillon du régiment Royal, Infanterie, puis en 1739. lieutenant dans le même régiment, compagnie de Lançon. Il épousa par contrat du 23 Novembre 1745. *Marie-Françoise* de Troyes, fille de *Guillaume* de Troyes, écuyer, conseiller du Roi, président au bailliage & siége présidial d'Orléans. Leurs enfans sont,

1. *Jacques-Guillaume* d'Orléans, né le 8 Août 1746.

2. *Pierre* d'Orléans, né le 15 Août 1747.

Branche d'Orléans, seigneurs de Villechauve.

Pierre-François d'Orléans, seigneur de Villechauve & de la Turpiniere, (second fils de *Jacques* d'Orléans II. du nom, seigneur de Rere, & d'*Elisabeth* de Berthereau), naquit le 27 Octobre 1695. Il fut fait en 1725. capitaine dans le régiment Royal, Infanterie, & le 15 Mars 1731. lieutenant des maréchaux de France au bailliage d'Orléans. Il eut pour sa part dans la succession de *Pierre* de Berthereau, son oncle, mort sans postérité, les terres de Villechauve & de la Turpiniere.

De son mariage accordé en 1726. avec *Marie-Anne-Elisabeth* Prevôt de la Janés, sortirent,

1. *Pierre-Augustin* d'Orléans, né le 3 Septembre 1728. cornette de Cavalerie dans le régiment de Bretagne, depuis le mois de Janvier 1745.

2. *Marie-Anne-Elisabeth* d'Orléans, née le 21 Décembre 1726. morte en 1745.

Les armes : *d'argent, à trois fasces de sinople, accompagnées de sept tourteaux de gueules, posés 3 & 3 entre les fasces, & 1 en pointe.*

Autre branche d'Orléans, seigneurs de Crecy.

Il est prouvé par une tradition constante que cette branche, qui porte à-peu-près les mêmes armes que celles des seigneurs de Rere, ne forment, entr'elles, qu'une seule famille, divisée en deux branches, sorties du même tronc, quoiqu'on n'ait pu découvrir la source commune de leur origine.

Henri d'Orléans, écuyer, seigneur de Crecy en partie, de Pierrefitte-lez-Bois, du Tremblay & de Clavieres, né le 29 Avril 1664. descendoit au sixieme degré de *Miles* d'Orléans, écuyer, seigneur de la Veserie, qualifié de noble homme le 3 Février 1538. lequel eut pour femme *Laurence* de la Motte, dont il eut six enfans. Ledit *Henri* épousa en 1691. *Michelle-Huberte* du Faur, fille de *Michel* du Faur, écuyer, seigneur de Pierrefitte-lez-Bois en partie, & en eut quatre enfans, entr'autres, *François*, qui suit, & *Michel* d'Orléans, rapporté après son frere.

François d'Orléans, écuyer, seigneur en partie de Pierrefitte-lez-Bois, naquit le 25 Décembre 1693. Il étoit garde du Corps du Roi, lorsqu'il épousa par contrat du 11 Janvier 1741. *Marie-Louise* d'Assigny, fille de *Léon* d'Assigny, écuyer, seigneur de Saully & de la Motte d'Ouaine, & de *Louise-Antoinette* d'Assigny. De ce mariage sont sortis trois enfans ; sçavoir,

1. *Léon-François-Marie* d'Orléans, écuyer, né le 8 Novembre 1741.

2. *Jacques-Antoine* d'Orléans, écuyer, baptisé le 21 Janvier 1743.

3. *Louise-Antoinette-Marie* d'Orléans, née le 17 Juillet 1744.

Michel d'Orléans, écuyer, seigneur du Tremblay, (troisieme fils d'*Henri* d'Orléans, & de *Michelle-Huberte* du Faur), né en 1696. fut élevé page de M. le

comte de Toulouse, & a été lieutenant dans le régiment de ce nom. Il se maria deux fois; en premieres noces en 1729. avec *Jeanne* de Las, & en secondes noces en 1737. avec *Charlotte* de Finance.

De ce second mariage sont issus,

1. *Jean-Henri* d'Orléans, écuyer, né le 22 Avril 1739.

2. *Marie-Huberte* d'Orléans, née le 30 Juillet 1741. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. p.* 2.

Les armes sont: *d'argent, à trois fasces de sinople, surmonté en chef de trois tourteaux de gueules.*

ORMES DE SAINT MARTIN: *Tome II. p.* 639. *col.* 1. *lig.* 2. Pussot, *lisez*, Pussort.

Ibid. lig. 3. *après* conseiller en la Cour des Aides, *ajoutez*: M. le comte d'Argenson en est le possesseur.

ORNAISON-CHAMARANDE: *Tome II. p.* 639. *col.* 1. *lig.* 42. Il est mort sans enfans, *lisez*: Il est mort le premier du mois de Novembre 1737. âgé d'environ soixante & dix-sept ans. Il étoit veuf de *Geneviéve-Scholastique* d'Anglure de Bourlemont, fille de *Nicolas* d'Anglure, comte de Bourlemont, marquis de Busancy, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de la ville & citadelle de Stenay & bailli du comté de Stenay, mort le 24 Mai 1706. âgé de quatre-vingt-six ans. Il l'avoit épousée le 7 Juin 1681. Elle mourut le 13 Mai 1717. Il avoit eu d'elle deux fils, *Louis-Nicolas* & *Ange-François* d'Ornaison, tous deux morts, le premier au siége de Turin, étant colonel au régiment de la Reine; le second est mort de la petite vérole. Il a eu pour héritier son neveu, &c.

ORO DE RION (d'), famille de Gascogne.

Pierre d'Oro I. du nom, seigneur d'Oro, fut accordé en mariage le 11 Janvier 1490. avec *Françoise* de Montolieu, dont il eut,

Pierre d'Oro II. du nom, seigneur d'Oro, l'an 1515. lequel fut pere de

Bertrand d'Oro I. du nom, seigneur d'Oro, qui épousa *Magdelene* de Niort, & eut pour fils,

Pierre d'Oro III. du nom, écuyer, seigneur d'Oro, marié avec *Françoise* de Léon. De ce mariage naquit,

Bertrand d'Oro II. du nom, écuyer, seigneur d'Oro & de Léon, qui prit alliance le 22 Octobre 1642. avec *Marie* de Baure, fille de *Jean*, écuyer, capitaine dans le régiment de Piémont, & de *Marguerite* de Renesse, dont,

Jean-Bertrand-Alexandre d'Oro, écuyer, seigneur d'Oro & de Léon, qui fut marié avec *Suzanne* de Saint Martin, dame de Rion, & ils eurent pour enfans, *Jean-Louis*, qui suit; *Marie-Anne* & *Alexandrine*, reçues à Saint Cyr le 15 Novembre 1695.

Jean-Louis d'Oro, écuyer, seigneur de Saint Martin & de Rion, né le 13 Janvier 1682. marié le 5 Janvier 1708. avec *Anne-Marie* de Borda, fille de *Jacques-François*, écuyer, lieutenant général, civil & de Police au siége de Dax. De ce mariage il a eu *Jean* d'Oro de Saint Martin de Rion, né le 21 Septembre 1713. reçu page dans la grande écurie du Roi le 2 Jan-

vier 1728. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 420.*

Les armes sont: *d'azur, à un lion d'or, écartelé de gueules, à trois pals d'or, & sur le tout d'argent, à une aigle de sable à deux têtes, le bec & les ongles de gueules.*

OROPEZA: *Tome II. p. 641. col. 1. lig. 19.* de Velas, *lisez*, de Velasco.

ORRY, famille établie à Paris. *Jean* Orry, seigneur de Vignory, de la Chapelle-Godefroy, de Fulvy, & autres lieux, président à mortier au Parlement de Metz & chevalier de l'ordre de Saint Michel, mourut le 30 Septembre 1719. Il avoit été marié en premieres noces avec *Marie-Jeanne* Ermonin, dont il a eu *Philibert* Orry, seigneur de la Chapelle-Godefroy, ministre d'Etat, conseiller d'Etat ordinaire, commandeur & grand thrésorier des ordres du Roi, ci-devant contrôleur général des Finances & directeur général des Bâtimens de sa Majesté, Arts & Manufactures de France, mort sans postérité en son château de la Chapelle, près Nogent-sur-Seine, le 9 Novembre 1747. âgé d'environ cinquante-neuf ans, étant né le 22 Janvier 1689. & *Jeanne* Orry, femme de *Louis-Bénigne* Berthier, seigneur de Sauvigny, président de la cinquieme Chambre des Enquêtes, morte en Septembre 1739. mere de M. Berthier, intendant de Paris. *Jean* Orry avoit épousé en secondes noces *Louise-Catherine* Corcessin, de laquelle il a eu, 1. *Jean-Henri-Louis* Orry, seigneur de Fulvy, né le 22 Janvier 1703. ci-devant maître des requêtes & ensuite conseiller d'Etat, intendant des Finances, lequel a des enfans de dame *Henriette-Louise-Hélene* de la Pierre de Bouzies, sa femme, d'une ancienne noblesse de Flandres, entr'autres, *Philibert* Orry, écuyer, né en 1736. & *Louise-Elisabeth* Orry, mariée le 16 Mai 1724. avec *Antoine-Martin* Chaumont, seigneur de la Galaisiere, alors maître des requêtes, ensuite chancelier & garde des sceaux du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, dont il y a des enfans. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre 1747. p. 206.* & l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 421.*

Les armes: *de pourpre, à un lion d'or rampant & grimpant sur un rocher d'argent, mouvant du côté droit de l'écu.*

ORSINI: Cette famille, une des trois premieres de Rome & des plus illustres d'Italie, qui a donné à l'Eglise les papes Nicolas III. & Benoît XIII. avec plus de trente cardinaux, & un grand-maître de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, dans la personne de *Jean-Baptiste* Orsini, fils naturel de *François* Orsini, auteur de la branche de Gravina, est aujourd'hui réduite à la seule branche des ducs de Gravina, formée par *François* Orsini, comte de Gravina, préfet de Rome en 1425. De lui descendoit au huitieme degré,

I. *Philippe-Bernoal* Orsini, quatorzieme duc de Gravina, prince de Solafro, grand d'Espagne, déclaré prince de Soglio par Clément XI. créé en 1724. prince de Rocca-Gorga par le pape Benoît XIII. son oncle, & du Saint Empire en 1729. auquel le roi Louis XV. accorda pour lui & ses descendans mâles, à

perpétuité, par brevet du 10 Avril 1729. les mêmes honneurs dont jouissent à sa Cour les maisons des princes étrangers. Ce seigneur, qui étoit fils de *Dominique* Orsini, treizieme duc de Gravina, grand d'Espagne, &c. & d'*Hippolite* de Tocco (*a*), issu des princes de Montemileto, est mort le 24 Janvier 1734. Il avoit épousé le 16 Avril 1718. *Yacinthe* Marescotti, fille de *François-Marie*, prince de Ruspoli.

II. *Dominique-Amédée* Orsini, quinzieme duc de Gravina, prince du Soglio, de Rocca-Gorga & du Saint Empire, &c. né le ..... Juin 1717. devenu veuf le 19 Août 1741. de *Paule-Anne-Therése* Erba Odelcalchi, fille de *Balthasard*, duc de Bracciano, prince de l'Empire. Il a embrassé l'état ecclésiastique & a été fait cardinal le 9 Septembre 1743. Ses enfans sont, 1. *N*.... Orsini, seizieme duc de Gravina, né le 9 Août 1742. 2. *Hyacinthe*, née le 8 Février 1739. morte duchesse d'Arce.

Le cardinal Orsini a pour oncle *Mondello* Orsini, comte de Muro, né le 12 Juillet 1690. patriarche d'Anthioche, évêque de Melfi & archevêque de Corinthe en 1724. de Capouë en 1728. & patriarche de Constantinople en 1729. *Tabl. Généal. Part. I.*

ORTE (d'): Famille de Champagne, qui porte pour armes: *d'argent, au lion de gueules, chargé d'une étoile d'azur sur l'épaule.*

Louis d'Orte, seigneur de Falaise, épousa *Nicole* des Champs en 1496.

Jean-Louis d'Orte, seigneur de Fontaine, épousa *Magdelene* de Pas, fille de *Manassès* de Pas, chevalier, seigneur de Feuquieres, lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Verdun, & d'*Anne* Arnaud en 1641.

Louis d'Orte, seigneur de Fontaine, épousa en 1670. *Anne-Catherine* de Dompierre, fille de *David* de Dompierre, chevalier, seigneur de Jonquieres, maréchal des camps & armées du Roi. De ce mariage est née le 2 Octobre 1678. *Anne-Catherine* d'Orte, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre de l'an 1687.

ORTIGUES, en Provence, de la ville d'Apt: Famille connue depuis trois cents ans, qui a produit des sujets recommandables dans l'Eglise & dans l'Epée. *Jean* d'Ortigues fut élu évêque d'Apt en 1467. Son neveu, *Jean* d'Ortigues, fut député par la viguerie d'Apt en 1487. en qualité de noble, pour assister aux Etats Généraux de cette province, assemblés à Aix, lors de la réunion de la Provence à la Couronne de France. *Jean* eut un fils, nommé *Pierre*,

(*a*) *Elle étoit sœur utérine de* Jean-Dominique-Milano-Franco *d'Arragon, grand d'Espagne, marquis de Saint Georges, créé prince du Saint Empire le 5 Mai 1731. Sa mere,* Béatrix *de Vintimille-Normanno-Caretto, étant veuve de* Léonard *de Tocco, prince d'Achaïe & de Montemileto, s'étoit remariée à* Jacques-Milano-Franco *d'Arragon, marquis de Saint Georges, ayeul du prince d'Ardore, aussi marquis de Saint Georges, ci-devant ambassadeur de Sa Majesté Sicilienne en France.*

qui testa en 1516. *Pierre* fut pere de *Rollet* ; *Rollet* pere de *Pâris*, & *Pâris* eut pour enfans *Valere*, *Annibal* & *Claude*. *Claude* eut un brevet de colonel d'Infanterie, en date du 7 Mai 1593.

Valere épousa la même année *Marguerite* d'Hoez.

Pierre d'Ortigues II. du nom, son fils aîné, épousa *Claire* de Guigoni, fille de *N*..... de Guigony, gouverneur du Fort de Notre-Dame de la Garde, de laquelle il a eu,

François, marié par contrat du 2 Juin 1664. à *Catherine* d'Allard. Il servit dans le régiment de Provence, Infanterie; dans celui de Guyenne, en qualité de capitaine, & fut major du régiment de Bressay.

Jacques d'Ortigues, son fils, épousa par contrat du 15 Août 1716. demoiselle *Claire* de Ruffy, de la ville de Marseille, dont il a eu, 1. *Joseph-François* d'Ortigues, né le 11 Mars 1717. lieutenant des vaisseaux du Roi, capitaine d'une compagnie franche de la Marine, & chevalier de Saint Louis; 2. *François-Xavier*, né le 17 Janvier 1733. enseigne des vaisseaux du Roi; 3. 4. & 5. trois autres fils, dont deux Jésuites, & le troisieme de l'ordre de Cîteaux; 6. & 7. deux filles religieuses Carmelites, & *Félicité* d'Ortigues. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 191.

Les armes sont : *de gueules, à cinq besans d'or en sautoir, cantonnés de quatre étoiles d'argent à huit rais.*

ORVILLE D'ANGLURE : Famille de Normandie, établie dans le pays Chartrain.

Adrien d'Orville, écuyer, sieur de la Boullaye, lieutenant dans le régiment de Saint Simon-Courtemer, en 1638. puis gendarme de la compagnie du cardinal de Richelieu en 1641. eut, entr'autres freres, *Roch* d'Orville, écuyer, sieur des Routiers; reconnu noble d'extraction par jugement des Commissaires généraux députés pour le régalement des Tailles dans l'étendue de la généralité d'Alençon, du 27 Mars 1641.

Charles d'Orville, écuyer, sieur d'Anglure, petit-fils dudit *Adrien*, épousa en 1711. *Catherine-Françoise* Novince, dont il a eu des enfans. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 422.

Les armes : *de sable, à un lion d'argent, les langues & les griffes de gueules.*

Une autre famille du même nom, élection d'Argentan, porte pour armes : *de sable, au lion d'argent.*

OSBERT, écuyer, seigneur & patron de Saint Martin-le-Hébert, élection de Valognes : Famille ancienne, dont *N*.... de Saint Martin-Osbert, qui après avoir servi dans les Mousquetaires de la garde du Roi pendant plusieurs années, a épousé une demoiselle d'Amfreville, sœur du marquis de ce nom.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lions de sable.*

Une autre famille du même nom que la précédente, située dans l'élection de Carentan, porte pour armes : *d'argent, à l'aigle à deux têtes de sable, à la croix brochante de gueules, cantonnée de deux lions affrontés en pointe.*

OSMOND : *Tome II. p.* 642. *col.* 1. *lig* 38. Bouquetot, *lisez*, Bouquetot.

Ibid. lig. 40. Roncerolle, *lisez*, Roncherolle.

Ibid. lig. 41. Sabrevoir, *lisez*, Sabrevois.

Ibid. p. 642. *col.* 2. *lig.* 33. de Millouet, *lisez*, de Millouel.

Ibid. p. 643. *col.* 1. *lig.* 41. après marquis d'Osmond, *ajoutez*, seigneur & patron d'Aubrile-Pantou, chevalier de Saint Louis.

Ibid. col. 2. *lig.* 15. Les armes : *de gueules, au vol d'argent, semé d'hermines*, lisez, *de gueules, à deux ailes d'argent, jointes par le bas, & semées de diverses mouchetures d'hermines.*

OSMOND (d') : Ancienne noblesse, établie en la province de Normandie, élection de Caën, qui porte pour armes : *de gueules, écartelé d'argent à la fasce d'azur.*

OSMONT, ou OZMONT DE MOYAULX, de la ville de Rouen : Famille maintenue dans sa noblesse le 18 Septembre 1667. qui porte : *écartelé au* 1 *&* 4 *de gueules ; au* 2 *&* 3 *d'argent, à trois fasces d'azur.*

OSSUN : La maison d'Ossun est très-illustre & remonte au commencement de l'onzieme siécle. Le rang distingué qu'elle a toujours tenu dans le comté de Bigorre, ses services militaires & ses grandes alliances, l'égalent aux maisons les plus considérables du royaume. Elle est, comme celle d'Antin, une des six premieres du comté de Bigorre.

Les alliances de la maison d'Ossun sont avec celles d'Avejan, de Saint Aunis, de Bégolle, d'Oueran, de Saballan, d'Aubarede, de Montauban, de Villambitz, de Riviere la Batut, de Montesquiou, de Durfort, de Comminges, de Dufaut, de Faucaut, de Navailles, de Mirepeix, de Feuquieres, & de quantité d'autres familles très-anciennes dans lesquelles les filles de la maison d'Ossun sont entrées.

Guillaume-Aramon d'Ossun, en l'année 1080. suivant le P. Martene, dans ses *Collections, Tome I. p.* 505. souscrit à la donation que *Centule*, comte de Bigorre, fit du monastere de Saint Savin en Lavédan, à l'abbaye de Saint Victor de la ville de Marseille.

Auger d'Ossun, chevalier, fit don, environ vers le même temps, aux Templiers de la maison de Borderes, de l'église d'Ossun, des dixmes du même lieu, & autres biens.

Raymond d'Ossun, fils de cet *Auger*, donna d'autres biens aux mêmes Templiers ; & à la priere d'*Odon*, évêque d'Oléron, il assista, avec *Béatrix*, comtesse de Bigorre, & *Gaston*, vicomte de Béarn, à la Dédicace de l'église du monastere de Saint Pé de Generez. M. de Marca, dans son *Histoire de Béarn, p.* 356. & le P. Estiennot, Bénédictin, rapportent cette cérémonie dans tout son détail.

Auger, seigneur d'Ossun, fils d'un *Raymond*, confirma en l'année 1218. dans l'église de Tarbes, l'évêque, le chapitre de la ville & le sénéchal de Bigorre présens, les donations que les seigneurs *Raymond* d'Ossun, son ayeul, & *Auger* d'Ossun, son bisayeul, avoient faites aux Templiers du lieu de Borderes. Il confirma aussi au mois de Juillet 1234. la donation qui avoit été faite aux mêmes Templiers par nobles seigneurs *Pierre* de Lavedan & *Bernard* d'Ossun, de sa

maison de campagne de Tachoëres, & il se donna lui-même, avec *Bernard* d'Ossun, son frere, à leurdite maison de Borderes. Ce dernier est qualifié de commandant de l'ordre des Templiers en 1270. & 1272.

Arnaud, seigneur d'Ossun en 1273. inféoda des biens à la cure d'Ossun.

Raymond, seigneur d'Ossun, chevalier, fit serment de fidélité avec le Clergé & la Noblesse du comté de Bigorre à *Constance*, comtesse de Bigorre en 1283. Il est nommé avec les principaux seigneurs du comté de Bigorre dans une requête présentée en 1290. au roi Philippe le Bel. Ces deux piéces sont en original au thrésor des chartres de la Sainte Chapelle.

Jean d'Ossun, damoiseau, fils de *Raymond* en 1310. passa un accord avec le curateur des biens du Temple, dans le diocèse de Tarbes, pour raison du bien de Tachoëres, ci-dessus énoncé.

Auger, seigneur d'Ossun, frere & succésseur du susdit *Jean*, reçut, par un accord de l'an 1324. des chevaliers de Saint Jean de Jerusalem, (cet ordre ayant succédé aux Templiers), le bien de Tachoëres donné par ses ayeux, sous une redevance que les seigneurs d'Ossun payent encore aujourd'hui.

On voit par un acte de l'an 1369. que ce même *Auger* reçut deux cents cinquante livres, en déduction de ce qui lui étoit dû de son service militaire. Il vivoit encore en l'an 1374. avec *Comtesse* de Pannassac, son épouse, de laquelle il eut,

Arnaud, seigneur d'Ossun, damoiseau, qui fit hommage au commandeur de Borderes, en l'an 1390. Il fit son testament en 1406. & laissa veuve noble dame *Navarre* de Barsuns, sa femme, mere d'*Auger* & de *Jean* d'Ossun.

Jean d'Ossun succéda à *Auger*, son frere aîné. Il servoit en qualité d'écuyer dans les guerres de Charles VII. Ce seigneur d'Ossun vivoit encore l'an 1457. ayant épousé *Clariane* de Montau, issue de la maison de Benac. Il en eut trois fils & trois filles. L'aîné de tous, & son successeur, fut,

Auger d'Ossun, qui par son mariage avec *Bourguine* de Barege, dame de Lane, d'une maison très-ancienne, laissa plusieurs enfans, l'un desquels, nommé *Jean* d'Ossun, servoit le Roi en qualité d'homme d'armes dans la compagnie de soixante Lanciers de M. de Graville, amiral de France: son frere aîné, qui continua la filiation, s'appelloit *Roger* d'Ossun, chevalier, seigneur d'Ossun & de Lane, de Croup, de Saint Luc, &c. Celui-ci fut fait échanson du roi de Navarre en l'an 1481. Il porta les armes contre le pape Jules II. au combat de Ravenne, & en fut absous par le cardinal *Jean* de Médicis, légat du Saint Siége, en 1512. Il étoit homme d'armes en cette même année dans la compagnie de cinquante Lanciers de M. *Odet* de Foix, vicomte de Lautrec, maréchal de France. Ce seigneur le fit en 1514. commissaire des gens de guerre des ordonnances du Roi. Cet emploi, qu'on ne confioit alors qu'à des gentilshommes très-expérimentés dans le métier de la guerre, lui fut renouvellé par M. *Thomas* de Foix, seigneur de Lescun, aussi maréchal de France. Il occupoit encore ce poste

poste à l'âge de quatre-vingts ans, en l'an 1532. & il s'en démit entre les mains du Roi quelques années auparavant. Il avoit engagé les Etats de Bigorre à donner une somme pour la rançon du roi François I. comme il résulte d'une lettre (sans date) de remerciment que lui en fit *Charles* d'Albret, prince de Navarre, en 1537. quoiqu'il fût très-âgé. Le Clergé & la Noblesse du comté de Bigorre le nommerent, avec un autre seigneur, pour être leur syndic, touchant les affaires du pays, qui devoient se traiter avec des commissaires de sa Majesté. Du mariage de ce *Roger*, seigneur d'Ossun, avec noble dame *Magdelene* Danos, sortirent, entr'autres enfans, deux fils, avec plusieurs filles.

Hector d'Ossun, qui étoit le cadet, fut fait évêque de Conserans l'an 1548. On lit dans les *Annales de Toulouse, Tome II. p.* 290. que ce prélat sçut tellement allier le glaive spirituel avec le temporel, que tandis qu'il vécut aucun Huguenot n'osa mettre le pied dans son diocèse. En 1562. la ville de Toulouse étant menacée d'un siége par les Huguenots, il marcha à son secours, accompagné d'un de ses freres, guerrier des plus braves, avec un corps de troupes assez considérable. Il ne marchoit qu'à la tête d'une compagnie de gens d'armes levée & entretenue à ses dépens; & chaque fois qu'il disoit la Messe, il faisoit mettre son casque sur l'une des crédences de l'autel & sa cuirasse sur l'autre. Il fonda pour les pauvres, dans sa ville épiscopale, l'hôpital de Saint Nizier, environ l'an 1568. & l'an 1574. qu'il mourut, il légua par son testament aux citoyens & aux capitouls de Toulouse, toutes les armes qu'il avoit dans cette ville.

Pierre d'Ossun, frere aîné de ce prélat, seigneur d'Ossun, de Heyches, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, &c. s'acquit une telle réputation de valeur, que, suivant l'*Histoire de France*, il donna lieu à ce proverbe de son temps: *Sage comme Termes, & vaillant comme d'Ossun.* En 1528. il commença de servir au royaume de Naples en qualité d'homme d'armes de la compagnie de quatre-vingts dix Lanciers de M. de Lautrec, comte de Foix. En 1529. il fut le troisieme des hommes d'armes de celle du Roi de Navarre, & fut fait en 1535. capitaine d'une compagnie de cent Chevaux-Légers. Il fut de l'armée que le roi François I. envoya en Piémont, sous les ordres de l'amiral Chabot, en l'an 1540. Il étoit un des gentilshommes de la chambre de *Charles*, duc d'Orléans, fils du Roi, & en 1541. gouverneur de Savillan en Piémont. La même année, il prit d'assaut, avec le sieur de Cantal, la ville de Queras, après s'être fort distingué en 1544. à la bataille de Cérisoles. Le roi François I. pour mieux reconnoître ses recommandables services, (ce sont les termes de ses lettres), le nomma en 1545. capitaine général & gouverneur de la ville & jurisdiction de Turin. Henri II. en 1547. l'ayant confirmé dans tous ses emplois, puis nommé en 1555. capitaine d'une compagnie de cinquante hommes de ses ordonnances, & en 1556. gratifié d'une pension de deux mille cinq cents livres, le fit encore chevalier de son

ordre. Il est traité d'amé & féal cousin par les rois Henri II. & Charles IX. dans des lettres qu'ils lui accorderent en 1559. & 1560. portant création des foires & marchés pour ses terres de Miramon & de Heyches. En l'an 1562. il eut la capitainerie du Louvre, & la même année il combattit vaillamment à la bataille de Dreux, y faisant les fonctions d'un des maréchaux de camp. Etant mort peu de temps après; il laissa de *Jeanne* de Roquefeuil, son épouse, avec deux filles, plusieurs garçons. L'aîné de tous mourut au service du Roi; un autre fut du nombre des gentilshommes blessés à la bataille de Jarnac, l'an 1569. & celui qui continua la postérité & qui lui succéda fut

Pierre d'Ossun II. du nom, seigneur & baron d'Ossun, de Heyches & de Miramon, & gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, ayant déja servi en 1561. & 1562. dans la compagnie des cent Lanciers du roi de Navarre. Suivant M. de Thou, il vint l'année 1570. à la tête d'une troupe bien armée, offrir ses services en Languedoc, aux princes de Navarre & de Condé, qui commandoient dans cette province. Il mourut en 1580. laissant de *Jeanne* d'Espagne, son épouse, fille de *Jacques Mathieu* d'Espagne, seigneur dudit lieu, baron de Scysses & de Panassac, &c. & de *Catherine* de Narbonne, & sœur puînée de *Jeanne Germaine* d'Espagne, épouse de *Henri*, seigneur de Noailles, trisayeul de M. le maréchal-duc de Noailles d'aujourd'hui, outre deux filles, un fils unique pour successeur, qui fut *Pierre*, qui suit.

Pierre d'Ossun III. du nom, seigneur & baron d'Ossun, de Miramon, de Saint Luc, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié en 1609. avec *Catherine* de Voisins de Montaut, fille d'*Aimery* de Voisins, baron de Montaut, & de *Catherine-Charlotte* de Montluc. Il mourut en 1646. laissant, avec deux filles, six fils, l'un desquels étoit chevalier de Malte en 1631. L'aîné qui lui succéda fut

François d'Ossun, seigneur & baron d'Ossun, de Saint Luc, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lequel ayant épousé en 1648. *Cécile* de Gajan de Langouste, eut, entr'autres enfans,

François d'Ossun II. du nom, marquis d'Ossun, baron de Saint Luc, &c. Celui-ci eut commission du Roi en 1674. pour tenir au nom de sa Majesté les Etats de Bigorre. Il eut ordre ensuite de joindre M. le maréchal d'Albret pour s'opposer aux Espagnols, qui avoient formé le dessein de faire une descente du côté de Bayonne, en 1690. Il eut une commission du Roi pour la charge de lieutenant-colonel du régiment de Milice de Lansac. Il mourut en 1691. laissant veuve *Marguerite* de Fieubet, fille du premier président du Parlement de Toulouse, mere de plusieurs fils & de plusieurs filles, dont l'aîné de tous ayant été tué, étant capitaine dans le régiment du Roi, Infanterie, en 1703. à la bataille de Spire, la succession de la maison d'Ossun passa au second, qui fut

Gaspard d'Ossun, seigneur & marquis d'Ossun, &c. mousquetaire de la garde ordinaire de sa Majesté en 1701. & 1702. en

fuite lieutenant, puis aide-major & capitaine du régiment du Roi en 1704. honoré en 1713. & 1714. d'une commission du feu roi Louis XIV. pour convoquer & tenir au nom de sa Majesté les Etats Généraux de la province de Bigorre, & décédé en 1721. ayant épousé en 1707. *Marie-Charlotte* de Pas-Feuquiers, fille de M. le comte de Rebenac, lieutenant général pour le Roi dans le royaume de Navarre, & des provinces de Béarn & de Thoul, ambassadeur extraordinaire de sa Majesté en Espagne & en Savoye, & son envoyé extraordinaire à Rome, à Venise, & dans plusieurs Cours d'Italie & du Nord, morte le 4 Janvier 1759. âgée de soixante & dix ans. Il en a eu,

Pierre-Paul, seigneur & baron d'Ossun en Bigorre, de Saint Luc & de Bartres dans le même pays, & en cette derniere qualité baron des Etats de Bigorre, baron d'Heyches dans le comté de Cominges, & seigneur de Montesquieu dans le comté de Lauraguais en Languedoc, né le 28 Janvier 1713. Il a été d'abord fait capitaine dans le régiment de Condé, (depuis Mailly), Dragons, le 18 Novembre 1733. guidon de la compagnie des Gendarmes de la Reine le premier Mai 1742. & enseigne de celle d'Anjou le 3 Décembre 1743. ensuite capitaine-lieutenant des Chevaux-Légers de Berry le 14 Décembre 1744. puis capitaine-lieutenant de ceux de la Reine le premier Décembre 1745. brigadier de Cavalerie le 18 Mai 1748. nommé ambassadeur à Naples le premier Janvier 1751. & chevalier des ordres du Roi en Février 1757. a épousé en premieres noces le 15 Octobre de l'année 1739. *Thérese-Victoire* le Mazuyer, fille de *Marie-Joseph*, marquis de Montegut en Languedoc, procureur général au Parlement de Toulouse, &c. morte le 24 Janvier 1741. sans enfans. Il épousa en secondes noces le 6 Janvier 1745 *Jeanne-Louise* Bertin, sœur de *Pierre*, sieur de Blagny, intendant des ordres du Roi, & thrésorier général des parties casuelles, &c. aussi morte sans enfans le 25 Juillet de la même année; & en troisiemes noces le premier Février 1749. *Louise-Thérese* Hocquart, fille cadette de *Jean-Hyacinthe*, seigneur de Montfermeil, & autres terres en Brie, l'un des fermiers généraux du Roi, &c. & sœur de la comtesse douairiere de Cossé, morte le 13 Février 1750. Il a eu du troisieme lit, pour fils unique, *Charles-Pierre-Hyacinthe*, né le 2 Février 1750.

Le marquis d'Ossun a pour sœurs,

1. *Jeanne-Louise*, née le 11 Juillet 1709. mariée le 11 Janvier 1731. à *Louis-Joseph* Roger de Cahusac, seigneur de Caux & d'Herminis dans le Carcassez, en Languedoc, & appellé marquis de Caux.

2. *Marguerite*, née le 11 Août 1710. mariée le 21 Juin 1736. à *François-André* Sorberio, conseiller & chevalier d'honneur en la Cour de Parlement, & en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Navarre, séantes à Pau en Béarn.

3. *Catherine-Charlotte-Philiberte*, née en Février 1719. non mariée.

Les armes sont: *d'or, à l'ours de sable passant.*

OST-FRISE: *Tome II. p. 645. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Le roi de Prusse est en possession de l'Ost-Frise, depuis la mort du dernier prince d'Ost-Frise.

OSTREL : Ancienne noblesse du pays d'Artois, divisée en deux branches, nommée l'une Ostrel de Lierre, & l'autre Ostrel de Flers.

Jean d'Ostrel de Lierre, chevalier, seigneur de Lierre & de Nédon, baron du Val, &c. épousa en l'an 1544. *Marie* d'Olhain, dame de Fressai, d'Ouchel, de la Cauchie & de Marle. Leur fils,

Jacques d'Ostrel de Lierre, baron du Val, seigneur de Lierre, de Nédon & de Courteheuse, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'Infanterie Wallonne en 1594. gouverneur & grand bailli des ville & grand bailliage de Lilliers & Saint Venant, épousa le 3 Février 1574. *Marguerite* de Mailly, dont naquit,

Gilles d'Ostrel de Lierre, vicomte de Lierre, & baron du Val, d'abord capitaine de cent Arquebusiers à cheval, & ensuite capitaine d'une compagnie de cent Chevaux-Cuirassiers en 1607. Il fut fait bailli & capitaine des villes & châteaux de Lens & d'Hennin-Liétard en 1627. puis bailli & capitaine de la ville de Saint Omer, & obtint de sa Majesté Catholique, en considération de l'ancienneté de sa Noblesse, & des bons, fideles & agréables services qu'il avoit rendus, à l'exemple de ses ancêtres, des lettres patentes du 12 Août 1627. portant érection de la terre & seigneurie de Lierre en Artois, en titre de vicomté.

Maximilien d'Ostrel de Lierre, son fils, comte de Saint Venant, capitaine d'une compagnie de cent Chevaux-Cuirassiers pour le service du roi d'Espagne, mestre-de-camp d'une Terce d'Infanterie de dix compagnies Wallonnes en 1650. bailli & capitaine de la ville de Saint Omer en 1653. & conseiller du Conseil de guerre de sa Majesté Catholique, obtint aussi en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, qui, dès le temps des ducs de Bourgogne, avoient porté les armes pour leurs princes, des lettres patentes, données à Madrid en 1655. portant érection de la ville de Saint Venant dans l'Artois, en titre de comté. Il épousa en 1666. *Marie-Anne-Thérese* de Thiennes, fille de *Georges* de Thiennes, baron de Brouc, conseiller du Conseil de guerre de sa Majesté Catholique, & gouverneur, bailli & capitaine des ville, château & bailliage d'Aire, & de *Marie-Adrienne* de Lens, dont,

Jacques-Théodore d'Ostrel de Lierre, comte de Saint Venant, baptisé le 16 Octobre 1672. page du Roi dans sa petite écurie le 20 Avril 1689.

La branche d'Ostrel de Lierre porte : *d'azur, à trois dragons d'or, langués de gueules, & posés de profil 2 & 1*, qui est d'Ostrel ; *écartelé d'argent, à deux bandes d'azur*, qui est de Lierre.

La terre & seigneurie de Flers en Artois fut érigée en baronnie par lettres patentes du mois de Mai 1662. enregistrées à Arras, en faveur & en considération de l'ancienne noblesse de *Noël-Lamoral* d'Ostrel, écuyer, seigneur de Billemont & Haut-Capel. Il avoit épousé le 12 Mai

1741. *Anne* de Gernes, de laquelle vint *Robert-Lamoral* d'Ostrel, baron de Saint Flers, marié le 26 Janvier 1691. à *Marguerite* Bouquel de Varlus. Leurs enfans sont,

1. *Antoine-Joseph* d'Ostrel, écuyer, baron de Flers, né le 16 Octobre 1695. reçu en 1709. au nombre des gentilshommes élevés dans le Collége de Mazarin, puis page du Roi dans sa grande écurie le 26 du mois de Mars 1714.

2. *Philippe-Louis-Lamoral* d'Ostrel, né en 1697.

3. *Charles-Marie* d'Ostrel, né en 1700.

4. *Melchior-Gaspard-Balthasard*, né en 1706.

5. *Marie-Adrienne* d'Ostrel, reçue à Saint Cyr le 2 Février 1710.

6. *Marie-Claire* d'Ostrel, aussi reçue à Saint Cyr le 20 Avril 1715. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II.*

La branche d'Ostrel de Flers porte tout simplement : *d'azur, à trois dragons d'or, langués de gueules, & posés de profil 2 & 1.*

OTANE, ou AUTANE : Famille noble & originaire du Dauphiné, où *Claude* d'Otane jouissoit des priviléges accordés à la Noblesse, vers le milieu du quinzieme siécle.

Pierre d'Otane, officier dans un régiment de Dragons, vint s'établir en Provence, où il se maria le premier Mai 1594. avec *Marguerite* de Requiston. De lui descend *François* d'Otane, auteur d'une branche établie à Paris. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 193.

Les armes sont : *d'argent, à la croix alaisée de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

OUDAN DE MONTMARSON, famille de Champagne.

Nicolas Oudan, écuyer, seigneur de la Cressonniere, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du commissaire du Roi départi dans la généralité de Champagne de 1667. De son mariage accordé avec *Marie* du Saulx sont issus, 1. *Nicolas*, qui suit; 2. & 3. *Jacques-Nicolas* & *Jean-Baptiste* Oudan, sieurs de la Cressonniere.

Nicolas Oudan II. du nom, écuyer, seigneur de Montmarson, de Gribonval, de Gueux, de Vrigni & de Coulommes, épousa *Marguerite-Thérese* Fagnier, fille de *Thierry* Fagnier de Vienne, écuyer, seigneur des Conardins, de Moussi, &c. dont des enfans.

Les armes sont : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses de même, & en pointe d'un lion aussi d'or.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 427.

OUDET D'ANGENCOURT, famille originaire de Lorraine & établie en Champagne.

François-Nicolas Oudet, écuyer, seigneur d'Angencourt, de Luzy, de la Neuville, &c. ancien officier de Dragons, né le 2 Avril 1688. étoit arriere petit-fils de *Théodore* Oudet, écuyer, reconnu noble d'extraction par lettres de *Henri*, duc de Lorraine, du 18 Novembre 1608. Il épousa par contrat du 7 Janvier 1729. *Marie-Aimée* Renart de Fuschemberg, fille de *Charles-Albert* Renart de Fuschemberg d'Arçon de Moncy, & d'*Aimée-Suzanne* de Hodenck, & petite-fille de *Charles-*

Albert Renart de Fussemberg d'Arçon de Moncy, grand-maître des Eaux & Forêts au département de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Luxembourg & Alsace, gouverneur de Rethel. De ce mariage est sorti,

Nicolas Oudet d'Angencourt, écuyer, né le 7 Août 1738. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV*.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux annelets cordonnés d'argent, & en pointe d'un lion d'argent morné.*

OUILLY : Parmi les seigneurs Normands, qui furent avec leur duc *Guillaume* à la conquête du royaume d'Angleterre en l'an 1066, est nommé le sire d'Ouilly. *Richard*, sire d'Ouilly, chevalier, est compris dans le dénombrement des services dûs aux ducs de Normandie. Les Cordeliers de Falaise ont été fondés par ceux de ce nom.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules.*

OYSELET : *Etienne* de Bourgogne ou de Châlon, seigneur d'Oyselet, étoit troisieme fils d'*Etienne*, comte de Bourgogne, & de *Béatrix*, comtesse de Châlon. Ses descendans prirent le nom d'Oyselet, & garderent les armes de la maison de Châlon, qui sont : *de gueules*, mettant seulement *la bande vivrée d'or* pour brisure.



PAGALDE: Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 29 Août 1668. & dont les armes sont: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.* Il en est parlé dans l'*Histoire de Rouen, Tome II.*

PAGAN, en Languedoc: nom connu dans cette province dès le douzieme siécle. En 1117. *Hugues* de Pagan, & *Geoffroy* de Saint Adhémar, tous deux gentilshommes Toulousains, fonderent l'ordre des pauvres chevaliers, connus d'abord sous le nom de religieux de la Sainte Cité, appellés depuis Templiers. Suivant l'*Histoire des Templiers*, cet *Hugues* de Pagan en fut le premier grand-maître.

Hugon & *Bertrand* de Pagan rendirent hommage de leurs fiefs au sénéchal de Cohadon, pour le Roi, avec le reste de la Noblesse des mêmes districts, en 1170. Dans les *Annales de Toulouse*, par la Faille, & dans les *Archives de cette ville*, on trouve un *Arnaud* de Pagan, capitoul en 1285. Il le fut encore en 1320. *Jean* de Pagan en 1313. 1330. & 1334. *Raymond* de Pagan en 1321. 1328. & 1339. Ils sont nommés dans le Latin *Pagani* & *Pagano.*

A cause des révolutions arrivées en Languedoc, un mémoire de famille, qui m'a été envoyé, ne commence la généalogie de cette famille qu'à *Guillaume* de Pagan, appellé le capitaine Riolas, gentilhomme de la chambre du Roi, gouverneur des pays & terres de Saint Dizier, guidon de cinquante gendarmes des ordonnances du Roi. Il se distingua à la bataille de Pampelune, entre les François & les Espagnols en 1562. laquelle décida du sort du royaume de Navarre. Il épousa le 20 Juillet 1520. *Catherine* de Gassion.

Dominique de Pagan, connu, comme son pere, par le surnom de capitaine Riolas, capitoul de Toulouse en 1556. fut un des seigneurs qui *firent grand devoir à la bataille de Dreux*: ce sont les propres termes de l'annaliste Belleforest. Il épousa le 20 Juillet 1572. *Philippe* de Custos. Il en eut,

Bernard de Pagan, seigneur de Riolas, marié à *Louise* de Baillac, dont,

Pierre de Pagan, seigneur de Castillon & de Florin, diocèses d'Auch & de Lombez, marié par contrat du 7 Mai 1743. à *Payle* de Grenier de Colomez, dont est né,

Bernard de Pagan II. du nom, seigneur de Castillon, marié par contrat du 30 Septembre 1663. à *Henriette* de la Roque, fille du baron de Tilloir, de laquelle il a eu,

Jacques de Pagan, marié par contrat du 12 Mars 1717. avec *Marguerite* de Pommayrol. De ce mariage sont sortis,

1. *François* de Pagan, baron de Jalenques, ancien mousque-

taire du Roi, demeurant à Toulouse.

2. *Antoine* de Pagan, prêtre bénéficier à Lombez.

3. *Jean-Raymond* de Pagan, officier au régiment de Piémont.

4. *Anne-Philiberte* de Pagan, non mariée.

Il y a eu une *Marguerite* de Pagan, mariée en 1305. dans la maison de Crussol d'Uzez, comme on le peut voir dans le *Dictionnaire* de Moreri, à la généalogie de cette maison.

Les armes: *d'azur, à quatre barres d'argent, deux lions de sable passans l'un sur l'autre, brochants sur le tout.*

PAGE, en Normandie, élection de Lisieux: Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles d'or, 2 & 1.*

PAGI: Famille originaire de l'Etat de Gênes, où une de ses branches jouit encore des privilèges de la Noblesse.

Jean de Pagi la transplanta en Provence sur la fin du quinzieme siécle, où elle est aujourd'hui divisée en deux branches.

La premiere, établie à Lambesc, subsiste dans *Joseph-Louis* Pagi, qui de son mariage avec *Catherine* de Renaud, fille de *François-Joseph*, & de *Françoise* de Félix, a eu deux enfans mâles & deux filles. L'aîné des fils a fait les trois dernieres campagnes de Flandres, dans les Mousquetaires du Roi. Le cadet est officier d'Infanterie.

La deuxieme branche est établie à Aix. *Jean-Claude* Pagi, fils de *Louis*, mort doyen des thrésoriers généraux de France en la généralité de Provence, en est aujourd'hui le chef, & est aussi thrésorier général.

Les armes: *d'azur, à trois tours d'or, crenelées & ouvertes, 2 & 1, surmontées d'une couronne d'or, d'un fleuron & de deux demi-fleurons.*

PAILLART: Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'argent, à la croix de sable, frettée d'or.*

Catherine-Magdelene de Paillart d'Hardivilliers & *Jeanne-Agnès* de Paillart de Troissi; la premiere née en 1668. & l'autre en 1676. furent reçues à Saint Cyr au mois d'Avril 1686. après avoir prouvé leur noblesse depuis *Antoine* de Paillart, seigneur du Mesnil, & *Marguerite* de la Riviere, sa femme, qui vivoient en 1500.

PAINTEUR (le), même province: Famille maintenue dans sa noblesse le 4 Mai 1666. qui porte pour armes: *d'or, au chef de gueules, chargé de trois aiglons d'argent.*

PAJON: Famille noble du Berry, qui porte pour armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de sinople.*

Cette famille est alliée aux Bazin de Limeville, dont un maître des requêtes, Brachet de la Milletiere & Pormoran, Gallus de Rioubert & autres gentilshommes de la province & du Blaisois. Elle s'étoit divisée en trois branches vers 1600. Une est éteinte en la personne de *Michel* Pajon, écuyer, seigneur de Villaines, capitaine au régiment de Florensac, mari d'*Elisabeth* Gallus de Rioubert. La branche aînée subsiste en la personne de *Pierre-Abraham* Pajon, écuyer, seigneur de Moncets, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris. La cadette subsiste

en la personne d'*Henri* Pajon, écuyer, avocat au Parlement. Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1748. le *second Supplément* de Moreri, au mot PAJON, & Bayle, au mot PAJONISME.

PAJOT, seigneur d'Onz-en-Brai, de Villeperrot & de Marcheval: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes d'aigles de sable, becquées & arrachées de gueules.*

PAISNEL: Famille dont les armes sont: *d'or, à deux fasces d'azur, & une orle de dix merlettes de gueules*, selon la Roque & *Gabriel* du Moulin.

Oderic Vitalis dit que *Guillaume* Paisnel, l'un des plus illustres seigneurs de Normandie, mourut en 1087. & que *Foulque* Paisnel passa de Normandie en Angleterre en 1170. & mourut en 1182. Il étoit pere de *Guillaume* Paisnel. *Foulques* Paisnel, chevalier, vivoit en 1207. Il étoit pere de *Guillaume*, vivant en 1213. *Jacques* Paisnel servit de grand pannetier au festin royal, lorsqu'Henri VI. roi d'Angleterre, se fit couronner roi de France en Novembre 1431. *Olivier* Paisnel, chevalier, fils du baron de Moion, épousa *Isabelle* de Meullent, dame de Milly en Gâtinois, pere & mere de *Guillaume* Paisnel, sire de Milly & de Concressaut, qui épousa *Marie* de Harcourt, héritiere de la baronnie de Beaumesnil, vers 1400. fille de *Robert* de Harcourt IV. du nom, baron de Beaumesnil, maréchal de France, & de *Marguerite* de Rosny-Mauvoisin, pere & mere de *Marie* Paisnel, femme de *Guillaume* de Tournelle, seigneur de Marbœuf & de Blangi, & lui porta la baronnie de Beaumesnil; mais *Jean* de Tournebu la vendit en 1458. à *Jean* de Lorraine, comte de Harcourt. Elle est restée dans cette maison jusqu'à *Charles* de Lorraine, duc d'Elbeuf, qui vendit cette baronnie à *Jacques* le Conte, baron de Nonant, par contrat du premier Juillet 1604. qui depuis l'a fait ériger en marquisat.

La filiation de cette maison, selon le célébre Duchesne, commence à *Guillaume* Paisnel, baron de Hambie, qui épousa *Philippe* de Courcy, dont *Guillaume*, qui suit; *Foulques*, baron de Hambie, & deux filles.

Guillaume de Paisnel, baron de Moion, épousa la fille du seigneur de Bigars, dont,

Guillaume, baron de Hambie & de Moion, qui épousa *Agnès*, dame de Chantelou, dont plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *François*, seigneur de Chantelou; 3. *Raoul*, seigneur de Cacuras; 4. *Nicolas*, chevalier, seigneur de Briqueville-sur-mer, chambellan du Roi, marié à *Jacquelinne* de Varennes, vivans en 1379. 5. *Robert*, évêque de Treguier, puis de Nantes en 1360. 6. *Jean*, archidiacre; 7. *Guillaume*, chanoine d'Avranches, & cinq filles. L'aînée avoit épousé *Raoul* de Meullent, & la seconde, *Jean* de Villiers, baron du Hommet. Les trois autres furent religieuses.

Guillaume Paisnel, baron de Hembie, épousa *Jeanne* Bertrand, héritiere de la baronnie de Briquebec, fille de *Robert* Bertrand, baron de Briquebec, maréchal de France, dont trois fils; sçavoir, 1. *Foulques* Paisnel, baron de

Briquebec, marié à *Magdelene* de Dinan, qui n'eut qu'une fille unique, morte sans enfans; 2. *Guillaume*, qui suit, frere jumeau de *Foulques*; 3. *Jean*, seigneur du Mesnil-Seran.

Guillaume Paisnel, qui n'étoit que le cadet de plusieurs freres, mais qui réunit tous les biens, épousa *Jeanne* de la Champagne, dont il n'eut qu'une fille, mariée à *Louis*, sire d'Estouteville.

Bigot de Sousmenil donne la filiation d'une autre branche, commencant à *Nicole* Paisnel, qui épousa *Jeanne* de Hunekerre en basse Bretagne, dont il eut,

Jean Paisnel, marié à *Jeanne* Cambray. De cette alliance est né,

Guillaume Paisnel, qui épousa *Marie* de Vieuxpont, dont,

Jacques Paisnel, qui de *Marie* Martel-Baqueville, sa femme, eut, entr'autres enfans,

Jean Paisnel, marié à *Joachine* de Warignies, en Picardie. Il eut pour fils,

René Paisnel, qui épousa *Jeanne* de Mesnildo.

Autre branche des seigneurs d'Ollonde.

Bertrand Paisnel, seigneur d'Ollonde, vivoit en 1397. Il fut pere de *Jacques* Paisnel, chevalier, seigneur d'Ollonde, qui vivoit en l'année 1448. *Jacques* eut une fille, nommée *Philippe* Paisnel, dame d'Ollonde, femme de *Guy* Mareul, écuyer, pere & mere de *Françoise* de Mareul, dame d'Escouché, épouse de *Philippe* de Harcourt, chevalier, à qui elle porta la terre d'Escouché, & de *Marguerite* de Mareul, dame d'Ollonde, mariée en 1493. à *François* Bouchard d'Aubeterre, qui eut pour fille *Elisabeth* Bouchard d'Aubeterre, dame d'Ollonde, femme de *Jacques* de Harcourt, frere puîné de *Philippe* de Harcourt, mentionné ci-dessus. C'est par ces deux alliances que les terres d'Escouche & d'Ollonde sont entrées dans la maison de Harcourt. Voyez l'*Histoire d'Harcourt* par la Roque.

PALAGNIN, en Dauphiné: Famille qui porte pour armes: *d'or, à trois bandes d'azur.*

PALATIN DU RHIN: *Tome III. p. 2. col. 1. lig.* 41. Sulezback, *lisez*, Sultzback.

PALMIER, en Dauphiné: Famille dont les armes sont: *d'azur, à trois palmes d'or*, 2 & 1.

PALOUSET, en Franche-Comté: Famille éteinte, qui portoit pour armes: *de gueules, à trois losanges d'or, mises en fasce.*

PALU: *Tome III. p. 3. col. 2. lig.* 29. La maison de la Palu subsiste, *lisez*: La maison de la Palu est éteinte; & à la fin de l'article, *ajoutez*: Les armes: *de gueules, à la croix d'hermines.*

PALUELLE (de la): Ancienne noblesse, dans l'élection d'Avranches, en Normandie, qui porte pour armes: *d'azur, à trois molettes de chacune cinq pointes d'argent.*

PANASSAC: *Tome III. p. 4. col. 1. lig. 30. après* seigneur de Montespan, *ajoutez*, issus de la maison de Comenge.

PANDIN DU TREUIL, famille d'Angoumois.

Charles Pandin, écuyer, seigneur du Treuil, étoit petit-fils de *Jean* Pandin, écuyer, seigneur de Beauregard, maintenu dans sa noblesse par un arrêt du Conseil d'Etat du Roi rendu en 1667. Il épousa en 1704. *Marie*

Lerigat, de laquelle il a eu pour fils,

Jean-Gaspard Pandin, écuyer, né en 1712. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 430.

Les armes : *d'azur, à trois pals d'argent, un chef de gueules, chargé de deux fasces d'or, & une bande de même, brochante sur le tout.*

PANTHOU (de), en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à deux fasces d'argent, chacune surmontée de deux croissans d'or.*

PAPENBROECK (van), dans le Brabant, dont les armes sont : *d'or, à six sautoirs de gueules,* 3, 2 & 1.

Cette famille est ancienne & connue au Magistrat de Malines dès l'an 1385. *Jean* van Papenbroeck, chevalier, conseiller au Souverain Conseil de Brabant, né à Bruxelles le 22 Novembre 1659. mort le 7 Janvier 1706. étoit fils de *Jean*, & de *Marie* Wouters, & petit-fils de *Marc* van Papenbroeck, & de *Marie* Zeghers. Il épousa en 1684. *Anne-Marie-Catherine* Fabri, dont il eut, entr'autres enfans, *Jeanne-Marie-Pétronille* van Papenbroeck, née à Bruxelles le 3 Septembre 1685. morte le 17 Juillet 1724. femme de *Guillaume-François* Gielis-Hujoël, chevalier, seigneur de Sparnoy & conseiller du Grand Conseil, & *Isabelle-Jacqueline* van Papenbroeck, née à Bruxelles le 24 Août 1700. & morte en 1750. étant femme de *Jacques-Jean* Pipenpoy, son cousin au quatrieme degré, échevin de Bruxelles, mort le 31 Janvier 1732.

PARC (du), écuyer, sieur du Mesnil-Cresnay, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte : *d'or, à deux fasces d'azur, accompagnées de neuf merlettes de gueules,* 4, 3 & 2.

PARC (du), écuyer, sieur de Boisnerou, de la même province & de la même élection, qui porte pour armes : *d'azur, à trois molettes d'argent,* 2 & 1.

PARC-LOCMARIA : *Tome III. p. 4. col. 2. lisez,* PARC DU LOCMARIA, & *ajoutez* à la fin de l'article : Il y a encore des cadets de cette famille.

PARCHAPPE DE VINAY, en Champagne : Famille qui a formé plusieurs branches.

Jean Parchappe I. du nom, écuyer, sieur d'Aulnay-aux-Planches & du Fresne, fut pere, par *Olive* de Champy, sa femme, de six enfans, entr'autres, 1. de *Nicolas*, qui suit ; 2. de *Toussaint* Parchappe, qui a formé une branche ; 3. de *François*, chef d'une branche, rapportée ci-après ; 4. de *Louis* Parchappe, écuyer, sieur des Fossés, marié en 1608. avec *Catherine* d'Allier, mere de *Louis* Parchappe II. du nom, écuyer, conseiller du Roi, président au grenier à sel de Harfleur, maintenu dans sa noblesse par lettres du 9 Juin 1654.

Nicolas Parchappe, écuyer, sieur du château, fut lieutenant en la prevôté & élection d'Epernay en 1608. & se maria en 1586. avec *Marie* Vauchelet, de laquelle il eut quatre enfans ; sçavoir, 1. *César* Parchappe, qui a continué la postérité : cette premiere branche s'est éteinte dans *François* Parchappe, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant en l'élection d'Epernay, qui n'a eu qu'une fille de son mariage avec *Magdelene* Cocquart ; 2. *Robert*, qui a formé la branche, qui suit ;

3. *Memmon*, aussi chef d'une branche.

PREMIERE BRANCHE.

1 *Robert* Parchappe, qualifié noble homme, (second fils de *Nicolas* Parchappe, & de *Marie* Vauchelet), greffier en chef de l'élection d'Epernay, fut marié avec *Barbe* Thuret, dont il eut, entr'autres enfans, *Jean* Parchappe, écuyer, né en 1620. Il fut avocat du Roi au bailliage d'Epernay en 1645. & eut des lettres de vétérance le 19 Mai 1684. Il mourut le 13 Mai 1711. laissant cinq enfans de son mariage avec *Marguerite* Parchappe, sa cousine germaine.

Nicolas Parchappe, le troisieme de leurs enfans, testa le 3 Décembre 1693. & épousa le 15 Janvier de la même année *Jeanne* de la Feuille, qu'il laissa enceinte de *Jean-Nicolas*, qui suit, étant mort le 18 Décembre de ladite année 1693.

Jean-Nicolas Parchappe, écuyer, sieur du Fresne, né en 1694. épousa en 1718. *Catherine-Elisabeth* Geoffroy, & en eut plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Nicolas-Pierre-Joseph* Parchappe, écuyer, né en 1720. marié par contrat du 23 Août 1748. à *Marie-Anne-Louise* de Villemor, fille de *Charles-Toussaint* de Villemor, écuyer, sieur des Fontaines & baron de Saint Cyr, ancien capitaine de Cavalerie dans le régiment du Roi, & de *Marie-Christine* Parchappe; 2. *Jean-Antoine-Pierre*, chevalier de Saint Louis, mousquetaire du Roi, mort en 1745. des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Fontenoy; 3. *Jean-Baptiste* Parchappe, écuyer, baptisé en 1724. marié par contrat du 21 Juin 1749. à *Marie-Antoinette-Ursule* de Lattre d'Aubigny, fille d'*Alexandre-Firmin* de Lattre, seigneur d'Aubigny, conseiller du Roi, président, lieutenant général du bailliage d'Epernay, & de *Marie-Ursule* Deniset; 4. *Suzanne-Marguerite-Magdelene* Parchappe, née en 1722. mariée en 1742. à *Jacques* Mopinot, conseiller du Roi, élu en l'élection de Rheims.

SECONDE BRANCHE.

François Parchappe I. du nom, écuyer, sieur des Noyers, (quatrieme fils de *Jean* Parchappe I. du nom, & d'*Olive* de Champy), naquit en 1571. Il servit auprès de la personne du roi Henri IV. en 1592. lorsque ce prince réduisit sous son obéissance la ville d'Epernay, & épousa *Louise* Nevelet, dont il eut quatre enfans.

François Parchappe II. du nom, leur fils aîné, écuyer, sieur des Noyers & de Vinay, né en 1605. fut confirmé dans sa noblesse par lettres patentes du 9 Septembre 1658. Il fut déclaré noble & issu de noble race & lignée par arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 5 Octobre 1663. & maintenu dans sa noblesse, comme gentilhomme, par ordonnance de l'intendant de Champagne, du 15 Septembre 1669. De son mariage accordé par contrat du 24 Septembre 1640. avec *Christine* Parchappe, sa cousine, naquirent *Nicolas*, qui suit, & *François* Parchappe, chef d'une branche, qui sera rapportée.

Nicolas Parchappe, écuyer, seigneur de Vinay & des Noyers, né en 1645. fut successivement commissaire des guerres au dé-

partement de Champagne, lieutenant de Roi, commandant de la ville d'Epernay & bailli d'épée au bailliage & siége présidial de Châlons. De son premier mariage avec *Perrette* Bennart, naquit *Antoine* Parchappe, écuyer, sieur des Noyers, lieutenant de Roi de la ville de Châlons, mort sans enfans. De son second mariage avec *Marie-Magdelene* Billet, sont issus plusieurs enfans, entr'autres, 1. *Nicolas* Parchappe de Vinay, né en 1693. docteur de Sorbonne, prevôt, sénechal & chanoine de l'église de Rheims; 2. *François*, qui suit; 3. *Jean* Parchappe de Tincourt, tué en Allemagne dans la guerre de 1733. 4. *Anne-Louis* Parchappe de Vinay, procureur général de l'ordre des Prémontrés; 5. *Pierre-Antoine*, religieux Prémontré, docteur de Sorbonne & abbé de Villers-Cotterets.

François Parchappe de Vinay III. du nom, servit le Roi dans ses guerres d'Italie. Il se trouva aux batailles de Parme & de Plaisance. Le Roi, pour le récompenser de ses longs & importans services & des blessures qu'il avoit reçues à ces deux batailles, lui donna les lieutenance de Roi & commandement de la citadelle de Besançon. Il fut bailli d'épée au bailliage & siége présidial de Châlons, & lieutenant de Roi au gouvernement d'Epernay au mois de Novembre 1734. De son mariage accordé en 1738. avec *Marie-Elisabeth* de Froment, sont issus,

1. *Nicolas-François* Parchappe, baptisé le 17 Avril 1739.

2. *Pierre-François*, baptisé le 29 Avril 1742.

3. *Louis-Marie*, né le 24 Novembre 1744.

4. *Marie-Magdelene-Louise*, née le 27 Mai 1740. reçue à Saint Cyr le 21 Octobre 1748.

5. *Marie-Gabrielle*, baptisée le 20 Mai 1743.

TROISIEME BRANCHE.

François Parchappe, écuyer, seigneur de Broussy, (second fils de *François* Parchappe II. du nom, & de *Christine* Parchappe, sa cousine), se maria avec *Marie-Angélique* le Soufflier, & en eut plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Jean-Baptiste* Parchappe, capitaine dans le régiment de Picardie, mort sans enfans; 2. *Scipion*, aussi capitaine dans le même régiment, tué à la bataille de Parme; 3. *Benjamin* Parchappe, capitaine dans le régiment de Picardie, tué à l'armée de Baviere en 1743. il avoit épousé *N.* . . . . . de Fontagnieu, dont il a eu un fils; 4. *Marie-Christine* Parchappe, mariée avec *Charles-Toussaint* de Villemort, écuyer, sieur de Fontvanes, & baron de Saint Cyr, ancien capitaine de Cavalerie dans le régiment du Roi. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.*

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois colombes d'argent, becquées & onglées de gueules, posées 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

PARDIEU: Maison connue en Normandie, depuis plus de cinq cents ans, & dont les seigneurs d'Avréménil font une branche. Elle porte pour armes: *d'or, au lion couronné de gueules.*

Le premier de cette maison, dont on ait connoissance, est *Henri* de Pardieu, chevalier, qui fonda en l'an 1260. les Cordeliers d'Evreux. Il est inhumé devant le

grand autel de cette église (*a*).

Dans le régistre de la Chambre des Comptes, intitulé *Noster*, *fol.* 193. *Jean* de Pardieu paroît dans une montre d'armes en 1271.

Il est fait mention d'un nommé *Eustache* de Pardieu dans les Croisades de la Terre-Sainte.

Carpentier, dans son *Histoire du Cambrésis*, *Liv. II. p.* 183. parle de *Pierre* de Pardieu, vivant au commencement du quatorzieme siécle. Il le qualifie de vaillant colonel.

On trouve dans la généalogie que le comte de Boulainvilliers a fait de cette maison, *Robert* de Pardieu I. du nom, & *Marie* de Bonneval, son épouse, en 1316.

Cette maison s'est partagée au commencement du quinzieme siécle en plusieurs branches, par les enfans de *Nicolas* ou *Colard* de Pardieu, gouverneur de la ville & comté d'Eu. Henri V. roi d'Angleterre, lui rendit en 1419. les biens qui lui avoient été confisqués, comme on le voit par la chartre qui en fait mention. Il épousa en 1400. *Perrette* d'Assigni, dont il eut, 1. *Robert*, qui suit, chef de la branche des seigneurs d'Assigni; 2. *Nicolas*, auteur de la branche des seigneurs de Maucomble, rapportée ci-après; 3. *Martin*, tige de celle de Boudeville & d'Ecotigny, aussi rapportée après la branche de Maucomble, & de laquelle sont sortis les seigneurs d'Avreménil, qui subsistent seuls aujourd'hui.

Branche des seigneurs d'Assigni.

Robert de Pardieu II. du nom, seigneur d'Assigni, épousa vers l'an 1421. *N.* . . . . . . de Mainville, dont il eut,

Jean de Pardieu, seigneur d'Assigni, qui épousa en 1456. *Guillemette* Roussel, dont,

David de Pardieu, gouverneur d'Eu, capitaine de gens de pied en 1505. marié à *Marie* de Vaudricourt, dont il n'eut que des filles. L'aînée épousa le 23 Juin 1521. *Jean* de Mailloc.

Branche des seigneurs de Maucomble.

Nicolas de Pardieu II. du nom, chevalier, seigneur du Til, (second fils de *Colard* de Pardieu, & de *Perrette* d'Assigni), épousa en 1426. *Colette* d'Estrimont, dame de Grattepense, dont,

Nicolas de Pardieu III. du nom, chevalier, seigneur du Til & de Grattepense, marié en 1448. à *Marguerite* le Moine, dame de Forestel & de Sourdeval, fille de *Nicolas* le Moine, & de *Marguerite* de Flocques. De ce mariage est né,

Antoine de Pardieu, chevalier, seigneur du Til, de Grattepense & de Forestel, marié à *Guillemette* du Croc, qui lui apporta la terre de Maucomble en 1505. Il eut de cette alliance,

Antoine de Pardieu II. du nom, écuyer, seigneur de Maucomble & de Grattepense, marié en 1522. à *Françoise* de Pardieu, sa cousine, fille de *Nicolas* de Pardieu, seigneur de Boudeville, d'Austreberte & de Pisseleu, dont,

Adrien de Pardieu, écuyer, seigneur de Maucomble, Gratte-

(*a*) *Voyez l'Histoire de l'Ordre des Franciscains par* François *de Gonzagues, leur général, imprimée en* 1587. *édition de Rome, in-fol. p.* 565.

-pense, Bailli-en-Riviere, Semeule, &c. capitaine du Port de mer de Criel, marié le 25 Juin 1557. à *Marguerite* de Buffi, fille de *René* de Buffi, seigneur de Berville, Gournay & d'Henonville, & de *Jacqueline* de Chantelou, dont, 1. *Magdelene* de Pardieu, mariée à *François* de Grouches, chevalier, seigneur de Mortcourt & de Bacouel, 2. *Marguerite*, mariée à *N*... des Essarts, seigneur d'Aubigni; 3. *Jacques*, qui suit.

Jacques de Pardieu, écuyer, châtelain de Bailli-en-Riviere, seigneur de Maucomble, Grattepense & Saint Aignan, lieutenant des Gendarmes du comte de Saint Pol, épousa en premieres noces *Diane*, fille de *Jean* de la Haye, seigneur de Chantelou, morte sans enfans, & en secondes noces, le 7 Juillet 1606. *Françoise* du Bec, dame de Vaudancourt, fille de *Georges* du Bec-Crespin, & de *Marie* Jubert, dont il a eu, 1. *François* de Pardieu, mestre-de-camp de Cavalerie, mort à l'armée d'Italie en 1644. sans être marié; 2. *Marguerite*, marié le 21 Mai 1624. à *Jean* de Boulainvilliers, marquis de Saint Saire; 3. *Jacques*, qui suit.

Jacques de Pardieu II. du nom, marquis de Maucomble, baron de la Heuse, châtelain de Bailli-en-Riviere, seigneur de Grattepense, Saint Aignan, & autres lieux, capitaine de Cavalerie, rendit de grands services au Roi, suivant des certificats des années 1642. 1644. & 1650. épousa le 3 Novembre 1647. *Marie-Gabrielle* de Fautereau, fille de *Nicolas* de Fautereau, marquis de Meinieres, baron de Villers, & de *Marie* de Presteval, dont,

Louis de Pardieu, marquis de Maucomble, seigneur de Bailli-en-Riviere & de Grattepense, marié le 16 Avril 1687. à *Marie* le Veneur, fille de *Henri* le Veneur, comte de Tillieres & de Carouges, & de *Claude* Rouhault-Gamaches, de laquelle il a eu, 1. *Marie-Catherine* de Pardieu, mariée le 10 Mai 1703. à *Henri-Charles-Marquis* le Veneur, seigneur de Calleville, son cousin, capitaine de Cavalerie au régiment Royal-Cravates; 2. *Louise* de Pardieu, mariée en 1515. avec *Jacques*, comte d'Osmond, seigneur de Medavi.

Branche des seigneurs de Boudeville & d'Escotigny.

Martin de Pardieu, chevalier, troisieme fils de *Nicolas* I. du nom, & de *Perrette* d'Assigni, étoit mort en 1456. ayant été marié avec *Marie* de Sorent, fille unique de *Robert* de Sorent, chevalier, seigneur de Boudeville & de Montebourg, & d'une héritiere de l'ancienne maison de la Heuse, du chef de laquelle Messieurs de Pardieu eurent la baronnie d'Escotigny, après la mort du fameux *Jean* de la Heuse, dit Baudrain, qui étoit capitaine des gentilshommes du bailliage de Caux. De ce mariage vint,

Robert de Pardieu, chevalier, seigneur de Boudeville, de Mezi, & baron d'Escotigny, mort le 27 Novembre 1477. Il est enterré, avec sa femme, aux Feuillans d'Auville, en Caux, où l'on voit leur épitaphe. Il épousa vers l'an 1456. *Jeanne* d'Usel, fille unique d'*Hector* d'Usel, seigneur de Mezi-sur-Seine, près Meulan, un des principaux seigneurs de Normandie, qui se distinguerent à la descente qui se fit en 1458,

à Sandwich en Angleterre, sous Pierre de Brefé, sénéchal de Normandie (*a*). Leurs enfans furent, 1. *Hector* de Pardieu, mort sans postérité de son mariage avec *Jacqueline* Aname; 2. *Gillette*, mariée à *Jean* de Sandouville, seigneur d'Onveville; 3. *Jeanne*, qui vivoit en 1497. mariée avec *Antoine* de la Granche, dit de Cuily, écuyer, seigneur de Dracy, en Puisaye, gouverneur de Courtenay; 4. *Nicolas*, qui suit.

Nicolas de Pardieu, chevalier, baron de Boudeville & d'Escotigny, seigneur de Mezi, Montebourg, &c. qualifié dans des actes de 1522. & de 1524. noble & puissant seigneur, qualité que lui & ses descendans ont toujours porté, épousa en premieres noces *Antoinette* Sanguin, sœur du cardinal de Meudon, premier grand aumônier de France, évêque d'Orléans, puis archevêque de Toulouse; & en secondes noces *Austreberte* de Pisseleu, fille de *Jean*, chevalier, seigneur de Fontaine-Lavagan, & de *Jeanne* de Dreux, de la maison de France. Ses deux femmes étoient tantes de la duchesse d'Estampes. Il eut du premier lit *Christophe*, qui suit, & *Françoise*, mariée en 1522. à *Antoine* de Pardieu, seigneur de Maucomble, son cousin. Du second lit il eut, *Nicolas*, tige de la branche des seigneurs d'Avréménil, rapportée ci-après.

Christophe de Pardieu, baron de Boudeville & d'Escotigny, épousa le 10 Octobre 1530. *Anne* de Clere, fille de *Georges*, baron de Clere, & d'*Isabelle* de Mailli, dont, 1. *Magdelene*, mariée en 1554. à *Pierre* du Fay, seigneur de la Melengere; 2. *Anne*, mariée en 1559. à *Pierre* du Tot, seigneur de Gonfreville; 3. *Claude*, mariée à *François* de Quievremont, seigneur d'Heudreville; 4. *François*, qui suit.

François de Pardieu, chevalier de l'ordre du Roi, baron de Bouteville, d'Escotigny & de Balignan, mort le 11 Octobre 1590. avoit épousé en premieres noces le 14 Novembre 1550. *Marie* le Lieur, fille d'*Antoine* le Lieur, seigneur de Brainetor, & en secondes noces, *Jourdaine* de Pellevé, sœur du cardinal de Pellevé, archevêque de Rheims, fille de *Charles* de Pellevé, seigneur de Jouy, & d'*Helene* du Fay d'Athies. Du premier lit il eut, entr'autres enfans,

Centurion de Pardieu, mort en 1614. âgé de quarante-cinq ans, étant gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, baron de Boudeville, d'Escotigny & de Balingan. Il avoit été marié à *Judith* de Clermont d'Anjou, fille de *Georges* de Clermont II. du nom, marquis de Gallerande, de laquelle il avoit eu *François* & *Léonor* de Pardieu, morts en 1633. sans avoir été mariés.

Branche des seigneurs d'Avréménil, & autres lieux.

Nicolas de Pardieu III. du nom, chevalier, seigneur de Mezi, Socqueuse ou Chocqueuse, Avréménil, Villepoix, Bouelle, &c. (second fils de *Nicolas* de Pardieu II. du nom, & d'*Austreberte* de Pisseleu), épousa à la fin de l'année 1544. *Françoise* de

(*a*) *Voyez la nouvelle édition de l'Histoire de France du P. Daniel, Tome VII. p. 305.*

Chenevelles,

Chenevelles, dame de Bouelle & de Nelle, près de Neufchâtel en Bray. Il fut écuyer tranchant & échanson de madame *Marguerite*, sœur unique du roi Henri II. Il fut un des seigneurs qui défendirent Metz en l'an 1552. contre l'empereur *Charles-Quint*. Il mourut jeune dès 1556. ne laissant que

Guy de Pardieu, chevalier, seigneur de Mezi, Bouelle, Nelle, Avréménil, la Motte, Auberton, &c. Il épousa le 25 Août 1583. *Marie* du Moucel, dame d'Avréménil, fille de *Jean* du Moucel, vicomte héréditaire de Blosseville, & de *Marie* Jubert. Il étoit gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, dès 1603. Suivant un certificat du duc de Guise, daté de Montargis, en 1587. il se trouva aux combats de Vimori & d'Auneau. Il mourut le 17 Décembre 1625. & fut pere de

François de Pardieu, chevalier, seigneur d'Avréménil, Batiste, de la Motte-Auberton, Bouelle & Nelle. Il fut chef de la Noblesse du pays de Caux en 1649. & mourut le 20 Septembre 1662. Il épousa le 4 Juin 1624. étant alors capitaine d'Infanterie, *Marie* de Bailleul, fille de *Charles* de Bailleul, seigneur dudit lieu, & de *Marie* de Martel, dont, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Louis*, seigneur de la Motte; 3. *André*, seigneur de Canteville, mort au service du Roi en 1668. 4. *Jacques*, seigneur de Franquesnoy, premier lieutenant de Roi dans l'Isle de Saint Domingue, où il donna de grandes preuves de valeur; il y fut tué le 21 Janvier 1691. dans un combat contre les Espagnols; 5. *Marguerite*, mariée en 1668. à *Jean* Diel, écuyer, seigneur de Clermont.

Charles de Pardieu, chevalier, marquis d'Avréménil, seigneur de Bouelle, Batiste, & autres lieux, capitaine de Cavalerie, élu chef de la Noblesse du pays de Caux le 10 Mai 1674. mort le 18 Novembre 1680. épousa le 7 Juin 1661. *Constance-Hippolite* de Montigny, fille de *Philippe* de Montigny, chevalier, vicomte de Dreux, baron de la Coudraye, seigneur de Longprés, Hangest, &c. maître d'hôtel ordinaire de la chambre du Roi, capitaine des Gardes de M. le duc de Longueville, gouverneur de Dieppe, & d'*Anne* de Dangeul. Leurs enfans furent, 1. *Philippe*, qui suit; 2. *Guillaume*, dit le chevalier d'Avréménil, officier dans la Marine; 3. *Joseph*, capitaine de Cavalerie; 4. *Anne*, mariée en 1683. à *Jean* de Clery, chevalier, seigneur d'Angiens, Silleron, &c.

Philippe de Pardieu, chevalier, marquis d'Avréménil, seigneur de Bouelle, de Blancmesnil, la Motte, Auberton, &c. colonel d'un régiment d'Infanterie, & chevalier de Saint Louis, mort le 15 Mars 1746. épousa le 20 Avril 1696. *Geneviéve* du Mesniel de Sommery, fille de *Louis* du Mesniel, chevalier, marquis de Sommery, & de *Geneviéve* Bigot de Graveron de la Turgere, dont, 1. *Philippe*, mousquetaire de la garde du Roi, mort en 1723. sans être marié; 2. *Constance*, mariée en 1724. avec *Louis-Augustin* de Canonville, marquis de Raffetot, seigneur du Plessis-Chivray, de Goeurs, Vignacourt, &c. pere du marquis de Raffetot, à présent capitaine dans la Gendarmerie;

3. *François-Louis-Joseph*, qui suit.

François-Louis-Joseph de Pardieu, comte d'Avréménil, chevalier de Saint Louis, inspecteur des côtes maritimes de la haute Normandie, épousa le 17 Février 1738. *Gabrielle-Elisabeth* de Beauvau, fille de *Gabriel-Henri*, & de *Marie-Magdelene* de Brancas, fille de *Louis-François* de Brancas, duc de Villars, dont *Louis-Elisabeth*, marquis de Pardieu, capitaine au régiment de Cavalerie de Dessalles, & *Charlotte-Candide*, morte jeune.

Il y a eu en Flandres une branche de la maison de Pardieu, qui s'y est fort distinguée par ses exploits militaires. Les deux seigneurs les plus connus de cette branche sont *Jean* de Pardieu, seigneur de la Motte en Artois, mort le 24 Décembre 1554. & inhumé dans la chapelle de Sainte Catherine de l'église des religieux Jacobins de Saint Omer, où l'on voit son épitaphe, & *Valentin* de Pardieu, son fils, chevalier, seigneur de la Motte, comte d'Esquelbecque, gouverneur de Gravelines, &c. tué au siége de Dourlens en 1595. âgé de soixante-cinq ans. Son corps fut d'abord transporté à Arras, ensuite à Saint Omer auprès de son pere, & enfin à Gravelines, dont il avoit été vingt-deux ans gouverneur, & y fut enterré avec pompe dans le chœur de Saint Villebrod, où l'on voit son épitaphe au bas d'un superbe mausolée de marbre blanc, environné de huit écussons, représentans ses armes, & celles de ses alliances.

M. de Thou, les *Mémoires de Sully*, le P. Daniel, & l'*Histoire des guerres de Flandres* par le cardinal de Bentivoglio, font mention de ce seigneur de la Motte, qui a fondé le Collége de la Motte à Douay, pour les enfans de Gravelines & ceux de ses terres.

PAREY, écuyer, seigneur de Combray, en Normandie, élection de Lisieux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron abaissé d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 & 1; au chef cousu d'argent, chargé de trois treffles de sable.*

PARFOURU : Famille de Normandie, établie dans l'élection de Valognes, dont les armes sont : *d'azur, à la fleur de lys d'or*, selon Chevillard & la Roque.

Jean de Parfouru, seigneur de Parfouru, Mesnil-Sigard & Couvains, vivoit en l'an 1391. Il avoit épousé *Jeanne* de Pierrefitte, de laquelle il eut cinq enfans, qui firent tous preuve de noblesse en 1463. L'aîné, nommé *Guillaume*, seigneur de Parfouru, épousa *Catherine* le Verrier, dame d'Athy, dont quatre enfans.

Le premier, *Jean* de Parfouru II. du nom, seigneur de Parfouru, d'Athy & de Tournay, épousa *Marie* de Sainte Marie, dame d'Outreleau, dont *Amaury* de Parfouru, seigneur d'Athy, marié en 1519. à *Jeanne* l'Archer. Ils fonderent un obit en l'église de Saint Jean de Caën en 1520. & rendirent aveu de la terre d'Athy en 1523. Ils eurent un fils & deux filles.

Jean de Parfouru III. du nom, leur fils, seigneur de Parfouru, d'Athy, & autres lieux, épousa en 1552. *Jeanne* de Saint Gilles. Il comparut au ban & arriere-ban en 1551. Il eut beaucoup d'enfans, entr'autres, *Ro-*

land, qui suit ; *Louis*, rapporté ci-après, & *Charles*, chanoine.

Roland de Parfouru, seigneur d'Athy, épousa *Gabrielle* le Painteur, dame de l'Esnaut, dont deux fils ; sçavoir, *Nicolas*, qui suit, & *Charles*, seigneur & curé de Tournay.

Nicolas de Parfouru, seigneur de l'Esnaut, épousa *Marie* de Parfouru, sa cousine, dont il eut une fille unique, nommée *Marie* de Parfouru, dame de l'Esnaut, femme de *Louis* Radulp, sieur de Beaumont & de la Sallerie.

Louis de Parfouru, frere puîné de *Roland*, épousa *Marie* de Bourgueville, dame de Tilly-la-Champagne, dont il eut cinq enfans ; sçavoir, 1. *Charles* ; 2. *Roland* ; 3. *Gaspard* ; 4. *Guillaume* de Parfouru, marié à *Marie* Masquerel ; 5. *Marie* de Parfouru, mariée à son cousin *Nicolas* de Parfouru, seigneur de l'Esnaut.

PÂRIS : *Tome III. p. 6. col. 2. lig. 22. après* marquis de Brumoy, *ajoutez*, & de Toucy.

PÂRIS, famille originaire de Rheims en Champagne.

Nicolas de Pâris, seigneur de Branscourt, Machaut, Pasquy, Unchaire, &c. conseiller au Parlement de Paris ; mourut le 13 Mars 1714. âgé de cinquante-cinq ans, laissant de feue dame *Charlotte* Rolland, son épouse, décédée le premier Avril 1713. âgée de quarante-neuf ans, *François* de Pâris, qui avoit embrassé l'état ecclésiastique, mort diacre le premier Mai 1727. & *Nicolas-Jérôme* de Pâris, vicomte de Machaut, seigneur de Branscourt, de Muir & de Romains, conseiller au Parlement de Paris en la premiere Chambre des Enquêtes, où il avoit été reçu le 12. Février 1717. mort à l'âge de quarante-quatre ans, le 16 Août 1737. Il avoit épousé en premieres noces *Claude-Françoise* Boucot, fille unique & héritiere de *François* Boucot, garde des rôles des officiers de France, & de *Claude* Douet, morte le 3 Octobre 1719. après cinq ou six mois de mariage, à l'âge de dix-neuf ans ; & en secondes noces avec *N....* Rogier, veuve en secondes noces de *N....* Lépagnol. Il n'en a point eu d'enfans. Il a laissé pour héritiere de ses biens, qui sont considérables, *Marie* de Pâris, sa sœur, qui avoit épousé *Michel-Louis* de la Grange, conseiller au Parlement de Paris, & seigneur d'Hauteville en Gâtinois. *Mercure de France du mois d'Août 1737. p. 1889.*

Les armes sont : *de gueules, au sautoir dentelé, cantonné de deux quintefeuilles & de deux besans ; les quintefeuilles en chef & en pointe, & les besans aux flancs, le tout d'or.*

PÂRIS (de) : *Nicolas* de Pâris, fils de *Louis* de Pâris, administrateur de l'Hôpital Général, & de *Marguerite* Thomas, né à Paris le 10 Mai 1657. fut reçu le 5 Juillet 1686. en l'office de conseiller du Roi, substitut de M. le procureur général. Il se distingua par l'assiduité de son travail, & la simplicité de ses mœurs, jusqu'à sa mort arrivée le 15 Octobre 1730. Il avoit épousé en premieres noces en 1691. *Marie-Elisabeth* de Breban, morte en 1694. dont il eut *Simon* de Pâris, né en 1692. & mort sans postérité en 1709. & en secondes noces en 1713. *Marie-Anne* Bonnet, mor-

te le 21 Septembre 1714. dont *Louis-Nicolas* de Pâris, qui suit: elle avoit épousé en premieres nôces *Joseph* Thomasseau, seigneur de Cursay & de Landry, conseiller & médecin ordinaire du Roi, & docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, dont *Jean-Marie-Joseph* Thomasseau de Cursay & de Landry, lequel s'est mis dans l'état ecclésiastique, & *Magdelène* Thomasseau, demoiselle des Roches, morte en 1730.

Louis-Nicolas de Pâris, écuyer, né à Paris le 5 Septembre 1714. a été reçu conseiller-correcteur des Comptes le 17 Juin 1740. Il avoit épousé le 11 Juillet 1735. *Marie-Anne* Ameline de Quinci, fille d'*Anne-Daniel* Ameline de Quinci, conseiller-correcteur des Comptes, & de *Marie-Anne* Accart, & sœur d'*Anne-François* Ameline de Quinci, aussi conseiller-correcteur des Comptes. De ce mariage sont sortis *Pierre-Nicolas* de Pâris, né le 9 Mai 1736. & *Marie-Anne*, née le 17 Mai 1739. morte le 5 du mois de Mai 1757.

Les armes sont: *de sinople, à l'ancre d'argent, dont la trabe est croisettée par les deux bouts, surmontée de deux étoiles aussi d'argent.*

PÂRIS DE LA BROSSE: *François* de Pâris, seigneur de la Brosse, Monceaux, Neuilly, Guerchy, &c. président en la Chambre des Comptes, mourut le 15 Février 1695. âgé de soixante & dix-sept ans, laissant pour fils aîné de *Marie* du Fos, décédée le 17 Octobre 1705. *Anne-François* de Pâris, seigneur de la Brosse, de Monceaux, &c. président honoraire en la Chambre des Comptes de Paris, mort en son château de la Brosse, près Montereau-Faut-Yonne, au mois de Décembre 1741. âgé d'environ quatre-vingt-un ans. Il avoit été d'abord reçu conseiller au Parlement de Metz le 3 Avril 1686. & ensuite président en la Chambre des Comptes le 5 Mars 1689. Il s'en démit en 1749. après quarante-neuf ans d'exercice. Il avoit épousé *Angélique-Thérèse* Collin, veuve de *Philippe-Jérôme* de Chesnel, marquis de Meuxen en Saintonge, seigneur de Ponceaux, &c. mestre-de-camp du régiment Colonel-Général de la Cavalerie légere de France, & fille de *César* Collin, seigneur de Liancourt & de Lessart, conseiller-secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, & l'un des fermiers généraux des Fermes unies de sa Majesté, & de *Geneviéve* le Scellier: elle mourut le 21 Juillet 1722. Il a laissé d'elle un fils, nommé *Anne-César-François* de Pâris de la Brosse, marquis de Monceaux, seigneur de Camp-Remy, président en la Chambre des Comptes, & fut reçu en cette qualité, en survivance de son pere, le 10 Juillet 1719. ensuite admis au service par sa démission en 1739. & auparavant conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 6 Mai 1716. *Mercure de France du mois de Décembre* 1741. *p.* 2962.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses de même en chef, & d'une tour aussi d'or en pointe.*

PÂRIS DE MONTBRUN: *François-Joseph* de Pâris, marquis de Montbrun, neveu de feu *Nicolas-Joseph* de Pâris de Coutes, évêque d'Orléans depuis l'année 1723. & fils de *François* de

Pâris de Coutes, capitaine au régiment des Gardes Françoises, brigadier des armées du Roi, & chevalier de Saint Louis, mort en Avril 1730. & de *Marie-Catherine* le Jougleur de Remilly, morte le 8 Septembre 1741. Il a épousé à Paris le 17 Avril 1746. âgé de trente quatre ans, *Marie-Marguerite-Louise* de Bragelongne, âgée de vingt un ans, fille de *Jean-Baptiste-Camille* de Bragelongne, conseiller au Parlement, & de *Claude-Françoise* Guillois.

La généalogie de la famille de Bragelongne, est amplement déduite dans le *Dictionnaire de Morery*. Il est aussi parlé de cette famille, & de celle de la maison de Pâris, dans le *Mercure de France du mois d'Avril* 1746. *p.* 201.

PARISOT, en Lorraine : *Charles* Parisot, créé baron par lettres patentes du duc de Lorraine du 7 Septembre 1707. chevalier du Saint Empire, conseiller d'Etat, maître & auditeur en la Chambre des Comptes de Lorraine, fut employé dans plusieurs négociations par le duc de Lorraine. Ce dernier avoit épousé le 18 Août 1671. *Marie-Dieudonnée* Gaucher, veuve de *Louis* Béaut. Il avoit pour frere *Eloi-François* Parisot, grand gruyer dans toute la prevôté d'Arches, & bailli de Ruaux. Ils étoient tous deux enfans de *Jean* Parisot, originaire de Mirecourt, vivant en 1598.

Charles Parisot eut pour fils *Didier-Charles*, baron de Parisot & de Bernecourt, colonel d'un régiment de Cavalerie au service du duc *Léopold*, sous-lieutenant d'une compagnie des Chevaux-Légers de sa garde, qui épousa le 26 Avril 1709. *Jeanne-Françoise* de Colsons de Domprey, fille d'*Antoine* de Colsons, & d'*Anne* de Domprey. De cette alliance sont venus,

1. *Joseph-Charles-Antoine*, baron de Parisot & de Bernecourt, seigneur de Gore, Salley, Sanzey & Mandres, gentilhomme ordinaire de madame la duchesse douairiere de Lorraine, mere de l'Empereur régnant, marié le 14 Juillet 1739. avec *Anne-Jeanne-Lamberte* du Bosquet, fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de Bouvron, capitaine de Cavalerie au régiment de Lénoncourt, morte en 1752. De ce mariage sont sortis, 1. *Charles-Louis-Jean*, baron de Parisot & de Bernecourt, né le 23 Décembre 1741. 2. *Joseph-Charles*, né le 12 Décembre 1751. 3. *Jeanne-Anne*, née le 17 Novembre 1744. 4. *Marie-Thérese*, née le 11 Janvier 1745. 5. *Marguerite*, née le 20 Novembre 1750.

2. *Charles-Nicolas-François*, tué au siége de Prague en l'année 1742.

3. *Marie-Louise-Françoise* de Parisot, épouse de *N.* . . . marquis de Mouzay. *Tabl. Généalog. Part. VIII. p.* 464.

PARME : *Tome III. p.* 6. *col.* 2. *lig.* 42. *après* *Louise-Elisabeth* de France, *ajoutez*, duchesse de Parme & de Plaisance, fille aînée de Louis XV. née le 14 Août 1727. morte le 6 Décembre 1759.

Ibid. p. 7. *col.* 1. *lig.* 4. *après* *Marie-Elisabeth*, fille du duc de Parme, née le 31 Décembre 1741. *ajoutez*, mariée au mois d'Octobre 1760. à l'archiduc *Joseph*, fils aîné de l'Empereur & de l'Impératrice, reine de Hongrie & de Bohême.

PAROY : Le marquisat de Paroy est actuellement possédé par *Guy* le Gentil, dit le marquis de Gentil, officier au régiment des Gardes Françoises, & a été érigé de nouveau en sa faveur & en celle de sa postérité, par lettres patentes données à Versailles au mois de Novembre 1754. registrées au Parlement le 18 Juin 1755. & à la Chambre des Comptes le 13 Avril 1756. Le marquis de Gentil a épousé *Louise-Elisabeth* de Rigaud de Vaudreuil, fille de *Louis-Philippe* de Rigaud, comte de Vaudreuil, lieutenant général des armées navales du Roi, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis. Leurs enfans sont, 1. *Jean-Philippe-Guy* le Gentil, né le 9 Juin 1750. 2. *Louis-Jean-Marie* le Gentil, né le 30 Avril 1751. 3. *César-Hippolite-Joseph* le Gentil, né le 10 Avril 1752. 4. *Guyonne-Emilie* le Gentil, née le 3 Janvier 1754.

La famille de le Gentil est noble & ancienne en Bretagne. *Voyez* GENTIL.

PARPILLON : *Pierre* de Saint Julien, dans ses *Mélanges Historiques*, marque que cette famille tire son origine de la ville d'Arbem en Bugey, & la fait remonter à *André* de Parpillon, damoiseau, vivant en 1370.

Les armes : *de gueules, à trois papillons d'argent, miraillés de sable, 2 & 1.*

PARTHENAY : *Tome III. p. 7. col. 1. lig. 41.* étoit frere, *lisez*, étoit fils.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes sont : *burelé de dix pieces d'argent & d'azur, à la bande brochante de gueules.*

PARTZ, en Artois : Ancienne noblesse, alliée aux maisons les plus considérables de cette province.

Les terres d'Esquires, de Pressy & annexes, furent érigées en marquisat par lettres patentes de l'année 1712. enregistrées à l'Election & au Conseil Provincial d'Artois, en faveur de *François-Joseph* de Partz, chevalier, seigneur d'Esquires, de Pressy, &c. Il a épousé en 1702. *Jeanne-Isabelle* de Beauffort, fille d'*Antoine-Joseph*, chevalier, seigneur de Lassus, &c. & d'*Antoinette-Adrienne* du Mont-Saint-Eloy. De ce mariage sont nés,

1. *Emmanuel-Ambroise* de Partz de Pressy, marquis d'Esquires, allié en 1743. à *N.* . . . . . de Fontaines, fille de *N.* . . . . comte de Fontaines, mestre-de-camp du régiment de Piémont, Cavalerie, dont plusieurs enfans.

2. *N.* . . . . de Partz, dit le chevalier de Pressy, capitaine au régiment de la Marine, mort à Pissecque en Bohême en 1748.

3. *François-Joseph-Gaston* de Partz de Pressy, sacré évêque de Boulogne en 1743. & abbé commendataire de l'abbaye de Ham en Picardie.

4. *Catherine* de Partz, qui a laissé plusieurs enfans de son mariage avec *N.* . . . . de Hennin-Liétard, marquis d'Alsace, seigneur de Dion-le-Val, &c. chef de sa maison, dont les princes de Chimay sont cadets.

5. *Dorothée* de Partz, dite mademoiselle d'Esquires.

6. *N.* . . . . de Partz, dite mademoiselle de Herlin.

7. *N.* . . . . de Partz, dite mademoiselle de Pressy. Voyez les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p. 63.*

PAS DE FEUQUIERES : *Tome III. p. 7. col. 2. lig. 24.* des marquis de Feuquieres d'aujourd'hui, *lisez*, des marquis de Feuquieres éteints.

Ibid. lig. 41. d'*Anne-Arnaud*, *lisez*, d'*Anne* Arnauld, qui est un nom de famille.

Ibid. p. 8. col. 2. lig. 19. après marié à *Catherine-Marguerite* Mignard, fille du célebre *Pierre* Mignard, premier peintre du Roi, *ajoutez*, mort à Paris, sans enfans, le 10 Octobre 1741. âgé de quatre-vingt-sept ans.

Ibid. même colonne, derniere ligne, de Suyecourt, &c. *lisez*, de Soyecourt, & *ajoutez*, & *Antoine-Charles* de Pas, marquis de Feuquieres, colonel du régiment de Bourgogne, Infanterie, marié le 31 Juillet 1727. avec *Marguerite-Paule* de Grivel d'Ourouer, fils de *Paul* de Grivel, comte d'Ouroy, & de *Marguerite-Françoise* de Bourgoin.

PASQUIER DE FRANCLIEU, famille établie dans l'Isle de France.

François-Michel Pasquier, écuyer, sieur des Bergeries, de Franclieu & de Lavau, né le 10 Avril 1626. descendoit au cinquieme degré de *Charles* Pasquier, écuyer, sieur de Franclieu, archer & homme d'armes des ordonnances du Roi, dans la compagnie de Messieurs de Montmorency. Il fut maintenu dans sa noblesse par sentence des Elus de Melun le 18 Juin 1665. & fut successivement chevalier de Saint Louis, lieutenant de Roi de la ville de Condé en Flandres, & nommé brigadier d'Infanterie le 11 Septembre 1706. Il avoit été auparavant maréchal de bataille des armées du Roi, premier capitaine & major du régiment de Broglie, Infanterie. De son mariage avec *Charlotte* Chamoy sont issus trois garçons, & une fille, alliée en secondes noces le 26 Décembre 1705. à *François-Charles* Crussol d'Uzès de Montauzier, dit le comte d'Uzès.

Charles-Pierre Pasquier, écuyer, seigneur de Franclieu, frere aîné dudit *François-Michel*, naquit le 24 Avril 1625. fut maréchal de camp, commanda dans le château & le duché de Bouillon, & fut ensuite gouverneur de Dinan. Il mourut en l'année 1709.

Jacques-Laurent-Pierre-Charles Pasquier de Franclieu, son fils, seigneur de Caussade & d'Estirac, brigadier des armées du roi d'Espagne du 30 Janvier 1719. & gouverneur de Fraga, dans le royaume d'Arragon, le 18 Décembre 1723. épousa par contrat du 2 Novembre 1720. *Marie-Thérese* de Busca, dame de Las-Cazeres, d'Estirac, de Hagedet, d'Hichac, &c. dont il a eu onze enfans, sçavoir,

1. *Jean-Baptiste-Magdelene-Isidore-Charles-Laurent* Pasquier de Franclieu, écuyer, né en la cité de Fraga, au royaume d'Arragon le 5 Avril 1724.

2. *Louis-François-Catherine* Pasquier de Las-Cazeres, écuyer, né à Las-Cazeres le 4 Septembre 1729.

3. *Jean-François-Anselme* Pasquier de Caussad, né le 21 Avril 1735.

4. 5. 6. 7. 8. 9. & 10. sept filles, dont une mariée. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux têtes de Maures de sable, posées de profil, ayant chacune un*

bandeau d'argent, & en pointe de trois fleurs d'or, appellées *paquerettes, tigées de même, posées 1 & 2, & mouvantes d'une terrasse aussi d'or.*

PASTEL, écuyer, seigneur de Mignieres, en Normandie, élection de Conches: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à une colonne de gueules, posée en bande & cotoyée de trois tresfles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

PASTEL, écuyer, seigneur de Dourville, même province, élection de Verneuil: Famille qui porte pour armes: *d'azur, au vol d'or, chargé en cœur d'une rose de gueules, & en pointe de l'écu d'un demi-vol aussi d'or.*

PASTIZ, écuyer, sieur de Montcollin, en Normandie, élection de Mortain: Famille qui porte: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à l'ancre de sable; au 2 & 3 d'azur, à trois fasces d'or.*

PASTY, en Normandie, élection de Mortagne: Famille dont les armes sont: *d'argent, à l'ancre de sable, posée en pal; écartelé d'azur, à trois fasces d'or.*

PATORNAY: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à trois croissans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe, & une quintefeuille d'or en cœur.*

Elle remonte à *Nithier* Patornay, de la ville de Salins, que *Charles* le Hardi, duc de Bourgogne, mit au nombre de ses conseillers, par ses lettres du 25 Juillet 1476. Après la mort de ce duc, il fut député par ses concitoyens vers Louis XI. qui venoit occuper le comté de Bourgogne. Ce prince le reçut favorablement, lui conserva l'emploi dont il jouissoit, & lui donna celui de maître des requêtes de son hôtel, par lettres patentes du 21 Avril 1482. L'archiduc *Philippe*, souverain de cette province, le nomma avocat fiscal du Parlement, qu'il rétablit à Dôle l'an 1500. Il eut deux femmes: la premiere fut *Pernette* Marchant, dont il eut, *Claude*, qui suit; la seconde fut *Claude* de Gilley, veuve de *Philippe* de Faletans, écuyer.

Claude Patornay fut employé avec succès dans les plus importantes affaires de la ville de Salins. Il épousa *Jeanne* de Faletans, dont il eut, entr'autres enfans, *Philippe*, qui suit, & *Pierre*, auteur d'une branche, rapportée ci-après.

Philippe Patornay épousa en 1548. *Jeanne*, fille de *Hugues* Prevostet, de la ville de Salins, écuyer. Il testa en 1566. & laissa, entr'autres enfans, *Nithier*, qui suit.

Nithier Patornay, écuyer, contrôleur des Sauneries de Salins, épousa *Anne* de Lalye, dont, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Philippe*, religieux dans l'ordre des Minimes, ensuite évêque d'Andreville & suffragant de *Ferdinand* de Rye, archevêque de Besançon; 3. *Denis*, prêtre de l'Oratoire, & trois filles.

Antoine Patornay, écuyer, grand juge en la grande judicature de Saint Claude, s'allia en 1619. avec *Rose* Mathon, de laquelle il eut, 1. *Hugues-François*, qui suit; 2. *Philippe*, chanoine de Saint Anatoile, & trois filles, mariées.

Hugues-François Patornay, écuyer, seigneur du Find, eut de son mariage avec *Antoinette-Françoise* Richier, dame de Varras, 1. *Bernard-François*, qui suit; 2. *Nicolas-Joseph*, capitai-

ne de Cavalerie dans le régiment de Saint Mauris ; 3. *Georges-François*, doyen de Saint Michel de Salins & prevôt de l'église de Saint Maurice, & une fille, religieuse.

Bernard-François Patornay, conseiller au Parlement de Besançon en 1695. s'allia en 1698. avec *Jeanne-Philippe* de Boy, dame de Saubief, dont, 1. *Charles-Emmanuel*, seigneur de Fied & de Varras, né en 1700. 2. *Antoine-Marie*, chanoine de Saint Anatoile ; 3. *Georges-François*, & trois filles.

SECONDE BRANCHE.

Pierre Patornay, écuyer, quatrieme fils de *Claude*, & de *Jeannette* de Faletans, fut pourvu en 1561. de la charge de thrésorier du Roi à Dôle. Il épousa *Denise* Doros, dite Pélerin, dont *Frédéric*, qui suit ; & *Léonard*, Jésuite, Auteur de plusieurs Ouvrages contre les Protestans.

Frédéric de Patornay, écuyer, servit le roi d'Espagne dans ses armées en Flandres. Ce prince lui donna en 1592. la charge de gruyer des forêts des salines de Salins. Il épousa en 1599. *Etiennette* Huot, dont, entr'autres enfans,

Pierre Patornay, écuyer. Il servit en Allemagne dans les Cuirassiers du seigneur de Vaugrenant. En 1636. il fut fait capitaine de deux cents hommes d'Infanterie dans le régiment d'Aval. Sa compagnie ayant été défaite par le maréchal de Gassiou, il en obtint une autre en 1638. dans le Terçe du commandeur de Saint Mauris. Il épousa le 27 Septembre 1733. *Marie* Boitouset, de laquelle il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Claude Charles*, qui suit.

Claude-Charles Patornay, écuyer, servit en Flandres, à l'armée du roi d'Espagne, dans le Terce du comte de Saint Amour. Il y fut blessé, ensuite fait prisonnier & conduit au château de Vincennes. Il obtint dès-lors une compagnie dans le régiment d'Aval, & il se maria le 3 Août 1670. à *Bonne-Ignace* de Montereux, fille de *Jean*, & de *Christine* de Faletans, dont est né, entr'autres enfans,

Philippe-Alexis Patornay, marié avec *Thérese-Alexis* Witlin. De cette alliance sont issus,

1. *Jean-François*, curé de Quingey.

2. *Just-Charles*, chanoine de Saint Anatoile, de Salins.

3. *Frédéric-François*, capitaine au régiment de Champagne.

4. & 5. *Pierre* & *Charles*.

Et cinq filles, dont trois religieuses. Voyez le *Nobiliaire des sires de Salins, Tome II. p.* 190.

PATRI, ou PATRY, écuyer, sieur de Sully : Ancienne noblesse, élection de Bayeux, qui remonte à *Guillaume* Patry, lequel en 1229. aumôna la dixme de Saint Georges de Calay, dont il étoit seigneur, aux Moines de ce prieuré.

Les armes, selon Chevillard, sont : *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent*, 2 & 1.

Un autre Patry, écuyer, sieur de Saint Lambert, élection de Caën, porte les mêmes armes que la précédente.

PAUL, en Provence : Famille maintenue dans son ancienne noblesse par arrêt de la Chambre des Comptes de Provence du 8 Mars 1731. Elle subsiste dans *Jérôme-Antoine*, offi-

cier des vaisseaux du Roi, & dans *Jean-Baptiste-Pierre* de Paul.

Les armes : *d'argent, au palmier de gueules.*

Une autre famille du même nom & de la même province, originaire de Florence, établie à Salon, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, un croissant d'argent en pointe.*

Voyez, sur ces deux familles, le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p. 196. & suiv.*

PAULMIER DE LA BUCAILLE : Famille noble, originaire de Normandie, dont les armes sont : *d'azur, au lion d'or posé, la patte dextre levée, au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.*

Pierre Paulmier de la Bucaille, seigneur de Prestreval, mourut à Rouen le 7 Mai 1734. laissant de *Geneviéve* Marette, sa femme, deux filles, qui sont, 1. *Geneviéve* Paulmier de la Bucaille, épouse de *Jean-Baptiste-Hélie* le Camus de Pontcarré, seigneur de Viarne, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, & auparavant veuve de *Charles-Etienne* Maignart, seigneur de la Vaupalliere, de Hauville, &c. conseiller au Parlement de Normandie ; 2. *Charlotte* Paulmier de la Bucaille, mariée le 15 Septembre de l'année 1733. avec *Pierre Jacques-Louis* de Bec de-Liévre, marquis de Quevilly ; aussi morte. *Voyez* BEC-DE-LIÉVRE. Il est parlé de cette famille dans le *Mercure de France du mois de Mai 1734. p.* 1031.

PAULMIER (le), écuyer, sieur de Grente-Mesnil, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois palmes d'or, 2 & 1.*

PAYAN, ou PAYEN, Famille originaire du Dauphiné, qui vint s'établir dans cette province vers le milieu du siécle passé, qui subsiste dans *Louis Jean Antoine* de Payan, seigneur de Saint Martin, reçu conseiller au Parlement de Provence, le 11 Mai 1758. lequel a trois sœurs, dont deux religieuses, & une mariée.

Les armes : *au chevron d'azur, à trois merlettes d'or.*

PAYEN, seigneur d'Espiez, Cloye & Montpipeau, en Orléanois : Ancienne maison éteinte, qui portoit pour armes : *d'or, à six fusées de gueules, aboutées en rose*

Geoffroy Payen, surnommé le Chien, à cause de son ardeur pour la chasse, vivant en 1212. & 1220. est cru fils de *Renaud* Payen, chevalier, sire de Cloye, vivant l'an 1190. & pere de

Jean Payen, chevalier, seigneur d'Espiez & sire de Montpipeau, à cause de sa femme. Il mourut vers l'an 1270. Il avoit épousé *Marie* d'Orléans, qui étoit encore sa veuve en 1280. dame de Montpipeau, fille unique de *Jean* d'Orléans, ce vaillant chevalier, dit Joinville, qui portoit la banniere en l'armée du roi Saint Louis, & se noya malheureusement à Massoure en 1250. & de *Marguerite* de Montpipeau, dame dudit lieu, & la derniere de son nom, dont un fils unique.

Jean Payen II. du nom, sire de Montpipeau, eut de *Mahaud*, sa femme *Geoffroy* II. du nom, qui suit, & *Jeanne*, morte abbesse de Notre-Dame de Voisins en 1333.

Geoffroy Payen II. du nom,

chevalier, fire de Montpipeau, auquel le roi Philippe VI. fit don en 1340. de trois charretées de bois par semaine, à prendre dans la forêt de Gomas, pour bâtir & consommer en son château de Montpipeau, mourut en 1342. & fut inhumé dans l'abbaye de Voisins, ordre de Cîteaux, où il avoit élu sa sépulture & fondé une chapelle. Il eut d'*Haloïs*, sa femme, morte en l'an 1335. six garçons & une fille, sçavoir,

1. *Jean* Payen III. du nom, seigneur de Montpipeau & d'Espiez, dont il rendit aveu à M. le duc d'Orléans, à cause de son château de Baugency, le vendredi devant la purification de l'année 1353. Il commandoit en 1347. une compagnie de Gendarmes, en qualité de chevalier bachelier, sous la banniere de *Pierre* de Bauffremont, seigneur de Charny, mourut sans alliance, environ vers l'an 1355. laissant son frere principal héritier.

2. *Geoffroy* Payen III. du nom, devint seigneur de Montpipeau par la mort de son frere aîné. Il fut du nombre des seigneurs proposés pour être donnés en ôtage au roi d'Angleterre pour l'exécution du traité de Brétigny de l'an 1360. Il mourut sans laisser d'enfans de son mariage avec *Marguerite* de Vieuxpont, qui se remaria avec *Adam* le Brun, chevalier, seigneur de Palaiseau.

3. 4. & 5. *Bochart*, *Raoul* & *Raolin*, tués à la guerre, sans avoir fait d'alliance.

6. *Amaury* Payen (*a*), chanoine de l'église de Chartres en 1353. devint seigneur de Montpipeau par la mort de tous ses freres & même de sa sœur, pour lesquels, ainsi que pour ses pere & mere, il fonda vers l'an 1370. présent le Barbier, notaire à Orléans, un anniversaire dans l'église de Saint Laurent des Orgeries-lez-Orléans. Il donna en 1380. sa terre de Montpipeau à *Jeanne* d'Angle, sa niece, en faveur de son mariage avec *Aimery* de Rochechouart, chevalier, seigneur de Mortemart, & mourut après 1388. le dernier de sa famille.

Jeanne Payen, femme de *Guichard* d'Angle, chevalier, fut mere de *Jeanne* d'Angle, donatrice d'*Amaury*, son oncle, & seconde femme d'*Aimery* de Rochechouart II. du nom, seigneur de Mortemart, & à cause d'elle, de Montpipeau; ce qui a donné le nom à une branche cadette de sa postérité.

PAYEN: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à trois tourteaux d'or.*

On trouve ces mêmes armes dans une chapelle de l'église de l'abbaye du Mont Saint Michel, parmi celles d'un nombre de gentilshommes des plus distingués du pays, qui, dans le temps des guerres civiles du Calvinisme, défendirent la place, & empêcherent, par leur valeur, qu'elle ne tombât entre les mains des ennemis de l'Etat. On croit en effet que cette famille est originaire de la basse Normandie & du bailliage d'Avranches. Il y a encore dans cette ville & aux environs plusieurs gentilshommes de ce même nom, portant les mêmes armes, entr'autres les seigneurs de la terre de Chavois,

(*a*) *Ceux du nom de* Payen *sont nommés* Péan *dans la généalogie de la maison de Rochechouart, on ne sçait pourquoi.*

&c. Une autre branche s'est établie en Guyenne & a pris la profession des armes.

PAYEN, écuyer, sieur de la Lande, en Normandie, élection de Mortain : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois tourteaux de sable, le premier chargé d'une rose d'or.*

PAYNEL : Ancienne maison éteinte, de la même province, qui possédoit la terre de Hambye, située dans le bailliage de Coutances, sur les bords de la mer, vers le Mont Saint Michel, dont les armes étoient : *d'or, à deux fasces d'azur, à l'orle de neuf merlettes de gueules.*

PAZERY, en Provence : *Pierre - Symphorien* Pazery, seigneur de Thorame & de Porcieux, reçu conseiller au Parlement de Provence le 22 Janvier 1742. a des enfans de *N.* . . . . de Lordonnet, son épouse.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée au 1 & 3 de deux étoiles cantonnées.*

PÉAN, en Orléanois.

I. *Amaury* Péan, écuyer, seigneur de Soignolles, paroisse de Theillaye-le-Peneux en Beauce, pouvoit bien être neveu ou petit-neveu d'*Amaury* Péan (*a*), chanoine de Chartres & seigneur de Montpipeau, terre qu'il donna en l'an 1380. à *Jeanne* d'Angle, sa niece, femme d'*Aimery* de Rochechouart, seigneur de Mortemart. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. *Denis* Péan, écuyer, seigneur de Soignolles, qui prit à vie des terres du chapitre de Saint Aignan d'Orléans, par bail de 1481. *Jeanne* de Viellart, sa femme, le rendit pere de

III. *Jean* Péan, écuyer, seigneur de Corbichon, qui eut de *N.* . . . . Hattot, sa femme,

IV. *Jean* II. du nom, écuyer, seigneur de la Cour, en la paroisse de Saint Sigismond, qui épousa par contrat du 15 Juin 1552. *Françoise* Marcelot, dame de la Cour-Gauthier, dont, entr'autres enfans, 1. *Paul*, seigneur de la Cour-Gauthier & de Fay-aux-Loges, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, maréchal de camp, mort âgé de cent ans, n'ayant laissé de ses deux femmes que trois filles non mariées ; 2. *Æneas*, qui suit.

V. *Æneas* de Péan, chevalier, seigneur de Courbichot, épousa par contrat du 17 Janvier 1595. *Marguerite* de Foyal, fille de *Jacques*, chevalier, seigneur d'Allonnes & d'Onnery, & de *Jeanne* Aucoih, dame de Fay-aux-Loges, dont, entr'autres enfans,

VI. *Jacques* de Péan, chevalier, seigneur de Vervillon, &c. qui épousa *Marie* de la Porte, fille de *Pierre* de la Porte, écuyer, seigneur de Poullaine, & de *Magdelene* de Courault, dont il y a eu des enfans. Ledit *Pierre* étoit fils d'*Amador* de la Porte, seigneur d'Issertieux en Berry.

Les armes : *d'azur, à deux épées d'argent la pointe en bas, & mises en pals.*

PECHPEIROU : *Tome III. p.* 11. *col.* 1. *lig.* 33. & de *Magdelene - Bénigne* de Lussé,

(*a*) *Si tant est qu'il se nomma* Péan, *comme l'a écrit l'Auteur de la généalogie de la maison de* Rochechouart ; *mais il y a plus d'apparence qu'il s'appelloit* Payen. *Voyez* aux mots MONTPIPEAU & PAYEN.

lisez, & de *Magdelene* Bénigne de Lussé.

PECQUOT DE SAINT MAURICE: *Pierre* Pecquot, seigneur de Saint Maurice, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, secrétaire & greffier ordinaire des Conseils d'Etat & privé de sa Majesté, auparavant receveur général des Finances du Berry & garde des rôles des offices de France, mourut le 23 Septembre 1697. laissant pour fils aîné de *Catherine* Lattaignan, son épouse, décédée le 7 Février 1709. *Pierre* Pecquot, seigneur de Saint Maurice, conseiller honoraire en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 11 Février 1684. après avoir été conseiller au Châtelet de Paris depuis 1676. mort à Paris le 26 Avril 1735. âgé de soixante-dix-sept ans, étant né le 31 Octobre 1658. Il avoit été marié le 16 Janvier 1686. avec *Marie-Claude* Dappougny, fille de feu *Claude* Dappougny, seigneur de Jambeville & de Serincourt, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, & fermier général des Fermes de sa Majesté, & de feu *Claude* Bruchet. Il en a laissé *Pierre-Claude* Pecquot, seigneur de Saint Maurice, né en 1687. lequel a été successivement substitut du procureur général au Parlement de Paris, conseiller au même Parlement & président en la Chambre des Comptes: il a épousé au mois de Juillet 1719. une fille d'*Antoine* Chaumont, seigneur d'Ivry-sur-Seine, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, & de *Marie-Catherine* Barré; & *Marie-Angélique* Pecquot de Saint Maurice, née le 7 Février 1703. mariée le 10 Septembre 1725. avec *Antoine* Huet, seigneur d'Ambrun, gentilhomme de Normandie, chevalier de Saint Louis & mestre-de-camp de Cavalerie, veuf d'*Anne* Froment de Villeneuve.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'or, à l'arbre de sinople; au 2 & 3 d'argent, à trois molettes de sable.*

PÉHU: Famille de Picardie, qui porte pour armes: *d'argent, à une croix de gueules, chargée de cinq besans d'or.*

Elisabeth de Péhu, née le 23 Mars 1683. du mariage de *François* de Péhu, écuyer, sieur de la Falaize, & d'*Anne* Avis, fut reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1693. après avoir prouvé que *Jean* de Péhu, écuyer, qui en 1529. épousa *Isabeau* de Tori, étoit son quart-ayeul.

PEIRENC DE MORAS, seigneur de Saint Cyr: Famille de laquelle étoit *N.* . . . . de Peyrenc de Moras, ancien contrôleur général des Finances, & dont les armes sont: *de gueules, semé de pierres d'or, à la bande d'argent brochante sur le tout.*

PEIROU DE BAR (del): Famille établie dans la vicomté de Turenne.

Jacques-Paulin del Peirou, écuyer, seigneur de Bar, de Hautesage, de Garrel & de Bassignac, servit en qualité de premier brigadier dans l'arriere-ban du vicomté de Turenne en 1690. Il avoit pour trisayeul *Antoine* del Peirou, seigneur de Bar & de Garrel, qui vivoit en 1540.

De son mariage accordé le 22

Octobre 1659. avec *Luce* d'Audebert, sont nés six enfans, entr'autres, 1. *Jean* del Peirou, écuyer, sieur de Murat, aide-major de brigade des Chevaux-Légers de la garde du Roi, fait chevalier de Saint Louis le premier Mai 1738. 2. *Pierre*, qui suit.

Pierre del Peirou, écuyer, seigneur de Garrel, de Bar, de Jarrigoux, de Bassignac & de Hautesage, épousa le 5 Juillet 1710. *Lucie* de Graffeuil, fille de *Guy* de Graffeuil, coseigneur & châtelain de Marcillac, & de *Marguerite* d'Audubert. De ce mariage sont issus;

1. *Étienne* del Peirou, écuyer, sieur de Bar, né le 26 Octobre 1717. cadet dans la compagnie des gentilshommes à Metz le 6 Mai 1733. puis Chevau-Léger le 21 Février 1736.

2. *Joseph* del Peirou, écuyer, né le 28 Février 1730.

3. *Guillaume* del Peirou, écuyer, né le 29 Juillet 1731.

4. *Pierre* del Peirou, écuyer, né le 24 Avril 1734.

5. *Luce*, née le 21 Août 1722.

6. *Marie*, née le 11 Avril 1724.

7. *Marguerite*, née le 18 Janvier 1733. reçue à Saint Cyr en 1740.

8. *Luce* del Peirou, née le 18 Août 1735. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *de gueules, à une bande d'or, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

PEIROUX (du) : Famille de Bourbonnois, qui porte pour armes : *d'argent, à trois chevrons de gueules*, & de laquelle étoit *Léonore* de Peiroux de la Coudre, née en 1681. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1688. après avoir prouvé qu'elle descendoit au cinquieme degré de *Charles* du Peiroux, seigneur de Saint Hilaire, & de *Gabrielle* de Montmorin, son épouse, lesquels furent mariés en 1520. & étoient les quatriemes ayeul & ayeule de ladite *Léonore* du Peiroux.

PELAPUSSINS, en Franche-Comté : Famille qui tire son origine du comté de Bourgogne, où est située la seigneurie de Pelapussins.

Les armes : *de gueules, à une fleur de lys d'or.*

PELET, en Latin *Peleti* : Nom donné après l'an 1000. à *Bernard*, fils de *Raymond-Bérenger*, premier fils de *Bérenguier*, vicomte de Narbonne, dont il est fait mention au *Tome VII.* de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *p.* 780. Il est estimé venir de l'ancien usage d'une fourrure de la haute Noblesse, qui la portoit par-dessus les cuirasses & les cottes d'armes : ce nom fut porté de même par son fils *Raymond*, dit *Pelet*, l'un des chefs de la premiere Croisade, où il se distingua. Quoi qu'il en soit du nom de *Pelet*, qui a formé celui que portoient autrefois les ancêtres du vicomte de Narbonne, toujours est-il vrai qu'il est bien connu dans la province de Languedoc.

Ce *Bernard* Pelet fut pere de *Raymond*, dit le Croisé, qui alla en 1095. à la Terre-Sainte. Il commandoit, lui quatrieme, dit l'*Histoire de Languedoc*, *Tome II. page* 310. l'onzieme Corps, des douze, dont l'armée étoit composée, à la bataille d'Antioche sur l'Oronte. Il prit Tortose en Phénicie, avec des troupes qu'il

avoit assemblées à ses dépens. A son retour de la Terre-Sainte, il devint seigneur d'Alais en Languedoc, (aujourd'hui comté), soit par acquisition, ou par mariage. Il donna en 1131. au commandeur de Gap Francez le Mas de Salz, & conjointement avec sa femme, fit en Mars 1140. un don à *Albert*, commandeur de l'Hôpital de Saint Jean de Jerusalem.

Bernard Pelet II. du nom, leur fils aîné, fut d'abord seigneur d'Alais, & devint ensuite comte de Melgueil & de Montferrant, par sa femme *Béatrix*, mariée en 1145. fille du comte *Bernard* III. & de *Guillemette* de Montpellier, dont deux enfans; sçavoir, 1. *Bertrand* Pelet, qui suit; 2. *Ermessinde*, mariée en premieres noces à *Pierre* Bermond, seigneur de Sauve; & en secondes noces le 12 Septembre 1173. à *Raymond*, comte de Toulouse, fils de *Constance* de France.

Bertrand Pelet, comte de Melgueil, seigneur d'Alais, marqué à l'onzieme degré dans le *Tome VII.* de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, p. 781. confirma en Septembre 1171. les donations de ses pere & mere, faites à l'Hôpital de Saint Jean de Jerusalem de la ville d'Alais. Il ne jouit pas long-temps paisiblement du comté de Melgueil, quoique sa mere lui en eût fait donation; elle le partagea depuis entre sa fille *Ermessinde* & *Douce* de Provence, sa petite-fille. La moitié de la terre de la Canourgue en Gévaudan appartenoit à sa femme *N.* . . . . d'Auguesse, & l'autre moitié à la maison du comte d'Anduse, suivant une enquête de l'an 1214. Son fils,

Raymond Pelet II. du nom, fut coseigneur d'Alais & comte de Melgueil. Il eut de grandes contestations pour ce comté, avec *Guillaume*, évêque de Maguelonne, rapportées dans le même Volume de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, p. 782. dont il fut privé par le pape Innocent III. mort en 1215. qui l'inféoda à l'évêché de Maguelonne. Le même *Raymond* Pelet rendit hommage de sa terre d'Alais le 19 Juillet 1217. à *Simon*, comte de Montfort, & à son fils *Amaury* le 15 Mai 1220. Il étoit malade à Alais le 3 Juin 1227. & étoit mort l'année suivante. Sa femme *Sybille*, est nommée dans un acte de l'an 1227. Leur fils fut,

Bernard Pelet III. du nom, coseigneur d'Alais, seigneur de Boucoiran, Rousson, &c. En 1237. sa veuve, *Tiburge*, refusoit de rendre les documens du comté de Melgueil. Ils eurent pour fils,

Bernard IV. du nom, lequel fut pere de

Pierre Pelet, qui songea à se faire restituer le comté de Melgueil, & s'adressa au pape Alexandre IV. qui en écrivit en 1260. à *Guy*, archevêque de Narbonne, & le chargea de faire en sorte que l'évêque de Maguelonne contentât ledit *Pierre* Pelet, en lui donnant en fief une partie des biens de ce comté de Melgueil, dont l'usurpation est établie dans le septieme Volume de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, p. 783. malgré les différentes tentatives de *Pierre* Pelet en 1267. & 1274. qui

transfigea en 1276. avec *Bérenger* Fredoli, évêque de Maguelonne. Il épousa *Dauphine* de Rhodez, seconde fille du comte *Hugues* IV. dont,

Raymond III. du nom, qui laissa de *Dauphine* de la Roche, un fils, nommé

Raymond IV. qui vendit au Roi le château de la Tour en 1332. & épousa par contrat du 23 Avril 1319. *Marquise* de Fredol, fille de *Pierre*, seigneur de la Vetrune.

Bernard Pelet V. du nom, leur fils, transigea en 1383. avec les Cordeliers d'Alais, & énonce les testamens de ses pere, ayeul & bisayeul. Il épousa par contrat du 29 Octobre 1340. *Guillotte* Gaucelin, dont,

Raymond V. du nom, qui ne fut pas héritier de son pere. Son oncle maternel, *Guillaume* de Fredol, lui donna le 3 Mai 1359. la terre de la Verune. Il épousa en 1359. *Marie* de Langussel, fille de *Bernard*, seigneur d'Aubais, dont,

Alzias Pelet, seigneur de la Verune en 1403. pere de

Guillaume, dont le fils,

Alzias II. du nom, épousa *Centule* de Thesan. Ils eurent de leur mariage,

Pons, marié par contrat du 3 Décembre 1479. à *Alix* de Guers, fille d'*Eustache*, seigneur de Castelnau, au diocèse d'Agde. Leur fils,

Jacques, transigea, en 1539. des prétentions de sa femme sur la baronnie de Cayla, avec *Jacques* de Bozenes, baron d'Aubais. On lui céda la baronnie de Montmirat. Il épousa par contrat du 26 Février 1527. *Françoise* de Bermond, dame de Combas, fille de *Pierre*, & de *Marthe* Montaigu-Fromigeres, de laquelle il eut,

Louis Pelet, baron de Combas, Montmirat, Fontanés, Vic & Cannes, mari de *Georgette* de Barthelemy, fille de *François*, baron de Grammont, dont, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Vital*, tige de la branche des seigneurs de Moreton, rapportée ci-après; 3. *Hercules*, auteur de celle établie à Beaucaire, aussi rapportée en son lieu.

Pierre testa le 26 Février 1626. Il avoit épousé le 27 Octobre 1603. *Catherine* Deydier, de laquelle il a eu *Louis* II. du nom, appellé le comte de Fontanés, marié le 19 Février 1639. à *Magdelene* de la Tour de Bains, fille de *François*, & de *Françoise* de Bourbal, dame de Choisinet, en Gévaudan. Leur fils,

Claude-François obtint au mois d'Août 1699. l'érection de la baronnie de Combas en vicomté, sous le nom de Narbonne. Il mourut le 19 Novembre 1707. & avoit épousé *Anne* de Rochemore, dont,

François-Raymond, vicomte de Narbonne-Pelet, baron de Montmirat, seigneur de Fontanés, Vic & Cannes, nommé communément le comte de Narbonne, né le 21 Janvier 1681. Il a servi dès sa jeunesse pendant les dernieres guerres de Louis XIV. Il vivoit en 1757. & a eu de *Louise-Marie* de Châtellard de Salieres, décédée en l'Isle Notre-Dame le 14 Octobre 1751. fille de *François* de Châtellard, seigneur de Salieres, & d'*Anne-Louise* d'Affignies, 1. *François-Raymond-Joseph-Hermenegilde-Amalric*, qui suit; 2. *Henri-Louis*

Louis Pelet, dit le marquis de Narbonne, maréchal des camps & armées du Roi; 3. *Charles-Bernard-Martial* Pelet, dit le baron de Narbonne, officier de Marine, second mari en Février 1760. de l'héritiere des terres & seigneuries du Plessis-Châtillon, au Maine, de Nonant, en Normandie, de Saint Gelais & autres, niece du commandeur de Nonant, laquelle étoit veuve & seconde femme de M. de Chabanes-Pionsac, ancien major des Gardes Françoises, décédé lieutenant général des armées du Roi, lequel avoit racheté & donné à son neveu le marquisat de la Palisse.

François-Raymond-Joseph-Hermenegilde-Amalric Pelet, dit le vicomte de Narbonne, & par la démission de son pere, baron de Fontanés, Combas & Montmirat, Cannes, Crespian, Vic, Montlesant, Montagnac & Mauressargues, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des ville, château & viguerie de Sommieres en bas Languedoc, est né le 21 Octobre 1715. Il est le trentieme degré, suivant les *pages* 780. & 791. du septieme Volume de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*. Il ne lui reste que deux filles de son mariage du 12 Janvier 1734. avec *Marie Diane-Antoinette* de Rosset de Fleuri-Perignan, fille d'*André-Hercule* de Rosset, duc de Fleuri-Perignan, pair de France, chevalier des ordres du Roi, petite-niece du cardinal de Fleuri, ministre d'Etat, &c. Elle étoit née le 6 Avril 1721. & elle est morte au château de Fontanés, près Sommieres, le 27 Juillet 1754. Le vicomte de Narbonne-Pelet s'est remarié à une demoiselle de Provence en l'année 1759.

Branche des seigneurs de Moreton en Dauphiné.

Vital Pelet, deuxieme fils de *Louis* I. du nom, baron de Combas, Fontanés & Montmirat, & de *Georgette* de Barthelemy de Grammont-Lenta, eut de *Martine* de Moreton-Chabrillant, fille unique & héritiere de *Jean* de Moreton-Chabrillant, seigneur des Granges, Gontardes, & autres places en Dauphiné, près Saint Paul-Trois-Châteaux, 1. & 2. deux garçons, morts en bas âge; 3. *Jean*, qui suit; 4. *Jean-Baptiste*, prêtre; 5. *Raymond-François*; 6. *Louis-Vital*; 7. *Martiane*, fille, tous trois morts jeunes.

Jean Pelet, seigneur de Moreton, des Granges, Gontardes & autres lieux, eut de *Marguerite* de Calviere, fille de *Guillaume* de Calviere, baron de Vezenobre & de Boucoiran, 1. *Jean-Baptiste*, qui suit; 2. *Louis*, mort sans postérité.

Jean-Baptiste Pelet de Narbonne, seigneur de Moreton, des Granges, Gontardes, &c. eut de *Marguerite* de Cornet, sa femme, un fils, nommé *François*, qui suit.

François eut de *Laurence* de Canel, fille de noble *Jacques* de Canel, conseiller au Parlement de Grenoble, trois garçons; sçavoir, 1. *Claude*, qui suit; 2. *François*, capitaine d'Infanterie, tué au siége de Prague; 3. *Scipion* Pelet, prêtre & chanoine en l'église Cathédrale de Saint Paul-Trois-Châteaux.

Claude Pelet de Narbonne, ayant long-temps servi dans l'Infanterie, épousa en 1720. *Marie*

Magdelene de Rocher, fille de noble *Esprit* de Rocher, dont il a eu, 1. *Claude Joseph* de Narbonne-Pelet, qui a été officier d'Infanterie, & a cédé son droit d'aînesse à son frere, qui suit; 2. *Jean-François* de Narbonne-Pelet, qui est devenu le chef de sa branche; 3. *Louis-François* de Narbonne-Pelet, chanoine de l'église Cathédrale de Saint Paul-Trois-Châteaux; 4. *Marie-Françoise-Agnès*, mariée à *N.* .... du Prat, seigneur de la Baume; 5. *Jeanne-Marie-Constance*, religieuse à l'abbaye de Bagnols.

Jean-François de Narbonne-Pelet, capitaine d'Infanterie, employé en qualité d'aide-major-général de l'Infanterie en 1757. dans l'armée du bas Rhin, sous le maréchal d'Estrées, avoit épousé à la fin de 1756. au retour de la conquête de Minorque, *Louise-Charlotte-Philippine* de Narbonne-Pelet-Salgas, fille de *Claude* de Narbonne-Pelet-Salgas, seigneur & baron de Salgas, Arbousse, Verberon, la Carriere, & autres places dans les Cévennes, & de *Marie-Elisabeth* de Pierre de Bernis, sœur du cardinal de Bernis, ci-devant ministre d'Etat.

Branche de Pelet, dite de Cannes, établie à Beaucaire.

Hercules Pelet, dont on a ci-devant parlé, troisieme fils de *Louis* Pelet, & de *Georgette* de Barthelemy, baron de Combas, Montmirat, Fontanés, &c. eut de *Diane* de Guibert, dame de la Rostide, 1. *Jean-Denis*, qui suit; 2. *Claude-François*, prêtre & doyen de l'église de Beaucaire; 3. *Joseph*, mort au service du Roi, sans postérité.

Jean-Denis Pelet de Narbonne, dit de Cannes, eut d'*Elisabeth* de Courtois, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Claude-François*, prêtre & doyen de l'église de Beaucaire, après son oncle, abbé de Val-Sainte & de Belle-Ville, puis évêque de Leictoure depuis le mois d'Octobre 1745. mort le 14 Mai 1760. âgé de soixante-huit ans.

Jean de Narbonne-Pelet a servi long-temps, & s'est marié à *Marie* de Vergiles, dont il a eu, 1. *Jean-Denis-Hercules*, ancien capitaine d'Infanterie au régiment d'Aunis, marié présentement à Alais, où il fait sa résidence; 2. *Raymond-Bernard*, prêtre, chanoine d'Uzès, archidiacre de l'église d'Alais; 3. *Bertrand-Bernard* de Narbonne-Pelet, lieutenant des vaisseaux du Roi au département de Toulon.

Branche des seigneurs de Salgas.

Guillaume Pelet, seigneur de la Carriere, deuxieme fils de *Guillaume* Pelet, seigneur de la Verune, & de *Therese* du Caylar, épousa par contrat du 12 Avril 1441. *Antoinette* de Plangue de la Carriere, de laquelle il eut,

Pierre Pelet, seigneur de la Carriere, marié le 22 Juin 1480. à *Catherine* de Guillon, mere de *Nicolas* Pelet, qui suit.

Nicolas Pelet s'allia en 1547. à *Marguerite* de Rodier, dont,

Isaac Pelet, seigneur de la Carriere, qui testa le 6 Août 1649. & laissa de sa seconde femme, *Anne* de Chapelain, qu'il avoit épousée le 2 Mars 1610.

Claude Pelet, seigneur d'Arbousse, capitaine au régiment des

Cévennes, maintenu par jugement contradictoire du 15 Janvier 1671. & allié le 26 Février 1645. à *Anne* de la Mare de Salgas. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

François Pelet, seigneur de Salgas, marié le 2 Septembre 1694. à *Lucrece* de Brignac de Montarnaud, dont le fils aîné,

Claude Pelet, baron de Salgas, a épousé par contrat du 8 Septembre 1728. *Françoise - Hélene* de Pierre de Bernis, sœur du cardinal de Bernis, ancien ministre & secrétaire d'Etat. Leurs enfans sont,

1. *Joachim - Anne* Pelet, né le 17 Avril 1730. actuellement colonel d'un régiment de Grenadiers Royaux.

2. *François - Hippolite* Pelet, chevalier de Malte, officier dans les Grenadiers de France, né le 15 Avril 1733.

3. *François - Gabriel - Mathias* Pelet, né le 26 Février 1736. aussi chevalier de Malte.

4. *Claude-François-Augustin*, né le 4 Octobre 1740.

5. *Marie - Elisabeth - Hélene-Hyacinthe*, née le 12 Avril 1732. reçue à Saint Cyr le 3 Juillet 1741. morte le 10 Avril 1756. sans postérité. Elle avoit épousé le 16 Avril 1755. *Pons-Frédéric* de Pierre, comte de Bernis, fils d'*André*, & de *Thérese* de Nigry.

6. *Louise-Charlotte-Philippine*, née le 27 Décembre 1734. mariée à la fin de l'année 1756. à son cousin, (elle au huitieme degré & lui au quatrieme), *Jean-François* de Narbonne - Pelet, aide-major-général de l'Infanterie de l'armée du Roi sur le bas Rhin, sous le commandement du maréchal d'Estrées, rapporté ci-devant.

7. *Marie - Catherine - Thérese* Pelet, née le 30 Mai 1738. mariée au marquis du Puy-Montbrun en Dauphiné.

Les freres du baron de Salgas sont, 1. *François* Pelet de Montcamp, ancien capitaine d'Infanterie, retiré auprès de son frere; 2. *François* Pelet, dit l'abbé de Salgas.

Pour les armes, *voyez* au mot NARBONNE.

PELICOT, de Grasse en Provence : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois poires, tigées d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

PELISSIER DE CHANTEREINE : Famille de la même province, qui porte pour armes : *de gueules, au pélican d'argent, avec sa pitié, dans son aire.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 201.

PELISSIER: Famille connue & distinguée sous les comtes de Toulouse, qui vint se transplanter en Provence au commencement du seizieme siécle. Elle a été confirmée dans sa noblesse, sur ses titres, le 27 Novembre 1719. & le 14 Juin 1755.

Cette famille a pour chef *Jean* de Pelissier, dont un ses descendans le plus connu est *Claude* de Pelissier, qui eut pour fils, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Seris*, pourvu du prieuré de l'église de Simiane.

Antoine de Pelissier se maria le 20 Novembre 1543. avec *Jeanne* de Trapard, fille de *Simon*, & d'*Antoinette* de Villeneuve. De ce mariage naquirent, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Annibal*, rapporté après la postérité de son aîné; 3. *Jean* de Pelissier, lequel fut nom-

mé par Henri IV. à l'évêché d'Apt en 1607. & mourut en 1629.

Claude de Pelissier II. du nom, qui se distingua dans les guerres de la Ligue, se maria le 22 Janvier 1595. avec *Jaumette* de Silve, dont, entr'autres enfans,

Vincent de Pelissier, qui eut pour fils,

Claude de Pelissier III. du nom, pere de

Joseph-Etienne de Pelissier, qui eut d'*Elisabeth* d'Eyroux-Pontevès, son épouse,

Jean-Joseph de Pelissier, capitaine d'Infanterie, marié le 22 Avril 1716. avec *Marie-Anne* de Brochery, dont, 1. *Barthelemi-Joseph-Ignace*, qui suit; 2. *Etienne-Vincent-Augustin*, qui sert dans les Gardes du Corps du Roi.

Barthelemi-Joseph-Ignace de Pelissier, sous-brigadier dans les Gardes du Corps, chevalier de Saint Louis, & capitaine de Cavalerie, épousa le 15 Février 1753. *Catherine-Louise* Aguenin, de laquelle il n'a point d'enfans.

Annibal, second fils d'*Antoine*, se retira à Arles, où il eut de sa femme, dont on ignore le nom, un fils, qui a continué la postérité.

Sauveur de Pelissier se maria en 1626. avec *Catherine* Contard, dont il eut, 1. *André* de Pelissier, prêtre; 2. *Claude*; 3. *Jean*, qui suit.

Jean de Pelissier naquit à Arles le 4 Mai 1631. Il se maria le 16 Janvier 1653. avec *Anne* de Gueidon, & mourut en 1701. Il eut de son mariage,

Dominique de Pelissier, qui a épousé le 24 Décembre 1687. *Marguerite* Troin, & mourut le 11 Août 1739. Il laissa pour fils,

Dominique de Pelissier II. du nom, seigneur de Pierrefeu, qui épousa au mois de Janvier 1723. *Elisabeth* de Dieudé, fille de *Balthasard* de Dieudé, & d'*Anne* de Gueidon. Il a pour fils,

Dominique-Pamphile de Pelissier, marié le premier Mai 1753. à *Elisabeth-Sybille* de Foresta, fille de *Jean-Paul* de Foresta, marquis de la Roquette.

Les armes sont : *coupé de gueules sur azur; le gueules est chargé d'un pélican d'argent, avec sa pitié, dans son aire; l'azur est chargé de trois potences d'or, 2 affrontées & 1 en pointe.*

PELLAS DE MAILLANE, en Provence : *Jean-Joseph* de Pellas, écuyer, seigneur de Maillane & de Milles en Provence, chevalier de l'ordre du Roi, comte de la Cour de Latran & du Palais Apostolique, général & provincial des Monnoies en Languedoc, fut marié par contrat du 29 Mars 1712. avec *Rose* de Bonnieux, dont il n'a point eu d'enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *de gueules, à un lion d'or, couronné d'argent, foulant aux pieds trois croissans de même, & un chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.*

PELLETIER : *Tome III. p. 16. col. 1. après 1753 ajoutez : Henri-Guillaume* le Pelletier de Rosambo est mort le 9 Août 1760. âgé de quarante-trois ans.

Ibid. lig. 25. mariée, *lisez*, mariée & premiere femme du comte de Montmorency-Luxembourg.

Ibid. col. 2. *lig.* 18. *Marie-Suzanne* de Cotte, *lisez*, *Marie-Suzanne* Robert de Cotte.

Ibid. lig. 28. *après* âgée de vingt ans, *ajoutez*, mariée à *N.* . . . . le Pelletier de Saint Fargeau.

Ibid. p. 17. *col.* 2. *lig.* 18. *après* un fils, *ajoutez*, avocat général au Parlement de Paris, & marié à *N.* . . . . le Pelletier de Beaupré, sa cousine.

Ibid. lig. 19. *après* & une fille, *ajoutez*, princesse de Chimay.

PELLETIER (le): Famille de Normandie, qui porte: *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois coquilles de sable;* & de laquelle étoit *Antoinette-Elisabeth* le Pelletier de Longuemare, née le 14 Février 1675. à Andeli, & reçue à Saint Cyr au mois de Septembre de l'an 1686. après avoir prouvé que *Robert* le Pelletier, seigneur de Bonnemare, & *Gillette* Michel, sa femme, qui vivoient en 1470. étoient son cinquieme ayeul & sa cinquieme ayeule.

PELLETIER (le), écuyer, sieur de la Fosse, même province, élection de Vire: Famille dont les armes sont: *d'azur, à trois losanges d'argent, 2 & 1; au chef du second, chargé de trois roses de gueules.*

PELLETIER DE LA HOUSSAYE (le): *Félix-Claude* le Pelletier de la Houssaye, conseiller d'Etat & intendant des Finances, mourut à Paris le 6 Décembre 1748. âgé de cinquante-cinq ans six mois & quelques jours. Il étoit fils de *N.* . . . . le Pelletier de la Houssaye, contrôleur général des Finances, commandeur des ordres du Roi, & chancelier de son altesse Royale monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume, mort le premier Décembre 1723. & de *N.* . . . Dubois de Gueudreville, fille du président du Grand Conseil, morte le 21 Août 1746. âgée de quatre-vingts-un ans.

Ledit *Félix-Claude* avoit épousé *Charlotte-Marie* Lallemant, sœur de *N.* . . . . de Lévignan, intendant d'Orléans, qu'il a laissée veuve avec trois enfans, sçavoir un garçon & deux filles. Le fils est,

Jacques-Pierre-Charles le Pelletier de la Houssaye, conseiller au Parlement.

Des deux filles, l'aînée a épousé *N.* . . . . de la Bourdonnaye, marquis de Blossac, maître des requêtes: la cadette est mariée à *N.* . . . . le Bret, avocat général du Parlement.

Les armes: *d'argent, au chêne déraciné de sinople, accompagné de trois roses de gueules.* Voyez les *Mercures des mois d'Août* 1746. *& de Décembre* 1748. *p.* 223.

PELLEVÉ: *Tome III. p.* 18. *col.* 1. *lig.* 30. *après* contre les Anglois, *ajoutez* ce qui suit: *Louis* de Pellevé, comte de Flers, baron de Larchaut, seigneur de Tracy & de Landelles, vicomte de Condé sur-Noireau, mort le 23 Avril 1722. en descend au neuvieme degré. Il avoit épousé au mois de Mars 1696. feue dame *Magdelene-Angélique-Françoise* de Gaureault du Mont, décédée le 27 Septembre 1734. âgée d'environ cinquante-cinq ans, dont il a pour fils *Hyacinthe-Louis* de Pellevé, &c.

PELLEY (le), écuyer, sieur de Mennetot & du Bois, en Normandie, élection de Valognes: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au pal de sable, accosté de deux demi-vols de gueules, au chef d'argent.*

Une autre famille du même nom & de la même province, élection de Bayeux, nommée Pelley, écuyer, sieur de Saint Loup & de Baugy, porte: *d'azur,*

à trois casques d'argent, panachés d'or, 2 & 1.

PENANCOUET DE KEROUALLE : La maison de Penancoët se nommoit anciennement Penhoat, ou Penhoët. Elle étoit une des quatre premieres de l'évêché de Léon, suivant l'ancien proverbe, fort commun dans la basse Bretagne : *Antiquité de Penhoët, vaillance de Châtel, richesse de Kerman, & chevalerie de Kergournadec.*

François de Penhoat fut marié le 10 Mai 1330. avec *Jeanne* de Penancoët, dame de Kerouälle ; & en vertu d'une clause expresse de son contrat de mariage, ses enfans prirent le nom & les armes de leur mere, que leurs descendans ont depuis conservés.

Guillaume de Penancoët, comte de Kerouälle, un de ses descendans, seigneur de Kerboronné, de la Villeneuve & du Chef du Bois, commandant l'arriereban de l'évêché de Léon, mourut en 1690. Il a laissé de *Marie* Ploeuc du Timeur, son épouse, décédé au mois de Janvier 1709. *Louise - Renée* de Penancoët de Kerouälle, duchesse de Portsmouth, en Angleterre, & d'Aubigny, en France, morte à Paris le 14 Novembre 1734. âgée de quatre-vingt-cinq ans & deux mois. Elle fut d'abord fille d'honneur de *Henriette-Anne* Stuart, premiere femme de *Philippe*, fils de France, duc d'Orléans, qu'elle accompagna au voyage qu'elle fit en Angleterre en 1670. Après la mort de cette princesse, arrivée le 30 Juin de la même année, elle repassa en Angleterre & elle fut faite d'abord fille d'honneur de *Catherine* de Portugal, reine d'Angleterre, & ensuite dame de son palais. Charles II. roi d'Angleterre, la créa baronne de Petersfoild, puis duchesse de Portsmouth en 1673. & à la priere de ce prince, le roi Louis XIV. la créa duchesse d'Aubigny, en Berry, par lettres patentes du mois de Décembre 1673. registrées au Parlement de Paris le 14 Avril 1674. & en la Chambre des Comptes le 26 Mars 1683. Par autres lettres patentes du mois de Janvier 1684. cette terre d'Aubigny fut érigée en titre de duché - pairie de France, en faveur de la duchesse de Portsmouth ; mais ces dernieres lettres n'ont point été enregistrées. Ces pieces sont rapportées dans le *Tome V.* de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *art.* des Duchés non registrés, *p.* 920. Elles sont suivies de la généalogie de la maison de Penancoët.

La duchesse de Portsmouth a fondé & établi dans sa ville d'Aubigny un couvent de religieuses Hospitalieres. Elle a laissé pour fils, *Charles*, duc de Richemond & de Lenox, pair d'Angleterre. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1734. *p.* 2533.

PENBROCK : *Tome III. p.* 19. *col.* 1. *lig.* 8. *lisez*, PEMBROCK, & ainsi dans tout l'article.

PENE DE LA BORDE, seigneur de Vaubonnet & de Saint Louis : Famille établie en Provence & en Normandie, qui a formé plusieurs branches.

Les armes : *d'azur, à un demi-vol d'argent, accompagné de trois grenades d'or, tigées & feuillées de même, & grainées de gueules, posées, deux aux flancs de l'écu & la derniere à la pointe, & une fleur de lys aussi d'or posée en chef.*

PENNUYER, écuyer :

ſieur d'Angerville & du Valdavid, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *de ſable, à l'ancre d'or, accoſtée de deux billettes d'argent, ſurmontées d'un croiſſant, accoſté de deux étoiles de même.*

PENTHIEVRE: *Tome III. p.* 19. *col.* 2. *lig.* 19. 1665. *liſez* 1565.

PEQUIGNI : *Tome III. p.* 20. *col.* 1. *lig.* 39. qui appartient à la maiſon du duc de Chaulnes, *liſez*, qui appartient au duc de Chaulnes.

PERCAVAL (de), élection de Bayeux, en Normandie : Famille dont les armes ſont : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de quatre roſes d'argent.*

PERDRIEL, en Normandie, élection d'Alençon : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à deux perdrix affrontées d'or, ſurmontées d'une molette de même en chef.*

PERENNO (du), famille de Bretagne. *François* du Perenno, ſeigneur de Penvern & de Perſquen, dans l'évêché de Vannes, en Bretagne, fut élu en 1666. capitaine de la compagnie de ſoixante Cavaliers, faiſant la cinquieme compagnie du ban de l'évêché de Vannes ; ce qui fait une grande preuve de ſa qualité. Sa Majeſté ayant établi à Rennes une Chambre pour la recherche de la Nobleſſe, il y fut déclaré noble & iſſu d'extraction noble, avec pouvoir aux aînés de prendre la qualité de meſſire & de chevalier, par arrêt du 11 Avril 1669. ſur les titres qu'il produiſit alors, qui remontent le nom de Perenno juſqu'en l'an 1376. mais dont M. d'Hozier ne donne une filiation ſuivie que depuis *Guillaume* de Perenno, ou le Perennou, ſon ſeptieme ayeul, qui vivoit en 1426.

François du Perenno fut marié en 1659. avec *Marie-Magdelene* des Cartes, fille de *Pierre* des Cartes, ſeigneur de Bretailliere, conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Marguerite* de Chohan de Coetcandec. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, *Joachim* du Perenno, ſeigneur de Penvern, marié en 1693. avec *Marie-Anne* le Diouguel, dame de la terre de Kerjan, dont ſont nés, *François*, qui ſuit, & *Paul-Romain* du Perenno.

François du Perenno II. du nom, ſeigneur de Pevern & de Perſquen, épouſa par contrat du 23 Juin 1721. *Thérèſe-Fortunée* du Bahuno, dame de Kerolain, fille puînée de *Guy* du Bahuno, ſeigneur de Kerolain, de la Demi-Ville & de Quermadehoye, & de *Therèſe* du Vergier.

Jacques-François du Perenno, leur fils, naquit en 1723. & fut reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 18 Novembre 1739. ſur les preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à une fleur de lys d'argent, accompagnée de trois poires d'or, tigées & feuillées de même, & poſées 2 en chef & 1 à la pointe de l'écu, les queues en haut.*

PERIER (du), en Provence : Famille originaire de Bretagne, établie à Aix il y a plus de quatre cents ans. *Iſnard* du Perier, qualifié damoiſeau, étoit ſyndic de cette ville en 1337. *Philippe* du Perier fut en 1351. député des Etats de Provence, en qualité d'ambaſſadeur auprès du roi & de la reine de Naples. En conſidéra-

tion de ses services, le roi de Naples lui fit donation d'un domaine considérable, situé à Brignolle, de la valeur de vingt onces d'or. *Bertrand*, son fils, obtint la confirmation de ce don aux années 1379. & 1380. *Louis* du Perier, fils de *Bertrand*, fut pourvu de l'office de visiteur général des Gabelles, par lettres de Charles VIII. données à Amboise le 4 Décembre 1486. charge qui pour lors n'étoit occupée que par des personnes de qualité, puisqu'il succédoit à *Louis* de Villeneuve & *Raymond* d'Agoult. Il eut de son mariage avec *Anne* Tesé, 1. *Gaspard*, qui suit; 2. *Jacques*, chevalier de Rhodes, tué au siége mémorable de cette ville.

Gaspard du Perier fut conseiller au Parlement de Provence, lors de son institution par Louis XII. Il testa en 1530. & eut de *Sybille* Dupré, sa femme,

Laurent du Perier, marié à *Anne* du Murotte, de laquelle il eut, 1. *François*, qui suit; 2. *Claude*, qui eut plusieurs enfans, tous morts sans postérité, entre lesquels *Charles* du Perier, auteur de plusieurs pieces de poësies.

François du Perier fut gentilhomme de la chambre du roi Henri IV. en 1601. C'est à lui que Malherbe adressa les Stances qui commencent par ce Vers :

Ta douleur, du Perier, sera donc éternelle ?

Il se maria avec *Catherine* d'Etienne en 1584. de laquelle il eut,

Scipion du Perier, procureur de la province en 1637. Il épousa en 1609. *Sybille* de Garnier, issue des seigneurs de Montfuron, dont est né,

François du Perier II. du nom, marié à *Marguerite* de Duranty de Saint Louis, dont il eut, entr'autres enfans, *Scipion*, qui suit, & *François*, capitaine de Cuirassiers, ensuite second consul & procureur de la province en 1698.

Scipion du Perier II. du nom, conseiller au Parlement, épousa *Gabrielle* de Fabry, fille de *Claude*, marquis de Rians, dont, 1. *Jean-Baptiste*, sous-lieutenant de Gendarmerie, compagnie des Bourguignons, tué à la bataille d'Hochstet; 2. *François*, qui suit; 3. un autre *François*, chevalier de Malte, mort jeune.

François du Perier III. du nom, a servi peu de temps dans la Marine, & a été marié en premieres noces à *N.*.... Boyer d'Argens, de laquelle il a eu trois enfans, morts en bas âge. Il épousa en secondes noces *N.*.... Hamart de Chevrigny, dont est né un fils, nommé

Charles-Philippe du Perier, qui a servi dans le régiment des Gardes Françoises, & est maintenant écuyer de main de Louis XV. Il a épousé *N.*.... Morain. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 204.*

Les armes : *d'azur, bandé d'or, à la tête de lion, arrachée de même à sénestre du chef, lampassée de gueules, à la couronne d'argent & à la bordure de gueules dentelée.*

PERIER : Autre famille de la même province, établie à Aix, dont la généalogie, dans le même Ouvrage ci-dessus cité, commence à *Balthasard* de Perier, reçu conseiller au Parlement d'Aix en 1586. lequel testa en 1598.

en faveur de *Lucrece* de Coriolis, son épouse, de laquelle il eut,

Julien de Perier, seigneur de Clumans, reçu conseiller au Parlement de Provence le 16 Mai 1599. mort doyen de la même Cour. Il s'étoit marié en Décembre 1590. avec *Françoise* de Demandols, fille de *Jean*, seigneur de la Palu, & d'*Esprite* de Villeneuve-Torenc. Il fit son testament le 28 Juillet 1634. De lui naquirent, 1. *François*, qui suit; 2. *Frédéric*, marié le 12 Mars 1648. à *Claire* de l'Evêque, dame de Fontcouverte, & deux filles mariées dans les maisons de Gautier & de Seguiran d'Auribeau.

François de Perier, marquis de Flayosc, en l'an 1678. baron de Fos-Amphoux & seigneur de Clumans, fut reçu conseiller au Parlement d'Aix le 16 Octobre 1634. & marié en 1644. avec *Victoire* de Porcelet, fille de *Pierre*, seigneur d'Ubaye, avocat général au même Parlement, & d'*Esther* de Meyran, dont il laissa, 1. *Joseph*, qui suit; 2. 3. & 4. trois autres fils, tous reçus chevaliers de Malte, & une fille mariée dans la maison de Joannis la Brillane.

Joseph de Perier, marquis de Flayosc, seigneur de Clumans, reçu conseiller au Parlement de Provence en 1685. épousa la sœur aînée de *Joseph* de l'Enfant, aussi conseiller en la même Cour, de laquelle il laissa, 1. *Julien-Simon*, mort conseiller au Parlement d'Aix, sans avoir eu postérité de son mariage avec *Marie-Anne* de Ranché; 2. *Pierre*, qui suit; 3. *Joseph* de Perier, vivant sans alliance.

Cette famille subsiste dans *Pierre* de Perier-Flayosc, seigneur de Clumans, second consul d'Aix en 1738. qui a épousé *Marthe-Clémence* de Fortis, fille de noble *Boniface*, écuyer, dont il a eu trois garçons & une fille; sçavoir, 1. *Louis-Denis* de Perier; 2. *Jean-André-Julien*; 3. *Joseph-Armand*; 4. *Anne-Charlotte* de Perier, tous encore jeunes.

Les armes: *d'or, au poirier de sinople, fruité d'or, à l'aigle de sable couronnée brochante sur le tout, au chef de gueules, chargé d'une molette à huit feuilles d'argent.*

PERIER, seigneur de Courcy, en Normandie, élection de Bernay: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois molettes d'or, accompagnées de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

PERIES, en Provence: Famille éteinte, qui portoit pour armes: *d'or, au poirier de sinople, fruité d'argent, & soutenu d'un croissant de gueules, accosté de deux étoiles d'azur.*

PÉRIGORD: *Tome III. p. 22. col. 2. lig. 34.* de Foye, *lisez*, de Foix.

Ibid. à la fin de l'article, *effacez*, les armes: *semé de France, au lambel d'argent*, & *ajoutez*: Les armes des anciens comtes de Périgord étoient: *de gueules, à trois lions d'or couronnés.* Les princes de Chalais, du nom de Taleyrand, qui y rapportent leur origine, portent les mêmes armes. Entre 1398. & 1437. les princes d'Orléans, possédans le Périgord, avoient pour armes, dit-on, *semées de France, au lambel d'argent.*

PERNACHON, en Dau-

phiné : *Tome III. p. 23. col. 2. lisez*, PERACHON, comte de Varax, en Dauphiné.

PERRACHE, en Provence : Les seigneurs d'Ampus & de Villehaute, du nom de Perrache, descendent de

François de Perrache, conseiller du Roi, maître des Ports de Provence dès l'an 1554. & seigneur de Villehaute en 1557. Il épousa le 21 Avril 1555. *Marguerite* de Chabaud, & testa le 19 Juin 1582. laissant de son mariage *Jacques*, qui suit, & *Pierre*.

Jacques de Perrache, coseigneur de Villehaute & d'Ampus, s'allia le 21 Février 1610. à *Claire* de Chabert, fille de *Jules*, & d'*Antoinette* de Martin, dame en partie d'Ampus, & testa le 15 Novembre 1654. De lui naquirent, 1. *Pierre*, qui suit ; 2. *François* ; 3. *Balthasard* de Perrache.

Pierre de Perrache, seigneur d'Ampus & de Villehaute, épousa le 7 Février 1655. *Anne* de Rafelis, fille de *Melchior*, seigneur de Broves, & de *Gabrielle* de Demandols - Trigance, dont il a eu,

Jean de Perrache, seigneur d'Ampus, qui a laissé plusieurs enfans de *Véronique* de Marin, son épouse.

L'aîné de tous, seigneur d'Ampus, s'est allié avec *N.* . . . . de Gazan, de la ville de Toulon, dont des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 208.

Cette famille noble porte pour armes : *au 1 & 4 d'azur, à la gruë d'argent ; au 2 & 3 d'or, au serpent tortillé de sinople, mis en pal, au chef de gueules.*

Il y a à Marseille une autre famille de ce nom, qui porte les mêmes armes, dont est chef *François* Perrache, seigneur de Pierrerue, marié à la sœur de *Pierre-François* de Rippert, baron de Montclar, seigneur de Saint Savournin & de Salonet, procureur général au Parlement de Provence, de laquelle il n'a eu que des filles. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 209.

PERRAULT DE MONTREVOST, du bailliage de Châlons-sur-Saône : Famille noble, qui remonte à *Colin* Perrault, écuyer, seigneur des Fontaines, des Tourelles, Morlay, Megnanay & autres lieux dépendans des paroisses de Chanay, Saint Aubin & Guchard, évêché de Rennes, qui vivoit en l'année 1330.

Etienne Perrault, son second fils, entra au service de *Guillaume*, duc de Bretagne, & s'établit à Givry, près Châlons-sur-Saône, avec *Simonne* Bouchard, son épouse, en 1452. de laquelle il eut,

Antoine Perrault, écuyer, marié le 24 Octobre 1472. à *Catherine* Despotots - Guillemere, fille de *N.* . . . . Despotots, écuyer, seigneur de Surpois, & de *Jacqueline* de Villers, dont un fils, nommé

Jean Perrault, qui épousa le 5 Juin 1497. *Philiberte* de Saint Julien, dont est né,

Guillaume Perrault, écuyer, marié en 1530. à *Guy* de Machu. De cette alliance est issu,

Philibert Perrault, écuyer, capitaine au service du Roi, seigneur de la Chapelle & de Marcoy, marié le 21 Avril 1556. à *Marie* Julien, mere de

Humbert Perrault, seigneur de

Villeneuve & de Marnay, homme d'armes en l'année 1595. de la compagnie de M. Nagu de Varennes, chevalier des ordres du Roi, gouverneur des villes & pays du Mâconnois sous le regne d'Henri III. On conserve dans la famille une lettre de ce Monarque écrite le 8 Octobre 1594. à *Humbert* Perrault, qui tenoit un rang distingué dans Châlons. Il eut par succession la seigneurie du Petit-Pont de Montrevost, dont il fit la reprise de fief à la Chambre des Comptes à Dijon en 1602. & il eut de son mariage le premier Juin 1592. avec *Rose* Bourgeois,

Charles Perrault, écuyer, seigneur de Sailly, en Mâconnois, Fortunat, Montrevost, &c. marié en l'an 1618. à *Elisabeth* du Bourg, dont est issu *Philibert*, qui suit.

Philibert Perrault, écuyer, seigneur de Sailly & de Montrevost, lequel servit avec distinction en qualité de Gendarme dans la compagnie de M. le duc d'Anjou, pendant les guerres de Franche-Comté, où il fut griévement blessé. Il épousa en 1677. *Elisabeth* Gravier, fille de *Théophile* Gravier, seigneur de Drambon, & de *Marie* de Saumaise, sœur du docte Saumaise, dans laquelle famille de Gravier a passé, par une double alliance, la terre & seigneurie de Vasgennes, dont un descendant est aujourd'hui ambassadeur de France à Constantinople.

Isaac Perrault, son fils, écuyer, passa en Angleterre, où il servit en qualité de capitaine de Grenadiers. A son retour en France, il rentra en possession de la seigneurie de Montrevost, en fit la reprise de fief en l'an 1697. & a eu de *Marie* de la Baille, son épouse,

Théodore-Philibert Perrault, écuyer, seigneur de Montrevost, dont il a repris le fief en 1731. & qu'il tient de ses peres depuis *Humbert* en l'an 1592. marié en 1729. à *Anne* d'Alleray, dont il a eu,

1. *Charles-Marie* Perrault.

2. *Claude-Charles-Philibert*, servant actuellement dans la maison du Roi.

3. *Claude-Marie-Philippe*, lieutenant au régiment de Nice, Infanterie.

Les armes sont : *d'azur, à la croix à doubles traverses d'or, élevée sur trois annelets de même, parti d'azur, à trois bandes d'or.*

N.... Perrault, président à la Chambre des Comptes, étoit de la même famille & portoit les mêmes armes.

PERRELLE, en Normandie, élection de Falaise : Famille qui porte pour armes : *de sable, à la fasce d'or, accompagnée de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

PERRIN : Famille établie dans la ville d'Arles en Provence, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules.*

PERRIN, anciennement PERIN, PIERRIN, ou PAIRIN, au diocèse de Castres en Languedoc : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois fasces d'or.* Au-dessous de l'écusson, on voit un faisceau lié d'un seul lien, avec cette devise : *Un. Li. Su. Ten.*

Suivant un mémoire domestique envoyé au Libraire, cette ancienne noblesse tire son origine

de celle de la Baume-sur-Cerdon en Bresse, qui subsistoit en 1086. La filiation suivie de cette famille commence à

I. *Perrin*, second fils d'*Humbert*, seigneur de la Balme, & d'*Huguette* de Beauregard, dame de Fromentés, lequel fut, à ce que l'on croit, pere de

II. *Guillaume* de Perrin, qui fit donation le 7 Mars 1196. de grands biens à l'abbaye de Valmagne, diocèse d'Agde. Cette donation fut confirmée par *Pretavin*, son fils, qui suit.

III. *Pretavin* de Perrin laissa *Raymond*, qui a continué la postérité.

IV. *Raymond* de Perrin se trouva à Bordeaux le 31 Mai 1283. dit l'*Histoire du Languedoc, Tome IV. p.* 41. par ordre de *Philippe* des Monts, sénéchal de Carcassonne, comme un des principaux vassaux de la sénéchaussée, pour être présent à l'arrivée du Roi en cette ville, à l'occasion du combat entre *Charles*, roi de Sicile, & *Pierre*, roi d'Arragon, & leurs chevaliers. *Raymond* fut pere de *Guilhem*, qui suit.

V. *Guilhem*, ou *Guillaume* de Perrin, suivant un acte du 6 des Ides du mois de Janvier 1286. épousa *Angelde* des Monts. Il se trouva en 1306. à la convocation de la Noblesse de la sénéchaussée de Carcassonne, suivant le sçavant Dom Vaisette, Historien du Languedoc. Il eut pour fils *Aimery*, ou *Amaury*, qui suit.

VI. *Aimery*, ou *Amaury* de Perrin, chevalier, seigneur de la Balme en Bresse, suivit *Gaston*, comte de Foix, à la guerre que la France avoit dans ce temps-là contre l'Angleterre. Il rendit de très-grands services à *Gaston*, dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les vicomtes de Lautrec, après que le roi Philippe VI. lui eut cédé en 1337. une portion de ladite vicomté. En reconnoissance de ses services militaires, *Gaston* le fit son lieutenant & gouverneur des Forts de Lautrec & de Lauraguais. Il lui donna des fiefs, & une maison franche & allodiale dans Lautrec, dont ses descendans jouissent encore. Il épousa en premieres noces *Géralde*, dont *Hubert*, qui continua la postérité en Bresse; & en secondes noces il se maria à Lautrec, ville du haut Languedoc, avec *Rique* de Castelnau, laquelle étoit issue d'une ancienne maison distinguée dans le pays, qui possédoit un nombre considérable de belles terres, & dont les armes étoient: *de gueules, à la tour sommée de trois donjons crenelés d'or*. Il laissa de ce second mariage, 1. *Arnaud*, qui suit; 2. *Pierre*, rapporté après son frere.

VII. *Arnaud* de Perrin, & son frere *Pierre*, furent cohéritiers ensemble par testament de leur pere du 16 Mai 1368. *Arnaud* fut gouverneur de Lautrec après la mort de son pere, & épousa le 13 Juillet 1359. *Raymonde* de Rabastens, issue d'une illustre maison, qui a donné un sénéchal de Castres en 1307. & un capitaine général du Quercy en 1369. sous Charles V. dont les armes sont: *de sable, à trois raves d'argent*. Il fut pere de *Pons*, seigneur de la Roque, qui vécut long-temps, & mourut sans postérité.

VII. *Pierre* de Pierrin, ou Pierri, second fils d'*Aimery*, & de *Rique* de Castelnau, fut marié en l'an 1362, à *Fleurie* de

Cabanac, qui descendoit d'une ancienne & bonne noblesse, dont les armes sont : *d'argent, à trois pals de sable.* Il eut de ce mariage, 1. *Pierre*, qui suit ; 2. *Jacquette*, religieuse au prieuré de la Saluetat, situé dans le diocèse de Castres.

VIII. *Pierre* de Perrin II. du nom, fut aussi gouverneur de Lautrec. Il épousa en l'an 1386. *Berenguiere* de Roches, sœur de *Pons* de Roches, qui servit en 1357. sous les ordres du comte de Foix, pendant la prison du roi *Jean*, pour le soutien de *Charles*, dauphin de France, & régent du royaume. *Berenguiere* de Roches portoit pour armes : *d'azur, au rocher d'or, sur une onde d'argent.* Les enfans de *Pierre* de Perrin sont, 1. *Galand*, qui suit ; 2. *Sicard*, religieux Bénédictin de Saint Pons de Thomieres.

IX. *Galand* de Perrin épousa le 4 Juillet 1405. *Guiraude* de La font de Fainerols, issue d'une ancienne noblesse, dont les armes sont : *d'argent, à la bande de gueules.* Le marquis de Saint Projet d'aujourd'hui est de cette famille. *Galand* fut pere de *Catherine* de Perrin, mariée à *Pierre* de Montagut, & de *Pons*, qui suit.

X. *Pons* de Perrin, seigneur de la Roque, rendit hommage le 3 Mars 1452. au comte de Foix, des fiefs qu'il possédoit dans la vicomté de Lautrec. Il épousa en 1436. *Raymonde* de Guilhot, fille de *Bérenger*, seigneur de Ferrieres, & petite-niece de *Bérenger* de Guilhot, archevêque d'Auch en l'an 1408. Il en eut, 1. *Isarn*, qui suit ; 2. *Rixende*, religieuse à l'abbaye de Vielmur, diocèse de Castres ; 3. *Sicard*, auteur d'une branche rapportée ci-après.

XI. *Isarn* de Perrin, seigneur de la Roque, épousa le 6 Février 1463. *Elipodis* d'Hautepoul, fille de *Pierre*, coseigneur d'Hauterive. Il laissa pour enfans, 1. & 2. *Jean* & *Simon*, tous deux prêtres ; 3. *Torine*, mariée au seigneur de Florentin ; 4. *Béatrix*, morte jeune ; 5. *Raymond*, mort sans postérité ; 6. *François*, qui suit. Il testa le 5 Août 1498. en faveur de *Raymond* & de *François*, qui furent cohéritiers. Il laissa aussi plusieurs enfans naturels.

XII. *François* de Perrin, seigneur de la Roque & de la Fabrie, donna le 8 Octobre 1530. devant le sénéchal de Carcassonne le dénombrement de ses fiefs & biens nobles. Il épousa par contrat du 2 Mai 1499. *Laurence* de Lautrec, de la maison des comtes de Toulouse, dont, 1. *Georgette*, religieuse à Prouilhe, diocèse de Saint Papoul ; 2. *Louis*, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, lequel suivit toujours le parti du Roi dans les guerres civiles ; 3. *François*, qui suit, héritier des biens de son pere par testament du 22 Octobre 1540.

XIII. *François* de Perrin II. du nom, seigneur de la Fabrie, fut gouverneur pour le Roi du château de Saint Jouen. Il donna le 4 Octobre 1551. le dénombrement de ses fiefs & biens nobles qu'il possédoit, tant par succession de *François*, son pere, que du chef de *Raymond* de Perrin, son oncle. Il épousa le 17 Octobre 1540. *Astrugue* de la Roche, fille de *Jean*, & de *Marie* de la Palu, laquelle *Marie* de la Palu étoit fille de *Guillaume* de la

Palu, sénéchal de Castres en 1252. & de *Louise* d'Armagnac. Il laissa quatre enfans, qui furent, 1. *Louis*, seigneur de la Roche, qui suit, son héritier par testament du 26 Juin 1586. 2. *Pierre*, auteur de la branche des seigneurs de la Paulinie, éteinte au seizieme degré, rapportée ci-après; 3. *Charles*, tige de la branche de Lengari & de Cabrilles, rapportée après celle de son frere; 4. *Alexis*, chef de celle des seigneurs de Brassac-Montpignier, aussi rapportée en son lieu; 5. *Jeanne*, mariée deux fois.

XIV. *Louis* de Perrin, seigneur de la Roque, servit long-temps dans les guerres de Religion. Il assiégea & prit Lautrec. Son château de la Bessiere fut assiégé par l'armée de la Ligue. Il rendit hommage de ses fiefs au Roi le 27 Octobre 1600. Il se maria le 7 Octobre 1571. à *Gabrielle* de la Caze, sa cousine, sortie d'une ancienne maison alliée aux comtes d'Armagnac & de Cominge, laquelle étoit fille unique & héritiere d'*Audinet* de la Caze, seigneur de la Bessiere, & de *Catherine* de la Palu, dont, 1. *Esther*, mariée à *Jean* de Nupces, seigneur de Rouffiac; 2. *Magdelene*, morte jeune; 3. *Jean*, qui suit, son principal héritier par testament du 8 Juillet 1606.

XV. *Jean* de Perrin, seigneur de la Bessiere, fut sénéchal de Castres, & épousa le 13 Janvier 1614. *Isabeau* de Narbonne-Lunas, de l'ancienne maison des vicomtes de Narbonne. Il en eut, 1. *Jean*, tué au combat que donna M. le maréchal de Schomberg; 2. *Alexis*, qui suit, héritier après la mort de son frere, par le testament de son pere du 14 Juillet 1630. 3. *Louis*, capitaine de Cavalerie au régiment de Lunas; 4. 5. & 6. *Toinette*, *Marguerite* & *Esther*, toutes trois mariées.

XVI. *Alexis*, seigneur de la Bessiere, après la mort de son frere, servit long-temps en qualité de capitaine de Cavalerie, sous les ordres du maréchal de Rohan. Il obtint, avec ses cousins, la confirmation de noblesse, par jugement du 4 Janvier 1671. Il épousa le 15 Octobre 1651. *Claire* de Durfort, fille de *Godefroy* de Durfort, marquis de Castelbajac, premier baron de Bigorre, & d'*Isabeau* d'Astarac. Il eut de ce mariage, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Henri*, capitaine au régiment de Navarre; 3. *Michel*, dit le chevalier de la Bessiere, rapporté après la postérité de son aîné; 4. *Augustin*, capitaine au régiment Royal de la Marine; 5. *Marguerite*, religieuse à Fargues; 6. & 7. *Marie* & *Isabeau*.

XVII. *Louis* de Perrin, seigneur de la Bessiere, servit en qualité de maréchal des logis au ban des gentilshommes. Il épousa le 8 Mars 1692. *Rose* de Savaisse, dont, 1. *Claire*, mariée à *Joseph* d'Assier de Pomerol; 2. *Marguerite*, religieuse à Fargues; 3. *Alexis*, qui suit.

XVIII. *Alexis* de Perrin II. du nom, chevalier, seigneur de la Bessiere, & autres lieux, a fait ouvrir une substitution en sa faveur de la maison de Durfort-Castelbajac, du chef de *Claire* de Durfort, sa grande-mere, aux conditions d'en porter lui & les siens les nom & armes. Il a épousé le 9 Mai 1748. *Elisabeth* de Prud'homme, dont des enfans.

XVII. *Michel* de Perrin, dit le chevalier de la Bessiere, troisieme fils d'*Alexis*, & de *Claire* de Durfort, lieutenant colonel au régiment de Rouergue, mort lieutenant de Roi de Villefranche en Conflans, épousa à Gray en Franche-Comté, le 9 Mars 1709. *Charlotte* Dupart de Montarlot. Il a laissé de ce mariage, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Henri*, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Rouergue; 3. *Alexis*, prêtre; 4. *Jean-François*, capitaine au même régiment que son frere, marié à Castres le 26 Janvier 1758. à *Marguerite* d'Albié, fille unique & héritiere de *Jean*, seigneur de la Serre-Cambonnet; 5. *Jeanne-Marie*, religieuse de l'abbaye de Fargues.

XVIII. *Louis* de Perrin de la Bessiere, lieutenant colonel en 1760. du régiment de Rouergue, & chevalier de Saint Louis, s'est marié le 15 Janvier 1755. à Bar-le-Duc en Lorraine, avec *Jeanne* de Vassart-Dancemont, dont des enfans.

Branche des seigneurs du Bus & de Mareuil.

XI. *Sicard* de Perrin, second fils de *Pons*, seigneur de la Roque, & de *Raymonde* Guilhet, épousa le 29 Janvier 1484. *Anne-Antoinette* du Puy, d'une maison qui a donné un grand-maître de Malte dans *Raymond* du Puy. Il eut de ce mariage, 1. *Pierre-Antoine*; 2. *Garnier*, qui suit. Il laissa aussi *Jean*, *François* & *Sabine*, ausquels il légua par son testament du 20 Décembre 1510.

XII. *Garnier* de Perrin marcha avec la Noblesse en Picardie, lorsque le roi d'Angleterre fit une descente en France en 1513. Il se maria dans ce pays en premieres noces à *Jacqueline* de Lanq, & en secondes, à *Florence* Parent, niece d'un chevalier de Malte, commandeur de Liége. Il eut de ce dernier mariage, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Pierre*, qui fut long-temps Gendarme dans la compagnie de M. de Vaudémont.

XIII. *Jean* de Perrin, seigneur du Bus & de Mareuil, fut marié le 12 Janvier 1547. à *Geneviéve* de Monchi, issue d'une famille de Vermandois. Il fut tué en l'an 1552. devant la ville d'Ardes, étant gendarme de la compagnie de M. de Rochepot dans l'armée de M. de Vendôme. Il laissa, 1. *Marie-Renée*, mariée au seigneur d'Insvali; 2. *Nicolas*; 3. *Waleran*, qui suit.

XIV. *Waleran* de Perrin, seigneur du Bus & de Mareuil, fut homme d'armes dans la compagnie de M. le duc d'Humieres. Il se maria le 15 Juillet 1574. à *Jossine* de Hangest, sortie d'une bonne noblesse de Picardie, qui porte pour armes: *échiqueté d'argent & de gueules, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or.* Il obtint un jugement des Députés du Roi pour le réglement des Tailles & réformation des abus commis en Picardie du premier Août 1599. par lequel il est maintenu en ses preuves de noblesse, & conserve le titre d'écuyer. Ledit jugement rappelle le contrat de mariage de *Sicard*, chef de cette branche, avec *Anne-Antoinette* du Puy, du 29 Janvier 1484. Il laissa de son mariage trois enfans; sçavoir, 1. *Jacquette*, religieuse; 2. *Louis*, chevalier de Malte, reçu le 20 Août 1602. & *Jean*

de Perrin, seigneur du Bus & de Mareuil, mort sans avoir eu de postérité.

Le chevalier de Perrin, capitaine au régiment de la Sarre, Infanterie, est sorti de cette branche.

Branche des seigneurs de la Paulinie, éteinte.

XIV. *Pierre* de Perrin, seigneur de la Paulinie, second fils de *François*, seigneur de la Fabrie, & d'*Astrugue* de la Roche, mourut avant ses pere & mere, & fut marié à *Anne* de Molinier, fille d'*Etienne*, seigneur de Tourene & de Naves, conseiller en la Chambre de l'Edit de Castres, de laquelle il a eu *Pierre*, chanoine au chapitre de Burlas, & *Denis*, qui suit.

XV. *Denis* de Perrin fut marié à *Charlotte* du Faur-Pybrac, issue de la maison des comtes de Pybrac, qui portoit pour armes: *d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six besans d'argent, 3 en chef & 3 en pointe.* Il mourut jeune, & laissa *Charlotte*, sa fille unique. Il testa le 27 Février 1596. fit son héritiere sa fille, en cas que sa femme ne fût point enceinte d'un enfant mâle, & substitua à *Louis* de Perrin, seigneur de la Bessiere, & à ses enfans mâles, &, à leur défaut, à *Charles* de Perrin, frere dudit *Louis*, ou à ses enfans mâles, & ainsi après aux plus proches parens de son nom & de sa tige. Ladite *Charlotte* de Perrin, sa fille, épousa le 11 Juillet 1614. *Louis* de Nupces, seigneur de Maussans, qui portoit pour armes: *d'argent, à deux chevrons aussi d'argent, avec deux étoiles d'or au côté du premier chevron, & un croissant d'argent en pointe.*

Branche de Perrin-Lengari.

XIV. *Charles* de Perrin, sieur de Perrimé, troisieme fils de *François*, seigneur de la Fabrie, & d'*Astrugue* de la Roche, servit long-temps dans la compagnie des Gendarmes du comte d'Aubijoux. Il épousa le 30 Janvier 1590. *Françoise*, héritiere de la maison de Lengari, aux conditions qu'un de ses descendans en porteroit les nom & armes. Il rendit hommage au Roi le 19 Septembre 1608. des fiefs & biens nobles qu'il possédoit, comme succédant à la maison de Lengari. Il eut pour enfans, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Olivier*, docteur en Théologie, chanoine de Saint Pierre de Burlas; 3. *François*, auteur de la branche de Cabrilles, rapportée ci-après; 4. *Louis*, tué dans la compagnie des Chevaux-Légers du comte de Vieules; 5. *Charles*, sieur de Molaires, auteur d'une branche, dont la postérité s'est éteinte à la fin du dernier siecle, rapportée ci-après; 6. *Anne*, religieuse à l'abbaye de Vielmur, ordre de Saint Benoît, diocèse de Castres; 7. *Claire*, mariée à *Jean* de Lavedan.

XV. *Guillaume* de Perrin fut chargé par testament du 13 Mars 1626. de porter les nom & armes de Lengari, qui sont: *d'azur, à six jumelles d'or, dont trois sont chargées de cinq losanges de gueules.* Il servit long-temps le Roi dans la compagnie des Chevaux-Légers du comte de Vieules. Il leva en 1628. une compagnie de Cavalerie, par commission de M. le prince de Condé, lieutenant

lieutenant général pour le Roi en Languedoc, & fut joindre M. le maréchal de Schomberg, pour aller au secours de la ville de Perpignan. Il rendit hommage au Roi le 17 Juillet 1647. Il épousa le 8 Octobre 1628. *Hélene* d'Hereteri. Il eut de ce mariage, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Claire*, mariée à *Jean* du Til; 3. & 4. *Marie* & *Catherine*; 5. *Olivier*, sieur de Ricalens, marié à *Hélene* de Grandit, qui laissa *Jean*, mort sans alliance; 6. *Catherine*, mariée à *Marc-Antoine* de Bosquat; 7. *Hélene*, mariée à *Louis* de Malhot.

XVI. *Charles* de Perrin de Lengari servit dans la compagnie des Gendarmes de la Reine. Il obtint la confirmation de sa noblesse par jugement souverain du 4 Janvier 1671. commun avec ses cousins. Il épousa le 26 Avril 1654. *Diane* des Landes de Saint Palais, dont trois garçons; sçavoir, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Olivier*, prêtre, chanoine & présentateur du chapitre de Lautrec; 3. *Marc-Antoine*, rapporté après son frere aîné.

XVII. *Guillaume* de Perrin-Lengari, héritier par testament de son pere du 12 Août 1699. avec substitution faite en faveur de *Marc-Antoine* & de ses enfans mâles, servit long-temps dans les Mousquetaires gris, se trouva au siége de Valenciennes en 1677. fut marié le 15 Janvier 1684. à *Marguerite* de Ratté, fille d'*Etienne*, avocat général à la Cour des Aides de Montpellier, qui portoit pour armes: *de gueules, à trois étoiles d'or; écartelé d'azur, au sautoir de même, accompagné de quatre fleurs de lys d'or.* Il mourut sans postérité au château de Lengari en 1739.

XVII. *Marc-Antoine* de Perrin-Lengari, major au régiment de Vivarais, épousa le 24 Janvier 1710. *Magdelene* de Ratle, de laquelle il eut, 1. *Guillaume-Hyacinthe*, qui suit; 2. *Marguerite*, religieuse à Lille d'Albigeois; 3. *Claire-Catherine*, mariée à *Jérôme* de Benevent, ancien capitaine au régiment de Champagne, & chevalier de Saint Louis. Il testa le 28 Octobre 1717.

XVIII. *Guillaume-Hyacinthe* de Perrin, seigneur de Lengari, recueillit les biens de sa maison, après la mort de *Guillaume*, son oncle, en vertu d'une substitution. Il servit dans les cadets gentilshommes, ensuite fut lieutenant de Dragons au régiment du Roi, où il a fait la campagne de 1742. en Bohême, & s'est marié en 1740. à *Catherine* de Roux, dont des enfans.

Branche de Perrin-Molaires, éteinte.

XV. *Charles* de Perrin, seigneur de Molaires, cinquieme fils de *Charles*, & de *Françoise*, héritiere de la maison de Lengari, servit long-temps dans la compagnie des Chevaux-Légers du comte de Vieules. Il fut héritier de *Louis*, son frere, qui fut tué dans ladite compagnie, en vertu d'un testament mutuel du 30 Mai 1630. Il fut député par la Noblesse aux Etats Généraux du Languedoc en 1629. lorsque le cardinal de Richelieu en eut banni les barons. Il obtint la confirmation de noblesse par jugement souverain rendu en sa faveur & commun avec ses cousins. Il fut marié le 12 Avril 1646. à *Toinette* de la Treilhe, niece de *Jean* de Fossé, évêque de Castres. Il

eut de ce mariage, 1. *Charles*, mort jeune; 2. *Jean*, chanoine de Lautrec; 3. *Claire*, qui a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, & est morte en odeur de sainteté; 4. & 5. *Louise* & *Anne*, mortes sans alliance; 6. *Marie*, mariée le 7 Août 1692. à *Marc-Antoine* du Lac, seigneur de Bellegarde, dont une fille unique. *Charles* de Perrin testa en 1682.

Branche des seigneurs de Cabrilles & de la Brassié.

XV. *François* de Perrin, sieur de Masieres, troisieme fils de *Charles*, & de *Françoise*, héritiere de la maison de Lengari, servit dans la compagnie des Chevaux-Légers du comte de Vieules. Il fut député pour la Noblesse du diocèse de Castres aux Etats Généraux du Languedoc en 1629. avec son frere *Charles*. Il se maria le 19 Avril 1633. avec *Marie* de Solomiac, dame de Cabrilles. Il fut tué au siége de Leucate en Roussillon, le 28 Septembre 1637. où il avoit marché avec toute la Noblesse du Languedoc. Il eut pour enfans, 1. *Claude*, mort jeune; 2. *Françoise*, mariée à *Etienne* de Pagis de Beaufort; 3. *Jacques*, qui suit.

XVI. *Jacques* de Perrin, seigneur de Cabrilles & de la Brassié, a servi plusieurs fois au ban, à raison des fiefs qu'il possédoit. Il obtint, lors de la recherche générale, la confirmation de noblesse, par jugement, commun avec ses cousins, du 4 Janvier 1671. Il fut marié deux fois, sçavoir en premieres noces, à *Helene* de Morlas, & en secondes à *Esther* de Barigne-la-Greze, le 13 du mois d'Avril de l'année 1679. Il eut du premier lit, 1. *Guillaume*, qui suit; & du second, 2. *Joseph*, rapporté après la postérité de son aîné; 3. *Marie-Françoise*; 4. *Etienne*, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel & commandant du régiment de Chartres. Il testa le premier Février 1716.

XVII. *Guillaume* de Perrin de Cabrilles, seigneur de la Brassié, épousa le 13 Février 1700. *Helene* de Barreau. Il mourut avant son pere, & laissa *Jean*, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Champagne; *Marie*, morte jeune; & *Jean-François*, qui suit, héritier par testament du 8 Novembre 1706.

XVIII. *Jean-François* de Perrin de Cabrilles, seigneur de la Brassie, fut lieutenant au régiment de Champagne, & se maria le 9 Janvier 1742. avec *Eléonore* de Benevent du Cayla. Il est mort le 4 Septembre 1747. Il testa le 22 Août 1746. en faveur de *Jean-Antoine* & de *Jérôme* de Perrin, ses deux enfans, de l'un à l'autre, & à *Jean* de Perrin, son frere, capitaine au régiment de Champagne.

XVII. *Joseph* de Perrin de Cabrilles, seigneur & vicomte de Varagne, capitaine au régiment de Chartres, fils du second lit de *Jacques* de Perrin, seigneur de Cabrilles, se maria le 16 Août 1713. à *Françoise* de Batigne de Cestairols, issue d'une ancienne noblesse, qui portoit pour armes: *d'argent, à trois fasces de gueules; écartelé de gueules, à deux besans d'or*. Il a eu de son mariage dix enfans, dont six garçons & quatre filles; sçavoir, 1. *Jacques-Joseph*, qui suit; 2. *Alexandre*, capitaine d'Infanterie au régiment de Richelieu, tué au siége de Phi-

lisbourg en 1734. 3. *Charles*, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Chartres, Infanterie; 4. & 5. *Etienne* & *Pierre*, lieutenans au régiment de Chartres, tués à l'affaire d'Ettingen; 6. *Marie-Marguerite*, mariée à *Pierre* de Bagard, baron de Ferrieres; 7. *Honoré*, chanoine de Castres; 8. *Olivier*, tué étant capitaine d'Infanterie au régiment d'Artois, en 1745. à l'affaire de l'Affiette; 9. *Marie-Charlotte*, religieuse à Prouilhe, diocèse de Saint Papoul; 10. *Marie-Françoise*.

XVIII. *Jacques-Joseph* de Perrin de Cabrilles, vicomte de Varagne, qui a servi pendant les campagnes d'Italie des années 1734. & 1735. s'est marié le 23 Août 1758. avec *Jeanne* de Gaidon de Maluiés, dont des enfans.

Branche de Perrin de Brassac-Montpignier.

XIV. *Alexis* de Perrin, quatrieme fils de *François*, seigneur de la Fabrie, & d'*Astrugue* de la Roche, porta les armes pendant les guerres de Religion, & suivit toujours le parti du Roi. Il fut marié le 27 Novembre 1601. à *Claude* de Brassac-Montpignier, à condition d'en porter le nom & les armes, ainsi que ses descendans. Il eut de ce mariage *Jeanne*, mariée à *Jean* de Corbiac, & *Louis* de Perrin de Brassac, qui suit.

XV. *Louis* de Perrin de Brassac, seigneur de Montpignier, fut marié le 3 Novembre 1630. à *Françoise* de Ranchin, dont, 1. *Alexis*, qui suit; 2. *Jean*, sieur de Montmille, capitaine d'Infanterie; 3. *Pierre*, sieur de la Valette, aussi capitaine d'Infanterie.

XVI. *Alexis* de Perrin de Brassac épousa le 26 Octobre 1679. *Louise* le Proy, de laquelle il eut *Godefroy*, qui suit.

XVII. *Godefroy* de Perrin de Brassac épousa *N.* ... de Mausi, & laissa *Alexis*, qui suit.

XVIII. *Alexis* de Perrin de Brassac, seigneur de Montpignier, servit long-temps en qualité de capitaine d'Infanterie, & fut marié en premieres noces à *Gabrielle* d'Alais-Tanus, sœur de *N.* ... de Tanus, maréchal des camps & armées du Roi, dont il n'a point eu d'enfans; & en secondes noces, le 15 Octobre 1756. à *Gabrielle-Victoire* de Capriol, dont il a eu postérité.

Cette ancienne noblesse, qui de tous les temps a servi le Roi & l'Etat par les armes, a pris des alliances dans les maisons de Monts, Castelnau, Rabastens, Cabanac, de Roches, de la Font-Fenerols, Guilhet, d'Hautepoulk, Dupuy, de Leutrec-Toulouse, de la Roche, Monchi, de la Caze, Hangest, Lengari, Pybrac, Brassac, Narbonne-Lunas, Ranchin, Solomiac, Cabrilles, la Treiche, Durfort, Castelbajac, des Landes-Saint-Palais, &c.

PERROIS (des): Noblesse de Normandie, établie auprès de Lisieux, qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées de même, 2 & 1, au chef de gueules, chargé de trois molettes d'or.*

Marguerite des Perrois du Bouchau, née le 7 Mars 1673. fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1687. & prouva qu'elle avoit pour quart-ayeul *Jean* des Perrois, seigneur de Cirfontaine, qui vivoit en 1541.

PERRONNE, écuyer, sieur

de Grainville, en Normandie, élection de Carentan : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois roses du champ, & accompagné de trois croisettes de sable, 2 & 1.*

PERROT, en Provence : Famille qui subsiste dans *Antoine-Joseph* de Perrot du Bourguet, lieutenant de vaisseau au département de Toulon.

Les armes sont : *d'azur, à deux croissans d'argent l'un sur l'autre, celui d'en bas renversé, au chef d'or, à trois aiglettes de sable.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 209.

PERSIL : Famille de Touraine, qui porte pour armes : *d'hermines, à trois tourteaux d'azur, 2 & 1,* & de laquelle étoit *Bonne-Angélique* de Persil, fille de *Michel* de Persil, chevalier, seigneur de Loché & de la Renardiere, & de *Marie* d'Alés, qui naquit en 1677. & fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1687. après avoir prouvé qu'*André* de Persil, seigneur des Genets, qui en 1480. épousa *Jeanne* de Beauvolier, étoit son cinquieme ayeul.

PERTUIS : *Tome III. p.* 24. *col.* 1. *lig.* 11. *Jean* du Pertuis, *lisez*, *Jean* de Pertuis.

Ibid. pénultieme ligne, *Louise-Léon-Gabrielle* le Clerc de Juigné, *ajoutez*, morte en l'année 175...

PÉRUSE D'ESCARS : *Tome III. p.* 24. *col.* 2. *lig.* 33. à *Marguerite* Legur, *lisez*, à *Marguerite* de Segur.

Ibid. p. 25. *col.* 1. *lig.* 24. *Victiore*, lisez, *Victoire*.

Ibid. col. 2. *lig.* 36. la principauté de Carenci, *lisez*, la terre, dite principauté de Carenci.

Ibid. lig. 30. prince de Carenci, *lisez*, prince du sang, seigneur de Carenci.

Ibid. lig. 35. *Jean* d'Escars, prince de Carenci, *lisez*, *Jean* d'Escars, dit le prince de Carenci.

Ibid. p. 26. *col.* 1. *lig.* 9. La premiere fut princesse de Carenci, *lisez*, la premiere fut dite princesse de Carenci.

Ibid. lig. 11. *Louis* d'Estucot de Caussade & d'Estuert, *lisez*, *Louis* de Stuer de Caussade, du nom de Cadoret.

Ibid. lig. 13. à la fin de l'article : *de gueules, au pal vairé,* lisez. Les armes de la maison de Péruse d'Escars sont : *de gueules, au palle vair.*

PESCHIM (du) : *Tome III. p.* 26. *col.* 2. *lig.* 16. *lisez*, PESCHIN.

PESMES : *Tome III. p.* 26. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : L'héritiere de la branche puînée des marquis de Saint Martin, a porté en 1756. la baronnie de Pesmes dans une branche de Choiseul-Aillecourt. Les anciens sires de Pesmes étoient du nombre des seigneurs du comté de Bourgogne, dont l'origine paroît avoir été la plus illustre. Les Auteurs contemporains, qui nous ont conservé les noms des principaux gentilshommes qui se croiserent en l'an 1201. pour le voyage de la Terre-Sainte, parlent avec éloge de *Guy* & *Aimé* de Pesmes, freres, qui prirent la croix à Cîteaux. On trouve dans une chartre de l'église de Besançon de l'an 1222. une alliance conclue entre *Renaud*, comte de Bourgogne, & l'archevêque *Anseric*, pour s'opposer aux entreprises de

Guillaume, fire de Pefmes, & de fes vaffaux. Les grandes mouvances de la baronnie de Pefmes multiplierent les vaffaux des feigneurs de cette terre, parmi les Nobles qui marchoient fous leurs bannieres ; ils en virent d'auffi puiffans qu'eux, tels étoient les fires de Rupt, de Valay & de la Rifie. Un ufage conftamment fuivi les faifoit combattre fous le chef d'une maifon, qu'ils regardoient comme la tige de la leur. En effet, ces trois maifons & celle de Bougey étoient des branches de celle de Pefmes. Celle de Rupt en conferva les pleines armes, & après l'extinction du tronc, dont elle étoit iffue, elle en releva la gloire par les actions & la puiffance de fes feigneurs. Elle finit elle-même au quinzieme fiécle dans la maifon de Rye, d'où *Matthée*, fille de *Guyot* de Rye, & de *Marie* de Rupt, porta la terre de Rupt dans la maifon de Goux, qui en prit le nom & les armes. Celle-ci s'éteignit au fiécle fuivant dans la maifon de Clermont d'Anjou. Voyez l'*Hiftoire Généalogique des fires de Salins*, *Tome I. p.* 338. *note* 47.

PETIT : *François* Petit, feigneur de Paffy, Villeneuve, Ravannes, Etigny, & autres lieux, payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris en 1632. & fecrétaire du Roi en 1637. époufa en 1621. *Magdelene* de Louvencourt, fille d'*Antoine*, maître d'hôtel du Roi & thréforier général de fa maifon, & de *Marguerite* de Flecelles. De ce mariage font nés dix-fept enfans. Neuf font morts fans poftérité ou en religion, dont plufieurs filles ont fait profeffion aux religieufes Annonciades de Popincourt, où la famille a une chapelle & fa fépulture. Les huit qui fuivent ont pris des alliances.

1. *Antoine* Petit, feigneur de Paffy, Serilly & Ebercourt, mort doyen du Parlement de Metz en 1704. a laiffé plufieurs enfans de fon mariage contracté en 1661. avec *Anne* de la Foreft, entr'autres, 1. *Antoine* Petit de Paffy, reçu confeiller au Parlement de Paris en 1689. mort fans alliance ; 2. *François-Nicolas* Petit de Paffy, lieutenant général d'Epée au bailliage de Sens, pere de la comteffe de Vercel, laquelle eft mere de la comteffe de la Feronnaye ; 3. *Magdelene* Petit de Paffy, mariée à *Claude* le Blanc, miniftre & fecrétaire d'Etat au département de la guerre, mort en 1726. dont une fille unique, mariée à *Jouvenel* des Urfins, marquis de Traynel ; 4. *Anne* Petit de Paffy, mariée à *Claude* Boucher, préfident de la Cour des Aides, & depuis intendant de Bordeaux, mort en 1752. dont eft iffu madame la marquife d'Harville, mere de la marquife de Verneuil.

2. *Michel* Petit de Ravannes, préfident, thréforier de France à Paris, qui a eu de fon mariage avec *Marguerite* du Frautray, 1. *Jean-Baptifte* Petit, feigneur de Villeneuve, marié à *Anne Pérotte* Molard du Pleffis, dont, pour fils unique, *Jean* Petit de Villeneuve, mort confeiller au Parlement de Paris, & fans poftérité, le 5 Août 1731. 2. *Gabriel-Michel* Petit de Ravannes, prêtre, grand vicaire de Strafbourg, mort confeiller d'Etat en 1747. 3. *Anne-Marguerite* Petit de Ravannes, mariée à *Paulin* de Pronde, feigneur de Guermante, mort préfident en la Chambre des Comptes de Paris en 1723. dont un fils &

deux filles. Le fils, nommé *Gabriel-Paulin* de Pronde, seigneur de Guermande, a épousé *N.* . . . des Touches. La premiere fille, appellée *Marguerite-Pauline*, s'est mariée en premieres noces à *Barthelemi*, marquis de la Rochefoucaud, & en secondes noces à *N.* . . . de Clermont-Tonnerre, maréchal de France. La seconde fille s'est mariée à *N.* . . . de Malides, capitaine aux Gardes Françoises.

3. *Gabriel* Petit, chanoine de l'église de Paris, mort conseiller de la Grand-Chambre au Parlement de Paris en 1701.

4. *François*, qui suit.

5. *Nicolas* Petit d'Etigny, seigneur de Leudeville, la Honville & Bressonvilliers, mort doyen du Grand-Conseil le premier Avril 1732. épousa *Catherine* le Clerc, dont *Angélique* Petit d'Etigny, qui a épousé en premieres noces *Thomas* Bailly, mort doyen des maîtres des comptes; & en secondes, *François* Petit de Villeneuve, son cousin germain, dont la postérité subsiste dans la branche de Villeneuve, rapportée ci-après.

6. *Magdelene* Petit, mariée à *Etienne* de Chabenat, seigneur de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, qui a laissé plusieurs enfans, dont la postérité subsiste dans messieurs de Bonneuil, conseillers au Parlement, & dans un officier au régiment des Gardes Françoises.

7. *Marie* Petit, mariée à *Nicolas* Messiand, mort conseiller de la Grand-Chambre du Parlement en 1696. dont le second fils, mort conseiller d'Etat, a laissé une fille unique, mariée au marquis d'Argenson, ministre d'Etat, de laquelle il a eu le marquis de Paulmy, ancien ministre & secrétaire d'Etat au département de la guerre, aujourd'hui (en 1760.) ambassadeur en Pologne, & une fille, mariée au comte de Maillebois, lieutenant général des armées du Roi.

8. *Elisabeth* Petit a été mariée à *Pierre* Gilbert, seigneur de Voisins, mort aussi conseiller de Grand-Chambre en 1699.

Branche de Petit de Villeneuve.

François Petit de Villeneuve, conseiller en la Cour des Aides, mort en 1705. a eu de son mariage avec *Marie Anne* Foucault, 1. *Joseph-François* Petit de Villeneuve, prêtre, mort conseiller-clerc au Parlement en 1711. 2. *François*, qui suit; 3. *Nicolas* Petit de Villeneuve, mort président de la Cour des Aides en 1710. marié à *Marie-Anne* Neyret, dont une fille unique, mariée en premieres noces à *Maximilien* le Feron, maître des requêtes, & en secondes, au comte de l'Aigle. Elle est morte en 1735. sans postérité.

François Petit de Villeneuve, reçu conseiller en la Cour des Aides en 1713. puis président en la même Cour le 12 Février 1705. mort en 1731. a eu de son mariage avec *Angélique* Petit d'Etigny, sa cousine, 1. *Claude-Théophile*, qui suit; 2. *François-Nicolas* Petit de Bressouvilliers, conseiller de la Cour des Aides, mort sans postérité le 28 Septembre 1745. 3. *Anne-Marie* Petit de Leudeville, mariée en 1743. avec *Claude-Hyacinthe* Guillemeau de Fréval, conseiller au Grand-Conseil, dont *Claude-François* & *Claude-Hyacinthe*. 4. *Angélique-Marie* Petit, marié

le 28 Avril 1750. avec *Pierre-François* Ogier de Berville, conseiller au Parlement le 3 Juillet 1739. & frere du président Ogier, ambassadeur en Dannemarck; 5. *Armand-Jean* Petit de la Houville, reçu conseiller au Châtelet & siége Présidial de Paris le 11 Avril 1755.

Claude-Théophile Petit, seigneur de Leudeville, la Houville & Bressonvilliers, reçu conseiller en la Cour des Aides le 20 Mars 1744. marié le 22 Septembre 1749. avec *Elisabeth* Richard, fille de *Jean-Louis* Richard, conseiller du Roi, greffier en chef criminel du Parlement & thrésorier de la même Cour, & de *Marie-Elisabeth* d'Arboulin, son épouse, dont,

1. & 2. *Angélique-Louise* & *Marie-Claude* Petit de Leudeville.

3. *Alexandre-Théophile* Petit de Leudeville.

Les armes : *pallé d'argent & d'azur de six pieces, au chevron d'or, brochant sur le tout, & chargé sur la pointe d'un écusson d'azur, à une fleur de lys d'or.*

PETIT (le), écuyer, sieur du Vivier, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au lion passant d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois roses d'or.*

Une autre famille de la même élection & du même nom porte : *d'azur, à la fasce d'argent, surmontée d'un léopard d'or.*

Il y en a une troisieme du nom de le Petit, écuyer, seigneur de Castillon, de l'élection de Lisieux, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses de même, & en pointe d'une merlette d'argent.*

PETIT DE LA BORDE : Famille noble & originaire des Cévennes, établie aujourd'hui dans la Beauce, & recommandable par ses services militaires & par ses alliances.

Pierre Petit, fils d'*Hélie* Petit, sieur de la Borde, & de *Louise* Bironis, de la ville de Montauban, chevalier de Saint Michel, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine général des guides de France, épousa en 1606. *Marie* Garrault, petite-fille de *Jean* Garrault, lequel fut confirmé dans sa noblesse par lettres patentes de 1609. & de *Jacquette* d'Anneau, qui descendoit de *Jean* d'Anneau, qui obtint des lettres de maintenue de noblesse en 1438. après qu'il eut fait prisonnier le général Talbot à la bataille de Patay. Ledit *Pierre* Petit acheta à-peu-près dans le même temps, (c'est-à-dire en 1606. ou 1607.), la terre de la Montagne en Beauce. Il servit plus de cinquante-six ans, sous la Cornette Blanche, auprès de la personne du Roi. Il s'est trouvé aux batailles de Coutras & d'Ivry, aux combats d'Arques & de Fontaine-Françoise, aux retraites de Pont d'Arcy & d'Aumale, aux assauts des villes de Sens, où il fut blessé d'un coup de pique sur la bréche, & de Melun, où il monta le premier sur un des ravelins, & dont il obtint le gouvernement pour récompense de sa valeur, quoiqu'il n'en ait jamais joui. Il s'est aussi trouvé à nombre de siéges, entr'autres, à celui d'Amiens, où dans une grande sortie il marcha trois pas devant le Roi, pour parer les arquebusades. Il mourut en l'année 1641. après avoir été employé en différentes négocia-

ſions, tant en dedans qu'au dehors du royaume. Il eut de ſon mariage, 1. *André*, qui ſuit; 2. *Jacques* Petit, écuyer, ſieur de Mezieres, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; 3. *Pierre* Petit, écuyer, ſieur de la Broſſe, capitaine au régiment du Tot, tué à la bataille de Fribourg; 4. *Louis* Petit, écuyer, ſieur de la Borde, enſeigne au régiment de Rambures, tué à la bataille de Guiſche; 5. *François* Petit, auſſi écuyer, ſieur de Roſſignon, cornette du marquis de Genlis, & bleſſé d'un coup de mouſquet à la cuiſſe, ce qui le mit hors d'état de continuer ſon ſervice militaire; 6. *Marie* Petit, mariée en Touraine; 7. *Anne* Petit, mariée à *Guillaume* Viard, chevalier, ſeigneur de la Giraudiere, des Francs, &c. d'où ſont ſortis les Viards de la Motte du Saut en Poitou, & les Viards des Francs en Beauce; 8. *Françoiſe* Petit, mariée à *Jacques* Lhuillier, écuyer, ſieur de la Chapelle, d'où ſont venus meſſieurs Lhuillier & de la Chapelle.

André Petit I. du nom, écuyer, ſieur de la Montagne, gentilhomme ſervant du Roi, épouſa en 1638. *Perrine* Gouſſard, fille d'un commiſſaire des guerres, dont, 1. *André*, qui ſuit; 2. *Claude* Petit, écuyer, ſieur du Bouchet, capitaine au régiment Royal, Infanterie, & ingénieur, mort ſans poſtérité; 3. *Jacques-Henri* Petit, écuyer, ſieur de Champlain, capitaine au régiment Royal Artillerie, qui a perdu un bras au ſiége de Doeſbourg, mort ſans poſtérité; 4. *Louis* Petit, écuyer, ſieur de la Borde, commiſſaire ordinaire d'Artillerie, tué au ſiége de Puycerda en 1678. 5. *Nicolas* Petit, écuyer, ſieur de Roſtignon, commandant d'un bataillon au régiment de Brie, mort au ſervice du Roi; 6. *Magdelene* Petit, mariée à *N.* . . . . . Fuſée, écuyer, ſieur de Bierville, morte ſans enfans en 1744.

André Petit II. du nom, épouſa en 1676. *Renée* de Berrard, fille du baron de Migcne, dont il eut *Jacques* Petit, mort page de ſon alteſſe Royale madame la ducheſſe douairiere d'Orléans, & c'eſt en lui qu'a fini la branche aînée.

SECONDE BRANCHE.

Jacques Petit, écuyer, ſieur de Meyzieres, ſecond fils de *Pierre*, & de *Marie* Garrault, fut gentilhomme ordinaire du Roi & auparavant capitaine au régiment d'Angoulême. Il fut fait priſonnier en 1642. & quitta ſa compagnie après dix-neuf ans de ſervice, & s'être trouvé au ſiége de Gravelines, où il reçut un coup de fuſil à la tête, dont il fut trépané; ce qui le mit hors d'état de continuer ſes ſervices militaires. Il épouſa en 1653. *Noëlle* Foudrier, ſœur d'*Iſaac* Foudrier de Boiſvaux, lieutenant général d'Artillerie, & tante de meſſieurs de Saint Perrier, dont un eſt mort à Douay en 1749. étant lieutenant général des armées du Roi, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis. Il a eu de ſon mariage, 1. *N.* . . . . Petit, qui a embraſſé l'état eccléſiaſtique, & eſt mort curé; 2. *Iſaac* Petit, écuyer, ſieur de Meyzieres, capitaine au régiment de Saulx, qui fut bleſſé à l'épaule d'un coup de mouſquet dans la vallée de Pey-

pouse, mort peu de temps après sans postérité des suites de sa blessure en l'an 1690. 3. *Louis-Etienne-César*, qui suit; 4. *Etienne* Petit, écuyer, sieur de la Brosse, sous-lieutenant au régiment du Plessis-Bellièvre, tué à la bataille de Stafarde; 5. *Noëlle-Catherine* Petit, mariée en 1713. à *Claude* Thiboud de Berry, écuyer, sieur de Choissy, morte sans enfans en 1757. 6. *Jacques* Petit, écuyer, sieur de la Borde, rapporté après la postérité de son frere aîné.

Louis-Etienne-César Petit, lieutenant de vaisseau, aide-major des armées navales, est mort au service en 1700. & a laissé d'*Anne* de Grasse de Montoron, son épouse, mariée en 1695. 1. *Gabriel* Petit, écuyer, sieur de Meyzieres, lieutenant au régiment de Sourches, mort sans postérité; 2. *Henri* Petit, écuyer, sieur de Meyzieres, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint Louis, mort sans enfans.

Jacques Petit II. du nom, écuyer, sieur de la Borde, sixieme fils de *Jacques*, pensionnaire du Roi, chevalier de Saint Louis, ancien major, commandant de bataillon au régiment de Sourches, Infanterie, a servi plus de trente ans. Il s'est trouvé à vingt siéges & à trois batailles, & à une infinité d'autres rencontres, dans plusieurs desquelles il a été blessé, entr'autres, au siége de Barcelonne en 1697. où il a eu une jambe fracassée de plusieurs coups de fusils. Il est mort en 1726. & a laissé de son mariage avec *Catherine* Peschard, mariée en 1711. fille de *Florentin* Peschard (*a*), écuyer, sieur de l'Epinay, & de *Claude* Hemards, 1. *Jacques* Petit de Meyzieres, prêtre, chef & grand-chantre de Notre-Dame d'Estampes; 2. *Claude-François*, qui suit; 3. *Catherine-Françoise* Petit, morte fille en 1749. 4. *Alexandre* Petit, écuyer, sieur de Meyzieres, chevalier de Saint Louis, commissaire provincial d'Artillerie. Il a construit des batteries à Versailles en 1737. pour l'instruction de M. le Dauphin. Il s'est trouvé à dix-sept siéges & cinq batailles, auxquels il a reçu plusieurs blessures. Il est mort au service en 1751. 5. *Florentin* Petit de la Borde, écuyer, sieur d'Hailay, lieutenant de la compagnie d'Ouvriers d'Artillerie de M. du Brocard, son oncle maternel à la mode de Bretagne, mort d'une fluxion de poitrine pendant la retraite de Prague à Egra, en 1743. 6. *César* Petit de la Borde, lieutenant des vaisseaux de la Compagnie des Indes, né en 1723.

Claude François Petit, écuyer, sieur de la Borde, capitaine au régiment Royal Artillerie, blessé d'un coup de canon à la bataille de Lawfeld, mourut quatre jours après. Il a servi vingt-un ans & six mois, & a laissé d'*Anne* Roland, de la ville de Grenoble, mariée en 1743.

1. *François-Jacques* Petit de la Borde, né le 4 Janvier 1744. élevé à l'Ecole Royale Militaire, & en 1760. lieutenant dans le régiment Royal Lorraine.

2. *Alexandre* Petit, dit le chevalier de la Borde, né le 29

(*a*) *Le nom de Peschard est celui que porte une famille de Bretagne, alliée aux Craon, Rohan, & autres grandes maisons de la province.*

Août 1747. aussi éleve de l'Ecole Royale Militaire.

Les armes : *de gueules, au dragon & serres d'argent, le dard en gueules, la queue en sautoir, d'où sortent trois têtes de serpent.*

PETIT DE MARIVATS : Famille établie dans le duché & le comté de Bourgogne, & à Paris, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Nicolas Petit, écuyer, sieur de la Galanderie, conseiller du Roi, commissaire provincial, & contrôleur ordinaire des guerres du Berry & de l'Orléannois en 1673. est mort grand référendaire en la Chancellerie. De son mariage conclu avec *Marie* Creney sont nés deux enfans, entr'autres,

Nicolas-Pascal Petit, seigneur du Bois d'Aunay & de Dracy, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié le 24 Août 1719. avec *Marie-Marthe* Mauffion, fille de *Thomas* Mauffion, écuyer, seigneur de Condé, &c. De ce mariage sont issus,

1. *Marie-Thomas* Petit, écuyer, seigneur du Bois d'Aunay & de Dracy, né le 3 Mars 1726. lieutenant dans le régiment Royal des Vaisseaux en 1742.

2. *Antoine-Jules* Petit, écuyer.

3. *Marie-Françoise* Petit, femme de *Gilles* de Canteil, écuyer, seigneur de Condé.

4. *Anne-Elisabeth* Petit de Dracy.

5. *Louise-Elisabeth* Petit de Foix.

6. *Charlotte* Petit de Marivats.

Les armes sont : *d'azur, à un chevron d'or, vivré & accompagné de trois étoiles aussi d'or, couronnées de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

PETITCŒUR, écuyer, sieur de Saint Wast & de Beauvallon, en Normandie : Famille noble, établie dans l'élection de Bayeux, qui porte pour armes : *d'argent, au lion de sable, chargé sur l'épaule d'un cœur d'or.*

PEYSSONEL, en Provence : Famille maintenue dans sa noblesse par ordonnance de M. le Bret, intendant de la province, & par arrêt de la Cour des Comptes de Provence, & qui a prouvé qu'elle étoit originaire du royaume de Naples.

Elle subsiste actuellement dans *François-Bienvenu* de Peyssonel, seigneur de Faveau & de Saint Savournin, né le 2 Avril 1707. qui a eu un garçon & une fille de son second mariage contracté le 13 Septembre 1751. avec *Rose* de Gazan, de la ville de Toulon, & dans deux autres rameaux, dont le premier desquels a pour chef M. de Peyssonel, consul en Crimée en 1755. & le second est établi à la Guadeloupe.

Les armes : *d'azur, au poisson contourné sur des ondes d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de deux étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 210.

PEZÉ : *Tome III. p.* 28. *col.* 1. *lig.* 47. de la Roche-Tallon ; *lisez*, de la Roche-Tullon.

Ibid. lig. 48. *après* deux filles, *ajoutez*, dont une mariée à *N....* de Dreux, marquis de Brezé.

PHÉLYPEAUX : Ce nom est illustre depuis près de deux cents ans par onze secrétaires d'Etat qu'il a donnés, & par la dignité de chancelier de France à laquelle fut élevé en 1699.

Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain.

Raymond Phélypeaux, écuyer, ſeigneur d'Herbault, la Vrilliere & autres terres, d'abord ſecrétaire de la chambre du Roi, puis pourvu d'une charge de ſecrétaire d'Etat le 5 Novembre 1621. mourut dans l'exercice de cet office le 2 Mai 1629. Il laiſſa, entr'autres enfans, *Balthaſard*, qui ſuit, & *Louis* Phélypeaux, dont il ſera fait mention après ſon frere.

Balthaſard Phélypeaux, écuyer, ſeigneur d'Herbault après la mort de ſon pere, & ſucceſſivement conſeiller au Parlement de Paris, thréſorier de l'Epargne & conſeiller d'Etat, fut auteur de la branche connue ſous le nom de Phélypeaux d'Herbault, qui ſubſiſte en 1760. en M. l'archevêque de Bourges, & madame du Gueſclin, niece de M. l'évêque de Riez, & la marquiſe de Gouffier-Heilly, petite-fille de l'intendant de Paris, niece du comte de Montlhery.

Louis eſt le biſayeul de *Louis* Phélypeaux, ſeigneur, comte de Saint Florentin en Champagne, marquis de la Vrilliere & de Châteauneuf-ſur-Loire, baron d'Hervy-le-Châtel & autres terres, né le 18 Août 1705. Il a été pourvu d'une charge de ſecrétaire d'Etat & du gouvernement de Gergeau en ſurvivance le 17 Février 1723. a été fait en même temps conſeiller d'Etat, & en a prêté ſerment entre les mains de ſa Majeſté le 18 du même mois : il eſt entré en plein exercice de cette charge, enſemble du département des affaires du Clergé, & des pays d'Etats & autres, & du gouvernement de Gergeau, le 7 Septembre 1725. Il a été enſuite pourvu de l'office de ſecrétaire-commandeur des ordres du Roi en Août 1736. puis de celle de chancelier & garde des ſceaux de la Reine en Janvier 1743. Il a eu le département de la maiſon du Roi en Avril 1749. & eſt entré au Conſeil d'Etat comme miniſtre le 15 Août 1751. Il a été pourvu de la charge de chancelier & commandeur des ordres du Roi, en ſe démettant de celle de ſecrétaire-commandeur des mêmes ordres le 27 Juin 1756. & a eu le département de Paris le 2 Février 1757. Il a été commis par le Roi pour gouverner, régir & adminiſtrer, ſous ſon autorité, les ordres royaux, militaires & hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare, pendant la minorité de monſeigneur le duc de Berry, grand-maître deſdits ordres, le 18 Juin de la même année. Il avoit été élu Membre honoraire de l'Académie Royale des Sciences dès l'année 1740. & de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres en 1757. Il a épouſé le 15 Mai 1724. *Amélie-Erneſtine*, née comteſſe de Platen, fille d'*Erneſt-Auguſte*, comte de Platen & de l'Empire, ſouverain de Hallermunden, miniſtre d'Etat, & grand chambellan du Roi de la Grande-Bretagne à Hanovre. Il ne reſte point d'enfans vivans de ce mariage.

M. le comte de Saint Florentin a pour ſœurs,

1. *Marie-Jeanne* Phélypeaux, mariée au comte de Maurepas, rapporté ci-après.

2. *Louiſe-Françoiſe*, morte le 3 Mars 1737. ayant été mariée le 21 Mai 1722. à *Louis-Robert-Hippolite* de Bréhant, appellé le comte de Plels, lequel eſt mort

mestre-de-camp de Dragons, & ambassadeur de France en Danemarck, le 27 Mai 1734. & étoit pere de madame la duchesse d'Aiguillon.

Raymond Phélypeaux avoit pour frere cadet *Paul* Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain, auteur de la branche de Pontchartrain, & ayeul de *Louis* Phélypeaux, élevé à la dignité de chancelier de France le 5 Septembre 1699. après avoir été successivement conseiller au Parlement de Paris, premier président du Parlement de Bretagne, contrôleur général des Finances & secrétaire d'Etat. C'est en sa faveur que la terre de Pontchartrain a été érigée en comté avec réunion de la baronnie de Maurepas en 1679. ou 1680. Il est mort le 12 Décembre 1727. & *Marie* de Maupeou, son épouse, le 12 Avril 1714.

Jérôme Phélypeaux, seigneur, comte de Pontchartrain, baron de Maurepas & autres terres, son fils unique, fut reçu en survivance de la charge de secrétaire d'Etat dès le 19 Décembre 1693. & mis en exercice sur la démission de son pere au mois de Septembre de l'année 1699. Il est mort le 8 Février 1747. âgé de près de soixante & treize ans, étant né en Mars 1674. Il avoit épousé en premieres noces le 28 Février 1697. *Christine-Eléonore* de la Rochefoucaud de Roye, fille de *Frédéric-Charles* de la Rochefoucaud, comte de Roye, & d'*Isabelle* de Durfort-Duras, & tante du duc d'Estissac, & du feu duc d'Enville, morte le 23 Juin 1708. âgée de vingt-sept ans; & en secondes noces le 31 Juillet 1713. *Hélene-Rosalie-Angélique* de l'Aubespine de Verderonne, fille d'*Etienne* de l'Aubespine, marquis de Verderonne, & de *Marie-Anne* Testard.

Il a eu du premier lit,

1. *Jean-Frédéric* Phélipeaux, comte de Maurepas, né le 9 Juillet 1701. Il a été d'abord reçu chevalier de Malte le 4 Août 1703. après quoi il fut pourvu de la charge de secrétaire d'Etat le 13 Novembre 1715. & est entré en exercice, avec dispense d'âge, le 30 Mars 1718. Il a été reçu Membre honoraire de l'Académie Royale des Sciences en 1720. puis greffier-commandeur des ordres du Roi le 26 Mars 1724 ensuite grand thrésorier-commandeur desdits ordres le 2 Août 1736. & Membre honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres en la même année. Il a été nommé ministre d'Etat le 9 Janvier 1738. & s'est démis de la charge de grand thrésorier-commandeur des ordres en Novembre 1747. & de celle de secrétaire d'Etat le 24 Avril 1749. Il a épousé le 19 Mars 1718. *Marie-Jeanne* Phélypeaux de la Vrilliere, sa cousine, sœur du comte de Saint Florentin, née en Mars 1704. dont il n'a point d'enfans.

2. *Paul-Jérôme* Phélypeaux, marquis de Pontchartrain, né le 25 Avril 1703. aujourd'hui lieutenant général des armées du Roi & au gouvernement d'Aunis, inspecteur général de la Cavalerie, non marié.

3. *Charles-Henri* Phélypeaux, né le 14 Juin 1706. mort le 24 Juin 1734. étant nommé à l'évêché de Blois.

Les enfans du second lit sont,

1. *Marie-Louise-Rosalie* Phélypeaux, née en Juin 1714. &

morte étant mariée à *Maximilien-Emmanuel* de Watteville, seigneur & marquis de Conflans en Savoye : ce marquisat fut acquis par M. de Chambray, & celui de Trelon en Hainault est échu à M. le marquis de Watteville, lequel est sans enfans.

2. *Hélene Angélique-Françoise* Phélypeaux, née en Mai 1715. dame du palais de la Reine, mariée le 18 Décembre 1730. à *Louis-Jules* Barbon de Mazarini-Mancini, duc de Nivernois, pair de France, prince de Vergagne & du Saint Empire, brigadier des armées du Roi, ci-devant ambassadeur à Rome en 1748. chevalier des ordres en 1751. reçu à l'Académie Françoise en 1743. & Membre honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres en 1744.

La branche de Phélipeaux, seigneur de la Vrilliere, de Saint Florentin & de Châteauneuf, porte : *écartelé au premier & dernier quartier d'azur, semé de tiercesfeuilles d'or, au franc canton d'hermines*, qui est Phélypeaux ; *au 2 & 3 d'or, à trois maillets de sinople*, qui est de Mailly.

Et celle de Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain & de Maurepas, porte pour armes : *d'azur, semé de tiercesfeuilles d'or, au franc quartier d'hermines.*

PHILIPPES, écuyer, sieur de Marigny, en Normandie, élection de Bayeux : Famille confirmée dans sa noblesse par un brevet du Roi, donné le 16 Mars 1671. M. de Tourville, ancien officier, & qui par ses services a mérité la croix de Saint Louis, est de cette famille.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné d'un croissant & d'une étoile d'argent en chef, & en pointe d'un cygne de même.*

PICART : *Tome III. p. 31. col 2. lig. 19.* Il ne laissa qu'ene fille, *lisez*, Il laissa trois filles; sçavoir, 1. *Louise* Picart, dame de Radeval, mariée en 1572. à *Christophe*, baron de Bassompierre ; 2. *Magdelene*, qui épousa *Jean* de la Haye, seigneur de Chantelou, Cretot, &c.

3. *Perronne*, mariée à *Gabriel* de Chambrey.

PICORI I, écuyer, sieur de Villers, en Normandie, élection de Conches : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à deux fasces d'or, accompagnées de trois roses d'argent, 2 en chef & 1 en abysme.*

PICOT, écuyer, sieur de Sainte Honorine : Famille aussi connue sous le nom de Russy, en Normandie, élection de Valognes, dont les armes sont : *de gueules, à la croix ancrée d'argent.*

PICOT : Famille de Bretagne, qui a formé plusieurs branches, suivant l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Michel Picot I. du nom, né le 30 Mai 1556. fut marié en 1581. avec *Jeanne* Cochin. Il descendoit au sixieme degré d'*Olivier* Picot, nommé dans deux rôles des montres & revues générales des Nobles & sujets aux armes de l'archidiaconé de Dinan, l'un du 15 Juin 1477. & l'autre du 8 Janvier 1479.

De ce mariage naquit *Michel* Picot II. du nom, sieur de Malabri, marié en 1613. avec *Bertranne* Groult, de laquelle sont issus, 1. *Michel*, qui suit ; 2. *Etienne*, chef de la branche des seigneurs de Préménil, rapportée ci-après.

Michel Picot III. du nom, ſieur de Cloſriviere, né le 16 Février 1620. épouſa en 1648. *Marie* Joliff, dame des Fontaines. Il en eut trois fils, ſçavoir, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Michel*, auteur de la branche des ſieurs de Beauchesne; 3. *Etienne* Picot, ſieur de Laurnais.

Pierre Picot, ſieur de Cloſriviere, né le 25 Juillet 1650. fut d'abord écuyer de la grande écurie du Roi, puis conſeiller, ſecrétaire du Roi, audiencier en la chancellerie de Bretagne, le 29 Mai 1692. Il mourut en 1710. laiſſant trois enfans, entr'autres,

Michel - Julien Picot, ſieur de Cloſriviere, né le 19 Avril 1695. marié le 2 Août 1732. avec *Thereſe* Trublet de Nermont, dont ſont ſortis,

1. *Michel-Alain* Picot, écuyer, né le 18 Juillet 1734.

2. *Pierre-Joſeph* Picot de Kéhériac, écuyer, né le 29 Juin 1735.

3. *Jeanne - Roſe - Michelle* Picot de Cloſriviere.

4. *Thérèſe* Picot de Saint Buc.

5. *Marie* Picot de Kéhériac.

Branche des ſeigneurs de Beauchesne.

Michel Picot IV. du nom, ſieur de Beauchesne, ſecond fils de *Michel* Picot III. du nom, & de *Marie* Joliff, né le 31 Janvier 1652. mourut revêtu d'un office de ſecrétaire du Roi, dont il avoit été pourvu en 1695. Il épouſa en premieres noces *Françoiſe* Joliff, & en ſecondes, *Marie* Vivien.

Du premier lit eſt ſorti,

François-Louis Picot, ſieur de Beauchesne, né le 21 Avril 1703. pere, par *Marie - Raphaële* du Fresne, ſon épouſe, de *Bernard-François-Bertrand* Picot, écuyer, né le 29 Mars 1734.

Du ſecond lit eſt iſſu,

Michel Picot V. du nom, écuyer, né le 14 Janvier 1712. marié le 23 Avril 1733. avec *Marie* Picot, ſa couſine, iſſue de la branche des ſieurs de Prémenil, dont il a eu, 1. *Michel-Marie* Picot, écuyer, né le 13 Mars 1734. 2. *Jean-Marie* Picot, écuyer, né le 21 Décembre 1735. & 3. *Etienne - François* Picot, écuyer, né le 4 Mai 1739.

Branche des ſeigneurs de Prémenil.

Etienne Picot, ſieur de Prémenil, ſecond fils de *Michel* Picot II. du nom, & de *Bertranne* Groult, né en 1630. fut lieutenant-aide dans la fauconnerie de France. De ſon mariage accordé en 1672. avec *Perrine* le Fer, demoiſelle du Préclos, naquit, entr'autres enfans, le 17 Décembre 1683. *Michel* Picot VI. du nom, ſecrétaire honoraire du Roi en la chancellerie du Parlement de Bretagne, marié le 15 Février 1710. avec *Jeanne-Eliſabeth* Nouel, fille de *Jean* Nouel, ſieur des Antons. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Michel* Picot VII. du nom, écuyer, né le 23 Septembre 1715.

2. *Marie* Picot de Prémenil, femme de *Michel* Picot V. du nom, ſon couſin, mentionné ci-deſſus.

Les armes: *d'azur, à trois haches d'argent, poſées en pal, 2 & 1; écartelé d'argent, à trois léopards de gueules, paſſans l'un au-deſſus de l'autre.*

PICQUOT, en Normandie, élection de Liſieux, qui porte pour armes: *de gueules,*

au chef d'azur, chargé de deux mâcles d'or, à la pointe dentelée aussi d'or, & chargée d'un mâcle du second.

PIÉDEFER : Famille de Touraine, qui porte pour armes : *échiqueté d'or & d'azur.*

Robert de Piédefer, seigneur de Guiencourt, & *Perrette* de Braque, sa femme, vivoient en 1548.

Robert de Piédefer, leur fils, épousa *Magdelene* Simon en 1500. *Jean* de Piédefer, un de leurs fils, fut reçu dans l'ordre de Saint Jean de Jerusalem le 12 Juin de l'an 1536.

Robert de Piédefer III. du nom, épousa *Jeanne* Briçonnet en 1533.

Robert Piédefer IV. du nom, fut marié à *Lucréce* de Prunelé en 1573.

Robert V. du nom, épousa *Louise* de Bérule en 1594. & *François*, leur fils, fut reçu dans l'ordre de Saint Jean de Jerusalem le 14 Novembre 1623.

Charlotte-Jeanne de Piédefer née le 12 Juillet 1676. fut reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1686.

PIEDOUE, écuyer, sieur de Charsigné, d'Eritot, &c. en Normandie, élection de Caën : Famille noble & très-bien alliée. M. de Charsigné avoit épousé une niece du célébre M. Huet, évêque d'Avranches, de laquelle est sorti M. l'abbé de Charsigné, docteur de Sorbonne & aujourd'hui abbé commendataire de l'abbaye de Saint Etienne de Fontenay, proche Caën.

Les armes : *d'azur, à trois pattes d'oie d'or, 2 & 1.*

Il y a encore en Normandie une autre famillle du même nom que la précédente & de la même élection, de laquelle étoit M. de la Moissonniere, vicomte d'Evrecy.

Les armes : *d'or, à deux membres ou pattes de lion de sable, posées en sautoir.*

PIENNE (de) : Ancienne noblesse de Normandie, élection de Coutances, qui porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagné de six billettes, 3 en chef & 3 en pointe.*

PIERRE, écuyer, seigneur de la Poterie-Thuiley, en Normandie, élection d'Argentan : Famille dont les armes sont : *d'azur, à deux clefs d'argent, posées en sautoir, & cantonnées de quatre losanges d'or.*

Une autre famille du même nom, de l'élection de Vernon, porte : *d'azur, à trois bandes ou cotices d'argent.*

PIERRE-BUFFIERE : *Tome III. p. 32. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Leur fille a porté le marquisat de Pierre-Buffiere à son mari *N....* Riqueti de Mirabeau. Une branche sortie de cette maison subsiste en Berry, près d'Argenton, en la personne de *N.....* marquis de Buffiere, retiré du service, étant capitaine de Dragons au régiment actuellement d'Apchon, & chevalier de Saint Louis. Il fut marié à Paris à une demoiselle du nom de Machault, dont il a trois filles. Le marquis de Pierre-Buffiere a deux freres, l'un chevalier de Saint Louis, retiré du service, étant major du même régiment, & connu sous le nom du chevalier de Pierre-Buffiere. L'autre, appellé M. de Prunjet, est capitaine d'une compagnie d'Invalides. L'un & l'autre n'ont point fait d'alliances. Ils avoient un autre frere, nommé M. Chabenet, mort sans être marié, après

s'être retiré du service de mer, & une sœur, morte femme de *N.* . . . . . Couraud, chevalier, seigneur de la Roche-Chevreux, dont un garçon & une fille.

PIERREFITE, en Normandie, élection de Falaise : Famille qui porte pour armes : *d'argent & d'azur, à la bordure de gueules.*

PIERREPONT (de), écuyer, sieur du Manoir & de la Cerverie, en Normandie : Ancienne noblesse, élections de Carentan & de Bayeux. Les branches de cette famille sont établies dans les élections de Valognes & de Bayeux. Il y en a une dans l'élection de Valognes, dont il y a des enfans. Le lieu de leur résidence est Amfreville. Celui qui en est le chef a long-temps servi dans les Gardes du Corps. Il a obtenu la croix de Saint Louis. La maison de Pierrepont est établie en basse Normandie dès le temps de *Raoul*, premier duc de Normandie. Dès ce même temps il y a eu une terre de ce nom, érigée en plein fief de Hautbert. Il y en a une branche en Angleterre, connue sous le nom des ducs de Kingston, dont un cadet commença l'établissement en l'an 1066. dans le temps que les Normands firent la conquête de l'Angleterre sous le fameux duc *Guillaume*. Kingston est une petite ville sur la Tamise, assez près de Londres. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin 1729. p. 1471.*

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois lions de même, les deux du chef affrontés.*

PIFFAULT, seigneur de la Houssaye, en Normandie, élection d'Alençon : Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

PIGACE : Famille originaire du bailliage d'Alençon, en Normandie, qui porte pour armes : *de sable, à trois molettes d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

PIGAGE, ou PIGACHE : Famille de Normandie, élection d'Argentan, dont les armes sont : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon.*

PIGNATELLI : La maison de Pignatelli est une des plus illustres du royaume de Naples, par son ancienneté, par sa noblesse & par les titres d'honneurs dont elle est décorée dans toutes ses branches. Il paroît par la possession des fiefs que ceux de cette maison étoient comptés parmi les barons du royaume, dès le temps des rois Normands.

Dans un diplôme de l'an 1190. rapporté par *Charles* Borelli, dans son Ouvrage intitulé, *Vindex Neapol. Nobilis, p.* 125. est mentionné *Jean* Pignatelli parmi les Décurions, appellés Connétables, qui gouvernoient l'Etat de Naples. *Pierre* Pignatelli fut élu Marchesi, un de ceux qui allerent, au nom de la ville de Naples, offrir les clefs de cette ville au roi *Charles* I. d'Anjou. *Richard* Pignatelli qui vivoit en 1280. fut pere de *Jacques* Pignatelli, viceroi de la Pouille en 1326. & ayeul de *Thomas*, majordôme du roi *Robert*. Celui-ci fut pere de *Thomas*, qui vivoit en 1400. & qui de sa seconde femme, *Cécile* Philomarini, eut, entr'autres enfans, trois fils ; sçavoir, *Etienne*, *Charles* & *Palamede* Pignatelli, qui formerent trois branches

ches principales. Celle de l'aîné s'est subdivisée en plusieurs autres, sçavoir celles des marquis de Casalnovo, des ducs de la Rocca, de la Tolve, d'Allisle, de Montecalvo & des princes de Strongoli.

Charles, frere d'*Etienne*, a fait la premiere branche des ducs de Monteléon & de Terranova, grands d'Espagne, rentrés par alliance dans la postérité de *Palamede* Pignatelli. Celui-ci fut pere de *Jacques* Pignatelli, seigneur de Noja & de Cherchiaro, dont le fils aîné, *Fabrice*, fut créé premier marquis de Cherchiaro l'an 1556. & le puîné, *Scipion* Pignatelli, fut créé duc de Bisache en l'année 1600. Sa postérité est établie en France, & porte le nom & les armes d'Egmond, à cause du mariage de *Nicolas* Pignatelli, duc de Bisache, gouverneur général des armées dans le royaume de Naples avec *Claire-Angélique* d'Egmond, devenue en 1707. héritiere de sa maison, & de son frere, *Procope-François*, comte d'Egmond, prince de Gavre & du Saint Empire. De ce mariage naquirent, 1. *Marie-Françoise* Pignatelli, mariée le 29 Mars 1711. à *Léopold-Philippe-Charles* de Ligne, duc d'Aremberg, prince du Saint Empire, &c. 2. *Procope Marie-Antoine* d'Egmond-Pignatelli, comte d'Egmond, prince de Gavre & du Saint Empire, grand d'Espagne, mort au mois de Mai 1743. marié en 1717. à *Henriette-Julie* de Durfort, fille de *Jacques-Henri*, duc de Duras, & sœur de la princesse de Lambeic. *Voyez* au mot EGMOND.

La postérité de *Fabrice* Pignatelli, premier marquis de Cherchiaro, s'est subdivisée en trois branches, par ses fils, *Jules*, *Martius* & *Lucius*. De *Martius* est sortie celle des marquis de Spinazzolla, remarquable sur-tout par l'honneur qu'elle a eu de donner à l'Eglise un chef encore plus illustre par ses vertus que par sa dignité, dans la personne d'*Antoine* Pignatelli, le dernier des fils de *François*, quatrieme marquis de Spinazzola & premier prince de Mondervino, exalté au mois de Juillet 1691. Il prit le nom d'Innocent XII. & se conduisit toujours en véritable pere commun, sans prédilection, sans partialité, & ne connut que les pauvres pour ses parens. Ce pontife fit une bulle expresse pour abolir le Népotisme. Il fonda plusieurs hôpitaux & mourut comblé de mérites & de bénédictions le 27 Septembre 17 . . . .

Lucius Pignatelli, dernier fils de *Fabrice*, est le bisayeul de *Jérôme-Marie* Pignatelli, prince de Morsiconovo, mort l'an 1700. laissant de sa seconde femme, *Julie-Cécile* Conti, fille de *Charles*, duc de Poli, *Jean-Baptiste* Pignatelli, onzieme prince de Marsiconovo, lequel a épousé *Marie-Emmanuelle* Pignatelli, duchesse d'Hijar, fille & héritiere de *Ferdinand* Pignatelli, duc d'Hijar, grand d'Espagne, viceroi de Galice & d'Arragon, mort en 1729. & de *Jeanne-Petronelle* de Silva, duchesse d'Hijar, morte en 1710.

Jules Pignatelli, deuxieme marquis de Cherchiaro, fils aîné de *Fabrice*, fut pere de *Fabrice* II. du nom, créé en l'année 1600. prince de Noja. Ses deux fils, *Jules* & *Jacques* Pignatelli ont formé deux branches. Du dernier

descendent les ducs de Belrisguardo & les marquis de Saint Vincent, princes de Belmont.

Fabrice Pignatelli III. du nom, fils aîné de *Jules* II. du nom, fut viceroi d'Arragon, chevalier de la Toison d'or, & devint cinquieme duc de Monteléon, par son alliance avec *Jéronime* Pignatelli, leur petite-fille. *Jeanne* Pignatelli, septieme duchesse de Monteléon, épousa son grand oncle, *Nicolas* Pignatelli, frere de *Fabrice* d'Aguelle III. du nom, prince de Montecorvino, duc de Saint Maure, & de *François* Pignatelli, archevêque de Naples, créé cardinal en 1703. & mort en 1734.

Dom *Nicolas* Pignatelli, huitieme duc de Monteléon & de Terranova, viceroi de Sicile & de Sardaigne, conseiller d'Etat, chevalier de la Toison d'or, est mort le 30 Mars 1730. & a laissé pour enfans,

1. Dom *Diegue* Pignatelli, neuvieme duc de Monteléon, protonotaire du royaume de Naples en 1721. marié en premieres noces avec *Jeanne* Caraccioli, fille de *Marin*, prince d'Avellino, & en secondes, avec *Marguerite* Pignatelli, duchesse de Belrisguardo, de laquelle il a trois enfans, sçavoir, 1. *Fabrice* Pignatelli, né en Septembre 1714. marié avec *Constance* de Médicis, née en Janvier 1717. fille de dom *Joseph* de Médicis, prince d'Ottojano, grand d'Espagne, & d'*Anne* Cajetan, issue des ducs de Sermonetta; 2. *Marie-Françoise*; 3. *Jeanne* Pignatelli.

2. Dom *Ferdinand* Pignatelli, marié avec *Lucrece* Pignatelli, princesse de Strongoli.

3. *Antoine* Pignatelli, qui a épousé *Marie-Françoise* Moncayo, fille aînée du marquis de Cuscucola, dont sont nés deux fils, 1. *Joachim* Pignatelli; 2. *Vincent* Pignatelli.

4. *Fabrice* Pignatelli, mort sans être marié.

5. *Marie-Thérese*, premiere femme de *Jean-Philippe-Eugene* de Merode, marquis de Westerloo.

6. *Stephanie*, mariée à *Joseph* de Saint Severin, prince de Bisignano, dont elle est veuve depuis 1727.

7. *Catherine*, qui a épousé le comte d'Acera.

8. *Rosalie*, alliée avec *Antoine* Spinelli, prince de la Scalca.

Jacques Pignatelli, seigneur de Casalnovo, deuxieme fils de *Fabrice*, prince de Noja, devint duc de Belrisguardo, par son alliance avec *Florence* Vaez. Il en eut, entr'autres enfans, 1. *Fabrice* Pignatelli, pere de *Jacques*, & ayeul de *Marguerite*, duchesse de Belrisguardo, deuxieme femme de don *Diegue*, duc de Monteléon; 2. *Dominique* Pignatelli, premier marquis de Saint Vincent, capitaine général d'Estramadoure, viceroi de Navarre & de Guipuscoa, puis de Galice. Il épousa *Anne* Aymerich, marquise d'Aymerich, fille & héritiere de dom *Bernard*, marquis d'Aymerich & de Cruillas, dont sont nés,

1. Dom *Antoine* Pignatelli, deuxieme marquis de Saint Vincent, prince du Saint Empire & de Belmont, général de Cavalerie au service de l'Empereur, retiré à présent dans le royaume de Naples, marié le 2 Juin 1722. avec *Anne-Françoise* Pinelli-

Ravaschieri, princesse de Belmont, duchesse d'Acereuza, d'où sont sortis neuf enfans, sçavoir; 1. *Antoine-François* Pignatelli; 2. *Michel*; 3. *Janvier* Pignatelli; 4. *Dominique*; 5. *Jean*; 6. *Vincent*; 7. *Marie-Anne*; 8. *Elisabeth*; 9. *Thérese-Yolant* Pignatelli.

2. Dom *François* Pignatelli d'Aymerich, baron de Linas; marié en premieres noces à *Anne* de Cleves, & en secondes, à *Marie-Françoise* Rubi, baronne de Lynas, fille du marquis de Rubi, gouverneur d'Auvers. Du premier lit est né *Dominique* Pignatelli, colonel du régiment de Galice, Infanterie. Du second lit sont nés, 1. dom *Joseph-François* Pignatelli, marquis de Rubi, capitaine d'Infanterie, mort à Barcelonne en 1742. 2. *Marie-Anne* Pignatelli, mariée à Sarragoce avec *Pierre* d'Ozzies; 3. *Antoine* Pignatelli, ci-devant colonel du régiment de Farnése, Cavalerie, à présent chevalier de Malte & chanoine de Malaga; 4. *Goétancle* Pignatelli, marquis de Rubi, baron de Linas, colonel du régiment de Naples, Infanterie.

3. *Marie-Anne* Pignatelli, née le 26 Juillet 1689. mariée le 12 Février 1709. à *Michel-Jean*, comte d'Althan & du Saint Empire, grand écuyer de l'empereur Charles VI. mort le 26 Mars 1722. & pere de cinq enfans.

Les armes de la maison de Pignatelli sont: *d'or, à trois pots ou pignates de sable, les deux du chef affrontées.*

Les marquis de Pignatelli d'Aymerich, portoient l'écu de Pignatelli, sur un écartelé *au* 1, d'Arragon-Sicile; *au 2 d'azur, à la croix pleine d'argent; au* 3, *de gueules, à vingt-quatre croix d'or, rangées en fasce, 6, 6, 6 & 6; au chef pallé de douze pieces d'or & d'azur; au quatre d'argent, à trois pommes de pin de sable.*

Voyez, sur cette famille, Imhof, *Familles Illust. d'Italie*; les *Généalogies Historiques*, Tome II. p. 663. & le *Mercure de France du mois de Novembre* 1751.

PILEUR (le), écuyer, seigneur d'Apligny: *Jean* le Pileur, sieur de Grand-Beaune, conseiller du Roi, correcteur en sa Chambre des Comptes à Paris, & maître des requêtes de la feue reine mere *Anne* d'Autriche, mourut le 27 Avril 1657. laissant, entr'autres enfans, de *Catherine* Heudebert du Buisson, son épouse, sœur de *Nicolas* Heudebert, seigneur du Buisson, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, puis intendant des Finances, décédé au mois d'Octobre 1715.

Jean-François le Pileur d'Apligny, écuyer, mort le 9 Mai 1741. âgé de quatre-vingt-neuf ans. Il avoit épousé le 4 Mai 1723. *Magdelene-Thérese* Musnier de Mauroy, sa cousine germaine, fille de *Pierre* Musnier, sieur de Mauroy & de Saint Augustin, conseiller du Roi, correcteur en sa Chambre des Comptes à Paris, & d'*Anne* le Pileur, cousine germaine du même seigneur d'Apligny, & fille de *Thomas* le Pileur, conseiller du Roi, auditeur en sa Chambre des Comptes à Paris, frere puîné de *Jean* le Pileur, sieur de Grand-Beaune, & d'*Anne* l'Empereur, niece de *Françoise* Marchant, premiere femme de *Louis* Boucherat, chevalier, maître des requêtes, puis

chancelier de France, mort le 2 Septembre 1699. Il l'a laissée veuve, & mere d'*Henri-Augustin* le Pileur, né le 15 Septembre 1728. & de *Jeanne-Magdelene* le Pileur, née le 4 Septembre 1726.

Jean-François le Pileur avoit pour fréres & sœurs *Henri-Augustin* le Pileur, abbé de Bonnevaux, ordre de Cîteaux, au diocèse de Vienne, en Dauphiné, & de l'abbaye d'Epernay, en Champagne, ordre de Saint Augustin, diocèse de Rheims, nommé le 5 Avril 1711. à l'évêché de Saintes, dont il donna au Roi sa démission au mois de Janvier 1716. mort le 25 Avril 1726. *Catherine* le Pileur, morte le premier Mars 1728. âgée d'environ soixante-dix-sept ans, veuve de *Charles* Paviot, seigneur de Mussegros, de Bezu-la-Forest, du Mesnil sous Verqueville, &c. conseiller du Roi, son procureur général en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, & *Marie* le Pileur, prieure du prieuré de Saint Jacques d'Andeli, nommée au mois de Janvier 1713. abbesse du Monastere de Notre Dame de Meaux, ordre de Saint Augustin.

Il avoit aussi pour neveu *Augustin* le Pileur, seigneur de Brevannes, conseiller au Parlement de Paris & en la seconde Chambre des Enquêtes, où il fut reçu le 15 Juillet 1718. & pour niece, feue *Marie-Anne Catherine* le Pileur, mariée en premieres noces le 3 Février 1717. avec *Charles-Hyacinthe* Paviot, seigneur du Bouillon, &c. conseiller du Roi & son procureur général au Parlement de Rouen, & en secondes, en 1727. avec *Louis-Guillaume* Faure, seigneur de Saint Gengoult, morte sans enfans le 20 Novembre 1738. âgée d'environ quarante ans.

Outre les alliances ci-dessus énoncées, messieurs le Pileur en ont encore de directes avec messieurs Aimeret de Gazeau, Malingre, Poncet, Portail, &c. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin 1741. p. 1256.*

Les armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent, chargé de trois pélicans de sable.*

PILLE : *Tome III. p. 35. col. 2. Jacques-André* de la Pille, *lisez*, *Jacques-André* du Pille.

PILLIER, ou PILLIERS, seigneur de Gentilly & de la Coudrelle, en Normandie, élection de Verneuil : Famille qui porte pour armes : *d'or, au chevron d'azur.*

PINEY-LUXEMBOURG : *Tome III. p. 36. col. 1. lig. 31.* Montaignon, *lisez*, Montangon.

PINEAU DE VIENNAY ET DE LUCÉ : *Jacques* Pineau, seigneur du Viennay, la Péchellerie, Lucé, &c. conseiller au Parlement de Paris, &c. doyen de la premiere Chambre des Enquêtes, mort le 24 Avril 1739. épousa le 26 Mars 1709. *Marguerite* de Gennes, fille unique de *Pierre* de Gennes, écuyer, conseiller & procureur du Roi en la sénéchaussée & siége présidial du Mans, dont, 1. *Jacques* Pineau de Lucé, maître des requêtes de l'hôtel du Roi depuis 1737. & auparavant conseiller au Parlement depuis 1730. 2. *Jean-Baptiste-Charles* Pineau de Viennay, abbé commendataire de l'abbaye de Turpenay, ordre de Saint Benoît, diocèse de Tours, depuis 1733. 3. *Antoine-Marie* Pineau de Viennay, enseigne au régiment des Gardes Françoises depuis 1733.

4. *Anne-Geneviève* Pineau de Viennay, mariée le 11 Juin 1736. avec *Michel* Rolland des Escotais, seigneur de Chantilly, en Anjou; 5. *Marguerite-Catherine-Jacquette* Pineau de Viennay. Voyez le *Mercure de France du mois de Mai* 1739. *p.* 1635.

Les armes: *d'argent, à trois pommes de pin de sinople.*

PINEL, écuyer, sieur des Hayes, en Normandie, élection de Coutances: Famille qui porte pour armes: *d'or, à la bande de gueules, au lion de sable brochant sur le tout.*

Une autre famille du même nom & de la même province, élection d'Argentan, porte: *d'azur, au sautoir d'or.*

PINETON DE CHAMBRUN: Famille noble, établie dans la Marche & le Gévaudan, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 436.

Aldebert de Pineton de Chambrun, seigneur de Pommiers, capitaine d'une compagnie d'Infanterie dans le régiment de Carignan, fut déclaré noble & issu de noble race avec *Charles*, son frere, depuis l'an 1491. par ordonnance du Commissaire départi dans la généralité de Montpellier, du 29 Janvier 1669.

Aldebert de Pineton de Chambrun, son fils, écuyer, seigneur de Lemperi, de Récouletes, de Pommiers, de Villeret & de Cénaret, major du régiment de la Ferté-Imbaud, Infanterie, gentilhomme de M. le duc d'Orléans, chevalier de Saint Louis & des ordres militaires & hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, épousa en 1725. *Catherine* Baud, dont il a eu,

1. *Etienne-Trophime-Aldebert* de Pineton, né en 1730.

2. *Louis-Claude* de Pineton, né en 1731.

3. *Antoine*, né en 1732.

4. *Marie-Ursule*, née en 1725.

5. *Marie-Thérese*, née en 1727.

Les armes: *d'azur, à trois pommes de pin d'or, posées 2 & 1, les queues en haut*, qui est de Pinneton; *écartelé d'argent, à une aigle de sable, le vol abaissé*, qui est de Grangers.

PINGON: Un mémoire domestique, qui a été envoyé, dit qu'il paroît par plusieurs titres que la maison de Pingon en Savoye est branche cadette de celle de Pingon d'Aix, en Provence, & qu'ils ont de tous les temps porté les mêmes armes, qui sont: *une fasce d'or, au champ d'azur*, jusqu'à *Pierre* de Pingon, frere puîné de *Louis*, qui prit différence dans ses armes *de deux girons d'argent, à la fasce d'or*, à l'exemple d'*Henri* de Pingon, son oncle, en son vivant gouverneur & lieutenant de Valence & de Die, pour *Amé*, comte de Savoye, environ l'an 1340.

Cette branche cadette, établie en Savoye, a continué ces armoiries, avec cette différence, jusqu'à l'extinction de la premiere lignée, que le transport du droit de les porter *à la fasce d'or*, leur fût remis par *Magdelene* de Pingon, chevalier, citoyen de ladite ville d'Aix, en Provence, comme vrais & légitimes successeurs desdites pures armoiries, les priant de les accepter & retenir désormais, pour la mémoire & honneur de l'ancienneté de leurs maisons, comme il se voit par le traité du 21 Juin

1566, reçu & ſigné par Delphin du pays, notaire de ladite ville, dûement légaliſé & ſcellé.

Cette maiſon poſſede une partie de ſes biens en Savoye, de même qu'en France, où elle eſt établie depuis un ſiécle ou environ.

Elle ſubſiſte aujourd'hui en la perſonne d'*Hyacinthe* de Pingon, marié à demoiſelle *N.* . . . . de Malyvert de Conflans, dont la poſtérité conſiſte en un fils, nommé *Gaſpard* de Pingon, & trois filles.

Les freres d'*Hyacinthe* de Pingon ſont au nombre de deux; ſçavoir, *Gaſpard* de Pingon, chanoine de l'égliſe métropolitaine & comte de Lyon, vicaire général du diocèſe de Vienne, en Dauphiné, & *François-Marie-Hyacinthe* de Pingon, chevalier profès de l'ordre de Malte, ancien capitaine de galere du ſuſdit ordre, commandeur de la commanderie des Feuillets en Breſſe.

La maiſon de Pingon a l'honneur d'appartenir à la maiſon ſouveraine de Savoye par deux endroits.

1. *Marie* de Savoye eſt entrée dans la maiſon de la Chambre, qui a été éteinte dans celle de Vautravers, dont l'héritiere a épouſé un Pingon. Cette généalogie ſe trouve dans Guichenon, & elle eſt conforme à l'arbre généalogique de *Charles-Auguſte* de Sales, où, dans le côté maternel, qui eſt une Pingon, on voit une alliance avec la maiſon de Bourgogne.

2. Un ſeigneur de Lurieu, chevalier de l'Annonciade, épouſa *Marguerite* de Savoye.

Les deux héritieres de la maiſon de Lurieu ont épouſé, l'une un Pingon, dont les deſcendans poſſedent la terre de Prangin, qu'elle lui a portée, l'autre un Dangeville, ſeigneur de Montveran.

PIOCHARD: Nom d'une des plus anciennes familles de la ville de Joigny.

Etienne Piochard, ſieur de la Brulerie & de Beauchêne, ancien capitaine d'une compagnie de Dragons dans le régiment de Vaſſé, depuis Eſpinay, & enſuite Vibraye, mourut le 24 Septembre 1729. laiſſant de *Marie-Anne* Guerin, ſon épouſe, décédée le 4 Décembre 1640. âgée de ſoixante-onze ans, un fils & deux filles, qui ſont *Eliſabeth-Marie-Alexandrine* Piochard de la Brulerie, née le 8 Août 1697. reſtée fille, & *Angélique-Julie* Piochard de Beauchêne, née le 22 Août 1698. & mariée en 1630. avec *Louis-François* Chollet, avocat en Parlement & lieutenant général de la ville de Joigny, qui en a des enfans. Leur frere eſt *Jean-Etienne* Piochard, ſieur de la Brulerie, né le 31 Mai 1696. chevalier de l'ordre de Saint Louis depuis le mois de Juillet 1736. & ſous-brigadier, depuis le mois de Juin 1737 de la premiere compagnie des Mouſquetaires, dans laquelle il ſert depuis le 25 Juillet 1713. ayant été auparavant enſeigne-colonel du régiment de Piffond, Infanterie. Il avoit été marié le 24 Décembre 1725. avec *Louiſe-Jeanne* de Bouteville, morte âgée de trente-trois ans le 31 Juillet 1734. Elle étoit fille de défunt *Jean-Edmond* de Bouteville, chevalier, ſeigneur de Lumieres ſur Meuſe & de Villers devant Mouzon, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine dans le régiment de Soiſſonnois, Infanterie,

& de *Marguerite* Habert. De cinq enfans qu'il a eus de ce mariage, il ne reste plus que *Louis-Nicolas* Piochard, né le 8 Octobre 1726. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1740. *p.* 2962.

PIOLENC : *Tome III. p.* 37. *col.* 2. *lig.* 28. *après* deux freres, commandeurs dans l'ordre de Malte, *ajoutez* : Un des deux, nommé *Joseph-François* de Piolenc, bailli-grand-croix de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem & grand prieur de Saint Gilles, mourut à Paris le 17 Juin 1757. âgé de soixante-seize ans.

PIPEREY, écuyer, seigneur de Marolles, en Normandie, élection de Lisieux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois têtes de bécasses arrachées de sable, 2 & 1, au chef cousu d'azur, chargé de trois molettes d'argent.*

PIPPRE (le) : C'est une ancienne famille des Pays-Bas Autrichiens, noble de toute antiquité, disent un extrait authentique d'un ancien livre concernant les chroniques de Flandres, collationné & légalisé le 28 Mars 1615. par les Magistrats de Lille, & une sentence scellée & légalisée, rendue en la gouvernance de la même ville le 27 Août 1611. en faveur d'*Antoine* & *Pierre* le Pippre.

Une branche de cette ancienne famille s'établit en Artois. Le premier du nom de Pippre dont il soit fait mention, est *Gilles* le Pippre, chevalier en l'an 1379. Il fut du nombre des nobles chevaliers qui entrerent dans la ville d'Oudenarde, & la défendirent contre les Gantois, alors révoltés contre *Louis* de Malle, leur comte & seigneur.

Gilles eut pour fils *Eloy* le Pippre, enterré dans la chapelle de Saint Nicolas de l'église paroissiale de Fleurbaix, où il est représenté à genoux, devant l'image de Saint Eloy, en cotte d'armes, l'épée au côté, ayant ses armoiries timbrées au-dessus de sa tête, qui sont : *de gueules, à la croix de vair, au lambel de sinople. Eloy* fut pere de *François*, qui suit, & de *Pierre*, rapporté après la postérité de son aîné.

François le Pippre épousa demoiselle *Catherine* Barbery. De ce mariage naquirent *Pierre*, *Jean*, *François* & *Noel* le Pippre.

Pierre le Pippre fut valet de chambre du comte de Charolois, fils du duc *Philippe*, charge que les seuls gentilshommes possédoient alors. Il épousa en premieres noces demoiselle *Jeanne* Carpentier, & en secondes, demoiselle *Jeanne* le Caulier, fille unique de *Collart*, écuyer, & de demoiselle *Jeanne* Roussel. De ce second mariage vinrent *Jean*, qui suit ; *Marguerite* le Pippre, femme de *Guillaume* de Grenes, écuyer, seigneur de Brisne, grand-oncle de *N...* de Werp, gouverneur de Maestrick, & *Chrétienne* le Pippre, femme de *Jean* de Mamez, fils de *Louis*, lequel *Louis* de Mamez avoit épousé en secondes noces la veuve de *Pierre* le Pippre, mere de *Jean*, de *Marguerite* & de *Chrétienne* le Pippre, dont on vient de parler.

Jean le Pippre épousa en premieres noces demoiselle *Marie* de Lieres, fille de *Jean*, écuyer, & en secondes noces, *Isabeau* Tesson. Il eut du premier mariage *Louis* le Pippre, sieur de Desprons, qui suit, & de son second, *Frédéric* le Pippre.

Louis le Pippre, sieur de Despons, épousa *Jacqueline* le Roi, fille de *Jean*, écuyer. Il en eut *Anne* le Pippre, femme d'*Adrien* Morel, écuyer, sieur de Rutoirs, conseiller au Conseil d'Artois.

Jean, second fils de *François* le Pippre, & de *Catherine* de Barbery, épousa demoiselle *Anne* Hermez. Il servit en qualité d'archer de corps & d'homme d'armes des ordonnances, tant sous l'archiduc *Philippe*, que sous son fils, l'empereur *Charles-Quint*. Il consomma une grande partie de ses revenus au service de ces princes. Il mourut à Armentieres, & laissa de son mariage, 1. *François*, qui suit; 2. *Jacques*, rapporté après la postérité de *François*; 3. *Denis*; 4. *Antoine*; 5. *Jacqueline* le Pippre.

François le Pippre épousa *Isabeau* de Croix de Drumez. Il en eut plusieurs enfans; sçavoir, *François*, *Jean*, *Michel*, *Guillaume*, *Jérôme* & *Jeanne* le Pippre.

Jean épousa demoiselle *Jacqueline* Espillet, fille de *Jacques*, échevin de la ville de Béthune, & de *N*.... le Petit. Il fit le voyage de Jerusalem & du Mont Sinaï. Il eut pour fils *Jacques* le Pippre, écuyer, sieur de Hayon, Saint Hubert & Lestorelles, conseiller au Conseil provincial d'Artois, qui épousa *Catherine* de Cornaille, dont il eut, entr'autres enfans, 1. *Pierre* le Pippre, marié à *Isabeau* Billot; 2. *François* le Pippre, lieutenant des ville & bailliage de Lens. Il eut pour femme *Anne* Maillet.

Jacques, second fils de *Jean*, & d'*Anne* Hermez, eut un fils, nommé *Antoine*, qui s'adonna à l'étude des Loix, & exerça avec succès la profession de premier avocat au Grand-Conseil de Malines. Il laissa un fils, aussi nommé *Antoine*, qui, comme lui, prit le parti du Barreau. Il se maria à *Catherine* Presez de Matz, de laquelle naquit *Françoise* le Pippre, mariée à *Pierre* de Chianarry, pagador de l'Artillerie & administrateur de l'Hôpital Royal de Malines.

François le Pippre, troisieme fils de *François* le Pippre, & de *Catherine* Barbery, & frere puîné de *Pierre* & de *Jean*, ci-dessus mentionnés, servit en qualité d'homme-d'armes pendant soixante ans, sous *Adrien* de Croy, comte de Roeulx, grand-maître d'hôtel de l'empereur *Charles-Quint* & gouverneur des comtés de Flandres & d'Artois. Il commanda en 1539. & 1540. cinquante hommes de Chevaux-Lanciers & deux cents hommes de pied, envoyés à Gand pour réprimer les séditions trop fréquentes des Gantois. Il fut pourvû de la charge de bailli & de capitaine de la ville de Grammont, avec pension, & mourut en 1559. âgé de quatre-vingt-dix sept ans, au château de Pen, près la ville de Therouanne, auparavant la prise & la démolition de cette ville. Il se trouva, avec son frere *Jean*, aux camps de Landrecy, Therouanne & Renty. Ils furent l'un & l'autre décorés du titre de chevalier par l'empereur *Charles-Quint*.

Noël le Pippre, le quatrieme & dernier des fils de *François* le Pippre, & de *Catherine* Barbery, servit aussi en qualité d'homme d'armes des ordonnances de l'Empereur, & accompagna ses freres à la guerre. Il fut, comme

eux, honoré du titre de chevalier. Il laissa un fils, nommé *François*. Ce *François*, à l'imitation de ses prédécesseurs, servit aussi en qualité d'homme d'armes. Il eut trois fils; sçavoir, *Antoine*, sieur de la Herdingle, *Jacques* & *François*. *Jacques* servit sous le sieur de la Motte-Pardieu, & *François*, sous le valeureux capitaine Coradini.

Pierre, second fils d'*Eloi* de Pippre, & petit-fils de *Gilles*, qui vivoit en 1379. épousa, en premieres noces, demoiselle *Jeanne* de Beaufremez, fille de *Jean*, écuyer, & de *Marguerite* Corneheuse, de laquelle naquirent deux filles, l'une nommée *Péronne* le Pippre, femme de *Guy* Morel, écuyer. L'autre, nommée *Jeanne* le Pippre, fut mariée à *Michel* le Fort, écuyer: elle hérita de sa sœur *Péronne*. *Pierre* se remaria en secondes noces à *Péronne* Castelain. Il eut de ce second mariage, 1. *Jean* le Josué, qui suit; 2. *Guilbert*, qui servit en qualité d'homme d'armes sous l'amiral-comte d'Egmont, gouverneur de Flandres & d'Artois. Il se trouva au siége de la ville de Montreuil & à la journée de Saint Quentin avec *Charles* & *Jean* le Pippre, ses fils; 3. *Noël*, qui embrassa aussi la profession des armes; 4. *Pierre*; 5. *Antoine*; 6. *Catherine*, veuve de *Henri* de Heulles, laquelle dota l'Hôpital de Sainte Catherine à Armantieres.

Jean le Josué épousa demoiselle *Catherine* Warlop, mere de *Jean* le Pippre, marié à *Marguerite* Grenu. Il en eut *Antoine*, qui servit l'Empereur dans les guerres de son temps; *Pierre*, qui fut prevôt de Lille pendant dix ans, & *François* & *Gaspard*, qui entrerent dans l'état ecclésiastique.

La famille de Pippre porte ses armes pleines, déchargées *du lambel*.

PIROU: Ancienne maison éteinte, de la province de Normandie, qui tire son nom de la terre de Pirou, située dans le bailliage du Cotentin, qui portoit pour armes: *de sinople, à la bande d'argent, accostée de deux cottices de même.*

PIQUET: Famille originaire de Picardie & établie à Arles en Provence, dans le quinzieme siecle. Elle subsiste dans *Jean-Baptiste-Marie* de Piquet, marquis de Mesanes, seigneur du Barou & de Saint Vincent, né en 1729. qui n'est point encore marié.

PITARD, en Normandie, élection d'Argentan: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de deux roses de même en chef, & d'une hure de sanglier de sable en pointe, allumée & défendue du champ.*

Une autre famille du même nom, élection de Domfront, porte pour armes: *d'azur, à l'épervier d'argent, tenant entre ses griffes une perdrix de même.*

PISANI: Seigneurie en Saintonge, érigée en marquisat, par lettres de 1583. registrées en la Chambre des Comptes de Paris, en faveur de *Jean* de Vivonne, dit de Torettes, seigneur de Saint Gouard & de Pisani: par sa mort, sans enfans mâles, arrivée en 1599. *Catherine* de Vivonne, sa fille unique, dame de Pisani, le porta, par son mariage, avec la seigneurie de

Gouard, à *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet, dont naquit, entr'autres enfans, *Julie-Lucie* d'Angennes, marquise de Rambouillet & de Pisani, gouvernante du Dauphin & dame d'honneur de la Reine, mariée en 1645. à *Charles* de Sainte Maure, duc de Montausier, gouverneur du Dauphin. *Marie-Julie* de Sainte Maure, leur fille, héritiere de sa branche, le porta en mariage à *Emmanuel* de Crussol II. du nom, duc d'Uzez, pair de France. Ce marquisat étant tombé en partage à *François* de Crussol, comte d'Uzez & de Montauzier, leur quatrieme fils, il le vendit en 1735. à M. Bessier, maître des comptes, duquel le marquis de Senecterre, chevalier des ordres du Roi, l'a acquis en 1749. & le posséde actuellement. *Voyez* SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENNECTAIRE.

PISANI, ou PIZANY DU PUGET, en Provence: Famille qui subsiste dans *Joseph César* de Pizani, seigneur de la Gaude, de Saint Laurent du Var & du Puget, reçu conseiller en la Cour des Comptes de Provence le 27 Avril 1736. marié le 26 Janvier 1735. à *Catherine-Gabrielle* de Reboul de Lambert, fille de *François*, conseiller au Parlement d'Aix, & de *Jeanne-Gabrielle* de Raphelis-Requesante de Grambois, & niece de l'évêque de Saint Paul trois-Châteaux, dont un fils.

Les armes: *d'or, à l'arbre de sinople, au cerf d'azur, chargé de deux étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 220.

PISCARD: Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'azur, à une fleur de lys d'or, accompagnée de trois molettes d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

Jeanne de Piscard de Travail, née en 1683. du mariage de *Jacques* de Piscard, seigneur de Travail, & de *Renée* d'Alier, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1692. & justifia sa noblesse depuis l'an 1500. que vivoit *Guillaume* de Piscard, seigneur d'Auteverne, son quart-ayeul.

PISSELEU: *Tome III. p.* 38. *col.* 1. *lig.* 34. & d'*Anne* Sagouin, *lisez*, & d'*Anne* Sanguin.

PITEBOUT DE GRAFFAUD, en Normandie, élection de Valognes: Famille qui porte pour armes: *d'argent au chevron de gueules, chargé de trois sautoirs du premier, accompagné de trois roses du second, posées, 2 & 1.*

PITOIS: Famille établie en Bourgogne & en Nivernois.

Pierre Pitois eut, entr'autres enfans, de son mariage avec *Françoise* Bourgoing, *Pierre* Pitois, qui suit.

Pierre Pitois II. du nom, écuyer, seigneur de Quincize, d'Estouelle & de Saint Maurice, naquit en 1669. Il fut le 3 Avril 1696. garde du corps de Monsieur, frere unique du Roi, puis le 12 Avril 1710. secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, contrôleur en la Chancellerie du Parlement de Dijon. Il fonda le 26 Août 1711. une commanderie, sous le titre de Saint Pierre de Pitois de Quincize, & en fut nommé le premier commandeur le 18 Septembre suivant. De son

mariage accordé le 10 Juillet 1709. avec *Louise* Gevalois sont nés *Pierre*, qui suit, & *Louise-Marie-Françoise* Pitois, mariée le 17 Novembre 1732. avec *Jacques-Louis* de Mung de la Ferté, écuyer, seigneur de Solieres & de la Rochemilet.

Pierre Pitois III. du nom, écuyer, seigneur de Quincize, d'Estouelle, & autres lieux, bailli d'épée au bailliage & siége présidial de Saint Pierre-le-Moustier, né en 1712. épousa le 28 Avril 1733. *Marie* Brenot, fille d'*Albert* Brenot, lieutenant particulier, & assesseur criminel du Bailliage, Chancellerie & siége Présidial d'Autun.

Les armes sont : *d'azur, à une croix d'or ancrée.*

PLANCHE (la) DE MORTIERES, famille établie dans la Beauce & dans le Gâtinois.

Adam de la Planche de Mortieres, écuyer, seigneur de Mortieres, de Fouquelinai, & en partie de Villeneuve-le-Bœuf, obtint conjointement avec *Jacques* de la Planche de Mortieres, son frere, le 21 Janvier 1645. un arrêt des Commissaires du Roi, qui les décharge, comme Nobles, de la taxe mise sur les fiefs qu'ils possédoient dans la paroisse de Puysieux.

De son mariage accordé en l'an 1639. avec *Anne* Hoogwood-Kéeper, fille d'un gentilhomme Anglois, sont issus, 1. *Adam* II. du nom, qui suit; 2. *Thomas* de la Planche, chef d'une branche rapportée ci-après.

Adam de la Planche de Mortieres II. du nom, écuyer, seigneur de Mortieres & de la Grande Brosse, major du régiment de Stoppa en 1676. mourut à Paris le 24 Décembre 1687. laissant plusieurs enfans de son mariage accordé en 1667. avec *Julie* Pestalozzi, entr'autres, *Jules*, qui suit, & *Pierre*, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Jules de la Planche de Mortieres, écuyer, seigneur de Mortieres, de Courcy, de Viabon, de Fouquelinai, de la Grande Brosse, de Ballainvilliers, de Mervilliers en Beauce, &c. naquit en 1668. & épousa en 1690. *Marie-Claude* de Solages. Il fut maintenu dans la possession de sa noblesse par jugement des Commissaires Généraux du Conseil rendu contradictoirement le premier Mars 1708. Il mourut le 12 Février 1725. laissant de son mariage, entr'autres enfans,

1. *Jules-Claude-Pierre* de la Planche de Mortieres, seigneur de Mervilliers & de Villiers en Beauce, chevalier de Saint Louis, colonel du régiment d'Infanterie de Belsunce, puis maréchal général des logis, camps & armées du Roi en 1721.

2 *Jules-Honoré* de la Planche de Mortieres, écuyer, capitaine dans le régiment de la Couronne en 1733.

3. *Paul-Henri* de la Planche de Mortieres, écuyer, sieur de Courcy, fait capitaine dans le régiment de Normandie le 10 du mois de Novembre 1733.

SECONDE BRANCHE.

Pierre de la Planche de Mortieres, (second fils d'*Adam* de la Planche de Mortieres, & de *Julie* Pestalozzi), capitaine dans le régiment d'Artois en 1704. & chevalier de Saint Louis le 6 Juillet 1718. épousa en 1714. *Marie-Jeanne-Baptiste* de Villebois, dont est né le 11 Janvier

1720. *Pierre-Claude-Philibert* de la Planche de Mortieres.

TROISIEME BRANCHE.

Thomas de la Planche de Mortieres, écuyer, (second fils d'*Adam* de la Planche de Mortieres II. du nom, & d'*Anne* Hoogwood-Kéeper), étoit lieutenant dans le régiment du Roi, Infanterie, en l'an 1670. lorsqu'il épousa *Anne* de Folarton, fille unique & héritiere de *Louis* de Folarton, écuyer, sieur des Bordeaux, seigneur du Plessis, de Boinville, de Reignevillette & de la Prée en Gâtinois. Il mourut en 1684. laissant pour fils unique *Louis* de la Planche de Mortieres, écuyer, seigneur du Plessis, de Boinville, &c. marié en premieres noces le 21 Février 1694. avec *Charlotte* de Longueau, dont il n'eut point d'enfans, & en secondes noces le 21 Mai 1697. avec *Françoise* de Gedoyn, dont sont issus,

1. *Jean-Baptiste* de la Planche de Mortieres, écuyer, seigneur du Plessis, de Boinville, de Ponceaux en Beauce, &c. né le 11 Novembre 1698. De son mariage accordé en 1725. avec *Marie-Jacquette* Charrier de Mitterant, n'est sortie qu'une fille, nommée *Françoise-Catherine*, née le 20 Mai 1727. reçue à Saint Cyr le 14 Mars 1738.

2. *Philippe-Louis* de la Planche de Mortieres, écuyer, seigneur de la Prée, &c. fait capitaine dans le régiment de Normandie en 1731.

Les armes sont: *d'azur, à un chevron d'or & un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.* Voyez l'*Armorial de France, Tome II, Part. II.*

PLANTEY (du), en Bresse: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à la bande de gueules.*

PLAS: La maison de Plas est une des meilleures & des plus anciennes du bas Limosin, connue dès l'onzieme siécle, suivant une chartre de l'abbaye de Tulles, concernant une donation faite à cette abbaye, & à Fondino qui en étoit abbé, par *Aimar*, chevalier, seigneur de la Roche, & *Tareldis*, sa femme, fille de *Renaud* III. du nom, vicomte d'Aubusson, en présence de *Bernard* & *Aimar* de Plas, qui servoient de témoins. Ladite chartre fut passée sous le regne de Philippe I. roi de France, & de l'épiscopat d'*Ithier*, évêque de Limoges, qui assista en 1059. au couronnement du même roi Philippe I. & qui mourut en l'an 1073. C'est entre ces deux époques que l'on peut placer le temps que cette chartre fut faite.

Outre cet ancien titre, on conserve encore dans les archives du château de Plas un acte en Latin, qui est une donation que *Lucie* de Plas, fille de défunt *Bernard* de Plas, qui est qualifié de *Miles*, fait de tous ses biens à *Heblond* de Plas, son frere, qualifié de *Domicellus*, passé le Jeudi d'après la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, en l'an 1208. au château de *Raymond*.

Guy-Joseph, comte de Plas, baron de Marsillac, marquis du Thillay, seigneur de Curemonte, du Puydarnac, Saint Genis, Sonnac, & autres lieux, fils de défunt *François-Joseph*, comte de Plas, marquis du Thillay, baron de Marsillac, seigneur des susdits lieux, & de *Marie-Judith*

de Pouffard du Vigean de Lignieres, sa femme, épousa le 6 Février 1746. dans l'église paroissiale de Notre Dame du Port de la ville de Clermont en Auvergne, *Marie Françoise* de Cordebœuf Beauverger de Montgon, née au château de Soucheve en Auvergne le 7 Septembre 1724. fille de défunt *Philippe-Gilbert* de Cordebœuf Beauverger, comte de Montgon, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, gouverneur pour le Roi des Isles d'Oleron, où il mourut le 13 Octobre 1724. & de *Blanche-Henriette* de la Roche-Aymon, sa femme, sœur de M. l'archevêque de Toulouse.

Les alliances de la maison de Plas sont avec celles de Cardaillac, de Verac, de Salagnac, de Lastic-Saint-Jal, de Casnac, de Pellegruë, de Robert-Lignerac, de la Châtre, de Clermont de Vertillac, de Scorailles, de Fontanges, d'Estampes-Valençay, du Pouget de Nadaillac, & autres.

Les armes : *d'argent, à trois jumelles de gueules, posées en bande.* Voyez les *Mercures du mois de Mars* 1746. *p.* 206. & 207. & *celui de Janvier* 1750. *p.* 198.

PLASNES, subdélégation de Bellême.

Le marquisat de Plasnes étoit anciennement une baronnie, qui depuis très-long-temps appartenoit à M. de Prie, qui en 1734. a obtenu des lettres pour faire ériger cette terre en marquisat pour lui & ses successeurs en ligne directe, & il y a joint la terre de Courbepine, qu'il avoit achetée des héritiers de M. de Matignon, évêque de Lisieux. M. le marquis de Prie est mort sans enfans, & cette terre est actuellement possédée par M. de Prie, son neveu.

PLÂTIERE : *Tome III. p.* 39. *col.* 2. *lig.* 30. *effacez*, & a fini.

PLESSE, en Normandie, élections d'Argentan & de Conches : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même,* 2 & 1.

PLESSIS : Terre & seigneurie en Poitou, qui a donné son nom à la maison du Plessis-Richelieu, dont les armes sont : *d'argent, à trois chevrons de gueules, posés en cœur sur l'écusson* de Gênes, *qui est d'argent à la croix de gueules*, par concession faite au maréchal-duc de Richelieu. *Voyez* RICHELIEU.

PLESSIS, en Normandie, élection de Verneuil : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois étoiles de gueules,* 2 & 1.

Une autre famille du même nom & de la même province, porte : *d'azur, à trois merlettes d'or,* 2 & 1.

PLESSIS-CHÂTILLON : *Tome III. p.* 40. *col.* 2. *lig.* 33. *après* héritiere de la terre de Châteaumeillan, *ajoutez*, puis de celle de Saint Gelais, dont elle portoit les armes jointes avec les siennes, qui étoient : *en cœur d'or, à trois coûtres de charrue de sable.*

Ibid. lig. 43. *après* comte d'Estampes, *ajoutez*; mere de madame de Pierrecourt.

Ibid. p. 41. *col.* 1. *lig.* 7. *après* enseigne de Gendarmerie, *ajoutez* : La comtesse de Chaban-

nes, depuis baronne de Narbonne-Pelet en 1760. est leur seule héritiere : son frere le comte, &c.

Ibid. lig. 10. a épousé, *lisez*, avoit épousé.

PLESSIS D'ARGENTRÉ, en Bretagne, diocèse de Rennes : Famille dont les armes sont : *de sable, à dix billettes d'or, posées 4, 3, 2 & 1.*

PLESSIS-LIANCOURT : *Tome III. p.* 41. *col.* 1. *lig.* 33. Cette maison est éteinte, *lisez*, Cette branche est éteinte.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. Perigni, *lisez*, Perine.

PLEURRE, à Paris : *Jean-Nicolas* de Pleurre, seigneur de Romilly, a eu de sa premiere femme *Marguerite-Françoise* de la Porte, décédée le 15 Avril 1713. âgée de trente-deux ans, *Gabriel-Jean* de Pleurre, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi depuis 1741. & auparavant conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 26 Mars 1733. marié le 15 Janvier 1742. avec *Adelaïde-Elisabeth-Sophie* Lépinau, fille unique de *Nicolas* Lépinau, écuyer, & d'*Anne-Elisabeth* Morel.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois griffons d'or, dont ceux du chef affrontés.* Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1742. p. 409.

PLOEUC DU TIMEUR, en Bretagne : Famille qui a donné un prélat dans la personne de *François-Hyacinthe* de Plœuc du Timeur, évêque de Quimper ou de Cornouailles en basse Bretagne, qui mourut dans son diocèse au mois de Janvier 1739. dans la trente-deuxieme année de son épiscopat. Il avoit été d'abord vicaire général du même diocèse, puis il en fut nommé évêque le 23 Décembre 1706. & fut sacré le 19 Juin 1707. Il fut député des Etats de Bretagne pour le Clergé en 1712. & il harangua le feu Roi en cette qualité à la tête de la députation de cette province le 13 Février 1713.

Les armes : *chevronné d'hermines & de gueules de six pieces.* Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1739. *p.* 391.

PLUSBEL DE SAULE, à Langres : Famille noble & distinguée dans la Magistrature, qui possede depuis près de trois siécles la terre de Saule.

Henri Plusbel, écuyer, seigneur haut-justicier de Saule, & en partie de Grenaut, conseiller au bailliage & siége présidial de Langres, eut pour troisieme ayeul *Christophe* Plusbel, écuyer, seigneur de Saule & de Grenaut, lieutenant particulier au bailliage & siége présidial de Langres, vivant en 1550.

Henri eut de son mariage accordé avec *Charlotte* Girard de Chambrulard, fille d'*Etienne* Girard, sieur de Chambrulard, écuyer du Roi dans sa grande écurie, & de dame *Jeanne* Tassalt,

1. *Jean-Charles* Plusbel, seigneur de Saule, prêtre & chanoine de l'église cathédrale de Langres, né en 1715.

2. *Bénigne* Plusbel, né le 17 Septembre 1717. à présent mort.

3. *Barbe* Plusbel, née le 3 Octobre de l'année 1713. mariée à *N.* . . . . de Girault, écuyer, seigneur de Vitry, & autres lieux, dont deux filles.

4. *Marie-Nicole* Plusbel, née le 25 Novembre 1718.

Les armes sont : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois marguerites d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.* Il est parlé de cette famille dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

PLUVIÉ DE MENEHOUARN : Famille de Bretagne, établie dans l'évêché de Vannes, dont il est fait mention dans le même *Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Éon de Pluvié se trouve compris avec *Jean*, son frere, au nombre des Nobles de la paroisse de Ploémelec, dans un rôle de réformation de l'évêché de Vannes, daté du 10 Mai 1427. Il paroît encore dans un autre rôle de réformation du même évêché, en date du 12 Janvier de l'an 1441. comme noble & exempt sous la paroisse de Ploémelec ; & dans un rôle des montres générales des Nobles, ou personnes anoblies tenant fiefs nobles, & des Nobles juveigneurs du même évêché de Vannes, faites les 8, 9, 10 & 11 jours du mois de Janvier 1479. par les Commissaires du duc de Bretagne. Il étoit le sixieme ayeul de *Jean* de Pluvié, qui suit.

Jean de Pluvié, écuyer, seigneur de Menehouarn & du Vieux-Château, fut déclaré lui, son frere & son cousin, par arrêt du 9 Février 1669. rendu par la Chambre des Commissaires de Bretagne, établie à Rennes pour la réformation de la Noblesse, nobles & issus d'extraction noble, & ils furent maintenus comme tels aux droits de prendre le titre d'écuyer, & de jouir de tous les droits, franchises, &c. attribués aux Nobles de la province ; mais n'étant pas satisfait de cet arrêt, où la Chambre le déclaroit simplement *noble & issu d'extraction noble*, sans y ajouter le mot *d'ancienne*, ni même la qualité de *chevalier*, il prétendit & remontra par une une nouvelle requête que cette qualité lui étoit dûe, ayant amplement justifié de l'ancienneté de sa noblesse, & du gouvernement noble & avantageux de sa famille depuis plus de deux cents ans ; qu'il étoit sorti des anciens seigneurs de Kernio & de Kerdrého, & à la vérité leur cadet ; mais que ces branches étant tombées en quenouille, il demeuroit chef du nom & des armes de la famille de Pluvié. La liaison de sa branche avec celle de Kernio, ainsi que ses alliances avec les familles nobles de Lopriac, de la Sauldrage de Kerloës & du Bois-Boissel du Fosse-Raffrai, ayant été constatée, la Chambre rendit le 29 Octobre 1670 un nouvel arrêt par lequel elle lui permettoit à lui & à son fils aîné de prendre la qualité de *chevalier*, & maintenoit ses puînés dans la possession de celle d'*écuyer*, & de tous les droits appartenans à ces qualités, &c.

De son mariage accordé en l'an 1650. avec *Adelize* Pezron, dame de Kerguen, naquit, entr'autres enfans, pour fils aîné, *Jacques*, qui suit.

Jacques de Pluvié, écuyer, seigneur de Menehouarn & du Vieux-Château, fut maintenu, avec son pere, dans la qualité d'*écuyer* par arrêt du 9 Février 1669. & dans celle de *chevalier* par un autre arrêt du 29 Octobre 1670. *Anne* du Bouestiez, dame de Queilenec, sa femme, qu'il avoit épousée par contrat du 6

Février 1677. le rendit pere de

Jean-Baptiste de Pluvié, seigneur de Menehouarn, marié le 3 Octobre 1720. avec *Thérese* de la Pierre de Fremeur, dont,

Jean-Toussaint de Pluvié, né le 18 Février 1723. & reçu page du Roi dans sa petite écurie en 1739. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de sable, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

PLUVIERS, en Normandie, élection d'Alençon : Famille dont les armes sont : *de gueules, à deux fasces d'argent, accompagnées de deux étoiles d'or en chef, & d'une troisieme de même en abysme au-dessus de la seconde fasce.*

POERIER, écuyer, sieur de Porbail & de Gouey, aussi en la province de Normandie, élection de Valognes : Famille noble & ancienne, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef & d'un croissant de même en pointe.*

POICTEVIN, écuyer, sieur de Launay, même province & même élection : Famille dont les armes sont : *de gueules, au croissant d'argent, accompagné de trois grappes de raisin de même, 2 & 1.*

POICTIERS : Vers l'an 1316. *N.....* de Poictiers, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, fut s'établir dans le pays de Liége, où sa postérité s'est soutenue avec distinction, & a donné en toutes occasions des marques signalées de son attachement à la France ; ce qui détermina *Charles-Maximilien* de Poictiers, comte de Wagné, seigneur de Fauvre, Thianges, Haudeville & Neuvisy, à revenir en France avec sa famille.

Jean-Ferdinand, comte de Poictiers & de Wagné, son fils, seigneur de Gouaix, Blunay, Maulny, &c. ci-devant mestre-de-camp d'un régiment de Dragons de son nom, mourut dans sa terre de Gouaix le 21 Mars 1748. âgé de quatre-vingts-huit ans trois mois & douze jours, étant né le 9 Décembre 1659. Il a laissé pour tout enfant *Anne-Eléonore-Henriette* de Poictiers, comtesse d'Helmstadt, sa fille unique. Il ne reste plus de mâle de cette branche de la maison de Poictiers, que *Maximilien*, comte de Poictiers, grand thrésorier de l'église cathédrale de Liége & abbé de Cheminon. Voyez le *Mercure de France du mois de Mai 1748. p. 195.*

POILLOUE, en Beauce : Noble & ancienne famille, dont on ne rapporte ici la filiation suivie, & justifiée par titres, que depuis *Jean*, qui suit.

Jean Poillouë, écuyer, seigneur du fief de Poillouë, sis à Saclas, dont il rendit aveu, présent le Charron, notaire à Saclas, le 3 Octobre 1402. à *Jean* de Montagu, seigneur dudit Saclas, épousa *Marguerite* de Bouzanval. L'un & l'autre sont nommés dans les partages qui se firent de leurs successions, devant Verret, notaire audit Saclas, le 6 Octobre 1450. Leurs enfans furent, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Arthus* ; 3. *Jeanne*.

Jean Poillouë II. du nom, écuyer, seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu, présent *Félix* de

Jall, notaire à Saclas, le 6 Octobre 1445. aux Célestins de Marcoussis, seigneurs dudit Saclas, à cause de la donation que leur en avoit fait *Jean* de Montagu, épousa en premieres noces *Jeanne* Douart, fille de *Jean*, écuyer, seigneur de Rochefort, & de *Marie* Prunelé, & en secondes, *Louise* de Marolles, de laquelle il eut pour fille unique, *Marie*, femme en 1495. de *Jean* de la Taille, écuyer, seigneur des Essars, dont la postérité subsiste. Il eut du premier lit, 1. *Jean* III. du nom, qui suit; 2. *Philippe*, femme d'*Etienne* de la Taille, seigneur de Bondaroy; 3. *Andrée*, femme en premieres noces de *François* de Hallot, écuyer, seigneur de Lestourville; en secondes, de *Louis* de Courcelles, écuyer, & en troisiemes, de *Claude* Benard, écuyer, seigneur d'Aville; 4. *Françoise*, qui épousa, présent le Pere, notaire à Saclas le 9 Décembre 1508. *Richard* de Villezan, écuyer, seigneur de la Tour de Guillerval.

Jean de Poilloüe III. du nom, écuyer, seigneur dudit fief, en rendit aveu aux Célestins de Marcoussis, présent le Pere, notaire à Saclas, le 10 Août 1495. Il épousa *Marie* de Hallot, fille de *Denis*, chevalier, seigneur de Lestourville, & vicomte de Levesville, mort en l'an 1550. & d'*Anne* de Harville-Palaiseau, dont, 1. *Nicolas*, seigneur du fief de Billoue, qu'il céda à *Urban*, seigneur de Juber, son frere, présent Ganguerie, notaire à Saclas, le 14 Février 1471. Il transigea en 1574. avec *André* de Hallot, seigneur de Lestourville, son cousin germain, & partagea avec ses cohéritiers la succession de *Louis* de Hallot, son oncle, devant Guenée, notaire à Moutiers, le 11 Mai 1569. Il mourut sans laisser d'enfans d'*Isabelle* de la Roque, sa femme; 2. *Urban*, qui suit; 3. *Françoise*, femme de *Guillaume* de Bouzanval, écuyer, seigneur de Chaussy: l'un & l'autre furent présens aux susdits partages.

Urban de Poilloüe, écuyer, seigneur de Juber, & aussi du fief de Poilloüe, par succession de *Nicolas*, son frere aîné, épousa *Marie* le Vassor, dont *Abel*, qui suit, & *Jacques*, rapporté après son frere.

Abel de Poilloüe, écuyer, seigneur dudit fief, épousa le 25 Avril 1596. *Anne* de Prunelé, fille de *François*, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Guillerval, tué par les Ligueurs en 1587. & de *Marguerite* du Monceau, baronne de Caniel, & dame en partie de Thignonville. Leurs enfans sont quatre garçons, mariés, dont la postérité masculine est éteinte; & deux filles, sçavoir *Suzanne*, femme de *Christophe* de Sennetou, & *Anne*, femme de *Daniel* Poireau, écuyer, seigneur de Longchamp.

Jacques de Poilloüe, écuyer, seigneur de Juber, & à cause de sa femme, seigneur de Bonneveau, épousa, présent *Martin* Dupuis, notaire à Boigneville, *Oudette* de la Mothe, fille d'*Antoine*, écuyer, seigneur de Bonneveau, & de *Renée* de Bizemont, dont, 1. *Abel*, mort sans alliance; 2. *Guy*, qui suit; 3. *Louis*, non marié; 4. *Anne*, femme de *Gédéon* Desmazis, sieur de Panetieres.

Guy de Poilloüe, écuyer, seigneur de Bonneveau & de Juber, épousa le 9 Juin 1664. *Magdelene* d'Allonville, fille de *Pierre*,

& de *Jeanne* de la Garde, dont plusieurs enfans, qui partagerent devant Moutains, tabellion à Estampes, le 14 Janvier 1704. Le seul qui ait laissé postérité est *Louis*, qui suit.

Louis de Poilloüe, chevalier, seigneur de Bonneveau & de Juber, ancien Garde du Corps du Roi, épousa le 8 Avril 1693. *Angélique - Clémence* Hémard, dame du Petit-Saint-Mars, en la paroisse de Saint Martin d'Estampes, fille de *Claude*, & de *Christine* Samson, dont, 1. *Jacques-Auguste*, qui suit; 2. *René*, dit Saint Mars, seigneur dudit lieu & de Valnay, ancien Garde du Corps du Roi, qui a de *Louise* de Saint Perrier de Corbreuse, sa femme, quatre fils & quatre filles. L'aîné des fils, dit Saint Perrier, né en 1734. est officier dans le corps de l'Artillerie, & la derniere des filles, *Catherine*, née en 1738. a été élevée dans la maison Royale de Saint Cyr.

Jacques-Auguste de Poilloüe, dit Bonneveau, chevalier, seigneur dudit Bonneveau, ancien capitaine d'Infanterie, né le 25 Octobre 1694. a épousé le 11 Juin 1719. *Marie Catherine* Foudriers, fille d'*Isaac*, lieutenant d'Artillerie & chevalier de Saint Louis, & de *Marie-Catherine* Cordet, dont,

1. *Jacques-Auguste*, né le 11 Juillet 1721. tué étant capitaine d'une compagnie de Mineurs au siége de Berg-op-Zoom, le 20 Août 1746.

2. *Isaac-Pierre*, abbé de Bonneveau, docteur de Sorbonne & prevôt de Saint Quirinal de Provins, né le 11 Juillet 1722.

3. *René-Louis*, dit le vicomte de Bonneveau, né le 20 Mars 1726. chevalier de Saint Louis & lieutenant colonel du régiment Royal Lorraine en 1757.

4. *Jean-Baptiste*, dit le chevalier de Bonneveau, né le 12 Octobre 1732. lieutenant dans le régiment de Lameth, Cavalerie.

5. *Marie-Thérese-Charlotte*, née le 12 Octobre 1733. élevée à Saint Cyr.

6. *Aimée-Geneviéve-Rosalie*, née le 22 Février 1739.

Les armes: *d'argent, à trois chevrons, parti de sinople & de sable.*

POILVILAIN DE CRESNAY, en Normandie, élection d'Avranches: Famille alliée aux Turgot & aux Grimouville, qui porte pour armes: *parti d'or & d'azur.*

POIRIER-COTTEREAU: *Jacques* du Poirier-Cottereau, seigneur de Villomer & de Launay, lieutenant-colonel du régiment de Touraine & maître d'hôtel ordinaire du feu roi Louis XIV. mort après cinquante années de service, avoit épousé *Marguerite* de Vallois de Villomer, dont, entr'autres enfans, *N.*.... du Poirier de Vallois, prêtre, docteur, abbé commendataire de Montierneuf de Poitiers, prieur & seigneur de la Foye-Montfaut, prieur de Mesle, vicaire général de Clugny, grand-vicaire de Poitiers, prédicateur ordinaire du feu Roi, mort à Tours le 15 Avril 1729. âgé de soixante-dix-huit ans, & *Marie-Henriette* du Poirier-Cottereau, décédée le 8 Février 1740. âgée de quatre-vingt-dix ans & trois mois. Elle étoit veuve depuis le 2 Avril 1728. de *Charles* Roullin, écuyer, sieur de Launay, ci-devant secrétaire d'ambassade du feu Roi, son résident à la

Cour de Dannemarck, & chargé des affaires de France auprès des Princes du Nord, mort âgé de quatre-vingt-cinq ans, après avoir été employé dans les négociations étrangeres pendant quarante-huit ans. Voyez le *Mercure de France du mois de Février 1740. p. 392.*

POISIEUX, en Dauphiné : Famille dont les armes sont : *de gueules, à deux chevrons d'argent, surmontés d'une fasce en devise de même.*

POISSON, seigneur de Vandieres & marquis de Marigny : Famille qui porte : *de gueules, à deux bars ou barbeaux adossés d'or.*

POISSON, sieur d'Oville & de Sauxmesnil, même province, élection de Valognes : Famille qui porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée d'une aigle d'argent en chef, fondante sur un dauphin de même, couronné d'or en pointe.*

POISSON DE LA BOUDIERE, en Normandie, élection de Conches : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au dauphin d'or, accompagné de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

POISSY DE CLERY : Famille maintenue dans sa noblesse le 6 Juin 1668. qui porte : *d'or, au chef de sable.*

Hugues, fils de *Gautier* de Poissy, confirma une donation faite à l'abbaye du Bec en 1069. par *Hugues*, comte de Meulent, fils de *Valeran.*

Simon de Poissy est nommé dans une chartre de 1109. avec *Agnès*, sa femme.

Amaury de Poissy, fils de *Vassé*, fonda l'abbaye d'Albecourt pour des chanoines réguliers en 1215.

Simon de Poissy, dit le Jeune, est dit fils de monseigneur *Simon* de Poissy, chevalier, dans les chartres de Saint Denis en France, & on y lit qu'*Isabelle* étoit sa femme en 1248. C'étoit *Isabelle* de Meullent, ou *Elisabeth*, fille de *Guillaume* de Meullent.

Monseigneur *Macé* de Poissy, chevalier, se trouva à l'Ost de Wiroufosse en 1339.

Monseigneur *Jean* de Poissy, chevalier, étoit maître d'hôtel du Roi en 1382.

Richard de Poissy, seigneur de Gouy, vivoit en 1419. & 1454.

La charge de pannetier héréditaire de Normandie entra dans cette famille par l'alliance de *Luce*, fille de *Robert* du Plessis, dit le chambellan, avec *Robert* de Poissy, fils de *Robert*, & d'*Isabeau* de Neubourg, dame de Pont-Saint-Pierre.

Il est parlé dans le *Mercure de France du mois d'Octobre 1727. p. 2349.* de *N....* de Poissy, marquis de Cléry, chevalier de Saint Louis, mort au mois de Juillet de la même année, âgé d'environ quatre-vingts ans, étant ancien commissaire provincial de l'Artillerie. Il n'a point eu d'enfans des deux femmes qu'il avoit épousées. Il avoit un frere, nommé M. de Cléri, mort quelques années avant lui, sans alliance, qui se trouva à la bataille de Rocroy, où il fut estropié. Le *Mercure* ci-dessus cité marque qu'il étoit resté seul des nom & armes de *Gaz* de Poissy, fils naturel de *Philippe-Auguste.* C'est donc une famille différente de la précédente, dont on vient de donner une notice, & qui subsistoit bien avant le regne de *Philippe-Auguste*, comme on le peut voir dans l'*Histoire d'Har-*

court & l'Echiquier de Normandie.

POITIERS-VALENTINOIS : *Tome III. p.* 43. *col.* 2. *lig.* 40. *Catherine* de Faillard, *lisez*, *Catherine* de Paillart.

Ibid. à la note, lig. 3. Himar, *lisez*, Aimar.

Ibid. p. 44. *col.* 2. *lig.* 8. *après* Montrevel, *ajoutez*, ayeux de la dame de Choiseul, héritiere de Pesmes, Caromb & Saint Martin.

Ibid. lig. 11. *après* baron de Châtillon, *ajoutez*, dont une fille est héritiere.

Ibid. lig. 14. *après* marquis du Châtelet, *ajoutez*, tous deux morts sans postérité.

Ibid. derniere lig. ajoutez : Leur fille unique est la duchesse de la Trémoille.

POIX-CRÉQUI : *Tome III. p.* 45. *col.* 2. *lig.* 41. *Magdelene* de Beaume, *lisez*, *Magdelene* de Bonne.

Ibid. p. 46. *col.* 1. *lig.* 17. baronne de Meslé, *lisez*, baronne de Meslay.

Ibid. lig. 21. se remaria, *lisez*, s'étoit remarié.

POLASTRON : Bonne & ancienne noblesse du Languedoc, dont les armes sont : *d'argent, au lion de sable.*

Denis, comte de Polastron, seigneur de Lorac & de Villeneuve, chevalier, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant général des armées du Roi, commandant pour Sa Majesté dans les trois évêchés de Saint Malo, de Dol & de Saint Brieux, gouverneur de Mont-Dauphin en Dauphiné, & de Castillon & Castillonnet, mourut le 28 Février 1706. âgé de soixante-quatre ans, laissant pour fils aîné d'*Henriette* de Foucaud, comtesse de Saint Girons & baronne d'Aubret, son épouse, *Jean-Baptiste*, comte de Polastron, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur du Neuf Brissac, & ci-devant sous-gouverneur de monseigneur le Dauphin, mort à Volin en Bohême le 4 Mai 1742. âgé de cinquante-six ans. Il avoit été marié le 27 Novembre 1715. avec *Françoise-Jeanne-Yoland* de Mirmand, comtesse de Pleyssan, veuve de *François* d'Arennes, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de Saint Louis, gouverneur de la ville & province d'Ivrée en Piémont, & fille de *Jean-François* de Mirmand, comte de Pleyssan, & de *Marie-Yolande* de Portalés. Il en a laissé des enfans, entr'autres une fille, mariée le 17 Septembre 1736. avec *Eléonor-François*, comte d'Andlaw en Alsace, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, ci-devant Chastelleraud, par commission du 24 Février 1734. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1742. *p.* 1666.

POLE DE SUFFOLCK, *Tome III. p.* 46. *col.* 1. *lig.* 41. *lisez*, POLE DE SUFFOLCK (la).

POLEINS, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à une bande d'or, accompagnée d'une étoile d'or en chef, & d'un croissant d'argent en pointe.*

POLIGNAC : *Tome III. p.* 47. *col.* 2. à la fin de l'article, *après* trois fils, *ajoutez*, sçavoir,

1. *Héracle-Louis-Melchior-Armand*, dix-neuvieme vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, né le premier Février

1717. ci-devant meſtre-de-camp du régiment Dauphin Etranger, marié le 16 Décembre 1738. à *Diane-Adelaïde-Zéphirine* Mancini, née le 13 Février 1726. morte, dont deux garçons & deux filles; ſçavoir, 1. *N*.... né le 9 Juin 1745. 2. *Philippe-Jules-François*, baptiſé le premier Janvier 1747. 3. *Diane-Françoiſe-Zéphirine*, née le 14 Octobre 1740. morte en l'année 1746. 4. *N*..... née le 12 Août 1742.

2. *François-Camille*, né en 1719. dit le marquis de Polignac, marié le 9 Décembre 1742. avec *N*..... de la Garde, fille unique du préſident, dont des enfans.

3. *Denis-Auguſte*, né en 1720. ci-devant prieur de Nantua, chevalier de Malte, colonel du régiment de Brie, Infanterie, en 1740.

POLY: Nom commun à pluſieurs familles du comté de Bourgogne. La nobleſſe de celle dont on parle ici a été prouvée à la Chambre des Comptes de Dôle depuis le quinzieme ſiécle. On y a juſtifié que *Jacques* Poly I. du nom, & *Jean* Poly de Menetruz, ſon pere, étoient qualifiés d'écuyers dans tous les actes. La diſperſion des titres plus anciens a empêché de remonter à une tige plus éloignée. On trouve un traité fait en 1289. entre *Hugues* de Vienne & *Renaud* Poly, dit de Chaſſal, fils d'*Amédée* Poly de Menetruz, chevalier, au ſujet de la conſtruction d'une tour. La veuve d'un gentilhomme du même nom teſta à Salins, en 1375. en faveur de *Jean* & de *Pierre*, ſes fils. *Hugues* & *Claude*, fils de feu *Etienne* Poly de Menetruz, écuyer, ſont nommés dans un arrêt du Parlement de Dôle de 1451.

Jean Poly de Menetruz, écuyer, vivoit au milieu du quinzieme ſiécle, avec *Claude*, ſon frere. Il fut pere de *Jacques*, qui ſuit; de *Jeanne*, morte ſans alliance, & d'une autre fille, qui fut mere de *Guillaume* de Mouron, qualifié du titre d'écuyer.

Jacques Poly I. du nom, écuyer, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere de l'an 1520. eut pour fils *Guillaume*, dont la branche s'eſt éteinte au ſiécle dernier dans la maiſon de Goux de la Berchere, & *Jacques*, qui a continué la poſtérité.

Jacques Poly II. du nom, mérita, par ſes rares talens pour les négociations, la confiance du cardinal de Granvelle, avec lequel il fut en commerce de lettres juſqu'à ſa mort. Il s'adonna à l'étude des Loix & fut fait conſeiller au Parlement de Dôle en 1556. Il mourut en 1564. Il eut, entre pluſieurs enfans, *Hugues*, qui ſuit.

Hugues Poly, écuyer, ſervit dans les armées de ſon prince. Il épouſa le 27 Janvier 1616. *Claudine* du Paſquier, fille de *Simon* du Paſquier, écuyer, & petite-fille de *Claudine* de Vaudrey. Il mourut jeune & avant ſon pere, laiſſant pour fils,

Antoine-Gaſpard Poly, écuyer, ſeigneur de Saint Thiébaud, commandant du château de Saint Anne dans les guerres de 1668. & de 1674. Il fut convoqué en 1662. & 1666. aux Etats du comté de Bourgogne. Il s'allia le 7 Novembre 1652. avec *Jeanne-Baptiſte* Maillot, fille de *Luc* Maillot de Willafans, & d'*Anne-Cécile*. Il teſta le 23 Octobre 1685. en faveur de ſes enfans,

qui furent, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, religieux Bénédictin; 3. *Jean-Claude*, capitaine au régiment de Poitou, tué à la bataille de Malplaquet; 4. & 5. *Claire* & *Christine*, mortes sans enfans.

Jacques Poly III. du nom, seigneur de Saint Thiébaud, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle, épousa le 31 Juillet 1698. *Anne-Alexandre* de Chaffoy, fille de feu *Philippe-Adrien* de Chaffoy, seigneur de Munans, &c. & de *Françoise* de Rahon. Il mourut en 1731. laissant pour fils, 1. *François-Gaspard*, qui suit; 2. *Jean-Charles*, qui embrassa l'état ecclésiastique; 3. *Jean-Joseph*, capitaine de Cavalerie au régiment de Poly; 4. *Gaspard*, religieux en la noble abbaye de Gigny, ensuite vicaire général à Nantes & abbé commendataire de la Chaume, & quatre filles, dont deux mariées, & deux, religieuses en l'abbaye de Migette.

François-Gaspard, comte de Poly, seigneur de Saint Thiébaud, Pleure, Saint Martin, Colonne, Vaivre, Biefmorin, Chesabois, Montholier, Ratier, Neuvilly, les Milières, Brenans, Viseney, Bersaillin, Bouchot, la Charme, Champrougier, &c. chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle, ci-devant colonel d'un régiment d'Infanterie, à présent mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, s'est marié à Paris le 30 Avril 1743. à *Thérese-Charlotte-Narcisse* de Durfort, fille de *Nicolas*, comte de Durfort, commandant de Colioure, & d'*Agnès* de Bourdeville. De ce mariage sont nés trois enfans, morts jeunes, & une fille, née en 1754. Voyez l'*Armorial de la ville de Salins*, p. 136.

Les armes sont: *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une quintefeuille percée de même, l'écu placé sur le cœur d'une aigle éployée, échiquetée d'or & de sable, couronnée d'argent.*

POMEREU: Noblesse ancienne, dont la filiation n'est prouvée que depuis le quatorzieme siécle. Il en est parlé dans le *Mercure de France du mois de Décembre* 1734. p. 2947.

Jean de Pomereu, écuyer, seigneur de Bleuré, épousa *Jeanne* Balne, tante du cardinal de ce nom.

Jean de Pomereu, leur fils, écuyer, seigneur de Bleuré, fit construire dans le cimetiere des Innocens une chapelle, où ses descendans ont leur sépulture. Il eut de *Jeanne* Chesnard, sa femme, mariée en secondes noces à *Etienne* de Tournes,

1. *Jean* de Pomereu, seigneur de Bleuré, de Chamberi & de Saint Piat, chambellan du Roi, maître des comptes en la Chambre de Paris, mort le 31 Décembre 1549. Sa postérité est rapportée après ses freres.

2. *Claude* de Pomereu, capitaine & bailli pour le Roi de la ville de Sens.

3. *Pierre* de Pomereu, chanoine de la Sainte Chapelle de Paris.

Jean eut de son mariage avec *Catherine* Poncher,

1. *Guillaume*, qui suit.

2. *Marguerite* de Pomereu, mariée au sieur de Porte.

3. *Catherine* de Pomereu, mariée en 1536. à *Nicolas* de Herbelot, sieur de Ferrieres, maître des comptes.

Guillaume de Pomereu, sei-

gneur de Bleuré, la Bretêche, &c. conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, épousa *Marie* le Masson, fille de *Pierre* le Masson, seigneur de la Neuville, dont il eut *Michel* de Pomereu, seigneur de la Bretêche, Valmartin, &c. contrôleur général de la maison d'*Antoine*, roi de Navarre, & depuis conseiller & maître d'hôtel du roi Henri IV. comme il paroît par un brevet de ce Roi, par lequel il le retient dans cette charge, en considération des longs & recommandables services rendus par lui à la maison de Navarre pendant cinquante ans. Il épousa en 1552. *Marie* Guibert, gouvernante, puis dame d'honneur de *Catherine* de Bourbon, duchesse de Bar, dont il eut plusieurs enfans; sçavoir,

1. *Jacques* de Pommereu, rapporté ci-après.

2. *Marie* de Pomereu, mariée le 27 Février 1576. à *Gilbert* de Combault, gouverneur d'Aigueperse, seigneur du Pointel, des Clayes, &c. morte à Blois en 1581. & enterrée en ladite ville, dans le chœur des Cordeliers, où l'on voit son effigie.

3. *Magdelene* de Pomereu, mariée avec *Raoul* Cognet, seigneur de Saint Aubin.

4. *Marthe* de Pomereu, femme de *N.* . . . . . de Bossut, de la maison de Bossut, de Liége.

5. *Louise* de Pomereu, épouse de *Pierre* Perrot, conseiller & procureur du Roi en l'hôtel de ville de Paris.

6. *Françoise* de Pomereu, mariée avec *Abraham* Ribier, sieur de Clerbourg.

7. *Gillette* de Pomereu, femme de *N.* . . . . . du Chardonnai, sieur de Bischerel, lieutenant d'une compagnie de Gendarmes.

8. *Anne* de Pomereu, femme de *N.* . . . . . de Ribier, seigneur de Villebrosse.

9. *Claude* de Pomereu, gouvernante des enfans d'un prince de Carignan, fils d'un duc de Savoye, mariée avec *Gabriel* de Saluces, seigneur de Tronai, second fils d'*Auguste*, marquis de Saluces.

Jacques de Pomereu, chevalier, seigneur de la Bretêche, Valmartin, &c. secrétaire du Roi, grand audiencier de France & maître d'Artillerie, servoit sous Henri IV. dans les différentes guerres que ce prince eut à soutenir, comme son pere avoit fait sous le même Roi & sous Henri III. & se trouva aux batailles de Coutras & d'Ivry, comme on voit dans le procès-verbal de réception de son petit-fils à Malte. Il épousa le 23 Juillet 1593. *Geneviéve* Miron, fille de *Gabriel* Miron, lieutenant civil, & de *Magdelene* Bastonneau, dont il eut *François* de Pomereu, chevalier, seigneur de la Bretêche, Sains-Nom & Valmartin, lequel fut successivement conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, président au Grand Conseil & en la Chambre de Justice établie à l'Arsenal, & conseiller d'Etat. Il fut marié deux fois; en premieres noces le 2 Juillet 1617. avec *Marie* Baron, fille de *Pierre* Baron, conseiller au Parlement de Paris; & en secondes noces avec *Denise* de Bordeaux, fille de *N.* . . . . . de Bordeaux, conseiller d'Etat. De ces deux femmes il eut quatre garçons & trois filles; sçavoir,

1. *Augustin-Robert* de Pomereu, chevalier, seigneur de la

Bretêche, Valmartin, & autres lieux, qui fut successivement conseiller au Grand-Conseil, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, président au Grand-Conseil, & le premier intendant en Bretagne, ensuite prevôt des Marchands de la ville de Paris, puis conseiller d'Etat & au Conseil Royal des Finances. Il épousa le 19 Décembre 1634. *Agnès* Lesné, fille d'*Aubin* Lesné, maître des comptes, de qui les enfans seront rapportés ci-après.

2. *Alexandre-Jacques* de Pomereu, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment des Gardes Françoises, gouverneur de Douay, & lieutenant général des armées du Roi. Pendant le siége de la ville de Douay, il vendit sa vaisselle d'argent, & emprunta aux habitans quarante mille livres en son nom pour payer les troupes. Il est enterré dans cette ville où l'on voit sa statue dans l'église des Jésuites.

3. *François* de Pomereu, reçu chevalier de Malte le premier Avril 1640. tué au siége de Candie. On voit dans le procès-verbal de sa réception à l'ordre de Malte le droit qu'ont messieurs de Pomereu de porter *droit le heaume à sept branches, surmonté d'un vol miparti d'or & d'azur*, fondé sur une possession immémoriale.

4. *N. . .* de Pomereu, chevalier de Malte, tué comme son frere au siége de Candie.

5. *N. . .* de Pomereu, mariée à *N. . .* Boutet de Marivats.

6. *N. . .* de Pomereu, religieuse.

7. *N. . .* de Pomereu, religieuse à Longchamps.

Auguste-Robert, rapporté ci-dessus, eut un garçon & trois filles; sçavoir,

1. *Jean-Baptiste*, qui suit.

2. *Michelle* de Pomereu, mariée à *Bonaventure* Rossignol, président de la Chambre des Comptes de Paris.

3. *Agnès* de Pomereu, femme de Gervais le Fevre d'Eaubonne, conseiller au Parlement de Paris.

4. *Françoise-Catherine* de Pomereu, morte au couvent de l'Assomption.

Jean-Baptiste de Pomereu, chevalier, (en faveur duquel la baronnie des Riceys fut érigée en marquisat), fut successivement conseiller au Parlement, maître des requêtes, & intendant de Champagne. Il épousa le 18 Décembre 1682. *Michelle* Bernard, fille de *Jacques* Bernard, maître des comptes, dont il a eu,

1. *Michel-Gervais-Robert* de Pomereu, conseiller au Parlement, maître des requêtes, d'abord intendant à Tours, puis à Auch, mort en 1734. sans laisser d'enfans de *Catherine* Oursin, son épouse. On vient de lui ériger un buste de marbre à Auch dans l'église où il est enterré.

2. *Marie-Agnès* de Pomereu, mariée à *Noël-François* de Brion, marquis de Marolles.

3. *N. . .* de Pomereu, morte religieuse au couvent de l'Assomption.

4. *Jean-André* de Pomereu, marquis de Riceys, qui a fait la branche des marquis de Riceys, rapportée ci-après.

5. *Alexandre-Jacques* de Pomereu, ancien capitaine au régiment du Roi, Infanterie, marié en 1735. avec *Agnès* Bouvard de Fourqueux, dont,

Alexandre-Michel de Pome-

reu, né en 1736. conseiller au Grand-Conseil.

Branche des marquis de Riceys.

Jean-André de Pomereu, marquis de Riceys, conseiller au Parlement de Paris, épousa *Elisabeth* de Gourgues, fille de *Jean-François* de Gourgues, marquis d'Aunay, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, & de *Catherine* le Marchand de Bardouville. Il est mort à Soissons en 1753. laissant de son mariage deux garçons & une fille; sçavoir,

1. *Catherine-Elisabeth* de Pomereu, née en 1738. & mariée en 1755. à *Isidore* le Boulanger d'Hacqueville, aussi conseiller au Parlement de Paris.

2. *Armand-Michel* de Pomereu, marquis de Riceys, né en 1740.

3. *Claire-Marie-Josephe* de Pomereu, né en 1743. actuellement chevau-léger de la garde du Roi.

Les armes de la maison de Pomereu sont: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pommes d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

POMIER, ancienne baronnie de Bresse.

Pierre de Sales fit bâtir en 1280. le château de Pomier dans une belle situation. *Marguerite* de Sales, sa petite-fille, porta cette terre en mariage à *Jean* de Chambout, seigneur de Conflans. Elle passa ensuite dans la maison des comtes de Trevier, puis dans celle de la Baume-Montrevel, & enfin dans celle de Conzié qui la possede. *Voyez* CONZIÉ.

POMPADOUR: Il y avoit autrefois en Italie des seigneurs de ce nom, dont les aînés s'appelloient les comtes *Hélie*. Ceux qui ont possédé la terre de Pompadour en Limosin, auprès d'Userche, ont porté les mêmes armes que les seigneurs de Las-Tours, qui étoient: *d'azur, à trois tours d'argent, maçonnées de sable, 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, p.* 325. où il est dit que *Guy*, seigneur de Las-Tours, fit bâtir la place de Pompadour.

Godefroy Hélie, chevalier, vint en France sous le regne de Louis le jeune, l'an 1148. & après plusieurs services rendus à l'Etat, ce prince, pour le récompenser, lui fit épouser l'héritiere de la maison de Pompadour en l'an 1160. de laquelle il eut deux fils & une fille; sçavoir, 1. *Renoul*, qui suit; 2. *Jean* Hélie, chevalier; 3. *Hélene* Hélie, mariée à *Robert* d'Amboise, baron de Tremont.

Renoul Hélie, chevalier, succéda à son pere en l'an 1198. il prit le nom & les armes de Pompadour, qu'il laissa à ses enfans. Il fut marié l'an 1205. avec *Marie* d'Estin, & en eut deux garçons & deux filles; sçavoir, 1. *Godefroy*, qui suit; 2. *Renoul*, chevalier, mort sans enfans & enterré dans le tombeau de sa maison à Arnac; 3. *Suzanne*, mariée à *Jean-Baptiste* de Lautrec, chevalier; 4. *Françoise*, morte sans alliance.

Godefroy II. du nom, seigneur de Pompadour, épousa en 1250. *Sybille* de Rochechouart, fille d'*Aimery* VIII. du nom, vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* de Limoges, sa femme. De ce mariage naquirent trois fils & une fille; sçavoir, 1. *Golferin*, qui suit; 2. *Joseph*, qui fut marié en 1282. avec *Magde-*

lene de Consolans, de laquelle il n'eut point d'enfans ; 3. *Abraham*, religieux de l'ordre de Cîteaux ; 4. *Perrette*, femme d'*André* de Castelnau, chevalier.

Golferin I. du nom, seigneur de Pompadour en 1280. fit partage avec ses freres & sa sœur, & prit pour femme *Isabelle* de Chazeron, de laquelle il eut deux fils & une fille ; sçavoir, 1. *Renoul*, qui continua la postérité ; 2. *Godefroy*, seigneur des Monts, vivant l'an 1334. 3. *Lacontor* de Pompadour.

Renoul II. du nom, seigneur de Pompadour, épousa l'an 1320. une dame, appellée *Souberanne*, dont la famille n'est point connue. Elle le rendit pere de deux fils & d'une fille ; sçavoir, 1. *Godefroy*, mentionné ci-après ; 2. *Seguin*, chanoine de Limoges & abbé de Saint Cyprien ; 3. *Suberanne*, femme d'*Emery* de Labeston.

Godefroy III. du nom, seigneur de Pompadour en 1347. épousa *Philippe* de la Garde, fille de *Jean* de la Garde, seigneur de Grandmont, de laquelle il eut deux fils & une fille ; sçavoir, 1. *Renoul*, dont il sera fait mention ; 2. *Jean*, chanoine de Paris & abbé de Grand-Selve ; 3. *Suberanne*, femme de *Jourdain* de Montcural, chevalier.

Renoul III. du nom, vicomte de Pompadour, seigneur de Bret & de Saint Cyr-la-Roche, eut deux femmes. La premiere, en 1353. fut *Galienne* de Chanac, de laquelle il eut un fils, nommé *Jean*, qui suit. La seconde fut *Constance* de la Marche, en 1367. dont il eut deux garçons & deux filles, qui furent, 1. *Renoul*, seigneur de Châteaubouchet, qui fit une branche à présent éteinte ; 2. *Golfier*, qui fut évêque de Carcassonne, & mourut l'an 1424. 3. *Suberanne*, femme de *Renoul* de Perusse, seigneur d'Escars ; 4. une autre *Suberanne*, dite la Jeune, femme de *Guy* le Brun, seigneur de Montbrun.

Jean I. du nom, vicomte de Pompadour, seigneur de Bret, Saint Cyr-la-Roche, &c. épousa en l'an 1374. *Magdelene* de Ventadour, fille de *Bertrand* de Ventadour, écuyer. Il en eut deux garçons & une fille ; sçavoir, 1. *Golferin*, qui suit ; 2. *Hélie*, évêque de Viviers, mort en l'an 1477. âgé de quatre-vingt-dix-huit ans ; 3. *Perronnelle*, mariée à *Jean* de la Vaure, chevalier, seigneur de Grand-Lieu.

Golferin II. du nom, vicomte de Pompadour, baron de Bret, Saint Cyr-la-Roche, &c. épousa en premieres noces *Jeanne* de Roffinhac, de laquelle il eut *Galienne* de Pompadour, mariée à *Julien* de Beaupoil en l'an 1443. *Golferin* épousa en secondes noces en 1426. *Isabeau* de Comborn, fille & héritiere en partie d'*Archambaud*, vicomte de Comborn, fondateur de l'évêché de Tulles, & de la Chartreuse de Glaudiez, où il est enterré. Il fut pere de quatre garçons & de deux filles, qui furent, 1. *Jean*, qui continua la postérité ; 2. *Geoffroy*, d'abord évêque de Périgueux, ensuite du Puy en Velay, puis chevalier de l'ordre de Saint Michel, grand aumônier de France, & premier président de la Chambre des Comptes de Paris, sous les regnes des rois Louis XI. Charles VIII. & Louis XII. Il mourut à Pompadour en 1514. & fut enterré à

Arnac dans l'église qu'il avoit fait bâtir ; 3. *Antoine*, évêque de Condom, mort le 11 du mois d'Octobre 1496. 4. *Robert*, mort doyen de l'église cathédrale de Limoges, grand archidiacre de Poitiers, & abbé de Terrasson ; 5. *Catherine*, femme d'*Alain* de Rocherie, baron de Beaudéduit ; 6. *Suberanne*, femme de *Jean*, seigneur de Raze.

Jean II. du nom, vicomte de Pompadour, baron de Treignac, Bret & Saint Cyr-la-Roche, épousa en l'an 1449. *Marguerite* Chauveron, dame de Ris & de Laurieres, fille unique de *Louis*, & de *Marie* Tranche-Lyon. Il eut de son mariage deux garçons ; sçavoir, 1. *Antoine*, qui suit ; 2. *Geoffroy*, mort dans sa tendre jeunesse.

Antoine I. du nom, vicomte de Pompadour, baron de Treignac, Bret, Saint Cyr-la-Roche, le Ris & Laurieres, chevalier de l'ordre du Roi & son conseiller en tous ses Conseils, épousa en 1489. *Catherine* de la Tour, fille d'*Agne* de la Tour IV. du nom, seigneur d'Oliergues, & d'*Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, sa femme. Il eut de cette alliance un fils & quatre filles ; sçavoir, 1. *François*, qui suit ; 2. *Marguerite*, mariée à *Guillaume* de Polignac ; 3. *Isabeau*, mariée en premieres noces à *Bertrand* de Lustrac, baron de Gavaudon ; & en secondes noces avec *François* Bouchard, baron d'Aubeterre ; 4. *Françoise*, femme d'*Antoine* de Lustrac, seigneur de Ferusse ; 5. *Louise*, femme de *Joachim* de Chabannes, baron de Curton.

François I. du nom, vicomte de Pompadour, baron de Treignac, Bret, Saint Cyr la-Roche, le Ris & Laurieres, chevalier de l'ordre du Roi, eut deux femmes. La premiere qu'il épousa en l'an 1510. fut *Anne* de la Rochefoucault, fille de *François*, comte de la Rochefoucault, & de *Louise* de Crussol, sa femme. La seconde fut *Charlotte* Picart, fille & héritiere de *Louis* Picart, seigneur d'Estelan, chambellan du roi Louis XII. & de *Charlotte* Lhuillier, sa femme. *François* de Pompadour n'eut point d'enfans de sa seconde femme ; mais il en eut huit de la premiere, dont quatre fils & autant de filles ; sçavoir, 1. *Geoffroy*, qui suit ; 2. *François*, protonotaire du Saint Siége Apostolique, & abbé d'Userches ; 3. *Jean*, abbé de Peyrouse ; 4. *Hubert*, religieux ; 5. *Louise*, femme de *Jacques* de Durfort, baron de Boissieres ; 6. *Françoise*, mariée à *François*, comte de Maure ; 7. *Marguerite*, morte fille ; 8. *Magdelene*, mariée à *Tanneguy* le Veneur, comte de Tillieres & de Carouges, chevalier de l'ordre du Roi, & son lieutenant général en Normandie.

Geoffroy I. du nom, vicomte de Pompadour, &c. épousa en l'an 1538. *Suzanne* d'Escars, fille de *François*, seigneur de la Vauguyon, & d'*Isabeau* de Bourbon, sa femme. Il fut pere de deux garçons & de trois filles ; sçavoir, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Louis*, rapporté après son frere aîné ; 3. *Françoise*, femme de *Foucaud* d'Aubusson, seigneur de Beauregard ; 4. *Marguerite*, religieuse ; 5. *Isabeau*, femme de *Gaspard* Foucaut, seigneur de Saint Germain-Beaupré.

Jean III. du nom, vicomte de Pompadour, &c. fut tué au siége de Mussidan, sans avoir été

marié, laissant pour héritier *Louis*, son frere cadet.

Louis I. du nom, vicomte de Pompadour, &c. épousa en 1570. *Perronne* de la Guiche, fille de *Gabriel*, & d'*Anne* Sureau ou Soreau, dame de Saint Geran, sa femme. De ce mariage naquirent deux garçons & trois filles; sçavoir, 1. *Philibert*, qui suit; 2. *Jean*, baron de Laurieres, auteur d'une branche rapportée ci-après; 3. *Suzanne*, femme de *Jean* de Carbonnieres, seigneur de la Capelle-Biron; 4. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Souillac, seigneur de Montmeige; 5. *Louise*, femme de *René* de Coural, seigneur de Mimole.

Philibert I. du nom, vicomte de Pompadour, &c. chevalier des ordres du Roi, & son lieutenant général au gouvernement de Limosin, mort en l'an 1635. avoit été marié trois fois: il s'allia en premieres noces avec *Marguerite* de Montgommery, dont il n'eut qu'un fils, mort une heure après sa mere en l'an 1611. en secondes noces avec *Marguerite* de Rohan; elle étoit veuve de *Charles*, marquis d'Espinay, lorsqu'elle épousa *Philibert* de Pompadour, qui n'ayant point eu d'enfans de cette seconde femme, se remaria en 1618. en troisiemes noces avec *Marie* Fabry, née le 25 Août 1601. fille puînée de *Jean* Fabry, thrésorier général de l'Extraordinaire des guerres, & de *Françoise* de Buatier: elle étoit sœur de *Magdelene* Fabry, femme de *Pierre* Seguier, chancelier de France. De ce mariage sortirent quatre garçons & cinq filles; sçavoir, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Pierre*, abbé de Vigeoys; 3. *François*, chevalier de Malte, mort en l'an 1639. 4. un autre *François*, dit le vicomte de Pompadour, mort en l'an 1647. 5. *Charlotte*, femme de *Charles* de Taleyrand, prince de Chalais, fils de *Daniel* de Taleyrand, & de *Françoise* de Montluc; 6. *Jeanne*, femme de *N*... de Saint Martial, seigneur de Puy-Deval, & marquis de Conros en Auvergne; 7. *Marie*, femme de *François* Bouchard de Lussan, marquis d'Aubeterre, fils de *François* de Lussan d'Esparbès, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi & gouverneur de Blaye, & de *Françoise* Bouchard, dame d'Aubeterre, sa femme; 8. *Marguerite*, mariée à *René* de Preteval, marquis de Clere & de Panilleuse, fils de *Henri*, seigneur de Préteval, & de *Louise* de Clere, dame de Clere & de Panilleuse, sa femme.

Jean IV. du nom, marquis de Pompadour, chevalier des ordres du Roi, & son lieutenant général au gouvernement de Limosin, épousa *Marie* de Rochechouart, fille unique & héritiere de *Jean*, vicomte de Rochechouart, seigneur de Saint Germain-sur-Vienne, & de *Françoise* Stuer de Caussade, sa femme. De leur mariage sont nés un garçon & trois filles; sçavoir, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Marie*, femme de *François*, marquis de Saint Luc; 3. *Marie-Françoise*, mariée à *François-Isaac*, marquis d'Hautefort, lieutenant général des armées du Roi; 4. *Françoise*, morte sans alliance.

Jean V. du nom, marquis de Pompadour, fut guidon des Gendarmes de la garde ordinaire du Roi, & mourut sans enfans de

N. . . . . de Montecler, sa femme. C'est ainsi qu'a fini cette branche.

La terre de Pompadour en Limosin est aujourd'hui possédée par *Jeanne-Antoinette* Poisson, née le 30 Décembre 1721. mariée en 1741. à *Charles-Guillaume* le Normand, ecuyer, conseiller du Roi, & chevalier d'honneur au Présidial de Blois, sur preuves de noblesse fournies en Mars 1733. laquelle a été créée marquise de Pompadour par brevet du 2 Juillet 1745. Elle est aussi dame de Bret, Saint Cyr-la-Roche & la Riviere dans la même province, & de Saint Ouen en l'Isle de France. Elle a obtenu le titre de duchesse par brevet, portant concession des honneurs, le 12 du mois d'Octobre 1752. & a été nommée dame du Palais de la Reine le 8 Février 1756. Elle a acquis en 1760. le marquisat-pairie de Mesnars, proche de la ville de Blois.

Branche des marquis de Laurieres.

Jean de Pompadour, baron de Laurieres, second fils de *Louis*, & de *Perronne* de la Guiche, épousa *Charlotte* de Fumel, fille de *François*, & de *Jeanne* de Caumont, sa femme, dont il eut, 1. *Philibert*, qui suit; 2. *N. . . .* marquis du Bourdé, tué au siége de Thionville; 3. *N. . . .* seigneur de Nontron, mort sans alliance; 4. *Charlotte*, mariée à *François* Bruneau, seigneur de la Rabasteliere, morte le 15 Avril 1657.

Philibert de Pompadour, marquis de Laurieres & de Ris, sénéchal & gouverneur de Périgord, épousa en 1645. *Catherine* de Sainte Maure, fille de *Léon*, baron de Montauzier, & de *Marguerite* de Châteaubriant, & veuve d'*Antoine* de Lénoncourt, marquis de Blainville. De leur mariage sont nés *Léonard-Hélie* de Pompadour, qui suit, & trois autres garçons, & *Julie*, morte à l'âge de quatre-vingts-onze ans, le 30 Mars 1741. mariée en Février 1671. à *Jean* de Taleyrand, prince de Chalais, mort au mois de Mars 1731. âgé de quatre-vingts-neuf ans, dont est issu le grand-d'Espagne.

Léonard-Hélie de Pompadour, marquis de Laurieres, &c. épousa *Gabrielle* de Montault, fille de *Philippe*, duc de Navailles, maréchal de France, & de *Suzanne* de Baudéan. Il a été menin de feu monseigneur le Dauphin, fils de Louis XIV. & sa femme a été gouvernante de M. le duc d'Alençon, qui étoit fils de monseigneur le duc de Berry. Ils n'ont eu de leur mariage qu'une fille unique, appellée *François* de Pompadour, mariée le 17 Juin 1708. à *Philippe-Égon*, marquis de Courcillon, fils unique de *Philippe* de Courcillon, marquis de Dangeau, & de *Sophie* de Baviere de Lewestein, sa femme.

PONCHER: C'est le nom d'une des plus anciennes & des plus illustres familles de la Robe, ayant produit de grands hommes, qui, depuis plusieurs siécles, & sous une longue suite de Rois, ont servi fidélement l'Eglise & l'Etat.

On voit dans cette famille des chambellans, des gouverneurs de provinces, des maîtres des requêtes, plusieurs évêques de Paris & de Bayonne, & des archevê-

ques de Tours & de Sens, entr'autres, le fameux *Etienne* Poncher, recommandable par son rare mérite & sa prudence, comme dit Mézeray. Il vivoit dans le courant du quinzieme siécle, & fut élu évêque de Paris en 1503. après quoi il fut successivement garde des sceaux en 1512. ambassadeur en Espagne en 1517. & ensuite en Angleterre, puis chancelier de Milan & de l'ordre de Saint Michel. Il mourut archevêque de Sens le 24 Février 1524.

Claude-Arnoult Poncher, maître des requêtes honoraire, mourut le 17 Décembre 1724. en sa terre de Soindre, près de Mantes, après avoir rempli dignement sa charge pendant près de trente ans. Il s'en étoit démis en faveur de *Claude-François* Poncher, son fils unique. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1724. *p.* 2912

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, chargé d'une tête de Maure de sable, entortillée d'argent, & le chevron accompagné de trois coquilles de sable.*

PONS : La maison de Pons en Saintonge, est connue par son antiquité, ses illustrations & ses alliances.

Renaud II. du nom, comte de Cominges, vivant en l'an 1114. maria sa fille, nommée *Brune*, à *Geoffroy*, sire de Pons, dont on fait descendre la maison de Pons en Saintonge. Il en est parlé dans le *Tome II.* de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *p.* 630. & à la *page* 639. du même Ouvrage, il est fait mention de *Renaud* IV. lequel eut un différend sur le vicomté de Turenne, qui fut terminé par un arrêt du 25 Janvier 1328. Il étoit petit-fils de *Renaud* III. du nom, & de *Marguerite* de Bragerac, dite de Turenne. Ce *Renaud* III. sire de Pons, conduisit quatre cents chevaux au voyage de Naples pour le service de *Charles* de France, comte d'Anjou, frere du roi Saint Louis, contre le bâtard *Mainfroy*, usurpateur du royaume de Sicile. Il eut deux garçons de son mariage contracté avec *Marguerite*, dame de Bragerac, & vicomtesse de Turenne en partie, laquelle est surnommée souvent de Turenne dans les actes, parce qu'elle eut un très gros partage de la vicomté de Turenne en 1255. par un accommodement fait sur ses prétentions. Elle testa en 1289. en faveur de *Geoffroy*, son second fils, qui eut les terres de Riberac, Montfort, Chalus & Martel en Turenne.

Renaud, fils de *Geoffroy*, porta pour armes : *d'argent, à la fasce de Turenne, coticée d'or & de gueules de dix pieces.* Il succéda en l'année 1351. à *Pons*, & fut ayeul d'un autre *Renaud*, sire de Pons, comte de Marennes & de Montfort, vicomte de Turenne, seigneur des Isles d'Oleron, d'Alvert, &c. premier baron de Saintonge, qualifié de gouverneur pour le Roi, & conservateur général des provinces d'Aquitaine, Périgord, Saintonge & Angoumois, dans une lettre en parchemin, datée du 24 Janvier 1414.

Jacques, sire de Pons, son fils, est le dernier qualifié de seigneur en partie de Turenne; & la terre de Pons fut confisquée sur lui & sur sa mere en l'an 1451. Il épousa *Isabelle* de Foix, dont la mere, *Marguerite* d'Al-

bret, étoit niece de la Reine, femme du roi Charles V. dit le Sage, & par cette alliance il se voyoit cousin issu de germain de Charles VII. qui lui fut en partie redevable de sa Couronne.

Guy, sire de Pons, comte de Montfort en Turenne, l'unique fruit de ce mariage, est qualifié de cousin par le Roi dans un acte du 15 Novembre 1498. Il épousa *Jeanne* de Château-neuf du Lau, sœur du favori de Louis XI.

Leur arriere petit-fils *Antoine*, sire de Pons, comte de Marennes, &c. seigneur des Isles d'Oleron & d'Alvert, premier baron & lieutenant général de Saintonge, capitaine des cent gentilshommes de la maison du Roi, fut créé chevalier de l'ordre du Saint Esprit, lors de son institution, à la premiere promotion faite à Paris dans l'église des Révérends Peres Augustins du grand Couvent, le 31 Décembre 1578. & après cinquante-un ans de service, ayant d'abord commencé à servir sous le maréchal de Lautrec, son cousin, en Italie, où il s'étoit trouvé en 1528. au siége de Naples. Pendant les guerres civiles de la Religion, il fit la guerre à ses dépens aux Huguenots du pays de Saintonge & des provinces voisines, qu'il conserva sous l'obéissance du Roi. Ses conquêtes, ses victoires de Saint Sorlin & de Saint Just, sa vigoureuse & admirable défense, lorsqu'il fut assiégé dans sa ville de Pons, & un grand nombre de beaux exploits en font foi. Il avoit obtenu main-levée de sa terre de Pons le 18 Janvier 1543. & mourut en 1580. ne laissant que deux filles, nommées l'une & l'autre *Antoinette*, dont l'aînée porta la terre & sirerie de Pons dans la maison d'Albret, d'où par succession de temps elle a passé dans celle de Lorraine. La cadette épousa en premieres noces M. le comte de la Rocheguyon, du nom de Silly, chevalier des ordres du Roi; & en secondes noces *Charles* du Plessis, seigneur de Liancourt, premier écuyer du roi Henri IV. chevalier de ses ordres, & gouverneur de la ville de Paris.

Les branches puînées de cette maison sont celles de Bourg-Charente, de Mirembeau, de la Caze & de Roquefort. La premiere ne subsista pas long-temps. La seconde fut formée par *Jacques* de Pons, baron de Mirembeau, fils puîné de *François* I. du nom, sire de Pons, & de *Marguerite* de Coëtivy, & oncle d'*Antoine*. C'est lui qui jetta les premiers fondemens de la ville de Brouage, & la nomma *Jacopolis*, de son nom.

Pons de Pons, son fils cadet, fut seigneur de la Caze, & trisayeul de *Renaud-Constant*, comte de Pons, mort en 1741. âgé d'environ cinquante-cinq ans. Il avoit été marié le 23 Décembre 1709. avec *Charlotte-Louise* de Gadagne d'Hostun de Verdun, veuve de *François* d'Hostun, marquis de la Baume, son cousin, & fille unique de *Gilbert* d'Hostun, dit de Gadagne, & de *Marie-Claire* d'Albon de Chazeul, dont *Louis-Henri*, dit le marquis de Pons, marié, sans enfans, le premier Septembre 1734. avec *Angélique-Henriette-Marie* de Tiercelin de Brosses, fille unique & héritiere de feu *François-Henri* de Tiercelin, marquis de Brosses, colonel d'un ancien régiment d'Infanterie de son nom, & de *Marie* Rouillé, femme en

secondes noces du marquis de Castellane.

Un autre *Pons* de Pons, fils puîné de *Jean-Jacques* de Pons, marquis de la Caze, fut comte de Roquefort, seigneur des Côteaux & autres lieux, & pere de *Pons* de Pons II. du nom, comte de Roquefort, qui a eu pour fils de *Charlotte-Armande* de Rohan-Montbazon, sa femme, *Charles-Armand* de Pons, comte de Roquefort, dit le vicomte de Pons, brigadier des armées du Roi, qui a épousé *Gabrielle-Rosalie* le Tonnelier de Breteuil. De ce mariage sont sortis,

1. *Charles-Armand-Augustin*, marquis de Pons, né le premier Juillet 1744.

2. *Antoinette-Rosalie* de Pons, née le 11 Mars 1751.

Les armes sont : *d'argent, à la fasce coticée d'or & de gueules de dix pieces*. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre 1741. p. 2758. & celui du mois d'Avril 1751.*

PONS (de), en Dauphiné : Famille établie au pays du Briançonnois.

Joseph de Pons, avocat du Roi au Bailliage de Briançon, se trouve compris dans l'état des Nobles du Bailliage du Briançonnois, dressé le 26 Mars 1690. pour la convocation du ban & arriere-ban. Il fut maintenu dans la possession de sa noblesse par jugement des Commissaires du Conseil, établis pour la recherche des usurpateurs de noblesse, daté du 26 Avril 1702. Il descendoit au huitieme degré de *François* Pons, pere d'*André* & d'*Antoine* Pons. Ce dernier fut compris au rang des Nobles, dans la révision particuliere qui fut faite des feux ou maisons du mandement de Saint Martin de Queyriere en Briançonnois, le 25 Septembre 1474.

Ledit *Joseph* de Pons épousa par contrat du 19 Novembre 1690. *Françoise-Alexis* d'Aurieux, fille de *Claude* d'Aurieux, seigneur de la Tour forte des Villars, gentilhomme de la garde de son altesse Royale monseigneur le prince de Piémont.

Claude-Joseph de Pons, leur fils, né le 31 Mars 1704. aussi avocat du Roi au Bailliage de Briançon, pour assurer à ses descendans les témoignages constans de sa noblesse, fit enregistrer ses titres au greffe de la Chambre des Comptes de Dauphiné, conséquemment à l'arrêt rendu par cette Chambre en sa faveur le 5 Avril 1740. En qualité de gentilhomme, il a eu la premiere compagnie & le commandement des Milices Briançonnoises levées par ordre du Roi, en date du premier Octobre 1743. pour la garde de la ville de Briançon, & autres lieux de la frontiere, avec commission de capitaine du 15 Octobre de la même année, ayant les mêmes appointemens que les officiers des Troupes réglées.

De son mariage accordé le 17 Décembre 1725. sont issus plusieurs enfans ; sçavoir,

1. *François-Antoine* de Pons, Chartreux, né le 12 Juillet 1728.

2. *Jean-Baptiste* de Pons, né le 3 Avril 1732. mort en l'année 1742.

3. *Grégoire-Antoine* de Pons, né le 9 Mai 1733. aussi mort en 1742.

4. *Henri* de Pons, né en 1734. mort en 1740.

5. *Joachim-Henri* de Pons, né

né le 5 du mois de Juillet de l'année 1740.

6. *Bonaventure-Louis* de Pons, né le 15 Septembre 1745.

7. *Magdelene* de Pons, née le 4 Mai 1727.

8. *Marguerite* de Pons, née le 24 Juillet 1729.

9. *Marie-Françoise* de Pons, née le 28 Mars 1737.

10. *Marie-Anne* de Pons, née le 10 Octobre 1741.

11. *Marie-Toinette* de Pons, née le 17 Décembre 1742.

Les armes : *échiqueté d'argent & de sable, à l'écu en cœur d'azur, à deux lions d'or affrontés, tenant chacun un cœur de gueules, surmontés de trois étoiles d'or rangées en chef, & soutenus d'un croissant de même, posé à la pointe de l'écu.* Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

PONT (du) : Famille de Sologne, qui porte pour armes : *d'argent, semé de fleurs de lys d'azur, au lion de même, couronné, lampassé & armé d'or.*

Marguerite du Pont de Veillene, née en l'an 1674. *Marie* du Pont de la Motte, née en 1676. & *Françoise* du Pont de Laubardiere, née en 1678. furent toutes trois reçues à Saint Cyr au mois de Mars 1687. & prouverent que *Renaud* du Pont, seigneur de Vilours, & *Gillette* de Savonnieres, sa femme, qui vivoient en l'an 1500. étoient le quart-ayeul & la quarte-ayeule des produisantes.

PONT (du) LE FOURNIER, ou DE LA FOURNIERE, écuyer, sieur du Pont, en Normandie, élection de Caën.

Jeanne le Fournier, sœur de *Robert*, fut mariée à *Etienne* du Pont en 1529. aux conditions qu'il changeroit son nom en celui de Fournier. La noblesse accordée à la famille de la Pucelle d'Orléans, fut confirmée au profit de *Robert* le Fournier en l'an 1556.

Les armes sont : *d'azur, à une épée d'argent en pal, ayant la poignée d'or, surmontée d'une couronne aussi d'or, & accompagnée de deux fleurs de lys de même.*

PONT DE VAUX : *Tome III. p.* 53. *col.* 1. *lig.* 10. de Cermoyé, *lisez*, de Sermoyé ; & à la fin de l'article, *ajoutez* : La terre de Pont de Vaux a passé à la maison de Bauffremont, par succession, avec le titre de prince de l'Empire, confirmé en 1757. à la charge d'*écarteler* de Gorrevod.

PONT-AUDEMER : C'est une des plus anciennes maisons du bailliage de Rouen, qu'on croit présentement éteinte : cependant on dit qu'il y en a encore qui portent ce nom dans la province de Normandie. La Roque, dans son *Histoire de la maison d'Harcourt*, dit que la maison de Pont-Audemer, qui tire son nom de celui de la ville de Pont-Audemer, située sur la riviere de Rille, sur le chemin de Rouen, a la même origine que celle d'Harcourt. Quoi qu'il en soit, on trouve dans le Catalogue des seigneurs Normands, qui allerent à la conquête de l'Angleterre en 1066. *Jean*, sire de Pont-Audemer.

Les armes sont : *de gueules, à un pont à deux arches & demie d'argent, au lion d'or passant en chef.*

PONTBELLANGER : Ancienne noblesse de la même

province, qui tire son nom de la terre de ce nom, située dans le bailliage du Cotentin. Les registres de l'Echiquier en font mention dans ses arrêts rendus ès années 1361. 1397. & 1398.

Les armes sont : *d'hermines, à la bande de gueules.*

PONTEVÈS : Les Auteurs qui ont parlé de cette maison ne s'accordent pas sur son origine. Les uns veulent que les branches qui subsistent en Provence descendent des anciens seigneurs de Pontevès : d'autres veulent que ce soit de la maison d'Agoult. Ce dernier sentiment est le plus suivi, & adopté par l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence.*

Isnard d'Agoult, baron de Sault, transigea avec ses freres en 1225. & épousa *Dulceline* de Pontevès, dame de Pontevès, de Mazaugues, &c. fille & héritiere de *Fouquet* de Pontevès, & de *Mathilde*, dame de Calian, & issue, par divers degrés, de *Fouquet*, seigneur de Pontevès, qui dota l'église de Barjols en 1120. De ce mariage naquirent, 1. *Isnard*, qui continua la branche des seigneurs de Sault, éteinte en 1508. 2. *Fouquet*, auteur & tige de la maison de Pontevès ; 3. *Raymond.*

Fouquet de Pontevès, héritier de sa mere, en porta le nom & les armes, qu'il écartela de celles d'Agoult. Il transigea avec ses deux freres en 1240. Il eut les terres de Pontevès, de Saint Martin & d'Auriac, & des portions à celles de Tourves, Monmeyan, Espavron, Artignose, Seillans, Bargême & Beauvezet. Il suivit en 1264. *Charles* I. d'Anjou, à la conquête du royaume de Naples, & se signala à cette expédition avec *Isnard* d'Agoult, son frere. Il épousa *Mathilde* de Rezza, fille & héritiere de *Guillaume*, seigneur de Cotignac, Carcès & Flassans, qui avoit été un des tuteurs de la princesse *Béatrix* de Provence. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, *Barral*, qui suit.

Barral de Pontevès, seigneur de Pontevès, Carces, Cotignac & Flassans, fut marié avec *Barralle* des Baux, dame de Silans, qui testa en 1307.

Fouquet de Pontevès II. du nom, issu de ce mariage, épousa *Marguerite* des Porcelets, dont il eut, 1. *Fouquet* III. du nom, tige des vicomtes de Bargême ; 2. *Barral* de Pontevès, auteur de la branche des seigneurs de Pontevès, rapportée ci-après.

Branche des vicomtes de Bargême.

Fouquet de Pontevès III. du nom, dit le Grand, seigneur de Bargême, Calas, Broves, &c. conseiller & chambellan du roi *Robert*, comte de Provence, épousa *Galburge*, nommée par d'autres *Tiburge* d'Agoult de Sault, fille de *Réforciat*, seigneur de Trest, & de *Reybaude* de Causoles. Il testa le 12 Juin 1334. Ses fils furent, 1. *Jean* de Pontevès, mort peu de temps après son pere ; 2. *Fouquet*, qui suit ; 3. *Raymond*, chevalier de Rhodes.

Fouquet de Pontevès IV. du nom, épousa *Bérengere* de Fos, & testa en 1375. Il eut de son mariage, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Fouquet* V. du nom, chef de la branche des seigneurs de Carces, éteinte en la personne de *Jean-Baptiste* de Pontevès, qui testa le 10 Octobre 1490. & laissa pour

héritier noble *Durand* de Pontevès, seigneur de Flassans, fils d'une sœur de son pere, à condition qu'il porteroit les armes d'Agoult, écartelées avec les siennes propres (*a*).

Jean de Pontevès, vicomte de Bargême, épousa *Sybille* d'Ademarde de Monteil, & testa le 5 Mars 1410. laissant *Fouquet* VI. du nom, qui suit, & *Antoinette* de Pontevès, mariée à *Boniface* de Castellane VII. du nom, baron d'Allemagne.

Fouquet de Pontevès VI. du nom, vicomte de Bargême, s'allia avec *Alayette* de Villeneuve, dont, 1. *Bermond*; 2. & 3. *Antoine* & *Fouquet*, chevaliers de Rhodes.

Bermond de Pontevès épousa *Catherine* d'Oraison, de la maison de Cadenet, fille d'*Elzéar*, seigneur d'Oraison & autres lieux, & de *Catherine* Eyguesier. Il testa en 1465. en faveur d'*Honoré*, son fils, qui suit.

Honoré de Pontevès, vicomte de Bargême, épousa *Catherine* d'Hermentieres, fille d'*Antoine* d'Hermentieres, seigneur d'Orgon. Il testa le 2 Mai 1492. Ses enfans furent, 1. *Antoine*, qui suit; 2. & 3. *Louis* & *Elzear*, qui firent les branches des seigneurs de Muy & de Castelan, éteintes.

Antoine de Pontevès, vicomte de Bargême, seigneur de Calas, &c. mourut en 1505. Il avoit épousé *Honorade* de Glandevès-Faucon, qui testa le 5 Janvier 1549. en faveur de *Jean-Baptiste*, son fils, qui suit, & fit des legs aux enfans de *Marguerite* de Pontevès, sa fille, veuve de *Gaspard* de Glandevès, baron de Greoux, &c.

Jean-Baptiste de Pontevès, vicomte de Bargême, seigneur de Boves, &c. fut en grande considération dans les armees du roi François I. Il se maria deux fois; sçavoir, en premieres noces, avec *Honorade* de Fos; & en secondes, avec *Françoise* d'Allagoya, dame de Carmagnoles, au marquisat de Saluces. Les enfans du second lit furent, 1. *Joseph*, marié le 2 Juillet 1596. à *Lucrece* de Villeneuve-Trans; 2. *Fouquet*, qui suit; 3. *Pierre*; 4. *Balthasard*; 5. *Jean-Baptiste* de Pontevès.

Fouquet de Pontevès VII. du nom, vicomte de Bargême, s'allia le 9 Juillet 1588. avec *Lucrece* de Demandols-Trigance, dont *Claude*, qui suit, & *Charles*, tige de la branche des seigneurs

(*a*) Durand *de Pontevès étoit fils de* Gautier, *& petit-fils de* N. . . . *de Pontevès, seigneur de Flassans, issu vrai-semblablement, dit l'Auteur du* Nouvel Armorial de Provence, *de quelque cadet de l'ancienne & noble maison de Pontevès; d'autres disent de celle* d'Amalric *de Pontevès. Quoi qu'il en soit de ce point, qu'on ne peut éclaircir à travers l'obscurité des temps,* Durand *fit une branche, qui écarteloit dans ses armes celles de la maison d'Agoult, alliée aux meilleures maisons de Provence, & qui donna trois lieutenans de Roi, lesquels furent aussi grands sénéchaux de Provence, d'un mérite distingué, & dont les biens passerent dans la maison du marquis de Gordes, du nom de Simiane, par la mort, sans enfans, de* Jean *de Pontevès, troisieme comte de Carces, grand sénéchal & lieutenant général en Provence.*

d'Avaye & de la Garde, éteinte.

Claude de Pontevès, vicomte de Bergême, ſeigneur des Iſſars, fut marié deux fois; ſçavoir, en premieres noces, à *Marguerite* des Laurens-Saint-Martin, & en ſecondes, le 7 Avril 1625. à *Marguerite* de Caſtellane d'Allays. De ce dernier mariage naquirent, *Louis*, qui ſuit, & trois autres fils, reçus chevaliers de Malte.

Louis de Pontevès, vicomte de Bargême, épouſa le 15 Novembre 1654. *Marguerite* de Caſtellane, fille de *François*, ſeigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Valavoire-Vault, dont *Jean*, qui ſuit, & *Claude*; *Henri-François*, *François* & *Alexandre*, qui prirent tous trois la croix de Malte. *Alexandre* la quitta, & s'établit à Graſſe, où il épouſa *Anne* de Moreau le 24 Février 1705. dont il a eu, 1. *François*, marié en 1726. avec *Marie-Honorée* de Lambert, dont trois fils; 2. *Henri*, Jéſuite, & trois filles, qui vivent ſans alliance.

Jean de Pontevès II. du nom, vicomte de Bargême, fut élu premier conſul d'Aix, puis procureur du pays en 1698. & épouſa *N.* . . . . de Rafelis, dont *François*, qui ſuit, & une fille, mariée.

François de Pontevès, vicomte de Bargême, ſeigneur de Tournon, élu premier conſul d'Aix, procureur du pays aux années 1722. 1723. & 1740. eſt mort en 1753. laiſſant de *N.* . . . de Raymondis d'Alans, ſa ſeconde femme, trois fils encore jeunes.

Branche des ſeigneurs de Pontevès, & autres lieux.

Barral de Pontevès II. du nom, fils puîné de *Fouquet* II. du nom, & de *Marguerite* des Porcelets, fut ſeigneur de Pontevès & de Silans. Il teſta en 1307. laiſſant d'*Etiennette* de Blacas, ſa femme,

Iſnard de Pontevès, ſeigneur de Pontevès, qui fut ſubſtitué au teſtament de *Fouquet*, dit le Grand, ſon oncle, fait en l'an 1334. Il épouſa *Thomaſſe* de Cantelmi, fille de *Jacques*, comte d'Oliveto & de Popoly, au royaume de Naples. Ses enfans furent, 1. *Barral* III. du nom, qui ſuit; 2. *Blacas*, tige des anciens ſeigneurs de Château-Renard, de Lambeſc & de Cabanes, qui avoient fait deux branches, à préſent éteintes.

Barral de Pontevès III. du nom, ſeigneur de Pontevès, épouſa en 1358. *Marguerite* d'Agoult, fille de *Raymond*, & d'*Agnès* de Montpezat, dont, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Agout* de Pontevès, tige de la branche des ſeigneurs d'Ubaye, éteinte.

Jean de Pontevès, ſeigneur de Pontevès, épouſa *Marie* de Grimaldy de Beuil, dont, 1. *Bertrand*, qui ſuit; 2. *Gaſpard* de Pontevès, tige de la branche des marquis de Buous, rapportée ci-après.

Bertrand de Pontevès, ſeigneur dudit lieu, épouſa en 1428. *Iſabelle* de Simiane, fille de *Bertrand* Rambaud, baron de Gordes, & de *Marguerite* de Pontevès-Carces, dont *Jean*, qui ſuit, & *Antoine*, tige de la branche des ſeigneurs de Silans & de Gévaudan, qui eſt éteinte.

Jean de Pontevès II. du nom, aſſiſta aux Etats de la province, tenus à Toulon en 1487. Il s'étoit allié le 21 Avril 1469. à

Alexie de Castellane-Salernes, & testa le 6 Août 1506. Ses enfans furent, 1. *Réforciat*, qui suit; 2. *Antoine*, auteur de la branche des seigneurs d'Amirat & de la Forest, rapportée ci-après; 3. *Boniface*, tige des seigneurs de Giens, qui suivront.

Réforciat de Pontevès, seigneur de Pontevès, fit son testament le 5 Août 1550. & fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces, avec *Marguerite* Forbin-la-Barben, dont est née *Catherine* de Pontevès, femme d'*Alexis* de Castellane, seigneur de Salernes; & en secondes, le 4 Avril 1530. avec *Balthasarde* de Vintimille, dame de Baudun & de Tariès, de laquelle il eut, 1. *François*, qui suit; 2. *Jean*, auteur de la branche des seigneurs de Saint André & de Baudun; 3. *Gaspard*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem; 4. *Marguerite*, mariée le 21 Mars 1551. avec *Gaspard* de Forbin; 5. *Sybille*, épouse en 1563. de *Balthasard* de Veteris; 6. *Magdelene*, mariée à *Gaspard* de Monyer, seigneur de Châteauvieux.

François de Pontevès, seigneur de Pontevès, testa le 24 Mars 1569. Il eut de *Marguerite* de Villeneuve, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite* de Matet, 1. *Balthasard*, qui suit; 2. *François*, seigneur de Rognette; 3. *Blanche*, mariée à *Jean* d'Albert, seigneur de Regusse; 4. *Claire*, mariée le 20 Octobre 1586. à *Jean* de l'Evêque, seigneur de Saint Etienne.

Balthasard de Pontevès, seigneur de Pontevès, fut élu premier consul d'Aix & procureur du pays en 1609. Il testa le premier Décembre 1613. Il fut marié trois fois; sçavoir, en premieres noces, le 16 Septembre 1575. avec *N.* . . . . de Foresta; en secondes, le 10 Février 1592. avec *Marguerite* de Galéan des Issars; & en troisiemes, le 9 Avril 1605. avec *Catherine* du Clapier du Sambuc. Du second lit naquirent, 1. *Jean* qui suit; 2. *François* de Pontevès, tige de la branche des seigneurs de Mauboufquet, qui est rapportée ci-après; 3. *Marguerite*, mariée avec *Henri* de Rascas, seigneur du Muy. Du troisieme lit sont sortis, 1. *Louis* de Pontevès, seigneur de Saint Juers, qui n'eut qu'une fille, mariée dans la maison de Sabran, issue des comtes de Forcalquier; 2. *Jacques*, mort sans postérité; 3. *Balthasard*, chevalier de Malte; 4. *Gaspard*, tige de la branche des seigneurs de Saint Blaise, rapportée après celle des seigneurs de Mauboufquet; 5. *Diane* de Pontevès, mariée à *Pierre* de Morel, thrésorier général des Etats de Provence, & ensuite seigneur de Pontevès & de Sainte Catherine.

Jean de Pontevès, seigneur de Pontevès & de Sainte Catherine, testa le 22 Août 1620. Il épousa le 29 Juin 1616. *Marguerite* de Pontevès-Buous, dont, entr'autres enfans,

François de Pontevès II. du nom, baron de Monfroc, élu premier consul d'Aix; procureur du pays en 1667. & mort sans postérité. Les barons d'Oppede, du nom de Forbin, recueillirent sa succession.

Branche des seigneurs de Mauboufquet, établie à Marseille.

François de Pontevès, deuxieme fils de *Balthasard*, & de

Marguerite Galéan, fille de *N*... Galéan, seigneur de Mauboufquet, époufa le 11 Avril 1625. *Ifabeau* de Meyffonnier, dont, entr'autres enfans,

Lazarin de Pontevès, feigneur de Mauboufquet, né le 3 Octobre 1631. fut capitaine d'une des galeres du Roi, enfuite chef d'efcadre, & époufa le 12 Mars 1676. *Anne* d'Agoult d'Olieres, dont, 1. *Melchior*, qui fuit; 2. *Alphonfe*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerufalem, & commandeur d'Urban; 3. *Jean-Louis*, capitaine de vaiffeaux, comte de Tournon, ci-devant chevalier de l'ordre de Malte, lequel écarteloit les armes de la maifon d'Agoult, veuf, fans enfans, de *Louife-Gabrielle* de la Baume le Blanc de la Valiere, morte le 21 Février 1742. fœur du premier duc de la Valiere, & veuve en premieres noces de *Michel-Louis-Charles* du Mas, marquis du Broffay; 4. une fille, mariée au marquis de Châteauneuf-Forefta.

Melchior de Pontevès, feigneur de Mauboufquet, fut marié deux fois; fçavoir, en premieres noces, à *Urfule* de Saboutin, d'où *François*, qui fuit, & une fille, religieufe; & en fecondes noces, à *Anne-Julie* de Lon, dame de Ners, en Languedoc, dont, 1. *Claude-Henri* de Pontevès, tué au fiége de Fribourg; 2. *Jean-Louis*, mort lieutenant de vaiffeaux; un troifieme fils, chevalier de Malte, & trois filles, dont l'une eft mariée à *N*.... du Menil, feigneur de Villiers, en Normandie, capitaine d'Infanterie au régiment de Briqueville.

François de Pontevès, feigneur de Mauboufquet, fut marié à *Anne-Marie* de Remufat, dont plufieurs enfans.

Branche des feigneurs de Saint Blaife.

Gafpard de Pontevès, un des fils de *Balthafard*, & de *Catherine* Clapier, né le 24 Février 1613. époufa le 18 Octobre 1637. *Claire* de Bagnoly, de laquelle eft forti,

Jofeph de Pontevès, feigneur de Saint Blaife, allié à *Marie-Anne* d'Alliaud, de la ville de Graffe, fille de *François*, thréforier de l'extraordinaire des guerres, dont,

Gafpard de Pontevès II. du nom, feigneur de Saint Blaife, marié à Barjols avec *Louife* de Raphelis-Broyes, de laquelle il a des enfans.

Branche des feigneurs d'Amirat & de la Foreft.

Antoine de Pontevès, fils puîné de *Jean* II. du nom, & d'*Alexie* de Caftellane-Salerne, feigneur d'Amirat, &c. époufa, le 17 Septembre 1527. *Marceline* de Boniface, fille de *Jean*, feigneur de la Molle, & d'*Honorade* de Benaud. Il tefta le 13 Septembre 1547. en faveur de *Pierre*, qui fuit, fon fils aîné, & fit fes légataires, fa femme, *Jean* & *Honoré*, fes puînés.

Pierre de Pontevès, feigneur d'Amirat, époufa le 8 Juillet 1565. *Magdelene* de Fabre. Il tefta le 28 Décembre 1596. en faveur de *Jean*, fon fils aîné, qui fuit, & de *Claude*, fon autre frere, auffi rapporté ci-après.

Jean de Pontevès, feigneur d'Amirat, n'eut de *N*... de Clapier, fa femme, que *Cathe-*

rine de Pontevès, dame d'Amirat, alliée en 1614. à *François* de Rodulph, dont *Lucrece* de Rodulph, mariée dans la maison de Capris, de la ville de Cuers, à laquelle elle apporta la terre d'Amirat.

Claude de Pontevès, frere puîné de *Jean*, épousa le 7 Novembre 1614. *Honorade* de Castellane, dont,

Jean-Baptiste de Pontevès, seigneur de la Forêt, viguier de Barjols, marié le 2 Juin 1644. avec *Catherine* de Richery, dont, *Joseph*, qui suit, & *Jean-Baptiste* de Pontevès, chanoine de l'église de Barjols. Il testa le 15 Avril 1658.

Joseph de Pontevès, seigneur de la Forêt, épousa *Thérese* de Montolieu, fille de *Jean-Baptiste*, capitaine de galeres, & d'*Elisabeth* de Valbelle-Tourves. Il a eu de ce mariage, 1. *Louis*, religieux de l'étroite Observance de Saint François, ci-devant officier de galeres; 2. *Joseph-François*, qui suit; deux autres fils, dont l'un religieux de l'ordre de Saint Augustin & l'autre vivant sans postérité, & *Thérese* de Pontevès.

Joseph-François de Pontevès, seigneur de la Forêt, épousa *Louise* de Sandin, dont il a eu, 1. *Joseph-Jean-Baptiste-Louis* de Pontevès, qui suit; 2. *Alexandre*, prieur dans le diocèse de Saint Omer; 3. *Etienne-César*, établi à la Martinique, où il est marié; 4. *Pierre-Auguste*, ci-devant officier dans les Gardes Françoises.

Joseph-Jean-Baptiste-Louis de Pontevès, seigneur de la Forêt, & en partie de Pontevès, a épousé *Marie-Angélique* de Bruny, fille de *Jean-Baptiste*, marquis d'Entrecasteaux & de Villeneuve, président à mortier au Parlement, & de *N.* . . . de l'Estang-Parade, dont,

1. *Joseph-François-Louis-Clair*, né le 2 Janvier 1752.

2. *Jean-Baptiste-Louis Sébastien* de Pontevès, né le 20 Janvier 1753.

Branche des marquis de Giens.

Boniface de Pontevès, troisiéme fils de *Jean* II. du nom, & d'*Alexie* de Castellane-Salerne, épousa en 1530. *Louise* de Glandevès, fille de *Louis*, & d'*Elisabeth* de Forbin-Soliers.

Pierre de Pontevès, issu de ce mariage, s'allia en 1557. avec *Jeanne* d'Emenjaud, fille de *François*, conseiller au Parlement, & de *Françoise* de Bachi-Saint-Esteve, dont,

Jean-Nicolas de Pontevès, seigneur de Giens, marié en 1584. à *Lucrece* de Boyer-Bandol, dont *Henri*, qui suit, & deux filles, mariées dans les maisons de Bourdon-Bouc & de Thomas-Châteauneuf.

Henri de Pontevès, seigneur de Giens, reçu conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1625. épousa *Anne* de Pontevès-Castelat, dont, 1. *Laurent*, qui suit; 2. & 3. *François* & *Henri*, chevaliers de Malte, le dernier mort commandeur; 4. *Charlotte* de Pontevès, femme de *Henri* d'Olivari, seigneur de Campredon.

Laurent de Pontevès, seigneur de Giens, épousa *Claire* de Michaëlis-Martialis, & ne laissa qu'une fille, mariée dans la maison de Cambe d'Orves, à Hieres.

François de Pontevès, ci-devant chevalier de Malte, fut seigneur de Giens, après la mort de son

frere aîné. Il fit ériger cette terre en marquisat sous la dénomination de Pontevès-Giens en 1691. étant pour-lors premier consul de la ville d'Aix & procureur du pays. Il épousa *Catherine* d'Andréa, fille de *Jean-Augustin*, & de *Marie* de Barcilon-Mauvans, dont, 1. *Elzéar*, qui suit; 2. *N*... chevalier de Saint Louis, ancien officier de vaisseaux, avec une pension de douze cents livres, & sept filles, dont trois mariées dans les maisons de Trimond d'Aiglun, de Chabert à Toulon, & d'Albert-la-Milliere.

Elzéar de Pontevès, chevalier, marquis de Pontevès-Giens, ci-devant procureur joint de la Noblesse de Provence, s'allia le 17 Juin 1717. avec *Claire-Baptistine-Antoinette* de Monyer, fille de *Jean-Baptiste*, chevalier, seigneur de Châteaudeuil, procureur général en la Cour des Comptes, & de *Therese* de Rastouin. De ce mariage sont issus, 1. *Jean-Baptiste* de Pontevès, marquis de Pontevès-Giens, né en 1736. officier de vaisseaux; 2. *Henri*, aussi officier de vaisseaux; 3. *Charlotte*, mariée à *Jean-François* de Gantès, chevalier de Saint Louis, & maréchal des camps & armées du Roi; 4. *Marguerite* de Pontevès, mariée à *Jean-Baptiste* d'Aureil, commissaire provincial des guerres au département de Toulon.

Branche des marquis de Buous.

Gaspard de Pontevès, fils puîné de *Jean* I. du nom, & de *Marie* de Grimaldy de Beuil, se trouva parmi les nobles Provençaux qui suivirent le duc de Calabre en la guerre que ce prince porta en Arragon. Il épousa à Apt *Douce* de Bot, fille de *Louis*, seigneur de Seignon. Il acquit la terre de Buous, & laissa, entr'autres enfans,

Balthasard de Pontevès, seigneur de Buous, marié à *Antoinette* d'Isnard, de la ville de Carpentras, dont, 1. *Ange*, qui suit; 2. *Magdelene*, femme de *Michel* de Villages.

Ange de Pontevès, seigneur de Buous, épousa *Marguerite* de Simiane, fille de *Barthelemi*, & de *Magdelene* de Villeneuve-Beauvoisin, dont,

Gabriel de Pontevès, seigneur de Buous, qui eut commission du roi Henri II. de lever une compagnie de trois cents hommes en 1551. Il épousa le 8 Octobre 1545. *Anne* de Lade, dont, 1. *Pompée*, qui suit; 2. *Antoine*, chevalier de Saint Jean de Jerusalem; 3. *Honorée* de Pontevès, mariée en 1576. à *François* d'Etienne, seigneur de Saint Jean de la Sale, président à mortier au Parlement de Provence.

Pompée de Pontevès, seigneur de Buous, l'un des plus grands guerriers de son siécle, fut chevalier de l'ordre du Roi. Il commanda en Provence, en l'absence du duc d'Epernon, qui en étoit gouverneur en 1595. Il épousa le 23 Novembre 1589. *Marguerite* de la Baume, fille du comte de Suze, gouverneur en Provence, & de *Marguerite* de Lévy-Vantadour, dont, 1. *Ange*, qui suit, & trois filles, mariées dans les maisons de Panisse-Aubignan, de Pontevès-Montfroc & de Riquety-Mirabeau.

Ange de Pontevès II. du nom, seigneur de Buous, baron de Saint Martin de Castillon, nommé viguier de Marseille le 3 Mars 1631, eut commission du duc de

Buiſſe pour lever un régiment de mille hommes, le 8 Août 1632. Il épouſa en premieres noces *Honorade* de Caſtellane, dame de Salernes, dont une fille, mariée dans la maiſon de Galéan des Iſſarts; & en ſecondes, le 14 Juillet 1630. *Marguerite* de Caſtellane-Adhemar, fille du comte de Grignan, dont, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Gabriel*, reçu chevalier de Malte, mort capitaine des vaiſſeaux du Roi; 3. *Marie*, mariée en 1655. à *Léon* de Valbelle, marquis de Montfuron; 4. *Marguerite*, mariée à *Gaſpard* de Berenger, gentilhomme de la province du Dauphiné.

Louis de Pontevès, guidon des Gendarmes, cinquieme colonel de ſa famille de pere en fils, marquis de Buous, baron de Saint Martin, ſeigneur de Buiſſe, d'Aurons & autres lieux, fut élu premier conſul d'Aix, procureur du pays en 1661. Il épouſa par contrat du 29 Juillet 1664. *Barbe* de la Croix de Chevriere, fille de *Jean*, préſident à mortier au Parlement de Grenoble, & de *Marie* de Saire, dame d'Ornacieu. Ce fut en ſa faveur que le Roi érigea la terre du Buous en marquiſat en 1650. Il laiſſa pour fils,

Jean-François de Pontevès, marquis de Buous, baron de Saint Martin, qui de *Louiſe-Alexandrine-Cornélie* Dupuy-Monbrun, ſa femme, a laiſſé,

1. *Louis-Elzéar* de Pontevès, marquis de Buous, premier conſul d'Aix, procureur du pays en 1742. vivant ſans alliance.

2. *N*.... mort chevalier de Malte, & pluſieurs filles, dont l'une a été mariée avec *Maximilien-Henri* de la Baume le Blanc, comte de la Valiere, mort le 3 Novembre 1736.

Les armes: *de gueules, au pont de deux arches d'or.*

Voyez, ſur cette ancienne nobleſſe, Bouche, Gaufridy, Noſtradamus, les *Nobiliaires* de l'abbé Robert & de Maynier; l'*Hiſtoire des Hommes illuſtres de Provence*, par le P. Bougerel, de l'Oratoire; l'*Hiſtoire des Croiſades*; celle des chevaliers de Malte; les Chartres des dixieme, onzieme & douzieme ſiécles, conſervées dans l'abbaye de Saint Victor, à Marſeille; les Archives de l'égliſe de Barjols; celles de ſa Majeſté, en Provence; celles d'Apt & autres; le *Nouvel Armorial de Provence*, par M. d'Arteſeuil, &c.

PONTEVÈS-EIROUX: Autre famille auſſi établie en Provence, qui porte le nom & les armes de Pontevès, en vertu d'une ſubſtitution, appoſée au teſtament de *Jean* de Pontevès-Silans, & de l'adoption faite par *Gaſpard* de Pontevès, ſon fils, en faveur de *Jean* d'Eiroux, ſon neveu.

La famille d'Eiroux, ou Deſroux, ſortie de Corp en Dauphiné, prouva ſa nobleſſe, lors de la vérification de ſes titres, dans leſquels elle fut maintenue depuis *Charles* d'Eiroux, qui ſervit pendant les troubles occaſionnés par la Ligue. Ayant été fait priſonnier de guerre en 1591. il paya cent cinquante écus d'or pour ſa rançon, ſomme alors aſſez conſidérable. Il acquit le 23 Janvier 1627. la terre & ſeigneurie de Ruſtrel, de M. le duc de Ventadour. Il avoit épouſé le 13 Février 1600. *Marquiſe* de Pariſis, fille d'*Eſprit*, dont *Etienne*, qui ſuit; *Hector*, rapporté après ſon frere, & deux filles mariées.

Etienne épousa le 29 Juillet 1635. *Anne* de Foresta, fille de *Scipion*, conseiller au Parlement, & de *Marguerite* d'Arnaud, dont des enfans, morts sans postérité.

Hector d'Eiroux, son frere puîné, se maria avec *Isabeau* de Pontevès, fille aînée de *Jean*, seigneur de Silans, & d'*Anne* de Castellane, par contrat du 16 Décembre 1641. dont, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Joseph-Etienne*, tué au service en Sicile en 1677. 3. *Anne* de Pontevès, religieuse de l'ordre de Saint Augustin.

Jean s'allia le 17 Juin 1663. avec *Elisabeth* de Lotier. Il fut seigneur de Gévaudan, & pourvû du gouvernement de Forcalquier en 1697. Il a laissé, entr'autres enfans, 1. *Louis*, qui suit; 2. *François*, officier en 1708. dans le régiment de Piémont, Infanterie.

Louis succéda à son pere au gouvernement de Forcalquier, & fit hommage au Roi en 1720. de la terre de Gévaudan. Il a laissé de *Therese* de Grimaldy-Regusse, fille de *Gaspard*, marquis de Regusse, président à mortier au Parlement de Provence, & de *Charlotte* de Castillon de Beynes,

1. *Jean-Joseph-Etienne*, chanoine sacristain de Senès.

2. *François*, ecclésiastique.

3. *Jean-Baptiste*, capitaine au régiment de Bourbonnois, tué en 1744. au siége d'Ypres.

4. *Jean-Joseph-Gaspard-Eugene*, retiré du service de l'Empereur, où il a été successivement lieutenant, capitaine & commandant de bataillon dans le régiment d'Aremberg.

Cette famille, avant qu'elle prît les armes de Pontevès, portoit: *de gueules, au sautoir d'or, chargé en cœur d'un écusson d'azur, à un ours passant d'argent, surmonté de deux étoiles de même, rangées en chef.*

PONTS: Famille de Champagne, dont les armes sont: *de sable, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, & accompagnée de deux étoiles d'argent.*

Gilles de Ponts, seigneur de Renepont, épousa par contrat du 10 Décembre 1482. *Guillemette* de Gévini: elle étoit veuve de *Renier* de Molain, écuyer, sieur de Ravene-Fontaine.

Bernard de Ponts, seigneur de Renepont, épousa *Isabeau* de Saint Belin en 1530. qui portoit pour armes: *d'azur, à trois têtes de bélier d'argent, 2 & 1.* Ils eurent *Jean*, qui suit, & *Gratien* de Ponts.

Jean de Ponts, seigneur de Renepont, épousa *Jeanne* de Vy en l'an 1560. dont les armes étoient: *d'argent, au lion de sable.* Ils laisserent de ce mariage *Gaspard* de Ponts, qui suit, & *Catherine* de Ponts, mariée à *Jean* de Montbelliard, écuyer, sieur de Lantage.

Gaspard de Ponts, chevalier, seigneur de Renepont, épousa *Nicole* le Gruyer, fille d'*Alexandre* le Gruyer, seigneur de Fontaine, chevalier de l'ordre du Roi & gouverneur de la principauté de Joinville, & de *Claude* de Lutz. Le contrat de leur mariage est du 28 Octobre 1590. reçu par *Pierre* de la Porte, notaire à Bar-sur-Aube. Leurs enfans furent *François*, qui suit, & *Pierre* de Ponts, reçu dans l'ordre de Malte le 14 Août de l'année 1623.

François de Ponts, chevalier, seigneur de Renepont, &c. épousa demoiselle *Catherine* le Bou-

teiller de Senlis, qui portoit : *écartelé d'or & de gueules*. Leur contrat de mariage est du 15 Février 1624. Elle étoit fille de *Paul* le Bouteiller de Senlis, seigneur de Roziere, & d'*Antoinette* de Haraucourt. Ils laisserent de leur mariage *Gaspard* de Ponts de Renepont, chevalier, seigneur de Massiges, mort sans postérité, & *Pierre* de Ponts, qui suit.

Pierre de Ponts, chevalier, seigneur de Roche & de Renepont, épousa *Marguerite* de Choiseul, fille de *François* de Choiseul, chevalier, baron de Meuse, marquis de Germay & seigneur de Sorcy, & de dame *Catherine-Marguerite* de Florainville. Leur contrat de mariage fut passé devant Denys, tabellion à Sorcy en Barrois, le 11 Octobre 1673. De ce mariage est née, entr'autres enfans, *Gabrielle-Gante* de Ponts de Renepont, née le 16 Janvier 1676. & reçue à Saint Cyr au mois de Février 1687. sur les preuves de sa noblesse.

PONVILLE : Famille de Normandie, dont les armes sont : *de gueules, à trois fers de lance à l'antique d'argent* ; & de laquelle étoit *Elisabeth* de Ponville, née en 1678. & reçue à Saint Cyr au mois de Juillet 1686. après avoir prouvé que *Jean* de Ponville, seigneur de Druchamp, qui vivoit en 1510. étoit son quatrieme ayeul. *Jean* de Ponville épousa *Jeanne* de Saint Paul, qui portoit pour armes : *d'argent, au sautoir engrelé de sable*. Elle étoit fille de feu *Jean* de Saint Paul, écuyer, sieur de la Vacheresse & de Saint Lucien, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, & de *Marie* de Maillard de la Boissiere. Ce contrat est du 7 Août 1619. & fut reçu par Gascher, notaire à Epernon.

PORCELLETS (des) : Les sentimens sur l'origine de cette ancienne & illustre maison sont différens parmi les Historiens qui en ont parlé. Mariana, Ambrosius, Moralis & autres, marquent qu'elle descend de *Diego*, ou *Jacques*, surnommé Porcellos, comte de Castille, fils de *Roderic*, aussi comte de Castille. Le nom de Porcellets est connu en Provence de toute antiquité. Cette maison a joui des plus beaux priviléges. Voici la filiation qu'en donne l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*.

Un certain seigneur du nom de Porcellets, dit-il, dès l'an 1000. étoit seigneur de la partie d'Arles, nommé le bourg vieux des Porcellets. Il laissa,

Amedius des Porcellets, seigneur du même bourg. Il eut trois fils ; sçavoir, 1. *Volverard*, qui suit ; 2. *Amiel*, auteur d'une branche, qui ne subsista que pendant quelques générations ; 3. *Rostang*, qui laissa une fille unique, mariée à *Hugues* des Porcellets, fils d'*Amiel*.

Volverard, seigneur du bourg des Porcellets, fit en 1057. une donation à l'abbaye de Saint Victor-lez-Marseille, avec sa femme *Beletrude*, dont il eut, entr'autres enfans,

Rostang I. du nom, seigneur en partie de la ville d'Arles. Il eut trois garçons de *Bona*, sa femme ; sçavoir, 1. *Bertrand-Sacristin*, pere de *Hugues*, dont la branche produisit *Rostang* II. du nom, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & *Sacristane*, épouse de *Raimbaud* de Simiane, seigneur de la ville

d'Apt, fondatrice avec son mari de l'abbaye de Valsainte, & ensuite de celle de Mollegués, où elle se fit religieuse, & en fut la seconde abbesse; 2. *Guillaume*, qui suit; 3. *Pierre*, tige des seigneurs de Lambesc & de Salon, branche éteinte dans le treizieme siécle.

Guillaume des Porcellets I. du nom, seigneur en partie de la ville d'Arles, & de plusieurs terres le long de la mer; fit en 1094. une donation à l'abbaye de Saint Victor-lez-Marseille de ses droits sur le Rhône & la Durance (*a*). Il eut pour fils, 1. *Godefroy*, qui suit; 2. *Bertrand*, qui signa le testament de *Raymond*, comte de Saint Gilles, fait en Syrie en 1105. lors des premieres Croisades.

Geoffroy, ou *Gofrid* des Porcellets, seigneur en partie de la ville d'Arles, confirma en 1111. la donation de la comtesse *Gerberge*, & de *Douce*, sa fille, des comtés de Provence, Gévaudan, &c. Il eut pour fils,

Porcellus des Porcellets, seigneur en partie de la ville d'Arles, de plusieurs terres le long de la mer, baron de Provence, conseiller de la Régence de cet Etat, pendant l'absence d'Idelfons, roi d'Arragon, comte de Provence, en 1168. épousa, suivant une chartre de l'année 1167. *Inguilrade*, dont, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Porcel*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem; 3. *Bertrand*, auteur de la branche des seigneurs de Senas & de Lambesc, éteinte dans le courant du quatorzieme siécle, par la mort, sans enfans, de *Raymond* des Porcellets; 4. *Valburge*, épouse de *Hugues* des Porcellets.

Guillaume des Porcellets II. du nom, seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, de la ville de Martigues, du château d'Aix, & de plusieurs autres lieux, & terres considérables le long de la mer, fut marié deux fois. Il eut de sa premiere femme *Adelaïde*, religieuse à l'abbaye de Saint Césaire en la ville d'Arles, & d'*Ermensende* d'Uzès, sa seconde femme, 1. *Bertrand*, qui suit; 2. *Guillaume*.

Bertrand des Porcellets I. du nom, seigneur en partie de la ville d'Arles, de celle de Martigues, de Fos, &c. épousa *Bertrande* des Porcellets, fille de *Pierre*, seigneur de la ville de Lambesc. Ses enfans furent, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Godefroy*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & commandeur de Trinquetaille; 3. *Aldiarde*, abbesse de Mollegués; 4. *Bertrand*, tige des seigneurs de l'Angle, éteints dans le quinzieme siécle en la personne de *Raymonde* des Porcellets, épouse de *Pierre* de Lubieres, seigneur de Rognonas.

Guillaume des Porcellets III. du nom, chevalier, seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, de la ville de Martigues, &c. conseiller d'Etat & chambellan de *Charles* I. roi de Sicile, & comte de Provence, fut en 1265. à la conquête du royaume de Naples. Il épousa en premieres noces *Raymonde* de Falconis, d'une grande maison de Provence, éteinte; & en secondes noces

(*a*) *Voyez l'Histoire du Languedoc, par Dom Vaissette, Tome II. aux Preuves, p. 355. n. 308.*

Sécheutte de Posquieres, issue d'une branche cadette des seigneurs de la ville d'Uzès, dont, 1. *Bertrand*, qui suit; 2. *Maragde*, épouse de *Perrin*, seigneur de Lourmarin, lequel étoit issu des comtes de Forcalquier.

Bertrand des Porcellets II. du nom, seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, &c. épousa *Marie*, fille de *Barral*, seigneur de Baux, dont, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Bertrand*, mort sans postérité; 3. *Maralde*, religieuse à l'abbaye de la Celle-Roubaud, dans le diocèse de Fréjus.

Guillaume des Porcellets IV. du nom, chevalier, seigneur de Fos, de Martigues, de la vallée de Saint Pierre, &c. s'allia avec *Isoarde* de Montauban, fille de *Raymond*, & d'*Isabelle* de Simiane, dont, 1. *Bertrand*, qui suit; 2. *Isoarde*, épouse de *Rassolin* de Fos; 3. *Navarre*, femme d'*Audibert* de Peouffoles, chevalier; 4. *Sancie*, prieure de l'abbaye de Mollegués.

Bertrand des Porcellets III. du nom, chevalier, seigneur de Fos, de Martigues & de ses dépendances, &c. gouverneur des villes & bailliages de Sisteron & de Digne, & de Draguignan, fut choisi par les Etats de Provence pour aller traiter avec les Espagnols, qui désoloient cette province. Il épousa en premieres noces *Constance* des Porcellets, fille de *Hugues*, seigneur de Gildon, dont est sorti *Guillaume*, mort sans enfans; & en secondes noces *Marguerite* de Castellane, suivant une chartre du 10 Octobre 1375. dont,

Reynaud des Porcellets, seigneur de Fos, &c. marié à *Béatrix* de Mégesse, dont, 1. *Bertrand*, mort sans enfans; 2. *Dragonet*, qui suit; 3. *Jacques*, chanoine régulier de Saint Augustin.

Dragonet des Porcellets, seigneur de Fos, de Martigues & de ses dépendances, &c. s'allia avec *Catherine* d'Arbaud, fille de *Jacques*, dont, 1. *Bertrand*, qui suit; 2. *Jacques*, mort sans postérité; 3. *Catherine*, épouse de *Jean* le Maître, seigneur de Mazaugues.

Bertrand des Porcellets IV. du nom, chevalier, seigneur de Fos, &c. donna en l'an 1422. du secours à la ville de Marseille assiégée, en levant des troupes qu'il y conduisit. Il se maria en premieres noces le 21 Mai 1406. avec *Englesone* d'Eiguieres, fille de *Guillaume*; & en secondes, le 23 Mai 1410. avec *Jeanne* d'Arlatan, fille de *Jean*, grand-maître d'hôtel de René, roi de Sicile. Il eut du premier lit *Louis* de Porcellets, & *Marguerite-Marie*, femme d'*Antoine* Ruffo. *Louis*, seigneur de Fos, épousa *Hélene* de Brancas, issue des seigneurs d'Oyse, de laquelle il eut *Louis II.* du nom, marié à *Hélene* d'Hagoleny, dont une fille, morte en bas âge. *Bertrand* eut de son second lit, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Jean*, auteur de la seconde branche des seigneurs de Fos, éteinte dans le seizieme siécle en la personne de *Robert* des Porcellets, qui ne laissa que quatre filles de son mariage avec *Catherine* de Forbin.

Pierre des Porcellets I. du nom, seigneur de Maillane, de Fos, &c. conduisit le 17 Juillet 1456. les gentilshommes de la ville & viguerie de Beaucaire, pour le service du Roi, à son armée. Il épousa le 14 Octobre

1441. *Matheline* de Guigonnet, fille d'*Elzéar*, dont,

André des Porcellets, seigneur de Maillane, &c. marié le 21 Décembre 1459. avec *Raymonde* de Boche, fille d'*Honorat*, & de *Thalée* de Rifpe, dont, 1. *Pierre*, qui fuit; 2. *Honoré*, gouverneur pour le Roi du château de Fouques, marié à *Catherine* de Boudillon, dont *Jean*, mort fans enfans; 3. *Antoine*, époux de *Catherine* de Gaft, décédé fans poftérité; 4. *Jeanne*, alliée à *Jean* Robert, feigneur d'Ormeffagues; 5. *Honorée*, femme en premier lieu de *François* de Turpic, enfuite de *Jean* de l'Etang-Parade; 6. *Marguerite*, mariée à *Louis* de Meyran; 7. *Jeanne*, mariée en premieres noces à *Michel* de Villetreme, écuyer du Roi, & en fecondes, à *Aubel* de Roquefeuil, vicomte de Comeftis; 8. *Marthe*, époufe de *Thomas* d'Albert (*a*), feigneur de Boffargues; 9. *Catherine*, morte fans alliance.

Pierre des Porcellets II. du nom, feigneur de Maillane, &c. époufa *Marguerite* de Piquet, fille d'*Honoré*, & de *Jeanne* de Lombard, dont, 1. *Honoré*, dont les defcendans ont fait des alliances dans les maifons de Montcalm, de Grille, de Villages, de Bouc, de Laval, de Duranty, de Grillet, de Briffac & de Simiane; 2. *Jean*, auteur des feigneurs d'Ubaye, dont la branche s'eft éteinte dans la perfonne de *François-Jofeph* des Porcellets, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, marié en l'an 1668. à *Marie-Rofe* de Cruffol, & mort à Zulphen, en Hollande, fans poftérité; 3. *Tanneguy*, qui fuit; 4. *André*, auteur de la branche des feigneurs de Valhey, barons du Saint Empire, fouverains de Morville, &c. éteinte dans *André* des Porcellets, marié en 1597. à *Elifabeth* de Danois-Cernay, dont trois filles, mariées dans les maifons de Tornielle-Brionne, la Baume-fur-Cerdon-Saint-Amour, & de la Baume-Suze-Villars; 5. *Pierre*, dont le fils mourut fans poftérité; 6. *Antoine*, protonotaire du Saint Siége Apoftolique, & chanoine de l'églife d'Arles; 7. *Sybille*, époufe d'*Antoine* de Roquefeuil, feigneur de Convertis; 8. *Florette*, mariée en 1520. à *Claude* de Grimoard de Beauvoir du Roure, d'où font defcendus les comtes du Roure; 9. *Louife*, époufe de *Jean* de Budos, baron des Portes, dont *Charlotte-Marguerite* de Montmorency, princeffe de Condé.

Tanneguy des Porcellets, feigneur de Maillane, du Luc & de la Tour d'Eigues, gouverneur & viguier des ville, château & viguerie de Beaucaire, époufa le 10 Avril 1552. *Jeanne* de Pavée de Villevieille, fille de *Pierre*, & de *Secondine* de Pellegrin. Il en eut, 1. *Pierre*, dont la poftérité s'eft éteinte dans fon arriere petit-fils; 2. *Jean*, qui fuit; 3. *Etienne*, guidon des Chevaux-Légers; 4. *Timothée*, mort fans poftérité, & deux filles mariées.

Jean des Porcellets, feigneur de Maillane, de Saint Paul, &c.

(*a*) *De cette ancienne & illuftre maifon d'Albert font iffus les connétable & ducs de Luynes, & les ducs de Chevreufe, de Chaulnes & de Pequigny. Voyez* au mot ALBERT, *Tome I. & Tome IV. de ce Dictionnaire.*

gentilhomme de la chambre du Roi, fut meſtre-de-camp & colonel général d'Infanterie du régiment de Montmorency, & d'un autre régiment, capitaine d'une compagnie d'Arquebuſiers à pied & à cheval, puis gouverneur de la ville de Carcaſſonne, de celle d'Agde, du Fort de Breſcou, de la citadelle de Villemur, &c. & l'un des quarante-cinq gentilshommes choiſis pour être auprès de la perſonne de Henri III. pendant la Ligue, épouſa le 20 Juin 1607. *Sybille* de Serre, fille de *Thomas*, & de *Marie* de l'Abia, dont, 1. *Pierre*, mort jeune à l'armée Catholique, où il étoit avec le duc de Montmorency, ſon couſin; 2. *Antoine*, qui ſuit; & deux autres garçons, morts en bas âge.

Antoine des Porcellets, chevalier, marquis de Maillane, ſeigneur de Saint Paul, &c. capitaine d'une compagnie de cent hommes dans le régiment de Maillane, par commiſſion du 30 Août 1632. épouſa en premieres noces, *Eliſabeth* de Blain de Marcel, iſſue des ſeigneurs du Poet, par contrat du 30 Août 1632. dont, entr'autres enfans, 1. *Armand-René*, qui ſuit; 2. *Marie-Sybille*, épouſe de *Henri-Marie* de Villardy; & en ſecondes noces *Gabrielle* de Gianis de la Roche, morte ſans poſtérité.

Armand-René des Porcellets, chevalier, marquis de Maillane, &c. filleul d'*Armand*, prince de Conty, épouſa le 10 Avril 1673. *Jeanne* de Mondragon, fille de *Paul*, & de *Marie* de Mantin, dont, 1. *Paul-Joſeph*, qui ſuit; 2. *François-Louis*, décédé ſans poſtérité; 3. *N*.... grand-croix de l'ordre de Malte, & commandeur de Lugan.

Paul-Joſeph des Porcellets, chevalier, marquis de Maillane, &c. épouſa le 6 Avril 1700. *Anne-Françoiſe* des Porcellets, fille unique de *François-Louis* des Porcellets, & de *Marie-Eliſabeth* de Forbin-Solliers. De ce mariage ſont nés,

1. *Joſeph-François-René* des Porcellets, marquis de Solliers.

2. *Joſeph-François-Auguſte*, ancien capitaine d'Infanterie au régiment d'Aunis, marié à Beaucaire, & qui a deux fils & une fille encore jeunes.

4. *Marie-Thérèſe*, veuve de *Jean-Auguſtin* de Grille, mort capitaine au régiment des Gardes Françoiſes, & quatre autres filles, dont deux ſont religieuſes & deux mortes en bas âge.

Louiſe-Thérèſe des Porcellets de Maillane, héritiere de la branche, épouſa *Guy* II. de Sainte Maure, marquis de Chaux, mort le 4 Mars 1710. & pere du premier écuyer, commandant en la grande écurie du Roi, & de la marquiſe de Civrac, mariée en 1723. & morte en 1733.

Les armes ſont: *d'or, au porcelet de ſable.*

Voyez, ſur cette ancienne maiſon, le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 241. & ſuivantes.*

PORHOET: *Tome III. p. 57. col. 2. lig.* 11. comte de Porhoet, *liſez*, vicomte de Porhoet.

Ibid. lig. 20. Leur poſtérité a pris le nom, *liſez*, leur poſtérité s'eſt ſurnommée, &c.

PORRADE: Famille noble, originaire de Gênes, établie à Marſeille, qui ſubſiſte aujourd'hui dans *N*.... de Porrade, qui vit ſans alliance. Il a deux

sœurs mariées dans les familles de le Maître de Beaumont & de Candole.

Les armes : *au 1 & 4 de gueules, au chevron d'azur, chargé de six étoiles, accompagnées en pointe d'un porreau naturel, au chef d'or, avec une aigle issante de sable ; au 2 & 3 de* Spinola de Germers, *qui est d'or, à la fasce déchiquetée de trois traits, argent & gueules, accompagnée d'une fleur de lys de gueules issante de la fasce ; & sur le tout azur, avec un lion d'or, surmonté de trois étoiles de même.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 252.*

PORRE : Autre famille de la même province, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sable, à deux étoiles d'azur en chef, & un coq de gueules en pointe.*

PORRI, aussi en la même province : Famille qui porte pour armes : *d'azur, aux fasces d'hermines.*

PORT DE LORIOL (du) : Famille de Franche-Comté & originaire de Savoye, de laquelle étoit *N....* du Port de Court, vice-amiral des armées navales du Roi, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, mort en 1753. qui a commandé la flotte combinée de France & d'Espagne devant Toulon. Le marquis de Loriol, son neveu, a un fils nommé *Alexandre-Marie-Elisée* du Port, comte de Loriol.

Il est fait mention dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 254.* d'une autre famille du nom de du Port, aussi originaire de Savoye, & qui pourroit bien être la même, qui a possédé dans ce duché des fiefs considérables & exercé des charges de conseiller d'Etat, de jugemage & de sénateur à Chambery dans le quinzieme siécle. Le premier qui se transplanta en France est *Jean* du Port, écuyer, marié à Vercy, proche le Pont-Beauvoisin. *François* du Port, seigneur de Vignolles, un de ses descendans au cinquieme degré, a été maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi le 13 Décembre 1667.

Cette famille subsiste présentement dans *Jean-Louis-Joseph-Donin* & *François-Isidore* du Port, officiers des vaisseaux du Roi, & dans *Joseph-Antoine-Alexandre* du Port, *Elisabeth-Alexandre-Henriette*, reçue à Saint Cyr sur les preuves de sa noblesse, & *Marguerite-Josephe* du Port, encore jeune.

Les armes : *d'azur, à trois pals d'argent, à la fasce brochante aussi d'argent.*

PORTAIL : *Tome III. p. 59. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois têtes de léopard d'argent.*

PORTE (la) : Famille de Paris très-ancienne, comme on le peut voir dans M. du Tillet, *p. 32. année* 1260. où il est dit que *Jean* de la Porte étoit conseiller au Parlement de Paris, & dans les siécles suivans il y en a eu encore plusieurs autres de cette famille.

Charles de la Porte, grand-pere d'*Elisabeth* de la Porte, mariée par contrat du 8 Janvier 1642. à *Joseph* Dumotet II. du nom, seigneur d'Arthé, & autres lieux, étoit maître d'hôtel du roi Henri IV. & gentilhomme ordinaire de sa chambre.

Cette famille porte pour armes :

mes : *de gueules, au portail d'or.* Elle a été maintenue dans sa noblesse par sentence de l'élection de Troyes du 21 Juin 1634. obtenue par *Henri* de la Porte, pere d'*Elisabeth.* Il y a à Paris plusieurs tombeaux & armoiries de cette famille de la Porte, & notamment aux églises de Saint Jean en Grêve & des Saints Innocens.

PORTE (la) : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I.* & dont les armes sont : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & coupé d'azur à une tour d'argent.*

PORTE (la) DE LISSAC, famille établie dans le Limosin.

Armand de la Porte, écuyer, sieur de Palisses & de la Retaudie, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes de pied François, dans le régiment de Picardie, par commission du 18 Décembre 1674. & commandant en la même année, conjointement avec *Charles* Phelip de Saint Viance, la Noblesse du haut & bas pays d'Auvergne, convoquée pour le service du Roi, fut maintenu dans sa qualité de noble & d'écuyer par arrêt du Conseil, rendu contradictoirement le 18 Juin 1668.

De son mariage accordé le 13 Juin 1655. avec *Clémence* de Mauriolles, naquirent cinq enfans, entr'autres,

Joseph de la Porte, écuyer, seigneur de la Porte, dans la paroisse de Lissac, & de la Retaudie, coseigneur de Lissac, pourvu le 29 Octobre 1699. d'un office de lieutenant des maréchaux de France en la sénéchaussée de Brives, & il en prêta le serment le 17 Avril 1700. Il épousa par contrat du 10 Mars 1686. *Marie-Pascal* de Mirandol, fille de *Claude* de Mirandol, seigneur de Caquereix, dont il laissa, *Antoine*, qui suit, & deux filles, mariées.

Antoine de la Porte, écuyer, seigneur de la Retaudie & de Caquereix, coseigneur de Lissac, cornette dans le régiment Dauphin en 1709. fut allié par contrat du 20 Octobre 1712. avec *Marguerite* d'Auberi, fille de *Charles* d'Auberi, écuyer, seigneur de Saint Julien, de Monoie, de Padirac, &c. & d'*Anne* de Saint Chamans-Longueval; & il en a eu plusieurs enfans; sçavoir,

1. *Joseph* de la Porte II. du nom, écuyer, seigneur de Lissac, né le 20 Août 1713. lieutenant dans le régiment du Perche en 1736. marié en 1739. avec *Marie* de Fenis, lors veuve de *Jean* Borderie, écuyer, seigneur de Vernejoux, & fille de *François-Martial* de Fenis, écuyer, seigneur de la Prade, baron de Gouzon, conseiller du Roi en son Grand-Conseil, & de *Gabrielle* Merigot de Sainte Fère.

2. *François* de la Porte, baptisé le 20 Octobre 1718. chevalier de Malte & page du Grand-Maître en 1737.

3. *Jeanne* de la Porte, mariée le 27 Mai 1734. avec *Jean* de Marquissac. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'argent, à trois pals de gueules, alaisés par le bas, & mouvans d'une devise ou fasce de même, accompagnée d'un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

PORTE (la) DE LUSIGNAC : Famille de Périgord, qui porte pour armes : *d'azur, à*

deux loups paſſans d'or l'un ſur l'autre, à une faſce de gueules.

Geoffroy, ſeigneur de la Porte, vendit les terres de la Bachelerie, du conſentement d'*Ithier* & d'*Aimard* de la Porte, ſes enfans, à *Guillaume* & à *Arnaud* Bachelard. Cette vente fut faite le 8 des Ides du mois d'Octobre de l'an 1262.

Ithier de la Porte, ſeigneur de la Porte, vivoit en 1290. & étoit pere d'*Arnaud*, qui a continué la poſtérité, & de *Geoffroy* de la Porte, donzels de Luſignac, & de *Marie* de la Porte, qui fut mariée avec *Pierre-Hélie*, damoiſeau.

Arnaud de la Porte, ſeigneur de la Porte & de Luſignac, en 1301.

Ithier de la Porte II. du nom, ſeigneur de la Porte, en 1340. fut pere d'*Arnaud*, qui ſuit, & d'*Anne* de la Porte, mariée avec *Hélie* Roux, de la paroiſſe de Montberlou en Périgord.

Arnaud de la Porte II. du nom, ſeigneur de la Porte, damoiſeau de Luſignac, épouſa *Huguette* Foucaud en 1370. & fut pere d'*Aimard*, qui ſuit.

Aimard de la Porte, ſeigneur de la Porte, fit hommage le 13 Mai 1400. à meſſire *Pierre*, évêque de Périgueux, à cauſe de la viguerie du bourg de Luſignac, & du Mas du Colombier, qui lui appartenoit comme héritier d'*Arnaud* de la Porte, ſon pere, damoiſeau. Il épouſa *Marie* Cozette, & en eut *Hélie*, *Alain*, qui ſuit, *Guillaume* & *Almoidis* de la Porte.

Alain de la Porte, ſeigneur de la Porte, &c. épouſa en 1440. *Agnès* de Plédeiran, dame de Champniers, & en eut *Jean*, qui a continué la poſtérité, & *Triſtan* de la Porte, chevalier, ſeigneur de la Veitour.

Jean de la Porte I. du nom, ſeigneur de la Porte, de Champniers, &c. épouſa *Jeanne* du Bari en 1480. & en eut *Jean*, qui ſuit; un autre *Jean* de la Porte, protonotaire du Saint Siége Apoſtolique, & *Paul* de la Porte.

Jean de la Porte II. du nom, ſeigneur de la Porte, &c. épouſa en premieres noces demoiſelle *Catherine* de la Balme en l'an 1522. & en eut *Rémond*, qui ſuit, *Bertrand*, *Jacquette* & *Marie* de la Porte. Il ſe maria en ſecondes noces avec *Léonarde* Joumard, de laquelle il eut *Jean* & *Guillaume* de la Porte. Il fit ſon teſtament le 11 du mois d'Octobre de l'année 1540. par lequel il fait des legs à tous ſes enfans, & inſtitue ſon héritier univerſel *Bertrand* de la Porte, ſon ſecond fils du premier lit, & lui ſubſtitue ſes autres enfans.

Rémond de la Porte, ſeigneur de la Porte, &c. épouſa en l'an 1566. *Marguerite* de Lambert, fille de *Bertrand* de Lambert, magiſtrat au ſiége de Périgueux, & de *Jeanne* de Caux. De ce mariage ils eurent,

Jean de la Porte III. du nom, ſeigneur de Luſignac, &c. qui épouſa *Françoiſe* de Beinac en l'an 1611. fille de meſſire *Jean* de Beinac, ſeigneur de la Roque & de Tayal, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, & de *Marie* de Fumel. Leurs enfans furent *Pierre*, qui ſuit; *François* de la Porte, capitaine & major de la ville & de la citadelle de Metz, & un autre fils, nommé auſſi *Pierre*

de la Porte, prieur de Cornuel, & curé de Lusignac.

Pierre de la Porte, seigneur de la Porte, de Lusignac, & baron de la Saludie, épousa en 1651. *Marie* de Lageard, fille de messire *Philippe* de Lageard, chevalier, seigneur de Saint Martial, &c. & de *Renée* Goulard. Ils laisserent,

Hélie-Jean de la Porte, chevalier, seigneur de Lusignac, &c. qui en 1674. épousa *Marthe* de la Touche, fille de messire *Jacques* de la Touche, chevalier, seigneur de Chillac, & de *Marguerite* Cholet. De ce mariage est issue, entr'autres enfans, *Marie* de la Porte de Lusignac, née le 26 Janvier 1680. & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1688. sur les preuves de sa noblesse.

PORTE (la) DE RYANTS : La maison de la Porte en Berry est connue dès l'an 1000. par des titres qui représentent les seigneurs qui en sont sortis, figurans avec les plus grands & plus puissans seigneurs de leur province, & partageans avec eux le titre de chevalier & tous les autres avantages affectés seulement à la haute Noblesse.

Eudes de la Porte, seigneur de Bannegon, (terre située à huit lieues de Bourges) vivant sous le regne de *Hugues* Capet, est regardé comme l'auteur de cette maison. Il confirma avec *Béraud*, son fils, & *Archambaud* de Bourbon, la donation faite à l'église de Bourges, par *Eudes*, *Albereda*, sa mere, *Sequaldus* & *Eroisus* de Poligny, du fief presbytéral de Bannegon. C'est de cet *Eudes* que sont sorties les branches de Bannegon, éteintes vers le milieu du quatorzieme siécle ; celles de Pessellieres & des deux Lyons éteintes depuis, & celle des seigneurs d'Issertieux, qui subsiste aujourd'hui dans la personne de *René-Joseph*, marquis de la Porte d'Issertieux, oncle, à la mode de Bretagne, de M. le marquis de la Porte de Ryants, marié la nuit du 20 au 21 Février 1746. dont nous parlerons ci-après.

René-Joseph, marquis de la Porte d'Issertieux, qui a de *N*.... de Faverolles de Bieré trois fils & une fille, porte pour armes : *d'or, à une bande d'azur*. Supports : *deux Sauvages au naturel, tenant leurs massues levées, au bas desquelles pendent des clefs*. Cimier : *une tête de cheval jettant du feu par la bouche & par les narines*.

Ses alliances sont avec les maisons de Bellesme, des Barres, de Châtelus, de Blancafort, de Rabutin, de Mauvoisin, de la Grange d'Arquien, de Tilly, d'Anlezy, d'Etampes, le Groin, de Couraud, de Rochechouart, de Montmorin, de la Roche-Andry, de Salignac, de Bonneval, d'Escars, du Plessis-Liancourt, de Culant, &c.

Guy-François de la Porte, comte de Briou, un des descendans de cette maison, a eu de son mariage, avec *Léonarde* de Guillon, *Guy-François* de la Porte de Ryants, dit le marquis de Ryants, chevalier, comte de Briou, baron de Villeray au Perche, & de la Brosse en Beauce, guidon des Chevaux-Légers de Bretagne, né le 29 Octobre 1719. marié à Paris la nuit du 20 au 21 Février 1746. avec *Henriette-Bibianne* Colbert de Croissy, née le 10 Janvier 1727. qui étoit fille de *Jean-Baptiste*-

Joachim Colbert, marquis de Croissy, baron de Nogent, lieutenant général des armées du Roi, capitaine des Gardes de la Porte, & de *Françoise-Bibianne* de Franquetot de Coigny, fille du maréchal de Coigny, & petite-fille de M. le marquis de Torcy, ministre & secrétaire d'Etat, & commandeur des ordres du Roi.

Le marquis de la Porte joint à son nom celui de Ryants, en vertu de la substitution faite en sa faveur par le testament de feu *Denis* de Ryants, dit le marquis de Ryants, brigadier des armées du Roi, & capitaine-lieutenant des Gendarmes de Berry, mort le 26 Avril 1745.

Il porte : *écartelé au* 1 & 4 *d'or, à une bande d'azur*, qui est de la Porte ; & *au* 2 & 3 *d'azur, semé de treffles d'or, à deux barres adossées de même.* Supports : *deux licornes*, qui est de Ryants.

Voyez, sur cette ancienne famille, l'*Histoire de Berry*, par la Thaumassiere, & le *Mercure de France du mois de Mars* 1746. *p.* 267. & *suivantes*

PORTE (la) DU THEIL : *Tome III. p.* 59. *col.* 2. à la fin de l'article : *ajoutez :* Il a laissé des enfans de *N.* . . . de Foucard de Beauchamps.

PORTEBISE : Famille de Touraine, qui porte pour armes : *de gueules, à cinq besans d'or, posés en sautoir*, & de laquelle étoit *Jeanne* de Portebise, née en 1679. & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre de l'an 1686. après qu'elle eut prouvé que *Jean* de Portebise, écuyer, seigneur du Bois, & *Jeanne* de la Roche, sa femme, qui vivoient en l'an 1446. étoient ses sixiemes ayeul & ayeule.

PORTES (des) : Il y a deux familles de ce nom en Normandie ; l'une, établie dans l'élection de Lisieux, & l'autre, dans l'élection d'Alençon. Elles portent pour armes : *d'azur, à la croix alaisée d'or, & accompagnée de quatre annelets de même ; deux à senestre, & les deux autres en pointe, un de chaque côté.*

PORTIER : Cette famille, originaire de Bourgogne, y a tenu, ainsi qu'en Savoye, un rang considérable, suivant le témoignage de Guichenon. *Hugues* Portier, dit le Frelois, chevalier, fut le premier seigneur de ce nom, qui s'établit à Lons-le-Saunier. Il y testa en 1350. Il légua en préciput à *Jean*, son fils aîné, ce qu'il avoit en Savoye du chef d'*Alix* Portier, sa mere, & l'institua héritier, conjointement avec *Philibert* & *Thiébaud*, ses deux autres fils, nés de son mariage avec *Jacquette* de Duretal. La postérité de *Jean* se fixa en Savoye : celle de *Philibert* fit branche au comté de Bourgogne. Voyez l'*Armorial de la ville de Salins, p.* 201.

POSCHET DE VOGAUX : Famille noble, originaire d'Allemagne, transplantée dans diverses provinces, par les événemens des guerres. Un de ce nom s'est établi à Vogaux, dans le gouvernement de Maubeuge, intendance de Valenciennes.

Eustache-Joseph Poschet, chevalier, baron d'Haarsemm, lieutenant aux Gardes Royales, épousa *Mathilde* de Foeleimberg, dont, 1. *Philippe-Octave-Emmanuel*, qui suit ; 2. *Albert-Joseph*, chevalier de Saint Jean de Jerusalem. Il testa en 1458.

Philippe-Octave-Emmanuel

Poschet, chevalier, vicomte de Raazem, colonel d'Infanterie, épousa *Reynelde-Eléonore* Montecucully, dont, 1. *Philippe-Théodore*, qui suit; 2. *Reynelde-Philippine*, reçue chanoinesse au noble chapitre d'Andenne.

Philippe-Théodore Poschet, chevalier, vicomte de Raazem, colonel d'Infanterie, épousa *Alyde-Recharde* de Longuenalie, dont,

Joseph Poschet, écuyer, seigneur de Genneret, lieutenant-colonel du régiment de Nassaw, marié par contrat du 30 Mai 1523. à *Jeanne-Marguerite* de Lalaing, de laquelle il a eu,

Mathieu Poschet, écuyer, capitaine au régiment de Nassaw, depuis aide-major de la ville d'Ath, marié à *Alyde* Polayndre, baronne de Kerchouen, dont est issu,

Gilles Poschet, écuyer, sergent major d'Infanterie au siége d'Ostende. Il épousa, par contrat du 3 Avril 1551. *Jeanne* de Ghozée, duquel mariage sont issus, entr'autres enfans, *Martin*, qui suit, & *Jean-Baptiste*, chevalier, président au Conseil Souverain de Namur, pere de *Pierre* Poschet, créé chevalier par lettres de sa Majesté Catholique, du 28 Janvier 1664. & capitaine dans le régiment du colonel de la Mothe.

Martin Poschet, écuyer, seigneur de Vaux, marié en premieres noces avec *Anne* de Colnet, dont *Michel*, qui suit; & en secondes, avec *Isabeau* Tamizon, morte sans enfans.

Michel Poschet, écuyer, seigneur de Vaux, épousa *Marie* le Mosnier de la Lobbe, dont,

Michel Poschet II. du nom, écuyer, seigneur de Vaux, &c. marié à *Ursule* Jacquiere de Gesvres, de laquelle est sorti,

François Poschet, écuyer, seigneur de Nahaux, qui de son mariage avec *Charlotte* Poschet, eut,

1. *Pierre-François*, qui voulant faire valoir un bien qui lui appartient, sur les terres dépendantes de l'Empire, a obtenu des lettres patentes de sa Majesté Impériale, du 10 Décembre 1749. qui le confirment, ainsi que son frere, dans son état de noblesse d'ancienne extraction. Ces lettres ont été enregistrées aux Chambres des Comptes, des Finances & Cours Héraldiques de Bruxelles, de Mons & de Luxembourg, les 7, 29 & 30 Janvier 1750.

2. *Pierre-Joseph*, qui s'est établi dans la province de Champagne, & a été maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'intendant de la province, du 21 Septembre 1741.

3. *Marie-Catherine-Thérese* Poschet, veuve de *Louis* de Lancy, seigneur du Bois-Carbonnel, chevalier de Saint Louis, commandant du second bataillon de Champagne, dont elle a eu, *Louis-Charles* de Lancy, capitaine dans le même régiment, & *Charles-Gabriel*, capitaine dans le régiment de Condé, Infanterie.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles à six raies de même, surmontées d'un heaume & bourrelet d'argent & de gueules.* Pour cimier: *une étoile sortant de l'écu.*

POSTEL DU COULOMBIER, dans la haute Normandie, élection de Conches. *Hugues* Postel, le premier conn[u] de cette famille, qui vivoit so[us] Charles VII. en 1415. ép[ousa] *Jeanne* de Tanlay, de la m[aison]

de Courtenay, dont, 1. *Robert* Postel, écuyer, sieur de Berthes, & bailli d'Alençon en 1449. 2. *Jean*, qui suit.

Jean Postel, écuyer, sieur des Minieres, épousa *Jeanne* le Velu, dont, 1. *Nicolas* Postel, écuyer, sieur du Jarrié, mort sans postérité; 2. *Jean*, qui suit; 3. *Louis*, écuyer, sieur de Fourneaux, maître des requêtes ordinaire de la Normandie, qui eut deux fils; *Henri*, qui fut filleul du roi Henri III & *Charles*, chevalier de l'ordre de Malte, & filleul du roi Charles IX.

Jean Postel II. du nom, écuyer, sieur des Minieres, épousa en premieres noces *Marie* du Jarrié, & en secondes, *Catherine* l'Epinguet. Il eut, entr'autres enfans,

Thomas Postel, écuyer, sieur des Minieres & du Coulombier, conseiller du Roi en l'Echiquier de Normandie, sous Louis XII. en 1499. suivant l'*Histoire de la ville de Rouen*, par Farin, prieur du Val. Il épousa *Catherine* de Calenge, de laquelle est né,

Antoine Postel, écuyer, sieur des Minieres & du Coulombier, conseiller au Parlement, lors de son institution (*a*). Il épousa *Isabeau* le Barge, dont, entr'autres enfans,

Antoine Postel, écuyer, sieur des Minieres & du Coulombier, qui laissa de *Charlotte* Henri, son épouse, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Claude*, chef d'une branche, rapportée ci-après.

Guillaume Postel, sieur des Minieres, épousa *Anne* de Châlons de Cretot, dont, 1. *Nicolas* Postel, official & chanoine de la cathédrale d'Evreux; 2. *Jean-Baptiste*, qui suit.

Jean-Baptiste Postel, écuyer, sieur des Minieres, épousa *Jeanne* Aubert, dont, 1. *François* Postel, sieur des Minieres, lieutenant des maréchaux de France, mort sans enfans, de son mariage avec *Marie* de Choisel; 2. *Claude*, qui suit.

Claude Postel, écuyer, sieur des Minieres & des Houlles, épousa *Bonne* Alorge, qui le rendit pere de

Louis Postel, écuyer, sieur des Minieres & des Houlles,

(*a*) *Cet* Antoine *Postel eut pour ennemi le chancelier Poyet, qui en plein Conseil le chargea de plusieurs calomnies, & lui fit donner des Commissaires. Pour éviter la persécution, il fit courir le bruit de sa mort. On mit une bûche dans un cercueil, & l'on fit ses funérailles dans l'église de Saint Laurent, sa paroisse, auxquelles assisterent la plûpart des conseillers, & il se retira secrettement en Allemagne, où ayant découvert certaines intrigues de* Charles-Quint, *avec le roi d'Angleterre & le Grand-Seigneur, contre* François I. *il en donna avis à ce Monarque, qui, après la disgrace du chancelier Poyet, le rappella & le rétablit dans les fonctions de sa charge, par lettres du 26 Janvier 1543. & enregistrées le 5 Février de la même année au Parlement de Paris. Il obtint aussi du même Prince un droit de marché avec deux foires par an dans la paroisse de Beaubray, sur son fief des Minieres, par lettres patentes du mois de Juillet 1544. en considération des bons & utiles services rendus à l'Etat par lui & par ses ancêtres, tant en paix qu'en guerre.*

marié en premieres noces avec *Jeanne* de Benneville, & en secondes, avec *Thérese* de Cougny. Il a pour enfans, 1. *Jean-Baptiste*, qui suit; 2. *Louis-Charles* Postel, écuyer, sieur de Houllemagne; marié à *Marie-Catherine* de la Plaisse, dame de Houssemagne; 3. *Louis-Claude-Henri*, écuyer, chevalier de Saint Louis & capitaine dans le régiment de Champagne; 4. *N....* Postel, aussi capitaine au régiment de Champagne; 5. *N....* Postel, lieutenant au régiment de Rohan, Infanterie.

Jean-Baptiste Postel, écuyer, seigneur d'Orvaux, de Chandolent & du Val de Leu, a épousé *Marie-Catherine* de Langle, dame de Chandolent & du Val de Leu, dont est né,

Jean-Baptiste, écuyer, sieur de Chandolent, mort sans postérité.

Seconde branche.

Claude Postel, second fils de *Guillaume*, & d'*Anne* de Châlons de Cretot, écuyer, sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Jeanne* Duval, dont, 1. *Georges*, qui suit; 2. *Alexandre*, écuyer, sieur de Launay, lieutenant au régiment de Champagne, tué en Catalogne en 1654.

Georges Postel, écuyer, sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Marie* de Clinchamp, dont, 1. *Alexandre*, qui suit; 2. *Jacques* Postel, prêtre & curé de Sainte Marthe.

Alexandre Postel, écuyer, sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Marie* du Four, de Nogent, dont, 1. *Georges*, qui suit; 2. *Jacques* Postel, prêtre & curé d'Ourvilliers, près Houdan; 3. *Louis* Postel, écuyer, sieur de Coulange, capitaine de Milice au bataillon de Mortagne.

Georges Postel, écuyer, sieur du Coulombier & de Launay, a épousé *Françoise* de Saint Sauveur du Saussay, dont,

Alexandre-François-Mathieu Postel, écuyer, mousquetaire de la Garde du Roi dans la seconde compagnie.

Les armes: *d'argent, à trois treffles de sinople, 2 & 1, traversées d'un poteau de gueules, mis en bande*, avec la devise: *où tout te heurte, tout t'appuie.*

POT: Il subsiste une branche du nom de Pot, dont étoient les anciens seigneurs de Rhodes, laquelle branche est distinguée par le nom de Piégu, qui s'écrivoit anciennement Puïage, nom d'un fief que cette branche possede. Ils sont trois freres, officiers au régiment de Poitou. On croit que leurs armes sont: *trois pots, aux marmites de sable, posées, 2 & 1, sur un champ d'azur.*

POTIER: Trois familles nobles de Normandie portent ce nom.

L'une, élection de Valognes, a pour armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de deux lions affrontés de même en chef, & d'une rose d'argent en pointe.*

L'autre, de l'élection de Bayeux, porte: *de gueules, à l'aigle d'argent.*

Et la troisieme, de l'élection de Coutances, porte: *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois croissans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

POTIER: *Tome III. p. 64. col. 1. lig. 43.* après dont il se démit en 1724. *ajoutez*, mourut le 22 Septembre 1731. âgé d'environ soixante-douze ans.

Ibid. p. 65. & 66. lisez, Potier, & *non* Poitier.

Ibid. col. 2. lig. 22. après 1753. *ajoutez*, mort le 19 Septembre 1757. âgé de soixante-cinq ans moins dix jours.

POTTIERSWAGNEY, dans l'évêché de Liége: Famille qui porte pour armes: *fascé d'argent & d'azur, à la bande de gueules brochante.*

POTTIN, en Normandie, élection de Conches: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de six merlettes de sable, 3 en chef & 3 en pointe.*

POUGET DE NADAILLAC: La maison du Pouget de Nadaillac est très-ancienne dans le Quercy, & a contracté des alliances avec quantité d'illustres maisons, comme avec celles d'Aubusson, de la Gorce, de Chapt de Rastignac, de Beaumont, des seigneurs de Montfort, en Dauphiné, de Brezons, de Pot de Rhodès, de Lusignan, de la Roche-Aimon, de Ligondès, de Navaille, &c.

François du Pouget de Nadaillac V. du nom, chevalier, marquis de Nadaillac, en Quercy, baron de Villeneuve & de la Farge, seigneur du Roc & autres lieux, en la haute Marche, mourut en son château de Nadaillac le 2 Avril 1749. âgé de quatre-vingts-quatre ans, étant né le 11 Juin 1665. Il entra dans le régiment des Gardes Françoises, en qualité d'enseigne, en 1685. où il servit long-temps, & où *Charles-François* du Pouget de Nadaillac, baron de Saint Pardoux, son frere aîné, étoit lieutenant. Il avoit épousé le 17 Août 1700. étant pour-lors sous-lieutenant aux Gardes Françoises, *Aimée-Léonore* de Plas, fille de *Guyon* de Plas, baron de Marsillac, seigneur de Fonsac & de Sennac. Il a laissé de ce mariage quatre enfans; sçavoir, 1. *François-Louis* du Pouget, comte de Nadaillac, vicomte de Monteil, baron de la Farge & seigneur de la Villeneuve, reçu le 19 Juillet 1721. dans la premiere compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, puis successivement capitaine de Cavalerie dans le régiment de la Tour en 1730. dans celui de Chabrillant en 1738. exempt des Gardes du Corps du Roi, par brevet du 30 Juin 1743. chevalier de Saint Louis la même année; mestre-de-camp de Cavalerie, par commission du 3 Janvier 1745. brigadier des armées du Roi le 10 Mai 1748. & marié le 30 Mars 1740. avec *Adélaïde-Françoise* du Pille, fille de *Jacques-André* du Pille, vicomte de Monteil en la Marche, baron de la Bosse, & seigneur de Larfeuillere, thrésorier général des troupes de la maison du Roi, & de *Marie-Anne-Christine* Rollot de la Tour; 2. *François-Joseph* du Pouget de Nadaillac, actuellement capitaine dans le régiment de Condé, Infanterie, & deux filles, religieuses, l'une aux Carmelites de Limoges, & l'autre en l'abbaye de Leyme, en Quercy.

François V. du nom étoit fils de *François* du Pouget IV. du nom, marquis de Nadaillac, baron de la Villeneuve & de Saint Pardoux, seigneur du Roc & de Saint Symphorien, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers de quatre-vingts Maîtres, entretenue pour le service du Roi, par commission du 2 Décembre 1631. & de *Françoise*

du Douhet, baronne de Saint Pardoux, en Limousin. Voyez le *Mercure de France du mois de Mai* 1749. p. 233.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'un mont à six copeaux de sinople.*

POUJOLS : Ville & comté du Languedoc, dans le diocèse de Beziers, qui a donné son nom à une des branches de la maison de Théſan. *Voyez* au mot THÉSAN.

POULLETIER, seigneur de Nainville & de la Salle. *Pierre* Poulletier, seigneur de Nainville, maître des requêtes honoraire de l'hôtel du Roi, & intendant de la généralité de Lyon, ci-devant intendant des Finances, a eu, entr'autres enfans, de feue *Henriette* Guillaume de la Vieuville, *Marie* Poulletier, épouse en secondes noces de *Pierre-François* Doublet de Bandeville, seigneur de Saint Aubin-sur-Yonne, conseiller au Parlement de Paris, auquel elle avoit été mariée le 13 Juillet 1734. morte le 29 Février 1736. après être accouchée de deux filles, dont la derniere n'a pas vécu. Elle avoit épousé en premieres noces *Edme-Louis* de Boulogne, sieur de Coiseau. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars* 1736. p. 601.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de trois poules de sable, membrées, barbées, becquées & crêtées de gueules, & en pointe un lion léopardé, lampassé de gueules.*

POUPET : Famille du comté de Bourgogne, éteinte, dont les armes étoient : *au chevron brisé d'azur, accompagné de trois perroquets, becqués & membrés de gueules.* Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins*, p. 208.

POULPRY, de Bretagne : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la rencontre de cerf de gueules.*

Gabriel-François-Joseph de Poulpry, seigneur, marquis dudit lieu, comte de Keraval, en Bretagne, maréchal des camps & armées du Roi, & ci-devant sous-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers de sa Majesté, premier écuyer de feue *Elisabeth-Charlotte* de Baviere, duchesse douairiere d'Orléans, avoit été marié au mois d'Avril 1697. avec *Marie Magdelene* Matharel, étant alors chanoinesse de Maubeuge, décédée à Paris le 21 Novembre 1738. dans la soixantieme année de son âge. Elle étoit fille de feu *Louis* Matharel, secrétaire général de la Marine & mers du Levant, & des armées navales du Roi, & de *Marie* le Secq, sa veuve, morte le 10 Avril 1714. âgée de soixante-six ans. M. le marquis de Poulpry a laissé un fils, appellé d'abord le comte, aujourd'hui le marquis de Poulpry, mestre-de-camp de Cavalerie & enseigne de la compagnie des Gendarmes d'Anjou, ci-devant guidon de celle des Gendarmes Flamands. Il est remarié en secondes noces en Mai 1757. à *N.* .... Castanier, veuve du président Palarin. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1738. p. 2718.

POURRIERES : *Tome III. p.* 68. *col.* 2. *lig.* 7. *après Louis-Sauveur, ajoutez,* Renaud.

Ibid. à la fin de l'article, *après* ambassadeur de France à la Porte, *ajoutez,* & depuis nommé mi-

nistre & secrétaire d'Etat au département des affaires étrangeres.

POURROI: *Tome III. p. 69. col. 1. lig. 30. d'or, aux trois pals, lisez, à trois pals.*

POUSSART: *Auguste* Poussart, comte du Vigéan, marquis d'Anguitard, seigneur, baron de Moins-Alard, Champ, Sainte Hermine, Saint Simon de Bois, &c. avoit épousé *Marie-Louise* d'Arrot de la Poupliniere, dont il a eu *Jean-Baptiste* Poussart, marquis de Vigéan, capitaine de Cavalerie dans le régiment Dauphin Etranger, mort à Paris le 23 Novembre 1738. âgé de vingt-un ans. Il avoit été marié le 5 Août 1734. avec *Catherine-Françoise* Dreux, fille de *Thomas* Dreux, grand maître des cérémonies de France, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des Isles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat en Provence, marquis de Brezé, baron de Berrie, seigneur de Saint Just, Someloir, Silly, la Varenne & d'Oismont, & de *Catherine-Angelique* Chamillart. Il l'a laissée veuve, & mere d'*Anne-Bertrand* Poussart, fils unique, né le 2 Septembre 1735. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1738. *p.* 2718.

POUSSEMOTHE: Famille établie dans le Béarn, à Paris & en Bretagne. Le nom de Poussemothe est connu dès l'an 1367. dans la personne de *Henri* de Poussemothe I. du nom, qualifié chevalier dans un compte rendu par *Jean* Clément, thrésorier du roi de Navarre, pour les années 1367. 1368. & 1369.

Jacques de Poussemothe, chevalier, seigneur de Salujazan, maître d'hôtel du roi de Navarre, depuis lequel on a une filiation suivie, testa en 1459.

Henri de Poussemothe, son fils, chambellan du roi de Navarre, & seigneur de Salajuzan, fut pere, par sa femme, *Hélene* de Polastron, de

Jacques de Poussemothe II. du nom, chevalier, seigneur de Salajuzan, marié avec *Alphonsine* de Naillac, dont naquit, entr'autres enfans,

Jean de Poussemothe I. du nom, seigneur en partie de Salajuzan, & en partie de Chenoust, de Montbriseul & de Thiersanville, procureur général de Navarre, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi & de la reine de Navarre, allié en 1549. avec *Geneviéve* le Maupin, dont sont nés plusieurs enfans, entr'autres,

1. *Pierre* de Poussemothe, seigneur de Thiersanville & de Chenonteau, trisayeul de *Charles-Antoine* de Poussemothe, chevalier, seigneur de Thiersanville, lieutenant de vaisseau du Roi, fils de *Pierre-Alexandre* de Poussemothe de Thiersanville. Il a épousé le 8 Novembre 1735. *Jeanne-Marquise* de Gennes, dont *François-Alexandre* de Poussemothe de Thiersanville, né le 24 Août 1736. & deux autres garçons, & une fille.

2. *Jean* de Poussemothe, auteur de la branche des seigneurs de Chenoust, comte de Graville. Il épousa en 1595. *Anne* de l'Etoile, dont il eut,

Edouard de Poussemothe, seigneur de Chenoust & conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, par lettres du 27 Décembre 1653. *François* de l'Etoile, écuyer, sieur de Gland, son oncle maternel, le fit, par son codicile du 28 Février 1652. léga-

taire universel de tous ses biens, les substituant à ses enfans, à condition par eux de porter, outre leur nom & leurs armes, le nom & les armes de l'Etoile. De son mariage accordé le 21 Février 1634. avec *Marie* Bouette, sortirent quatre enfans, entr'autres,

Jean-Edouard de Poussemothe de l'Etoile, seigneur de Chenoust, sire & comte de Graville, baron de Tournensie & d'Hericy. Il acheta le 12 Juin 1680. le comté de Graville, & il obtint du Roi des lettres de confirmation du titre de comte de Graville, datées du mois d'Octobre 1685. enregistrées en la Chambre des Comptes le 20 Février 1688. & au Parlement, le 31 Août 1689. Il a eu cinq enfans de son mariage avec *Marie* de la Grange-Trianon.

Charles de Poussemothe de l'Etoile, quatrieme comte de Graville, épousa le 24 Mai 1737. *Catherine-Olive* de la Salle, remariée au comte de Taleyran, ayant de son premier mari un garçon & une fille.

Charles de Poussemothe étoit frere de *Jean-Baptiste*, chevalier non profès de l'ordre de Malte, envoyé extraordinaire du Roi vers les Grisons, & ensuite à Florence, vers le grand duc. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à trois lys au naturel, grainés d'or, tigés & feuillés de sinople.* La branche des comtes de Graville ajoute : *au giron en pointe de sable, chargé d'une étoile d'or.*

POUYVET DE LA BLINIERE : *Louis* Pouyvet de la Bliniere, conseiller honoraire au Grand-Conseil, seigneur de Bourgon, Bois-au-Parc, Prez-en-Pail, Couptrain, Neuvilette, &c. mourut en son château de Bourgon, province du Maine, le 8 Novembre 1748. âgé de soixante-quatorze ans. Il avoit épousé le 18 Avril 1714. *Marie-Marguerite-Josephe* Dieuxivoie. De ce mariage il a eu,

1. *Louis-Joseph* Pouyvet de la Bliniere, né le 19 Avril 1728. reçu conseiller au Parlement, commissaire en la seconde Chambre des Requêtes du Palais, le 22 Mai 1746.

2. *Marie-Louise* Pouyvet de la Bliniere, mariée le 3 Février 1733. à *Jean-Baptiste-François* Durey, seigneur de Meiniere-Bourneville, Mareuil, Marolles & autres lieux, président au Parlement en sa seconde Chambre du Palais, laquelle est décédée le 12 Février 1741. Elle a laissé deux enfans ; sçavoir, 1. *Antoine-Jean-Baptiste-Louis* Durey de Meiniere, né le 18 Juillet 1734. 2. *Louise-Adelaïde* Durey de Meiniere, née le 14 Février 1741.

3. *Jeanne-Françoise* Pouyvet de la Bliniere, veuve de *Louis-Joachim* Jehannot, marquis de Bertillac, colonel d'un régiment de Dragons de son nom, mort à Digne le 10 Septembre 1748.

4. *Geneviéve* Pouyvet de la Bliniere, mariée le 6 Février 1746. à *Claude-Gédéon-Denis* du Metz, comte de Ronay, reçu président en la Chambre des Comptes le 2 Septembre 1747. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1748. *p.* 230. *& suiv.*

POYPE (la), en Dauphiné : Ancienne noblesse, dont les armes sont : *de gueules, à une fasce d'argent.*

PRA DE BALAY-SAULX, vulgairement BALAISSEAU: Famille dont il est parlé dans le *Mercure de France du mois de Décembre* 1742. *p.* 2763.

Charles-Emmanuel de Pra de Balay-Saulx, seigneur de Pezeux, de Geré, Argillieres, &c. gouverneur & grand bailli de Langres, avoit épousé *Gabrielle* de Choiseul, sœur de *Claude* de Choiseul, marquis de Francieres, seigneur d'Irouer & de Fontainebeton, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Valenciennes, ensuite gouverneur & grand bailli de Langres, mort le 11 Mars 1711.

Cleriadus de Pra de Balay-Saulx, leur fils puîné, appellé le vicomte de Pezeux, mort à Paris le 7 Décembre 1742. fut lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de la citadelle de Lille en Flandres. Il avoit été d'abord capitaine de Dragons dans le régiment de Grammont Comtois, & ensuite colonel d'un des cinquante nouveaux régimens d'Infanterie, qui furent mis sur pied en 1695. & qui furent réformés après la paix en 1697. Il leva au mois de Décembre 1701. un autre régiment d'Infanterie, dont il se défit, lorsqu'il fut fait par commission du 3 Octobre 1702. mestre-de-camp d'un régiment de Dragons, qu'il leva à ses dépens. Il fut fait brigadier des armées du Roi le 10 Février 1704. maréchal de camp le 29 Mars 1709. lieutenant général le 8 Mars 1718. & gouverneur de la citadelle de Lille au mois de Mars 1724. Il avoit épousé une veuve, de laquelle il ne laissa point d'enfans. Il avoit pris, en se mariant, le titre de vicomte, ayant porté jusques-là celui de chevalier de Pezeux.

Les armes: *écartelé au* 1 & 4 *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes de même,* qui est de Choiseul; *au* 2 & 3 *de sable, au lion d'or,* qui est de Blanchet; *sur le tout de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cors de chasse de même,* qui est de Pra.

PRACOMTAL: *Tome III. p.* 69. *col.* 2. *lisez*, PRACONTAL.

PRAEL, en Normandie, élection de Lisieux: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois treffles de même, posées* 2 & 1.

PRASLIN: *Tome III. p.* 71. *col.* 2. *lig.* 37. Seigneurie qui a servi de nom distinctif à une branche, *lisez*, à la branche ducale.

Ibid. p. 72. *col.* 1. *lig.* 30. *après* marquise de Praslin, *ajoutez:* Elle s'étoit mariée en l'an 1711. à *Nicolas Martial* de Choiseul, connu d'abord sous le titre de chevalier de Choiseul Beaupré, puis sous celui de marquis de Praslin, après son mariage. Elle mourut en 1721. & il se remaria en 1722. à la fille unique du comte de Damas-Marillac. Le neveu de *Nicolas-Martial*, marié à Saint Domingue, s'appelle marquis de Praslin. Ils sont puînés de Stainville.

PRAT: *Tome III. p.* 72. *col.* 1. *ajoutez* (du).

Ibid. p. 73. *à la note lig.* 1. après *belle salle*, ajoutez, *encore appellée aujourd'hui* la salle du Légat.

Ibid. p. 74. *col.* 1. *lig.* 8. de Gerante, *lisez*, de Jarente.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. de *Jeanne* de Rohan, *lisez*, de *Jeanne* de Bohan.

Ibid. lig. 8. de Faye de la Tour-Maubourg, *lisez*, de Fay de la Tour-Maubourg.

Ibid. p. 75. *col.* 1. *effacez* les quatre dernieres lignes de l'article, & *substituez* : Les armes sont : *écartelé au premier & dernier quartier d'argent, à trois lions de gueules ; au 2 & 3 contre-écartelé de gueules, à la bande d'or, & d'or, au cor de chasse d'azur, lié de gueules, & un sur le tout, chargé de cinq points d'or, équipolés à quatre d'azur ; sur le tout des écartelures, qui sont d'or, à la fasce de sable, accompagnée de trois treffles de sinople*, qui est du Prat.

PRÉ (du), écuyer, sieur de Montmartin & de Marmilly, en Normandie, élection de Carentan : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au sautoir endenté de sable, cantonné de quatre quintefeuilles de gueules.*

PREALX : Ancienne noblesse, qui tire son nom d'une terre située au bailliage de Rouen à trois lieues de cette ville, près le bourg de Darnetal, & dont les armes sont : *de gueules, à l'aigle éployée d'or, membrée & becquée d'azur.*

PRÉAUX : Terre située en Touraine, près de Châtillon-sur-Indre, diocèse de Bourges, qui a donné le nom à une ancienne noblesse, dont voici la généalogie.

Le premier de ce nom, dont on ait connoissance, suivant un mémoire domestique envoyé au Libraire, est *Raoul*, seigneur de Préaux, qualifié de *noble homme, messire* & *chevalier* dans un contrat du 16 Novembre 1232. Il eut de *Marguerite* de la Forest, sa femme,

André, seigneur de Préaux, qui rendit aveu de sa terre de Préaux en 1304. Il fut pere, entr'autres enfans, de

Jean I. du nom, seigneur de Préaux & de Corbet, par acquêt fait en l'année 1331. Il eut de sa femme *Jeanne*, dont on ne sçait pas le nom de famille, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Pierre*, seigneur de Corbet, marié à *Jeanne* de Saint Savin, de laquelle il eut *Guichard*, dont on ignore la postérité.

Guillaume I. du nom, écuyer, seigneur de Préaux, Hervany, Létang, &c. épousa le 16 Janvier 1357. *Marie* de Sorbiers, fille de *Jean*, écuyer, & d'*Isabeau* de Plainvilliers, dont,

Amaury, seigneur de Préaux, qualifié *noble homme & puissant seigneur*, marié en premieres noces à *Isabeau* de Barbes, & en secondes noces à *Jacquette* Souvray. Il eut du premier lit, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Isabeau*, mariée le 10 Octobre 1402. à *Jean* de Châtillon, écuyer ; 3. *Jeanne*, mariée à *Colin* de Lagogné, seigneur de Fresnay au Perche. Du second lit il eut une fille, nommée *Marguerite*.

Jean II. du nom, écuyer, seigneur de Préaux, &c. fut aussi qualifié de *noble homme*, comme quelques-uns de ses ancêtres. Il épousa *Marguerite* de Sorbiers, dont, 1. *Bertrand*, qui suit ; 2. *Jean* III. du nom, chef de la branche des seigneurs de Châtillon, rapportée ci-après ; 3. *Jeanne*, qui a été mariée deux fois ; 4. *Guillaume*, dont la postérité est inconnue.

Bertrand, seigneur de Préaux, Hervaux, Orgnais, la Char-

praye, &c. épousa *Marie* de Harcondé, de laquelle il eut, 1. *Jean* IV. qui suit; 2. *Guillaume* III. du nom; seigneur d'Hervaux & Orgnais, capitaine & gouverneur du Mont Saint Michel, mort sans être marié; 3. *Magdelene*, mariée le 18 Avril 1467. à *Louis* Ales, seigneur de Corbet; 4. *Françoise*, mariée le 3 Juillet 1476. à *Jean* de Launay, écuyer; 5. *Simonne*, mariée le 18 Mai 1481. à *Pierre* du Pont; 6. *Marguerite*, religieuse à Saint Loup des Vignes.

Jean IV. du nom, seigneur de Préaux, Hervaux, Orgnais, &c. épousa *Jeanne* de Latterie, fille de *Jean*, chevalier, dont, 1. *Etienne*, qui suit; 2. *Georgette*, mariée le 3 Avril 1507. à *Michel* de Lesrable, seigneur des Hermites.

Etienne, chevalier, seigneur de Préaux, &c. gouverneur de Montrésor, par lettres du premier Janvier 1527. épousa le premier Février 1509. *Jeanne* de Sorbiers, fille de *Jean*, & de *Catherine* des Champs, dont,

René, chevalier, seigneur de Préaux, &c. Il fut page du roi François I. ensuite échanson de *Charles*, duc d'Orléans, le 8 Mars 1539. pannetier & échanson de François II. le 7 Mai 1550. gouverneur de Montrésor le 18 Avril de la même année, & de Châtillon-sur-Indre en 1553. conseiller & maître d'hôtel ordinaire par brevet du 12 Septembre 1558. gouverneur de Dieuville en 1569. Il se maria en premieres noces en 1542. à *Françoise* de la Rochefoucaud, fille de *René*, marquis de Bayers, & de *Marguerite* de Lignieres; en secondes noces le 22 Juillet 1547. à *Marie* d'Allonville, fille d'*Aimé*, seigneur de Louville & de Lachenard au pays Chartrain; & *Louise* de Fiefs; & en troisiemes, à *Marie* d'Alloue. Il n'a point eu d'enfans du premier mariage; & il eut du second lit *Catherine*, mariée en premieres noces à *Artus* des Aubus; & en secondes, à *N.* . . . . la Riviere-Marteau. Du troisieme lit il eut, 1. *Gilbert*, qui suit; 2. *Jean* V. chef de la branche des seigneurs d'Antigny.

Gilbert I. du nom, marquis de Préaux, seigneur d'Hervaux, &c. chevalier de l'ordre du Roi, conseiller en ses Conseils d'Etat & privé, gentilhomme ordinaire de sa chambre par lettres du 12 Septembre 1580. son chambellan ordinaire, & sous-gouverneur de Louis XIII. Il fut successivement lieutenant pour le Roi au duché de Touraine, & d'une compagnie d'ordonnance de cent hommes d'armes, sous le commandement de M. le maréchal de Souvré, gouverneur de Ham le 8 Mars 1622. de Vendôme & pays Vendomois le 17 Août 1626. & gouverneur de *Gaston* d'Orléans, frere du Roi. Il a été nommé chevalier du Saint Esprit, & il est mort avant sa réception. Il épousa en premieres noces le 13 Août 1583. *Magdelene* Prud'homme, fille de *François* Prud'homme, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & de *Marguerite* de Senave, dont il n'eut point d'enfans; & en secondes noces le 13 Juin 1588. *Charlotte* de Lavardin, fille unique & héritiere d'*Antoine*, & *Marthe* de Souvré, sœur de *Gilles*, maréchal de France, tous deux enfans de *Jean*, marquis de Courtenvaux, & de *Gervaise* Martel, dame de la Roche-Martel. De ce second

mariage il eut, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Gilles*, auteur de la branche des seigneurs de Lavardin, rapportée ci-après; 3. *Charles*, tige de celle des seigneurs d'Orsaine & de Murat; 4. *Gilbert*, chanoine de Saint Martin de Tours, abbé de Notre-Dame des Roches, diocèse d'Auxerre en 1620. & ensuite Capucin; 5. *Claude*, abbé de Notre-Dame des Roches en 1622. après la retraite de son frere; 6. *Charlotte*, mariée à *René* de Vançay, écuyer du Roi de sa petite écurie; 7. *Jacqueline*, fille d'honneur de la Reine, mariée à *N.* .... de Millemont.

Claude I. du nom, chevalier, marquis de Préaux, seigneur d'Hervaux, & en partie de Lavardin, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1619. son chambellan, & gouverneur d'Argentan le 5 Février 1626. commanda le ban de Touraine en 1635. & 1636. au siége de Corbie, composé des gentilshommes des apanages de son Altesse Royale. Il épousa en premieres noces le 19 Mai 1619. *Jacqueline* de Dampierre, fille de *Gilles*, seigneur de la Chesneliere, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Suzanne* de Charnieres; & en secondes, *Marguerite* le Roy. Il eut du premier lit, 1. *Jean-Claude*, qui suit; 2. *Antoine*, baron de Charnieres, mort sans alliance; 3. *Gilbert*, mort sur un vaisseau de guerre, qu'il commandoit sur la Méditerranée; 4. *Jacqueline*, mariée le 8 Décembre 1641. à *René* de Quatrebarbes, chevalier, seigneur de la Rongere, & quatre filles, religieuses. Du second, il eut *Antoine*, auteur de la branche des barons de la Fouctiere, rapportée ci-après avant toutes les autres branches.

Jean-Claude, chevalier, marquis de Préaux, seigneur d'Hervaux, & en partie de Lavardin, &c. fit plusieurs campagnes en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Schomberg. Il épousa en premieres noces le 10 Février 1665. *Françoise* de Villebrême, fille de *Jacques*, & de *Barbe* de Flandres; & en secondes noces le 8 Mai 1677. *Barbe-Françoise* de la Haye-Coulonce, fille unique & héritiere de *Guillaume*, chevalier, seigneur & patron du Mesnil-Imbert, & de *Renée* de Valambras. Les enfans du premier lit furent au nombre de huit toutes filles; sçavoir, deux mariées, l'une à *Louis-François* de Savary, marquis de Lencome, & l'autre à *Charles-Alexandre* de Savary, frere du marquis de Lencome; deux mortes jeunes, & les quatre autres religieuses. Ceux du second lit ont été cinq garçons, dont quatre sont morts sans alliance, & *Joseph*, qui suit.

Joseph, chevalier, marquis de Préaux, seigneur d'Hervaux, &c. a servi plusieurs campagnes dans la premiere compagnie des Mousquetaires. Il épousa le 17 Février 1719. *Marie-Henriette* de Méaulne, fille unique & héritiere d'*Henri*, marquis de Lancheneil, seigneur du Boisguignardois, & de *Marguerite* de Charbonneau, niece de *N.* .... de Charbonneau, grand prieur de Champagne. Leurs enfans sont, 1. *Joseph-François de Paule*, qui suit; 2. *Gabriel-François*, seigneur & patron du Mesnil-Imbert; 3. *Charles-Marie*, mousquetaire de la garde du Roi dans la seconde compagnie; 4. *Alexandre-René*,

abbé ; 5. *Marie-Marguerite* ; 6. *Marie-Barbe-Mélanie*, & un fils & une fille morte.

Joseph-François de Paule, chevalier, marquis de Préaux, &c. a fait les campagnes des années 1745. 1746. & 1747. dans la seconde compagnie des Mousquetaires. Il a épousé en premieres noces le 10 Mars 1748. *Marguerite-Vincente* Desnos, sœur aînée de la duchesse de Beauvilliers, toutes deux filles de *Jean-Baptiste* Desnos, comte de la Feuillée, & de *Marie-Marguerite* de Cordouan-Langeais, morte sans postérité ; & en secondes noces le 20 Août 1754. *Catherine-Jeanne* du Tertre, fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de Sancé, & de *N*. . . . . Trochon, dame du Breuil, dont,

N. . . . . de Préaux, né en 1755.

Branche des barons de la Fouctiere.

Antoine, chevalier, baron de la Fouctiere, seigneur d'Araine, &c. fils de *Claude* I. du nom, & de *Marguerite* le Roy, sa seconde femme, fut marié deux fois, & eut de sa premiere femme une fille mariée à *N*. . . . . de Maussabré, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Piémont ; & de *Marie* Ragane, sa seconde femme, mariée le 24 Juillet 1675. il a eu,

1. *Antoine* III. du nom, chevalier, baron de la Fouctiere, &c. servant dans la Marine en 1695. en qualité de lieutenant de vaisseau, qui épousa *N*. . . . . de Mauléon, dont *Jean-Luc*, baron de la Fouctiere, qui n'est point marié.

2. *Pierre*, seigneur d'Araine, lequel fut page de monseigneur *Philippe* d'Orléans, depuis régent du royaume de France : il le suivit à la bataille de Turin, où il eut le bonheur de retirer de la mêlée ce prince blessé, qui le récompensa d'une pension, & d'une compagnie dans le régiment de Sommery, Dragons, où il a servi pendant toute la guerre d'Espagne. Il fut chevalier des ordres royaux & militaires de Saint Louis & de Saint Lazare, & épousa *Catherine* Mareau de Passy, dont *Antoine*, chevalier, seigneur d'Araine, page de feu M. le duc d'Orléans, depuis capitaine & aide-major du régiment d'Orléans, Infanterie, qui n'est point marié.

3. *Jean*, seigneur de Laiseaux, marié à *N*. . . . . de Menou du Mée, dont, 1. *N*. . . . religieuse aux Viantaises de Loches ; 2. *N*. . . . de Préaux, seigneur par donation des terres d'Orsaine & de Murat, marié en premieres noces à *N*. . . . . de Massâmbré de Gattefouris, dont deux filles ; & en secondes noces à *N*. . . . . de Gaucourt.

Branche des seigneurs de Lavardin & de la Brosse.

Gilles de Préaux de Lavardin, seigneur de la Brosse, &c. second fils de *Gilbert*, & de *Charlotte* de Lavardin, élevé enfant d'honneur auprès du Roi, chevalier de son ordre, & lieutenant de sa Majesté à Ham, puis gouverneur de Vendôme à la mort de son pere, fut à la bataille de Prague, où il se distingua. Il eut l'avantage de rendre un service à Charles II. roi d'Angleterre, alors prince de Galles, dans un voyage qu'il fit en France *incognito*, avec le

le duc de Buckingham, avant d'épouser Madame, fille du Roi. Étant monté sur le thrône, il s'en souvint, & le fit venir en Angleterre, où il fut traité avec distinction, & lui permit de faire venir tous les ans cent chevaux, sans payer aucun tribut. Il épousa le 17 Avril 1626. *Anne* de Badour, dame de la Brosse, fille de *Nicolas*, & d'*Antoinette* du Verger, dont, 1. *Gilles*, qui suit; 2. *Marie*, mariée à *Louis* Goyel, capitaine dans le régiment de Bauveau, Cavalerie.

Gilles II. du nom, chevalier, seigneur de la Brosse, &c. fut page de son Altesse Royale. Il épousa *Françoise* de Bellanger, dont un fils posthume, dans lequel s'est éteint cette branche.

Branche des seigneurs d'Orsaine, & barons de Murat.

Charles I. du nom, troisieme fils de *Gilbert*, & de *Charlotte* de Lavardin, fut page de *Marie* de Médicis, reine de France. Il épousa le 12 Août 1634. *Anne* de Razay, fille unique & héritiere de *Jean*, chevalier, seigneur d'Orsaine, baron de Murat, & de *Jacqueline* de Rochemont, dont, 1. *Charles* II. du nom, chevalier, seigneur d'Orsaine, mort sans alliance; 2. *Honoré*, qui suit.

Honoré, baron de Murat, &c. épousa *Sylvine* de Gébert, fille de *Louis*, & de *Catherine* Aujorant, dont,

1. *Charles* III. du nom, seigneur d'Orsaine, baron de Murat, &c. chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel du régiment de la Sarre, Infanterie, & brigadier des armées du Roi en 1721. mort en 1748. Voyant sa branche éteinte, il légua les terres d'Orsaine & de Murat à *N.*.... de Préaux de Laiseaux, fils de *Jean*, & de *N.*.... de Menou du Mée.

2. *N.*... de Préaux, major, depuis lieutenant colonel du régiment de la Sarre, Infanterie, & chevalier de Saint Louis, marié à *N.*... d'Andlau, dont il n'a point eu d'enfans.

3. & 4. Deux filles, mortes sans alliances.

Branche des seigneurs d'Antigny & de la Voulte.

Jean V. du nom, chevalier, seigneur d'Antigny, la Voulte, la Cailleterie, la Roche & Saint Laon-sur-Dye, second fils de *René*, & de *Marie* d'Alloué, fut d'abord page de la Reine, & puis son gentilhomme d'honneur. Il épousa en premieres noces le 11 Juillet 1591. *Renée* de Villay, fille de *Marc*, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Françoise* de la Ménardiere, morte sans enfans; & en secondes, le 11 Mai 1599. *Renée* de Salignac, dont,

Antoine, chevalier, seigneur d'Antigny & de la Voulte, marié le 5 Décembre 1626. à *Françoise* de Thiennes, dont, 1. *Edme*, qui suit; 2. *François*, mort sans postérité.

Edme I. du nom, chevalier, seigneur d'Antigny & de la Voulte, épousa le 20 Novembre 1666. *Charlotte* de Menou du Mée, dont, 1. *Edme*, qui suit; 2. 3. 4. & 5. quatre filles, mortes sans alliance.

Edme II. du nom, chevalier, seigneur d'Antigny & de la Voulte, épousa *Thérese-Aimée* de la Motte d'Anroy, dont pour fille

unique *Edmée* de Préaux, qui fut l'héritiere de sa branche.

Branche des seigneurs de Châtillon, & autres lieux.

Jean III. du nom, fils de *Jean* II. & de *Marguerite* de Sorbiers, épousa *Rénotte* le Roux des Aubiers en Anjou, dont, 1. *Gilles*, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Jean* Bouffard, écuyer, lieutenant général pour le Roi au Maine.

Gilles de Préaux, chevalier, seigneur de Bréette & du Hautbois, épousa *Etiennette* Bouju, fille de *Jean*, & de *Nicole* le Cirier de Semur, dont, 1. *Charles*, qui suit; 2. & 3. deux filles mariées.

Charles de Préaux, chevalier, fut en 1514. maître des requêtes de l'hôtel du Roi. Il épousa *Genevieve* Allegrain, dont, 1. *Charles*, qui suit; 4. *Gilles*, mort dans un combat particulier, & une fille.

Charles de Préaux, chevalier, s'attacha à *Antoine* de Bourbon, roi de Navarre, auprès duquel il fut en grande considération. Il épousa *Elisabeth* de Châtillon, dont pour fils unique,

Hector de Préaux I. du nom, chevalier, seigneur de Châtillon, & autres lieux, élevé auprès du roi Henri *IV*. Il le suivit dans toutes ses guerres où il se distingua. Il fut envoyé en ambassade pour traiter avec les Etats Généraux de la République d'Hollande en 1607. Il a toujours été attaché au Roi, & lui rendit de grands services. Henri IV. le fit mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie Françoise, gouverneur de Châtellerault, & lieutenant général de ses armées. Il épousa en premieres noces *Anne* du Bec, issue de la maison de Vardes, dont une fille, qui mourut jeune; & en secondes noces *Marie* Guischard, fille de *Jean*, chevalier, seigneur de Pairay, & de *Marie* de Bourbon-Malauze, dont *Hector*, qui suit, & une fille morte sans alliance.

Hector II. du nom, chevalier, seigneur de Châtillon, Boussay, les Voultes, &c. fut mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, & maréchal de bataille. Il épousa *Marie* Guischard, sa cousine germaine, fille de *Jean*, & de *Marie* de Saint Mesmin, dame de Bussy, dont,

Hector III. du nom, chevalier, seigneur de Châtillon, &c. Il servit plusieurs campagnes en Allemagne, en Hollande & en Flandres. Il épousa *Bénigne* de Lézignen de Saint Gelais, fille de *Jacques*, de laquelle il eut quatre garçons, dont les trois premiers sont morts sans alliance; le quatrieme fut *Alcide-Constantin*, qui suit; & deux filles; l'une a été mariée, & l'autre religieuse à Saint Jean de Thouars.

Alcide-Constantin, chevalier, seigneur de Châtillon, &c. capitaine au régiment de Berry, Cavalerie, épousa *Marie-Anne* Gognet de la Rocheguillegault, dont *Hilaire-Hector-Constantin*, qui suit, & *N*. ..... morte en bas âge.

Hilaire-Hector-Constantin, chevalier, seigneur de Châtillon, &c. a servi dans la seconde compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, & a épousé le 6 Avril 1726. *Louise* de Tusseau, fille de *Charles-Henri*, chevalier, seigneur de Maisontier, & de *Louise* de Messemée. Il mourut

jeune, & a laissé pour fils unique,

Charles-Hilaire-Hector de Préaux, chevalier, seigneur de Châtillon, Boussay, les Voultes, l'Hôpitau, Marigny, &c. Il a été cornette dans le régiment de la Vieuville, Cavalerie, & a épousé le 27 Août 1748. *Jeanne-Adelaïde-Victoire* Berthe, fille de *Gilles*, écuyer, seigneur de Bournizeaux, & de *N....* Chabot, dont une fille, nommée *Louise-Adelaïde* de Préaux, née le 13 Avril 1752.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or ; au chef d'argent, danché de sable.* Supports : *deux Anges.* Cimier : *un Ange tenant une rose.*

PRÉTEVAL : La maison de Préteval tire son origine de la terre de ce nom, située au bailliage de Caux, à une lieue de Fécamp, en la paroisse d'Anouville.

La plus ancienne connoissance qu'on ait de cette famille ne va pas au delà de *Robinet* de Préteval, seigneur de Préteval. Il vivoit sous le regne de Philippe-Auguste & de Louis VII. comme il paroît par un registre des Nobles du bailliage de Caux, de l'an 1236. où il est nommé ainsi, & ses armes blasonnées de même. On ignore le nom de sa femme ; mais on sçait qu'il eut deux garçons ; sçavoir, *Richard*, qui lui succéda, & *Nicolas*, qui avoit un fils en 1258. nommé *Eustache* de Préteval.

Richard I. du nom, seigneur de Préteval, épousa en 1256. *Jeanne* de la Haulle, fille de *Jean*, seigneur en partie de Blaqueville. De ce mariage sortirent deux garçons ; sçavoir, *Richard*, qui continua la postérité, & *Robert*, qui vivoit en 1280.

Richard II. du nom, seigneur de Préteval, augmenta considérablement son patrimoine par son économie, ainsi qu'il paroît par plusieurs acquisitions qu'il fit. Le nom de sa femme n'est pas parvenu jusqu'à nous ; mais il est constant qu'il fut pere de *Perrenet*, qui suit.

Perrenet de Préteval, seigneur dudit lieu & de Tiergeville, (ce qui fait croire que sa mere pourroit bien avoir été héritiere de cette seigneurie,) vivoit en 1320. & fut pere de

Pierre de Préteval, seigneur dudit lieu, de Tiergeville & d'Anouville, vivant l'an 1404. eut deux garçons, sçavoir, 1. *Robert*, qui continua la postérité, & *Jean*, qui prenoit la qualité d'écuyer en 1486. Le nom de leur mere est ignoré.

Robert, seigneur de Préteval, Anouville, Tiergeville, la Tourelle & Mesmoulins, succéda à son pere en l'an 1431. & fut pere de *Jean*, qui suit.

Jean de Préteval, seigneur des mêmes lieux que son pere, épousa en 1493. *Jeanne* de Villequier, de laquelle il ne laissa qu'un fils, qui suit.

Simon de Préteval avoit épousé dès le vivant de *Robert* de Préteval, son grand pere, *Marguerite* le Parmentier, de laquelle il eut trois garçons & une fille. *Guillaume* fut l'aîné & continua la postérité. *Antoine* fut seigneur de Tocqueville & chef d'une branche éteinte. *Guillaume* fut le troisieme. Quant à la fille, appellée *Radegonde*, elle fut religieuse à Almenesches.

Guillaume de Préteval, fils aîné de *Simon*, fut chevalier de

l'ordre de Saint Michel, & gouverneur des villes & châteaux de Harfleur & de Montivillier. Il épousa en 1516. *Isabeau* Daniel, dame de Saint Pair, fille & héritiere de *Guillaume* Daniel, seigneur de Saint Pair. Il en eut plusieurs enfans; sçavoir, *François*, décédé en bas âge; *Georges*, seigneur de Préteval, mort sans lignée; *Guillaume*, qui suit, & *Antoinette*, femme de *Gilles* de Dreux, seigneur de Bonnetot.

Guillaume de Préteval II. du nom, seigneur de Saint Pair, puis de Préteval & de toutes les autres seigneuries de son pere, *Guillaume* de Préteval I. du nom, fut marié avec *Lucque* de Récusson, dame de Chambrey-sur-Eure & de la Briere, fille & héritiere en partie de *Guillaume* de Récusson, seigneur du Mont-Canisy, Chambrey-la-Briere, &c. & de *Marie* Gérente de Villerville, sa femme. De ce mariage naquirent deux garçons & quatre filles. *Nicolas*, l'aîné des fils, continua la postérité. *Adrien* épousa *Judith* de Chaumont, & en eut une fille unique, appellée *Adrienne*, qui fut mariée au seigneur de Marcouville. Les filles furent *Françoise* de Préteval, mariée en 1580. à *Charles* de Poulain, seigneur de Fleury & de Silly; *Catherine*, mariée en 1583. avec *Georges* de Gaillarbois, seigneur d'Ireville. *Charlotte* épousa en 1586. *Esprit* de Beauvais, seigneur d'Herbelay & de Courcelles. *Geneviéve* de Préteval, la quatrieme des filles de *Guillaume*, fut mariée en 1587. avec *Renée* du Busc.

Nicolas, seigneur de Préteval, Anouville & Mesmoulins, baron de Saint Pair, &c. épousa en 1595. *Jacqueline* de Maricout, fille de *François* de Maricourt, baron de Moucy le-Chastel, &c. & de *Michelle* Robertet, sa femme. De ce mariage sortirent deux garçons & deux filles; sçavoir, *Louis*, décédé en bas âge; *Henri*, qui suit; *Jacqueline*, mariée en 1617. à *Nicolas* de Fautereau, baron de Villers, &c. & *Claude*, femme en premieres noces en 1623. de *Jean* de Boutillac, seigneur d'Arson, gouverneur de Rocroy, puis en secondes, de *Robert* Aubery, président en la Chambre des Comptes.

Henri, seigneur de Préteval, &c. fut marié en l'an 1628. avec *Louise*, baronne de Clere & de Panilleuse, fille aînée & héritiere de *Charles*, & de *Claude* de Combaut, sa femme. Ils eurent de leur mariage *René* de Préteval, qui suit; *Catherine*, mariée en 1653. à *François* du Chastelet, baron de Moyencourt, fils de *Claude*, & de *Marie* de Poissy, sa femme; *Françoise*, religieuse à Poissy, & *Marie*, morte à Poissy en 1647.

René de Préteval, marquis de Clere & de Panilleuse, épousa en 1650. *Marguerite* de Pompadour, fille de messire *Philibert* de Pompadour, chevalier des ordres du Roi, & de *Marie* Fabry, sa femme. De ce mariage sont sortis deux garçons & quatre filles; sçavoir, 1. *Henri-René-Charles* de Préteval, qui suit; 2. *Pierre*, mort à l'âge de huit mois; 3. *Magdelene*, mariée à *N....* Carrette, écuyer, sieur de Sommereux; 4. *Claude*, morte religieuse à Pont Saint Maixence; 5. *Marie*, qui a épousé *David* d'Anviray, chevalier, seigneur de Montgrimont, 6. *Marguerite*, morte jeune.

Henri-René-Charles de Préteval, chevalier, marquis de Clere & de Panilleuse, naquit le 30 Juin de l'an 1664. & épousa en 1697. *Anne-Florence* de Hallus. Ils ont eu de leur mariage trois garçons & deux filles; sçavoir, 1. *Charles-Bonaventure* de Préteval, page de son Altesse sérénissime monseigneur le comte de Toulouse en 1713. 2. *Charles-René-Alexandre*; 3. *Louis-Armand*; 4. *Marie-Anne-Thérese* de Préteval; 5. *Catherine-Françoise-Elisabeth.*

Les armes sont: *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois besans d'argent.*

PRESTRE (le), en Bretagne. Le premier de ce nom que les titres de famille fassent connoître, est *Jean* le Prestre, mari d'*Isabeau* Giquel, qui transigea pour la dot de sa femme le 24 Mai 1401. avec *Amaury* Giquel, son beau-frere, seigneur de la Lohiere. *Jean* le Prestre I. du nom, fut pere d'un autre *Jean* le Prestre, que l'on trouve employé dans un acte de serment de fidélité fait en 1437. en faveur du duc de Bretagne, par les chevaliers & écuyers des châtellenies de Hedé & d'Aubigné. *Amaury* Giquel, seigneur de la Lohiere, mourut probablement sans postérité; & *Jean* le Prestre II. du nom, son neveu, hérita, par représentation de sa mere, de la terre de la Lohiere. Il est employé, comme seigneur de la Lohiere, dans un rôle de montre faite en Janvier 1479. des Nobles de l'évêché de Saint Malo. Il eut de son mariage avec *Béatrix* de Peillac, *Jean* III. du nom, qui suit, & *Pierre* le Prestre, marié à *Jeanne* de Coëtlogon, mort sans postérité.

Jean le Prestre III. du nom, seigneur de la Lohiere, fut un des écuyers de la duchesse *Anne* de Bretagne, & par elle envoyé en ambassade, avec *Olivier* de Coëtlogon, son procureur général, vers le roi d'Angleterre, le 17 Novembre 1488. Il eut de son mariage avec *Marguerite* Labbé, 1. *Jean* IV. du nom, qui suit; 2. un autre *Jean* le Prestre, seigneur des Chasteletz, auteur de la branche cadette, rapportée après celle de son aîné; 3. *Françoise* le Prestre, mariée en 1499. à *Jean* de Lanros, en présence, de l'avis & du consentement de *Jean*, sire de Rieux, de Rochefort, maréchal de Bretagne; 4. *Guyonne* le Prestre, mariée en 1505. à *Antoine* de Montfort, aussi en présence & de l'agrément dudit sire de Rieux, qui donna même en présent en faveur dudit mariage, & pour les bons & agréables services que le chevalier de Montfort, & ladite *Guyonne* lui avoient rendus, la somme de huit cents livres tournois.

Jean le Prestre IV. du nom, chevalier, seigneur de la Lohiere, épousa *Jeanne* de Guengat, dont il eut, 1. *Yvonne* le Prestre, mariée à *Yves* Racine, seigneur de la Frogeraye; 2. *Gilles*, qui suit.

Gilles le Prestre fut capitaine des Francs Archers de l'évêché de Cornouailles, & se maria à *Guillemette* le Roi, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Françoise* le Prestre, mariée à *Claude* d'Avaugour, d'une maison illustre, qui descend des anciens comtes de Bretagne.

SECONDE BRANCHE.

Jean le Prestre I. du nom de

ſa branche, ſeigneur des Chaſteletz, ſecond fils de *Jean* III. du nom, & de *Marguerite* Labbé, fut, par lettres de 1517. & 1523. données par *Jean* de Maleſtroit, ſire de Rieux, & *François* de Rieux, ſire d'Acerac, nommé capitaine des châteaux, place & ſeigneurie de l'Iſle-Dieu. François I. roi de France, par lettres patentes données à Lyon le 7 Octobre 1536. déclara approuver & avoir pour agréable que la tutelle de *ſon cher & amé couſin*, Claude *de Rieux*, eût été baillée audit *Jean* le Preſtre, ſeigneur de Lezonnet, ainſi nommé dès-lors, parce qu'il avoit épouſé *Jacquette* de Coëtlogon, qui lui avoit apporté la terre de Lezonnet. Il vivoit encore en 1545. & eut de ſon mariage, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Jeanne* le Preſtre, mariée en 1543. à *René* de la Lande, ſeigneur de la Haye.

Jean le Preſtre II. du nom, penſionnaire ordinaire du Roi en ſon pays & duché de Bretagne, fut commis, par lettres datées de Morlaix, du 7 Août 1558. pour entendre & vérifier les pertes & dommages que les habitans du Conquet, près Breſt, & paroiſſes circonvoiſines, avoient faits par la deſcente de l'armée des Flamands & Anglois, le 29 Juillet 1558. & il évalua ces pertes à la concurrence de deux cents mille livres & plus. Il eut en 1560. de François II. roi de France, des lettres patentes, qui lui accordoient l'évocation de toutes ſes cauſes devant le ſénéchal de Nantes. Le Roi le qualifie dans ces lettres *de ſon cher & bien amé, & d'échanſon ordinaire de ſa très chere & bien amée compagne la Reine.* Il eut le 15 Juin 1562. commiſſion de faire à Ancenis la montre & revue de deux cents hommes de guerre à pied. Charles IX. ſucceſſeur de François II. lui donna, par lettres du 29 Janvier 1568. l'office de capitaine & gouverneur de ſes château & ville de Concq & Concarneau en Cornouailles. *Suzanne* de Bourbon, douairiere de Rieux, dans ſon teſtament du 19 Février 1570. prie ſes enfans de retenir parmi les gentilshommes, officiers & ſerviteurs de ſa maiſon, *Jean* le Preſtre, ſeigneur de Lezonnet, & elle le prie auſſi de les aider de ſes conſeils. Il fut chargé, avec le ſieur de la Pataudiere, de l'exécution de ce teſtament. Dans une tranſaction du 23 Novembre 1571. il eſt qualifié de *noble & puiſſant meſſire* Jean *le Preſtre, ſieur de Lezonnet, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine & gouverneur ſous ſa Majeſté en la place & forttereſſe de Concarneau, conſeiller, maître d'hôtel de la Reine.* Il ſe maria par contrat du 12 Janvier 1546 à *Françoiſe* de Marconnay, dont, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Suzanne* le Preſtre, mariée à *Jean* de Jegado, ſeigneur de Kerolain, gouverneur du Fort Louis; 3. *Françoiſe* le Preſtre, mariée en 1572. du vivant de ſon pere, à *Julien* de l'Hôpital, ſieur de Villier, fils aîné de *Gilles* de l'Hôpital, ſieur de la Rouardaye, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre & capitaine des Gentilshommes de l'évêché de Nantes.

Louis le Preſtre, ſeigneur de Lezonnet, eut, par démiſſion de ſon pere, & de l'agrément du roi Charles IX. par lettres patentes du 6 Juin 1571. l'office de

capitaine & gouverneur des château & ville de Concq & Concarneau ; & par d'autres lettres patentes du premier Juillet 1572. *Louis* de Bourbon, duc de Montpensier, &c. gouverneur & lieutenant général pour le Roi en Bretagne, le retint au nombre des pensionnaires de sa Majesté audit pays de Bretagne, aux gages & appointemens de deux cents livres tournois, au lieu & place de son pere. *Philippe-Emmanuel* de Lorraine, duc de Mercœur, &c. gouverneur & lieutenant général pour le Roi en Bretagne, lui conféra par lettres du 13 Mars 1585. la charge de capitaine des gentilshommes sujets au ban & arriere-ban de Saint Malo. Pendant le fort des guerres civiles, il réduisit l'évêché de Cornouailles à l'obéissance du Roi.

Louis le Prestre, sieur de Lezonnet, capitaine, gouverneur pour le Roi dans la place & forteresse de Concarneau, pensionnaire en Bretagne, gentilhomme servant de la Reine, chevalier de l'ordre du Roi, son lieutenant en l'évêché de Cornouailles, mourut en 1595. avant que d'avoir touché la somme de quatre mille écus, dont Henri IV. récompensa ses services ; mais ce prince, par lettres du 12 Septembre 1596. & 20 Juin 1597. confirma cette somme à *Claude* de Bizien, sa veuve. Il fut marié deux fois ; sçavoir en premieres noces, par contrat du premier Août 1574. à *Jeanne* Gié de la Costardaye, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Suzanne* le Prestre, mariée à *Julien* du Pou, seigneur de Kermoguer, gouverneur de Quimpercorentin ; & en secondes, par contrat du 12 Août 1577. à *Claude* de Bizien de Quergomar, dont, 1. *François* le Prestre, seigneur de Lezonnet, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur des ville & château de Concarneau, marié en premieres noces à *Catherine* Hay, & en secondes noces, à *Jeanne* de Courioles. Il est mort sans postérité. 2. *Olivier*, qui suit ; 3. *Guillaume* le Prestre, mort evêque de Cornouailles, autrement dit Quimpercorentin ; 4. *Louis* le Prestre, seigneur de Vaublanc, page de la reine *Marie* de Médicis, auquel le roi Louis XIII. accorda une pension de six cents livres, par lettres du mois de Janvier 1613. pour lui donner les moyens de servir à Concarneau, sous son frere, *François*, seigneur de Lezonnet. Il mourut sans laisser de postérité. 5. *Marguerite* le Prestre, mariée au sieur de Manhalach ; 6. *Renée*, mariée en premieres noces à *Jean* Drouio, sieur de Kergral, & en secondes noces au seigneur de Frettay.

Olivier le Prestre, seigneur du Val, capitaine du navire le Saint Paul, eut, par lettres du 8 Février 1611. commission de *César* de Vendôme, gouverneur & lieutenant général pour le Roi en Bretagne, d'armer ledit navire de gens de guerre, vivres & munitions, pour aller aux Indes & Isles faire la guerre & courre sus aux pirates, forbans & troubleurs du repos & commerce publics. Il se maria deux fois ; sçavoir, en premieres noces, avec *Marguerite* de Lezodevez, & en secondes, à *Catherine* Plœuc. Il mourut en 1630. laissant de sa premiere femme,

René le Prestre. A la mort de son oncle *François*, il devint seigneur de Lezonnet. Il fut d'abord conseiller commissaire aux Requê-

tes du Palais du Parlement de Bretagne, puis procureur général de la Chambre des Comptes de Bretagne en 1650. & conseiller audit Parlement en 1651. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique. Il avoit épousé par contrat du 24 Décembre 1647. *Louise* de Lopriac, dont il eut,

1. *François-Nicolas* le Prestre, mort religieux de l'ordre de la Trinité & Rédemption des Captifs.

2. *René*, qui suit.

3. *Louis-Joseph*, mort sans postérité.

4. *Anne*, mariée à *Bernardin* de Brehant, chevalier, seigneur de la Roche & du Chastelier.

5. *Jeanne*.

René le Prestre II. du nom, seigneur de Lezonnet, d'abord avocat général au Grand-Conseil le 5 Mai 1683. puis sénéchal du présidial de Rennes, & président à mortier du Parlement de Bretagne, le 5 Janvier 1700. mort en 1724. avoit épousé par contrat du 27 Mai 1683. *Françoise* Michau de Montaran, morte en 1715. dont,

1. *Marie* le Prestre, morte religieuse à l'abbaye royale de Saint Georges, de Rennes.

2. *Françoise*, morte fille en 1753.

3. *Jacques-René*, qui suit.

4. *Louis* le Prestre de Lezonnet, conseiller au Parlement de Paris depuis 1720. qui, de son mariage avec feue *Anne* de Beaujour, veuve de *N....* de Revol, conseiller au Parlement de Paris, a eu deux filles, dont l'aînée a été mariée à *N....* le Clerc de Rillé, & la cadette, à *N....* Picot, seigneur, marquis de Dampierre, lieutenant au régiment des Gardes Françoises.

5. *Thérese* le Prestre, mariée à *Joseph* de Bruc, seigneur dudit lieu, conseiller au Parlement de Bretagne, dont il y a des enfans.

Jacques René le Prestre, seigneur de Châteaugiron, avocat du Roi au Châtelet de Paris, depuis 1711. jusqu'en Septembre 1715. conseiller au Parlement de Bretagne le 27 Novembre 1715. président à mortier du même Parlement depuis le 28 Juin 1724. & aujourd'hui second des présidens dudit Parlement, a, par contrat du 15 Juillet 1717. épousé *Louise Jeanne* de Robien, dont les enfans sont,

1. *Françoise-Pauline-Jeanne-Renée* le Prestre, mariée au mois de Juin 1731. à *Louis-Pierre-Cyr* le Roi de la Potherye, gentilhomme de la province d'Anjou, conseiller au Parlement de Bretagne.

2. *René-Jacques-Louis*, qui suit.

3. *Thérese-Pauline*, mariée en Juillet 1745. à *Regnaud-Gabriel* de Boisgelin, seigneur de Cucé, baron de la Roche Bernard, président à mortier du Parlement de Bretagne.

4. *Emilie*, morte religieuse à l'abbaye royale de la Joye, près Hennebond.

5. *Louise-Rose* le Prestre de Châteaugiron, chanoinesse & comtesse d'honneur au chapitre de Neuville-les-Comtesses, près Mâcon, le 24 Avril 1757.

6. *Jacquette-Hyacinthe*, mariée en Janvier 1751. à *Anne-Gilles-Jacques* Guerin, seigneur, marquis de Saint Brice, capitaine au régiment de Conti, Cavalerie, dont plusieurs enfans.

7. *Adelaïde-Jeanne-Claudine*, mariée en Janvier 1756. à *Pierre-Dymas* de Robien, seigneur de

Coëtſal & de Campſon, chevalier de Saint Louis, & lieutenant de la compagnie des Grenadiers à cheval du Roi, dont une fille.

8. *Auguſte-Félicité* le Preſtre, conſeiller au Parlement de Bretagne le 24 Mai 1749. avocat général au même Parlement le 29 Janvier 1753.

9. *N....* le Preſtre, morte au berceau.

10. *Céleſte-Joſephe* le Preſtre, chanoineſſe, comteſſe du chapitre de Neuville-les-Comteſſes, près Mâcon, le 24 Avril 1759.

11. *Julie-Renée* le Preſtre Damanlis.

René-Jacques-Louis le Preſtre, reçu conſeiller au Parlement de Bretagne le 18 Août 1742. préſident à mortier au même Parlement, le 16 Novembre 1756. a épouſé le 24 Mai 1750. *Marguerite-Sylvie* Deſcartes, dont,

René-Joſeph le Preſtre, né le 17 Février 1753.

Par arrêt rendu le 11 Décembre 1668. en la Chambre établie pour la réformation de la nobleſſe du pays & duché de Bretagne, meſſieurs le Preſtre ont été déclarés nobles & iſſus d'ancienne extraction noble, & comme tels, il leur a été permis & à leurs deſcendans en mariages légitimes, de prendre les qualités d'écuyers & chevaliers, & ils ont été maintenus au droit d'avoir armes & écuſſons timbrés, appartenans à leur qualité, &c.

Les armes: *de gueules, à trois écuſſons d'hermines, 2 & 1, à la bordure engrelée d'or, autour du grand écuſſon.*

PRESTRE (le), en Normandie, généralité de Caën: Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois oiſeaux d'argent, 2 & 1.*

PREUILLY, en Touraine, près de Loches: Ancienne nobleſſe, qui remonte à *Geoffroy*, ſeigneur de Preuilly, chevalier, ſeigneur de la Rochepoſay, qui fit conſtruire en 1001. l'abbaye de Saint Pierre, en la ville de Preuilly, où il fut inhumé.

Les armes: *d'or, à trois aigles d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

PREULLAY, en Normandie, bailliage d'Alençon: Famille dont le nom eſt connu dès le temps de *Guillaume* le Conquérant, qui porte pour armes: *à deux lions paſſans de ſinople, A & L de gueules.*

PREVOST (le): Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'azur, à trois ſoleils d'or, 2 & 1,* & de laquelle étoit *Catherine* le Prevoſt de Saint Martin, reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1685. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit d'*Archambaud* le Prevoſt.

Ce nom eſt très-commun en Normandie. Pluſieurs familles nobles le portent; ſçavoir,

PREVOST, élection d'Avranches, dont les armes ſont: *d'azur, à trois têtes de lion, arrachées d'or, 2 & 1.*

PREVOST, élection de Vire, qui porte: *d'argent, au cerf paſſant de gueules, ſur une terraſſe de ſinople.*

PREVOST, élections de Caën & de Falaiſe, dont les armes ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roſes de même en chef, & de deux aigles auſſi d'or, le battant en pointe, au chef couſu de gueules, chargé de trois croiſſans d'argent.*

PREVOST, élection de Mortain, qui porte : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules, tenant une hache d'armes d'or.*

PREVOST, élection de Lisieux, dont les armes sont : *de gueules, à trois besans d'argent, posés en pal, accostés de deux lions affrontés de même, & surmontés de trois croissans aussi d'argent.*

PREVOST, seigneur de Belleperche, élection de Mortagne, qui porte : *de gueules, à deux fasces d'argent, surmontées de trois croissans de même en chef, & en pointe de trois besans aussi d'argent, 2 & 1.*

PREVOST, seigneur de la Moissonniere, élection d'Argentan, dont les armes sont : *d'azur, au lion d'argent, tenant & s'appuyant sur une hache d'armes aussi d'argent.*

Et PREVOST, seigneur du Fay, élection de Bernay, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux treffles de même en chef, & d'un lion aussi d'argent en pointe.*

PREVOST DE LA TOUSCHE, en Bretagne : *Louis-François*, seigneur de la Tousche, sous-doyen de la Noblesse de Bretagne, mourut dans le mois d'Août 1750. à Quintin, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Un de ses fils, le chevalier de la Tousche, s'est fait beaucoup d'honneur en 1748. à la défense de Pondichery. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1750.

PREVOT : Famille de Poitou, qui porte pour armes : *d'argent, à deux fasces de sable, accompagnées de six merlettes de même, 3, 2 & 1.*

De cette famille étoient *Diane* Prevot de Touchaimbert, née au mois de Juin 1673. *Julie* Prevot de Londigni, née au mois de Juillet 1674. & *Ester-Sylvie* Prevot de l'Illeau, née le 6 Janvier 1676. trois sœurs qui furent reçues à Saint Cyr au mois de Décembre 1686. & qui prouverent qu'elles descendoient de *Guillaume* Prevôt, seigneur d'Aizée, qui vivoit en 1370. & étoit leur huitieme ayeul. Cette famille, qui avoit pris des alliances dans la maison de la Rochefoucauld, a fini en la personne du sieur Prevôt de Touchaimbert, qui avoit été élevé page de M. le comte de Toulouse, & qui est mort Garde de la Marine en 1722.

PREY, écuyer, seigneur de Saint Vigot, élection de Falaise : Famille qui porte pour armes : *de sinople, au palmier arraché d'or, & accosté en forme d'or de huit treffles de même, 2 proche le pied, & les autres de suite en montant.*

PRIE : *Tome III. p.* 81. *col.* 1. *Claude* de Choiseul de Troyes, *lisez*, *Claude* de Choiseul de Traves.

Ibid. p. 82. *col.* 1. *lig.* 4. *après* 1673. *ajoutez*, étant veuf de *N.....* de Berthelot de Pleneuf. Il s'est remarié, &c.

Ibid. lig. 9. *après* mort, *ajoutez*, le 8 Mai 1751. âgé de soixante-dix-huit ans.

PRIEUR, en Normandie, élection de Falaise : Famille dont les armes sont : *d'azur, à la clef de sable, tortillée d'un serpent d'or.*

PRIVAT, en Provence : Famille maintenue dans sa noblesse, le 13 Juillet 1667.

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, bouclée de sable,*

cantonnée de quatre givres ou serpens de sable, tortillés, posés en pal & adossés.

PROISI : Famille de l'Isle de France, qui porte pour armes : *de sable, à trois lions d'argent, lampassés & armés de gueules, & posés 2 & 1.*

Marie-Catherine de Proisi, née le 23 Décembre 1682. du mariage de *David* de Proisy, chevalier, seigneur de Gondreville, & de *Marie-Thérese* de Raquemont, fut reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1693. après avoir prouvé qu'elle descendoit au septieme degré de *Louis* de Proisi, qui l'an 1500. épousa *Guillemette* de Losses.

PROST DE GRANGE-BLANCHE, famille établie dans le Lyonnois.

Etienne Prost, écuyer, seigneur de Grangeblanche, né le 23 Juillet 1700. fut reçu chevalier de Justice des ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, sur les preuves de sa noblesse faites le 7 Novembre 1718. Ces preuves établissent sa noblesse depuis *Louis* Prost, citoyen de Lyon, élu échevin de la même ville en 1583. pour les années 1584. & 1585.

Il fut pourvu, en survivance d'*Alexandre* Prost, son pere, des offices d'avocat & procureur général des ville & communautés de Lyon, & conseiller procureur du Roi en la Conservation de la même ville. De son mariage accordé par contrat du 13 Juillet 1723. avec *Anne* Bourgelat, fille d'un ancien échevin de la ville de Lyon, sont sortis,

1. *Marie-Pierre* Prost de Grangeblanche, écuyer, né le 11 Janvier 1733.

2. *Alexandre* Prost, écuyer, né le 20 Septembre 1739.

3. *Barthelemi* Prost, écuyer, né le 24 Août 1742.

4. *Marie-Anne* Prost, née le 7 Février 1728.

5. *Antoinette-Gasparde* Prost, née le 11 Avril 1734.

6. Une autre *Antoinette-Gasparde* Prost, née le 13 Août 1741.

Les armes sont : *de gueules, à deux chevrons d'or, posés l'un au-dessus de l'autre, & un chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.* Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

PROVENÇAL : Famille de Provence, distinguée par ses services militaires, qui a été maintenue dans sa noblesse le 13 Octobre 1668. & est établie aujourd'hui à Tarascon.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois bâtons écotés de gueules, posés en pal,* (que quelques-uns croient être des branches de corail), *2 en chef & 1 en pointe.*

PRUNELÉ : Maison originaire de Beauce, du nombre de celles dont l'origine se perd dans l'antiquité des temps. Le plus ancien du nom de Prunelé, dont la mémoire se soit conservée, est *Guillaume* I. du nom, seigneur de la Porte au bailliage d'Estampes, & chevalier banneret sous le regne de Philippe-Auguste.

De lui étoit descendu par plusieurs degrés *Guy* de Prunelé, qui de *Marguerite* de Pathay, dame de Machenainville & de Beauverger, eut,

Jean de Prunelé, qui épousa *Mabille* le Baveux, fille de *Guy* le Baveux, baron de Tillieres, chevalier banneret, dont,

Guillaume de Prunelé II. du

nom, chambellan de *Louis* de France, duc d'Orléans, deuxieme fils du roi Charles V. Il s'allia le 6 Janvier 1394. avec *Philippe* de Machery, fille de *Guillaume*, écuyer, & de *Marguerite* de Coutes, dame de Gazeran & d'Ouarville, dont,

Guillaume de Prunelé III. du nom, chambellan du roi Charles VII. bailli de Caux, marié avec *Bertrande* d'Illiers, de laquelle il a eu,

Guillaume de Prunelé IV. du nom, gouverneur de *Louis* d'Orléans, connu depuis sous le nom de Louis XII. Il eut de son mariage avec *Catherine* de Beauvau,

François de Prunelé, marié le 15 du mois de Janvier 1508. à *Antoinette* le Roy de Chavigny, dont, 1. *Bonaventure* de Prunelé, mariée le 5 Janvier 1530. avec *Nicolas*, baron de Chambray & d'Auffai; 2. *Jacques* de Prunelé, qui n'ayant point d'enfans, fit *Gabriel* de Chambray, son neveu, son légataire universel, duquel legs il eut les terres de Machenainville, Beauverger & Glatigny, lesquelles passerent à *Tanneguy*, fils de *Gabriel* de Chambray; 3. *René* de Prunelé, qui suit.

René de Prunelé épousa le 19 Janvier 1528. *Anne* de Dreux, issue du sang de France, baronne d'Eperval & Pavilly, & vidame de Normandie.

André de Prunelé, marié le 13 Juin 1558. avec *Marguerite* le Veneur, de laquelle il eut,

Charles de Prunelé, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, & ambassadeur en Ecosse. Il épousa le 12 Septembre 1583. *Magdelene* Pinard, morte en 1654. dont un garçon & deux filles; sçavoir,

1. *Nicolas* de Prunelé, seigneur d'Herbault, baron d'Esneval & de Pavilly, vidame de Normandie, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi. Il étoit issu au treizieme degré de *Guillaume* I. & mourut sans avoir été marié au mois de Novembre 1653. étant le dernier mâle de la branche aînée de la maison de Prunelé.

2. *Françoise* de Prunelé, veuve en 1658. d'*Anne* de Tournebu, baron de Livet, &c. premier président aux Requêtes du Parlement de Normandie, qu'elle avoit épousé le 19 Mai 1615. dont une fille, mariée au baron d'Acquigny.

3. *Elisabeth* de Prunelé, mariée en 1620. avec *Jean* le Bouteillier de Senlis, comte de Moucy, dont une fille, nommée *Marie*, mariée à *Henri-Auguste* d'Orléans, marquis de Rothelin.

Françoise & *Elisabeth* de Prunelé partagerent entr'elles en l'an 1668. la succession de leur frere. *Françoise* eut pour sa part la baronnie d'Esneval, avec le vidamé de Normandie, la châtellenie de Pavilli, & le vicomté de Comblisi. Elle fit donation de la baronnie d'Esneval & du vidamé de Normandie au mois de Novembre 1677. sous la charge & condition d'en prendre les nom & armes, à *Robert* le Roux, baron d'Acquigny, son petit-fils.

Elisabeth de Prunelé, comtesse de Moucy, eut pour sa part, de la succession de son frere, les terres & châtellenies d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, que *Marie* le Bouteillier de Senlis, sa fille, porta en ma-

riage à *Henri-Auguste* d'Orléans, marquis de Rothelin.

Les principales alliances de cette branche sont avec les maisons de Thiville, Orléans, Danou, Haucourt, Montesquivo, d'Averton, le Jay, Courvoy, Pathay, le Baveux, Machery, Illiers, Bauveau, Gaillon, le Roy, Chavigny, Chambray, Dreux de la maison royale de France, Marolles, le Veneur, Laval, le Sesne, &c.

Les autres branches de la maison de Prunelé sont, 1. celle des seigneurs d'Ouarville; 2. celle des seigneurs de la Porte; 3. celle des seigneurs & barons de Saint Germain; 4. celle des seigneurs de Guillerval; 5. celle des seigneurs de Jodainville; 6. celle des seigneurs de Thignonville; 7. enfin celle des seigneurs de Liouville.

Branche des seigneurs d'Ouarville.

Ces seigneurs ont pour auteur *Pierre* de Prunelé, dit *Perroquin*, second fils de *Guillaume* de Prunelé VI. du nom, seigneur d'Herbault, & de *Bertrande* d'Illiers, sa seconde femme. Sa postérité a fini à *Jacques* de Prunelé, écuyer, seigneur d'Ouarville, Châteauvieux & Courbenton, marié le 21 Mars 1528. à *Jeanne* de Fontenil. Il en eut, 1. *Louise* de Prunelé, dame de Châteauvieux, morte sans avoir été mariée. Elle substitua la terre de Châteauvieux à *Catherine* Dupuy, sa niece, & à ses enfans, en faveur de son mariage avec *Lancelot* du Lac, seigneur de Chemerolles; 2. *Jeanne* de Prunelé, dame d'Ouarville & de Courbenton, mariée à *Jean* Dupuy, seigneur du Molin en Berry, dont elle eut quatre filles, toutes mariées.

Branche des seigneurs de la Porte.

Cette branche a commencé à *Hugues* de Prunelé, chevalier, sire de la Porte, troisieme fils de *Guillaume* de Prunelé IV. du nom, sire d'Herbault & de la Porte, & de *Jeanne* d'Averton. Il avoit épousé *Diane-Louise* de Prunelé, dame de la Porte & d'Autruy, issue dudit *Hugues* au huitieme degré, laquelle vendit la terre de la Porte à *François* le Secq, secrétaire du Roi, par contrat du 22 Décembre 1655. & elle mourut étant veuve de son second mari, *Gilles-François* d'Ostrel, seigneur de Ferlingan, le 2 Septembre 1678. âgée de soixante ans.

Les alliances de cette branche sont avec les maisons de Liouville, Lange, Beauvilliers, Boissy, Rouville, des Hayes, d'Allonville, Vauvier, Tussay, du Plessis, la Roche, Pichemer, Allonville-Louville, la Taille, Verdun, Lion, Balu, Rimbert, Bazenne, des Monstiers, Mésange, Biards, Royers, le Gentilhomme, Piédefert, Gaudin, Lescot, Saint-Simon, &c.

Branche des seigneurs & barons de Saint Germain.

Ils sortent des seigneurs de la Porte, par *Jacques* de Prunelé I. du nom, chevalier, seigneur & baron de Saint Germain, troisieme fils de *Gilles* de Prunelé, seigneur de la Porte, & de *Renée* le Mésange. Par le partage fait avec ses freres & ses sœurs, il eut, pour sa part & portion, la

terre de Saint Germain le Désiré au bailliage de Chartres. Sa postérité subsiste dans *Jules-Etienne-Honoré* de Prunelé, né le 16 Mai 1722. fils de *Jules-César*, mort le 14 Mars 1738. âgé de cinquante-un ans. Il a épousé le 14 Mars 1746. *Charlotte-Gabrielle-Nicaise* de Grouches de Chepy, née le 9 Juillet 1719. veuve en premieres noces depuis le 17 Mars 1740. de *Jean-Louis* de l'Estendart, marquis de Bully, chevalier de Saint Louis, fille de *Nicolas-Antoine* de Grouches, marquis de Chepy, maréchal de camp, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Marie-Geneviéve* Becquin. Les enfans de *Jules-Etienne-Honoré* de Prunelé sont,

1. *Jules-Antoine-Emmanuel* de Prunelé, né le 25 Mai 1748.
2. *Jules-Henri*, né le 15 Mars 1751.
3. *Charlotte-Gabrielle*, née le 13 Mars 1747.

Branche des seigneurs de Guillerval.

Cette branche est issue de celle des seigneurs de la Porte, par *Lionnet* de Prunelé, écuyer, seigneur de Guillerval en Beauce, fils aîné d'*Hugues* de Prunelé II. du nom, seigneur de la Porte, & de *Jeanne* du Plessis, sa seconde femme. Il transigea avec *Etienne* de Prunelé, seigneur de la Porte, son frere consanguin, sur le partage des biens de leur pere, le 14 Décembre 1498. & la terre de Guillerval lui fut laissée en partage. Il vivoit encore en l'an 1527. *Julie* de Prunelé, dame de Guillerval, &c. fille unique & héritiere de *Jacques* de Prunelé, porta la terre de Guillerval, & les autres biens de la succession de son pere, à *Jacques* de la Taille, son mari, dont elle resta veuve au mois de Janvier 1683. & elle mourut au château des Essarts le 25 Septembre suivant, laissant postérité.

Branche des seigneurs de Jodainville.

Les seigneurs de Jodainville & de Montpoulin n'ont formé que deux degrés: ils ont fini dans la personne de *François* de Prunelé, chevalier, seigneur de Montpoulin, & en partie de Jodainville, lequel mourut vers l'an 1651. sans avoir été marié, & laissa des mémoires généalogiques principalement pour ce qui concerne les branches cadettes de sa maison.

Branche des seigneurs de Thignonville.

Cette branche est sortie de celle des seigneurs de Guillerval, & a pour auteur *François* de Prunelé, fils aîné d'*Urban* de Prunelé, chevalier, seigneur de Guillerval, lieutenant de la compagnie d'ordonnance de *François* de Bourbon, comte d'Enguien, & de *Jeanne* de Ligneris, qui fut à cause de sa femme, seigneur en partie de Thignonville, baron de Caniel en Normandie, chevalier de l'ordre du Roi, & guidon à l'âge de seize ans de la compagnie des Gendarmes du comte d'Enguien, & fut tué par les Ligueurs en 1587. Il avoit épousé par contrat du 15 Avril 1567. *Marguerite* du Monceau, fille de *Lancelot* du Monceau, chevalier, seigneur de Thignonville, premier maître d'hôtel de la reine

de Navarre, & de *Marguerite* d'Alençon, baronne de Caniel au pays de Caux, sa premiere femme.

Etienne de Prunelé, troisieme fils dudit *François*, réunit en sa personne, par les acquisitions qu'il en fit de ses freres & sœurs, & des petits-enfans du deuxieme lit de *Lancelot* du Monceau, la totalité de la terre de Thignonville, où il mourut fort âgé en 1663. Il avoit été capitaine d'une compagnie de cent hommes au régiment de Bruel - Guéribalde, & l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, & épousa par contrat du 15 Décembre 1625. *Marie* de Cormont, fille d'*Antoine* le Febvre de Cormont, chevalier, seigneur dudit Cormont en Brie, & de *Magdelene* de Hotman, & fut pere de *Charles* de Prunelé, chevalier, seigneur de Thignonville, Jodainville, &c. Il fut tué en Catalogne au mois de Juin 1676. étant capitaine-commaandant & major du régiment de Cavalerie de la Rabliere. Il avoit épousé à Espeuilles en Nivernois le 29 Avril 1658. *Judith* de Jaucourt, fille de *Pierre* de Jaucourt, chevalier, baron d'Huban, seigneur de Brinon, les Allement & autres lieux, & de *Françoise* d'Aulezy, baronne d'Espeuilles, &c. Ledit *Charles* est ayeul de *Parfait*, qui suit, & de *Henri*, dit le chevalier de Prunelé, né le 20 Juin 1700. ancien commandant du second bataillon du régiment de la Marine, chevalier de Saint Louis, seigneur de Saint - Mars & de Guignard, par les partages du 27 Mars 1759. non marié.

Parfait de Prunelé, chevalier, seigneur de Thignonville, &c. chevalier de Saint Louis, né le 13 Décembre 1695. fils aîné de *Jacques - Philippe* de Prunelé, lieutenant d'Artillerie, mort à Chalot - Saint - Mars le 18 Mai 1739. a épousé dans l'église de Saint Sulpice à Paris, le 11 Mai 1724. *Marie* des Âcres de l'Aigle, née le 19 Juin 1700. fille aînée de *Jacques-Louis* des Âcres, marquis de l'Aigle, & de *Marie* Choppin, sa premiere femme, dont sont issus,

1. *N.* . . . . de Prunelé, tué à l'ouverture de la tranchée devant les châteaux de Namur, le 24 Septembre 1746. étant capitaine au régiment d'Enguien, Infanterie.

2. *Marie-Anne-Adelaïde*, née le 12 Décembre 1724. élevée à Saint Cyr, a épousé dans l'église de Thignonville, le 11 Mars 1750. *Nicolas - Balthasard - Melchior*, comte de Bizemont, chevalier, seigneur du Buisson, colonel d'Infanterie & chevalier de Saint Louis. Aux termes de leur contrat de mariage, daté du 4 Mars 1750. leurs descendans doivent joindre les nom & armes de Prunelé à ceux de Bizemont. *Nicole-Aimée-Adelaïde* de Bizemont de Prunelé, leur fille aînée, a été nommée par le Roi pour entrer à Saint Cyr en Août 1760.

3. *Louise - Françoise - Léontine*, dite mademoiselle de Thignonville, née le 27 Novembre 1725. aussi élevée à Saint Cyr, sur les preuves de sa noblesse, a épousé dans la chapelle du château de Chantôme, paroisse de Binas, près Beaugency, le 6 Novembre 1756. *François - Gabriel* de Morogue, comte de Fonfaye, chevalier, seigneur dudit Fonfaye, en Nivernois, fils de *Guy* de

Morogue de Fonfaye, & d'*Esmée* de Jaucourt d'Espeuilles.

Branche des seigneurs de Liouville.

Les seigneurs de Liouville & de Richarville sortent des seigneurs de la Porte par *Colinet* de Prunelé, sire de la Porte, de Liouville, &c. & de *Jeannne* Lange, dame de Saint Aignan. *Colinet* de Prunelé eut de la succession de son pere la terre de Liouville, en Beauce, par le partage qu'il fit avec *Guy* de Prunelé, seigneur de la Porte, son frere aîné, le 9 Décembre 1624. Cette branche a fini à *Jacqueline* de Prunelé, héritiere de cette branche, mariée à *N*.... de Valleteau, ou Balleteau, écuyer, seigneur de la Varenne & de Romainville, par sa femme. Ils vivoient en 1573.

Voyez, sur les diverses branches de cette maison, les *Tablettes Généalogiques*, *Part. V. p.* 309. le *Supplément* de Moreri, ou la nouvelle édition de 1759. où l'on trouve la généalogie de Prunelé, dressée sur des titres originaux & des mémoires de famille.

Les armes : *de gueules, à six annelets d'or*, 3, 2 & 1, *l'écu en banniere*. Pour devise : *Fræni nescia virtus*.

PRUNIER : *Tome III. p.* 85. *col.* 2. *lig.* 13. *ajoutez* : Famille du Dauphiné.

Ibid. lig. 22. *après* Il épousa *Honorade* de Simiane, *ajoutez*, fille de *François* de Simiane, seigneur de la Coste, chevalier des ordres du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur des Isles & château d'Yf-lez-Marseille, dont, 1. *Laurent* qui suit ; 2. *Adrien* de Prunier, auteur de la branche des seigneurs de Lemps, marié en 1618. avec *Isabeau* de Rouy de Morges, dont il eut, entr'autres enfans, *Adrien* de Prunier II. du nom, seigneur de Lemps, d'Agnieres, de la Cluze & de Maubourg, pere, entr'autres enfans, par sa femme, *Marie* de Montchenu, de *François* de Prunier de Lens, seigneur de Lemps, &c. qui épousa en 1703. *Barbe* de la Croix de Chevrieres de Saint Vallier. De cette alliance sont nés, 1. *Jean-Baptiste* de Prunier de Lens, né en 1708. capitaine dans le régiment de Bretagne ; 2. *Nicolas-François*, chevalier de Malte ; 3. *Louis-Denis*, chanoine de Saint Chef ; 4. *Marie-Angélique* ; 5. une autre fille, religieuse.

PUECH (del), en Latin *de Podio*, qu'on a aussi traduit en *du Puy* : Ancienne noblesse du Languedoc, qui a pris son nom du château del-Puech, paroisse de Sainte Marie del-Puech de Cendras, près d'Alais : *Castrum de Podio Parrochiæ Beatæ Mariæ Podii Cendrassensis*.

On trouve dans les chartres, rapportées dans l'*Histoire Générale du Languedoc*, un grand nombre de chevaliers (*Milites*), du nom *de Podio*, dans les onzieme, douzieme & treizieme siécles.

Guillanme del-Puech, damoiseau, seigneur du château del Puech, soumit ses fiefs à la foi & hommage de l'abbé de Cendras, par acte du 4 des Nones d'Août 1289. Il fut pere de

Pierre del-Puech, l'un des seigneurs de la sénéchaussée de Beaucaire & Nismes, qui prêterent ser-

ment de fidélité au Roi, le 22 Mars 1321. fit hommage à l'abbé de Cendras le 20 Janvier 1328. des fiefs que noble *Guillaume* del-Puech, son pere, lui avoit soumis. Il fut pere de

Seguin del-Puech, marié le 11 Janvier 1353. à noble *Dulcie* de Saint Maximin, fit hommage le 15 Janvier 1355. à l'abbé de Cendras, des fiefs dont *Pierre*, son pere, lui avoit fait hommage. Il eut pour fils,

Bernard del-Puech, damoiseau, lequel fut émancipé par noble *Seguin* del-Puech, son pere, le 17 Juin 1398. Il acquit une partie de la terre de Montmoirac, les 12 Octobre 1398. & 4 Octobre 1399. Il eut un fils, nommé

Armand del-Puech, écuyer, seigneur du château del-Puech, de Saint Martin de Valgalgne, de Blannaves, & coseigneur de Montmoirac, lequel fut marié à noble *Philis* de Moreire. Il parut à la montre & présentation des Nobles de la sénéchaussée de Beaucaire & de Nismes, faite le 12 Mars 1454. rapportée au n°. 12. *fol.* 3. *de la liasse des titres de la sénéchaussée de Nismes, aux archives de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier,* dans laquelle il déclare qu'il a *ung sien fils*, nommé *André* del-Puech, sous la charge de M. le maréchal de France, *Poton* de Saintrailhes. Il fit le 13 Mai 1462. avec l'abbé de Cendras une échange de certains biens & héritages qu'avoit acquis *Seguin* del-Puelch, son ayeul. *Philis* de Moreire, étant veuve, fit un codicille, le 25 du mois de Mai 1471. par lequel elle légua à l'église paroissiale de Sainte Marie del-Puech de Cendras, une chasuble à ses armes, fait des legs à noble *Dulcie*, veuve de noble *Urbain* Boisseron, à noble *Alienor*, femme de noble *Pierre* de Caussaneys, & à noble *Louise*, femme de noble *Guillaume* de Cadole, ses trois filles, & dudit feu *Armand*, confirme l'institution universelle qu'elle avoit ci-devant faite, en faveur de noble *André* del-Puech, son fils, & dudit feu noble *Armand* del-Puech, son mari : *Nobilem Andræam de Podio, filium suum, & de quondam nobilis Armandi de Podio, mariti sui;* & légue à noble *Almois* de Budos, femme dudit *André* del-Puech, son fils, son chapelet de perles & son collier de perles à cinq rangs.

André del-Puech, écuyer, seigneur du château del-Puech, de Saint Martin de Valgalgne, de Blannaves, de Montezes, coseigneur de Montmoirac & du château d'Allegre, eut de son mariage avec noble *Almois* de Budos, sept fils; sçavoir, 1. *Seguin*; 2. *Guillaume*, marié le 10 Avril 1495. avec *Sauveur* Sauveur, fille de feu noble *Jacques* Sauveur, & d'*Hermessende* de Caladon; 3. *Armand*; 4. *Jacques*; 5. *Claude*; 6. *André*; 7. *Etienne*. *André* del-Puech testa le 10 Novembre 1494. en faveur de tous ses enfans, & institua son héritier universel *Seguin* del-Puech, son fils aîné, dont la petite-fille, *Hélis* del-Puech, dame du château del-Puech & de Cendras, fille de feu *Bernard* del-Puech, & de *Louise* Bérard de Montalet, porta cette seigneurie dans la maison de la Fare par son mariage du 24 Septembre 1576. avec *Jacques*, baron de la Fare & de Monclar.

Jean del-Puech, seigneur de

Comeiras, rapporté ci-après; *Louis* del-Puech, seigneur de la Loubiere, rapporté après son aîné; *Isaac* del-Puech, mort sans postérité le 15 Juin 1725. *Jean-Rodier* del-Puech, rapporté après *Louis*, & *Jean* del Puech, mort sans postérité le 25 Août 1753. freres, descendans au huitieme degré d'*André* del Puech, & d'*Almois* de Budos, sa femme, furent maintenus & gardés dans leur ancienne noblesse d'extraction par jugement souverain du 2 Juillet 1717. enregistré en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 10 Décembre 1721. & au Bureau des Finances de la même ville, le 18 Mai 1725.

Jean del-Puech, seigneur de Comeiras, né le 14 Novembre 1664. mort à Saint Hippolite en Novembre 1746. avoit été marié le 24 Janvier 1692. avec *Dauphine* de la Tour, morte le 21 Mai 1755. dont il a eu,

1. *François* del-Puech de Comeiras, qui suit.

2. *Magdelene*, veuve en 1747. de noble *Etienne* de Cornier, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel du régiment de Blaisois, dont *Etienne* de Cornier, capitaine au régiment de Guyenne, tué devant Quebec en Canada le 13 Septembre 1759.

3. *Marie* del-Puech, mariée le 20 Janvier 1725. à noble *Jacques* de Durand de la Roque, chevalier de Saint Louis, & directeur en chef pour le Genie à Saint Hippolite, dont, 1. *Jean-Baptiste-Paul-Jacques* de Durand de la Roque, chevalier de Saint Louis, capitaine en pied au Corps du Génie; 2. *Jean-Alexandre* de Durand, capitaine de Cavalerie au régiment de la Roche-Aymon; 3. *Pierre-François* de Durand, capitaine aide-major au régiment de Guyenne; 4. *Marguerite-Flore* de Durand, mariée le 27 Avril 1753. à *François-Aymard* de Cordebœuf-Beauverger-Mongon, capitaine au régiment de Guyenne.

François del-Puech, seigneur de Comeiras, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, s'est marié le 25 Juin 1729. à *Anne* de Bedos, dont sont nés,

1. *Jean-François* del-Puech de Comeiras, qui suit.

2. *Pierre*, dit le chevalier de Comeiras, capitaine aide-major au Corps des Grenadiers de France, tué à la bataille de Todenhausen le premier Août 1759.

3. *Victor*, dit l'abbé de Comeiras.

4. *David*, dit le chevalier de Comeiras, capitaine de Dragons au régiment des Volontaires de Clermont Prince.

5. *Philippe-César*, lieutenant au Corps des Grenadiers de France.

6. *Jeanne-Priscille.*

Jean-François del-Puech de Comeiras, a été fait dès l'âge de quatre ans, en l'année 1734. sous-lieutenant au régiment de Bassigny; en 1736. lieutenant au même régiment; en 1739. lieutenant au régiment Royal-Corse; en 1747. capitaine au régiment de Cavalerie de Saluces; en 1753. chevalier de Saint Louis; en 1758. aide-maréchal-général des logis de l'armée du Bas-Rhin, & en 1759. colonel du régiment des Volontaires Etrangers de Clermont Prince. Il a épousé le 26 Novembre 1754. *Anne-Magdelene-Françoise* Lallemant de Montangault, dont,

Anne-Louise-Priscille-Pauline, née à Paris le 29 Juin 1757.

Louis del-Puech, seigneur de la Loubiere, né le 10 Février 1675. mort à Paris le 15 Janvier 1747. veuf au mois de Juin 1733. de *Jeanne* de Bedos. Il a laissé,

1. *Jean-Pierre-Louis* del-Puech de la Loubiere, qui suit.

2. *Marie-Elisabeth*, mariée le 4 Décembre 1753. à *Charles-François* de Bertin de Saint Maurice, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel d'Infanterie.

3. *Marguerite*, dite mademoiselle de la Loubiere.

4. *Suzanne*, dite mademoiselle du Perrié.

Jean-Pierre-Louis del-Puech, seigneur de la Loubiere, a épousé le 14 Juillet 1750. *Marie-Jeanne* Moreau, dont,

1. *Jean-Joseph-Marie*, né à Paris le 13 Mai 1751. mort le 14 Août suivant.

2. *Marie-André-Louis*, né à Paris le 31 Janvier 1755. mort le 4 Mai 1757.

3. *Marie-Louise-Adelaïde*, née le 24 Décembre 1757. morte le 27 Juin 1759.

Jean-Rodier del-Puech, né le 3 Février 1678. mourut à Montpellier le 14 Février 1753. Il avoit épousé le 6 Novembre 1701. *Suzanne* de Brujas, morte le 7 Octobre 1740. De leur mariage sont nés,

1. *Jean* del-Puech, qui suit.

2. *Louis* del Puech de Brujas.

Jean del-Puech a épousé à Narbonne le 3 Novembre 1739. *Catherine* de Viols, dont,

1. *Jean-Louis*, né le 2 Juillet 1743.

2. *Jean-Hercule*, né le 7 Novembre 1746.

3. *Catherine Flore*, née le 26 Janvier 1742.

4. *Adelaïde*, née le 23 Février 1748.

Les armes : *de gueules, à un château d'argent, donjonné de trois tours de même, maçonnées de sable.*

PUGET, en Provence : Famille noble, qui tire son origine de la ville de Brignolle, & a pour chef *Jean* Puget, vivant en 1443. marié à *Douce* de Clapier. Sa postérité subsiste dans les branches des seigneurs de Bras, des marquis de Barbentane & des barons de Saint Marc. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 558.*

Les armes : *d'argent, à la vache passante de gueules, sommée entre les deux cornes d'une étoile d'or.*

PUGET (du), en Bresse : Famille dont les armes sont : *d'or, à quatre pals de gueules, au chef d'argent, chargé d'une aigle de sable.*

PUJOLS : Cette famille est originaire de Beaucaire, dans le bas Languedoc, & remonte, aux termes de l'arrêt de maintenue de noblesse, du 17 Octobre 1670. à *Bernard* de Pujols, qualifié noble dans son testament du 13 Août 1466. retenu par Imbert, notaire de ladite ville.

C'étoit le quatrieme ayeul de *Pierre* de Pujols, qui acheta du marquis d'Ambres, le 7 Mai 1665. la terre & baronnie de la Grave, au diocèse d'Alby. Celui-ci est l'ayeul, par *Pierre-Jean*, un de ses cadets, de *N.* . . . de Pujols, ancien lieutenant colonel du régiment de Royal Piémont, brigadier des armées du Roi, qui n'a point pris d'alliance.

Jean, fils aîné de *Pierre* II. du nom, seigneur de la Grave, fut mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom, & fit son héritier *Pierre*, son fils aîné,

capitaine de Cavalerie au régiment de Toulouse, marié le 21 Avril 1697. Il a eu trois fils; sçavoir,

1. *Jean*, sieur d'Estampes, capitaine de Carabiniers, chevalier de Saint Louis, tué à la bataille de Fontenoy. Il avoit mérité des pensions pour s'être distingué à celle de Guastalla.

2. *Jean-François*, sieur de Rosnel, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Royal Piémont, vivant.

3. *Jean-Jacques-Louis*, l'aîné de ses deux freres, marié le 12 Mars 1742. à *Gabrielle* de Foucaud Villars, de laquelle il a laissé en mourant sept filles, & *Pierre-Louis-Jacques* de Pujols, cinquieme seigneur de la Grave, capitaine au régiment de Royal Piémont, né le 12 Décembre 1738. chef actuel de toute la famille, dont il y a plusieurs branches, & dont est *N*.... de Pujols, chef de brigade des Gardes du Corps, & *N*.... de Pujols, lieutenant colonel des Carabiniers.

Les armes: *d'argent, au lion de sable, couronné, armé & lampassé de gueules.*

PUIS (du), en Hainault: *Philippe-Emmanuel-Joseph* du Puis, écuyer, né à Mons le 28 Décembre 1721. étoit petit-fils d'*Henri* du Puis, échevin de la ville de Mons, en Hainault. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV. Part. III.*

Les armes: *de gueules, à la bande engrelée d'argent, chargée de trois flammes de gueules.*

PUISAYE, seigneur de Beaufossé, en Normandie, élection d'Alençon: Famille qui porte: *d'azur, à deux lions passans d'or, posés l'un sur l'autre.*

PUY, en Dauphiné: *Tome III. p. 86. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez*: Un marquis du Puy-Montbrun de Dauphiné s'est marié en 1757. à *Marie-Catherine-Thérese* Pelet de Narbonne, née le 30 Mai 1738. fille de *Claude*, baron de Salgas, & de *Françoise-Hélene* de Pierre de Bernis, sœur du cardinal de ce nom.

Il y a deux autres branches de cette maison; l'une, nommée du Puy-Rochefort, est établie en Dauphiné, & l'autre, du Puy Saint André Montmejan, en Rouergue.

PUY (du), en Provence: Famille noble, qui subsiste dans *Antoine* du Puy, seigneur de la Moutte, ancien conseiller du Roi au Parlement de Provence, vivant sans alliance.

Les armes: *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois besans d'or.*

PUY DE COULDRAY: Il y a deux familles en Berry, qui n'ont rien de commun ensemble, & qui portent le nom de Puy, de qui les armes sont différentes. Celle de Puy de Vastan porte: *échiqueté d'or & de gueules*; & celle de Puy de Coudray a pour armes: *d'or, au lion d'azur.*



QUARRÉ & QUARREY D'ALIGNY, famille noble de Bourgogne, qui a formé plusieurs branches, lesquelles ont donné au Parlement de Bourgogne, quatre avocats généraux, deux procureurs généraux, & plusieurs conseillers.

Jean Quarré, fils d'*Huguenin*, & de demoiselle *Guillemette* de Maupertuis, homme franc d'armes, & sommelier de l'Echansonnerie du duc de Bourgogne, entra dès son jeune âge au service de ce duc, qu'il suivit à la guerre contre les Turcs, où il fut fait prisonnier. Il étoit marié en 1412. avec *Guillemette* de Château-Regnault.

François Quarré, un de ses descendans, qualifié noble & seigneur de Château-Regnault, mourut à Châlon en 1553. Il fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces avec *Jeanne* de Boucaudaul, mere de trois garçons, dont deux ont formé des branches; & en secondes noces par contrat passé le 3 Mai 1547. avec *Claude* Berbis, mere, entr'autres, de *Pierre*, & de *Jean*, qui suit.

Jean Quarré, conseiller au Parlement de Dijon en 1587. quitta le séjour de Dijon pour se rendre auprès du roi Henri III. à Blois, qui le maintint dans sa noblesse par lettres du 24 Février 1615. De son mariage accordé en 1583. avec *Marie* Langlois, naquirent neuf enfans, dont quatre garçons & cinq filles.

Gaspard Quarré, quatrieme fils dudit *Jean*, appellé le baron d'Aligny, seigneur de Gouloux, de Bazole, de Fetigny, de Chaumien & de Guise en partie, avocat général au Parlement de Dijon, suivit d'abord la profession des armes. Il mourut le 7 Janvier 1659. laissant, entr'autres enfans, de *Marguerite* Perreault de la Sarrée, sa femme, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *François* Quarré, qui a formé une branche.

Pierre Quarré d'Aligny de Château Regnault, appellé le baron d'Aligny, seigneur de Fetigny, de Jully, de Chaumien, de la Chaux, de Minande, de Vaublanc & de Guise, gouverneur d'Autun & de Pierrechastel, bailli d'épée de Charolois, brigadier des armées du Roi, colonel d'un régiment de Milice, & chevalier de Saint Louis, fut institué héritier universel de *Vivande* de Bouillard, tante de *Marguerite* Perreault de la Sarrée, sa mere. Il est mort en 1730. laissant des enfans de ses deux femmes. De son premier mariage, accordé le 21 Septembre 1682. avec *Jacque-Philippe* de Montessus, ou *Bernard* de Montessus, naquit le 15 Octobre 1683. *Philippe* Quarré d'Aligny, qui suit; & de son second mariage accordé en 1684. avec *Colombe* d'Anstrude, sont issus,

1. *André-Denis* Quarré d'A-

ligny, baptisé le 6 Août 1688. mort sans alliance.

2. *Claude* Quarré d'Aligny, gouverneur de la ville d'Autun, aussi mort sans alliance.

3. *Etienne* Quarré d'Aligny de Château-Regnault, seigneur de Bouze, près Beaune, grand bailli du Charolois, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine dans le régiment de Souvré, & pensionnaire du Roi, né le 10 Mars 1699. qui épousa le 22 Mai 1736. *Marceline-Modeste* Damoiseau, fille de *François* Damoiseau, seigneur de Colombier, de Nantoux, &c. brigadier des armées du Roi. De ce mariage sont sortis, 1. *François-Etienne* Quarré d'Aligny, né le 2 Septembre 1751. 2. *Flore-Etiennette* Quarré d'Aligny, née le 6 Septembre 1743. 3. *Louise-Gabrielle* Quarré d'Aligny, née le 7 Janvier 1746.

4. *François* Quarré d'Aligny, seigneur de Montregard, de Chevane & de Manlay, capitaine dans le régiment de Villefort, & pensionnaire du Roi, marié avec *Louise* Buffot de Millery, dont une fille unique, nommée *Louise-Gabrielle*.

5. *Françoise* Quarré d'Aligny, morte religieuse Bernardine à Dijon.

6. & 7. *Victorine* & *Bénigne*, toutes deux religieuses au couvent des Ursulines de la ville de Montbard.

Philippe Quarré d'Aligny, seigneur de Jully, de Malpertuis, de Souvert & de Fontaine en partie, fils de *Pierre* Quarré, & de *Jacques-Philippe* de Montessus, eut une jambe emportée à la bataille de Maiplaquet, où il servoit en qualité de capitaine dans le régiment d'Infanterie de Perrin. Il épousa par contrat du 28 Juillet 1721. *Claude* de Mauroy, dont il a eu sept enfans; sçavoir,

1. *Louis* Quarré d'Aligny de Jully, né le 30 Avril 1722. capitaine dans le régiment de Boulonnois, Infanterie.

2. *Claude* Quarré d'Aligny, né le 17 Avril 1724. capitaine dans le même régiment de Boulonnois.

3. *Etienne* Quarré d'Aligny de Souvert, né le 22 Juin 1726. capitaine dans le régiment d'Artois.

4. *Pierrette-Claudine*, religieuse Ursuline, née le 20 Août 1727.

5. *Louise-Thérese*, aussi religieuse Ursuline, née le 2 Avril 1729.

6. *Antoinette-Geneviève*, religieuse Bernardine, née le 12 Avril 1730.

7. *Etiennette-Magdelene* Quarré d'Aligny de Souvert, née le 4 Décembre 1732. reçue à Saint Cyr le 29 Janvier 1744. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV*.

Les armes : *échiqueté d'argent & d'azur, & un chef d'or, chargé d'un lion de sable, lampassé de gueules.*

QUELEN : *Tome III. p. 95. col. 1. lig. 42. après* dont le chef est *Maurice-Louis* de Quelen, seigneur de la Ville, chevalier au diocèse de Treguier, aujourd'hui procureur-syndic de la Noblesse des Etats de Bretagne, & connu sous le nom de comte de Quelen, *ajoutez* :

Il fut marié le 26 Août 1722. avec *Helene* Berthou, dont il a eu, entr'autres enfans, *Jeanne-Helene* de Quelen, née le 28

Octobre 1723. reçue à Saint Cyr sur les preuves de sa noblesse, le 14 Mai 1735. & *Sainte Claude* de Quelen, née le 27 Septembre 1724. reçue dans la maison de l'Enfant Jesus à Paris.

Ledit *Maurice-Louis* étoit fils aîné de *Jacques* Quelen, déclaré noble & issu d'ancienne extraction, & maintenu dans le droit de porter des armoiries timbrées, en conséquence des titres qu'il avoit représentés depuis 1404. petit-fils de *Claude* de Quelen, écuyer, seigneur de la Roche & de Saint Bihi, lequel avoit pour frere aîné *Gilles* de Quelen, héritier principal, arriere petit-fils d'*Olivier* de Quelen, chevalier, seigneur de Saint Bihi, de Mars en Anjou, de Mauni & de Pellen, lequel avoit pour pere & mere *Yves* de Quelen, seigneur de Saint Bihi & de Mars, &c. & *Jeanne* Jourdain, dame de Pellen. *Yves* étoit fils de *René* de Quelen, écuyer, seigneur de Saint Bihi, dont la sœur, *Jeanne* de Quelen, dame de la Grange, ratifia en sa présence le 15 Mai 1540. le partage qui lui avoit été présenté de la succession paternelle de *Jean* de Quatrebarbes, seigneur de la Rongere, de Mars & de Quistillic.

Les armes : *burelé d'argent & de gueules de dix pieces.*

QUEMPER DE LANASCOL, famille de Bretagne.

François-Joseph Quemper, écuyer, seigneur de Lanascol & de la Lande, fut déclaré noble & issu d'extraction noble par arrêt des commissaires de Bretagne, du 20 Juillet 1669. De son mariage accordé en 1659. avec *Catherine* Vreroi, naquit *René-Joseph-Charles* Quemper, écuyer, seigneur de Lanascol, pere d'*Yves-Joseph Jacques* Quemper, écuyer, seigneur de Lanascol, né le 27 Octobre 1697. reçu page du Roi dans sa grande écurie le 30 Mars 1715. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 442.

Les armes : *d'argent, à un léopard de sable, & trois étoiles de même, posées en chef.*

QUENTIN : La famille de Quentin est originaire de Touraine, & s'est alliée à plusieurs familles considérables dans la Robe.

Les armes sont : *d'azur, à trois pommes de pin d'or, posées 2 & 1.*

QUERAVEON: *Tome III. p. 97. col. 1. lig. 7. après* 1637. *ajoutez* : Le comte de Queraveon est ayeul maternel du marquis de Coislin, mari de mademoiselle de Mailly.

QUERHOENT: *Tome III. p. 97. col. 1. lig. 27.* sire de Cergroades, *lisez*, sire de Kergroades.

QUESNE (du), écuyer, sieur du Mesnil, en Normandie, élection de Coutances : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois glands de même, 2 & 1.*

QUESNEAU DE CLERMONT, famille établie dans le Laonnois.

Armand-François Quesneau, sieur de Clermont, chevalier de Saint Louis, ingénieur du Roi, demeurant à Douay, fut confirmé dans sa noblesse par lettres du mois d'Octobre 1723. Voyez l'*Armorial de France, Part. II. p.* 443.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef*

de trois étoiles de même, posées 2 & 1, & en pointe, d'une canne aussi d'or : cet écu timbré d'un casque de profil.

QUESNEL-COUPIGNY (du), en Normandie : *Fabien-Albert* du Quesnel, chevalier, marquis de Coupigny, fils d'*Albert*, & de *Louise* Perreau, a épousé au mois de Novembre 1714. *Jeanne-Louise* de Béthune, fille de *François-Annibal*, comte de Béthune, chef d'escadre des armées navales du Roi, & de dame *Renée* le Borgne de l'Esquision. Le marié est frere de *Jeanne* du Quesnel, épouse en Septembre 1709. de *Gabriel* Bastonneau, maître des comptes, & petit-fils de *François* Bastonneau, assesseur & élu en l'élection de Paris, mort secrétaire du Roi en 1696.

QUESNOY : Noblesse militaire & d'ancienne chevalerie, originaire du Roumois, en haute Normandie, & dont la seule branche, qui subsiste aujourd'hui, est établie dans la basse, proche Avranches, depuis près de deux siécles. Les anciens seigneurs du Quesnoy, terre noble, sise & relevante de celle du Bourg-Achard, dans le Roumois, vicomté du Pont-Autou, sont reconnus par d'anciens titres, pour bienfaiteurs du prieuré de Saint Lô, du Bourg-Achard, sous les douze & treizieme siécles. Ils étoient dès-lors qualifiés de chevaliers. Ces titres sont dix-neuf chartres, dont les originaux, conservés dans les archives du prieuré-cure du Bourg-Achard, ont été communiqués en 1748. par M. Chappe, prieur & curé de ce lieu, à M. d'Hozier de Serigny, Juge d'armes de France en survivance, & il y a peu de noblesse qui ait l'avantage d'en pouvoir fournir d'aussi anciens & en si grand nombre.

Les premiers du nom du Quesnoy, connus, sont *Nicolas* & *Guillaume*, freres, *Robert* du Quesnoy, *Henri* du Quesnoy & *Guillaume*, son frere. Ils sont compris au nombre des bienfaiteurs du prieuré de Saint Lô, du Bourg-Achard, dans une bulle du pape Alexandre III. datée du 17 des Kalendes de Mai 1181. Paroît ensuite *Raoul* du Quesnoy, qui souscrivit vers l'an 1180. à une donation faite par *Alain* de Saint Pierre, mentionnée dans ladite bulle. *Robert* du Quesnoy, dit l'Abbé, chevalier, seigneur du Quesnoy, suivant une chartre de la fin du douzieme siécle, qu'il scella de son sceau : *Ego, Robertus, Abbas de Caisneio, concedo de feodo meo de Caisneii*, fit des donations audit prieuré, & souscrivit avec la qualité de chevalier, *Abbate de Caisneio, aliàs Kaisneio*, & aussi *Quesneio milite*, à plusieurs donations faites dans le même temps par *Guillaume* le Poigneur, chevalier, au prieuré de Saint Lô, du Bourg-Achard, par *Hugues* du Quesnoy & par *Guillaume* Restoud, au même prieuré; par *Jean*, fils de *Richard* de Valaubert, chevalier, à *Roger* des Rues; par *Pierre* de Bardouville, à *Jean* de Saint Léger, chevalier, son cousin; & enfin à un bail à titre de fief, par *Robert* Coquin, fils de *Guillaume* : ces deux derniers actes datés de l'an 1213. & du mois de Janvier 1227. *Thomas* du Quesnoy souscrivit à une donation faite au même prieuré l'an 1224. *Roger* du Quesnoy vendit en

1226. la moitié d'un domaine situé au Pont-Autou, qu'il tenoit, ainsi que ses freres, du prieuré du Bourg-Achard, & scella cet acte de son sceau. *Guillaume* du Quesnoy souscrivit à l'acte de vente dont on vient de parler, fait en 1226. par *Roger* du Quesnoy. *Robert* du Quesnoy, chevalier, fit une donation au prieuré de Saint Lô du Bourg-Achard, au mois de Novembre 1241. en présence de dame *Yves*, sa femme, & de *Robert* du Quesnoy, son fils aîné, & scella cet acte de son sceau. *Geoffroy* du Quesnoy y paroît comme témoin. *Robert* du Quesnoy, fils du précédent, consentit à la donation faite par son pere en 1241. au prieuré de Saint Lô, du Bourg-Achard. Il vendit un héritage à ces Religieux en 1244. & fit une échange avec eux en 1258. Il leur fit plusieurs donations en 1260. & en 1262. Il leur donna deux acres de terre, situées entre la terre de *Guerrie* du Quesnoy, *Guerricus de Quesneio*, & aussi *Quesneto*. Son oncle maternel, & dame *Yves*, sa belle-mere, ratifia ce dernier acte en Janvier 1262. Il leur fit encore une nouvelle donation de douze sols de rente, par acte du mois de Mars 1268. Il scella tous ces différens actes de son sceau. *Guerrie* du Quesnoy, neveu de *Robert* du Quesnoy, dont on vient de parler, souscrivit à une donation faite aux religieux de Saint Lô, du Bourg-Achard, par *Philippe* (*Philippa*) du Quesnoy, de douze deniers de rente, au mois de Janvier 1262. Cet acte est scellé du sceau de *Philippe* du Quesnoy.

Jean du Quesnoy se trouve compris au nombre des chevaliers du bailliage & vicomté de Caën en 1271. & 1272. *Joannes de Quesnito*, dit la Roque. *Guillaume* du Quesnoy, écuyer, de la paroisse du Bourg-Achard, rendit aveu de son fief du Quesnoy au seigneur du Bourg-Achard, après la Saint Martin d'hyver en 1309. & quoique la filiation se trouve interrompue, & que le premier degré de cette maison ne commence qu'à *Jean* du Quesnoy ou du Quesnay & aussi du Quesney I. du nom, dit Taupin, ou Tauppin, chevalier, seigneur ès années 1378. 1386. & 1391. & suivantes, du même fief du Quesnoy, situé en la paroisse du Bourg-Achard, il devoit appartenir de près aux précédens, & la maison a un acte en original, qui prouve sa liaison avec ceux dont on vient de parler. Cet acte est un accord fait le 8 Septembre 1497. entre *Richard* du Quesnoy, seigneur du Quesnoy, son arriere petit-fils, & les Religieux de Saint Lô, du Bourg-Achard, en faveur desquels il confirma les dons qui leur avoient été faits par ses prédécesseurs. Voici les propres termes de l'acte que nous rapportons : » Et outre » icelui seigneur du Quesnoy, fils » & héritier ainsné de défunt » *Jehan* du Quesnoy, dit *le Baudran*, en son vivant écuyer » & seigneur dudit lieu du Quesnoy . . . . . . lors de son trépas demourant en l'ostel dudit » prieuré de Saint Lô du Bourg-Achard, pour considération des » services & plaisirs faits par lesdits Religieux, à sondit feu » pere, & qu'ils ont bien continué & fait les services & » prieres qu'ils étoient tenus fai-

» re, *à raison d'aucuns dons ou* » *délais, qui leur ont été faits* » *par les prédécesseurs dudit sei-* » *gneur du Quesnoy*; & aussi afin » que d'abondant ledit seigneur » du Quesnoy, la damoiselle sa » femme, & leurs enfans pré- » sens & à venir, soient parti- » cipans & accueillis aux bien- » faits, prieres, oraisons & » aumosnes, qui seront faits en » icelui prieuré . . . . . . Par ces » présentes *confirme, ratifie & ap-* » *prouve tous les dons & délais,* » *tant en héritages que rentes,* » *qui faits ont été en icelui prieu-* » *ré, tant par sondit défunt pere* » *que ses prédécesseurs* . . . . » en quelque maniere & pour » quelque cause que ce soit. «

Ledit *Jean* du Quesnoy, dit *Taupin*, chevalier, avoit épousé *N.* . . . . de la Hautemaison; il servit dans la guerre en Normandie, en l'an 1378. Il étoit qualifié chevalier en 1428. qualité que portoit dès l'an 1421. *Guillaume*, seigneur du Quesnoy & de la Haye, son fils, & qui a aussi celle de noble homme & puissant seigneur dans des actes de 1435. & autres postérieurs. Il avoit épousé le 25 Septembre 1413. demoiselle *Jeanne* de la Heuze, fille de *Jean* de la Heuze, dit *le Baudran*, chevalier, seigneur de Quevilly, chambellan du Roi, capitaine du château de Fouques, & de *Mahaud*, dame de Bailleul: elle étoit sœur de *Jean* de la Heuze, chevalier, seigneur de Quevilly, chambellan du Roi, capitaine de la ville de Nantes, & avoit pour grand-oncle un autre *Jean* de la Heuze, dit *le Baudran*, chevalier, seigneur de la Heuze, amiral de France.

La postérité de ce *Guillaume* s'est divisée environ vers le milieu du seizieme siécle en deux branches principales. L'aînée a fini dans la personne de *Gaspard*, seigneur du Quesnoy & de la Métairie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, maître d'hôtel ordinaire de sa Majesté, & maréchal de bataille, mort en 1667. dont la fille & unique héritiere, nommée *Anne*, dame du Quesnoy, porta cette terre & autres en mariage à *Gilles* de Bosczenoult, écuyer, seigneur & patron de Bosczenoult, dont elle étoit veuve le 16 Septembre 1691.

La branche cadette, qui est celle qui subsiste actuellement, a pour auteur *Robert* du Quesnoy II. du nom, écuyer, fils de *Robert* du Quesnoy I. du nom, & de noble *Françoise* de la Haye, sa seconde femme, fille du seigneur de la Pipardiere. Il est qualifié dans un acte du 25 Décembre 1570. *de noble homme* Robert *du Quesnoy, le jeune, demeurant au Bourg-Achard, héritier de feue damoiselle* Françoise *de la Haye, sa mere.* Il mourut à Valenciennes en l'année 1578. étant au service du Roi. Il eut d'*Anne* Vivien, son épouse, morte le 15 Février 1605. un fils, qui suit.

Jacques I. du nom, baron du Quesnoy & de Saint Martin des Champs, près Avranches, fut gentilhomme de la chambre du Roi en 1616. & obtint par lettres patentes du mois d'Août 1636. l'union de ses fiefs du Quesnoy, la Louveliere, de Verdun & de Chambeure, près Avranches, en un seul plein fief de Haubert, sous le nom de fief du Quesnoy

& de Saint Martin des Champs, & sous le titre de baronnie, tant en considération de ses services que de ceux de ses prédécesseurs dans les guerres de leur temps. Il épousa le 15 Février 1605. *Jeanne* de Saint Germain, fille de noble *Henri* de Saint Germain, & de *Catherine* Amette. Il mourut le 27 Mars 1651. De son mariage naquirent plusieurs enfans, entr'autres,

1. *Gilles* du Quesnoy, né le 8 du mois de Mai de l'an 1619. Il servit en qualité d'enseigne pendant deux ans dans le régiment d'Infanterie de la Marine, fut blessé au combat de Saint Nicolas le 4 Août 1639. obtint la lieutenance de la compagnie du commandeur de la Bretesche, dans le même régiment de la Marine, le 6 Octobre de la même année, & fut tué devant Arras en 1640.

2. *N.* . . . du Quesnoy, né jumeau avec *Louis*, qui va suivre, le 6 Décembre 1624. mort le 16 Mars 1625.

3. *Louis* du Quesnoy, qui suit.

4. *Catherine* du Quesnoy, née le 7 Avril 1614. mariée par contrat du 7 Décembre 1639. avec haut & puissant seigneur messire *Jacques* le Boucher de Crennes, chevalier, baron de Crennes, seigneur & patron honoraire des paroisses de Saint Pierre Tarentaigne, du Mesnil-Aurouf & du Tourneur, fils de haut & puissant seigneur messire *Jean* le Boucher de Crennes, seigneur & baron des mêmes lieux & paroisses, & de haute & puissante dame *Magdelene* des Moges, sa femme, mourut en 1694.

Louis, baron du Quesnoy & de Saint Martin des Champs, seigneur & châtelain de la Grimaudiere, de Verdun, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, obtint l'union de plusieurs fiefs nouvellement acquis, à sa baronnie du Quesnoy, en 1653. & 1658. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt contradictoire du Conseil d'Etat de 1667. Il épousa par contrat de mariage du 3 Juin 1649. & célébré le 15 du même mois, *Léonore* de Gouvetz de Clinchamps, fille aînée de *Louis* de Gouvetz, baron de Clinchamps, &c. & de *Louise* Avenel, dame de Barenton & d'Echomme. Il mourut le premier Juillet 1682. & sa veuve le 21 Avril 1697. De ce mariage sont issus huit enfans, cinq garçons & trois filles; premiérement *Emmanuel* du Quesnoy, qui suit. Tous les autres sont morts sans alliance.

Emmanuel, baron, puis marquis du Quesnoy, seigneur & patron présentateur de la paroisse de Clinchamps, des fiefs de la Jourdaniere, de Loraille & de la Tiercerie, seigneur héréditaire des sergenteries nobles du Pont-Sarcy, &c. né le 20 Décembre 1652. fut nommé le 23 Octobre 1688. capitaine de la Noblesse de la sergenterie de Pontorson, par *Jacques*, sire de Matignon, lieutenant général pour le Roi en Normandie, sur la représentation de tous les gentilshommes de cette sergenterie. Il obtint du Roi au mois de Juillet 1714. des lettres patentes pour lui & sa postérité mâle, née & à naître en légitime mariage, d'érection en marquisat de sa baronnie du Quesnoy & fiefs y réunis. Il épou-

ſa par contrat du 27 Février 1689. *Jacqueline* de Saint Remy, fille de *Jacques* de Saint Remy, écuyer, ſeigneur de la Motte-Fouqué, &c. & d'*Anne* Bidon. Il mourut le 23 Décembre 1730. & ſon épouſe le 28 Novembre 1743. De ce mariage ſont nés, *Jacques* du Queſnoy, qui ſuit, & pluſieurs autres, morts ſans alliance. Il ne reſte plus de vivans que

Roger-André du Queſnoy, né le 12 Juillet 1693. prêtre, docteur de Sorbonne de la Faculté de Paris, chanoine, grand archidiacre & vicaire d'Avranches.

Jean-Baptiſte-Angélique du Queſnoy, appellé le comte du Queſnoy, ſeigneur d'Appilly, proche Avranches, ſeigneur, patron & préſentateur des paroiſſes de Saint Senier, Saint Brice & la Gohenniere, né le 27 Mai 1699. cadet au mois de Novembre 1718. dans la compagnie colonelle du régiment des Gardes Françoiſes, ſecond enſeigne le 11 Mars 1720. premier enſeigne le 16 Novembre 1724. ſous-lieutenant le 27 Mai 1728. ſous-aide-major le 31 Mai 1741. avec brevet de lieutenant le 5 Mars 1743. le 31 du même mois lieutenant de la compagnie du ſieur Gravel, & le 10 Juillet ſuivant, aide-major. Il a été bleſſé à la bataille d'Ettingen. Il eſt chevalier de Saint Louis depuis 1736. & a épouſé le 18 Novembre 1743. *Magdelene* de Verduc, tante d'*Yves* de Verduc, conſeiller au Parlement de Paris, morte ſans avoir eu d'enfans le 25 Janvier 1758.

Et *Anne-Henriette* du Queſnoy, née le 28 Novembre 1700. à préſent religieuſe aux Urſulines de Vire.

Jacques II. du nom, marquis du Queſnoy, né le 25 Janvier 1690. ſervit trois ans dans la premiere compagnie des Mouſquetaires. Il épouſa le premier Octobre 1739. *Jeanne-Eliſabeth-Marie-Michelle* Juhellé du Martilly, riche héritiere de Normandie, fille de *Julien* Juhellé, & de *Michelle* le Maître. Il eſt mort le 3 Septembre 1747. & a laiſſé de ſon mariage,

1. *Jean-Jacques-Julien*, marquis du Queſnoy, qui ſuit.

2. *Léonore-Louiſe-Angélique* du Queſnoy.

3. *Marie-Anne-Catherine-Andrée* du Queſnoy de Clinchamps.

Jean-Jacques-Julien, marquis du Queſnoy, ſeigneur honoraire de la paroiſſe de Saint Martin des Champs, proche Avranches, ſeigneur & patron préſentateur des paroiſſes de Saint Loup, & de la Godfroy, ſeigneur châtelain de la Grimaudiere, de la Rideliere, de la Coulonce, de Verdun & des autres ſeigneuries réunies au marquiſat du Queſnoy, ſeigneur & patron préſentateur de la paroiſſe de Clinchamps, ſeigneur & patron honoraire de la paroiſſe du Meſnil-Robert, ſeigneur héréditaire des ſergenteries nobles du Pont-Sarcy, des fiefs de la Jourdaniere, de Loraille, de la Tiercerie, &c. eſt né le 27 Décembre 1740. & ſur le certificat de M. de Clairambault, généalogiſte des ordres du Roi, confirmatif de tout ce qui eſt rapporté ci-deſſus, & dreſſé ſur les titres originaux mêmes de cette maiſon, & préſenté à M. le duc de Chaulne, il a été reçu en

Décembre 1755. dans la compagnie des jeunes Chevaux-Légers de la garde du Roi.

Les principales alliances de la maison du Quesnoy, sont celles de la Heuze, de Mallet, de Cramenil, de la Haye, de la Chaussée, de Martinville, de Boissay, de Vauquelin des Yveteaux, de Saint Germain de Jouvigny, de Gouvetz de Clinchamps, de Saint Remy de la Motte-Fouqué, &c.

Les armes sont : *d'argent, à un lion passant de gueules, accompagné de neuf glands de sinople.*

Voyez la généalogie en entier de cette maison, & la copie des chartres qui prouvent l'antiquité de sa noblesse, dans l'*Armorial Général de la France, Tome IV. Part. II.*

QUESNOY (du), famille établie dans le diocèse de Boulogne sur mer.

François du Quesnoy, écuyer, seigneur des Cœulles, capitaine d'une compagnie de Dragons dans le régiment de la Salle, fut maintenu dans sa qualité de noble & d'écuyer avec *Louis* du Quesnoy, son pere, colonel d'Infanterie dans les troupes Boulonnoises, par ordonnance du commissaire départi dans la généralité d'Amiens, du 4 Octobre 1698. depuis *Jean* du Quesnoy, son quatrieme ayeul, seigneur du Quesnoy, qui vivoit en 1495.

Il épousa en 1693. *Françoise* du Quesnoy, fille de *François* du Quesnoy, seigneur de Resti, de Saint Martin en Preure, &c. dont il a eu, 1. *Louis-François* du Quesnoy, écuyer; 2. *Bertrand*; 3. *Marie-Françoise*, née en 1695. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 444.*

Les armes : *d'or, à une aigle de sable, les ailes étendues.*

QUESSE DE VALCOURT DE MARSILLY: *N.*.... de Quesse, sieur de Valcourt, mestre-de-camp, commandant une des cinq brigades du régiment Royal des Carabiniers, maréchal des camps & armées du Roi, de la promotion du 15 Mars 1740. mourut à Paris le premier Juin 1742. dans la soixante-douzieme année, laissant,

1. *N.*.... de Quesse de Valcourt, sieur de Marsilly, major d'une des cinq brigades du régiment Royal des Carabiniers, lequel fut maréchal général de l'armée commandée par le maréchal de Broglie, en Bohême, où il mourut au mois d'Avril 1742. Il avoit été marié le 3 Avril 1741. avec la fille unique de feu M. du Carrou de Valentiennes, seigneur de Mezieres, brigadier des armées du Roi, & de *N.*... de Vigny d'Emerville.

2. *Louis-François* Quesse de Valcourt, prêtre, docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la maison royale de Navarre, du 2 Avril 1734. doyen de l'église collégiale de Saint Sauveur de Metz, & abbé commendataire de l'abbaye de Fontenelles, ordre de Saint Augustin, diocèse de Luçon, depuis le mois de Juin 1736.

M. le marquis de Valcourt, maréchal de camp, étoit fils de M. de Valcourt, capitaine dans un régiment d'Infanterie, tué à la bataille de Fleurus en 1690. Il avoit pour frere puîné *N.*... de Valcourt, aussi capitaine dans un régiment d'Infanterie, chevalier de Saint Louis, vivant en

1760. lequel est pere de quatre fils, qui sont actuellement dans le service, dont deux au régiment de la Rochefoucauld, Cavalerie. Voyez les *Mercures de France des mois de Juin* 1742. *p.* 1475. & *de Juillet* 1742. *p.* 1680.

Les armes : *d'or, à trois fusées d'azur, rangées en fasce, écartelé de gueules, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

QUETIL, écuyer, sieur du Pont-Hébert, en Normandie, élection de Vire : Famille dont les armes sont : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

QUEYLAR, *aliàs* CAYLAR (du), en Provence : C'est une branche cadette d'une ancienne famille noble du Languedoc, au diocèse d'Uzès, établie en cette province depuis 1663. Divers actes prouvent qu'elle s'est indifféremment servi des deux orthographes de son nom ci-dessus. On croit qu'elle a même origine que la maison de Bermond, connue dès l'onzieme siecle, & que les Croisades ont donné lieu aux armoiries qu'elle porte, de même qu'à l'aliénation de presque tous ses biens, perte dont elle s'est toujours si bien ressentie, que *Tuffardo* du Queylar, & *Jeanne*, sa sœur, vendirent encore le 26 Novembre 1402. les cinq douziemes de la seigneurie de Saint Etienne des Serres, à *Bertrand* de la Garde, qui en prêta hommage le 9 du mois de Juin suivant.

Comme il seroit assez difficile de répandre un jour suffisant sur des temps si reculés, nous nous bornerons, pour la filiation de cette branche, à ce que nous en apprend le jugement rendu en sa faveur le 20 Décembre 1668. par M. de Bezons, intendant du Languedoc & commissaire départi par le Roi pour la vérification des titres de noblesse de cette province.

I. *Jean* du Queylar, damoiseau, cru fils de *Tuffardo*, transigea le 19 Août 1448. conjointement avec *Catherine* de Cabannes, sa femme, & testa le 20 Juillet 1463. Il eut pour fils,

II. *Antoine*, qui donna dénombrement au Roi en 1503. Il fut pere de

III. *Jean* II. du nom en 1531. qui reconnut tenir du Roi à fief franc & noble, conjointement avec *Jean* de Virgile le jeune, une terre dans la jurisdiction de Tresques. Il testa le 12 Septembre 1572. & avoit épousé *Catherine* de Virgile, qui le rendit pere de

IV. *Jean* III. du nom, marié le 28 Mars 1557. à *Simonne* Bataille. Il testa le 28 Janvier 1609. laissant deux fils, *Pierre*, qui suit, & *Arnaud*, qui forma une autre branche.

V. *Pierre*, qui épousa le 28 Décembre 1588. *Marie* des Pierres, testa le 23 Juillet 1635. & fut pere de

VI. *Louis* I. du nom, marié le 24 Décembre 1623. à *Claude* du Jal. Il fut maintenu le 20 Décembre 1668. & testa le 12 Octobre 1670. laissant, 1. *Louis* II. du nom, maintenu dans sa noblesse avec son pere, & marié à *Anne* de Froment, dont une fille, qui a laissé postérité; 2. *Jean-Mathieu*, qui suit; 3. *Jean-Sacristain* d'Alais; 4. *Pierre*, non marié, & plusieurs filles.

VII. *Jean-Mathieu* I. du nom, s'établit en Provence, où il épousa le 14 Octobre 1663. *Françoise* de Ferre, fille de noble *Pierre-Antoine*, & de demoiselle *Marie* de la Pierre, dont, 1. *Pierre*, religieux de Clugny; 2. *Jean*, qui suit.

VIII. *Jean* IV. du nom, épousa le 23 Juillet 1703. *Anne* de Castillon, fille de noble *Jean-Joseph*, & de demoiselle *Honnorade* Vincens, & testa le 13 Octobre 1727. laissant dix enfans, dont six actuellement vivans; sçavoir,

1. *Jean-Mathieu*, qui suit.

2. *Joseph*, religieux de l'ordre de Clugny.

3. *Pierre-Paul*, évêque de Digne.

4. *Joseph-Hyacinthe*, prêtre de la congrégation de l'Oratoire.

5. & 6. *Marguerite*, non mariée, & *Claire*, qui l'est à *N.* .... de Cymon.

IX. *Jean-Mathieu* du Queylar II. du nom, étoit lieutenant au régiment de Touraine, lorsque la mort prématurée de son pere l'obligea de quitter le service. Il est établi à Marseille, où il a épousé le 29 Octobre 1733. demoiselle *Marie-Elisabeth* du Pont, fille de *Jean-Charles*, & de demoiselle *Jeanne* Roux. Leurs enfans sont,

1. *Jean-Polieucte* du Queylar, né le 13 Février 1737. conseiller au Parlement de Provence.

2. *Jean-Joseph-Tranquille*, né le 23 Mai 1746.

3. *Marie-Jeanne*, née le 8 Août 1747.

Les armes : *d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueules, au chef d'argent, chargé d'un soleil ombré de gueules, accosté de deux croissans de même.*

QUINCARNON DE BOISSI, famille de Normandie. *Jacques* de Quincarnon, sieur des Roussseaux, eut pour femme *Jeanne* de Bois-l'Evêque, dont naquirent, *Jean* de Quincarnon, écuyer, dont la postérité s'est établie en Guyenne, & *Georges*, qui suit.

Georges de Quincarnon, sieur de la Salle & des Ernolus, fut pere de *Guillaume* de Quincarnon, sieur des Ernolus, archer d'une compagnie de cent Lanciers des ordonnances du Roi en 1574. & de *Claude* de Quincarnon, sieur de la Chapelle, dont est issue pareillement une postérité.

Du mariage de *Guillaume* avec *Gabrielle* Henri sont issus, *Jean*, qui suit, & *Claude*, écuyer, sieur de Moronville, qui a fait une postérité.

Jean de Quincarnon, écuyer, sieur des Ernolus, épousa en 1608. *Anne* du Valet, mere de *Louis* de Quincarnon, maintenu dans sa noblesse par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Rouen, du 4 Août 1666. marié en 1687. avec *Jeanne* de Glapion, dont naquit, entr'autres enfans, en l'année 1691. *Louis-Jean-Baptiste* de Quincarnon, écuyer, sieur de Boissi, allié en 1723. avec *Marie-Angélique* Gouhier, fille de *Robert* Gouhier, écuyer, sieur des Bois. Ils ont eu pour enfans,

1. *Jean-Robert*, écuyer, né le 27 Janvier 1725.

2. *Charles-Marc-Antoine*, né le premier Septembre 1726.

3. *César-Denis*, écuyer, né le 9 Octobre 1729.

4. *Charles*, né en Septembre 1732.

5. *Henri-Victor*, né le 21 Juillet 1734.

6. *Marie-Anne-Sophie*, née le 3 Janvier 1728. reçue à Saint Cyr le 19 Novembre 1736.

7. *Thérese-Renée*, née le 23 Juin 1730.

8. *Marie-Elisabeth* de Quincarnon, née le 7 Septembre 1736. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 445.

Les armes sont : *d'argent, à trois treffles de sinople*, 2 & 1.

QUINEMONT : *Jean* de Quinemont, écuyer, seigneur de Varennes & de la Guenerie, fut successivement gentilhomme ordinaire de M. Gaston, duc d'Orléans ; lieutenant d'une compagnie de cent Mousquetaires à cheval, dans le régiment du cardinal de Richelieu ; maréchal de camp ès armées du Roi en 1662. gouverneur de Vallerangue en Lorraine, &c. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1668. par arrêt du commissaire departi dans la généralité de Tours.

De son mariage avec *Claude* Chaspoux, naquit *Jean-Christophe* de Quinemont, écuyer, seigneur de Varenne & de la Guenieres, mousquetaire du Roi, marié en 1671. avec *Marie-Gervais* de Salvert, dont il eut, entr'autres enfans, *Louis-Ours* de Quinemont, seigneur de Varennes, de Baugé & de la Guenerie, maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer, par ordonnance du 18 Juin 1715. Il épousa en 1712. *Marie* Bodin, dont il a eu,

1. *Jean-Jacques-Ours* de Quinemont de Varennes, né le 28 Février 1715. reçu page du Roi dans sa petite écurie le 12 Septembre 1729.

2. *Marie-Louise*, née le 26 Février 1716.

3. *Bonne-Anne*, née le 25 Juin 1717. reçue à Saint Cyr le 3 Décembre 1725. sur les preuves de sa noblesse.

4. *Elisabeth-Catherine* de Quinemont, née en 1722. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 446.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or, les pieds coupés, & posés 2 en chef & 1 en pointe.*

QUIQUERAN : Famille originaire d'Arles, connue sous les noms de Beaujeu & de Ventabren, dont une branche cadette est établie au comtat Venaissin depuis environ 1590.

L'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence* fait remonter l'origine de cette ancienne race à *Rostang* de Quiqueran, nommé parmi ceux qui suivirent le parti de la princesse des Baux, contre *Raymond* Berenger, dans la fameuse guerre de 1143.

Dragonet de Quiqueran, un de ses descendans, étoit viguier de la ville d'Arles en 1225.

Rostang II. du nom, arriere petit-fils du précédent, se trouva présent à l'accord fait avec *Bertrand* des Baux, au sujet des limites de leur terroir, l'an 1295.

Raymond de Quiqueran, frere de *Rostang* II. portoit le titre & la qualité de damoiseau, & fut marié à *Marguerite* d'Arlatan, de laquelle il eut, 1. *Raymond* II. du nom, pere de *Durand*, dont le fils mourut sans postérité ; 2. *Pons*, pere de deux filles, alliées, l'une à *Jacques* Lebrate, & l'autre à *Hugues* de Mazargues, damoiseaux ; 3. *Pierre*, qui

qui suit ; 4. *Jean*, religieux de l'ordre de Saint Dominique.

Pierre de Quiqueran I. du nom, eut pour enfans *Pierre* II. du nom, qui suit, & *Huguette*, épouse de *Pons* de Claret, damoiseau.

Pierre de Quiqueran II. du nom, se maria en 1341. avec *Marguerite* de Rochemore, fille de *Jean*, & de *Marguerite* Audoar, dont, 1. *Pierre*, qui suit ; 2. *Gaucher*, marié à *N*.... de Favette-Reynaud, de laquelle est issue *Magdelene* de Quiqueran, mariée à *Charles* de Castillon, baron d'Airagues ; 3. *Geneviéve*, épouse de *Pons* de Cays, jugemage de Provence.

Pierre de Quiqueran III. du nom, épousa *Belinde* de Renaud, fille de *Jean*, & de *Catherine* de Lambard, dont ;

Jean de Quiqueran I. du nom, chevalier, baron de Beaujeu, seigneur de Vaquieres, Montroux & de Ventabren, qui se distingua dans les guerres d'Italie, en servant avec zèle & fidélité *Louis* III. roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, dont il eut de grandes récompenses en 1425. L'Historien Ruffi dit qu'il fut viguier de Marseille. Il testa à Arles en 1466. & y mourut la même année. On voit son tombeau relevé & sa figure couchée, dans l'église des Freres Prêcheurs. Il fut marié trois fois ; sçavoir, en premieres noces, avec *Huguette* de Renaud, issue des seigneurs d'Alein ; en secondes, avec *Gassinate* d'Aiguieres, & en troisiemes, avec *Magdelene* de Falet, ou Faret, veuve de *Nicolas* de Rochemore.

Gaucher de Quiqueran I. du nom, baron de Beaujeu, seigneur de Vaquieres, Montroux & de Ventabren, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, par lettres de l'an 1498. consul de la ville d'Arles en 1487. assista avec les autres gentilshommes de la Provence aux Etats du pays tenus à Aix, pour y délibérer. Il avoit épousé *Louise* de Castellane, de l'ancienne maison de Provence, de laquelle il eut trois fils & quatre filles ; sçavoir, *Antoine* ; *Aymard* & *Jean* de Quiqueran, qui tous les trois ont fait les branches rapportées ci-après, & *Jeanne*, *Anne*, *Sybille* & *Marguerite* de Quiqueran, toutes quatre mariées. *Jeanne* de Quiqueran épousa noble *Gaspard* de Grimaldy, prince de Monaco, seigneur d'Antibes. *Anne* de Quiqueran épousa noble *Jean* d'Ademar, baron de la Garde. *Sybille* de Quiqueran épousa noble *Pierre* de Bouic. *Marguerite* de Quiqueran épousa noble *Nicolas* de Raynaud, seigneur d'Alein.

Branche de Quiqueran, barons de Beaujeu.

Antoine de Quiqueran, baron de Beaujeu, fils aîné de *Gaucher*, & de *Louise* de Castellane, maître d'hôtel ordinaire du roi François I. épousa *Anne* de Forbin, fille de *Louis*, seigneur de Soliers, lieutenant général en Provence, & de *Marguerite* de Grimaldy Beuil, de laquelle il a eu, 1. *Gaucher* de Quiqueran II. du nom, qui suit ; 2. *Pierre* de Quiqueran, évêque de Senès, lequel, après avoir étudié la Rhétorique à Paris, voyagea en Italie. A son retour, il s'attacha aux Mathématiques, à la Poësie, à la Botanique & aux Belles-Lettres. Il fut, à l'âge de dix-huit

ans, le premier évêque nommé après le Concordat de François I. avec Léon X. Il ne dut cette nomination singuliere qu'au grand nom qu'il s'étoit déjà fait parmi les Sçavans de l'Europe. Il mourut à Paris, âgé de vingt-quatre ans en 1550. On voyoit encore sur la fin du siécle dernier la statue de ce prélat, avec son épitaphe en prose & en vers, dans l'église des Grands Augustins. Il nous reste de lui un magnifique éloge de sa Patrie, & un poëme sur le passage d'Annibal dans les Gaules, aux bords du Rhône, près de la ville d'Arles, imprimés l'un & l'autre à Paris en 1539. *in-fol.* & en 1551. *in*-4°. 3 & 4. deux filles, mariées dans les familles de Martins & de Boche. La ville d'Arles députa en 1515. *Antoine* de Quiqueran, baron de Beaujeu, à François I. quand il fut parvenu à la couronne, pour le complimenter au nom de tous les ordres de ladite ville.

Gaucher de Quiqueran II. du nom, baron de Beaujeu, seigneur de Vaquieres, Montroux & Ventabren, épousa en 1542. *Catherine* d'Oraison; dont un fils, mort en bas âge.

Autre branche de Quiqueran, dite de Beaujeu.

Aymard de Quiqueran, cadet d'*Antoine* de Beaujeu, seigneur de Ventabren, second fils de *Gaucher*, & de *Louise* de Castellane, eut le commandement des Galeres du Port de Marseille, par lettres patentes du roi François I. en 1523. Il se maria le 7 Février 1519. avec *Jeanne* de Cays. Il eut de ce mariage *Robert* de Quiqueran, chevalier de l'ordre du Roi, qui étoit alors celui de Saint Michel, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de Manosque & autres places, député de la Noblesse de Provence, avec plusieurs gentilshommes vers le Roi, comme le dit le pere Daniel, dans son *Histoire de France*, premier consul d'Arles en 1593. épousa le 3 Janvier 1560. *Alix* de Meyrand, fille de *Barthelemi*, & de *Marguerite* de Saint Martin-Chantersier, dont, 1. *Jean*, capitaine de Cavalerie, marié en 1589. à *Catherine* de Barralier-Pomerols, de laquelle il n'a point eu d'enfans; 2. *François-Léon*, qui suit; 3. *Honoré*, chevalier de Malte en 1582. mort grand prieur de Saint Gilles en 1642. 4. & 5. *Anne* & *Jeanne*, alliées aux maisons d'Arlatan-Beaumont & d'Acosta d'Avignon.

François-Léon de Quiqueran de Beaujeu, mort en 1651. fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces en 1600. à *Jeanne* de la Riviere, & en secondes, à *Marguerite* le Roix de Ledignan. Du premier lit vint, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Léon*, religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs, docteur de Sorbonne; 3. *Honoré*, marié avec *Louise* de Saint Germain, dont *Jean-François*, *Pierre* & *Trophime*. Du second lit sont issus, 1. *Honoré*, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après; 2. & 3. *François* & *Paul-Antoine*, reçus chevaliers de Malte aux années 1634. & 1637. Ce dernier s'acquit la réputation d'un des plus grands hommes de mer de son temps. Lorsqu'en Janvier 1660. une tempête l'obligea de relâcher dans un mauvais port de l'Archipel, il y fut investi par trente

galeres du Grand-Seigneur. Il en soutint le feu pendant un jour entier, & ne succomba qu'après avoir épuisé ses munitions & avoir perdu les trois quarts de son équipage. Il étoit chargé de fers, lorsqu'une tempête plus violente que la premiere mit la flotte victorieuse dans un tel danger, que le capitan Pacha Mazamamet fut réduit à implorer le secours du chevalier, qui le sauva par l'habileté de sa manœuvre. Mazamamet, loin de reconnoître son prisonnier, voulut supprimer sa qualité de chevalier, & le confondre avec les plus vils esclaves; mais le Grand Visir, qui probablement en eut avis, voulut le voir; & l'ayant d'abord reconnu à sa bonne mine, il le fit mettre au château des sept tours, sans espérance de rançon ni d'échange. Louis le Grand le redemanda à la Porte, mais inutilement. Les Vénitiens voulurent le comprendre dans le traité de Candie: on le leur refusa. Un de ses neveux forma onze ans après le hardi dessein de le délivrer. Il l'exécuta avec une intrépidité de courage qui lui fit braver alors les plus grands périls, & qu'on admire encore aujourd'hui dans ce chevalier, alors âgé de vingt-deux ans. *Paul-Antoine* de Quiqueran mourut commandeur de Bordeaux.

Pierre de Quiqueran épousa le premier Juin 1632. *Catherine* de Foresta, fille d'*Antoine*, seigneur de Colongue, & de *Marthe* de Raimond-Modene, sa seconde femme, de laquelle il eut, 1. *Honoré*; 2. *Charles*; 3. *Joseph*; 4. *Catherine*, mariée à *Claude* d'Arnaud, conseiller en la Cour des Comptes.

Honoré de Quiqueran épousa le 10 Mars 1655. *Anne* de Bechiran, fille de *Geoffroy*, conseiller en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Rhotia* de la Ceste, dont,

Louis de Quiqueran, qui de *Marthe* de Léotaud, sa femme, qu'il épousa en 1688. a laissé

Joseph de Quiqueran, mort sans postérité en 1752. de son mariage avec *N*. . . de Baldony, fille de *Claude*, de la ville de Salon.

Troisieme branche de Quiqueran-Beaujeu.

Honoré de Quiqueran, fils aîné du second mariage de *François-Léon*, & d'*Isabelle* de Thieuloy, épousa le 9 Mars 1644. *Thérese* de Grille, fille de *Charles*, seigneur d'Estoublon, & de *Blanche* de Forbin-Soliers. Il testa le 12 Janvier 1655. laissant, 1. *Jean-François*, qui suit; 2. *Jacques*, reçu chevalier de Malte en 1655. 3. *Jacques* II. du nom, aussi chevalier de Malte; 4. *Honoré*, prêtre de l'Oratoire, ensuite chanoine de l'église de Nismes, associé à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, nommé en 1703. à l'évêché d'Oleron, & à celui de Castres en 1709. mort le 29 Juin 1736. (*a*).

(*a*) *Il étoit versé dans les langues sçavantes & habile Théologien. Messieurs Bossuet, Fléchier & l'abbé Bignon faisoient beaucoup de cas de ses talens. Il fut un des plus grands prédicateurs de son temps, & prononça plusieurs Oraisons funebres, sur-tout celle de* Louis le Grand *à Saint Denis. Cette piece a été imprimée à Paris en* 1715. in-4°. *On a de lui un Recueil aussi* in-4°. *de Man*-

Jean-François de Quiqueran épousa en 1669. *Marie* de Léotaud, veuve de *Jean-Baptiste* d'Aiguieres, seigneur de Mejanes, fille de *Simon*, & d'*Anne* du Pré de Masblanc, dont, 1. *Paul-Antoine*, qui suit; 2. *Honoré*; reçu page à la petite écurie en 1682. 3. une fille, mariée dans la famille de Viguier.

Paul-Antoine de Quiqueran fit alliance en 1698. avec *Marie* des Portes, fille de *Jean*, & de *Pierrette* d'Olivier-Bouimau, dont, 1. *François* II. du nom; 2. *Charles-Joseph*, élu évêque de Mirepoix en 1736. mort l'année suivante; 3. *Nicolas*, reçu chevalier de Malte; 4. *Honoré*; 5. *Antoine*; 6. *Jacques*; 7. *Jean-Louis*; 8. *Pierre*; 9. *Thérese* de Quiqueran.

François de Quiqueran II. du nom, a épousé *N.* . . . . de Grimaldy.

Quatrieme branche issue des anciens seigneurs de Ventabren.

Jean de Quiqueran II. du nom, seigneur de Ventabren, troisieme fils de *Gaucher* I. du nom, & de *Louise* de Castellane, se maria en premieres noces en 1505. avec *Marguerite* de Bouic, dont, 1. *Ardouin*, qui suit; 2. *Jean* III. du nom, tige des seigneurs de Venasque & Saint Didier; 3. *Magdelene*, mariée en 1527. à *Honoré* de Porcelet. *Jean* de Quiqueran II. du nom, se maria en secondes noces le 9 Décembre 1539. avec *Anne* de Sadé, dont il n'eut point d'enfans. Cette *Anne* de Sadé maria *Jacqueline* de Sadé, sa niece, avec *Jean* de Quiqueran III. du nom, rapporté ci-après.

Ardouin de Quiqueran, seigneur de Ventabren & de Vaquieres, se maria le 8 Août 1535. avec *Jeanne* d'Aiguieres, fille de *Pierre*, & de *Louise* de Cavaillon, dont, 1. *Robert*, qui suit; 2. *Anne*, mariée à *Jacques* de Clément; 3. *Anne*, mariée à *Honoré* de Faucher.

Robert de Quiqueran, seigneur de Ventabren, eut de *Magdelene* d'Aiminy, son épouse en 1574. 1. *Jean*, qui suit; 2. *Honoré*, rapporté ci-après.

Jean de Quiqueran, seigneur de Ventabren, s'allia le 27 Février 1599. avec *Magdelene* de Rascas, fille de *Jean*, seigneur du Muy, dont;

Robert de Quiqueran II. du nom, marié le 26 Octobre 1621. avec *Isabeau* de Bonfils, de laquelle il eut,

Charles de Quiqueran, marié en 1662. à *Jeanne* de Bonfils, fille d'*Ange*, écuyer, dont plusieurs enfans, qui ont continué la postérité.

Honoré de Quiqueran, second fils de *Robert*, & de *Magdelene* d'Aiminy, épousa le premier Septembre 1704. *Suzanne* d'Eyguisier, fille de *Feraud*, seigneur de Cornillon & de *Laudune* de Jarente-la-Bruyere, dont, 1. *Trophime*, qui suit; 2. *Claude*, reçu chevalier de Malte en l'an 1629.

Trophime de Quiqueran épousa le 22 Avril 1630. *Pierrette* de

demens, Lettres & Instructions Pastorales, sur divers sujets, imprimés à Castres. Voyez l'éloge qu'a fait de ce prélat M. de Boze, lequel se trouve dans les Mémoires de l'Academie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres.

Grille, fille de Valentin, & de *Magdelene* de l'Eftang-Parade, dont *Claude*, qui fuit, & deux chevaliers de Malte en 1655. & 1674.

Claude de Quiqueran-Ventabren époufa *N.* . . . . . . Bibion, dont les defcendans continuent la poftérité.

Branche des feigneurs de Ventabren & de Saint Didier, établie à Pernes dans le comtat Venaiffin.

Jean de Quiqueran III. du nom, fecond fils de *Jean* II. & de *Marguerite* de Bouic, fe maria le 4 Mai 1542. (l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence, Tome II.* dit 1539.) avec *Jacqueline* de Sade, dame de Venafque & de Saint Didier, fille de *Guillaume*, & de *Catherine* de Saint Michel, dont *Balthafard*, qui fuit, devenu héritier de fon pere, qui tefta en fa faveur, & mourut à Arles en l'an 1563.

Balthafard de Quiqueran, feigneur de Ventabren, Remufat & de Saint Didier, fervit avec diftinction & valeur fous les regnes de Charles IX. Henri III. Henri IV. & Louis XIII. comme on le juftifie par les différentes dignités & charges où il a été élevé par fes fervices. En 1562. il fe trouva au combat qui fut donné à Valréas, ville du comtat Venaiffin, diocèfe de Vaifon, contre les Religionaires. Il défit avec une poignée de Catholiques un corps confidérable des ennemis de la Religion. Il étoit fi attaché a la Religion Catholique, qu'on l'avoit furnommé le fléau des Hérétiques. Il fe trouva en Provence une troupe de Religionnaires, ayant à leur tête pour chef le nommé Cartier, qui mettoit à contribution les lieux & les feigneurs de tous les environs, depuis Arles jufqu'à Aix. *Balthafard* fut commandé de l'en chaffer & de le combattre avec les troupes qu'on lui avoit confiées. Il manœuvra fi bien & fi à propos, fans perdre beaucoup de monde, qu'enfin il renferma ledit Cartier avec fes gens dans un rocher, proche d'Alein, lefquels fe battoient en défefpérés, par les forties réitérées qu'ils faifoient : il les obligea cependant à capituler. Alors *Balthafard* de Quiqueran promit grace à tous, excepté à leur chef, qu'il fit traduire à Aix, où il fut tiré à quatre chevaux. Par ce moyen il donna la paix & la tranquillité à tous les feigneurs des environs, qui n'ofoient fortir de leurs châteaux, & qui n'avoient pu arrêter ledit Cartier. Ces différens faits font cités dans les Hiftoires de Provence. En 1570. le 5 Avril, *Henri*, duc d'Anjou, depuis roi de France, fe confiant entierement en *Balthafard* de Quiqueran, le nomma pour un de fes gentilshommes ordinaires. Ses lettres patentes font confervées dans les archives de la maifon de Quiqueran, au comtat Venaiffin. En 1573. le 16 Mai, le même prince le nomma à une des charges d'écuyer ordinaire de fa maifon. Les lettres patentes font mention qu'il étoit alors capitaine de gens de pied. En 1585. le 6 Avril, *Henri*, duc d'Angoulême, gouverneur de Provence, lui donna une compagnie de cent hommes d'armes, & lui confia en même temps le gouvernement de Noue. En 1589. le 6 Février, *Dominique* de Grimaldi, archevêque &

vice-légat d'Avignon, lui donna le gouvernement de la ville de Cavaillon, avec commission de lever une compagnie de cent hommes, pour la conservation de cette ville. En 1590. il fut premier consul des Nobles à Arles. Cette ville se trouvant agitée de troubles, & se confiant entiérement au zele qu'il avoit toujours témoigné pour la défense de la véritable Religion, ne crut pas pouvoir faire un meilleur choix dans l'ambassade qu'elle eut besoin d'envoyer au pape Sixte V. qu'en l'honorant de cette commission. Il paroît par la lettre que sa Sainteté écrivit à la communauté d'Arles, par le retour dudit ambassadeur, combien elle fut satisfaite de sa personne. Elle est du 10 Avril 1590. comme on le justifie dans les archives de ladite ville. En 1591. le 29 Juillet, *Balthasard* de Quiqueran fut nommé colonel général de l'artillerie d'Avignon, avec un commandement absolu sur tous les officiers & soldats de cet Etat. Ce fut sous le pontificat de Grégoire XIV. que les bulles lui furent expédiées. Le même Pape lui fit présent de sa calotte, avec une pension de douze cents écus Romains. C'est depuis ce temps-là que *Balthasard* de Quiqueran s'expatria d'Arles à Avignon, comtat Venaissin, où sa postérité se continue. Il fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces en 1579. à *Eléonore* de Saint Michel, fille de *Pierre*, seigneur de Saint Michel; & en secondes, en 1594. à *Marguerite* de Filleul, dame de Remusat, fille de *Simon*, seigneur de la Magdelene, & d'*Eléonore* de Rhodes d'Auriac. Du premier lit naquirent, 1. *Charles*, mort sans alliance; 2. *Catherine*, épouse de *Jean-Baptiste* de Nobili, à Pernes; 3. *Louise*, femme d'*Etienne* d'Allemand. Du second lit naquirent, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Jean*, religieux Recolet, & trois filles, mariées dans les maisons de Merles-Beauchamps, de Laurent-l'Olive & de Riviere-Sainte-Marie. En 1622. le 6 Octobre, *Balthasard* de Quiqueran fut tué à Avignon par l'éclat d'un canon, à l'entrée de Louis XIII. dans la ville, faisant la fonction de général d'Artillerie. Par cette mort, son fils *Antoine*, qui étoit fort jeune, perdit cette charge, parce que le Roi la donna à M. le comte de Berton, qui portoit le dais, comme consul, la lui ayant demandée sur le champ.

Antoine de Quiqueran, seigneur de Ventabren, Remusat & de Saint Didier, se maria en premieres noces le 4 Juillet 1623. avec *Suzanne* de Pupus, fille de *Gabriel*, auditeur de Rotte, dont *Thomas*, qui suit; & en secondes noces, le 21 Janvier 1644. avec *Anne* de Pichoni, de laquelle il eut *Antoine* de Quiqueran, ingénieur du Roi & chevalier de Saint Louis, mort à Paris sans postérité le 22 Avril 1722. C'est lui qui fit rebatir la ville de Dieppe en Normandie, après le bombardement. Son pere mourut à Pernes le 3 de Juin 1671. après avoir fait son testament, où il nomme pour son héritier *Thomas* de Quiqueran, son fils aîné.

Thomas, mort en 1708. avoit épousé le 4 Janvier 1676. *Diane* d'Albert de Grillet. Il eut de ce mariage, 1. *Esprit-Joseph-Marie* de Quiqueran, qui suit; 2. *Marie-Anne* de Quiqueran, mariée à noble *Gabriel* de Camaret; 3. *Marie* de Quiqueran, mariée à

noble homme *Jean - Baptiste* de Maubec.

Esprit-Joseph-Marie de Quiqueran se maria le 13 Février 1707. avec noble demoiselle *Jeanne* de Jean, dame du lieu de Pierre-Longue, aux baronnies du Dauphiné. Il eut de ce mariage, 1. *Jean-Joseph-Dominique-Thomas-Antoine - Gabriel* de Quiqueran, qui suit; 2. *Joseph*; 3. *Antoine* de Quiqueran; morts au berceau, après avoir été reçus chevaliers de Malte.

Jean - Joseph - Dominique - Thomas - Antoine - Gabriel de Quiqueran, se maria le 30 Septembre 1745. avec *Jeanne-Marie* de la Coste. Il est sorti de ce mariage, 1. *Antoine-François-Hippolite* de Quiqueran, né le 12 Août 1755. 2. *Victoire*, née le 23 Décembre 1746. 3. *Françoise*, née le 24 Décembre 1747. 4. *Catherine*, née le 8 Janvier 1751.

Les armes : *d'or & d'azur, emmanché de l'un en l'autre*; autrement, *écartelé d'or & d'azur, le trait du coupé emmanché de l'un à l'autre.* Pour supports : *deux chevaux blancs*; & pour cimier, *les deux pieds & la tête d'un cheval issant de même*, avec cette devise : *vim contrà vim.*

QUISSECE (de), en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois colombes d'argent, posées l'une sur l'autre.*



RA RA

RABAINE, en Saintonge : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la fasce de gueules, à six coquilles de Saint Michel, posées 3, 2 & 1.* Pour supports : *deux levrettes.*

Les Rabaines, sires de Pisany, sont connus dès l'an 1018. La terre de Pisany est un des quatre premiers marquisats de Saintonge. La famille de Rabaine possédoit en 1316. beaucoup d'autres terres, tant en Guyenne, qu'en l'Isle d'Oleron, où est encore le vieux château de la terre de Rabaine, qui fut donnée en mariage à une héritiere du même nom.

Emmanuel de Rabaine fut un des quarante gentilshommes de la province de Saintonge, commandés pour le ban, afin d'empêcher la descente des Anglois, sur les côtes de la Rochelle & aux environs. Il eut deux enfans, qui furent *Pierre*, cardinal du titre de Sainte Marie sur la Minerve, & *Guillaume*, qui suit.

Guillaume épousa *Blanche* de Didone, fille du baron de Didone, dont *Geoffroy*, qui suit, & *Alaric*, mariée à *Guillaume* Foucaud.

Geoffroy de Rabaine, seigneur de Pisany, eut de *Henriette* Foucaud, son épouse, *Elie*, qui suit, & *Geoffroy*, mort sans enfans.

Elie de Rabaine fut nommé plénipotentiaire par le roi de France en 1276. pour faire la paix avec les Anglois. Il fut marié trois fois ; en premieres noces avec *Agnès* d'Anjecol ; en secondes noces avec *N.* . . . . de la Lande, fille de *Jean* ; & en troisiemes, avec *Hispanne* de Bourg. Il eut de celle-ci, 1. *Geoffroy*, qui suit ; 2. *Elie* ; 3. *Marguerite* de Rabaine.

Geoffroy de Rabaine III. du nom, seigneur de Pisany, & vicomte de Blaye, épousa en 1316. *Almode* de Montausier, fille de *Foulques*, & de *Marie* Montguyon. Il fut d'abord général des armées du roi de France, & pour le Pape, puis sénéchal du Périgord & du Quercy. De ce mariage vinrent, 1. *Geoffroy*, qui suit ; 2. *Elie*, capitaine d'une compagnie de gens de pied, tué à la bataille de Poitiers ; 3. *Isabeau* de Rabaine, mariée à *Guidon* d'Ardenne, chevalier, seigneur de Moulidars, en Angoumois.

Geoffroy de Rabaine IV. du nom, seigneur de Pisany, fut général d'armée pour les rois de France & d'Angleterre, & pour le Pape, puis capitaine général du Périgord & du Quercy. Il épousa *Fainotte* de Saint Astier, fille d'*Elie*, baron de l'Isle & vicomte de Montreuil, dont, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Guillon* de Rabaine, rapporté après son frere aîné.

Jean de Rabaine I. du nom, seigneur de Pisany, prit, avec cinq autres gentilshommes à leurs frais & dépens, le fort château de Mortagne sur les Anglois : il fut fait écuyer des rois Charles VII. & Louis XI. & capitaine

d'une compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi. Il épousa en premieres noces *Jeanne* d'Hiers, qui lui porta en mariage beaucoup de terres, dont le fils *Etienne* de Rabaine, mort jeune, fut héritier. Tous ses biens retournerent à *Jean*, son pere, qui se remaria à *Jeanne* de Manbier, dont *Jeanne* de Rabaine, qui fut mariée quatre fois, sans laisser d'enfans, & dont *Guillon* de Rabaine, son oncle, devint héritier.

Guillon de Rabaine I. du nom, seigneur de Pisany, épousa *Marguerite* Ardillon, dame de Saint Jus, Rioux, Broule, Saint Carlais & la Grillac, dont, 1. *Elie*, mort sans enfans; 2. *Arnaud*, chanoine de l'église de Saint Pierre; 3. *Lambert*, qui suit.

Lambert de Rabaine I. du nom, seigneur de Pisany, épousa *Anne* de Montolieu, dame de Laubec & de Rouffiac, dont sont nés, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Marie*, mariée à *Elie* de Sainte-Hermine, seigneur du Faux, dont descendent *François* de Sainte-Hermine, chef d'escadre, & l'abbé de Sainte-Hermine, aujourd'hui aumônier de la Reine; 3. *Analaide*, mariée à *Pierre* de Brémond, comte d'Ars.

Jean de Rabaine II. du nom, épousa en premieres noces *Françoise* de Sainte-Hermine, sœur d'*Elie* de Sainte-Hermine, seigneur de Faux; & en secondes, *Louise* de Pons, sœur de *Guy*, marquis de Pons. De celle-ci il eut,

Jean de Rabaine III. du nom, marié à *Estiette* Fourestier, dont sont issus *Ivon*, qui suit, & *Chardon*, suivant leur contrat de partage de la succession de leurs pere & mere en date du 26 Janvier 1497.

Ivon de Rabaine I. du nom, épousa *Marie* de Sansac, fille de *Jean*, comte de Sansac, & de *Marie* du Repaire. Ils testerent le 4 du mois de Juillet 1519. & laisserent,

Jacques de Rabaine, marié à *Perrette* de Beaumont, dont, 1. *René*, qui suit; 2. *Paul*; 3. *Antoinette* de Rabaine. Ils partagerent entr'eux leur succession le dernier Février 1578.

René de Rabaine épousa *Marie* Gombaud, fille de *Philippe*, seigneur de Tanzac, & de *Louise* de la Personne, dame de Champfleury, dont vinrent, 1. *René*, qui suit; 2. *Paul*, qui partagea avec son frere aîné en 1602. & rapporté ci-après; 3. *Françoise*, mariée & morte sans enfans.

René de Rabaine II. du nom, dont la postérité dura peu, & s'est éteinte.

Paul de Rabaine I. du nom, seigneur de Tanzac, Briagne & Usson, épousa en premieres noces *Diane* Stuer; en secondes, *Louise* de Beaumont, fille de *Jacques*, dont descend *Léon* de Beaumont, évêque de Saintes, & en troisiemes noces *Jeanne* de Ransanne. Les enfans du premier lit furent, 1. *Jean*, dont la postérité s'est éteinte dans la personne de *Jean* de Rabaine, mort âgé de dix-huit ans; 2. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Sennecterre, marquis de Saint Victour, dont descend le maréchal de Sennecterre, ci-devant ambassadeur auprès du roi de Sardaigne; 3. *Marie*, religieuse de Sainte Ursule à Bordeaux. Les enfans du second lit sont, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Charles*, capitaine de Carabiniers, mort au service du Roi,

ſans avoir été marié. Du troiſieme lit vint *Jeanne* de Rabaine, mariée à *François* du Souchet, ſeigneur de la Biguerie, &c.

Jean de Rabaine IV. du nom, ſeigneur de Briagne, Tanzac, & autres lieux, épouſa *Renée* de Vildon, fille de *Joſeph*, ſeigneur de Ronzenac & de Malberchie en Périgord, & de *Renée* de Barbezieres, dont, 1. *Paul*, qui ſuit; 2. *Jacques*, lieutenant de Grenadiers, tué au ſiége d'Oudenarde, âgé de trente-deux ou trente-trois ans; 3. *Magdelene*, mariée à *François* de Monſerand, chevalier, ſeigneur de Coux, de Guinardiere & de la Sipiere, morte ſans enfans le 12 Mars 1754. âgée de cent trois ans.

Paul de Rabaine, ſeigneur de Briagne, épouſa *Antoinette* Perry, veuve de *François* Dauthon, chevalier, ſeigneur de la Sabliere, qui lui porta en mariage la terre de la Roche-Genouillac en Limouſin, dont, 1. *Jean-Paul*, qui ſuit; 2. *Charles*, marié à *Françoiſe* Vigier, fille de *François*, chevalier, ſeigneur de Durfort, &c. & de *Catherine* Ancelin, dont, 1. *Charles*; 2. *Catherine*; 3. *Magdelene*; 4. *Marie-Roſe* de Rabaine; 3. *Marie*, mariée à *François* Paſquet, ſeigneur de Lage en Limouſin, dont une fille, mariée à *Charles* de Beaupoil-Saint-Aulaire; 4. & 5. *Marie-Magdelene* & *Jeanne*, religieuſes de Fontevrault à Fontaine en Périgord, où la plus jeune a été continuée prieure pendant dix-huit ans, & eſt morte en Décembre 1755. âgée de ſoixante-quatre ans; & ſa ſœur aînée en 1747. âgée de ſoixante-douze ans.

Jean-Paul de Rabaine, chevalier, ſeigneur de la Roche-Genouillac, Tanzac, Perfond & Saint Mathieu, épouſa *Marie-Eliſabeth* de Planche, fille de *Jean-Hugon*, ancien jurat de Bordeaux, & de *Marie-Marguerite* Bonnaudin, dont, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Jean*, né le 30 Avril 1711. ancien curé & prieur d'Orioles en Saintonge, enſuite d'une autre cure, dont il s'eſt démis en 1758. & en 1760. directeur des dames de la Trinité à Paris; 3. *Françoiſe-Dorothée*; 4. *Jeanne*; 5. *Catherine*.

François de Rabaine, né le 18 Janvier 1710. mort le 31 Août 1753. âgé de quarante-cinq ans, après avoir ſervi dans la Gendarmerie, ſe retira, avec commiſſion de lieutenant dans le régiment de Bourbonnois, Infanterie, & ſe maria enſuite avec *Marie* de Barberin de Reignac, dont,

1. *Charles*, né au château de la Roche-Genouillac en Limouſin, le 3 Septembre 1743.

2. *François-Gaſton*, né au château de Goualet en Poitou, le 31 Mars 1747.

RABASSE: Famille originaire de la province de Dauphiné, d'où elle paſſa au comté Venaiſſin, & de-là à Aix, où elle a donné ſucceſſivement ſix procureurs généraux au Parlement de cette ville. Elle ne ſubſiſte plus que dans un mâle, vivant ſans alliance.

Les armes: *d'azur, au château d'argent, compoſé de cinq tours rangées, celle du milieu plus élevée que les deux autres, & celles-ci que leurs voiſines, en décroiſſant, accompagné en pointe d'une trufe auſſi d'argent.*

Une *trufe* en Provençal eſt appellée une *rabaſſe*.

RABAT: *Tome III. p.* 103. *col.* 1. *lig.* 14. ſont de la maiſon des comtes de Foix, *liſez*, ſont

de la maison des premiers comtes de Foix.

Ibid. lig. 41. *après* de la troisieme, *ajoutez*, *Dorothée-Théodore* de Poudenas de Villepinte en Bigorre, morte le 19 Mai 1759. âgée de quatre-vingts-dix ans. Il eut, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. morte en 1755. *lisez*, mort le 22 Février 1756. âgé de soixante-quinze ans, & *ajoutez* : Leur fils, marquis de Sabran, tué le 23 Juin 1743. sur le Mein, épousa le 16 Janv. 1741. *Agathe-Françoise* de Coëtlogon, mere d'un fils, appellé comte de Sabran de Foix.

Ibid. lig. 27. & 30. Montleon, *lisez*, Mauléon.

RABIERS : Famille connue depuis le quinzieme siecle en Provence, où *Louis* de Rabiers acquit les terres de Châteauredon, Verrayon, du Plan, Pontjulien & la Baume. Il se signala sous *Louis* d'Anjou III. du nom, comte de Provence, dans le commandement des troupes contre les Savoyards, qu'il chassa des vallées d'Annot. Ce prince, en reconnoissance de ses services militaires, lui donna les armes que cette famille porte encore aujourd'hui, qui sont : *de gueules, au dextrochere d'argent, mouvant de sénestre, empoignant de trois tournesols d'or.* Pour cri de guerre : *Victoria.* Elle portoit auparavant : *de sable, à une rave d'or.*

Cette famille subsiste dans *Gaspard* de Rabiers III. du nom, seigneur de Châteauredon, la Baume & Pontjulien, marié à *Ursule* de Villeneuve - Barrême, dont quatre fils & deux filles.

L'aîné est officier dans les armées du Roi.

Le second, appellé *François*, a été page du Roi.

Le troisieme l'a été de madame la Dauphine.

Le quatrieme, seigneur de la Pelontiere, a servi dans le régiment de Mailly.

Les deux filles ont été reçues successivement à Saint Cyr. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 278.

RABODANGE : La maison de Rabodange, qui s'est établie en Normandie, vers l'an 1400. y a tenu toujours un rang fort distingué. Elle est originaire de Flandres, où elle s'est pareillement distinguée, tant par ses alliances que par ses emplois militaires.

François & *Nicolas* d'Amboise & Paradin rapportent dans leur Histoire des emblêmes & des devises historiques, que *Marie* de Cleves, veuve de *Charles*, duc d'Orléans, avoit épousé en secondes noces un Rabodange, & qu'elle avoit fait peindre dans son cabinet un Ange, tenant un rabot de menuiserie, avec cette devise : *encore n'est-il que rabot d'Ange.*

On voit dans l'*Histoire de Bourgogne*, en 1351. un *Mathieu*, sire de Rabodange, à la tête de la compagnie des Gendarmes du maréchal de Beaujeu, se distinguer dans l'armée que commandoit ce maréchal. Son fils, *Robert*, sire de Rabodange, servit avec distinction dans les armées du duc de Bourgogne. *Guillaume*, sire de Rabodange, fils de *Robert*, étoit gouverneur de Saint Omer en 1423. *Alard*, sire de Rabodange, fut pareillement gouverneur de la ville de Saint Omer ; & après avoir servi pendant quelque temps dans les armées du duc de Bourgogne, passa en France & s'établit dans la province de Normandie. Il

avoit épousé *Isabeau* d'Ailly, sœur de *Jean* d'Ailly, vidame d'Amiens. En 1495. *Claude*, sire de Rabodange, fils d'*Alard*, fut chambellan du Roi, conseiller d'Etat en ses Conseils, gouverneur du château de l'Œuf à Naples, & ensuite gouverneur de Meulan. Il avoit épousé *Jeanne* de Cinerieu. L'on voit encore aujourd'hui son tombeau & son épitaphe dans l'église paroissiale de Saint Paul à Paris. *Louis*, sire de Rabodange, fils de *Claude*, fut aussi gouverneur de Meulan & d'Amvilliers. En 1545. il commandoit dans les provinces de Brie & de Champagne, en l'absence de M. Nevers. Il avoit épousé *Jeanne* de Silly, de laquelle il eut *François*, sire de Rabodange, qui fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi & chevalier de son ordre, marié à *Anne* d'Olléençon; leur fils, *Louis*, sire de Rabodange, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes & chevalier de l'ordre du Roi, s'allia en 1598. avec *Catherine* d'Angennes. Elle fut mere de *Louis*, marquis de Rabodange, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, auquel sa Majesté accorda, en considération des services qu'il lui avoit rendus dans ses armées, tant dedans que hors du royaume, lettres patentes, portant érection de sa terre de Rabodange en marquisat. Il avoit épousé en 1633. *Marie* de Longchamp, fille de *Jean* de Longchamp, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, gentilhomme de la chambre du Roi, conseiller en ses conseils d'Etat & privé, & gouverneur de Lisieux. *Guy*, marquis de Rabodange, qui naquit de ce mariage, fut chevalier de l'ordre du Roi, & épousa en 1666. *Charlotte* Lescalopier, mere de *Louis-César*, marquis de Rabodange, qui épousa en 1693. *Cécile-Adelaïde* de la Ferté-Senecterre, sa cousine, fille du maréchal-duc de la Ferté-Senecterre, pair de France & gouverneur du pays Messin, & de *Magdelene* d'Angennes. *Henri-François*, marquis de Rabodange, fils de *Louis-César*, mourut en son château de Rabodange en Normandie, le 30 Novembre 1751. âgé de cinquante-un ans. Du mariage qu'il avoit contracté en 1731. avec *Elisabeth-Perrette-Dominique-Thérese* de Neufville, fille unique de *Pierre* de Neufville, marquis de Clairay, & de *Marie-Anne-Thérese* Turgot, il laissa un garçon, & trois filles, dont l'aînée a épousé le marquis de la Ferté-Senecterre.

Les armes: *au 1 & 4 d'or, à la croix ancrée de gueules; au 2 & 3 de gueules, à trois coquilles d'or.*

RABUTIN: *Tome III. p. 105. col. 1. lig. 9. après* qui firent bruit dans le monde, *ajoutez* ce qui suit.

Il mourut le 9 Avril 1693. Il avoit eu de *Louise* de Rouville, sa seconde femme, *Michel-Celse-Roger* de Rabutin, comte de Bussy, évêque & baron de Luçon, abbé commendataire des abbayes de Bellevaux, ordre de Prémontrés, diocèse de Nevers; de Saint Pierre de Flavigny, ordre de Saint Benoît, diocèse d'Autun, & prieur de Notre-Dame de Lespau, ordre du Val-des-Choux, diocèse d'Auxerre, un des quarante de l'Académie Françoise, mort à Paris le 3 Novembre 1736. âgé d'environ soixante-sept ans. Il avoit eu un

frere aîné, par la mort duquel sans enfans, il étoit devenu comte de Bussy. Il a laissé pour héritiers *Marie-François-Roger* de Langheac, comte de Toulongeon, seigneur de Chaceu, son neveu, fils de feu *Gilbert* de Langheac, marquis de Coligny, en Auvergne, & de *Louise-Françoise* de Rabutin de Bussy; & *Reine* de Madaillan de Lesparre, aussi sa niece, femme de *Léon* de Madaillan de Lesparre, comte de Lassay, son neveu, & fille de feu *Louis* de Madaillan de Lesparre, marquis de Montataire & de Lassay, & de feue *Anne-Marie-Thérese* de Rabutin de Bussy.

RACAPÉ, en Anjou, famille qui a formé plusieurs branches.

Michel de Racapé, seigneur de Menil, de Magnane & de Brez, chevalier de l'ordre du Roi, fut maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1415. avec *René* de Racapé, son frere, seigneur de la Brisaie, par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Tours, du 19 Juillet 1668. De son premier mariage accordé au mois d'Avril 1652. avec *Genevieve* Cornuau, sont issus, *Henri-François*, qui suit, & *Gabriel-Augustin* de Racapé de Menil, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi.

Henri-François de Racapé, écuyer, obtint la réunion & l'érection en titre & dignité de marquisat, par lettres du mois d'Avril 1701. registrées au Parlement en 1702. des seigneuries du Menil, de Magnane, de Brezel, de Bressaut, de Taigné, &c. Il fut pourvu de l'office de lieutenant des maréchaux de France au bailliage d'Angers en 1699. en considération des services qu'il avoit rendu au Roi pendant plusieurs années. De son mariage accordé en 1693. avec *Anne-Marie* Milet, fille de *Nicolas* Milet, écuyer, seigneur de Naumare, sont issus *Michel-Henri-Augustin*, né en 1694. & *Anne-Thérese-Henriette* de Racapé. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 451.

Les armes sont: *de sable, à six roquets ou rocs d'échiquier d'argent à l'antique, posés 3, 2 & 1.*

RACHE, en Artois: *Tome III. p.* 105. *col.* 1. *lig.* 29. & 31. *Jean* de Berg, *Eugene* de Berg, *lisez*, *Jean* de Bergh, *Eugene* de Bergh.

Ibid. col. 2. *lig.* 14. Ses enfans sont, *lisez*: Les enfans du premier lit sont, &c.

RACENT, écuyer, seigneur de Bois-Robert, en Normandie, élection de Bernay: Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq croisettes de sable, & accompagné en chef de deux merlettes du second; en pointe, d'une tête de cerf d'or.*

RADULPHE, écuyer, sieur de la Roche, en Normandie, élection de Vire: Famille dont les armes sont: *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

RAFFELIS, en Provence: Famille qui a pour chef *Pierre* de Raffelis, secrétaire des commandemens du roi *Louis* III. d'Anjou, comte de Provence. Il vivoit vers le milieu du quinzieme siécle. Cette famille subsiste en deux branches; la premiere, dans *Jean-Nicolas* de Raffelis de Vincens d'Agoult, seigneur de

Rognes & de Valfère, élu premier consul d'Aix, procureur du pays en 1734. marié avec *Françoise* de Serre, fille de *Grégoire*, seigneur d'Entraigues & de la Roque, & de *Thérese* de Seytres, dont deux fils & deux filles.

La seconde branche, qui sont les seigneurs de Broves, subsiste dans les enfans de *Joseph-Barthelemi* de Raffelis, seigneur de Broves & de Saint Roman, marié le 27 Novembre 1713. à *Anne-Marguerite* de Glandevès, fille de *Jean*, & de *Marie* de Flotte d'Agoult; sçavoir, 1. *Jean-Joseph* de Raffelis, seigneur de Broves & de Saint Roman, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaisseaux; 2. *Pierre-André*, prêtre & vicaire général du diocèse de Fréjus; 3. *Jacques-Victor*, garde du Pavillon Amiral, mort d'un coup de canon le 27 Octobre 1747. 4. *Jean-François*, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de la Marine, blessé à la bataille d'Hastembeck d'un coup de feu, dont il a le bras gauche percé d'outre en outre, marié le 17 Juillet 1751. à *Elisabeth* de Moargues, dont deux fils & deux filles; 5. *Claude-Henri-César*, enseigne de vaisseaux, mort au retour de la campagne de Mahon, & trois filles, dont une religieuse, la seconde, mariée, & la troisieme encore fille.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or.*

Il y a dans la même province une autre famille noble du nom de Raffelis, ou Rafaëlis, originaire du comtat Venaissin, dont les armes sont : *d'or, à la croix d'azur, alaisée & recroisettée.* Elle subsiste dans *Michel-Jules* de Raffelis, seigneur de Grambois, chevalier de Malte, avant la mort de son frere aîné, marié en premieres noces à *N....* de Barrier, de la ville de Cavaillon, mere d'un fils & de deux filles, mariées; & en secondes, à *N....* de Guillaume de la Jardine. Voyez l'*Armorial de Provence, Tome II.* pour ces deux familles de Raffelis.

RAGAREU, & non RAGEREU, comme on lit au *Tome III.* de ce *Dictionnaire*, p. 106. *col.* 2. *lig.* 2. Famille dont les armes sont : *de sinople, à une riviere d'argent, en fasce ondée.*

Catherine-Henriette de Ragareu, morte le 6 Novembre 1755. âgée de soixante-douze ans, avoit épousé *Nicolas-Joseph* Foucault, marquis de Magni, lieutenant général des armées du roi d'Espagne.

RAGOIS DE BRETONVILLIERS : *Bénigne* le Ragois, seigneur de Bretonvilliers, Saint Dié, Villemonble, Averon, Noisy-le-Sec, &c. président en la Chambre des Comptes de Paris, mourut le 15 Janvier 1700. à l'âge de soixante-dix-huit ans, laissant pour seconde fille de *Claude-Elisabeth* Perrot de Saint Dié, son épouse, décédée le 23 Décembre 1710. âgée de soixante-dix-neuf ans, *Magdelene-Hiacinthe* le Ragois de Bretonvilliers, décédée au château de Nointel, le 10 Janvier 1737. âgée d'environ soixante-seize ans, étant veuve depuis le 31 Décembre 1718. de *Louis* Bechamail, seigneur, marquis de Nointel, Noyelle, &c. conseiller d'Etat ordinaire, & auparavant intendant dans les provinces de Touraine, de Champagne & de Bretagne, avec lequel elle avoit été

mariée au mois de Mars 1679. Elle a laissé de ce mariage deux garçons & deux filles.

Les armes : *d'azur, à une aigle essorante d'argent, tenant de sa patte dextre un rameau d'olivier d'or.*

RAGOTZKI : *Tome III. p. 107. lig. 5. après* laissant deux fils, *ajoutez* : Le dernier est mort en 1756.

RAI, ou RAY : *Tome III. p. 107. col. 2. lig. 25.* Melavier, *lisez*, *Melanie.*

Ibid. lig. 27. après des Ursins, *ajoutez*, depuis au comte d'Aspremont, son cousin maternel.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *de gueules, à un ray d'escarboucle pommeté d'or.*

RAIMOND-MODENE DE POMEROLS : Selon le *Nouvel Armorial de Provence*, & selon l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 458. les seigneurs de Modene, de Monlaur, de Villeneuve & de Pomerols, du nom de Raimond, sont originaires du comtat Venaissin, & prouvent leur noblesse depuis *Hugues* Raimond, écuyer, qui vivoit en 1450. avec *Pierrette* de Raimond, sa femme.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent.* Voyez les deux Ouvrages ci-dessus cités.

RAIMONDIS, anciennement RAIMOND : Famille de Provence, suivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 452.

Pierre-André de Raimondis, écuyer, seigneur d'Alons, de Roquelaure, de la Pene & de Salettes, gouverneur de la ville de Draguignan ; lieutenant général, civil & criminel au siége de la même ville, fut déclaré noble & issu de noble race & lignée, depuis l'an 1425. par arrêt des commissaires députés par le Roi en Provence, avec ses freres, *François* de Raimondis, capitaine dans le régiment de Saluces en 1678. *Antoine*, capitaine dans le régiment de Jonzac en 1668. & *Joseph*, enseigne dans le même régiment la même année 1668.

De son mariage accordé en 1678. avec *Marguerite* de Glandevès, fille d'*Honoré* de Glandevès, baron de Glandevès, seigneur du Castelet & de Saint Cassian, conseiller du Roi, sénéchal de la ville de Castellane, sont issus, 1. *Honoré-Emmanuel* de Raimondis, lieutenant général de Draguignan ; 2. *Joseph*, qui suit ; 3. *Charles* ; 4. *Pierre-André*, capitaine dans le régiment de la Marine ; 5. *Jacques* de Raimondis.

Joseph de Raimondis, écuyer, seigneur d'Alons, naquit le 23 Juillet 1684. & épousa en 1717. *Catherine* Barueti, dont six enfans ; sçavoir,

1. *Jean* de Raimondis, né en 1719.

2. *Marguerite*, née le 22 Avril 1718. reçue à Saint Cyr le 13 Février 1726.

3. *Marie.*

4. *Thérese.*

5. *Magdelene.*

6. *Françoise* de Raimondis.

Il est parlé de cette famille dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 286. sous le nom de Raimond d'Eoux.

Les armes : *d'or, à trois fasces d'azur, & trois aigles de sable à deux têtes, les ailes étendues, posées entre les deux dernieres fasces de l'écu.*

RAINCOURT : *Tome III.*

p. 110. à la fin de l'article, *ajoutez :* La terre de ce nom a été possédée par la branche aînée de cette maison, jusqu'à la fin du seizieme siécle qu'elle fut vendue par décret, avec les autres biens d'Ambroise de Raincourt. *François* de Saint Belin, mari de *Valentine* de Raincourt, fille aînée d'*Ambroise*, l'acquit à ce décret. Elle passa dans la maison de Vesoul, par le mariage de *Philipotte* de Saint Belin, avec *Georges* de Vesoul, écuyer. *Marguerite* de Vesoul, petite-fille de *Georges*, la porta à *François* de Jauffroy, écuyer, seigneur de Novillars, son époux. Elle entra ensuite par acquisition dans la maison de Deuilly. Enfin elle vient d'être rachetée (en Février 1757.) par *Jean-Baptiste*, marquis de Raincourt, chef du nom & des armes de cette maison, marié par contrat du 24 Févtier 1737. avec *Heleine-Antoinette* de Grammont, fille de *Michel-Dorothée*, marquis de Grammont, baron de Villersexel, lieutenant général des armées du Roi, chevalier d'honneur au Parlement de Besançon, grand bailli d'épée d'Autun & des pays de Moncenis & Semur, & de *Barbe-Maurice* de Berbis, comtesse de Dracy, dont,

1. *Pierrette-Dorothée* de Raincourt, chanoinesse en l'abbaye royale de Baume, née le 28 Juillet 1740.

2. *Louis-Gabriel* de Raincourt, chanoine du noble chapitre de Saint Pierre de Mâcon, né le 7 Septembre 1742.

3. *Michel-Joseph-Christophe* de Raincourt, né le 13 Avril de l'année 1745.

4. *Charles-Victoire* de Raincourt, lieutenant dans le régiment de Belsunce, né le 22 Juillet 1747.

5. *Antoine-Pierre* de Raincourt, né le 5 Avril 1754.

6. *N.....* de Raincourt, né le même jour.

7. *N....* de Raincourt, née le 13 Septembre 1755.

Voyez l'*Histoire Généalogique des sires de Salins*, p. 320. n. 46. où l'on trouve la généalogie de cette ancienne noblesse.

RAMADE DE FRIAC : Famille du Limousin, dans la vicomté de Turenne, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.*

Jérôme de Ramade, écuyer, seigneur de Friac & de Traversac, né le 17 Juin 1663. fils aîné de *Jacques* de Ramade, écuyer, sieur de Traversac & de Friac, capitaine d'Infanterie dans le regiment de Belsunce, & petit-fils de *Jean* de Ramade ou de Ramcde, écuyer, sieur de Friac, ainsi qualifié dans un acte du 6 Novembre 1634.

Ledit *Jérôme* servit le Roi en 1692. Il fut blessé à Saluces en 1693. à la tête d'une escorte qu'il commandoit. Le duc d'Albret le nomma le 4 Mai 1696. cornette du ban & arriere-ban de sa vicomté de Turenne. Il testa en 1702. & mourut en 1710. laissant pour fils unique de *Françoise* Grasfeville-la-Valette, sa femme, *Mercure*, ou *Jean-Mercure* de Ramade, écuyer, seigneur de Friac, chevau-léger de la garde du Roi, marié par contrat du 5 Avril 1723. avec *Marie-Angélique* Jouffré de Chabrignac, dont plusieurs enfans ; sçavoir,

1. *Charles* de Ramade, écuyer, chevau-léger de la garde ordinaire du Roi.

2. *Jean-Mercure* de Ramade,

tous deux nés jumeaux le 13 Novembre 1725.

3. *Jean* de Ramade, écuyer, né le 20 Septembre 1730. sous-lieutenant du régiment Royal Artillerie.

4. *Pierre* de Ramade, écuyer, né le 22 Janvier 1732. lieutenant au régiment de Picardie.

5. *Pierre* de Ramade, écuyer, né le 24 Décembre 1738.

6. *Marie* de Ramade, née le 3 Avril 1737.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de trois étoiles de même, posées 1 & 2, & en pointe d'un arbre de sinople arraché.*

RAMESAY : Famille de Beauce, qui prétend être originaire d'Ecosse, & qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle de sable, becquée de gueules.*

Charlotte-Lucrece de Ramesay, née le 6 Mai 1677. fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1687. & étoit tante d'*Adrien-Dieudonné* de Ramesay, page de M. le comte de Toulouse, & lieutenant dans le régiment du prince de Conti en 1726. *Jean* de Ramesay, seigneur de Lumeau, épousa *Marthe* Stuart en 1639. Elle étoit fille de *Jean* Stuart, écuyer, sieur de la Grange, & d'*Anne* Brosset.

RANCONNET D'ESCOIRE : Famille du Périgord, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 454.*

François-Louis de Ranconnet, écuyer, seigneur d'Escoire, en Périgord, de Monroi, de Saint Médard, en Aunis, & de la Rocheguénec en Bretagne, fut maintenu par arrêt du Parlement du 2 Septembre 1682. dans la pleine propriété de la terre de la Rocheguénec, comme héritier principal de noble d'*Henri* de Bourbon-Malauze.

Il fut marié deux fois ; sçavoir, en premieres noces, en 1669. avec *Marguerite* d'Aidie, fille d'*Armand* d'Aidie, écuyer, seigneur des Bernardieres, de Saint Martial, &c. & en secondes, le 8 Août 1700. avec *Charlotte-Antoine* d'Hautefort, fille de *François* d'Hautefort, seigneur de Bruzac, lieutenant des Gardes du Corps du Roi. De ce premier mariage il n'a eu que *Louise-Magdelene* de Ranconnet, dame d'Ambrugeac ; & de son second naquit en 1680. *Antoine-René* de Ranconnet, écuyer, seigneur de Noyan, d'Escoire, de la Rocheguénec, &c. reçu page du Roi dans sa grande écurie en 1699. Il épousa en 1726. *Gilette-Jacquette* de Rayer, fille de *Jean-François* de Rayer, écuyer, seigneur de la Fresnaye, du Pré-Henri, de la Manselliere, &c. Leurs enfans sont,

1. *N.....* de Ranconnet, né le 7 Avril 1728.

2. *Louis-René*, né le 5 Décembre 1730.

3. *Anne-Jacquette*, née le 5 Décembre 1726.

Les armes : *de gueules, à une fasce d'argent, surmontée d'un taureau d'or passant.*

RASCAS, famille établie en Provence. Plusieurs chartres & actes de fondations du onzieme siécle prouvent que ceux de cette famille ajoutoient dans ces temps reculés le nom de Châteauredon à celui de Rascas : néanmoins les seigneurs de Canet ont pris les armes de *Bertrand* de Rascas, gentilhomme Limousin, parent des papes Clément VI. & Innocent VI. siégeans à Avignon. Il étoit du nombre des Poëtes Provençaux,

& mourut en 1353. à Avignon, après y avoir fondé l'hôpital de Saint Bernard, où on voit encore ses armes.

Antoine de Rascas fut un des gentilshommes de la Provence, qui prêterent hommage au roi *Louis* II. d'Anjou, comte de Provence, dans la ville de Tarascon, au mois de Septembre 1399. De lui naquit,

Guillaume de Rascas I. du nom, pere de *Jean* & *Monet* de Rascas, qui l'an 1430. épouserent deux sœurs, *Marie* & *Alayette* de Balb, fille de *Louis*, seigneur du Muy, &c.

De *Jean* vint *Monet* II. du nom, seigneur en partie du Muy & de Bagarris, qui testa le 29 Mars 1527. laissant de *Marguerite* de Castellane, *Eléonore* de Rascas, mariée en 1509. à *Paulet* de Flotte.

Monet de Rascas I. du nom, eut d'*Alayette* de Balb, dame du Muy, *Guillaume* de Rascas II. du nom, coseigneur du Muy & de Bagarris, marié à *Magdelene* de Barras, une des filles de *Louis*, chambellan du roi Charles VIII. & de *Marguerite* de Vintimille-Montpezat, dont,

François de Rascas I. du nom, seigneur du Muy, de Bagarris, &c. juge d'Appeaux, & ensuite conseiller au Parlement de Provence en 1536. seigneur en partie de la Tour du Canel. Il eut quatre fils; sçavoir, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Guillaume*, rapporté après son frere; 3. *Jean*, archidiacre de l'église d'Aix & conseiller au Parlement en 1572. qui fonda la collégiale de Draguignan; 4. *François*, chevalier de Malte, & commandeur de Montpellier en 1585.

Louis de Rascas, seigneur du Muy, épousa le 15 Juillet 1540. *Anne* de Pontevès, de laquelle il eut,

Jean de Rascas, pere de *François*, qui suit; de *Magdelene* de Rascas, mariée en 1599, à *Jean* de Quiqueran, seigneur de Ventabren, & de *Jeanne*, mariée à *Annibal* d'Astres.

François de Rascas II. du nom, seigneur du Muy, premier consul d'Aix, procureur du pays en 1634. & 1646. mourut sans postérité de son mariage avec *Marguerite* de Pontevès-Monfroc.

Guillaume de Rascas III. du nom, fils puîné de *François* I. premier consul d'Aix, procureur du pays en 1592. épousa le 16 Décembre 1544. *Suzanne* d'Isnard, dont,

Gaspard de Rascas, seigneur de Canet, marié en premieres noces, le 10 Novembre 1592. à *Lucrece* de Puget-Fureau, & en secondes, à *Sibille* de Cabre-Roquevaire. Du premier lit naquirent, *Honoré*, qui suit, & *Jeanne*, mariée en 1618. à *André* de Ballon, conseiller au Parlement, & du second lit, *Henri* & *Louis*, rapportés ci-après.

Honoré de Rascas, seigneur du Canet, conseiller au Parlement en 1630. après la mort de Rascas, son grand-oncle, eut deux femmes; sçavoir, la premiere, nommée *Alexandrette* de Tresfemanes-Chasteuil, & la seconde, *Louise* de Laidet Sigoyer. Il eut une fille de la premiere, mariée à *Pierre* de Leidet, conseiller au Parlement.

Henri de Rascas, frere consanguin du précédent, premier consul d'Aix, procureur du pays en 1652. n'eut point d'enfans de son épouse, *Lucréce* de Forbin-Soliers, appellée la *Belle du Canet*.

Louis de Rascas, frere cadet de *Henri*, épousa le 3 Décembre 1644. *Isabeau* de Clapier, fille d'*Esprit*, baron de Gréoux, & de *Jeanne* de Gaspary, dont, 1. *Honoré*, qui suit; 2. *M.* .... chevalier de Malte, mort commandeur.

Honoré de Rascas II. du nom, seigneur du Canet, grand sénéchal au siége de Draguignan, épousa l'aînée des filles d'*Hercules* de Garnier, seigneur de Julhians, & de *Marquise* de Felix, issue des comtes de la Renarde. De ce mariage est issu,

Honoré de Rascas III. du nom, seigneur du Canet, qui n'a de *N.* .... de Rafelis, dame de Calcan, qu'une fille, mariée en 1752. à *N.* .... de Colbert de Turgis, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaisseaux au département de Toulon, frere d'*Edouard*, abbé de Saint Mesmin, doyen d'Orléans, dont un fils, né sur la fin de 1756. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 292.

Les armes: *d'or, à une croix fleuronnée, au pied fiché de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile à huit raiz d'or.*

RASILLY: La maison de Rasilly est une des plus considérables de la Touraine, par la noblesse de son origine.

Geneviéve-Magdelene de Rasilly, veuve de *René* du Tertre, marquis de Montalais, ci-devant capitaine dans le régiment du Roi, Infanterie, mourut le 10 Avril 1749. âgée de cinquante-six ans, au château du Tertre, en Anjou. Elle avoit été la seconde femme de *René* du Tertre, qui en premieres noces avoit épousé *N.* .... de Froulai, sœur du feu comte de Froulai, de l'évêque du Mans, & du bailli de Froulai, ambassadeur de la Religion de Malte en France. Elle étoit fille de *Gabriel*, marquis de Rasilly, sous-gouverneur des enfans de France, les ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, petits-fils du feu roi Louis XIV. & qui avoit laissé douze enfans, cinq garçons & sept filles; sçavoir, 1. le marquis de Rasilly, mort colonel du régiment de son nom; 2. le marquis de Rasilly, ci-devant guidon de la Gendarmerie & lieutenant général de la province de Touraine; 3. le comte de Rasilly, lieutenant général des armées du Roi, capitaine commandant du troisieme bataillon des Gardes Françoises; 4. *N.* .... de Rasilly, marié à Loudun; 5. *N.* .... de Rasilly, chevalier profès de Malte, mort à Tours. Des sept filles, la premiere, mariée à *N.* .... Avice, seigneur de Mougon; la seconde, veuve de *N.* .... de Marconnai; la troisieme, mariée à *René* du Tertre, marquis de Montalais; la quatrieme, mariée à *N.* ... de Boitagon, morte, & les trois autres, religieuses aux Ursulines à Tours.

La marquise de Montalais ne laisse que deux filles; la premiere, mariée à *N.* .... de Lancro, & la seconde à *N.* .... du Feilleul.

Le comte de Rasilly (*Armand-Gabriel*), lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, gouverneur de l'Isle de Rhé, a épousé sur la fin du mois de Février 1760. *N.* .... Desnoyers de l'Orme.

Les armes de la maison de Rasilly sont: *d'argent, à trois fleurs de lys de gueules, posées comme celles de France, ayant pour sup-*

ports deux Anges drapés de gueules. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin 1749. p. 198.*

RASNES : Terre située dans la subdélégation de Falaise, apportée au bisayeul de M. le lieutenant civil, par *Renée* du Pontbellanger, fille de *Charles*, & de *Françoise* de Harcourt, épousant en 1550. *Jacques* II. du nom, seigneur d'Argouges & de Gratot, baron de Gouville, mort en l'année 1574. Leur fils, *Charles*, a formé trois branches. *Jacques*, le troisieme fils, fut tige des seigneurs de Fleury en Bierre. *Louis*, le second, fut tige des marquis de Gratot ; & *Henri*, l'aîné, fut tige des marquis de Rasnes, bisayeul de *Charles-Louis*, qui suit. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre 1748. p. 244. Tome VI. Suppl.*

Marie - Angélique - Claudine-Henriette de Bec - de - Liévre de Cany, sœur du marquis de Cany, mariée à *Charles-Louis* d'Argouges, marquis de Rasnes, maréchal des camps & armées du Roi, est morte le 10 Août 1760. au château de Rasnes, en Normandie, âgée de trente-huit ans. Il y a des enfans de ce mariage. *Voyez* ARGOUGES.

RASQUE : Famille habituée à Draguignan, maintenue dans sa noblesse par jugement de M. le Bret, intendant en Provence en 1704. Elle subsiste dans *Jean-François* de Rasque, baron de Laval, seigneur de Teradel, &c. marié le 21 Février 1734. à *Gabrielle-Marguerite* de Vents, issue des seigneurs de Pennes, de laquelle il a eu,

Jean - Joseph - François, & *François-Marie* de Rasque, lieutenant dans le régiment Royal des Vaisseaux.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une croix maslée d'or, au pied fiché, au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'or.*

RASTEL DE ROCHEBLAVE : Famille du Dauphiné, dont la noblesse & l'ancienneté se justifient par plusieurs titres originaux, selon l'*Armorial de France, Tome IV.*

On trouve *Raymond* & *Isnard* du Rastel, freres, qui étoient en 1322. seigneurs de Rocheblave, & en 1325. coseigneurs de Montolieu. Ils avoient plusieurs sœurs & d'autres freres, du nombre desquels étoit *Francon* du Rastel, qui testa le 25 Février 1345. C'est de ce dernier que descendent en ligne directe ceux de cette famille, qui suivent.

On croit qu'ils étoient fils de *Raymond* du Rastel, chevalier, seigneur de Rocheblave en Dauphiné, coseigneur de Montolieu & de la Bastie - Costechaude, qualifié de *messire* dans un acte de partage qu'il fit le 31 Octobre 1267. avec *Bertrand* d'Ayroles, du fief ou territoire de la Bastie-Costechaude, qu'ils avoient acquis ensemble.

Francon du Rastel eut pour femme *Alaïradde* de Chaudebonne (de Calidabona), dont naquit, *Rastel* du Rastel, coseigneur de Rocheblave, qualifié *damoiseau* dans un acte du 6 Janvier 1364. pere de *Didier* du Rastel, coseigneur de Rocheblave, qui eut pour fils, *Antoine* du Rastel, écuyer, seigneur en partie de Rocheblave, marié en 1480. avec *Bertrande* Rossine, ou Rossin ; dont sortit, entr'autres enfans, *Florent* du Rastel, coseigneur, puis seigneur de Rocheblave, coseigneur de Montolieu & de la Bastie - Costechaude, qui épousa

Jeanne de la Tour, mere de *Mathieu* du Rastel, seigneur de Rocheblave & de la Bastie-Costechaude, & coseigneur de Montolieu, commandant pour le Roi dans la citadelle de Nions, suivant un acte du premier Octobre 1591. marié en 1556. avec *Jeanne* de la Tour, niece de *Jeanne* de la Tour, femme dudit *Florent* du Rastel, ses pere & mere, & fille de *Guignes* de la Tour, seigneur de Gouvernet, & d'*Esprite* de Bosquet. De ce mariage naquit *David* du Rastel, seigneur de Rocheblave, de la Bastie-Costechaude, & coseigneur de Montolieu. Il se distingua dans le service militaire, & épousa, par contrat du 5 Mars 1600. *Diane* de Cavaillon, fille de *Barthelemi* de Cavaillon, seigneur de Cabassoles. Il mourut en 1612. laissant cinq enfans, entr'autres, *Alexandre* du Rastel I. du nom, seigneur de Rocheblave, de la Bastie-Costechaude (*a*), &c. qui acheta du comte du Luc la baronnie de Monfroc & de Curel. Il fut déclaré ancien noble en 1641. par ordonnance de l'intendant du Dauphiné. De son mariage accordé le 21 Février 1656. avec *Antoinette* de Sillol, veuve de *Joseph* de Bonne, seigneur de Rochefort, lieutenant colonel du régiment de Sault, & fille de *Louis* de Sillol, conseiller au Parlement d'Orange, est issu *Alexandre* du Rastel II. du nom, seigneur de Rocheblave, de la Bastie-Costechaude, de la Vallée, de Vitrolle & de Montolieu, qui vendit en 1695. la terre de Rocheblave à différens Particuliers. Il fut déchargé du droit de francs-fiefs par ordonnance de M. le Bret, intendant de Provence. Il épousa par contrat du 12 Octobre 1692. *Angélique* de Lombard, héritiere de *Joseph* de Grégoire, fils né de son premier mariage avec *Augustin-Pierre* de Grégoire, seigneur de Savournon, de Plandubourg & de la Montagne de Laup-Jubeo, fille de *Scipion* de Lombard, seigneur de Chasteau-Arnoux, l'un des cent gentilshommes du Roi, devenue veuve en 1706. Elle acheta en 1708. les terres & seigneuries du Bersac & de Marmoiries ou Marmoirieres, ayant droit de haute, moyenne & basse justice, & mouvantes du Roi. De ce mariage sont issus, 1. *Jean-Joseph*, qui suit; 2. *Antoine* de Rastel de Rocheblave, commissaire ordinaire d'Artillerie pendant dix-huit ans, & depuis religieux à Espolette; 3. *Alexandre* du Rastel, capitaine au régiment de l'Isle de France, tué en 1744. De son mariage accordé en 1743. avec *N*.... de Massia, est né *N*.... du Rastel de Rocheblave. 4. *Henri*, commissaire ordinaire de l'Artillerie, chevalier de Saint Louis; 5. *Marie*, mariée en 1727. avec *N*.... Bertrand, seigneur de Saint Ferriol, morte en 1729. 6. *Jeanne*, religieuse en 1727. 7. *Françoise*, aussi religieuse; 8. *Anne*, morte en 1711.

Jean-Joseph du Rastel de Rocheblave, seigneur de Savournon, près la ville de Gap, du Bersac &

(*a*) *Chorier dit dans son* Nobiliaire du Dauphiné, *p.* 36. *que cet* Alexandre *de Rastel étoit l'un des plus vaillans hommes du royaume, & qu'il tua de sa main, au combat de Théfin, trois capitaines Espagnols.*

de Marmoirieres, anciennement capitaine dans le régiment de Dauphiné, épousa par contrat du 6 Février 1720. *Françoise-Elisabeth-Diane* de Dillon, d'une branche cadette de la maison des lords-vicomtes de ce nom, en Irlande. De vingt enfans qu'ils ont eus, il n'y en avoit plus que douze vivans en 1752.

1. *Joseph-Jacques-Artur* du Rastel de Rocheblave, né le 18 Septembre 1721. tué en 1744. à l'attaque des retranchemens de Villefranche.

2. *Alexandre*, né le 30 Octobre 1723. mort en 1743.

3. *Jean-Nicolas*, né le 12 Février 1726. mort en 1727.

4. *Philippe-François*, né le 23 Mars 1747.

5. *Pierre-Louis*, né le 13 Juillet 1729. lieutenant dans les Volontaires Royaux de Belloy.

6. *Augustin-Alippe*, baptisé le 20 Octobre 1730.

7. *Paul*, né le 20 Novembre 1731. lieutenant dans le régiment de l'Isle de France.

8. *Gabriel*, baptisé le premier Février 1733.

9. *Thomas*, né le 14 Mars 1734.

10. *Luc*, né le 9 Novembre 1737.

11. *Etienne*, né le 31 Mars 1739.

12. *Prosper*, baptisé le 27 Décembre 1740.

13. *Marc*, né le 22 Juillet 1742. mort peu de mois après.

14. *Elisabeth-Angélique* du Rastel de Rocheblave, né le 2 Novembre 1720.

15. *Marie-Diane*, baptisée au mois de Novembre 1722. religieuse Ursuline à Gap.

16. *Marie-Françoise*, née le 25 Décembre 1724. morte en 1727.

17. *Mélanie*, née le 26 Mai 1728. reçue à Saint Cyr le 11 Février 1740. morte en l'année 1746.

18. *Marguerite-Rose*, née le premier Juin 1735, reçue à Saint Cyr le premier Juin 1742. sur les preuves de sa noblesse.

19. *N.....* née le 6 Juillet 1736. morte le même jour.

20. *N......* du Rastel de Rocheblave, née le 25 Octobre 1738. morte le même jour.

Les armes : *d'azur, à un pal d'argent, ratelé de sable, ou à dents de rateau, soutenu par deux lions d'or, affrontés, langués & onglés de gueules.*

RATAUT, en Poitou : Famille qui porte pour armes : *fascé de huit pieces d'argent & d'azur, au bâton engrelé de gueules, brochant sur le tout.*

RAVEL, ou REVEL : Famille originaire de Pise, en Italie, dont les barons d'Esclapon sont issus.

Le premier connu de ce nom, qui se transplanta en Provence, est *N.....* de Ravel, lequel s'arrêta dans la viguerie de Draguignan en 1536. lors de la retraite de l'armée de l'empereur *Charles-Quint*, où il étoit employé en qualité d'officier, & où ses descendans ont continué de vivre noblement. En l'an 1676. *Jean-Baptiste* de Ravel, issu des barons d'Esclapon, fut pourvu à Aix d'un office de secrétaire du Roi en la Chancellerie, qu'il a exercé pendant plus de vingt-cinq ans, & que par ce moyen il a confirmé la noblesse à sa postérité. Il fut syndic d'épée du Corps de la Noblesse en 1695. par l'élection unanime de l'assemblée de ce Corps. Il eut de son mariage avec *Françoise* le Brun, niece de

noble *Pierre*, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi,

Jean-Joseph de Ravel, seigneur d'Esclapon, marié en 1703, à *Magdelene* de Taxis, issue d'une branche d'Allemagne de ce nom, qui s'étoit transplantée à Lyon, & de-là à Digne. Il eut de ce mariage six garçons & une fille; sçavoir,

1. *Pierre-Jean* de Ravel, seigneur d'Esclapon, reçu conseiller au Parlement d'Aix le 28 Juin 1732. marié à *Marie* de Catelin, fille d'*Antoine*, & d'*Ursule* de Sachet, dont il n'a que deux filles.

2. *Jean-Baptiste* de Ravel d'Esclapon, ancien major du régiment des Dragons de la Reine, chevalier de Saint Louis & commissaire inspecteur général de l'ordre royal & hospitalier du Saint Esprit de Montpellier.

3. *Jean-Joseph*, chevalier de Saint Louis & lieutenant colonel du même régiment des Dragons de la Reine.

4. *Augustin* de Ravel d'Esclapon, religieux Dominicain, docteur de Sorbonne, prédicateur conventuel au couvent de la rue Saint Jacques à Paris.

5. *Pierre* de Ravel de Martel, chevalier de Saint Louis, capitaine de Dragons au même régiment de la Reine.

6. *Xavier* de Ravel de Cabanes, aussi chevalier de Saint Louis, & capitaine au même régiment de Dragons. Peu de familles ont donné, comme celle-ci, quatre freres à la fois chevaliers de Saint Louis & dans des grades de distinction.

La fille est mariée à Digne à *N*.... de Tuffet, écuyer, seigneur de Saint Martin & de la Gramuse. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, Tome II. p. 293.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux besans aussi d'argent, au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

RAVEL, ou RAVELY : Cette famille, originaire de Pise, dit l'Auteur de l'*Armorial* ci-dessus cité, a produit plusieurs personnes de distinction, dans le temps que cette ville étoit gouvernée par les Grands-Ducs.

Antoine & *Charles* de Ravel se retirerent en Provence vers le milieu du seizieme siécle, le premier à Marseille, le second à Pertuis, où sa branche étant tombée en quenouille, s'est réunie à celle d'*Ambroise* de Ravel, marié à *Marguerite* de Monteoux, dont la postérité subsiste dans les enfans de *Lazare* de Ravel, seigneur des Crottes & de Montmirail, conseiller au Parlement d'Aix en 1712. & de *Thérese* de Luguet, son épouse; sçavoir,

1. *Pierre-Hiacinthe* de Ravel de Montmirail, conseiller au Parlement d'Aix en 1756.

2. *Jean-François*, lieutenant d'Artillerie.

3. *Etienne*, ecclésiastique.

4. *Marie-Anne* de Ravel, mariée en 1758. à *Pierre-Joseph* de Bernardy, vicomte de Valernes, de la ville de Sisteron.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses aussi d'or, & en pointe d'un chien d'argent colleté.*

RAVEND DE SAINT FREMOND : Famille qui est établie en Normandie, élection de Carentan, laquelle a donné sous le regne de Louis XIV. un lieutenant général des armées du Roi, dans la personne de M. de Saint Fremond, qui étoit

Petit-fils de *Gilles* de Ravend, écuyer, sieur de Neufville, & de *Julienne* d'Auxaire, son épouse.

Les armes sont : *d'azur, au lion d'or couronné.*

RAVENEL : *Tome III. p.* 116. *col.* 2. *lig.* 2. Brois, *lisez*, Broys.

Ibid. lig. 3. Saint Martin de Naps, *lisez*, Saint Martin de Napz.

Ibid. lig. 5. *après Jean* de Ravenel, *ajoutez*, chevalier.

Ibid. lig. 33. *Jeanne* Grillet de Freliere, *lisez*, *Jeanne* Griflet de Tirliere.

Ibid. p. 117. *col.* 1. *lig.* 16. de Broisé, *lisez*, de Broise.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Il y a un gentilhomme en Poitou, du nom de Ravenel, seigneur de la Riviere & de Garzon, qui a des enfans de sa femme, fille du sieur Lescure.

RAVOT D'OMBREVAL : Famille de laquelle étoit *Nicolas-François* Ravot, chevalier, seigneur d'Ombreval, conseiller de la quatrieme Chambre des Enquêtes du Parlement, où il avoit été reçu le 16 Mars 1731. mourut à Paris le 13 Février 1748. Il étoit fils de feu *Nicolas-Jean-Baptiste* Ravot, seigneur d'Ombreval, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, & conseiller d'honneur en la Cour des Aides, & avant intendant de Justice en la généralité de Tours, puis lieutenant général de Police de la ville de Paris, & de *Thérese-Genevieve* Bréau, petit-fils de *Jean-Baptiste* Ravot, seigneur d'Ombreval, avocat général de la Cour des Aides, puis premier président du Parlement de Metz, reçu le 30 Juillet 1672. & de *Marie* Perreau. Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1748, *p.* 212.

Les armes : *d'azur, au pal d'or, chargé d'une losange de gueules, le pal accoté en chef de deux molettes d'éperons d'or.*

RAVULT, en Normandie, seigneur de la Verderie dans l'élection de Mortagne, qui porte pour armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois écussons d'azur.*

REBENAC : Vicomté, puis comté en Béarn, dont l'héritiere porta les biens à *N.* . . . . . de Pas de Feuquieres, second fils d'*Isaac* de Pas, marquis de Feuquieres, & d'*Anne-Louise* de Gramont. *François* de Pas, dit le comte de Rebenac par ce mariage, fut lieutenant général de Navarre & de Béarn, & de l'évêché de Toul ; sénéchal de Béarn ; envoyé du Roi à l'armée du roi de Suede en Poméranie, commandée par le comte de Konismarck ; puis aux Cours de Dannemark, Zell & Brandebourg ; ambassadeur extraordinaire en Espagne, en la place de son pere, & en Savoye ; & enfin envoyé extraordinaire chez tous les princes d'Italie. Il mourut le 22 Juin 1694. âgé de quarante-cinq ans, ne laissant que quatre filles. L'aînée, *Catherine-Charlotte*, décédée le 13 Juillet 1739. avoit épousé le 19 Février 1698. *Louis-Nicolas* le Tellier, marquis de Souvré, maître de la garde-robe du Roi en 1688. lieutenant général au gouvernement de Navarre & de Béarn la même année, chevalier des ordres du Roi le 3 Juin 1724. mort le 10 Décembre 1725. il a été tige d'une branche substituée aux nom & armes de Rebenac. *Voyez* TELLIER.

REBOURS : *Tome III. p.* 119. *col.* 2. *lig.* 9. *après* de laquelle il n'a point eu d'enfans,

ajoutez : Il étoit fils de *Thierry* le Rebours, seigneur de Bertrand-Fosse, maître des requêtes honoraire de l'hôtel du Roi, & ancien président au Grand Conseil, mort à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 6 Octobre 1706. & de *Marie* Malet du Luzart, décédée le 29 Janvier 1708.

Ibid. lig. 28. Chaberé, *lisez*, Chabere.

Ibid. à la fin de l'article, *après, de gueules, à sept losanges*, ajoutez, *d'argent*.

RECALDE : Cette ancienne noblesse est originaire de Béarn. Il y en a une branche cadette, établie en basse Normandie, élection de Falaise, où ceux de ce nom, après avoir produit aux commissaires du Conseil leurs titres & papiers, ont obtenu des lettres patentes en forme de réhabilitation d'ancienne noblesse, expédiées à Fontainebleau le 11 Août 1726. enregistrées par arrêt de la Cour des Aides de Normandie, contradictoirement rendu entre les habitans des paroisses de la Chaux & Joué du Bois, & les sieurs de Recalde, le 4 Mai 1750.

Gilles de Recalde vivant en 1518. épousa *Suzanne* de Varcelle, dont, 1. *Joseph*, qui suit ; 2. *Jean-Martiné*, amiral dans l'armée navale, nommée l'invincible, de Philippe II. roi d'Espagne, mort sans postérité.

Joseph de Recalde épousa *Jeanne* de Chepart, dont, 1. *Jouanaitre-Antoine* de Recalde, qui, en qualité d'aîné, succéda à *Joseph*, son pere, & à *Jean-Martiné*, amiral, son oncle ; 2. *Jonnesto* de Recalde, grand valet du Roi de Navarre, que l'on appelle en France gentilhomme de la chambre, mort sans postérité ; 3. *Bernard*, qui suit.

Bernard de Recalde, dont sont issus les sieurs de Recalde, établis en basse Normandie, suivit, avec *Jonnesto*, son frere, Henri IV. lorsqu'il vint prendre possession du royaume de France. Il quitta le service, & épousa *Marguerite* le Verrier, de laquelle il eut,

Jacques, marié à *Catherine* de Pierrefite, dont,

Jérôme de Recalde, sieur du Bois-Gautier, qui épousa en premieres noces *Françoise* le Verrier, & en secondes, *Françoise* Bidard. Il eut du premier lit, 1. *N.* .... de Recalde, tué au service ; 2. *Henri*, qui suit.

Henri de Recalde épousa *Marie* Louin, dont ; 1. *Henri-François* de Recalde, curé de Colombiers ; 2. *Marin*, qui suit.

Marin de Recalde s'est marié à *Marie* Clouet, de laquelle il a eu,

Henri-François de Recalde, sieur de Méfossé, marié à *Louise* Hardesoif. De ce mariage sont issus,

1. *Louis-Henri-Raymond* de Recalde.

2. *Louise-Henriette*.

Les armes : *coupé d'azur & d'argent, le premier chargé de trois léopards lionnés, mal ordonnés d'or, le second chargé d'un pal d'azur, surchargé de deux vergettes d'or.*

Il y a dans la basse Navarre une commanderie du nom de Recalde, en Langage du pays *Recalda* : soit que cette commanderie ait donné son nom à cette ancienne noblesse, ou qu'elle le tienne d'elle, elle a été possédée par ceux de ce nom, jusqu'au temps qu'elle a passé dans les mains du chapitre de Ronservaux en Espagne. De ce chapitre

elle a passé en celles des seigneurs de Bayonne ; qui la possedent actuellement, & l'aîné de cette famille a ses biens situés au royaume d'Espagne.

RECHIGNEVOISIN DE GURON : Ancienne famille, établie en Poitou, qui tire vraisemblablement son nom d'une terre ainsi appellée, située sur les frontieres du Poitou & de la Marche. Elle a formé plusieurs branches ; sçavoir, celle des seigneurs de Rechignevoisin de la Maisonneuve ; celle des seigneurs de Guron ; celle des seigneurs des Loges, éteinte dans *Charles* de Rechignevoisin, écuyer, seigneur des Loges, qui passa en Hollande au service des Etats Généraux des Provinces Unies, & y servit en qualité de mestre-de-camp. De son mariage accordé en Hollande avec *Magdelene* Van-der-Myle, n'est sorti qu'un fils, mort sans alliance en 1665. & deux filles ; & la branche des sieurs du Riadou, aussi éteinte dans *Jean* de Rechignevoisin, mort sans enfans avant le 4 Février 1630.

On trouve *Raymbaud* de Rechignevoisin, écuyer, qui étoit en 1326. conseiller du Roi & commissaire député pour sa Majesté dans la sénéchaussée du Poitou, de la Marche & du Limousin, au sujet des Finances des fiefs & autres acquêts.

Jean de Rechignevoisin, écuyer, sire de la Morsandiere, vendit en 1390. la troisieme partie du bois de Touche-Blénart.

Guillaume de Rechignevoisin, écuyer, un de leurs descendans, & depuis lequel on a une filiation suivie, fut seigneur de Guron, par le mariage qu'il contracta le premier Mai 1402. avec *Catherine* Martin, fille & héritiere de *Hugues* Martin, écuyer, seigneur de Guron, en Poitou, & de *Magdelene* de la Rochefoucault.

Pierre de Rechignevoisin, écuyer, seigneur de Rechignevoisin & de Guron, mourut en 1496. laissant, entr'autres enfans, de *Jeanne* de la Celle, sa femme, *Jean*, qui suit, & *Antoine* de Rechignevoisin, auteur de la branche des seigneurs de Guron, rapportée ci-après.

Jean de Rechignevoisin, écuyer, seigneur de Rechignevoisin en l'an 1481. sieur de l'hôtel & fief noble de la Maisonneuve en 1482. & de la Queille, fut marié, suilon la Thaumassiere, *p.* 5. *note D.* le 4 Août 1495. avec *Anne* de Gondouville, & suivant un procès verbal de Malte, le 18 Mars 1490. c'est-à-dire 1491. avec *Marie* de Choisy-Brethenis, *p.* 3. & 4. *note D.*

Gabriel de Rechignevoisin, écuyer, sieur de la Maisonneuve, un de ses descendans au sixieme degré, fut marié avec *Louise* Brisson, dont il avoit vers l'an 1660. pour enfans, *Pierre* & *Gabriel* de Rechignevoisin.

Branche des seigneurs de Guron.

Antoine de Rechignevoisin, écuyer, seigneur de Guron, & en partie du fief de Lautier, troisieme fils de *Pierre* de Rechignevoisin, seigneur de Guron, & de *Jeanne* de la Celle, épousa en premieres noces le 25 Janvier 1471. *Antoinette* Rousseau, dont il n'eut qu'un fils mort en bas âge ; & en secondes noces, *Antoinette* de Fay, dont naquit, entr'autres enfans, *Yvon* de Rechignevoisin, écuyer, seigneur de Guron, marié en 1506. à

Antoinette Rorteau, pere de *Louis* de Rechignevoisin, écuyer, seigneur de Guron, des Loges, de Chassenon, de Penoreau, de Monts en Prahec, & en partie de la Grande Epine, qui épousa en premieres noces le 5 Mai 1530. *Jeanne* de Lestang, & en secondes, en 1551. *Jeanne* de Nossay, dame de Monts en Prahec. Du premier lit est né *Gabriel*, qui suit, & du second, *Bernard* de Rechignevoisin, chef de la branche des seigneurs des Loges, aujourd'hui éteinte.

Gabriel de Rechignevoisin I. du nom, écuyer, seigneur de Guron & des Loges, commandant à Lusignan, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances & gentilhomme d'honneur de la reine mere, *Catherine* de Médicis; se maria en premieres noces à *Anne* Bonnin, & en secondes, le 9 Août 1574. avec *Catherine* Frotier. De ce second mariage est issu *Jean*, qui suit.

Jean de Rechignevoisin I. du nom, écuyer, seigneur de Guron, de Gurat, de la Roussiere & de la Maisonneuve, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, conseiller en ses conseils d'Etat & privé, gouverneur des villes & château de Marans, maréchal de camp, introducteur des ambassadeurs, & lui-même ambassadeur ordinaire en Angleterre, fut chargé de différentes négociations honorables. Il épousa en premieres noces, par contrat du 3 Mars 1596. *Françoise* d'Angoulême, dame de Puirasceau & de la Maisonnoble, & du lieu de Gurat, en Angoumois; & en secondes; par contrat du 28 Mars 1606. *Marie* de Rechignevoisin, sa parente. Il mourut en 1635. laissant de son premier mariage, *Gabriel* de Rechignevoisin II. du nom, écuyer, seigneur de Gurat, lieutenant au gouvernement de Marans, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, allié le 15 Novembre 1618. avec *Marguerite* Chevalier, dont il eut quatre enfans, entr'autres, 1. *Jean* de Rechignevoisin, écuyer, seigneur de Guron & de Gurat, maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'intendant de Poitiers; 2. *Gabriel*, qui suit.

Gabriel de Rechignevoisin de Guron III. du nom, écuyer, seigneur de Gurat, de la Magdelene & de Caunay, en Poitou, lieutenant d'une compagnie dans le régiment des Gardes Françoises, naquit vers l'an 1622. & testa le 31 Janvier 1665.

Catherine du Pin, sa femme, le rendit pere de trois enfans.

Jean de Rechignevoisin de Guron II. du nom, l'aîné, écuyer, seigneur de Gurat, de la Magdelene & de Caunay, capitaine d'Infanterie au régiment Royal Artillerie, fut pere, par sa femme, *Catherine-Thérese* Garnier, de *René*, qui suit, & de *Catherine*, femme de *N.* .... Jousserant de Larré.

René de Rechignevoisin de Guron, écuyer, seigneur de Caunay, de la Magdelene, de Breuillac, &c. épousa en premieres noces, par contrat du 2 Juin 1721. *Marie-Gabrielle* Juliot, fille de *Salomon* Juliot, écuyer, seigneur de la Pénisiere; & en secondes, par contrat du 30 Mars 1736. *Renée-Simone* du Rousseau, fille de *Pierre* du Rousseau, écuyer, seigneur de Fayol-

les, & de *Marthe-Anne* Prevost de Touchaimbert. Du premier lit est sorti,

Pierre-Gabriel de Rechignevoisin de Guron, écuyer, né le 3 Août 1724. reçu page du Roi dans sa petite écurie le 4 Février 1740.

Du second lit sont issus,

1. *Pierre Charles* de Rechignevoisin, écuyer, né le 14 Novembre 1738.

2. *Charles-Louis*, écuyer, né le 16 Avril 1743.

3. *Dide-Anne-Elisabeth*, née le 24 Janvier 1737.

4. *Marie-Anne*, née le 27 Septembre 1740.

5. *Suzanne* de Rechignevoisin, née le premier Août 1740. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV*.

Les armes : *de gueules, à une fleur de lys d'argent.*

RÉCOURT, en Artois : *Tome III. p.* 123. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4, *& contre-écartelé d'or & de sable*, qui est Lens ; *au* 2 *&* 3 *de gueules, à trois bandes de vair, au chef d'or*, qui est de Recourt.

RÉCOURT, en Picardie : L'Auteur du *Mercure de France du mois d'Avril* 1756. s'est trompé en disant que le comte de Rupelmonde étoit le dernier rejetton de sa maison. Il y a la branche de Récourt, seigneur du Sart, proche la Fère-sur-Oise dans l'Intendance de Soissons, qui a pour auteur *Gérard* de Récourt, seigneur de Grammont, la Motte, Sarton, &c. marié à *Marguerite* de Mailly, de laquelle il eut plusieurs garçons, dont l'un d'eux, nommé *Colard*, épousa *Guillemette* de Barate, d'où sont issus les Récourt du Sart, qui subsistent aujourd'hui dans les enfans de *François* de Récourt, chevalier, seigneur du Sart, capitaine des Chasses du pays de Vermandois, marié le 6 Janvier 1688. avec *Geneviéve* le Carlier, qui sont deux garçons & trois filles, tous mariés.

Les armes : *bandé de vair & de gueules de six pieces, au chef d'or.*

RECUSSON, en Normandie, du bailliage de Caën : Famille dont les armes sont : *fascé d'or & de sinople de six pieces, semé de fleurs de lys de l'un en l'autre.*

RÉGIS, en Provence : Bouche, dans son *Histoire de Provence, Tome II. Liv. X. p.* 748. dit, en parlant du capitaine *Eyriès* Régis, qui vivoit en 1592. qu'il étoit originaire de la Bastide des Jourdans, & que ses ancêtres avoient été seigneurs de ce lieu pendant plus de deux cents ans. Il se distingua pendant les troubles de la Ligue. Son zéle pour le service de sa Majesté fut si grand, qu'on ne l'appella plus désormais que le *Capitaine-Roi.*

François de Régis, son fils, épousa le 25 Novembre 1597. *Marguerite* le Blanc. Il fut pourvu de l'office de conseiller du Roi, secrétaire contrôleur en la Chancellerie le 13 Mars 1632. Il testa le 25 Octobre 1631. & laissa *Jean-Baptiste*, qui suit, & un autre fils, qui alla s'établir à Digne, où il fit branche.

Jean-Baptiste de Régis, reçu thrésorier général de France le 31 Mai 1642. conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, privé & de ses Finances, le 26 Mai 1662. épousa le 14 Avril 1635. *Marie* de Durancy, fille de *Pierre*, seigneur de Fuveau, & de *Margue-*

rite de Castellane d'Esparron, dont,

Joseph de Régis, marié le 27 Novembre 1661. à *Louise* de Ferrier, fille unique & héritiere de *Guillaume*, dont *Louis*, qui suit, & *Jean-Baptiste* de Régis, Jésuite, missionnaire à la Chine.

Louis de Régis épousa par contrat du 14 Décembre 1705. *Louise* Rujardy, fille de *Jean*, & de *Jeanne* de Beaumont, issue des seigneurs de Saint Maurin. De ce mariage sont nés, 1. *Joseph-Louis*, qui suit; 2. *Jean-Baptiste-Joseph-Guillaume*, ecclésiastique; 3. *Charles-Joseph*, Jésuite; 4. *Etienne-Louis-Roch*, aussi Jésuite; 5. *Marie* Régis, alliée le 16 Janvier 1748. à *Laurent* de Saffren, écuyer, qui étoit de la ville de Salon.

Joseph-Louis de Régis a épousé à Marseille le 20 Août 1754. *Marie-Gabrielle* de Varagues, fille de *Jean-Baptiste*, & de *Marguerite* de Simiane. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 301.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée d'une couronne d'or, accompagnée d'une feuille de persil & de deux demi-feuilles, posées en bande.*

REGNAULD DES BARRES : *Jean* Regnauld, écuyer, seigneur des Barres, eut de *Marguerite* Millet, sœur de *Guillaume* Millet, sous-gouverneur de monseigneur le Dauphin, ayeul du Roi, *Jean-Jacques* Regnauld, comte des Barres, gouverneur & grand bailli des ville, château & duché d'Etampes, chevalier des ordres royaux, militaires & hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, mort le 5 Août 1743. âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il avoit épousé le 22 Avril 1716. *Isabelle* Jouvenel de Harville des Ursins de Trainel, fille d'*Esprit* Jouvenel des Ursins, marquis de Trainel, & lieutenant général des armées du Roi, mort le 9 Septembre 1730. & de *Marie-Anne* de Gomont, morte le 22 Novembre 1714. Il l'a laissée veuve & mere d'*Adrien-Constance-Esprit* Regnauld, dit le marquis des Barres, fils unique, né le 11 Mars 1717. gouverneur & grand bailli des ville, château & duché d'Etampes, ci-devant mousquetaire de la premiere compagnie. *Mercure de France du mois de Septembre 1743. p.* 2105.

REGNAULT, à Paris : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à une tête & col de renard, posés de profil, & surmontés de deux branches de chêne, aussi d'or, posées en sautoir; l'écu timbré d'un casque de profil.*

REGNIER DE GUERCHY : *Tome III. p.* 125. *col.* 1. *lig.* 29. *après* 1752. *ajoutez*, & un fils.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur, à six besans d'argent, posés* 3, 2 & 1.

REIDELLET DE CHAVAGNAC : Famille du Bugey, de laquelle étoit *Claude-Charles* de Reidellet de Chavagnac, brigadier de la compagnie des Chevaux-Légers de la garde du Roi, & chevalier de Saint Louis.

Les armes sont : *d'azur, à un lion d'argent, & une fasce de gueules, posée sur le tout & chargée de deux étoiles d'or; l'écu est timbré d'un casque de profil.*

REIMS : *Tome III. p.* 126. *col.* 2. *lig.* 26. *après* de sa Majesté, *ajoutez*, morte le 20 Novembre 1742. âgée de vingt-trois

des Comptes & Archives de la ville d'Aix.

Après la mort du roi *René*, arrivée en 1481. *Yolande* d'Anjou, duchesse de Lorraine, fille de ce prince, voulant disputer la succession du Roi, son pere, à *Charles* du Maine, héritier de *René*, envoya des troupes en Provence, sous le commandement de quatre chefs principaux, parmi lesquels le seigneur de Rémereville est remarqué par l'Auteur de l'*Histoire de Marseille*, nommé Ruffy. Les Lorrains firent d'abord de si grands progrès en Provence que le comte du Maine envoya demander du secours au roi de France Louis XI. En conséquence, le seigneur de Genouillac & le seigneur de Luxembourg eurent ordre d'entrer dans la province à la tête de dix-huit mille hommes de pied, ils en chasserent les Lorrains & reprirent les places dont ils s'étoient saisis : mais le comte *Charles* du Maine étant mort sur ces entrefaites, *Guillaume* de Rémereville voulut encore rétablir le parti de la duchesse de Lorraine, sa souveraine : cependant cette nouvelle entreprise eut peu de suites ; car Louis XI. à qui *Charles* du Maine avoit laissé sa succession, prit si bien ses mesures, que tous les ordres de la province le reconnurent généralement. Le seigneur de Rémereville eut ordre alors de sortir de la province. Son office de maître rational fut confisqué, de même que tous les biens qu'il y avoit acquis ; mais *René* II. duc de Lorraine, ayant ensuite moyenné sa paix avec Charles VIII. successeur de Louis XI. il fut fait gouverneur des châteaux d'Orgon & de Lambese, que *René* I. avoit donnés à *Ferry* de Vaudemont, quand il épousa *Yolande* d'Anjou, sa fille. Après toutes ces révolutions, *Guillaume* de Rémereville épousa l'héritiere de la maison de Corage, appellée *Catherine*, fille de *Pierre* de Corage, gentilhomme de la ville d'Apt, & de dame *Jeanne* de Sade de Saumades, issue d'une des plus anciennes familles de Provence. Ce mariage qui fut célébré le 4 Octobre de l'an 1484. lui donna occasion de s'établir dans la ville d'Apt, où il mourut en 1494. laissant deux fils, *Agricol* & *Guillaume* III. du nom. *Agricol* prit le parti de la robe, & fut nommé par lettres patentes du roi François I. de l'an 1521. bailli des ville & bailliage d'Apt, emploi que les plus distingués gentilshommes de la province avoient rempli avant lui. Il épousa en la même année *Marie* d'Autric, fille de *Guillaume*, seigneur de Beaumeres, & de dame *Françoise* de la Porte, d'où sortit *François* de Rémereville, lequel, des deux différentes femmes qu'il prit, *Françoise* d'Albertas, fille de *Colin*, & de dame *Jeanne* de Salle, & *Marguerite* de Cosme d'Auribeau, fille de *Léonard*, gentilhomme de la ville de Carpentras, & de dame *Gabrielle* de Seguin-Cabassolle, ne laissa que des filles, qui prirent alliance avec des gentilshommes du voisinage.

Guillaume III. du nom, frere puîné d'*Agricol*, fut seigneur de Rémereville & de Champigneules, en Lorraine, après la mort de la dame de Fareges, dame de Rémereville, sa cousine germaine. Il eut de l'emploi dans les guerres d'Italie sous Louis XII. Il se trouva à la bataille de Ravennes & à toutes les guerres qui s'en ensuivirent ; après quoi, il se maria

en 1539. à *Françoise* de Rouffet de Saint Sauveur, fille de *Laurent* de Rouffet, seigneur de Saint Sauveur & de Verclos, gouverneur du château & de la ville de Courteson, & de dame *Richarde* de Galéan des Issarts. De ce mariage sortit *Pierre* de Rémereville, seigneur de Champigneules, & *Richarde* de Rémereville, femme de *Jean* Bot, seigneur de Saignon & d'Auribeau, issu d'une ancienne & illustre famille, qui est à présent éteinte.

Pierre de Rémereville commanda long-temps une compagnie d'Infanterie sous les rois Charles IX. & Henri III. Il se trouva aux fameuses batailles de Dreux, Jarnac, Saint Denis & Moncontour, où il reçut plusieurs blessures, comme il est remarqué dans l'épitaphe qui se lit encore sur son tombeau dans l'église des Cordeliers de la ville d'Apt. Il se maria deux fois; sçavoir, en premieres noces, à *Spirite* de Choiselas, fille de *Catilin*, seigneur de Reix, de Venasque & de Saint Didier, & de dame *Louise* de Remond-Modene, dont il n'eut aucune postérité; & en secondes, à *Magdelene* de Bot d'Auribeau, fille de *Michel*, seigneur de Saignon & d'Auribeau, & de dame *Gillette* de Tertulle, dame de Montaffire, sœur d'*Hector* Bot de Tertulle, marié à *Marchionne* de Bonne, sœur du renommé seigneur d'Auriac, qui commandoit un camp volant au siége de la Rochelle, & dont le fils prit la qualité de comte de Talard, & épousa une femme dans la maison de Villeroy-Neufville. Du second mariage de *Pierre* de Rémereville sortirent douze enfans, parmi lesquels on n'en remarquera que trois; sçavoir, *Pompée*, seigneur de Simonay, qui se maria en Guyenne, où il n'a laissé aucune postérité; *François*, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Saint Pol, qui se trouva au siége de la Rochelle, & à toutes les guerres de Guyenne, après lesquelles il se maria à *Anne* d'Estienne-Saint-Jean, veuve de *Hubert* de Castellane, seigneur de Salernes, & fille de *François* d'Estienne, seigneur de Saint Jean de la Salle, président à mortier au Parlement de Provence, & de dame *Honorade* de Pontevès de Burcy, de laquelle il n'eut point d'enfans.

François-Antoine de Rémereville, son frere, a seul continué la postérité. Il commanda une compagnie dans le régiment d'Infanterie de Villeneuve, & se trouva aux guerres de Piémont, sous les maréchaux de Créquy, de la Force & de Schomberg, & ne se retira qu'après la prise de Casal, où son régiment fut licencié. Il se maria en 1633. à *Magdelene* de Begue, fille de *Pierre*, gentilhomme de la ville de Marseille, & de dame *Claire* de Granery, & de lui est issu *François-Joseph* de Rémereville, qui de *Jeanne-Bernardine* de Thomas de Gignac, fille de messire *Melchior* de Thomas, seigneur de Gignac & de Rocquefure, & de dame *Anne* de Pellissier, qu'il a épousée en 1682. a eu, 1. *Jacques-Baptiste* de Rémereville, mort prêtre; 2. *Vincent* de Rémereville, lieutenant des Grenadiers dans le régiment de Blaisois, tué à l'attaque des retranchemens de Dantzick, en Pologne; 3. *Guillaume*, qui suit; 4. *François de Sales*, vivant sans alliance, & deux filles, l'une morte religieuse, & l'autre éle-

vée à la maison royale de Saint Cyr.

Jean-Guillaume de Rémereville a servi pendant plusieurs années dans le régiment de la Couronne, où il étoit capitaine, & s'est retiré du service en 1732. avec pension. Il a épousé le 27 Juillet 1734. *Marie-Catherine* de Beillard, dont *Marie* de Rémereville, religieuse à la Visitation à Apt.

Les armes : *d'argent, au lion issant de sable, armé & lampassé de gueules, coupé d'azur & fretté d'argent*; & pour devise cette moitié d'un vers de l'Ænéide de Virgile : *aderit vocatus Apollo*; avec cette autre devise : *meminisse juvabit.* Les anciens seigneurs de Rémereville ajoutoient à leurs armes : *un quartier d'argent, au perroquet de sinople, ayant un collier grelé de perles, & péri sur une motte de sinople.*

RÉMONT : Famille de Champagne, qui porte pour armes : *d'azur, semé de fleurs de lys d'or, au franc quartier d'argent, chargé d'une merlette de sable*; & de laquelle étoit *Marguerite* de Rémont de Radouay, née en 1674. & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1687. après avoir prouvé que *Guyot* de Rémont, seigneur d'Arnicourt, qui vivoit en 1475. étoit son cinquieme ayeul.

RENAUD, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois molettes d'or, posées 2 & 1, au chef cousu de sable, chargé d'un lion d'or passant.*

RENAUD DE SEGRAIS, en Normandie, élection de Caën : Famille noble & très-ancienne, de laquelle étoit le célebre Poëte *Jean* Renaud, écuyer, sieur de Segrais, né à Caën en 1624. & mort dans la même ville en 1701. Il avoit été reçu à l'Académie Royale des Sciences en 1662.

Les armes : *d'azur, au pal d'argent, accosté de deux croix de Lorraine.*

RENIAULME (de), ou REGNIAULME (le) : Famille noble, originaire du Cambrésis, dont plusieurs branches, transplantées en Suisse, en Allemagne, & une, entr'autres, dans le Blaisois, qui donne sujet à cet article. Le Carpentier, dans son *Histoire de Cambray*, donne un abrégé de la généalogie de cette même famille, qu'il remonte jusqu'en l'an 1096. en la personne de *Jean* de Regniaulme, mentionné entre les chevaliers du tournoy d'Achen, auquel succéderent *Jean* le Regniaulme, vivant en 1185. & *Pierre*, chevalier, en 1196. Ils eurent pour successeurs *Jacques* le Regniaulme, vivant en 1201. & 1210. & *Pierre* le Regniaulme, mentionné avec sa femme en 1244. dans les archives de Vaucelles, lequel eut pour fils *Jacques* de Regniaulme, bailli de Manious, un des plus célébres habitans de Cambray, inhumé en 1285. à Vaucelles, avec sa femme; & pour petit-fils, *Jean* le Regniaulme, bailli des chanoines de Notre-Dame de Cambray, mort & enterré avec sa femme au mois de Novembre 1316. dont le Carpentier rapporte l'épitaphe tout au long. Celui-ci fut pere de *Gilles* de Regniaulme, bailli de Cambray en 1336. qui épousa *N...*, de l'Ecluse. Ils eurent, entr'autres enfans, suivant le même Auteur, 1. *Gilles*; 2. *Mathieu*; 3. *Jean*, qui épousa *Agnès* d'Orville, fille

du chevalier *Guy*, & d'*Agnès* de Bournel, dont *Jacques-Martin* le Regniaulme, échevin à Cambray en l'an 1407. lequel épousa *Guyotte* de Sorel, qui le rendit pere de *Jacques*, lequel épousa *Nicaise* Dumoulin. Ils eurent pour fils *Jean* de Regniaulme, qui épousa *Michelle* de Boutville, de laquelle il eut *Jean-François*, sire de Rieu, de Paillencourt & de la mairie héréditaire de Nave, vendue par madame de Montenen, veuve du baron de Boutershem. Il épousa *Anne* Dauffut, fille de *Jean*, & de *Marguerite* de la Coquerie, & en eut, entr'autres enfans, 1. *Jean*, l'aîné, sire de Nave & de Paillencourt, marié en premieres noces à *N.* ... Hennin, & en secondes, à *Jeanne* de Vaucelles, dont *Marie* de Regniaulme, femme de *Jean* Tanard; *Isabeau*, femme d'*Antoine* de Bombergues; *Péronelle*, épouse de *Jean* de la Croix, & *Melchiore*, mariée à *Robert* Blocquel; 2. *André* de Regniaulme; 3. *Jean*, dit le jeune; 4. *Charles*, rapporté ci-après; 5. *Hiéronimette*, dame de Rieu & du Pinon, seconde femme de *Louis* le Carlier, dit Remy, sire de Maniere, baron de Laprée.

Charles de Regniaulme, rapporté ci-dessus, épousa vers l'an 1529. *Françoise* de Bombergues, fille de *Cornille*, & d'*Agnès* Wranck, fille de *Gilles* Wranck, bourguemestre de Malines. Ils eurent pour enfans neuf fils & sept filles; sçavoir,

1. *Jean*, qui a épousé *Claire* de Jongle & a fait branche.

2. *Cornille*, qui a épousé *Marie* Vander-Crusse & a fait aussi branche.

3. *François* de Reniaulme.

4. *Charles*, l'aîné.

5. *Paul*, dont la branche est rapportée ci-après.

6. *Charles* le jeune, qui a épousé *Marguerite* des Cordes & a fait branche.

7. *Daniel*, marié à *Clémence* de Schotty, aussi auteur d'une branche.

8. *Arnould* de Reniaulme.

9. *Gaspard* de Reniaulme.

10. *Catherine* de Reniaulme

11. *Anne* de Reniaulme.

12. *Magdelene* de Reniaulme.

13. *Agnès*, femme de *Diego* d'Ayala, mere de *Philippe* d'Ayala, ambassadeur auprès d'Henri IV.

14. *Françoise*, femme de Lancelot de Robiano.

15. *Suzanne* de Reniaulme.

16. *Elisabeth* de Reniaulme, femme de *Jean-Baptiste* de Schotti.

Le Carpentier continue la descendance de quelques-unes de ces branches jusqu'en 1640. Nous nous contenterons ici de donner celle de *Paul*, mentionné ci-dessus.

Dans cette branche, transplantée d'abord dans le pays Blaisois & depuis à Paris, il semble que l'esprit, la science & les talens ayent été un droit héréditaire, presque tous ceux qui en sont sortis s'étant distingués & ayant acquis une brillante réputation par leur mérite & par le grand nombre d'ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qu'ils ont laissés après eux en différens genres & en différentes langues. *Paul* de Reniaulme, un des plus illustres Médecins de son temps, ne fit que succéder à la réputation de *Mathieu*, son grand-oncle. Il avoit un frere, qui fut tué au service, & un autre, qui fut chanoine de Blois. Ayant été reçu en 1580. docteur en Médecine à Avignon, vers 1590. il fut mé-

decin d'*Henri* de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang de France, duquel il étoit très-aimé & considéré, ainsi que de *Marie* de Médicis, qui désiroit se l'attacher; mais quoiqu'il eût reçu plusieurs bienfaits & marques de reconnoissance de cette princesse, il refusa constamment de suivre la Cour, lorsqu'elle quitta la ville de Blois. Ayant découvert à Saint Denis, près Blois, plusieurs sources minérales, il y fit construire à grands frais plusieurs bassins en pierres de taille, des libéralités de cette princesse, à qui il dédia quelque temps après un petit Ouvrage sur les vertus de cette fontaine, qu'il nomma *Fontaine de Médicis*, dont elle porte encore le nom. Au sujet de ses autres Ouvrages & de ceux de ses descendans, voyez Artnoesker, Vanderlinden, Hoffman, Moreau, le Clerc, le P. Livon, M. de Thou, l'abbé des Fontaines, l'*Histoire* & les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, &c.

Paul de Reniaulme, de son mariage avec *Marie* Brunault, fille de *Pierre*, écuyer, seigneur de la Riviere, de la Guillonniere, &c. eut, entr'autres enfans, *Michel* I. du nom, qui fut aussi reçu docteur en Médecine à Montpellier, & épousa en 1626. *Jacqueline* de Montigny, issue d'une famille qui avoit donné un premier président du Parlement de Paris. Il en eut beaucoup d'enfans; dont quelques-uns furent tués au service du Roi; d'autres entrerent dans l'état ecclésiastique, l'un desquels est mort Chartreux au Liget, en odeur de sainteté, & plusieurs filles mariées. Il fut pere de *Michel* II. du nom, lequel de son mariage avec demoiselle *Anne-Jeanne* Duchesne, en l'an 1670. eut, 1. *Paul-Alexandre*, dit des Angeries, chanoine régulier de l'ordre de Sainte Geneviéve, & prieur de Theuvy; 2. *Etienne-Gilbert*, dit le chevalier de Reniaulme, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, mort sans alliance; 3. *Michel-Louis*, dit de la Garenne, pensionnaire de l'Académie Royale des Sciences, & doyen de la Faculté de Médecine de Paris: ces freres se sont rendus illustres tous les trois par leur science & par leurs talens, chacun dans leur état, mais sur tout le dernier, qui est le seul qui se soit marié. Il épousa *Marie-Anne* Garnier de Marigny, fille de *Louis*, écuyer, seigneur de Marigny, l'un des deux cents Chevaux-Légers de la garde du Roi, & de *Marie* de Melleville, de laquelle il n'a laissé qu'un fils unique, nommé *Paul-Louis* de Reniaulme, né en 1728. qui est le seul rejetton de cette famille de Sçavans, distinguée aussi par une multitude de grandes alliances.

Les armes de cette branche sont: *écartelé au* 1 & 3 *de gueules, emmanché d'or de six pointes, à la bande de même; au* 2 & 3 *d'azur, à trois besans d'or.*

RENTI: *Tome III. p.* 133. *col.* 2. *lig.* 5. *après* des Gendarmes de Bourgogne, *ajoutez*, est mort en Septembre 1756. sans postérité. Il étoit fils, &c.

Ibid. lig. 10. Belzac, *lisez*, Balzac.

RESTE (de): Famille originaire de Montauban, établie depuis 1700. dans la ville de Saint Ybars, diocèse de Rieux, pays de Foix.

Simon de Reste fut capitoul de

Toulouse en 1520. Voyez les *Annales de Toulouse*, *Tome II.* de la Faille. *Jean* de Reste, son fils, fut aussi capitoul de Toulouse en 1543. Noble *Jean* de Reste, son fils, écuyer, épousa dame *Anne* de Beauregard, fille de *François* de Beauregard, dont il eut noble *André* de Reste, né le 5 Juin 1601. conseiller au Parlement de Toulouse, marié avec dame *Marie* de Roquade, dont il eut, entr'autres enfans, *Jean* de Reste, seigneur de Villatte, né le 18 Octobre 1632. lequel épousa dame *Marie* de Faure de Lasfiguaredes. De ce mariage est né noble *Bertrand* de Reste, seigneur dudit Villatte, qui vint habiter dans la ville de Saint Ybars, comté de Foix, en 1700. où il épousa au mois de Février 1704. dame *Marie-Anne* de Ravaign d'Esplanais, dont il eut, 1. *Jean* de Reste, mentionné ci-après; 2. *Bernard Frédéric* de Reste, marié en 1737. ou environ avec dame *Thérese* de la Tour, morte en 1753. De plusieurs enfans qu'il a eus de ce mariage, il ne reste plus aujourd'hui qu'*Angélique* de Reste, chanoine de l'église collégiale de la ville de Saint Ybars, étudiant à présent au collége des Jésuites à Toulouse; 3. *Marie* de Reste, non mariée, âgée de cinquante-deux ans.

Jean de Reste, écuyer, seigneur de Lasfiguaredes, visiteur des registres des Etats du pays de Foix, a épousé en 1730. dame *Marie-Anne* d'Orbessan, fille de noble *Jean* d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, & de dame *Anne* d'Orbessan. Ils ont eu de ce mariage treize enfans, dont six vivans; sçavoir,

1. *Bernard-Frédéric* de Reste, prêtre, demeurant actuellement à Paris.

2. *Jean-Thomas.*

3. *Jean-Paul.*

4. *Jean-Pierre.*

5. *Jean-Georges.*

6. *Thérese-Georgette*, reçue à Saint Cyr, sur les preuves de sa noblesse.

Ils portent pour armes: *une roue, sur laquelle est couchée une palme.*

RETZ DE BRESSOLES: Famille établie dans le Gévaudan & l'Auvergne.

Antoine Retz, écuyer, lieutenant du bailli de Gévaudan, archer de la Garde du roi François I. fut marié en 1526. avec demoiselle *Marguerite* de Bressoles.

André de Retz, son arriere petit fils, écuyer, seigneur de Bressoles, de la Bussiere & du Crouzet, fut maintenu dans sa noblesse par deux ordonnances de 1668. Il fut pere, par sa femme, *Françoise* de Besse, qu'il épousa en 1626. de *Jean-Claude* de Retz, écuyer, seigneur de la Bussiere & de Crouzet, né le 9 Avril 1641. marié en 1682. avec *Marie-Louise* Blanc du Bos, fille de *Gaspard* du Bos, écuyer, seigneur du Bos, de Frayel, &c. & de *Louise* de la Motte. De ce mariage est issu *Jacques* de Retz de Bressoles, écuyer, seigneur du Crouzat, de Servieres & d'Albenac, qui fut marié le 24 Février 1717. à *Elisabeth* Barthelemi, fille de *Joseph* Barthelemi, avocat au Parlement.

Jean Joseph de Retz, leur fils, né le 10 Décembre 1718. fut reçu page de la Reine le 14 Janvier 1734. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II*, p. 461.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une épée d'argent, posée en pal, la pointe en bas.*

RÉVÉREND (le), en Normandie, élection de Caën : Famille dont les armes sont : *de sinople, à trois mouches d'or ; écartelé de gueules, à l'aigle d'argent.*

REVIERS (de), en Normandie, élections de Valognes & de Carentan : Famille très-noble & des plus anciennes de la province. Elle fit de si grandes donations à l'abbaye de Montebourg dans ses commencemens, qu'elle en a été en quelque sorte regardée comme fondatrice, & ce qui a donné lieu à cette opinion, c'est qu'on voit encore aujourd'hui dans la place la plus honorable du chapitre le tombeau de *Richard* de Reviers, avec cette inscription en forme d'épitaphe, d'une écriture très-ancienne : *Hic jacet Ricardus de Reviers, hujusce monasterii fundator.* Ce *Richard* de Reviers étoit un des seigneurs qui accompagnerent le duc *Guillaume*, lorsqu'il conquit l'Angleterre : cependant il est certain que ce fut ce Prince lui-même, qui a doté le premier cette abbaye, autrefois très-considérable, & peuplée d'un grand nombre de Religieux. *Richard* de Reviers l'affectionna particulierement, l'enrichit de la meilleure partie de ses biens, qu'il consacra à Dieu pour la subsistance des Religieux, & demanda en mourant que son corps y reçût la sépulture. Si on ne peut lui donner la qualité de fondateur, il mérite à juste titre celle de principal bienfaiteur.

Les armes sont : *d'argent, à six losanges de gueules, posées 3, 2 & 1.*

REVOL : Cette famille est ancienne dans le Dauphiné. Dans le seizieme siécle, elle subsistoit dans la personne de trois freres, *Ennemond*, *Antoine* & *Louis* de Revol.

La branche d'*Ennemond*, qui est chef de la famille, est restée dans le Dauphiné, & de lui descend *Louis*, vicomte de Revol, pere de l'évêque d'Oleron, & le chevalier de Revol, son frere, ainsi que *François-Félicien* de Revol, conseiller au Parlement de Grenoble, leur oncle à la mode de Bretagne.

Antoine, qui est la tige de la branche établie à Paris depuis environ un siécle, fut pere de *Pierre*, qui naquit le 13 Novembre 1594. *Pierre* épousa le premier Septembre 1624. *Claudine* Martel. De ce mariage sortit en 1632. *Claude*, marié en 1667. avec *Jacqueline* Michaut de Montaran, qui eut pour fils *François* de Revol, conseiller au Parlement de Paris, pere de défunt *François* de Revol, seigneur d'Anglieres, conseiller au Parlement de Paris, mort le 16 du mois d'Août 1720. Il a eu de *Marie* du Soul de Beaujour, son épouse, depuis mariée en secondes noces avec *Louis* le Prestre de Lezonnet, conseiller au Parlement de Paris, chef du Conseil de feu son Altesse sérénissime monseigneur le duc de Bourbon, prince du sang de France,

Charles-François-Henri de Revol, conseiller au Parlement de Paris, marié le 4 Septembre 1748. avec *Marie-Agnès* de Nyert, dame de Gambais.

Louis, l'aîné des trois freres marqués ci-dessus, n'eut qu'un

fils, nommé *Ennemond*, qui mourut sans postérité, étant doyen du Grand-Conseil. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre 1748. p. 190. & suiv.*

Les armes de Revol sont : *d'argent, à trois treffles de sinople, 2 & 1.*

REY : Il y a deux familles nobles de ce nom en Provence.

L'une, de la ville d'Arles, qui porte pour armes : *d'azur, à la licorne d'argent.*

L'autre, de la ville de Marseille, qui porte : *d'azur, à trois arbres d'or, sur une terrasse de même, celui du milieu plus élevé, & surmonté d'un soleil mouvant du chef.*

REYNAUD : Famille d'Aix, en la même province, dont les armes sont : *d'argent, au loup de gueules, au chef d'azur, chargé de trois losanges d'or.*

REYSSON : Famille qui porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, à trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe ; au 2 & 3 d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois doubles rocs d'échiquier aussi d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

RHODEZ : Ancienne maison, fondue dans celle d'Armagnac, qui tire son origine du pays qui fait le comté de Rhodez, dont les armes étoient : *de gueules, au lion léopardé d'or.*

RIANS : Nom connu en Provence, dès le treizieme siécle, par *Raymond* de Rians, qui possédoit en 1246. la quatrieme partie de la seigneurie du lieu de Rians.

Rostan de Rians, fils de *Louis*, seigneur en partie de Bezaudun, épousa le 26 Mai 1420. *Jacquette* de Bras, fille de *Pierre*, seigneur d'Esparron, & d'*Anne* Prohane.

Jean, qui descendoit vraisemblablement par divers degrés dudit *Rostan*, secrétaire en Chancellerie, près la Cour du Parlement de Provence, le 31 Décembre 1574. épousa à Barjols en 1550. *Bertrande* Grafely, de laquelle il eut *Antoine* & *Joseph*, auteurs chacun d'une branche.

Celle d'*Antoine* subsiste dans *Pierre-Jean-Louis* de Rians-Saint-Vincens, marié au mois de Juin 1740. avec *Andrette-Valentine* de Rians, sa cousine, dont *Charles-François* & *Jean-Baptiste* encore jeunes.

La branche de *Joseph* subsiste dans *François-Xavier-Bruno* de Rians, reçu conseiller en la Cour des Comptes de Provence le 26 Avril 1736. marié à l'héritiere d'une branche de la même famille, dont *Louis* & une fille encore jeunes.

Les armes : *d'azur, à la tour d'or, ouverte de gueules, surmontée d'une étoile d'or, accostée de deux autres, au croissant d'argent en pointe.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 313.*

RIBBE : Famille de la ville d'Aix en Provence, dont il est aussi parlé dans le *Nouvel Armorial* ci-dessus cité, qui subsiste dans *Augustin-Sauveur* Ribbe, marié à *Gabrielle-Magdelene* de Barlatier, issue des seigneurs de Saint Julien, dont deux garçons encore jeunes. Il a deux freres, qui sont actuellement capitaines dans le régiment de Brissac, Infanterie. Le premier, nommé *Jean-Baptiste-Elzéar* Ribbe de Valbon est chevalier de Saint Louis.

Les armes sont : *d'argent, à*

la tête de Maure de sable de profil, à la bandelette d'argent.

RIBIER DE VILLEBROSSE, famille établie à Paris.

Guillaume Ribier, écuyer, seigneur de Villebrosse, capitaine pour le Roi du château de Blois, eut pour fils,

Guillaume Ribier II. du nom, écuyer, seigneur de Villebrosse, thrésorier de la Venerie, capitaine du château de Madrid, & gruyer du bois de Boulogne près de Paris, qui fut fait prisonnier à la journée de Pavie en 1525. étant alors archer de la compagnie de l'amiral de Bonivet. De son mariage accordé avec *Jeanne* du Val, naquirent *Louis* Ribier, écuyer, qui suit, & *Guillaume*, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi en 1575. & homme d'armes des ordonnances dans la compagnie du duc d'Uzès en 1584.

Louis Ribier fut pere, entr'autres enfans, par sa femme *Philippine* le Bossu, d'*Olivier* Ribier, marié en 1600. avec *Anne* de Pommereu, dont naquit *François-Olivier* Ribier, écuyer, seigneur de Villebrosse, capitaine dans le régiment de Houdancourt, puis dans celui de Bretagne, & ensuite officier dans la compagnie des Gendarmes de monseigneur le Dauphin, qui épousa en 1644. *Anne* de Bietz, mere d'*Antoine* I. du nom, qui suit, & *Abraham* Ribier, écuyer, sieur de Villebrosse, lieutenant colonel du régiment de Dragons de Saint Fremont.

Antoine Ribier I. du nom, écuyer, seigneur de Villebrosse, garde du corps du Roi en 1666. puis capitaine dans le régiment de Dragons Dauphin, & commandant le troisieme escadron de ce régiment en 1692. épousa en 1663. *Agnès* le Noir, sa cousine du troisieme au quatrieme degré.

Antoine Ribier II. du nom, leur fils, écuyer, capitaine réformé dans le régiment de Poyanne, Infanterie, né le 22 Juin 1681. & mort en 1722. a laissé, entr'autres enfans, de *Marie* de la Porte, qu'il avoit épousée en 1717. *Marie-Magdelene* Ribier de Villebrosse, née le 12 Janvier 1718. reçue à Saint Cyr le 17 Juillet 1728. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de gueules, à une fasce d'argent ondée, & une tête de licorne aussi d'argent, posée à la pointe de l'écu.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 462.*

RICARD DE LA CHEVALLERAYE : Famille attachée à la maison de Conty depuis près de cent ans, en qualité de gentilshommes ordinaires & de capitaines dans les régimens de ces princes. Elle possede la charge de capitaine du château de Madrid, sans interruption, depuis le roi François I. qui fit bâtir ce château, jusqu'à présent. Elle fut donnée par ce prince à *Pierre* de Ricard de la Chevalleraye, pour les signalés services qu'il lui avoit rendus à la fameuse bataille de Pavie, à la tête d'une compagnie d'ordonnance. Ce sont les termes employés dans les premieres provisions de cette charge.

Edouard du Ricard, écuyer, sieur de la Chevalleraye, mestre-de-camp de Cavalerie, chevalier de Saint Louis, gouverneur de Beaumont-sur-Oise & de l'Isle-Adam, capitaine des Chasses de son Altesse sérénissime monsei-

gneur le prince de Conty, mourut à Paris, à l'hôtel de Conty, le 28 Janvier 1742. dans la soixante-treizieme année de son âge. Il avoit été marié en 1701. avec *Catherine-Isabelle*, dont il n'a eu qu'une fille, mariée à son cousin germain, *Gédéon* de Ricard, capitaine au régiment de Touraine, qui a succédé à son beau-pere dans ses gouvernemens de Beaumont & de l'Isle-Adam, & dans la charge de capitaine des Chasses du prince de Conty.

Corneille de Ricard, de l'Académie des Sciences, & capitaine du château de Madrid, frere de feu *Edouard*, fut choisi pour être gouverneur du prince de Conty, ensuite capitaine de ses Gardes. Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1742. p. 403.

RICARD DE GENOUILLAC; *Tome III. p.* 138. *col.* 2. *lisez*, RICARD DE GOURDON DE GENOUILLAC.

Ibid. lig. 42. marié à *N.* . . . . de Saint Gelais, *lisez*, marié à *Henriette* de Saint Gelais.

Ibid. lig. 43. héritiere de *Jeanne* de Saint Gelais, *lisez*, héritiere de *Jean* de Saint Gelais.

RICARD DE JOYEUSEGARDE: Joyeusegarde est une terre érigée en titre & dénomination de marquisat de Ricard.

Jules de Ricard, seigneur de Joyeusegarde, conseiller de grand-chambre au Parlement d'Aix, a eu, entr'autres enfans, de feue *Louise* de Piolenc, son épouse, *Joseph-Paul*, marquis de Ricard & de Dregançon, aussi conseiller de grand-chambre au même Parlement; *Sextius* de Ricard, bailli, grand-croix de l'ordre de Malte & baron de la Ville-Dieu en Languedoc; *Pierre* de Ricard, premier président de la chambre des Enquêtes au Parlement d'Aix, & *Dominique* de Ricard, chevalier non profès de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, de la Langue de Provence, où il avoit été reçu en 1696. mort en odeur de sainteté à Paris, le 12 Décembre 1734. âgé d'environ cinquante-quatre ans. Ils étoient cousins germains de *Jules* de Ricard, baron de Courgy, ci-devant conseiller au Parlement de Dijon, & ensuite second président de la Cour des Aides de Paris; de *Ferdinand* de Ricard, aussi bailli, grand-croix de Malte, commandeur de Châlons en Champagne & de Pontaubert en Bourgogne; & d'*Etienne* de Ricard, commandeur de la Romagne. Il avoit été dans sa jeunesse enseigne d'une galere de France, puis lieutenant d'une galere de Malte, commandée par son frere, sur laquelle il fut blessé en 1700. à l'abordage & prise d'un vaisseau Turc de soixante-dix pieces de canon, dont le principal étendard fut envoyé à Aix, lieu de leur naissance, par ordre du grand-maître. On voit dans les *Histoires de Malte* par Bosio, Vertot & autres Auteurs, que les chevaliers, commandeurs & grands-croix de cette famille, tant à Rhodes qu'à Malte, se sont toujours signalés pour la gloire de la Religion.

Les armes: *d'or, au griffon de gueules, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys du champ.* Voyez les *Mercures de France des mois de Juin* 1726. p. 1469. & *de Décembre* 1734. p. 2744.

RICHARD: Famille établie à Senlis & à Paris.

Louis Richard, commissaire des guerres, fut confirmé dans sa

nobleſſe par lettres du mois de Juin 1723.

Ses ancêtres, pendant quatre générations, ont rempli les charges de conſeiller au Parlement de Toulouſe. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 464.

Les armes ſont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois œillets au naturel, tigés & feuillés de ſinople, poſés 2 en chef & 1 en pointe ; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

RICHARME, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la faſce d'or, accompagnée de trois caſques d'argent*, 2 & 1. Cimier : *chacun un croiſſant d'or.*

RICHERY, ou RICKHIERI : Famille originaire d'Italie, établie en Provence depuis le milieu du quinzieme ſiécle, confirmée dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'intendant du Languedoc, du 29 Juin 1695. & du 10 Octobre 1702. Elle ſubſiſte dans *Jean-Louis-Alexandre* de Richery, ſeigneur d'Alons, officier de Cavalerie, marié le premier Septembre 1754. à *Lucréce-Marguerite* de Graſſe, fille de *François-René*, ſeigneur de Briançon, & de *Marie* de Chailan.

Les armes : *de gueules, à l'oiſeau d'argent, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 316.

RICHIER, écuyer, ſeigneur & patron de Ceriſy, en Normandie, élection de Coutances : Famille également noble & ancienne, dont les alliances ne ſont pas moins honorables. Elle vient de donner au diocèſe de Lombez un évêque dans la perſonne de meſſire *Jacques* Richier de Ceriſy.

Les armes : *de ſinople, à la bande d'argent, cotoyée de deux filets de même, au lion paſſant d'or en chef.*

RICHIER, écuyer, ſieur de la Chenaye : Autre famille du même nom & de la même province, élection d'Avranches, dont les armes ſont : *d'or, à trois chevrons d'azur, chargés chacun de cinq beſans du champ.*

RIDEL DE PLAINE-SEVETTE : *Martin* Ridel, ſeigneur de Plaine-Sevette, auditeur en la Chambre des Comptes de Paris en 1598. puis tréſorier de France à Rouen en 1610. mourut le 10 Septembre 1624. L'alliance qu'il contracta avec *Catherine* Aubery donne des parentés aux deſcendans de cette maiſon avec tout ce qu'il y a de plus conſidérable dans l'épée & dans la Robe. *Claude* Ridel, ſon fils, ſeigneur de Plaine-Sevette, mort préſident des thréſoriers de France à Paris, & conſeiller d'Etat le 7 Avril 1659. fut pere de *Charles* Ridel, ſeigneur de Plaine-Sevette, thréſorier de France à Paris en 1659. & maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance des commiſſaires généraux de ſa Majeſté, en date du 30 Octobre 1659. qui eut, entr'autres enfans, *Etienne-Charles* de Plaine-Sevette, conſeiller au Grand-Conſeil, où il fut reçu le 9 Juillet 1695. & marié avec *Jeanne* Chartraire, mere de *Charles-Anne* Ridel de Plaine-Sevette, né le 15 Octobre 1697. conſeiller au Grand-Conſeil, reçu le 4 Septembre 1732. marié le 31 Mai 1746. avec *Marie-Jeanne* le Febvre de Morſan, fille de *Pierre* le Febvre, ſeigneur de Morſan, contrôleur ordinaire des guerres, & de feue *Marie-Jeanne* de Pont. Voyez le

Mercure de France du mois de Juin 1746. p. 204.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'or, chargée sur l'estomac d'un écusson d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de licorne d'argent.*

RIENCOURT : *Tome III. p.* 142. *col.* 2. *lig.* 40. dont un chevalier de Malte, *lisez*, dont *Abdon Victor*, chevalier de Malte, mort le 17 Mai 1740. étant né le 16 Juillet 1698. *Alphonse-Théodore*, comte d'Orival, capitaine au régiment des Gardes Françoises, & brigadier des armées du Roi de la promotion du 15 Mars 1740.

Ibid. p. 143. *col.* 2. *après* Dragons, *ajoutez*, aussi brigadier des armées du Roi.

RIEUX : *Tome III. p.* 144. *col.* 2. *lig.* 28. *N. . . .* d'Illiert, *lisez*, *N. . . .* d'Illiers.

RIEUX (de), écuyer, sieur du Gué du Bois & de la Roche : Ancienne noblesse, établie en Normandie, dans les généralités de Caën & d'Alençon, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

RIGAUD DE VAUDREUIL : *Tome III. p.* 146. *col.* 1. *lig.* 39. de la Miraude, *lisez*, de la Mirande, & *ajoutez*, fille de feu *Charles* Guiot, dit le chevalier de la Mirande, lieutenant de Roi à Saint Domingue, & de *N. . . .* le Maire, son épouse. Les marquis, comte & chevalier de Vaudreuil ont deux autres freres, qui sont *N. . . .* de Vaudreuil de Cavagnal, gouverneur du Canada, & de *N. . . .* de Rigaud, ci-devant gouverneur de la ville des Trois-Rivieres en Canada & ensuite de Montréal.

Une autre branche de cette ancienne noblesse subsiste dans le Berry. Voyez la généalogie du *second Supplément de Morery.*

RIGNEY, en Franche-Comté : Famille dont les armes sont : *de sable, au lion d'argent couronné d'or.*

RIGORD : Famille de Marseille, qui porte pour armes : *de gueules, à deux branches de rosier d'or, passées en sautoir, & accompagnées de quatre roses d'argent, posées une dans chaque angle : cet écu est timbré d'un casque de profil.*

RIOULT DE DOUILLY : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, à la bordure engrelée de sable.*

Pierre Rioult, seigneur de Douilly, d'Estouy & de Cursay, secrétaire du Roi & receveur général des Finances de la généralité de Poitiers, mourut le 20 Septembre 1685. laissant de *Marie* Mestayer, son épouse, décédée le 5 Mars 1725. veuve en secondes noces de *François* de l'Hospital, gouverneur & lieutenant général pour le roi des ville, pays, comté & évêché de Toul, *Séraphim* Rioult de Douilly, seigneur, comte de Cursay, lieutenant de Roi en la province & gouvernement du haut Poitou, & ci-devant colonel d'un régiment d'Infanterie, mort à Paris le 24 Juillet 1738. âgé de plus de soixante ans. Il avoit été marié au mois de Janvier 1704. avec *Catherine-Thérese-Elisabeth* Ameline-Blondot, fille de *François* Ameline-Blondot, commissaire ordinaire de la Marine, & de *Cécile* de Veret, dont il eut, *Magdelene-Angélique* Rioult de Cursay, mariée le 13 Février

1730. avec *Thomas-Jacques-François* Charpentier, seigneur d'Ennery, Espiez, Grizy, Valengoujart, Ruë, Berval, Thuville & Levilliers, alors capitaine au régiment Royal Etranger, Cavalerie. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1738. *p.* 1666.

RIPERT : Il y a deux familles nobles de ce nom en Provence. L'une, originaire de la ville de Toulon, subsiste dans *N.* . . . . Ripert, marié à *N.* . . . de Calabro, d'une famille noble de Messine.

Les armes : *de gueules, à deux bandes d'or, surmontées à sénestre d'une étoile d'or.*

L'autre famille, maintenue dans sa noblesse en 1667. & 1670. forme trois branches. La premiere subsiste dans *Jean-Baptiste-Joseph-Elie*, chevalier de Saint Louis, & dans *Jean-Nicolas* de Ripert, capitaine dans le régiment de Hainault.

La seconde subsiste dans la personne de *Joseph* de Ripert-Artaut de Montauban, seigneur de Barret & de la Verriere, marié en 1735. avec *Dauphine* de Thomas, issue des seigneurs de Gignac, dont il y a postérité.

La troisieme dans *Jean-Pierre-François* de Ripert, seigneur de Saint Savournin, Montclar & Salonet, reçu procureur général au Parlement d'Aix le 19 Décembre 1732. & marié par contrat du 17 Mars 1747. à *Catherine* de l'Isle, de la ville de Marseille, dont il y a postérité. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 320.

Les armes : *de gueules, à la fleur de lys d'or, à la fasce brochante d'azur.*

RIQUETY : *Tome III. p.* 147. *col.* 2. *lig.* 21. *après* brigadier des armées du Roi, *ajoutez* : Il a acheté de M. le duc de Rohan-Chabot le marquisat de Biran.

Ibid. lig. 26. *après Marie-Genevieve* de Vassan, *ajoutez*, héritiere de la baronnie de Pierre-Buffiere.

Ibid. lig. 36. *après* 1752. *ajoutez* : le marquis de Mirabeau, seigneur de Beaumont & de Negreau a acquis le Bugnon, en Gâtinois, de *Louise-Antoine-Thérese* de Melun, mariée le 29 Août 1734.

Ibid. lig. 38. *après* capitaine de vaisseau, *ajoutez*, gouverneur de la Guadeloupe.

RIVAU (du) : Famille d'Anjou, qui porte : *de gueules, à la fasce fuselée d'argent* ; & de laquelle étoit *Elisabeth-Simonne* du Rivau, née en 1672. & reçue à Saint Cyr au mois d'Août de l'an 1687. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Jean* du Rivau, seigneur des Judeaux, son sixieme ayeul, qui en 1452. épousa *Simonne* Boivin.

RIVERVIEULX : Nom d'une famille noble, de laquelle est issue *Hugues* de Rivervieulx, écuyer, comte de Verax, seigneur de Marcilly, président & lieutenant criminel en la Cour des Monnoies & siége Présidial de Lyon, ancien prevôt des Marchands, qui a épousé *Blanche* Albanel, dont, entr'autres enfans,

Claude de Rivervieulx, écuyer, seigneur de Chambosc, qui d'*Hélene* Morel a quatre fils & trois filles.

Et *Claudine* de Rivervieulx, qui a épousé *Claude-César* de Ferrary, écuyer, comte de Romans, chevalier d'honneur au Bailliage & siége Présidial de Bresse.

Les armes sont : *une riviere d'argent, surmontée d'un croissant de même, placé dans un fond d'azur.*

RIVIÉ, en Bretagne : *Etienne* Rivié, seigneur de Marine & de Riquebourg, baron de Chors, grand-maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, avoit épousé *Françoise-Anne-Agathe-Marguerite* de la Riviere de Paulmy, d'une des plus anciennes maisons de Bretagne. De ce mariage est issue *Céleste-Esther* Rivié, femme de *Louis-Emmanuel* de Coetlogon-Laval, appellé le comte de Coetlogon, brigadier des armées du Roi, colonel-lieutenant du régiment d'Infanterie de Penthiévre, avec lequel elle avoit été mariée le premier Février 1744. morte à Paris le 18 Novembre de la même année dans la vingt-troisieme année de son âge, laissant un fils unique, nommé *Emmanuel-Etienne-Marie* de Coetlogon, duquel elle étoit accouchée quelques jours auparavant. *Voyez* au mot COETLOGON, & le *Tome VII.* de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, fol. 717.

RIVIERE, en Bretagne : *Tome III. p.* 148. *col.* 1. *lig.* 13. Ploenc, *lisez*, Ploeuc.

Ibid. lig. 16. & *col.* 2. *lig.* 14. Brieux, *lisez*, Brieuc.

Ibid. col. 2. *lig.* 28. Montier, *lisez*, Moutier.

Ibid. p. 149. *lig.* 25. Revié, *lisez*, Rivié.

Ibid. lig. 29. *après* maître des requêtes, *ajoutez*, & en secondes noces à *N.* . . . de la Riviere, son cousin, seigneur de Riffardeau.

RIVIERE (de la), en Normandie, élection de Bayeux : Ancienne noblesse, alliée à la maison de Cossé par le mariage de *Jacqueline* de Cossé avec *Françoise* de la Riviere.

Les armes : *d'argent, à trois annelets de sable, 2 & 1.*

RIVIERE (de la), autre famille du même nom & de la même province, & qui paroît en être une branche établie dans l'élection de Caën.

Les armes : *d'argent, à trois tourteaux de sable, 2 & 1.*

RIVIERE (de la), en Normandie, élection de Lisieux : Famille qui porte pour armes : *de sable, semé de fleurs de lys d'argent.*

RIVIERE (la) : Famille de Paris, qui porte : *de sable, à une bande d'argent, & un croissant de même en chef.*

Magdelene-Françoise de la Riviere de la Borde, née le 14 du mois de Septembre de l'an 1681. du mariage de *Claude* de la Riviere, seigneur de la Borde, & d'*Anne* Elian, fut reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1691. après avoir prouvé que *Guillaume* de la Riviere, seigneur de la Borde, qui vivoit en 1519. étoit son quint-ayeul.

RIVOIRE, marquis du Palais, en Dauphiné : Famille éteinte dans Chabannes-Curton, qui portoit : *fascé de six pieces, argent & gueules, à la bande d'azur brochante, chargée de trois fleurs de lys d'or.*

ROBERT, écuyer, sieur de Villetanneuse, de la Fortelle & de Pessélieres : Famille établie dans l'Orléanois & à Paris, qui a formé deux branches.

Louis Robert, seigneur de la Fortelle, baptisé le 22 Février 1636. fut fait conseiller d'Etat par lettres du 22 Septembre 1666. puis intendant à Dunkerque &

des armées du Roi en Italie, Candie & Hongrie, & enfin président en la Chambre des Comptes en 1679. Il fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer, par arrêt du Conseil d'Etat du Roi rendu le 4 du mois de Mai 1667. Il descendoit au septieme degré d'*Antoine* Robert, qui vivoit en 1481. sous le regne du roi Louis XI. Il mourut en l'an 1698. laissant d'*Anne* Maudet, sa femme, deux filles; sçavoir,

1. *Marie* Robert, mariée en 1701. à *François* Dauvet, comte des Marets, grand fauconnier de France.

2. *Marie-Magdelene-Françoise* Robert, femme de *Louis* Sanguin, marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi, maréchal de camp, & chevalier commandeur des ordres du Roi.

Il y a aussi la branche des seigneurs de Pesselieres, dont il n'est resté que des filles. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à trois pattes de griffon d'or, posées 2 & 1.*

ROBEC, écuyer, seigneur de Pâlieres : Famille maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat du 3 Septembre 1668. qui porte pour armes : *d'argent, au lion de gueules, tenant de sa patte droite une étoile à huit rais de même.*

ROBERT D'ESCRAGNOLE, en Provence : Famille originaire de la ville de Grasse, qui porte pour armes : *d'or, au sautoir de sinople, surmonté d'un roc de sinople.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p. 327.*

ROBERTET, à Paris : Famille qui remonte à *Jean* Robertet, secrétaire des commandemens du roi François I, qui épousa *Jeanne* le Viste, dame de Fresnes, fille d'*Antoine* le Viste, seigneur de Fresnes.

Les armes sont : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un demi-vol de sable, accompagnée de trois étoiles d'argent, 2 & 1.*

ROBERTY, en Provence : Famille noble, dont les armes sont : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un lion d'or, couronné de même, lampassé & armé de gueules; au 2 & 3 d'or, à la bande losangée de gueules.*

ROBIN DE LA TREMBLAIE : Famille établie dans le Poitou & l'Anjou.

François-Joseph Robin, seigneur de la Tremblaie & de Pallouail, successivement capitaine de Cavalerie en 1683. lieutenant colonel du régiment de Villepion, Cavalerie, en 1693. chevalier de Saint Louis en 1705. & mestre-de-camp en 1706. avoit pour trisayeul *Robert* Robin, lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes d'ordonnances, capitaine des ville & château de Mortagne, maître de Eaux & Forêts du Perche en 1590. & chevalier de l'ordre du Roi.

Il étoit fils de *Léonor* Robin, écuyer, seigneur de la Tremblaie & de la Lardiere, &c. maintenu dans sa noblesse en 1640. & de *Diane* de Marconnai. De son mariage accordé en 1697. avec *Marguerite* Parisot sont issus,

1. *Henri-René* Robin de la Tremblaie, écuyer, né le 20 Avril 1700. lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Peire en 1724.

2. *Alexandre-René*, né en 1705.

3. *Marie-Marguerite-Elisabeth*, née en 1711.

4. *Marguerite-Thérese*, née le 8 Mai 1712. reçue à Saint Cyr le 26 Octobre 1723. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 465.

Les armes : *de gueules, à deux clefs d'argent, passées en sautoir, accompagnées d'une coquille d'argent, posée en chef, & de trois coquilles d'or, placées une dans chaque flanc, & la troisieme à la pointe de l'écu.*

ROBIN, ou ROBINI : Famille originaire d'Angers, établie en Provence, qui remonte à *Pierre* Robin, ou Robini, premier médecin de *René* d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, & de son successeur *Charles* III. qui subsiste dans *Claude-Jean-Baptiste* Robin, seigneur de Beauregard, demeurant à Tarascon, marié à *Marie-Thérese* Robin, sa parente, dont il n'a point d'enfans. Il a deux freres, chevaliers de Malte, l'un en 1692. & commandeur depuis 1747. l'autre en 1701. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 328.

Les armes : *fascé de quatre pieces, or & gueules, à trois merlettes de sable sur l'or, 2 & 1.*

ROBINOT : Famille originaire de Paris, où *Pierre* de Robinot, seigneur de Bellombre, de d'Esculieres, fils de *Nicolas* de Robinot, officier d'Infanterie, & d'*Anne* de Foli, obtint en 1677. des lettres de provisions pour une charge de conseiller du Roi, receveur général des Finances de Provence, dans laquelle il fut reçu le 8 Juin 1678. Il épousa à Paris en 1680. *Catherine* de Ragueneau, fille de *Jacques*, conseiller du Roi, d'une famille de Tours, dont il y a eu deux évêques consécutifs de Marseille.

Pierre de Robinot II. du nom, seigneur de Beaulieu, reçu en 1718. dans la charge de commissaire des guerres, qu'avoit son pere, & en 1738. dans celle de conseiller du Roi, receveur général des Finances de Provence, a épousé le 7 Janvier 1737. *Marie-Josephe-Julie* de Meyronnet, fille de *Jules-François*, conseiller au Parlement, dont plusieurs enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 332.

Les armes : *au cor de chasse enguieché de sable.*

ROCHART, écuyer, seigneur de Pigeon, en Normandie, élection de Mortagne : Famille dont les armes sont : *d'argent, à deux fasces de gueules, accompagnées en chef d'une étoile de même ; on voit au-dessous de la premiere deux roses de gueules, & en pointe un poignard de sable, accosté de deux mouchetures de même.*

ROCHE (de la), écuyer, seigneur du Rouzet : Famille établie en Auvergne & dans la haute Marche.

Joseph de la Roche, écuyer, seigneur du Rouzet, de Giat, &c. fut maintenu dans sa noblesse, depuis l'an 1511. avec *Gilbert* de la Roche, écuyer, sieur de Merville, & *François* de la Roche, écuyer, sieur de Giat, ses freres, par ordonnance de l'année 1667.

De son mariage accordé en 1648. avec *Gabrielle* de la Blanchisse, naquit, entr'autres enfans, *Antoine* de la Roche, qui fut successivement capitaine de

Cavalerie dans le régiment du prince de Tarente en 1704. puis major de Cavalerie en 1713. capitaine dans le regiment d'Urfé & chevalier de Saint Louis en 1728.

Il épousa le premier Février 1704. *Marie-Sylvie* du Breuil, de laquelle il a eu, entr'autres enfans,

Etienne de la Roche, écuyer, & *Marguerite* de la Roche du Rouzet, née le 17 Mai 1719. reçue à Saint Cyr le 22 Juillet 1728. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 467.*

Les armes sont : *d'azur, à trois bandes d'or.*

ROCHE (de), dans les Cévennes : Famille noble, dont il est fait mention dans le *Nobiliaire de Languedoc* fait par messieurs de Bezons & de Baville, tous deux successivement intendans de cette province.

Guillaume de Roche, fils de *Claude* de Roche, écuyer, & de *Claudine* de Portalis, marié le 24 Juin 1593. avec *Jeanne* Rocher, eut de ce mariage *Jacques I.* du nom, lequel en 1621. défendit les ville & château de Villefort, assiégés par un lieutenant de M. le duc de Rohan, & en fit lever le siége.

Ce *Jacques* I. du nom épousa le 22 Mars 1626. *Gillette* de Bondurant de la Fare, dont il eut, entr'autres enfans, pour fils aîné,

Jacques II. du nom, seigneur d'Elgeiren, Soleirols, le Fesc & autres lieux. Il fut marié le 8 Mai 1674. avec *Jeanne* de la Montagne, dont naquirent, 1. *Jacques* de Roche d'Elgeiren, mort de ses blessures au siége de Barcelonne en 1706. lieutenant colonel du régiment de Damas ; 2. *François* de Roche, officier dans le régiment de Dauphiné, qui suit ; 3. *Jean-Baptiste* de Roche du Mazel, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Sanzai, commandant pour le Roi à Genouillac, durant la peste de 1720. & 1721. 4. *Antoine-Hercules* de Roche du Travers, chevalier de Saint Louis & capitaine au régiment de Condé. Ces quatre freres, au retour de la campagne de 1704. trouverent leur maison paternelle pillée & incendiée par les Fanatiques révoltés des Cévennes.

François de Roche, seigneur d'Elgeiren, Soleirols, le Fesc, le Travers & autres lieux, épousa le 10 Mars 1706. *Marguerite* de Valentin de la Croix. De ce mariage sont nés, 1. *Jean-Baptiste*, qui suit ; 2. *Antoine-Hercules* de Roche, docteur de Sorbonne, chanoine de la cathédrale d'Uzès, & vicaire général du même diocèse ; 3. *Claude* de Roche, chevalier de Saint Louis, major au régiment de Condé, Infanterie ; 4. *Jacques* de Roche, chanoine de la cathédrale d'Uzès ; 5. *Françoise* de Roche.

Jean-Baptiste de Roche, seigneur d'Elgeiren, Soleirols, le Fesc, le Travers, &c. a plusieurs enfans de son mariage accordé le 8 Février 1741. avec *Jeanne* de Pontier de Pont-perdu ;

Claude-François, son fils aîné, est officier dans le régiment de Flandres : les autres sont en bas âge.

Il y a trois autres branches de cette famille, dont deux sont établies en Languedoc, & la troisieme à Toul en Lorraine.

La premiere a pour chef *Théodore*

ître de Roche-Ferrand, lequel a plusieurs enfans, dont deux capitaines au régiment de Normandie; & un troisieme garde-marine.

La seconde a pour auteur *N.* . . . de Roche-Montillet, qui a des enfans en bas âge.

La troisieme a pour chef *N.* . . . de Roche, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Foix, qui n'est pas marié, & *N.* . . . de Roche, chanoine de l'église cathédrale de Toul.

Ces trois différentes branches descendent directement de *Jacques* I. du nom.

Les armes sont : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de sable, armé & lampassé de gueules, accostée de deux rochers de sable; au chef cousu d'or, parsemé de trois étoiles d'argent.*

ROCHE-AIMON (la): *Tome III. p. 155. col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit : *Charles-Antoine* de la Roche-Aimon, archevêque de Narbonne, grand aumônier de France le 14 Juillet 1760. est fils de *Bertrand-Nicolas* de la Roche-Aimon, mort en 1716. & de *Geneviéve* Baudry de Riencourt, tante de la dame de Valence, abbesse de Fontevrault le 19 Février 1754.

Paul de la Roche-Aymon, chevalier, seigneur de Lavaud, baron de la Fargue, marquis de Saint Maixent, chevalier de Saint Louis, lieutenant général des armées du Roi, lieutenant général de l'Artillerie de France, & directeur en chef de ladite Artillerie au département de la haute & basse Normandie, est mort le 22 Mars 1759. âgé de soixante & quinze ans.

ROCHE-ANDRI : *Tome III. p.* 156. *col.* 2. *lisez*, ROCHE-CHANDRI.

Ibid. lig. 20. Cheyade, *lisez*, Cherade.

Ibid. lig. 22. Montbron, *lisez*, Montberon.

ROCHE-BONNE, en Languedoc : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois tours d'or, maçonnées de sable, 2 & 1.*

ROCHECHOUART : *Tome III. p.* 157. *col.* 1. *lig.* 5. a fait la seconde branche, *lisez*, a fait la seconde maison subsistante des vicomtes de Rochechouart, &c.

Ibid. lig. 28. *après* seigneurs du Bâtiment, *ajoutez*, puînés de Pontville.

Ibid. lig. 31. Gessin, *lisez*, Geslin.

Ibid. lig. 35. *après* vicomte de Rochechouart, *ajoutez*, par donation de la premiere femme de son frere, nommée *Marie-Anne-Henriette* d'Espinay-Saint-Luc.

Ibid. p. 157. *col.* 2. *lig.* 6. *après* Pontville, *ajoutez*, dont on vient de décrire la postérité.

Ibid. lig. 26. Faudoas-Barbezan, *lisez*, Faudoas-Barbazan.

Ibid. lig. 28. *après* armes, *ajoutez*, qui sont : *d'azur, à la croix d'or.*

Ibid. p. 158. *col.* 1. *lig.* 22. *après* 1748. *ajoutez*, ministre du Roi auprès de l'Infant duc de Parme.

Ibid. lig. 38. *après* née en . . . . *ajoutez*, mariée à *N.* . . . Damas, marquis d'Antigny.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. *après* 1742. *ajoutez*, Il a eu la nomination du roi de Pologne au chapeau de cardinal.

Ibid. p. 160. *col.* 1. *lig.* 22. *après* 1688. *ajoutez* : Il étoit frere

de feue madame la marquise de Montespan, & de *Louise-Françoise*, abbesse de l'abbaye de Fontevrault, morte le 16 Février 1742. âgée de soixante & dix-huit ans. Elle étoit grande prieure de cette maison depuis 1695. lorsqu'elle en fut nommée abbesse en 1704. au lieu & place de *Marie-Magdelene-Gabrielle* de Rochechouart de Mortemart, sa tante, morte le 15 Août précédent, après trente-quatre ans de gouvernement.

Ibid. col. 1. *lig.* 41. & *col.* 2. *lig.* 10. Cambourg, *lisez*, Combourg.

Ibid. col. 2. *lig.* 9. 1733. *lisez*, 1743.

Ibid. lig. 24. *après* 1682. *ajoutez*, mort le 16 Janvier 1757. âgé de soixante & quatorze ans, avoit épousé, &c.

Ibid. lig. 29. *Jean-Baptiste-Victor* de Rochechouart, *lisez*, duc de Rochechouart.

Ibid. lig. 41. Rouvray, *lisez*, Rouvroy.

Ibid. p. 161. *col.* 1. *lig.* 5. du comte de Mortemart, *lisez*, du duc de Rochechouart.

Ibid. lig. 12. fils du second lit, *lisez*, fils du troisieme lit.

Ibid. lig. 16. chevaliers de Montesperas, *lisez*, chevaliers de Montpipeau.

ROCHE-DRAGON, dans le comté de la Marche, diocèse de Limoges : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au lion d'or, lampassé & armé de gueules.*

ROCHE DE FONTENILLES : *Tome III. p.* 161. *col.* 2. *lig.* 14. âgé de cinquante-cinq ans, *lisez*, âgé de cinquante-neuf ans, & *ajoutez* ce qui suit : *Antoine-René* de la Roche de Fontenilles, évêque de Meaux, aumônier de madame la Dauphine, &c. mourut le 7 Janvier 1759. âgé de soixante ans.

Les armes : *écartelé au* 1 *d'or, à trois fasces de gueules ; au* 2 *d'or, à deux lions léopardés de gueules, à la bordure de sinople, chargée de huit besans d'or ; au* 3 *palé d'or & de gueules ; au* 4 *écartelé d'or, à un tourteau de gueules & d'azur, à un loup ravissant d'or ; sur le tout d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or.*

ROCHEFORT : *Tome III. p.* 163. *col.* 1. *lig.* 35. *Marie* Charrié, *lisez*, *Marie* Charrier.

ROCHEFORT-THÉOBON, écuyer, seigneur de Saint Angel : Famille dont les armes sont : *de gueules, à trois fasces d'or.*

ROCHEFOUCAUD (de la) : *Tome III. col.* 2. *lig.* 46. 1628. *lisez*, 1528.

Ibid. p. 164. *col.* 1. *lig.* 18. & *lig.* 42. & *p.* 165. *col.* 1. *lig.* 1. Verceuil, *lisez*, Verteuil.

Ibid. lig. 21. Mellerun, *lisez*, Melleran.

Ibid. lig. 22. Berogerie, *lisez*, Bergerie.

Ibid. lig. 26. Renaudi, *lisez*, Renaudie.

Ibid. col. 2. *lig.* 12. *après* Rochefoucaud d'Urfé, *ajoutez*, & Saint Ilpice, dont l'archevêque de Rouen, ci-devant archevêque d'Alby.

Ibid. p. 166. *col.* 1. *lig.* 21. Hugues, *lisez*, Huguet.

Ibid. lig. 23. morte, *lisez*, mort.

Ibid. lig. 34. le comte de Roucy, *lisez*, le comte de Roye.

Ibid. col. 2. *lig.* 8. *ajoutez*, mort le 29 Avril 1757. âgé de cinquante-six ans.

Ibid. lig. 21. *après* d'Aloigni, *ajoutez*, devenue l'héritiere du

duc de Coislin, ci-devant évêque de Metz.

Ibid. lig. 33. *ajoutez*, mere de madame de Lannion, épouse du gouverneur de Port-Mahon.

Ibid. p. 167. *col.* 2. *lig.* 7. *après* 1740. *ajoutez*, mariée le 12 Avril 1757. à *Antoine-Auguste* de Rohan-Chabot, comte de Maillé-la-Marche.

Ibid. lig. 16. *après* Pondre, *ajoutez*, morte en 1756. seconde femme du maréchal de Clermont-Tonnerre.

Ibid. lig. 24. *après* d'Ysenghien, *ajoutez*, dont la comtesse de Lauragais.

Ibid. p. 169. *col.* 1. *lig.* 14. Le marquisat de Bougé, *lisez*, Le marquisat de Baugé.

Ibid. lig. 47. *après* 1727. *ajoutez*, mariée à M. du Châtelet-Fresnieres, dont les enfans sont morts.

Ibid. p. 170. *col.* 1. *lig.* 11. du nom de Pujols, *lisez*, du nom de Brunet de Pujols.

Ibid. lig. 46. *après* mort sans postérité, *ajoutez*, le 11 Mai 1742. dans la soixante-troisieme année de son âge, étant né le 14 Décembre 1669.

Ibid. p. 171. *col.* 1. *lig.* 14. après *burelé d'argent & d'azur*, ajoutez, *de dix pieces*.

Ibid. lig. 21. *de gueules, au chou d'or*, lisez, *d'or, au lion d'or*.

ROCHEGUYON : *Tome III. p.* 171. *col.* 1. *lig.* 38. 1721. *lisez*, 1621.

ROCHELAMBERT : Le nom de la Rochelambert est marqué entre les Nobles de la province d'Auvergne par son ancienneté, par ses alliances, & pour avoir donné plusieurs chanoines au chapitre noble de Brioude, & des chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, dit de Malte.

Gilbert de la Rochelambert, seigneur de la Rochelambert, un des descendans de cette maison, a eu de son mariage avec *Marie-Françoise* de la Tour, *Laurent-François* de la Rochelambert, comte de la Rochelambert, marié à Paris le 2 Mai 1748. avec *Michelle-Anne* Douart de Fleurance, fille de *Mathieu* Douart, écuyer, seigneur de Fleurance, conseiller du Roi en ses Conseils, président de la Cour des Monnoies de Paris, & écuyer ordinaire de feue madame la Dauphine, mere du Roi; & de feue *Jeanne* Masson.

Les armes de la famille de Rochelambert sont : *d'argent, à un chevron d'azur, surmonté d'une fasce ou trangle de gueules.*

Elles sont différentes de celles de messieurs de la Rochelambert, établis à Crespy en Valois, & sortis d'une des plus anciennes maisons du Dauphiné, dont les armes sont : *d'azur, à une croix d'argent.* Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1748. *p.* 172.

ROCHE-MABILE, subdélégation d'Alençon.

La baronnie de la Roche-Mabile, dont on ne peut trouver le temps de l'érection, est néanmoins possédée, depuis un temps immémorial, par la maison de Vassé, sous le titre de baronnie. On voit par des lettres patentes de *Charles*, duc d'Alençon, en 1523. & par d'autres lettres de Henri IV. roi de France & de Navarre, données en l'an 1535. que *Jean* de Vassé est confirmée dans les droits de foires & marchés pour la baronnie de la Roche-Mabile.

Le roi Louis XIV. a accordé au seigneur de Vassé la réunion de la baronnie de Saint Pierre de Gut à celle de la Roche-Mabile, pour ne faire plus qu'une seule & même baronnie, sous le seul titre & nom de baronnie de la Roche-Mabile.

Il y avoit autrefois dans l'étendue de cette baronnie un château fort, appartenant à *Robert* de Bellême, fils de *Roger* de Montgommery.

ROCHEMORE, ROCHEMAURE, ou ROQUEMAURE, en langage du pays : C'est une des plus anciennes maisons du Languedoc. Elle étoit en grande considération dès l'onzieme siécle, puisque ceux de ce nom accompagnoient par-tout leurs Souverains. Ils signoient non-seulement dans toutes les chartres & actes que ces Souverains faisoient alors; mais encore ils étoient en état eux-mêmes de faire des dons.

Suivant une chartre faite par *Raymond* de Saint Gilles, comte de Toulouse en 1094. *Pierre-Guillaume* de Rochemaure fait un don à l'abbaye de Saint Victor de Marseille. Le même *Pierre-Guillaume*, & *Arnaud*, son frere, sont qualifiés d'hommes illustres & signent en cette qualité dans l'acte par lequel *Raymond* de Saint Gisles fait donation de l'église de Beaucaire à l'abbaye de la Chaise-Dieu.

Dalmas de Rochemaure est cité en 1106. & 1107. comme conseiller & comme complice de *Bertrand*, comte de Toulouse, dans les lettres du pape Pascal II. contre les usurpations des offrandes de l'autel Saint Gisles.

Bertrand de Rochemaure, & *Guillaume*, son fils, signent en 1133. & 1142. avec nombre d'autres seigneurs deux chartres d'*Alphonse*, comte de Toulouse, en faveur de l'abbaye de Saint André.

Guillaume de Rochemaure, & *Raymond*, son frere, furent en 1156. les cautions des seigneurs de Baux, dans le traité qu'ils firent avec le comte de Provence & de Barcelone. *Raymond* de Rochemaure est nommé dans l'*Histoire Tolosane* des premiers entre ceux qui soutinrent le siége du château de Beaucaire.

Hermingaud de Rochemaure se rend en 1218. caution avec plusieurs autres seigneurs dans un acte de confirmation des priviléges des habitans de la ville de Nismes, donnés par *Sancie* d'Arragon, femme de *Raymond* le jeune.

Guillaume de Rochemaure II. du nom, chevalier, épousa en 1280. *Jeanne* de Codol. Il eut deux freres, *Jean* & *Rostang* de Rochemaure, damoiseaux, qui, en 1298. signerent une attestation avec plusieurs autres, comme il a été observé de tout temps, que les bourgeois de la sénéchaussée de Beaucaire, qui sont reçus chevaliers, sont en coutume de recevoir le baudrier des mains des nobles, barons, archevêques & évêques, sans attendre la permission du Prince. Cette attestation est scellée de vingt-deux sceaux & se trouve dans le thrésor des chartres du Roi.

Guillaume de Rochemaure III. du nom, qualifié de noble homme, fut témoin en cette qualité dans un hommage rendu par les consuls de la ville de Nismes à Philippe de France, régent, à la mort de *Louis*, dit le Hutin. Il épousa *Anne* de Romieu, de la

ville d'Arles, dont, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Maurette* de Rochemaure, femme de noble Mercory, d'Arles. Elle testa en 1350. & substitua son bien à *Jacques* de Rochemaure, son neveu, au cas que son fils unique vînt à mourir sans enfans.

Jean de Rochemaure, damoiseau, épousa en 1344. *Félise* d'Astenay, dont

Jacques de Rochemaure, marié en 1380. à *Guillemette* de Pierre, de laquelle il eut,

Hermingaud de Rochemaure II. du nom, qualifié noble & puissant homme, marié en 1408. à *Mondolie* de Bordes, niece du cardinal de ce nom, habitant à Lunel, où il se transplanta. Il fut fait gouverneur de ladite ville par *Yolande*, reine de Sicile. Il rendit hommage au Roi en 1435. de toutes les terres & châteaux qu'il possédoit en Languedoc & en Provence, & notamment de celles de Bordes, la Devese & Tartuguiere, que cette maison posséde encore aujourd'hui. Il eut pour enfans,

1. *Charles*, qui suit.

2. *Bermond*, gouverneur des terres que *René*, duc d'Anjou, avoit en Provence.

3. *Philippe*, chambellan du duc d'Anjou. Le Roi le chargea de recevoir en son nom l'hommage de *Guillaume* de Louet, seigneur de Calvisson.

4. *Guillaume*, gentilhomme ordinaire du roi de Sicile.

5. *Jean*, abbé de Sauve, & plusieurs filles, mariées.

Charles de Rochemaure épousa en 1460. *Catherine* de Podio, dont *Pierre*, qui suit; & deux filles, mariées.

Pierre de Rochemaure épousa en premieres noces, en 1496. *Anne* de Boileau, & en secondes, en 1504. *Jeanne* d'Arjolet. Il fut exempté de toutes sortes de péages en 1523. à cause de l'ancienneté de sa noblesse. Ses enfans furent,

1. *François*, qui suit.

2. *Etienne*.

3. *Jacques*, auteur de la branche des barons d'Aigremont, rapportée ci-après, & deux filles, mariées.

François de Rochemore est le premier qui ait écrit son nom par *more*, parce qu'alors on commença à passer les actes en François, & qu'on francisa les noms propres. En 1536. il épousa *Magdelene* de Bozene. Il rendit hommage au Roi de toutes ses terres. Ses enfans furent,

1. *Thomas*, mort mestre-de-camp, sans postérité.

2. *Jean*, qui suit.

3. *Louis*, auteur de la branche des seigneurs de Rochemore-Galarge, rapportée ci-après.

4. *Gaillard*, tué au service.

Jean de Rochemore II. du nom, épousa en 1574. *Jeanne* de Tourillon, dont il eut trois garçons & trois filles. Deux furent tués au service du Roi. *Jean*, son troisieme fils, lui succéda.

Jean de Rochemore III. du nom, épousa en 1617. *Anne* de Mariotte, dont trois garçons. Les deux aînés furent tués au service. Le troisieme,

Jean de Rochemore IV. du nom, épousa en 1652. *Françoise* Duranc de Vibrac. Il fut nommé par le Roi, conjointement avec messieurs de Toiras, de Gange & de Rabat, pour vérifier les titres de noblesse du marquis de Castres, nommé chevalier des ordres du Roi. Ses enfans furent,

1. *Henri*, qui suit.

2. *Jeanne*, mariée au comte de Narbonne-Pelet.

Henri de Rochemore s'allia en 1698. à *Marie-Blanche* de Ricard, dont,

1. *Paul-Ange*, qui suit.

2. *Henri*, capitaine de vaisseaux, marié en 1749. à *Marie* de Chazel.

3. *Alexandre*, mort au service.

4. *François*.

5. *Gaspard*, marié en 1749. à *N*.... de Gaston, & deux filles, religieuses.

Paul-Ange de Rochemore, marquis de Rochemore-Saint-Cosme, officier des vaisseaux du Roi, épousa le 23 Avril 1723. *Marie-Elisabeth* de Mallian, fille de *Pierre*, & de *Louise* de Rochemore d'Aigremont, dont,

1. *Alexandre-Henri-Pierre*, qui suit.

2. *Joseph*, né le 27 Octobre 1732.

3. *Pierre-Joseph*, né le 16 Janvier 1735.

4. *Jacques*, né le 26 Juin 1737.

5. *Marguerite*, née le 18 Juillet 1739.

6. *Magdelene*, née le 15 Octobre 1744.

Alexandre-Henri-Pierre de Rochemore, dit le comte de Rochemore, marquis de Rochemore-Saint-Cosme, né le 30 Avril 1728. s'est marié en 1758. à *Charlotte* Desfours de Mandajor.

Les autres branches sont celles qui suivent ; sçavoir,

Premierement, celle des barons d'Aigremont, qui a commencé à *Jacques* de Rochemore, seigneur de Saint Michel, troisieme fils de *Pierre*, & d'*Anne* d'Arjolet, lequel épousa en premieres noces, en 1538. *Jeanne* de Saint Félix, & en secondes, en 1551. *Marguerite* de Cambis, baronne d'Aigremont. Il eut du premier lit *Thomas* de Rochemore, marié en 1561. à *Marguerite* d'Aleirac, baronne d'Aigremont, fille de *Pierre*, & de *Marguerite* de Cambis, dont il eut,

Antoine de Rochemore, baron d'Aigremont, marié en 1614. à *Espérance* de Grégoire des Gardies, dont,

Jean de Rochemore, baron d'Aigremont, marié en 1645. à *Marie* Dunal.

Un autre *Jean* de Rochemore, baron d'Aigremont, marié en l'an 1682. à *Marie* de Richard, dont,

Jean-François de Rochemore, baron d'Aigremont, marié en 1712. à *Suzanne* de Novi, de laquelle il eut,

Jean-Claude de Rochemore, baron d'Aigremont, né à Nismes le 31 Mai 1713. marié en premieres noces en 1734. à *Jeanne-Victoire* de Guiraud, & en secondes noces, le 16 Mai 1740. à *Magdelene-Louise* de Revest.

Il a eu de sa premiere femme, *Suzanne-Victoire*, née le 6 Juin 1735.

Et de la seconde,

1. *Jean-Baptiste-Louis*, né à Aigremont le 22 du mois de Décembre 1745.

2. *Marie-Suzanne*, née le premier Juillet 1741.

3. *Henriette*.

4. *Anne*.

Le baron d'Aigremont a quatre freres ; sçavoir, 1. *Henri-Camille* de Rochemore, lieutenant de Roi, & commandant du Fort Saint Philippe en l'Isle de Minorque ; 2. *Mathieu*, mort au service ; 3. *Henri-Louis*, abbé de Franquevaux ; 4. *Pierre-Suzanne*, lieutenant de Roi en

l'Isle d'Oleron, marié en 1749. à *N*. . . . du Vivier.

La seconde branche de Rochemore est celle des comtes de Rochemore-Galargues, & barons des Etats du Languedoc, qui a commencé à *Louis* de Rochemore, troisieme fils de *François*, & de *Magdelene* de Bosene, lequel épousa en 1587. *Anne* de Barriere, dame de Nage. Il fut chargé par le Roi en 1596. avec le marquis de Mirepoix, de faire la réunion du Parlement de Castel-Sarrasin à celui de Toulouse. Il fut premier président au Présidial de Nismes. Ce fut *François*, qui suit, son fils aîné, qui lui succéda.

François de Rochemore épousa en 1601. *Pierrette* de Grille, de la ville d'Arles. Il fut premier président à la Cour des Aides de Montpellier & conseiller d'Etat. Il eut, entr'autres enfans,

François de Rochemore, marié en 1627, à *Marguerite* de Louet de Calvisson. Il fut président à Nismes & conseiller d'Etat.

François - Annibal, qui suit, lui succéda.

François - Annibal de Rochemore épousa en 1681. *Anne* le Blanc, dont,

Jean Louis-Annibal de Rochemore, marié en 1723. à *Catherine-Pauline* de Fain-Rochepiere, de laquelle il eut,

Anne - Joachim - Annibal de Rochemore, seigneur de Galargues, Bordes & Tartuguieres, comte de Saint Remeise, & baron des Etats de Languedoc, dit le marquis de Rochemore, né le 3 Septembre 1726. Il fut blessé au siége de Berg - op - Zoom en 1747. & s'est marié en premieres noces en 1748. à *Euphrosine* de Baschy, fille du baron d'Aubais; en secondes, en 1753. à *Marie-Rose* de Vogué; & en troisiemes, en 1755. à *Judith* de Bouschet de Sourches, fille de *Louis*, comte de Montsoreau, lieutenant général des armées du Roi & grand-prevôt de France, & de *Charlotte - Antoinette* de Gontaut-Biron.

La troisieme branche, qui est celle de Rochemore de Toulon, a commencé à *Henri* de Rochemore, capitaine de vaisseau, marié à Nismes en 1749. à *Marie* de Chazel. Il est fils de *Henri* de Rochemore, & de *Blanche* de Ricard.

La quatrieme branche a commencé à *Gaspard* de Rochemore, intendant à la Louisiane, second fils de *Henri*, & de *Blanche* de Ricard, marié à Rochefort en 1749. à *N*. . . . de Gaston.

Les armes : *d'azur, à trois rochers d'argent.*

La branche des barons d'Aigremont, porte : *écartelé au 1 & 4, sur un fond d'azur au demi-vol d'or ; au 2 & 3, sur un fond d'or, au château d'argent, surmonté de trois tourettes, massolées de sable, & en abysme trois rochers d'argent, sur un fond d'azur*, qui est Rochemore d'Aleirac.

ROCQUART (de), écuyer, seigneur de Saint Laurent, de la Cour, &c. en Angoumois : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au . . . . d'or, entrelacé d'un chevron de même, avec une couronne de comte.*

ROCQUE (de la), écuyer, sieur de Berniere, en Normandie, élection de Caen : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois fasces d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

ROCQUEMAUREL: Cette famille, qui prend le nom de la terre de Rocquemaurel, diocèse de Saint Flour, est une des plus anciennes & des mieux alliées de l'Auvergne; elle a donné un évêque de Montauban, abbé de Noissac, mort en 1449. deux abbés de Figeac, l'un en 1410. & l'autre en 1526. un abbé de Saint Marcel, & prevôt du chapitre de Montauban en l'année 1542.

Rocquemauret (*aliàs* Rocquemaurel) fut un des capitaines & des seigneurs qui s'embarquerent avec *Philippe* Stroffi, amiral de France, & avec *Antoine*, roi de Portugal, pour aller conquérir les isles Açores sur les Espagnols.

Le marquis de Rocquemaurel a laissé trois filles, l'aînée desquelles a épousé *N.* .... de Rocquemaurel, baron de la Noaille, près Tulles, son cousin.

Le vicomte de Montegut en Couzerans est une branche de cette maison.

Ils portent pour armes: *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or, posés 2 & 1, au chef d'argent, à un levrier passant de sable.*

Voyez, sur cette famille, l'*Histoire Généalogique de la maison de Faudoas*, & l'*Histoire de Henri III.* par Dupleix.

RODES: Famille noble, originaire de Carcassonne en Languedoc, établie en Picardie, maintenue dans sa noblesse par lettres patentes du roi Louis XIV. du mois de Décembre 1665. obtenues à Paris par *Claude* de Rodes, baron de Belloy, comme étant issu de pere, ayeul & bisayeul nobles.

Pierre de Rodes, son ayeul, commandant dans la ville & château de Fiac, en soutint le siége contre le parti des Religionnaires.

Jacques de Rodes, son pere, gentilhomme de la chambre, & maître d'hôtel ordinaire du Roi, servit trente ans en qualité de maréchal des logis des Chevaux-Légers de la garde, & en qualité de capitaine, maître & maréchal de camp dans les armées de sa Majesté. Il obtint que sa terre de Belloy fût érigée en baronnie. Il avoit épousé *N.* .... de Passart, qui étoit avant son mariage premiere dame d'honneur de la Reine.

Claude de Rodes, baron de Belloy, épousa *Jeanne* le Fort, de laquelle il eut, 1. *Jacques-Claude* de Rodes, sieur de Villers, capitaine d'une compagnie d'Invalides, mort à la citadelle de Boulogne le 3 Avril 1736. 2. *Jean-Baptiste*, dit le chevalier de Rodes, capitaine réformé; 3. *Jacques*, qui suit.

Jacques de Rodes, écuyer, capitaine de Grenadiers au régiment de la Motte d'Anguien, né le 10 Décembre 1664. & mort le 10 Février 1731. a eu de *Marguerite* Petist, son épouse, mariée le 8 Avril 1707. & morte le 21 Janvier 1739.

1. *Jean-Baptiste* de Rodes, né le 22 Octobre 1708.

2. *Jacques-Joseph* de Rodes, né le 25 Juin 1711.

3. *Marie-Marguerite* de Rodes, née le premier Juin 1710. morte le 23 Mai 1729.

4. *Marie-Anne-Angélique* de Rodes, née le 15 Janvier 1718. morte le premier Août 1719.

Les armes: *d'azur, à l'aigle à deux têtes, éployée d'or, & surmontée d'un soleil levant de même.* Pour supports: *deux lions d'or*; & pour cimier: *une aigle*

à deux têtes éployées d'or. L'écu est timbré d'un casque de front, orné de lambrequins, avec la couronne de comte pardessus : l'aigle en cimier aussi pardessus la couronne, de même que la terrasse & le cartouche, & l'écusson de sinople.

RODOAN : Famille originaire de Bourgogne, établie en Lorraine vers l'an 1500.

Jean de Rodoan fut mari de *N.* . . . . , dame de Doncourt, dont le fils *Hercules* de Rodoan, seigneur de Doncourt, eut pour femme *N.* . . . . Guyot, qui le rendit pere de *Louis* de Rodoan, seigneur de Doncourt, puis de Berleghem, vers l'an 1540. maître d'hôtel d'*Anne* de Lorraine, princesse d'Orange. Celui-ci épousa *Isabelle* Bette, dame d'honneur de la même princesse, morte en 1554. laissant, entr'autres enfans, *Charles-Philippe* de Rodoan, mort évêque de Bruges en 1616. & *Philippe* de Rodoan, bourguemestre de Bruxelles en 1588. mort en 1590. ayant été marié en 1580. à *Maximilienne* de Bourgogne, dame d'Amerval, Berchem & Saint Laurent, fille de *Philippe*, & de *Marguerite* d'Enghien, vicomtesse de Grimberghe. Il fut pere de *Charles - Chrétien* de Rodoan, marié en 1617. à *Alardine* de Herzelles, fille de *Philippe*, & de *Françoise* de Jauche, morte en 1637. qui lui porta en mariage l'ancienne baronnie de Fontaine - l'Evêque, dite la banniere du Hainault, dont, entr'autres enfans, *Philippe-Albert* de Rodoan, baron de Fontaine - l'Evêque, haut-avoué de Souverez, &c. marié en 1640. à *Anne* de Franeau d'Hion, fille de *N.* . . . . baron de Gomignies, & de *N.* . . . . d'Yves de Soye. De cette alliance vint *Michel-Luce-Camille* de Rodoan, baron de Fontaine, sire de Souverez, qui épousa en 1692. *Marie-Magdelene* de la Riviere-Romblay, de laquelle il eut,

1. *N.* . . . . de Rodoan, vivant sans alliance en 1756. Il avoit abandonné tous ses biens à son frere.

2. *Michel* de Rodoan, baron de Fontaine-l'Evêque, banneret de Hainault, haut-avoué de Souverez, mort en 1756. Il avoit été marié à *N.* . . . . du Chastel de la Howarderie, décédée en 1751. laissant deux garçons, dont l'aîné a épousé en 1755. *Marie-Charlotte* de Rouveroit, chanoinesse d'Andenne, sœur cadette de la princesse de Gavre-Ayseaux, & quatre filles, qui ne sont point mariées. *Tab. Généal. Part. VIII. p.* 344.

ROGER DE CAMPAGNOLLE, famille établie en Normandie & en Anjou.

Louis Roger, écuyer, seigneur de Campagnolle & de la Réauté, se signala au siége de Philisbourg, à l'attaque du chemin couvert, étant capitaine de Grenadiers dans le régiment de Feuquieres. Il fut fait sergent major de Keiserver en 1688. puis commandant pour sa Majesté dans les ville & château de Brest en 1689. Il avoit pour quatrieme ayeul *Jean* (dit *Jennes*) Roger, chevalier, seigneur du Mont, qui vivoit avec *Marie* de Restoval, sa femme, en 1522.

Ledit *Louis* épousa en 1693. *Anne* Alain, dont naquit, entr'autres enfans, le 17 Août 1699. *Louis-Anne* Roger de Campagnolle, écuyer, seigneur de la Réauté de Kerdéozer, de Pommerieux, &c. marié le 7 Sep-

tembre 1733. avec *Françoise-Claude* de Montplacé, fille de *François* de Montplacé, écuyer, seigneur de la Platterie. Leurs enfans sont,

1. *N.* .... Roger de Campagnolle, né le 23 Juillet 1734.

2. *Prudence-Françoise-Hélene-Renée* Roger, baptisée le 8 Juillet 1735.

Les armes : *d'argent à trois léopards de sable rampans, posés 2 & 1, & un chef aussi de sable, chargé de trois roses d'argent.*

ROGER, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre rocs d'échiquier de même.*

ROGER, ou ROGIER, écuyer, sieur de Sainte Croix, même province, élection de Valognes : Famille dont les armes sont : *d'argent, au lion passant de sinople, coupé d'azur, à trois roses d'argent, 2 & 1.*

ROGERON, en Normandie, élection d'Avranches : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, au chef du second, fretté du premier.*

ROGET, ou ROUGET, famille connue dès le douzieme siécle à Villeneuve de Rouergue.

Bertrand de Rouget, fils de *Gaillard* de Rouget, damoiseau, prend la qualité de chevalier, dans une fondation qu'il fit en 1255. Les seigneurs de Rouget ont toujours eu entrée aux Etats de la province de Rouergue, en qualité de gentilshommes.

Géraud & *Bertrand* de Rouget furent tués à la tête des troupes qu'ils commandoient contre les Anglois en 1340. & 1341. en Guyenne. Leur neveu, *Gaillard* de Rouget, fut tué aussi en chassant les Anglois de plusieurs postes en 1360.

Cette famille est alliée aux plus grandes maisons de la province. *Jean* de Rouget épousa *Suzanne* de la Vallette en 1561. niece du fameux grand-maître de Malte. Il y a eu plusieurs autres alliances entre ces deux maisons.

Pierre de Rouget fut député de la province de Rouergue, vers *Edouard*, prince de Galles, fils du roi d'Angleterre, en l'an 1363. pour aller prêter serment de fidélité à ce prince à Poitiers.

Géraud de Rouget habitoit à Flanhac en 1563. Il étoit capitaine de deux cents hommes de guerre à pied, qui passerent en revue le 8 Janvier 1573. devant les commissaires nommés par l'amiral de Coligny, lieutenant général de Guyenne. Il étoit bisayeul d'*Antoine* de Rouget, écuyer, pere, par *Jeanne* de Bon-Enfant, son épouse, d'*Antoinette* de Rouget, mariée le 21 Février 1735. à Peyreusse en Rouergue, avec *Christophe-Louis* de Bullion, comte de Bullion, fils de *Jean-Louis* de Bullion, marquis de Courcy, comte de Fontenay, conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Geneviéve* Pinette de Charmois. Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1735. p. 406.

ROGRES DE CHAMPIGNELLES : *Claude-Jacques* de Rogres de Champignelles, bailli de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, grand prieur de Champagne, mourut le 25 Septembre 1751. âgé de quatre-vingt-huit ans. Il avoit pour cinquieme ayeul *Guillaume* de Rogres, échanson du roi Charles VII. Il étoit troisieme fils de *Charles* de Rogres, baron de Champignelles, & de

Marie de Tenance, fille de *François* de Saucietés de Tenance, baron de Champignelles. Il avoit quatre autres freres, chevaliers de Malte, & deux freres aînés; sçavoir, *Louis*, & *Louis-Charles*.

Louis de Rogres, chevalier, marquis de Champignelles, a laissé de sa femme, *Marie-Nicole* Graffin, 1. *Marie-Sophie* de Champignelles, femme de *Pierre-François* le Bâcle, comte de Moulin, dont une fille, chanoinesse d'Epinal. 2. *Charles-Louis* de Rogres, marquis de Champignelles, qui avoit épousé *Catherine-Louise-Marie* de Brisay, dont il a laissé trois garçons, & les dames Picot de Dampierre & Guyon de Saint Didier. L'aîné des garçons du marquis de Champignelles a épousé le 28 Août 1737. *Jeanne-Henriette* le Fevre de l'Aubriere, fille de *Charles-François*, mort le 25 Décembre 1738. évêque de Soissons. Le grand prieur de Champagne avoit pour sœur *Marie-Anne* Rogres de Champignelles, mariée à *Michel* Chauvelin de Garancieres.

Louis-Charles de Rogres de Champignelles, chevalier, seigneur de Chevrinvilliers, Ville-Maréçhal, Louglée, Saint Ange-le-Viel, a laissé de sa femme, *Marie-Anne* le Charon, pour fille unique, *Louise-Anne-Victoire* de Rogres de Champignelles, mariée le 15 Novembre 1712. à *Jean-Louis* le Bâcle, marquis d'Argenteuil, lieutenant général au gouvernement de Champagne, gouverneur de Troyes. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1751.

Les armes: *gironné d'argent & de gueules de huit pieces.*

ROHAN: *Tome III. p.* 177. *col.* 1, *lig.* 8. *après* Gondi, *ajoutez*, qui l'a possédée jusqu'au decès de la duchesse de Lesdiguieres, que le duc de Villeroy a succédé au duché de Retz.

Ibid. lig. 28. comme étant le chef de sa maison, *lisez*, comme le chef-lieu de la maison.

Ibid. lig. 43. comte de Saint Aulaye, *lisez*, seigneur de Saint Aulaye, puîné des seigneurs de Jarnac.

Ibid. col. 2. *lig.* 16. *après* devenus chefs des nom & armes, *ajoutez*, de Rohan.

Ibid. p. 178. *col.* 1. *pénultième lig. après* une des dames de madame la Dauphine, *ajoutez*: Elle est morte, & il est remarié depuis 1758. avec *Emilie* Crussol d'Uzès, fille de *Charles-Emmanuel*, & d'*Emilie* de la Rochefoucaud, sa seconde femme.

Ibid. lig. derniere, *après* un fils, *ajoutez*, mort en l'année 1757.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. *après* 1743. *ajoutez*, morte le 24 Juillet 1757. âgée de quinze ans.

Ibid. lig. 8. aujourd'hui, *lisez*, depuis.

Ibid. lig. 12. *après* Roquelaure, *ajoutez*: Terre acquise depuis sa mort par M. de Bombarde de Beaulieu, pour son neveu, le baron de Montesquiou, cadet de la branche d'Artagnan, dont étoit le dernier maréchal, son grand-oncle.

Ibid. lig. 19. Il pris, *lisez*, Il avoit pris.

Ibid. lig 34. *ajoutez*, remariée au duc de Coigny.

Ibid. lig. 45. *après* 1737. *ajoutez*, mort sans postérité.

Ibid. p. 179. *lig.* 3. *après* comte de Lautrec, *ajoutez*, maréchal de France.

Ibid. lig. 33. comte de Chabot, *lisez*, comte de Rohan-Chabot,

seigneur, comte de Maillé-la-Marche.

Ibid. lig. 35. *après* de France, *ajoutez*, le 12 Avril 1757. à *Elisabeth-Louise* de la Rochefoucaud, sœur du duc de la Rocheguyon, fille du duc d'Enville.

Ibid. col. 2. *lig.* 15. aujourd'hui, *lisez*, est morte.

Ibid. lig. 39. & 43. Grimberghen, *lisez*, Grimberghes.

Ibid. p. 180. *col.* 1. *lig.* 8. est pere, *lisez*, fut pere.

Ibid. p. 181. *col.* 1. *lig.* 1. *après* Bretagne, *ajoutez*, de Rochefort en Yveline.

Ibid. col. 2. *lig.* 5. *après* d'abord, *ajoutez*, le prince *Jules* de Rohan, puis, &c.

Ibid. lig. 6. *effacez*, aujourd'hui, & *lisez*, & depuis le 26 Janvier 1749.

Ibid. p. 182. *col.* 1. *lig.* 10. Vertorloo, *lisez*, Vesterloo.

Ibid. lig. 43. *après* 1750. *ajoutez*, commandeur des ordres.

Ibid. derniere lig. de Rohan, *lisez*, de Montbason.

Ibid. col. 2. *lig.* 12. comte de Montauban, *lisez*, comte de Rochefort, créé prince de Soubise.

Ibid. lig. 25. *après* de Levis, *ajoutez*, héritiere de sa branche.

Ibid. lig. 31. *après Marie-Sophie*, *ajoutez*, morte en....

Ibid. lig. 37. *après* sa veuve, *ajoutez*, est morte.

Ibid. lig. 44. *après* marié à *Anne-Julie-Adelaïde* de Melun, *ajoutez*, héritiere des grands biens de la branche de Melun, princes d'Espinoy, en Flandres, Hainault, Artois, &c.

Ibid. p. 183. *col.* 1. *lig.* 36. *après* 1748. *ajoutez*, maréchal de France le 19 Octobre 1758.

Ibid. col. 2. *lig.* 20. & comté de Moncha, *lisez*, & comté de Carces & de Moncha.

Ibid. lig. 25. *après* prince de Condé, *ajoutez*, morte en Mars 1760.

Ibid. lig. 27. *après* une fille, *ajoutez*, morte.

Ibid. p. 184. *col.* 1. *lig.* 19. *après* Soubise, *ajoutez*, morte.

Ibid. col. 2. *lig.* 25. Chazet de Nanilly, *lisez*, Chazot de Nantigny.

ROHARD: Famille du Perche, qui porte pour armes: *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de deux roses d'or, & accompagnée en chef d'une étoile de sable, & en pointe d'une épée de même, la pointe en haut, accostée de deux mouchetures d'hermines.*

Marie-Anne Rohard, née le 16 Juillet 1679. & reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1686. étoit de cette famille, & prouva qu'elle étoit descendue de *Laurent* de Rohard, seigneur de Pigeon, & de *Catherine* Gilain, sa femme, qui vivoient en l'an 1507.

ROI, ou ROY: Plusieurs familles portent ce nom en Normandie; sçavoir,

ROI (le), établie dans le diocèse de Séez, qui porte: *d'argent, à trois chevrons de sable, & une fasce de gueules, brochante sur le tout.*

Robert le Roi, seigneur de la Verouliere, épousa *Jeanne* de Tévales, & vivoit en 1470.

Jean le Roi, seigneur de la Carriere, épousa en 1563. *Françoise* d'Aubigné, fille aînée, & principale héritiere de *Jean* d'Aubigné, écuyer, sieur de Montaupin, & de noble demoiselle *Olive* de Bouciron.

Marie le Roi de Cercueil, née le 15 Décembre 1680. du mariage de *Guillaume* le Roi, écuyer,

feigneur de Cercueil, & de *Magdelene* des Portes, fut reçue à Saint Cyr au mois de Juillet 1688. & prouva qu'elle defcendoit au feptieme degré de *Robert* le Roi, dont on vient de parler plus haut.

ROI (le), écuyer, fieur de Saint Sauveur, élection d'Avranches, qui porte : *d'argent, à trois rofes de gueules, boutonnées d'or, 2 & 1.*

ROI (le), écuyer, fieur de Surville, élection de Valognes, dont les armes font : *d'argent, à trois merlettes de fable, pofées 2 & 1.*

ROI (le), écuyer, fieur du Manoir, élection de Vire, qui porte pour armes : *de gueules, au lion affronté d'or.*

ROI (le), écuyer, feigneur de Bofcandre, élection de Lifieux, qui porte : *d'argent, à trois aigles de gueules, 2 & 1.*

ROI (le), élection d'Alençon : Famille dont les armes font : *d'argent, à trois chevrons de fable, accompagnés d'une fafce de gueules, brochante fur le tout.*

ROI (le), écuyer, feigneur du Corqueuil, même élection, porte à peu-près les mêmes armes que la famille précédente, qui font : *d'argent, à trois chevrons de fable, pofés l'un fur l'autre.*

ROI DE CHAVIGNI : Famille qui a donné un grand aumônier de France dans *François* le Roi de Chavigni, qui vivoit fous François I. Il mourut le 18 Octobre 1515. *Nicolas* le Roi, chevalier, feigneur de la Bauffonniere, vivoit au commencement du quatorzieme fiecle. *Guillaume* III. du nom fut capitaine de la forterefle de Montle-heri, fous le roi Charles VII. en 1436. *René* le Roi, chambellan de Louis XI. & capitaine de Loudun fous Charles VIII. mourut en 1512. *Louis* le Roi fervit fous Louis XII. & François I. Il fe trouva à la bataille de Pavie, & vivoit encore en 1554. *François* le Roi, capitaine des Gardes du Corps après fon pere; chevalier de l'ordre du Saint Efprit en 1578. mourut dans fon château de Chavigni, âgé de quatre-vingt-fept ans, en Février 1606. fans avoir laiffé d'enfans de fes deux femmes. Le comté de Clinchamp & la feigneurie de Chavigni pafferent à fon petit-neveu; *Jacques* II. du nom, feigneur de Rouville, qui avoit pour ayeule *Magdelene* le Roi.

Les armes : *au 1 & 4 d'argent, à la bande de gueules*, qui eft le Roi; *au 2 & 3 échiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui eft de Dreux.

ROI D'HAUTERIVE, famille du Quercy.

Hugues du Roi, écuyer, fieur d'Hauterive, fut maintenu dans fa nobleffe par lettres patentes du 2 Avril 1735. juftifiée par titres depuis 1539. Il mourut au mois de Mai 1735. laiffant plufieurs enfans vivans de fon mariage avec *Louife* Prevoft de la Perriere, qui font,

1. *Pierre* du Roi, écuyer, fieur d'Hauterive, capitaine dans le régiment de Gondrin, Infanterie.

2. *Jacques*, capitaine dans le même régiment.

3. *Bertrand*, fieur de Vinhals, lieutenant dans le régiment de Vaffan.

4. *David*, écuyer, fieur de l'Ifle, lieutenant dans ledit régiment de Gondrin. Voyez l'*Armo-*

rial de France, Tome I. Part. II. p. 469.

Les armes : *parti emmanché de gueules & d'argent de six pieces, & deux demi, & un chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, placé entre six besans d'or, trois de chaque côté, posés* 1 *&* 2.

ROI DU GUÉ : Famille établie en Normandie & à Stenay.

Guillaume le Roi, seigneur d'Amigny, de Daie, &c. eut pour femme *Jacqueline* du Mesnil-Urry.

Pierre-Alexandre le Roi, leur arriere petit-fils, écuyer, sieur du Gué, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Bridieu, commissaire provincial de l'Artillerie, obtint en 1654. une pension du Roi de quinze cents livres, en considération de ses services & de ses blessures.

De son mariage avec *Jeanne* de Mathiron, naquit,

Claude le Roi, écuyer, sieur du Gué & du Verdier, capitaine aide-major du régiment de Saulx, lieutenant du grand-maître de l'Artillerie, chevalier de Saint Louis, marié en 1685. avec *Catherine* Mariet. Il en eut *Anne-Jean-Victoire* le Roi, sieur du Gué, chevalier de Saint Louis, commissaire provincial de l'Artillerie & commandant aux écoles établies à Metz, né à Stenay le 11 Septembre 1695, lequel épousa en 1718. *Catherine* Guerin, mere, entr'autres enfans, de *Scholastique* le Roi du Gué, née le 31 Juillet 1723. reçue à Saint Cyr en 1735. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 469.

Les armes sont : *d'argent, à trois merlettes de sable,* 2 *&* 1.

ROISIN, en Artois : Famille qui porte pour armes : *bandé d'argent & de gueules de six pieces.*

ROLLAND : *Tome III. p.* 189. *col.* 1. *lig.* 11. *François* de Laurent, *lisez*, *François* de Rolland.

Ibid. p. 190. *col.* 1. *lig.* 19. de Sinagareau, *lisez*, de Singareau.

Ibid. col. 2. *lig.* 20. *ajoutez* : 5. *Marie*, femme de *Jean-Jacques* de Montpezat, seigneur de Lestelle en Agenois.

Ibid. p. 191. *col.* 1. *lig.* 4. *après Marguerite* de Boucaud, *ajoutez*, morte le 18 Novembre 1696.

Ibid. lig. 11. *après* Lescours ; *ajoutez*, morte le 13 Avril 1757.

Ibid. lig. 32. *Thérese*, lisez, *Marie-Jeanne-Thérese*, née le 25 Septembre 1715.

Ibid. lig. 35. *François* de Rolland, *lisez*, *François-Joseph* de Rolland.

Ibid. col. 2. *lig.* 15. *d'azur, au lion d'or, couronné d'hermines, armé, lampassé & floqué de gueules*, lisez : *d'azur, au léopard lionné d'or, ou au lion léopardé d'or, couronné d'hermines.*

ROMANS : Terre en Bresse, en toute justice, très-ancienne. Elle a été pendant près de trois cents ans dans la maison de Varax, qui est éteinte. *Philibert* de Varax, qui est le dernier qui l'a possédée, l'avoit à titre de comté, par concession du duc de Savoye, *Emmanuel-Philibert*, pour lors souverain de Bresse, donnée par lettres du 10 Mai 1555. Il mourut sans enfans en 1560. & il en avoit fait donation par son testament du 28 Juillet 1547. à *Anatole* de la Baulme, surnommé *Moricaut*, à la charge de porter

le nom & les armes de Varax, parce qu'il avoit épousé *Isabeau* de Varax, sa sœur, dame religieuse à Neuville en Bresse, qui fut relevée de ses vœux. *Aimé* de la Baulme-Varax, comte de Romans, son fils, épousa par contrat du 5 Octobre 1577. *Claudine* de Ponceton, d'où vint *Pierre-Marc* de la Baulme-Varax, qui mourut sans être marié, après avoir fait donation de tous ses biens, par son testament du 19 Août 1629. à *Claude-Benoît* de Ponceton, son cousin germain, fils de *Pierre* de Ponceton, seigneur de Franchelins & de Laye, bailli de Dombes & Beaujolois, & de *Blanche* Henry, à la charge pareillement du nom & armes de Varax. *Claude* de Ponceton-Varax, son fils, n'ayant point eu d'enfans de *Jeanne* de Montconis, sa femme, non plus que ses freres, qui moururent sans être mariés, la maison de Ponceton fut par-là éteinte; & le comté de Romans & dépendances passa à *Claude-François* de Lyobard, baron de Brion & de Bussy, par droit de substitution que lui en avoit fait *Claude* de Ponceton-Varax, rapporté ci-dessus, dont il étoit filleul, dans son testament du 8 Novembre 1679. Son fils, *Claude* de Lyobard, l'a vendue par contrat du 4 Mars 1718. à *Claude-César* de Ferrary, écuyer, chevalier d'honneur au bailliage & siége présidial de Bresse, dont l'ayeule paternelle, *Marguerite* Henri, étoit propre niece de *Blanche* Henri, femme de *Pierre* de Ponceton, rapporté ci-dessus. Son fils, *Etienne* Lambert de Ferrary, chevalier de Saint Louis, lieutenant de Roi de Bresse, Bugey, Valromey & pays de Gex, est aujourd'hui comte de Romans. *Voyez* FERRARY.

ROMÉ DE VERNOUILLET : De cette branche des marquis de Vernouillet & de celle des seigneurs de Fresquiennes, leurs aînés, sont sortis plusieurs chevaliers de l'ordre de Malte, dès l'an 1616. & 1631. de même qu'il en est sorti de la famille de Bretel ès années 1597. 1634. & 1668.

Jean-Jacques Romé, seigneur de la Fontaine, président de la Chambre des Comptes de Normandie en 1619. mourut en 1620. laissant de *Marguerite* Alleaume, dame de Vernouillet, sa veuve, un fils, nommé aussi *Jean-Jacques* Romé, seigneur de Vernouillet, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi & capitaine de la Venerie du Chevreuil, marié avec *Françoise* des Prés, dont il a eu *Louis* de Romé, seigneur de Vernouillet, capitaine de la Venerie du Chevreuil pour les plaisirs du Roi, puis président à mortier au Parlement de Rouen en 1678. mort en 1713. Il a eu, entr'autres enfans, de *Françoise* Bretel d'Estalleville, *Louis-Pierre* de Romé, seigneur & marquis de Vernouillet, par lettres d'érection de 1723. sous la dénonciation du marquisat de Romé-Vernouillet, & lieutenant des maréchaux de France dans les prevôtés de Saint Germain, présidial de Mantes, bailliage de Meulan, & dans les deux Vexins, chevalier de Saint Louis & ci-devant capitaine dans le régiment de Maulevrier, mort en son château de Verneuil, près Meulan, le 26 Octobre 1737. âgé de soixante & dix-neuf ans, étant né le 20 Février 1670. Il avoit épousé le 27 Mars 1719.

demoiselle *Anne-Charlotte* de Salabery, sœur de M. de Salabery, président de la Chambre des Comptes, & de M. l'abbé de Salabery, conseiller au Parlement, abbé de l'abbaye royale de Coulombs, fille de feu M. de Salabery, président de la Chambre des Comptes, & niece de M. de Salabery de Benneville, lieutenant général des armées navales du Roi, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis; & de ce mariage il a laissé deux fils, l'un capitaine de Cavalerie dans le régiment de la Rochefoucault, & l'autre, qui est nommé *Albert-Marie* de Romé, fut reçu chevalier de minorité de l'ordre de Malte en 1732. & est capitaine dans le même régiment que son frere. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1747. p. 269.

Les armes de Romé sont: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes de même, & en pente d'un renard passant d'or.*

ROMEGAS, en Provence: Famille ancienne de la ville de Draguignan, qui subsiste dans *Jean-Baptiste* de Romegas, écuyer, seigneur du Bourguet, marié le 29 Juin 1751. à *Thérese-Louise-Adelaïde* de Calla, fille d'*André-Xavier*, seigneur de Pradine, conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & d'*Anne-Catherine* Turc de Vauroux. Il est fait mention dans l'ordonnance de M. le Bret du 27 Avril 1699. du fameux chevalier de Romegas, commandeur de l'ordre de Malte, appellé par l'abbé de Vertot, *Tome IV.* p. 393. le fléau des Infideles, & qui contribua par son intrépidité & par sa bravoure à la levée du siége de Malte en 1565. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II.* p. 337.

Les armes: *d'or, à trois roses de gueules.*

ROMMECOURT, ou ROMECOURT: Famille originaire d'Allemagne, qui s'est établie en Champagne, dont la filiation suivie, & prouvée par titres, commence à

I. *Gaspard* de Rommecourt, écuyer, seigneur de Heubandange, près de Thionville, major général de bataille de l'Empereur & son grand-maître d'hôtel, qui fut marié avec *Jeanne* de Richecourt, fille de *Philibert*, comte de Richecourt, & de *Marie* de Linange, lequel mourut vers l'an 1470. laissant pour fils,

II. *Jean* de Rommecourt, marquis d'Alb, seigneur de Marault & de Heubandange, le premier de sa famille qui s'établit en France, épousa *Perrine*, fille d'*Huot* de Provenchere, de laquelle il eut plusieurs enfans; sçavoir, *Pierre*, qui suit; *Henri* de Rommecourt, qui vivoit en l'an 1500. avec *Marguerite* de Lascaris-Châteauneuf, son épouse, dont il eut *Martin*, chef d'une branche qui est éteinte; *Claude* de Rommecourt, religieux à l'abbaye de Saint Bénigne de Dijon; *Marie* de Rommecourt, femme d'*Alexandre* de Montangon, seigneur de Buxiere & en partie de Rouvroy, & *Louise*, femme de *N....* de Beaumanoir-Lavardin. Le troisieme fils de *Jean* fut *Claude* de Rommecourt, chevalier, grand-croix de l'ordre de Malte en 1544. Il eut aussi une fille, nommée *Françoise*, religieuse à Longchamp, proche de Paris. *Nicolas*, quatrieme

trieme fils, eut son partage en Lorraine, où il laissa postérité qui est finie, & avoit épousé *Anne* de Monnoir, de laquelle il eut *Jean*, qui mourut à la guerre; *Gaspard*, religieux à l'abbaye de Saint Bénigne de Dijon, & *Marie* de Rommecourt, femme en premieres noces de *Claude* de Montangon, seigneur de Saint Léger, & en secondes noces de *Philibert* de Chastenay, seigneur de Saint Vincent.

III. *Pierre* de Rommecourt, chevalier, baron de Muné, seigneur de Marault, comte de Lignon, servit sous Charles VIII. au voyage de Naples, & à la bataille de Fornoue en 1495. Il épousa *Claude*, fille de *Pierre* d'Aillancourt, & d'*Isabeau* du Fay. Il eut de ce mariage *Jean*, qui suit; *Etiennette*, femme de *François* le Bouleur, sieur du Plessis; *Claude*, chevalier de l'ordre de Malte; *Denise*, femme d'*Henri* d'Oniscourt, seigneur d'Ayoncourt; *Christine*, mariée à *Martin* de la Rochefoucaud, & *Claire* de Rommecourt, femme d'*Alexandre* de Montgommery.

IV. *Jean* de Rommecourt, comte de Lignon, seigneur de Marault, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, & gentilhomme de la maison du duc d'Anjou, épousa *Edmée* de Brabant, fille de *Jean*, & de *Julienne* d'Aulnay, de laquelle sont issus *François*, qui suit; *Elisabeth*, femme de *Jean* de la Marck; *Suzanne*, femme de *Charles* de Saint Pey; *Jeanne*, femme de *Jacques* d'Amboise, marquis de Renel, dont il n'eut qu'une fille, & *Charles* de Rommecourt, marié à *Antoinette* de Mailly.

V. *François* de Rommecourt, seigneur de Marault, gentilhomme de la chambre du Roi, gouverneur de Bouchain, épousa *Marie* de Jobart, dont il eut *Jean-Pierre*, qui suit; *Jules*, général de la Cavalerie de l'Empereur; *Jeanne*, morte fille; *Françoise*, femme d'*Anne* de la Vergne; *Claudette*, & *François* de Rommecourt, gouverneur du fils du duc de Lorraine, grand veneur de ce duché, puis général de la Cavalerie de feu son Altesse le duc *Léopold*, & son ambassadeur vers l'Empereur, les rois de France, d'Espagne & d'Angleterre, commandant à Hombourg, & gouverneur de Bitche.

VI. *Jean-Pierre* de Rommecourt, seigneur de Suzemont, lieutenant de la compagnie colonelle du régiment de Balagny, capitaine & major des régimens de Montangon & de Vignory, commandant six cents hommes de pied pour la défense de Chaumont, lors du siége de Corbie, & capitaine de l'arriere-ban commandant la Noblesse de Champagne, épousa en 1620. *Catherine* de Scaldamasse, fille d'*Hercules*, seigneur d'Arc & de Suzemont, gouverneur des bourg & château de Montigny-le-Roy, & de *Nicole* Lalloué, dont il eut *Antoine*, qui suit; *Alexandre*, capitaine au régiment de Florainville; *Charles*, lieutenant colonel au régiment d'Aligny, *Charles-René*, *Jacques*, *François*, *Alexandre*, *Jean-Pierre*, *François-Charles*, & *Anne* de Rommecourt, morts en bas âge; un autre *Charles* de Rommecourt, seigneur de Rochecourt, gouverneur du fort d'Hennery, & exempt des Gardes du Corps du Roi; *Jean-Louis*, mort lieutenant colonel

du régiment de Rommecourt ; *Frédéric*, capitaine au régiment de Navarre ; *Charles* le jeune, capitaine-lieutenant & major commandant le régiment de Canaples & de Varennes, gentilhomme de la manche du Roi, qui épousa *Louise*, fille de *Guillaume* de Marcq, seigneur de Brousseval, dont il eut sept enfans, & *François* de Rommecourt, capitaine au régiment Royal, Infanterie, puis capitaine de Cavalerie & lieutenant colonel, lequel épousa *Magdelene* Oudan.

VII. *Antoine*, comte de Rommecourt, seigneur de Suzemont, premier capitaine & major commandant le régiment de Villequin, gouverneur du château de Bologne & du fort d'Hennery, mestre-de-camp de Cavalerie & d'Infanterie, colonel de la Milice du Boulonnois, capitaine & louvetier des plaisirs du Roi, premier lieutenant des Gardes du Corps de sa Majesté, brigadier général de sa maison, commandant en chef toutes les troupes des frontieres de Picardie & du Boulonnois, & lieutenant général pour le Roi en la même province & frontiere en 1660. épousa *Catherine*, fille de *Nicolas* le Febvre, seigneur des Chevaliers, & de *Perrette* Hennequin, de laquelle il eut *François*, mort sans alliance à Châlons en Champagne en 1695. *Louis-Marie*, comte de Rommecourt, abbé commendataire, puis comte & gouverneur de l'abbaye & comté de Beaulieu en Argonne ; *Christophe-François*, comte de Rommecourt, marié à *N.* . . . . de Villers, fille de *Claude* de Villers-Jourdain, décédée sans enfans ; *Charlotte* de Rommecourt, femme de *François-Joseph*, comte des Armoises, damoiseau de Commercy ; *Louise* & *Jeanne* de Rommecourt, religieuses Bénédictines en l'abbaye royale de Notre-Dame aux Nonains de Troyes.

Les armes : *d'or, à l'ours de sable, allumé d'argent.*

Il ne reste plus actuellement de cette famille que le comte de Rommecourt, ci-devant lieutenant colonel du régiment de Baufremont, Dragons, & à présent maréchal de camp & gouverneur de la citadelle de Cambray. Il est âgé (en 1760.) de plus de quatre-vingts ans, & n'a que des filles.

ROMMILLY, écuyer, sieur de Saint Denis & de la Mothe, élection d'Avranches, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux léopards couronnés d'or.*

RONNAY, en Normandie : Famille noble, & du nombre de celles dont l'origine se perd dans l'antiquité des temps, qui depuis plus de sept cents ans, sans interruption, s'est toujours soutenue par des distinctions singulieres & honorifiques, que lui ont mérité son zèle, sa fidelité, & son attachement pour le service de nos Rois. Elle tire son nom de la paroisse, terre & seigneurie de Ronnay, plein fief de Hautbert, mouvant du Roi. Cette terre, possédée de temps immémorial par ceux de ce nom, est située entre Falaise & Argentan.

Suivant les mémoires de cette maison, le premier connu est *Adrien*, ou *Adrian*, qui promit à son fils *Anselme* I. du nom, qui suit, de le nourrir avec son épouse & ses hoirs, issus d'eux, pendant six années, par écrit du 12 Janvier 1019.

Anselme de Ronnay I. du nom, épousa demoiselle *Marie* Mallet, fille d'*Augustin*, & de demoiselle *Hélene* de la Haye, de laquelle il eut,

Denis de Ronnay, seigneur & patron dudit lieu, marié le 20 Juillet 1060. à *Colette* de Mery, fille d'*Olivier*, & de *Berthe* du Homme, dont,

Odon de Ronnay, seigneur & patron dudit lieu, marié le 10 Avril 1090. à *Gilanne* de Vauborrel, fille de *Joseph*, & de *Marie* de Cadoudal. *Odon* fit donation des dixmes, & de la présentation de la cure de Saint Martin de Ronnay, en faveur de l'abbaye de Saint Martin de Séez. Il prend dans la chartre de cette donation la qualité d'écuyer, seigneur & patron de Ronnay. Il eut de son mariage,

Anselme de Ronnay II. du nom, marié le 6 Novembre 1119. à *Gabrielle* de Tigny, fille d'*Alphonse*, & de *Gabrielle* de Jorts, dont,

Roger, qui confirma la donation faite par ses prédécesseurs à l'abbaye de Saint Martin de Séez, & épousa le 31 Mai 1152. *Olive* de Serans, fille de *Gaspard*, seigneur dudit lieu, & de *Marie* de Segrie. De ce mariage vint,

Raoul, seigneur & patron dudit lieu, marié le 20 Aout 1199. à *Lucette* de Givry, fille d'*Hector*, & de *Lucette* de Ternay, de laquelle il eut,

Thomas de Ronnay I. du nom, seigneur & patron dudit lieu, marié par contrat du 12 Octobre 1235. à *Rose* de Berquin, fille d'*Alexandre*, & de *Geneviéve* de la Motte, dont,

Jean de Ronnay I. du nom, capitaine-commandant du château de Falaise en 1270. (suivant les rôles des anciens arriere-bans, rapportés par la Roque, à la fin de son *Traité de la Noblesse*). Il épousa par contrat du 3 Février 1383. *Perronne* de Fresnay, fille de *Pierre*, seigneur dudit lieu, & de *Marie* de Brucourt, de laquelle sortit,

Gervais de Ronnay, seigneur dudit lieu, qui épousa par contrat du 19 Mars 1338. *Giselle* de Molay, fille d'*André*, seigneur de Courcemont, & d'*Anne* de Sarrazin, dont il eut,

Robert de Ronnay, seigneur de ladite terre, chevalier, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa par contrat du 25 Septembre 1390. *Jeanne* de Ners, fille de *Jean*, & de *Jeanne* de Guerpel, dame de Fumeçon & de Chancerie; dont sortit,

Jean de Ronnay II. du nom, seigneur dudit lieu, marié par contrat du 9 Juillet 1456. avec *Anne* de Cordey, fille de *Jacques*, & de *Marthe* Bigards, dont, 1. *Thomas*, qui suit; 2. *Guillaume*, curé de la Courbe; 3. *Jean*, curé de Fourmigny; 4. *Pierre*, curé de Putanges; 5. *Antoine*, chanoine à Bayeux; 6. & 7. *Philippe* & *Antoine*, tués en 1524. au siége de Pavie; 8. *Olive*, morte sans être mariée.

Thomas de Ronnay II. du nom, seigneur dudit lieu, lieutenant des Gendarmes, gouverneur & commandant pour le Roi du château de Falaise, & gouverneur d'Alençon, fut marié par contrat du 27 Novembre 1508. à *Colasse* de Boutin, fille de *Jean*, seigneur de Victot, & de *Marguerite* de Vipart, dont,

Antoine de Ronnay, seigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre du

Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & lieutenant de la compagnie de ses Gendarmes. Il eut ordre de convoquer le ban & arriere-ban du bailliage de Caën, par commission de M. de Matignon du 12 Octobre 1567. Il épousa par contrat du 8 Juillet 1548. *Jacqueline* de Moinet, fille de *Jean* Moinet, seigneur de Neaufles, maître des requêtes du prince *François* de Valois, duc d'Alençon, & de *Marguerite* Caignou, dont, 1. & 2. *Julien* & *Jacques*, tous deux capitaines de gens de guerre, tués à la bataille de Moncontour en 1569. 3. *Jean*, qui suit; 4. *André*, capitaine, mort à Rouen; 5. *Louis*, aussi capitaine, mort à Chartres; 6. *Thomas*, aussi capitaine, mort en Portugal; 7. & 8. *François* & *Philippe*, chanoines de Bayeux, & une fille, mariée.

Jean de Ronnay, seigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes de guerre de ses ordonnances, épousa le 30 Juillet 1587. *Jacqueline* de Thiboult, fille de *Jacques*, & de *Guillemette* de Thouars, dont, 1. *Louis* de Ronnay, chevalier de l'ordre du Roi, marié le 15 Janvier 1624. à *Marie* de la Belliere, fille de *Pierre*, seigneur de la Rochelle, près Avranches, & de *Catherine* de Jourdain, mort de ses blessures en Allemagne, en commandant un détachement : il n'a eu qu'une fille, morte jeune; 2. 3. & 4. *Thomas*, *Jacques* & *François*, tous trois chanoines en l'église cathédrale de Bayeux; 5. *Philippe*, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine des Chasses de sa Majesté, lieutenant colonel & commandant au régiment d'Harcourt, qui hérita des biens de *Catherine*, fille de *Louis*, son frere aîné, & épousa le 15 Septembre 1642. *Claude* de Martineau, fille de *Martin*, chevalier, baron de Thuré, & d'*Angélique-Gilles* de Pigareau, dont *Philippe-Joseph*, mort jeune. *Claude* de Martineau, devenue veuve de *Philippe*, se remaria au marquis de Rabodange, auquel elle porta en dot les terres de Fumeçon, Champcieres, Saint Julien, les Retours & Ronnay, pour les remplois de ses deniers dotaux; 6. *Antoine*, qui suit.

Antoine de Ronnay, d'abord chevalier de Malte, quitta la croix, étant devenu seul héritier de sa maison, fut maintenu dans sa qualité d'ancien noble par jugement du 30 Avril 1641. Il commanda une compagnie de cent hommes de guerre, & épousa en premieres noces le 24 Janvier 1633. *Marguerite* d'Avesgo, fille d'*Alexandre*, seigneur de Saint Loyer, & de *Renée* de Guilbert; & en secondes noces *Gabrielle* Droullin, veuve de *Jean* de Morchesne. Les enfans du premier lit sont, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *François*, rapporté après son aîné; 3. *Jacqueline*, mariée le 15 Janvier 1663. à *N*. . . . . Dramard, seigneur de Chassin.

Jacques de Ronnay, fils aîné d'*Antoine*, épousa en premieres noces *Marie* de Morchesne, dame de la Belliere & de Francheville, fille du feu seigneur de la Belliere, & de *Gabrielle* Droullin, seconde femme de son pere; & en secondes noces *Anne* de Lescalle, fille de *N*. . . . . de Lescalle, seigneur de Longlée. Les enfans du premier lit sont, 1. *N*. . . . de Ronnay, mort jeu-

ne au service sur mer ; 2. *N.* . . . de Ronnay, morte religieuse à l'abbaye de Vignats ; 3. *N.* . . . de Ronnay, morte religieuse à l'abbaye d'Almeneches, depuis leur retraite en la ville d'Argentan ; 4. *Jacqueline*, mariée à *Charles* de Bernard, seigneur de la Rosiere ; 5. *N.* . . . de Ronnay, morte jeune.

Du second lit de *Jacques* de Ronnay, avec *Anne* de Lescalle, est née *Anne-Magdelene* de Ronnay, mariée à *Jacques* de Viel, seigneur de Raneton & de Montabar, à qui elle porta la seigneurie de Ronnay. Elle en eut un fils, marié à *N.* . . . de Canonville, dont est sorti un garçon, mort jeune & sans être marié. Ainsi la terre de Ronnay est revenue à *Jacqueline-Anne-Magdelene* de Bernard, fille de *Charles* de Bernard, & d'*Hélene* de Pilliers ; qui a épousé *Louis* de Chambray, baron dudit lieu, auquel elle a porté en dot les terres & seigneuries de Ronnay & de la Belliere. Ledit seigneur de Chambray a vendu cette derniere terre à *Louis* le Forestier, sieur de Loisiviere.

François de Ronnay, second fils d'*Antoine*, & de *Marguerite* d'Avesgo, capitaine-commandant au régiment d'Anjou, Infanterie, chevalier, seigneur du Meniroulet, Beaulandais, la Melliere, Val de Gourbes, &c. a épousé le 3 Juillet 1672. *Elisabeth* de Guiry, fille de *Pierre*, seigneur de Maineville, & de *Louise* de Vion, dont, 1. *Antoine*, qui suit ; 2. *Catherine-Renée*, mariée le 9 Septembre 1700. à *Gaspard* le Cilleur ; 3. *Elisabeth*, morte sans être mariée ; 4. *François*, seigneur de Durcet, lieutenant dans le régiment de Saint Germain-Beaupré, Infanterie, sans postérité de son mariage accordé le 6 Juillet 1714. avec *Elisabeth* de la Roque ; 5. *Gabriel*, dit le chevalier de Ronnay, sans enfans de son mariage conclu le 18 Mars 1722. avec *Marie* de Bernard ; 6. *Elisabeth-Charlotte*, mariée le 28 Octobre 1714. à *Jean-François-Victor-Constantin* de la Melliere, écuyer, sorti de la branche cadette des seigneurs de Saint Maurice & du Tilleul, de laquelle sont sortis plusieurs enfans, & dont, entr'autres, *Gabriel-François*, marié à *Marie* du Fay.

Antoine de Ronnay, chevalier, seigneur du Meniroulet en Magny, &c. épousa par contrat du 23 Juillet 1701. *Marie-Françoise-Renée* de Jupilles, fille de *Léonor*, & de *Marie* de Montesson, dont, entr'autres enfans, 1. *Guillaume-René-Antoine*, qui suit ; 2. *Catherine-Renée-Léonore*, religieuse au prieuré royal de Saint Antoine de Domfront ; 3. *Jean-François*, rapporté après son aîné ; 4. *Thomas-Léonard*, d'abord curé de Changé, proche le Mans, & ensuite curé d'Aaron, proche Mayenne, diocèse du Mans ; 5. *Antoine*, prêtre, curé de Lignieres-la-Doncelle, au pays du Maine ; 6. *Joseph-Antoine*, religieux profès en Janvier 1754. à l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, diocèse de Séez.

Guillaume-René-Antoine de Ronnay, chevalier, seigneur du Meniroulet, Beaulandais, la Melliere, Val de Gourbes, Durcet, &c. a épousé le 17 Septembre 1742. *Marie-Suzanne* d'Orglandes, fille de *Nicolas*, chevalier, seigneur & comte de Briouze, colonel d'un régiment d'Infante-

rie de son nom, & de *Suzanne* de Beauchamps, dont sont issus douze enfans. Ceux qui vivent sont, 1. *Charlotte-Suzanne*, née le 20 Septembre 1744. 2. *Jacques-Antoine*, né le 24 Janvier 1748. 3. *Alexandre-Auguste*, né le 15 Avril 1749. *Renée-Marie-Françoise*, née le 15 Mars 1753. 5. *Antoine*, né le 18 Juin 1754. 6. *Scholastique-Lidie*, née le 28 Septembre 1755.

Jean-François de Ronnay, second fils d'*Antoine*, & de *Marie-Françoise-Renée* de Jupilles, épousa le 13 Avril 1750. *Marie Magdelene* le Maire, fille de *François*, & de *Marie* le Maire, sa cousine germaine, dont, 1. *Thomas-François*, né le 23 Mars 1752. 2. *Antoine-François*, né le 20 Novembre 1753. 3. *Magdelene-Marie Victoire*, née le 13 Juin 1755. 4. *Elisabeth-Marie*, née le 17 Septembre 1756. 5. *Claude René*, né le 2 Septembre 1757. 6. *Thérese-Geneviève*, née le 18 Novembre 1758.

Les armes de Ronnay sont : *coupé de gueules & d'argent de trois losanges, 2 en chef & 1 en pointe de l'une en l'autre.* Pour supports : *deux lions de carnation affrontés, ayant la tête contournée, armée, lampassée & vilainée de gueules, & au-dessus est une couronne de marquis.* Pour devise : *illuminat virtus.* Pour cimier, ou timbre : *un lion issant sur le tout.*

RONNES, en Normandie, bailliage d'Alençon : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à deux fasces de gueules.*

ROQUE (de la), dans le comté d'Armagnac.

Armand de la Roque, écuyer, seigneur de la Roque en Fézensac, au diocèse d'Auch, obtint en 1469. de *Jean*, comte d'Armagnac, en considération des fideles services qu'il lui avoit rendus pendant vingt-cinq ans, & de ce que par son commandement il étoit resté en ôtage l'espace de dix ans & plus entre les mains des Anglois, pour le recouvrement de la Guyenne, une somme de cent livres tournois de rente sa vie durant, à prendre sur la recette de Lavardens, outre le droit de chauffage & d'usage dans le bois de Cassan, pour lui, & pour ses successeurs, comme ses prédécesseurs en avoient autrefois joui.

Jean-François de la Roque, un de ses descendans au cinquieme degré, seigneur de la Roque & de la Bresse, acquit la terre & place noble de la Brane, dans le comté de Fézensac, le 3 Juillet 1614. De son mariage accordé en 1603. avec *Jeanne* de Floran de Gestas, naquit, entr'autres enfans,

Jean-François de la Roque II. du nom, seigneur de la Roque, & autres lieux, lequel prit la qualité de capitaine en la compagnie de Cavalerie du ban & arriere-ban de la sénéchaussée d'Armagnac, dans une revue de cette compagnie faite en 1639. Il étoit en 1649. premier capitaine du régiment du duc d'Anjou, & prisonnier de guerre à Saragosse, lorsque le Roi écrivit au sieur de Marsin, lieutenant général dans l'armée de Catalogne, pour le faire échanger contre un autre prisonnier de même qualité. Il obtint en l'an 1650. un brevet d'aide-de-camp des armées du Roi ; il fut fait en 1653. sergent de bataille en la même armée de Catalogne, & lieutenant colonel & capitaine-

commandant la compagnie colonelle du régiment du duc d'Anjou en 1654. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. l'Intendant de Guyenne du 31 Mars 167.

François de la Roque, son fils aîé, seigneur de la Roque & d la Brane, testa le 27 Octobre 114. & mourut le 3 Novembre suivant. Il avoit été marié deux fis. De sa seconde femme, *Jacquette* la Croix, naquit *Amant*, qui suit, & *Joseph* de la Roque, ort jeune.

Amant de la Roque, seigneur dit lieu, capitaine au régiment la Vieille-Marine, Infanterie, r commission du 10 Novembre '33. épousa par contrat du 16 ovembre 1734. *Jeanne* de Melet Fondelin, dont sont issus,

1. *Jacques* de la Roque, onoyé le 16 Août 1737.

2. *Jean* de la Roque de la ane, né le 10 Mars 1741.

3. *Jacques-Amant* de la Roque Cassan, baptisé le 18 Octoe 1742.

4. *Hélene-Claude* de la Roque, é le 21 Septembre 1736.

5. *Marie* de la Roque de la ane, née le 10 Novembre 1738.

6. *Jeanne* de la Roque de Cas, née le 25 Avril 1740. Voyez *'rmorial de France, Tome III. rt. II.*

Les armes : *d'azur, à un fau- d'or.*

ROQUE (la) : Il y a trois illes de ce nom en Norman-

L'une établie dans l'élection de iches, qui porte : *d'azur, à s fasces d'argent.*

L'autre, nommée la Roque, neur de Bois-Robert, élection Bernay, dont les armes sont : *zur, à trois roses d'or, 2 & 1.*

Et la troisieme, nommée aussi la Roque, élection de Domfront, qui porte pour armes : *de gueules, à la tour d'argent ; écartelé au 2 & 3 d'azur, à trois bandes ou cotices d'or.*

ROQUEBRUNE : Les seigneurs de Roquebrune, du nom de Bonnaud, qui ont donné des chevaliers de Malte, descendent de *Frédéric* Bonnaud, seigneur en partie de Roquebrune, qui se maria le 27 Avril 1457. avec *Honorée* Crotte, fille d'*Honoré* Crotte, & de *Bellette* de Tigiaco, dame de la Bastide d'Esclapon, de laquelle il eut *Guillaume* Bonnaud, seigneur de Roquebrune, marié en l'an 1503. avec *Jeanne* Richard, fille de *Jean* Richard, de la ville de Draguignan, dont trois fils ; sçavoir, *Bernardin*, *François* & *Pierre* de Bonnaud. *Bernardin* fut seigneur de la Bastide d'Esclapon, & fit une branche, qui s'est terminée à *Marguerite* de Bonnaud, son arriere petite-fille, mariée au sieur de Renaud, par elle seigneur de la Bastide ; *Pierre* fut d'église, & *François* de Bonnaud fut seigneur de Roquebrune, & épousa en l'an 1564. *Melchionne* Flotte, fille de *Boniface* Flotte, seigneur de Meaux. De ce mariage sont issus deux fils, nommés *Pierre* & *François* de Bonnaud, qui ont fait aussi chacun une branche. De *Pierre*, & de *Magdelene* de Fabre, son épouse, fille de *Monet* Fabre, de la ville de Marseille, est né *Gilbert* de Bonnaud, seigneur de Roquebrune, marié en l'an 1645. avec *Anne* de Requiston, qui eut pour fils *Gilles-Joseph* de Bonnaud, né en 1646. lequel se maria à Paris en 1674. avec *Marie* Heron, & de laquelle il eut deux filles jumel-

les, nées le 16 Août 1676. qui furent *Elisabeth* & *Angélique* de Bonnaud : cette derniere fut religieuse à Villeneuve-le-Roy, & *Elisabeth* fut mariée à Paris le 27 Avril 1699. avec messire *Jean-Baptiste* d'Estelle, de la ville de Marseille en Provence, par contrat passé pardevant Beauvais & son Confrere, notaires au Châtelet de Paris, dont elle n'a laissé qu'un fils, qui existe & réside dans la ville de Marseille, en la personne de messire *André-Jean-Baptiste* d'Estelle, chevalier, seigneur de la Plage d'Aren, qui a pour fils messire *Henri-François-Laurent* d'Estelle d'Aren, officier des vaisseaux du Roi au département de Toulon : ainsi cette branche aînée de la maison de Bonnaud se trouve finie en la personne de la défunte dame d'Estelle, quoiqu'après la mort de *Marie* Heron, sa mere, *Jules-Joseph* de Roquebrune, son pere, se remaria avec *Magdelene-Charlotte* de Santeuil, de laquelle il eut un garçon, qui est mort en 1708. qui laissa de son mariage contracté avec *Anne* de Barbeire un fils, mort en 1733. en sorte qu'il ne reste plus de mâle de cette branche ; & cette maison ne subsiste plus qu'en la personne de *N.* . . . . Bonnaud, petit-fils de *Pierre*, qui n'a que deux filles, & dans lesquelles elle va s'éteindre.

Les armes : *de gueules, à un fer de lance d'argent, posé en bande.*

Cette famille a possédé les fiefs de Rebufelix, de Palisson, de Villepeix, de la Bastide d'Esclapon, de Castelier & de Fugeiret.

ROQUEFEUIL, en Rouergue : Ce nom est originaire de cette province, où le marquisat de Roquefeuil est situé. Le Spicilége parle d'un Roquefeuil, seigneur considérable au temps d'*Hugues* Capet ; mais cet ancien nom s'éteignit, & *Bernard* d'Anduze, seigneur d'Alais, épousa en 1109. *Adelaïde* de Roquefeuil héritiere de cette maison, dont il prit le nom, ainsi que ses descendans ; celui d'Anduze est connu d'ailleurs. On voit dans l'*Histoire du Languedoc*, qu'ils se qualifioient princes d'Anduze, & avoient leur monnoie.

Raymond de Roquefeuil étoit leur fils, comme il se voit par son mariage conclu en 1169. avec *Guillemette* de Montpellier, fille de *Guillaume* VII. du nom, seigneur de Montpellier, & de *Mathilde* de Bourgogne, dont il eut *Raymond*, qui suit, & *Arnaud*, rapporté après son frere aîné.

Raymond II. du nom, & *Arnaud* de Roquefeuil, furent substitués à la seigneurie de Montpellier, par deux testamens de 1209. & 1211. de *Marie* de Montpellier, leur tante, reine d'Arragon. *Raymond* fut excommunié pour avoir donné secours à *Raymond*, comte de Toulouse, & au vicomte de Beziers, contre le Roi & l'Eglise. Il obtint son absolution en 1226. parce qu'il remit au Légat du Saint Siége, pour sûreté de ses promesses, les châteaux de Blanquefort, Quelus & Valeranque. *Raymond* épousa *Dauphine* de Turenne, & ne laissa qu'*Isabeau* de Roquefeuil, mariée à *Hugues* III. du nom, comte de Rhodès, auquel elle porta la grande partie des biens de cette maison.

Arnaud, frere puîné de *Raymond*, épousa l'an 1227. *Béatrix* d'Anduze, fille de *Pierre-Barmond* d'Anduze VI. du nom, & de

Constance de Toulouse, laquelle étoit veuve de *Sanche* IV. dit le Vaillant, roi de Navarre, dont elle n'avoit point eu d'enfans. *Arnaud* testa le 3 des Nones du mois d'Octobre 1241. instituant son fils légitime, nommé *Raymond*, légataire universel.

Raymond de Roquefeuil III. du nom, épousa en 1259. *Alazie* de Châteauneuf du Tournel, dont il laissa *Raimond*, qui suit.

Raymond de Rocquefeuil IV. du nom, fut marié en 1287. avec *Vaurie* d'Albret, & sa sœur *Catherine* de Roquefeuil, fut mariée à *Guillaume*, vicomte de Narbonne.

Arnaud de Roquefeuil II. du nom, épousa en l'an 1316. *Jacquette*, dame de Combret. Il entreprit la guerre contre *Jacques* II. roi de Mayorque, avec lequel il fit ensuite la paix par l'entremise du pape Clément VI. en 1348. & par laquelle le roi de Mayorque céda à *Arnaud* de Roquefeuil, son cher cousin, les seigneuries & domaines du Pouget, Saint Bauzile, Vindemian & Pouzols. Le susdit *Arnaud* fut ambassadeur avec *Jean* de Levis, seigneur de Mirepoix, de la part de *Jean*, roi de France, auprès du roi d'Arragon en 1351. pour traiter le mariage du duc d'Anjou, son fils, avec l'infante d'Arragon, & ils se rendirent cautions pour le Roi. *Arnaud* testa en l'an 1361.

Arnaud de Roquefeuil III. du nom, qualifié de noble & puissant seigneur comtor de Nant, petite ville en Rouergue, épousa en 1360. *Hélene* de Castelnau, & testa en 1388. Il eut un frere tué par le roi de Mayorque; un autre allié dans la maison de Montperat; un autre dans celle de Blanquefort, nommé *Jacques*, & *Jeanne*, mariée à *Eléonor* de Châteauneuf.

Antoine de Roquefeuil, comtor de Nant, qualité que M. du Cange dit avoir principalement lieu dans la Catalogne, & être supérieure à celle de baron & autres Nobles, épousa *Delphine* d'Arpajon en 1404. & testa en 1416. *Delphine* étoit veuve & tutrice de ses trois fils, *Jean*, qui suit; *Antoine*, rapporté ci-après, & *Berenger*; & de trois filles qui furent mariées dans les maisons d'Ossun, d'Escars & d'Antin, par ledit acte de tutelle du 11 Janvier 1417. devant le Parlement de Toulouse. *Antoine* de Roquefeuil est qualifié noble & puissant seigneur comtor de Nant, seigneur de Roquefeuil & de Blanquefort. *Voyez* BLANQUEFORT.

Jean de Roquefeuil épousa en 1444. *Isabeau* de Peyre, & testa le 7 Janvier 1477.

Berenger de Roquefeuil, fils de *Jean*, fut marié avec *Anne* Guerin du Tournel. Il fit hommage au Roi en 1484. en qualité de noble & puissant seigneur baron de Roquefeuil, de Blanquefort, comtor de Nant, pour les terres & seigneuries de Valerangue, Domilas de Treves, de Lanvejot, de Coladon, du Luc & de Reven, dans la sénéchaussée de Beaucaire, de la terre & seigneurie de Lombret, de Roquafare, & Cantobre, sénéchaussée de Rouergue, du Pouget, Vindemian, Saint Bauzile, Pouzols & la moitié de Saint Amant, sénéchaussée de Carcassonne, de la baronnie de Châteauneuf, de Vans, de Langiac, de la Malarede & de la Barthe, baronnie de Salvaterre, de la Mothe, Navarcugue, l'Hospitalet & Mon-

dovert, ſénéchauſſée de Quercy, des baronnies de Blanquefort, d'Albourgueil & Saint Allier, ſénéchauſſée d'Agenois, des terres de la Motte Saint Didier, & ce qu'il poſſede en la ville Franche, Montpaſier & Villaréal, ſénéchauſſée de Périgord, de la ſeigneurie de Rozan & de Pujol, ſénéchauſſée de Balade.

Charles de Roquefeuil épouſa *Blanche* de Latée de Montpezat.

Antoine de Roquefeuil II. du nom, épouſa en premieres noces *Jeanne* de Cardaillac, & en ſecondes noces demoiſelle *Philippe* de la Tour d'Auvergne.

Antoine de Roquefeuil III. du nom, fut marié avec *Jeanne-Angélique* de Rochechouart, en l'an 1685.

Antoine-Alexandre de Roquefeuil eut pour femme *Claude* de Saint Agnan.

Marie-Gilberte de Roquefeuil, fille aînée & héritiere, fut mariée en premieres noces avec *Gaſpard* de Coligny, marquis d'Orne, & en ſecondes noces avec *Claude*, marquis d'Alegre.

Antoine de Roquefeuil, ſecond fils d'*Antoine*, comtor de Nant, & de *Delphine* d'Arpajon, frere dudit *Jean*, eut pour ſa légitime ſix mille florins d'or, par arrêt du Parlement de Toulouſe du 4 Septembre 1457. & il étoit ſeigneur de la Salle en 1461. & de la Salle & Padies en 1475. Il avoit épouſé *Blanche* de Padies, & teſta le 14 Février 1494. laiſſant huit enfans. *Jean* a fait la branche aînée, qui eſt celle du Bouſquet ou de Montperoux, qui ſuit; *Jacques* fut commandeur de Malte, & *Triſtan*, puîné avantagé du pere, fut ſeigneur de la Salle & en partie de Padies. Il épouſa *Jeanne* de Limous, & prenoit la qualité de haut & puiſſant ſeigneur en ſon teſtament du 4 Janvier 1525. reçu par B. C. T. notaire de Valence. Il a fait la branche de Roquefeuil de la Salle, & quelques autres branches qui ſubſiſtent encore aujourd'hui.

Jean de Roquefeuil, coſeigneur de Padies, épouſa *Blanche* de Capluc le 8 Février 1495. & teſta le 5 Mai 1507. laiſſant légataire de ſes biens ſon fils *Guillaume*, qui ſuit.

Guillaume de Roquefeuil, ſeigneur de Milhars, Pinet, Pommerede, Ruelle, la Frandie, &c. épouſa *Catherine* Guerin de Taurinne le 20 Août 1525. & teſta le 17 Juillet 1556.

Pierre de Roquefeuil, ſon fils, épouſa *Françoiſe* de Montperoux, le 4 Juillet 1558. Il teſta avec qualité de haut & puiſſant ſeigneur le 6 Novembre 1578. Il étoit ſeigneur du Bouſquet, de Milhars, la Garde, Sauveterre, Bellani, Pinet, Rochedonde, &c.

Melchior de Roquefeuil, ſon fils, fut marié le 26 Juin 1594. avec *Hélene* de Choineils de Vergnoles, dont il eut *Guy*, qui ſuit, & *Jacques* de Roquefeuil, chevalier de Malte.

Guy de Roquefeuil, ſon fils, fut allié en 1618. avec *Marie* du Buiſſon de Bournazel, & teſta avec qualité de haut & puiſſant ſeigneur le 14 Mai 1657.

Louis de Roquefeuil épouſa *Victoire* de Moret de Peyre, dont il a eu pluſieurs enfans, l'aîné deſquels eſt marié à demoiſelle de Fraiſſinet de Cantonnet en Rouergue; un autre eſt lieutenant général des armées navales du Roi, marié à *Marie-Louiſe* Dangerets du Main en Bretagne,

lesquels ont laissé des garçons, & un troisieme frere, marié à une demoiselle de Croix en Flandres, qui n'a laissé qu'une fille, mariée au comte de Chabannes-Curton.

Il y a une généalogie imprimée de la maison de Roquefeuil dans l'Histoire de la maison de la Tour d'Auvergne par Justel.

Les armes sont : *d'azur, à la cordelliere d'or, passée en sautoir.*

ROQUELAURE : *Tome III. p. 197. col. 2. lig. 37.* après *d'argent*, ajoutez, pour Roquelaure.

Ibid. lig. 38. au 2 & 3 d'argent, lisez, *au 2 & 3 d'or.*

Ibid. lig. 41. après *chargé de trois étoiles d'or*, ajoutez, pour Bezoles.

Ibid. lig. 42. & sur le tout d'azur, au lion d'or, lisez, *& sur le tout d'argent, au lion d'azur, couronné d'or.*

ROQUIGNY DE BULONDE DE LINNEMARRE : Famille du Languedoc, établie aussi en Normandie.

Guillaume de Roquigny, écuyer, sieur d'Epinay en 1480. eut pour femme *Marie* le Charron, dame des fief, terre & seigneurie de Palcheul en 1522. Ils ont eu pour enfans *Jean*, qui suit, & *Guillaume* de Roquigny, qui a formé la branche des seigneurs de Palcheul & du Fayel.

Jean de Roquigny, écuyer, seigneur & patron de Crasville, étoit bisayeul d'*Antoine* de Roquigny, écuyer, seigneur de Roquefort, maintenu dans sa noblesse en 1667.

Vivien de Roquigny, écuyer, seigneur de Bulonde & de Linnemarre, petit-fils dudit *Antoine*, épousa le 11 Avril 1713. *Marie-Magdelene* des Mares, fille de *Jacques* des Mares, écuyer, seigneur de Bellefosse, de Roan, &c. & de *Jourdaine* de Normanville. Il en eut, entr'autres enfans,

Charlotte-Genevieve-Louise de Roquigny de Bulonde de Linnemarre, née le 22 Mars 1720. reçue à Saint Cyr en 1729. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 470.*

Les armes : *d'argent, à trois fers de lance à l'antique de sable, posés 2 & 1, les pointes en bas.*

RORTAIS : Famille noble & ancienne, établie dans le diocèse de Metz, qui porte : *d'argent, à trois fleurs de lys de gueules, à la bordure de sable, besantée d'or.*

Marguerite-Charlotte de Rortais, fille de *Charles* de Rortais, écuyer, sieur des Touches, l'un des deux cents Chevaux-Légers de la garde du Roi, & de *Jeanne* l'Espingal de Bertoncourt, naquit à Metz le 3 Aout 1675. & fut reçue à Saint Cyr au mois de Février 1687. elle prouva quatorze degrés de noblesse par de bons titres, à commencer par *Guillaume* de Rortais, son treizieme ayeul, dont *Marguerite* de la Trape étoit veuve en 1278.

Jean de Rortais, seigneur de la Durbeliere en Poitou, pere de *Catherine* de Rortais, qui épousa le 3 Juillet 1525. *Louis*, aliàs *Léon* de Melun, seigneur de Courtery & de la Chapelle-Bertrand, dont pour fille unique *Magdelene* de Melun, héritiere de la branche des seigneurs de Courtery, & dame de la Chapelle-Bertrand en Poitou, femme en 1549. de *François* d'Escoubleau, seigneur de Sourdis.

ROSÉE : Famille de Normandie, qui porte : *de gueules, à une bande de vair, accompagnée de deux lions d'or, l'un en chef & l'autre en pointe* ; & de laquelle étoit *Rose* de Rosée de Courteilles, née le 30 Janvier 1680. & reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1688. après avoir prouvé sa noblesse, depuis *Henri* Rosée, seigneur de Manerbe, qui vivoit en 1480. & étoit le cinquieme ayeul de la produisante.

ROSEL : Ancienne famille de basse Normandie, connue dès l'an 1012. sous le duc *Guillaume*, & en 1203. sous *Philippe-Auguste*, roi de France, lorsqu'il fit la conquête de ladite province. On voit encore aujourd'hui au Mont Saint Michel ses armes, qui sont mises au nombre de celles des gentilshommes qui défendirent cette place. Elle a formé plusieurs branches, & donné des chevaliers de Malte avant 1400. Il en existoit encore un en 1696. ou 1697.

On trouve *Jourdain* du Rosel, nommé un des principaux seigneurs du comté de Mortain, qui prêta serment de fidélité à *Philippe-Auguste*, & qui rendit ses hommages à ce Roi. On croit qu'il eut pour fils *Léon* I. du nom, écuyer de la reine *Blanche*, mere du roi Saint Louis.

On voit dans Montfaut un *Rault* de Rosel, descendu d'un cadet dudit *Léon* I.

Cette famille a donné deux lieutenans généraux des armées du Roi, sous le regne de Louis XIV. Ils habitoient la Touraine : l'un a commandé en Normandie ; un d'eux a laissé une fille, mariée, à ce que l'on croit, au marquis de Saint Saen. L'un & l'autre étoient parens de *Charles* du Rosel, mis au nombre des anciennes noblesses de la sergenterie de Vassy, dans la recherche de M. de Chamillard, intendant de Caën. Ce *Charles* du Rosel eut plusieurs enfans, dont deux furent tués dans la même bataille, & le troisieme, nommé *Guillaume*, après avoir servi dans les cadets gentilshommes & l'arriere-ban, fut aide-major d'Infanterie. Il reçut plusieurs blessures dans les différentes actions où il se trouva. Les maisons de Matignon & d'Harcourt faisoient un grand cas de sa bravoure, & il fut fort estimé des deux lieutenans généraux de son nom & ses parens.

Ledit *Guillaume* a laissé plusieurs enfans en bas âge, l'aîné desquels est mort au service. Le second est mort en approchant de sa majorité. Le troisieme, *Charles* du Rosel, aujourd'hui vivant, seigneur & patron des paroisses de Vaudry, Viessoix, Fontenermont, Cherencé-le-Heron & de ses fiefs du Menilthebaut, est marié avec *Elisabeth-Michelle* de Boisyvon, fille de *François* de Boisyvon, le dernier mâle de sa branche. De ce mariage est né un fils, nommé *Louis-Charles-François* du Rosel. Le quatrieme, *Jacques* du Rosel, seigneur & patron de Saint Germain du Crioult, a plusieurs enfans ; & le cinquieme, *Joseph* du Rosel, est mort sans avoir été marié. Il avoit servi dans les Gardes du Corps du Roi, & s'étoit trouvé à la bataille du Mein.

La grande-tante de *Charles* du Rosel a fondé les Ursulines de Vire, & y a donné quatre cents livres de rente ; & son grand-

oncle, le frere d'*Avoye*, fut conseiller-clerc au Parlement de Rouen, grand archidiacre de Rouen, grand doyen de Lisieux, & abbé & baron de l'abbaye de Saint Sever en basse Normandie.

Il y a aussi un du Rosel de Beaumanoir, proche Condé-sur-Noireau en basse Normandie, capitaine des vaisseaux du Roi, qui reçut Louis XV. au Havre de Grace, où il commandoit alors.

Les armes sont : *au champ de gueules, avec trois roses d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

ROSEN : *Tome III. p.* 200. *col.* 1. *lig.* 17. *ajoutez*, morte le 8 Octobre 1756. étant âgée de quatre-vingt-trois ans.

ROSIERES : Ancienne noblesse, originaire de Touraine, & établie depuis plus de quatre siécles dans le Barrois & dans la Lorraine.

Une transaction de l'an 1260. prouve qu'*Alphonse* de Rosieres prenoit la qualité de chevalier. Il mourut à Chinon, en Touraine, & laissa d'*Anne* Valderas, son épouse, *Gérard* de Rosieres, marié à *Marguerite* de Crekeures. De ce mariage sortirent *Jean* de Rosieres, qui vint s'établir dans le Barois, au commencement du quatorzieme siecle, & *Béatrix* de Rosieres, mariée à *Gobert* de Vallée, comme il paroît par son testament de 1350.

Jean I. du nom prit alliance avec *Audelette* de Robert d'Espagne. Dans un accord fait en 1361. entre les doyen, chanoines & chapitre de l'église cathédrale de Toul, & *Charles* de Fontenoy, chevalier : il est qualifié de noble & discrette personne.

Il eut un fils, nommé *Louis* de Rosieres, marié à *Humblette* de Beurcy. L'un & l'autre sont nommés dans une reprise de fief faite par *Colin* de Longueville l'an 1382. à *Robert*, duc de Bar. *Robert* de Rosieres, fils de *Louis*, donna en 1420. son dénombrement au duc de Bar. Il épousa *Marguerite* Liétaut de Revigny, & eut pour fils, *François* de Rosieres I. du nom, qui laissa de son mariage avec *Isabeau* de Naives, *François* de Rosieres II. du nom, qui par contrat du 30 Janvier 1482. épousa *Jeanne* de Brauley, & laissa pour fils, comme il est prouvé par son testament de 1503. *Jean* de Rosieres II. du nom, seigneur de Raucourt, Ville-sur-Saulx & Contrisson. Il fut marié deux fois ; sçavoir, en premieres noces, avec *Marguerite* de Neuville, dont il n'eut point de postérité ; & en secondes, à *Jeanne* de la Mothe, alliée aux maisons de Bar, de Fain, de Brodier & de Porcelets. Les enfans sortis de ce mariage furent,

1. *François* de Rosieres III. du nom, seigneur de Chaudeney, grand archidiacre, vicaire général & chanoine de l'église cathédrale de Toul, grand aumônier de la cathédrale de Metz, prieur commendataire de Bonneval, conseiller d'Etat du duc Charles III. mort en 1607. enterré dans la chapelle de Saint Gérard, de l'église cathédrale de Toul, où l'on voit son mausolée, avec une épitaphe & ses trente-deux quartiers des côtés paternel & maternel.

2. *Etienne* de Rosieres, seigneur de Saroniere, en Perthois, gouverneur de Morley, qui épousa *Antoinette* de Magnicourt, dont

il eut trois fils, morts au service, sans postérité.

3. *Alberic* de Rosieres, seigneur de Braux, qui suit.

4. *Antoine* de Rosieres, rapporté ci-après.

Alberic de Rosieres, seigneur de Braux, épousa *Boulogne* de Magnicourt, dont il eut, *François* de Rosieres IV. du nom, qui par contrat du 26 Juillet 1604. épousa *Suzanne* d'Alamont, fille de *Robert* d'Alamont, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, baron de Bolandre, & de *Françoise* de Joyeuse, fille de *Foucant*, comte de Grand-Pré, & d'*Anne* d'Anglure. De ce mariage sont sortis,

1. *François* de Rosieres V. du nom, mort sans alliance.

2. *Pierre* de Rosieres, grand aumônier de Lorraine, prieur commendataire de Varangiville.

3. *Anne* de Rosieres, mariée par contrat du 28 Janvier 1635. à *Philippe* d'Ambly, seigneur de Malmy, bailli de Rhetelois.

4. *Françoise* de Rosieres, mariée en 1659. à *François* de Baillivy, seigneur d'Olchey & de Selincourt.

Antoine de Rosieres, quatrieme fils de *Jean* II. du nom, & de *Jeanne* de la Mothe, seigneur d'Euvesin & de Bouillonville, partagea en 1583. les biens de ses pere & mere, & fit en 1588. conjointement avec ses freres, & contradictoirement avec le procureur général de Bar, preuve de seize quartiers de noblesse paternelle & maternelle. Il donna la même année son dénombrement pour les terres d'Euvesin & de Bouillonville. Il laissa de son mariage avec *Jeanne* de Laudinot,

1. *Jean* de Rosieres III. du nom, qui fut, après son oncle, grand archidiacre, chanoine de la cathédrale de Toul & prieur commendataire de Bonneval.

2. *Antoine* de Rosieres II. du nom, seigneur d'Euvesin & de Bouillonville, premier maître d'hôtel de *Nicolas-François*, duc de Lorraine, mort sans avoir été marié.

3. *Etienne* de Rosieres, seigneur de Monhairon, qui ne laissa qu'une fille unique, *Marie* de Rosieres.

4. *Charles* de Rosieres, seigneur de Vaulx, capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied, pour le service du Roi, par commission du 20 Août 1622. Il épousa *Marie* Dupuy, dont il eut trois enfans; sçavoir,

1. *Etienne* de Rosieres II. du nom, qui suit.

2. *François* de Rosieres VI. du nom, qui épousa *Marguerite* de Bloise, & forma la branche des seigneurs de la Croix, qui subsiste aujourd'hui.

3. *Jean* de Rosieres, marié à *Bonne* de la Chaussée, & auteur de la branche des seigneurs de Vaulx, éteinte.

Etienne de Rosieres épousa en premieres noces *Marie* de Rosieres, sa cousine germaine, & en secondes, *Marguerite* de Thomesson, fille de *Louis*, seigneur de Remenecourt, chambellan du duc de Lorraine, & d'*Agnès* de Veroncourt. Il eut deux fils; sçavoir,

1. *Etienne* III. du nom, tué à la bataille de Saint François, major de Cavalerie pour le service du duc Charles IV.

2. *Charles-Antoine*, comte de Rosieres, capitaine de Cavalerie au service du duc Charles IV. seigneur d'Euvesin, Bouillonville, le Mœad & Dommarie, qui épou-

sa *Marguerite* de Maillet, dont,

1. *Joseph-Benoît*, comte de Rosieres, capitaine de Cavalerie au service de France, chambellan du duc *Léopold*, qui de son mariage avec *Barbe* de Vignolles a laissé,

a. Charles-Joseph, comte de Rosieres, seigneur de Rechicourt, capitaine au régiment de Nivernois & chambellan du duc *Léopold.*

b. Benoît, comte de Rosieres, colonel de Cuirassiers au service de l'Impératrice, reine de Hongrie, chambellan de leurs Majestés Impériales, mort sans être marié.

c. Antoine de Rosieres, chevalier de Saint Louis.

d. Lucie de Rosieres, mariée à *Louis*, marquis des Salles, seigneur de Bertheleville, fils de *Louis-Alexandre*, & de *Marie-Louise* de Beauvau.

2. *Salette* de Rosieres, reçue & jurée chanoinesse à Epinal le 29 Décembre 1696.

3. *Louise* de Rosieres, mariée à *Joseph-Alexandre* de Pointe de Grevigny, seigneur de Meillebourg, grand bailli de Thionville.

4. *Charles-Gabriel*, comte de Rosieres & d'Euvesin, colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, au service de France, par commission de 1702. chambellan du duc Léopold en 1709. Il épousa en 1708. *Anne* de Vignolles, dont il a laissé,

1. *Marie-Charlotte*, mariée à *Claude-Antoine*, comte de Gondrecourt & d'Autigny.

2. *Françoise*, mariée à *Maximilien-Antoine*, comte de Baillet & de la Tour.

3. *Joseph-Jean-François-Alexandre*, comte de Rosieres & d'Euvesin, grand bailli de Thiaucourt. Il a épousé *Anne-Marguerite* de Vidampierre, fille d'honneur de feue son Altesse royale madame la duchesse de Lorraine, fille de *Jean-Philippe*, comte de Vidampierre, premier gentilhomme de la chambre, & conseiller d'Etat des ducs Léopold & François III. aujourd'hui empereur; grand bailli de Saint Mihiel, & de *Charlotte-Gabrielle* de Bologne-Capizucchy. De ce mariage sont sortis,

1. *Charles-Joseph*, comte de Rosieres, né le 10 Juillet 1739. reçu à l'école des Chevaux-Légers de la garde du Roi en 1755. capitaine de Cavalerie au régiment de Fumel en 1760.

2. *Alexandre-Antoine-Nicolas* de Rosieres, né le 28 Septembre 1747. reçu chevalier de Malte de minorité en 1748.

3. *Marie-Josephine* de Rosieres.

4. & 5. *Sophie-Félicité* & *Henriette Gabrielle*, l'une & l'autre reçues chanoinesses à Alix en Beaujolois en 1759.

Les armes : *d'or, à deux léopards d'azur, armés & lampassés de gueules, celui de la pointe contourné, à la bordure endentée de gueules.*

ROSSET, en Provence : Famille originaire de Suisse, maintenue dans sa noblesse par jugement de M. le Bret en 1705. & qui subsiste dans *François* de Rosset, chevalier de Saint Louis, marié en 1742. à *Claire* de Faudran. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 339.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules.*

ROSSET DE ROCOZEL, nom d'une branche de la maison de Fleury. *Voyez* FLEURY.

ROSSET DES FRETTES : Famille originaire de Dauphiné,

dont les armes sont : *d'azur, à trois treffles d'or.*

Louis de Rosset, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, mourut le 19 Janvier 1700. laissant de *Marguerite* Petitpied, son épouse, décédée le 20 Mars 1704. *Pierre* de Rosset, sieur des Frettes, aussi conseiller, secrétaire du Roi honoraire, maison, couronne de France & de ses Finances, ci-devant greffier en chef civil & criminel de la Cour des Aides de Paris, mort dans la soixante-dix-septieme année de son âge, le 4 Avril 1735. Il a laissé de *Suzanne* Anguier, son épouse, fille de *Michel* Anguier, & de *Marguerite* du Bois, *Pierre-François* du Rosset, seigneur des Frettes, né le 9 Juillet 1691. & reçu conseiller en la Cour des Aides de Paris, le 7 Décembre 1713. marié le 21 Août 1731. avec *Marie-Catherine* Bérauld de Villiers, fille de *Charles* Bérauld, sieur de Villiers, maître des comptes à Paris, & de feue *Marie-Anne* le Moine ; & *Antoine-Philippe* de Rosset des Frettes, reçu conseiller au Parlement de Paris le 28 Mars 1732. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril* 1735. *p.* 823.

ROSSILLON, en Bugey : Famille qui porte pour armes : *d'or, à deux fasces de sable.*

ROTHE DE KILCRÉENE, ou ROOTH : Famille d'Irlande, l'une des plus anciennes & des plus considérables de la comté de Kilkenny. *Michel* de Rothe, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre de Saint Louis, mourut à Paris le 2 Juin 1741. laissant de son mariage en 1710. avec *Catherine* Midleton, fille du comte Midleton, un fils unique, colonel d'un régiment d'Infanterie Irlandoise, au service du Roi, & lieutenant général de ses armées.

ROTHELIN : *Tome II. p.* 203. *col.* 1. *lig.* 33. *après* Rothelin, *ajoutez*, morte sans enfans ; & remarié à *N....* de Roncherolles-Pont-Saint-Pierre, veuve du marquis du Palais.

Ibid. lig. 34. *écartelé au* 3 & 4, lisez, *écartelé au* 1 & 4.

Ibid. lig. 36. *au* 2 & 3 *d'argent*, lisez, *au* 2 & 3 *d'or.*

Ibid. lig. 39. *après* d'Orléans-Longueville, *ajoutez*, mais le bâton est *de gueules.*

ROTTEMBOURG : *Tome III. p.* 203. *col.* 2. *lig.* 6. *après* Rottembourg, *ajoutez*, chanoinesse de Remiremont, morte le 16 Juillet 1757. âgée de soixante-huit ans.

Ibid. lig. 14. *après* sans alliance, *ajoutez* : Il a fait son légataire universel *Frédéric-Rodolphe*, comte de Rottembourg, mestre-de-camp de Cavalerie.

ROSNIVIGNAN, écuyer, seigneur de Champoy, en Normandie, élection d'Argentan : Famille qui porte pour armes : *d'or, à une hure de sanglier de sable, allumée & défendue d'argent.*

ROTOURS, écuyer, seigneur du Chesnay & de Benneville en Normandie, élection d'Argentan : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois besans d'argent,* 2 & 1.

ROUAULT, ou ROUHAULT, en Poitou : Famille dont les armes sont : *de sable, à deux léopards d'or, armés & lampassés de gueules.*

Miles ou *Milon* Rouault, chevalier, est le premier de cette famille dont on ait connoissance. Il épousa *Isabeau* de Beaumont ; de

de la maison de Bressuire, dont il eut, entr'autres enfans,

Clément Rouault, dit *Tristan*, comte de Dreux & vicomte de Thouars, à cause de *Péronnelle* de Thouars, sa femme, fille de *Louis*, vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, comtesse de Dreux, son épouse. Elle étoit veuve d'*Amaury*, baron de Craon, & mourut sans enfans. *Clément* Rouault testa le 15 Mars 1399. & laissa la seigneurie de Gamaches, dont *Péronnelle* lui avoit fait donation, à *Gilles*, fils d'*André* Rouault, seigneur de Boismenard.

Gilles fut pere de *Jean*, mari de *Jeanne* du Bellay & ayeul de *Joachim* Rouault, seigneur de Gamaches, créé maréchal de France le 3 Août 1461. Celui-ci gagna la bataille de Formigny sur les Anglois, conquit une partie de la Guyenne, & défendit la ville de Paris contre le comte de Charolois & les autres princes armés, sous le prétexte du bien public, en 1464. Il eut de *Françoise* de Voluire, son épouse, fille de *Jean*, baron de Ruffec, & de *Catherine* de Comborn, *Aloph*, qui suit, & *Anne*, femme d'*Adrien* de l'Hôpital, seigneur de Choisy.

Aloph Rouault I. du nom, seigneur de Gamaches, épousa *Gabrielle* de Montigny, de la maison de Salvert, dont

Aloph Rouault II. du nom, seigneur de Gamaches, marié avec *Jacqueline* de Soissons, fille de *Jean*, seigneur de Moreuil, & *Marie* de Bournel, dame de Tiembrune, sa seconde femme, dont deux fils, & une fille, mariée à *Nicolas* de Montmorency-Bours.

Nicolas Rouault, vicomte du Tilloy, obtint l'érection de la terre de Gamaches en marquisat, par lettres patentes du mois de Mai 1620. enregistrées au Parlement le 6 Février 1643. & en la Chambre des Comptes le 17 Septembre 1648.

Son fils, *Nicolas-Joachim*, fut pere de *Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe*, & ayeul de *Jean-Joachim* Rouault, marquis de Gamaches, marié le 26 Juin 1715. à *Catherine-Constance-Emilie* Arnauld de Pompone, morte le 19 Mars 1745. & lui mort le 4 Février 1751. Leurs enfans sont,

1. *Charles-Joachim*, d'abord comte de Cayeux, depuis la mort de son pere marquis de Gamaches, puis de Pompone, né le 19 Avril 1729. mestre-de-camp-lieutenant du régiment de Royal Piémont, Cavalerie. Il a épousé le 23 Février 1751. *Gabrielle* de la Mothe-Houdancourt, grand d'Espagne, veuve de *Charles-Elisabeth*, comte de Froulay, & fille du feu maréchal de la Mothe-Houdancourt, dont une fille, née le 24 Mars 1752. & un fils, né le 11 Mai 1753. nommé *Joachim-Vallery-Therese-Louis* de Rouault. Le marquis de Gamaches est grand d'Espagne par sa femme.

2. *Nicolas-Aloph-Félicité*, comte d'Egreville, né le 7 Janvier 1731. enseigne dans la Gendarmerie.

3. *Anne-Jean-Baptiste-Emilie*, vicomte de Tilloy, né le 16 Décembre 1734.

4. *Marie-Antoinette*, premiere femme du marquis de Marmier, morte le 21 Mars 1747.

5. *Constance-Simonne-Flore-Gabrielle*, mariée le 24 Novembre 1746. à *N*. . . le Vicomte, comte du Rumain, & maréchal de camp au mois de Décembre 1748.

ROUAULT, écuyer, sieur des Vaux & des Taillis, en Normandie, élection de Caën: Famille qui porte pour armes : *pallé d'or & d'azur de six pieces.*

ROUBAIX : Terre & Seigneurie au quartier de Lille, & la premiere & la plus ancienne des quatre béeries de Flandres, qui a donné son nom à une ancienne noblesse, connue dans les Pays-Bas depuis le douzieme siécle, & qui a produit des chevaliers de la Toison d'or, des généraux d'armées, des grands chambellans, des officiers distingués, tant dans l'épée que dans la robe. Elle a possédé, outre la banniere de Roubaix, plusieurs autres terres & fiefs, tant en Artois, France, Flandres, qu'ailleurs. Elle étoit dans son plus beau lustre dans les treizieme & quatorzieme siecles. Les guerres continuelles des Pays-Bas ont beaucoup contribué à la décadence & à la ruine de cette maison, qui ne subsiste plus que dans la postérité du chevalier de Roubaix de Laer, l'un des plus grands officiers de son temps, mort à Gand, âgé de quatre-vingt-trois ans, le 6 Avril 1756. lieutenant colonel & capitaine au service de l'Impératrice, reine de Hongrie & de Bohême.

On trouve *Huon* de Roubaix, chevalier, chambellan du duc *Godefroy* de Bouillon, qu'il accompagna dans son voyage d'outremer, mort en 1142. Il eut d'*Aleyet* de Laer de Masmines, son épouse, morte en 1158. 1. *Jean*, qui suit; 2. *Hugues* de Roubaix Masmines, chevalier, chambellan du duc de Brabant, marié en l'an 1222. à *Jeanne* de Croix, fille du seigneur de Saint Lambert; 3. *Bernard* de Roubaix, chevalier, capitaine général de Flandres, marié à *Aleyde* de Ponterare, dont une fille; 4. *Jeanne* de Roubaix, mariée à *Jean* de Aa.

Jean de Roubaix I. du nom, chevalier banneret de Flandres, pannetier & lieutenant général du duc de Brabant, épousa *N.....* de Herzelles d'Oudemhove, fille de *Jean*, & de *Marie* de Haveskercke, dont

Jean II. du nom, seigneur de Roubaix, baron de Laer, chambellan du duc de Brabant. Il se trouva à la bataille de Cassel avec vingt-quatre chevaux. Il fut enterré dans l'église cathédrale de Malines, où l'on voit son tombeau & celui de sa femme, *Marie* de Molembais, de laquelle il eut, 1. *Jean* III. du nom, baron de Roubaix-Masmines, marié à *Agnès* de Lannoy, sa cousine germaine, morte le 7 Juin 1449. & lui le 16 Juillet 1464. Il en eut quatre filles; la premiere, *Isabeau* de Roubaix-Herzelles, mariée en 1476. à *Jacques* de Luxembourg, sire de Richebourg; la seconde, *Marie* de Roubaix-Herzelles, mariée à *Antoine* de Croy, sire de Renty; la troisieme, *Yolente* de Roubaix-Herzelles, mariée au sire de Coherechin, sénéchal du Hainault; la quatrieme, *Louise* de Roubaix-Herzelles, mariée à *Jean*, sire de Ghistelles; 2. *Jean-Huon*, qui suit; 3. *Pierre* de Roubaix, chevalier, chambellan & conseiller de la duchesse de Bourgogne & de *Charles*, son fils, en 1456. Il épousa *Catherine* d'Halvin, dont un fils, nommé *Jean*, mort en Afrique.

Jean-Huon de Roubaix, sire d'Auvain, chambellan du duc *Charles* de Bourgogne en 1441. épousa *Jeanne* d'Aa, vicomtesse de Bruxelles, dont *Jean-Adolph*,

qui suit, & une fille, mariée à *Ponthus* le Baron, sire de Brunemont.

Jean-Adolph de Roubaix de Laer, chevalier banneret, comte de Soſſoy, sire d'Avisain, Aivans, &c. capitaine commandant les Gardes de *Philippe*, roi d'Espagne, chambellan & gentilhomme de la chambre d'*Isabelle*, reine de Castille, mourut au siége d'Arras en 1492. & laissa de *Julienne*, comtesse héritiere de Soſſoy, fille d'*Erard*, comte de Soſſoy, baron de Grand-Pré, & de dona *Isabella* Heredias y Cardono, d'une illustre maison de Castille, 1. *Jean-Adolph*, qui suit; 2. *Pierre* de Roubaix-Laer, mort sans postérité à Saint Omer en 1573. 3. *Jacques* de Roubaix-Laer, chevalier d'honneur du duc de Brabant, marié à *Yolente* Vandernoot, & deux filles, mariées.

Jean-Adolph II. du nom, chevalier banneret, sire d'Amvain, comte de Soſſoy, baron de Grand-Pré-Wactendonck, par sa mere, épousa *Catherine* le Martin de Meispla, dont

Roland de Roubaix, baron de Laer, comte de Soſſoy, mort de ses blessures en Afrique, dans la guerre contre les Maures. Il eut de *Catherine* de Colleres, son épouse, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Pierre* de Roubaix, capitaine de Marine & chevalier de l'ordre de Portugal, marié en 1682. à *Catherine* de Noyelle, comtesse de Marle, dont la postérité subsistoit encore en 1717. 3. *Marguerite*, mariée.

Jean de Roubaix IV. du nom, baron de Laer, sire d'Amvain, comte de Soſſoy, &c. chevalier d'honneur de *Philippe* IV. roi de Castille, capitaine d'une compagnie de deux cents chevaux, chevalier de l'ordre de Christ, épousa *Mathilde* de Henrin-Bettancourt, fille d'*Alexandre*, marquis de Carcassone, & de dona *Clara* Herrera Sotomajor y Landas. Il mourut le 5 Mars 1613. & elle le 13 Mai 1615. Leurs enfans furent, 1. *Jean* V. du nom, banneret de Roubaix, comte de Soſſoy, &c. conseiller intime de *Léopold-Guillaume*, archiduc d'Autriche, mort le 22 Juin 1667. sans postérité; 2. *Jean-François*, qui suit; 3. *Philippe*, lieutenant colonel au service de Portugal en 1640. chevalier de l'ordre de Christ & d'Avis en 1650. qui mourut à Arras en Artois, sans postérité en 1690. 4. *Simon-Alexandre*, né le premier Juin 1663. Il accompagna, en qualité de gentilhomme volontaire *Louis* III. duc de Bourbon & d'Enguien. Il se trouva au siége de Philisbourg, & en 1688. à la bataille de Steinkerke. Il passa ensuite en Espagne, où il fut honoré de la place de capitaine des Gardes de sa Majesté, & il y mourut le premier Mars 1702. d'un coup d'épée, qu'il reçut du comte de Villanova.

Jean-François de Roubaix & de Laer, s'attacha en 1646. au service du prince de Condé & fut son favori. Ses biens, tant en Artois qu'en France, furent confisqués, son château près Roubaix pillé & brûlé & même sa tête mise à prix, & il se retira à Bruxelles, où il se tint quelque temps caché dans sa famille, ensuite il épousa *Catherine* de Bordel, & fut pourvu de la place de chef majeur de la province. Il eut de son mariage, 1. *Pierre-François* de Roubaix, qui après être entré au service de *Philippe* V.

roi d'Espagne ; se retira dans les Pays-Bas, où il exerça la charge de son pere, & mourut en 1645. 2. *Henri - Rombaut* de Roubaix, mort lieutenant colonel du régiment du comte de Tilly, au service de *Philippe V.* roi d'Espagne ; 3. *Alexandre*, qui suit.

Alexandre de Roubaix de Laer, baron du Saint Empire, comte de Sossoy, fut d'abord capitaine de Marine au service de *Guillaume* III. roi d'Angleterre en 1696. & 1697. *Charles* II. le nomma son gentilhomme d'ambassade vers la reine de Portugal, avec commission de traiter de quelques affaires secrettes. L'empereur *Charles* VI. l'appella à son service & le nomma premier ingénieur de ses armées. Il fortifia les principales places du royaume de Valence. Il mourut à Gand, âgé de quatre-vingt-sept ans, le 6 Avril 1756. étant le plus ancien lieutenant-colonel capitaine de l'Impératrice-Reine. Il fut marié deux fois ; sçavoir, en premieres noces, en 1699. à *Sara-Isabella-Agatha* de Clerc, fille de *Bernard*, & de *Cornélie* de Fumal, morte en 1740. & en secondes, en 1741. à la douairiere du baron d'Itre, de laquelle il n'a eu aucune postérité. Il a eu du premier lit,

Charles - Pierre - François de Roubaix & de Laer, chevalier du Saint Empire, né le 15 Mai 1701. tenu sur les fonds de Baptême à Barcelonne par l'empereur Charles VI. marié en 1726. à *Marie - Catherine* Bardé de Ginette, fille de *Pierre*, & de *N...* Bogaerdon, dont

1. *Marie-Alexandrine* de Roubaix de Laer, née le premier Mai 1727. tenue sur les fonts de Baptême par *Marie - Elisabeth*, archiduchesse d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, sœur de l'empereur Charles VI. chanoinesse réguliere de Saint Augustin, au Monastere de Sion à Bruxelles.

2. *Bernard - Antoine* de Roubaix de Laer, né en 1728. officier au service de France depuis 1745. jusqu'en 1749. présentement conseiller & receveur d'exploits du Conseil provincial de Flandres, marié le 4 Juillet 1752. à *Françoise* Froy, fille de *Jean-François*, mort conseiller, pensionnaire & échevin de la ville de Gand, dont une fille, née en Mars 1753.

3. *Pierre - François - Joseph*, chevalier de Roubaix, de Laer & du Saint Empire, né le 31 Juillet 1732. enseigne dans le régiment du duc d'Aremberg & d'Arschot en 1743. ensuite volontaire au service du roi de Pologne en 1747. Il a embrassé l'état ecclésiastique en 1750.

Les armes : *écartelé d'hermines, au chef de gueules*, qui est Roubaix, & *d'azur, chargé d'un chevron d'or & trois buissons de même, 2 en haut & 1 en bas*, qui est Sossoy.

ROUEL, ou ROUIL, en Normandie, élections de Conches & de Lisieux : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à une fasce à dextre d'argent, chargée de trois mouchetures de sable ; à sénestre un demi-chevron aussi d'argent, accompagné de trois fers à cheval d'or, 2 & 1, à la bordure d'azur.*

Une autre famille du même nom porte : *d'hermines au chef cousu de gueules, chargé de trois fers à cheval d'argent.*

ROUGE : *Tome III. p.* 205. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les

Armes: de gueules, à la croix pattée d'argent Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1732. p. 1664.

ROUGEMONT, en Franche-Comté. Cette maison, éteinte au commencement du seizieme siécle, également illustre par son ancienneté, ses marques d'honneur & ses alliances, a donné trois archevêques à l'église de Besançon, des vicomtes héréditaires à cette cité pendant l'espace de deux siécles. Voyez l'*Histoire des sires de Salins*, p. 114. note 25.

Les armes étoient: *d'or, à l'aigle éployée de gueules, membrée, becquée & couronnée d'azur.*

ROUGET: *Hélene* de Rouget fut mariée en 1442. à *Bernard* de la Valette, seigneur de Tolonjac. *Jean* de Rouget, seigneur de Novialle, comme seigneur de la ville de Fons, épousa en 1561. par contrat passé dans le château de Parisot en Rouergue, le 20 Août audit an, *Antoinette* de la Valette, fille de *Jean* de la Valette, seigneur de Parisot & de Cornusson, qui étoit sénéchal & gouverneur de Toulouse. Un autre *Jean* de Rouget, seigneur de Novialle & de Fons, fut marié par contrat du 18 Avril 1599. à *Suzanne* de la Valette, fille de *Jean* de la Valette, seigneur du Majac, issu de la branche de Cornusson, dont étoit le fameux grand maître de Malte en 1557. mort en 1568. qui a fait bâtir la ville de la Valette à Malte.

La maison de Rouget porte pour armes: *de gueules, au roc d'échiquier d'or, écartelé d'azur, à la rose d'argent de six feuilles.* C'est ainsi qu'on les voit posées dans l'église de Tolonjac en 1432. & sculptées sur la clef de la voûte de la chapelle des seigneurs du Rouget dans l'église paroissiale de Villeneuve en Rouergue. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril* 1740. p. 812.

ROUJAULT: *Nicolas-Etienne* Roujault, seigneur de Villemain, mourut maître des requêtes honoraire de l'hôtel du Roi le 6 Mai 1623. après avoir été intendant à Bourges, à Maubeuge, à Poitiers & à Rouen, & en dernier lieu conseiller du Commerce. Il a eu de *Barbe-Magdelene* Maynon, *Anne-Elisabeth* Roujault, décédée à Paris le 2 du mois de Novembre 1734 âgée d'environ quarante-trois ans, étant née le 21 Juillet 1692. elle avoit épousé le 4 Mars 1715. *Guillaume* de Lamoignon, seigneur de Blancmesnil, président au Parlement de Paris, dont elle étoit la deuxieme femme, & duquel elle a laissé plusieurs enfans. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1734. p. 2527.

Les armes: *d'or, à trois billettes de gueules, 2 & 1, au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.*

ROUILLÉ: *Tome III. p.* 206. *col.* 2. Les armes: *d'azur, au chevron d'or*, lisez, Les armes: *d'azur, au chevron d'argent*

ROUILLÉ DU COUDRAY: Famille qui porte pour armes: *de gueules, à trois mains sénestres d'or, au chef d'or, chargé de trois molettes de gueules.*

Hilaire Rouillé, seigneur du Coudray, Vosves, Bois-Louis, &c. conseiller d'Etat ordinaire au Conseil Royal, mourut le 4 Septembre 1729. à l'âge de soixante

& dix-huit ans, laissant pour second fils de *Denise* Coquille, son épouse, *Denis-Léon* Rouillé du Coudray, soudiacre, chanoine de l'église métropolitaine de Paris, depuis le 16 Septembre 1708. & prieur commendataire du prieuré de Saint Symphorien de Bonnelles & de Sainte Livrade, mort le premier Juillet 1734. dans la quarante-septieme année de son âge, étant né le 27 Mars 1688.

La marquise du Coudray, madame la comtesse d'Arnouville, & la comtesse de Montesson sont de la maison de Rouillé, comme l'étoient les trois sœurs, la marquise de Bullion, la duchesse de Richelieu, & la duchesse de Châtillon sur Loing. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1734. *p.* 1684.

ROUILLÉ DE PRÉAUX, famille de Normandie.

Claude le Rouillé, écuyer, sieur de Préaux, fut maintenu dans sa qualité d'écuyer, par lettres patentes de 1736. sur les titres qu'il présenta à sa Majesté depuis noble *Pierre* le Rouillé, son bisayeul, avocat du Roi au bailliage d'Alençon en 1610. Ses enfans sont,

1. *Claude* le Rouillé, écuyer, avocat du Roi au bailliage & siége présidial d'Alençon. Il a un fils, nommé *Jean-Charles* le Rouillé, écuyer, & pour frere,

2. *René-Charles* le Rouillé, écuyer, qui a servi dans les Gardes du Corps du Roi, compagnie d'Harcourt, pendant trente-huit ans, & s'est retiré en qualité de brigadier, avec la pension ordinaire & la croix de Saint Louis.

Cette famille est ancienne, & remonte à *Jean* le Rouillé, écuyer, seigneur de Sertré, qui vivoit en l'an 1396. *Pierre* le Rouillé, son arriere petit-fils, conseiller en la Cour de l'Echiquier d'Alençon, fut député par les trois Etats du duché & bailliage d'Alençon, à la tenue des Etats de la province de Normandie. *Guillaume* le Rouillé, écuyer, fils de *Pierre*, avocat en la Cour de l'Echiquier, est le premier Commentateur de la Coutume de Normandie. Il a aussi commenté celle du Maine.

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois coquilles de sable, posées 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

ROULANS : Maison ancienne autrefois établie au comté de Bourgogne, qui s'éteignit dans la maison de la Roche sur l'Ognon, par le mariage de *Sybille*, dame de Roulans, avec *Ponce*, sire de la Roche. La terre de Roulans passa au commencement du quatorzieme siécle dans la maison de Vienne, par le mariage de *Jean* de Vienne, seigneur de Pagny, avec la fille & héritiere de *Guillaume*, seigneur de Roulans. Voyez l'*Histoire Généalogique des sires de Salins*, *p.* 62. *note* 15.

ROULLIN DE BELLEBAT : Famille anciennement connue par les services qu'elle a rendus à l'Etat, tant dans les négociations étrangeres que dans l'épée, & ceux qu'elle continue de rendre encore aujourd'hui.

N. . . . . Roullin de Bellebat, un des descendans de cette maison, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, commandant du château de Sedan, où il est mort en 1752. âgé de quatre-vingt-treize ans, avoit servi cinquante ans, pendant les-

quelles il avoit été à dix batailles & vingt siéges, où il avoit été plusieurs fois blessé, & avoit eu le bonheur & l'honneur, par sa prudence & son courage, de sauver la vie à M. *Philippe*, duc d'Orléans, régent du royaume, au siége de Lérida: ce prince en rendit lui-même témoignage. Il avoit épousé *N*.... de Montrosier, sœur cadette de madame la comtesse de Raymond, & de M. de Montrosier, ancien commissaire ordinaire des guerres, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, de laquelle il n'a point laissé de postérité. *Mercure de France du mois de Juillet* 1752. *p.* 198.

ROVORÉE, en Foucigny & Bresse: Cette famille, qui porte: *de gueules, à la bande d'argent*, est originaire de Foucigny, où le château de Rovorée est situé, & a été possédé depuis par les seigneurs de Flеschieres, gentilshommes de Savoye.

ROURE: *Tome III. p.* 207. *col.* 1. *ajoutez*, en Languedoc, dont le nom est Beauvoir.

Ibid. p. 208. *col.* 1. *lig.* 22. *après* 1735. *ajoutez*, légataire de la duchesse de la Force.

ROUSSEL DE BRUNET, famille de Normandie.

Charles-Pierre Roussel, écuyer, seigneur du fief Brunet & des Jardins, gendarme de la garde du Roi en 1693. chevalier de Saint Louis en 1722. & lieutenant général d'Artillerie en 1734. fut marié en 1696. avec *Anne-Elisabeth* de Bouillonnei, fille de *Félix* du Bouillonnei, écuyer, seigneur d'Orgeres.

Les armes sont: *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné d'une molette d'éperon de sable, placée au premier canton du chef, & de trois roses de sinople, posées au deuxieme canton l'une au-dessus de l'autre en fasce, celle du milieu contournée, & un croissant de gueules, placé à la pointe de l'écu.* Voyez l'*Armorial de France*, *Part. II. p.* 478.

ROUSSEL DE GODERVILLE: *Tome III. p.* 208. *col.* 1. *lisez*, ROUSSEL DE GODARVILLE.

Et à la fin de l'article, *ajoutez*, Les armes: *pallé d'or & d'azur de six pieces, & un chef de gueules, chargé de trois merlettes d'argent.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV*.

ROUSSELET DE CHÂTEAU-RENAUD: *Tome III. p.* 208. *col.* 2. *lig.* 21. acquise d'*Albert* Rousselet, *lisez*, acquise par *Albert* Rousselet.

Ibid. lig. 41. *après* 1739. *ajoutez*, âgé de quarante ans. Il étoit lieutenant pour sa Majesté au gouvernement de la haute & basse Bretagne. Il avoit été marié deux fois; en premieres noces, le 20 Février 1713. avec *Marie-Emilie* de Noailles, morte le 7 Mai 1723. dont un fils, mort en bas âge; & en secondes, le 18 Juillet 1724. avec *Anne-Julie* de Montmorency-Fosseux, dont, &c.

ROUSSELIN, écuyer, sieur de Lomboy, élection de Carentan: Famille qui porte pour armes: *d'or, à un Sauvage de sable, tenant une massue de gueules.*

M. du Lomboy, conseiller-maître en la Cour souveraine des Comptes, Aides & Finances de Normandie, est de cette famille: il y occupe cette charge depuis 1738. Elle a été confirmée dans sa noblesse par lettres du mois de Mars 1665.

ROUVERAYE, en Normandie, élection de Lisieux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois mains de même, posées 2 & 1.*

ROUVERAYE, écuyer, seigneur du Buisson : Famille de la même province, élection de Bernay, dont les armes sont : *d'azur, à trois mains d'argent, 2 & 1.*

ROUVEROIT, seigneur de Lavaulx en Flandres.

Melchior-François, baron de Rouveroit & de Lavaulx, puis de Pamele par retrait lignager en 1667. fils de *Renaut*, baron de Rouveroit & de Lavaulx, & de *Valerie* de Locguenghien, s'allia à *Marie-Adrienne* de Tenremonde, dame d'Anvain, dont il eut,

Maximilien-François, baron de Rouveroit, de Pamele, &c. & béer de Flandres, sire d'Oudenarde, marié à *Françoise* de la Pierre, fille d'*Henri* marquis de Bousies, dont,

Henri-Joachim, baron de Rouveroit, &c. chambellan de l'Empereur Charles VI. marié à *Charlotte-Gabrielle* de Watteville, chanoinesse à Mons, fille de *Charles*, marquis de Conflans, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, de laquelle sont nées,

1. *Marie-Amour-Désirée*, baronne de Rouveroit, Pamele & Lavaulx, chanoinesse à Andennes, mariée en 1753. à *François-Joseph* Rasse, prince de Gavre-Ayseaux, chambellan & capitaine d'Infanterie.

2. *Marie-Françoise* de Rouveroit, dame d'Anvain, chanoinesse d'Andennes.

3. *Marie-Charlotte* de Rouveroit, aussi chanoinesse à Andennes, alliée en 1755. à *N*.... baron de Rodoan & de Fontaine-l'Evêque. *Tabl. Gén. Part. VIII. p.* 384.

ROUVES, écuyer, seigneur de Cheranvilliers, en Normandie, élection de Verneuil : Famille dont les armes sont : *de sable, à deux fasces d'or, surmontées en chef de trois coquilles de même.*

ROUVIERE (de la), en Provence : Famille noble & ancienne, dont il est parlé dans le *Mercure du mois de Juillet* 1742. & dans le *Supplément du Dictionnaire de Morery de l'édition de* 1749. On la croit sortie de la maison de la *Rouvere*, *Rovera*, ou *Ruere* en Italie. Ces noms synonymes, suivant Morery, ont la même signification en Italien qu'en François. Ce qui confirme cette idée, c'est que les Rouvieres de Provence, portent les mêmes armes que les Rouveres d'Italie, qui sont : *un chêne arraché d'or, fruité de même, avec quatre branches entrelaçées & passées en sautoir, sur un champ d'azur.* Supports : *deux aigles, couronnées d'or.* Cimier : *une aigle naissante de même.*

Nostradamus, dans son *Histoire de Provence*, parle d'un *Pietro* de Ruore, qu'on croit être la tige des Rouvieres de Provence. Il étoit, dit-il, d'extraction noble du Piémont. Il épousa la belle Caraccioli, fille d'un illustre chevalier Napolitain, dont il eut des enfans.

Morery fait mention de *Laurent* de la Rouviere, comme d'un des plus grands capitaines de son temps, s'étant signalé dans presque toutes les guerres de la minorité de Louis XIV. singulierement au combat de Nortlingue, où il enleva un drapeau aux ennemis, & y reçut un coup de feu à l'épaule.

Pierre de la Rouviere, son fils, étoit cadet de plusieurs freres, dont un a formé une branche dans le Languedoc. Il quitta l'état ecclésiastique, qu'il avoit embrassé dans sa jeunesse, s'adonna à la Chymie, fut membre de la Société Royale de Londres, & épousa *Anne* de Marel, dont, entr'autres enfans, 1. *Joseph-Gaspard*, qui suit; 2. *Arnauld*, avocat consistorial au Parlement de Provence, connu par divers Ouvrages utiles de sa profession, imprimés à Paris & à Toulouse; 3. *Pierre*, qui servit dans le régiment de Sault, Infanterie, & se maria ensuite à *Anne* Dorcel, morte sans postérité.

Joseph-Gaspard de la Rouviere, conseiller professeur du Roi dans l'Université d'Aix, épousa *Thérese* d'Issautier, dont il eut une nombreuse postérité, morte en bas âge. Il n'en est resté que *Charles-Vincent-Auguste*, qui suit.

Charles-Vincent-Auguste de la Rouviere a exercé dans sa jeunesse une charge de conseiller dans un des Tribunaux de Justice de sa province, dont il a été tiré pour remplir une charge de commissaire des guerres à l'armée de Flandres en 1747. charge qu'il exerce encore aujourd'hui en 1760. Il a été décoré du titre de comte par la Cour de Rome, suivant ses lettres du 26 Février 1755. Il ne lui reste actuellement de son mariage avec *Anne* d'Anselmy, qu'une seule fille.

ROUVILLE: Château fort avec tours crenelées, donjon, fossés & pont-levis, auquel il y a haute, moyenne & basse justice, assis sur une côte qui termine la Beauce du côté du Gâtinois. Il étoit possédé dans le quinzieme siécle par *Hector* de Boissy, pannetier du Roi, qui le fit bâtir sur le modele de celui de Malesherbes, pour contrecarrer l'amiral de Graville, qui avoit fait bâtir le château de Malesherbes, & avec lequel il eut de grands démêlés pour raison des droits de leurs terres voisines.

Louis de Boissy, fils dudit *Hector*, fut seigneur de Rouville. Il eut de *Jeanne* le Prince, sa femme, *Jeanne* de Boissy, hériere de son nom, dame de Rouville, femme d'*Henri* le Cointe, pere & mere de *Catherine* le Cointe, dame de Rouville, femme d'*Antoine* du Moulin, qui échangerent conjointement ladite seigneurie de Rouville, par contrat passé devant Croiset, notaire à Paris, le 24 Décembre 1573. avec *Guillaume* de Baillon, maître des comptes, qui leur céda en contr'échange la somme de trois mille livres de rente assignées sur les Fermes du Roi. Ce même *Guillaume* de Baillon vendit la terre de Rouville & ses dépendances, par contrat passé devant ledit Croiset, notaire, le 20 Juin 1579. à *Camille* de Fera, chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, dont sa postérité le possede aujourd'hui.

ROUVRAY: Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 27 Mars 1669. qui tire son origine de la terre de Rouvray, située sur les confins des bailliages de Caux & de Gisors, près de l'abbaye de Bellosanne, dont les armes sont: *burrelé d'or & d'azur de dix pieces, au lion de gueules, brochant sur le tout*; selon Chevillard & la Roque.

Jean de Rouvray, & *Osber* de Rouvray, furent du nombre de plusieurs chevaliers bannerets qui prêterent serment de fidélité au roi *Philippe-Auguste* l'an 1206. En un titre de l'an 1228. *Jean* de Rouvray est qualifié monseigneur, chevalier & châtelain de Blenech. Son fils & héritier fut invité de se trouver à la Cour qui devoit s'assembler à Chinon en l'an 1336. trois semaines après la fête de la Pentecôte.

Jean, sire de Rouvray, fut fait chevalier solemnellement à Paris l'an 1313. par le roi *Philippe* le Bel, en la compagnie de plusieurs princes du sang de France. Il fonda le prieuré de Saint Vincent de Rouvray, dans laquelle fondation il est qualifié chevalier & sire de Rouvray, le sceau de ses armes s'y remarquant : *burrelé d'or & d'azur, au lion de gueules.* Il est pere de

Messire *Jean* de Rouvray, chevalier, sire de Grainville, &c. Par un acte du 26 Mars 1330. il permet à noble dame *Marguerite* de Meulent, sa femme, d'aliéner le château & châtellenie de Gournay sur Marne. On voit dans le contrat le dénombrement de la terre, qui consiste en une tour & forteresse située entre deux cours d'eau de la riviere de Marne, &c. Il est pere de

Jean de Rouvray, chevalier, sire de Grainville & seigneur de Buchy, qui épousa *Alix* de Moret, dame de Radepont & de Saint Jean du Cardonnay en partie.

Regnaud de Rouvray, vicomte de Caudebec, nommé en l'Echiquier de l'an 1344.

Guillaume de Rouvray, chevalier, vivoit en l'année 1381.

Voyez, sur cette famille, l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque, *pag.* 167. 168. 364. 1748. 1852. 1859. & 2008.

On ignore la filiation de cette maison ; mais elle subsiste encore dans la personne de M. de Rouvray, qui est brigadier dans les Gardes du Corps.

ROUVROY, en Picardie : *Pierre* de Rouvroy, seigneur du Puy, capitaine au régiment des Gardes Françoises & maréchal des camps & armées du Roi, a eu d'*Ursule-Marie* Gonthery, son épouse, gouvernante des filles d'honneur de la Reine, *Jean-Baptiste* de Rouvroy, marquis de Rouvroy, ci-devant lieutenant général des armées navales du Roi depuis 1720. commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, depuis le 27 Mars 1728. mort à Paris le 23 Mars 1744. dans la quatre-vingt-quatrieme année de son âge. Il avoit obtenu l'érection des terres du Puy, de la Vallée, de Froissy & de Provinlieu, en marquisat, par lettres du mois de Janvier 1714. Il avoit épousé en premieres noces le 21 Février 1687. *Renée-Thérese* d'Abon, morte le 8 Juillet 1736. de laquelle il avoit eu, entr'autres enfans, *Jean-Auguste* de Rouvroy, marquis de Rouvroy, mestre-de-camp d'un régiment de Dragons, chevalier des ordres de Saint Louis & de Saint Lazare, mort le 13 Novembre 1729. laissant de son mariage avec *Marie-Anne* Giraud, morte le 27 Mars 1744. *Marie-Thérese* de Rouvroy, mariée à *Jean-Baptiste-Victor* de Rochechouart, comte de Mortemart, morte le 21 Février 1750. âgée de vingt-deux

ans ; & en secondes, *N*. . . . . Adam, qu'il a laissée veuve & sans enfans. Il portoit pour armes : *de sable, à une croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules*, suivant le *Mercure Avril* 1750. Cette famille est une branche de celle de Rouvroy-Saint-Simon. Voyez les *Mercures de France des mois de Juin* 1740. *p.* 1245. *& de Juin* 1744. *p.* 1276.

ROUVROY-SAINT-SIMON : *Tome III. p.* 210. *col.* 1. *lig.* 19. qui vient de s'éteindre, *lisez*, La comtesse de Valentinois, & sa tante la princesse de Chimay, sont de la branche ducale.

Ibid. lig. 23. *après* évêque de Metz ; *ajoutez*, mort en 1760.

Ibid. p. 211. *col.* 2. *derniere ligne*, d'Argenvilliers, *lisez*, d'Angervilliers.

ROUX (le) : L'antiquité de cette famille, les grandes terres qu'elle a possédées & ses alliances, l'ont rendue une des plus illustres de la province de Normandie.

Suivant ses mémoires domestiques, elle doit son origine à *Renaud* le Roux, dont il est fait mention dans le rôle des seigneurs qui possédoient des fiefs relevans du Roi, dans le bailliage de Rouen, sous Philippe-Auguste. De ce chevalier descendit, par différens degrés, *Richard* le Roux, qui épousa *Barbe* du Mesnil, qui lui apporta la terre de Becdal. Un contrat de l'an 1315. fait mention de *Richard* le Roux & de la terre de Becdal. *Jean*, leur fils, fut pere de *Martin* le Roux, qui épousa *Guillemette* de Bailleul. Elle eut pour dot la terre de Vilettes. Ce *Martin* fut tué à la bataille de Verneuil en 1424. *Nicolas* le Roux, son frere, étoit capitaine, c'est-à-dire, gouverneur du Pont de l'Arche. *Denis* le Roux, fils de *Martin*, possédoit des fiefs dans le bailliage de Gisors, puisque par une lettre d'Henri V. roi d'Angleterre, ce prince lui permet de jouir des biens qu'il avoit dans ce pays. Cette lettre est de l'an 1419. Il épousa *Guillemette* du Buisson, d'une famille noble d'auprès d'Evreux, qui est aujourd'hui éteinte, & il en eut plusieurs enfans. *Guillaume* le Roux I. du nom, continua la postérité. Il fut riche & puissant. Outre les terres dont il avoit hérité de son pere, il posséda encore celles du Mouchet & de Saint Aubin d'Escroville, dont il fit foi & hommage entre les mains du comte de Dunois, le 15 Septembre 1460. ainsi qu'il paroît par des titres produits devant Messieurs Pâris & Pascal en 1640. Il comparut à la montre générale des gentilshommes de Normandie, le 20 Mars de l'an 1469. & vers l'an 1450. il avoit épousé *Alison* du Fay, fille de *Guillaume* du Fay, lieutenant général de Gisors, & de *Philipote* Roussel, niece de *Raoul* Roussel, archevêque de Rouen. *Guillaume* le Roux II. du nom, leur fils, acheta les terres du Bourgteroulde, de Tilly, de Lucy, de Sainte Beuve, &c. Il fut conseiller à l'Echiquier. Ce fut lui qui commença l'hôtel du Bourgteroulde, qu'on voit encore aujourd'hui à Rouen, dans la place appellée le Marché aux Veaux. En 1486. il épousa *Jeanne* Jubert, fille de *Guillaume* Jubert, seigneur de Vely, d'une famille ancienne & illustre. Il en eut plusieurs enfans, dont les plus connus sont, *Guillaume*, *Claude* & *Nicolas*. *Guillaume* III.

du nom, fut abbé d'Aumale & du Valricher, & un homme d'un grand mérite. Le cardinal d'Amboise, légat en France, lui permit de posséder plusieurs bénéfices & de diverses ordres, quoiqu'il n'eût pas encore atteint l'âge porté par les Canons. Cette dispense est fondée, entr'autres choses, sur l'ancienne noblesse de sa famille. Elle est datée du 8 du mois de Mars 1507. François I. lui fit aussi l'honneur de l'employer dans la négociation du Concordat. *Nicolas* fut conseiller ecclésiastique, & eut les abbayes de son frere après sa mort. *Claude* le Roux I. du nom, continua la postérité. Il fut conseiller au Parlement, & épousa *Jeanne* de Challenge, dame de Cambremont & d'Infreuille, fille & héritiere du président de Challenge. Il eut de ce mariage *Claude* le Roux II. du nom, & *Robert* le Roux, & épousa en secondes noces *Magdelene* Payen, de laquelle il n'eut point d'enfans. *Claude* & *Robert* le Roux, dont je viens de parler, sont la tige des différentes branches de cette famille. Celles du Bourgteroulde & d'Infreville descendent du premier, & messieurs de Tilly & de Cambremont sont venus du second.

Branche des seigneurs du Bourgteroulde.

Claude le Roux II. du nom, seigneur du Bourgteroulde & d'Infreville, fut maître des requêtes, & épousa *Marie* Potier, le premier Mars 1551. Elle étoit sœur de *Nicolas* Potier de Blancmesnil, président au Parlement de Paris, & de *Louis* Potier de Gêvres, secrétaire d'Etat. Il en eut deux garçons, *Claude* & *Nicolas*, & plusieurs filles, dont l'aînée, appellée *Françoise*, fut mariée le 18 Octobre 1574. à *Louis* Bretel, sieur de Lanquetot, conseiller au Grand Conseil, puis président à mortier au Parlement de Rouen.

Claude le Roux III. du nom, seigneur de Sainte Beuve, conseiller au Parlement de Paris, épousa *N.*.... Lhuillier, dont il n'eut point d'enfans. *Nicolas* le Roux, son frere, seigneur du Bourgteroulde & de Saint Aubin, porta les armes dans sa jeunesse; mais après la mort de son frere, il prit sa charge, puis fut conseiller au Grand Conseil, maître des requêtes, président à mortier au Parlement de Bretagne, & enfin à celui de Rouen. Il épousa *Catherine* Olivier le 10 Février 1586. Elle étoit petite-fille de *François* Olivier, chancelier de France, & fille aînée de *Jean* Olivier, seigneur de Leuville, & de *Suzanne* de Chabannes, fille de *Charles* de Chabannes de la Palisse, chevalier de l'ordre du Roi & gentilhomme ordinaire de sa chambre, & de *Catherine* de la Rochefoucault, fille d'*Antoine* de la Rochefoucault, gouverneur de l'Isle de France. Le grand pere de *Suzanne* de Chabannes étoit *Jacques* de Chabannes, maréchal de France. De ce mariage naquirent deux garçons, *Claude* & *Louis*, & une fille, mariée à *Jean* de Beauquemare, gouverneur du vieux palais de Rouen, & fils du premier président de ce nom. *Claude* le Roux IV. du nom a fait la branche des seigneurs du Bourgteroulde. Il fut président à mortier au Parlement de Rouen, comme son pere, &

épousa *Marie* Cavelier, fille de *Jean* Cavelier, seigneur des Busquets, conseiller au Parlement de Rouen & depuis lieutenant général. C'étoit une très-riche héritiere, dont la sœur cadette, appellée *Catherine*, épousa *André* Potier de Novion, président à mortier au Parlement de Paris, & pere de *Nicolas* Potier de Novion, premier président de ce même Parlement. *Claude* le Roux eut de son mariage *Jean* le Roux, baron du Bourgteroulde, président aux Requêtes du Parlement de Rouen; *Robert* le Roux, chevalier de Malte, & une fille, mariée à *Marc-Antoine* de Brévedent, conseiller au Parlement de Rouen, puis lieutenant général du bailliage de cette même ville, & pere de celui qui a rempli depuis la même charge. Les enfans de *Jean* le Roux sont, *Nicolas*, baron du Bourgteroulde, & quatre filles, *Marie*, *Angélique*, mariée à *Jacques* Durand, seigneur de Littetot, & *Elisabeth*, femme de *François* Toustain, seigneur de Limesy & de Frontebose, d'une famille dont une branche a possédé le comté de Carency, qui lui a donné séance aux Etats. La quatrieme, qui est la troisieme par la naissance, est religieuse aux Ursulines d'Evreux.

Branche des seigneurs d'Infreville.

Louis le Roux, seigneur d'Infreville, fils de *Nicolas* & frere cadet de *Claude* le Roux IV. du nom, fut un homme estimé des cardinaux de Richelieu & Mazarin & des autres Ministres. Il fut intendant de la Marine du Levant & du Ponant, & enfin honoré d'un brevet de conseiller d'Etat. Il épousa *Marguerite* d'Anviray, sœur d'un conseiller au Parlement de Rouen, & tante du président de ce nom. De leur mariage naquirent, *Louis* le Roux, chevalier de Malte, qui a servi presque toute sa vie dans la Marine avec beaucoup de réputation, & qui étoit premier chef d'escadre des armées navales, lorsqu'il s'est retiré en 1706. Il est mort en 1712. *Robert* le Roux, capitaine dans le régiment de Grancey, fut tué en Candie. *N....* le Roux n'a point eu d'enfans. En eux a fini la branche des seigneurs d'Infreville.

Branche des seigneurs de Tilly & de Cambremont.

Robert le Roux I. du nom, seigneur de Tilly, Becdal, Vilettes, &c. second fils de *Claude* le Roux I. du nom, & de *Jeanne* de Challenge, fut conseiller au Parlement, & épousa *Barbe* Guiffart, dont il n'eut qu'un fils, appellé aussi *Robert*. *Barbe* Guiffart se remaria dans la suite au premier président Groulart. *Robert* le Roux II. du nom, fut un homme d'un esprit & d'une probité rares. Il fut conseiller au Parlement de Rouen, & se maria en 1599. à *Marie* de Bellievre, fille de *Pompone* de Bellievre, chancelier de France. Le maréchal de Bassompierre parle de *Robert* le Roux avec de grands éloges, dans le *Tome III.* de ses *Mémoires*, *p.* 390. Ils eurent de leur mariage quatre garçons & une fille; sçavoir, 1. *Robert*; 2. *Nicolas*, appellé du Mesnil-Jourdain, gentilhomme ordinaire du Roi, tué au siége de Landre-

cy en 1637. 3. *Pompone*; 4. *Claude*. La fille, appellée *Genevieve*, fut mariée à *Alexandre* Bigot, president à mortier. *Robert* le Roux III. du nom, seigneur de Tilly, fut conseiller au Grand Conseil. Il eût quantité d'enfans, entr'autres, 1. *Robert* IV. du nom, conseiller au Parlement de Rouen, mort sans avoir été marié; 2. *Louis*, seigneur de Tilly, qui ne laissa qu'une fille, morte en bas âge; 3. *Pompone*, seigneur de Tilly; 4. *Scipion*, tué au siége de Stenay; 5. *Alexandre*, abbé; 6. *Claude*; 7. *Nicolas*, qui a épousé *Anne* de Moges de Buron. *Claude* a porté les armes fort long-temps & s'y est acquis beaucoup de réputation. En 1673. il reçut plusieurs blessures, & fut fait prisonnier à la journée de Markebrail. En 1675. il reçut un coup de mousquet au combat d'Altenem, servant à la tête du régiment de Champagne, & sa fermeté donna moyen au comte de Lorge, qui a été depuis maréchal de France, de repousser Montecuculy. Peu de temps après il céda aux incommodités de ses blessures & aux sollicitations de sa famille. Il prit la charge de conseiller au Parlement de Rouen, vacante par la mort de son frere aîné, & épousa *Magdelene* du Moucel de Louraille, fille du président de ce nom.

Pompone le Roux de Tilly, châtelain du Mesnil, comte d'Argiles en Catalogne, lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Colioure, fut le troisieme fils de *Robert* le Roux de Tilly, & de *Marie* de Bellievre. Il mourut à Pezenas le 19 Janvier 1656. âgé de cinquante-deux ans, estimé de tous les grands hommes de son temps. *Claude* le Roux fut le dernier fils de *Robert* le Roux, & de *Marie* de Bellievre. Il épousa *Magdelene* de Tournebu, baronne d'Esneval & vidame de Normandie. Il eut trois garçons & trois filles. *Robert*, l'aîné des garçons, a été ambassadeur en Portugal & en Pologne, où il mourut le 13 Février 1693. Il avoit épousé *Anne-Marie-Magdelene* de Canouville, dont il a laissé *Robert-Adrien* le Roux, vidame d'Esneval, président à mortier au Parlement de Rouen, & *Claude-Adrien* le Roux d'Esneval, né à Lisbonne le 9 Février 1689. chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

Pompone le Roux, second frere de *Robert* le Roux, vidame d'Esneval, commença à servir en 1674. Il fit quelques campagnes sur les vaisseaux en qualité de volontaire, ensuite il fut officier dans le régiment des Dragons du Roi, aide-de-camp de messieurs les maréchaux de Créquy & de Luxembourg, guidon des Gendarmes d'Anjou, & enfin colonel du régiment de Luxembourg, qu'il vendit après la paix de Riswic. Il se retira à Rouen & a été marié deux fois. *Claude* le Roux, le troisieme des freres, a servi quelque temps dans le régiment de Champagne, & a ensuite embrassé l'état ecclésiastique. *Magdelene*, l'aînée des filles, a épousé *Christophle* le Faï, seigneur du Boisteroulde, conseiller au Parlement de Rouen. *Marie* étoit religieuse au monastere de Saint Louis de Poissy. *Françoise* fut mariée à *Robert* Lignaud, marquis de Lussac-les-Eglises, &c. en Poitou.

Il y a dans la basse Normandie plusieurs familles du nom de Roux ; sçavoir,

ROUX, écuyer, seigneur de Giberpré, élection de Valognes, qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 & 1.*

ROUX, écuyer, sieur des Chapelles, élection de Carentan, qui porte les mêmes armes.

ROUX, écuyer, sieur de la Haye, élection de Coutances, dont les armes sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, 2 & 1, & surmonté d'une croix aussi d'or.*

Une autre famille du nom de Roux porte : *d'or, à la fasce d'azur, coupé du second, à trois molettes du premier, 2 & 1.*

ROUX DE BONNEVAL : Famille noble de Provence, qui subsiste dans *Pierre-Joseph-Hilarion* de Roux, seigneur de Bonneval & de la Fare, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel d'Infanterie, commandant le bataillon des Gardes Côtes de Marseille. Il a épousé *Marie-Elisabeth* du Trousset d'Héricourt, par contrat du 20 Juin 1733. De ce mariage sont issus plusieurs garçons, dont deux sont officiers de vaisseaux du Roi au département de Toulon.

ROUX-BRUE, en Provence : *Georges* de Roux, de la ville de Marseille, marquis de Brue, seigneur du Pavillon & autres lieux, chevalier de l'ordre du Roi en 1742. sur ses preuves de noblesse, faites par les commissaires nommés par sa Majesté, est d'une famille ancienne & illustre, originaire de Naples, connue sous le nom de Rossi. Le Roi ayant eu égard aux services signalés & importans qu'il n'a jamais discontinué de lui rendre & à l'Etat, a érigé en marquisat sa terre de Brue, par lettres enregistrées au Parlement de Provence le 4 Mars 1750. *fol.* 68. où sont détaillés ses services & sa noblesse. Le marquis de Brue n'a qu'une fille.

Les armes sont : *d'argent, à la bande d'azur, appuyée sur une terrasse de sable, & soutenant un lion passant de gueules, au chef d'azur, à trois molettes d'or.*

ROUX DE LA RIC : *Tome III. col.* 1. *lig.* 17. *après* 1733. *ajoutez :* Il acheta en 1677. la terre & seigneurie du marquisat de Courbons d'*André* de Brancas. Il obtint au mois de Février 1717. des lettres patentes de sa Majesté, portant confirmation en sa faveur du titre & marquisat de la terre de Courbons. De son mariage avec *Marie-Anne* de Pionenc, naquit, entr'autres enfans, *Paul* de Roux de Gaubert ; marquis de Courbons, seigneur de Rochebrune & de Saint Vincent, baron des Angles, qui, &c.

Ibid. lig. 34. de Saint Mucari, *lisez*, de Saint Macari, & *après* ce mot, *ajoutez :* Il est mort à Montpellier le 21 Décembre 1758. Il a eu de son premier mariage la marquise de Coriolis, & du second les marquises de Mesples & de Gaubert.

ROUX DE SAINTE CROIX, en Provence : *Bruno-Ignace* de Roux, écuyer, seigneur de Sainte Croix, d'abord viguier, puis capitaine de la ville & viguerie d'Apt, & subdélégué de l'intendance de Provence, a eu de son mariage accordé en 1725. avec *Anne-Laure* de Silvan, plusieurs enfans, dont trois

servent dans les armées du Roi en qualité d'officiers. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.* & le *Nouvel Armorial de Provence.*

Les armes : *d'azur, à trois têtes de lion d'or, arrachées & posées 2 & 1, languées de sable.*

ROUX-SIGOYER : Famille noble, originaire de la province du Dauphiné. *François* de Roux, seigneur en partie de Sigoyer & de Malpoil, fut maintenu dans sa noblesse le 4 Novembre 1667. Ses descendans sont connus à Sisteron, où ils font leur demeure, sous le nom des seigneurs de Bellafaire.

Les armes : *coupé d'azur sur or, l'azur chargé de deux chevrons d'or l'un sur l'autre, accompagnés de trois besans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe, & l'or d'un arbre de sinople, mouvant de la pointe.*

ROUX DE TOUFFREVILLE (le) : Ancienne famille du pays de Caux, maintenue dans sa noblesse en 1699. par ordonnance de M. de la Bourdonnaye, intendant de Rouen.

Etienne le Roux, seigneur de Touffreville, Grez, Epomille, Yvetot, Raimbertot, la Bouteillerie, &c. mort en 1518. est représenté avec sa femme *Isabelle* d'Hercambourg, sur un mausolée, en habit de chevalier, armé & cuirassé d'une cotte armoriée de ses armes dans le chœur de l'église de Saint Germain de Montivilliers, une des plus anciennes du pays de Caux, où cette famille a un caveau, comme en étant fondatrice en partie. Il fut pere de

Guillaume le Roux, seigneur de Grez & de Touffreville, qui de son mariage avec demoiselle *Anne* de Berquetot eut deux garçons, qui furent *Charles*, qui suit ; & *Philippe*, auteur de la branche de Touffreville.

Charles le Roux, seigneur de Grez, Epomille, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre & grand bailli du pays de Caux, fut pere de

Charles II. du nom, aussi chevalier de l'ordre du Roi & grand bailli du pays de Caux, pere d'une fille unique *N.* . . . . le Roux, qui épousa *N.* . . . . de Canonville, seigneur de Raffetot, mort & enterré à Grosmenil en 1615. aussi revêtu de la charge de grand bailli de Caux, par la démission de son beau-pere : sa fille, *Marie-Magdelene* de Canonville, épousa *Robert* le Roux, baron d'Esneval, ambassadeur en Pologne, où il décéda en 1693. *Voyez* ROUX D'ESNEVAL.

Philippe le Roux, seigneur de Touffreville, second fils de *Guillaume* le Roux, & d'*Anne* de Berquetot, épousa *Geneviéve* de la Mezure, dont est sorti,

Jacob, seigneur de Touffreville, conseiller au Parlement de Rouen, qui de *Suzanne* de Bailleul, eut

Robert, conseiller d'Etat, marié à *Isabeau* Gueroult. Leurs enfans sont *Georges*, qui suit ; *Jacob*, auteur de la branche des seigneurs d'Imonville au pays de Caux, & *Robert*.

Georges, seigneur de Touffreville, la Bouteillerie, &c. conseiller au Parlement de Rouen, épousa en premieres noces *Anne* de la Motte-Boisguerard ; & en secondes, *Françoise* de Giffart, fille de *N.* . . . . de Giffart, seigneur

gneur de la Pierre, & de *N....* de Boniface. Il eut du premier lit,

1. *Georges* le Roux, seigneur de la Bouteillerie, qui épousa *N....* de Parchappe, dont deux garçons, morts sans alliance, & deux filles; sçavoir, *N....* le Roux, mariée avec *Marie-Hyacinthe* de Cavelier, seigneur de Cuverville, & *N....* le Roux, mariée à *N....* Duval, seigneur de Touville.

2. *Jean-Baptiste* le Roux, seigneur de Touffreville, mort en 1749. n'a point eu d'enfans de *N....* de Vaudrets d'Herbomille, & de *N....* de Brachon, dame de Bevilliers, ses deux premieres femmes, & a laissé trois garçons & trois filles de demoiselle *Françoise-Magdelene-Thérese-Reine* Toustain de Richebourg, qu'il avoit épousée en 1733. Cette famille a une filiation suivie depuis l'an 1270. & a toujours été qualifiée noble.

Les armes sont: *de sable, à la fasce d'argent, chargée de trois croisettes de sable, accompagnées de trois molettes d'éperon d'or, 2 & 1.*

ROUZEL, en Normandie, élection de Falaise: Famille qui porte pour armes: *de gueules, à trois roses d'argent, 2 & 1.*

ROYAN: *Tome III. p. 216. col. 2. lig. 24.* duc de Boutteville, *lisez*, duc de Châtillon-sur-Loing.

ROYE: *Tome III. p. 216. col. 2. lig. 26.* originaire de Flandres, *lisez*, originaire de Picardie.

Ibid. p. 217. col. 1. lig. 12. Magdelene de Mai, *lisez*, *Magdelene* de Mailly.

ROYER DE LA SAUVAGERE: Cette famille, dont les armes sont: *d'azur, à trois roues d'or, 2 & 1*, est établie en Touraine: elle tire son origine de Bretagne, & sa noblesse est très-ancienne.

François le Royer de la Sauvagere, sieur d'Artzé, près de Chinon en Touraine, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, capitaine au régiment de Champagne, & ingénieur en chef de la province d'Anjou, mourut le 5 Septembre 1749. dans la soixante & seizieme année de son âge, étant né le 21 Mai 1674. Il entra dans la compagnie des Cadets gentilshommes à Tournay le 16 Mai 1692. servit l'année suivante en qualité d'ingénieur volontaire au siége de Charleroi, & fut sous-lieutenant au régiment de Béarn en 1694. Cette même année il se trouva au bombardement de Calais; en 1702. à la bataille de Fridelingue & à la prise du Fort; en Janvier 1703. au siége du fort de Kell, & fut fait lieutenant au même régiment. Ce régiment étant passé en Baviere, M. de la Sauvagere y servit en qualité d'ingénieur volontaire, se trouva à la premiere bataille d'Hochstet, aux siéges d'Ausbourg & de plusieurs places de Wirtemberg; en 1704. à la bataille du Mont Chamberg, où il fut chargé de fortifier une partie du camp, & à la seconde bataille d'Hochstet. Il y fit sur le Danube deux ponts pour la retraite de l'armée, & les brûla ensuite sous le feu des ennemis. En 1705. étant lieutenant de Grenadiers, il entra dans le Génie; en 1709. il fut fait capitaine réformé à la suite du régiment de Champagne. En 1712. au siége de Douai, voulant passer à l'attaque d'une lunette, il fut sur le point de se noyer dans le foss[é]

dont on le retira dangereusement blessé. Le 5 Juillet 1715. il fut fait chevalier de Saint Louis. Il résidoit alors à Arras, où il étoit chargé en chef de la conduite des travaux considérables que le Roi y faisoit faire. Etant ingénieur en chef à Bethune en 1719. on le fit passer à la Rochelle en 1729. pour diriger en la même qualité les travaux que l'on avoit projettés dans le port de cette ville; & enfin en 1734. il fut fait ingénieur en chef des fortifications d'Anjou, où il est toujours resté à cause de ses incommodités & de son grand âge. De même que par sa capacité & sa valeur il avoit mérité les graces de la Cour, il s'étoit acquis par sa Religion, par sa probité & son humanité, l'estime & la considération de tous ceux qui l'ont connu.

De son mariage avec *Marie-Gertrude* de Fouquerolles, il laissa trois fils; sçavoir,

1. *Félix-François*, chevalier de l'ordre de Saint Louis, capitaine réformé au régiment de Champagne, & ingénieur en chef de la ville & citadelle de Port Louis, de Concarneau & de la côte du Sud de Bretagne, marié le 18 Avril 1746. avec *Anne-Catherine-Charlotte* Audiger.

2. *Louis-François*, dit le chevalier d'Artzé, chevalier de Saint Louis, ayant commission de capitaine, & ingénieur ordinaire du Roi.

3. *François-Sébastien-Marc-Antoine*, capitaine au régiment d'Infanterie de Montboissier. On peut, sur cette famille, consulter le *Mercure de France du mois de Novembre 1749. p. 212. & suivantes.*

ROYERS, en Normandie, élection de Domfront : Famille qui porte pour armes : *d'or, à la fleur de lys de gueules, surmontée de deux merlettes affrontées de sable.*

Une autre famille de la même province, élection d'Alençon, & dudit nom de Royers, porte : *de gueules, à trois fasces d'argent.*

ROYVILLE, en Normandie, élection de Bayeux : Famille dont les armes sont : *d'or, à l'aigle à deux têtes de sable.*

ROZEL (du) : Ancienne & noble famille de Normandie, établie dans l'élection de Vire, qui porte : *de gueules, à trois roses d'argent, 2 & 1.*

Il y a encore du Rozel, autre famille du même nom que la précédente, également noble & ancienne, de la même province, élection de Valognes, qui porte : *d'argent, à trois roseaux de sinople, fleuris de sable, 2 & 1.*

ROZETTE, écuyer, sieur de Brucourt, en Normandie, élection de Valognes.

De cette famille étoient sortis *Charles-Olivier* & *Rosette* de Brucourt, fille de *Charles*, & de demoiselle *Charlotte-Françoise* Boudier, fille d'*Olivier*, écuyer, sieur de Saint Germain. M. de Brucourt avoit donné au Public un Ouvrage ayant pour titre : *Essai sur l'éducation de la Noblesse*, en deux volumes *in-12.* dont il s'est fait une seconde édition. Il a aussi travaillé aux Statuts de l'Ecole Royale Militaire. Il servoit dans le régiment des Gardes Françoises en qualité de lieutenant, lorsque sa mauvaise santé l'obligea de quitter le service quelques années avant sa mort arrivée à Caën le 16 Novembre 1755. n'étant âgé alors que de quarante-trois ans. Il venoit

d'épouser mademoiselle le Noir, fille de M. le Noir, lieutenant particulier du Châtelet à Paris. En se retirant du service, on lui avoit accordé la croix de Saint Louis.

Les armes : *d'azur, à trois fasces d'argent, au chevron brochant de gueules.*

ROZIERE (la) : Famille d'Auvergne, qui porte : *d'azur, à trois roues d'or, posées 2 & 1, au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueules.*

Jeanne-Marie de la Roziere, née le 21 Mars de l'an 1674. du mariage de *Blaise* de la Roziere, écuyer, & de *Françoise* Perrin, fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre de l'an 1690. & prouva sa noblesse depuis l'an 1519. que vivoit *Hugues* Bégon, seigneur de la Roziere, son quart-ayeul.

Jean Begon de la Roziere, seigneur de Biozat, son bisayeul, avoit épousé en 1599. *Jeanne* de la Richardie.

Gilbert de la Roziere, son ayeul, épousa en 1635. *Gabrielle* de Meschatin.

Françoise Perrin, mere de la produisante, étoit fille de *Jean-Marie* Perrin, conseiller du Roi, & président de l'Election à Gannat.

ROZIERES, famille de Metz.

Thomas-Nicolas de Rozieres, ingénieur en chef à Metz & chevalier de Saint Louis, obtint des lettres patentes du Roi en 1731. par lesquelles sa Majesté le confirma dans sa noblesse, qui avoit été reconnue en faveur de *Didier* de Rozieres, frere de son bisayeul, par lettres patentes accordées par feu l'empereur Ferdinand II. en 1628. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 479.

Les armes sont : *coupé d'or & d'argent, par une fasce d'azur, chargée de trois roses d'or, & accompagnée en chef d'une aigle de sable, les ailes étendues, & en pointe d'une grappe de raisin de gueules pendante, la tige & les feuilles, au nombre de deux, de sinople.*

RUAULT : Famille de Normandie, établie dans l'élection de Vire, qui porte pour armes : *d'azur, au chef d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout.*

RUAULT, écuyer, sieur de Cleville & de la Duquerie, même province, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois coquilles d'argent, 2 & 1, surmontées de trois croix de même.*

RUAUT DE LA BONNERIE, famille de Normandie.

Jean-Emmanuel Ruaut, écuyer, seigneur de la Bonnerie, conseiller du Roi, lieutenant général de Police en la ville d'Essai, diocèse de Séez, fit hommage au Roi le 6 Octobre 1698. à cause de sadite terre & seigneurie de la Bonnerie. Il épousa en 1705. *Marie-Renée* Guérout, fille de *Jean-Baptiste* Guérout, écuyer, seigneur de la Gohiere, dont il a eu des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 476.

Les armes : *palé d'or & d'azur de six pieces.*

Une branche de la même famille, établie dans l'élection de Caën, porte : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé du premier.*

RUAUX : *Tome III. p.* 217. *col.* 2. *ajoutez*, en Angoumois.

Ibid. lig. 8. de *Marc-René*, marquis d'Argenſon, *liſez*, de *Marc-René* de Voyer, marquis d'Argenſon.

Ibid. lig. 32. Chevade, *liſez*, Cherade.

RUBEMPRÉ : *Tome III. p.* 218. *col.* 1. *ajoutez* : Terre qui appartient à M. de Mailli-Rubempré, & qui avoit donné ſon nom à une ancienne & illuſtre maiſon éteinte. *Voyez* MAILLI.

Ibid. p. 219. *col.* 1. *lig.* 16. d'Avroult, *liſez*, d'Averoult.

Ibid. lig. 45. *après* dont il prit le nom & les armes, *ajoutez*, qui ſont : *d'argent, à trois jambes de gueules.*

RUE (la) : *Gontier* de la Rue, mayeur de Ponthieu, vivoit en 1187. *Huon* de la Rue poſſédoit auſſi la même charge en 1220. Elle ne pouvoit être poſſédée que par des Nobles.

Une branche de cette ancienne nobleſſe ſe trouve établie en Champagne. Elle commence ſa généalogie au quatorzieme ſiécle. Elle y compte parmi ſes alliances les maiſons de Châtenay, de Villiers-l'Iſle-Adam, de Stainville, de la Beaume, d'Ailly & de Monchy ; celles de Choiſeul, de Luxembourg, de Saint Belin, de Dubellay, de Meſgrigny, d'Aubeterre, &c.

Simon de la Rue, ſeigneur d'Ormoy, Freſnay, Gravieres & Oſé, avoit épouſé vers l'an 1480. *Jeanne* de Monſtier. Il fit le 12 Novembre 1489. l'acquiſition d'une partie de la ſeigneurie de Freſnay.

Nicolas de la Rue, leur fils, ſeigneur d'Ormoy, fut marié le 17 Mars 1522. avec *Huguette* de Châtenay, fille de *Guillaume*, baron de Lanty, & tante d'*Humberte* de Châtenay, mariée à *Charles* de Coligny, de la maiſon de l'amiral de ce nom. De ce mariage eſt iſſu *Nicolas* de la Rue, allié à *Marguerite* de la Baume, de laquelle il a eu, 1. *Evandelin*, qui ſuit ; 2. *Louiſe* de la Rue, femme de *Charles* de Monchy ; 3. *Léonore* de la Rue, mariée à *Gaſpard* d'Ailly, ſeigneur d'Audancourt, en Picardie, colonel d'un régiment de ſon nom.

Evandelin de la Rue, ſeigneur d'Ormoy, épouſa au mois de Mars de l'an 1562. *Marguerite* de Villiers-l'Iſle-Adam, fille d'*Hilaire* de Villiers & de *Jeanne* de Stainville, dont il a eu *Jean*, qui ſuit, & *Nicolas* de la Rue, qui a formé la branche des ſeigneurs de Freſnay-Ville-ſur-Terre.

Jean de la Rue ſe maria le 2 Juillet 1595. avec *Eliſabeth* de Choiſey, fille de *Charles-Martin* de Choiſey, lequel étoit chevalier & prince du Saint Empire, & écuyer de l'empereur Charles V. De ce mariage ſont iſſus, *Georges*, qui ſuit, & *René*, qui a formé la branche des ſeigneurs de Freſnay.

Georges de la Rue, ſeigneur d'Ormoy & de Mareilles, épouſa le 4 Juillet 1633. *Thecle-Charlotte* le Goux, fille d'*Antoine* le Goux, chevalier, ſeigneur de Mareilles, & petite-fille de *Nicolas* de Choiſeuil, & de *Renée* de Luxembourg. Il a eu pour fils *Claude* de la Rue, qui ſuit, & *Nicolas-Georges*, reçu chevalier de Malte le 19 Juin 1656. commandeur de Narbotte & de Châlons-ſur-Saône.

Claude de la Rue, ſeigneur de Mareilles, fut marié le 29 Janvier 1680. avec *Marie* Denis, dont eſt iſſu *Claude* de la Rue II. du nom, ſeigneur d'Ormoy,

Mareilles, &c. allié le 17 Octobre 1728. à *Louise-Marie* d'Aubeterre, fille de *Jacques*, comte d'Aubeterre & de Jully-le-Châtel, & de *Gabrielle-Félicité* Hennequin de Charmont. Leurs enfans sont,

1. *Claude-Joseph* de la Rue de Mareilles, comte de Jully-le-Châtel & d'Aubeterre, capitaine au régiment de Lorraine.

2. *Louis-Léonord* de la Rue de Mareilles, ecclésiastique, né le 6 Janvier 1734.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges d'argent.*

RUE, sieur du Bus, en Normandie, élection de Falaise : Famille dont les armes sont : *d'azur, à la rue d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois coquilles du second.*

Une autre famille noble de la même province, élection d'Argentan, porte : *d'argent, à trois feuilles de chêne de sinople, posées 2 & 1.*

RUEL, en Normandie & en Bretagne.

Louis du Ruel, écuyer, capitaine de Grenadiers dans le régiment de Longuerue, chevalier de Saint Louis, commandant le bataillon de Vernon, des Milices de la généralité de Rouen en 1752. & *Pierre-Joseph* du Ruel, écuyer, son frere, rapporté ci-après, alliés à la plus haute noblesse, ont produit leurs titres devant le juge d'armes depuis l'an 1465. temps auquel vivoit un *Gilles* du Ruel, écuyer, seigneur de Fontenil, près de Neufchâtel en Bray, & de Neufbosc, qui épousa *Marie* de Ganseville, fille aînée de *Pierre* de Ganseville, chevalier, seigneur d'Escombardeville, & de *Gillette* de Fontenil.

Louis du Ruel, & *Pierre-Joseph*, son frere, étoient fils de *Nicolas* du Ruel, écuyer, & d'*Anne* le Vaillant, sa femme.

Louis du Ruel n'a eu que deux filles de son mariage accordé le 5 Février 1715. avec *Suzanne-Magdelene* du Chastel; sçavoir, *Suzanne-Magdelene* du Ruel, baptisée en 1716. & *Marie Louise-Elisabeth* du Ruel, baptisée en 1721.

Pierre-Joseph, écuyer, frere dudit *Louis*, naquit le 19 Mars 1692. & étoit brigadier de la compagnie des Gendarmes du Roi, du titre d'Anjou, lorsqu'il épousa en Bretagne, par contrat du 28 Juin 1736. *Catherine-Rose* de Keroullan, fille de *Pierre* de Keroullan, écuyer, & de *Marguerite-Géorgine* Fournoir, dame de Kervinie, sa femme. Il obtint du Roi le 18 Mars 1745. un brevet de maréchal des logis en la même compagnie.

De ce mariage sont issus,

1. *Etienne-Georges* du Ruel, écuyer, mort en 1740.

2. *Pierre-Joseph* du Ruel, écuyer, né le 20 Juin 1738. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.*

Les armes : *d'or, au lion naissant de gueules, à moitié queue séparée.*

Une autre famille noble du nom de Ruel, en Normandie, élection d'Alençon, porte pour armes : *d'or, à quatre aiglons de gueules, 2, 2.*

RUELLEM, ou RUALLEM, en Normandie, élection de Valognes : Famille dont les armes sont : *d'argent, au sautoir de gueules, cantonné de treize feuilles de laurier de sinople.*

RUFFLAY, en Bretagne : Famille qui porte pour armes :

d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois treffles de même, 2 & 1.

RUFFREY, écuyer, seigneur de la Bonneville, en Normandie, élection d'Alençon : Famille qui porte : *d'azur, chargé de six étoiles d'or, 3, 3, & deux aiglons de même en pointe.*

RUGLES, même province, subdélégation de Conches : Terre érigée en comté en 1743. ou 1744. en faveur de *César-Antoine* du Plessis-Châtillon, qui la posséde aujourd'hui.

RUIS DE AMBITO : Cette famille est Espagnole, de la ville de Medina del Campo. La branche aînée, qui étoit restée en Espagne, a fini en la personne de *Rodrigo* Ruis de Ambito, qui ne laissa qu'une fille, laquelle fut mariée à Don *Diego* de Lerma, gentilhomme de la bouche du Roi Catholique. Il reste de ce mariage une fille, qui, par la mort de sa mere, a été en possession de tous les biens que la famille des Ruis possédoit en Espagne.

La branche établie en France descend de *Jacques* Ruis de Ambito, qui épousa *Marie* de Santo, & en eut *Jacques* de Ruis II. du nom, mari de *Catherine* de San Roman, & pere de *Simon* Ruis. Ce dernier épousa *Jeanne* Gonzales de Mirande.

RUMIGNY, en Thierrache : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'or.*

RUPIERRE : Terre située dans le bailliage de Caën, sur les confins du pays d'Auge, dans la vallée de Corbon, auprès de celle de Hotot. Elle releve du comté de Montgommery, & a donné son nom à une ancienne noblesse, qui subsiste dans la branche des puînés, qui portent *palé d'or & d'azur de six pieces.*

RUSÉ DE BEAULIEU : *Gaston* de Rusé de Beaulieu, chevalier, seigneur de Razac, officier des galeres du Roi à Marseille, épousa *Catherine* de Gantès.

Les armes : *d'or, à trois corneilles de sable, becquées & membrées de gueules.*

RUSSAN, en Provence : Famille dont les armes sont : *au pin d'azur, chargé ou fruité de trois de ses pommes de même.*

RUSSET : *Tome III. p.* 221. *col.* 1. *lig.* 10. *lisez*, RUSSEL.

RUSSY, en Normandie, élection de Verneuil : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la croix ancrée & alaisée d'argent.*

RUYANT DE CAMBRONNE : Famille de Flandres.

Nicolas-François-Guillain Ruyant de Cambronne, né à Douai le 10 Avril 1719. fut reçu en 1729. au nombre des pensionnaires nobles élevés dans le collége de Mazarin. Il étoit fils de *Nicolas-Guillain*, seigneur de Chambronne, conseiller au Parlement de Flandres, charge dont il fut pourvu le 8 Février 1705. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 480.

Les armes : *d'hermines, à un chef d'azur, chargé de trois couronnes d'or, l'écu timbré d'un casque de profil.*

RYBERYS : *Tome III. p.* 222. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : L'abbé de Ryberys, l'un des grands vicaires de l'évêché de Poitiers, est de la même famille & d'une autre branche; & *N.* . . . . de Ryberys, ecclésiastique & curé, est encore d'une autre branche.

RYE (de la) : *Tome III. p.* 222. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Il y a en basse Marche une famille noble d'ancienne extraction, dont le nom est la Rye, & qui prétend être originaire d'Angleterre. Ceux de ce nom portent aussi pour armes *une aigle*, dont on ignore le blason.

Jean - François, *Robert* & *N.* . . . . . de la Rye, actuellement vivans, sont freres & mariés, le premier avec *Magdelene* Cherade ; le second, avec *Louise* de Saint Martin, fille de *Pierre* de Saint Martin, chevalier, seigneur de Montagrié & de Bagnac, & de *Catherine* de Bonneval, & le troisieme avec *N.* . . . . . de la Bâte. Ils ont tous trois des enfans, & sont fils de feu *Jean* de la Rye, chevalier, seigneur de Montagrié & de Loberge, & de feue *Antoinette* Bigné, dame de la Côte-Maziere.

N. . . . de la Rye, thrésorier de l'ordre de Saint Lazare de Jerusalem, demeurant à Paris, est de la même famille, mais d'une autre branche, mort en 175. . .



SABATIER, en Provence : Famille qui a donné à la ville d'Arles des Consuls du rang des Nobles, qui se sont distingués par leur zèle pour le service du Roi & de l'Etat. Elle est éteinte, & portoit pour armes : *d'azur, à trois coquilles d'or, 2 & 1, au croissant d'argent en cœur.*

Il y a les seigneurs de l'Armilliere, du nom de Sabatier, aussi de la ville d'Arles, famille différente de la précédente, qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'or, surmontée d'un soleil d'or, & accompagnée en pointe de trois roses de même.*

SABINE, écuyer, sieur de Fresnay, en Normandie, élection de Bayeux. Le feu baron de la Caisse, pere de madame la marquise de Malherbe, étoit de cette famille.

Les armes : *d'argent, à l'aigle de sable, posée sur une trangle de gueules, & surmontée d'une fasce d'azur.*

SABLÉ : *Tome III. p. 224. col. 2. lig. 3.* marquis de Croissy, *lisez*, marquis de Torcy.

SABOULIN, en Provence : Famille maintenue dans sa noblesse le 19 Octobre 1668. dont les armes sont : *de gueules, à trois roses d'argent.*

SABOUREUX, en Brie : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois tours de même, 2 & 1* ; & de laquelle étoit *Catherine* Saboureux de la Bonetiere, née le 16 Mars 1680. & reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1687. après avoir prouvé que *Vincent* Saboureux, seigneur de la Bonetiere, qui vivoit en 1534. étoit son quart-ayeul.

SABRAN : Cette maison réunit en elle, & l'ancienneté la plus reculée, & la plus grande illustration. Elle a donné des cardinaux à l'Eglise, des connétables, des grands maréchaux, des justiciers, sénéchaux, chambellans & gouverneurs généraux du royaume de Naples. Elle est alliée avec presque toutes les maisons souveraines de l'Europe, surtout avec les maisons de France, d'Arragon, d'Autriche, de Savoye & avec celles des comtes de Provence & de Toulouse.

En 1193. *Garsinde* de Sabran, petite-fille de *Guillaume*, comte de Forcalquier, & fille de *Raymond* de Sabran, dit prince de Marseille, épousa *Alphonse* d'Arragon, comte de Provence, frere de *Pierre*, roi d'Arragon. De ce mariage naquit un fils, nommé *Raymond-Bérenger*, qui de *Béatrix* de Savoye eut quatre filles.

La premiere, *Marguerite* de Provence, épousa Saint Louis, roi de France.

La seconde, *Eléonore* de Provence, épousa Henri III. roi d'Angleterre.

La troisieme, *Blanche* de Provence, épousa *Richard* d'Angleterre, comte de Cornouailles, & depuis roi des Romains & Empereur.

La quatrieme, *Béatrix* de Provence, épousa *Charles* d'Anjou, roi de Naples, frere du roi Saint Louis.

Louis de Sabran épousa *Ursule* d'Autriche, fille de l'archiduc d'Autriche, niece du duc de Baviere & cousine germaine du roi de Hongrie.

Ermengaud de Sabran épousa *Alix* de Beaux, de la maison des princes d'Orange, petite-fille de *Charles*, roi de Naples, & petite-niece du roi Saint Louis.

Cette famille, originaire du Languedoc, où elle a possédé, entr'autres biens, une partie de la ville & seigneurie d'Uzès, est passée en Provence. Elle y a joui de Forcalquier, dont elle a conservé le titre. Une de ses branches s'établit dans le royaume de Naples, où elle posséda de grands biens, &, comme on l'a dit, les premieres charges & dignités de l'Etat.

Saint Elzéar étoit de cette illustre maison, qui subsiste aujourd'hui en trois branches.

Le chef de la premiere est *Jules-Joseph* de Sabran, seigneur de Beaudinar, Monblanc & autres terres, né en 1703. qui de son mariage avec *Thérese* d'Arlatan, a deux enfans mâles; sçavoir,

1. *Jules-César* de Sabran, né en 1737.

2. *Louis* de Sabran, né en 1739. destiné à l'état ecclésiastique.

De la seconde branche sont *Balthasard* de Sabran, chanoine de l'église de Saint Victor-lez-Marseille, & le chevalier de Sabran, commandant pour le Roi de la ville & du Fort de Colmars, avec ses dépendances.

La troisieme branche a pour chef *Louis-François* de Sabran, dit le marquis de Sabran, né en 1731. chevalier de Saint Louis, ancien mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom; qui a un fils, officier dans la Gendarmerie.

Les armes: *de gueules, à un lion d'argent.*

Consultez, pour cette maison, l'Etat de la Noblesse par l'abbé Robert, *Tome III. p. 6.* la *Gallia Christiana*; Nostradamus, *p.* 193. & autres; le Moine des Isles d'or; tous les Historiens de Provence; le P. Borelly, dans sa Vie de Saint Elzéar; l'abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte*; le Catalogue des Chevaliers de la Langue de Provence; les Archives du Roi à Aix; les Regiſtres des hommages, & autres; Maynier, *article* de cette famille; l'*Histoire Gallicane*; Guichenon en sa *Bibliotheque de Bresse, centuria I. cap.* 24. Bouche, *Histoire de Provence*, *p.* 128. 119. 184. &c. le *Nouvel Armorial de Provence*, par M. Artefeuil, *Tome II. p.* 352. le *Mercure de France du mois d'Avril* 1750. &c.

SABREVOIS, en Normandie, élection de Verneuil, & dans le pays Chartrain: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à la fasce de gueules, surmontée de trois roses de même, & trois autres pareilles au-dessous.*

SACHINS, en Bresse: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or.*

SACQUAINVILLE, ou SACQUENVILLE: C'est une des plus anciennes familles du bailliage d'Evreux, qui tire son origine de la terre de Sacquenville, située sur les bords de la campagne de Neufbourg, près de la riviere d'Iton, dont les ar-

mes sont : *d'hermines, à l'aigle de gueules, membrée & becquée d'azur*, ou, selon d'autres, *membrée & becquée d'or*.

SACRISTE DE TOMBEBEUF, seigneur de Samazan : Famille de Guyenne.

Amanieu Sacriste vivoit avec sa femme, *Lizonne* de Goulard, en 1540.

Pierre Sacriste I. du nom, son fils, écuyer, seigneur de Malvirade, capitaine de trois cents hommes de pied, fut pere de *Jean* Sacriste, gouverneur de la ville du Mas d'Agenois en l'an 1577.

Pierre Sacriste II. du nom, petit-fils dudit *Jean*, écuyer, seigneur de Samazan & de Tombebeuf, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de 1668. De son mariage accordé en 1658. avec *Marguerite* Gachon, naquit *Henri* Sacriste, écuyer, seigneur de Tombebeuf & de Samazan, capitaine dans le régiment du Châtelet, Cavalerie, marié en 1707. avec *Marie* de Briquemant. Il en a eu, entr'autres enfans,

Louis-Guy Sacriste de Tombebeuf de Samazan, né en 1714. reçu page de la grande écurie du Roi le 22 Avril 1734. Voyez le *Nobiliaire de France, Tome I. Part. II. p.* 481.

Les armes : *d'azur, à trois lions d'or, passans l'un au-dessus de l'autre.*

SADE : Famille l'une des plus anciennes de Provence. L'abbé *Robert* de Briançon en parle avantageusement dans son livre intitulé *l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, Tome III. p.* 21. La belle Laure, si connue par les louanges que le fameux Pétrarque, qui s'étoit laissé toucher par sa beauté & par son esprit, lui donna dans les vers qu'il fit en son honneur, pendant sa vie & même après sa mort, arrivée en 1348. sans avoir été mariée, étoit de la famille de Sade. Il y a un article d'elle dans le *Dictionnaire Historique*, sous le nom de Laure. Il en est parlé dans le *Mercure de France du mois de Novembre 1733. p.* 2528.

Gaspard-François de Sade, chevalier, marquis de Mazan, seigneur de Saumane, &c. a eu de *Louise-Aldonce* d'Astouaud de Murs, son épouse, 1. *Jean-Baptiste-François Joseph* de Sade, qui suit; 2. *Richard-Jean-Louis*, reçu chevalier de Malte en 1715. 3. *Jean-François Aldonce*, vicaire général de l'archevêque de Toulouse, & en 1739. de celui de Narbonne, & nommé à l'abbaye d'Ebreuil, ordre de Saint Benoît, diocèse de Clermont en Auvergne en 1745. 4. *Henri-Victor*, chevalier de Malte; 5. *Henriette*, mariée en 1733. avec *Ignace* de Villeneuve, seigneur de Martignan & de Saint Maurice, & quatre autres filles, religieuses.

Jean-Baptiste-François-Joseph, comte de Sade, seigneur de Saumane, la Coste, &c. seigneur en partie de Mazan, capitaine héréditaire des ville & château de Vaison, colonel général de la Cavalerie Légere du comtat Venaissin, s'allia par contrat du 12 Novembre 1733. avec *Marie-Eléonore* de Maillé, fille de *Donatien*, marquis de Kermen, comte de Maillé, second baron de Bretagne, & de *Marie-Louise* Binet de Marconnet, dont il y a eu, 1. *Caroline-Laure*, née en 1737. morte en 1739. 2. *Donatien-François* de Sade, né en 1748.

N..... de Sade, chanoine de Saint Victor-lez-Marseille, est de cette famille.

Les armes sont: *de gueules, à une étoile à huit raies d'or, chargée d'une aigle impériale de sable, couronnée & becquée de gueules.*

SAFFRAY, écuyer, seigneur d'Engranville, de Vimont, &c. élection de Caën & de Bayeux: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à trois fasces ondées de gueules.*

SAILLI: Famille de l'Isle de France, qui a pris son nom de la seigneurie de Sailli, au bailliage de Mantes, & qui porte pour armes: *d'azur, à la fasce d'or, chargée de trois croisettes de sable, & accompagnée de trois têtes de butor d'or, 2 & 1.*

Marie-Thérese de Sailli, née au mois de Novembre de l'an 1674. fut reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1686. & prouva que *Jean* de Sailli, seigneur de Sailli, & *Marguerite* Amer, sa femme, qui vivoient en 1500. étoient son cinquieme ayeul & sa cinquieme ayeule.

Jacques de Sailli épousa *Marguerite* de Mornay, par contrat du 9 Octobre 1580.

SAINERIE, de Bordeaux: *Pierre-Noël* Sainerie, négociant & jurat de la ville de Bordeaux, fut maintenu dans sa noblesse par lettres de 1733. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II.* p. 482.

Les armes: *d'argent, à deux ancres de sable, passées en sautoir, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, l'écu timbré d'un casque de profil.*

SAINT, écuyer, sieur de Cavigny, en Normandie, élection de Saint Lô: Famille qui porte pour armes: *de sinople, à trois glands d'or, 2 & 1, au chef cousu de gueules, chargé de trois coquilles de sable.*

SAINT ANDRÉ: *Tome III. p. 229. col. 1. lig. 2. effacez:* Cette maison ne subsiste plus.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez: Voyez* SAINT FORGUEUX & SAINT MARCEL.

SAINT BAUSSANT: *Tome III. p. 229. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez:* Il y a une famille de ce nom. Une branche prit le nom de Margival, & portoit: *de sable, à trois annelets d'or, posés en pal.*

SAINT BELIN: La maison de Saint Belin est regardée dans les provinces de Bourgogne & de Champagne comme une des meilleures qui y soient. Elle est divisée en quantité de branches, & est alliée à tout ce qu'il y a de grand dans la province. Elle a été maintenue dans son ancienne noblesse, par ordonnance du 4 Janvier 1670. sur des titres qui remontent jusqu'en 1452.

François de Saint Belin, marquis de Vaudremont, ancien mestre-de-camp de Cavalerie, chevalier de Saint Louis, mourut le 26 Janvier 1756. âgé de quatre-vingt ans, laissant de son mariage avec *Antoinette* de Prudhomme de Fontenoy, *Louis-Dominique François* de Saint Belin, comte de Vaudremont, capitaine de Cavalerie au régiment de Fouquet, marié à Dijon le 12 Avril 1747. avec *Antoinette Pauline* de la Magdelene de Ragny, fille de *François-Marie* de la Magdelene, comte de Ragny, baron de Marcilly & de Couches, seigneur d'Epiry, Saint Emilien, &c. & de *Marie-Anne* de Loriol de Digoine. Voyez les *Mercures de France*

des mois de Mai 1747. p. 205. & d'Octobre 1756. p. 236. & l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 483.

Les armes sont : *d'azur, à trois têtes de bélier d'argent, les cornes d'or & posées de front*, 2 & 1.

SAINT BLIMOND : Terre & seigneurie en Vimeu, qui a donné son nom à une ancienne & illustre maison qui posséde cette terre de temps immémorial, sans interruption, & en a le droit de patronage. Les seigneurs de Saint Blimond sont principaux bienfaiteurs de l'abbaye de Saint Valery, du prieuré de Cayeux, & de l'église & chapitre de Noyelles-sur-mer, dont ils ont fait rebâtir l'église & les maisons canoniales, brûlées durant les guerres entre la France & l'Angleterre, peu après la bataille de Crecy.

Vautier de Saint Blimond, chevalier, mentionné dans une chartre de l'abbaye de Saint Valery en 1201. est le premier de cette famille dont on connoisse le nom. D'*Alix* du Quesnoy, sa femme, naquit *Guillaume* de Saint Blimond, pere, par *Isabeau* de Cayeux, de *Jean* de Saint Blimond, mentionné au cartulaire du chapitre de Noyelles-sur-mer en 1293. *Jean* II. du nom, son fils, fut pere de *Jean* III. du nom, qualifié chevalier, sire de Saint Blimond, dans une transaction du 13 Août 1344. marié avec *Jeanne* de Hesdin, dont naquit *Floury* de Saint Blimond, allié avec *Marie* de Biencourt, qui vivoit en 1379. mere d'*Olivier*, qui suit, & de *Bar* de Saint Blimond, qui a fait la tige des seigneurs de Ponthoiles, éteints en la personne de *François* de Saint Blimond, seigneur de Ponthoiles, Sailly & Flibeaucourt, dont la fille & unique héritiere, *Marie-Marguerite* de Saint Blimond, épousa *N.* . . . . du Caurel, & fut mere de *Marie* du Caurel de Tagny, alliée à *Charles* de Monchy, baron de Vilmes.

Olivier de Saint Blimond, fils aîné de *Floury* de Saint Blimond, & de *Marie* de Biereburt, est qualifié de *très-noble, haut & puissant écuyer*. Il épousa *Honorée* du Bos, fille de *Tristan* du Bos, grand bailli d'Amiens. *Olivier* II. du nom, leur fils, capitaine de Saint Valery, fut blessé au combat de Mons en Vimeu, où il fut fait chevalier par le comte de Dunois. Il se maria avec *Jeanne* de Fiennes, dont trois fils, *Olivier*, *Clément* & *Jean*. *Olivier* mourut sans enfans. *Jean*, le troisieme, chevalier de Rhodes, fut tué dans un combat contre les Turcs en 1452. Le second, nommé *Clément*, seigneur de Saint Blimond après son frere aîné, épousa *Jeanne-Antoinette* de Vaudricourt, dont naquirent *Simon*, qui suit, & *Adrien*, fait chevalier au siége de Naples en 1495. commandant les troupes de France en Italie, à la prise de Véronne & à la réduction du duché d'Urbin.

Simon de Saint Blimond, chambellan du roi François I. mourut en 1523. laissant, entr'autres enfans, de *Marie* de la Tranchée, son épouse, 1. *Charles*, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, chevalier de l'ordre du Roi en 1539. mort en 1540. sans postérité, ayant épousé *Jeanne* de Halwin, niece de *François*, évêque d'Amiens ; 2. *Nicolas* de Saint Blimond, qui fut héritier de son frere, capitaine

d'une compagnie de deux cents hommes de pied, lequel servit en Italie, sous le maréchal de Brissac. Il mourut en l'année 1543. & fut pere, par *Catherine* de Hesdin, son épouse, de *Nicolas*, capitaine d'une compagnie de deux cents hommes de pied, & de *François*, seigneur de Saint Blimond, Gouy, Cahon & Longavennes, guidon de cinquante hommes d'armes sous M. de Rubempré. Il fut fait chevalier par le duc d'Anjou à la bataille de Moncontour, où il acquit beaucoup de gloire & mourut en 1600. Il avoit épousé en 1562. *Claude* de Sempy, morte en 1584. fille unique & héritiere de *François* de Sempy, baron d'Ordre, premier baron du Boulonnois, & de *Marguerite* de Vaudricourt, de laquelle il eut,

André de Saint Blimond, baron d'Ordre, gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII. qui épousa *Marguerite* de Saveuses, fille unique & héritiere de *François*, seigneur d'Hubersan, Luisenghen & Fren.

André II. du nom, leur fils, seigneur de Saint Blimond, baron d'Ordre, & capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, épousa *Elisabeth* de Fertin, dame de Pandé, Salcenelle, Vron, Avesne, Hemencourt, &c. dont, 1. *Elisabeth* de Saint Blimond, alliée en 1659. à *François* de Monchy, baron de Vilmes; 2. *André* de Saint Blimond, vicomte de Seigneville, seigneur de Pandé, Vron, Gouy, &c. mort en 1692. Ce fut en sa faveur que la terre & seigneurie de Saint Blimond fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois d'Avril 1681. Il avoit épousé en 1679. *Catherine-Elisabeth* le Tonnelier de Breteuil, dont naquit, entr'autres enfans,

Claude, marquis de Saint Blimond, vicomte de Seigneville, colonel d'un régiment de Cavalerie, mort en 1743. qui de *Jacqueline-Louise-Charlotte* d'Auxy d'Hanvoille, fille aînée d'*Henri* d'Auxy, comte d'Havoille, colonel d'un régiment de Dragons, & de *Marie-Anne-Magdelene* de Créqui. Elle mourut le premier Janvier 1739. laissant pour enfans,

1. *Jacques-Louis*, marquis de Saint Blimond, vicomte de Seigneville, seigneur de Pandé, Tilloy, Etrebeuf, Vron, Avesne, &c. capitaine de Cavalerie au régiment de Clermont-Tonnerre, marié le 17 Février 1755. à *Marie-Victime-Françoise* de Lamiré.

2. *Marie-Louise-Chrétienne*, mariée le 20 Août 1742. à *Claude-Alexandre* de Pont, comte de Renepont, fils de *Claude-Alexandre* de Pont, marquis de Renepont, maréchal des camps & armées du Roi, & d'*Anne-Dorothée* de Betainviller.

3. *Anne-Elisabeth-Renée*, mariée le 18 Février 1755. à *Guillaume-François-Nicolas* du Bois, chevalier, comte de Bours, seigneur de Belhostel, Guechart & Villeroy, fils d'*Alexandre-César* du Bois, & d'*Anne-Julienne* de Robilliard. *Tabl. Généal. Part. VIII. p. 28. & suiv.*

Les armes : *d'or, au sautoir dentelé de sable.*

SAINT CHAMANS DU PESCHER : *Tome III. p. 231. col. 1. après* Maison originaire du Limousin, *ajoutez*, où est la terre de ce nom, & le château situé près de Tulles: elle entra en 1549. dans la maison d'Hautefort,

par l'alliance de *Jeanne* de Saint Chamans, héritiere de la branche aînée, & fille de *Bertrand* de Saint Chamans, dit le baron de Blanc, avec *Alain-Frédéric* de Hautefort, qui fut chargé, ainsi que ses descendans, de porter le nom & les armes de Saint Chamans. Sa postérité l'a conservée jusqu'en 1746. qu'elle a passé à M. le marquis d'Escars de Merville, qui en a hérité de *Marie* d'Hautefort de Saint Chamans, derniere de cette lignée, morte à l'âge de cinq ans.

Ibid. p. 232. col. 1. lig. 35. après *César-Arnaud* de Saint Chamans, *ajoutez*, mort sans postérité. Il avoit pour sœurs madame Bernard, mere de madame Molé, & madame la marquise des Barres.

Ibid. col. 2. lig. 6. après *de sinople, à trois fasces d'argent*, ajoutez, *au chef crenelé d'argent.*

SAINT CHAMAS : Terre située dans le diocèse d'Arles en Provence, qui a donné son nom à une ancienne famille, maintenue dans sa noblesse par arrêt du 6 Décembre 1668. Elle remonte à *Jean* de Saint Chamas, ou de Saint Amant, vivant en 1330. & subsiste dans *Jean-Louis* de Saint Chamas, chevalier de Saint Louis, marié le 22 Juin 1756. à *Magdelene-Alexandre* d'Agoult, issue des seigneurs de Saint Michel.

Les armes sont : *d'azur, à un nom de Jesus en lettres gothiques d'or.* Pour devise : *in hoc signo vinces.*

SAINT COMTEST : *Tome III. p. 233. col. 1. lisez*, SAINT CONTEST.

SAINT DENIS : Ancienne noblesse, l'une des plus considérables de la province de Normandie, par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires. Elle tire son nom de la paroisse de Saint Denis sur Sarthon, située à deux lieues de la ville d'Alençon. Il en est sorti un chevalier de l'ordre du Roi, & un capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances ; plusieurs gouverneurs de la ville & bailliage d'Alençon. Il n'en subsiste plus aujourd'hui que la branche des seigneurs de Vervaine, d'où sont sortis les seigneurs de Vieuxpont & de la Touche au Maine. Il est parlé de cette derniere branche, qui a été maintenue dans sa noblesse depuis l'an 1418. par ordonnance du 20 Août 1666. dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 484.

N. . . . de Saint Denis, seigneur de Saint Denis sur Sarthon, accompagna en l'an 1066. *Guillaume* le Conquérant, dans son expédition d'Angleterre, & fut pere de

N. . . . de Saint Denis, seigneur de Saint Denis sur Sarthon, qui suivit en l'an 1096. *Robert*, duc de Normandie, à la Croisade de la Terre-Sainte.

Geoffroy, seigneur de Saint Denis sur Sarthon, fils du précédent, aumôna l'an 1132. aux religieux de Saint Martin de Séez, la tierce partie de sa dixme de la paroisse de Saint Denis, en présence de *Robert*, son fils : celui-ci tenta, conjointement avec *Rodolphe*, son fils, de rentrer dans la portion de dixme aumônée par son pere ; mais ils en furent déboutés par un arrêt de l'Echiquier de l'an 1186. *Rodolphe* fut pere de *Foucault*, qui laissa deux garçons & une fille ; sçavoir, *Henri*, seigneur de Saint

Denis sur Sarthon, qui se trouva à la bataille de Bovines, & mourut sans postérité; *Hugues*, qui suit, & *Marie* de Saint Denis, mariée en 1248. à *Henri* de Longueil. De cette alliance sont descendues les différentes branches de la maison de Longueuil.

Hugues, seigneur de Saint Denis, après la mort de son frere aîné, fut pere de *Colin*, seigneur des mêmes lieux, & celui-ci de *Vivien*, qui fut tué, ainsi que *Pierre*, son fils aîné, à la bataille de Poitiers. Le pere étoit chevalier, & le fils écuyer. Leurs armes sont peintes au-dessus de leurs tombeaux dans le couvent des Cordeliers de la ville de Poitiers. *Marie* de Saint Denis, principal héritiere de la maison, & fille unique de *Pierre*, épousa en premieres noces *Jean* Stuard, chevalier Ecossois; & en secondes noces *Jean* de Bailleul, dont descendent les seigneurs de Bailleul & les marquis de Cressanville.

Jean de Saint Denis, fils puîné de *Vivien*, fut seigneur de Haut, & a continué la postérité. Il fut pere de *Jean* II. du nom, qui suivit le parti de Charles VII. au service duquel il mourut. Les Anglois confisquerent ses biens & en firent don au général Talbot, gouverneur d'Alençon & du Mans. Sa veuve, *Agnès*, dame de Garencieres, l'avoit fait pere de *Guillaume*, qui suit.

Guillaume de Saint Denis, seigneur de Haut, Garencieres, &c. épousa en premieres noces *Louise* le Rouillé, dont il eut *Jean* de Saint Denis, qui suit; & en secondes noces *Louise* Tirel, fille de défunt *Jean* Tirel, dit le Roux, & de *Charlotte* de Larré: ce *Jean* Tirel, étoit seigneur de Mons, Vervaine & Alonne, & sorti d'une ancienne maison d'Angleterre, qui s'étoit venue établir en Normandie, après la funeste mort de *Guillaume*, surnommé le Roux, roi d'Angleterre. De ce second mariage sortit *Robin* ou *Robert* de Saint Denis.

Jean de Saint Denis, seigneur de Garencieres, Lancillere, &c. eut pour enfans, 1. *François*, chef de la branche de Saint Denis, établie en Anjou, où elle a subsisté jusques vers l'an 1700. 2. *Jean*, seigneur du Bu, Mieuxé, Boaille, &c. qui de *Marie* Dumesnil n'eut qu'une fille unique, nommée *Marie*, qui épousa en 1517. *Gallois* d'Aché V. du nom, seigneur dudit lieu & de Larré, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de quatre cents Arquebusiers à cheval, & lieutenant colonel de la Cavalerie légere de France. De ce mariage sont sortis les seigneurs d'Aché, établis proche d'Alençon, & *Marie* d'Aché, mariée à *Jean* de Bailleul, seigneur du Renouard & de Bailleul, de laquelle étoit sortie *Françoise* de Bailleul, femme de *Gilles* de Souvré, maréchal de France, gouverneur de Touraine, & premier gentilhomme de la chambre du Roi; 3. *Léonor* de Saint Denis, seigneur de Hertray, qui fut pere de *Gilles*, qui de *Françoise* de Saint Remy eut un fils, nommé *René*, qui suit.

René de Saint Denis, seigneur de Hertray, châtelain de la Tournerie, &c. fut chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur de la ville & du château d'Alençon, & commandant dans l'étendue du bailliage. Il commença de donner des preuves de son atta-

cnement pour le roi de Navarre ; en le recevant à Alencon, dont il s'étoit emparé en son nom. Il enleva la ville de Frenay au Maine aux Ligueurs, & fut chargé de l'investissement d'Alençon, lorsqu'Henri IV. en fit le siége en personne à la fin de l'année 1589. Le Roi pour l'en récompenser lui donna le gouvernement de la ville & du château. L'année suivante, il défit deux fois Lansac ; la premiere, proche Mamers ; la seconde, sous le château de Mayenne. Il fit à ses frais le siége de la petite ville d'Essay occupée par les Ligueurs, & fut chargé de raser cette place. Il se trouva à la retraite de Caudebec avec un corps de troupes considérables. Henri IV. pour le récompenser de ses services, érigea sa terre de Hertray en baronnie par lettres patentes du mois de Juillet 1592. & lui donna pendant sa vie la jouissance des vicomtés de Beaumont-le-Vicomte & de Fresnay. Il étoit à la veille d'être décoré du suprême degré des honneurs militaires, lorsqu'il fut assassiné. Il laissa de *N....*, de Riants de Villeray, *Odet* de Saint Denis, baron de Hertray, qui succéda à son pere dans le gouvernement de la ville & du château d'Alençon. Il épousa *Jeanne* de Tournemine, fille de *Jacques* de Tournemine, chevalier de l'ordre du Roi, marquis de Coetmur, & de *Lucrece* de Rohan, sœur du duc de Montbazon. *Jeanne* est omise dans le *Dictionnaire de Morery*. Elle étoit sœur de *Renée* de Tournemine, mariée en premieres noces à *Jean* de l'Isle, seigneur de Marivault ; & en secondes noces à *Alexandre* de Vieuxpont, baron du Neufbourg, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, vice-amiral de Bretagne. De ce mariage sortit *Marthe* de Saint Denis, mariée à *Claude* de Boiséon, vicomte de Dinan, gouverneur de Morlaix, commandant des ban, arriere-ban & gardes-côtes de l'évêché de Léon.

Robin ou *Robert* de Saint Denis, fils de *Guillaume*, & de *Louise* Tirel, fut seigneur de Mores, Vervaine, Alonne, Haut, &c. *Jeanne* Clément, sa femme, le fit pere de *Guillaume* de Saint Denis, qui suit, & de *Jean* de Saint Denis, rapporté après son frere.

Guillaume de Saint Denis, seigneur de Mores, Alonne, Haut, &c. fut député par la Noblesse du bailliage d'Alençon en 1497. pour assister aux Etats de Normandie. Il eut de *Jeanne* le Porc, entr'autres enfans, *Pierre* de Saint Denis, seigneur des mêmes terres, qui d'*Anne* du Bouchet, fille de *Pierre* du Bouchet, & de *Catherine* de Saint Remy, eut *Antoine* de Saint Denis, qui suit ; *Claude*, & *Sonnar*.

Antoine, seigneur des mêmes terres, prit pour femme *Suzanne* le Monnier, qui le fit pere de *François*, qui suit, & de *Louise*, mariée à *Jean* de Courcillon, & autres.

François eut d'*Antoinette* de Bagneux, son épouse, entr'autres enfans,

Pierre de Saint Denis, seigneur de Haut, qui épousa *Gabrielle* de Fromentieres, fille de *Charles* de Fromentieres, seigneur du Fay. De ce mariage sortit *René* de Saint Denis, qui de *Marie* de Courtalin

Courtalin n'eut qu'un fils, mort sans postérité.

Jean de Saint Denis, second fils de *Robin*, fut seigneur de Vervaine; il remit dans sa famille la terre de Saint Denis sur Sarthon, par acquisition, & épousa *Guillemette* Caget, dont il eut *François* de Saint Denis, qui suit, & *Jean*, prêtre.

François, seigneur des terres de Chahains, Gandelain, la Ferriere, Gu & autres eut de son mariage avec *Robine* Ango, dame de Lancisiere, 1. *Jean* de Saint Denis, seigneur de Saint Denis sur Sarthon, qui ne laissa qu'*Isabeau* de Saint Denis, mariée à *Antoine* de Samson, seigneur de la Houssaye; 2. *Pierre* de Saint Denis, seigneur de Vervaine & de Lancisiere, mort en 1594. Il épousa *Françoise* de Belocé, dont il eut *Thomas* de Saint Denis, qui suit, & *Jacques* de Saint Denis, seigneur de Vervaine, qui a fait une branche séparée, dont descend par femmes le seigneur de la Cervelle, marquis de la Grande Barre.

Thomas de Saint Denis, seigneur de Lancisiere, Condé, Vervaine, Piaffé, Bechereau, Clinchemorre, &c. épousa en premieres noces en 1624. *Louise* le Vasseur, fille de *Joachim* le Vasseur, chevalier, seigneur de Cognier & d'Ailleres, & d'*Elisabeth* d'Argenson; & en secondes, en 1635. *Suzanne* de Bérenger, fille de *Jacques* de Bérenger, seigneur de Fontaine-Groigny, & de *Charlotte* de Saint Simon Courtomer. Il eut de son premier mariage, 1. *Jacques* de Saint Denis, qui suit; 2. *Joachim* de Saint Denis, capitaine d'Infanterie, tué au siége de Courtray; 3. *Louis* de Saint Denis, qui a fait la branche de Piaffé & Vervaine, que l'on rapportera ci-après; 4. *Charles* de Saint Denis, seigneur de Vogous, qui a fait la branche de la Bréfiere, dont il ne reste plus que des filles, aussi rapportée ci-après; 5. *Marie* de Saint Denis, mariée à *Henri* de Vauborel, seigneur de Brensant-Falnil; & du second, 6. *Jean-Antoine* de Saint Denis, qui a fait la branche des seigneurs de la Touche & de Vieuxpont.

Jacques de Saint Denis, seigneur de Vervaine, épousa en 1652. *Louise* de Réfuge, fille de *Jean* de Réfuge, comte de Coesmes, &c. dont il eut *Jacques*, qui suit; *Louis*, capitaine au régiment de Bourbonnois; *Jean*, officier au même régiment, tué à la bataille de Steinkerque; & *Louise*, mariée au sieur de Boismenard.

Jacques de Saint Denis, chevalier, seigneur de Vervaine, &c. mourut en 1697. d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat particulier. Il avoit épousé *Louise* de Malortie, belle-sœur de la fameuse marquise de Villars, tante du marquis de Boudeville-Malortie, maréchal de camp, & inspecteur général de la Cavalerie & des Dragons, & grande-tante du marquis de Boudeville, son fils, maréchal de camp, & avant colonel du régiment de Foix, mort en 1746. Il ne sortit point d'enfans de ce mariage.

Louis de Saint Denis, écuyer, seigneur de Piaffé, Montaudin, &c. épousa en premieres noces *Louise* le Poitevin, dont il eut *Charles* de Saint Denis, qui suit, & en secondes noces *Elisabeth* du Barquet, de laquelle il eut deux fils, morts sans postérité.

Charles eut de *Magdelene* de James, fille de *Louis* de James, seigneur de Saint Jores, un fils, nommé

Pierre de Saint Denis, seigneur de Vervaine & de Montaudin, marié par contrat du 11 Juillet 1711, à *Anne* le Monnier, fille de *Michel* le Monnier, seigneur d'Hieville, de laquelle il a laissé,

1. *Pierre* de Saint Denis, chevalier, seigneur de Vervaine, qui a servi plusieurs années dans le régiment de Conty, Infanterie, s'est trouvé au siége du fort de Kell & à celui de Philisbourg, & est aujourd'hui lieutenant de nosseigneurs les Maréchaux de France au département d'Alençon.

2. *François* de Saint Denis, dit le chevalier de Vervaine, lieutenant au régiment de Conty, Infanterie, mort en 1734.

3. *Nicolas-Simon-Auguste* de Saint Denis, capitaine d'Infanterie.

4. *Léonard* de Saint Denis, seigneur d'Ancinnes.

5. *N....* de Saint Denis, religieuse à l'abbaye de Vigerats.

6. *N....* de Saint Denis, religieuse à la Visitation d'Alençon.

7. *N....* de Saint Denis, religieuse à la maison royale de Saint Cyr.

8. *N....* de Saint Denis, mariée à *N.....* de Villiers, seigneur de Rosey.

9. *N...* de Saint Denis, fille.

Branche des seigneurs de la Bréviere.

Charles de Saint Denis, sieur de Vogous, quatrieme fils de *Thomas* de Saint Denis, & de *Louise* le Vasseur, sa premiere femme, eut de *N....* Costard, qu'il épousa en premieres noces, *N.....* de Saint Denis, mort jeune, & *Joachim*, qui a continué la postérité; & d'une seconde femme, un fils, nommé *Charles* de Saint Denis, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, commandant du second bataillon du régiment de Conty, mort à Metz.

Joachim de Saint Denis, seigneur de la Bréviere, eut pour femme *Anne* de Malortie, belle-sœur de la fameuse marquise de Villars, & sœur de *Louise* de Malortie, mariée à *Jacques* de Saint Denis, seigneur de Vervaine, & de madame la marquise de Colombieres-Briqueville. De ce mariage sortirent, 1. *Guy-Henri-Joachim*, tué au service d'Angleterre; 2. *Anne* de Saint Denis, mariée à *Pierre* Costard, seigneur de la Bréviere; 3. *Louise-Judith* de Saint Denis, mariée en 1712. à *Daniel-François*, seigneur de la Touche & de Vieuxpont, ancien capitaine au régiment de Conty, Infanterie; 4. *Anne-Jacqueline* de Saint Denis, mariée en 1712. à *Gratien* Pollin, écuyer, seigneur de Valmenil.

Branche des seigneurs de la Touche & de Vieuxpont.

Jean-Antoine de Saint Denis, seigneur de la Touche au Maine, & de Vieuxpont dans la paroisse de Coulombiers, proche d'Alençon, cinquieme fils de *Thomas* de Saint Denis, & de *Suzanne* Bérenger, sa seconde femme, fut marié à plusieurs femmes, qui le rendirent pere de dix-huit enfans, entre lesquels sortirent de *Suzanne* Duval, *Daniel-François* de Saint Denis, qui suit, &

Suzanne de Saint Denis, mariée à *Gilles* Dumesnil, chevalier, seigneur de Bouzance.

Daniel-François de Saint Denis, seigneur de la Touche & de Vieuxpont, épousa en l'an 1712. *Louise-Judith* de Saint Denis, issue de la branche des seigneurs de la Bréviere, sa cousine, de laquelle il a eu quinze enfans, dont cinq sont morts au berceau. Les autres sont, 1. *Pierre-Jean-François-Anne* de Saint Denis, qui suit; 2. *François-Henri* de Saint Denis, lieutenant au régiment de Conty, Infanterie, tué à la prise du Fort Dauphin; 3. *Pierre-Jean-Antoine*, prêtre, & prieur de Dampierre sur Blery; 4. *François-Henri*, lieutenant des vaisseaux du Roi; 5. *Nicolas-François* de Saint Denis, prêtre; 6. *Louise* de Saint Denis, religieuse à l'abbaye de Chelles; 7. *Anne-Louise* de Saint Denis, qui a demeuré à la maison royale de Saint Cyr; 8. *Marie-Anne-Gratienne* de Saint Denis; 9. *Léonore-Françoise*, religieuse à l'abbaye royale de Soissons; 10. *Léonore-Victoire* de Saint Denis, morte religieuse à l'abbaye de Saint Amand à Rouen.

Pierre-Jean-François-Anne de Saint Denis, seigneur de la Touche & de Vieuxpont, a laissé d'*Angélique-Louise* Piogar, *François-Louis* de Saint Denis, enfant posthume.

Les armes de la famille de Saint Denis sont : *de sable, fretté d'argent, au chef cousu de même, chargé d'un léopard passant de gueules.*

SAINT DENIS : Famille établie en Normandie & dans la Beauce.

Louis de Saint Denis, écuyer, seigneur de Saint Denis-le-Gast, eut pour femme *Hélene* le Prevôt.

François de Saint Denis, écuyer, sieur de la Barre, né le 10 Octobre 1653. fut maintenu dans la possession de sa noblesse par ordonnance des Commissaires généraux députés sur le fait de noblesse, du 18 Juillet 1720. Il descend au sixieme degré de *Charles* de Saint Denis, écuyer, sieur de Saint Denis-le-Gast, fils de *Louis*, marié en 1496. avec *Anne* d'Argences, fille de *Jacques* d'Argences, écuyer, seigneur de Beauchamp.

Du mariage de *François* de Saint Denis avec *Françoise* de la Poustoire, sont sortis quatre enfans, entr'autres, *Etienne-Omer* de Saint Denis, qui suit, & *Jean-Joseph*, rapporté ci-après.

Etienne-Omer de Saint Denis, écuyer, seigneur du Plessis, &c. né en l'an 1678. conseiller du Roi, receveur des Tailles en l'élection de Châteaudun, pere, par sa femme *Anne-Marie* Brandy, de *Claude-Denis-François* de Saint Denis, écuyer, seigneur du Plessis-Hugon, marié par contrat du premier Novembre 1732. avec *Marie-Magdelene* Triballet. De cette alliance sont issus,

1. *Claude-Denis-François* de Saint Denis, écuyer, né le 22 Septembre 1735. capitaine au régiment d'Orléans, Infanterie.

2. *Denis* de Saint Denis, écuyer, né le 25 Mars 1739. lieutenant au même régiment.

3. *Jean-Omer* de Saint Denis, écuyer, né le 29 Mai 1740.

4. *Claude* de Saint Denis, écuyer, né le 10 Juin 1746. lieutenant dans le bataillon de Milice de Blois.

5. *Marie-Magdelene-Jeanne* de Saint Denis, née le 23 Décem-

bre 1734. mariée à *Claude* de Grenelt, écuyer, chevalier de Saint Louis, & aide-major de la place & ville d'Ostende le 21 Février 1760.

6. *Marie-Magdelene* de Saint Denis, née le 21 Août 1749.

Jean-Joseph de Saint Denis, frere puîné d'*Etienne-Omer*, écuyer, sieur du Pavillon, épousa le 16 Janvier 1731. *Barbe* Moyer, dont,

1. *François* de Saint Denis, écuyer, sieur de la Barre, garde du Roi, né le 3 Septembre 1734.

2. *Jean-Joseph* de Saint Denis, écuyer, né le 4 Mai 1740.

3. *Louise-Barbe* de Saint Denis, née le 16 Mars 1732. mariée à *André* Gueffe, écuyer, sieur de la Gravarie, chevalier de Saint Louis, & mousquetaire du Roi dans la seconde compagnie. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *à trois molettes d'éperon d'or, 2 en chef & 1 en pointe, le chevron brisé d'or, en champ d'azur.*

SAINT FLORIS : *Tome III. p. 234. col. 2. lig. 5. & 20.* Christelles, *lisez*, Guistelle.

Ibid. lig. 22. Guernovel d'Esclebec, *lisez*, Guernonval d'Esquelbeck,

SAINT FORGUEUX : *Tome III. p. 234. col 2. lig. 22. lisez*, SAINT FORGEUX, & ainsi dans tout l'article.

SAINT GELAIS : *Tome III. p. 235.* à la fin de l'article, *ajoutez :* La terre de Saint Gelais en Poitou appartient à la baronne de Narbonne-Pelet (Duplessis-Châtillon). La mere de son pere en avoit hérité & en portoit les armes avec les siennes.

Il reste une branche des seigneurs de Seligny, dont un garçon, marié à *N.* ... Tudert.

SAINT GEORGES, marquis de Verac : *Charles-Olivier* de Saint Georges, marquis de Verac, lieutenant général de la province de Poitou, fils de feu *François-Olivier* de Saint Georges, marquis de Verac, & de *Catherine-Adelaïde* de Riencourt d'Orival, a épousé le 28 Avril 1760. *Marie-Charlotte-Josephine-Sabine* de Croy d'Havré, chanoinesse de Maubeuge, fille de *Louis-Ferdinand-Joseph* de Croy, duc d'Havré & de Croy, lieutenant général des armées du Roi, & de *Marie-Louise-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg.

Les aînés sont les seigneurs de Saint Georges, dans la Marche, dont un archevêque de Lyon, qui portent : *d'argent, à la croix de gueules.*

SAINT GERMAIN-LANGOT, subdélégation de Falaise, en Normandie.

Le marquisat de Saint Germain-Langot a passé, il y a plus d'un siécle, dans la famille des Oilléamson. Cette terre a été possédée, depuis son acquisition, de pere en fils, & par succession, par la branche aînée de la famille des seigneurs d'Oilléamson : elle l'est aujourd'hui par *François-Gabriel* d'Oilléamson, en faveur duquel elle a été érigée en marquisat, il y a environ trente ans, sous le nom d'Oilléamson.

SAINT HILAIRE (de) : Famille de Bourbonnois, qui porte pour armes : *d'or, à trois fers de lance renversés de sable, 2 & 1* ; & de laquelle étoit *Jeanne* de Saint Hilaire, née le 2 Avril 1680. du mariage de messire *Edme* de Saint Hilaire, chevalier, seigneur de Saint Hilaire, comte du Saint Empire Romain, & de *Françoise-Louise* de Rugny, qui fut

reçue à Saint Cyr au mois d'Avril de l'an 1688. & prouva sa noblesse depuis *Jacques* de Saint Hilaire, qui vivoit en 1470. & étoit son quint-ayeul.

SAINT JACQUES, à Marseille, en Provence: Famille qui remonte à *Pierre* de Saint Jacques, qui en étoit viguier en 1213. On trouve parmi les premiers syndics de cette ville en 1254. *Paul* de Saint Jacques; en 1336. *Pierre* de Saint Jacques; en 1408. un autre *Pierre* de Saint Jacques.

Pierre de Saint Jacques I. du nom, fut du nombre des vingt gentilshommes députés pour aller complimenter en 1318. *Clémence* de Hongrie, femme de *Louis* le Hutin. Trois branches de cette famille subsistent aujourd'hui; la premiere, dans les enfans de *Guillaume* de Saint Jacques, thrésorier général de France; la seconde, dans *Joseph* de Saint Jacques-Silvabelles, qui a des enfans; la troisieme, dans *Etienne-Joachim* de Saint Jacques-Callamand, qui a aussi postérité.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses, feuillées & tigées aussi d'or.*

SAINT IGNON: *Tome III. p. 236. col. 2. lig. 2. après* de Mirepoix, *ajoutez*, maréchal de France.

SAINT JULIEN, famille de Languedoc.

Charles de Saint Julien, seigneur de la Deveze & du Puech, fut déclaré noble & issu de noble race depuis l'an 1393. par ordonnance du 15 Janvier 1671. Il fut pere de *François*, qui suit, & d'*Antoine-Fulcrand* de Saint Julien, capitaine dans le régiment Royal, Infanterie.

François de Saint Julien mourut en 1716. laissant de *Jeanne* Ranchin, son épouse,

Gaspard-Fulerand de Saint Julien, écuyer, seigneur du Puech, d'Albaigne & de la Deveze, né en 1689. & marié en 1718. avec *Marie* d'Alichoux, dont il y a eu des enfans. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 495.

Les armes: *d'azur, à deux lions d'or affrontés, accompagnés d'une fleur de lys aussi d'or, posée en chef, & d'une colombe d'argent, placée à la pointe de l'écu, & portant dans son bec un rameau d'olivier de sinople.*

SAINT JULIEN-LE-FAUÇON, subdélégation de Falaise, en Normandie.

On ne connoît pas le temps de l'érection de la terre de Saint Julien-le-Fauçon en baronnie; cependant elle est très-ancienne: elle est dans la famille de messieurs le Prevost, & est possédée aujourd'hui de pere en fils par *N.* . . le Prevost, baron de Saint Julien & seigneur de Grand-Champ, par succession de son pere.

SAINT JUST DE BRILLEMPRÉ: Famille établie dans le comté de Guines & en Picardie, qui a formé plusieurs branches.

Antoine de Saint Just, écuyer, capitaine dans le régiment d'Artois, né en 1649. fils de *Blaise* de Saint Just, écuyer, & de *Marie* Chrestien, sa premiere femme, & petit fils de *Maurice* de Saint Just, écuyer, & de *Jeanne* Jaquetant, sa femme, obtint une ordonnance de l'intendant de Picardie, du 25 Mars 1706. qui le maintint dans sa noblesse & dans les exemptions dont jouissent les gentilshommes. La même ordonnance fut confirmée par l'in-

tendant dudit lieu, le 22 Mars 1715.

De son premier mariage accordé avec *Marguerite* Hebron, naquit *Antoine* de Saint Just, pere, par sa femme, *Marie-Jeanne-Jacqueline* Parent, de plusieurs enfans; sçavoir,

1. *Antoine* de Saint Just, écuyer, né le 15 Novembre 1720.

2. *Philippe-Antoine Alexandre*, écuyer, né le 17 Mai 1722.

3. *Jean-Baptiste Omer*, écuyer, né le 9 Septembre 1725.

4. *Charles-Hubert*, écuyer, né le 2 Novembre 1727.

5. *Marie-Jacqueline-Françoise*, née le 4 Janvier 1718.

6. *Marie-Marguerite* de Saint Just, née le 14 Décembre de l'année 1719.

SECONDE BRANCHE.

Blaise de Saint Just, sieur de Brillempré, frere puîné d'*Antoine* de Saint Just, & cinquieme fils de *Blaise* de Saint Just, & de *Marie* Hedde, sa seconde femme, fut déchargé du payement du droit de francs-fiefs, par ordonnance de l'intendant de Picardie, du 30 Août 1742. sur la représentation qu'il fit de ses titres. Il servit en qualité d'ingénieur pour les fortifications de Dunkerque, & depuis a été subdélégué de l'intendant de Picardie, dans la ville d'Ardres.

Marguerite Joires, sa femme, qu'il avoit épousée en 1696. le fit pere de *Joseph-Thomas* de Saint Just, écuyer, sieur de Brillempré, né en 1701. procureur du Roi au siége royal d'Ardres, marié le 4 Août 1723. avec *Jeanne-Cécile* de Maleray, dont sont issus,

1. *Jean-Marie-Blaise-Thomas* de Saint Just, écuyer, né le 18 Août 1735.

2. *Jean-Louis-Hercules*, né le 5 Avril 1738.

3. *Marguerite-Cécile-Joseph*, née le premier Octobre 1725.

4. *Françoise*, née le 13 Septembre 1726.

5. & 6. *Marie-Cécile-Jacqueline* & *N.....* nées jumelles le 25 Juillet 1734.

7. *Françoise-Bénigne-Cécile*, née le 11 Juin 1741.

8. *Marie Louise-Françoise*, née le 6 Janvier 1743. Voyez *l'Armorial de France*, *Tome III. Part. II.*

Les armes: *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une croix d'argent, alaisée & pattée, & en pointe d'un lion aussi d'argent, langué & onglé de gueules.*

SAINT LARY: *Tome III. p. 236. col. 2. derniere lig. demi-pals flamboyans d'argent*, qui est de Termes, *lisez*, *à trois pointes d'or, issantes du pied*, qui est de Fumel.

SAINT LAURENT, écuyer, sieur de Malpere, en Normandie, élection de Caën, du côté de Falaise: Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, au chef cousu de sable, chargé de trois étoiles aussi d'or.*

SAINT MANVIEUX, écuyer, sieur de la Mortiere, même province, élection de Mortain: Famille qui porte pour armes: *de gueules, fretté d'argent, au franc quartier du second, chargé de neuf mouchetures de sable.*

SAINT MARC: Famille originaire de la ville & république de Venise, qui a donné cinq conseillers au Parlement de Provence, & qui ne subsiste plus que

dans *N.* . . . . de Saint Marc, vivant sans alliance.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, tenant un livre d'argent,*

SAINT MARTIN, seigneur de Bagnac & de Sarzay : Famille établie dans la basse Marche & dans l'Anjou.

Pierre de Saint Martin, chevalier, seigneur de Bagnac, sénéchal de la basse Marche, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi en 1541. fut pourvu de la charge de sénéchal par *Charles*, duc d'Orléans, comte de la Marche, en 1541. & confirmé dans cet office par les rois François I. & François II. en 1547. & 1560.

Jean de Saint Martin, son arriere petit-fils, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de 1667. Il fut pere de *Guillaume-Alexandre*, écuyer, seigneur de Bagnac, de Cuirat, de la Lande, &c. aussi maintenu dans sa noblesse par ordonnance de 1708. marié en 1678. avec *Marie* Sornin, dont il a eu, 1. *Pierre*, qui suit ; 2. *Jean*, rapporté après la branche de son frere aîné ; 3. *Michelle*, encore vivante, mariée en premieres noces à *Pierre* Barbarin, écuyer, seigneur du Bost, dont il y a lignée, & en secondes noces, à *N.* . . . . seigneur de Crescency, capitaine de Dragons, dont elle est veuve, sans enfans.

Pierre de Saint Martin, écuyer, seigneur de Bagnac & de Martinet, Sansay & Ville-Maixent, épousa en 1706. *Catherine* de Bonneval, fille de *Melchior* de Bonneval, écuyer, seigneur de Chastain, & d'*Antoinette* de la Croix, dont sont nés, entr'autres enfans, 1. *Louis-Benoît*, qui suit ; 2. *N.* . . dit le chevalier de Saint Martin, mort sans avoir été marié, étant lieutenant d'Infanterie au régiment de Picardie ; 3. *Marie-Michelle*, encore fille ; 4. *Louise*, mariée en 1749. avec *François* de la Ric, chevalier, seigneur de Châteautison & de Lobergé.

Louis Benoît de Saint Martin, chevalier, seigneur de Bagnac, l'un des deux cents Chevaux-Légers de la garde du Roi & chevalier de Saint Louis, né le premier Avril 1711. a épousé par contrat du 7 Février 1749. *N.* . . Blondeau de Lauriere, dont deux garçons & trois filles.

Branche des seigneurs de Sarzay.

Jean de Saint Martin II. du nom, écuyer, seigneur de Sarzay, second fils de *Guillaume-Alexandre* de Saint Martin, & de *Marie* Sornin, fut déclaré noble & issu de noble race par ordonnance du 29 Avril 1715. Il a eu plusieurs enfans de *Jeanne-Catherine* Sornin, qu'il épousa en 1708. fille de *Jean* Sornin, sieur de Lavaud, & de *Jeanne* Sornin, du bourg de Morterol ; sçavoir,

1. *Guillaume-Alexandre* de Saint Martin, écuyer, seigneur de Sarzay, né le 10 Février 1713. reçu page de la Reine le 14 Mars 1728. chevalier de Saint Louis & lieutenant colonel du régiment de Rohan.

2. *Jean* de Saint Martin, dit le chevalier de Saint Martin, non marié, tué à la bataille de Fontenoy, étant lieutenant au même régiment de Rohan, pour-lors Aubeterre, & une fille, religieuse, & une autre, mariée. L'*Armorial de France, Tome I. Part. II.* parle de cette famille, p. 486.

Les armes : *bandé d'argent & de gueules de six pieces, les bandes d'argent, semées de mouchetures d'hermines.*

SAINT MARTIN : Famille de Normandie, qui porte : *écartelé en sautoir de gueules & d'argent ; le gueules chargé d'une épée d'argent, & l'argent chargé de trois têtes de lion de gueules, posées 2 & 1.*

Marguerite-Jeanne de Saint Martin, reçue à Saint Cyr au mois de Mai de l'an 1686. étoit de cette famille, & fille de messire *Scipion Louis* de Saint Martin, chevalier, seigneur de la Viérigne, près Montfort-l'Amaury, & d'*Anne-Suzanne* l'Escalopier, dame de Brunel. *Marguerite-Jeanne* de Saint Martin prouva, lors de sa réception, qu'elle descendoit de *Jean* de Saint Martin, seigneur de la Viérigne, qui vivoit en 1524. & étoit son quatrieme ayeul.

SAINT MARTIN, écuyer, sieur de Cavigny, même province, élection de Saint Lô : Famille qui porte pour armes : *de sinople, à trois glands d'or, la pointe en bas, 2 & 1, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.*

SAINT MICHEL, en Provence : Famille établie à Marseille, qui subsiste dans *Joseph* de Saint Michel, nommé par le Roi à l'office de premier président à la Cour des Comptes de Blois, où il a été reçu & installé le 7 Septembre 1758. Il a de *Magdelene* Catelin, son épouse, deux garçons & deux filles. Le plus jeune des garçons est Garde-Marine au département de Rochefort. Voyez le *Nouvel Armorial de France, Tome II. p. 376.*

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besans aussi d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

SAINT NECTAIRE : *Tome III. p. 242. col. 1. lig 40.* Françoise d'Anulars, *lisez*, Françoise d'Anglars.

Ibid. col. 2. lig. 3. dans la Marche, *lisez*, dans la basse Marche.

Ibid. lig. 5. effacez, en Auvergne.

Ibid. lig. 8. 1759. lisez, 1719.

Ibid. lig. 9. 1754. lisez, 1734.

Ibid. lig. 14. après Février suivant, *ajoutez*, maréchal de France en 1757.

SAINT NICOLAS D'ATHÉE, subdélégation de Conches, en Normandie : C'est une baronnie, appartenante à mademoiselle du Bourg.

SAINT OFFANGE, en Anjou.

Artus-Charles de Saint Offange, écuyer, sieur des Châtelliers, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du 31 Juillet 1667. Il étoit petit-fils d'*Artus* de Saint Offange, écuyer, seigneur de la Frapiniere & des Châtelliers, commandant pour le Roi au château de Rochefort-sur-Loire ; qui avoit pour sixieme ayeul *Jean* de Saint Offange, qui vivoit en l'an 1380.

Ledit *Artus-Charles* fut pere, par sa femme, *Jeanne* d'Aubigné, qu'il épousa en 1639. de *Philippe*, qui suit, & de *François*, écuyer, capitaine dans le régiment de Lyonnois.

Philippe de Saint Offange, seigneur du Vivier & de Saint Sigismond, capitaine commandant un bataillon dans le régiment de la Marine, gouverneur des ville & château de Baugé,

en Anjou, épousa en 1689. *Jeanne-Catherine* Courtin, fille de *Jean* Courtin, écuyer, seigneur de la Hunaudiere, de Lizardiere, &c. dont il eut,

Alexandre-Louis de Saint Offange, écuyer, seigneur du Vivier & de Saint Sigismond, gouverneur des ville & château de Baugé, allié en 1713. avec *Louise-Marguerite* l'Etourneau, fille de *François* l'Etourneau, seigneur de Beaumortier. Il a eu pour fils,

Alexandre-François de Saint Offange, né le 5 Octobre 1714. reçu page de la Reine le 29 Avril 1726. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 488.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

SAINT OMER : Ville située sur les confins de la France & de la Flandres, auprès du comté de Saint Paul, & dans l'Artois, qui a donné son nom à une ancienne & illustre famille, qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'or.*

SAINT OUEN : Le premier nom de la maison de Saint Ouen étoit de Sancy. Son origine est du bailliage de Caux en Normandie, & porte pour armes : *de sable, au sautoir d'argent, accompagné de quatre aiglettes de même.*

Gilbert, seigneur de Saint Ouen, est le premier dont on ait connoissance. Il signa à une chartre pour l'abbaye de Fécamp, l'an 1103. sous le nom de *Gilbert* de Sancy, seigneur de Saint Ouen.

SAINT PAIR, en Bretagne, & dont une branche, établie dans l'élection d'Avranches, en Normandie.

Les armes : *d'argent, à trois losanges de gueules, 2 & 1, chaque losange chargée d'un lion passant d'or.*

SAINT PAUL : *Tome III. p.* 244. *col.* 2. *lig.* 1. dont jouit à présent, *lisez*, dont jouissoit.

Ibid. lig. 3. *effacez*, son fils, & *lisez* : Le maréchal-prince de Soubise avoit un fils, qui se nommoit comte de Saint Paul.

SAINT PERN DE LIGOUYER : Famille de Bretagne, qui a formé plusieurs branches.

Judes de Saint Pern, seigneur de Ligouyer & du Lattay, chevalier de l'ordre du Roi en 1574. & connétable de la ville de Rennes, fut marié deux fois ; sçavoir, en premieres noces, en 1543. avec *Renée* de la Marzeliere, fille de *Renaut* de la Marzeliere, seigneur du Frettay, du Plessis-Giffard, &c. & en secondes, avec *Catherine* de Châteaubriand. Il a eu de sa premiere femme *Renè* I. du nom, qui suit.

René de Saint Pern I. du nom, seigneur de Champalaune, chevalier de l'ordre du Roi, qualifié connétable pour sa Majesté en la ville de Rennes, fut marié en 1588. à *Gabrielle* du Parc de Locmaria, dont il a eu *René* II. du nom, chevalier de l'ordre du Roi, pere, par sa femme *Mathurine* de Saint Gilles, de *Gabriel*, qui suit, & de *Jean*, qui a formé la branche des seigneurs de la Tour, rapportée ci-après.

Gabriel de Saint Pern, seigneur de Ligouyer, de Champalaune, de Launay, de la Villernoult, &c. fut maintenu par arrêt des commissaires généraux, en Bretagne, dans la possession de son ancienne noblesse, qu'il

justifia depuis *Bertrand* de Saint Pern, chevalier, vivant en l'an 1350.

De son mariage avec *Marie* de Forsans, naquit *Joseph-Hyacinthe* de Saint Pern, écuyer, pere, par sa femme, *Julienne-Sainte* Boterel de Quintin, dame de la Villegeffroy, de

Bonaventure-Hilarion de Saint Pern, écuyer, seigneur de Ligouyer, né le 17 Avril 1689. reçu page de la petite écurie du Roi en 1704.

Branche des seigneurs de la Tour.

Jean de Saint Pern, écuyer, seigneur de Champelaune & de la Tour, second fils de *René* de Saint Pern & de *Mathurine* de Saint Gilles, épousa en 1658. *Marguerite* Henri, dame de Lisle.

François de Saint Pern, son petit-fils, écuyer, seigneur de la Tour & de Kerguen, fut marié en 1715. avec *Françoise* Chereil, dont il a eu des enfans. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 489.

Les armes : *d'azur, à dix billettes d'argent, percées en quarré, & posées 4, 3, 2 & 1.*

SAINT PÉRIER : Famille de Beauce, qui porte : *écartelé d'argent & d'azur, à la bande de gueules, brochant sur le tout*, & de laquelle étoit *Gabrielle* de Saint Périer, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1686. & qui prouva qu'elle descendoit de *Henri* de Saint Périer, écuyer, & d'*Elisabeth* de Meaux, sa femme, dont le contrat de mariage fut reçu par Montion, tabellion à Colomiers, le premier Janvier 1475.

Charlotte-Anne-Marie de Saint Périer de Bandeville, épouse de *Henri* de Sabrevois, maréchal des camps & armées du Roi, & directeur en chef du corps de l'Artillerie & du Génie, au département d'Alsace, de Bourgogne & de Franche-Comté, morte le 29 Août 1756. à sa terre de Courbereuse, proche Dourdan, étoit de cette famille.

SAINT PHALLE : Ancienne famille, originaire de Brie.

Michel de Saint Phalle, baron de Saint Waast, d'Arras, seigneur d'Ans, en Artois, épousa *Jeanne* de Fretel, fille de *Jean*, seigneur de la Haure-Maison, de Saint Loup, de No, Bazoches, &c. & de *Thomasse* de Magny. On leur connoît deux garçons, *Loup* de Saint Phalle, qui suit, & *Hector* de Saint Phalle, chevalier de Malte en 1505.

Loup de Saint Phalle eut de son mariage avec *Jacqueline* de Piédefer,

Loup de Saint Phalle II. du nom, chevalier, qui d'*Anne* de Railly, sa femme, fille de *Jean*, seigneur de Hauterive, eut

Fier-Abraas de Saint Phalle, marié en 1594. à *Marie* de Meussard, fille d'*Antoine*, seigneur de Méricourt, & d'*Ambroise* Miette. De ce mariage sont issus, *Fier-Abraas* II. du nom, mort sans alliance, & *Charles*, qui suit.

Charles de Saint Phalle, seigneur de Saint Loup, de No, Fertailles, &c. épousa en 1638. *Antoinette* de Gault, ou Gonault, fille de *Clément*, chevalier, seigneur de la Grange-sans-Terre, & de *Claude* d'Aribert, dont

Une fille unique, *Jeanne-Victoire* de Saint Phalle, mariée en 1655. à *Charles* de Fera. Elle a transmis le nom & les armes de

Saint Phalle à son second fils, *N.* . . . de Fera de Saint Phalle, marié à *N.* . . . le Begue, dont,

Camille de Fera de Saint Phalle, seigneur de Saint Loup, de No, la Haute-Maison, &c. mousquetaire du Roi, qui a pour sœur, *N.* . . . . de Fera de Saint Phalle, mariée en 1756. à *N.* . . . . d'Argence, lieutenant des Carabiniers.

Les armes : *de gueules, à trois casques d'argent, 2 & 1, écartelées de celles* de Fera-Rouville. Cette famille est alliée à celles de Brichanteau-Nangis, de Rochechouard, &c. *Voyez* FERA DE ROUVILLE, & les *Preuves de Noblesse de l'ordre de Malte de l'année* 1505. Cet extrait est tiré d'un mémoire fourni par la famille.

SAINT PIERRE DE SALERNE, subdélégation de Bellême, au Perche.

La baronnie de Saint Pierre de Salerne a été donnée à l'évêché d'Avranches. M. l'évêque de la même ville en jouit actuellement.

SAINT PIERRE-SUR-DIVE, subdélégation de Falaise, en Normandie.

Le comté de Saint Pierre-sur-Dive est très-ancien. Il est possédé depuis long-temps par les Religieux de Saint Pierre-sur-Dive, ordre de Saint Benoît, par chartre de donation, dont on ne sçait ni le nom, ni la date.

SAINT POL, en Normandie : Famille dont les armes sont : *d'argent, au sautoir dentelé de sable.*

Pierre de Saint Pol, écuyer, sieur des Fourneaux, vivoit en 1340. Il laissa deux fils, *Pierre*, qui suit, & *Jean* de Saint Pol, écuyer, vivant en 1388.

Pierre de Saint Pol II. du nom, écuyer, sieur des Fourneaux, vivoit en 1400. & laissa,

Jean de Saint Pol, vivant en 1446. pere de

Raoul de Saint Pol, sieur des Fourneaux, qui vivoit en 1500. Il eut pour fils,

Rolin de Saint Pol, écuyer, sieur des Fourneaux & de Jésosse, qui se maria en 1524. à demoiselle *Marie* du Crocq, dont,

Nicolas de Saint Pol, écuyer, seigneur de Jésosse. Il rendit aveu à l'archevêque de Rouen le 3 Février 1518. & eut de *Marguerite* le Roi, son épouse, 1. *Hector*, qui suit; 2. *Jean*, rapporté après la postérité de son aîné; 3. *Etienne* de Saint Pol, qui prenoit la qualité d'écuyer, sieur de Vigny. Il vivoit en 1550.

Hector de Saint Pol, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Vernon, vivoit en 1540. Enquête fut faite par ledit *Hector* de Saint Pol, le 8 Novembre 1564. à cause du fief de Vigny. Il obtint jugement de maintenue des priviléges de noblesse du commissaire, pour le réglement des tailles, du 16 Avril 1586. dans lequel son frere *Jean* est qualifié écuyer. Il rendit hommage au roi de Navarre de son fief des Fourneaux, le 20 Juin 1579.

Antoine de Saint Pol, son fils, lieutenant de Roi en Champagne, gouverneur de Rheims, Mezieres & Vitry en 1592. depuis tué par le duc de Guise.

Jean de Saint Pol, frere puîné d'*Hector*, écuyer, sieur de Vacheresse, fit un retrait lignager le 11 Octobre 1560. Il épousa par contrat du 17 Février 1560. *Renée* Hébert, veuve de *Richard* de Mohier, écuyer, sieur de Villiers, le Mohier, &c. Il rendit hommage de Jésosse, & du fief de

Vachereſſe, à cauſe de ſa femme, au ſeigneur du Breuil, le 25 Avril 1561. & le 22 Mars 1604. en qualité d'écuyer, & comme tuteur de ſes enfans, en ſon nom & celui de ſa femme, au ſeigneur d'Epernon, de ſon fief de Vachereſſe. De ſon mariage vinrent *Jean*, qui ſuit, & *Marguerite*.

Jean de Saint Pol, écuyer, ſeigneur de Vachereſſe, gentilhomme ordinaire de ſa Majeſté, épouſa le 13 Septembre 1592. *Marie* de Maillard, fille de *Jean* de Maillard, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa Majeſté, & de *Catherine* le Fevre. Il partagea avec ſes cohéritiers la ſucceſſion de ſon pere, le 12 Février 1597. Il fut maintenu dans les priviléges de nobleſſe, par ſentence des Elus de Dreux, du 23 Juin 1634. Il étoit homme d'armes en 1607. 1608. & 1609. Ses enfans furent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Jeanne* de Saint Pol, mineure, ſous la tutelle de ſa mere, avec ſon frere, en 1616. 3. *Péronne*; 4. *Antoine* de Saint Pol, ſous la tutelle de *Jean* de Pondeville, écuyer, le 30 Mai 1633.

Jean de Saint Pol, écuyer, ſieur de Vachereſſe & de Mytainville, y demeurant, élection de Montfort, épouſa en 1630. *Léonore* de la Chauſſée, fille de *Guillaume*, écuyer, ſieur de Monillet, & de *Françoiſe* de Comail. Il eut commiſſion de lever une compagnie de gens de pied au régiment du Meſnil-Tardieu, le 13 Août 1636. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 24 Novembre 1668. & eut dix enfans.

SAINT PRIEST : *Tome III. p. 245. col. 2. derniere lig.* Les armes, *ajoutez*, de l'ancienne maiſon de Saint Prieſt étoient; *cinq points d'or*, &c.

SAINT PRIVÉ: Famille de Champagne, établie auſſi dans l'Iſle de France, maintenue dans ſa nobleſſe par ordonnance du 23 Juillet 1667.

Henri de Saint Privé, écuyer, ſeigneur de Richebourg, ci-devant capitaine dans le régiment de Champagne, avoit pour quatrieme ayeul, *Marc* de Saint Privé, écuyer, ſeigneur d'Artigny, de Cloye & de Gondcourt, qui vivoit avec *Nicole* de Criſton, ſa femme, en 1520.

Ledit *Henri* epouſa en 1717. *Catherine-Michelle* Boutet, dont il a eu des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 490.

Les armes : *d'argent, à un ſautoir de gueules, bordé d'une dentelure de ſable.*

SAINT QUENTIN : Famille de Normandie, ſurnommée anciennement Dodin.

Raphael Dodin, ſeigneur de Saint Quentin d'Elle, fut maintenu dans ſa nobleſſe de cinq degrés ſucceſſifs, par ordonnance du 28 Mai 1635. Il obtint des lettres patentes en 1641. par leſquelles le Roi lui permit, ainſi qu'à ſes deſcendans nés & à naître, de porter le nom de Saint Quentin au lieu de celui de Dodin. De ſon mariage avec *Catherine* Millet, qu'il épouſa en 1627. naquit, entr'autres enfans, *Charles* de Saint Quentin, écuyer, ſeigneur & patron de Saint Quentin, reconnu noble de quatre races, avec *Henri-François*, ſon frere, par ordonnance de M. de Chamillart, du 31 Janvier 1668.

Ledit *Charles* fut pere, par ſa femme, *Marie* Godefroy, d'*Henri-François* de Saint Quentin,

seigneur & patron de Saint Quentin d'Elle & de Launay, chevalier de Saint Louis, anciennement capitaine de Dragons dans le régiment de la Reine, marié en 1710. avec *Marie-Françoise-Eléonore* de la Goniviere, qui lui apporta en dot la terre & seigneurie de Banville, fille de *Jacques* de la Goniviere, écuyer, seigneur de Banville, & de *Marie-Françoise* d'Auxais. Il en a eu pour fils,

Guillaume-Henri de Saint Quentin, né en Juin 1720. reçu page de la Reine le 23 Août 1734. Voyez l'*Armorial de France*, *Reg. I. Part. II. p.* 491.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, & en pointe d'un cygne de même, nageant sur une riviere aussi d'argent, mouvante de la pointe de l'écu.*

SAINT QUINTIN DE BLET, dans le Bourbonnois : Maison distinguée par son ancienneté & par ses alliances, dont les armes sont : *d'or, à une fleur de lys de gueules.*

Alexandre de Saint Quintin, comte de Blet, maréchal des camps & armées du Roi, & commandant à Berg-op-Zoom, y mourut le 23 Février 1748. dans la quarante-sixieme année de son âge. Il étoit en 1727. sous-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, capitaine-lieutenant de la même compagnie le 20 Mai 1734. puis capitaine de la compagnie des Gendarmes Anglois, le 15 Mars 1740. brigadier d'armée le 20 Février 1743. & enfin maréchal de camp le premier Mai 1745. Il étoit marié depuis le 9 Novembre 1724. avec *Marie* Peyrenc, niece & cousine germaine de messieurs Peyrenc de Moras, maîtres des requêtes, pere & fils, & étoit fils d'*Alexandre* de Saint Quintin, comte de Blet, en Bourbonnois, & de *Louise-Françoise* Hurault de Saint Denis, mariés le 4 Octobre 1700.

Voyez la généalogie de la famille de Saint Quintin dans le *Tome IX.* de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* & le *Mercure de France du mois d'Avril* 1748. *p.* 213.

SAINT REMI-GEST : Seigneurie en Brabant, qui fut unie à celle d'Herbaix & de Petremal, & érigée en comté par lettres du 13 Novembre 1662. en faveur des services & de la noble extraction de *Diego* de Bohorques, chevalier de Saint Jacques, seigneur de Saint Remi, mestre-de-camp & gouverneur de l'Isle de Stevens-Wert.

SAINT SAUVEUR, en Normandie, élection de Falaise : Famille dont les armes sont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de deux étoiles de gueules, & d'une rose de même en pointe.*

SAINT SEVERIN D'ARRAGON : *Tome III. p.* 251. *col.* 1. *lig.* 21. *après* le comte de Saint Severin d'Arragon, *ajoutez*, mort le 7 Mars 1757. a eu de son mariage, &c.

SAINT SULPIS, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la bande d'hermines.*

Entre les gentilshommes de Bresse, qui firent le voyage de la Terre-Sainte, sous *Bérard* de Chastillon, évêque de Mâcon, l'an 1120. il est fait mention de Pernos de Saint Sulpis, chevalier.

SAINT TRIVIER, en Dombes : Famille qui porte pour armes : *d'or, à la bande de gueules.*

SAINT VALLERY, en Ponthieu : Famille qui porte pour armes : *d'azur, fretté d'or, l'écu semé de fleurs de lys de même.*

Dès le temps du roi Lothaire, un des fils de *Guillaume*, comte de Ponthieu, épousa la fille de *Renaud* de Saint Vallery ; & *Galbert*, surnommé l'Avoué de Saint Vallery, étoit un si grand seigneur, que *Richard* II. duc de Normandie, lui donna en mariage *Pappie* de Normandie, sa fille, ainsi que l'assure *Oderic* Vitalis, religieux de l'abbaye de Saint Evroult.

SAINTE CROIX : Baronnie ancienne, avec un bourg considérable, dans le bailliage de Châlons-sur-Saone, & mouvant du Roi, à cause de son duché de Bourgogne. Elle fut acquise dans le dernier siécle de la maison de Vienne, par *Charles* de Baatz de Castelmore, appellé le comte d'Artagnan, tué au siége de Maestrick en 1673. étant capitaine-lieutenant de la premiere compagnie des Mousquetaires. Son fils, *Louis-Gabriel*, comte d'Artagnan, la vendit le 25 Septembre 1741. à *Jean-François-Joseph* de Venant, chevalier, seigneur de Famechon, d'Ivergni de Saternaule, &c. en faveur duquel elle fut érigée en marquisat, par lettres du mois d'Octobre 1744. *Voyez* au mot VENANT.

SAINTE GEMME : Châtellenie érigée en baronnie, par lettres du mois d'Avril 1646. enregistrées au Parlement le 27 Juillet 1649. & en la Chambre des Comptes le 30 Mai 1650. en faveur de *François* Lasnier, conseiller d'Etat & ambassadeur de France en Portugal.

SAINTE HERMINE, en Saintonge & en Angoumois.

Louis de Sainte Hermine, écuyer, seigneur de Chenon & de la Foucherolle, fut maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1497. par ordonnance de 1667. Il étoit fils de *Joachim* de Sainte Hermine, seigneur du Fa, & d'*Anne* de Polignac, & avoit pour huitieme ayeul *Jean* de Sainte Hermine, écuyer, qui vivoit en 1420. avec *Marguerite* de la Duch, qualifiée dame du Fa, sa femme.

Louis de Sainte Hermine épousa en 1661. *Marie* de Livenne. Il en eut huit enfans ; sçavoir, 1. *Louis*, qui suit ; 2. *Alexandre*, mort capitaine de vaisseaux en 1705. 3. *René*, qui fut successivement prieur de Sainte Catherine de Mérignac, en Angoumois, abbé de Notre-Dame de Gondom, diocèse d'Agen, grand-chantre de l'église de Rheims, puis grand vicaire de Noyon, & ensuite aumônier de la Reine ; 4. *Marie* ; 5. *Marie-Anne* ; 6. *Françoise-Marie* ; 7. *Marie-Magdelene* ; 8. *Marie* de Sainte Hermine.

Louis de Sainte Hermine, seigneur de Mérignac en Angoumois, colonel d'Infanterie dans le régiment des Vaisseaux & chevalier de Saint Louis, fut marié en 1708. avec *Blanche-Fleur-Geneviéve* Guibert, fille de *Louis* Guibert, écuyer, seigneur des Landes & de Coulonges, gouverneur de Saint Jean d'Angely, & subdélégué des Maréchaux de France dans la même ville. Il en a eu pour fils,

Louis de Sainte Hermine, né en 1710. reçu page de la Reine en 1725. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 492.

Les armes : *d'argent, semé de mouchetures d'hermines.*

SAINTE MARIE : Il y a en Normandie plusieurs familles du nom de Sainte Marie ; sçavoir,

SAINTE MARIE D'AGNEAUX, en basse Normandie.

Raoul de Sainte Marie, écuyer, seigneur de Saint Andrieu, au diocèse de Séez en 1460. eut pour femme *Girette* d'Esquay, qui lui apporta en mariage les terres & seigneuries d'Agneaux & de Canchi.

Nicolas de Sainte Marie, seigneur d'Agneaux & de Canchi, son arriere petit-fils, capitaine du château de Valogne, chambellan de *Louis* de Bourbon, prince de Condé, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1563. chevalier de Saint Michel en 1583. capitaine & gouverneur des ville & forteresse de Grandville en 1589. fut pere, par sa femme, *Marie* de Longval, qu'il avoit épousée en 1549. de *Jacques* de Sainte Marie, chevalier, seigneur d'Agneaux, de la Haye-Belouze & d'Orbeville, capitaine & gouverneur de Grandville & des Isles de Chausei, gentilhomme ordinaire de la chambre de *François*, duc d'Alençon, par lettres de 1583. marié en premieres noces en 1572. avec *Catherine* de Harlus, dont il a eu,

Jacques de Sainte Marie II. du nom, sieur du Plessis, seigneur & patron d'Agneaux, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur de Grandville, qui eut pour femme *Barbe* de la Luzerne, mere de

Jacques de Sainte Marie III. du nom, écuyer, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur de Grandville, maintenu dans sa noblesse avec *Philippe* de Sainte Marie, sieur d'Orbeville, son frere, par ordonnance de 1624.

François-Louis de Sainte Marie, écuyer, fils dudit *Jacques* III. du nom, épousa en 1666. *Marie-Anne* du Moustier, dont est né,

Thomas de Sainte Marie, écuyer, seigneur & patron d'Agneaux & de la Haye-Belouze. De son mariage accordé en 1697. avec *Marguerite-Renée* Mangon, fille de *Bernardin* Mangon, écuyer, sieur du Coudrai, seigneur châtelain & patron des Marets de Nacqueville, sont issus,

1. *Jean-Jacques-René* de Sainte Marie d'Agneaux, né le 25 Juillet 1704. reçu page de la petite écurie du Roi en 1720.

2. *Jeanne-Angélique*, née en 1703. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 495.

Les armes : *écartelé d'or & d'azur, le premier & le quatrieme quartier chargés d'un croissant de gueules.*

SAINTE MARIE D'ESQUILLY, chevalier, seigneur, marquis d'Auvers, très-ancienne Noblesse, élection de Coutances : Famille aujourd'hui éteinte, au moins dans ses principales branches, qui étoient celles des seigneurs d'Auvers, d'Apres & d'Esquilly, dont *Jean-Pompone-Auguste* de Sainte Marie, qui a gouverné pendant vingt ans l'abbaye du Bec, dont il a fait restaurer les lieux réguliers, presque dans leur entier, & qui, à juste titre, mérite d'être compté au nombre des bienfaiteurs de ce célebre monastere, est le dernier qui ait vécu.

Les armes : *d'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de six merlettes de gueules, 3, 2 & 1.*

SAINTE MARIE-LA-ROBERT, au bailliage de Caën, élection de Falaise : Famille qui porte : *de gueules, à la fleur de lys d'argent.*

La terre de Sainte Marie-la-Robert a passé par succession de cette ancienne famille à *Antoine* le Chevalier, qui en étoit seigneur dans le dénombrement des fiefs du vicomté de Falaise.

SAINTE MERE-EGLISE : Terre située dans le bailliage du Cotentin, en Normandie, qui a donné le nom à une ancienne Noblesse, éteinte.

SAISSEVAL DE FEUQUIERES : Famille de Picardie.

Claude de Saisseval, seigneur de Méraucourt, successivement Mousquetaire du Roi, capitaine dans le régiment de la Reine & lieutenant pour sa Majesté au gouvernement d'Amiens en 1674. mourut en 1616. Il avoit pour trisayeul *François* de Saisseval, écuyer, seigneur de Pissi, qui épousa en 1538. *Antoinette* le Bourachier.

Claude de Saisseval laissa, entr'autres enfans, de *Marie-Magdelene* d'Ardres, sa femme,

Claude-François de Saisseval, seigneur de Feuquieres & de Feuqueroles, major du régiment d'Ormoi, chevalier de Saint Louis & commandant pour sa Majesté en la ville & gouvernement d'Ardres, qui épousa en 1714. *Louise-Catherine-Françoise* de Verduzan, dont il a eu, entr'autres enfans,

Louis-François de Saisseval de Feuquieres, né le 27 Juin 1715. reçu page de la petite écurie du Roi en 1732. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 496.

Les armes : *d'azur, à deux bars d'argent adossés.*

SAIX (du) : Famille de Dauphiné, qui porte : *écartelé d'or & de gueules.*

Claudine du Saix de Mars, née le dernier Mars 1681. du mariage de messire *Jean* du Saix, seigneur de Chervé, & de *Gabrielle* du Bost, fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1692. & prouva qu'elle étoit issue au sixieme degré de *Claude* du Saix, seigneur de Ressins, & d'*Alix* de Girardieres, qu'il avoit épousée en 1500.

SALES, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *de sinople, à cinq lionceaux d'argent, posés en sautoir.*

SALES, seigneur de Lescure, en Rouergue. Cette maison est éteinte.

I. *Gilbert* de Sales, chevalier, épousa en 1370. *Jacquette* de Galande. Il eut pour fils,

II. *Etienne* de Sales, qui épousa en 1392. *Isabeau* de Penevayre. Il eut pour fils *Begon* de Sales, qui suit, & *Bernard* de Sales, grand prieur de Saint Gilles, auparavant commandeur de Sainte Ulalie.

III. *Begon* de Sales, seigneur de Lescure, épousa en premieres noces *Jacquette* de Montmejean, & en secondes, *Jeanne* de Flavins. Il eut du premier lit *Jacques* de Sales, & *Tristan* de Sales, commandeur de Saint Félix, tué au siége de Rhodes en 1522. Du second lit est issu, *Pierre*, qui suit.

IV. *Pierre* de Sales épousa *Benoîte-Bernardine* d'Elbes, d'une maison de Provence. Il eut, entre

plusieurs

plusieurs fils, *Jean*, qui suit, & *Gaillard* de Sales, commandeur de Saint Félix après la mort de son oncle.

V. *Jean* de Sales épousa *Flore* de Caulice d'une maison fort ancienne du haut Rouergne, éteinte. Il fut premier gentilhomme ordinaire de la reine de Navarre. Il eut, entr'autres enfans, *Pierre* de Sales, qui suit.

VI. *Pierre* de Sales II. du nom, épousa *Valerie* de la Valette-Parisot, niece du grand-maître de Malte. Il fut lieutenant de la compagnie des Gendarmes du maréchal Saint André, & commanda en chef les Catholiques du haut Rouergue. Il fut tué dans sa maison de Vayrieres par les Calvinistes, & laissa de son mariage deux fils.

VII. *Jean* de Sales II. du nom, épousa *Rose* de Bar, héritiere de Bar, dont il eut *Jean*, qui suit.

VIII. *Jean* de Sales III. du nom, seigneur de Bar, épousa *Gabrielle* de Gallard-Brassac, d'une maison connue aujourd'hui sous le nom de Galard, comte de Béarn. Il mourut sans laisser de postérité.

VII. *Jacques* de Sales, fils de *Jean* II. du nom, épousa *Gabrielle* de Bérail-Mazerolles, d'une branche cadette à celle de Cazillac. Sa postérité s'est éteinte dans ce siécle.

Simon de Sales étoit fils de *Jacques*, & il eut pour fils le pere de la dame d'Arribat, mariée à Villefranche. Elle est veuve depuis long-temps. Son frere est mort sans laisser de postérité.

Les armes sont : *d'or, à un saule, ou autre arbre de sinople, parti d'azur, à trois barres d'or.*

Il est parlé de cette famille dans une vieille généalogie, qui est en manuscrit, & dans la liste des chevaliers de Malte, *Tome III.* de l'*Histoire de Malte*, in-4°. où les armes sont données faussement.

SALIES-LEME, en Béarnois : Branche cadette de la maison de Salies, qui a occupé les premieres places dans l'Eglise, au service & dans la Robe. *Guillaume* de Salies fut évêque d'Aix en 1227. *Arnaud*, évêque de Lescar en 1427. & *Jean*, évêque de Lescar en 1620. *Henri* de Salies, filleul d'Henri IV. roi de France, fut un officier célebre. *Pierre* de Salies, protégé du grand Condé, arrêta l'armée ennemie dans un fond, avec six cents hommes. *Guillaume* de Salies fut lieutenant colonel dans le régiment de Piémont.

David de Salies fut avocat général à la Chancellerie de Navarre, avant son union au Parlement de Pau, & depuis procureur général audit Parlement. Il assista en cette qualité à l'assemblée générale des Notables du royaume, tenue à Nantes en 1630. Il s'y distingua beaucoup par ses lumieres, sa fermeté & son zèle pour le service du Roi & de l'Etat.

Marie-Françoise Dejean, mariée avec *Arnaud* d'Esquille, président à mortier au Parlement de Navarre, descend de cette maison par sa mere.

Les armes de Salies sont : *d'argent, à un ours au naturel mouvant, sur un hêtre de sinople, sur lequel il jette du sel avec sa patte, avec ces paroles en banderole sur le hêtre : sic sale vivisco.*

SALIGNAC DE FÉNELON : La maison de Salignac, dont le nom se trouve écrit dans les an-

ciens titres Salagnac, Salanhac & Salignac, est connue avant l'an 1030. dans le Périgord, où est située la terre de Salignac, à deux lieues de Sarlat, par ses alliances & par les grands hommes qui en sont sortis, comme deux archevêques de Bordeaux, six évêques de Sarlat, un évêque de Cominges, plusieurs abbesses d'un mérite distingué, des grands sénéchaux de Périgord & de Quercy, des chevaliers de l'ordre du Saint Esprit, &c. Le baron de Salagnac fut célebre par son ambassade de Constantinople, sous le regne de Henri le Grand. Les alliances de cette maison sont avec celles de Laval, la Trimouille, Themines, Sainte Maure, Gontault, Maillé, Crevant, Aubusson, &c.

Les marquis de Fénelon sont les aînés de cette famille, & leurs armes sont : *d'or, à trois bandes de sinople.*

Gabriel de Salignac, marquis de Fénelon, chevalier des ordres du Roi depuis le 2 Février 1740. lieutenant général des armées de sa Majesté depuis le premier Mars 1738. conseiller d'Etat d'épée en Septembre 1738. & gouverneur du Quesnoy en Avril 1735. ci-devant ambassadeur ordinaire en Hollande, nommé au mois de Mai 1724. & ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire au congrès de Soissons, nommé le 31 Août 1727. mourut à l'âge de cinquante-huit ans, ou environ, de la blessure qu'il avoit reçue le même jour à la bataille de Raucoux, laissant plusieurs enfans du mariage qu'il avoit contracté en Décembre 1721. avec *Louise-Françoise* le Pelletier, fille de *Louis* le Pelletier, seigneur de Villeneuve-le-Roi, premier président du Parlement, & de *Charlotte-Henriette* le Mairat, sa seconde femme; sçavoir, 1. *François-Louis* de Salignac, marquis de Fénelon, né le 7 Novembre 1722. brigadier d'Infanterie le 27 Juillet 1747. marié le 7 Novembre suivant à *Charlotte* de Malon de Bercy, née le 18 Mai 1729. & enterrée le 10 Décembre 1760. laissant des enfans, qui sont mesdames de la Garde & le Normant de Mezy; fille de *Louis-Claude*, marquis de Bercy, capitaine au régiment des Gardes Françoises; 2. *N.* . . . de Salignac, mariée le 8 Octobre 1741. à *François* de la Cropte, marquis de Beauvais-Chanterac, en Périgord.

Le feu marquis de Fénelon étoit fils de *François* de Salignac, comte de Fénelon, & de dame *Elisabeth* de Saint Aulaire. Il étoit petit-neveu de *François* de Salignac de la Mothe-Fénelon, archevêque-duc de Cambray, si connu par ses ouvrages, mort le 7 Janvier 1715. Il étoit arriere-petit-neveu d'*Antoine* de Salignac, marquis de Maignac, lieutenant général au gouvernement de la haute & basse Marche, nommé à l'ordre du Saint Esprit, mort en 1683. & il avoit pour cinquieme ayeul *Armand* de Salignac, seigneur de Fénelon, chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, lequel mourut en 1579. & avoit pour frere puîné *Bertrand* de Salignac, seigneur de la Mothe-Fénelon, fait chevalier de l'ordre du Saint Esprit, à la promotion du 31 Décembre 1579. conseiller d'Etat, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, ambassadeur en Angleterre, puis

en Espagne, mort le 13 Août 1599. Voyez les *Mercures de France des mois de Septembre* 1735. p. 2118. & *de Novembre* 1746. p. 202. & 203.

SALAZAR : Famille de Biscaye, éteinte dans un archevêque de Sens, qui portoit : *écartelé au* 1 & 4 *d'or, à cinq fers de pique de sable, posés en sautoir; au* 2 & 3 *de gueules, à cinq étoiles en sautoir, & sur le tout d'argent, à une aigle à deux têtes d'azur.*

SALINS : Ce nom a été commun à plusieurs maisons du comté de Bourgogne, différentes entr'elles d'origine, de puissance & de splendeur. La plus célebre est celle des anciens sires de Salins, dont le commencement se rapporte à *Albéric*, comte de Mâcon, & qui finit par une fille qui en transmit le nom & les biens à l'illustre maison de Vienne.

SALINS-LA-BANDE : Cette maison, qui portoit : *de gueules, à la bande d'or*, a toujours été regardée comme issue de *Gérard*, fils naturel de *Gaucher* IV. du nom, sire de Salins. L'entiere ressemblance de ses armes avec celles des seigneurs de Salins, a favorisé cette opinion.

SALINS-LA-TOUR : Famille ainsi nommée, à cause de ses armes, qui étoient : *d'azur, à la tour maçonnée de sable. Humbert* de Salins, chevalier, dit de la Tour, qui transigea en 1202. en présence d'*Amédée*, archevêque de Besançon, paroît en avoir été la tige.

Un du nom de Salins, mort fermier général, portoit : *la tour d'argent, écartelée* de Brunet.

Voyez l'*Histoire Généalogique des sires de Salins, au comté de Bourgogne*; l'*Histoire de la ville de Salins*; l'Histoire & la Généalogie de ses vicomtes; celle de toutes les maisons qui ont porté le nom de Salins, par *M. J. B.* Guillaume, prêtre, associé de l'Académie Royale de Besançon, en deux volumes *in*-4°. imprimés à Besançon, l'un en 1757. & l'autre en 1758.

SALLE, en Guyenne : *Tome III. p.* 255. *col.* 1. *lig.* 23. seigneur de Sarasiet, *lisez*, seigneur de Sarraziet.

Ibid. lig. 32. de Caneux, *lisez*, de Caneus.

Ibid. lig. 46. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes sont : *d'azur au lion de gueules, écartelé d'azur, à neuf losanges d'or, posées* 3, 3 & 3.

SALLE (la) : Famille d'Auvergne, qui porte : *de gueules, à une tour crénelée d'argent, maçonnée de sable, & deux bâtons écotés d'or, posés en pointe, & passés en sautoir.*

Françoise de la Salle, née le premier Mars 1681. du mariage de *Jacques* de la Salle, écuyer, seigneur de Saint Ponci, & d'*Amable* de la Fage, sa femme, fut reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1691. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Antoine* de la Salle, seigneur d'Auliac, qui vivoit en 1492. & étoit son cinquieme ayeul.

SALLE (de la) : Seigneurie dans le Lyonnois, érigée en comté, avec Vaux & Quincieux en 1655. en faveur de *François* de Baillon, ou Baglion, baron de Jons, qui fut prevôt des marchands de Lyon en 1658. & 1659. Il avoit eu cette terre du chef de sa mere, *Françoise* Henri, fille d'*Artus* Henri, seigneur d'Escoussieu, maître-d'hôtel de la Reine, & de *Denise* de Bellié-

vre, dame de la Salle, fille de M. le chancelier. Sa postérité subsiste dans *Pierre-François-Marie* de Baglion, comte de la Salle, capitaine au régiment des Gardes Françoises en 1754. marié le 10 Juin 1733. à *Angélique-Louise-Sophie* d'Allonville de Louville, dont une fille unique, *Françoise-Sophie-Scholastique* Baglion de la Salle, mariée au comte du Roure. Voyez les *Tablettes Généalogiques, Part. VII. p. 162.*

SALLEN, en Normandie, élection de Bayeux: Famille qui porte: *d'azur, à la bande d'argent, cotoyée de trois annelets de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

SALLES (des): Famille de Champagne, qui porte pour armes: *d'argent, à une tour donjonnée de sable, le premier donjon sommé d'un autre donjon de même, & posée sur un tertre à trois coupeaux de sinople.*

Marie-Ursule des Salles, l'un des enfans de *François* des Salles, baron de Gouécourt, & d'*Elisabeth* de Villemur, naquit le 2 Novembre 1676. & fut reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1687. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Pierre* des Salles, seigneur de Gombervaux, & de *Nicole* de Vernancourt, sa femme, qui vivoient en 1490. & étoient le cinquième ayeul & la cinquième ayeule de la produisante.

SALLES (des): *Tome III. p. 256. col. 1. lig. 14.* Triequelmont, *lisez*, Fiquelmont.

SALLET, écuyer, sieur du Repas, en Normandie, élection de Falaise: Famille qui porte: *d'argent, à deux roses de gueules en chef, & un cœur de même en pointe.*

Il y a encore en Normandie, élection de Caën, une famille du nom de Sallet, écuyer, sieur de Boisbisson, dont les armes sont les mêmes que celles de la précédente.

SALMON: Famille établie dans le Vendomois, le Maine & la Touraine, qui a formé les branches des seigneurs du Chastellier, de la Brosse, de Loiré & de Courtemblay. Il en est parlé dans l'*Armorial de France, Tome IV.*

Jean de Salmon I. du nom, écuyer, seigneur du Léhon, natif du pays de Vendomois, suivant un acte passé à Tours le 30 Juillet 1449. ne vivoit plus le 7 Septembre 1487. Il a eu trois enfans, *Nicolas*, qui suit; *Claude*, auteur de la branche des seigneurs du Chastellier, rapportée ci-après, & *Jeanne* Salmon.

Nicolas Salmon, écuyer, seigneur du Léhon, mourut en 1507. *Louis* Salmon, son fils, écuyer, fut pere d'*Alexandre*, dont on ignore la postérité.

Branche des seigneurs du Chastellier.

Claude Salmon, écuyer, seigneur du Chastellier & de la Gillotiere, thrésorier du comté de Vendomois, acquit en 1494. de *Lorin* de Cissé, les fief, terre & seigneurie du Chastellier, dans la paroisse de Savigny-sur-Braye, ayant droit de haute, moyenne & basse justice. Il épousa en 1494. *Jeanne* de Cherbey, dont naquit, entr'autres enfans,

Jean II. du nom, écuyer, seigneur du Chastellier, homme d'armes des ordonnances du Roi, dans la compagnie du duc de Vendôme, & depuis maréchal des logis de la même compagnie. Il mourut au siége de Térouenne en 1537. laissant un fils & deux filles de

ſon mariage accordé en 1530. avec *Marie* le Boucher.

François de Salmon I. du nom, écuyer, ſeigneur du Chaſtellier, de la Fertiere, de la Gillotiere, du fief Vaudour, de la Ronciere, d'Eſtange, de Montcimier, de Boiſmoreau, de la Jouairiere, des Tuandieres, de la Rougonniere & des Creneaux, maître d'hôtel de *Marie* de Bourbon, ducheſſe de Longueville, écuyer de *Henri* d'Orléans, ſon fils, duc de Longueville, dont il fut auſſi maître d'hôtel, & gentilhomme ordinaire de *François*, comte de Saint Pol, fut fait capitaine & gouverneur du château de Briquebec. Il fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe par jugement des commiſſaires du Roi en la généralité d'Orléans, rendu le 9 Décembre 1598. De ſon alliance avec *Jacqueline* de la Beſchere, fille & principale héritiere de *Jacques* de la Beſchere, écuyer, ſeigneur de la Fertiere, & de *Jeanne* de Thibivillier, naquirent ſix enfans, entr'autres,

Jean de Salmon III. du nom, ſeigneur du Chaſtellier, de la Fertiere, &c. homme d'armes de la compagnie du comte de Saint Pol, le 28 Juillet 1597. Il acquit en 1624. le fief de la Fontaine, dans la paroiſſe de Savigny, de *Jean* de Rouſſard, ſeigneur de la Lunotterie, &c. Il fut marié par contrat du 26 Avril 1593. avec *Renée* de Couïances, dont il eut, entr'autres enfans, *François*, qui ſuit, & *Léonor* de Salmon, auteur de la branche des ſeigneurs de Courtemblay, rapportée ci-après.

François de Salmon II. du nom, ſeigneur du Chaſtellier, de la Fertiere, &c. mourut en 1635. Il avoit été marié par contrat du 8 Juin 1622. avec *Anne* de Menon, fille de *François* de Menon, ſeigneur de Turbilly, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Magdelene* de Maillé de la Tour-Landry (*a*). De cette alliance ſont nés cinq enfans.

Urbain de Salmon, le ſecond de ſes fils, ſeigneur du Chaſtellier, d'Auvines, des Roches, &c. fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, par ordonnances des intendans de la généralité d'Orléans, des 6 Juin 1667. & 14 Septembre 1673. Il épouſa le 27 Février 1650. *Marie* Martin, fille de *Jacques* Martin, écuyer, ſieur de Villiers, préſident en la Chambre des Comptes de Blois, dont ſont iſſus huit enfans, entr'autres, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Antoine* de Salmon, ſeigneur de la Giraudiere, chef de la branche des ſeigneurs de la Broſſe, rapportée ci-après; 3. *Charles-Claude* de Salmon, auteur de la branche des ſeigneurs de Loiré, qui ſuivra.

François de Salmon III. du nom, ſeigneur du Chaſtellier, de Marſon, des Roches & d'Auvines, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Vaillac, mourut en 1709. laiſſant pour fils unique de ſon mariage accordé le 24 Juillet 1692. avec *Marie-Catherine* de la Barre,

François de Salmon IV. du

(*a*) Anne *de* Menon, *du chef de* Magdelene *de Maillé de la Tour-Landry, ſa mere, avoit l'honneur d'appartenir, par conſanguinité, à la maiſon de Condé, ainſi qu'à beaucoup de grands ſeigneurs & de maiſons illuſtres.*

nom, ſeigneur du Chaſtellier, de Sainte Carotte, de Vau, de la Gillotiere, d'Auvines & des Roches, né en Septembre 1695. pourvu d'un office de lieutenant des Maréchaux de France, au département du duché de Vendomois. Il fut marié le 26 Juin 1723. avec *Eliſabeth-Anne* Gigault de Bellefonds, ſœur de l'archevêque de Paris défunt. Leurs enfans ſont,

1. *Charles-Alexandre* de Salmon du Chaſtellier, né le 16 Octobre 1726. reçu en 1742. page de la petite écurie du Roi, puis cornette de Cavalerie dans le régiment de Bellefonds.

2. *François-Jacques* de Salmon, né le 30 Décembre 1728. reçu en 1744. page de la petite écurie du Roi, auſſi cornette de Cavalerie dans le régiment de Bellefonds.

3. *Eliſabeth-Jeanne* de Salmon du Chaſtellier, née le 17 Septembre 1730.

Branche des ſeigneurs de la Broſſe.

Antoine de Salmon, ſecond fils d'*Urbain* de Salmon, ſeigneur du Chaſtellier, & de *Marie* Martin, écuyer, ſeigneur de la Giraudiere, de la Lande & en partie des fief, terre & ſeigneurie de la Broſſe, mourut le 22 Février 1715. laiſſant quatre enfans de *Polixene* Davy de la Pailleterie, entr'autres,

Antoine-François de Salmon, écuyer, ſeigneur de la Broſſe, ſeigneur châtelain de Chenuſſon, capitaine dans le régiment de la Ferre, Infanterie, marié par contrat du 26 Mars 1731. avec *Louiſe-Charlotte* Hubert de Lauberdiere. Il mourut en Mai 1746. De ſon mariage ſont nés,

1. *Antoine-Louis* de Salmon de la Broſſe, écuyer.

2. *Alexandre-Céſar* de Salmon.

3. *Auguſte* de Salmon.

4. *Charles-Louis* de Salmon, tous écuyers.

Branche des ſeigneurs de Loiré.

Charles-Claude de Salmon, troiſieme fils d'*Urbain* de Salmon, ſeigneur du Chaſtellier, & de *Marie* Martin, écuyer, ſeigneur du grand & du petit Loiré, de Gaſtineau, &c. capitaine dans le régiment Royal, Infanterie, en 1695. fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'intendant de Tours le 12 Juillet 1716. Il épouſa en 1695. *Marie-Anne* de Gaigné, dont naquirent cinq garçons, quatre deſquels ſont morts ſans alliance, & trois filles.

Honorat-Joſeph-François-Jean de Salmon, écuyer, ſeigneur du grand & du petit Loiré, fut marié deux fois; ſçavoir, en premieres noces, avec *Marie-Françoiſe* du Noyer, & en ſecondes, le premier Janvier 1730. avec *Andrée-Françoiſe* Hubert. Du premier lit eſt née,

Françoiſe de Salmon, mariée en 1745. avec *N....* de Cherbon, ſeigneur de la Morellerie.

Du ſecond lit ſont iſſus,

1. *André-Michel-Honorat* de Salmon, écuyer, né le 10 Janvier 1731.

2. *Antoine-François-André* de Salmon, écuyer, né le 27 Septembre 1733.

3. *Catherine* de Salmon.

Branche des ſeigneurs de Courtemblay.

Léonor de Salmon I. du nom,

écuyer, seigneur de Negron & de la Fertiere, second fils de *Jean* de Salmon III. du nom, seigneur du Chastellier, & de *Renée* de Coutances, fut maintenu dans la noblesse par sentence des Elus de Vendôme du 7 Juin 1634. Il mourut en 1660. laissant six enfans de son mariage accordé le 28 Avril 1627. avec *Marie* Dionneau, entr'autres,

Léonor de Salmon II. du nom, écuyer, seigneur du Liandon & de la Vignonniere, marié le 12 Novembre 1663. avec *Anne* de Guillot, fille aînée & principale héritiere de *Balthasard* de Guillot, écuyer, sieur de Perray, de la Manfraisiere, du Coudray, &c.

Léonor de Salmon III. du nom, leur fils, écuyer, seigneur de Courtemblay, du Coudray & de la Fertiere, naquit le 25 Octobre 1664. fut cornette dans le régiment de Vaillac, & épousa le 5 Septembre 1698. avec dispense de Rome, *Marie-Anne* de Petitjean, sa cousine germaine, fille aînée & principale héritiere de *Jacques* de Petitjean, écuyer, seigneur de la Roussardiere, & de *Renée* de Salmon. De ce mariage sont sortis cinq enfans; sçavoir,

1. *Léonor-Jacques* de Salmon, qui suit.

2. *François-Joseph* de Salmon de la Fertiere, né en 1702. capitaine d'Infanterie dans le régiment de Chartres, tué en 1743. au combat d'Ettingen.

3. *Pierre* de Salmon de Courtemblay, né le 2 Août 1705. prêtre, chanoine & prevôt de la Collégiale de Saint Martin de Tours.

4. *René-Louis* de Salmon de la Roussardiere, né le 13 Mai 1708. lieutenant d'Infanterie dans le régiment de la Ferté-Imbault, marié en 1736. avec *Eléonor* le Jeune de Malherbe.

5. *Jean-Louis* de Salmon, né le 14 Mai 1710. prêtre, chanoine de l'église collégiale de Saint Georges de Vendôme.

6. *Marie-Magdelene* de Salmon de Courtemblay, née le 2 Février 1712.

Léonor-Jacques de Salmon, écuyer, seigneur de Courtemblay & d'Epuizay, lieutenant d'Infanterie au régiment de Chartres, épousa en 1727. avec dispense de Rome, *Renée* de Bellanger, sa cousine germaine, fille de *Pierre* de Bellanger, écuyer, seigneur des Bizerais, & de *Renée* de Petitjean. Leurs enfans sont,

1. *Jacques* de Salmon de Courtemblay, écuyer, né le 26 Mai 1729. mort en 1744.

2. *René-François* de Salmon de Courtemblay, écuyer, né le 26 Mars 1732.

Les armes sont: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois têtes de lion de même, arrachées & languées de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

SALNOË: Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'argent, au lion de sable, la queue nouée, & passée en sautoir, lampassé & armé de gueules, au chef de même*; & de laquelle étoit *Marguerite* de Salnoë, née le 29 Mars 1676. & reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1686. Elle prouva que *Jacques* de Salnoë, seigneur de Fontaines, qui vivoit en l'an 1550. étoit son quatrieme ayeul.

SALOMON: Cette famille, qui depuis qu'elle est établie en Provence a toujours habité à Marseille, est originaire de Sici-

le, & une des plus anciennes de cette Isle, où elle a même possédé plusieurs belles terres, entr'autres, Castronovo & Millitello. Castronovo, qui est à présent ville Royale, fut aliénée il y a déjà fort long-temps, & Millitello fut échangée il y a un peu plus d'un siécle, pour la baronnie d'Elgrano, possédée encore de notre temps par ceux de cette famille.

La branche établie en Provence descend d'*Arnaud* Salomon, frere de ce brave *Francisco* Salomoné, qui fut colonel d'Infanterie sous *Ferdinand*, roi d'Espagne, & qui fut choisi par ce Prince, pour être l'un des treize du parti d'Espagne, qui, en l'an 1502. firent ce fameux combat proche la ville de Barlette, contre un pareil nombre de François, rapporté au long par Sorius & Guichardin, Ecrivains Italiens.

Ce *Francisco* Salomoné se maria à Rome, & ne laissa qu'une fille, appellée *Clélie* de Salomon, dame du Plan-Mellet, dans le duché d'Urbain. Ces deux freres, *Arnaud* & *Francisco* Salomoné, avoient un cousin, nommé *Louis*, qui fut pere d'*Antoine*, qui eut pour fils Dom *Vincenzo* Salomoné, duquel naquit Dom *Roger* Salomon, lequel vivoit encore l'an 1579. & possédoit la baronnie d'Elgrano en Sicile, comme on l'apprend d'une Lettre qu'il écrivit à ses parens à Marseille, & continua sa postérité en Sicile, comme *Gérard* Salomon, duquel on va parler, l'a continuée en Provence.

Gérard Salomon, fils d'*Arnaud*, étoit fort jeune lors de la mort de son pere; ce qui obligea *Francisco* Salomoné, son oncle, de le mener avec lui à Rome, où il demeura jusqu'à ce que M. de Lautrec, maréchal de France, ayant mené une puissante armée pour assiéger Naples, il quitta Rome pour se jetter dans l'armée de ce maréchal, Il y donna d'abord des marques de sa valeur & de son courage. Il gagna si fort l'estime du comte de Tende, qui commandoit une partie de l'armée, qu'il lui donna le commandement de cinq cents hommes. Après la fin de cette guerre, le comte de Tende le voulut retenir auprès de lui, & l'emmener en Provence, dont il étoit gouverneur. Il le fit son premier gentilhomme, & capitaine d'une des galeres du Roi en l'an 1539. Il lui donna commission en l'an 1548. conformément aux ordres de sa Majesté, de faire fortifier la ville d'Antibes, & de lever, pour cet effet, des gens de guerre pour les y mettre en garnison, & l'an 1552. il le fit gouverneur de son comté de Tende. Le Roi, en récompense de tant de services rendus par le capitaine *Gérard* Salomon, lui donna le gouvernement de la ville d'Entrevaux, par lettres du 11 Septembre 1559. Il parvint à une grande vieillesse, ayant fait son testament le 26 Mars 1569. Il laissa de *Françoise* de Gras, sa femme, qu'il avoit épousée à Marseille en l'an 1541. un fils, appellé *Germain* Salomon, qui fut homme de Lettres, & fort considéré par son grand sçavoir, ayant été élu trois fois assesseur de la ville de Marseille, pour les années 1571. 1578. & 1596. Il s'étoit marié en l'an 1575. avec *Hélene* Debus, veuve de *Louis* Diodé, ayant eu de ce mariage *Pierre* de Salomon, qui fut élu premier consul de Marseille le 28

Décembre 1625. & quoique cette charge fût annuelle, il l'exerça pourtant jusqu'au 12 du mois de Février 1627. Il avoit épousé dès l'an 1606. *Marquise* de Beissan, fille de *Julien* de Beissan, de laquelle il eut *Blaise* de Salomon, qui fut maintenu dans sa noblesse le 6 Septembre 1667. ayant laissé d'*Anne* d'Espinassi, sa premiere femme, fille de *Frédéric* d'Espinassi, deux fils, l'un appellé *Vincent* & l'autre *François* de Salomon.

Il y a de cette famille plusieurs branches, entr'autres, une divisée en plusieurs rameaux établis dans l'Angoumois & la Saintonge, dont un de ce nom est seigneur en partie de la baronnie de Bourg-sur-Charente, près de Coignac, qui a une nombreuse postérité, &, entr'autres, plusieurs garçons au service.

Les armes sont : *parti d'azur par un trait de sable ; au premier, à trois bandes d'or, & au second, une contrebande de même.* Pour cimier : *une sirene, tenant de sa main droite une baguette d'or, & de sa gauche un miroir d'argent.*

Voyez, sur cette ancienne famille, l'*Etat de la Noblesse de Provence*, par M. l'abbé Robert. Ceci est tiré d'un mémoire fourni par la famille.

SALORNAY, en Mâconnois : Famille qui porte pour armes : *cinq points d'or équipollés, à quatre de gueules.*

SALVE, en Provence : Famille maintenue dans sa noblesse le 27 Septembre 1668, qui a pour tige *Laurent-Charles*, qualifié d'écuyer dans les actes de famille de son temps. Il eut pour fils, 1. *Isnard*, qui suit ; 2. *Baudet*, mort prêtre.

Isnard de Salve, écuyer, se maria en l'an 1539. avec *Marguerite* Aubanel, de laquelle il eut,

Michel de Salve, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom, *Jean*, qui suit.

Jean de Salve commanda une compagnie de Cavalerie de cent Maîtres par commission du roi Henri IV. le 20 Juillet 1595. Il se distingua dans les guerres de son temps, & étoit connu sous le nom de capitaine *Jean* Salve. Il fit alliance en l'an 1597. avec *Catherine* de Giraud, dont, 1. *André* de Salve, qui fit une branche éteinte en la personne d'un autre *André* de Salve, capiscol de l'église de Barjols, & en *Claire* de Salve, sa sœur ; 2. *Hercules*, qui suit ; 3. *Pierre*, chevalier de Malte, capitaine dans le régiment Royal des Vaisseaux, mort à Lerida.

Hercules de Salve, officier dans le même régiment, épousa en 1664. *Claire* de Giles de Lambesc, d'où sont issus, 1. *Gaspard*, qui suit ; 2. *Esprit*, marié avec *Hélene* d'Aguillery, de laquelle il eut *Jean* de Salve, allié avec *N.* . . . . Bourguignon-la-Mûre, dont le fils aîné, appellé *Joseph*, a été chanoine à Perronne ; 3. *Joseph*, marié à Marseille avec *N.* . . . de Gondon, morte sans laisser de postérité. Il fut longtemps gouverneur du Bastion de France.

Gaspard, fils aîné d'*Hercules*, fit alliance le 20 Février 1708. avec *Gabrielle* de Fabre-Mazan. De ce mariage sont issus quatre enfans ; sçavoir, 1. *Louis-Hercules*, qui suit ; 2. & 3. *François* & *Joseph* de Salve ; 4. une fille, nommée *Claire* de Salve.

Cette famille subsiste aujour-

d'hui dans *Louis-Hercules* de Salve de Villedieu, marié à *Therese-Françoise-Marie* de Candolle, par contrat passé à Marseille le 18 Mai 1742. dont est sorti *Joseph-Gaspard-Pancrace* de Salve. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 377.

Les armes : *d'argent, au loup passant de sable, à la bordure de gueules dentelée.*

SALVERT : Famille noble de la province d'Auvergne, dont le nom propre est Montroignon, & dont l'ancienneté remonte jusqu'aux comtes souverains d'Auvergne, de qui elle descend ; ce qui est confirmé par le testament de *Robert* II. du nom, comte de Clermont, & dauphin d'Auvergne, de l'année 1281. qui fait un legs au seigneur de Montroignon, son parent.

Cette noblesse est illustre pour avoir produit un évêque de Clermont dans le douzieme siécle, & un grand prieur de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, pour la province d'Auvergne, dans le treizieme : elle est aussi très-recommendable par ses alliances avec les maisons de Rouhault-Gamaches, la Chastre, Langheac, Robert de Lignerac, Gaucourt-Cardaillac, Brachet, la Baume, & autres anciennes maisons du royaume.

Nous ne rapporterons seulement ici, faute de mémoires de filiation suivie, que depuis l'an 1490. que vivoit *Bertrand* de Montroignon, dit de Salvert, chevalier, seigneur de ce lieu, de Valeron & de Rouzier, qui épousa en 1496. *Antonia* de Rouzier, duquel mariage issurent, entr'autres enfans,

1. *François* de Montroignon de Salvert, qui eut en partage la seigneurie de Rouzier, & qui épousa en 1530. *Catherine* de la Rochebriant, dont la postérité a formé les branches des seigneurs de Res-la-Villate, du Luc & de la Mothe-Arson. Voyez l'*Armorial de France*, par M. d'Hozier, au nom de *Salvert*.

2. *Pierre*, frere puîné de *François*, qui eut les terres de Valeron & de Villemerie, & épousa en 1533. *Françoise* de Confolant, duquel mariage naquit *Antoine* de Salvert, seigneur de Neuville & de Valeron, qui de son mariage conclu en 1564. avec *Gilberte* de la Rochedragon, eut un fils, qui fut nommé

Antoine de Salvert II. du nom, seigneur de Neuville, & autres lieux, qui épousa en 1594. *Catherine* Duperoux, fille de *François*, seigneur de Maziere, du Vernet & de la Chaux-Braudon, & de *Claude* de la Chastre, de laquelle naquit,

Louis de Salvert-Montroignon, seigneur de Neuville, la Chaux, &c. allié en Février 1622. avec *Alix* du Plantadix, fille de *Gabriel*, seigneur du Lery, & de *Jacqueline* de Langheac. De ce mariage vint,

Jean de Salvert, seigneur de Neuville, la Chaux, Saint Maurice, Noissac, Saint Allavard & la Roche-Cussac, qui fit ses preuves de noblesse devant M. Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins, & commissaire departi pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse, lequel obtint le 20 Décembre 1667. un arrêt de maintenue qui le confirme dans sa qualité d'écuyer, & issu de noble & ancienne extraction. Il avoit épousé dès le 8 Janvier 1652. *Françoise* de la Salle, fille de *Jean*, baron de la Rodde,

Marzet & la Garde, & de sa femme *Claude* Robert de Lignerac, dont naquirent deux fils; sçavoir,

1. *François* de Montroignon, dit le marquis de Salvert, seigneur de Neuville, la Chaux, Saint Maurice, &c, qui commanda le ban & arriere-ban de la province d'Auvergne en 1675.

2. *Louis* de Montroignon-Salvert, seigneur de Noisac, le Rubeyreix, &c. qui a formé la branche des seigneurs de Clavieres, rapportée ci-après.

François, son frere aîné, épousa en l'an 1688. *Gilberte* de la Salle, sa cousine germaine, fille unique de *Gilbert*, baron de la Rodde, Marzet & la Garde, & de la dame de Brachet-Malaurens, son épouse, dont *Guillaume*, qui suit, & *Gilbert*, dit le chevalier de Salvert, capitaine dans le régiment de Cavalerie de Beauvilliers, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, qui n'a point eu d'enfans de son mariage avec *Michelle* de Canablin, qu'il avoit épousée en 172 . . . & qui est morte en Avril 1756.

Guillaume, frere aîné de *Gilbert*, dit le marquis de Salvert, fut baron de la Rodde, Marzet & la Garde, seigneur de Neuville, Saint Allavard, la Chaux, & autres places. Il épousa en 1712. *Gilberte-Alberte-Rosalie* de Gaucourt, fille de *Charles*, marquis de Gaucourt, seigneur de Cluys & de Boisset, lieutenant de Roi dans la province de Berry, & d'*Alberte-Brigitte* de la Baume-Montrevel, son épouse, dont est né, entr'autres enfans,

Guillaume II. du nom, marquis de Salvert, baron de la Rodde, Marzet & la Garde, qui a long-temps servi dans les Mousquetaires gris, & a épousé le 16 Août 1738. *Jeanne-Marie* de Méallet de Fargues, fille de *Louis*, seigneur de Vitrac & du Trioulou, ancien capitaine de Grenadiers au régiment de Perche & chevalier de Saint Louis, & de *Catherine* de la Carriere, dont une fille, née en 1741.

Branche des seigneurs de Clavieres.

Louis de Montroignon-Salvert, fils puîné de *Jean*, & de *Françoise* de la Salle, fut seigneur de Noisac, Clavieres, le Rubeyreix & Laspouses, & servit long temps comme officier dans le régiment Royal des Carabiniers. Il quitta le service du Roi en 1698. par défaut de santé, & épousa en premieres noces le 29 Janvier de l'année suivante 1699. *Isabeau* de Brachet-Peyrusse, fille de *François*, seigneur du Rubeyreix, Clavieres, Laspouses, &c. & de *Claude* de Cardaillac, sa femme, dont est né *François-Gilbert*, qui suit, & *Léonard*, mort en bas âge; il épousa en secondes noces en 1710. *Anne* de la Roche-Aymon, dont il n'eut point d'enfans; & en troisiemes noces en 1716. *Aymée* de Lantillac, de laquelle il n'eut point aussi de postérité.

François-Gilbert de Salvert-Montroignon, mort le 20 Décembre 1759. fut seigneur de Clavieres, Vaurs, Laspouses, & autres lieux. Il épousa en premieres noces en 1729. *Marie-Anne* du Fayet de la Tour de Clavieres, reçue en 1710. au nombre des demoiselles de Saint Cyr, & à laquelle madame de

Maintenon fit un legs par son testament, duquel mariage il n'eut point d'enfans ; & en secondes noces le 2 Janvier 1732. demoiselle *Philiberte - Antoinette* de Gaultier, fille de *Joseph* de Gaultier, seigneur de Vaurs, & de *Philiberte* de Cébié, son épouse, dont est né en 1736. *François-Marie-Henri*, qui suit, & *Marie-Jeanne* de Salvert, mariée en Avril 1760. avec *Pierre* Dudat, écuyer, sieur de Boissieux.

François - Marie - Henri, dit le comte de Salvert - Montroignon, mousquetaire de la seconde compagnie de la garde du Roi, est seigneur de Clavieres, & autres places, & a épousé le 5 Novembre 1754. *Charlotte-Henriette* de Sabrevois, fille d'*Henri*, seigneur de Baudeville & de Coigneres, dit le comte de Sabrevois, lieutenant général des armées du Roi, ancien lieutenant général & directeur en chef pour l'Artillerie au département d'Alsace, duché & comté de Bourgogne, chevalier de l'ordre de Saint Louis, & de *Charlotte - Anne - Marie* de Saint Perrier, son épouse, dont il a,

1. *François - Gilbert - Henri* de Salvert - Montroignon, né le 23 Octobre 1755.

2. *Henri - Etienne*, dit le chevalier de Salvert, né le 11 Octobre 1756.

3. & 4. Deux filles.

Les armes de Salvert - Montroignon sont : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.* Pour supports : *deux griffons, & une couronne de marquis.*

SALVIATI : *Tome III. p.* 260. *col.* 1. *lig.* 38. en 1717. *lisez*, en 1517.

SAMAY, au Perche, élection de Mortagne : Famille dont les armes sont : *d'argent, à trois tourteaux de sable, 2 & 1.*

SAMSON, écuyer, sieur de Bois, en Normandie, élection de Verneuil : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, surmonté en chef d'un croissant d'or, & accompagné de trois boucs de même, posés 2 & 1.*

SANCERGES : *Tome III. p.* 261. *col.* 1. *lig.* 35. *Voyez* BOUCHE, *lisez*, *Voyez* BOUCHU.

SANCERRE : *Tome III. p.* 261. *col.* 1. *lig.* 13. & 16. Beuil, *lisez*, Bueil.

SANCHON, ou SENCHON, en Provence : Famille qui subsiste dans *N.* . . . . de Sanchon, seigneur de Bournissac, marié avec *Angélique* de Leuctres, fille d'*Etienne* de Leuctres, seigneur de Canillac, & de *Marie-Rose* de Gabrielly, dont trois garçons, tous officiers dans le régiment Dauphin, Infanterie, & trois filles, dont deux sont religieuses à Cavaillon.

SANCIA, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au sautoir d'or, engoulé de quatre muffles de léopards de même, & un muffle de léopard aussi d'or, mis en cœur sur le sautoir.*

SANGLIER, en Poitou : Ancienne noblesse, dont il est parlé dans l'*Histoire de Châtillon.* Elle avoit des armes parlantes, qui sont : *d'or, au sanglier de sable, denté & allumé d'argent.*

SANGUIN : *Corrigez* ainsi la fin de ce qui en est dit dans le *Tome III. p.* 262. *col.* 1. de ce *Dictionnaire.*

Claude Sanguin, le dernier de son nom, étoit fils de *Claude*, seigneur de Redemont & de Vil-

lemenon, & d'*Etiennette* de Martines, & neveu du cardinal de Meudon. Il eut d'*Ambroise* de Corbie, sa femme, deux fils, nommés *Annibal* & *Gaspard*, qui périrent malheureusement en l'an 1590. en venant de Corbeil à Paris, dans un bâteau qui fit naufrage. Il avoit pour sœurs *Marie* Sanguin, qui épousa le 28 Décembre 1558. *Jean* de la Lande, écuyer, seigneur de Montpoulin, fils de *Compagnet*, seigneur dudit Montpoulin, & de *Françoise* d'Hédouville, & *Etiennette* Sanguin, seconde femme en 1570. de *Claude* Desmazis, écuyer, seigneur de Brieres-lez-Scellés, & de Marchais en partie, fils de *Pierre*, seigneur desdits lieux, & de *Magdelene* de Wicardel, dont pour fils unique,

Gédéon Desmazis, dit Sanguin, à cause de la substitution aux nom & biens de *Claude* Sanguin, son oncle maternel, seigneur de Redemont, le Tronchet, Bregy, Ramoulu, & vicomte de Neufchâtel & du fief Sanguin, situés dans le Gâtinois, enseigne des Gardes du Corps du Roi, naquit le 16 Janvier 1571. épousa le 2 Août 1613. *Anne* de Rochechouart, fille de *Louis*, chevalier, seigneur de Montigny & la Brosse, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & de *Catherine-Marie* de Castelnau, dame de la Lande, & fut pere d'*Henri* Desmazis, seigneur du Tronchet, chevalier de l'ordre du Roi, que *Marie* Tiraqueau, sa femme, rendit pere d'*Anne-Charlotte* Desmazis, dame du Tronchet, la derniere de cette branche, morte le 17 Avril 1728. mariée le 25 Octobre 1688. à *Guy-Victor* de Vigny, chevalier, seigneur d'Emerville, capitaine au régiment d'Orléans, Infanterie, mort le 14 Mars 1737. pere, entr'autres enfans, de

Claude-Henri de Vigny, chevalier, seigneur du Tronchet, Emerville, &c. né le 14 Janvier 1698. & marié le 16 Décembre 1727. à *Louise-Charlotte* de Marcade, morte le premier Juin 1758. laissant onze enfans vivans après elle.

Voyez les armes de Sanguin au *Dictionnaire*, *Tome III. p.* 262.

Celles de Desmazis sont : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois molettes d'éperon de sable.*

Celles de Vigny sont : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux merlettes d'argent, une en chef & l'autre en pointe, accostée de deux coquilles d'or.*

SANGUIN DE ROQUENCOURT, seigneur de Livry : Famille établie à Paris, qui a formé plusieurs branches. Il en est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 500.

Claude Sanguin, seigneur de Santeni, en Brie, élu échevin de la ville de Paris en 1523. puis bailli du Louvre, eut pour frere aîné du premier lit, *Nicolas* Sanguin, seigneur de Livry, conseiller au Parlement en 1512. qui a formé la branche des seigneurs de Livry ; & pour frere puîné du second lit, *Jean* Sanguin, écuyer, seigneur de Fontenay-le-Bel, marié en 1517. avec *Anne* de Corbie, fille de *Charles* de Corbie, chevalier, seigneur de Jagny, en France, l'un des cents gentilshommes de l'hôtel du Roi. De ce mariage est issu, au cinquieme degré, *Charles-Auguste-François* Sanguin,

capitaine de Carabiniers, chevalier de Saint Louis, vivant en 1740.

Claude Sanguin fut pere de *Jean* Sanguin, seigneur de Vaulusseaux, de Santeni & de Roquencourt, notaire & secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances en 1558. élu échevin de la ville de Paris en 1564. trisayeul de *Jean-Philippe* Sanguin, seigneur de Roquencourt, marié deux fois; sçavoir, en premieres noces, en 1705. avec *Marie* Goujon, dont il n'a eu qu'une fille; & en secondes, en 1711. avec *Magdelene* de la Barre, dont il a eu huit enfans; sçavoir,

1. *Charles-Esprit-Philippe*, écuyer, né le premier Mai 1714.

2. & 3. *Auguste-Nicolas* & *Arsene-Nicolas-Marie*, morts jeunes.

4. *Magdelene-Angélique-Victoire*, née le 4 Février 1712.

5. *Marguerite-Antoinette-Eugénie*, née le 19 Mai 1713. reçue à Saint Cyr le 3 Juillet 1722.

6. *Françoise-Mélanie*, née le 15 Février 1718. reçue à Saint Cyr le 6 Octobre 1725.

7. *Charlotte-Geneviève-Thérese*, née le 8 Juin 1719.

8. *Marie-Anne-Adelaïde* Sanguin, née le 28 Septembre 1721.

François-Hippolite Sanguin, marquis de Livry, chef d'escadre des armées navales, fils de feu *Louis* Sanguin, marquis de Livry, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, conseiller d'Etat & premier maître d'hôtel de sa Majesté, & de feue *Magdelene* Robert, & petit-fils de *Louis* Sanguin, marquis de Livry, & de *Marie-Antoinette* de Beauvilliers, épousa le 15 Avril 1760. *Thérese-Bonne* Gillain, fille d'*Antoine*, marquis de Benouville, mestre-de-camp de Cavalerie, ci-devant sous-lieutenant des Gendarmes de Bretagne, & de *Bonne-Charlotte* Hue de Langrune.

Les armes : *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée en chef de trois glands d'or, posés 2 & 1, & en pointe de deux pattes de griffon d'or, posées en bande.*

SANSON, écuyer, sieur de Groucy, du Bosq & de la Vallée, ancienne noblesse, élection de Carentan, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois bourses d'or, 2 & 1.*

SANZAI, de Bretagne : *Tome III. p. 262. col. 1, pénultieme lig. lisez*, SANZAI, en Poitou.

SAON (du), écuyer, sieur de la Garenne, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte : *d'azur, à trois roses d'argent, 2 & 1.*

SAPORTA DE CHÂTEAUNEUF : Famille établie en Provence & dans le comtat Venaissin.

Pierre-Joseph de Saporta, seigneur de Châteauneuf & de Monrepos, capitaine de Dragons dans le régiment de Languedoc, se maria en 1681. avec *Veranne* de Raimond. Il s'établit d'abord à Cavaillon, & se retira ensuite à Apt, où il commanda en différentes occasions la Milice du pays. Il eut de son mariage,

Etienne-Jean de Saporta de Châteauneuf, seigneur de Monsalier & de Beaurepos, capitaine, puis major du régiment de Bourbon, Infanterie, & chevalier de l'ordre de Saint Louis, a été marié deux fois; sçavoir, en

premieres noces, le 9 Juin 1724. avec *Marthe-Françoise* de Laugier, fille de noble *Jean-Joseph* de Laugier, aussi chevalier de Saint Louis, ancien lieutenant colonel de Dragons; & en secondes, le 23 Février 1739. avec *Anne-Rose* Gautier, fille de *Henri* Gautier, écuyer, seigneur du Poët & du Vernegues, dont il y a postérité. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 381.

Les armes: *d'azur, à un portail d'or & un chef de gueules, chargé d'un lion d'or passant.*

SAQUI: Famille originaire du comté de Nice, qui subsiste dans *Charles-François* de Saqui, baron de Sanes & seigneur de Colobrieres, reçu conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances, le 17 Octobre 1735. & veuf de *N....* de Puget-Bras, dont il a un garçon. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 381.

Les armes: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné d'un ancre de vaisseau à quatre branches de même.*

SARCILLY, écuyer, sieur de Brucourt, d'Anfernet, &c. Ancienne noblesse, élection de Caën, en Normandie, dont les armes sont: *d'argent, à une moucheture de sable, écartelée de gueules, à trois fasces d'argent, chargées de six merlettes de sable, 3, 2 & 1.*

SARCUS: Famille de Picardie, qui porte: *de gueules, au sautoir d'argent, accompagné de quatre molettes de même.*

Ambroise de Sarcus I. du nom, seigneur de Courcelles, épousa *Jeanne* d'Estrées en 1529. & étoit le quart-ayeul de *Françoise-Agnès* de Sarcus de Saint Delis, née le 28 Février 1672. & reçue à Saint Cyr au mois d'Août de l'an 1687.

SARDAIGNE: *Tome III. p.* 263. *col.* 1. *lig.* 40. Le pape Boniface VII. *lisez*, le pape Boniface VIII.

SARIAC, en Armagnac.

Jacques-Nicolas de Sariac, sieur d'Arné, lieutenant colonel du régiment de la Riviere, Infanterie, chevalier de Saint Louis, gouverneur des pages de feu son Altesse Royale M. le duc d'Orléans, fut maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1542. par ordonnance de 1700. Il épousa le 22 Septembre 1714. *Marie-Françoise* Grandhomme, de laquelle il a eu,

1. *Jean-Jacques-Nicolas* de Sariac, écuyer, né le 30 Avril 1722.

2. *Marie-Françoise*, née le 22 Mars 1715. reçue à Saint Cyr le 12 Septembre 1722.

3. *Marie-Anne-Françoise*, née le 7 Décembre 1723. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 501.

Les armes: *d'argent, à une corneille de sable, le bec & les pattes de gueules.*

SARRAZIN: Famille de Limosin, qui porte: *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

Gabrielle Sarrazin de Laval, née le 10 Août 1674. dans la paroisse de Saint Déonis, au diocèse de Limoges, & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1686. étoit de cette famille. On voit dans les preuves qu'elle fit pour-lors, que *Guillemin* Sarrazin, seigneur de Saint Déonis, qui vivoit en 1463. étoit son sixieme ayeul. La mere de la produisante étoit *Jeanne* Mérigot,

fille de *Gabriel* Mérigot (*a*), chevalier, seigneur de Sainte Fére, sénéchal de la Marche; & sa grande-mere, *Marie* de Bosredon, fille de *Jean* de Bosredon (*b*), écuyer, seigneur des Salles, & de *Magdelene* de Calvimont.

SARRET: Famille distinguée dans la Robe & dans l'Epée, de même que dans l'Eglise.

Philippe-Maurice de Sarret, seigneur de Saint Laurent, dans les Cévennes, a épousé *Françoise* de Quoy, dont il a eu pour fille unique, *Françoise* de Sarret, mariée au mois de Janvier 1743. avec *Charles-Alexandre* de Vissec de la Tude-Joannis, chevalier, marquis de Ganges, baron des Etats de Languedoc, seigneur de Casiliac, de Souberas, &c. fils de *Louis-Alexandre* de Vissec de la Tude-Joannis, marquis de Ganges, & de *Marie-Charlotte* de la Rochefoucaud de Langheac. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril* 1743. *p.* 819. & 820.

SARSFIELD: Famille originaire d'Irlande, d'une noblesse très-ancienne, & distinguée par ses illustrations.

Elle descend de *Thomas* Sarsfield, qui suivit à la conquête du royaume d'Irlande Henri II. roi d'Angleterre, dont il étoit premier porte-banniere, & qui mourut l'an 1189. Les descendans de *Thomas* Sarsfield formerent plusieurs branches, qui ont possédé de grands établissemens en différentes parties d'Irlande, entr'autres, la branche des comtes de Lucan, pairs d'Irlande, qui s'établit dans le comté de Dublin; la branche des vicomtes de Kilmallock, aussi pareillement pairs d'Irlande, & plusieurs autres, dont une partie fut obligée de s'expatrier, pour cause de Religion, lors des révolutions d'Angleterre sous Cromwel. Il y en eut qui se réfugierent en Espagne, d'autres en France; & de ces derniers est issu *Paul*, comte de Sarsfield, fils de *Jacques* de Sarsfield, établi à Limerick, lequel étoit arriere petit-fils de *Jean* de Sarsfield, frere aîné de *Dominique*, auteur de la branche des vicomtes de Kilmallock.

Après que *Paul*, comte de Sarsfield, ayant été obligé de quitter ses biens & son pays, & de se réfugier à Nantes en Bretagne, y eut fixé son établissement, par son mariage avec dame *Guyonne-Françoise* de la Briandiere, le roi Jacques II. en reconnoissance des services rendus à lui, & aux Rois ses prédécesseurs, par la noble & ancienne maison de Sarsfield, lui accorda des lettres de notoriété, à l'effet de le reconnoître & conserver, lui, ses enfans & postérité nés & à naître, dans l'ancienneté, droits & priviléges de leur noblesse, dans laquelle ils ont été pareillement reconnus & conservés en conséquence, par des lettres patentes accordées par le Roi à Fontainebleau, au mois d'Août 1711.

Jacques, comte de Sarsfield,

(*a*) *Mérigot porte pour armes :* d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois coquilles de sable, & accompagné de trois molettes d'argent.

(*b*) *Bosredon porte :* de gueules, au lion couronné d'or, écartelé de vair.

chevalier, vicomte de la Motte & Saint Armel, seigneur de Chambierre, Kerverri, Kercadio, Poldaran, &c. fils de *Paul*, comte de Sarsfield, dont on a parlé ci-dessus, mourut à Paris le 20 Janvier 1748. laissant de son mariage avec *Marie-Jeanne* Loz, fille de *Claude-Hyacinthe* Loz, comte de Beaulieu, & de *Françoise* Magon, qu'il avoit épousée le 2 du mois de Février 1716.

1. *Guy-Claude*, comte de Sarsfield, ci-devant lieutenant au régiment des Gardes Françoises, & aujourd'hui colonel du régiment de Provence & chevalier de Saint Louis.

2. *Jacques-Hyacinthe*, dit le chevalier de Sarsfield, ci-devant gentilhomme à drapeau au régiment des Gardes Françoises, ensuite capitaine du régiment de Bourbon-Busset, Cavalerie.

3. *Françoise-Modeste* de Sarsfield. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars* 1748. p. 209.

SARTIGES DE LAVANDÉS : Famille d'Auvergne.

Claude de Sartiges, écuyer, seigneur de Lavandés, petit fils de *Jean-Gabriel* de Sartiges, maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1572. par ordonnance de 1666. avoit pour huitieme ayeul *Bertrand* de Sartiges, écuyer, seigneur de Lavandés, qui vivoit avant 1445.

De son mariage accordé en 1699. avec *Marguerite-Françoise* de Joncoux, fille de *François* de Joncoux, écuyer, sieur de Fangouse, sont issus, 1. *François*; 2. *Aymon*; 3. *Jacques*; 4. *Anne*; 5. *Marie-Louise*; 6. *Marie* de Sartiges, née en 1715. reçue à Saint Cyr en 1727. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II.* p. 502.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, posées 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

SARTINE : *Antoine-Raymond-Jean-Gualbert-Gabriel* de Sartine, chevalier, comte d'Alby, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, lieutenant général de Police de la ville, prevôté & vicomté de Paris, est né à Barcelonne le 12 Juillet 1729. Il a été reçu conseiller au Châtelet le 15 Avril 1752. lieutenant criminel le 12 Avril 1755. lieutenant général de Police le premier Décembre 1759. & maître des requêtes le 9 dudit mois. Il a épousé le 9 Juillet de la même année 1759. demoiselle *Marie-Anne* Hardy du Plessis, née à Paris en 1739. fille de messire Hardy du Plessis, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine d'Infanterie, & de dame *N....* de Colabeau, son épouse.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois sardines d'argent.*

SASSENAGE : *Tome III.* p. 265. *col.* 2. *lig.* 7. *ajoutez*, mariée au comte de Bérenger.

SASSY : Famille originaire d'Auvergne, d'où noble *Guillaume* de Sassy vint s'établir à Draguignan, qui subsiste dans *Jacques* de Sassy, lieutenant particulier & criminel, & premier conseiller au siége de Draguignan, allié le 20 Janvier 1752. avec *Blanche-Eugénie* de Donodey, fille de *Pierre*, conseiller au Parlement de Provence, & *Jeanne* de Roux Saint-Laurent, dont un garçon & une fille. Voyez

le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 383.

Les armes : *d'azur, à deux lances, surmontées d'une étoile à six pointes, & en pointe une pomme de pin renversée, le tout d'or.*

SATILIEN : *Tome III. p.* 265. *col.* 2. *lig.* 15. *lisez*, SATILIEU.

Ibid. lig. 18. Louis du Four, *lisez*, *Louis* du Faur.

SAVARI : *Tome III. p.* 266. *col.* 1. *lig.* 13. *Louise-Renée* de Rouvé, *lisez*, *Louise-Renée* Barjot, fille de *N.* . . . . . de Barjot, chevalier, marquis de Roncé, & sœur du comte de Roncé, cornette des Chevaux-Légers d'Orléans.

Ibid. p. 268. *col.* 1. *lig.* 23. avec *Marie-Magdelene* Cholet, *ajoutez*, remariée à *Jean-François* de Briqueville, comte de la Luzerne.

Ibid. lig. 44. Luzerac, *lisez*, Luzerne.

SAUCHAY LE HAUT, & SAUCHAY, en Riviere : Ancienne baronnie, située en Normandie, mouvante du comté-pairie d'Eu, auquel elle étoit originairement unie. Elle fut vendue en 1651. par madame la duchesse de Guise, procuratrice de M. le duc de Guise, comte d'Eu, son fils, à *Antoine* le Blond, chevalier, seigneur de Plattemore & du Val du Roi. *Martin* le Blond, écuyer, son bisayeul, fut conservé en 1530. dans son ancienne noblesse & maintenu noble d'ancienne extraction.

Cette famille subsiste encore en Normandie.

Les armes : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois aigles de sable.*

SAUCIERES-TENANCE : Famille établie en Champagne & en Bourgogne, maintenue dans sa qualité de noble & d'écuyer depuis 1546. par arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 23 Juillet 1668.

François-Antoine de Saucieres, écuyer, seigneur de Tenance, de Serigny & de Fontaine-Géri, anciennement capitaine de Cavalerie dans le régiment de Villepreux, reçu page de la grande écurie du Roi en 1690. avoit pour trisayeul *Christophe* de Saucieres-Tenance, seigneur de Tenance, de Villiers-sur-Suize, de Pensefolie & de Marchaisbeton, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre & capitaine de trois cents Arquebusiers à cheval pour le service de sa Majesté, frere d'*Andrieu* de Saucieres de Tenance, chevalier de Malte au grand prieuré de Champagne, où il fut reçu en 1546.

François-Antoine, né en 1690. épousa le 5 Mai 1716. *Marguerite* Roland, fille de *Barthelemi* Roland, écuyer, ancien major de brigade des armées du Roi, & major général de l'armée de Catalogne.

Antoine-Nicolas de Saucieres-Tenance, son fils, né le 6 Mars 1717. fut reçu page de la grande écurie du Roi en 1731. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 504.

Les armes sont : *de gueules, à un lion d'or, avec une couronne de même.*

SAVIE DU THIL : *Tome III. p.* 268. *col.* 2. *lig.* 36. *lisez*, SAYVE DU THIL.

SAVIGNI D'ANGLURE : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois lionceaux d'or.*

Chrétien de Savigni, chambellan de *François* de France, duc d'Alençon, maréchal de camp général de l'armée du roi d'Espagne aux Pays-Bas, tué d'un coup de canon au siége de Hulz en l'année 1596. eut d'*Antoinette* d'Anglure, vicomtesse d'Estoges, *Antoinette* de Savigni d'Anglure, mariée en premieres noces à *Jean* du Monceau, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine d'une compagnie de cent Chevaux-Légers pour son service; & en secondes, par contrat du 7 Octobre 1611. à *Lancelot* de la Taille, seigneur de Bondaroi, Faronville, Combreux d'Ambleville, &c. dont elle eut un garçon & deux filles. *Voyez* TAILLE, au *Tome III. p.* 333. *& suiv.* de ce *Dictionnaire.*

SAVIGNY (de), en Normandie, élection de Coutances. Le nom autrefois étoit Gambier. *Henri* de Gambier se fit autoriser en 1544. à changer ce nom en celui de Savigni.

Les armes : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois merlettes de même, posées 2 & 1.*

SAULX DE TAVANNES : *Tome III. p.* 270. *col.* 2. *lig.* 2. Sernon, *lisez*, Servon.

Ibid. p. 272. *col.* 1. *lig.* 32. *après* a été reçu commandeur de l'ordre, *ajoutez*, du Saint Esprit le premier Janvier 1748. décoré de la pourpre Romaine en Juin 1756. & étoit appellé le cardinal de Tavannes. Il est mort à Rouen en l'année 1759.

SAUMARESQ (de), en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois tours de même, & surmonté d'une tête de léopard aussi d'argent.*

SAVOIE : *Tome III. p.* 274. *col.* 2. *lig.* 29. *après*; il ne les recouvra, *ajoutez*, entierement.

Ibid. pénultieme lig. col. 2. *p.* 275. *après* Westphalie, *ajoutez*, *parti* de Saxe ancien & moderne.

Ibid. p. 276. *col.* 1. *lig.* 1. *surmonté*, lisez, *semé.*

Ibid. lig. 2. *après sable*, ajoutez, *parti de sable.*

Ibid. lig. 3. *après de gueules*, ajoutez, *pour* Aost.

SAVONNIERES : *Tome III. p.* 276. *col.* 1. *antepénultieme lig.* Mottefelon, *lisez*, Mathefelon.

SAVOURNIN, en Provence : Famille ancienne, dont le premier connu par titres authentiques est *Dominique* Savournin; qualifié noble dans les actes qu'il passa de son temps. Il fit alliance le 23 Juin 1578. avec *Catherine* de Laurens, & testa en 1585. laissant de son mariage, 1. *Jacques*; 2. *Honoré*, qui suit; 3. *Théophile* de Savournin, qui partagerent entr'eux sa succession le 15 Septembre 1616.

Honoré de Savournin, qualifié noble avec ses freres dans ledit acte de partage, épousa en l'an 1618. *Sara* du Loubet, issue des seigneurs de Ferlavaux & de Corp en Dauphiné, dont, 1. *Gédéon*, qui de *N*...... de Beaumont, sa femme, eut *Jacques*, pere de *Paul*, réfugié en Hollande, lors de la révocation de l'Edit de Nantes; 2. *Philippe*, qui suit; 3. & 4. *Marie* & *Marguerite* de Savournin, la premiere alliée à noble *Claude* de Ferron, & la seconde à noble *Alexandre* de Ventaillac, seigneur d'Eygalier, de la province de Dauphiné.

Philippe de Savournin, écuyer,

fut marié le 20 Décembre 1660. avec *Elisabeth* Bouard, de laquelle il eut,

Noble *Jean* de Savournin, qui contracta mariage en l'an 1693. avec *Isabeau* de Savournin, sa cousine, mere de

Jean-Joseph Savournin, écuyer, seigneur de Saint Jean, qui a quatre fils, tous officiers dans les troupes du Roi, dont deux sont employés dans le régiment d'Archias, Cavalerie, & les deux autres dans celui de la Sarre, Infanterie. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 384. *& suiv.*

Les armes: *d'azur, à trois cœurs d'or appointés, parti aussi d'azur, au bâton écoté d'or, soutenu d'un croissant, & surmonté d'une étoile, le tout d'or.*

SAUQUER (de), en Normandie, élection de Caën: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à deux fasces de sable.*

SAURIN: Ce nom est connu en Provence depuis le treizieme siécle. Dans un acte passé en 1256. entre Charles I. roi de Naples & comte de Provence, & *Guillaume* de Vintimille, *Isnardus* Saurini paroît souscrit avec les autres seigneurs de la province.

Philippinus Saurini, député de la ville de Grasse aux Etats tenus à Aix en 1374. offre de se trouver avec deux cents hommes, pour aider à détruire les Truchins, qui désoloient alors la Provence.

Raymond Saurini, son fils, fut tué à Nice, en défendant cette place.

Pierre Saurini I. du nom, seigneur de Sartoux, testa le 21 Août 1436. & eut pour enfans, 1. *Albin*; 2. *Pierre*; 3. *Honoré*, prieur claustral de l'abbaye de Lérins, aux années 1460. 1464. 1480. & 1482. *Albin* & *Pierre* sont auteurs de plusieurs branches, qui se sont formées en Provence, en Languedoc, en Lorraine & au marquisat de Brandebourg, toujours distinguées dans les armées de nos Rois par des emplois honorables, & encore par les Sçavans qu'elles ont produits.

Pierre II. du nom, mourut à Aix, & laissa,

Antoine Saurin I. du nom, seigneur de Magagnose, qui eut de *Renée* de Saurin, sa cousine,

François Saurin Magagnose, lequel eut pour fils,

Antoine de Saurin II. du nom, qui servit avec distinction pendant les troubles de la Ligue, sous le grand prieur d'Angoulême, gouverneur de Provence. Il laissa de *Suzanne* Augier de Thorame, son épouse,

Antoine de Saurin III. du nom, un des plus habiles Jurisconsultes de son temps, marié par contrat du 26 Juillet 1628. à *Anne* de la Meyssonnery, fille de *Louis*, médecin ordinaire du roi Louis XIII. & de *Sybille* de Margaret, dont, 1. *Joseph-Ignace*, qui suit; 2. *François*, prêtre de l'Oratoire, caluiste d'une grande réputation, curé de Joyeuse, qui a acquis à sa famille la protection distinguée de la maison de Lorraine.

Joseph-Ignace de Saurin, grand Jurisconsulte, considéré dans les provinces voisines comme l'oracle du Droit, assesseur d'Aix, procureur du pays aux années 1682. & 1691. premier président au Sénat de cette ville, après sa réduction, syndic de la Noblesse & député vers sa Majesté en 1702. laissa de *Marguerite* le

Brun, fille d'un gentilhomme ordinaire de sa Majesté, qu'il avoit épousée en 1669. 1. *Pierre* III. du nom, Jurisconsulte versé dans la connoissance du Droit, assesseur d'Aix, procureur du pays aux années 1706. & 1724. décédé sans alliance; 2. *Charles*, qui suit; 3. *André*, prieur de Saint André de Valborgne en Languedoc; 4. *Jean-Antoine*, prieur & seigneur de Sainte Enimie, en Gévaudan, député à la Cour au temps de la Régence, par le chapitre de Saint Victor de Marseille, dont il étoit chanoine régulier, aujourd'hui abbaye sécularisée; 5. *Isabeau*, femme de *Louis* de Vitalis, écuyer, de la ville de Grasse, dont plusieurs officiers & chevaliers de Saint Louis.

Charles de Saurin I. du nom, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaisseaux au département de Toulon, s'est signalé en différens combats contre les Anglois, & est mort gratifié d'une pension de mille livres. Il avoit été marié en 1712. avec *Elisabeth* de Thésan, fille de *Thomas*, baron de Pujols, &c. dont, 1. *Thomas-Ignace-Albin*, qui suit; 2. *Charles*, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint Louis, avec une pension de huit cents livres, mort âgé de quarante-deux ans, fort regretté; 3. *Louis-Raymond*, prieur & seigneur de Sainte Enimie; 4. *Magdelene-Renée* de Saurin, mariée au seigneur de Claret & du Villard, de la ville de Sisteron.

Thomas-Ignace-Albin, conseiller en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 19 Juin 1745. a épousé le 3 Mars de la même année *Louise* Paillez.

Messieurs de Sainte Marthe & le pere Colomby, Jésuite, parlent avec éloge de *Nicolas* Saurin, chanoine & théologal de l'église de Sisteron. Il vivoit en 1549. *Elie*, *Jacques* & *Joseph* Saurin sont connus de tous les Sçavans de l'Europe. *Jacques* Saurin fut le plus grand prédicateur que les Calvinistes ayent jamais eu. *Joseph* Saurin fut un des plus sçavans Géometres du royaume de France, & membre de l'Académie des Sciences de Paris. Il fit abjuration en 1690. de la Religion prétendue réformée, entre les mains du grand Bossuet, évêque de Meaux. C'est lui auquel le célébre poëte Rousseau attribuoit ces couplets dont on a tant parlé.

Voyez, sur cette famille, confirmée dans son ancienne noblesse en 1476. par le roi *René*, comte de Provence, & par de nouvelles lettres, le 4 Juin 1710. sous le regne de Louis XIV. le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 385.

Les armes: *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'un léopard de sable.* Pour devise: *verd & mûr.*

SAUSSAY (du), écuyer, sieur de Saint Clair, de Longueval & de Servigny: Famille de Normandie, élection de Carentan, qui porte: *d'hermines, à un sautoir de gueules*, & de laquelle étoit *Françoise-Louise* du Saussay, née en 1685. du mariage de *Jean* du Saussay, écuyer, & de *Jeanne* Tesson, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1692. & prouva sa noblesse depuis l'an 1550. que vivoit *Ambroise* du Saussay, son trisayeul.

Une autre famille du même nom & de la même province,

élection d'Avranches, porte pour armes : *d'azur, à deux molettes d'argent en chef, & un fer de pique d'or en pointe.*

SAUVAGE, en Normandie, élection de Valognes : Famille dont les armes sont : *d'azur, au tronc de chêne d'argent à trois chicots, 2 à dextre & 1 à senestre, cantonné de deux glands d'argent, à l'écorce d'or en chef, & de deux feuilles de chêne aussi d'argent en pointe.*

SAUVAGERE, écuyer, seigneur de Cerfontaine, élection de Lisieux, en Normandie : Famille dont les armes sont : *coupé d'or; au premier quartier, une tour de sable, & au troisieme, trois fasces ondées d'azur, parti d'argent, au lion de gueules.*

SAUVESTRE, seigneur de Clisson : Famille qui porte : *palé d'argent & de sable, les pals d'argent, semés de treffles de gueules.*

Anne-Bernard Sauvestre de Clisson, capitaine d'une des compagnies des Grenadiers du régiment des Gardes Françoises, brigadier des armées du Roi, chevalier de Saint Louis, mourut âgé de soixante-quatorze ans, le 21 Février 1729.

SAXE : *Tome III. p. 277. col. 1. lig.* 29. Wirtemberg, *lisez*, Witemberg.

Ibid. lig. 30. huitieme électeur, *lisez*, sixieme électeur.

Ibid. p. 278. *col.* 1. *lig.* 21. Virgenstein, *lisez*, Vitgenstein.

Ibid. p. 279. *col.* 1. *lig.* 3. Saxe-Hildebourg, *lisez*, Saxe-Hilbourghausen.

Ibid. p. 279. *col.* 2. *lig.* 3. *ajoutez*; Cette branche est réunie à la maison électorale, par la mort du dernier duc de Weissenfelds.

Ibid. p. 280. *col.* 1. *lig.* 17. échut à l'électeur de Saxe, *lisez*, a été retenue par l'électeur d'Hanovre.

SAY : Cette ancienne maison tire son nom de la terre de Say, située dans le bailliage d'Alençon, sur les bords de la forêt d'Argentan, proche de l'abbaye de Silly.

Après que le duc *Guillaume*, avec l'aide des seigneurs de Normandie, eut conquis le royaume d'Angleterre, il récompensa la plupart de ceux qui l'avoient suivi, de terres & de domaines en ce pays-là; ce qui fit que plusieurs s'y habituerent. Celle-ci fut du nombre; mais il en resta une branche en Normandie, qui portoit pour armes : *d'argent, au lion de sable, l'écu semé de billettes de même.*

La branche passée en Angleterre porta : *de gueules, à deux fasces de vair.*

SCELLER : Trois familles nobles en Normandie portent ce nom; sçavoir,

SCELLER, écuyer, sieur de l'Estanville, élection de Bayeux, qui a pour armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois lions de même, armés & lampassés de gueules.*

SCELLER, écuyer, sieur de Cibrentot, élection de Carentan, qui porte pour armes : *de gueules, à trois boucles d'or, 2 & 1.*

SCELLER, écuyer, sieur d'Artigny, élection de Bayeux, dont les armes sont : *d'or, au lion de sable, écartelé de gueules, à la fleur de lys d'argent.*

SCEPEAUX : *Tome III. p.* 283. *col.* 1. *lig.* 15. *Catherine* Gandon, *lisez*, *Catherine* Gaudon.

Ibid. col. 2. *lig.* 20. de la

Perrigne, *lisez*, de la Perrine.

SCEY: *Tome III. p.* 285. *col.* 1. *lig.* 16. Vivarais, *lisez*, Varaix.

SCHOCKAERT, à Bruxelles: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au coq de sable, crêté, barbé, membré & allumé de gueules, issant de flammes au naturel.*

De cette ancienne famille étoit *Jean-François-Hyacinthe* Schockaert, né le 20 Septembre 1672. chevalier, par lettres patentes du 14 Novembre 1693. conseiller & maître de la Chambre des Comptes à Bruxelles, mort le 6 Février 1740. Il étoit fils de *Jean* Schockaert & d'*Anne* Vits, fille d'*Albert* Vits, bourguemestre de Bruxelles, & de *Marie* du Pon, & petit-fils de *Guillaume* Schockaert, & de *Jeanne* Mariens. Il a de *Jeanne-Catherine* vanden Kerckhoven, morte le 8 Juin 1746. entr'autres enfans,

1. *François-Hyacinthe* Schockaert, mort major de la ville de Bruxelles, le 29 Avril 1748. marié à *N.*..... de Kerremans, dont deux filles; l'aînée mariée en 1750. au baron de van Weerden.

2. *Jean-Daniel-Antoine* Schockaert, chevalier, échevin de Bruxelles, puis conseiller du Conseil de Brabant, ensuite du Conseil privé, & depuis l'an 1739. conseiller d'Etat & chancelier de Brabant, mort le 16 Juin 1756. âgé de cinquante-huit ans. Il avoit épousé en premieres noces *Marie-Thérese-Fernandez* de Ribades, fille du gouverneur de Ceuta, & petite-fille de *Thomas-Fernandez* de Ribades, lieutenant colonel au service d'Espagne, dont une fille; & en secondes noces, le 23 Décembre 1753. *Marie-Caroline* Snoy, dont il n'a point eu d'enfans.

SCHOMBERG: *Tome III. p.* 287. *col.* 2. *lig.* 34. comte de Duretin, *lisez*, comte de Duretal.

SCHOMBORN: *Tome III. p.* 289. *col.* 2. *lig.* 41. & 44. Salut, *lisez*, Salm.

Ibid. p. 290. *col.* 1. *lig.* 3. de Lalain, *lisez*, de Lalaing.

Ibid. lig. 6. neveu de l'archevêque, *lisez*, neveu de feu l'archevêque.

SCORAILLE: *Tome III. p.* 292. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez*: Cette branche est fondue dans la famille d'Isarn, marquis de Valadi.

SCUDERI: *Tome III. p.* 292. *lig.* 37. âgée de trente-cinq ans, *lisez*, de quatre-vingts-quinze ans.

SCHORE (de), ou VAN SCHORE: *Philippe-Louis* de Schore fut créé baron par lettres de 1691. Il étoit issu de *Louis* de Schore, chevalier, en 1480. qui de sa femme, *Catherine* Vanden-Bergh de Limminghe, laissa, 1. *Louis* de Schore II. du nom, marié à *Elisabeth* Halvermyhen, de laquelle il eut *Louis* de Schore III. du nom, chef & président du Conseil d'Etat en Flandres en 1540. mort en 1548. marié à *Anne* Vandernoot, fille d'*Aloph*, chancelier de Brabant; 2. *Hélie* de Schore, lequel épousa *Catherine* Saverneel, & en eut *Errard* de Schore, créé chevalier en 1592. & premier bourguemestre de Louvain en 1567. & *Jean* Schore, premier bourguemestre de Louvain en 1571. & 1588. qui fut allié à *Anne* d'Eynatten, fille d'*Arnould*, seigneur de Schoonhove, & de sa premiere femme, *Elisabeth* Basleyden. De ce mariage vint *Philippe*, pre-

mier bourguemestre de Louvain en 1619. & 1624. qui de *Marie* Walfwinchel, fille de *Gilles*, seigneur de Vossemar, laissa *Charles*, aussi premier bourguemestre en 1666. allié à *Marie* Damhoudere, fille de *Jean*, de laquelle sortit *Philippe-Louis*, créé baron en 1691. marié à *Barbe*, sœur de *Guillaume*, baron de Vanhamme & de Stale. De cette alliance sont nés,

1. *Louis-François*, baron de Schore.

2. *Errard-Joseph* de Schore, chanoine noble gradué à Malines.

3. *Charles-Antoine* de Schore, religieux à la noble abbaye de Sainte Gertrude. Voyez les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p.* 449.

SCOTT : Famille originaire d'Ecosse, établie depuis en Hollande, & enfin à Rouen.

Guillaume Scott, chevalier baronnet, seigneur de la Mesangere, conseiller au Parlement de Rouen, avoit épousé *Marguerite* de Rambouillet, dont,

1. *Guillaume* Scott de la Mesangere, président de la Chambre des Comptes de Normandie.

2. *Antoine* Scott, seigneur de la Mesangere, maître d'hôtel ordinaire du Roi, mort à Paris le 4 Mars 1743. âgé de soixante-deux ans ou environ, étant né le 15 Novembre 1680. Il avoit été marié le 26 Juillet 1713. avec *Anne-Elisabeth* Bourret, de laquelle il a laissé *Anne-Elisabeth* Scott de la Mesangere, fille unique, née le 29 Juin 1726. mariée le 16 Décembre 1738. avec *Charles-Alexandre* Vissec de la Tude-Joannis, marquis de Ganges, baron des Etats du Languedoc. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars* 1743. p. 604. & pour la généalogie de cette famille, les titres produits l'an 1723. par feu M. *Guillaume* Scott, président de la Chambre des Comptes de Normandie, pour sa réception en qualité de chevalier de Justice des ordres de Notre-Dame du Mont Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, conservés dans les archives desdits ordres & dans le cabinet de M. Guiblet, ci-devant l'un des gardes de la Bibliotheque du Roi, pour les recueils de généalogies, généalogiste & pensionnaire de sa Majesté & de feu M. le duc d'Orléans, aussi généalogiste de sa maison.

SEAUX : Châtellenie érigée en baronnie, en faveur de *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelai, par lettres du mois de Décembre 1679. registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 14 & 15 Mars 1680. *Voyez* COLBERT.

SEBASTIANE, de la ville de Forcalquier, en Provence : Famille dont les armes sont : *d'azur, à quatre fleches d'or, couchées en fasce, la deuxieme & la quatrieme contournées de pointe.*

SEC, écuyer, seigneur de Boisverd, en Normandie, élection de Verneuil : Famille qui porte : *fascé d'argent & d'azur, à trois croissans de gueules, 2 & 1. le premier posé entre les deux fasces du haut, & le troisieme au-dessus de la derniere.*

SECHELLES, en Picardie : Famille dont les armes sont : *d'azur, fretté d'or.*

SEDAN : *Tome III. p.* 292. *col.* 2. *lig.* 41. *après* cet *Errard*, *ajoutez*, puîné des ducs de Cleves, dont la mere de Louis XII. & les ducs de Nevers, fondus

ensuite dans la maison de Gonzague.

Ibid. p. 293. col. 1. lig. 3. après des comtes de la Marck, *ajoutez*, dont les deux grands d'Espagne & la princesse d'Aremberg.

Ibid. lig. 20. après 1556. *ajoutez* : Il étoit devenu en 1554. chef du nom de la Marck.

SÉEZ : Ville épiscopale de la basse Normandie. La baronnie de Séez appartient à l'évêque & au chapitre de la cathédrale de cette ville, à chacun par moitié, par donation des anciens comtes du Perche.

SÉDIERES : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois palmes de même, 2 & 1.*

Cette famille est une des plus nobles & des plus anciennes du Limousin. Son ancien nom étoit Botier. *Jean*, damoiseau, seigneur de Sédieres, épousa *Marguerite* de Beaufort, fille de *Jean* de Beaufort, damoiseau, seigneur de la Vergne & de la Mothe, demeurant à Chap, au diocèse de Clermont. Leur contrat de mariage est du 30 Janvier 1402. & fut passé devant *Jean* des Eigaux, notaire à Campagnac, au diocèse de Limoges. Ce *Jean* Botier, seigneur de Sédieres, fit son testament le 5 Mai 1455. par lequel il institua son héritier universel noble *Guillaume* de Sédieres, son fils, & lui substitua noble *Louis* de Sédieres, son petit-fils.

Guillaume Botier, seigneur de Sédieres, fils de *Jean*, épousa *Catherine* de Montagnac, fille de noble *Jean* de Montagnac, seigneur de Montagnac & de Larfeuillere, au diocèse de Limoges.

Louis de Sédieres, leur fils, épousa *Andrée-Hélie* de Colonges, & fit son testament le 24 Septembre 1506. par devant de Chiese, notaire à Campagnac, au diocèse de Limoges. Par cette disposition, il institua son héritier universel noble seigneur *Dominique* de Sédieres, son fils aîné. *Andrée-Hélie* de Colonges en fit de même par son testament du 29 Avril 1535.

Dominique de Sédieres, chevalier, seigneur de Sédieres, épousa *Anne* de Pierrebufiere, fille de messire *Louis* de Pierrebufiere, baron de Châteauneuf, en Limousin & seigneur de Peyrat, & de *Marguerite* de la Roche-Aimon, dame de Chabanes, en Poitou. Leur contrat de mariage est du 5 Mai 1532. Ce *Dominique* de Sédieres & *Anne* de Pierrebufiere, sa femme, firent leur testament le 4 Juillet 1571. & instituerent leurs héritiers universels *Pierre* & *François* de Sédieres, leurs enfans.

Pierre de Sédieres, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante Chevaux-Légers de sa garde, & gentilhomme ordinaire de la chambre de monseigneur le duc d'Anjou, épousa *Marthe* de Noailles, l'une des filles de la Reine, & fille de feu messire *Antoine* de Noailles, baron de Chambres & de Carbonieres, chevalier de l'ordre du Roi, & gouverneur de Bordeaux & du pays Bordelois, & de dame *Jeanne* de Gontaud, dame de Lentour, & l'une des dames de la Reine. Le contrat de mariage de *Pierre* de Sédieres avec *Marthe* de Noailles fut passé le 17 Mai de l'an 1571. en présence du Roi, au château de Gaillon, & signé par Richard & Cheneau, notaires à la suite de la Cour. Il prit ensuite

une seconde alliance avec *Catherine* de Saint Hérem, puis une troisieme avec *Gabrielle* de la Forest, dame de Sauvagnac. Ce *Pierre* de Sédieres fit son testament le 8 Juin 1613. par lequel il institue son héritier universel *Charles* de Sédieres, son fils aîné, & fait ses légataires *Gabrielle* de la Forest, sa troisieme femme; *Marie* de Sédieres, sa fille aînée, dame de Chabanes; *Catherine* de Sédieres, dame de Rilhac; *Claude* de Sédieres, née de son second mariage; *François-Gaspard* de Sédieres, baron de Carnon, en Auvergne, marié avec *Catherine* de la Forest; & *Gilles* de Sédieres, ses enfans, *Gilles* de Sédieres, seigneur de Montamart, fils de *Pierre*, & de *Marthe* de Noailles, fut marié avec *Bonne* de Soulhac, fille de messire *Jacob* de Soulhac, seigneur d'Azerac & de Rousignac, chevalier de l'ordre du Roi & gentilhomme ordinaire de sa chambre, & de dame *Marguerite* de Bourzolles. Le contrat de mariage de *Gilles* de Sédieres avec *Bonne* de Soulhac, est du 21 Juin 1621. & fut reçu par Baile, notaire à Azerac en Périgord.

Jacques de Sédieres, seigneur de Montamart & de la Farge, & fils de *Gilles* de Sédieres, & de *Bonne* de Soulhac, épousa *Antoinette* de Lentilhac, fille de *François*, baron de Lentilhac, & de *Mateline* de Gimel. Leur contrat de mariage est du 20 Février 1650. & fut reçu par de Sauzès, notaire à Clergeoux en Périgord. Le mari & la femme firent leur testament le 15 Janvier 1676. par lequel ils firent leurs légataires *Marie-Gabrielle*, *Louis*, *Mateline*, *Antoinette*, *Marie*, *Bertrand*, *Charlotte* & *Philiberte* de Sédieres, leurs enfans, & instituerent leur héritier universel *Jean* de Sédieres, leur troisieme fils. *Philberte* de Sédieres, dont je viens de parler, fut baptisée le 7 Juillet 1674. dans l'église paroissiale de Saint Pierre de Tourtairac, au diocèse de Limoges, & fut reçue dans la communauté des demoiselles de Saint Louis à Saint Cyr, au mois d'Avril de l'an 1686. sur les preuves de sa noblesse.

SÉFORGES, BOULAY & LA BRISOLIERE, subdélégation de Domfront. Ces fiefs ont été érigés en marquisat, sous la dénomination du marquisat de la Brisoliere, par lettres-patentes, en faveur de M. de Royers, alors conseiller au Parlement de Normandie. Ces mêmes lettres patentes ne furent point enregistrées, & par conséquent cette érection n'a point eu lieu. Il y a en outre le domaine engagé de M. le duc d'Orléans, qui a une grande étendue.

SEGLIERES: *Tome III. p. 293. col. 2. lig. 12. lisez* SEIGLIERE, & ainsi dans tout l'article.

Ibid. lig. 18. *après*, par la mort de ses deux freres, *ajoutez*: Elle a aussi succédé à la branche des présidens de Maisons, du nom de Longueil.

SEGOND, en Provence: Famille qui subsiste dans *Jacques* Segond, qui a des enfans de son mariage avec *N.*.... Lesbros, de la ville de Marseille. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 391.

Les armes sont: *de sable, au roseau d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

SÉGUIER : Famille féconde en grands magistrats & en personnes illustres ; qui a donné un chancelier de France dans *Pierre* Séguier, créé duc de Villemor, mort le 28 Janvier 1671. le dernier de la branche d'Autry ; cinq présidens à mortier ; treize conseillers ; deux avocats généraux au Parlement de Paris ; sept maîtres des requêtes ; & plusieurs ambassadeurs.

La branche des seigneurs de Saint Cyr est devenue la branche aînée, par le défaut d'hoirs mâles dans la premiere & dans celle des seigneurs d'Autry, qui subsiste dans M. Séguier, avocat général du Parlement, fils de *Louis-Anne* Séguier, conseiller au Parlement, mort le 13 Octobre 1749. âgé de cinquante-huit ans, & d'*Anne-Antoinette* Pelletier, morte le 3 Juin 1734. qu'il avoit épousée le 26 Février 1726. fille unique d'*Antoine-Denis* Pelletier, auditeur en la Chambre des Comptes, & de *Suzanne* le Noir.

Les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un mouton passant d'argent.*

L'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 508. parle de la branche de Séguier de Liancourt, seigneur de la Verriere, dont les armes sont les mêmes.

Le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 395. fait aussi mention d'une famille du nom de Séguier, connue à Marseille sous le regne du roi *René*, à présent éteinte. Elle avoit donné des maîtres d'hôtel des rois Louis XI. & Louis XII. & dans la suite plusieurs officiers, qui se sont distingués, tant par mer que sur terre, entr'autres, *Dominique* de Séguier, qui commanda les Galeres de France en l'absence de Prégent de Bidoux, & prit avec elles trois Gallions d'Espagne, sur les côtes de Provence en 1514.

Les armes étoient : *d'azur, au lion d'or rampant, contre un palmier de même, à la champagne échiquetée de trois traits, argent & sable.*

SÉGUIRAN : Les seigneurs d'Auribeau, de Bouc & de Vauvenargue, de Saint Esteve & de la Foux, à présent éteints, s'étoient distingués depuis le quatorzieme siécle dans la Robe & dans l'Epée, & avoient donné à l'ordre de Malte des baillis.

Pierre & *François* de Séguiran, freres, de la ville de Barjols, ayant été reconnus issus des branches précédentes, porterent les armes de cette famille, qui sont : *d'azur, à un cerf élancé d'or.*

Pierre de Séguiran, coseigneur de Fuvau, fut reçu procureur du Roi au Bureau des Thrésoriers de France, en la généralité de Provence, l'an 1714. & a laissé de son mariage avec la demoiselle de Martin, issue des seigneurs d'Amirat, *Jean-Baptiste*, qui suit, & deux puînés, dont l'un est sacristain de l'église de Riez, & l'autre théologal de la collégiale de Barjols.

Jean-Baptiste de Séguiran, coseigneur de Fuvau, reçu avocat général en la Cour des Comptes l'an 1721. a eu de la demoiselle de Fulque, sœur du marquis d'Oraison, plusieurs enfans, dont un officier de vaisseau, & un autre, Jésuite.

François de Séguiran, frere cadet de *Pierre*, fut élu assesseur

d'Aix & procureur du pays en 1709.

Jean-François de Séguiran, son fils, reçu avocat général au Parlement de Provence, a un fils, garde de la Marine, & une fille, de la demoiselle d'Antoine, de la ville de Marseille. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II*. p. 391.

SÉGUR : Cette maison est très-ancienne parmi la haute Noblesse du Périgord. On trouve des seigneurs de Pardaillan au nombre des hauts Nobles, présens à l'hôtel de ville de Bourdeaux, lors de la prise de possession de la Guyenne par Louis XI. Les Mémoires de la vie d'Henri IV. en font mention en plus d'un endroit.

Henri-François de Ségur, appellé comte de Ségur, né le premier Juin 1689. page de la chambre en 1699. chevalier des ordres en 1748, lieutenant général des armées du Roi, inspecteur général de Cavalerie & des Dragons, lieutenant général de Champagne, gouverneur & grand sénéchal du pays de Foix, est décédé en Juin 1751. Il avoit épousé par contrat du 10 & célébration du 21 Septembre 1718. *Angélique* Froissy, émancipée le 20 du mois d'Août précédent, dont *Henri-Philippe*, marquis de Ségur, gouverneur & grand sénéchal du pays de Foix, brigadier des armées du Roi, marié le 3 Février 1749. à *Anne-Magdelene* de Vernon de Beauval, fille d'*Alexandre*, & d'*Anne* du Vivier, dont des enfans.

Le sixieme ayeul du chevalier des ordres étoit *Jean* de Ségur, captal de Puysagut, baron de Sesche, seigneur de Pardaillan; qui avoit épousé une fille, nommée *Jeanne*.

Leur fils, *Bernard*, seigneur de Ponchat, épousa *Jeanne* Chassaignes, dont *Pierre*, marié le 15 Mars 1547. à *Catherine* de Pellegrue, dame de Chasseneuil. Leur fils, *François*, fut gentilhomme ordinaire du roi de Navarre, & épousa le 2 Février 1567. *Jeanne* de Fouquerolles, dont *Daniel*, marié le 27 Novembre 1616. à *Marguerite* de Bonnieres. Leur fils, *Jean-Isaac*, seigneur de Ponchat & de Fouquerolles, en Guyenne, page du roi Louis XIII, mourut âgé de quatre-vingt-trois ans & sept mois en Octobre 1707. Il avoit épousé en 1655. *Anne-Marie* de Taillefer de Roussille, dont *Henri-Joseph*, aliàs *Joseph-Henri*, appellé marquis de Ségur, mort à soixante-seize ans le 10 Juin 1737. gouverneur du pays de Foix du 10 Février 1702. lieutenant général de Champagne & Brie, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, maître de la garde-robe du Régent, & avant capitaine-lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou. Il avoit épousé le 6 Mai 1688. *Claude-Elisabeth* Binet, dont, 1. *Henri-François* de Ségur, chevalier des ordres du Roi; 2. *Jean-Charles*, nommé à l'évêché de Saint Papoul en Octobre 1723. Il se démit le 26 Mars 1735. Il étoit né le 28 Décembre 1695. & est décédé en la cinquante-troisieme année de son âge, en Septembre 1748. 3. *Marie-Anne-Françoise*, abbesse de Gif; 4. *N.*...., religieuse à Gif.

Jean de Ségur étoit issu de *Guyon*, seigneur de Théobon, captal de Puysagut en 1460. qui

avoit épousé *Isabeau* de Meinac, dame de Médoc. Il fut pere de *Marie*, mariée en 1510. à *Hélie* de Salignac, seigneur de la Mothe-Fénelon.

Il y avoit plusieurs branches du nom de Ségur établies en Limousin.

D'une de ces branches étoit *Isabeau* de Ségur, dame de Génissac & de Gaillat, femme de *Louis*, seigneur de Pierrebufiere, dont *Morelle* de Châteauneuf, dame de Théobon, du captalat de Puysagut, &c. mariée le 5 Mai 1551. à *Charles* de Rochefort, baron de Saint Angel, bisayeux des héritieres de ce nom, marquise de Pons Saint-Maurice & comtesse de Taleyran.

D'une autre étoit *Marie* de Ségur, dame de Pardaillan, mariée à *Pierre* d'Escodeca, seigneur de Boesse, par elle baron de Pardaillan, gouverneur de Bourg en Bresse, dont sont venus *Louis* & *Jeanne*. *Voyez* Bayle, au mot Beley.

On trouve *Geoffroy* Hélie, seigneur de Ségur en 1179. qui étoit pere de *Geoffroy*, vivant en 1249.

Héliot Hélie (Pompadour), seigneur de Ségur, marié en 1445.

Marguerite Hélie épousa le 20 Octobre 1390. *Audouin* de Pérusse, sire d'Escars, qui testa en 1435. dont *Audouin* IV. du nom, pere d'*Antoine* de Perusse, dit d'Escars, seigneur de Ségur en 1468. dont *Geoffroy*, seigneur de Ségur, pere de *Jacques*, comte d'Escars, chevalier des ordres du Roi en 1595. pere de *Charles*, qui suit, & de *Louise*, rapportée ci-après.

Charles, seigneur de Ségur, testa en l'an 1615. & laissa la châtellenie de Ségur avec substitution à son cousin *François* d'Escars, baron de Caubon & de la Renaudie, mort en 1661. pere de *Charles* d'Escars, baron de Ségur.

Louise de Perusse d'Escars épousa le 15 Novembre 1579. *François* de Hautefort, pere de *Charles*, donataire de son oncle maternel *Charles* de Perusse d'Escars, seigneur de Ségur. Ce *Charles* d'Hautefort a eu deux fils; sçavoir, *Jean-François*, mort en 1680. vicomte de Ségur, & *Gilles*, ayeul d'*Emmanuel-Dieudonné*, chevaliers des ordres du Roi, vicomte de Ségur actuel.

Les armes de Ségur sont: *écartelé au 1 & 4 de gueules, au lion d'or; au 2 & 3 d'argent.*

SEIGNEURET: Famille originaire du Dauphiné, comprise comme noble dans la révision des feux qu'il y eut dans cette province au commencement du quinzieme siécle. Elle a formé trois branches.

La premiere est connue à Condé, au bailliage de Blois, où elle possede la seigneurie de la Borde.

La seconde a la seigneurie de Fabresan, au diocèse de Narbonne. L'une & l'autre ont donné des chevaliers à l'ordre de Malte.

La troisieme branche fait sa résidence à Aubagne, dont le chef *Benoît* Seigneuret, fils de noble *Jacques*, fut seigneur du Gai-Perreus, capitaine & châtelain du Châtel & du mandement de Boucan en Dauphiné. Il étoit grand pannetier de la Reine en 1510. lorsqu'il épousa *Catherine* de Montdoucet, fille de noble

Jean, seigneur de la Borde, premier valet de chambre du Roi, de laquelle il eut, 1. & 2. *Jean* & *Jacques* de Seigneuret, auteurs des deux premieres branches, dont il est parlé ci-dessus; 3. *Pierre*, qui suit.

Pierre de Seigneuret, conseiller & maître d'hôtel de Henri III. alors roi de Pologne; charge dont ce prince le pourvut par lettres données à la Rochelle au mois de Juillet 1573. en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres. Il eut de *Philippe* Alavarde, son épouse,

Pierre de Seigneuret II. du nom, marié à Marseille en 1575. avec *Anne* d'Armelis, mere de *Jean*, qui suit, & d'*Honoré* de Seigneuret.

Jean de Seigneuret fit alliance en 1604. avec *Louise* de Cordier, fille de *Louis*, écuyer, dont il eut,

Louis de Seigneuret, marié en l'an 1645. avec *Louise* de Savournin, issue des seigneurs d'Aiglun, dont, 1. *Jean*, qui suit; 2. & 3. *Pierre* & *Joseph*, tous deux officiers d'Infanterie, & plusieurs filles, dont deux sont mariées & les autres religieuses.

Jean de Seigneuret II. du nom, capitaine au régiment Dauphin, Infanterie, épousa *Magdelene* du Puy, fille du thrésorier de France de ce nom, dont un fils, qui suit, & une fille, mariée au sieur du Peret, commandant un bataillon du régiment de Brie, & chevalier de Saint Louis.

N. . . . . . de Seigneuret s'est marié à *N.* . . . . de Martel, de la ville d'Aubagne, dont sont issus deux garçons: le puîné est enseigne des vaisseaux; & six filles, parmi lesquelles il y en a une de mariée au sieur de Fresse-Montval, & une autre religieuse aux Dames de Saint Benoît à Aix. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 393.

Les armes: *de gueules, au chevron d'or, au chef de sable, soutenu d'or, & chargé d'une aigle de même, posée entre deux emmenches aussi d'or, chargées chacune d'une aigle de sable.*

SEILLONS: Famille d'Anjou, qui porte: *d'or, fretté de gueules, à la bordure engrêlée de sable, & un chef d'or.*

Marguerite-Catherine de Seillons, fille d'*Anne-François* de Seillons, seigneur de la Barre, & de *Jacquine* de la Barre, sa femme, naquit le 27 du mois d'Avril de l'an 1681. & fut reçue à Saint Cyr au mois de Février 1693. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Macé* de Seillons, & de *Jeanne* Morel de Landelles, qu'il avoit épousée en l'an 1440.

SEISSAC: *Tome III. p.* 295. *col.* 1. *lig.* 30. *après* 1675. *ajoutez*, morte en 1756. Elle a fait son légataire universel le duc de Chevreuse: elle possédoit le château de Castelnau.

SEITRES, ou SEYTRES: On lit dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 394. que les marquis de Caumont & autres du nom de Seitres, originaires de la province de Dauphiné, où ils jouissoient des privileges des Nobles dans le douzieme siécle, ainsi qu'il conste par plusieurs actes dans lesquels ils ont les qualifications de chevaliers, sont établis à Avignon, depuis le mariage contracté en

viron l'an 1450. entre noble *Jean-Baptiste* de Seitres, fils d'*Antoine*, & de *Mariette* de l'Esperon, & *Dauphine* d'Epifame, dame de Caumont.

Cette ancienne noblesse a formé deux branches. La premiere subsiste dans *Joseph-François-Xavier* de Seitres, marquis de Caumont, marié à *Anne* de Montboissier, fille du marquis de Canillac, lieutenant général des armées du Roi, & de *Marie-Anne-Geneviéve* de Maillé de Brezé, dont il y a postérité.

La seconde branche, qui sont les seigneurs de Vaucluse, subsiste dans *Paul* de Seitres, seigneur de Châteauneuf, de Vaucluse & de Carry, élu premier consul d'Aix, & procureur du pays en 1727. marié au mois de Juillet 1717. à *Marie-Balthasarde* de Donis, fille aînée & cohéritiere de *Louis*, marquis de Beauchamp & de *Françoise* de la Croix de Castries, fille de *René-François* de la Croix, marquis de Castries, gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier, niece du cardinal de Bonzi, & sœur de feu M. le marquis de Castries, gouverneur de la même ville, & de M. l'archevêque d'Alby. Il a eu de ce mariage neuf enfans. L'aîné, qui servoit dans le régiment du Roi, mourut à Prague le 20 Avril 1742. Le second, qui avoit été reçu chevalier de Malte au berceau, a servi sur les vaisseaux du Roi au département de Toulon, & a quitté la croix, étant devenu l'aîné de sa maison. Il a épousé le 11 Septembre 1752. au château de Bienassis, près Clermont en Auvergne, *Marie-Anne-Geneviéve* de Montboissier-Beaufort-Canillac, fille de *Philippe-Claude*, & de *Marie-Anne-Geneviéve* de Maillé. Le troisieme est ecclésiastique. Le quatrieme a été reçu chevalier de Malte de minorité.

La fille aînée a épousé M. le marquis d'Albert de Sillans, ci-devant enseigne des vaisseaux du Roi, qui a un frere, chevalier de Malte, capitaine de Cavalerie dans le régiment de la Rochefoucault. Il est mort deux filles en bas âge, & il en reste encore deux autres. Voyez l'Ouvrage ci-dessus cité *p.* 394. où il est parlé plus au long de cette famille, & le *Mercure de France du mois de Novembre* 1746. *p.* 231. *& suiv.*

Les armes sont : *d'or, au lion rampant de gueules, à une bande de sable, brochante sur le tout, chargée de trois coquilles d'argent.*

SEITURIER, ou SEYTURIER, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux faulx d'argent, emmanchées d'or & passées en sautoir.*

SELLE : *Tome III. p.* 295. *col.* 2. *lig.* 3. *après* de ce mariage, *ajoutez*, mariée à *N....* de Verduc, conseiller au Parlement, frere de la comtesse du Quesnoy.

Ibid. lig. 17. le président du Tillet, *lisez*, *N....* du Tillet, marquis de la Bussiere & de Villarceaux.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes sont : *d'argent, à trois bandes de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 398.

SELLE, seigneurie en Berry, & non SELLES, comme

il est écrit au Tome III. p. 295. col. 2. de ce *Dictionnaire.*

Ibid. lig. 32. après 1636. ajoutez : Cette lettre est aujourd'hui possédée par M. le Bret, comte de Selle, fils du premier président d'Aix.

SELVA, ou SELVE : Ancienne noblesse, dont le premier connu par titres, est *Jean* de Selve I. du nom, lequel fut nommé par le roi Louis XII. président au Parlement de Rouen, lors de son érection par ce prince en 1499. où il fut reçu le premier Octobre de cette année : il l'exerça jusqu'au 2 Mars 1507. & il fut élevé à celle de premier président à ce Parlement, au lieu & place de *Geoffroy* Hébert, évêque de Coutances, & il exerça jusqu'en 1514. pendant lequel temps il fut chargé par le Roi de diverses négociations & ambassades en Angleterre, comme il appert par les régistres de ce même Parlement.

Ce prince étant mort le premier Janvier 1515. son successeur François I. l'honora de sa confiance, comme il est prouvé par les Lettres de ce Monarque, au nombre de plus de cent cinquante. Il lui donna en 1515. les provisions de la place de premier président au Parlement de Bordeaux. Le Roi ayant conquis le duché de Milan l'y appella, afin de s'assurer de ses nouveaux sujets, en les soumettant à la conduite de ce sage & fidele Ministre, auquel il donna la premiere administration de la Justice dans le Milanez. Il revint en France, où il fut honoré, par la mort de *Jacques* Olivier de Leuville, de la place de premier président au Parlement de Paris en 1520, & lorsque ce prince eut été fait prisonnier à la bataille de Pavie, *Louise* de Savoye, sa mere & régente, le choisit pour aller à Madrid traiter de sa délivrance avec l'empereur *Charles-Quint.* Il y fut envoyé avec *François* de Gournon, archevêque d'Embrun, depuis cardinal, *Philippe* Chabot, baron de Brion : mais il étoit chargé des plus secrettes instructions. Après avoir heureusement exécuté cette commission, il revint à Paris, où il continua ses fonctions ordinaires. Il fut nommé en l'an 1529. par les Cours souveraines pour porter de leur part la parole aux Etats du Royaume assemblés à Paris ; & s'il eût survécu le cardinal du Prat, il eût été nommé chancelier, ainsi qu'il paroît par une Lettre du maréchal de Lautrec à lui adressée. Il mourut à Paris au mois d'Août de cette même année. Ce Magistrat est enterré à Saint Nicolas du Chardonnet, où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe.

Il eut un frere nommé *Jean*, comme lui, qui fut reçu conseiller-clerc au Parlement de Paris en 1511. désigné évêque de Luçon. On lui a attribué le Livre *de Beneficio.* Il est enterré dans l'église de Sainte Geneviéve de la Coûture.

Le premier président épousa par contrat du 2 Janvier 1502. *Cécile* de Buœis, fille de *Jean* de Buœis, conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Béatrix* de Moneftier, dame de Monotrade, en Languedoc, de laquelle il laissa une famille nombreuse, sçavoir, six garçons & quatre filles.

L'aîné, *Lazare* de Selve, qui suit,

fuit, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & ambassadeur en Suisse.

Le second, *Odet* de Selve, seigneur de Marignan, duquel est sorti la branche dont on a parlé plus haut, fut employé dans les ambassades de Rome, d'Angleterre & de Venise, & ensuite conseiller au Parlement de Paris jusqu'en 1542. qu'il fut président au Grand-Conseil, puis maître des requêtes, & conseiller d'Etat ordinaire. Il mourut en Mars de l'année 1563. & fut aussi inhumé dans l'église de Saint Nicolas du Chardonnet.

Le troisieme, *Georges* de Selve, évêque de Lavaur, fut ambassadeur à Venise, à Rome, & vers l'empereur *Charles-Quint* en 1539. & 1540. Il mourut en son diocèse en 1541.

Le quatrieme, *Jean-Francisque* de Selve, seigneur de Duison, fut ambassadeur en Turquie.

Le cinquieme, *Jean-Paul* de Selve, évêque de Saint Flour, premier aumônier du duc d'Anjou, depuis connu sous le nom du roi Henri III. dont il avoit eu l'honneur d'être précepteur, & qui l'honoroit de son affection, comme on le peut voir par plusieurs Lettres de ce Prince que ses neveux conservent avec soin. Il mourut à Limoges en l'année 1570.

Le sixieme, *Claude* de Selve, fut conseiller & maître d'hôtel de la reine *Catherine* de Médicis.

L'aînée des filles, *Marthe* de Selve, épousa *Pierre* Raymond, chevalier, & premier président au Parlement de Rouen.

La seconde, nommée *Marguerite* de Selve, épousa *François* de Marsillac, chevalier, aussi premier président au Parlement de Rouen.

La troisieme, *Louise* de Selve, épousa *Jean* Roger, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, fils de *Pierre* Roger, procureur général.

La quatrieme, *Isabeau* de Selve, épousa *Jean* de Bermondet, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, ainsi qu'il appert par un acte en parchemin, en forme de transaction, passé devant Montigny & son Confrere, notaires à Paris, le 3 Juin 1539. fait entre les susnommés, & d'autres pieces aussi pareillement authentiques.

Lazare de Selve, fils aîné, seigneur de Crosmieres, Villiers, Cerny, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & son ambassadeur en Suisse, comme il a été dit plus haut, épousa par contrat du 15 Août 1534. *Catherine* Pignard, fille de *Guy* Pignard, seigneur de Dampierre en Bassigny, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, & de *Gillette* Allegrain, de laquelle il eut cinq enfans; sçavoir;

1. *Jean* II. du nom, seigneur de Rotignon, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi, mort en 1570. des blessures qu'il reçut en combattant pour le service de Charles IX. contre les Huguenots au siége de Brouage.

2. *Georges* de Selve, qui suit, lequel devint l'aîné par cette mort.

3. *Lazare* de Selve, qui fut conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, président pour sa Majesté dans les villes de Metz, Toul & Verdun, puis employé en diverses négociations.

4. *Gabrielle* de Selve, alliée à *Pierre* de la Mothe de Bagnaux, gentilhomme de Beauce.

5. Une autre *Gabrielle* de Selve, religieuse en l'abbaye de Villiers, ordre de Cîteaux.

Georges de Selve, l'aîné, chevalier, seigneur de Crosmieres, de Villiers, Cerny, &c. écuyer du Roi en sa petite écurie, chevalier de son ordre, épousa par contrat du 16 Janvier 1550. *Diane* de Groslot, fille de *Henri* de Groslot, écuyer, seigneur de Chambaudoint en Beauce, conseiller du Roi en son Grand-Conseil, & d'*Anne* Lothier, de laquelle il laissa cinq enfans, dont trois moururent jeunes; *Jean*, qui suit, & *Lazare*, qui devint pere de *Catherine* de Selve, qu'il eut de *Catherine* de Montaumer, son épouse, laquelle fut dame des Touches, & est morte sans alliance audit château en l'année 1642.

Jean III. du nom, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de son ordre, capitaine au régiment de Picardie, seigneur de Crosmieres, de Villiers, Cerny, &c. épousa par contrat du 18 Juillet 1606. *Jacqueline* Bouchault, fille de *Guillaume* Bouchault, seigneur de Champremault, & de demoiselle *Marie* le Maire, dont il eut six enfans; sçavoir,

1. *Jean-Baptiste*, qui suit.

2. *Jacques* de Selve d'Orgemont, seigneur des Touches.

3. *Pierre-Lazare* de Selve, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, dit de Malte, en 1622. mort à Malte étant page du grand-maître.

4. *Antoine* de Selve, mort enseigne au régiment de Picardie, Infanterie.

5. *Catherine* de Selve épouse de *Jean-Baptiste* de Courlay, seigneur de Bourray, maître d'hôtel ordinaire du Roi.

6. *Marie-Scholastique* de Selve, religieuse à l'abbaye du Lys, près Melun.

Jean-Baptiste de Selve, chevalier, seigneur de Crosmieres, de Villiers, Cerny, &c. chevalier de l'ordre du Roi, capitaine au régiment de Picardie, par commission du roi Louis XIII. du 2 Septembre 1640. épousa par contrat du 22 Janvier 1645. *Charlotte* de Mareau, fille de *Charles* de Mareau, seigneur de Nibouville, conseiller du Roi, contrôleur des guerres, & de demoiselle *Marguerite* Bongars, dont il laissa trois enfans; sçavoir,

1. *Jean-Baptiste*, qui suit.

2. *Pierre*, mort sans postérité.

3. *Charlotte* de Selve, alliée avec *François* du Puy d'Igny, chevalier, seigneur de Boismarsas, capitaine au régiment de Lyonnois.

Jean-Baptiste de Selve, chevalier, seigneur de Villiers, Cerny, des Touches, &c. conseiller du Roi en ses Conseils, & son procureur général en la Cour des Monnoies, fut nommé par le feu roi Louis XIV. premier président au Parlement de Tournay, en Flandres, place qu'il ne remplit point à cause de sa prompte mort arrivée à Paris le 30 Décembre 1691. & est inhumé, comme plusieurs de ses ancêtres, à Saint Nicolas du Chardonnet. Il épousa par contrat du 26 Décembre 1677. *Marie-Thérese* Moret, fille de *Claude* Moret, seigneur de Chillois, & de *Marguerite* Geoffroy, de laquelle

il a laissé quatre enfans ; sçavoir,

1. *Jean*, qui suit.

2. *Jacques - Alexandre*, rapporté après son aîné.

3. *François - Fabien*, rapporté aussi après ses deux freres.

4. *Charlotte-Catherine*, morte en bas âge.

Jean de Selve IV. du nom, chevalier, seigneur de Villiers, Cerny, des Touches, &c. après avoir servi dans le régiment de Picardie, dont son oncle étoit lieutenant colonel, a épousé par contrat du 28 Juin 1723. demoiselle *Marie - Elisabeth* le Petit, fille de *Jacques-Georges* le Petit, conseiller, secrétaire du Roi, & de dame *Marie-Elisabeth* Mareschal, duquel mariage sont sortis quatre filles, dont il n'a vécu que demoiselle *Charlotte-Elisabeth* de Selve, née le 4 Décembre 1736.

Le second fils de *Jean-Baptiste* de Selve, nommé *Jacques-Alexandre* de Selve d'Orgemont, chevalier, seigneur de Chaudevaux, a été mousquetaire du Roi dans la seconde compagnie, puis capitaine de Grenadiers dans un régiment d'Infanterie, écuyer de feu son Altesse Royale monseigneur le duc de Berry, & est mort sans alliance le premier Mars 1751.

Le troisieme, *François-Fabien* de Selve, chevalier, seigneur des Touches en Beauce, a servi sur mer en qualité de garde de la Marine, & est mort à Paris en Février 1736. Il avoit épousé demoiselle *Françoise* le Lieur, de laquelle il a laissé deux enfans ; sçavoir,

1. *Jean* de Selve, page de la chambre du Roi, mort jeune sans alliance.

2. *Marie - Françoise* de Selve, mariée par contrat du . . . . à *N.* . . . . d'Archambault, chevalier, seigneur de la Baste, & autres lieux.

Jean-Baptiste de Selve, mort en 1691. eut pour frere *Pierre* de Selve, chevalier, seigneur d'Audeville en Beauce, lequel, après avoir servi long temps dans le régiment de Picardie, en devint lieutenant colonel, puis fut fait chevalier de Saint Louis avec mille livres de pension, & brigadier des armées du Roi ; en 1704. il défendit Saint Venant, dont il fut fait gouverneur en 1710. ayant été fait maréchal de camp le 15 Avril de la même année, & n'en sortit que le 2 Octobre suivant, avec tous les honneurs de la guerre, après un long siége pour une telle place. Il défendit Bouchain en 1711. & y fut fait prisonnier de guerre. Il épousa par contrat du 18 Juillet 1716. demoiselle *Françoise Arnaud* de Rety, fille de *Thomas* Arnaud de Rety, chevalier, lieutenant de Roi de ladite ville de Saint Venant, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de dame *Marie* d'Estau, duquel mariage il a laissé deux fils ; sçavoir, *Pierre* de Selve, chevalier, seigneur d'Audeville en Beauce, qui suit, & *Jean* de Selve, rapporté après son frere aîné. Il est mort dans son gouvernement de Saint Venant le 21 Mars 1721. âgé de soixante & quatorze ans.

Pierre de Selve, chevalier, seigneur d'Audeville, a servi dans le régiment de Picardie, & est aujourd'hui capitaine dans le régiment de Grammont, Cavalerie. Il a épousé en 1751. demoiselle *N.* . . . . de Gohin, issue d'une

maison noble d'Anjou, dont un fils, nommé *Pierre-François* de Selve, né au mois de Novembre 1751.

Le puîné, *Jean* de Selve, chevalier, seigneur en partie d'Audeville, capitaine de Cavalerie au régiment d'Harcourt, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, a épousé le 19 du mois d'Avril de l'année 1751. par dispense du Pape, demoiselle *Charlotte-Elisabeth* de Selve, sa niece à la mode de Bretagne, c'est-à-dire, la fille de son cousin germain, dont jusqu'à présent un fils, né le 13 Janvier 1753.

Jean de Selve IV. du nom, dont on a parlé ci-devant, pere de *Charlotte-Elisabeth*, est mort le 6 Juillet 1751. à son château de Villiers, âgé de soixante & douze ans.

Les armes : *d'azur, à deux fasces ondées d'argent.*

SEMALEY, écuyer, seigneur de Bellaire, au Perche, élection de Mortagne : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à une bande alaisée de sable, sur laquelle est posé un oiseau de même.*

SEMILLY, en Normandie, élection de Verneuil : Famille dont les armes sont : *d'azur, à la bordure de sable, chargée de six boucles d'or, 3, 2 & 1.*

SEMIN DE BRANSAC, famille noble du Bourbonnois.

Hyacinthe Semin, écuyer, sieur des Bessons & de Bransac, capitaine de Cavalerie dans le régiment du Roi, fut maintenu dans sa noblesse, tant par arrêt du Conseil du 23 Mars 1682. que par ordonnance de l'Intendant de Moulins du 10 Janvier 1701. Il descendoit au cinquieme degré de *Pierre* Semin, écuyer, sieur des Fontaines & de Chastel de Nauvre, mort avant l'an 1554.

De son mariage accordé le 21 Avril 1682. avec demoiselle *Françoise* Douet, naquit le 22 Février 1684.

Nicolas Semin, écuyer, seigneur de Bransac, de la Pouge, de Follet, de Champmost, de Bayeux & de la Tour de Chantemerle, marié deux fois ; en premieres noces avec *Marguerite* Alamargot de Fontbouilland ; & en secondes noces le 23 Juillet 1722. avec *Catherine-Thérese* de la Baume. De ce second mariage est issu,

Pierre-Hyacinthe Semin de Bransac, écuyer, né le 22 Mars 1724. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, surmonté d'un soleil de même, & accompagné de trois cœurs d'argent, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

SEMUR, en Bourgogne : Famille qui porte pour armes : *bandé d'argent & de gueules de six pieces.*

SENEZERGUES DE RODE, en Auvergne.

Louis de Senezergues, sieur de la Rode, chevalier de Saint Louis, & capitaine de Grenadiers dans le régiment de la Sarre, Infanterie, est de cette famille noble, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 512.*

Les armes sont : *de gueules, à deux bandes d'argent vivrées, & l'écu timbré d'un casque de profil.*

SENLIS : *Tome III. p. 297. col. 1. après* ce mot, *ajoutez* : La ville de Senlis a donné son nom à une ancienne maison, &c.

SENNECTERRE. *Voyez* SAINT NECTAIRE, *Tome III. p. 241. & suiv.* de ce *Dictionnaire.*

SENOT, écuyer, sieur de la Peintrerie, en Normandie, élection de Valognes : Famille dont les armes sont : *de sable, à trois cygnes d'argent, 2 & 1.*

SENS (le) : Famille de Normandie, élection de Valognes, qui porte : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois encensoirs d'argent, posés 2 & 1.*

Françoise-Elisabeth le Sens de Vilodon, née en 1681. du mariage de *Charles* le Sens, & de *Françoise* de Grosourdi, fut reçue à Saint Cyr au mois de Juillet 1692. & prouva sa noblesse depuis l'an 1500. que vivoit *Noël* le Sens, seigneur de Vilodon, son sixieme ayeul.

Une autre famille du nom de le Sens, seigneur de Saint Cyr & de Neufmesnil, de la même province & de la même élection, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois sautoirs d'argent, 2 & 1.*

SEPTIER, écuyer, sieur du Collombert, même province, élection d'Alençon : Famille qui porte : *de sable, à trois chevrons d'argent, accompagné de trois tresfles de même, 2 & 1.*

SERAN (de), écuyer, sieur de Beuzeval & d'Andrieu, en Normandie, élection de Bayeux : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois croissans d'or, 2 & 1.*

SERANS, écuyer, seigneur d'Ambeville, même province, élection de Falaise : Famille qui porte : *d'azur, à trois croissans d'or, 2 & 1.*

SERCEI D'ARCONCEI : *Antoine-Hélie* de Sercei, chevalier, comte d'Arconcei, en Bourgogne, épousa *Elisabeth-Amélie* de Belloy-Castillon, dont *Elisabeth-Félicité* de Sercei d'Arconcei, mariée en 1734. à *Louis-Charles* de Jaucourt, baron de Cerno, né le 30 Octobre 1711.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq roses d'argent.*

SERENT DE KERFILY : *Tome III. p. 298. col. 2. lig. 16. après* Rennes, *ajoutez*, dont un fils, marié à la fille du duc d'Olone.

SERGINES : *Tome III. p. 299. col. 1. lig. 46.* Bragelonde, *lisez*, Bragelongne.

Ibid. col. 2. lig. 6. de Rosmelet, *lisez*, de Bosmelet.

Ibid. lig. 14. après 1726. ajoutez : Elle est morte, ayant disposé de ses biens en faveur du jeune comte du Roure.

SERIS : Paroisse du diocèse & élection de Paris, distante de sept lieues de cette capitale. C'est une des plus anciennes châtellenies de la coutume de Meaux. Son château s'appelle la Mothe. Elle a été érigée en comté par lettres patentes du mois d'Octobre 1670. confirmées par d'autres du mois d'Octobre 1712. & par d'autres du mois de Février 1723. Cette terre est actuellement possédée par M. le président Danès, gouverneur de Saint Denis en France. *Voyez* au mot DANÈS, *Tome I.* du *Supplément*, aux *Additions*, où se trouve un nouvel article sur cette famille, plus étendu que celui qu'on a d'abord donné dans le *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p. 6. col. 1.*

SERISAY, écuyer, sei-

gneur de la Roche, au Perche, élection de Mortagne : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à dix tourteaux de gueules*, 4, 3, 2 & 1.

SEROCOURT : Seigneurie dans le duché de Bar, à deux lieues de la Marche, érigée en baronnie par lettres du 22 Octobre 1630. en faveur de *Georges* de Serocourt, bailli des ville & comté de Toul. *Aubert* de Sérocourt, son dixième ayeul, vivoit en 1255. Il fut pere, par *Yolande* de Choiseuil, de *Jean*, seigneur de Sérocourt, qui de *N*. . . . de Montreuil, eut pour fils *Gérard*, bailli de Bassigni, allié avec *Simonette* de Romain. Elle fut mere de *Gérard* II. du nom, seigneur de Sérocourt, marié avec *Isabeau* de Germini, de laquelle vint *Jean* II. du nom, bailli du Bassigni, gouverneur de Verdun pour *René* d'Anjou, roi de Sicile, puis de Darnay, pour *Jean*, duc de Calabre. Il épousa *Marguerite* de Serrieres, qui fut mere d'*Antoine* de Sérocourt, seigneur de Romain, allié à *Marguerite* de Matteville. Leur fils, *Pierre* de Sérocourt, seigneur de Romain, eut de son mariage avec *Eve*, dame de Sérocourt, *Philippe*, seigneur de Sérocourt, qui de *Catherine* de Saint Belin, eut *Christophe*, seigneur de Sérocourt, chambellan du duc de Lorraine, commissaire général de ses guerres, bailli & gouverneur de Hombourg & de Saint Avold, pere, par sa premiere femme, *Antoinette* de Bavagny, de *Georges* de Sérocourt, en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en baronnie. Il épousa *Renée* de Courcy & en eut *François*, baron de Sérocourt, qui d'*Anne* de Cherisy, sa femme, n'eut que deux filles.

La baronnie de Sérocourt est passée depuis à *Hervé* le Roi de Varennes, du chef de sa femme, *Marguerite* de Gourcy. Voyez les *Tabl. Généalogiques, Part. VIII. p.* 422.

SERRE : Famille du Vivarais, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 513.

Aimar de Serre, capitaine dans le régiment de Toulouse, Infanterie, & *Fortunat* de Serre de Rochecolombe, son frere, lieutenant colonel du même régiment, & chevalier de Saint Louis, étoient fils de *Jean* de Serre, l'un des plus qualifiés de la ville de Saint Andéol, coseigneur des lieux de Saint Marcel & de Saint Montan, & juge général de l'évêché de Viviers, lequel, dès l'an 1660. signala son zele pour la Religion, & sa fidélité pour le service du Roi, en contenant les peuples de l'étendue de sa charge dans l'obéissance qu'ils devoient à sa Majesté, ayant même exposé sa vie dans différentes occasions.

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or, & accompagné de trois treffles de sinople, posés 2 en chef & 1 en pointe, & l'écu timbré d'un casque de profil.*

SERS, en Languedoc, au diocèse de Rieux : Ancienne famille, maintenue dans sa noblesse le 5 Novembre 1668. qui a formé plusieurs branches, comme celles de Manzac, de Goutteberniffe, de Gensac, de Nougarede, de Saignes & autres, toutes établies en Provence, dans le Languedoc, en Guyenne, &

dans le comté de Foix. Il n'eſt ici queſtion que de celles d'Aulix & de Manzac, dont nous allons parler d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Bernard de Sers (*a*), qualifié *Miles* dans ſon contrat de mariage du 29 Janvier 1235. épouſa demoiſelle *Marie* de Saint Victor, fille unique d'*Iſarn* de Saint Victor, auſſi qualifié *Miles*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, Siauras, Montſa, Saint Victor, Ardac, &c. & de *Jeanne* de Roquefort. De ce mariage naquit *Dominique*, qui ſuit.

Dominique de Sers, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, Montſa, Siauras, Saint Victor, Ardac, &c. nommé *Domicellus* dans ſon contrat de mariage du 10 Février 1289. avec *Jeanne* de Mauléon, eut pour enfant,

Pierre de Sers, qualifié auſſi *Domicellus*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, &c. épouſa par contrat du 30 Juin 1309. *Marie* de Galaubat. Il en eut *Jean*, qui ſuit.

Jean de Sers I. du nom, qualifié *Domicellus*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, &c. ſe maria par contrat du 14 Septembre 1340. avec *Jeanne* de Martres, & fut pere de *Jean*, qui ſuit.

Jean de Sers II. du nom, qualifié *Domicellus*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, &c. s'allia par contrat du 11 Juillet 1392. avec *Jacquette* de Villemur. Il en eut,

Bruno de Sers, qualifié *Miles*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, &c. qui ſe maria par contrat du 15 Juin 1430. à *Marie* de Rabonito.

Georges de Sers, qualifié *Domicellus*, leur fils, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, Siauras, &c. épouſa le 18 Mars 1451. *Jeanne* de Cazaleis, dame de Razes. De ce mariage vint,

Jourdain de Sers, qualifié *Domicellus*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, Siauras, Ardac, Ricnac, Saint Machens, &c. Il s'allia par contrat du 2 Février 1472. avec *Jacquette* de Galaubat, dont,

Roger de Sers, qualifié *Domicellus*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, Saint Machens, &c. qui ſe maria le 19 Mars 1492. avec *Eſclarmonde* de Baſtier, dame d'Yſſux, &c. de laquelle eſt né, entr'autres enfans,

Pierre de Sers II. du nom, qualifié *Domicellus*, qui par contrat du 4 Mars 1512. épouſa *Perronne* de Villarzel. Il teſta en l'an 1528. & eut de ſon mariage pluſieurs filles & quatre enfans mâles; l'aîné, nommé *Roger*, inſtitué héritier, mourut ſans enfans. *Jean*, ſon ſecond frere, qui ſuit, lui ſuccéda en l'an 1513.

(*a*) *L'ancienne famille de Sers tire probablement ſon origine de la maiſon de Sers d'Anchina, éteinte, établie autrefois auprès du Rouſſillon, dont toutes les terres ont paſſé dans la maiſon de Villemur-Beaufort, par le mariage d'un de ceux de cette maiſon qui en épouſa l'héritiere; & il eſt à préſumer que* Bernard *de Sers, cadet de cette maiſon, épouſa l'héritiere de Saint Victor en* 1235. *ſelon l'hommage que le beau-pere,* Iſarn *de Saint Victor, & le gendre, rendirent au Roi de la terre d'Aulix, & autres, dans le même temps.*

Jean, roi de Navarre, & *Catherine*, sa femme, annoblirent en faveur de *Pierre* de Sers, écuyer & gouverneur au château de Foix, plusieurs possessions dans le pays de Foix, parmi lesquelles il y a un fief, appellé Saint Machens, dont jouit encore cette famille, en considération des services recommandables que ledit *Pierre* de Sers avoit rendus au roi *Jean* & à la reine *Catherine*. Cet annoblissement a été confirmé, en faveur de ses descendans, par *Henri*, en 1521. par *Antoine*, en 1558. par *Jeanne*, en 1566. par *Henri*, en 1576. & par *Henri* d'Albret en 1584. rois & reine de Navarre.

Jean de Sers III. du nom, seigneur d'Aulix, Manzac, Saint Machens, &c. se maria le 11 Février 1550. avec *Georgette* de Villemur, fille de *Dominique*, & de *Bernarde* de Mauléon. Il défendit avec beaucoup de valeur le château de Foix, vers l'an 1560. lors de la rébellion des Huguenots dans ce pays-là, & en 1581. il eut commission du roi Henri III. pour commander dans le pays & marquisat de Saluces.

François de Sers, chevalier, seigneur d'Aulix, Manzac, Saint Machens, & autres lieux, fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces, par contrat du 16 Décembre 1572. à *Marie* de Voysins, fille de *Charles*, & de *Jeanne* de Montlezün; & en secondes, par contrat du 4 Mars 1581. à *Isabeau* de Faudoas. Il eut de ce dernier mariage, entr'autres enfans,

Jean de Sers IV. du nom, seigneur d'Aulix, & autres lieux, marié en premieres noces, par contrat du 15 Juillet 1610. avec *Jeanne* de Ceaux, & en secondes noces, par contrat du 17 Septembre 1630. avec *Gabrielle* de Pins. De ce second mariage naquirent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *François*, rapporté après la postérité de son aîné.

Jean de Sers V. du nom, seigneur d'Aulix, & autres lieux, se maria par contrat du 17 Mai 1659. à *Marguerite* de la Barthe. Il eut, entr'autres enfans,

Joseph de Sers, seigneur d'Aulix, & autres lieux, qui est mort sans postérité de son mariage le 20 Mars 1720. avec *Jacquette* de Bertier, & en lui a fini la branche aînée.

François de Sers II. du nom, seigneur de Manzac, Saint Machens, & autres lieux, second fils de *Jean* de Sers IV. du nom, & de *Gabrielle* de Pins, s'allia par contrat du 14 Mars 1661. avec *Marie* d'Abolin, dont,

Jean de Sers VI. du nom, marié le premier Novembre 1682. à *Louise* d'Orgœuil, de laquelle sont sortis,

1. *Jean* de Sers VII. du nom, seigneur de Manzac, Saint Machens, Castex, Meras, Capitani, Lugrolt, & autres lieux, marié le 20 Février 1711. à *Rose* de Bertrand - Moileville. Il n'y a eu de ce mariage que des filles.

2. *Dominique-François* de Sers, prêtre, prieur commendataire de Saint Lézer, au diocèse de Tarbes.

3. *Honoré Timoléon*, qui suit.

4. *Victor - Marc - Antoine* de Sers, chevalier de Saint Louis, & officier dans la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi.

Honoré - Timoléon de Sers, frere de *Jean* VII. du nom, seigneur d'Aulix & de Saint Machens,

s'est marié en 1749. à *Marie-Thérese* de Lordat, morte le 22 Août 1760. Il a recueilli les biens & seigneurie de la branche de Sers d'Aulix. Il a six enfans; sçavoir,

1. *Marie-Anne-Honorée.*

2. *Paul-François-Honoré-Suzanne.*

3. *Louise-Andrée-Victoire.*

4. *Paul-Nicolas-Melchior.*

5. *Marie-Julie Josephine.*

6. *Paul Marie* de Sers, encore jeune.

Cette ancienne noblesse a donné quantité de braves officiers, entr'autres, un capitaine de cinquante hommes d'armes en la personne de M. de Lille de Sers, qui commanda dix régimens de gens de pied & cinq cents chevaux, & mena à l'armée quatre-vingts gentilshommes de ses parens & amis, avec toute leur suite, qui servirent avec distinction sous M. le duc d'Epernon, pendant toute la guerre de la Ligue. Cette famille a encore eu des gouverneurs du pays & château de Foix, des sénéchaux du Nébousan, un gouverneur de Centeil, & un commandant dans le marquisat de Saluces, ainsi que des lieutenans colonels & quantité de capitaines. Elle a toujours été attachée au service de nos Rois.

La terre d'Aulix, possédée encore aujourd'hui par ceux de ce nom depuis l'an 1235. n'est jamais sortie de la famille.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'un lion d'argent rampant, armé & lampassé de gueules; au 2 & 3 de deux étoiles en chef & une en pointe; le fond d'azur; le tout surmonté d'une couronne de marquis* Pour supports : *deux lions.*

SERVAUDE, en Bretagne. On lit dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p. 514.* que *René* de Servaude, écuyer, seigneur de la Ville-ès-Cerfs, du Bois-Durand, &c. déclaré noble & issu d'ancienne extraction noble depuis l'an 1445. par arrêt du 20 Octobre 1668. épousa le 29 Avril 1679. *Marie* Huchet, fille de *Briand* Huchet, écuyer, seigneur de Kerbiguet. Il en eut, entr'autres enfans, *Georges-Zacharie*, qui suit, & *René Joseph*, capitaine dans le régiment de la Reine, Infanterie.

Georges Zacharie de Servaude, écuyer, seigneur de la Ville-ès-Cerfs, fut marié en 1711. à *Agnès* le Gouvelle, dont il a eu pour fils,

Joseph-Zacharie de Servaude, né le 30 Octobre 1711. reçu page de la grande écurie du Roi en 1729.

Les armes : *de sable, à quatre fusées d'or, rangées en fasce.*

SERVELLE (de la), écuyer, sieur d'Auffay, en Normandie, élection d'Avranches : Famille qui a donné un évêque de Coutances en 1371. dans *Sylvestre* de la Servelle.

Les armes : *de sable, à trois losanges d'or, 2 & 1.*

SERVINS D'HÉRICOURT : Noble & ancienne famille, originaire d'Italie, établie dans l'Artois depuis l'an 1472. par le mariage de *Guy* de Servins, écuyer, qui avoit suivi les armes de l'Empereur dans les Pays-Bas, & s'allia dans la ville de Thérouane & *Henriette* de Taisson, qui le fit pere de

Jean de Servins, lequel fit l'acquisition d'une partie de la terre d'Héricourt, située près la ville de Saint Pol, en Artois, (la totalité appartenante aujourd'hui à cette famille, qui y a toujours existé depuis). *Jean* de

Servins fut marié deux fois ; sçavoir, en premieres noces, à *Marie-Françoise* de Prud'homme, morte sans postérité ; & en secondes, en 1502. à *Nicole* le Comte, veuve d'*Antoine* de Créquy, dont *Nicolas*, qui suit. Il testa le 20 Juillet 1525.

Nicolas de Servins, écuyer, seigneur d'Héricourt en partie, du Petit-Houvin, & autres lieux, marié par contrat du 3 Avril 1533. à *Adrienne* le Vasseur, fille de *Gaspard*, écuyer, sieur de la Bucaille, & de *Jeanne* de Lannoy. Il testa le 12 Août 1547. en faveur de *Ferry*, son fils aîné, qui suit ; de *Guillain* de Servins, son second fils, & de ses autres enfans.

Ferry de Servins, écuyer, seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, & autres lieux, homme d'armes des ordonnances du Roi, fut fait prisonnier à la prise de Lens, & *Nicolas*, son pere, paya sa rançon. Il testa le 22 Mars 1580. & de son mariage du 3 Septembre 1547. avec *Marguerite* de Bayard, fille de *Jean*, chevalier, seigneur de Ganthault, & de *Magdelene* de Beaufort, il eut, 1. *Ferry* de Servins, allié à *Henriette* de Morel de Tangry, mort sans postérité en 1586. 2. *Guillain*, qui suit ; 3. *Marie-Jeanne* de Servins.

Guillain de Servins I. du nom, écuyer, seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, & autres lieux, s'allia par contrat du 14 Juin 1588. à *Hélene* de Cerf, fille de *Henri*, écuyer, seigneur de Beauvois en partie, & de *Françoise* de Salperwick. Il testa le 11 Février 1598. & eut de son mariage, 1. *Eustache*, mort sans postérité ; 2. *Wallerand* de Servins, qui suit ; 3. *Isabeau* de Servins, mariée le 14 Décembre 1618. à *Philippe* de Gosson, écuyer, seigneur de Rumanville.

Wallerand de Servins, écuyer, seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humereville en partie, & autres lieux, épousa par contrat du 29 Mars 1604. *Louise* de Woords, fille de *Jean*, chevalier, châtelain & gouverneur de la ville du Châtelet en Cambrésis, capitaine d'une compagnie d'Infanterie Wallonne. De ce mariage naquit, 1. *Guillain*, qui suit ; 2. *Anne* de Servins, alliée à *Claude* de Bassecourt, capitaine d'une compagnie d'Infanterie Wallonne.

Guillain de Servins II. du nom, écuyer, seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humereville en partie, & autres lieux, servit l'espace de vingt-cinq années en qualité de lieutenant, puis de capitaine de Cavalerie au service de sa Majesté Catholique, ensuite de capitaine dans le régiment de Piémont. Il eut de son mariage contracté le 20 Novembre 1648. avec *Marie-Françoise* Duriès, fille de *Charles*, chevalier, seigneur du Klier, Hamelle, & autres lieux, & de *Marie* de France, fille de *Jérôme*, chevalier, marquis de Noyelle-Vion, 1. *Pierre-François* de Servins, qui suit ; 2. *Christophe*, sieur de Servins, mort commandant un bataillon du régiment de Quercy ; 3. *Guillaume-François* de Servins, sieur du Metz, qui a servi en qualité de lieutenant dans le régiment de la Fère ; 4. *Bertin* de Servins, sieur d'Ussart, aussi lieutenant dans le même régiment ; 5. *Bonne-Louise* de Servins, alliée à *Antoine-Philippe* de Guernoval, chevalier, seigneur du Valhon.

Pierre-François de Servins,

écuyer, seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humereuille en partie & autres lieux, fut convoqué par lettres de cachet, en date de Fontainebleau du mois de Septembre 1681. pour se trouver à l'assemblée de la Noblesse des Etats d'Artois, après avoir fait ses preuves requises; & cette famille, depuis ce temps, continue d'y assister. Il testa le 10 Mars 1698. & eut d'*Isabelle-Caroline* de Genevieres, son épouse, fille de *Jacques*, écuyer, seigneur de Roisin & autres lieux, & de *Caroline* le Febvre, fille de *Thurien*, écuyer, seigneur d'Aubromés, mariée le 8 Novembre 1677. 1. *Charles-François*, qui suit; 2. *Eugene-Louis-Joseph* de Servins, sieur de Roisin, lieutenant dans le régiment de la Reine, Infanterie, tué d'un coup de feu, qu'il reçut à la bataille de Freidelinguen; 3. *Alexandre* de Servins, sieur du Quesnoy, lieutenant dans le même régiment, aussi tué d'un coup de feu au siége de Turin. 4. *Jacques-Philippe* de Servins, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

Charles-François de Servins, écuyer, seigneur d'Héricourt, Aubromés, Petit-Houvin, Roisin, Pommera & autres lieux, baptisé le 31 Octobre 1679. a épousé par contrat du 4 Février 1701. *Marie-Barbe-Thérese* le Sergent, fille de *Philippe-Ignace*, écuyer, seigneur de Beaurains, Heudecourt & autres lieux, dont il a eu,

1. *Eugene-François-Joseph* de Servins, chevalier, seigneur d'Aubromés, qui a servi dans le régiment de Mailly, Infanterie, & ensuite dans celui de Bonnelles, Dragons, lequel n'a point été marié.

2. *Bernard-François-Joseph*, mort chanoine de la cathédrale de Boulogne.

3. *Louis-François-Joseph* de Servins, chevalier, seigneur d'Héricourt & autres lieux, né le 16 Juin 1710. chevalier de Saint Louis. Il a servi dans le régiment Dauphin, Infanterie, pendant l'espace de trente années, en qualité de lieutenant, d'aide-major, de capitaine-factionnaire & de capitaine de Grenadiers. Il a épousé par contrat du 2 Mars 1752. *Agnès-Joseph* le Ricque, fille de *Procope-Luc*, écuyer, seigneur de Rougeville & autres lieux, dont un fils, nommé *Eugene-Louis-Joseph*.

4. *Emmanuel-Benoît-Joseph* de Servins, chevalier, seigneur du Quenoy, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment Dauphin, Infanterie, où il sert depuis trente ans.

5. *Henri-François-Joseph* de Servins, chevalier, seigneur des Havennes, chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au Corps des Grenadiers de France. Il a servi vingt-sept ans, & s'est marié à *Marie-Désirée* le Guay, fille de *Pierre-François* le Guay, écuyer, seigneur de Ramecourt.

6. *Marie-Marguerite* de Servins, non mariée.

SECONDE BRANCHE.

Jacques-Philippe de Servins, écuyer, sieur des Halennes, quatrieme fils de *Pierre-François* de Servins, seigneur d'Héricourt, & de *Caroline* de Genevieres, s'allia à *Marie-Magdelene* de Wignacourt, fille de *Philippe-Maximilien*, chevalier, baron d'Humbercourt, lieutenant-colo-

nel du régiment d'Ysenghien, ensuite Mailly, de laquelle il a eu,

1. *Philippe-Maximilien* de Servins, marié à *Rosalie* de Marbais.

2. *Ferdinand-Louis-Joseph*, sieur de la Comté, chevalier de Saint Louis, & capitaine d'Infanterie dans le régiment Dauphin.

3. *Charles François*, religieux de Saint Bertin.

4. *Marie-Thérese-Josephe*, non mariée.

Messieurs de Servins d'Héricourt & leurs cousins germains, ci-dessus nommés, enfans de *Jacques-Philippe*, & de *Marie-Magdelene* de Wignacourt, ont obtenu du Roi des lettres de chevalier, avec la permission de porter une couronne de comte au-dessus de leurs armes, avec des lions pour supports, en date du mois de Juin 1760.

Les armes sont: *d'azur, avec un croissant d'or, placé entre cinq étoiles d'argent, 3 & 2.*

SESMAISONS: Famille d'une ancienne noblesse de la haute Bretagne, connue dès le douzieme siécle.

René de Sesmaisons, écuyer, seigneur de la Sauziniere, sous-lieutenant au régiment des Gardes Françoises, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction, depuis l'an 1220. par arrêt des commissaires de Bretagne du 19 Janvier 1669. De sa premiere femme, *Judith* Huteau, naquirent, *Charles*, qui suit, & *René* de Sesmaisons, prêtre du diocèse de Nantes, abbé commendataire des abbayes de Saint Clément, de Metz, ordre de Saint Benoît, & de Notre-Dame de Ham, ordre de Saint Augustin, diocèse de Noyon. Il avoit été Jésuite dans sa jeunesse, ensuite chevalier de Malte & mousquetaire du Roi. Il embrassa l'état ecclésiastique, & fut abbé de l'église collégiale de Notre-Dame de la Grande à Poitiers, prieur de Saint Etienne de Pardaillan, diocèse de Saint Pons, vicaire général de l'évêque de Poitiers, & aumônier du Roi par quartier. Il fut député aux assemblées générales du Clergé de France, tenues en 1725. & 1730. à la premiere, de la part de la province de Narbonne, & à la seconde, pour celle de Toulouse. Il fut nommé au mois de Janvier 1731. à l'évêché de Soissons; mais il remit le brevet de sa nomination, & l'abbaye du Ham lui fut donnée au mois de Mai suivant. Il avoit obtenu celle de Saint Clément de Metz, le 29 Mars 1727.

Charles de Sesmaisons, *écuyer*, seigneur de la Sauziniere, de Malleville, de Portechai & de la Cailliere, fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces, le 5 Juin 1701. avec *Cécile* du Pé, fille puînée d'*Armand* du Pé, écuyer, seigneur d'Orvaux, dont il a eu une fille unique, *Marie-Louise*, mariée en 1721. avec *Louis-François* de Bruc, seigneur de la Guierche-Montplaisir; & en secondes, le 7 Novembre 1705. avec *Julie* le Penech, fille de *Charles* le Penech, écuyer, seigneur de Bois Jollan, dont il a eu,

1. *Claude-François* de Sesmaisons de la Sauziniere, né le 29 Mai 1709. reçu page de la grande écurie du Roi en 1725.

2. *Louis-Jules*, né le 4 Septembre 1712.

3. *Françoiſe - Julie*, née en 1716.

4. *Marie-Adelaïde* de Seſmaiſons, née en 1722. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 515. & le *Mercure de France du mois de Mai* 1742. *p.* 1258.

Les armes: *de gueules, à trois maiſons d'or, poſées* 2 & 1.

SEVIN DE QUINCY: *Charles* Sevin de Quincy, brigadier des armées du Roi, lieutenant général de l'Artillerie, lieutenant de Roi en la province d'Auvergne, & chevalier de Saint Louis, a eu pour fille unique de *Geneviéve* Pecquot de Saint Maurice, *Catherine - Charlotte* Sevin de Quincy, décédée dans le couvent de la Raquette, au fauxbourg Saint Antoine, dans la trente-ſeptieme année de ſon âge, au mois de Mars 1736. étant née le 17 Août 1699. ſans laiſſer d'enfans de *René* Jourdan, ſeigneur de Launay & de la Bretonniere, gentilhomme de Normandie, gouverneur du château de la Baſtille à Paris, & chevalier de Saint Louis, avec lequel elle avoit été mariée en 1721. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars* 1736. *p.* 602.

Les armes: *d'azur, à la gerbe d'or, liée de même.*

SIBEUD: Famille de Dauphiné, qui porte: *bandé d'or & d'azur de ſix pieces, & un chef de gueules, chargé d'une fleur de lys d'or.*

Françoiſe de Sibeud de Saint Ferriol, née en 1684. du mariage d'*Antoine* de Sibeud, ſeigneur de Saint Ferriol, gouverneur de la ville de Die, & de *Catherine* Cati, fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1692. & prouva qu'elle étoit deſcendue de *Jean* Sibeud, & de *Douce-Elzéare*, qu'il avoit épouſée en 1483.

SIGNIER: Famille noble, de la ville de Toulon, en Provence, qui a fait diverſes branches dans les villes d'Hieres & de Cahers, à préſent éteintes. Elle en a formé une Marſeille, qui ſubſiſte encore actuellement. *Jean - Pierre* de Signier, qui en étoit iſſu, & qui avoit deux ſœurs alliées aux familles de Bourguignon à Marſeille & d'André à Aix, établit ſa famille dans cette derniere ville, où il fut reçu thréſorier général de France en 1629. & conſeiller au Parlement de Provence l'année ſuivante. *Diane* de Saint Marc fut ſa femme, dont *Pierre* de Signier, auſſi conſeiller au même Parlement, & un autre fils puîné, mort maréchal des camps & armées du Roi, lequel de *N*..... de Cormia de Beaurecueil, ſa femme, eut un fils, qui ſe maria à Salon, avec *N*..... d'Icard-Perignan, d'une famille de la ville d'Arles, dont un fils garde de la Marine. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 399.

Les armes ſont: *de gueules, à ſix têtes d'aigle, arrachées d'argent, couronnées d'or, & poſées* 3, 2 & 1.

SIGOIN: Famille compriſe parmi les Nobles du Dauphiné, & confirmée dans ſa nobleſſe en 1667. qui poſſede depuis plus d'un ſiécle la terre de Châteauneuf d'Oſe, en Dauphiné, & eſt diviſée en deux branches, l'une deſquelles eſt établie en Provence dans la ville de Siſteron, dont il eſt parlé dans le *Nouvel Armorial de cette province*, *Tome II. p.* 401. & qui

subsiste dans *François* de Sigoin de Châteauneuf, ci-devant officier au régiment de Montmorin, Infanterie, marié le 5 Juin 1752. à *Blanche* de Laugier, dont *Jean-Pierre-François* de Sigoin de Châteauneuf.

Les armes : *d'azur, à la cigogne d'argent.*

SILLANS : C'est une opinion généralement reçue, dit un mémoire domestique envoyé, que la maison de Sillans est originaire de la Provence ; mais il y a fort long-temps qu'elle est établie en Normandie. Elle y a toujours possédé des biens dans le bailliage de Caën, & elle a joui de la baronnie de Creully, qui en est une des principales terres.

Guichenon allegue dans son *Histoire de Bresse* les chartres de la Chartreuse d'Asniere, en Valromey, & y comprend *Etienne* de Sillans, vivant en l'an 1230. & *Michel*, seigneur de Sillans, en 1350. qui eut pour héritiers ceux de la maison de Châtillon de Michaille.

Gilbert de Sillans, chevalier, est le premier de cette famille, qui soit venu s'établir en la province de Normandie. Il eut pour femme *Alix* de Montmorency, de laquelle il eut trois fils ; sçavoir, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Richard* de Sillans, chevalier ; 3. *Roger* de Sillans, aussi chevalier.

Jean de Sillans I. du nom, chevalier, fut sergent d'armes du roi *Jean*, & capitaine de Melun. Il partagea avec ses freres la succession de ses pere & mere par contrat passé devant *Adam* Dumont, prêtre, garde du sel de la vicomté de Caën en l'an 1332. Il est ensuite mentionné dans le compte de *Barthelemi* du Drac, thrésorier des guerres ès années 1340. & 1355. Il eut pour successeur,

Jean de Sillans II. du nom, son fils, seigneur d'Ardres, de Verdun & du Mesnil-Morin. Il épousa *Jeanne* Malherbe, fille de *Guillaume* Malherbe, seigneur de la Ferriere, & de *Collette* de Vierville, son épouse, dont il eut,

Guillaume de Sillans, seigneur d'Ardres, de Monts, de Verdun & du Mesnil-Simon, chevalier. Celui-ci laissa, entr'autres enfans,

Jean de Sillans III. du nom, seigneur d'Ardres & de la Ferriere. Il épousa *Catherine*, dame de Hermanville, qui lui donna un fils & une fille ; sçavoir, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Jeanne* de Sillans, femme de *Philippe* du Chastel.

Jean de Sillans IV. du nom, seigneur de Hermanville, de la Ferriere, d'Ardres & de Monts, est mentionné en deux arrêts de l'Echiquier des années 1463. & 1497. étant en différend avec *Marguerin* de Monnay, & *Jeanne* de Marsilly, sa femme, pour les fiefs d'Ardres, de Verdun & du Mesnil-Morin. Il fut conjoint par mariage avec *Marie* de Vierville, dame de Creully, veuve de deux maris, sçavoir, de *François* Martel, seigneur de Basqueville, & d'*Eustache*, seigneur de Clermont ; & elle étoit fille aînée & héritiere d'*Artur* de Vierville, baron de Creully, & de *Jacqueline* de Briqueville, son épouse. Ils vivoient ensemble en l'an 1509. & laisserent de leur mariage un garçon & une fille, qui furent, 1. *Antoine*, qui suit ;

2. *Catherine* de Sillans, femme en 1531. de *Guy* du Bouillonney, seigneur du Manoir.

Antoine de Sillans I. du nom, baron de Creully & de Hermanville, épousa *Jeanne* Herbert d'Auffonviliers, dame du Bréau & de Beaucrosy, fille de *François* Herbert, seigneur de Saint Pélerin, capitaine de Saint Lo, & de *Catherine* Courtin, son épouse, dont il eut, 1. *Antoine*, mentionné ci-après; 2. *Jean* de Sillans, seigneur de Hermanville, qui n'eut de *Marie* de Mouy, son épouse, que quatre filles, dont une religieuse à Poissy, & les trois autres bien mariées; 3. *Pierre* de Sillans, seigneur du Boscroger, marié à *Claude* de Balsac, fille de *Thomas*, & d'*Anne* Gaillard, qui ne laissa aussi que des filles; 4. *Isabeau* de Sillans, femme en premieres noces de *René* de Grimonville, seigneur de la Lande-Hérou, & en secondes, d'*André* d'Oraison, vicomte de Boulbon.

Antoine de Sillans II. du nom, baron de Creully & de Saint Pélerin, eut deux femmes; la premiere fut *Marie* du Mesnildot, dame d'Avray, dont il n'eut point d'enfans; la seconde fut *Antoinette* Sanglier, fille de *Gilles* Sanglier, seigneur de Boisrogues, & de *Françoise* Dupuy, son épouse: ce dernier mariage lui donna six garçons & une fille; sçavoir, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Jean* de Sillans, seigneur de Saint Pélerin, qui épousa *Marguerite* de Briroy, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Charles* de Sillans, seigneur de Chaftignonville; 4. *Gilles* de Sillans, seigneur de la Ferriere; 5. *François* de Sillans, religieux dans l'abbaye de Saint Etienne de Caën; 6. *René* de Sillans, seigneur de Hermanville; 7. *Claude* de Sillans, femme de *Charles* le Héricy, seigneur de Fierville.

Antoine de Sillans III. du nom, baron de Creully, seigneur du Bréau & de Saint Pélerin, épousa en 1602. *Sylvie* de Rohan, veuve de *François* d'Espinay, seigneur de Bron, & fille de *Louis* de Rohan, seigneur de Montbazon, prince de Guémené, & de *Renée* de Rohan, son épouse, dont il eut, entr'autres enfans,

Antoine de Sillans IV. du nom, baron de Creully, seigneur du Bréau & de Saint Pélerin, qui eut deux femmes. Il a laissé de *Marie* du Tertre, fille de *Jean*, & de *Magdelene* de Franquetot, une fille unique, nommée *Catherine-Magdelene* de Sillans, morte en 1704. étant femme de *René* (aliàs *Hervé*) de Carbonnel, lieutenant de Roi en basse Normandie, dont *Marie-Hervée* de Carbonnel-Canisy, mariée en 1709. & seconde femme de *Jacques-Antoine-Pierre*, marquis de Faudoas.

Les armes: *d'argent, au sautoir de gueules, bretessé, contre-bretessé, & chargé de cinq besans d'or en sautoir.*

SILLEUR, au Maine: Famille originaire de Bretagne, qui porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, accostée de deux molettes d'or, & de trois coquilles d'argent.* Pour supports: *deux lions.*

La branche aînée a fini par une fille mariée à *N*.... de Saint Jean, dont la postérité subsiste.

La seconde branche est celle de Silleur du Val & de Pisîot, demeurant à la Chapelle-Mosche au bas Maine, proche de Couterne.

La troisieme est celle de Silleur de Sougé, proche de Fresnay.

Le chef de cette branche est *Jacques* le Silleur, écuyer, sieur de Sougé, qui épousa par contrat du 26 Avril 1690. *Marguerite* Fournier, dont, 1. *Emmanuel-Jacques* le Silleur, chevalier, seigneur de Sougé-le-Gannelon, marié en premieres noces à *Marie* Renard, de la ville du Mans; & en secondes noces à *Louise-Catherine* de Faudoas, par contrats du 2 & 11 Mars 1714. mort sans postérité de ces deux femmes; 2. *Louis-Balthasard* le Silleur de Sougé, lieutenant de vaisseau, mort le 16 Février 1713. au Cap François, isle & côte de Saint Domingue. Il avoit épousé *Marie-Marguerite-Yvonne* le Long, dont *Marguerite-Renée* le Silleur, née à Rochefort le 22 Mai 1710.

SILLY : Il y a deux familles nobles de ce nom en Provence.

L'une a pour armes : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois . . . . de sable.*

Les armes de l'autre : sont *au cerf d'argent couronné, sur une terrasse de gueules, couverte d'arbres de sinople, le tout sur un fond d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 413.

SIMIANE : *Tome III. p.* 309. *col.* 2. *lig.* 7. *après* 1718. *ajoutez*, mort le 26 Février 1741. âgé de soixante & dix ans. Il avoit été marié le 15 Mai 1710. à *Suzanne* Guihou; dont la présidente de Durey de Noinville.

Ibid. lig. 40. Poralet, *lisez*, Porcelet.

SIMON, écuyer, sieur de Tarqueville : Ancienne noblesse, établie dans l'élection de Valognes, en Normandie, qui porte : *d'azur, au croissant d'or, accompagné de trois fers de pique de même, 2 & 1.*

SIMON, écuyer, sieur du Buisson, même province & même élection : Famille qui peut bien être une branche de la précédente, dont les armes sont : *d'azur, à trois fers de pique d'or, 2 & 1.*

SIMON, écuyer, sieur d'Houesville, même province & élection de Carentan : Famille alliée aux le Berceux en 1579. qui porte : *d'azur, au croissant d'argent, surmonté de trois étoiles de même.*

SIMON : Famille de la même province & de la même élection que la précédente, dont les armes sont : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de cinq croissans de gueules, & cantonnée de quatre cygnes d'argent.*

SINETI : Famille établie en Provence, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 517. & dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 421.

Jean-Baptiste de Sineti, écuyer, ci-devant lieutenant dans le régiment de Picardie, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du 6 Février 1708. Il avoit pour quatrieme ayeul,

Claude de Sineti, qui vivoit en l'année 1495. avec *Constance* Aisagni,

Aifaghi, fa femme. De fon mariage accordé en 1695. avec *Louise* de Sineti, fille de *Joseph* de Sineti, écuyer, & de *Thérese* de Bouliès, font nés,

1. *Jean-Baptifte-Ignace-Elzéar* de Sineti, qui fuit.

2. *Antoine-Noël*, né le 24 Décembre 1705. capitaine d'Infanterie dans les Troupes de la Marine, mort à Saint Domingue en 1737.

3. *André-Louis*, dit le chevalier de Sineti, chevalier de Saint Louis en 1743. colonel d'Infanterie en 1746. actuellement capitaine au régiment des Gardes Françoifes, & commandeur de la commanderie magiftrale de Boigny, ordre de Saint Lazare, marié à Paris en l'année 1750. à *N.* . . . . . de Ravenel.

4. *Jofeph-Antoine*, mort garde de l'Etendard Réal des Galeres.

5. 6. 7. & 8. *Marie*, *Elifabeth*, *Anne-Marthe* & *Rofe* de Sineti.

9. *Anne-Louife* de Sineti, née en 1721. reçue à Saint Cyr le 16 Décembre 1732.

Jean-Baptifte-Ignace-Elzéar de Sineti, né en 1703. page de la feue duchesse de Berry, enfuite cornette, & en 1723. capitaine de Cavalerie au régiment d'Orléans, paffa au fervice des Galeres en 1733. & a eu la croix de Saint Louis en 1742. Il eft actuellement commiffaire général de la Marine, & a époufé le 14 Juin 1737. *Victoire* d'Efcalis, fille de *Pierre* d'Efcalis, & d'*Elifabeth* Simon, dont,

1. *Louis*, page de la grande écurie.

2. *Arnaud-Conftantin*, eccléfiaftique.

3. *Alphonfe*.

4. *Félicité*, élevée à la maifon royale de Saint Cyr.

5. *Rofalie*.

6. *Lucie* de Sineti.

Les armes : *d'azur, à un cygne d'argent, le col paffé dans une couronne à l'antique de gueules.*

SIRI, en Bourgogne : *François-Hugues* de Siri, feigneur d'Efchamps, baron de Couches, & préfident en la Chambre des Comptes à Dijon, époufa le 10 Décembre 1709. *Jeanne-Françoife* Durand, dont, 1. *Pierre-François* de Siri de Marigny, préfident des Enquêtes du Parlement de Bourgogne, marié le 11 Juillet 1742. à *Marie-Olympe* Lotin de Charny, née le 4 Février 1723. & morte en Juillet 1759. dont un fils, né le 6 Mars 1744. & une fille, née le 10 Mars 1743. 2. *Philiberte-Françoife* de Siri, mariée le 19 Octobre 1736. à *Jean* Rigoley, feigneur de Puligny, premier préfident de la Chambre des Comptes à Dijon.

Les armes font : *d'azur, à trois molettes d'or, 2 & 1.*

SIURIA, en Franche-Comté : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à une fleur de lys d'or.*

SNYERS, à Malines : Famille qui porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois têtes de Maure de fable, tortillées d'argent ; au 2 & 3 de gueules, à trois quintefeuilles d'argent, boutonnées de gueules.*

De cette ancienne famille Malinoife étoit *Jean* Snyers, fils de *Jean*, & de *Catherine* Rigoudtfo, né à Lierre en 1642. Il fut échevin & bourguemeftre de ladite ville de Lierre, & époufa *Claire* van Steenhuys, née à Lille le 8 du mois de Mars de l'année 1643. fille de *Waultier*, & de *Claire* Prooft. Il mourut le 21 Mars 1720. & fon époufe le 17

Novembre 1714. Il eut, entr'autres enfans,

1. *Jean-Baptiste* Snyers, sécrétaire de ladite ville & banlieue de Lierre, de Bouchout, Ranst & Millegem.

2. *Henri* Snyers, prêtre, curé de Ressel, & ensuite de l'Hôpital à Lierre, mort le 10 Août 1748.

SNYERS, à Louvain : Famille dont les armes sont : *d'or, au chevron d'azur, chargé de trois quintefeuilles d'argent, boutonnées d'azur, & accompagné en chef de deux têtes de Maure de sable, tortillées d'argent, & en pointe d'une force aussi de sable.*

SNYERS, à Anvers : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé d'or, chargé en cœur d'un écu d'argent, à la fasce d'or, chargée de trois maillets de gueules, & accompagnée de six vairés d'azur, 3 en chef & 3 en pointe, rangés en fasce.*

SNYERS, à Lyerre : Famille dont les armes sont : *parti de ...... au peigne, à l'antique d ..... & d ..... à trois étriers liés d .... surmontés d'une étoile de six raies de* ....

SOBIESKI : Grande & auguste maison du royaume de Pologne.

Jean Sobieski, roi de Pologne, Monarque si grand par ses victoires signalées remportées sur les Infideles, & par la délivrance de Vienne, épousa le 6 Juillet 1665. *Marie-Casimire* de la Grange d'Arquien, dont huit enfans : quatre moururent jeunes ; les quatre autres furent,

1. *Jacques-Louis-Henri* Sobieski, prince de Pologne, mort à Zolkiew en Russie le 17 Décembre 1737. lequel avoit épousé *Hedwige-Elisabeth-Amélie* de Baviere-Neubourg, fille de *Philippe-Guillaume*, électeur Palatin, duc de Neubourg, & d'*Elisabeth-Amélie* de Hesse-Darmstad, & sœur de l'Impératrice, femme de l'empereur Léopold I. de la reine d'Espagne, veuve de Charles II. de la reine de Portugal, femme de Pierre II, de la duchesse de Parme, femme d'Odoard, des électeurs Palatin & de Treves, & de l'évêque d'Ausbourg.

2. *Alexandre-Benoît-Stanislas*, mort garçon à Rome le 19 Novembre 1714.

3. *Constantin-Philippe-Uladislas*, mort à Zolkiew au mois de Juillet de l'an 1725. Les princes *Alexandre* & *Constantin* ont été chevaliers de l'ordre du Saint Esprit. Le prince *Jacques*, leur aîné, étoit chevalier de la Toison d'or.

4. *Thérese-Cunegonde-Casimire*, (nommée *Thérese-Charlotte-Casimire* dans le *Dictionnaire de Morery*), qui a été seconde femme de *Maximilien-Emmanuel*, électeur de Baviere, morte à Venise le 10 Mars 1730.

Jacques-Louis-Henri Sobieski a eu six enfans de son mariage ; sçavoir, 1. *Jean* ; 2. *Marie-Léopoldine* ; 3. *Marie-Magdelene*, tous trois morts en bas âge ; 4. *Marie-Casimire*, morte à l'âge de vingt-huit ans, sans avoir été mariée ; 5. *Marie-Charlotte*, née en 1697. mariée par procureur à Neutz, le 25 du mois d'Août 1723. & en personne à Strasbourg, le 20 Septembre suivant, avec *Frédéric-Maurice-Casimir* de la Tour-Bouillon, prince de Turenne, qui mourut par accident dix jours après son mariage ; & re-

mariée le 2 Avril 1724. par dispense de Rome du 6 Mars précédent, avec *Charles-Godefroy* de la Tour-Bouillon, à présent duc de Bouillon, grand chambellan de France; morte en 17... dont deux enfans, *voyez* BOUILLON; 6. *Marie-Clémentine*, née en 1701. mariée à Rome le 3 du mois de Septembre 1719. à *Jacques* Stuard, fils de *Jacques* II. roi d'Angleterre, vulgairement connu sous le nom de *Chevalier de Saint Georges*, morte le 18 Janvier 1735. dont le prince *Edouard* d'aujourd'hui, & le cardinal d'Yorck.

Quant à *Thérese-Cunegonde-Casimire* Sobieski, femme de *Maximilien-Emmanuel*, électeur & duc de Baviere, elle a donné neuf enfans au prince son époux. *Voyez* BAVIERE.

Les armes: *d'azur, au bouclier d'or.*

SOYECOURT: L'ancienne maison de Soyecourt, ou Soicourt, comme quelques-uns l'écrivent, éteinte il y a déjà long-temps, étoit originaire du Beauvoisis, où elle possédoit la terre de Mouy, sise sur la riviere de Terain, auprès du château de Moncy, qui a le droit de haute Justice, dont elle releve. *Voyez* SEIGLIERES.

Cette ancienne noblesse portoit: *d'argent, freté de gueules.*

SOISSONS: *Tome III. p.* 311. *col.* 1. *lig.* 10. 11. & 32. Coussy, *lisez*, Coucy.

Ibid. col. 2. *lig.* 16. *après* grand-maître de France, *ajoutez*, ayeul de *Victor-Amé*, mort en 1741. ayant vendu le comté de Soissons, au duc d'Orléans, dont le fils ajoute actuellement à ses titres, celui de comte de Soissons.

Ibid. lig. 17. Les premiers seigneurs, *lisez*, Les ducs d'Orléans, premiers seigneurs, &c.

Ibid. lig. 20. & de France, *lisez*, & les princes de Bourbon de France.

Ibid. p. 312. *col.* 1. *effacez* les lignes 16. 17. 18. & 19. & *ajoutez*: Les princes de Carignan subsistent avec les alliances qu'ils ont contractées avec la maison de Mazarin, &c.

Ibid. lig. 39. *après* Carignan, *ajoutez*: Le duc de Penthiévre l'a acquis.

SOLAGES, orthographiez *Solatges* dans les premiers titres; Famille établie dans le Rouergue, anciennement connue sous le surnom d'Arjac, dont les descendans habitent aujourd'hui au château de Carmeaux, ou Crameaux, en Albigeois. Toutes les branches, qui en sont sorties, se sont dévouées à la profession des armes, dans laquelle leurs ancêtres se distinguoient dès le treizieme siécle.

Begon d'Arjac I, du nom, qualifié damoiseau dans une protestation qu'il fit contre les prétentions de plusieurs Nobles, datée du 10 des Calendes du mois de Juillet 1260. est nommé chevalier dans un bail à titre de fief de la moitié des lieux del-Poget & Calsouleilh, daté du 3 des Nones de Mars 1273.

Begon d'Arjac II. du nom, que l'on croit être son petit-fils, paroît avoir quitté le nom d'Arjac, en épousant en l'an 1382. *Eudie* ou *Judith* de Solatges, fille de *Guillemot* de Solatges, damoiseau, puis chevalier, seigneur de Tholet, par la mort sans enfans de *Souveraine* de Solatges, sa sœur, qui fut femme d'*Amauri* de Severac, maréchal de Fran-

ce. Les baronnies de Châteauneuf, de Peirelés, de Miramont & de Sentres, passerent par substitution à *Jean* d'Arjac de Solatges II. du nom, son petit-fils, à condition que ses enfans porteroient le nom & les armes pleines de Solatges.

Jean d'Arjac de Solatges, leur fils, (qualifié noble & puissant seigneur & chevalier), seigneur de Tholet, de Pruhines ou Prohines, & du Caylar au diocèse de Rhodès, épousa en premieres noces le 14 Octobre 1413. *Marguerite* de Gourdon; & en secondes noces, le 9 Décembre 1428. *Rose* de Carmain de Negrepelisse. Du premier lit naquit *Jean* de Solatges, qui hérita de son pere des terres du Caylar, de Pruhines, de Brussac, de Solere & de Senepiac. Sa postérité a fini à *Charles* d'Arjac de Morlhon, qualifié marquis de Saint Vensa. Du second lit sont nés, 1. *Jean* de Solatges, qui suit; 2. *Antoine* de Solatges, chef de la branche des seigneurs de Saint Jean d'Alzac & de Saint Jean d'Alcapié, rapportée ci-après.

Jean de Solatges, écuyer, seigneur & baron de Tholet, seigneur de Miremont, &c. marié en 1473. avec *Julienne* de Voisins, fille de *Guillaume* de Voisins, vicomte de Lautrec, seigneur de la baronnie d'Ambres, &c. De ce mariage sont nés, entr'autres enfans,

Amauri de Solatges, allié en 1510. avec *Julienne* d'Estaing, d'une des plus anciennes & des plus illustres du royaume, dont un fils, tué en Italie, sans laisser de postérité, & *François* de Solatges I. du nom, écuyer, qui soutint aussi le lustre de sa maison, par une alliance distinguée, en épousant l'an 1532. *Françoise* de Montboissier, dont sortit, entr'autres enfans, *François* Solatges II. du nom, baron de Tholet, de Castelnau, de Miremont, &c. chevalier de l'ordre du Roi, écuyer de sa Majesté, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, général & gouverneur du comté de Rhodès, l'un des gentilshommes de la chambre de *Henri*, roi de Navarre. Henri III. lui écrivit plusieurs Lettres, dont la suscription est: *à M. de Tholet, chevalier de mon ordre*; & Henri IV. étant monté sur le thrône, ne lui donna point de moindres marques de considération, en lui écrivant aussi plusieurs lettres, qui témoignent la confiance & l'estime que ce prince avoit en lui. De son mariage avec *Diane* d'Apchon, naquit, entr'autres enfans, *François* de Solatges III. du nom, seigneur & baron de Tholet, &c. sénéchal & gouverneur du comté de Rhodès, qui n'a laissé que deux filles de son mariage avec *Marguerite* de Peyre de Cardaillac Saint Circ; sçavoir, *Marguerite*, femme d'*Antoine* de Grolée de Virville, seigneur de Montbreton, & *Jeanne*, mariée à *François* d'Albignac, chevalier, seigneur de Triedou, de Capluc, &c.

Branche des seigneurs de Saint Jean d'Alzac & de Saint Jean d'Alcapié.

Antoine de Solatges, (second fils de *Jean* de Solatges I. du nom, & de *Rose* de Carmain de Negrepelisse), fut substitué au nom & aux biens de la maison d'Arjac, par le testament de son pere du 13 Juin 1446. mais ses des-

cendans ont constamment porté le nom de Solatges, parce que le cas de la substitution aux biens d'Arjac n'est pas arrivé. De son mariage accordé en 1473. avec *Blanche* de Robalde, fille unique & hétitiere de *Bringuier* de Robalde, coseigneur de Saint Jean d'Alcapié au diocèse de Vabres, en Rouergue, naquit, entr'autres enfans,

Bringuier de Solatges, écuyer, seigneur d'Alzac & de Saint Jean d'Alcapié, marié avec *Alix* de Roquefeuil, d'une des plus anciennes maisons du royaume.

Paul de Solatges, leur fils aîné, écuyer, seigneur de Saint Jean d'Alzac & de Saint Jean d'Alcapié, épousa en 1579. *Françoise* de Lauziere, dame de Saint Jean, de laquelle il a eu huit enfans, dont *Jean* de Solatges, le cinquieme, qui a continué la postérité. Il se maria par contrat du 19 Juin 1609. avec *Marie* de Cahuzac, mere de

Paul de Solatges II. du nom, écuyer, seigneur de Robal, de Saint Etienne de Naucoules, de Costris, de Lauras & de Saint Privat, qui épousa le 23 Février 1664. *Geneviéve - Catherine* de Moustier, dont il eut sept enfans, quatre garçons & trois filles. L'aîné est mort sans postérité; *François-Paul*, le second, a continué la postérité; *Jean*, le troisieme fils, prit le parti des armes, où il se distingua. Il mourut de ses blessures, sans avoir été marié; & *Paulin* de Solatges, le quatrieme, d'abord capitaine & ensuite aide - major du régiment de la Fère, se trouva avec ce corps à toutes les expéditions militaires qui se firent en Italie, depuis l'année 1703. jusqu'en 1706.

François-Paul de Solatges, (second fils de *Paul* de Solatges II. du nom, & de *Geneviéve-Catherine* de Moustier, sa femme, qualifié haut & puissant seigneur & chevalier), seigneur & marquis de Crameaux, de Saint Etienne, de Vailhausi, de Salvanac, &c. Il fut fait, après la bataille de Fleurus, où il se trouva, lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Narbonne, & ensuite il fut lieutenant de la compagnie Mestre-de-Camp du régiment du Tronc, ci - devant Narbonne. Il fut marié trois fois; en premieres noces en l'année 1698. avec *Marie - Anne* de Monstuejols, qui étoit fille de *François* de Monstuejols, seigneur & baron dudit lieu, issue d'une des plus anciennes familles du Rouergue; en secondes noces en 1701. avec *Isabeau-Catherine* de Galatrave; aussi d'une famille fort ancienne, que l'on croit sortie d'Espagne, & qui est établie en France depuis plusieurs siécles; & en troisiemes, en 1724. avec *Marie* de Ciron, dame de Crameaux, &c. d'une famille qui a donné plusieurs présidens à mortier au Parlement de Toulouse. De ce dernier mariage il n'a point eu d'enfans. Du premier lit, est issue une fille morte jeune, & du second, sont sortis cinq enfans; sçavoir,

1. *Antoine-Paulin* de Solatges, qualifié chevalier, né le 28 Août 1706. lieutenant au régiment Royal des Carabiniers, marié par contrat du 4 Novembre 1737. avec *Françoise-Marie* Guion, fille unique de *Charles* Guion de la Roque-Bouillac, seigneur & baron de Bar, de Rouffiac, & autres lieux, & de dame *Charlotte* de Ciron.

2. *François-Paul* de Solatges, né le 19 Novembre 1707. lieutenant au régiment Royal Carabiniers.

3. *Gabriel* de Solatges, reçu, comme ses freres, page du Roi dans sa grande écurie, sur les preuves de sa noblesse, & lieutenant dans le régiment Royal Carabiniers.

4. *Catherine-Gabrielle* de Solatges, femme de *François* de Morlhon, seigneur de Laumiere, &c.

5. *Geneviéve* de Solatges, morte religieuse Visitandine. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes sont : *d'azur, à un soleil d'or ; écartelé d'azur, à trois roes d'échiquier d'argent, posés 2 & 1.*

SOLIER (du) : Famille noble du Vivarais, dont il a été parlé au *Tome III. p.* 313. de ce *Dictionnaire.* Voici un article, qui nous a été fourni par la famille, qui est plus correct.

Cette ancienne noblesse tire son origine de la terre du Solier dans la Marche, près de Magnac, laquelle avoit anciennement le titre de baronnie, mais qui n'est à présent qu'une petite terre seigneuriale, avec haute & basse Justice.

Des Mémoires anciens & l'Histoire même font mention de plusieurs du Solier, sortis de cette famille. On trouve dans un ancien mémoire le mariage de *Bertrand* du Solier, qui en 1272. épousa *Aude* de Roquelaure, à qui son frere *Bertrand* avoit promis cinq cents écus Philips. On trouve aussi dans divers Historiens, & entr'autres, dans Froissard & dans Monstrelet, des du Solier, avec titre de chevalier, dont un tué en Espagne dans le quatorzieme siécle, & un gouverneur de Roye en Picardie, tué dans sa place dans le quinzieme siécle. L'*Histoire du Languedoc* fait aussi mention d'un *Antoine* du Solier, abbé de Bolbone, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Mirepoix en 1452.

Antoine du Solier, sorti d'une branche cadette de cette maison, qui s'étoit établie dans le Languedoc, fit hommage en 1527. de plusieurs fiefs & biens nobles qu'il possédoit dans les sénéchaussées de Beaucaire & de Nismes. Plusieurs Mémoires témoignent qu'il étoit regardé comme un des anciens Nobles de la province ; & c'est à lui que se réunissent toutes les branches de cette famille, qui subsistent à présent, & dont la noblesse a été reconnue dans le jugement souverain rendu à Montpellier le 12 Décembre 1668. par les commissaires du Conseil départis dans la province de Languedoc, pour la recherche de la Noblesse.

PREMIERE BRANCHE.

Antoine du Solier I. du nom, dont on vient de parler, institua son héritiere le 9 Août 1542. noble *Anne* Faure, sa femme, à la charge de remettre sa succession à *Antoine*, son fils. Ayant dans la suite reçu malheureusement un coup de dague, dont il mourut peu de jours après, il fit un codicile en date du 8 Aout 1549. par lequel il fait des legs à *Nicolas* & à *Claude*, ses autres enfans.

Antoine du Solier II. du nom, fils aîné d'*Antoine* I. du nom, & d'*Anne* Faure, épousa le 19 Juillet 1562. *Anne* d'Allard, dont

il eut *Pierre* du Solier, *Jean* & *David*. Il embrassa la Religion prétendue réformée, & y fit élever ses enfans.

Pierre & *Jean* moururent sans postérité.

David du Solier, troisieme fils d'*Antoine* II. du nom, & d'*Anne* d'Allard, épousa *Sara* du Laurens le 14 Juin 1617. Son attachement & son zèle pour sa Religion lui firent prendre les armes contre son Roi, & perdre ses biens qui furent confisqués. Il laissa deux fils; sçavoir, *Daniel*, qui suit, & *Etienne*, dénommés dans le jugement rendu à Montpellier, rapporté ci-devant.

Daniel, fils aîné de *David*, épousa le 13 Septembre 1661. *N.....* & n'eut que des filles, dont l'aînée épousa *Jacques* d'Audibert de Lussan de la Roche-Massilhan.

Etienne, second fils de *David*, rentra dans le sein de l'Eglise, & épousa le 29 Septembre 1649. *Marie* du Serre, dont il eut deux enfans, *René* & *Antoine*.

1. *René* du Solier, fils aîné d'*Etienne*, servit dans le régiment de Jouiac, où il fut lieutenant de la colonelle. Il venoit d'avoir la commission de capitaine, lorsqu'il fut tué au combat de Vaignac, contre les Protestans, au mois d'Avril 1703. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Jouiac, sœur de son colonel, dont il n'eut qu'un fils, nommé *François*.

François fut lieutenant dans le régiment de Castelnau. Ce régiment ayant été réformé, il entra dans celui de Beauvoisis, d'où il se retira, pour épouser *Suzanne* de la Garde, dont il n'eut qu'un fils, nommé *Joachim-Scipion*.

Joachim-Scipion a servi en qualité de lieutenant au régiment de Brie, & a épousé le 10 Octobre 1753. *Alexandrine* du Solier, sortie d'une autre branche de la même famille, dont il y a plusieurs enfans en bas âge.

2. *Antoine* du Solier, sieur d'Audans, second fils d'*Etienne*, fut capitaine au régiment de Périgord & chevalier de Saint Louis. Etant prisonnier de guerre à la Roche en Ardennes, au duché de Luxembourg, il y épousa le 9 Mai 1705. *Albertine* de Tello, fille du gouverneur de la ville, & en eut *Henri-Antoine*, mort jeune, & deux filles.

Charlotte-Sophie, fille aînée d'*Antoine* du Solier, sieur d'Audans, fut reçue à Saint Cyr le 6 Juillet 1725, sur les preuves de sa noblesse, rapportées dans les regiſtres de M. d'Hozier. Elle mourut à Saint Cyr, & sa sœur cadette a épousé *N.......* de Chavanon.

SECONDE BRANCHE.

Nicolas du Solier, fils puîné d'*Antoine* I. du nom, rapporté ci-devant, & appellé à sa succession par le codicille du 8 Août 1549. épousa *Alix* de Cheylus le 13 Août 1569. Il resta attaché à la Religion Catholique & au service du Roi, pour lequel il avoit porté les armes, comme il paroît par une requête de *Jean* du Solier, son fils, qui représente l'attachement & la fidélité inviolable avec laquelle lui & ses ancêtres ont servi le Roi. *Anne* Faure, sa mere, le fit son héritier par testament du 8 Mars 1591. & il mourut en Mai 1615.

Jean du Solier, fils de *Nicolas*, dont il est encore fait mention, ainsi que de ses enfans, dans le jugement dont il a été

déjà parlé plus haut, avoit porté les armes pour le service du Roi, comme il paroît par la requête ci-devant citée : il épousa en premieres noces *Eve* Panaye, dont il eut deux enfans, *Dalmas*, qui a fait la branche des seigneurs de Monneron, & *Philibert*. Il épousa en secondes noces le 15 Octobre 1635. *Marguerite* de Griotier, dont il eut quatre enfans ; sçavoir, 1. *François*, qui a fait la branche des seigneurs de Brotty, dont il sera fait mention ci-après ; 2. *Jacques*, qui a fait celle des seigneurs de Lissac ; 3. & 4. *Nicolas* & *Antoine*. Il mourut en Décembre 1675. âgé de cent cinq ans.

Philibert quitta le service du Roi, ayant perdu un bras au siége de Salces en Roussillon.

Dalmas du Solier, sieur de Monneron, fils aîné de *Jean*, épousa *Françoise* de Loche le 21 Janvier 1663. dont il eut cinq enfans, qui furent tous officiers dans divers régimens.

1. *Jean* du Solier de Monneron servit quatre ans dans la compagnie des cadets Gentilshommes qui étoient à Longwy, d'où il sortit en 1680. pour une lieutenance qu'il eut dans le régiment de Rouergue. Il se maria le 11 Février 1702, avec *Louise* de Barronnat, dont il eut un fils, rapporté ci-après.

2. *Joseph-César* du Solier-Dupont, lieutenant au régiment de Cavalerie d'Aubusson, fut tué à la seconde bataille d'Hochstet, le 13 Août 1704.

3. *Jean-Louis* du Solier de la Font, fut lieutenant au régiment de la Chaux-Montauban, & incorporé dans celui de Toulouse, où il mourut fort peu de temps après.

4. *Nicolas* du Solier de Saint Alban, mourut lieutenant dans le régiment de la Chaux-Montauban.

5. *François* du Solier de Courbieres, lieutenant de Grenadiers au régiment du Maine, Infanterie, fut tué en 1707. au siége de Lérida, en Catalogne.

Jean-François du Solier de Monneron, fils unique de *Jean* du Solier & de *Louise* de Barronnat, épousa *Isabeau* Chambon, le 19 Janvier 1723. Il en a eu,

1. *Joseph César*, lieutenant en premier au bataillon de la Motte, du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, mort à Hanovre en 1757. âgé de vingt-deux ans.

2. *Pierre*.

3. *Antoine*.

4. *Elisabeth*.

TROISIEME BRANCHE.

Jean du Solier, rapporté ci-devant dans la branche de Monneron, fils de *Nicolas* du Solier, & d'*Alix* de Cheylus, eut de son second mariage avec *Marguerite* de Griotier, quatre enfans ; sçavoir,

1. *François* du Solier, sieur de Brotty, dont on rapportera la postérité ci-après.

2. *Nicolas*, qui se fit religieux en 1662.

3. *Antoine*, sieur d'Antraigue, qui fut capitaine de Cavalerie dans le régiment de Mérinville. Il fut tué en Baviere au combat donné dans la plaine d'Hochstet en l'année 1703. contre les Impériaux, commandés par le général Stirum.

4. *Jacques*, seigneur de Lissac & de Labbatut, qui fut capitaine au régiment de Cavalerie de Mérinville. Il épousa le 8 Avril 1677,

Françoise de Pontaut, au comté de Foix, dont il eut un fils, qui suit, & une fille, mariée à *Louis* de Caſſaignard de Saint Amand, ſeigneur dudit lieu, capitaine de Grenadiers au régiment Royal, & chevalier de Saint Louis.

Henri du Solier, ſeigneur de Liſſac & de Labbatut, fils de *Jacques*, fut capitaine-commandant au régiment de la Rochefoucauld, Cavalerie, & chevalier de Saint Louis. Il épouſa le 23 Mars 1716. *Marie* de Jalabert, dont il eut un fils, mort jeune, & cinq filles. La derniere, nommée *Alexandrine*, a épouſé en premieres noces *François* du Solier de Brotty, en Juillet 1752. & en ſecondes noces, *Joachim-Scipion* du Solier, dans le mois d'Octobre de l'année ſuivante.

François du Solier, ſieur de Brotty, fils aîné de *Jean*, & de *Marguerite* de Griotier, ſa ſeconde femme, ſervit dans le régiment de Bulonde, où il fut aide-major, & fut enſuite capitaine dans le régiment de la Tourette. Il mourut en 1730. âgé de quatre-vingts-quatorze ans. Il avoit épouſé en 1680. *Jeanne* Eſbrayat de Créaux, dont il eut deux enfans, *Jean-François*, qui ſuit, & *François*, appellé le chevalier de Brotty, qui fut lieutenant dans le régiment de Royal Comtois, & mourut en Piémont des bleſſures qu'il avoit reçues.

Jean-François, fils aîné de *François* du Solier de Brotty, fut lieutenant dans le régiment de Royal Comtois, d'où il ſe retira après la mort de ſon frere. Il épouſa en 1707. *Marie* Deſpréaux, dont il eut,

1. *François* du Solier de Brotty, ſeigneur du Soget, le Griotier, &c. qui fut lieutenant au régiment de Mortemart, lequel, après avoir quitté le ſervice, épouſa le 17 Juillet 1752. *Alexandrine* du Solier, ſa couſine, & mourut ſans poſtérité dans le mois de Septembre de la même année.

2. *Jean-Antoine* du Solier, religieux de l'ordre de Cîteaux, docteur en Théologie.

3. *Jean-Louis* du Solier, ſeigneur du Soget, le Griotier, &c. chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au régiment Royal Artillerie & commandant en 1756. de l'Ecole d'Artillerie & du Génie de Grenoble.

4. *Marie-Magdelene* du Solier, religieuſe Urſuline.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roſes de gueules, & accoſtée de deux étoiles d'or, au chef d'argent.*

Voyez, ſur cette famille, les *Jugemens ſur la Nobleſſe de Languedoc* dans le Livre intitulé : *Pieces fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France, Tome I. p.* 203. le *Catalogue général des Gentilshommes de la province de Languedoc* de *Henri* de Caux, imprimé à Pezenas, en l'an 1676. *p.* 70. & l'*Armorial général de France* de M. d'Hozier.

SOLIER DE MARCILLAC, en Poitou.

Simon du Solier, ſieur de Marcillac, Chevau-Léger de la garde ordinaire du Roi en 1722. avoit pour freres *Martial* du Solier, ſieur de Lage, major du régiment de Bourbon, Infanterie ; un autre *Martial*, ſieur de la Terrie, capitaine dans le régiment de Villeroy ; *Léonard*, capitaine dans le régiment d'Artois, Infanterie ; *François*, ſieur de la

Borie, capitaine dans le régiment de la Rocheguyon, Cavalerie; *Louis*, sieur de Verdurier, capitaine dans le régiment de Lyonnois, Infanterie, tous chevaliers de Saint Louis, & *Pierre*, sieur de la Motte, capitaine d'une compagnie entretenue dans les Isles de la Martinique. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 519.

Les armes : *de gueules, à un lion d'or, tenant de sa patte droite une épée d'argent, la pointe en haut, la garde & la poignée d'or, & accosté de deux gantelets aussi d'or, l'écu timbré d'un casque de profil.*

SOLMS : *Tome III. p.* 316. *col.* 2. *pénultieme lig.* Dillemberg, *lisez*, Dillemboury.

SOMBERNON: *Tome III. p.* 317. *col.* 2. *lig.* 33. Villars-Cerizai, *lisez*, Villars-Seyssel.

Ibid. lig. 41. *ajoutez :* Sambernon est possédé par la duchesse de Luynes.

SOMEIRE : Le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 424. dit que cette famille est connue à Arles il y a plus de trois cents ans, où elle est mise au rang des anciennes races de cette ville. *Bertrand* de Someire y jouissoit des priviléges de la Noblesse sur la fin du quatorzieme siécle. De lui descend *N....* de Someire, officier dans la Maison du Roi.

Cette famille, maintenue dans sa noblesse en 1667. porte pour armes : *d'azur, à deux bandes d'or, bordées de gueules, accompagnées en chef de trois étoiles d'or, & en pointe de trois besans d'argent, le tout posé en orle.*

SOMMERE: Ancienne famille de Normandie, qui a reçu son nom de la terre de Sommere, composée de quatre paroisses de ce nom, différenciées par l'invocation de quatre différens Patrons, comme Saint Pierre, Saint Nicolas de Sommere, &c. situées le long de la petite riviere de Sommere, près l'Aigle. *Yollent* de Sommere épousa l'an 1320. *Jean* de Chambray II. du nom, chambellan du roi *Charles* le Bel. Son neveu, *Gillebert* de Sommere, étoit chevalier, seigneur de Sommere & de la Ferriere-au-Doyen, le 3 Novembre 1393. Il n'eut qu'une fille, *Jeanne*, qui épousa *Jean* Dennebault, chevalier, seigneur Dennebault de Sommere & de la Ferriere-au-Doyen, à cause de *Jeanne* de Sommere, sa femme. Ils vivoient l'un & l'autre le 8 Octobre 1415. ainsi qu'en font foi les aveux rendus à la seigneurie de la Ferriere-au-Doyen.

Cette famille portoit pour armes : *d'azur, à deux bandes d'or, accompagnées de trois molettes d'éperon d'or en haut, & de trois besans d'argent en bas.*

SORBER, dit DE SORBERIO : Famille du Béarn.

François-André Sorber, écuyer, né le 28 Janvier 1703. fut pourvu au mois de Janvier 1734. de l'office de chevalier d'honneur en la Cour de Parlement, Chambre des Comptes, Aides & Finances de Navarre, séant à Pau. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 521.

Les armes : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable, posées 2 & 1, écartelé d'azur, à une tour d'argent.*

SORCI, en Champagne, à Paris & dans l'Orléanois.

Symphorien de Sorci, écuyer, fieur du Buiſſon, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1669. Il avoit pour triſayeul *Noel* de Sorci, écuyer, ſeigneur du Buiſſon, qui vivoit en 1508.

De ſon mariage accordé en l'an 1642. avec *Suzanne* du Gard, naquit,

Armand-François de Sorcy, écuyer, ſeigneur de la Tuille, lieutenant de la Vénerie du Roi, marié avec *Jeanne* Jubart, dont des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 522.

Les armes : *faſcé d'or & d'azur de ſix pieces, & un chef de gueules.*

SORIN, écuyer, ſieur de la Marre, de Cartot, de la Bretonniere, &c. en Normandie, élection de Coutances : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois perroquets de ſinople, onglés & becqués d'or,* 2 & 1.

SOUCHON : Famille noble, originaire de l'Embrunois en Dauphiné, où elle poſſede encore pluſieurs fiefs. On en remonte la filiation à

Jacques de Souchon, compris parmi les Nobles du lieu de Chorges dans l'Embrunois, qui de noble *Annette* de Boſſe, ſa femme, laiſſa deux fils ; ſçavoir, *Hugues* & *Jean*, qui tous les deux ont fait branche.

Ce dernier, ſurnommé *le capitaine de Belle vue* dans les guerres du connétable de Leſdiguieres, laiſſa de ſon mariage avec *Anne* de la Villette, fille de *Gaſpard* de la Villette, coſeigneur de Veyne, & d'*Iſabeau* de Rambaud, ainſi qu'il réſulte de ſon codicille du 26 Avril 1588. trois enfans, qui furent *Jacques*, *Jean* & *Iſabeau* de Souchon, mariée à *Jean* du Villar, auſſi coſeigneur de Veyne, le 2 Septembre 1594. *Jacques* & *Jean* de Souchon ſe marierent auſſi.

Ce premier épouſa par contrat de mariage du 9 Décembre 1602. *Magdelene* Prel, dont il eut pour fils *Gaſpard* de Souchon, mort ſans enfans.

Jean de Souchon, ſecond fils de *Jean*, & d'*Anne* de la Villette, épouſa le 13 Novembre 1616. *Claudine* de Lagier, fille d'*Arnoult* de Lagier, ſeigneur de Gaugaille, & d'*Emeraude* de Chapponay, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Iſabeau* de Souchon, mariée par contrat du 2 Avril 1630. à *Jacques* d'Amat, capitaine & châtelain pour le Roi à Upaix, lieutenant au gouvernement de la Vallée du Château-Dauphin ; dont elle laiſſa deux garçons, *Claude-Noël* & *Pierre* d'*Amat*, & trois filles, *Marie*, *Françoiſe* & *Angélique* d'Amat. La premiere, *Marie* d'Amat, fut mariée à *François-Auguſte* de Vallavoire, marquis de Volx, lieutenant général des armées du Roi & gouverneur de Siſteron. La ſeconde, *Françoiſe* d'Amat, s'eſt mariée à *Jean* de Forbin, marquis de Solliers ; & la troiſieme, *Angélique* d'Amat, a épouſé *André* de Choard, marquis de Buzanval, lieutenant général des armées du Roi, comme il conſte par le teſtament de ladite dame d'Amat du 10 Décembre 1662.

Hugues de Souchon, fils aîné de *Jacques* I. du nom, & d'*Annette* de Boſſe, & le ſeul dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui, fit ſon teſtament le 29 Août 1573. en faveur de *Claude* de Souchon, ſon fils, lequel d'*Anne* de Long, ſa femme, laiſſa

Claude de Souchon II. du nom, seigneur d'Espraux & de la Lauziere, marié par contrat du 23 Juin 1658. à *Thérese* de Riquety; dont il eut; 1. *Claude* III. du nom, qui suit; 2. *Alexandre* de Souchon, qui après avoir servi pendant quelque temps dans la compagnie des Gentilshommes de Cambray, mourut capitaine de Dragons dans le régiment de Rannes le 21 Octobre 1698. 3. *Marie-Anne* de Souchon, épouse dès le 18 Décembre 1675. de *Libéral* de la Boulie, secrétaire du Roi; 4. *Lucrece* de Souchon, mariée le 15 Mai 1695. à *Jacques* d'Augery, lieutenant de Roi du Mont-Dauphin.

Claude de Souchon III. du nom, seigneur d'Espraux, baron d'Avançon & de Saint Etienne, fut reçu le 9 Août 1693. dans la charge de premier président du Bureau des Finances de Provence. Il laissa de *Marguerite* d'Estienne, qu'il avoit épousé le 22 Novembre 1689. quatre enfans, qui furent, 1. *Pierre* de Souchon, qui suit; 2. *Anne* de Souchon, mariée le 22 Décembre 1715. à *Henri-Laurent* de Montauban, seigneur de Jarjaye, & autres lieux; 3. & 4. deux autres filles, religieuses au premier monastere de Sainte Ursule d'Aix.

Pierre de Souchon, seigneur d'Espraux, Laye, d'Avançon, Saint Etienne, & autres lieux, fut reçu conseiller au Parlement de Provence le 20 Août 1715. Il épousa à Paris le 24 Août 1719. *Catherine-Françoise* le Maistre, fille de messire *Gilles* le Maistre, chevalier, marquis de Ferrieres, seigneur du Plessis, Chassiers, Turgot, Vieux-Serriet, la Chapelle-Chabossam, Chassis-Carrolle, & autres lieux, conseiller du Roi en tous ses Conseils, l'un des commissaires à la Chambre Royale, séante à l'Arsenal de Paris; & de dame *Catherine-Françoise* Joly; dont il n'a laissé qu'un fils, nommé

Pierre-Marie de Souchon, chevalier, seigneur d'Espraux & de Laye, baron d'Avançon, Saint Etienne, Valserres, & autres lieux, reçu conseiller au Parlement de Provence le 6 Février 1752. Il a épousé au château de Valbonnais le 7 Octobre 1755. *Gabrielle-Marie-Ursule* de Bally, fille de messire *Joseph-François* de Bally, marquis de Valbonnais, seigneur de Peyre-Sigotier, Triols, conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier président en la Chambre des Comptes du Dauphiné, & de dame *Françoise* de Pourroy de Quinsonas. De ce mariage sont nés,

1. *Louis-Marie-Joseph* de Souchon.

2. *Marie-Françoise-Lucrece-Avoye* de Souchon.

3. *Marie-Anne-Magdelene-Aglaé* de Souchon.

Les armes: *de gueules, au lion d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'une rose d'argent, accostée de deux étoiles d'or.*

Voyez, sur cette famille, l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Vol. VIII. fol.* 305. *Vol. II. fol.* 307. & le *Nouvel Armorial de Provence*, imprimé à Avignon en 1759.

SOULLIÉ, à Montpellier: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à deux branches, l'une de laurier & l'autre de palmier de sinople, passées en sautoir & liées de gueules, & un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or,*

cotoyé de deux étoiles de même, & l'écu timbré d'un casque de profil.

SOUQUET, écuyer, seigneur de la Tour, en Normandie, élection de Falaise: Famille dont les armes sont: *d'argent & d'azur, au lion d'or, brochant sur le tout.*

SOURDIS D'ESCOUBLEAU: Maison noble & ancienne, qui est originaire du Poitou. On trouve au *Tome II. p.* 59. *col.* 2. au mot ESCOUBLEAU de ce *Dictionnaire*, la généalogie de cette maison; mais un mémoire domestique plus exact nous a été envoyé, depuis l'impression du *second Volume du Supplément*; c'est ce qui nous oblige de l'employer ici au mot SOURDIS. En voici la filiation suivie qui commence à

I. *Hanfroy* d'Escoubleau, qui vivoit en 1224. a laissé de *Marguerite* Messer, sa femme, *Pierre* d'Escoubleau, qui suit.

II. *Pierre* d'Escoubleau, chevalier, seigneur de Sourdis, a laissé *Guillaume* d'Escoubleau, & a fait foi & hommage en l'année 1285.

III. *Guillaume* d'Escoubleau, chevalier, seigneur de Sourdis, épousa *Isabelle* d'Elite, de laquelle il eut quatre enfans; sçavoir, *Philippotte* d'Escoubleau, femme de *Guillaume* de Rostais; *Guillemette* d'Escoubleau, femme de *Jean* de la Faye; *Péronelle* d'Escoubleau, femme de *Geoffroy* Petit, écuyer, sieur de la Gueche, & pour principal héritier, *Pierre* II. du nom, qui suit.

IV. *Pierre* d'Escoubleau II. du nom, fils de *Guillaume*, a épousé *Jeanne* Bouquin, fille de *Jean* Bouquin, écuyer, sieur de la Borderie, dont est issu *Léonnet* d'Escoubleau, qui suit, & *Marie* d'Escoubleau, épouse du sieur Maumasson.

V. *Léonnet* d'Escoubleau, chevalier, seigneur de Sourdis & de la Borderie, épousa *Thiennette* d'Airou, dont il eut *Maurice*, qui suit. Ledit *Léonnet* a fait foi & hommage en 1419. 1435. & 1439.

VI. *Maurice* d'Escoubleau, chevalier, seigneur de Sourdis & de la Borderie, épousa *Guillemette* Foucher, fille de messire *Antoine* Foucher, chevalier, seigneur de Thenie, & de dame *Marguerite* de Château-Briant, de laquelle il eut deux enfans, *Jean*, qui suit, & *Etienne*, tige de la branche des marquis d'Alluye.

VII. *Jean* d'Escoubleau, chevalier, seigneur de Sourdis, a épousé en premieres noces en 1497. *Françoise*, fille de *Jean* Buot, & de *Jeanne* Frenau, dont il n'a point eu d'enfans; & en secondes noces, *Catherine* Tussau, de laquelle il eut deux enfans, *François*, qui suit, & *Renée* d'Escoubleau, qui épousa en 1531. *René* d'Aubigné, seigneur de la Jousseliniere.

VIII. *François* d'Escoubleau, chevalier, seigneur de Sourdis, épousa le 19 Octobre 1549. *Marguerite* de Melun, fille unique & seule héritiere de *Léon* de Melun, & de *Catherine*, aliàs *Magdelene* de Rouhartais, chevalier, seigneur de Bignon, de Courtry & de la Chapelle-Bertrand, en Poitou. De ce mariage est issu *René*, qui suit.

IX. *René* d'Escoubleau I. du nom, seigneur de Sourdis, Courtry & la Chapelle-Bertrand, épousa en 1581. *Anne*, fille puînée de *Tristan*, marquis de Rostaing,

& de *Françoise* de Robertet. Il mourut en 1600. Il avoit été chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre & capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de sa Majesté (*a*). *Anne* de Rostaing épousa en secondes noces, en Juin 1605. *Jacques* de la Veue de Montagnac, dont elle n'eut point d'enfans. Elle mourut le dernier Février 1637. Les enfans qu'elle eut avec *René* d'Escoubleau, son premier mari, au nombre de sept, furent, 1. *Tristan*, ou *Laurent* d'Escoubleau, religieux de Sainte Croix de la Bretonnerie; 2. *René* II. du nom, qui suit; 3. *Georges* d'Escoubleau, décédé sans avoir été marié; 4. *Jacques-René* d'Escoubleau, sieur de Courtry, dont il sera parlé ci-après. 5. *Pierre* d'Escoubleau, qui épousa en premieres noces *Antoinette* de Bretagne, dont il eut *Anne* d'Escoubleau, mariée à *François* de Simiane, marquis de Gordes; & en secondes noces, *Marie-Christine* de Cremeaux d'Antragues, de laquelle il eut trois enfans, *Louis* d'Escoubleau, héritier substitué de *Jacques* de la Veue de Montagnac, second mari d'*Anne* de Rostaing, mort sans avoir été marié; *Magdelene* d'Escoubleau, mariée à *Ignace* de la Rochefoucault de Roche-Baron; *Anne-Judith* d'Escoubleau, décédée sans avoir été mariée; 6. *Antoine* d'Escoubleau, sieur de la Chapelle, mort garçon; 7. *Charlotte* d'Escoubleau, qui épousa *Charles* de Maillé, comte de Carman.

X. *René* d'Escoubleau II. du nom, chevalier, seigneur de Sourdis, &c. mort en 1661. épousa *Charlotte* de Barbezieres, fille de *Louis* de Barbezieres, chevalier, seigneur de Nogeret, & de dame *Jeanne* de Jousserand, dont il a eu trois enfans; sçavoir, *René-Charles*, qui suit; *Pierre*, dit le chevalier de Sourdis, mort sans avoir été marié, & *Charlotte* d'Escoubleau, mariée à *Jacques-Bernard* Sauvestre, chevalier, comte de Clisson, grand sénéchal de Poitou.

XI. *René-Charles* d'Escoubleau, chevalier, marquis de Sourdis, Courtry, &c. mort en 1701. avoit épousé en 1688. *Marguerite* de Vilevault, dont il a eu trois enfans; sçavoir, *René-Charles* d'Escoubleau, mort sans avoir été marié en 1716. *René-Louis*, qui suit, & *René-Paul* d'Escoubleau, mort jeune.

XII. *René-Louis* d'Escoubleau, second fils de *René-Charles*, marquis de Sourdis, &c. actuellement vivant, a épousé en 1724. *Magdelene-Elisabeth* Potier, morte en 1735. dont il a eu deux enfans; aussi vivans en 1760. sçavoir, *René-Alexandre* d'Escoubleau, comte de Sourdis, né en 1734. & *Marguerite* de Sourdis, née en 1725. Ledit *René-Louis* a toujours possédé & possede, ainsi que ses ancêtres, non-seulement la terre de Sourdis, mais le fief d'Escoubleau, situés

(*a*) René *de Sourdis, avec le marquis de Rostaing, son beau-pere, défendit contre les ennemis de sa Majesté la ville de Melun, qui demeura fidele à son souverain; c'est ce qui est prouvé par trois Lettres écrites au marquis de Sourdis par le roi* Henri III. *Ces Lettres originales se conservent dans les archives de la maison de Sourdis.*

en Poitou, près Châtillon-sur-Saivre.

Branche cadette d'Escoubleau, dont les comtes de Sourdis.

I. *Jacques-René* d'Escoubleau, sieur de Courtry, quatrieme fils de *René* d'Escoubleau I. du nom, & d'*Anne* de Rostaing, épousa en premieres noces *Marie* Dolé, dont il eut cinq enfans; sçavoir, 1. *René* d'Escoubleau, mort garçon; 2. *Jacques* d'Escoubleau, qui suit; 3. *Marie* d'Escoubleau, mariée à *Charles* des Herbiers de l'Estenduere; 4. & 5. *Anne* & *Magdelene*, mortes filles; & en secondes noces, *N*.... Berland de la Gastiere, dont il eut *Gabrielle-Brigide* d'Escoubleau, mariée en premieres noces à *Gilles* de la Roche-Saint-André, &c. & en secondes noces à *Alexis* Charbonneau.

II. *Jacques* d'Escoubleau, chef d'escadre, a épousé *Renée* Robin, dont il a eu quatre enfans; sçavoir, *Jacques-Hyacinthe*, qui suit; *Renée-Brigide* d'Escoubleau, mariée à *Charles* le Liévre, sieur de Vernelle; *Françoise* d'Escoubleau, mariée à *Quentin* Pinaut de la Joubectiere, & *Anne* d'Escoubleau, mariée à *Philippe* de Lauzon de la Poupardiere.

III. *Jacques-Hyacinthe* d'Escoubleau, comte de Sourdis, &c.

Branche des seigneurs & marquis d'Alluye.

I. *Etienne* d'Escoubleau, second fils de *Maurice*, seigneur de Retournieres, épousa *Jeanne* Tusseau, le 16 Décembre 1492. dont il eut deux garçons & une fille; sçavoir, *Jean*, qui suit; *Jacques*, évêque de Maillezais, vers l'an 1500. & *Renée* d'Escoubleau, femme du seigneur de Pontenai.

II. *Jean* d'Escoubleau, seigneur de la Chapelle-Bellouin, de Jouy & du Coudray-Montpensier, & maître de la garde-robe du roi François I. épousa en 1528. *Antoinette* de Brives, & mourut l'an 1562. Leurs enfans furent, 1. *François*, qui suit; 2. *Louis* d'Escoubleau, seigneur du Coudray-Montpensier, qui épousa *N*.... de la Trémouille, dont il a eu *Claude*, fils unique, qui épousa *Charlotte* Pot, dame de Font-Morand, dont il eut deux enfans, *François* d'Escoubleau, abbé de Saint Omer de Blois, mort l'an 1653. & *N*.... d'Escoubleau, seigneur du Coudray-Montpensier, maréchal des camps & lieutenant général des armées du Roi, marié à *Magdelene* de Malisses, dont un fils, né en 1684. 3. *Henri*, évêque de Maillezais, mort en 1555. 4. *Jacqueline*, femme de *René* de Brilhac, seigneur d'Argi; 5. *Jeanne*, mariée à *Louis* de Gaucourt.

III. *François* d'Escoubleau, seigneur de Joui, d'Aunau & de Mont-Doubleau, marquis d'Alluye, gouverneur de Chartres, premier écuyer de la grande écurie & chevalier des ordres du Roi en 1585. épousa *Isabelle* Babou, fille de *Jean* Babou, seigneur de la Bourdaisiere, & de *Françoise* de Robertet, dont il eut six enfans; sçavoir, 1. *Charles*, qui suit; 2. *François*, dit le cardinal de Sourdis; 3. *Henri* d'Escoubleau, évêque de Maillezais; 4. *Marie* d'Escoubleau, mariée en premieres noces à *Claude* Dupuy, seigneur de Vatan, & en secondes, à *René* de Froulay, comte de Tessé; 5. *Catherine*, mariée à *Charles-Henri*

de Clermont, comte de Tonnerre, chevalier des ordres du Roi; 6. *Magdelene*, abbesse de Saint Pol-lez-Beauvais.

IV. *Charles* d'Escoubleau, marquis de Sourdis & d'Alluye, chevalier des ordres du Roi en 1633. mestre-de-camp de la Cavalerie Légere, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de l'Orléanois, du pays Chartrain & du Blaisois, mourut à Paris le 21 Décembre 1666. âgé de soixante-dix-huit ans. Il avoit épousé *Jeanne* de Montluc & de Foix, comtesse de Carmain, princesse de Chabannois, &c. morte à Paris le 2 Mai 1657. Elle étoit fille d'*Adrien* de Montluc, seigneur de Montesquiou, & de *Jeanne* de Foix. Leurs enfans furent, 1. *François*, marquis d'Alluye, tué au siége de Renti en 1637. 2. *Paul*, marquis d'Alluye, gouverneur de l'Orléanois, &c. marié en 1667. avec *Bénigne* de Meaux du Fouilloux, morte le 14 Mai 1721. 3. *Henri*, comte de Montluc, marié à *Marguerite* le Liévre, fille de *Thomas*, marquis de la Grange, premier président au Grand Conseil, morte le 10 Avril 1720. 4. *François*, qui suit; 5. *Elisabeth*, femme d'*Antoine* Ruzé, marquis d'Effiat, fils aîné d'*Antoine* Coiffier, dit Rusé, maréchal de France.

V. *François* d'Escoubleau, dit le chevalier de Sourdis, gouverneur de Bordeaux, capitaine des château & chasses d'Amboise, & commandant en Guyenne, mourut en Septembre 1707. De *Marie-Charlotte* de Beziade, son épouse, fille de *Théophile*, seigneur d'Avarey-sur-Loire, grand bailli d'Orléans, & de *Marie* des Etangs, il n'eut qu'une fille, nommée *Angélique* d'Escoubleau, mariée le 24 Mars 1702. à *François-Gilbert* Colbert, marquis de Saint Pouange & de Chabanois, maréchal des camps & armées du Roi & mestre-de-camp de Cavalerie.

Les armes de cette maison sont: *partie d'azur & de gueules, à la bande d'or brochant sur le tout.* Pour supports: *deux levrettes rampantes.*

SOUVRÉ: *Tome III. p. 322. col. 2.* à la fin de l'article: Les armes: *d'azur, à cinq bandes d'or,* lisez, *d'azur, à cinq cotices d'or.*

SOUVIGNY, en Normandie, élection d'Argentan: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à une coquille d'or, accompagnée de trois hures de sanglier de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

SPENCER: *Tome III. p. 323. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez*: Le duc de Malbourough actuel est Spencer.

SPINOLA: Maison ancienne & illustre de l'Etat de Gênes. C'est de-là d'où elle est originaire. Le bourg de Spinola, situé entre le Montferrat, le Milanois & l'Etat de Gênes, a donné le nom à la race qui le porte & qui l'a possédé. C'est de-là d'où véritablement est sortie cette maison illustre. Les ducs de Saint Pierre, princes de Molfette, sont les aînés. Ils portent pour armes: *d'or, à une fasce échiquetée de trois traits d'argent & de gueules, surmontés d'une fleur de lys de gueules.*

Cette maison a donné à l'Eglise des évêques recommandables par leur science & par leur piété, des cardinaux au sacré Collége; & à différens Etats, des généraux célebres par leur valeur, & des sénateurs

nateurs d'une prudence consommée.

Gérardi Spinola, marquis d'Arquata, a eu de *Marie-Placide* Nagrone, *Ferdinand* Spinola, marié le 5 Juillet 1740. au château de Cazouls, diocèse de Béziers, dans le bas Languedoc, avec *Marie-Marguerite-Françoise* de Carrion, veuve de *Louis-Joseph* de Boyer, marquis de Sorgues, baron des Etats généraux de la province de Languedoc, & fille de *Henri* de Carrion, marquis de Nizas & de Murviel, vicomte de Paulin, &c. lieutenant général des armées du Roi, lieutenant pour sa Majesté en la province de Languedoc, & *Gabrielle* de Murvielle. Voyez les *Mercures de France des mois de Juillet* 1740. *p.* 1681. *& de Novembre* 1744. *p.* 205. & pour la généalogie de cette famille, l'*Histoire de la Maison de Spinola*, donnée au Public en 1696. par le P. *Maximilien* Déza; l'Ouvrage d'*Augustin* Franzone, chevalier Génois, sur les huit premieres maisons de la République de Gênes, à la tête desquelles il met celle de Spinola, &c.

STAINVILLE: *Tome III. p.* 325. *col.* 1. *lig.* 34. *après* 1753. *ajoutez*, chevalier des ordres du Roi au mois de Janvier 1756. nommé ambassadeur extraordinaire à Vienne en Mars 1757. créé duc de Choiseuil en Novembre 1758. pourvu de la charge de secrétaire d'Etat le 3 Décembre suivant, & est entré au Conseil d'Etat, comme ministre: il a été créé pair de France le 10 du même mois, & a été reçu au Parlement, comme pair, le 25 Janvier 1759. Il a succédé au cardinal de Bernis dans la charge de ministre des affaires étrangeres. *Voyez* CHOISEUIL. Il écartele de Stainville, qui est: *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

STAPLETON: Noble & ancienne maison, suivant un Mémoire envoyé, dont l'arbre généalogique, dressé, vérifié & signé par *Guillaume* Hawkins Ulster, roi d'armes d'Irlande, prouve que sa noblesse remonte, sans interruption, jusqu'au vingt-deuxieme degré, ayant pour vingt-deuxieme ayeul *Jean* Stapleton, chevalier, qui passa en Irlande sous le regne de Henri II. roi d'Angleterre, & pour sixieme ayeul *Richard* Stapleton, nommé *Miles* dans les lettres de la reine *Elisabeth*, lequel eut de sa femme, *Eléonore* Butler, de l'ancienne maison des barons d'Amboine, deux fils; sçavoir, *Jean* V. du nom, ayeul d'un autre *Jean* Stapleton, chevalier, seigneur d'Ervaliere, & de dame *Marie* Stapleton, sa sœur, épouse de messire *Pierre* de Menensy, chevalier, seigneur de Treilles, président de la Chambre des Comptes de Nantes, & *Thomas* V. du nom, ayeul de *Gautier-Valentin* Stapleton, natif de Limerick en Irlande, passé au service de France en qualité de capitaine d'Infanterie & de major de Cavalerie à Saint Domingue, naturalisé François en 1717. reconnu, maintenu & confirmé, ainsi que *Jean* & *Marie*, dans leur ancienne noblesse, ensemble leur postérité née & à naître, par deux arrêts du Conseil, l'un du 18 Octobre 1728. & l'autre du 24 Juillet 1744. & leurs noms inscrits dans le Catalogue des Nobles & Nobiliers des Etats de Bretagne & autres provinces du Royaume.

STRADA DE SARLIEVE: Famille originaire de Bohême,

établie en Auvergne depuis plus d'un siécle.

Jacques Strada, écuyer, obtint en 1599. de l'empereur *Rodolphe* II. des lettres par lesquelles sa Majesté Impériale lui permettoit de porter ses anciennes armoiries héréditaires, & d'y joindre celles d'*Octilie* de Skinkin de Rosberg, sa femme, d'une famille originaire de Franconie.

Octavio de Strada, son petit-fils, écuyer, seigneur d'Aubieres & de Sarlieve, né à Prague, en Bohême, fut naturalisé par lettres de 1639. registrées en la Chambre des Comptes de Paris; & sa Majesté les confirma par d'autres lettres de 1641. dans sa qualité de noble & dans le droit de porter les armes qui lui avoient été accordées par l'empereur *Rodolphe*, pour en jouir, lui & les siens nés & à naître en légitime mariage.

Il fut pere de *Jean* de Strada, écuyer, seigneur de Sarlieve & de Cornon, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Saulx en 1668. maintenu dans sa noblesse par ordonnance de 1671. De son mariage accordé en 1671. avec *Marie - Elisabeth - Fabrice* de Groslain, naquit,

Jean de Strada II. du nom, écuyer, seigneur de Sarlieve & de Cornon, marié le 9 Novembre 1707. avec *Magdelene* du Croc, fille de *François* du Croc, seigneur de Bressouliere. Leurs enfans sont,

1. *Jean-Hyacinthe* de Strada, né en 1713. reçu page de la petite écurie du Roi en 1730.

2. *Jean - Antoine* de Strada, né en 1718. reçu page de la petite écurie du Roi en 1735. Voyez l'*Armorial de France*, Tome I. Part. II. p. 523.

Les armes: *d'or, à une aigle de sable, les ailes étendues & couronnée de sable, coupée, parti au 1, tiercée en fasce de sable, d'argent & de gueules, & au 2 bandée de gueules & de sable de six pieces.*

STUART D'AUBIGNY: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au sautoir de gueules, cantonné de quatre quintefeuilles de même, sur un écartelé* de France, *à la bordure de gueules, chargée de huit fermaillets d'or; au 2 & 3* de Stuart, *d'or, la fasce échiquetée d'argent & d'azur.*

STUERT-CAUSSADE-SAINT-MEGRIN. *Voyez* ESTUERT, *Tome II. p.* 80.

SUBLET: Famille originaire de la ville de Blois, & illustrée par *François* Sublet, seigneur de Noyers, baron de Dangu, secrétaire d'Etat & surintendant des bâtimens, mort à Dangu le 20 Octobre 1645. & par ses alliances avec les maisons de Ronchérolles, de Hautefort, de Lénoncourt, & avec les familles de Bochart, Molé, Hurault, &c.

Michel Sublet, chevalier, marquis de Noyers, au diocèse de Rouen, a eu de son mariage avec *Anne* de Beaurains, *Louis* Sublet, marquis de Noyers, ancien capitaine de Cavalerie & chevalier de Saint Louis, mort à Paris le 10 Septembre 1743. âgé de soixante-un ans. Il avoit été marié le 26 Septembre 1736. avec *Marie - Léopolde* de Brefeillac du Trevoux, fille d'*André* de Brefeillac, comte du Trevoux, & de feue *Marie-Léopolde* de Neufhoff. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre* 1743. p. 2318.

Les armes: *d'azur, au pal bretessé d'or, maçonné de sable, chargé d'une vergette de même.*

SUDRIE, en Quercy : Suivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 1524. *François* de la Sudrie, écuyer, seigneur de Puechguizel, fut marié en 1713. à *Marguerite* de Bronq, fille de *Jean-Louis* de Bronq, seigneur de la Roumigniere, & d'*Angélique* de Ségui de Périgal, dont il a eu des enfans, entr'autres;

Jeanne de la Sudrie, née en 1713. reçue à Saint Cyr le 4 Décembre 1725. sur les titres produits alors.

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, accompagné de douze besans de même, posés en orle.*

SUEUR (le), écuyer, sieur des Landes, en Normandie, élection de Coutances : Ancienne noblesse, qu'on croit avoir donné un évêque à ce diocèse en 1547. dans *Payen* le Sueur.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croissans de même, 2 & 1.*

SUEUR (le), écuyer, sieur de la Garende, de la Croix, &c. même province, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux croissans de même en chef, & d'une rose aussi d'argent en pointe.*

SUEUR (le), écuyer, sieur de la Ferriere, en Normandie, élection de Coutances, qui porte : *d'or, semé de mouchetures de sable, au chevron de gueules, chargé de trois treffles d'argent.*

SUEUR DE GIVRY, en Champagne : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, posé à la pointe du chevron, & accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une hure de sanglier de même, l'écu timbré d'un casque de profil.*

SUFFREN DE SAINT TROPEZ : *Tome III. p.* 329. *col.* 2. *lig.* 30. *Louis-Vincent*, marquis de Guesbriant, *lisez*, *Louis-Vincent*, comte de Goesbriand.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 427.

SUFFRET, en Provence : Famille qui subsiste dans *César-François* de Suffret de Villeneuve, lieutenant général au siége de l'Amirauté de la ville de Fréjus, & subdélégué de l'intendance.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or, sur trois barres de même, formant un freté.*

SUGNI, en Champagne : Selon l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 526. *Louis* de Sugni, seigneur de Sugni, premier capitaine, puis lieutenant-colonel du régiment de la Valette en 1686. fut maintenu dans la possession de sa noblesse depuis 1526. par ordonnance de 1667. Il avoit pour trisayeul *Ogier* de Sugni, écuyer, seigneur de Sugni, en faveur duquel le roi François I. établit au bourg de Sugni deux Foires par an, la premiere le 8 Octobre, la seconde le 10 Mai, & un Marché tous les mercredis de chaque semaine, ainsi qu'il est justifié par des lettres données à Angoulême en 1526.

Ledit *Louis* fut pere, par sa femme, *Anne* de Graimbert, qu'il avoit épousée en 1654. de *Philibert-Henri* de Sugni, écuyer, seigneur de Sugni, sous-lieutenant dans le régiment des Gardes Françoises, marié le 28 Janvier 1712. avec *Anne* Charpentier d'Au-

dron, fille d'*Henri-Bonaventure-Augustin* Charpentier d'Audron, écuyer, seigneur de Couvrelles. Il en en a eu,

Charles Jean-Baptiste de Sugni, né en 1718. reçu page de la grande écurie du Roi en 1734.

Les armes : *d'argent, à une bordure d'azur, & un bâton noueux de gueules, posé en bande sur le tout.*

SUHARD, élection de Bayeux, en Normandie : Famille des plus anciennes & des mieux alliées de la province. *Françoise* de Bricqueville avoit épousé un *Guillaume* Suhard. Cette famille a donné, il y a plus d'un siécle, une abbesse à l'abbaye des Dames d'Epréaux, dont on voit encore le tombeau, proche la grille de leur chœur. La Rocque, dans son *Histoire de la maison d'Harcourt*, en parle fort au long, à l'occasion d'une demoiselle d'Harcourt, mariée à un Suhard. M. l'Abbé de Suhard de Louceller est le seul qui reste d'une des principales branches qui subsistent. Il est chanoine de l'église cathédrale de Bayeux & grand-vicaire du diocèse depuis quinze ans. Son affection pour les pauvres & son zele à leur procurer les moyens de soulager leur misere, l'ont porté à faire bâtir & à doter une maison de la Providence à Bayeux, où s'est établie une manufacture de dentelles, qui entretient près de deux cents petites filles, que l'on instruit de leur Religion avec un grand soin, & auxquelles on inspire le goût de la piété.

Les armes : *de gueules, à la croix fleurdelisée d'argent.*

SULLI : *Tome III. p.* 330. *col.* 2. à la fin de l'article, *lisez* : Les armes des anciens sires de Sulli sont : *d'azur, semé de molettes d'éperons d'or, au lion d'or, brochant sur le tout.* Celles de Béthune sont : *d'argent, à la fasce de gueules.*

SULLY, chevalier, seigneur dudit lieu : Ancienne famille de Normandie, établie en l'élection de Bayeux, dont les armes sont : *d'hermines, à la fasce ondée de gueules, surmontée de trois tourteaux du second.*

SUPILLE, au Maine, près Alençon, où cette ancienne noblesse est établie, remonte à *Raoul* de Supille, qui en 1261. fit une échange de sa Chapelle, pour une rente annuelle de sept livres, avec le roi Saint Louis. Le titre s'en conserve au Bureau des Finances d'Alençon, & cette rente, bien reconnue depuis vingt-cinq ans, est payée annuellement. Ce *Raoul* fit en 1269. avec le roi Saint Louis, le voyage de la Terre-Sainte. A son retour, il épousa dame *Isabeau* de Montreuil, dont il eut quatre enfans ; & sa postérité subsiste jusqu'à ce jour, que *N.* . . . . . de Supille, demeurant à Fresnay, près Alençon, fait le seizieme degré.

Les armes sont : *parti emmanché d'hermines & de gueules.*

SURVILLE : Famille du Vivarais, qui porte : *d'azur, à trois roses d'argent, au chef d'hermines* ; & de laquelle étoit *Louise* de Surville de Malaval, née le premier du mois d'Octobre de l'an 1677. & reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1687. après avoir prouvé qu'elle descendoit d'*Antoine* de Surville, seigneur de Gras, qui vivoit en 1555. & qui étoit son trisayeul. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 517.

SURRAIN, écuyer, sieur

de la Champagne, en Normandie, élection de Bayeux : Ancienne noblesse, qui porte pour armes : *d'azur, à deux jumelles d'or, au lion passant de même en chef.*

SURTAINVILLE (de), écuyer, seigneur d'Omonville, même province, élection de Valognes : Famille dont les armes sont : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

SUSTANTION : Ville autrefois assez considérable de la premiere Narbonnoise, au bas Languedoc, sur la riviere du Lez, fort près de Montpellier, & aujourd'hui totalement ruinée ; elle avoit titre de comté, qui étoit uni à ceux de Melguel & de Maguelonne, lesquels entrerent l'an 1145. dans la maison de Pelet-Narbonne, par le mariage de *Béatrix*, héritiere de ces trois comtés, fiefs immédiats de la Couronne, avec *Bernard* Pelet, sire ou seigneur d'Alais ; dont la postérité subsiste encore présentement en Languedoc, sous le nom de Narbonne-Pelet. *Voyez* aux mots NARBONNE-PELET, ALAIS, MELGUEL & MAGUELONNE de ce *Dictionnaire.*



TABOUREAU : *Louis* Taboureau, seigneur de Réaux, d'Orval & de Louy, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances en 1712. mourut à Paris le 30 Mai 1746. âgé de quatre-vingts-trois ans. Il avoit épousé *Philippe* Masse, de laquelle il eut, 1. *Louis-Mathurin* Taboureau, seigneur de Réaux, grand-maître des Eaux & Forêts au département du Lyonnois, marié en 1717. avec *Catherine-Geneviéve* Bazin, dont est issu un fils, nommé *Louis-Gabriel* Taboureau de Réaux, reçu conseiller au Parlement en la quatrieme Chambre des Enquêtes le 24 Mai 1740. 2. *Jacques-Mathurin* Taboureau, seigneur d'Orval, thrésorier général des bâtimens du Roi, marié en Février 1733. avec *Catherine-Cécile* Péan de Mosnac ; 3. *Philippe* Taboureau, femme de *Gabriel* Taschereau, seigneur de Baudry & de Linieres, conseiller d'Etat ordinaire & intendant des Finances. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1746. p. 211.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tambours de même, au chef d'argent, chargé d'un lion courant de sable* ; & suivant M. du Buisson : *d'azur, au chevron accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un croissant, le tout d'or.*

TACHEREAU, ou TASCHEREAU DE BAUDRY : *Tome III. p. 332. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *à sept macles d'or sur gueules, 3, 3 & 1.*

TAFFIN, en Artois : Une sentence rendue en l'élection d'Arras le 7 Septembre 1658. sur le fait de noblesse, en faveur de *Nicolas* Taffin, écuyer, sieur du Hocquet, conseiller au Conseil ordinaire d'Artois, lui accorde les honneurs, libertés, franchises, droits & prérogatives attribués aux Nobles. Il est dit dans cette sentence que c'est une famille noble de toute ancienneté, qui tire son origine des Etats de Venise.

La filiation ne remonte qu'à *Denis* Taffin, écuyer, mestre-de-camp au service de l'empereur Charles-Quint. Il eut deux fils, *Herman* & *Pierre*.

Herman laissa *Denis* II. du nom, marié à *Catherine* Allegambe, d'une famille noble, de laquelle il eut *Herman* Taffin, seigneur de Tousay, marié à une demoiselle d'honneur de la Reine mere. Cet *Herman* eut un fils, appellé *Philippe* Taffin, seigneur de la Grange. De cette branche, qui s'est établie en France dans le temps des troubles des Pays-Bas, est sortie *Françoise* Taffin, mariée à *Julien-Eustache* d'Assignies, comte d'Oisy, mort le 13 Mai 1687. mere d'*Eustache* de Tournay d'Assignies, comte d'Oisy, ayeul d'*Eustache-Joseph* d'Assignies.

Pierre Taffin, fils puîné de

Denis I. du nom, & frere cadet d'*Herman*, auteur de la branche établie en France, est tige de la branche établie en Artois. Son fils, *Gilles* Taffin, épousa *Catherine*, ou *Crosteme* de Grave-Lingue, qui fut mere de *Pierre* Taffin II. du nom. Celui-ci eut de *Jeanne* Douay, son épouse, *Pierre* Taffin III. du nom, écuyer, seigneur du Hocquet, dont la postérité réside à Saint Omer. Cette branche a eu le malheur de perdre par un incendie arrivé en 1552. à Gravelines, où elle subsistoit alors, tous ses titres & papiers, suivant un certificat donné à *Nicolas* Taffin, petit-fils de *Pierre* III. du nom, ci-dessous mentionné.

Pierre Taffin III. du nom, écuyer, seigneur du Hocquet, né en 1547. épousa en premieres noces *Marguerite* Pepin, fille de *Gilles*, écuyer, sieur du Bardoul, & en secondes, *Antoinette* de Wilem, fille de *Guy*, écuyer, sieur de Malhoue.

Les enfans du premier lit sont, 1. *Gilles* Taffin, écuyer, né en 1586. mort en 1606. âgé de vingt ans, au service des Archiducs, étant gentilhomme appointé au régiment de Châlons, Infanterie; 2. *Adrien* Taffin, écuyer, capitaine au régiment de la Motterie, Infanterie, mort à Bruges le 20 Août 1616. au service des Archiducs; 3. *Valentin* Taffin, qui suit; 4. *Françoise* Taffin, mariée à *Alexandre* Mais, seigneur & conseiller pensionnaire des ville & châtellenie de Bourbourg, qui étant devenue veuve en 1614. fut, à Saint Omer, la fondatrice de la Réforme des religieuses pénitentes, dites Capucines; 5. *Marie* Taffin, religieuse aux Jacobines de Bruges. *Pierre* III. du nom, eut de son second mariage *Alexandre* Taffin, prêtre & aumônier de son Altesse le prince *François* de Lorraine.

Valentin Taffin, écuyer, seigneur du Hocquet, conseiller du Roi & son procureur au département de Saint Omer, né en 1572. épousa en 1596. *Antoinette* Binart, native de la ville de Cologne, morte à Saint Omer le premier Février 1612. *Valentin* épousa en secondes noces *Suzanne* de Widebien, dont il eut *Pierre* Taffin, prêtre & religieux profès de la compagnie de Jesus, & *Nicolas*, qui suit.

Nicolas Taffin, écuyer, seigneur du Hocquet, né le 24 Février 1608. épousa en premieres noces *Marie* le Merchier, fille de *Pierre*, écuyer, sieur de Hercheval, & en secondes noces, *Martine* Coquillan, fille de *Jacques*, écuyer, & de *Catherine* de Franqueville. Il fut conseiller au Conseil souverain d'Artois, & député ordinaire des villes & comté d'Artois. Ses enfans furent, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Jean-François*, né le 16 Mai 1640. qui fut chanoine gradué de la cathédrale de Saint Omer, & archidiacre du district de Flandres; 3. *Nicolas* Taffin, écuyer, seigneur de Vigries, né le 23 Juin de l'an 1646. & auteur de la branche de Taffin, dite de Hupy, rapportée ci-après.

Jacques Taffin, écuyer, seigneur du Hocquet, du Coustre, &c. premier conseiller pensionnaire de la ville de Saint Omer, né le 24 Septembre 1655. épousa le 24 Juillet 1689. *Catherine-Françoise* du Val de la Pierre, fille de *François* du Val, seigneur de la Pierre, & d'*Isabelle* Pigouche. De ce mariage naqui-

rent, 1. *Catherine-Agnès-Françoise* de Taffin, née le 15 Mai 1690. mariée le 17 Mai 1716. à *François-Hercule* le Maire, écuyer, seigneur de Florenville, duquel elle eut *Jacques-Joseph* le Maire, écuyer, seigneur de Florenville, né le 4 Février 1719. 2. *Nicolas-Antoine*, qui suit; 3. *Marie-Thérese Joseph* Taffin, née le 23 Mars 1701. mariée le 18 Juillet 1727. à *François* Guilain de Frennes, chevalier, seigneur de Samblethon, morte sans postérité le 3 Juillet 1756.

Nicolas-Antoine Taffin, écuyer, seigneur du Hocquet, du Coustre, &c. né le 27 Septembre 1692. épousa le 3 Octobre 1733. *Elisabeth* Portal, fille de *Jacques* Portal, écuyer, seigneur de la Sylve, chevalier de Saint Louis & commandant au château de Saint Omer, & de *Judith* Trouillard. *Nicolas-Antoine* mourut le 12 Octobre 1750. Ses enfans sont,

1. *Gérard-François* Taffin, écuyer, seigneur de Lianne, né le 31 Mai 1727. capitaine au régiment de Navarre, Infanterie, au service de France en 1757.

2. *Guilain-François* Taffin, écuyer, seigneur du Hocquet, &c. né le 18 Avril 1726. capitaine au régiment de Navarre, Infanterie, au service de France en 1757.

3. *Marc-Antoine-François* Taffin, écuyer, seigneur de Brœucq, né le 27 Février 1757.

Nicolas Taffin, troisieme fils de *Nicolas*, & de *Martine* Coquillan, né le 23 Juin 1646. auteur de la branche dite de Hupy, épousa en 1653. *Marie-Joseph* de la Houssoye. Il en eut deux enfans, *Jacques-Joseph*, qui suit, & *Marie-Françoise-Antoinette* Taffin, née le 15 Mars 1691. mariée le 10 Mai 1716. à *Philippe-François* d'Herbais, chevalier, seigneur de la Jamayde, Vilcasseux, &c. dont elle eut deux enfans; sçavoir, un garçon, marié, qui n'a laissé qu'une fille, & une fille, mariée à *N*.... Taffin, conseiller au Parlement de Flandres.

Jacques-Joseph Taffin, écuyer, seigneur de Hupy, &c. né le 23 Novembre 1692. épousa le 11 Août 1726. *Anne-Thérese* de Croisilles, fille de *Jacques-Augustin* de Croisilles, seigneur de Blanche-Motte, & de *Jeanne-Bertine* du Val de la Pierre. De ce mariage sont sortis,

Jacques-Augustin-Joseph Taffin, écuyer, seigneur de Hupy, &c. né le 12 Mars 1729. capitaine au régiment de Rohan-Rochefort, Infanterie, au service de France, chevalier de Saint Louis, retiré en 1757.

Et *Bertine-Françoise-Joseph* Taffin, née le 6 Décembre 1727.

Les armes: *d'argent, à trois têtes de Maure de sable, liées d'argent.*

TAHUREAU: Famille du Maine, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II.* p. 529.

Pierre-François Tahureau, écuyer, seigneur de la Chevalerie, fut maintenu dans sa noblesse avec *René-Anne* Tahureau, son frere, écuyer, sieur de la Fresnaie depuis 1467. par ordonnance de 1668.

De son mariage accordé en 1671. avec *Marie* Guibert, fille d'*Etienne* Guibert, écuyer, sieur de Genets, conseiller du Roi, lieutenant général, civil & criminel de l'élection du Mans, est issu, entr'autres enfans,

Pierre Tahureau, écuyer, seigneur de la Chevalerie & du Chesnai, conseiller du Roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée & siége présidial du Mans, marié en 1699. à *Marie-Françoise* Hoyau, dont il a eu dix enfans, quatre garçons & six filles; sçavoir,

1. *Pierre* Tahureau, né le 23 Juillet 1700. reçu page de la grande écurie du Roi en 1713.

2. *Jacques.*

3. *Roland-Guy Charles.*

4. *Etienne.*

5. & 6. *Marie-Françoise* & *Louise*, toutes deux nées le 15 Août 1701. reçues à Saint Cyr, l'une en 1712. l'autre en 1713.

7. Une autre *Louise.*

8. *Marguerite.*

9. *Françoise.*

10. *Marie-Thérese* Tahureau, née le 19 Juin 1712.

Les armes: *d'argent, à trois hures de sanglier, posées 2 & 1.*

TAILLE (la): *Tome III. p.* 332. *col.* 2. *lig.* 20. *& aux pag. suiv.* Fretinville, *lisez*, Tretinville, en la paroisse de Guigneville, près Pethiviers.

Ibid. p. 333. *col.* 2. *lig.* 17. Poilou, *lisez* Poilloué, *& ajoutez*, mariée en 1495. fille de *Jean* Poilloué, écuyer, seigneur de Saclas, & de *Jeanne* Douart, sa premiere femme.

Ibid. p. 335. *col.* 1. *lig.* 23. *&* 24. Poilou, *lisez*, Poilloué, *& après le mot* sœur, *ajoutez*, consanguine.

Ibid. p. 336. *col.* 2. *lig.* 3. Lalainville, *lisez*, Lolainville.

Ibid. lig. 19. Toussaint, *lisez*, Toustaint, & *ajoutez*, dont il n'y a point eu d'enfans.

Ibid. lig. 44. Marainvilliers, *lisez*, Marcinvilliers.

Ibid. p. 337. *col.* 1. *lig.* 1. *après* 1746. *ajoutez* chevalier de Saint Louis en 1758.

Ibid. lig. 5. *ajoutez*, dont un fils, *Jules-Hector*, né le 21 Novembre 1758.

Ibid. p. 337. *col.* 2. *lig.* 24. Moingueville, *lisez*, Moingneville.

Ibid. p. 338. *col.* 1. *lig.* 5. née le 16 Mai 1709. *lisez*, le 19 Mai 1706.

Ibid. lig. 12. *après Elisabeth-Egrot* du Lude, *ajoutez*, née le 25 Novembre 1731.

Ibid. lig. 16. *après* 1752. *ajoutez*, mort le 11 Janvier 1758.

2. *Alexandre-César* de la Taille, né le 20 Juin 1757.

Ibid. lig. 19. d'Aalot, *lisez*, d'Halot.

TAILLEFER, en Normandie, sieur de Boisgarnier, élection de Mortain: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à cinq cotices dentelées d'argent.*

TALAMER, en Provence, de la ville de Lorgues: Famille maintenue dans sa noblesse par les commissaires du Roi, le 28 Février 1668. qui remonte à *Geoffroy* Talamer, secrétaire du roi *René*, comte de Provence.

Les armes: *d'azur, au sautoir de losanges d'or, cantonné de quatre oies d'argent, becquées & membrées d'or.*

TALARU: *Tome III. p.* 340. *col.* 1. *lig.* 8. Saint Forgueux, *lisez*, Saint Forgeux.

Ibid. lig. 34. *après* Marcieu, *ajoutez*, passée en celle d'Esmé, seigneur actuel de Marcieu, qui *écartele* de Talaru, avec Guifray & Montainard.

Ibid. p. 341. *col.* 2. *lig.* 30. *ajoutez*, aide-major le 6 Novembre 1757.

TALLEVAST, écuyer, sieur des Monts, du Pré de la

Fosse, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *de sable, au sautoir d'or, flanqué d'une épée & d'une fléche d'argent.*

TALLEVANDE (de), écuyer, sieur de la Mothe, en Normandie, élection de Vire : Famille dont les armes sont : *pallé d'argent & de gueules, chaque piece d'argent, chargée de trois mouchetures de sable en pal.*

TALLEYRAND : Les Ecrivains qui ont parlé des seigneurs de Talleyrand, comtes de Grignols & princes de Chalais, conviennent qu'ils sont issus des anciens comtes de Périgord, du nom de Talleyrand.

M. de Baluze, dans son *Histoire de la Maison d'Auvergne*, date la séparation de la branche des comtes de Périgord, d'avec celle des seigneurs de Grignols, du temps de *Boson*, comte de Périgord, en 1158. qui dans la chronique de *Geoffroy*, prieur de Vigeois, est appellé *Boson de Grainol ou Grignols*, en Latin *de Granholio.*

On connoît quatre fils de ce *Boson*; sçavoir, 1. *Hélie* de Talleyrand, qui fut comte de Périgord après lui; 2. *N....* de Talleyrand, seigneur de Montignac, dont il est fait mention dans les poësies de *Bertrand* de Born, poëte Périgourdin, qui écrivoit en 1182. 3. *N....* de Talleyrand, seigneur de Grignols, indiqué dans un *Sirvante* du même *Bertrand* de Born, & qualifié dans l'argument l'un des barons du Périgord; 4. *Ramulfe* de Talleyrand, abbé de la Faise.

Hélie de Talleyrand, comte de Périgord, & son fils, *Hélie* de Talleyrand, disputerent au seigneur de Grignols la possession de cette seigneurie; ce qui causa entr'eux des brouilleries, qui ne furent terminées que par la renonciation qu'*Archambaud* de Talleyrand fit vers l'an 1226. en faveur de *Boson* de Grignols, *à tous les droits qu'il avoit, pouvoit, ou devoit avoir sur les château & châtellenie de Grignols, & à toute prétention qu'il pouvoit former contre Boson sur lesdits château & châtellenie.*

Hélie de Talleyrand, fils d'*Archambaud*, ratifia cette renonciation par un acte du mois de Janvier 1245. dont l'original se trouve parmi les titres de la maison de Talleyrand. *Archambaud*, fils & successeur d'*Hélie* de Talleyrand, fit la même renonciation, & prêta le serment requis à *Hélie* de Talleyrand, seigneur de Grignols, par un acte daté du 7 des Ides de Juillet de l'an 1277. dont l'original est parmi les titres de la maison de Talleyrand. Il est à observer que la seigneurie de Grignols appartient encore aujourd'hui à la maison de Talleyrand.

Hélie de Talleyrand, seigneur de Grignols, épousa *Agnès* de Chalais, par le mariage de laquelle la terre de Chalais est entrée dans la maison de Talleyrand, qui la possede encore aujourd'hui. Il eut de son mariage plusieurs enfans, dont l'aîné, *Raymond* de Talleyrand, chevalier, seigneur de Grignols & de Chalais, épousa l'an 1305. *Marguerite*, fille aînée d'*Adhémar* de Beynac, dont il eut *Boson* de Talleyrand, seigneur de Grignols & de Chalais. On ne connoît la femme de *Boson* que par son testament, où il la nomme madame Barrana; & l'on sçait seulement que sa dot avoit été constituée en partie sur

l'hôtel de Châteleneuf de Berbinguieres. Il en eut plusieurs enfans, dont l'aîné, *Hélie* de Talleyrand, chevalier, seigneur de Grignols & de Chalais, chambellan du roi Charles VI. épousa *Assalide* de Pomiers, dame & vicomtesse de Fronsac. On a de lui plusieurs quittances originales de gages qu'il a reçus pour services militaires, en qualité de chevalier banneret, avec deux bacheliers & neuf écuyers de sa compagnie. L'aîné de ses enfans fut *François* de Talleyrand, seigneur de Grignols, de Chalais & de Fouquerolles, vicomte de Fronsac, marié avec *Marie* de Brebant, niece d'*Huguelin* de Châlons, duquel elle eut par succession la terre de Basoches. Leur fils aîné fut *Charles* de Talleyrand, chevalier, seigneur de Grignols & de Fouquerolles, prince de Chalais & vicomte de Fronsac. Il est le premier qui ait pris le titre de prince de Chalais. De *Marie* de Tranchelyon, veuve de *Louis* Chauveron, seigneur de Ris & de Lauriere, qu'il épousa en secondes noces le 6 Mai 1443. il eut *Jean* de Talleyrand, chevalier, seigneur de Grignols & de Fouquerolles, prince de Chalais, vicomte de Fronsac, chambellan du roi Charles VIII. premier maître d'hôtel de la Reine, sa femme, *Anne* de Bretagne; chevalier d'honneur de la même *Anne* de Bretagne, seconde femme du roi Louis XII. & de *Marie* d'Angleterre, sa troisiéme femme, maire & capitaine de Bordeaux. Il épousa en 1478. *Marguerite* de la Tour, fille d'*Agne* de la Tour, vicomte de Turenne, & de *Marie* de Beaufort, & en eut plusieurs enfans, dont l'aîné, *François* de Talleyrand, seigneur de Grignols & de Fouquerolles, prince de Chalais & vicomte de Fronsac, épousa *Gabrielle* de Salignac, fille de *Bertrand* de Salignac, & d'*Isabeau* de Talleyrand, sa cousine germaine, dont il eut *Julien* de Talleyrand, marié avec *Jacquette* de la Touche, fille de *François* de la Touche, seigneur de la Faye, dont le fils, *Daniel* de Talleyrand, chevalier, prince de Chalais, comte de Grignols, marquis d'Exideuil, baron de Beauville & de Mareuil, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes de ses ordonnances, épousa en 1587. *Françoise* de Montluc, fille de *Blaise* de Montluc, maréchal de France. Louis XIII. érigea en sa faveur la terre & châtellenie de Grignols en comté, & celle d'Exideuil en marquisat. Dans les préambules des lettres d'érection, *Daniel* de Talleyrand est dit issû en ligne directe des anciens comtes de Périgord. *Françoise* de Montluc apporta dans la maison de Talleyrand les terres d'Exideuil, de Mareuil & de Beauville. De plusieurs garçons qu'il eut de sa femme, deux ont laissé des fils, qui ont formé deux branches de la maison de Talleyrand; sçavoir, *Charles* & *André*, rapportés ci-après.

Charles de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, comte de Grignols, baron de Beauville & de Mareuil, épousa en 1637. *Charlotte* de Pompadour, fille de *Philibert* de Pompadour, chevalier des ordres du Roi, sous-lieutenant général dans le haut & bas Limosin. Il en eut trois garçons, dont l'aîné, *Adrien-Blaise* de Talleyrand, avoit épousé *Marie-Anne* de la Trémoille,

depuis princesse des Ursins, dont il n'a point eu d'enfans. Le second, *Pierre* de Talleyrand, est mort sans postérité; & le troisieme,

Jean de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, &c. marié en 1676. avec *Julie* de Pompadour, fille de *Philibert* de Pompadour, marquis de Ris & de Lauriere, & de *Catherine* de Sainte Maure, en eut,

Jean-Charles de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, &c. grand d'Espagne de la premiere classe, & gouverneur du Berry. De son mariage avec *Marie-Françoise* de Rochechouart, fille de *Louis* de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, général des Galeres, est née le 17 Août 1727.

Marie-Françoise-Marguerite de Talleyrand, mariée le 28 Décembre 1743. avec *Gabriel-Marie* de Talleyrand-Périgord, capitaine dans le régiment de Normandie, né le premier Octobre 1726. rapporté ci-après.

André de Talleyrand, chevalier, comte de Grignols, baron de Beauville, quatrième fils de *Daniel* de Talleyrand, & de *Françoise* de Montluc, épousa en 1639. *Marie* de Courbon, fille de *Jacques* de Courbon, seigneur de Romegou, &c. Il en eut plusieurs enfans, dont l'aîné, nommé

Adrien de Talleyrand, comte de Grignols, baron de Beauville, eut de son mariage avec *Suzanne* Jaubert de Saint Gelais, fille de *Gabriel* Jaubert de Saint Gelais, comte de Boursac & de Saint Severin.

Gabriel de Talleyrand, comte de Grignols, baron de Beauville & de Saint Severin, marié en 1704. avec *Marguerite* de Taillefer, dame de Mauriac, fille de *Daniel* de Taillefer, & d'*Henriette* d'Aubusson de la Feuillade, dont il a eu,

1. *Daniel-Marie-Anne* de Talleyrand, marquis de Talleyrand, comte de Grignols & de Mauriac, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Normandie, marié en premieres noces avec *Marie-Guyonne* de Rochefort-Théobon, fille de *Charles* Bordeaux de Rochefort, marquis de Théobon, & captal de Puychagut, & de *Marie-Anne* de Pons, dont il a eu *Gabriel-Marie* de Talleyrand-Périgord, capitaine dans le régiment de Normandie, né le premier Octobre 1726. marié le 28 Décembre 1743. avec *Marie-Françoise-Marguerite* de Talleyrand, née le 10 Août 1727. fille unique de *Jean-Charles* de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, &c. & de *Marie-Françoise* de Rochechouart de Mortemart, mentionnés ci-dessus; & en secondes noces en l'année 1732. avec *Marie-Elisabeth* Chamillard, fille de *Michel* Chamillard, marquis de Cany, grand maréchal des logis de la maison du Roi; colonel du régiment de la Vieille Marine, & de *Marie-Françoise* de Rochechouart de Mortemart, épouse en premieres noces de *Jean-Charles* de Talleyrand, prince de Chalais. Il a de ce mariage plusieurs enfans.

2. *Jean-Georges* de Talleyrand, baron de Beauville, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom.

Les armes de la maison de Talleyrand sont : *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés & couronnés d'azur, posés 2 & 1.*

Ceux de ce nom avoient ces armes il y a près de trois cents ans, dans le temps de l'extinction de la branche des anciens comtes de Périgord, dont le dernier, sur qui la comté de Périgord fut confisquée, fit son testament en 1425. Ces armes sont aussi celles de la province de Périgord. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier 1744. p. 191. & suiv.*

TALHOUET, ou TALHOET : Les seigneurs de ce nom sont une branche cadette de la maison de Lentivi, originaire de Bretagne. C'est aussi le nom d'une seigneurie que *François* de Lentivi acquit avec sa femme *Noëlle* de Quilsen.

L'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 530.* parle en ces termes de la branche de Talhouet de Séverac.

François de Talhouet, seigneur de Talhouet, de la Grationaye & de Séverac, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine & gouverneur de la ville de Rédon, épousa en 1577. *Valence* du Boisorhant.

Jean - Armand de Talhouet, leur petit-fils, seigneur de Séverac, de la Grationaye, de Kermenisi, &c. fut déclaré noble & issu d'ancienne extraction noble, depuis l'an 1416. par arrêt du 10 Mars 1671. De son mariage accordé en 1670. avec *Magdelene* Berthon, naquit le 8 Septembre 1684.

Jean - François - Armand de Talhouet, écuyer, seigneur de Séverac, conseiller au Parlement de Rennes, marié en 1717. avec *Marie* Hérisson, fille de *René* Hérisson, écuyer, sieur des Chenais, dont il a eu des enfans, entr'autres,

Agathe-Françoise, née le premier Mars 1723. reçue à Saint Cyr le 7 Décembre 1734. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'argent, à trois pommes de pin de gueules, posées 2 & 1, les queues en bas.*

TALON DU BOULAY : *Omer* Talon, avocat au Parlement de Paris, & maître des requêtes de la reine *Marguerite* ès années 1604. & 1611. mourut à Paris le 8 Février 1618. âgé de quatre-vingts ans, en réputation d'un des plus célebres avocats de son temps. Il avoit été marié avec *Suzanne* Choart, le 10 Mai 1568. morte le 19 Avril 1643. âgée de quatre-vingts-dix-huit ans, & inhumée avec son mari en l'église paroissiale de Saint Côme, dans la chapelle des familles de Choart & de Talon, où se voit leur épitaphe en lettres d'or, sur du marbre noir.

Omer Talon, leur fils, avocat général au même Parlement en 1631. mourut le 29 Décembre 1632. laissant de *Françoise* Doujat, son épouse, morte le 17 Avril 1667.

Denis Talon, aussi avocat général au Parlement de Paris en 1652. puis président audit Parlement en 1691. mort le 2 Mars 1698. en réputation d'un des plus beaux génies & des plus grands orateurs de son siécle. Il a eu de *Marie - Louise - Elisabeth - Angélique* Favier, dame du Boulay, son épouse, morte le 28 Septembre 1732. plusieurs enfans, entr'autres,

Omer Talon, marquis du Boulay & du Tremblay-le-Vicomte, colonel du régiment d'Orléanois, mort le 10 Juillet 1709. De son mariage accordé avec demoiselle *Marie - Louise* Molé de Cham-

plastreux, il a eu un fils unique, nommé

Louis-Denis Talon, marquis du Boulay, président au Parlement, mort à Paris le premier Mars 1744. dans la quarante-quatrieme année de son âge, sans laisser d'enfans de dame *Françoise-Magdelene* Chauvelin, sa femme, qu'il avoit épousée le 6 Avril 1724. fille de *Louis* Chauvelin, avocat général au Parlement, commandeur & grand-thrésorier des ordres du Roi, & de *Magdelene* de Grouchy. Elle étoit sœur de *Louis* Chauvelin, à qui le Roi a donné la charge de président au Parlement, vacante par la mort de M. Talon, son beau-frere. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1744. *p.* 1275.

Les armes sont : *d'azur, au chevron accompagné en chef de trois épis, sortant chacun d'un croissant, le tout d'or.*

TAMBONNEAU : *Michel-Antoine* Tambonneau, président en la Chambre des Comptes de Paris, le cinquieme de pere en fils qui avoit été revêtu de cette charge, & ci-devant ambassadeur ordinaire auprès des Suisses & Grisons, mourut le 3 Novembre 1719. laissant pour enfans de feue *Angélique* Voyer de Paulmy de Doré, son épouse, décédée le 17 Octobre 1724. 1. *Louis-Auguste-Marie* Tambonneau, capitaine au régiment des Gardes Françoises, mort à Paris, sans être marié, dans la cinquante-troisieme année de son âge, le 22 Décembre 1737. étant né le 16 Février 1684. 2. *Guillaume-Egon* Tambonneau, prêtre, chanoine de l'église métropolitaine de Paris & prieur de Conflans-Sainte-Honorine; 3. *Urse-Victor* Tambonneau, chevalier profès de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, né le 15 Février 1687. 4. *Claire-Diane* Tambonneau, morte à Paris sans avoir été mariée, dans la cinquante-deuxieme année de son âge, le 17 Août 1736. étant née le 27 Février 1685. Voyez les *Mercures de France des mois d'Août* 1736. *p.* 1929. *& de Janvier* 1737. *p.* 156.

Les armes : *d'azur, à la fasce accompagnée en chef de trois molettes, & en pointe d'une aigle éployée, le tout d'or.*

TAMISIER : Famille qui se dit originaire de Savoye, divisée en trois branches. La premiere fait sa demeure dans le lieu de son origine. La seconde est établie en Bresse, & la troisieme en Provence. Il est parlé de celle-ci dans le *Nouvel Armorial* de cette province, *Tome II. p.* 431. & elle subsiste dans *Jean-Charles* de Tamisier, marié en 1743. avec *Blanche-Thérese* de Belliard, dont il y a posterité.

Les armes : *coupé d'or sur gueules, à la fasce brochante d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, le chef chargé d'une rose de gueules, & le gueules d'un tarais d'or.*

TANCARVILLE : *Tome III. p.* 345. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les anciens seigneurs de Tancarville portoient pour armes : *de gueules, à l'écusson d'argent en abysme, à une orle de huit engemmes ou roses d'or.*

TANLAI : *Tome III. p.* 346. *col.* 1. *lig.* 26. Tourci, *lisez*, Fourci.

Ibid. lig. 28. *après* Tanlai, *ajoutez*, qu'il vendit à *Jean* Thevenin.

TANQUES, ſubdélégation d'Argentan, en Normandie. La baronnie de Tanques, aliénée par le roi Henri IV. à perpétuité & ſans rachat à *Jean* le Favre, ſieur de l'Aubriere, eſt poſſédée par acquêt de M. *Jean-Charles-Pierre* de Droulin, baron de Tanques.

TARDIEU: *Tome III. p. 346. col. 1. lig. 43.* ſœur de *Henri-Martin, liſez,* de *Henri* Martin.

Ibid. col. 2. lig. 43. traverſées, liſez, *renverſées.*

TARDIF D'HAMONVILLE: Famille établie en Touraine & à Paris, dit l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 531.*

François-Remi Tardif d'Hamonville, ingénieur ordinaire du Roi à Metz, anciennement lieutenant dans le régiment de la Couronne, Infanterie, fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1736. Voyez les *Mercures de France de 1736. des mois de Septembre, p. 2149. & d'Octobre, p. 2376.*

Les armes: *d'or, à trois palmes de ſinople, poſées 2 en chef & 1 en pointe, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

TARDIVON: Famille noble, originaire des environs de la ville de Romans, en Dauphiné, dont il eſt fait mention dans un acte de 1436. qui remonte, aux termes du jugement contradictoire de maintenue dans la nobleſſe, en faveur de *Jacques* de Tardivon, du 19 Juin 1669. à *Guillaume* de Tardivon, écuyer, quatrieme ayeul de *Jacques*, vivant le 8 Mars 1500. marié depuis à demoiſelle *Benoîte* Rabot, & qui le 20 Avril 1520. teſta en faveur d'*André* & de *Thomas*, ſes deux fils.

Noble *Exupere* de Tardivon, ſieur de Tardivon, fils d'*André*, & de demoiſelle *Françoiſe* de Galbert de Rocoulles, mariés par contrat du 20 Février 1533. fit profeſſion de la Religion prétendue réformée, & ſe tranſplanta en Vivarais, par le mariage qu'il y contracta avec l'héritiere de Crozat, dont il n'eut point d'enfans. Il y épouſa en ſecondes noces, le 10 Décembre 1586. demoiſelle *Jeanne* Deſbois-Solignac. Noble *Paul* de Tardivon, leur fils, marié le 9 Février 1626. avec demoiſelle *Alexandrine* de Robiac de Suzeux, en eut noble *Pierre* de Tardivon, qui épouſa le 4 Février 1651. demoiſelle *Judith* de Robiac de Suzeux, ſa couſine germaine, dont naquit noble *Jacques* de Tardivon, ſieur du Beſſet, qui ſervit dans le régiment de Champagne, & fut pere, par demoiſelle *Anne-Bernard* de Montbriſon du Clap, mariée le 11 Janvier 1679. de

Juſt-Henri de Tardivon, écuyer, ſeigneur du Clap, Pranles, &c. ancien capitaine d'Infanterie, qui épouſa en premieres noces demoiſelle de Fournier de Matrait. Il fut marié en ſecondes noces, par contrat du 7 Juin 1713. avec demoiſelle *Marie* Orlandini, d'une famille originaire de Florence, établie d'abord à Lyon & puis à Valence en Dauphiné. *Voyez* ORLANDINI. A l'occaſion de ce mariage, il fixa ſa demeure en cette province & y fit l'acquiſition du fief de Serromeane, dans le marquiſat de Clérieux, au voiſinage de Romans, d'où étoient ſortis ſes ancêtres. Il ſe maria pour la troiſieme fois le 29 Décembre 1736. avec demoiſelle *Françoiſe* Chaleat.

Du premier mariage il n'eſt

Point resté d'enfans. Il a eu du second, 1. *Jacques* de Tardivon, abbé & chef général de l'ordre des chanoines réguliers de Saint Ruf, désigné commandeur princier dudit Saint Ruf, & des ordres royaux & militaires de Notre-Dame de Mont Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, & vicaire général-né, en la partie dudit Saint Ruf, de monseigneur le duc de Berry, grand-maître desdits ordres; 2. *Antoine*, dit du Besset, aussi chanoine régulier, prieur de Saint Ruf, de Montpellier, commandeur désigné de Saint Lazare; 3. *Joseph-Justin* de Tardivon, qui suit; 4. *Pierre*, dit de Montfort, chanoine de la cathédrale de Valence; 5. *Charles*, dit de Montbrison, lieutenant au régiment de la Couronne, fait prisonnier & mort de ses blessures chez les ennemis en Westphalie en 1743. 6. *Marie* de Tardivon, religieuse de la Visitation à Valence; 7. & 8. *Anne* & *Jeanne-Thérese*, dites de Montbrison, filles. Du troisieme mariage sont nés, *Henri-Etienne* de Tardivon, mort jeune, & *Louis-Joseph*, dit de Versas, chanoine régulier de Saint Ruf, de l'ordre de Saint Lazare.

Joseph-Justin de Tardivon, sieur de Serromiane, écuyer, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment de la Couronne, a épousé par contrat du 29 Décembre 1736. demoiselle *Marie* du Poisle de Châtillon, morte en 1747. & a laissé une fille unique, mariée le 20 Mai 1760. à *N*..... de Février de Montal, conseiller au Parlement de Grenoble.

Les armes sont: *de sinople, à une tour crenelée d'argent, maçonnée & ajourée de sable, accostée de deux fleurs de lys aussi d'argent, au chef d'azur, chargé de trois pierres d'or en fasce, taillées en pointe de diamant.*

TARNEAU: Famille qui a donné des conseillers & des présidens au Parlement de Bordeaux, depuis l'an 1573. dont les armes sont: *d'azur, à une bande d'or, & un chef aussi d'or, émanché de trois pieces d'azur.*

Joseph de Tarneau, conseiller au Parlement de Bordeaux, a eu de *Catherine* de Mérignac, son épouse, *Charles* de Tarneau, lieutenant général des armées du Roi du 20 Février 1734. gouverneur des ville & château de Béthune, ci-devant inspecteur de Cavalerie, mort au mois d'Août 1744. âgé de soixante & seize ans. Il avoit été reçu page du Roi dans sa grande écurie en l'année 1684. sur les preuves de sa noblesse. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1744. p. 2139.

TARRAGON: Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croissans de même, celui de la pointe surmonté d'une étoile d'or.* En voici la filiation suivie qui commence à

I. *Robert* de Tarragon, écuyer, seigneur de Morgues, en Dunois, paroisse d'Osouer-le-Breuil, dont il rendit aveu au comte de Dunois le 17 Avril 1485. Il fut pere de *Roland*, qui suit, & de *Pierre*, qui a fait la branche des seigneurs de Gevrainville, rapporté après la postérité de son aîné.

II. *Roland* de Tarragon, écuyer, seigneur de Morgues, épousa *Philippe* de Tournebeuf; dont, 1. *Marin*, qui suit; 2. *Marie*,

Marie, femme le 29 Mars 1571. de *Guillaume* de Villemain, écuyer, seigneur d'Auteuil; 3. *Anne* de Tarragon, femme de *Jacques* de Meauffé, écuyer.

III. *Marin* de Tarragon, écuyer, seigneur de Morgues, eut de sa femme, dont on ignore le nom, deux garçons, morts sans alliance.

Branche des seigneurs de Gevrainville.

II. *Pierre* de Tarragon, écuyer, seigneur de Gevrainville en Dunois, & du Clou, épousa le 25 Novembre 1531. *Ambroise* de Villette, dont il eut,

III. *Pierre* de Tarragon II. du nom, écuyer, seigneur de Gevrainville, du Clerc & Chatonville, qui épousa en premieres noces le 10 Novembre 1566. *Françoise* de Courcy, fille d'*Esme* de Courcy, écuyer, & d'*Anne* de Courtalin; & en secondes, le 21 Février 1584. *Rollande* Martin, fille de *Pierre* Martin, seigneur de Coullemier, & de *Marie* de Senonville. Il eut du premier lit, 1. *Esme*, qui suit; 2. *Josias*, qui a fait la branche des seigneurs d'Auvilliers, rapportée après la branche de son aîné; & du second lit, 3. *Loup*, qui a fait la branche des seigneurs d'Aumonville, rapportée après celles de ses aînés.

IV. *Esme* de Tarragon, écuyer, seigneur de Chatonville, épousa le 4 Décembre 1608. *Anne* le Gabilleux, fille de *François*, écuyer, seigneur de la Broffardiere & de Glaire, & d'*Antoinette* de Montcelart, dont il eut, entr'autres enfans,

V. *Pierre* de Tarragon III. du nom, écuyer, seigneur de Chatonville & de Gevrainville, qui épousa le 15 Novembre 1638. *Barbe* d'Ursé, mere de

VI. *René* de Tarragon, écuyer, seigneur de Chatonville, lequel épousa en Février 1679. *Françoise* Robillard, dont un fils, mort sans alliance.

Branche des seigneurs d'Auvilliers.

IV. *Josias* de Tarragon, écuyer, seigneur d'Auvilliers & d'Olouer-le Breuil, épousa le 12 Juillet 1620. *Barbe* de Ramezay, fille de *Lazare* de Ramezay, écuyer, seigneur de Lumeaut & de Vilprevost, & de *Jeanne* Touchon, dont, 1. *Loup*, qui suit; 2. *Jeanne*, femme de *François* de Saumery, écuyer, seigneur de Villerette, paroisse de Bazoche, en Dunois.

V. *Loup* de Tarragon, écuyer, seigneur d'Auvilliers, mort en 1697. épousa le 30 Décembre 1648. *Isabelle* de Merlin, dame de la Carrée, morte en 1663. fille de *Pierre*, écuyer, & d'*Elisabeth* de Varenne, dame de la Carrée, près Jenville-au-Sel, en Beauce, dont, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Pierre*, lieutenant au régiment de Navarre, seigneur de Gevrainville, marié le 16 Juin 1691. à *Marie* de Buisson, mere de deux filles; sçavoir, 1. *Antoinette*, femme de *N.*..... d'Urcé, écuyer, seigneur de Cernay, qui a des enfans; 2. *Marie-Angélique*, mariée le 2 Mai 1719. à *N.*..... d'Urcé, écuyer, seigneur de Mongevin, &c.

VI. *Charles* de Tarragon, écuyer, seigneur de la Carrée, né le 3 Avril 1655. mort le 10 Août 1710. capitaine au régiment

de Navarre, épousa le 13 Janvier 1699. *Françoise-Victoire* Baillif, morte en 1709. fille de *Charles* Baillif, écuyer, seigneur de Mainvilliers, & de *Françoise* de la Roche, dont, 1. *Charles* de Tarragon, chevalier, seigneur de la Carrée, capitaine au régiment de Bassigny, né en Novembre 1699. mort le 28 Avril 1751. qui épousa à Longwy, en Février 1735. *N.* .... du Monzat, mere d'*Henri-Joseph*, lieutenant au régiment Royal-Comtois, né en 1736. 2. *Joseph-Victor* de Tarragon, chevalier, seigneur de Mainvilliers, ancien capitaine au régiment de Bassigny, chevalier de Saint Louis, né le 30 Mai 1705. lequel a épousé dans l'église de Saint Gilles à Estampes, le 29 Janvier 1753. *Marie-Marguerite-Julie-Elisabeth-Charlotte* de la Barre, demoiselle d'Arbouville, fille de *Louis-Alexandre* de la Barre, chevalier, seigneur de Groslieu, &c. mort le 3 Mars 1740. & d'*Henriette-Adelaïde* de Languedoue de la Villeneuve, morte le 13 Avril 1740. & jusqu'ici sont issus, *Joseph*, né le 8 Juillet 1754. & *Charles*, né le premier Octobre 1755. 3. *Jacques*, abbé de Tarragon, curé de Brouillet, né en 1702. 4. *Pierre-Claude*, demoiselle de Tarragon, née en 1706. non mariée.

Branche des seigneurs d'Aumonville.

IV. *Loup* de Tarragon, écuyer, seigneur d'Aumonville & du Rossay, quatrieme fils de *Pierre*, seigneur de Chatonville, & de *Rollande* Martin, épousa le 3 Janvier 1621. *Claude* de Harcoudeaux, dont, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Charles*, seigneur de Landreville, marié le 19 Septembre 1661. avec *Marguerite* Boucher de Mauny, dont deux enfans, morts sans postérité; 3. *Marie*, femme de *Philippe* de Fonteny, écuyer, seigneur de Menainville; 4. *Barbe*, femme de *François* de Saumery, écuyer, seigneur de Villerette.

V. *Louis* de Tarragon, écuyer, seigneur d'Aumonville, épousa en premieres noces le 17 Août 1653. *Marie* des Champs, mere de *Claude*, femme de *Jacques* Fleurant de Cerisy, écuyer, sieur de Bronville; & en secondes, le 20 Février 1661. *Louise* le Maître de Barmainville, dont, 1. *Michel*, qui suit; 2. *Elisabeth*; 3. *Jeanne*.

VI. *Michel* de Tarragon, écuyer, seigneur d'Aumonville, né en Septembre 1668. épousa le 28 Juillet 1698. *Anne* Chabot de Souville, qui le rendit pere de plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Louis*, seigneur d'Aumonville II. du nom, né le 16 Octobre 1698. marié le 27 Mai 1727. à *Marie-Anne* Chevalier d'Almont, dont il n'a eu que des filles, une desquelles a été élevée dans la maison Royale de Saint Louis à Saint Cyr; 2 *Georges*, seigneur de Crotte, né le 28 Août 1704. marié à *N* .... de Chemendy, d'une famille originaire de Bretagne, dont il reste une fille, femme de *N.* ..... Monceau, seigneur de la Melonniere; 3. *N.* .... seigneur de Judée, près Bonneval, né en 1705. veuf avec trois garçons & une fille. Cet extrait est tiré sur les titres & mémoires de famille.

TARTRE DE LAUBESPIN: Famille de Franche-Comté, selon l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 532.

Guillaume du Tartre, commissaire général des montres des gens de guerre au comté de Bourgogne, fut créé chevalier par lettres de Philippe IV. données à Madrid le 6 Juillet 1623. en considération des bons & fideles services qu'il avoit rendus dans les guerres des Pays-Bas, tant à sa Majesté, qu'aux rois, ses prédécesseurs, & spécialement à Philippe II. dont il avoit été page.

Il fut pere de *Jean-Charles*, qui suit, & de *Charles-Lamoral* du Tartre, commissaire général de la Gendarmerie au comté de Bourgogne, puis enseigne & colonel du régiment de Balançon.

Jean-Charles du Tartre, qualifié chevalier, baron & seigneur de Vincelles, commissaire général des montres des gens de guerre audit comté de Bourgogne en 1629. reçu en 1649. chevalier de la confrairie de Saint Georges, épousa en 1632. *Anne-Antoinette* de Laubespin, fille de *Charles* de Laubespin, chevalier, seigneur & baron de l'Aigle, de Chilli & de Larnaux.

Claude-Antoine du Tartre, leur fils, baron de Laubespin, reçu chevalier de Saint Georges en 1652. fut pere par sa femme, *Françoise* de Salive, qu'il épousa en 1658. étant alors dame & chanoinesse du collége noble d'Espinal en Lorraine, d'*Antoine-Joseph*, qui suit.

Antoine-Joseph du Tartre de Laubespin, seigneur de Chilli, de Larnaux & de Villerspots, chevalier de Saint Georges, fut marié en 1697. avec *Antoinette* Froissart, fille de *François* Froissart, seigneur de Broissia, major des Cuirassiers, & de *Claude-Caroline* de Poligni, dame de Velle. Il en a eu pour fils,

Joseph-Peron du Tartre de Laubespin de Chilli, reçu en 1723. au nombre des Gentilshommes élevés dans le collége des quatre Nations, sur des titres produits alors.

Les armes : *d'azur, à deux barbeaux d'argent adossés, accompagnés de quatre croix aussi d'argent, posées une en chef, une à chaque flanc, & la quatrieme à la pointe de l'écu.*

TASCHER DE LA PAGERIE : Famille établie en Beauce & dans le Blésois, selon l'*Armorial de France* cité à l'article précédent.

Isaac de Tascher, écuyer, sieur de la Pagerie, de Palleteau, &c. fut maintenu dans sa noblesse depuis 1518. par ordonnance de 1598.

Gaspard de Tascher, son arriere petit-fils, écuyer, seigneur de la Pagerie, fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces, le 6 Février 1690. à *Edmée-Henriette-Magdelene* du Plessis de Savonnieres, dont une fille, nommée *Agathe*; & en secondes, le 9 Mai 1712. à *Anne-Marguerite* Bodin, fille de *Louis* Bodin, écuyer, seigneur de Boisrenard, dont il a eu plusieurs enfans.

Les armes : *d'argent, à trois bandes de gueules, chargées chacune de quatre sautoirs d'argent.*

Il y a une famille de ce nom au Perche, élection de Mortagne, qui porte : *de sinople, freté d'argent, à deux fasces du second, au chef aussi d'argent, chargé de deux soleils de gueules.*

TAURIN, écuyer, sieur de la Vauterie : Ancienne noblesse, établie en Normandie, élection de Coutances, dont les armes sont : *d'azur, à la fasce d'argent,*

chargée de deux croix du premier, & accompagnée de quatre croix du second, 3 en chef & 1 en pointe.

TAXIS, en Provence : Famille établie à Digne, qui porte : *d'or, au blaireau ou tesson de sable ; le coupé supérieur est de l'Empire.*

TELLEZ D'ACOSTA : Maison originaire de la ville de Trancoso, province de Beyra, en Portugal.

Miguel Tellez d'Acosta, un des descendans de cette maison, naquit dans la ville de Trancoso en 1636. Il sortoit d'une branche cadette. Il quitta le Portugal, pour venir dans les Pays-Bas, d'où il fut envoyé en Hollande, en qualité de résident de la reine *Christine* de Suede. *Emmanuel* d'Acosta, son fils, secrétaire du Roi, a épousé *N....* de Tillene, dont il a eu, 1. *N....* Tellez d'Acosta, mariée le 27 Juin 1735. à *Michel-Etienne* Bouret (*a*), fermier général du 24 Juillet 1742. fils d'*Etienne*, mort secrétaire du Roi, & de *Marie* Poisson, morte le 30 Août 1732. 2. *Jeanne-Thérese* Tellez d'Acosta, mariée le 22 Décembre 1749. avec *Jean-Baptiste* Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, colonel du régiment de la Marche, frere de la comtesse de Sales. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars* 1750.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à six côtes en bande & en barre, en forme de trois chevrons d'argent, l'un sur l'autre ; au 2 & 3 d'argent, au grillon de sable.*

TELLIER : *Tome III. p. 349. col. 1. lig. 39. après* Villeroy, *ajoutez*, & de la maréchale de Luxembourg.

Ibid. p. 350. col. 1. lig. 4. après 1734. *ajoutez*, & une fille, qui sont entrés en 1756. dans la jouissance des biens du duc de Foix, substitués au pere de leur mere.

Ibid. lig. 33. après 1747. ajoutez, maréchal de France en 1757. & commandant l'armée sur le Bas-Rhin la même année.

Ibid. lig. 39. Puisieulx, *lisez*, Puysieulx.

Ibid. à la note, lig. 4. Touper, *lisez*, Toupes.

TELLIER (le) : Famille de Normandie, élection de Coutances.

Pierre le Tellier, écuyer, seigneur & patron de Vaubadon &

(*a*) *Du mariage de* Michel-Etienne *Bouret, avec* N.... *Tellez d'Acosta, sont nées trois filles, mariées à trois fermiers généraux, qui sont messieurs le Gendre de Villemorien, de la Haye del-Fosse, & Thiroux de Monsauge. Les freres de M. Bouret, messieurs de Valleroche & d'Erigny, sont aussi fermiers généraux des fermes unies de sa Majesté. En l'année 1747. la Provence a fait frapper une médaille pour M. Bouret, en reconnoissance des bleds qu'il envoya dans ce pays, & dont il fournit cette province, qui se trouvoit alors en manquer. L'Historien Mézeray nous rappelle que ce fut pour la même occasion que le premier président, nommé* Jean *de Montigny, fut surnommé* le Boulanger, *en reconnoissance des bleds qu'il fit venir à Paris pendant une famine. Messieurs Bouret portent pour armes ;* d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois canettes d'argent.

de la Boullaie, reçu conseiller au Parlement de Rouen en 1684. puis capitaine de Dragons dans le régiment de Fontboizart, & ensuite lieutenant des Maréchaux de France au bailliage de Bayeux, épousa en 1694. *Marie-Magdelene* de Pestel, fille de *François* de Pestel, seigneur de Normanville, & de *Blanche* le Cornier de Saint Helene.

Pierre - François - Hippolite le Tellier de Vaubadon, leur fils, né en 1697. fut page de M. le duc de Berry en 1713. puis du Roi dans sa petite écurie le 7 Novembre 1714. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 534.

Les armes : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon de même, & en pointe d'une main droite aussi d'argent, posée en pal.*

TENARRE DE MONTMAIN : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, à la bordure de gueules.*

Charles de Tenarre, seigneur de Montmain, avoit eu d'*Hélene* de Villers la Faye, son épouse, fille de *Louis*, seigneur de Villers la Faye, en Bourgogne, & de *Magdelene* de Bourbon-Busset, 1. *Henri-François* de Tenarre, marquis de Montmain, baron de Famogney, Melizey, &c. lieutenant général des armées du Roi le 8 Mars 1718. chevalier de Saint Louis, & gouverneur de Seissel en Bugey, sur le Rhône, au mois de Septembre 1722. mort en son château de Saulcy, en Franche-Comté, le 5 Janvier 1738. âgé de soixante-neuf ans. Il avoit épousé *Anne-Josephe Ferdinande* de Grammont, fille de *Ferdinand*, comte de Grammont, en Franche-Comté, lieutenant général des armées du Roi, & commandant pour sa Majesté en la province & frontiere de Franche-Comté, & de *Suzanne* du Bellay de Chevigny. Il n'en a laissé qu'une fille unique, nommée *Marie-Suzanne-Simonne-Ferdinande* de Tenarre de Montmain, grande-croix de l'ordre de Malte, mariée par contrat passé à Besançon le 24 Avril 1735. avec *Louis*, marquis de Bauffremont, mestre-de-camp d'un régiment de Dragons, prince du Saint Empire Romain, & auquel la survivance du gouvernement de Seissel avoit été accordée en faveur de ce mariage ; 2. *Simon* de Tenarre de Montmain, chevalier non profès de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, maréchal des camps & armées du Roi, ci-devant capitaine-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers d'Orléans, & inspecteur général de la Gendarmerie, mort âgé de cinquante-un ans, le 5 Novembre 1725. Madame la marquise de Beauffremont est héritiere des biens de cette maison. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1738. *p.* 172.

TENAI SAINT CHRISTOPHE : *Tome III. p.* 350. *col.* 2. *lig.* 35. & 36. de la Vieu, *lisez*, Delaviceu.

TENCZIN - OSSOLINSKI : *Maximilien*, comte de Tenczin-Ossolinski, grand veneur du palatinat de Podlachie, avoit épousé *Théodore*, comtesse de Krassouska, dont il a eu *François-Maximilien* de Tenczin-Ossolinski, duc Ossolinski, prince du Saint Empire, chevalier des ordres du Roi & de l'ordre de l'Aigle blanc, grand-maître de la maison du roi de Pologne, duc de Lorraine

& de Bar, & gouverneur des château & ville de Luneville, mort au château de Malgrange, près de Nancy, le premier Juillet 1756. âgé de quatre-vingts ans. En 1725. il fut maréchal de la Diete générale de Pologne. Il a été ensuite grand thrésorier de la Couronne. Il suivit le roi Stanislas en France, dans l'année 1736. & le Roi, cette même année, lui accorda un brevet de duc. Sa Majesté, l'année suivante, le nomma chevalier de ses ordres.

Il avoit été marié en premieres noces à *N*... fille de *N*... comte Méviezinski, palatin de Volhinie en Pologne; & en secondes noces, à *Catherine* Jablonowska, fille de *Jean*, né prince Jablonowski, grand enseigne de la Couronne de Pologne, palatin de Volhinie & de la petite Russie, & sœur du prince Jablonowski, chevalier des ordres du Roi, & de la princesse de Talmont.

Il a eu plusieurs enfans de sa premiere femme; sçavoir,

1. *Joseph*, dit le comte de Tenczin-Ossolinski, staroste de Sandomir, qui s'est marié en Pologne.

2. *Thomas*, dit aussi le comte de Tenczin-Ossolinski, ci-devant chevalier d'honneur de la feue reine de Pologne, duchesse de Lorraine & de Bar.

3. *Anne* de Tenczin-Ossolinski, alliée à *Josaphat*, comte Zamowski, grand sous-pannetier du royaume de Pologne.

4. *Thérese* de Tenczin-Ossolinski. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1756. *p.* 233.

Les armes, comme Tarlo, sont: *de gueules, à la hache en pal d'argent, emmanchée d'or.*

TENDE: *Tome III. p.* 352. *col.* 1. *lig.* 6. Charles V. *lisez*, Charles IX.

Ibid. lig. 22. Bibiere, *lisez*, Cipiere.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. Beaugé, *lisez*, Baugé.

TENEUR (le), écuyer, sieur de Langrune, en Normandie, élection de Caën: Famille qui porte pour armes: *de gueules, à la tour d'argent, donjonnée de trois pieces de même, un trou de sable dans le bas, d'où sort un lion naissant d'or.*

TENEY, en Bourgogne: Famille qui porte pour armes: *d'or, à la bande de sable, écartelé d'or, à la bande engrelée de sable.*

TENREMONDE, en Flandres: Famille dont les armes sont: *papelonné d'or & de sable.*

TERMES: Famille établie dans le Quercy & dans le Limousin.

Jacques de Termes, écuyer, sieur de la Vaissiere, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes de guerre, sur le pied François, dans le régiment de Clermont-Vertillac, par commission de 1635. petit-fils de *Pierre* de Termes, écuyer, seigneur du Chassaing, qui vivoit avec *Maure* du Bois, sa femme, fut pere, par sa femme, *Louise* du Noyer, d'*Antoine* de Termes, lequel fut maintenu dans sa noblesse depuis 1550. par ordonnance de 1667. marié en 1658. avec *Gasparde* d'Andrieu, dont naquit le premier Septembre 1677. *Pierre* de Termes, écuyer, seigneur de Termes, de Lavaux, de Saint Martin & d'Azirac, lieutenant dans le régiment de Bigorre, Infanterie, en 1702, ma-

rié en 1712. avec *Françoise* de Castres, fille d'*Antoine* de Castres, écuyer, seigneur de Terssac, dont des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 535.

Les armes sont : *d'or, à trois fasces de gueules ondées, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

TERRASSON : Famille noble & ancienne de la ville de Lyon, & de laquelle on trouve un *Pierre* Terrasson, qui vivoit en 1560.

On trouve aussi un *Balthasard* Terrasson, administrateur de la Charité de Lyon en 1573. Quoique nous n'ayons pas de mémoires suivis, sur la filiation de cette famille, qui a été très-nombreuse, & qui s'est subdivisée en bien des branches ; il y a lieu de penser qu'elle tenoit un rang assez considérable à Lyon, puisqu'on la voit alliée depuis long-temps avec les meilleures maisons de cette ville & des provinces voisines, entr'autres, avec les familles de Laurencin, de Bernico, Duguet, &c.

Les armes de Terrasson sont : *d'azur, à trois croissans d'argent, adossés & entrelacés, accompagnés de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* On les trouve ainsi à un endroit d'une ancienne maison de la ville de Lyon ; elles ont été enregistrées dans l'*Armorial Général de France* de M. d'Hozier, en vertu d'une ordonnance rendue le 19 Décembre 1698. par les commissaires généraux du Conseil, députés par sa Majesté sur le fait des armoiries. A l'occasion d'une recherche qui fut faite des faux Nobles, en l'année 1703. cette famille fut maintenue dans sa noblesse par un jugement des commissaires généraux du Conseil du 12 Août 1706. Elle s'est d'ailleurs distinguée par un grand nombre de Gens de Lettres, qui en sont sortis ; sçavoir,

1°. L'on trouve *Paul* Terrasson, qui fit imprimer à Grenoble, en l'année 1672. chez Dumont, un Volume *in*-8°. ayant pour titre : *Description de la nature, propriétés & usage de la fontaine minérale, découverte au terroir de la ville de Die.* Cet Ouvrage ayant été attaqué par un sieur de Passi, médecin de Crest, *Paul* Terrasson lui répondit en 1673. par un Volume *in*-12. intitulé : *Le Mercure vengé, ou Apologie des Eaux de Die* ; ledit Ouvrage fut imprimé à Die. On ne sçait rien de plus sur cet Auteur.

2°. *André* Terrasson, prêtre de l'Oratoire, fils de *Pierre* Terrasson, conseiller en la sénéchaussée & présidial de Lyon, & de *Louise* Terrasson, de la même famille que son mari, né à Lyon en 1669. ayant été envoyé à l'âge de dix-huit ans par son pere, à l'Institution de l'Oratoire de Paris, se livra pendant quelques années à l'étude de la Théologie. S'étant ensuite adonné à la Prédication, il s'en acquitta avec tant de succès, qu'après avoir rempli avec éclat plusieurs Stations dans les principales églises & paroisses de Paris, &, entr'autres, dans l'église métropolitaine de cette ville, il prêcha un Carême devant le Roi, encore mineur, & ensuite un autre Carême à la Cour de Lorraine. M. le duc d'Orléans, alors régent du royaume, conçut une si grande estime pour lui, qu'il l'auroit fait nommer au premier évê-

ché vacant, si dans cet intervalle, un second Carême que le P. Terrasson fut engagé de prêcher dans l'église métropolitaine de Paris, ne lui eût attiré, après la fin de sa Station, un crachement de sang, dont il mourut le 25 Avril 1723. étant âgé d'environ cinquante quatre ans. On a de lui des Sermons imprimés en 1726. en quatre Volumes *in-12.* & réimprimés en 1736. Parmi ses Sermons, ceux sur l'Impénitence finale & sur la Croix ont été, entr'autres, singulierement goûtés.

3°. *Jean* Terrasson, son frere cadet, né à Lyon en 1670. fut pareillement envoyé, comme lui, à la maison de l'Institution de l'Oratoire; mais son goût pour la Littérature profane l'ayant engagé à quitter l'Oratoire; après la mort de son pere, il fut reçu associé à l'Académie Royale des Sciences de Paris, en l'année 1707. Il succéda en 1721. à *Michel* Morus dans la Chaire de Philosophie Grecque & Latine au Collége Royal. Il obtint en l'année 1732. la place que M. le comte de Morville venoit par son décès de rendre vacante à l'Académie Françoise. En 1748. le roi de Prusse lui envoya des lettres d'associé honoraire à l'Académie de Berlin. Il mourut à Paris le 15 Septembre 1750, âgé de quatre-vingts ans. On a de lui différens Ouvrages. Le premier qu'il donna en 1715. en deux Volumes *in-12.* a pour titre: *Dissertation Critique sur l'Iliade d'Homere, où, à l'occasion de ce Poëme, l'on cherche les regles d'une Poëtique fondée sur la raison & sur les exemples des Anciens & des Modernes.* Cet Ouvrage fit beaucoup de bruit dans le temps de la dispute qui s'éleva entre madame Dacier & autres Auteurs, sur la préférence qu'on doit donner aux Anciens sur les Modernes, ou aux Modernes sur les Anciens. Le second Ouvrage de cet Auteur furent des *Lettres sur le systême de Law.* Le troisieme qu'il donna au Public en 1731, en trois Volumes *in-12.* fut un Roman intitulé: *Séthos, histoire ou vie tirée des monumens de l'ancienne Égypte.* Ce Roman, quoique inférieur à celui de Télémaque, du côté de l'agrément, lui est supérieur du côté de l'érudition, de la Philosophie & de la Morale. En 1737. il donna un quatrieme Ouvrage, qui est une *Traduction Françoise de Diodore de Sicile*, en sept Volumes *in-12.* laquelle Traduction est très-estimée. Enfin l'on a donné de lui, après sa mort, un Ouvrage en deux petits Volumes *in-12.* intitulé: *la Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit & de la raison*; Ouvrage en réflexions détachées, & qui répond très-bien à son titre.

4°. *Gaspard* Terrasson, frere puîné des deux précédens, étoit né à Lyon en 1680. & fut envoyé à Paris, comme ses autres freres, à l'âge de dix-huit ans, à l'Institution de l'Oratoire, où il s'appliqua d'abord à l'étude de l'Ecriture Sainte, & des Peres de l'Eglise. Il régenta ensuite dans différentes maisons de la Congrégation, & principalement à Troyes, où il prononça en l'année 1711. l'Oraison funebre de M. le premier Dauphin, ayeul du Roi. Malgré le succès éclatant de ce coup d'essai, il ne continua pas l'exercice de la prédication; & tant que son frere *André* vécut, il se contenta de fai

re des Conférences dans les Séminaires : mais après la mort de ce frere, ayant été engagé à le remplacer dans plusieurs Stations, il le fit avec les plus grands applaudissemens pendant l'espace de cinq années qu'il prêcha à Paris, soit dans les principales églises, soit dans la cathédrale de cette ville. S'étant ensuite trouvé embarqué dans les affaires de Religion concernant la Bulle *Unigenitus*, il fut obligé de quitter l'Oratoire, & d'accepter la cure de Treigny, dans le diocèse d'Auxerre. De-là il fut conduit le 27 Octobre 1735. au château de Vincennes, d'où, après y avoir passé cinq ans accomplis, il fut transféré chez les Petits-Peres d'Argenteuil, chez lesquels, les affaires qui le concernoient s'étant accommodées, il recouvra entierement sa liberté. Il mourut à Paris dans le sein de sa famille le 2 Janvier 1752. âgé pour-lors de soixante & onze ans. Quoiqu'il eût composé beaucoup d'Ouvrages, on n'a de lui que quatre Volumes de Sermons *in*-12. imprimés en 1749. Son Sermon sur le mauvais Riche peut entrer en comparaison avec les meilleurs qui ont été faits sur le même sujet : ceux sur l'excellence de l'Evangile, sur les grandeurs de Jesus, sur le travail, sur la vanité, sur la conscience, sur la Passion de Notre-Seigneur Jesus-Christ & sur Saint Jean-Baptiste, sont de très-beaux morceaux.

5°. *Mathieu* Terrasson, cousin des précédens, écuyer, avocat au Parlement de Paris, & censeur Royal de Livres, étoit né à Lyon le 13 du mois d'Août 1669. de *Jean* Terrasson, aussi écuyer, avocat au même Parlement, & d'*Anne* de Bernico, ses pere & mere. Il fit à Lyon ses études chez les Jésuites, après quoi son pere l'envoya à Paris en l'année 1691. pour s'y faire recevoir avocat au Parlement, & y suivre pendant quelque temps le Barreau: mais comme il ne tarda pas de s'y distinguer par plusieurs Plaidoyers très-éloquens, M. Portail, alors avocat général, & depuis premier président du Parlement, le retint à Paris, en le mariant avec *Catherine* Tussier, fille de *Bertrand* Tussier, l'un des célebres avocats de ce temps-là. *Mathieu* Terrasson ayant été obligé, au bout de quelques années, de quitter la plaidoirie que la délicatesse de sa santé ne lui permit pas de supporter plus longtemps, s'adonna au Cabinet, où il fut chargé des plus importantes affaires. Le beau naturel, & en même temps l'élégance de son style, lui attirerent l'épithete de *plume dorée*. Il fut associé pendant cinq ans au travail du Journal des Sçavans, & fut, pendant quelques années censeur Royal de Livres. Il mourut à Paris le 30 Septembre 1734. âgé de soixante-six ans. On a de lui un Recueil de Discours, de Plaidoyers & de Mémoires *in*-4°. imprimés en l'année 1737. On admire, entr'autres, le Discours qu'il prononça en la Cour des Aides en 1717. pour la présentation des Lettres de M. le chancelier Daguesseau. On a encore de lui un autre Ouvrage intitulé : *Nouvelles Observations sur Henrys*, imprimées dans la nouvelle édition qui a été donnée en l'année 1738. des Œuvres de ce Jurisconsulte en quatre Volumes *in-fol.*

6°. *Antoine* Terrasson, aussi écuyer, avocat au Parlement, & fils du précédent, né à Paris le premier Novembre 1705. après avoir fait ses études dans cette même ville, fut reçu avocat au Parlement le 13 Mars 1727. Il plaida avec succès pendant quelques années; mais après la mort de son pere, il se livra aux occupations du Cabinet. Il avoit travaillé long-temps dans sa jeunesse à un Ouvrage qui a pour titre: *Histoire de la Jurisprudence Romaine, suivie d'un Recueil des contrats, testamens, & autres actes qui nous restent des anciens Romains.* Il publia cet Ouvrage en un Volume *in-fol.* en l'année 1750. par les ordres de M. le chancelier Daguesseau, auquel il est dédié. Le Journal de Verdun du mois de Décembre de la même année; les Journaux de Trévoux des mois de Mars, Août & Novembre 1751. les Journaux des Sçavans des mois de Mars, Avril & Novembre 1751. & du mois de Mars 1752. contiennent des Extraits très-étendus de cet Ouvrage, dont il est aussi parlé avec éloge dans le *Mémoire historique sur le Collége Royal*, donné en 1758. par M. l'abbé Goujet, en un Volume *in-4°.* Cet Historien du Collége Royal, en parlant de l'*Histoire de la Jurisprudence Romaine* d'*Antoine* Terrasson, dit que *cet Ouvrage, dans lequel il y a beaucoup de recherches utiles, est très-estimé & mérite de l'être.* Il nous apprend ensuite qu'*Antoine* Terrasson a aussi composé un *Discours sur les progrès & l'état de la Jurisprudence sous le regne de Louis XIV.* Ce Discours est inséré dans l'*Histoire Littéraire de la France* sous le regne de ce Monarque. Ledit *Antoine* Terrasson fut nommé censeur Royal de Livres en l'année 1750. Feu M. le prince de Dombes lui donna au mois de Juillet 1752. une charge de conseiller au Conseil souverain de sa principauté. Il fut fait avocat du Clergé de France au mois d'Août 1753. ensuite il fut nommé par le Roi au mois d'Avril 1754. à une Chaire de Lecteur & Professeur au Collége Royal de France. Il a épousé le 23 Octobre 1759. *Anne-Marie-Elisabeth* de Sahuguet de Terme, fille du marquis de Terme, & de dame *Elisabeth-Renée* Berryer. Le chancelier de Dombes étant mort vers la fin de la même année, laissant un fils qui n'étoit pas encore en âge de le remplacer dans cette charge, son altesse sérénissime monseigneur le comte d'Eu, prince souverain de Dombes, a nommé *Antoine* Terrasson, par lettres du 3 Janvier 1760. enregistrées au Parlement de Trévoux le 14 du même mois, pour exercer les fonctions de chancelier de Dombes, & il les exerce actuellement, c'est-à-dire en l'année 1761.

TERRIER (le), écuyer, sieur de Montigny, en Normandie, élection de Coutances: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à trois pals engrelés d'or, au chef cousu de gueules, chargé de deux molettes d'argent.*

TERTEREAU: Famille de Brie, qui porte: *de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois tourterelles de même, posées 2 en chef affrontées & 1 en pointe.*

Catherine-Françoise Tertereau de Saint Germain, née le 15

Décembre de l'an 1683. du mariage de *François* Tertereau, écuyer, seigneur de Saint Germain, & d'*Elisabeth* de Reillac, fut reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1692. & prouva sa noblesse depuis l'an 1516. que vivoit *Guillaume* Tertereau, seigneur des Ormeteaux, son quartayeul.

TERTRE (du): Famille d'Anjou, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 356.

René du Tertre, écuyer, seigneur du Tertre de Mée, de Sancé, de la Gastenelliere, &c. fut maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1434. par ordonnance de M. Voysin de la Noiraïe, commissaire départi dans la généralité de Tours.

De son mariage accordé en 1649. avec *Jeanne* Lanier, sont issus, entr'autres enfans, *René*, qui suit, & *Paul* du Tertre, qui a formé la branche des seigneurs de Sancé, rapportée ci-après.

René du Tertre, écuyer, seigneur du Tertre de Mée, fut pere, par sa femme *Charlotte* de la Porte, qu'il épousa en 1676. de *René* du Tertre, écuyer, seigneur du Tertre de Mée, baptisé en 1691. & reçu page du Roi en 1707.

Branche des seigneurs de Sancé.

Paul du Tertre, écuyer, seigneur de Sancé, fit hommage de ladite terre de Sancé en 1692. à M. de Bailleul, comme seigneur & marquis de Château-Gontier. Il fut marié en 1683. avec *Bernardine* Bionneau, dont naquit,

Jean-Baptiste du Tertre, écuyer, seigneur de Sancé & de Baubigné, marié en 1722. à *Renée-Gabrielle* Trochon, dont plusieurs enfans, entr'autres,

Renée-Catherine-Jeanne du Tertre, née en 1725. reçue à Saint Cyr le 27 Mai 1733.

Les armes: *d'argent, à un lion de sable, lampassé, onglé & couronné de gueules.*

TERTRE (du), en Normandie, élection de Valognes: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à deux tourterelles d'argent, accompagnées de trois étoiles d'or en chef, & d'un croissant de même en pointe.*

TESSIER, écuyer, sieur de Launay, même province, élection d'Alençon: Famille dont les armes sont: *d'argent, à deux merlettes de sable en chef, & une rose de gueules en pointe.*

TESSIERES: Famille du Périgord, maintenue dans sa noblesse par ordonnance de 1668. qui porte pour armes: *losangé d'argent & de gueules.*

TESSON: Famille des plus anciennes & des plus illustres de la province de Normandie, qui dès le temps de *Guillaume* le Conquérant, duc de Normandie, y tenoit alors un des premiers rangs. Il y a cependant encore des seigneurs de ce nom dans les élections de Caën & de Mortain. L'abbaye de Saint Etienne de Fontenay, proche Caën, est un monument encore subsistant de la piété & de l'ancienne splendeur des Tessons. *Raoul*, secondé de son frere *Ernesse*, en entreprit la restauration dans l'onzieme siécle & lui donna des biens considérables. Ses descendans, à son exemple, ratifierent tout ce qu'il avoit fait en faveur de ce monastere,

& y ajouterent de nouvelles donations. On voit encore dans l'église les sépultures de plusieurs seigneurs de cette maison, qui tire son nom de la terre de la Roche-Tesson, située dans le bailliage d'Alençon.

Les armes : *fascé de sinople & d'argent de six pieces, chaque fasce de sinople, chargée d'une chaîne d'or, & l'argent chargé de douze émouchetures de sable*, 5, 4 & 3.

TESTARD : Famille du Périgord.

Samuel de Testard, écuyer, seigneur du But, fut reconnu noble & issu de noble & ancienne race par jugement des commissaires généraux députés pour les droits des francs fiefs dans le ressort du Parlement de Bordeaux, du 19 Mai 1634.

François le Testard, son arriere petit-fils, écuyer, seigneur du But, né en l'année 1688. épousa en 1721. demoiselle *Marie-Anne* Chapon, fille de *Louis* Chapon, écuyer, seigneur du Bâtiment, dont il a eu des enfans, entr'autres, *Dauphine* de Testard, née en 1723. reçue à Saint Cyr en 1734. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I.* p. 538.

Les armes : *d'azur, à une tête humaine d'argent, posée de front, dans des flammes de gueules.*

TESTU-BALINCOURT : *Tome III. p.* 355. *col.* 2. *lig.* 19. & 20. Montmorin, *lisez*, Montmartin.

Ibid. lig. 33. Brac-Montplaisir, *lisez*, Bruc-Montplaisir.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez :* Il y a plusieurs autres branches établies en Touraine & dans l'Anjou.

L'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 540. fait mention de la branche de Testu-Pierrebasse, & lui donne pour auteur *Jean-Guillaume*, frere de *Philippe-Guillaume* Testu, seigneur de Balincourt, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, auteur de la branche des seigneurs de Balincourt, tous les deux fils de *Jean* Testu, seigneur de Balincourt & de Margicourt, conseiller, maître d'hôtel du roi Charles IX. secrétaire de ses Finances, vivant en l'an 1572.

Jean-Guillaume Testu, écuyer, sieur de Ménouville & de la Galaisiere, épousa en 1593. *Renée* Clerembaut, fille de *Guy* Clérembaut, écuyer, seigneur de Pierrebasse & de la Maisonrouge.

Charles Testu, leur fils, seigneur de Pierrebasse & de la Galaisiere, épousa en 1622. *Antoinette* de Broc, fille de *François*, seigneur de Broc, baron de Cinq-Mars de la Pille, de la Lizardiere & de Chemiré, chevalier de l'ordre du Roi & gentilhomme ordinaire de sa chambre, & de *Françoise* de Montmorency, dame ordinaire de la Reine, mere du Roi. De ce mariage naquit *Pierre* Testu, écuyer, seigneur de Pierrebasse, de la Galaisiere, du Pin & de Lavau, commandant au château d'Angers, maintenu dans sa noblesse par ordondance de 1668. qui fut pere par sa seconde femme, *Bonne-Marie* Richardeau, qu'il épousa en 1673. de *Charles - Erasme* Testu de Pierrebasse, écuyer, seigneur de la Galaisiere, né en l'an 1675. marié en 1700. avec *Agnès* Bitaut, fille de *Jacques* Bitaut, écuyer, seigneur de Chizé, & de *Magdelene* de Coulanges. Ils ont eu des enfans, entr'autres, *Su-*

Janne Testu, & *Renée-Agnès*, née le 16 Mai 1712. reçue à Saint Cyr le 29 Avril 1734.

Les armes : *d'or, à trois léopards de sable, les langues & les griffes de gueules, & passant l'un au-dessus de l'autre, celui du milieu contourné.*

TESTU : Famille de Picardie, qui porte pour armes : *d'azur, à trois étoiles d'or, rangées en fasce, & surmontées d'un croissant d'argent.*

Jeanne-Charlotte du Testu de Curi, née le 8 Février 1681. du mariage de *Charles* du Testu & de *Catherine* de Hangest, fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1693. & prouva que *Jean* du Testu, seigneur de Hardoie, qui vivoit en 1516. étoit son quint-ayeul.

TEYSSIER : Famille établie à Paris & dans le Limousin, divisée en deux branches, l'une connue sous le nom de Chaunac, & l'autre sous celui de des Farges, selon l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

Jean Teyssier, écuyer, seigneur de Chaunac, (l'une des plus anciennes châtellenies du Limousin), eut pour femme *Marguerite* du Verdier, qu'il épousa en 1593. alors veuve de *Raymond* de Loubriac.

Jean de Teyssier, écuyer, seigneur de Chaunac & d'Augeat, leur fils, épousa en 1632. *Julienne* Jarrige, & en eut deux fils, *Jean-Joseph*, qui suit, & *Jean-Blaise*, qui a formé la branche des seigneurs des Farges, rapportée ci-après.

Jean-Joseph Teyssier de Chaunac, écuyer, seigneur du Mazel, &c. se maria avec *Aimée* de Fenis, dont il eut cinq enfans, entr'autres, *Jean-Blaise* Teyssier de Chaunac, écuyer, seigneur de Chaunac, du Mazel & de Boissy, capitaine dans le régiment de Biron en 1711. puis dans le régiment de Villeroy & dans celui de Conty, fait chevalier de Saint Louis en 1734. marié avec *Marie-Anne* Baluze de Besson, dont un fils, mort Mousquetaire, & deux filles, mariées, la premiere, nommée *Jeanne-Aimée*, à *Jean-Charles* de Lautonie, seigneur de Lautonie, baron de la Garde ; & la seconde, *Jeanne-Françoise* Teyssier de Chaunac, a épousé en 1748. *Jean-Pierre* d'Auteroche, baron d'Auteroche, seigneur de la Martinie.

Les armes de cette premiere branche sont : *de sinople, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses de même, & en pointe d'un agneau pascal d'argent, le tout surmonté d'un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Branche des seigneurs des Farges.

Jean-Blaise Teyssier de Chaunac, écuyer, seigneur de la Combe & d'Augeat, (second fils de *Jean* Teyssier de Chaunac, & de *Julienne* Jarrige), épousa en 1683. *Martine* de Régis des Farges, fille de *Raymond* de Régis des Farges, lieutenant particulier en la senéchaussée d'Uzerche. Il fut chargé par son contrat de mariage de joindre à son nom celui de son beau-pere & d'en porter les armes. Il testa en 1715. & mourut en 1721. laissant de son mariage trois fils & une fille ; sçavoir,

1. *Raymond* Teyssier de Régis des Farges, écuyer, né le 14 Août 1684. marié en 1715. avec *Cécile* de Guillaume de Lespinas-

ferie, dont deux enfans; *Jean-Joseph* Teyssier de Régis des Farges, & *Marie* Teyssier de Régis des Farges, femme de *N*....., Hugon du Prat du Masgontiere.

2. *Jean-Joseph* Teyssier des Farges, prêtre, docteur de Sorbonne, abbé commendataire de l'abbaye de Tenaille, &c. précepteur de son Altesse sérénissime monseigneur le comte de Clermont, mort en 1737.

3. *Hyacinthe* Teyssier, qui suit.

4. *Marguerite* Teyssier des Farges, femme de *Pierre-Philippe* d'Abzac, écuyer, seigneur, baron de Juvenie dans le haut Limousin.

Hyacinthe Teyssier des Farges, écuyer, seigneur de Beaulieu, de Pecy, de Boissy-le-Gariel & de la Grande Fontenelle, baptisé en 1688. étoit écuyer de son Altesse sérénissime madame la duchesse de Bourbon en 1715. Il obtint en 1723. une commission de capitaine au régiment de Condé, Cavalerie, & fut reçu chevalier de justice des ordres de Notre-Dame du Mont Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem en 1724. Il étoit alors gentilhomme de son Altesse sérénissime monseigneur le duc & devint ensuite écuyer-cavalcadour de la Reine, par lettres du 30 Mai 1725. & commandant de son écurie. Etant mort en 1743. *Marie-Catherine* le Leu, sa femme, qu'il avoit épousée en 1728. se maria en 1749. avec *Jacques* de Bardoulat de la Salvanie, seigneur de Lissat, &c. Elle obtint en 1748. un arrêt du Conseil d'Etat, qui la déchargea du payement du droit de franc-fief, ainsi que ses enfans, qui sont,

1. *Jean-Joseph-Hyacinthe* Teyssier des Farges, écuyer, né le 15 Avril 1730. reçu mousquetaire du Roi dans la premiere compagnie, au mois de Janvier 1744. pourvu de la charge de portemanteau de madame la Dauphine, qu'il a exercée pendant plusieurs années.

2. *Pierre-François*, né le 26 Mars 1731.

3. *Jean-Joseph*, né le 6 Novembre 1735.

4. *Jacques-Nicolas-Christophe*, né le 6 Mars 1738.

5. *Julienne-Marie-Catherine*, née le 9 Juillet 1739.

Les armes de cette branche sont: *d'argent, à deux jumelles de gueules, posées en bande.*

TEYSSONNIERE (la), en Bresse: Famille qui porte pour armes: *parti & emmanché d'or & de gueules.*

THÉAS: Famille noble, originaire de Grasse, qui remonte à noble *Raphaël* de Théas, marié le 21 Janvier 1492. à *Catherine* de Castelan Guiberii.

Honoré de Théas, issu de cette alliance, se maria à *Catherine* de Griffon, fille d'*Augustin*, seigneur de Saint Cézaire & de Seillans. Il laissa, entr'autres enfans, *François* de Théas, marié le 15 Juin 1559. à *Catherine* d'Isnard, fille d'*Honoré*, qui le rendit pere de *Monet* de Théas, marié le 31 Mars 1559. à *Antoinette* Cavalier, dont, 1. *Antoine*, auteur de la premiere branche, qui subsiste dans *Jacques-Joseph* de Théas, seigneur d'Andon, marié le 28 Octobre 1716. à *Agathe-Angélique* de Glandevès, dont il y a postérité; 2. *François* de Théas, auteur de la branche des seigneurs de Thorenc-Caille, dont est chef *Albert* de Théas, seigneur de Caille, An-

don, Angles, &c. ancien officier de vaisseaux, marié le 10 Décembre 1740. avec *Gabrielle* de Gautier, fille de *Joseph*, & de *Suzanne* de Ferrier d'Auribeau, dont, 1. *Jean-Baptiste-Jacques* de Théas, mousquetaire de la première compagnie du Roi; 2. *Jean-François*; 3. *Jeanne* de Théas. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 432.

Les armes : *d'or, à l'arbre de sinople.*

THÉROULDE, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois mouchetures de même, 2 & 1.*

THÉSAN, en Languedoc. L'origine de cette ancienne maison se perd dans l'obscurité des temps. Il y en a qui prétendent qu'elle descend de celle de Chavelin, en Allemagne. Quoi qu'il en soit, on trouve que *Guillaume*, vicomte de Béziers, donna en fief en 990. à *Pons* de Thésan le territoire de Boyane.

En 1114. *Pons-Pierre* de Thésan épousa *Garsenne*, dont, 1. *Bérenger*, qui suit; 2. *Arnaud* de Thésan, seigneur de Villeneuve & de Saint Victou; 3. *Pierre* de Thésan.

En 1195. *Bernard* Aton, vicomte d'Agde, donna en fief à *Bérenger* de Thésan divers domaines démembrés de ce vicomté, ce qui fut confirmé par *Raymond* de Seissac, qui étoit tuteur du vicomte. Tous ces actes sont rapportés fort au long dans la grande Histoire du Languedoc, par Dom Vaissette. Les archives de l'Hôtel-de-Ville de Beziers renferment des monumens bien honorables pour confirmer l'antiquité de cette maison, qu'il est inutile de rapporter ici.

En 1134. *Béringuier* de Thésan eut deux fils; sçavoir, *Pons* de Thésan, seigneur d'Aspiran, auteur de la branche d'Aspiran, qui subsiste dans *N.* .... de Thésan d'Aspiran, actuellement dans les Chevaux-Légers de la Reine, & *Bermond* de Thésan, auteur de la branche de Thésan-Poujol. Ces deux branches ayant pris les armes contre *Simon* de Montfort, leurs biens furent confisqués. Elles furent rétablies dans leurs fiefs & domaines le 14 du mois d'Avril 1220. après avoir promis au Légat du Saint Siége, dans le château d'Aspiran, d'abjurer l'hérésie des Albigeois, & d'être fideles à l'Eglise Romaine. *Voyez* Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc.*

En 1228. *Guillaume* de Thésan, fils de *Bermond*, épousa *Garsenne*, fille unique d'*Ermengard* du Poujol. C'est en vertu de ce mariage que le comté du Poujol est dans la branche qui porte le nom de Thésan du Poujol. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

Pons de Thésan II. du nom, marié à *Simeonne* de Lile, dont il eut,

Pons III. du nom, marié à *Béatrix* de Caylus, fille aînée de *Dieu-donné* de Caylus, par contrat du 29 Janvier 1294. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 541. à l'article THÉSAN.

Pons IV. du nom, son fils, épousa en 1328. *Reine* de Villancourt, fille de *Guillaume*, sieur de Saint-Saturnin, dont,

Guillaume de Thésan, marié en 1360. à *Marquise* de Valhargues, fille de *Guillaume* de Val-

hargues, sieur du Bosc-Doiras, dont, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Guillaume* de Théſan, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & commandeur de Saint Criſtol & de Saint Vincent; 3. *Pons* de Théſan, auſſi chevalier du même ordre. On compte dix-ſept chevaliers de cet ordre dans la ſeule branche du Poujol.

Antoine de Théſan épouſa en premieres noces en 1487. *Julie* de Senegua, & en ſecondes, *Marie* de Brés. Il eut de ce ſecond mariage, 1. *Pons*, qui ſuit; 2. *Raymond* de Théſan, ſeigneur de Caſtelnau, de la Garde, &c. écuyer du prince *Charles*, fils aîné du duc de Bourbon & d'Auvergne.

Pons de Théſan V. du nom, épouſa en premieres noces en l'année 1411. *Alix* de Caylus, fille de *Guillaume* de Caylus, baron d'Olargues, & en ſecondes noces *Hélene* de Gozon, fille de *N.* . . . de Gozon de Melac, morte ſans enfans.

Jean de Théſan, ſon fils, qui eſt ſorti du premier lit, épouſa en 1444. *Iſabeau* de la Lotterie de Popian, fille de *Barthelemi* de Popian, dont, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Alrias* (*a*) de Théſan, auteur de la branche de Théſan-Venaſque, rapportée ci-après.

Guillaume de Théſan épouſa en 1482. *Anne* de Mont-Laur, fille de *Triſtan* de Mont-Laur, ſieur de Marle, & d'*Alix* d'Uzès, dame de Saint Maximin & de Saze, dont,

Antoine de Théſan, marié en 1524. à *Marguerite* de Combret, fille du ſieur de Boquiera, de laquelle il eut,

Olivier de Théſan de Saint Maximin, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes de ſes ordonnances, commandant général en Provence, après la mort du grand prieur de France, par lettres patentes de Henri III. roi de France & de Pologne, en date du 13 Juin 1586. Il mourut étant gouverneur de la ville de Mende & du pays de Gévaudan, & laiſſa de *Caſſandre* de Canami, ſa femme,

Raymond de Théſan, maréchal des camps & armées du Roi, commandant au gouvernement de Languedoc par brevet du 3 Juillet 1596. chevalier de l'ordre du Roi & gentilhomme ordinaire de ſa chambre. Il épouſa en premieres noces en 1572. *Anne* de Caylus, fille de *Pierre*, écuyer, ſeigneur de Colombieres, & en ſecondes noces, *Antoinette* d'Aſranſon, dont,

Raymond de Théſan II. du nom, qui eut d'*Anne* de Magalas, ſon épouſe, 1. *Thomas*, qui ſuit; 2. *Henri*, auteur de la branche de Théſan, baron du Luc, terre ſituée dans le diocèſe de Narbonne. Cette branche y ſubſiſte encore actuellement, & le baron du Luc a nombre d'enfans. Son ayeul, *Hercules* de Théſan, baron de Saint Geniés & du Luc, marié en 1639. avec *Françoiſe* de Fleury, étoit fils d'*Henri*

(*a*) *L'Auteur du Nobiliaire du comtat Venaiſſin fait* Alrias *ſecond fils de* Pons *VI. du nom; mais il s'eſt trompé, ſuivant l'acte de mariage de l'année* 1453. *d'*Alrias *de Théſan, avec* Siffrete, *fille unique & héritiere de* Jean *de Venaſque, qui nous a été communiqué.*

de

de Théſan, gouverneur de Narbonne, & vice-amiral ſur les côtes du Languedoc & du Rouſſillon.

Thomas de Théſan, vicomte de Poujol, gouverneur de la ville de Lodeve, ſubſtitua ſes biens à *Pons-Pierre* de Théſan, baron d'Olargues, qui a continué la poſtérité.

Pons-Pierre de Théſan, vicomte du Poujol, baron d'Olargues, eut de ſon mariage avec *Jeanne* de Mirman un fils, nommé *Thomas*, qui ſuit.

Thomas de Théſan II. du nom, vicomte du Poujol, baron d'Olargues & autres places, lieutenant de Roi de la province de Guyenne, ſe maria en l'an 1665. avec *Jeanne* de Blonzac de Valfons, dont,

Pons de Théſan VI. du nom, comte de Poujol, baron d'Olargues, chevalier de Saint Louis, meſtre-de-camp du régiment de la Reine, lieutenant de Roi de la province de Guyenne, qui épouſa en 1700. *Geneviéve* de Valeau, dont, 1. *Pons*, qui ſuit; 2. *Claude* de Théſan, chevalier de Saint Louis, capitaine de Dragons dans le régiment d'Armenonville; 3. *François*, religieux de la Trape.

Pons VII. du nom, marquis de Théſan, comte du Poujol, baron d'Olargues, chevalier de Saint Louis, auſſi capitaine de Dragons dans le régiment d'Armenonville, s'eſt marié avec *Claudine-Jeanne-Gabrielle* le Mazuyer, fille de *Joſeph*, procureur général du Parlement de Toulouſe, & le dernier de ſa famille, originaire de Picardie, qui a donné un premier préſident & deux procureurs généraux au Parlement de Toulouſe. Les enfans qui ſont ſortis de ce mariage ſont,

1. *Pons-Marthe*, marquis de Théſan, comte du Poujol, baron d'Olargues, lieutenant de Roi de la province de Guyenne, non marié.

2. *Marie-Joſeph-Geneviéve* de Théſan, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Fleury.

3. *François-Henri-Blaiſe-Eléonor* de Théſan, mouſquetaire du Roi dans la premiere compagnie.

4. *Jean-François-Béranger* de Théſan.

5. *Claudine-Pons-Louiſe-Marguerite* de Théſan, non mariée.

Branche de Théſan-Venaſque, qui eſt établie dans le comtat Venaiſſin.

Alrias ou *Elzéar* de Théſan, damoiſeau, ſeigneur de Caſtanet, &c. deuxieme fils de *Jean*, & d'*Iſabelle* de Popian, épouſa dans la ville de Carpentras, par contrat paſſé le 3 Février 1483. *Siffraine* de Venaſque, dame de Saint Didier, de Methamies, &c. héritiere de la branche aînée de l'ancienne maiſon de ce nom, dont,

François de Théſan, ſeigneur de Saint Didier-Venaſque, de Méthamier & de pluſieurs autres fiefs & droits conſidérables, tant dans le territoire de Carpentras, que dans celui de Pernes & autres lieux du comtat Venaiſſin. Il joignit le nom & les armes de Venaſque à ceux de Théſan, & les tranſmit à ſa poſtérité; qui ſont: *écartelé d'or & de gueules, & la croix des comtes de Toulouſe brochant ſur le tout.* Il épouſa vers l'an 1510. *Catherine* de Tolon, ſœur de *Didier*, qui fut

depuis grand-maître de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & fille de *Louis*, seigneur de Sainte Jalle, en Dauphiné, & de *Louise* de Clermont-Montoison, dont, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Jacques* de Thésan-Venasque; 3. *François*; 4. *Antoine*: les trois derniers chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem en 1541. & 1549. *Antoine* mourut commandeur d'Avignon & de Pezenas; 5. *Marguerite*, mariée à *Pierre* de Grignan, de la même ville.

Pierre de Thésan-Venasque, seigneur de Saint Didier, &c. rendit hommage au Pape, entre les mains de *Giraud* de Corneillan, recteur du comtat Venaissin, pour les terres qu'il possédoit dans ce comté. Il épousa le 30 Septembre 1538. *Claudine* de Grignan, fille d'*Amaury*, & de *Jeanne* de Frencos, dont vinrent, 1. *Paul*, qui suit; 2. *Antoine*; 3. *François*; 4. *Catherine* de Thésan-Venasque; les trois derniers reçus chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem en 1558. & 1565. lesquels se distinguerent au siége de Malte en 1567. 5. *Claude* de Thésan, chevalier du même ordre, commandeur de Melhau; 6. *Alleman*, auteur d'une branche établie à Carpentras, éteinte en 1718. par la mort de *Siffrein-Joseph* de Thésan-Venasque, mort à Paris, sans postérité; 7. *Jeanne*, abbesse de Saint Laurent, ordre de Saint Benoît à Avignon.

Paul de Thésan-Venasque, chevalier de l'ordre du Roi & de celui du Pape, commandant la compagnie du seigneur de Sainte Jalle, son cousin, gouverneur de Carpentras, donna des preuves d'une grande valeur, lorsque l'armée des Religionnaires, commandée par le baron des Adrets, se disposoit à attaquer cette ville la nuit du premier au 2 Octobre 1562. Lui & son enseigne, le chevalier Ceciliano, prirent si bien leurs précautions pour les dehors & les dedans de la place, que les ennemis désespérant de réussir, abandonnerent leur dessein & prirent le parti de décamper, dans la crainte d'être attaqués eux-mêmes dans leur camp; mais, comme ils se mettoient en marche, Thésan de Venasque & le chevalier Ceciliano, accompagnés de la Noblesse de la ville, firent sur eux une sortie si à propos, qu'ils taillerent en piece leur arriere-garde, leur enleverent une partie de leur bagage & de leur artillerie & les contraignirent de fuir en déroute. Le 5 du même mois, le général *Fabrice* Serbelloni se rendit à Carpentras, accompagné de plusieurs gentilshommes d'Avignon, en présence desquels, dans le Palais de la Rectorie, il donna des louanges aux Citoyens sur leur belle défense, & conféra l'ordre de chevalerie aux seigneurs de Sainte Jalle & de Venasque. Il fut député par la province avec *Siffrein* Guilhem, procureur général, au pape Pie IV. pour la conservation des priviléges, qui furent en effet confirmés au mois de Novembre 1565. Il fut encore député vers le roi Charles IX. pour faire comprendre le comtat dans une treve convenue avec les Calvinistes. Le maréchal de Damville ayant demandé du secours à la Noblesse du Venaissin, pour réduire les Calvinistes du Languedoc, le sieur de Venasque l'alla joindre au mois de Décembre 1573. après avoir reçu le collier de l'ordre du Roi des mains

du comte de Suze, le 17 du même mois. Il leva en 1593. à ses dépens une compagnie de cinquante Chevaux-Légers pour la défense du comtat. Il servit ensuite en Provence, à la tête d'un régiment de seize compagnies de gens de pied, avec lesquels il défendit le château de Montauroux, contre le duc d'Epernon, qui fut repoussé dans trois assauts consécutifs. Il se distingua sur tout aux siéges de Sisteron, de Mourmoiron & de Tulle. Les enfans qu'il eut d'*Agnès* Geoffroi, qu'il épousa par contrat du 13 Septembre 1566. furent, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Olivier*, qui servit avec distinction dans les guerres de Provence.

Claude de Théfan, seigneur de Venasque, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, fit paroître un grand zèle pour les intérêts du Roi & de la Religion, dans les troubles des guerres civiles. La réputation qu'il s'acquit en Provence dans ces fâcheuses conjonctures, engagea les Etats de cette province, à la tête desquels étoit le comte de Carces, à le prendre pour arbitre des différends qu'ils avoient avec le duc d'Epernon, au mois de Juin 1593. Il fut député par le comtat Venaissin vers la Reine régente & au roi Louis XIII. en 1611. pour la confirmation des priviléges de la province. Il épousa le 2 Mars 1602. *Françoise* de Castelnau Clermont-Lodève, dont, 1. *Paul-Alphonse*, qui suit; 2. *Esprit*, reçu chevalier de Malte en 1615. mort commandeur de . . . . . . 3. *Alexandre*; 4. *Laurent*.

Paul-Alphonse de Théfan, marquis de Saint Gervais, vicomte de Nebousan, baron de Castanet, seigneur de Venasque, Saint Didier, &c. héritier de son ayeul, par substitution à son pere, épousa le 2 Mars 1633. *Sybille* de Fortia, dont, 1. *Paul*; 2. & 3. *Charles-Joseph* & *Joseph*, tous deux chevaliers de Malte en 1655. & 1666. le premier fut capitaine des galeres du Pape en 1665. 4. *Louis*, qui suit.

Louis de Théfan, seigneur de Venasque, &c. épousa par contrat du 8 Avril 1668. *Catherine* Mistral de Montdragon, dont il eut, 1. *Paul-Alphonse-François*, qui suit; 2. *Joseph*, chevalier de Malte.

Paul-Alphonse-François de Théfan-Venasque, marquis de Saint Gervais, vicomte de Nebousan, baron de Castanet, &c. appellé le marquis de Venasque, reçu page aux écuries du Roi, épousa le 7 Janvier 1711. *Marie-Françoise-Pauline* de Seitres, fille de *Louis-François*, comte de Caumont, & de *Marie-Catherine* Fortia de Montréal, dont il eut deux enfans, sçavoir, 1. *Paul-Alphonse-François-Antoine*, qui suit; 2. *Paul-Marie* Théfan de Venasque, officier des galeres & chevalier de Malte en 1721.

Paul-Alphonse-François-Antoine de Théfan-Venasque, vicomte de Nebousan, marquis de Saint Gervais, &c. épousa le 2 Mars 1741. *Antoine-Françoise-Hugone* de la Baume, fille de *Louis-François*, comte de Suze, ancien colonel d'Infanterie, dont une fille unique, *Marie-Alix-Alphonsine-Antoine-Silvie* de Thefan-Venasque, née & baptisée à Carpentras le 17 Février 1747.

Cette maison a eu des alliances avec celles de Foix, d'Armagnac, de Forcalquier, de Polignac, de Narbonne, Sabran, Fleury, &c.

La branche de Théfan-Poujol porte : *écartelé d'or & de gueules*. Pour supports : *deux aigles*.

Voyez, sur cette ancienne famille, la *grande Histoire du Languedoc*, par Dom de Vic & Dom Vaissette ; le *Nobiliaire du comté Venaissin*, par l'abbé Pitoncur, *Tome III*. l'*Histoire des comtes de Toulouse*, par Catel ; l'*Histoire de Provence*, par Nostradamus ; l'*Histoire de Malte*, par Vertot ; les *Registres de la Noblesse*, par M. d'Hozier ; les *Recherches de la Noblesse du Languedoc*, par M. le marquis d'Aubais, imprimées en 1759. chez Chaubert, à Paris ; le *Dictionnaire de Moreri, nouvelle édition*, à l'article VENASQUE, & les *Tablettes Généalogiques & Historiques*, *Part. VIII*.

THEVENIN : *Tome III. p. 357. col. 1. lig. 8. après famille, ajoutez*, originaire de Saintonge.

Ibid. lig. 11. après 1613. ajoutez : Cette famille a été confirmée dans la noblesse de ses prédécesseurs, par lettres patentes du Roi, en récompense de ses services, pendant les troubles de la province de Guyenne.

Ibid. lig. 14. de la Chaise, *lisez*, de la Cheze.

Ibid. p. 358. col. 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois lions d'or, ceux du chef affrontés*.

THEVRAY : Ancienne maison de Normandie, à laquelle la terre de Thevray, dans le vicomté de Beaumont-le-Roger, avoit donné le nom, & qui portoit pour armes : *de gueules, à un lion naissant d'hermines*.

Le plus ancien seigneur de Thevray, qui soit connu, est *Roger* de Thevray, qui fonda en l'an 1173. une prébende pour un chanoine de la cathédrale d'Evreux. Sa descendance masculine finit en la personne de *Jean* de Thevray, qui n'ayant eu que deux filles, nommées *Jeanne* & *Mahaud*, leur fit de son vivant le partage de sa succession le pénultieme jour du mois de Mai 1377. Cet acte est en original au chartrier de la maison de Chambray. *Mahaud* épousa *Colin* Dapres, & *Jeanne* se maria avec *Laurent* de Menilles, dont *Guy* de Menilles, qui portoit : *de gueules, à six billettes d'or, posées 3, 2 & 1*, lequel eut deux enfans ; sçavoir, *Jean*, mort sans postérité, & *Catherine*, mariée en 1385. à *Roger* de Chambray. Elle lui porta les terres du haut & bas Menilles, & la terre de Thevray, sur laquelle son petit-fils *Jacques* de Chambray, chambellan du roi Louis XII. & bailli d'Evreux fit bâtir un château fort par permission du Roi, parce que l'ancien avoit été ruiné par les Anglois, après un siége de quelques jours, qui fut soutenu par *Jean* de Chambray, son pere. *Voyez* MENILLES & CHAMBRAY.

THEZART : Maison d'ancienne chevalerie de Normandie, connue depuis l'an 1140. & qui après avoir formé des alliances très-distinguées, est tombée au dernier siécle dans celle de Salm.

Les armes sont : *d'or, à la fasce d'azur*, que quelques-uns ont *accompagnée en chef d'une rose de gueules*.

THIARD : *Tome III. p. 358. col. 1. lig. 32.* Bussevel, *lisez*, Busseul.

Ibid. lig. 37. Bagny, *lisez*, Ragny.

Ibid. col. 2. *lig.* 10. 21. 27. 38. & 48. Briſſy, *liſez*, Biſſy.

Ibid. p. 359. *col.* 1. *lig.* 16. *après* Briſſart, *ajoutez*, morte à l'âge de vingt ans le 4 Octobre 175...

THIBAUD DE NOBLET DES PRÉS : Famille du Beaujolois, ſuivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 545. & le *Mercure de France du mois de Janvier* 1735. *p.* 187.

Claude Thibaud, qualifié baron des Prés, maréchal de bataille dans les armées du Roi, & lieutenant colonel du régiment d'Auvergne, petit-fils de *Hugues* Thibaud, qualifié noble & ſeigneur de Tulon, dans ſon contrat de mariage avec *Jacqueline* Charreton, en date du 28 Septembre 1566. fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1667. & 1669. Il eut pour frere *Pierre-Emmanuel* Thibaud, ſeigneur de Tulon, capitaine dans le régiment de Champagne, puis meſtre-de-camp de Dragons.

De ſon mariage accordé en 1654. avec *Gilberte* Arleloup, naquit, entr'autres enfans, *Philibert-Joſeph* Thibaud de Noblet, baron des Prés, ſeigneur de Tulon, de Thorigni, du Mont de France, &c. Il avoit épouſé en 1699. *Henriette-Brigide* Martel, dont il a eu pluſieurs enfans.

Claude-René Thibaud de Noblet, baron des Prés, ſeigneur de Thorigni, de Tulon, du Terreau, de Chevagni-le-Lombard, &c. capitaine de Dragons dans le régiment de Vitri, épouſa le 19 Décembre 1734. *Marie-Françoiſe-Urſule* de Saulx, fille d'*Henri-Charles* de Saulx, comte de Tavannes, maréchal de camp, lieutenant général & commandant pour ſa Majeſté dans les provinces de Bourgogne & Breſſe, &c. & de *Marie-Urſule* Amelot. Il a pris le ſurnom de Noblet à cauſe de la ſubſtitution faite le 22 Janvier 1722. par *Claude* Noblet, baron des Prés, ſeigneur de la Tour de Romaneſches, en faveur des enfans de Thibaud, ſeigneur de Tulon, & d'*Eliſabeth* Noblet, ſa fille.

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur & un chef de même*, qui eſt de Thibaud ; *écartelé d'azur, à un ſautoir d'or alaiſé*, qui eſt de Noblet des Prés.

THIBAUD DE LA PINIERE : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois molettes d'or, poſées* 2 & 1, *l'écu timbré d'un caſque de profil.*

THIBAULD DE LA CARTE : *Tome III. p.* 359. *col.* 2. *lig.* 17. Mahorti, *liſez*, Malorti.

THIBAUT DE GUERCHI ; anciennement GARCHI : Famille établie dans le Berry & le Nivernois.

René de Thibaut, écuyer, ſeigneur de Guerchi, de Vieux-Moulins, de Mezieres, &c. fut declaré noble & iſſu de noble race & lignée depuis l'an 1400. par arrêt de la Cour des Aides à Paris, du 9 Mars 1660. & maintenue auſſi dans ſa nobleſſe depuis l'an 1450. par ordonnance de 1667. Il étoit fils de *François* de Thibaut II. du nom, écuyer, ſeigneur deſdits lieux, gentilhomme ſervant dans la maiſon du Roi, & de *Jeanne* de Rochechouard.

De ſon mariage accordé en l'an 1622. avec *Anne* Monnot, fille d'*André* Monnot, écuyer, ſeigneur de la Foreſt, commiſſaire des guerres, naquit *François* de

Thibaut, écuyer, seigneur de Guerchi, marié le 13 Septembre 1683. avec *Françoise* de Bar, fille de *Pierre* de Bar, seigneur de Grimonville, & d'*Anne-Henriette* de Lannel. Il en a eu plusieurs enfans. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 547.

Les armes : *de gueules, à trois tours d'or, crenelées de même & posées 2 & 1.*

THIBERT DES MARTRAIS, ou DU MARTRAIS : *Jacques-Ennemond* Thibert des Martrais, secrétaire du Roi, & avant receveur des consignations du Conseil & du Parlement, mourut le premier Septembre 1734. Il avoit épousé en premieres noces *Marguerite-Magdelene* de la Grange-Trianon, morte le 15 Novembre 1716. & de ce mariage il ne reste qu'une fille, nommée *Marie-Magdelene* Thibert des Martrais, mariée d'abord avec *Alexandre-Jacques* Briçonnet, maître des requêtes, mort étant nommé à l'intendance de Montauban, & ensuite, en 1742. avec *Henri-Claude* de Harcourt-Beuvron, dit le comte de Harcourt.

Ledit *Jacques-Ennemond* Thibert des Martrais épousa en secondes noces *Marie-Jeanne* le Maire de Montlevaut, de laquelle il a eu pour fils unique *Jacques-Philippe* Thibert des Martrais, président de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 10 Septembre 1745. sans laisser d'enfans d'*Anne-Louise* Masson, son épouse, deuxieme fille de *François-Gaspard* Masson, président de la premiere Chambre des Enquêtes, (charge qu'il avoit cédée à son gendre), & de *Marie-Marguerite* Chevalier. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre* 1745. *p.* 196.

Les armes : *écartelé d'or & d'argent, à la croix de gueules brochante sur le tout, chargée de cinq losanges d'or ; chaque canton d'or, chargé d'un cor de chasse de sable, lié de gueules ; chaque canton d'argent, chargé d'une hure de sanglier de sable.*

THIBOULT, écuyer, sieur de la Billerie, en Normandie, élections de Bayeux & de Carentan : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois grenades d'or, 2 & 1.*

THIBOUT, en Normandie : *Guillaume* de Thibout, seigneur de Messey, épousa par contrat passé en l'an 1350. *Jeanne* de Blin, dame de Grand-Menil & de Saint Aignan, dont il eut,

Jean de Thibout, seigneur desdites terres, marié par contrat de l'an 1398. avec *Rosette-Isabelle* du Grais, fille de *Guillaume* du Grais, seigneur dudit lieu, dont,

Girard de Thibout, seigneur du Grais, qui épousa par contrat de 1447. *Isabeau* de Cobar, fille de *Jean* de Cobar, seigneur de Loucé & de Vigneral, & de *Jeanne* de la Balle, dont, entr'autres enfans,

Guillaume de Thibout, seigneur du Grais, marié par contrat de 1488. avec *Philippine* de Fontenay, fille d'*Antoine* de Fontenay, & d'*Isabeau* d'Aché, de laquelle il eut,

François de Thibout, seigneur desdites terres, qui épousa par contrat de 1513. *Isabeau* le Porcher, fille de *Pierre* le Porcher, écuyer, seigneur d'Epaney, Guibray & de Hauteville, & de

Jeanne le Viandier, dont, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Catherine* de Thibout, mariée en 1525. à *Jean* Anzeray, seigneur de Courvaudon, président à mortier au Parlement de Normandie, cinquieme ayeul de *Maximilien-Constantin* Anzeray, aussi président au même Parlement.

Jean de Thibout, seigneur du Grais, & baron de Durtal & de Juilly, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, épousa par contrat de 1538. *Bonaventure* de Voré, fille d'*Odouart* de Voré, seigneur dudit lieu & de Dussiere, & de *Jeanne* Cochefilet, dont sortit, entr'autres enfans,

Jacques de Thibout, seigneur du Grais, chevalier de l'ordre du Roi, chambellan du prince *François* de Valois, duc d'Alençon, d'Anjou, de Touraine & du Maine, frere des Monarques François II. Charles IX. & Henri III. & capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances. Il épousa par contrat de 1566. *Guillemette* de Thouars, fille de *Nicolas* de Thouars, seigneur dudit lieu, Huillé, la Guyonniere, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & de *Louise* d'Angennes, de laquelle il eut,

François de Thibout, baron du Grais, reçu chevalier de Malte de Justice le 29 Novembre 1610. Il quitta la croix de cet ordre en l'an 1632. qu'il fut alors dispensé de ses vœux par le souverain Pontife, & se maria par contrat de ladite année avec *Lucrece* de Samay, fille de *Claude* de Samay, seigneur du Bignon, Beauvais, Dupuisac & de Saint Christophe, & de *Marguerite* de Karbourg, dont,

Jacques de Thibout, baron du Grais, seigneur de Saint Malo & desdites terres, marié par contrat de 1678. avec *Charlotte* Turpin, fille de *Jacques* Turpin, seigneur de Fontaine, & de *Louise* de Frémont, veuve en premieres noces du vicomte d'Argentan, & en secondes, de *Guillaume* de Chenneviere, seigneur du Haut-Bois, dont, entr'autres enfans,

Jacques-Philippe de Thibout, marquis du Grais, de Saint Christophe, &c. Après avoir été page du Roi, il entra dans la seconde compagnie des Mousquetaires, & se distingua à la bataille de Ramillies en 1706. où il fut blessé à la tête, & eut son cheval tué en passant le marais. Il épousa par contrat de 1707. *Marie-Magdelene* Anzeray, fille & unique héritiere de *Claude* Anzeray, marquis de Durcet, seigneur de Landigou, Sainte Opportune & de Touvois, & de *Marie-Magdelene* de Motteville (*a*), de laquelle sont issus deux garçons; sçavoir, *Jacques-Claude*, qui suit, & *Jacques* de Thibout, rapporté après la postérité de son frere aîné, & une fille, nommée *Marie-Magdelene* de Thibout, mariée en 1737. avec le seigneur de Bunetot.

Jacques-Claude de Thibout, marquis du Grais, du Motté, &c.

(*a*) Marie-Magdelene *de Motteville, marquise de Durcet, morte en* 1728. *avoit épousé en premieres noces* Olivier *Anzeray, conseiller au Parlement de Normandie, pere de* Maximilien-Constantin *Anzeray, doyen des présidens de cette Cour souveraine.*

fils aîné de *Jacques-Philippe* de Thibout, & de *Marie-Magdelene* Anzeray, a épousé par contrat de 1741. *Marie-Rose* de Montpinçon (*a*), dont sont sortis deux fils, qui sont,

1. *Claude-Daniel-René* de Thibout, né en 1743.

2. *Jean-Baptiste-Jacques-Thomas* de Thibout, né en l'année 1746.

Jacques de Thibout, seigneur de Saint Christophe & de Coulaunay, fils puîné de *Jacques-Philippe* de Thibout, marquis du Grais, & de *Marie-Magdelene* Anzeray, marquise de Durcet, a épousé par contrat de 1743. *Marie-Anne-Victoire* de Vancey, fille de *Charles* de Vancey, seigneur de Fausse-Clause & autres lieux, & de *Marie-Thérese* de Chenneviere, dont sont issus trois fils & une fille.

Claude-Jacques-Charles de Thibout, le fils aîné, né le 20 du mois de Janvier 1744. est entré dans le Militaire en 1757. en qualité de lieutenant au régiment de Beauvoisis, Infanterie.

Les armes : *d'argent, à deux quintefeuilles de gueules en chef, & une fleur de lys de même en pointe.*

THIBOUT, ou THIBOULT, écuyer, seigneur de Long Champs, en Normandie, élection de Lisieux : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois tours d'argent, maçonnées de sable, posées 2 & 1.*

Une autre famille du même nom & de la même province, élection de Falaise, porte : *de gueules en chef, & une fleur de lys de même en pointe.*

THIBOUT, ou THIBOUST; La maison de Thibout, ou Thibouft, est très-ancienne, & descend d'un Thibouft, prevôt des Marchands de la ville de Paris, sous le regne du roi *Philippe* le Bel.

Gabriel Thibouft de Berry, un des descendans de cette maison, seigneur & comte de la Chapelle, fut gouverneur & capitaine des Chasses de Fontainebleau.

Louis Thibouft de Berry, son fils, seigneur & comte de la Chapelle, fut pere de *Louis-Auguste* Thibouft de Berry, chevalier, seigneur & comte de la Chapelle-Thibouft de Berry, anciennement de la Chapelle-Gautier en Brie, seigneur de Ru-Guerin, des grand & petit Tresnels, des Hangets, de Gatins, & autres lieux, conseiller d'honneur au bailliage & siége présidial de la ville de Melun, mort en son château de la Chapelle le 13 Août 1749. dans la cinquante-neuvieme année de son âge.

De son mariage accordé avec *Marguerite-Charlotte* le Petit de la Grand'cour, il a laissé quatre enfans; sçavoir,

1. *Louis Charles-Nicolas* Thibouft de Berry, comte de la Chapelle, fils majeur.

2. *François-Thibouft* de Berry, lieutenant dans le régiment d'Infanterie de Mailly, auparavant page de madame la Dauphine.

3. *Louise-Marguerite* Thibouft de Berry.

4. *Charlotte-Louise-Agathe* Thibouft de Berry. Voyez le *Mercure de France du mois de Septem-*

(*a*) *Montpinçon de Lougé porte pour armes :* d'azur, à une fasce de sable, chargée de trois losanges d'argent, accompagnée d'un lion naissant en chef.

bre 1749. *p.* 213. & 214.

THIBOUTOT : *Tome III. p.* 360. *col.* 2. *lig.* 7. *Abreham*, lisez, *Abraham.*

Ibid. lig. 15. *après* marquisat, *ajoutez*, en Juin 1720.

Ibid. lig. 18. *après* France, *ajoutez*, qualifié marquis de Thiboutot de Manqueville, baron d'Ouville, d'Hermanville & de la Riviere, comte de Montgommery, mort âgé de soixante & onze ans.

Ibid. lig. 16. *N.* . . . . de la Viefville, *lisez*, *Marguerite* de la Viefville, morte le 30 Décembre 1731.

Ibid. lig. 20. petite-niece de *Alolphe*, *lisez*, petite-niece d'*Alophe.*

Ibid. lig. 24. *après* Viefville, *ajoutez*, seigneur de Plainval & autres lieux.

Ibid. lig. 25. *après* Mailly, *lisez*, morte à soixante-un ans en Mai 1738.

Ibid. lig. 38. *après* Montgommery, *ajoutez*, niece du dernier comte *Nicolas - François*, mort sans enfans le 26 Novembre 1721. & de *Marie-Thérese-Nicole*, femme de *Jean - Baptiste - Jacques* de Saint Remy, marquis de la Motte-Cossé, ayeux du susdit marquis de Courtomer, & fille de *Jacques* de Montgommery, marié au mois de Novembre 1706. sous le nom de Dumont.

Ibid. p. 361. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'argent, à la croix de gueules.*

THIBOUVILLE, subdélégation de Conches, en Normandie.

Le marquisat de Thibouville est le plus ancien marquisat de ce canton. La terre de Thibouville a appartenu à de grands seigneurs. Feu M. *Lambert* d'Herbigny, conseiller d'Etat, a acquis ce marquisat, & M. de Thibouville, son fils, l'a vendu à M. *Etienne* Daugny, fermier général, qui en jouit actuellement.

THIER, en Hollande & en Alsace : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 547.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de sinople, posées* 2 *en chef &* 1 *en pointe ; l'écu timbré d'un casque de profil.*

THIERCELIN, en Normandie : élection de Mortagne : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à six cotices ou filets d'azur, posés en sautoir, & cantonnés de quatre merlettes de sable.*

THIERN : Baronnie en Auvergne, que *Louise-Augustine* Salbigothon - Crozat de Thiern, fille cadette de *N.* . . . de Thiern, ancien maréchal général des logis des camps & armées du Roi, née le 29 Octobre 1733. a portée en mariage le 13 Décembre 1751. au maréchal-duc de Broglie. *Voyez* BROGLIE.

THIERRI DE DOURE : Famille de Picardie, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 549.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, posées* 2 *en chef &* 1 *sous le chevron ; l'écu timbré d'un casque de profil.*

THIEULIN, en Normandie, élection d'Argentan : Famille dont les armes sont : *d'azur, à six gerbes d'or, posées* 3, 2 & 1.

THIEUVILLE, en Normandie.

On trouve sur cette maison, qui est très-ancienne, que *Raoul* de Thieuville tenoit de Philippe-Auguste un fief de chevalier au Mesnil-Garnier, & un quart de fief de chevalier au Mesnil-Hugues.

Raoul, seigneur de Vains & de Chantore, évêque d'Avranches, dédia en 1283. l'église de Bacilly.

Guillaume fut évêque de Coutances en 1319.

Guillaume de Thieuville, seigneur de Chantore en 1312. fut pere de *Robert*, chevalier, seigneur de Vains & de Chantore en 1326. qui eut pour fils *Henri* de Thieuville, chevalier bachelier, comme le prouve un titre de la Chambre des Comptes en 1339. & 1340. Il avoit épousé *Isabelle* de Meullent, dont il n'eut qu'une fille, *Catherine* de Thieuville, mariée en 1406. à *Olivier* de Mauny, chevalier. Elle lui porta les seigneuries de Thieuville, du Mesnil-Garnier, de Vains, de Chantore, de Saint Pierre-Lange; & *Marguerite* de Mauny, leur fille, fut mariée avec *Jean* Goyon, sire de Matignon, auquel elle porta les biens d'*Henri* de Thieuville: c'est pourquoi *Alain* de Goyon, grand écuyer de France, est qualifié seigneur de Thieuville & du Mesnil-Garnier.

Guillaume de Thieuville, seigneur de Thieuville & du Mesnil-Garnier, avoit un frere puîné, nommé *Nicolas* de Thieuville, seigneur de Guihebert en 1299. mort en 1324. lequel avoit épousé *Nicole* de la Haye-Comtesse, dont naquit *Henri* de Thieuville de Guihebert, mort en 1385. laissant d'*Agnès* de Saint Denis, sa femme, morte en 1388. *Guillaume* de Thieuville, marié avec *Isabeau* de Breuilly, mere de *Jean* de Thieuville, seigneur de Claës, qui épousa le 25 Janvier 1424. *Marie* de Freville, dont naquit *Jean* de Thieuville II. du nom, seigneur de Claes & de Montchaton, allié en 1455. avec *Anne* de Briqueville, mere de *Guillaume*, seigneur de Briquebose, qui épousa en 1484. *Raullette* de Pierrepont, dont est issu *Robert* de Thieuville, seigneur de Briquebose, mort avant 1536. De son mariage accordé avec *Andrée* de Semilly, naquit *Eustache* de Thieuville, seigneur de Briquebose, qui vivoit en 1576. Il fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces, avec *Ursine* de Crosville, morte en 1553. & en secondes, avec *Marguerite* de Bressey, dont il n'eut point d'enfans. De sa premiere femme est issu *Nicolas* de Thieuville, seigneur de Briquebose, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, mort le 11 Juin 1604. laissant de *Louise* du Croq, qu'il avoit épousée le 9 Décembre 1569. 1. *Eustache* de Thieuville, qui n'a eu que deux filles de *Françoise* de Magneville, son épouse; 2. *Gilles*, seigneur de Briquebose, marié le 6 Novembre 1606. avec *Barbe* d'Escajeul, dont naquirent *Nicolas*, qui suit, & *Jacques*, chevalier de Malte en l'an 1631.

Nicolas de Thieuville, écuyer, seigneur & patron de Briquebose & de Crosville, fut maintenu dans sa noblesse, (prouvée dès le temps de *Raymond* Montfauc), par ordonnance de

M. de Chamillart, commissaire départi dans la généralité de Caën, du 12 Mai 1668. De son mariage accordé en 1634. avec *Françoise* le Bourgeois, fille de *Robert* le Bourgeois, seigneur & patron de Heauville, de Halleville, &c. est issu, entr'autres enfans, *Charles* de Thieuville, écuyer, seigneur & patron de Briquebose, de Hauville, &c. pere, par sa femme, *Catherine* de Ravalet, de *Jacques*, qui suit, & de *Charles* de Thieuville, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, dit de Malte.

Jacques de Thieuville, écuyer, seigneur & patron de Briquebose, de Heauville, de Helleville & de Sionville, mousquetaire du Roi, puis sous-lieutenant dans le régiment de sa Majesté, Infanterie, épousa le 27 Septembre 1714. *Catherine-Françoise* de Gourmont, fille d'*Hervieu* de Gourmont, écuyer, seigneur de Courci, de Saint Simon, de Pleinmarais, &c. & de *Marie-Anne-Catherine* de Saint Simon, dame de Kergoët. Il a laissé, entr'autres enfans, *Hervieu-Charles-François* de Thieuville, né le 12 Février 1719. reçu page du Roi dans sa petite écurie le 23 Mars 1736. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 549.

Les armes : *d'argent, à deux bandes de gueules, accompagnées de sept coquillles de même, posées* 1, 3 & 3, selon M. d'Hozier; & selon d'autres, 2, 3 & 2.

TIGNONVILLE, ancienne maison.

Guillaume, sire de Tignonville, est compris au nombre des chevaliers de la baillie d'Estampes, dans le cartulaire de Philippe-Auguste, mentionné dans le regiftre du Parlement intitulé *Olim.* De lui descendoit *Guillaume*, seigneur de Tignonville, bailli de Chartres, chambellan du roi Charles VI. & prevôt de Paris en 1401. Il fut la victime de la faction de la maison de Bourgogne. Consultez l'*Histoire de la ville de Paris*, sur sa fin tragique en 1414. Sa niece, *Philippe*, fut son héritiere, suivant un arrêt du Parlement de l'année 1414. & porta la terre de Thignonville à son mari, *Jean* du Monceau. *Voyez* MONCEAU.

Les armes : *de gueules, à six mâcles d'or*, 3, 2 & 1.

THIOULT (de), écuyer, sieur de Rugueville, en Normandie, élection de Bayeux : Ancienne Noblesse & bien alliée. *Jacques* de Thioult épousa en l'an 1626. demoiselle *Marguerite* de Beringhen.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de sable*, 2 & 1, *deux mains droites de gueules en chef.*

THIREMOIS, en Normandie, élections d'Argentan & de Mortagne : Famille dont les armes sont : *d'azur, au sautoir d'argent, chargé de cinq cors de gueules*, 4 *aux extrémités* & 1 *au milieu.*

THIROUX : *Claude* Thiroux, avocat au Parlement de Dijon, enquêteur au bailliage & chancellerie d'Autun & Moncenis, conseil & vierg de la ville d'Autun, trois fois élu du tiers-État de la province de Bourgogne, étoit fils de *Denis* Thiroux, un des plus célébres avocats de son temps, qui avoit servi de conseil pendant trente ans à la ville d'Autun, dont il fut quatre fois vierg, & plusieurs fois député aux Etats de Bourgogne & à la

Cour. *Lazare - Louis* Thiroux ; écuyer, sieur de Vaujour, l'un des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris & de l'hôpital des Incurables, autrefois l'un des fermiers généraux des Fermes du Roi, mourut à Paris le 6 Avril 1742. âgé de quatre-vingts-cinq ans. Il avoit été marié avec *Marie* Brunet, fille de *Gilles* Brunet, lieutenant général de la ville de Beaune en Bourgogne, morte le 24 Mars 1722. âgée de soixante-cinq ans. Il en a laissé une nombreuse postérité, ayant vu avant sa mort sa troisieme génération se multiplier.

Jean-Louis Thiroux de Lailly, l'aîné de ses fils, seigneur d'Arconville, l'un des fermiers généraux des Fermes unies du Roi & des Postes & Relais de France, ci-devant thésorier général de la maison de sa Majesté, mourut à Paris le 19 Juillet 1742. âgé d'environ soixante-deux ans. Il avoit été marié avec *Claude* Buffot de Millery, de laquelle il laisse, 1. *Louis-Lazare* Thiroux, seigneur d'Arconville, reçu conseiller & commissaire de la premiere Chambre des Requêtes du Parlement de Paris le 30 Juillet 1732. & marié le 28 Février 1735. avec la fille aînée de *N.* . . . . . Darlus, secrétaire du Roi & fermier général ; 2. *N.* . . Thiroux de Montregard, thrésorier général de la maison du Roi, par la démission de son pere en 1737. en survivance duquel il a été nommé au mois d'Avril 1742. l'un des fermiers des Postes. Celui-ci avoit épousé en 1735. *N.* . . . Paignon, morte en 1739. 3. *N.* . . . . Thiroux d'Espersennes, reçu conseiller au Grand Conseil le 12 Septembre 1736. & grand rapporteur en la Chancellerie de France en 1739. puis maître des requêtes de l'hôtel du Roi. 4. *Catherine* Thiroux, mariée le 27 Mai 1732. avec *Charles-François* Huguet de Semonville, reçu conseiller au Parlement de Paris à la quatrieme Chambre des Enquêtes, le 21 Janvier 1733. 5. *N.* . . . . Thiroux, mariée le 30 Janvier 1742. avec *Pierre-Marie* Thiroux, seigneur d'Ouarville en Beauce, son cousin germain, maître des requêtes de l'hôtel ordinaire du Roi depuis 1740. Voyez les *Mercures de France des mois de Février & de Juin* 1742.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois bandes d'or, accompagnée en chef d'une croisette ancrée de gueules, & en pointe de trois têtes de lions de même, posées 2 & 1.*

THIVILLE : Famille de l'Orléanois, suivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 551.

Jacques de Thiville, seigneur de Séris, de Champromain, de Bapaume & de la Pioniere, fut l'un des députés de la Noblesse du bailliage de Blois en 1614. pour en dresser les cahiers & remontrances & assister aux Etats Généraux du royaume. Il avoit pour trisayeul *Geoffroy* de Thiville, écuyer, seigneur de Migobert & de Séris, qui vivoit en 1470.

De son mariage accordé en 1594. avec *Charlotte* d'Orval, sont issus, *Jacques*, qui suit, & *Nicolas* de Thiville, seigneur de Bapaume, qui a fait une branche, dont postérité.

Jacques de Thiville II. du nom, seigneur d'Ozoir & de Séris, maréchal de camp par brevet du 18

Avril 1653. épousa en 1632. *Marie* le Fuzelier, dont il a eu, entr'autres enfans, *Jacques-Léonor* de Thiville, écuyer, seigneur d'Ozoir-le-Marché, capitaine d'une compagnie de Milice dans le régiment de Menou en 1689. maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1460. avec *Louis* de Thiville, son frere, par ordonnance de M. Daubrai, commissaire départi dans la généralité d'Orléans, du 18 Janvier 1667.

Jacques-Léonor fut marié le 8 Juin 1666. avec *Louise-Charlotte* de Molitard. Il en a eu *René*, qui suit; *Jacques Léonor*, garde-marine, puis lieutenant de Dragons, veuf de *Jeanne* le Begue de Majainville, dont il n'a point eu d'enfans; & *Antoine* de Thiville, mort capitaine d'Infanterie dans le régiment de Châteaubriand.

René de Thiville, écuyer, seigneur de Séris, ci-devant capitaine d'Infanterie dans le régiment de Conflans, épousa le 3 Juillet 1715. *Jeanne-Catherine-Florence* de Villeneuve, fille de *Paul* de Villeneuve, seigneur des grands & petits Lais, dont il a eu des enfans.

Les armes sont: *de gueules, à trois fusées d'argent, posées en fasce.*

THOLLEMER, en Normandie, élection de Lisieux: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à la bande de sable.*

THOMAS, en Normandie, élection de Bayeux: Famille dont les armes sont: *de gueules, à trois mains d'argent, armées de coutelas de même, 2 & 1.*

THOMAS DE LA VALETTE: Famille fort distinguée, l'une des plus anciennes & des mieux alliées de Provence, qui a produit un grand nombre de branches, dont il est sorti jusqu'à vingt-deux chevaliers de l'ordre de Malte, tous vivans en même temps, & parmi lesquels plusieurs sont morts commandeurs.

Gaspard de Thomas de la Valette, ancien évêque d'Autun, sacré le 14 Septembre 1732. abbé de l'abbaye royale, séculiere & collégiale de Figeac en Quercy en 1712. & avant député du Clergé en 1705. & 1715. mourut à Paris dans la soixante & quinzieme année de son âge. Il étoit frere puiné de *François* de Thomas, seigneur de la Valette, mort en 1714. & de *Lucrece* de Cadenet de la Tour. Il avoit pour frere cadet *Louis* de Thomas de la Valette, lequel, après avoir servi dans la Marine, a quitté le monde, malgré ses parens, & est entré dans la Congrégation de l'Oratoire, de laquelle il a été élu le septieme général en 1733. M. l'évêque d'Autun avoit pour frere aîné *Joseph* de Thomas, seigneur de la Valette, chef d'Escadre, mort le 19 Janvier 1744. laissant de son mariage accordé avec *Gabrielle* de Riper de Carquerane, dame dudit lieu & de l'Escaillon,

François Honoré Paul de Thomas, seigneur de la Valette & de l'Escaillon, né en 1707. mort à l'âge de vingt-neuf ans, enseigne de vaisseau le 21 Août 1736. laissant de *Thérese* de Bruny, marquise d'Entrecasteaux, qu'il avoit épousée le 28 Janvier 1728.

Joseph-François de Thomas, seigneur de la Valette & de l'Escaillon, né le 26 Février 1729. fait enseigne de vaisseau en 1746.

& marié le 10 Août 1747. avec *Marie* d'Alencé, dame de la Couarde & de Grosrouvre.

Les armes sont : *écartelées de gueules & d'azur, à une croix fleurronnée, & au pied fiché, brochant sur le tout.*

Voyez, pour la généalogie de la famille de Thomas, l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, par l'abbé Robert, imprimée en 1693. & le *Dictionnaire Historique* de Morery, édition de l'année 1732. vol. 6. fol. 505. le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 438. & les *Mercures de France des mois de Juillet* 1748. *p.* 194. *& d'Août* 1747. *p.* 182.

THOMASSEAU : Un événement malheureux a privé cette famille il y a plus de quarante ans, de ses titres & effets les plus nécessaires.

Cependant plusieurs Cabinets conservent, sur le nom de Thomasseau, des anecdotes assez étendues, pour la capacité militaire, & des actions de valeur, avant & sous le regne de Henri III. tels qu'un *Louis-Paul* Thomasseau de Landry, officier d'Artillerie, né à Angers en 1518. dont la bonne conduite à la bataille perdue de Coutras en 1587. fut si applaudie du duc de Joyeuse, qui commandoit l'armée, que le Roi lui ceignit une épée dont ce prince lui fit présent. On trouve une plus ample relation de ce brave & savant homme dans un Ouvrage intitulé l'*Homonymie*, imprimé en 1756. *in*-8°. Les mêmes anecdotes, font une mention honorable de magistrats & d'hommes de ce nom distingués dans les Sciences aux quatorze & quinzieme siécles.

Cette famille tire son origine d'Anjou ; elle s'est répandue il y a très-long-temps dans le Berry & dans le Poitou, où elle se trouve alliée de fort près aux maisons de Frézeau de la Frézeliere & de Vallin, à plusieurs autres maisons de ces trois provinces, & à quelques familles de la ville de Paris distinguées dans les Cours supérieures.

Elle a encore possédé très-anciennement les fiefs & seigneuries de Cursay, de Landry, de la Parisiere, &c.

Les Historiens de Berry, (à l'année 1562.), parlent d'un *Guillaume* Thomasseau, seigneur de la Parisiere, qui avoit été second échevin de la ville de Bourges, & qui y étoit alors contrôleur général des Finances. Ses armes, dont ils décrivent le blason, sont les mêmes que portoit la branche aînée de ceux de ce nom établie en Anjou.

Des Mémoires historiques, sur les monumens de la ville d'Angers, font relation du Quay qui fut construit en l'année 1553. & de la cérémonie qui fut faite pour poser la premiere pierre, & donner le nom à ce Quay. On voit encore le Quay-Thomasseau dans la *grande Carte Topographique*, ou le *nouveau Plan de la ville d'Angers, dressé par les soins de messieurs les Maire & Echevins, & Conseillers perpétuels de l'Hôtel-de-Ville*, mis au jour en 1736.

Des actes judiciaires & des actes particuliers, ainsi que les registres publics, constatent un *Joseph* Thomasseau, seigneur de Cursay & de Landry, sieur des Granges-Florentines, de la Touche, du Bourg & des Roches,

né à Angers, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris & de Montpellier en 1677. conseiller médecin ordinaire du Roi en 1693. par le choix & le don de sa Majesté. Il fut nommément recommandable par son éloquence, sa modeste philosophie, par son humanité pour les pauvres, & mourut le 8 Mars 1710. honoré par Louis XIV. de plusieurs graces distinguées. Il avoit épousé en 1705. *Marie-Anne* Bonnet de Beauval, remariée en 1713. à *Nicolas* de Pâris, substitut de M. le procureur général, morte en 1714. âgée de trente-six ans, du premier mariage, de laquelle sont issus deux enfans; sçavoir, *Jean-Marie Joseph* Thomasseau de Cursay & de Landry, &c. né le 24 Novembre 1705. soudiacre & chanoine honoraire d'Appoigny, reçu avocat au Parlement le 10 Février 1727. & *Magdelene* Thomasseau, demoiselle des Roches, morte en 1730. âgée de vingt-trois ans, fort regrettée des pauvres.

Voyez le *Supplément* à l'article PÂRIS (de), *Tome VI. p.* 83. & 84.

Les armes sont: *de sable, à cinq pointes pyramidales d'argent, mouvantes de la pointe de l'écu.* Anciennement on les blasonnoit: *enté en pointe d'argent & de sable de onze pieces.*

Jusques vers l'année 1500. Thomasseau avoit porté: *d'azur, à trois losanges en bande attenantes d'argent.*

THOMASSIN DE CABRE DE SAINT PAUL: Famille de Provence, fort distinguée. L'abbé *Robert* de Briançon, dans son *Etat de la Noblesse de Provence, Tome III. p.* 122. remarque qu'il n'y a pas de famille dans la Provence & peut-être dans le royaume, qui ait donné tant d'officiers dans la Robe que la famille de Thomassin. Il en comptoit en 1693. lorsqu'il publia son ouvrage, jusqu'à dix-sept, tant au Parlement, qu'à la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Provence. On en comptoit en 1739. jusqu'à vingt-quatre avocats généraux, conseillers & présidens. Cette famille a encore donné un évêque à Sisteron.

Jean-Baptiste de Thomassin, seigneur de Rognac, de Saint Paul & en partie de Fuveau, aussi président du même Parlement, avoit épousé *Gabrielle* d'Arbaud, dame & héritiere de Rognac. *Jean-Etienne* de Thomassin de Cabre, marquis de Saint Paul, leur fils, vicomte de Raillane, baron de Rognac, seigneur de Fuveau, président à mortier honoraire du Parlement de Provence, mourut à Aix le 22 Juillet 1739. âgé de soixante-dix-neuf ans. Il avoit épousé en premieres noces en 1681. *Claire-Cécile-Eugénie* de Clermont, morte en 1683. fille de *François* de Clermont d'Amboise, marquis de Monglas, comte de Chiverny, chevalier des ordres du Roi & grand maître de sa garderobe, & d'*Elisabeth* Hurault de Chiverny, petite-fille du chancelier de France de ce nom; & en secondes, en 1706. *Anne-Louise* de Rieu, fille de feu *Bernard* de Rieu, seigneur de Blanville & du Fargis, maitre d'hôtel ordinaire du Roi, & de feue *Claude-Magdelene* Habert de Montmort, fille de *Henri* Habert de Montmort, mort doyen des maîtres des re-

quêtes ; & de l'Académie Françoise. De la premiere il avoit eu, *François-Lazare* de Thomassin de Cabre, marquis de Saint Paul & de Monglas, comte de Raillane, brigadier des armées du Roi, mort en 1734. & de la seconde étoit issu *Jean Louis* de Thomassin de Cabre de Saint Paul, comte de Raillane, d'abord procureur du Roi au siége général d'Aix, puis président à mortier du Parlement, mort en 1736. lequel avoit épousé *Gabrielle* d'Aimard de Châteaurenard, dont il a laissé plusieurs enfans ; sçavoir, 1. *Joseph-Etienne*, qui suit ; 2. *Pierre Ignace*, chanoine de l'église d'Aix ; 3. *Louis-Paul-Henri*, mousquetaire ; 4. *Marie Françoise*, mariée à *Joachim* de Bausset, seigneur de Roquefort ; 5. *Sexte-Polixene*.

Joseph-Etienne de Thomassin, marquis de Saint Paul, vicomte de Raillane, baron de Châteaurenard, &c. reçu conseiller au Parlement en 1749. président à mortier en 1756. a épousé le 3 Janvier 1757. *Louise-Josephe* de Marbœuf, fille de *Robert-Jean*, comte de Marbœuf, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre de Saint Louis & commandant en Bretagne, & de *Marie-Thérese* de Kgouet de Faou, dont *Marie-Josephe-Henriette*, née le 12 du mois d'Octobre 1757.

Il y a trois autres branches. La premiere est celle des marquis de Peinien, qui subsiste dans *Louis* de Thomassin, conseiller au Parlement en 1724. président à mortier en 1742. marié à *Anne* du Puy de la Moute, dont, 1. *Jean-Luc*, conseiller au Parlement en 1746. président à mortier en 1748. 2. *Antoine*, officier de vaisseau ; 3. *Jacques-Louis-Auguste*, chanoine de Saint Victor-lez-Marseille ; 4. *Sectius*, officier de vaisseaux ; 5. *Magdelene*, religieuse aux Benedictines d'Aix ; 6. *Henriette*, mariée à *Henri* de Lieuron ; 7. *Marie* ; 8. *Thérese* de Thomassin.

La seconde branche est celle des seigneurs de Mazaugues, qui subsiste dans *Joseph* de Thomassin, seigneur de Mazaugues & de Bargemon.

La troisieme est celle des seigneurs de la Garde & de Taillas, qui subsiste dans *Jacques-Paul* de Thomassin, seigneur de la Garde, deux fois second consul & procureur du pays.

Joseph de Thomassin, seigneur de la Garde, oncle du précédent, a laissé de son mariage avec *N.* . . . . . d'Esmine, deux fils. L'un, actuellement vivant, est second consul d'Aix & procureur du pays. L'autre est mort & a laissé des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 450. les *Mercures de France des mois de Juillet* 1739. *p.* 1677. *& d'Août* 1734. *p.* 1889.

Les armes : *de sable, à des faulx sans nombre, d'or à dextre, & à sénestre d'argent.*

THOMASSIN DE MONTMORLIN, dans le Lyonnois : *Tome III. p.* 363. *col.* 1. *lig.* 38. *&* 39. *lisez*, THOMASSIN DE MONTMARTIN.

THON (du), écuyer, sieur de Molinaux & du Quesnay, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1, au chef d'azur, chargé d'une croix d'or.*

THOU : *Tome III. p. 363. col. 2. lig. 40.* après Thou, *ajoutez*, originaire d'Orléans.

Ibid. p. 364. col. 1. lig. 40. après deux filles, *ajoutez*, dont une, nommée *Françoise-Renée*, mourut le 13 Décembre 1738. dans la quatre-vingts-deuxieme année de son âge, étant née le 24 Août 1656. sans avoir été mariée.

THOUARS : *Tome III. p. 364. col. 2. lig. 39.* portoient pour armes, *ajoutez* : *d'or, semé de fleurs de lys d'azur, au franc canton de gueules.* Messieurs de la Tremoille, jusqu'aux derniers seigneurs d'Olonne ont porté, &c.

Ibid. lig. 45. après *de gueules*, lisez, pour la Tremoille.

Ibid. p. 365. col. 1. lig. 2. franc quartier, lisez, *franc canton.*

THOUROUDE, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *trois roses de gueules, à fond d'argent, 2 en haut & 1 en bas, & au milieu des roses, une barre en azur, & une étoile au milieu de la barre d'azur.* Autrefois cette famille portoit : *trois roses, à fond d'argent.* Elle est connue & ancienne. On trouve en 1588. *Guillaume* de Thouroude, attaché à M. de Vic, vice-amiral. Il l'accompagna dans toutes ses expéditions militaires. Il eut la meilleure part à l'évasion des quinze cents hommes, qui en 1591. vinrent pour surprendre la ville de Saint Denis. Le Roi, la même année, le gratifia de la charge de secrétaire de sa chambre. *Voyez* le P. Daniel & les *Mémoires de Sully.* Ce même *Guillaume* de Thouroude, écuyer, sieur d'Aptot, épousa en 1601. *Marie* Faulcon, dont,

Nicolas de Thouroude, conseiller d'Etat & garde des sceaux au Parlement de Rouen en 1640. qui épousa dame *Elisabeth* de Parnajon, dont

Charles de Thouroude, seigneur d'Aptot, chevalier de Saint Louis, major & maréchal des logis des Gendarmes de la Garde, mort en 1722. Il épousa en 1689. *Marie-Magdelene* Hébert, dont, 1. *Charles-Marc-Antoine* de Thouroude, qui suit; 2. *Guillaume* de Thouroude, écuyer, seigneur de la Haulle en 1749. 3. *Albert-Honoré* de Thouroude, maréchal des logis des Gendarmes de la Garde.

Charles-Marc-Antoine Thouroude a épousé *Geneviéve* de Mesieres, fille de *N....* de Mesieres, écuyer, seigneur de Faverolle & de Bournainville, & de *N.....* de Coequet de Tolville, dont

Charles-Marc-Antoine-Guillaume de Thouroude, garçon.

Cette famille a été confirmée dans sa noblesse par M. de la Galissonniere, le 26 Mars 1669.

THOYNARD : La famille de Thoynard est connue dans l'Orléanois depuis l'an 1430.

Barthelemi Thoynard, seigneur de Cendré & l'un des fermiers généraux des Fermes unies du Roi, a eu de son mariage avec *Marie* de Saint Paire plusieurs enfans; sçavoir,

1. *Barthelemi-François* Thoynard de Jouy, maître des requêtes.

2. *N.....* de Thoynard de Montzuzain, gentilhomme à drapeau dans les Gardes Françoises, depuis le mois d'Avril 1741. ou environ, mort au mois d'Avril 1742. âgé de vingt un ans.

3. *Marie-Barthelemi* Thoynard, morte le 16 Septembre

1746. dans la trente-cinquieme année de son âge. Elle avoit été mariée le 15 Février 1729. avec *Michel-Philippe* Levêque, seigneur de Gravelle, conseiller au Parlement, dont une fille & un fils unique, nommé *Philippe-Barthelemi* Lévêque de Gravelle, seigneur de Saint Félix, destiné à la Robe.

4. *Magdelene* Thoynard, femme depuis le 8 Août 1736. de *Louis-Arnaud* de la Brffe, aujourdhui maître des requêtes & intendant de justice à Caën. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1746. *p.* 198.

THUISI: *Tome III. p.* 365. *col.* 2. *lig.* 1. maître des requêtes, *lisez*, comte d'Autry, baron de Pacy, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, & auparavant conseiller au Grand Conseil, mort le 6 Novembre 1704.

Ibid. lig. 7. *après* d'Haussonville, *ajoutez*, décédée le 21 Juillet 1727. âgée de quatre-vingts ans.

Ibid. lig. 8. de la Marceliere, *lisez*, de la Marteliere.

Ibid. lig. 9. *après* marquis de Thuisi, *ajoutez*, sénéchal héréditaire de Reims, baron de Challerange & de Pacy en Valois, seigneur de Saint Remy-sur-Bussy, Harpon & Tors-sur-Marne, maître des requêtes honoraire de l'hôtel du Roi, mourut à Paris le 20 Avril 1740. âgé d'environ soixante & quatorze ans. Il avoit été conseiller au Parlement de Paris pendant plus de dix-sept ans, y ayant été reçu le 14 Décembre 1689. Il fut fait maître des requêtes au mois de Février 1707. Il avoit été marié avec *Marie-Louise-Mélanie* le Febvre de Caumartin, décédée le 5 Janvier 1717. cinquieme fille de *Louis-François* le Febvre, seigneur de Caumartin, conseiller d'Etat ordinaire & intendant en Champagne, & de *Catherine-Magdelene* de Verthamon, sa seconde femme. Il en a laissé *Jérôme-Charles* Goujon, marquis de Thuisi, sénéchal héréditaire de Reims, reçu conseiller au Parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du Parlement de Paris à la seconde Chambre le 9 Juin 1728. & *Louis-François*, &c.

THUMERY DE BOISSISE: Famille qui est l'une des plus considérables de la ville de Paris par son ancienneté, par ses alliances, & par les charges marquées dans la Robe qu'elle a possédées en différens temps.

Germain-Christophe de Thumery, dit le chevalier de Boissise, président de la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mourut le premier Septembre 1714. laissant plusieurs enfans de *Magdelene* le Teilier de Morsan, son épouse, morte le 11 Décembre 1730. sçavoir,

1. *René* de Thumery, chevalier, seigneur de Boissise, marié depuis l'an 1738. avec *Jacqueline-Marguerite* Richer, dont il n'a point d'enfans.

2. *Adrien-Louis* de Thumery de Boissise, prieur commendataire de Saint Hilaire de Cassan en Poitou, diocèse de la Rochelle, mort le 18 Septembre 1737. âgé de cinquante ans.

3. Frere *Jean-Antoine* de Thumery de Boissise, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, dans lequel il fut reçu au grand prieuré de France en 1683. & depuis commandeur de la commanderie de Haute-Avennes en Flandres, entre Douay & Arras, mort à Paris le 14 Novem-

bre 1744. dans la soixante-troisieme année de son âge, étant né le 20 Novembre 1682.

4. Frere *Christophe-Edouard-François* de Thumery, aussi chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, depuis l'an 1688. & en 1744. commandeur de la commanderie de Beauvais en Gâtinois.

5. *Magdelene* de Thumery, comtesse de Bregy. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1744. *p.* 207. & 208.

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre boutons de roses au naturel.*

THYARD DE BISSY. *Voyez* BISSY, *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 263.

TIERCELIN, en Picardie : La maison de Tiercelin est marquée par son ancienneté, par ses alliances avec plusieurs grandes maisons du royaume, & par les services que ceux de ce nom ont rendus à l'Etat depuis plusieurs siécles.

Adrien Tiercelin, seigneur de Brosses & de Sarcus, fut conseiller d'Etat, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Doullens, près de Reims & de Mousson, lieutenant général au gouvernement de Champagne, fait chevalier de l'ordre du Saint Esprit à la promotion du 31 Décembre 1585. comme on le peut voir dans le *Tome IX.* de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, fol. 89.

Henri Tiercelin de Saveuse, dit le comte de Tiercelin, son petit-fils, avoit épousé *Catherine* Davissonne de Nonville, dont plusieurs enfans ; sçavoir,

1. *Charles-Armand* Tiercelin, sire de Brosses, marquis de Saveuse, mestre-de-camp de Cavalerie, chevalier des ordres royaux & militaires de Saint Louis & de Notre-Dame de Mont-Carmel, reçu dans ce dernier ordre dès le 22 Juin 1721. mort à Paris le 10 Août 1745. âgé de soixante ans, étant né en 1685.

2. *N.* . . . . de Tiercelin de Saveuse, abbé de la Réau depuis 172 . . Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1745. *p.* 215.

Les armes : *d'argent, à deux tierces d'azur, passées en sautoir, cantonnées de quatre merlettes de sable.*

TILHET DE MAUROUX, famille du Quercy.

Georges de Tilhet, baron d'Orgueil, seigneur de Mauroux, eut pour trisayeul,

Pons de Tilhet, seigneur de Thouron, dans le diocèse de Cahors, qui épousa en 1505. *Anne* de Lezergues, fille de *François* de Lezergues, seigneur de Mauroux, au même diocèse de Cahors.

De son mariage accordé en 1657. avec *Marthe* de Gontaut, fille de *Charles* de Gontaut-Cabrerès, seigneur & baron de Loubressac, naquit *Jean* de Tilhet, baron d'Orgueil, pere, par sa femme *Anne* d'Arjac de Morlhon, de *Charles* de Tilhet, écuyer, seigneur de Mauroux, de la Capelle & de Thouron, baron d'Orgueil, né le 20 Février 1692. reçu page du Roi dans sa grande écurie en 1709. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II.* *p.* 553.

Les armes : *de gueules, à un levrier courant d'argent, avec le collier de même, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

T I L L I E R E S : *Tome III. p.* 366. *col.* 2. *lig.* 9. *après* 1415. *ajoutez :* Cette baronnie, située dans la subdélégation de Conches, en Normandie, a été érigée en comté en 1565. en faveur de *N.* . . . . de Tanneguy le Veneur, & elle est encore possédée par M. de Tilieres.

T I L L E T, famille établie en Angoumois & à Paris.

Elie du Tillet I. du nom, fut successivement secrétaire & contrôleur général des Finances de *Charles* d'Orléans, comte d'Angoulême, conseiller de la ville d'Angoulême, élu en l'Election en 1501. maire de ladite ville en 1503. thrésorier général d'Angoumois & comptable de Bordeaux en 1509. puis maître des comptes dudit pays d'Angoumois en 1514. & vice-président de la Chambre des Comptes, charge dont il fut pourvu par lettres de Louis XII. en 1514. étant secrétaire & contrôleur général des Finances de *Charles* d'Orléans. Ses enfans furent, 1. *Séraphin* du Tillet, protonotaire, puis secrétaire du Roi & greffier civil de la Cour de Parlement, qualifié chevalier dans son contrat de mariage avec *Marie* Pichon ; 2. *Jean*, qui suit ; 3. *Guillaume*, conseiller-clerc au Parlement ; 4. *Jean* du Tillet, évêque de Saint Brieux, puis évêque de Meaux en 1564. mort à Paris en 1570. Auteur de la Chronique abrégée depuis Pharamond jusqu'à Henri II. & qui donna en l'année 1568. l'édition des Œuvres de *Lucifer* de Cagliari, qu'il dédia au pape Pie V. 5. *Louis* du Tillet, chanoine de l'église d'Angoulême & curé de Claie.

Jean du Tillet I. du nom, écuyer, seigneur de la Salle de Rais & d'Aulaigne, protonotaire & secrétaire du Roi, greffier civil au Parlement en 1521. échevin de la ville d'Angoulême, & élu en l'Election de cette ville en 1526. épousa en 1533. *Jeanne* Brinon, dont il en eut, entr'autres enfans, *Jean* II. du nom, qui suit, & *Elie* du Tillet, seigneur de Gois ou Gouaix, qui a fait une branche, rapportée ci-après.

Jean du Tillet II. du nom, seigneur & baron de la Bussiere, protonotaire & secrétaire du Roi, greffier civil du Parlement, fut marié en 1567. avec *Jeanne* Nicolay, dont naquit *Elie* du Tillet II. du nom, écuyer, baron de la Bussiere, seigneur de Nogent, de Panno, de Giroles, de Chenevieres, &c. maître d'hôtel ordinaire du Roi, pere, entr'autres enfans, par sa femme *Françoise* Faucon, de *Jean* du Tillet III. du nom, reçu conseiller au Parlement en 1632. puis président aux requêtes du Palais à Paris, qui de son second mariage accordé en 1651. avec *Marguerite* Frezon, eut *Charles* du Tillet, conseiller au Parlement, puis maître des requêtes & président au Grand-Conseil, en faveur de qui la baronnie de la Bussiere, fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois de Décembre 1679.

Jean-Baptiste-Charles du Tillet, marquis de la Bussiere, (fils dudit *Charles* du Tillet, & de *Jeanne-Marie* Brunet), conseiller au Parlement, commissaire aux Requêtes du Palais, puis président en la seconde chambre des Enquêtes, & honoraire en 172. . . épousa le 22 Avril 1708. *Jeanne* le Febvre d'Ormesson, fille d'*An-*

toine-François de Paule le Febvre, seigneur du Cherré & d'Ormesson en Brie, maître des requêtes & commissaire départi dans la généralité de Soissons, & de *Jeanne* le Febvre de la Barre. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans,

1. *Charles - Jean - Baptiste* du Tillet de la Bussiere, né le 23 Avril 1710. reçu conseiller au Parlement en 1732. puis maître des requêtes en 1736. Il n'a que des filles de *N.* . . . d'Illiers, cousine de l'héritiere de Gié, mariée au marquis de Rieux.

2. *Antoine - Charles* du Tillet de la Bussiere de Panne, né le 8 Juin 1713. reçu conseiller au Parlement en 1732. puis président en la Chambre des Comptes en 1736. en survivance de *Pierre* Brunet de Chailli, son grand-oncle. Madame d'Ormesson est leur sœur.

Branche des seigneurs de Gouaix, de Loré & de Marçai.

Elie du Tillet, seigneur de Gouaix en Brie, second fils de *Jean* du Tillet, & de *Jeanne* Brinon, fut reçu conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, le 14 Juin 1569. grand maître des Eaux & Forêts de France le 12 Juin 1572. & maître d'hôtel ordinaire du Roi en 1597. De son premier mariage accordé en 1572. avec *Philippe* Viole, fille de *Jacques* Viole, seigneur d'Aigremont & d'Andrezel, conseiller au Parlement, sont issus, entr'autres enfans, *Jean*, qui suit, & *Jacques* du Tillet, maître d'hôtel ordinaire du Roi, auteur de la branche des seigneurs de Montramé & de Saint Mathieu.

Jean du Tillet II. du nom, conseiller au Grand-Conseil, puis maître des requêtes en 1612. & honoraire en 1635. épousa en 1597. *Marie* de la Vergne, mere de *Jean* du Tillet III. du nom, seigneur de Saint Leu, de Gouaix & de Loré, conseiller au Parlement en 1623. puis en la Grand'Chambre, marié en 1623. avec *Magdelene* de Bragelongne, dont est issu *Séraphin* du Tillet, seigneur de Loré & de Ranci, né le 21 du mois de Juin 1632. conseiller au Parlement en 1661. puis en la Grand'Chambre, qui de son mariage accordé en 1662. avec *Annet* Cazet de Vautorte, eut pour fils, *Elie* du Tillet, seigneur de Loré, né le 22 Octobre 1676. successivement lieutenant dans le régiment Royal-Dragons en 1695. capitaine dans le régiment de Lassai en 1702. & lieutenant-colonel du même régiment par commission du 12 Janvier 1707. De son mariage en 1707. avec *Marie - Renée* du Bellai, sa cousine germaine, fille de *François* du Bellai, seigneur de Ternai, des Haies & de Drouilli, gouverneur de Vendôme & du Vendomois, lieutenant de messieurs les Maréchaux de France audit pays, & de *Marie* du Tillet, il a eu,

1. *Elie-Claude* du Tillet, seigneur de Marçai, près de Mirebeau, en Poitou, né le 29 Juin 1710. reçu page de la petite écurie du Roi en 1724.

2. *Jean - François* du Tillet, prieur de Champrond.

3. *Marthe - Renée*, née le 10 Août 1713.

Branche des seigneurs de Montramé.

Jacques du Tillet I. du nom, (second fils d'*Elie* du Tillet, &

de *Philippe* Viole), écuyer, seigneur de Boui, en Brie, & de Montramé, gentilhomme servant de la bouche du Roi en 1602. puis conseiller-maître d'hôtel ordinaire de sa Majesté, se maria en 1605. avec *Magdelene* le Maître, veuve alors de *Jean* de Fictes, sieur de Marivaux. Il en eut trois enfans; sçavoir, *Jacques* du Tillet, l'aîné, seigneur de Boui, de Chalaute-la-Petite & de Montramé, conseiller au Parlement, & maître des requêtes, qui épousa le 28 Février 1647. *Magdelene* Mainard, dont il eut, 1. *Louis*, qui suit; 2. *François*, auteur de la branche des seigneurs de Chalmaison, qui suivra.

Louis du Tillet, seigneur de Boui, de Montramé, &c. vicomte de la Malmaison, eut pour femme *Marie-Marguerite* Belot, laquelle étant devenue veuve, fut maintenue dans sa noblesse par ordonnance de l'intendant de la généralité de Paris du 9 Août 1700.

Charles-Claude du Tillet, leur fils, seigneur de Montramé, de Boui, de Chalaute-la-Petite, &c. vicomte de la Malmaison, né en 1693. mestre-de-camp en 1737. épousa le 19 Janvier 1723. *Marguerite* de Cueuret, seconde fille de *Louis* de Cueuret, seigneur de Nesle, dans le Vexin François.

Branche des seigneurs de Chalmaison.

François du Tillet, seigneur de Chalmaison, (second fils de *Jacques* du Tillet, & de *Magdelene* Mainard), né en Avril 1657. fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'intendant de la généralité de Paris, du 9 Août 1700. Il épousa le 18 Février 1684. *Marie-Magdelene* Simon, dont il eut un fils & une fille.

Louis-François du Tillet, seigneur de Chalmaison, de Saint Sauveur & de Bernai, né le 22 Août 1688. se maria par contrat passé le 13 Juin 1714. avec *Guillemette-Marguerite* du Tillet, sa cousine germaine, fille de *Louis* du Tillet, seigneur de Montramé, & de *Marie-Marguerite* Belot. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 554. & Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'or, à une croix de gueules, pattée & alaisée.*

TILLY : Ancienne race de la province de Normandie, près Bayeux, d'où elle tire son origine, dont ses armes sont : *d'or, à la fleur de lys de gueules.*

Il y a deux ou trois terres du nom de Tilly, situées dans des différens lieux. La plus commune opinion est que le château de Tilly, situé dans le bailliage de Caën, a toujours été possédé par ceux de ce nom.

Oderic Vitalis, moine de Saint Evroult, faisant l'épitaphe d'*Ernard*, ou *Arnoul*, religieux dans la même abbaye, & de *Guillaume* de Tilly, son frere, dit que *Umfroy*, sire de Tilly, leur pere, étoit descendu du sang des Danois; *natus Umfremus de spermate Danorum*, & que son fils *Robert* étoit puissant & illustre, lui laissant le titre de *magnifique* & de *marquis.*

Ernaud, ou *Arnaud*, sire de Tilly, qui est le premier de cette maison, dont on ait connoissance, fut avec le duc *Guillaume* le Bâtard, à la conquête du royaume d'Angleterre en 1066. Il eut pour fils,

Umfroy, sire de Tilly, lequel

accompagna le même duc en sa conquête, & fut fait capitaine du château de Hastings, en Angleterre, l'an 1098. Il eut pour femme *Alix* de Grantemesnil, fille de *Robert*, sire de Grantemesnil, & de *Haduise* Giroye, son épouse, dont il laissa quatre fils; sçavoir, 1. *Robert*, qui suit; 2. *Ernard*, ou *Arnoul* de Tilly, moine en l'abbaye de Saint Evroult; 3. *Guillaume*, abbé de Sainte Euphémie; 4. *Eudes* de Tilly, chevalier.

Robert, sire & châtelain de Tilly, est celui qu'*Oderic* Vitalis qualifie du titre de *marquis*, qui étoit en ce temps le nom que l'on donnoit aux gouverneurs des frontieres d'un royaume. En cette qualité, il fit bâtir le château de Rodebert, en Angleterre, en l'an 1138. Il épousa *Luce*, dame du Barou, de laquelle il eut trois garçons, qui furent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Guillaume* de Tilly, évêque d'Avranches; 3. *Alain* de Tilly, seigneur de Barou, qui fit la branche des seigneurs de Barou & de Chamboy, rapportée ci-après.

Jean I. du nom, sire & châtelain de Tilly, vivoit l'an 1181. Il accompagna le roi d'Angleterre & duc de Normandie *Richard*, surnommé *Cœur de Lyon*, en son voyage de la Terre-Sainte, & au siége qu'il mit devant la ville d'Acre, en Palestine, l'an 1190. Il laissa, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Robert* de Tilly, chevalier, nommé dans une chartre pour les patronnages Laïcs, l'an 1205. 3. *Gautier* de Tilly, chevalier.

Pierre, sire & châtelain de Tilly, fut honoré par le roi Philippe II. pour récompense de ses services, du don de plusieurs terres, en l'an 1206. comme le fut aussi *Gautier* de Tilly, son frere. Il assista ensuite à l'Echiquier tenu à Rouen en 1213. & défendit le château d'Umfrainville assiégé par *Guillaume*, roi d'Ecosse. Il eut pour fils de son mariage accordé avec une femme dont on ignore le nom de famille; sçavoir, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Raoul* de Tilly, nommé dans la Chronique de Normandie vers l'an 1226.

Guillaume I. du nom, sire & châtelain de Tilly & de Cuye, est nommé dans le rôle des seigneurs Normands qui furent invités de se trouver à Saint Germain en Laye, en l'an 1236. Le nom de sa femme n'est point connu, mais seulement de son fils, qui suit.

Jean II. du nom, sire & châtelain de Tilly & de Cuye, fut un des témoins nommés pour informer en l'an 1287. de la vie & mœurs de *Mathieu*, baron de Montmorency. Il signa ensuite à une fondation faite pour l'abbaye de la Victoire en l'an 1293. & mourut en 1300. Il eut d'*Isabeau* de Beaumont, fille de *Thibaut* de Beaumont, seigneur de Luzarches, & d'*Isabeau* le Bouteiller de Senlis, son épouse, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Thibaut* de Tilly, seigneur de Luzarches & de Cuye, qui fit échange de ses terres avec le roi *Charles* le Bel, l'an 1322.

Jean III. du nom, sire & châtelain de Tilly, de Boissay-le-Châtel, &c. fut fait chevalier par le roi *Philippe* le Bel l'an 1313. & eut de *Luce* de Beauffou, dame des baronnies de Beauffou & de Beuvron, son épouse, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Ferrand* de Tilly, seigneur de Boissay-le-Châtel, auteur de la branche des seigneurs de Boissay-

le-Châtel, rapportée ci-après; 3. *Gillonne* de Tilly, femme de *Joachim* Pierrepont, chevalier.

Guillaume II. du nom, sire & châtelain de Tilly, près de Bayeux en Normandie, baron de Beauffou & de Beuvron, épousa *Guillemette* de Tournebu, fille de *Robert* de Tournebu, baron de la Motte de Cesny, & de *Jeanne*, dame d'Auvilliers, son épouse. Il en eut un garçon & une fille; sçavoir, 1. *Jean* IV. du nom, sire & châtelain de Tilly, qui fut un des trois cents gentilshommes à qui le roi *Jean* pardonna à Rouen l'an 1360. & mourut sans hoirs; 2. *Jeanne* de Tilly, héritiere de son frere, & par conséquent dame des baronnies de Tilly, de Beauffou, de Beuvron & de la Motte de Cesny, femme de *Philippe* de Harcourt, baron de Bonnestable, fils de *Jean* V. du nom, comte de Harcourt, & de *Blanche* de Ponthieu, son épouse. Elle lui porta en mariage tous les biens de la branche aînée de la maison de Tilly, tels que les baronnies & seigneuries de Beauffou, de Beuvron, de la Motte de Cesny, Grimbosc, Thury, Tilly, Auvilliers, Cuye, Fontaine-le-Henry, Couvains, Putot, Saint Martin de Sallon, Barneville, Plannes, Seuvray, Juvigny, &c. La branche des ducs & maréchaux d'Harcourt en est issue.

Branche des seigneurs de Boissay-le-Châtel.

Ferrand de Tilly, seigneur & châtelain de Boissay-le-Châtel, second fils de *Jean* III. du nom, sire de Tilly, & de *Luce*, dame de Beauffou, son épouse, se maria avec *Jeanne* des Monstiers, fille de *Jean*, seigneur des Monstiers, & d'*Isabelle* de Brucourt, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Fraslin* de Tilly, seigneur de Guernetot, auteur de la branche des seigneurs de Guernetot, rapportée ci-après; 3. *Jeannet* de Tilly, seigneur de Fougeres & du Tubeuf, mort sans hoirs.

Jean de Tilly, seigneur & châtelain de Boissay-le-Châtel, épousa *Jeanne* de Thibouville, fille unique & héritiere de *Robert*, sire de Thibouville, & de *Marie* de Cleré, son épouse. De ce mariage sortit une fille unique, nommée *Jeanne* de Tilly, dame de Boissay-le-Châtel & de Thibouville, femme de *Jean* IV. sire de Ferrieres, de Thury & de Dangu, terres passées en la maison de Montmorency (*a*).

Branche des seigneurs de Guernetot.

Fraslin de Tilly, seigneur de Guernetot, de Thieuville & de Cocquiguy, second fils de *Ferrand*

(*a*) *Il est à remarquer que la branche d'Harcourt-Beuvron descend des deux héritieres de Tilly, par le mariage conclu en* 1461. *de* Marie *de Ferrieres, dame en partie de Thury, née de* Jean IV. *& de* Jeanne *de Tilly, avec son cousin* Jacques *d'Harcourt, tige de la branche de Beuvron, fils puîné de* Gérard, *né de l'autre* Jeanne, *héritiere de Tilly, mariée avant l'an* 1382. *à* Philippe *d'Harcourt, baron de Bonnestable, ce qui rectifie la Roque, qui a oublié* Ferrand *de Tilly, second fils de* Luce *de Beauffou, douzieme ayeule du marquis de Beuvron, vivant en* 1761.

de Tilly, seigneur de Boissay-le-Châtel, & de *Jeanne* des Monstiers, son épouse, se maria à *Guillemette* Paynel, fille de *Bertrand* Paynel, chevalier, dont *Jeanne* de Tilly, femme de *Jean* de Poilley, chevalier, chambellan de *François*, duc de Bretagne, fils de *Payen*, seigneur de Poilley, & de *Gouze* de la Feuillée.

Branche des seigneurs de Barou & de Chamboy.

Alain de Tilly, seigneur de Barou, troisieme fils de *Robert*, sire & châtelain de Tilly, & de *Luce*, dame de Barou, son épouse, vivoit l'an 1112. Il épousa *Edme* de Courceulles, dont,

Fraslin de Tilly, seigneur de Barou en 1191. marié avec *Isabelle* de Boissay, fille de *Jean* de Boissay, & d'*Alix* de Boutemont, son épouse, de laquelle il laissa, entr'autres enfans,

Raoul de Tilly, seigneur de Barou en 1243. Le nom de sa femme n'est point connu; mais il y a apparence qu'elle étoit dame d'Escarbouville, comme on le voit par le fils, qui suit.

Jean de Tilly, seigneur de Barou & d'Escarbouville, épousa *Agnès* de Riviers, dont il eut, 1. *Nicolas*, qui suit; 2. *Jean* de Tilly, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, auteur de cette branche, rapportée ci-après.

Nicolas de Tilly, seigneur de Barou & d'Escarbouville, eut pour femme *Thomasse* d'Octeville, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Raoul* de Tilly, seigneur d'Escarbouville, auteur de la branche des seigneurs d'Escarbouville, rapportée ci-après; 3. *Jeanne* de Tilly, femme de *Philippe* Aux-Epaules, seigneur de Sainte Marie du Mont, capitaine de Monlineaux & de Nehon, fils de *Guillaume* Aux-Epaules, seigneur de Sainte Marie du Mont, & de *Jeanne* des Monstiers.

Jean de Tilly, seigneur de Barou & de Chamboy, fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces, en 1349. avec *Béatrix* de Clermont, de laquelle il eut un fils, nommé *Guillaume*, qui suit; & en secondes, le 4 Mars 1364. avec *Marguerite* de Sacquainville, fille de *Guillaume* de Sacquainville, dit Sacquet, & sœur de *Jean* de Sacquainville, dit aussi Sacquet, seigneurs de Blaru, des Botereaux & de Muchegros. Ce dernier mariage lui donna trois fils & trois filles; sçavoir, 1. *Pierre* de Tilly, seigneur de Blaru, auteur de la branche des seigneurs de Blaru, rapportée ci-après; 2. *Thomas* de Tilly, chevalier; 3. *Jean* de Tilly, chevalier; 4. *Perrette* de Tilly, femme de *Gilles* de Selles, fils de *Guillaume* de Selles, seigneur de Reuville, & de *Renée* de Rannille, son épouse; 5. *Marguerite* de Tilly, femme de *Jean* de Tictot, chevalier; 6. *Jeanne* de Tilly, femme de *Jean* de Blosset, seigneur de Carouges.

Guillaume de Tilly, seigneur de Barou & de Chamboy, eut deux femmes. La premiere fut *Marguerite* de Luxembourg, veuve de *Raoul* Cassinel, chevalier, & fille de *Nicolas* de Luxembourg, dit Caulus, chevalier. Il en eut deux fils & une fille; sçavoir, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Jean* de Tilly, seigneur de Chamboy, auteur de la branche des seigneurs de Chamboy, rapportée ci-après; 3. *Elisabeth* de Tilly, femme de *Bon* de Saveuse, chevalier. La seconde fem-

me fut *Catherine* de la Motte, qui lui donna une fille, nommée *Marguerite* de Tilly, femme de *Guillaume* Martel, chevalier.

Antoine de Tilly, seigneur de Barou, baron d'Auffay, ne laissa qu'une fille, nommée *Jeanne* de Tilly, femme de *Michel* de Hotot, châtelain de Beaumont, en Auge.

Branche des seigneurs de Chamboy & de Barou.

Jean de Tilly, seigneur de Chamboy, puis de Barou, par acquisition qu'il en fit d'*Antoine* de Tilly, baron d'Auffay, son frere, laissa un fils & deux filles; sçavoir, 1. *Jean* de Tilly, seigneur de Chamboy, mort sans hoirs en 1505. 2. *Jeanne* de Tilly, dame de Chamboy, femme de *Jean* de Rosnivinens, dont les descendans possedent encore cette terre; 3. *Annette* de Tilly, dame de Barou, mariée deux fois; la premiere, avec *Michel* de Beauvilliers, seigneur de la Ferté-Nabert, fils de *Jean* de Beauvilliers, & d'*Alison* d'Estouteville, son épouse; la seconde, avec *Pierre* de Prunelé, seigneur d'Ouarville, fils de *Guillaume* de Prunelé, seigneur d'Herbaut, & de *Bertrande* d'Illiers, son épouse.

Branche des seigneurs de Blaru, & autres lieux.

Pierre de Tilly, seigneur de Blaru, des Botériaux & Muchegros, fils de *Jean* de Tilly, seigneur de Barou & de Chamboy, & de *Marguerite* de Sacquainville, dame de Blaru, sa seconde femme, eut procuration de ses freres, en date du 19 Août 1434. pour se porter héritier de *Jean* de Sacquainville, leur oncle, mort sans postérité à la bataille d'Azincourt, dont il obtint lettres le 22 d'Avril 1452. lesquelles furent enregistrées aux Assises de Vernon. Il eut pour femme *Guillemette*, dont il eut un fils & une fille; sçavoir, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jeanne* de Tilly, mariée deux fois; la premiere, avec *Jean* Moreau, seigneur de Pestoux, & la seconde, avec *Guillaume* de la Faye, seigneur de la Briochere.

Jean de Tilly, seigneur de Blaru, par la démission que lui en fit son pere le 28 Janvier 1470. épousa par contrat du premier Juin 1457. *Marie* de Bernezay, fille de *Jacques* de Bernezay, seigneur de Launay, chevalier, dont il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Claude* de Tilly, seigneur de Pré, &c. Il testa le 7 Février 1538. & mourut le 24 Février 1540. Il vendit la terre de Pré à *Jacques* de Vaudray, seigneur de Mouy, laquelle fut depuis retirée par *Jean* de Tilly, son petit neveu; 3. *Lucas* de Tilly, chevalier en 1531. 4. *Pierre* de Tilly, curé du Port de Villers, doyen de Vernon, mort l'an 1550. 5. *Marie* de Tilly, religieuse dans l'Hôtel-Dieu de Vernon; 6. *Catherine* de Tilly.

Jean de Tilly II. du nom, seigneur de Blaru & du Port de Villers, eut pour femme, par contrat du 2 Août 1501. *Françoise* l'Avocat, fille de *Robert* l'Avocat, seigneur de Longchamp, & de *Julienne* de Beaumanoir, son épouse. Il fut créé gouverneur & bailli de Dreux, par don de *Jean* d'Albret, comte de Dreux, le 14 Juillet 1516. & gratifié de plusieurs biens par le roi Louis XI,

pour ses services, selon les lettres du 26 Août 1498. Il mourut vers l'an 1517. & sa femme l'an 1524. laissant, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Adrien*; 3. *Guillaume*; 4. *Jean* de Tilly, morts jeunes; 5. *Christophe* de Tilly, abbé de Ressons & de la Croix Saint Leuffroy, curé de Blaru, mort le 23 Octobre 1580. 6. *Françoise* de Tilly, morte sans avoir été mariée; 7. *Marguerite* de Tilly, femme de *Jean* de Biars, seigneur de Saint Georges-le-Gautier en 1518.

Charles de Tilly, seigneur châtelain de Blaru, bailli, capitaine & gouverneur de Dreux, chevalier de l'ordre du Roi, enseigne de la compagnie des cent Gentilshommes de sa maison, épousa par contrat du 7 Juin 1525. *Louise* de Vaudray, fille de *Jacques* de Vaudray, seigneur de Mouy & de Saint Phalle, & de *Blanche* de Conflans, son épouse. Il transigea avec *Françoise* de Tilly, sa sœur, le 13 Août 1545. & mourut le 11 Janvier 1564. & sa femme le 21 Août 1551. laissant, 1. *Charles* de Tilly II. du nom, seigneur de Blaru, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, mort à la bataille de Moncontour, le 3 Octobre 1569. sans avoir été marié; 2. *Jacques*, qui suit; 3. *François* de Tilly, mort sans lignée; 4. *Jean* de Tilly, mort jeune en 1536. 5. *Adjutor* de Tilly, seigneur de Poligny, en Anjou; 6. *Marie* de Tilly, femme d'*Antoine* de Hargeuil, seigneur de Bonhoust; 7. *Jeanne* de Tilly, femme de *Jean* de Saint Morits, seigneur du Mesnil-Simon, lieutenant des cent gentilshommes de la maison du Roi; 8. *Debora* de Tilly, morte sans avoir été mariée.

Jacques de Tilly, seigneur & châtelain de Blaru, du Port de Villiers, Villelegats & Chauffour, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, transigea avec ses freres, pour la succession de *Charles* de Tilly, leur aîné, le premier Décembre 1569. & reçut ensuite des gratifications du Roi le 3 Novembre 1571. pour avoir été blessé en la bataille de Moncontour, & y avoir perdu son frere. Il épousa en 1571. *Adrienne* de Boufflers, fille d'*Adrien* de Boufflers, seigneur dudit lieu, de Caigny & d'Hancourt, & de *Louise* d'Oiron, son épouse, dont, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Jean* de Tilly, seigneur de Prémont, auteur de la branche des seigneurs de Prémont, rapportée ci-après; 3. *Pierre* de Tilly, seigneur de Villelegats, qui est mort après avoir eu lignée; 4. *Antoinette* de Tilly, femme de *Charles* de Croismare, seigneur de Saint Jean & de Pormorts; 5. *N.* . . . de Tilly, femme de *Pierre* de Limoges, seigneur de Saint Just.

Louis de Tilly, seigneur & châtelain de Blaru, du Port de Villiers, Jenfosse & Villelegats en 1615. lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi en 1598. puis lieutenant dans la compagnie des cent gentilshommes de la maison de sa Majesté en l'an 1614. conseiller d'Etat en 1615. fut député en 1614. par la Noblesse du bailliage de Mantes, pour assister en son nom à l'assemblée des Etats Généraux du royaume, & présenter au Roi leurs cahiers. Il mourut en 1635. laissant de son mariage accordé en l'année 1598. avec demoiselle *Marie* le Pelletier de la Hous-

saye, fille de *Charles* le Pelletier, seigneur de Chasteau & Poissy, & de *Marie* Bouguier, son épouse, quatre garçons & une fille; sçavoir, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Adrien* de Tilly, seigneur de Villelegats, auteur de la branche des seigneurs de Villelegats, rapportée ci-après; 3. *Louis* de Tilly, seigneur de l'Orcéau, chef de celle des seigneurs de l'Orcéau, aussi rapportée ci-après; 4. *Jacques* de Tilly, chevalier; 5. *Claude* de Tilly, religieuse à Poissy, morte en 1664.

Charles de Tilly III. du nom, seigneur, châtelain & marquis de Blaru, gouverneur pour le Roi des ville & château de Vernon, créé marquis de Blaru en 1659. a eu deux femmes; la premiere, en l'an 1627. fut *Prudence* de la Haye, dame d'Anfreville & la Champagne, de laquelle il n'a point eu d'enfans; la seconde, le 29 Juillet 1640. a été *Claude* d'Arcona, fille de *N.* . . . d'Arcona, & de *Gillette-Perrette* Aliorge de Malicorne. Ce dernier mariage lui donna cinq garçons & quatre filles, qui furent, 1. *Charles* de Tilly, mort à l'âge de deux ans; 2. un autre *Charles*, qui suit; 3. *Henri* de Tilly, seigneur de Bionval, enseigne de la compagnie colonelle du régiment de Picardie; 4. *Maximilien* de Tilly, chevalier de l'ordre de Malte; 5. *Robert* de Tilly, destiné à l'état ecclésiastique; 6. *Charlotte* de Tilly, religieuse à Poissy; 7. *Elisabeth* de Tilly, femme de *Jacques*, seigneur de Hemon, capitaine au régiment de Picardie; 8. *Claude* de Tilly, morte jeune; 9. *Marie-Claude* de Tilly, morte aussi dans sa jeunesse.

Charles de Tilly IV. du nom, marquis de Blaru, fut aussi gouverneur pour le Roi des ville & château de Vernon. De lui descend M. le marquis de Blaru, maréchal de camp en 17 . . . . exempt des Gardes du Corps du Roi, marié à *N.* . . . le Nain, dont sont issus *N.* . . . de Tilly, capitaine de Dragons, & *N.* . . . de Tilly, mariée au marquis d'Asfeld, fils du feu maréchal de ce nom.

Branche des seigneurs de Villelegats.

Adrien de Tilly, seigneur de Villelegats, second fils de *Louis* de Tilly, seigneur & châtelain de Blaru, & de *Marie* le Pelletier, son épouse, né en 1605. capitaine d'Infanterie, fut pere, par sa femme *Marie* de Bordeaux, de trois garçons & quatre filles; sçavoir, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Jacques* de Tilly, destiné à l'état ecclésiastique; 3. *Hubert* de Tilly; 4. *Magdelene* de Tilly, femme de *N.* . . . de Lambert, seigneur du Buisson-Foluc; 5. *Claude* de Tilly; 6. *Catherine* de Tilly; 7. *Françoise* de Tilly.

Charles de Tilly, seigneur de Villelegats, né le 10 Septembre 1641. fut lieutenant de la compagnie mestre-de-camp du régiment du Roi.

Branche des seignenrs de l'Orcéau.

Louis de Tilly, seigneur de l'Orcéau, troisieme fils de *Louis* de Tilly, seigneur & châtelain de Blaru, & de *Marie* le Pelletier, son épouse, se maria en l'an 1642. avec *Anne* d'Acon, fille & héritiere d'*Urbain*, seigneur d'Acon, & de *Magdelene*

du Buat, son épouse. Il mourut le 24 Avril 1667. laissant trois garçons, qui furent, 1. *Pierre* de Tilly, seigneur d'Acon, mort à l'Académie à Paris, en l'an 1664. 2. *Urbain* de Tilly, seigneur d'Acon, né le 10 Août 1651. qui a laissé plusieurs enfans de son mariage accordé en 1671. avec *Barbe* de Guillon, fille d'*Antoine* de Guillon, seigneur de Marmousse, entr'autres, *Henri* & *Léonard* de Tilly; 3. *Henri* de Tilly, destiné à l'état ecclésiastique.

Branche des seigneurs de Prémont.

Jean de Tilly, seigneur de Prémont, second fils de *Jacques* de Tilly, seigneur & châtelain de Blaru, & d'*Adrienne* de Boufflers, son épouse, se maria avec *Catherine* Aubert, dont il eut, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Claude* de Tilly, femme de *Louis* de Loubert, seigneur de Martainville.

Louis de Tilly, seigneur de Prémont & de Pré, eut deux femmes. De la premiere il eut une fille, morte jeune; & de la seconde, nommée *Françoise* le Forestier, qu'il épousa par son mariage accordé en l'an 1654. dit l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 557. il eut, *Jacques* de Tilly, écuyer, seigneur de Prémont, capitaine dans le régiment de Béarn, marié en 1683. avec *Louise - Catherine* de Lommeau, dont,

Louis de Tilly, écuyer, seigneur de Prémont & du fief de Pré, lieutenant d'Infanterie dans le régiment de Berry en 1708. marié en 1719. à *Marguerite* Chauveau, fille de *Joseph*, écuyer, sieur d'Heraine, dont sont nés plusieurs enfans.

Branche des seigneurs de Mondreville.

Pierre de Tilly, seigneur de Villelegats & de Mondreville, troisieme fils de *Jacques* de Tilly, seigneur & châtelain de Blaru, & d'*Adrienne* de Boufflers, son épouse, eut pour femme, le 30 Juillet 1627. *Antoinette-Jacqueline* de Lestang, fille de *Tanneguy* de Lestang, écuyer, de laquelle il eut, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Pierre* de Tilly, mort jeune; 3. *N.* . . . . de Tilly, morte aussi en enfance.

Louis de Tilly, seigneur de Mondreville, né le 22 Septembre 1630. épousa le 17 Septembre 1661. *Anne* de Feniere, fille de *François* de Feniere, seigneur d'Alaines, en Orléanois, & de *Renée* Brunel, son épouse, de laquelle il eut, 1. *Louis* de Tilly; 2. *François* de Tilly; 3. *Louis* de Tilly; 4. *Charles* de Tilly; 5. *Marie-Anne* de Tilly.

Branche des seigneurs d'Escarbouville.

Raoul de Tilly, seigneur d'Escarbouville, second fils de *Nicolas* de Tilly, seigneur de Barou, & de *Thomasse* d'Octeville, son épouse, se maria à *Jeanne* Carbonnel, fille de *Philippe* Carbonnel, seigneur de la Hogue & d'Orglandes, dont il eut, 1. *Richard*, qui suit; 2. *Raoul* de Tilly, chevalier; 3. *Guillaume* de Tilly.

Richard de Tilly, seigneur d'Escarbouville, épousa *Robine* de Théric, dame de Sermentot, dont il eut, 1. *Raoul*, qui suit;

2. *Ternand* de Tilly, seigneur de Sermentot, capitaine de Cherbourg en 1472.

Raoul de Tilly II. du nom, seigneur d'Escarbouville & de Sermentot, eut pour femme *Alix* de Thieuville, dont, 1. *Robert* de Tilly, seigneur d'Escarbouville, mort sans hoirs; 2. *Richard*, qui suit; 3. *Raoul* de Tilly, chevalier.

Richard de Tilly, seigneur d'Escarbouville & de Sermentot, épousa *Jeanne* de Hotot, fille de *Richard* de Hotot, seigneur de Beaumont, de laquelle il eut, 1. *Jean* de Tilly, seigneur d'Escarbouville & de la Hogue; 2. *Guillaume* de Tilly, seigneur de Sermentot en 1505. 3. *Gilles* de Tilly, seigneur & curé d'Orglandes; 4. *Catherine* de Tilly, femme de *Henri* Heuzé, seigneur de Flermanville & de la Haulle.

Branche des seigneurs de Saint Germain.

Jean de Tilly, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, second fils de *Jean* de Tilly, seigneur de Barou, & d'*Agnès* de Riviers, son épouse, prit pour brisures dans ses armes *le champ d'argent, à la fleur de lys de gueules*, & ses enfans garderent le nom de Saint Germain. Son fils fut,

Jean II. du nom, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, qui épousa *Jeanne* de Siffrevast, dont il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Guillaume* de Saint Germain, chevalier.

Jean III. du nom, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, capitaine de Bayeux & chambellan du roi Charles VI. en 1416. eut pour femme *Jeanne* de Coulombieres, fille d'*Olivier*, sire de Coulombieres, dont il eut, entr'autres enfans,

Foulques, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, chambellan du duc d'Orléans en 1443. marié à *Maline* d'Esquay, dame de Marcambie, fille de *Richard* d'Esquay, seigneur d'Aigneux, & de *Jeanne* de Boutemont, son épouse, dont sortirent, 1. *Fernand*, qui suit; 2. *Philippe* de Saint Germain, chevalier; 3. *François* de Saint Germain, chevalier; 4. *Nicolas* de Saint Germain, qui embrassa l'état ecclésiastique.

Fernand, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, fut pere, entr'autres enfans, de

Michel, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, marié à *Guillemette* de Louraille, fille du seigneur d'Escoville, de laquelle sortit,

Jean IV. du nom, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte en 1500. Il épousa *Gillette* Ranquier, dont, 1. *Jean* de Saint Germain, qui eut pour femme *Philippe* de Crolay; 2. *Michel*, qui suit; 3. *Louis* de Saint Germain; 4. *Charles* de Saint Germain.

Michel de Saint Germain II. du nom, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, épousa *Françoise* le Breton, dont sortit,

Roland, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, lequel épousa *Françoise* de la Luthumiere.

Voyez, sur la maison de Tilly, l'*Histoire d'Harcourt*; celle de Normandie; le P. Anselme, l'*Armorial de France*, &c. Elle a fait ses preuves de noblesse en différens temps, comme en 1323. & en 1453. puis lors de la recherche des faux Nobles en 1598.

& le 12 Mars 1642. par les seigneurs de Biaru.

Il y a encore en Normandie, élection de Valognes, un Tilly, seigneur de Craville, qui porte : *de gueules, à la fleur de lys d'or, écartelé de gueules, à l'aigle d'argent, onglée & becquée d'or.*

TINGRY : *Tome III. p. 366. col. 2. lig.* 41. La terre de Tingry, *lisez*, le titre de Tingry.

Ibid. lig. 47. *après* France, *ajoutez* : La terre de Tingry a été acquise en l'année 1756. pour *N.* . . . . Daguesseau, comtesse d'Ayen.

TINSEAU : Ancienne famille noble, établie au comté de Bourgogne depuis près de deux siécles ; elle est originaire de la petite ville de Valery, dans le diocèse de Sens.

Etienne Tinseau, capitaine & gouverneur du château de Montaichey, proche Sens, périt avec sa femme *Jeanne* de Saynault, à la défense de ce château, dans le temps des guerres de la Religion qui désolerent la France dans le seizieme siécle.

C'est un des fils d'*Etienne* Tinseau, qui vint s'établir à Besançon.

Cette famille a été illustrée en la personne de *Jean - Antoine* Tinseau, né en 1697. chanoine de l'église métropolitaine de la ville de Besançon en 1712. & grand - vicaire de ce diocèse en 1738. nommé à l'abbaye de Bichaine, ordre de Saint Bernard, en 1743. évêque de Bellay en 1745. & transféré à l'évêché de Nevers en l'an 1751. Il est fils d'*Alexandre - Antoine* Tinseau, conseiller au Parlement du comté de Bourgogne en 1695. mort en 1745. & petit - fils de *Jean-Antoine*, cogouverneur de ladite ville de Besançon dans le temps qu'elle étoit libre & impériale, & ensuite secrétaire de la même ville. Il fut honoré de plusieurs commissions importantes, pour le service de sa patrie, étant envoyé en 1658. auprès de l'empereur *Léopold*, & en 1664. auprès du gouverneur général des Pays-Bas.

M. l'évêque de Nevers a deux freres conseillers au Parlement de la province de Franche-Comté, dont l'aîné *Claude-Joseph-Alexandre* Tinseau, seigneur de Morre, a épousé en 1731. *Anne - Marguerite* Duban, fille d'*Hilaire-Joseph* Duban, conseiller au même Parlement, & de *Marie Thérese* de Santans, dont une fille unique, mariée à *Jean - Baptiste-Marie* d'Olivet de Chamole, conseiller au Parlement de Besançon, fils & petit-fils de conseillers au même Parlement. Le cadet, nommé *Marie-Nicolas*, seigneur de Genne, a épousé en 1739. *Jeanne-Sabine-Thérese* Petremand de Valay, dont plusieurs enfans, fille de *Claude-Charles-François* Petremand (*a*), seigneur de Valay, Cugney, &c. chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien capitaine commandant au régiment des Cuirassiers du Roi. Deux de ses fils sont officiers dans le même régiment ; l'aîné, *Philippe Désiré* en est major, & chevalier de Saint Louis ; le cadet, *Anne - Philippe* y est capitaine, & a été reçu chevalier de l'ordre de Malte en 1740. Ils

(*a*) *Petremand de Valay porte pour armes :* d'azur, à trois pommes de pin d'or, 2 & 1.

avoient un oncle, frere de leur pere, reçu chevalier de minorité en 1704. dans le même ordre, & qui est mort en 1743. commandeur de la Racherie en Bourbonnois. Cette famille est jurée dans tous les chapitres de noblesse de la province.

Les armes sont : *de gueules, au bras d'or, tenant à la main un rameau d'or à trois branches.*

TIRMOIS, écuyer, sieur de Courtonne, en Normandie, élection de Caën : Famille maintenue dans sa noblesse au mois d'Août 1664. & le 13 Juin 1676.

Cette famille a donné des officiers, qui se sont distingués par leur valeur pour le service de nos Rois & de l'Etat. *Laurent* & *Joseph* Tirmois servirent sous Henri III. & Henri IV. *Jean* & *Gratien* Tirmois servirent sous Louis XIII. *Adrien* & *René* Tirmois sous Louis XIV. *Adrien* servit comme volontaire depuis 1642. jusqu'en 1645. & ayant été fait lieutenant de Cavlerie au régiment de Macey, il continua ses services jusqu'en 1652. Il se trouva à plusieurs siéges importans. *Pierre*, son fils, marcha sur ses traces, & fit plusieurs campagnes dans la seconde compagnie des Mousquetaires & dans le régiment de Dragons de la Reine. Il manqua de perdre la vie au siége de Maestrick, où Louis XIV. étoit en personne; car il fut enveloppé sous un fourneau que les ennemis firent jouer tandis qu'il combattoit.

Les armes : *d'azur, au sautoir d'or, chargé de cinq cors de gueules, liés ensemble.*

TISSERANT DE CHALANGE & D'ARCELOT : *Tome III. p. 367. col. 1. d'azur, au chevron d'or, lisez, d'azur, au chevron d'argent.*

TISSEUIL D'ANVAUX : Famille établie dans le Limousin & la Marche, suivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 559.*

Luc du Tisseuil, écuyer, sieur d'Anvaux & du Chesne-Pinier, eut pour frere *Jean* du Tisseuil, écuyer, sieur des Courades, maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1483. par ordonnance de M. Daguesseau, commissaire départi dans la généralité de Limoges, du 11 Avril 1668.

De son mariage accordé en 1655. avec *Anne* Valentin, est issu *Barthelemi* du Tisseuil, écuyer, seigneur d'Anvaux, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Nettencourt en 1699. puis lieutenant-colonel dans le régiment de Rosieres, Infanterie, par commission du 8 Octobre 1702. chevalier des ordres royaux de Saint Louis & de Saint Lazare, commandant pour le Roi à la tour de Pillemil à Nantes, & écuyer de feue madame la maréchale-duchesse d'Estrées, mourut le 11 Janvier 1738. âgé d'environ soixante-dix ans. Il avoit épousé en 1699. *Marguerite* Valentin, fille de *François* Valentin, écuyer, sieur de Montbrun & du Bois-Aunoux. Il en a eu,

1. *François* du Tisseuil, né le 11 Septembre 1706.

2. Un autre *François*, né le 10 Mars 1710.

3. *Françoise*, née le 12 Août 1702. reçue à Saint Cyr en 1714.

Les armes : *d'argent, à trois hures de sanglier de sable, posées 2 & 1.*

TITON : *Maximilien* Titon, baron de Berre, seigneur de Lançon, d'Istres, d'Ognon &

& d'Evillé, conseiller, secrétaire du Roi & de ses Finances, directeur général des Manufactures & Magasins royaux d'armes en France, mourut le 24 Janvier 1711. âgé de quatre-vingts ans, laissant pour troisieme fils de *Marguerite* Bécaille, décédée le 17 Novembre 1721. *Jean-Jacques* Titon, seigneur du Plessis-Choiselle, Chamant & Aumont, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, reçu à cette charge le 18 Septembre 1692. doyen des conseillers en l'Hôtel-de-Ville de Paris, & ancien grand-maître des Eaux & Forêts de France, au département de Blois & de Berry, mort à Paris le 6 Mars 1740. dans la soixante-quinzieme année de son âge. Il avoit servi dans sa jeunesse pendant six années, tant en qualité de mousquetaire, que de capitaine dans le régiment de Navarre, & ensuite capitaine dans le régiment des Bombardiers, où il entra à la création de ce corps. Il servit au siége de Philisbourg en 1688. & se trouva l'année suivante à la défense de la ville de Mayence, où il fut blessé d'un coup de fusil à l'épaule. Il a laissé d'*Hélene* de Saint Mesmin, sa femme, fille de *Daniel* de Saint Mesmin, seigneur du Mesnil, procureur du Roi à Orléans, qu'il avoit épousée le 17 Janvier 1694. trois fils, dont l'aîné, *Jean-Baptiste-Maximilien* Titon, fut reçu conseiller au Parlement de Paris, à la cinquieme Chambre des Enquêtes, le 22 Janvier 1717. & a été marié; le second, *Jacques-Daniel* Titon de Chamant, reçu conseiller au Grand-Conseil le 24 Mai 1727. & le troisieme, nommé *Zacharie*, qui a servi pendant deux ans en qualité de cadet dans les Gardes du Corps du Roi, & qui fut reçu à la charge de maître des comptes qu'avoit son pere: il mourut à Paris le 12 Avril 1740. âgé de quarante ans, sans avoir été marié. Ils sont neveux d'*Evrard* Titon, sieur du Tillet, commissaire provincial des guerres, autrefois capitaine de Dragons & maître d'hôtel de feue madame la Dauphine, mere du Roi, connu dans la République des Lettres par son Parnasse François, exécuté en bronze, & par plusieurs autres Ouvrages. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars 1740. p. 612.*

TIVOLEI DE BARAT: Famille du Dauphiné, dont il est parlé dans *l'Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 560.*

Louis de Tivolei de Barat, capitaine de Grenadiers dans le régiment de Perche, puis commandant le second bataillon du même régiment en 1707. avoit pour quatrieme ayeul *Pierre* Tivolei, écuyer, châtelain d'Auterive, qui vivoit avant l'an 1500.

De son mariage accordé en 1711. avec *Anne* Flotte, fille d'*Henri* Flotte, seigneur de la Frédiere, est issu,

Louis de Tivolei de Barat, né en Septembre 1713. reçu page du Roi dans sa grande écurie le 19 Décembre 1729.

Les armes: *de gueules, à une bande d'or, chargée de trois losanges & deux demi-losanges de sable.*

TOENY: Terre située dans le bailliage de Rouen, entre Gaillon & les Andelis, sur les bords de la riviere de Seine. Cette terre

est possédée par un gentilhomme qui en porte le nom, & dont les ancêtres l'ont acquise.

Il porte pour armes : *d'or, à la rose de gueules.*

TOISI : Famille de Bourgogne, qui porte : *d'azur, à trois glands d'or, 2 & 1* ; & de laquelle étoit *Jeanne-Edmée* de Toisi, née le 9 Juillet 1679. du mariage de *Jacques* de Toisi, écuyer, seigneur de Torci, & de *Claude* du Bois, qui a été reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1688. après avoir justifié qu'elle descendoit de *Jacob* de Toisi, seigneur de Torci, qui vivoit en 1448. & qui étoit son sixieme ayeul ; & *Claude* de Toisi de Torci, née le 23 Octobre 1677. & reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1688. prouva que *Filbert* de Toisi, seigneur de Torci, qui vivoit en 1540. étoit son quart-ayeul.

TOLEDE : *Tome III. p. 367. col. 2. lig. 32. après* Huesca, *ajoutez*, fondus dans la maison de Sylva-Mendosa.

Ibid. lig. 34. après Ferdinanda, *ajoutez*, à présent aînés, présomptifs héritiers des duchés de l'Infantado & de Pastrane.

TOLLEVAST : Terre située dans le bailliage du Cotentin, qui a donné son nom à une des plus anciennes maisons de la province de Normandie, dont les armes sont : *d'argent, à six losanges de gueules, 3, 2 & 1.*

Le sire de Tollevast est nommé parmi les trois cents gentilshommes, à qui le roi *Jean* pardonna, après l'affaire du roi de Navarre en 1360. Dans l'Armorial dressé par le commandement du roi Charles V. en 1368. sont aussi nommés M. de Tollevast, & M. *Gauvain* de Tollevast, chevaliers.

TONDUTI : Famille d'Avignon, qui a formé plusieurs branches, suivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 561.*

Pierre-François de Tonduti, seigneur de Saint Léger, fut chevalier de l'ordre du Roi par lettres du 20 Décembre 1666. & *Jean-Baptiste* de Tonduti, écuyer, seigneur de Blauvac, son frere aîné, a laissé postérité.

Pierre de Tonduti, seigneur de Monserein, baron de Malijac, fils dudit *Pierre-François*, épousa en l'an 1647. *Françoise* d'Aloard. Ce fut en sa faveur que la seigneurie de Malijac, en Languedoc, fut érigée en titre & dignité de baronnie par lettres patentes données à Paris au mois de Juillet 1653.

De ce mariage naquit *Pierre-François* II. du nom, baron de Malijac, marié en 1678. avec *Jeanne* Baroncelli, mere, entr'autres enfans, de

Joseph Pierre-François de Tonduti, écuyer, seigneur & baron de Malijac, seigneur de Saint Léger & de Beauregard, qui épousa en 1710. *Louise-Marie* de Clémens de Gravezon, fille de *Jacques* de Clémens, écuyer, seigneur de Gravezon de Castellet, de Montroux, &c. Il en a eu, entr'autres enfans, *Jacques-Jean-Baptiste* de Tonduti de Malijac, né le 9 Novembre 1712. reçu page de la petite écurie du Roi le 18 Mars 1727. puis successivement enseigne & sous-lieutenant au régiment des Gardes Françoises.

Les armes sont : *écartelé au 1 & 4 de gueules ; écartelé d'argent, à une rose de l'un en l'autre, brochante sur le tout ; au 2*

& 3 d'argent, à une bande de *sable*, *chargée de trois molettes d'éperon d'or*.

TONNELIER-BRETEUIL : *Tome III. p.* 369. *col.* 1. *lig.* 14. *après* 1723. *ajoutez*, abbé de Saint Pierre de Chaumes, prieur commendataire de Deuil & d'Escarmeil, & grand-maître de la chapelle de la Musique du Roi, mort dans son diocèse le 24 Avril 1732. âgé de quarante-trois ans.

TONNERRE (CLERMONT): *Tome III. p.* 370. *col.* 1. *lig.* 42. *après Alix* de Bourgogne, *effacez* les lignes qui suivent jusqu'à *Jean* de Husson, & *ajoutez*, morte en 1290. avoit épousé *Jean* de Châlon, mort en 1309. dont vint *Guillaume* de Châlon, auquel le comté de Tonnerre fut donné en Janvier 1292. par la sœur de sa mere, *Marguerite* de Bourgogne, reine de Sicile, comtesse de Tonnerre, par partage de 1273. morte le 5 Septembre 1308. enterrée dans le chœur de l'église de l'hôpital de Tonnerre, qu'elle avoit fondé. *Guillaume* de Châlon, donataire de Tonnerre, fut tué le 9 Août 1304. Il étoit aussi comte d'Auxerre. Sa fille, *Jeanne*, mourut comtesse de Tonnerre en 1333. Son héritier fut le comte *Jean* II. son frere, tué en 1346. pere du comte *Jean* III. mort en 1361. dont les comtes *Jean* IV. & *Louis*; ce dernier mort en 1398. La comtesse *Marguerite*, leur sœur, avoit épousé *Olivier* de Husson, dont *Jean* de Husson, leur fils, fut admis par arrêt de l'année 1453. au retrait de Tonnerre sur *Louis* de Châlon, prince d'Orange, qui avoit acquis en 1440. les droits d'une sœur aînée de *Marguerite*, qui étoit *Jeanne* de Châlon, morte en 1451. femme de *Jean* de la Baume.

Ibid. col. 2. *lig.* 18. *après* en Dauphiné, *ajoutez*, pere d'*Antoine* I. comte de Clermont en Octobre 1547, dont le fils *Henri*, duc & pair, nommé des comtés de Tonnerre & de Clermont par brevets des premier Mai 1571. & 10 Juin 1572. fut tué en Avril 1573. Il étoit bisayeul de *Jacques*, qui a vendu, entre le 24 Septembre 1679. & 1682. qu'il est mort, le comté de Tonnerre (en s'en réservant le titre à lui & à sa postérité) au marquis de Louvois, mort le 15 Juillet 1691. Sa veuve, *Anne* de Souvré en a joui jusqu'au 2 Décembre 1715. & par le partage du 10 Mars 1721, Tonnerre échut au marquis de Courtenvaux, décédé le 12 Mai suivant, après son fils aîné, marquis de Louvois, mort le 24 Septembre 1719. laissant le marquis de Courtenvaux, né en Février 1718. le troisieme de sa famille, seigneur de Tonnerre en 1761. pere de la duchesse de Villequier. *Voyez* LOUVOIS.

Il est à propos d'observer ici que le château d'Ancy-le-Franc avoit été bâti par un de ceux du nom de Clermont, & que le marquisat de Cruzi a été joint par le ministre Louvois à tous ces domaines. Le fils du maréchal de Clermont est appellé comte de Clermont-Tonnerre.

TORAISE, en Franche-Comté : Famille qui porte pour armes : *de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules*.

TORON : Il y a deux familles de ce nom établies en Provence.

L'une, originaire de la ville de Digne, qui porte pour armes : *d'azur, au chien barbet d'argent, surmonté de trois besans de même*,

L'autre, qui étoit en considération dans la ville de Brignolles dès le seizieme siécle, & qui subsiste dans *Jean-Joseph-François* de Toron, seigneur d'Entragues, conseiller au Parlement d'Aix en 1742. marié en 1747. à *Pauline-Gabrielle* de Léotard, dame d'Entragues.

TOROTE, ou TOUROTTE : *Tome III. p. 371. col. 1. après* ce mot, *ajoutez*, en Picardie.

TOT, en Normandie : *Tome III. p. 372. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *de gueules, à trois têtes de griffon d'or, arrachées de gueules, & posées 2 & 1.*

TOUCHE (de la), écuyer, sieur de Saint Maur, en Normandie, élection d'Avranches : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au levrier rampant d'argent, armé & accolé d'or.*

Une autre famille du même nom, élection de Lisieux, porte : *d'argent, à la bande de sable.*

TOUCHES (des), écuyer, sieur de la Garende, même province, élection de Valognes : Famille dont les armes sont : *d'azur, à la rose d'or, accompagnée de trois feuilles de chêne d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

TOUCHEY (du), écuyer, sieur de la Rouerie, de Benauville & de Venoix, même province, élection de Caën : Famille qui porte pour armes ; *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois mains droites de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

TOULONJON, en Franche-Comté : *Tome III. p. 372. col. 2. lig. 23. après* de Launay, *ajoutez*, dont un fils, né & baptisé le 8 Septembre 1739. nommé *Hippolite-Jean-René.*

TOUR (la) : *Tome III. p. 374. col. 2. lig. 20.* né, *lisez*, mort.

Ibid. lig. 24. après 1738. *ajoutez*, ayeule des duchesse d'Ancenis & maréchale de Biron, sa sœur.

Ibid. p. 375. col. 1. lig. 17. après Trémoille, *ajoutez*, le comte d'Auvergne, nommé *Godefroy-Girault*, mort à Paris le 29 Mai 1732. dans la treizieme année de son âge.

Ibid. lig. 43. de France, *lisez*, de Bouillon.

TOUR (la), seigneur de Romoules : Famille, dit le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 456. sortie de la maison de la Tour, établie dans le royaume de Naples.

Louis de la Tour, tige de la branche établie actuellement en Provence, suivit *Louis* II. d'Anjou, roi des Deux-Siciles & comte de Provence, auquel il rendit de grands services. Ce prince le fit capitaine général au bailliage de Digne, par lettres du 10 Août 1426. Il étoit fils de *Philippe* de la Tour, qui suivit le parti de la reine *Jeanne* contre *Charles* de Duras. Il épousa *Béatrix* de Cormis, dame de Romoules, en Provence, d'une ancienne famille, à présent éteinte. Il mourut à Hieres, laissant de son mariage, 1. *Fouquet*, qui suit ; 2. *Antoine*, surnommé le Breau, élu premier consul d'Arles en 1468. viguier de Marseille en 1467. conseiller d'Etat du Roi en 1470. mort sans postérité ; 3. *Honoré*, tige de la branche établie à Arles ; 4. *Elzéar*, doyen de l'église de Lorgues, & ensuite chanoine de la cathédrale d'Aix.

Fouquet de la Tour, seigneur de Romoules, fut maître d'hôtel de Charles VIII. premier consul d'Arles en 1485. Il eut de *Georgette* de Varadier sa femme en 1488. 1. *Honoré-René*, qui suit; 2. *Jean-Antoine*, dont la postérité finit au commencement du siécle passé.

Honoré-René de la Tour, seigneur de Romoules, testa en 1538. & laissa de *Jeanne* de Varey de Mentager, *Balthasard*, qui suit, & un puîné, dont une fille, mariée à *Honoré* de Sabran, seigneur d'Aiguines, &c.

Balthasard de la Tour, seigneur de Romoules, épousa en 1555. *Françoise* d'André de Miraillet, mere de *Henri*, qui suit, & de *René* de la Tour, dont les deux fils, *René* & *Jean*, formerent deux branches.

Henri de la Tour, seigneur de Romoules, fut un des plus braves hommes de son temps. Il mourut dans un âge fort avancé, laissant de *Louise* d'Esparron, dame de Tourtour, plusieurs enfans, presque tous morts au service de sa Majesté. *Gaspard*, qui suit, laissa seul postérité.

Gaspard de la Tour, seigneur de Romoules & de Tourtour, fit alliance en 1643. avec *Marguerite* d'Emenjaud, d'une famille éteinte, dont,

Jean de la Tour, seigneur de Romoules, &c. marié à *N*... de Peissonel, de laquelle il a eu vingt-trois enfans, vingt morts en bas âge, deux filles, mortes âgées de cinquante ans, sans avoir été mariées, & *Denis-Marcel*, qui suit.

Denis-Marcel de la Tour de Romoules épousa *Suzanne* de la Tour, d'une branche de la même famille établie à Riez, & aujourd'hui éteinte. Il eut de ce mariage, 1. *Jean-Louis*, qui suit; 2. *Marie-Anne* de la Tour, laquelle fut mariée au seigneur de Briançon.

Jean-Louis de la Tour de Romoules, seigneur en partie de Tourtour, s'est marié en Juillet 1757. à *Jeanne-Alexandre* de Grasse, issue des seigneurs & barons de Mouans.

Branche de la Tour établie à Arles.

Honoré de la Tour, un des fils de *Louis*, & de *Béatrix* de Cormis, fut deux fois premier consul d'Arles en 1483. & 1501. & testa la même année. Il eut de *Magdelene* d'Isnard, fille de *Laurent*, & de *Jeanne* de Lubieres, *Louis*, qui suit, & *François*, chevalier de Rhodes.

Louis de la Tour, premier consul d'Arles en 1509. & 1521. épousa *Antoinette* de Glandevès, fille d'*Hélion*, & de *Jeanne* de Justas, dont, 1. *Pierre*, consul d'Arles en 1541. & 1550. mort sans postérité; 2. *Jacques*, chevalier de Rhodes; 3. *François*, qui suit.

François de la Tour s'allia en 1549. avec *Guillemette* de Berenguier, dont, 1. *Gabriel*, qui suit; 2. *Antoine*, reçu chevalier de Rhodes en 1570.

Antoine de la Tour épousa en 1610. *Jeanne* de Piquet.

Pierre de la Tour, issu de ce mariage, épousa en 1636. *Diane* de Gérard & fut lieutenant du sénéchal de Beaucaire & de Nismes. Ses fils furent, 1. *Jacques-François*, qui suit; 2. *Jean-Louis*, mort au service pendant les guerres d'Hollande.

Jean-François fut maintenu

dans sa noblesse le 30 Juillet 1667. Il épousa la même année *Félise* d'Eiguieres, dont, 1. *Jean-Louis* de la Tour, marié avec *Catherine* de Meiran, dont un fils unique, mort jeune; 2. *Jacques*, qui suit.

Jacques de la Tour épousa en 1711. *Marguerite-Ursule* de Biord, & en eut plusieurs enfans, dont trois sont encore vivans; sçavoir, 1. *François-Xavier*, qui suit; 2. *Marie* de la Tour, mariée le 31 Juillet 1737. à *Louis-François* de Giraud, officier au régiment des Gardes Françoises; 3. *Félise*, mariée le 29 Février 1744. avec *François* de Merle, dans le comtat.

François-Xavier de la Tour se maria le 18 Janvier 1741. avec *Anne-Marie-Baptiste* de Grimaldi, d'une branche de cette maison établie à Nice. Il a de ce mariage,

1. *Joséph* de la Tour, né le 30 Février 1743. entré au service de la Marine le 12 Mars 1756. à présent garde du Pavillon Amiral.

2. *François-Xavier-Jacques* de la Tour, ecclésiastique, né le 21 Janvier 1745.

3. *Marie* de la Tour, née le 2 Octobre 1741.

Les armes: *d'azur, à la tour crenelée de quatre pieces d'argent, & maçonnée de sable, à deux colombes d'argent, becquées & membrées de gueules, affrontées, perchées sur les deux crenaux extrémes, & soutenant de leur bec une étoile d'or.*

TOUR (la), seigneur de la châtellenie de la Tour, & anciennement de la terre de Lieux, membre de ladite châtellenie, en Comminge: C'est une maison des plus anciennes & des mieux alliées du pays. Leurs armes, qui se voyent avec celles des comtes de Comminge, sur la vieille tour du château, & qui n'y sont pas blasonnées, sont: *de gueules, à une tour d'argent, maçonnée de sable, au chef d'argent, à deux demi-fleurs de lys, un croissant entremi de gueules.* Les anciens seigneurs d'Espenan, du nom de la Tour, dont le dernier, (*Jean* de la Tour, seigneur d'Espenan), étoit maréchal de camp en 1562. étoient probablement une branche de la Tour de Lieux. Les uns & les autres portoient *une tour* dans leurs armes. Il est vrai que les seigneurs d'Espenan n'y portoient pas de chef, peut-être pour marquer la différence d'une branche cadette.

Les seigneurs d'Espenan, du nom de la Tour, s'étoient distingués pendant plus de trois siécles au service, dans des emplois fort considérables.

TOUR-BOULIEU. *Voyez* BOULIEU, *Tome IV. p.* 301. de ce *Dictionnaire.*

TOUR D'APCHER: *Jean-Maurice* de la Tour d'Apcher, baron de Thouras, seigneur de Merdogne & de la Margeride, & appellé le comte de la Tour d'Apcher, chevalier de Saint Louis, qui étant capitaine d'Infanterie dans le régiment de Limosin, eut une jambe emportée à la bataille de Luzara en Lombardie, le 15 Août 1702. mourut à Langheac en Auvergne, le 31 Janvier 1739. âgé de soixante-quatre ans. Il avoit eu un frere aîné, après la mort duquel, sans enfans mâles, il prit le nom de comte de la Tour & y joignit celui d'Apcher, en vertu d'une donation qu'*Henri-Louis*, comte d'Apcher, son oncle maternel a

lui avoit faite de tous ses biens, le 2 Mai 1710. à la charge par lui & ses descendans de porter le nom & les armes d'Apcher. Il avoit été marié le 18 Février 1715. avec *Claude-Catherine* de Sainctot, fille de feu *Nicolas* de Sainctot, seigneur de Vémars, maître des cérémonies de France & introducteur des Ambassadeurs, & de *Claude* de Lisle. Il en a laissé *Louis-Claude-Maurice* de la Tour d'Apcher, né le 28 Mai 1719. colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, mort le 18 Juillet 1746. & *Nicolas-François-Julie* de la Tour d'Apcher, né le 20 Août 1720. chevalier de Malte au berceau, lequel étoit en 1746. capitaine de Cavalerie: il est le seul mâle qui reste de cette branche, cadette de celle des vicomtes de Turenne, depuis ducs de Bouillon, d'avec laquelle elle est séparée depuis environ deux cents cinquante-six ans.

Nicolas-François-Julie de la Tour d'Apcher, est parent, du sept au huitieme degré, du duc de Bouillon, ayant pour ayeux communs *Agne* de la Tour IV. du nom, seigneur d'Oliergues, & *Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, qui par leur testament mutuel du 4 Mars 1479. appellerent à la succession du vicomté de Turenne *Antoine-Raymond* de la Tour, leur dernier fils, & auteur de *Jean-Maurice* de la Tour, rapporté ci-dessus, & cela en cas de mort de ses freres aînés, sans enfans. Voyez les *Mercures de France des mois de Février* 1739. *p.* 391. *&* *de Juillet* 1746. *p.* 209. *&* 210. & l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome IV*. p. 514.

Les armes: *au* 1 *&* 4 *semé de France*, *à la tour d'argent*, qui est de la Tour: *au* 2 *&* 3 *d'or*, *à la tour de gueules*, *à deux haches d'armes d'azur*, *adossées*, *mouvantes du haut de la tour*, qui est d'Apcher; *sur le tout d'or*, *au gonfanon de gueules*, *frangé de sinople*, qui est d'Auvergne.

TOUR-LANDRY: Ancienne maison d'Anjou, éteinte & fondue dans Maillé-Ainé, chargé des nom & armes de la Tour-Landry, dont les marquis de Salesnes, de Gilbourg, & comtes de la Tour-Landry, barons d'Entrames, qui portent: *coupé* de Maille, *sur la* Tour-Landry, *qui est d'or*, *à la fasce crenelée de gueules.*

TOUR (de la): Maison du Dauphiné, divisée en plusieurs branches connues sous les noms de Gouvernet, la Charce & Montauban. Les aînés sont les marquis de Gouvernet & de la Charce, dits la Tour du Pin, & les puînés sont les marquis de la Chaux & de Montauban.

Suivant le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 454. la branche de Gouvernet remonte à *Guigues* de la Tour, nommé parmi les Nobles du pays de Trieves, dans une révision des feux de 1484. Il épousa *Anne* l'Allemand, sortie des barons d'Uriage, dont,

Pierre de la Tour, marié en 1510. à *Magdelene* Sylve, dame de Gouvernet, mere de

Guigues II. de la Tour, seigneur de Gouvernet, marié à *Esprite* de Bousquet, dont, 1. *René*, qui suit; 2. *Jacques* de la Tour, tige de la branche des seigneurs de Saint Sauveur & de Lens établie en Dauphiné, lequel fut présent le premier Septembre

1609. au traité de mariage de sa niece *Justine* de la Tour, avec *Louis* Marcel, dit Blain, baron de Poët.

René de la Tour, seigneur de Gouvernet, fut gouverneur de Nions, Die & Montelimar aux années 1587. 1590. 1591. & 1598. après s'être distingué par sa grande valeur sous les regnes de Henri III. & de Henri IV. qui le chargerent des commissions les plus importantes. Ce fut en récompense de ses services que Louis XIII. érigea en 1619. la terre de la Charce en marquisat. Il avoit été marié en 1573. avec *Isabeau* d'Artaud-Montauban, dame de la Charce, fille d'*Antoine* Artaud de Montauban, troisieme mari de *Marguerite* Planchette, dame de la Charce, dont, 1. *Charles*, tige de la branche des barons d'Aix & d'Auberive, dont les marquis de Gouvernet, & la comtesse de Vireville, morte en 1741. mere de madame de Senosan, ayeule, par la princesse de Tingry, de la duchesse de Montmorency; 2. *Jean*, dont la fille unique épousa son cousin germain; 3. *César*, qui suit; 4. *Hector*, rapporté ci-après, & une fille mariée dans la maison de Blain-Marcel en 1609.

César de la Tour, marquis de la Charce, connu auparavant sous le nom de seigneur de Plautiers, fut page du roi Henri le Grand, gouverneur de Nions, & conseiller d'Etat d'épée en l'an 1641. Il laissa de *Claudine* de Ginestous, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *René*, d'où sortent les barons de Malerargues en Languedoc; 3. *Sybille* de la Tour, épouse de *Jean* de Joannis, conseiller au Parlement d'Aix.

Pierre de la Tour II. du nom, marquis de la Charce, colonel de deux régimens, l'un de Cavalerie & l'autre d'Infanterie, avec brevet de maréchal de camp, né en 1667. & lieutenant général à l'âge de vingt-huit ans, eut de *Françoise* de la Tour-Mirabel, sa cousine, 1. *Achille*, marquis de la Charce, tué en Hollande en 1672. 2. *Pierre*, marquis de Plantiers; 3. *Louis*, qui suit; 4. *René* de la Tour-Mirabel; 5. mademoiselle d'Alerac; 6. la célebre & l'illustre *Philis* de la Tour la Charce, laquelle en l'an 1692. lors de l'éruption du duc de Savoye en Dauphiné, fit armer, sous les ordres du maréchal Catinat, les Communes de son canton, & s'étant mise à leur tête, elle repoussa plusieurs fois les ennemis qui s'étoient avancés pour piller & brûler. Cette action la fit recevoir du Roi avec les dernieres marques d'estime, & sa Majesté l'honora d'une pension.

Louis de la Tour, marquis de la Charce, fit alliance avec *Claudine* de Mazel, dont il eut,

Jacques-Philippe-Auguste de la Tour, marquis de la Charce, marié le 6 Novembre 1721. avec *Magdelene-Gabrielle-Antoinette* de Choiseul-Lanques, héritiere d'une branche aînée de cette illustre maison, dont, 1. *Philippe-Antoine-Gabriel-Victor-Charles*, qui suit; 2. *N*.... chevalier de l'ordre de Malte; 3. *N*.... mariée à *N*.... de Bouilloud, seigneur de Saint Julien.

Philippe-Antoine-Gabriel-Victor-Charles, appellé le marquis de la Tour du Pin, colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis,

& gouverneur de la province du Maine, qui *écarteloit* de Dauphiné, comme sa sœur, a épousé le 7 Février 1748. *Jeanne-Magdelene* Bertin, fille unique & héritiere par la mort sans enfans de la marquise d'Ossun, sa sœur aînée, de feu *Nicolas* Bertin, thrésorier général des parties casuelles, mort en 1729. & d'*Anne* Delpech, sœur de messieurs Delpech, conseillers au Parlement, & fille de feu *N....* Delpech, comte de Merinville, mort conseiller de la Grand'-Chambre du Parlement, & petite-fille de *Pierre-Vincent* Bertin, aussi thrésorier général des parties casuelles, mort en 1711. & de *Jeanne-Françoise-Elisabeth* de Sauvion, morte en 1712.

Hector de la Tour, seigneur de Gouvernet, quatrieme fils de *René*, seigneur de Gouvernet, & d'*Isabeau* d'Artaud de Montauban, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII. & marié avec *Isabeau* de Sauvin de Chailar. De ce mariage naquirent, 1. *René*, seigneur de Montauban; 2. *Louis*, tige des marquis de Soyon en Dauphiné, & *Alexandre*, qui suit.

Alexandre de la Tour, seigneur de la Chaux, eut de *Lucrece* du Puy-Montbrun, son épouse, deux fils; sçavoir, 1. *Antoine-René*, qui suit; 2. *Hector-Lucrécien-François* de la Tour, chevalier de la Chaux-Montauban, maréchal de camp, légataire en 1705. de son cousin, comte de Paulin; 3. *Louis*, mort évêque de Toulon. Il *écarteloit au* 1 de Dauphiné; *au* 2 de Navarre; *au* 3 de Béarn; *au* 4 de Montauban, *& sur tout* Tour-Gouvernet.

Antoine-René de la Tour du Pin-Montauban, marquis de la Chaux, a laissé de son mariage, 1. *N....* qui suit; 2. *Lucretius-Henri-François*, évêque de Riez depuis 1752. abbé titulaire de l'abbaye royale de la noble église séculiere de Saint Pierre, hors les portes de Vienne en Dauphiné.

N.... de la Tour du Pin-Montauban, marquis de la Chaux, a fait alliance avec *N....* Armand de Blacon.

Les armes: *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable, au chef cousu de gueules, chargé de trois casques d'or, posés en profil.*

TOUR DE SAINT PAUL: Famille établie en Rouergue & dans le Quercy, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 563.

Louis de la Tour, seigneur de la Tour, de Saint Paul & du Cros, eut pour frere *François* de la Tour, maintenu dans sa noblesse par ordonnance de M. Pelot, commissaire départi dans la généralité de Guyenne du 4 Mai 1668.

De son mariage accordé en 1654. avec *Claude* de Felzins, sortit *Louis* de la Tour II. du nom, seigneur de la Tour, de Saint Paul, &c. qui épousa le 7 Février 1680. *Suzanne* de Geniez de Langle, dont il a eu,

Paul-Louis de la Tour, seigneur de la Tour en Rouergue & de Langle, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Brancas, en 1702. marié en 1709. avec *Marie-Magdelene* Vaquier, fille de *Jean* Vaquier, seigneur de la Perriere, & autres lieux: ils ont des enfans.

Les armes sont: *de gueules*,

à une tour d'argent, crenelée de trois pièces.

TOURAINE, en Normandie, élection de Coutances : Famille de laquelle étoit issu *Christophe*, écuyer, sieur de Rondoix, qui obtint en 1603. des lettres patentes qui l'autoriserent à changer son premier nom de Cheval en celui de Touraine.

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois molettes de sable, à la bordure d'azur.*

TOURMONT, à Paris : Famille dont les armes sont : *de gueules, au mont d'argent, sommé d'une tour de même, au chef cousu d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or.*

TOURNAI : Terre & comté dans le pays de Gex, sur le bord du Lac de Genêve. Elle fut comprise en 1602. dans l'ancien dénombrement, dressé après l'échange fait entre le roi de France & le duc de Savoye, des terres privilégiées qui devoient être tenues en toute franchise & immunité, tant qu'elles ne sortiroient pas de la même lignée, en faveur de *Jean* de Brosses, seigneur du Valentin, de Tournai, Pregny & Chambesi, conseiller d'Etat ordinaire du duc de Savoye, gouverneur du château de Bourges, pour madame *Marguerite* de France, duchesse de Savoye & de Berry.

Jean de Brosses, fils de *Claude* de Brosses, qui servit aux guerres d'Italie & du royaume de Naples, sous le marquis de Saluces, fut établi avec sa compagnie de deux cents hommes de pied à la garde du château de Revel, & étoit petit-fils de *Barthelemi* de Brosses, mort de la blessure qu'il reçut à la bataille de Fournoue, où il commanda cent hommes de pied à l'avant-garde, sous le seigneur *Jean-Jacques* Trivulce. Il descendoit de *Thibault* de Brosses, gentilhomme du Faucigny.

Cette famille porte pour armoiries : *d'azur, à trois treffles d'or*, & tire son nom du fief de Brosses en Faucigny, lequel a passé par alliance dans la maison de Lecherenne.

Jean de Brosses étant mort avant la clôture de l'ancien dénombrement, le privilége de la terre de Tournai fut confirmé dans le même acte par son fils *Pierre* de Brosses, seigneur de Tournai, Pregny, Chambesi & Vezanci, grand bailli de la Noblesse du pays de Gex, qui fut aussi gratifié par le roi Henri IV. des principales charges du bailliage créé à Gex, par lettres patentes du 12 Juillet 1601. conçues en ces termes : » Ayant mis en considération les fideles & recommandables services qu'il a rendus à la Couronne en plusieurs » grandes charges qu'il a exercées » & qui lui ont été commises, » tant en Savoye qu'autres lieux, » par deçà les Monts, pour l'établissement de notre autorité » & maniement de nos affaires, » &c. « *Pierre* de Brosses avoit épousé par contrat de mariage du 23 Août 1594. *Marthe*, fille de *Jean* de Bullion, seigneur de Bouelle & d'Argni, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, & de *Charlotte* de Lamoignon, qui étoit sœur de *Claude* de Bullion, ministre d'Etat, & surintendant des Finances, dont la postérité possede aujourd'hui ledit comté de Tournai.

Cette seigneurie est de même comprise dans le nouveau dénombrement des terres privilégiées, dressé en 1754. dont le Roi a fait expédier un brevet spécial pour le comté de Tournai, en date du 13 Février 1755. *signé*, LOUIS, *& plus bas*, par le Roi, ROUILLÉ, ministre & secrétaire d'Etat, au profit de *Charles*, & de *Claude - Charles* de Brosses, comte de Tournai, grand bailli de Gex, capitaine dans le régiment de Nice, tous deux possesseurs par indivis de ladite terre; & c'est en conséquence de leurs services, tant militaires que civils, & de ceux de leurs ancêtres, rendus à l'Etat dès le regne des rois Charles VIII. & Louis XII. & mentionnés audit brevet, que sa Majesté l'a accordé. *Claude-Charles* n'est pas marié. Son frere, *Charles* de Brosses, baron de Montfalcon, président à mortier du Parlement de Dijon, associé honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, a de son mariage avec *Françoise*, fille de *Sébastien-Louis* de Castel-Saint-Pierre, marquis de Crevecœur, mestre-de-camp de Cavalerie, & premier écuyer de feue son altesse Royale, un fils, nommé *Sébastien-Charles* de Brosses, & une fille, *Hyacinthe-Pierrette*, reçue au chapitre des comtesses de Neuville, pour succéder à sa tante *Barbe* de Brosses, grande-chantre & chanoinesse-comtesse de Neuville, après avoir produit la preuve requise audit chapitre de sept générations de noblesse, pardevant messieurs les comtes de Chanteclos & de Montmorillon, comtes de Lyon, commissaires députés à cet effet, dont a été dressé procès-verbal de vérification passé pardevant Theve, notaire royal à Lyon, le 30 Mai 1744.

TOURNEBU, en Normandie, subdélégation de Falaise.

La baronnie de Tournebu est une des plus anciennes & des plus belles de la province de Normandie; anciennement elle étoit possédée par la famille des Tournebu, qui est éteinte. Elle est aujourd'hui entre les mains de M. de Berniere de Mondrouville, qui a épousé la derniere héritiere de la maison de Tournebu, qui a donné un évêque de Coutance dans *Guillaume* de Tournebu, mort le 4 Novembre 1199. & portoit pour armes: *d'argent, à la bande d'azur*.

TOURNEL, en Languedoc: La maison du Tournel étoit une des plus illustres & des plus anciennes de la province.

Aldebert du Tournel, frere du baron du Tournel, étoit prevôt de l'église Cathédrale de Mende. Il en fut élu évêque en l'an 1151. Il est dit dans son élection, qu'il étoit *ex antiquâ & vetustâ familiâ* de Tournel. Il fut nommé par le Pape pour terminer les différends qu'il y avoit entre l'évêque du Puy & le vicomte de Polignac. Il est le premier des évêques de Mende, qui a reconnu cet évêché appartenir à la Couronne de France, en la personne de *Louis* le Jeune. Il eut guerre avec le baron du Tournel, son frere. Il en porta ses plaintes au Roi, comme on le voit par deux Lettres qu'il écrivit à ce Prince, insérées dans la *Collection de l'Histoire de France, Tome XI. p. 651. & 688.*

La maison du Tournel a fini à *Marguerite* de Guerin du Tour-

nel, héritiere de la baronnie du Tournel, mariée à *Odilon* Guerin de Châteauneuf de Randonat, troisieme fils de *Guigues-Mechin* de Châteauneuf I. du nom, seigneur en partie de Châteauneuf, de Randonat, ainsi que de plusieurs autres paroisses & châteaux, & de *Marie* d'Assumens. *Voyez* CHÂTEAUNEUF DE RANDON, à la fin du premier Volume de ce *Supplément* aux *Additions*.

TOURNELLE : *Tome III. p. 377. col. 2. effacez* la premiere phrase de l'article, & *ajoutez* : La famille de la Tournelle prend son nom de la terre de la Tournelle en Nivernois, & les seigneurs en sont connus par titres dès l'an 1140.

Ibid. p. 378. col. 2. lig. 31. Changi, *lisez*, Chaugi.

Ibid. lig. 38. 1674. *lisez*, 1574.

Ibid. lig. 45. Magdelene-Bernard de Montessus, *lisez*, *Magdelene* Bernard de Montessus.

Ibid. p. 379. col. 1. derniere ligne, Daillon, *lisez*, Baillon.

Ibid. col. 2. lig. 14. 1568. *lisez*, 1668.

TOURNEMINE : *Tome III. p. 381. col. 1. effacez* les lignes 15. 16. 17. 18. & 19.

TOURNEMIRE, en Auvergne : Ancienne Famille, maintenue dans sa noblesse, qui porte pour armes : *d'or, à trois bandes de sable, avec un franc-quartier d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines, posées en sautoir, & une bordure de gueules, chargée de huit besans d'argent.*

Dans l'acte de la collation d'une prébende dans l'église de Saint Julien de Brioude, faite à *Pierre* de Tournemire, le vendredi après la Fête de Saint Marc en 1197, ce *Pierre* de Tournemire est qualifié noble & issu de noble race; *ex nobili genere & legitimo matrimonio procreatus.* Il eut pour fils,

Rigal de Tournemire, chevalier, seigneur d'Agluas, vivant en 1200. lequel fut pere de

Guillaume de Tournemire, chevalier, vivant en 1271. Il laissa pour fils,

Guillaume de Tournemire II. du nom, chevalier, seigneur de Tournemire, vivant en l'année 1323.

Bertrand de Tournemire, chevalier, seigneur de Tournemire & de Roqueveille, eut pour fils,

Jean de Tournemire, qui fut pere de

Bertrand de Tournemire II. du nom, vivant en 1369. Celui-ci eut de *Marguerite* de la Motte, son épouse,

Rigal II. du nom, seigneur de Tournemire, qui testa le 14 Août 1412. Il épousa dame *Jeanne* de Dienne, qui étoit veuve en 1481.

Louis, seigneur de Tournemire, son fils, laissa

Louis, seigneur de Tournemire, marié à *Catherine* de la Tour, dont,

Guy de Tournemire, écuyer, seigneur de Bezandun, marié le 21 Avril 1523. avec *Claude* Dupuy, fille d'*Alexandre*, seigneur Dupuy & de Claveroche, dont est issu,

Jean de Tournemire II. du nom, écuyer, sieur de Trico, marié le 23 Avril 1580. avec *Françoise* de la Broula, de laquelle est issu,

Robert de Tournemire, écuyer, sieur des Teilhols, marié le 9

Novembre 1609. avec *Antoinette* la Farge. Il en eut *Martial* de Tournemire, écuyer, sieur de la Salide, maintenu dans sa noblesse le 30 Mai 1668. par M. de Fortia, intendant de la généralité de Riom. Il épousa le 4 Octobre 1651. *Marguerite* Deydier, dont est né, entr'autres enfans,

Antoine de Tournemire, prêtre, docteur en Théologie, & grand vicaire du diocèse de Saint Four.

Cette généalogie a été dressée sur les titres qui ont été fournis par la famille en Mars 1710. par M. d'Hozier, juge d'armes de France.

TOURNEUR: Famille du Poitou, suivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 565.

Pierre le Tourneur, écuyer, sieur de Burbures, en Poitou, fut déclaré noble & exempt de la contribution aux tailles, par jugement de M. de Sainte Marthe, commissaire départi pour le régalement des tailles, en Poitou, du 13 Décembre 1599.

François le Tourneur, écuyer, seigneur de Burbures, son fils, fut maintenu dans sa noblesse, avec *René*, son frere, écuyer, seigneur de la Lande, par ordonnance du 12 Août 1667. De son mariage avec *Catherine* de Lerpiniere, sont issus *Nicolas-Joseph* le Tourneur, & *Séraphin*, qui suit.

Séraphin le Tourneur, écuyer, seigneur de Burbures, maintenu dans sa qualité de noble & d'écuyer par ordonnance du 17 Janvier 1699. épousa en 1686. *Renée* Barbot, fille de *Louis* Barbot, seigneur de la Petitiere, sénéchal de la châtellenie des Deffens, de laquelle il a eu des enfans.

Les armes: *d'azur, à trois tours d'argent, posées 2 & 1.*

TOURNIER, en Provence: Les seigneurs de Saint Victoret à Marseille, du nom de Tournier, prouverent leur noblesse, lors de la révision des titres, depuis *Philippe* de Tournier, qui épousa en 1487. *Constance* de Georges d'Ollieres. *Bérenger* & *Pierre*, ses enfans, partagerent sa succession le 2 Octobre 1532. Ce dernier ne laissa que deux filles, mariées.

Bérenger de Tournier, fils aîné de *Philippe*, fut un homme distingué par son rare mérite, & juge-mage de Nice en 1518. La ville de Marseille l'élut pour son assesseur en l'an 1539. Il eut pour femme demoiselle *Antoinette* d'Escalis, d'une famille noble de la province; dont, 1. *François*, qui suit, 2. *Amiel*, premier consul de Marseille en 1576. mort sans alliance; 3. *Marguerite*, épouse d'*Elzéar* Monyer, écuyer.

François de Tournier, écuyer, seigneur de Saint Victoret, fut connu par sa bravoure sous le nom de capitaine Tournier. Charles IX. voulant reconnoître ses services lui fit don de trois mille minots de sel en 1570. Il fit alliance le 28 Février 1576. avec *Charlotte* de Huc, fille & cohéritiere de *François*, seigneur de la Reynarde, & de *Claudine* de la Nepede. Les enfans issus de ce mariage furent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Philippe*, prieur de la Celle; 3. *Louise*, femme de *Balthasard* d'Hostager, seigneur de la Grande-Bastide.

Jean de Tournier, seigneur de Saint Victoret, fut élu premier

conſul de la ville de Marſeille en 1618. & épouſa en 1601. *Jeanne* de Félix, fille de *Louis*, & de *Blanche* de Laurens, dont, 1. *Lazarin*, qui ſuit; 2. *François*, rapporté après ſon frere aîné; 3. *Louis*, prieur de la Celle; 4. *Blanche*, mariée à *Balthaſard* de Cipriani, ſeigneur de Saint Savournin-lez-Marſeille.

Lazarin de Tournier, ſeigneur de Saint Victoret, fit alliance en 1638. avec *Marquiſe* d'Hermite-Beſcodenes, dont il n'eut point d'enfans.

François de Tournier, ſon frere, ſeigneur dudit lieu, contracta mariage en 1656. avec *Laure* de Giron, de la ville d'Alicante en Eſpagne, de laquelle il laiſſa *N.* . . . . de Tournier, & deux filles, qui entrerent dans les familles de Viguier & de Cornier à Marſeille.

Le ſeul mâle, qui reſte aujourd'hui de cette famille, eſt ancien officier des galeres, chevalier de Saint Louis, vivant ſans alliance. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 459.

Les armes: *de gueules, à l'écuſſon d'or, chargé d'une aigle de ſable, l'écuſſon embraſſé de deux cimeterres recourbés d'or, les poignées vers le chef.*

TOURNON: Noble & ancienne famille du Vivarais & du Languedoc, tranſplantée de nos jours en Provence, où elle poſſede les ſeigneuries de Banon, la Roche & Saumane, de la ſucceſſion de madame la marquiſe de Simiane-Moncha. Le comte de Tournon, ſon neveu-germain, ſe retira à Apt, où cette dame faiſoit ſa réſidence, & y a laiſſé des enfans encore jeunes. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 461.

Les armes: *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de trois étoiles d'or, & accompagnée de trois roſes de gueules, poſées 2 en chef & l'autre en pointe, à une bordure de gueules, chargée de huit beſans d'or.*

TOURZEL: *Tome III. p.* 383. *col.* 1. *lig.* 31. maiſon d'Alegre, *liſez*, maiſon du maréchal d'Alegre.

TOUSTAIN, en Normandie: *Guillaume* Touſtain, ſeigneur de Béthencourt & d'Honguemarre (*a*), conſeiller dans l'Echiquier de Normandie, parut à la montre des Nobles du bailliage de Caux en l'année 1470. Il épouſa vers l'an 1483. *Jacqueline* Gouel, dame de Fronteboſc (*b*), dont il écartela les armes avec celles de Croiſmare. Il en eut, 1. *Colette*, mariée en 1486. 2. *Laurence*, mariée en 1488. 3. *Guillemette*, morte en 1522. lors veuve de *Roger* de Saulx, écuyer; 4. *Guillaume*, qui ſuit.

Guillaume II. du nom, ſeigneur de Béthencourt, Honguemarre, Fronteboſc & Limezy, chambellan du roi Louis XII. en 1498. fut député de la Nobleſſe aux Etats de Normandie en 1522. Il épouſa en l'an 1508. *Anne* de Croiſmare, dame de Limezy, fille de *Pierre*, dont, 1. *Adrien*, qui ſuit; 2. *Guillaume*, décédé en l'an 1540. ſans alliance; 3.

(*a*) *Seigneurie en Normandie, mouvante du comté de Montfort-ſur-Rille.*

(*b*) *La ſeigneurie de Fronteboſc eſt ſituée au pays de Caux, vicomté de Caudebec.*

Claude, chanoine de l'église de Rouen & curé de Limezy, mort en 1562. 4. *Jacques*, mort en 1540. sans alliance; 5. *Jean*, seigneur de Fresnes, auteur de la branche des marquis de Toustain de Viray, établie à Nancy en Lorraine, rapportée ci-après; 6. *Eustache*, auteur de la branche des seigneurs du Roule, éteinte vers l'an 1660.

Adrien Toustain, seigneur de Frontebosc, &c. commandoit en 1569. les gens de guerre dans la vicomté de Pont-Audemer, sous le maréchal de Cossé. Il épousa en 1536. *Marie* de Civille, fille de *Jacques*, seigneur de Saint Martin-aux-Busseaux, dont, 1. *Adrien*, qui suit; 2. *Jean*, décédé sans alliance; 3. *Marie*, femme de *N.*.... du Moucel; 4. *Catherine*, mariée à *Jean* du Quesne, écuyer, sieur du Boccage.

Adrien II. du nom, seigneur de Frontebosc, Limezy, Honguemarre, Hautomne, Sotteville, Greslain, &c. capitaine de la ville de Rouen en 1562. puis conseiller, mort doyen du Parlement de Normandie le 3 Mars 1606. avoit épousé en 1570. *Françoise* de Hanivel, fille de *Robert*, seigneur de la Chevalerie, & de *Marie* de Quintanadoine, *Quintanaduenas*, originaire d'Espagne, dont, 1. *Adrien*, qui suit; 2. *Robert*, auteur de la branche des seigneurs de Richebourg, rapportée ci-après; 3. *Jacques*, auteur de celle des marquis & comtes de Carency, en Artois, aussi rapportée ci-après; 5. *Marie*, mariée en 1608. à *François* de Grouchy, seigneur de Robertot; 6. *N.*.... mariée à *N.*.... de Cormeilles, écuyer, seigneur de Tendos; 7. *Marguerite*, religieuse à Saint Amand de Rouen; 8. *Catherine*, mariée vers l'an 1595. à *Antoine* Dumesnil, seigneur de la Pommeraye.

Adrien III. du nom, chevalier, seigneur de Frontebosc, Limezy, Saint Maur, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre & colonel d'un régiment de mille hommes d'Infanterie, appellé le régiment de Frontebosc en 1617. servoit en cette qualité au siége de la Rochelle en 1628. Il fut député plusieurs fois de la Noblesse aux Etats de Normandie. Il épousa *Magdelene* Jubert du Thil, fille de *Jacques*, seigneur du Thil, conseiller d'Etat, & de *Marie* de Guiffart, dont, 1. *François*, qui suit; 2. *N.*.... femme de *N.*.... de Villy; 3. *Marie*, femme de *N.*.... Goustimenil ou Gostimenil.

François, seigneur de Frontebosc, épousa en premieres noces *Marie* le Seigneur de Marommes; & en secondes, *Catherine* le Conte de la Potterie. Du premier lit vint *Marie* Toustain, femme de *N.*.... Romé, seigneur du Thuit, président au Parlement de Rouen, dont est sorti *N.*.... Romé, mariée à *N.*.... le Vicomte, seigneur de Saint Hilaire. Du deuxieme lit naquirent, 1. *François*, qui suit; 2. *Nicolas*, seigneur de Saint Maur & de Giverny, qui n'a eu qu'un fils d'*Angélique* Lucas, sa femme, mort sans alliance; 3. *Georges*, curé de Limery, & trois autres garçons, religieux Bénédictins aux abbayes de Longueville-la-Guiffart, la Croix-Saint-Leuffroy & Saint Waast d'Arras.

François II. du nom, seigneur

de Frontebosc, Limezy & Cressenville, premier capitaine au régiment de Champagne, puis colonel d'un régiment d'Infanterie, épousa en premieres noces *Magdelene* de Moges-Buron; & en secondes, *Elisabeth* le Roux du Bourgtheroude, dont il n'a point eu d'enfans. Du premier lit sont nés, 1. *Charles*, qui suit; 2. *François-Georges*, chevalier de Saint Louis, premier capitaine de Grenadiers au régiment de Champagne, mort en 1739. sans alliance; 3. *Catherine*, mariée à *Balthasard* le Marinier, chevalier, marquis de Cany, pere & mere de *N....* de Cany, mariée à *N....* de Clercy, seigneur de Silleron & d'Angiens, dont un fils, capitaine de Cavalerie, & un autre, destiné à l'état ecclésiastique, & *N.....* de Clercy, femme, par dispense de Rome, de *Charles-François* Toustain de Fontebrosc, son cousin, rapporté ci-après.

Charles Toustain, chevalier, seigneur de Frontebosc & Limezy, ancien capitaine au régiment de Champagne, chevalier de Saint Louis, lieutenant des Maréchaux de France au département de Rouen, a épousé *Catherine* Godefroy de Cressenville, dont,

Charles-François Toustain de Frontebosc, marié, comme on l'a dit ci-dessus, par dispense de Rome à *N.....* de Clercy, sa cousine.

Branche des seigneurs de Toustain-Richebourg.

Robert Toustain, seigneur de Honguemarre, Richebourg, Guenonville, la Neuve-Court, &c. deuxieme fils d'*Adrien* II. du nom, & de *Françoise* Hanivel, conseiller au Parlement de Rouen, épousa en premieres noces *Anne* Mariage, & en secondes, *Catherine* de Cauquigny. Du premier lit il eut, 1. *Charles* Toustain, seigneur de la Neuve-Court, conseiller au Parlement de Rouen, mort en 1652. sans enfans de *Suzanne* Varin, sa femme; 2. *Robert*, mort sans alliance; 3. *Françoise*, mariée en 1642. à *Louis* le Turquier, écuyer, sieur de Cardonville; 4. *Marie*, mariée à *Louis* le Prevost, écuyer, sieur des Miettes. Du second lit naquirent, 1. *Pierre* Toustain, seigneur de Honguemarre, mort sans alliance, & le dernier possesseur de cette terre, décrétée en 1682. 2. *Charles*, seigneur de Richebourg, qui suit; 3. *Charlotte*, mariée à *Pierre* de Fautereau de Meinieres, baron de Garembouville & de Cretot, &c. 4. *Catherine*, dame de la Neuve-Court, mariée à *Louis* de la Haye, écuyer, seigneur des Landes; 5. mariée à *N......* de la Mare, seigneur de Frangicourt & du Chesne-Varin. *Robert* Toustain eut encore un fils naturel, nommé aussi *Robert*, dont la postérité a subsisté jusqu'en l'année 1755. & a fini dans la personne de *Jacques-Louis*, conseiller au Grand-Conseil.

Charles Toustain, seigneur de Richebourg, le Pavillon, Guenonville, &c. capitaine au régiment de Longueville, puis colonel en 1648. épousa en 1660. *Charlotte* Bertout, fille de *Jacques*, seigneur des Roques, & de *Françoise* de la Reuë, dame de Saint Martin du Manoir, dont sont issus, 1. *Pierre-Jacques* Toustain, seigneur de Richebourg, Saint

Martin du Manoir, capitaine de Cavalerie dans le régiment Dauphin Etranger, gentilhomme ordinaire de leurs Altesses Royales feu Monsieur, frere du Roi, & M. le duc d'Orléans, & chevalier de Saint Louis, noyé en revenant du Sénégal en 1713. ne laissant qu'une fille unique de son mariage avec *Marthe* le Cauchoix, nommée *Elisabeth-Angélique*, morte sans alliance le 6 Juillet 1729. 2. *Marc-Antoine*, qui suit; 3. *Louis*, seigneur du Pavillon, chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, morte en 1724. laissant d'*Elisabeth* Diel de Graville, sa femme, morte le 25 Février 1757. un garçon & une fille; sçavoir, *Louis-Jean-Jacques* Toustain, qui a toujours pris le titre de marquis de Carency, marié en 1744. à *Jeanne-Rose* Poisson de Franqueville, mort le 15 Janvier 1756. âgé de trente-sept ans, qui n'a laissé qu'une fille unique, & *Thérese-Agathe*, veuve, sans enfans, de *Charles* Toustain d'Heberville, remariée en secondes noces à *N*.... de Venois d'Ypreville, dont elle a trois garçons; 4. *Charles-André*, tué en 1693. à la bataille de Nervinde, sans alliance; 5. *Joseph-Alexis*, mort sans être marié, étant lieutenant de Cavalerie; 6. *Marie*, femme de *Dominique* de Galentine, seigneur de la Vallée, pere & mere de *Marie-Françoise* de Galentine, mariée en 1723. à *Alexandre* de Boniface, baron de Bolhard, dont cinq garçons. L'aîné est capitaine de Cavalerie dans le régiment Royal; les quatre autres sont chevaliers de Malte de minorité.

Marc-Antoine Toustain, chevalier, seigneur de Richebourg, Saint Martin du Manoir, ci-devant capitaine au régiment de Champagne, épousa en 1712. *Marie-Françoise* de la Houssaye, petite-fille de *Marie* le Tellier, cousine germaine de *Catherine* le Tellier de Tourneville, femme de *François* d'Harcourt, marquis d'Ectot & de Beuvron, chevalier des ordres du Roi, tous deux ayeux du maréchal-duc d'Harcourt, de l'abbé d'Harcourt & du duc d'Harcourt. De ce mariage est sorti, 1. *Gaspard-François*, qui suit; 2. *Françoise-Reine*, mariée en 1733. à *Jean-Baptiste* le Roux, chevalier, seigneur de Touffreville, dont trois garçons & trois filles; 3. *Françoise-Marie*, femme de *François* Harnois de Blangues; 4. *Dorothée*, encore fille; 5. *Bonnefoi*, chanoinesse de l'ordre de Saint Augustin; 6. *Marguerite*, reçue à Saint Cyr le 31 Août 1741. & depuis religieuse Ursuline à Argenteuil.

Gaspard-François Toustain, seigneur de Richebourg & de Saint Martin du Manoir, lieutenant de messieurs les Maréchaux de France au gouvernement du Havre, chevalier de l'ordre du Roi, marié en premieres noces à *Louise-Emilie* Toustain d'Escrenes, sa cousine du troisieme au quatrieme degré, morte le 31 Juillet 1742. mere d'une fille unique, nommée *Louise-Emilie*, née le 25 Avril 1742. & en secondes noces à *Elisabeth* de Fera de Rouville, niece de *Victor* de Fera de Rouville, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur de Villedieu en Dragheim, dont,

1. *Charles-Gaspard*, né le 7 Juillet 1746. page de la grande écurie du Roi.

2. *Charlotte-Françoise*, née le 8

Novembre 1747. & présentée au chapitre des chanoinesses-comtesses de Neuville en Bresse.

Branche des seigneurs de Toustain-Carency, en Artois.

Jacques Toustain, chevalier, vicomte de Vaustain, baron de Carency, en Artois, par sa femme *Marie* de Béthencourt, troisieme fils d'*Adrien* II. du nom, & de *Françoise* de Hanivel, mourut le 15 Octobre 1653. & fut inhumé dans la chapelle qu'il avoit fondée aux Capucins de la ville de Caudebec. Ses enfans furent; 1. *Claude-François-Joseph* Toustain, capitaine d'une compagnie de cent hommes, tué à la défense d'Arras en 1654. 2. *Nicolas-Philippe* Toustain, qui suit; 3. *Marie-Louise*, baronne d'Angerville, femme d'*Antoine* de Blois, chevalier, seigneur de Treslon & de Beauregard; 4. *Marie*, accordée le 11 Juillet 1664. avec *Charles* de Roussé, fils d'*Etienne*; 5. *Françoise*, née le 26 Octobre 1639.

Nicolas-Philippe Toustain, marquis & comte de Carency, seigneur & pair d'Aix, seigneur d'Ablain, Saint Nazaire, Béthune en partie, premier baron d'Artois, fut trois fois député de la Noblesse en Cour pour les Etats de cette province. Il obtint des lettres patentes au mois de Septembre 1665. portant création de la terre de Carency en titre de marquisat & de comté, sans déroger au titre de principauté que ladite terre avoit porté. Il épousa en 1669. *Renée* de Mailloc, fille de *Gabriel*, sire & marquis de Mailloc, ancien baron de Normandie, & de *Renée* de Crequy-Bernieulles. Il en eut,

1. *François-Joseph* Toustain, marquis & comte de Carency. Il fut page de la petite écurie du Roi en 1697. & ensuite capitaine de Cavalerie. Il mourut sans alliance, après avoir vendu le marquisat de Carency à la marquise de Nancré.

2. *Marie-Pélagie* Toustain, mariée le 16 Mars 1720. à *Louis*, marquis de la Vieuville, morte en 1721.

3. *Marie-Catherine* Toustain de Carency, mariée à *Jérôme* de Châtaigner, major de Douay, chevalier de Saint Louis, morte en 1737.

Branche des seigneurs de Toustain d'Escrenes (a).

Robert Toustain, chevalier, seigneur d'Hautomme, quatrieme fils d'*Adrien* II. du nom, & de *Françoise* de Hanivel, épousa par dispense de Rome accordée en l'année 1623. *Renée* de Fergeol, lors veuve de *Guillaume* Toustain, seigneur du Roule, dont il eut; 1. *Robert*, mort en bas âge; 2. *François*, qui suit.

François Toustain, chevalier, seigneur d'Hautomme, en Normandie, vendit cette terre avec celles de Grestain & Sotteville, près Rouen, & acheta la terre d'Escrenes, en Beauce, en 1659. année de son mariage avec *Anne* Fougeu d'Escures, fille de *Char-*

(a) *La terre d'Escrenes est une seigneurie située dans l'Orléanois, possédée jadis par la maison de Bourbon-Condé, avec les terres de Laaz & de Courcy, & qui a passé par acquisition en 1659. dans une branche cadette de Toustain.*

les, seigneur de Pontil-Olivet, maréchal des logis & camps & armées du Roi. Ses enfans furent, 1. *François*, qui suit; 2. *Claude*, seigneur des Mures, capitaine au régiment d'Artois, mort sans enfans de son mariage avec *Anne-Charlott* de la Taille des Essarts; 3. *Charles-Robert*, capitaine au régiment de l'Aigle, décédé sans alliance; 4. *Marie*, religieuse à l'Assomption à Paris; 5. *Anne-Marguerite*, veuve de *Pierre* de Liege, écuyer, sieur de Saint Mars, sans avoir eu de postérité.

François II. du nom, chevalier, seigneur d'Escrenes, &c. ci-devant capitaine au régiment de Champagne, puis au régiment de Picardie, n'a eu de son mariage avec *Catherine* Raulin, qu'une fille, nommée *Anne-Catherine*, née en 1711. & morte en 1731. sans alliance; & de sa seconde femme, *Jeanne* de Mailly de Frouville, fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de Frouville & de Mémillon, & de *Marie-Marguerite* d'Huart d'Autel, fille du comte d'Huart, gouverneur de Luxembourg, & sœur du baron d'Huart, lieutenant général des armées du roi d'Espagne, commandant du Lampourdan en Catalogne, & gouverneur de Gironne dans la même province. Il a laissé huit enfans; sçavoir,

1. *François-Pierre-Ferdinand*, capitaine au régiment de Lorraine, mort sans alliance en 1738.

2. *Claude-Alexandre*, seigneur d'Escrenes, appellé le marquis de Toustain, mestre-de-camp de Cavalerie, lieutenant de la compagnie des Grenadiers à cheval du Roi, & chevalier de Saint Louis. Il a eu de son mariage avec *Magdelene-Françoise* Midi une fille, née en 1754.

3. *Pierre-Gaspard*, religieux & procureur général de la Mercy.

4. *Jean*, capitaine dans le régiment de Toustain, Cavalerie.

5. *Louis*, page dans la petite écurie du Roi en 1748. marié le 17 Août 1757. à *Catherine-Charlotte* de Clinchamps, dame de Rigneville & de Saint Grégoire, dont deux filles.

6. *Louise-Emilie*, femme de *Gaspard-François* Toustain, seigneur de Richebourg, morte en 1742.

7. & 8. *Marguerite-Therese* & *Jacqueline-Elisabeth*, religieuses à Saint Louis de Poissy.

Branche des seigneurs de Toustain-Viray, établie à Nancy en Lorraine.

Jean Toustain, seigneur des Fresnes, cinquieme fils de *Guillaume* II. du nom, & d'*Anne* de Croismare, fut premier homme d'armes des ordonnances du Roi, sous la charge du seigneur de la Mailleraye, amiral de France. Il partagea en 1538. avec ses freres la succession de ses pere & mere. Il épousa en 1539. *Marie-Charlotte* de Verny, fille de *Louis*, & de *Françoise* de Rambures, dont vint,

Richard Toustain, seigneur du Manoir en Poitou, qui épousa en 1562. *Louise* le Gras, fille de *Jean*, seigneur de Fresneaublanc, & d'*Isabelle* de Clervaux, dont est né,

Alphonse Toustain, aussi seigneur du Manoir, marié en 1595. à *Renée* Aques ou Acquest, fille de *Louis*, & de *Françoise* Cha-

bot. De ce mariage fortit, entr'autres enfans,

Alphonse II. du nom, seigneur de Marcusson, marié en 1626. à *Renée* Vasselot de la Chenaye, fille de *François*, & de *Rébecca* Pouffart du Vigean, dont,

Pierre Toustain, seigneur de Viray, mestre-de-camp de Cavalerie, lieutenant colonel du régiment Dauphin François, chevalier de Saint Louis, gouverneur des ville & château d'Obernheim en Alsace, mort en 1707. des blessures qu'il avoit reçues au siége de Turin. Après avoir fait quarante-neuf campagnes avec *Jean* Toustain, son frere, dont la postérité sera rapportée ci-après. De son mariage avec *Louise-Charlotte* Bourcier, sœur du premier président de la Cour souveraine de Nancy, est né,

Claude-François, marquis de Toustain & de Viray, conseiller d'Etat du roi de Pologne, & son procureur général en Lorraine & Barrois, marié en premieres noces en 1722. à *Elisabeth* Collin, & en secondes, à *Marie-Charlotte*, comtesse de Gourcy, auparavant veuve du marquis de Gournay, est mort le 5 Octobre 1757. Il a eu du premier lit,

1. *Remi-Charles*, marquis de Toustain, capitaine au régiment Royal Pologne, Cavalerie, mestre-de-camp du régiment de son nom, ci-devant Lénoncourt, Cavalerie, & chevalier de Saint Louis.

2. *Louis*, capitaine de Dragons au régiment de Languedoc.

3. *Jean-Baptiste-Marie*, capitaine au régiment de Bezons, Cavalerie, chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, vivant en 1761.

4. *Joseph-Maurice*, aussi capitaine de Cavalerie au régiment de la Reine.

5. & 6. Deux filles, dont l'aînée est mariée à *Charles-Dieudonné* de Tail-Fumyr, président à mortier au Parlement de Metz. La cadette est supérieure des religieuses Ursulines de Vienne en Autriche.

Le roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, par ses lettres du premier Avril 1756. a accordé audit *Claude-François*, & à ses quatre fils, le titre & qualification de marquis, qui s'étendra à toute leur postérité masculine. Cette grace est fondée sur les mêmes motifs portés aux lettres d'érection du marquisat de Carency, en faveur de *Nicolas-Philippe* Toustain, & sur les services rendus par la branche de Viray. Lesdites lettres enregistrées ès Cours souveraines, Chambre des Comptes & Bailliages de Lorraine & de Barrois.

Branche des seigneurs de Toustain-Rambures, cadette de celle de Viray.

Jean Toustain, seigneur de Rambures, second fils d'*Alphonse* II. du nom, & de *Renée* Vasselot de la Chesnaye, épousa *Marie-Catherine* Raab, fille de *Henri-Paul* Raab, colonel des Cravates, & de *Suzanne* de Villers-Franssures, fille de *Jacques*, & de *Marie* de Vignacourt. Il en a eu deux filles, dont une fut dame de Salmaigne en Barrois, & *Charles-Louis*, qui suit.

Charles-Louis Toustain de Rambures, mestre-de-camp de Cavalerie, lieutenant des Gardes du Corps du roi de Pologne, duc

de Lorraine & de Bar, & chevalier de Saint Louis, s'eſt marié à *Anne-Catherine* Pariſot, dont il a eu,

Jean-Antoine & *Joſeph-Amédée-Victor* Touſtain, morts au berceau, & *Anne-Françoiſe*, mariée à M. Pouth, ſeigneur de la Roche-Aimon.

Un troiſieme fils d'*Alphonſe* a formé une autre branche cadette de celle de Viray. Il fut tué à Crémone. Il eut de ſon mariage avec une fille du marquis de la Pâteliere un fils mort jeune, & une fille, mariée à *N.* . . . . de Lavaux, ſeigneur de Mont.

Branche des ſeigneurs de Touſtain du Roule.

Euſtache Touſtain, ſeigneur du Roule, ſixieme fils de *Guillaume* II. du nom, & d'*Anne* de Croiſmare, épouſa *Marguerite* le Gras, dont, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Iſabeau*, mariée en 1596. à *Jean* de le Pigny, écuyer, ſieur de la Foreſt.

Guillaume III. du nom, ſon fils, auſſi ſeigneur du Roule, député en 1617. aux Etats de Normandie, gentilhomme ordinaire de M. le cardinal de Bourbon, mort en 1617. eut de *Renée* Fergeol, ſa femme, depuis remariée à *Robert* Touſtain, ſeigneur d'Hauthomme, tige des ſeigneurs d'Eſcrenes, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Françoiſe*, femme de *François* Roſée, écuyer, ſieur d'Infreville; 3. *Marie*, femme de *Jacques* Garin, écuyer, ſieur de Bouclon; 4. *Eliſabeth*, mariée en 1748. à *Claude* de Hanivel, ſeigneur de Saint Laurent, Mannevilette, &c. fils de *Robert*, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & de *Marie* Aubery.

Charles Touſtain, ſeigneur du Roule, eut de *Marie* le Picard, ſa femme, *Marie-Charlotte* Touſtain, dame du Roule, mariée en 1669. à *François* Langlois, écuyer, ſeigneur de Beauvais, dont il y a encore des deſcendans.

Les armes de Touſtain ſont: *d'or, à la bande de deux traits, échiquetée d'or & d'azur.* Pour ſupports: *deux Anges de carnation, tenant chacun dans leurs mains une banniere, l'une aux armes de Normandie, l'autre aux armes des anciens Rois Normands,* qui eſt: *de gueules, à la bande de deux traits, échiquetée d'argent & d'azur, une couronne à l'antique, ſurmontée d'un héaulme de front droit.* Pour cimier: *deux bandes, échiquetées de même, poſées en ſautoir, derriere un Ange naiſſant, tenant une banderolle, avec cette deviſe ou cri de guerre: Touſtains de ſang.*

La branche de Touſtain de Viray écartele ſes armes, *au* 1 & 4 de Touſtain; *au* 2 & 3 *d'argent, à trois colomnes de ſable & trois merlettes de même, poſées en chef ſur leſdites colomnes.* Celle de Rambures écartelé de Rambures avec Touſtain, qui eſt: *d'or, à trois faſces de gueules.*

La maiſon de Touſtain tient par ſes alliances avec celles d'Ailly, Angennes, Béthencourt de Normandie, Bettencourt d'Artois, Crequy, Mailly, Mailloc, Harcourt, Beuvron, Pouſſart, du Vigean, Gontault de Biron, Clermont de Tonnerre, la Roche-Aimon, Saint Germain-Beaupré, Albret, Rambures, Vignacourt,

la Vieuville, Bauffremont, Courtenay, &c.

Les Auteurs qui parlent du nom & de la famille de Toustain sont l'*Histoire de la ville de Rouen*, par Farin; l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*; le *Mercure de France du mois de Juin 1709.* &c.

TOUSTAIN: Autre famille aussi établie en Normandie, près de Bayeux. *André-Georges* Toustain, sieur de Fontenelle & de Varenne, eut de son mariage avec *Catherine* de Cussy, sa femme, *Michel* Toustain, seigneur de Fontenelles, mestre-de-camp de Dragons, lieutenant colonel du régiment d'Orléans, mort à Paris le 11 Mars 1727. sans postérité, de *Nicole-Charlotte* Chauderlos de la Clos, fille de *Jean-Baptiste* de Chauderlos de la Clos, secrétaire du Roi, remariée à *N.* .... de Sissonne. Cette famille porte pour armes: *de gueules, à trois colomnes d'argent, 2 & 1, la troisieme colomne surmontée d'une colombe de même.*

TOUSTAIN, ou TOUTTAIN: Famille établie dans le pays de Caux, connue sous les noms d'Heberville, Anglesqueville & Falletot, dont étoit *Jean* Touttain, seigneur d'Heberville, conseiller au Parlement de Rouen, lequel avoit épousé *Charlotte-Françoise* d'Estampes, fille de *François*, marquis de Mauny, & de *Charlotte* Brulart de Sillery.

Les armes: *d'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de trois merlettes de sable.*

TOUVIERE (la), en Bugey: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à un griffon coupé d'or sur le sable, membré de gueules.*

TOUZEL, écuyer, sieur de Maillot, en Normandie, élection de Bayeux: Famille qui porte pour armes: *de gueules, à la fasce d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 & 1, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.*

TRAINEL: *Tome III. p. 384. col. 1.* Oursins, *lisez* par tout l'article Ursins.

TRAMELAY, en Comté: Famille dont les armes sont: *d'or, au chef de gueules.*

TRANSIGNIES: *Tome III. p. 384. col. 2. lisez*, TRASIGNIES.

TRECESSON: *Gilles* de Trécesson, marquis de Trécesson, dans la paroisse de Campenéac, évêché de Saint Malo, lieutenant général des armées du Roi, du 20 Février 1734. mourut à Paris le 13 Juin 1743. âgé de quatre-vingts ans. *Éon* de Carné, son sixieme ayeul, puîné de la maison de Carné, l'une des plus anciennes de Bretagne, ayant épousé vers l'an 1440. *Jeanne*, dame de Trécesson, il fut stipulé que leurs enfans porteroient le nom & les armes de Trécesson, qui sont: *de gueules, à trois chevrons d'hermines*; & celles de Carné sont: *d'or, à deux fasces de gueules.* Voyez le *Mercure de France du mois de Juin 1743. p. 1440.*

TREILLE: Famille de Rouergue, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 567.* qui subsiste dans *François* de Treille, originaire de Villefranche en Rouergue, capitaine réformé à la suite du régiment de Monteil, Cavalerie, &

chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

Les armes : *de sinople, à un sep de vigne d'argent, fruité de gueules, rempant autour d'un échalas d'argent, l'écu timbré d'un casque de profil.*

TREMANOIR (le), écuyer, seigneur des Jardins & de la Planche, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte : *de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes de même, 2 & 1.*

TRÉMIGON : Famille de Bretagne, suivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 567.*

François de Trémigon I. du nom, seigneur du Plessis & de Langan, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine des Francs-Archers de l'évêché de Saint Brieux en 1573. fût marié avec *Mathurine* de la Bouexiere. Il en eut *François* de Trémigon, seigneur & vicomte de Querinam, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & *Jean*, qui suit.

Jean de Trémigon, seigneur de la Riviere-Trémigon, du Dicq & de la Villaruë, chevalier de l'ordre du Roi en 1604. & capitaine d'une compagnie de cinquante Chevaux-Légers & de cent Carabins-Arquebusiers à cheval, épousa en 1607. *Louise* du Guini, dont sortit *François* de Trémigon II. du nom, seigneur desdits lieux, marié en 1633. avec *Françoise* Jamin de la Villeblanche, dont le fils, *François* de Trémigon III. du nom, seigneur desdits lieux, fut déclaré noble & issu d'ancienne extraction noble par arrêt des commissaires de Bretagne, du 19 Février 1671. lequel avoit été marié en 1670. avec *Catherine* Troussiere, mere de *François-Julien* de Trémigon lieutenant dans le régiment de Bretagne, Dragons, pere, par sa femme, *Marie-Anne* Picot, de *François-Louis* de Trémigon, né le 19 Novembre 1697. marié en 1729. avec *Marie-Agnès* de Longuevile. De ce mariage il y a des enfans.

Les armes : *d'argent, à trois écussons de gueules, posés 2 & 1, & chargés chacun de trois fusées d'or, posées en fasce.*

TRÉMOILLE : *Tome III. p. 386. col. 1. lig. 8. après* maison, *ajoutez*, dont l'aîné a rang de prince étranger en France, après Lorraine, Bouillon & Rohan, & avant Orsini, duc de Gravina.

Ibid. col. 2. lig. 39. après prince de Talmond, *ajoutez*, duc de Châtellerault, brigadier de Cavalerie, mort le 20 Novembre 1759. âgé de quarante-huit ans.

TRÉMONT : Famille de Normandie, du diocèse de Lisieux, qui porte : *de sable, à trois cygnes d'argent, posés 2 & 1*; & de laquelle étoit *Marguerite* de Trémont, née le 20 Juillet de l'an 1683. & reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1690. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Raoul* de Trémont, qui vivoit en 1526. & étoit son quintayeul. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 568.*

TRÉSOR (le) DE FONTENAY : Famille de Normandie, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome IV.*

Jean-Antoine-Louis le Trésor, écuyer, seigneur & patron de Fontenay sur le Vey, de Vaudeville, de Saint Sauveur, de Tourville & du Mesnil-Lambert, ci-devant écuyer ordinaire du Roi, par lettres de 1721. & l'un de ses

aides-de-camp, a justifié sa filiation depuis son quatrieme ayeul, *Guillaume* le Trésor, marié avec *Marguerite* Richer.

Il épousa par contrat du 15 Octobre 1732. *Marie-Geneviéve* Taitbout, de laquelle il a pour enfans,

1. *Louis-Jean-Baptiste-Marie* le Trésor de Vauville, écuyer, né le 17 Septembre 1733. reçu page du Roi dans sa petite écurie le 18 Octobre 1747.

2. *Louis-Auguste*, écuyer, né le 21 Août 1737.

3. *Louis-Camille*, écuyer, né le 2 Février 1740.

4. *Louis-Casimir*, écuyer, né le 6 Juin 1741.

5. *Louis-Hippolite*, écuyer, né le 14 Juillet 1742.

6. *Louis-Pierre-Hippolite*, écuyer, né le 25 Octobre 1743.

Les armes : *d'azur, à quinze pieces de monnoie d'or & d'argent, posées en forme de montagne, 1, 2, 3, 4 & 5 ; sçavoir, la premiere, la quatrieme, la sixiéme, la septieme, la neuvieme, l'onzieme, la treizieme & la quinzieme d'or, & les autres d'argent, accostées de deux poignets de carnation adossés, & tenant chacun une épée d'argent, la pointe en haut.*

TRESSEMANES, en Provence : Ancienne noblesse, illustre par un grand nombre de chevaliers & un commandeur de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, divisée en deux branches.

Reinaud de Tressemanes, sieur de Chasteuil & de Brunet, conseiller du Roi, maître rational en sa Chambre des Comptes à Aix avant 1556. puis conseiller au Parlement de Provence en 1567. épousa en 1556. *Anne* Doria.

Artus de Tressemanes, leur fils, seigneur de Chasteuil & de Brunet, fut pere, par sa femme *Catherine* Roland, de *Jean*, qui suit ; de *François*, chevalier de Rhodes, & de *Charles* de Tressemanes, auteur de la branche des seigneurs de Chasteuil, rapportée ci-après.

Jean de Tressemanes, seigneur de Brunet, conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, fut marié en 1628. avec *Anne* de Forbin, dont naquit,

André de Tressemanes, déclaré noble & issu de noble race depuis 1400. par arrêt des commissaires du Roi en Provence, du 16 Janvier 1669. De son mariage accordé en 1670. avec *Françoise* de Suffren, est issu pour fils aîné, *Gaspard* de Tressemanes, seigneur de Brunet, marié en 1705. avec *Magdelene* de Bellier, dont 1. *Jean-Baptiste*, qui suit ; 2. *Charles*, lieutenant de vaisseaux, capitaine d'une des compagnies franches de la Marine, & chevalier de Malte ; 3. *Gaspard*, évêque de Glandevès, & trois filles, mariées dans les maisons de Garnier Saint Antonin, de Granier, Pontevès-Beauduen & de Félix d'Ollieres.

Jean-Baptiste de Tressemanes-Brunet est marié depuis l'an 1735. avec *Thérese* de Rasque de Laval, dont, 1. *Jean*, enseigne de vaisseaux ; 2. *François*, garde de la Marine, & deux filles, *Scholastique* & *Thérese*, en bas âge.

Branche des seigneurs de Chasteuil.

Charles de Tressemanes, seigneur de Chasteuil, troisieme fils d'*Artus* de Tressemanes, & de *Catherine* Roland, fut pourvu d'un

office de conseiller au Parlement de Provence en 1643.

Joseph de Tressemanes, son fils aîné, écuyer, seigneur de Chasteuil, conseiller au Parlement de Provence & lieutenant général au siége d'Aix, fut pere, par sa femme, *Marie-Anne* de Glandevès, qu'il avoit épousée en 1676. de *Gaspard*, qui suit, & de *Jean-François*, selon l'*Armorial de France*, nommé dans le *Nouvel Armorial de Provence Joseph-Charles*, chevalier de Malte, reçu au grand prieuré de Saint Gilles, aujourd'hui commandeur d'Aix; & de quatre filles, dont une mariée, & trois religieuses aux grandes Ursulines à Aix.

Gaspard de Tressemanes, seigneur de Rousset & de Chasteuil, épousa en 1716. *Marguerite* Raimondis, fille de *François* Raimondis, seigneur d'Esclan, de Pennafort, &c. dont sont issus,

1. *François-Joseph-Charles* de Tressemanes, chevalier de Saint Louis, lieutenant de Galeres, retiré du service lors de la réformation de ce Corps.

2. *Valérian-André-Marion* de Tressemanes, mort en bas âge.

3. *Auguste* de Tressemanes, chevalier de Malte.

4. *Melchior-Marion*, chevalier de Malte, lieutenant des vaisseaux de la Religion.

5. *Raymond-Joseph-Charles*, chevalier de Malte, lieutenant des vaisseaux de la Religion.

6. *Henri-Diomede*, chevalier de Malte, lieutenant des vaisseaux du Roi & capitaine d'une des compagnies franches de la Marine.

7. *Emilien-Jean-Baptiste-Anne*, chevalier de Malte, qui sert sur les vaisseaux de la Religion.

8. *Surléon*, chevalier de Malte, garde de la Marine; & trois filles, une mariée; la seconde, religieuse, & la troisieme qui n'est pas encore établie. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 569. & le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 461.

Les armes: *d'argent, à une fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or, & accompagnée de trois roses de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe, à une bordure de gueules, chargée de huit besans d'or.*

TRICORNOT DE TREMBLOI: Famille de Franche-Comté, selon l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 572.

Charles-François Tricornot, écuyer, seigneur de Trembloi, lieutenant général d'épée au bailliage de la ville de Grai, fut pere par sa femme *Jeanne-Angélique* Gérard, qu'il avoit épousée en 1684. de *Claude-Alexandre* Tricornot, écuyer, seigneur de Trembloi, pourvu au mois de Février 1737. de l'office de lieutenant général d'épée audit bailliage, en conséquence de la preuve de sa noblesse.

Les armes sont: *d'azur, à trois cors de chasse d'or, 2 & 1.*

TRIMOND: Famille établie en Provence & en Languedoc.

Jean-Louis de Trimond, chevalier d'honneur en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pourvu en 1703. fut déclaré noble & issu de noble race & lignée, par ordonnance du 12 Octobre 1697. Il a des enfans de son mariage accordé en 1701. avec *Magdelene* Veissiere. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 465.

& l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 573.

Les armes : *d'azur*, *à une cloche d'argent*, *surmontée d'une croix d'or fleurdelisée*.

TRISTAN : Famille du Beauvoisis.

Jean Tristan, écuyer, seigneur de Cardonnoy, eut pour femme *Alix* de Jouy.

Jean Tristan II. du nom, son fils, écuyer, seigneur de la Tour & de Houssoy, épousa par contrat du 31 Mai 1479. *Françoise* de Hédouville, fille unique & héritiere de *Charles* de Hédouville, écuyer, seigneur de la Houssoy-le-Farci, & de *Catherine* de Boulainvilliers. Par ce contrat de mariage, il fut stipulé, entr'autres choses, que le puîné de leurs enfans auroit la terre de Houssoy, & porteroit le nom & les armes de la maison dont étoit *Françoise* de Hédouville. De cette alliance naquirent trois enfans; sçavoir, 1. *Raoul* Tristan, chanoine de la cathédrale de Beauvais en 1519. 2. *Jean* III. du nom, qui suit; 3. une fille.

Jean Tristan III. du nom, écuyer, seigneur d'Avelon & de Houssoy-le-Farci, procureur du Roi & lieutenant général au bailliage de Beauvais, fut pere de *Nicolas* Tristan I. du nom, écuyer, seigneur de Houssoy, lieutenant général, criminel & civil au baillirge de Beauvoisis, mort en 1582. laissant de *Marguerite* du Bos, sa femme, *Nicolas* Tristan II. du nom, aussi lieutenant général, criminel & civil au même bailliage de Beauvais, pere, entr'autres enfans, de *Léonor* Tristan, écuyer, seigneur de Houssoy, de Grincourt & de Guehengaies, bailli de Beauvais, marié en 1635. avec *Louise* d'Ary, dont sortit *Nicolas* Tristan III. du nom, écuyer, seigneur de Houssoy, de Juvignies, de Verderel, &c. conseiller du Roi, président en l'élection de Beauvais. De son alliance avec *Marie-Agnès* Langlet sont issus quatre garçons; sçavoir, 1. *Léonor*, né le 20 Mai 1665. mort en l'an 1715. premier président en la même élection de Beauvais; 2. *Claude*, qui suit; 3. *Louis-Auguste* Tristan, écuyer, sieur de Verderel, né le 5 Décembre 1669. maintenu dans sa qualité de noble & d'écuyer, par ordonnance du 5 Septembre 1716. Il se maria avec *Françoise* Martin, dont il a eu pour enfans, *Louis-Raymond*, *Jérôme* & *Genevieve-Françoise* Tristan de Verderel; 4. *Nicolas* Tristan, prêtre, chanoine de l'église de Beauvais.

Claude Tristan I. du nom, écuyer, seigneur de Houssoy, de Saint Just, de Juvignies, de Maisoncelles, de Saint Maurice, &c. conseiller du Roi, président en l'élection de Beauvais, fut maintenu dans sa qualité de noble & d'écuyer par la même ordonnance du 5 Septembre 1716. dont il avoit justifié la possession depuis l'an 1479. Il mourut en 1731. laissant de *Jeanne* Dury, sa femme, 1. *Nicolas* IV. du nom, qui suit; 2. *Claude* Tristan, écuyer, seigneur de Crecé & de Saint Just, qui n'a eu que trois filles de son alliance avec *Albertine-Charlotte-Julie* de Labadie, dite d'Espalungues. 3. *Louis-Nicomé* Tristan, écuyer, sieur de la Tour, aide-major du régiment de Richelieu le 10 Novembre 1732.

Nicolas Tristan IV. du nom, écuyer, seigneur de Houssoy, de Juvignies, de Saint Pierre, de

Wagicourt, du Mée, de la Rougemaison, &c. capitaine dans le régiment de Richelieu, épousa le 14 Février 1732. *Marguerite-Judith* des Champs, dont il a eu,

1. *Nicolas-Marie* Tristan de Haussoy, écuyer, né le 30 Août 1733.

2. *Marie-Tristan-Jerôme* Tristan de Juvignies, écuyer, né le 27 Avril 1738.

3. & 4. *Marie-Louis-Nicodeme* Tristan de Saint Pierre, & *Jean-Marie* Tristan de Wagicourt, freres jumeaux, nés le 16 Septembre 1740.

5. *Adelaïde-Marie-Judith* Tristan de Houssoy, née le 28 Octobre 1734.

6. *Marie-Jeanne-Joseph* Tristan de Juvignies, née le 20 Mars 1737. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *de gueules, à une bande d'or, écartelé d'azur, à une tour d'argent.*

TRIVULCE : *Tome III. p.* 392. *col.* 1. à la fin de l'article : Les armes : *passé d'or*, lisez, *pallé d'or.*

TROISMONTS, en Normandie, élection de Caën. *Gilles* Troismonts épousa *Jeanne* le Fournier, issue de la famille de la pucelle d'Orléans.

Les armes : *d'azur, à l'épée d'argent en pal, la garde & la poignée d'or, accostée de deux fleurs de lys aussi d'or.*

Il y a encore en Normandie, même élection, une famille du nom de Troismonts, écuyer, sieur de Feuquerolles, qui porte : *d'azur, à trois montagnes d'argent*, 2 & 1.

TROPHEME, en Provence : Famille noble, qui subsiste dans *Pierre-Gaspard* Tropheme, reçu commissaire ordonnateur des guerres, au département de Marseille, dans le mois de Juin 1758. Il n'est pas encore marié.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, surmonté de trois étoiles d'or en orle, & accompagné en pointe d'un rocher de trois copeaux d'or.*

TROUSSEAU, en Touraine : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la bande de vair.*

TROUSSEAUVILLE, écuyer, seigneur de la Bonneville, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *de sable, à la croix étrillée d'or.*

TROUSSEBOIS : *Tome III. p.* 392. *col.* 2. *lig.* 25. *après* Cavalerie, *ajoutez*, chef du nom de Montboissier, & frere du feu abbé de Canillac, auditeur de Rote & prélat commandeur de l'ordre du Saint Esprit.

TROUSSET D'HÉRICOURT : Famille originaire du Cambresis, établie dans le Vermandois, la Champagne & à Paris. *Henri* du Trousset, écuyer, épousa le 14 Janvier 1652. *Marie* du Pré. Il eut deux freres ; sçavoir, 1. *Philippe*, seigneur de Rinville, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Sainte Maure en 1661. & brigadier de la premiere compagnie des Mousquetaires du Roi ; 2. *Eustache*, seigneur de Rénoncourt, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Bourdonné en 1639. gentilhomme servant du Roi en 1644. aide-de-camp des armées de sa Majesté en 1648. capitaine de Cavalerie en 1651. sergent major du régiment de Cavalerie de Sainte Maure en 1652. & chevalier de l'ordre de Saint Michel en 1654. maintenu dans sa noblesse depuis *Henri* du

Trousset, son trisayeul, seigneur de Rénoncourt, par ordonnance du 3 Janvier 1670.

Bénigne du Troussét d'Héricourt, écuyer, seigneur du Boullai, d'Obsonville, &c. fils dudit *Henri*, & de *Marie* du Pré, fut thrésorier de France au Bureau des Finances à Metz, puis conseiller du Roi en ses Conseils & maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris en 1691. Il mourut le 10 Octobre 1733. laissant de son mariage accordé en 1690. avec *Marie-Marguerite* Bouzitat, sa femme, décédée le 20 Avril 1741.

1. *Bénigne-Jérôme* du Trousset d'Héricourt, seigneur du Boulay, d'Obsonville, de Polignies, de Souppes, &c. né à Paris le 14 Janvier 1691. reçu commissaire de la Marine le premier Mai 1716. chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, le 29 Mars 1721. commissaire général de la Marine le 19 Mai 1722. intendant des Galeres en 1729. & conseiller d'honneur au Parlement de Provence en 1732. Il épousa le 9 Octobre 1741. *Marie-Antoinette* Duché, fille de *Jean* Duché, avocat général de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de *Marie-Anne* Lort de Serignan de Valras, sœur de l'évêque de Mâcon.

2. *Louis* du Trousset d'Héricourt, né à Paris le 21 Décembre 1694. garde de la Marine en 1706. enseigne de vaisseau en 1712. major au petit Goave dans l'Isle de Saint Domingue en 1717. & major au Cap François en la même année; ensuite lieutenant de Roi du petit Goave & chevalier de Saint Louis en 1721. puis lieutenant de Roi du Cap en 1723. mort le 3 Avril 1738. âgé de quarante-cinq ans. Il paroît avoir été marié en 1721. avec *Adrienne-Perrine-Elisabeth* de Breda, fils de *Pantaléon* de Breda, chevalier de Saint Louis, lieutenant de Roi, commandant au Port de Paix. Leurs enfans sont, 1. *Louis-Bénigne-Pantaléon* du Trousset d'Héricourt, né au Cap François le 3 Juin 1722. sous-lieutenant dans le régiment du Roi, Infanterie, en 1737. 2. *Louis-François*, né au Cap en 1727. 3. *Elisabeth Marguerite*, née au Cap le 16 Août 1724. 4. *Marguerite-Jeanne-Félicité*, née à Paris le 2 Septembre 1726. 5. & 6. *Julie* & *Rose*, nées au Cap François.

3. *François-Bénigne* du Trousset, né à Paris en 1703. abbé commendataire de Saint Michel de Tonnerre en 1718. grand-prevôt de Chabli, puis abbé de Molome en 1731. & conseiller au Parlement de Paris en l'année 1730.

4. *Charles* du Trousset d'Héricourt d'Obsonville, né à Paris le 10 Juillet 1708. lieutenant réformé de Dragons en 1723. page de la petite écurie du Roi en 1724. lieutenant dans le régiment des Gardes Françoises, chevalier de Saint Louis, marié le 22 Décembre 1746. à *Angélique-Jeanne* le Camus des Touches, fille de *Michel* le Camus des Touches, brigadier des armées du Roi, chevalier de Saint Louis, contrôleur général de l'Artillerie de France.

5. & 6. *Marie-Marguerite* & *Radegonde-Félicité*, religieuses aux Filles de Sainte Marie à Saint Denis.

7. *Marie-Elisabeth*, née en

1717. mariée en 1733. avec *Hilarion* de Roux, seigneur de Bonneval & de la Farre. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.* & les *Mercures de France des mois de Juin & de Decembre 1741. & de Décembre 1746.*

Les armes : *de sinople, à un lion d'or, la langue & les pattes de gueules.*

TROUSSEY, écuyer, sieur de Montfort, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de deux molettes de même en chef, & d'un cœur de gueules en pointe, au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent.*

TROYES (de), & non DETROYES : *Ajoutez* à ce qui est dit au *Tome II. p. 17.* Cette famille subsistoit en 1758. dans le second président du présidial d'Orléans, dont les armes sont : *d'azur, au chevron échiqueté d'or & de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'un cerf couché de même.*

TRULET, en Provence : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois treffles d'or.*

TRUN, subdélégation d'Argentan, en Normandie.

La baronnie de Trun est possédée par M. l'abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint Etienne de Caën.

TUBIERES : *Tome III. p. 393. col. 2. lig. 35.* Pastel, *lisez*, Pestel.

Ibid. lig. 43. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes sont : *d'azur, à trois molettes d'éperon d'or sur un écartelé ; au 2 & 3* de Bourbon-Malause.

TUBEUF : *Tome III. p. 394. col. 1. lig. 17. N. . . .* de Fribois, *lisez*, *N. . . .* Jorte de Fribois.

TUDERT, famille originaire du Poitou.

Jean Tudert, natif du Mirebeau, eut pour fils *Olivier* Tudert, qui continua sa postérité, & *Jean* Tudert, nommé à l'évêché de Châlons en 1439. mort la même année, avant que d'être sacré évêque.

Charles de Tudert I. du nom, seigneur de la Bournaliere, (un des descendans d'*Olivier*), fut reçu conseiller au Parlement en 1534. puis président en la troisieme Chambre des Enquêtes en 1544. conseiller du Roi, & maître ordinaire en sa Chambre des Comptes en 1551. De son mariage accordé en 1537. avec *Marie* Lhuillier naquit,

Charles de Tudert II. du nom, écuyer, seigneur de la Bournaliere, reçu conseiller au Parlement en 1567. pere, par sa femme *Nicole* Hennequin, 1. de *Claude* III. qui suit ; 2. de *Nicolas*, conseiller au Parlement en 1604. puis chanoine & doyen de l'église de Paris ; 3. *Marie* de Tudert, femme de *Jean* Seguier, dont sont issus M. le chancelier de France, & *Charlotte* Seguier, mariée en premieres nôces à M. de Béthune, duc de Sully, pair de France, & en secondes noces à *Henri* de Bourbon, duc de Verneuil, fils naturel du roi Henri IV.

Claude de Tudert III. du nom, écuyer, seigneur de la Bournaliere, épousa en 1601. *Marie* du Bois. Il en eut, entr'autres enfans,

Claude de Tudert IV. du nom, conseiller au Parlement en 1634. & conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé en

1647. De son mariage accordé en 1638. avec *Geneviéve* le Boulanger est issu, entr'autres enfans,

Nicolas de Tudert, écuyer, seigneur de la Bournaliere & de Saint Etienne de Brilloët, maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1537. par ordonnance de 1700. Il épousa le 5 Juin 1680. *Anne-Julie* Fumée, dont il a eu, 1. *François*, qui suit; 2. *Claude*, capitaine dans le régiment de Villemort; 3. *Anne-Charles*, chevalier de l'ordre de Malte; 4. *Jeanne* de Tudert, mariée à *François* de Vassé, écuyer, seigneur de la Rochefaton.

François de Tudert, seigneur de la Bournaliere, capitaine dans le régiment de Villemort, puis colonel du régiment de Lestange, Infanterie, en 1706. fut marié le 21 Septembre 1711. avec *Marie* Renon de la Couture, fille de *Pierre* Renon de la Couture, écuyer, seigneur de la Couture, de Louvigni, & de dame *Marie* de Coutauchaud. Leurs enfans sont,

1. *Pierre* de Tudert de la Bournaliere, né à Poitiers le 13 Novembre 1713. reçu page de la grande écurie du Roi, sur les preuves de sa noblesse, le 23 Juin 1726.

2. *Charles-François*, né le 12 Novembre 1715. reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine le 27 Février 1719. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 578.

Les armes sont: *d'or, à deux losanges d'azur, & un chef de même, chargé de trois besans d'or.*

TUÉE, en Normandie, élections de Mortagne & de Verneuil: Famille qui porte pour armes: *de sable, à trois jumelles d'argent, 2 & 1.*

TUFFET, en Provence: Famille qui subsiste dans *Joseph* de Tuffet, marié par contrat du 6 Juillet 1731. à *Louise* de Ravel d'Esclapon, dont, 1. *Pierre-Alexandre*, officier sur les vaisseaux du Roi; 2. *Jean-Louis*, cornette dans le régiment des Dragons de la Reine; 3. *Charles*; 4. *François*; 5. *Louis* de Tuffet. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 468.

Les armes: *d'argent, au lion de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

TUFFIN DE LA ROIRIE: Famille de Bretagne.

Jean Tuffin, sieur de la Roirie, fut commis par *Pierre*, duc de Bretagne le 24 Juin 1454. pour défendre les amas de bled que plusieurs sujets de ce prince faisoient dans les châtellenies d'Antrain & de Bazouge-la-Peirouze.

Raoul Tuffin, son fils, seigneur de la Roirie, épousa en 1484. *Louise* le Sénéchal. Il en eut, *Vincent* Tuffin, écuyer, seigneur de la Roirie, marié avec *Georgine* du Meix, mere de *Guillaume* Tuffin, seigneur de la Roirie, du Taillet & de Vaugarni, chevalier de l'ordre du Roi en 1572. puis gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1576. lequel fut marié trois fois. De sa troisieme femme, *Barbe* Pinel, naquit *Gilles* Tuffin, seigneur & vicomte de la Roirie, en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en vicomté, par lettres du mois de Février 1613. De son second mariage avec *Anne* de Langau sortit *Claude* Tuffin, seigneur & vicomte de la Roirie, page du roi Louis XIII. en 1613. marié en 1627. avec *Marie* le Bour-

geois. Il en a eu quatre garçons, entr'autres,

Joseph Tuffin I. du nom, vicomte de la Roirie, déclaré noble & issu d'extraction noble par arrêt des commissaires de Bretagne du 17 Octobre 1668. De son mariage accordé en 1659. avec *Anne* du Gourai est issu pour fils aîné,

Joseph Tuffin II. du nom, vicomte de la Roirie, pere, par sa femme, *Anne* Fleuri, qu'il épousa en 1684. de

Anne-Jacques Tuffin, vicomte de la Roirie & seigneur des Portes-Carnet, né le 12 Mars 1689. reçu page du Roi dans sa petite écurie, le 22 Mars 1704. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 579. & les *Tablettes Généalogiques*, *Part V. p.* 255.

Les armes : *d'argent, à une bande de sable, chargée de trois croissans d'argent.*

TUGGHE : Famille originaire d'Angleterre, établie en Flandres, suivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 451.

Thomas-Ignace Tugghe, conseiller pensionnaire, tant du Magistrat que de la Chambre du Commerce de la ville de Dunkerque en Flandres, étoit d'une famille d'Angleterre, qui étoit du nombre de celles qui avoient le titre de chevalier baronnet. Les troubles arrivés sous le regne de la reine *Elisabeth*, obligerent cette famille de quitter son pays & de venir s'établir à Dunkerque, afin de pouvoir y exercer librement la Religion Romaine, dont elle faisoit profession.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un soleil d'or, l'écu timbré d'un casque de profil.*

TULLAIE : Famille de Bretagne, qui a formé plusieurs branches, suivant le même *Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 582.

Yves de la Tullaie, écuyer, seigneur de Belle-Isle, conseiller du Roi, eut pour femme *Renée* de Richerot, fille de *N.* . . . de Richerot. Ses enfans furent, 1. *Alexandre*, écuyer, seigneur de Belle-Isle, qui a fait postérité ; 2. *Jean*, qui suit ; 3. *André* de la Tullaie, écuyer, seigneur de Fresne, mort avocat général de la Chambre des Comptes de Bretagne ; 4. *Charles* de la Tullaie, écuyer, sieur du Mée, auteur de la branche des seigneurs du Plessis-Tison, par sa femme *Françoise* de Vaucouleurs.

Jean de la Tullaie, écuyer, seigneur de la Jaroussaie, épousa en l'année 1577. *Anne* de la Presse.

René de la Tullaie, son petit-fils, écuyer, seigneur de la Jaroussaie, fut déclaré noble & issu d'ancienne extraction, connue depuis l'an 1413. par arrêt des commissaires de Bretagne du 30 Octobre 1668.

René de la Tullaie II. du nom, son fils, écuyer, seigneur de la Jaroussaie, fut marié le premier Août 1688. avec *Renée* de la Corbinaie, dont il a laissé, 1. *René* ; 2. *Pierre* ; 3. *Perrine* ; 4. *Françoise* ; 5. *Renée*, née en 1701. & reçue à Saint Cyr le 9 Janvier 1711. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'or, à un lion de gueules.*

TULLES, famille distinguée d'Avignon.

Antoine de Tulles, seigneur de Soleilles, fils de *Gabriel* de Tulles, noble citoyen d'Avi-

gnon, fit son testament en l'an 1542.

De son mariage accordé en 1510. avec *Marguerite* de Cocils, naquirent, entr'autres enfans, *Julien*, qui suit; *Pierre*, chanoine de l'église d'Avignon, abbé de Saint Eusche, & *Jean* de Tulles, recteur du comtat d'Avignon, mort évêque d'Orange en 1608. ayant tenu le siége pendant trente-six ans.

Julien de Tulles, seigneur de Soleilles, épousa en 1574. *Richarde* de Fougasse, fille de *François* de Fougasse, seigneur & baron de Sauzon, chevalier de l'ordre du Roi. Il en eut *Pierre*, qui suit, & *Jean* de Tulles, évêque d'Orange, envoyé à Rome par la reine *Marie* de Médicis, régente, pour différentes négociations importantes. Il rendit de grands & fideles services au roi Louis XIII. principalement en empêchant les habitans de la ville d'Orange de se réunir aux Protestans, qui excitoient alors des troubles dans le royaume. Il mourut en 1640.

Pierre de Tulles, seigneur de la Nerte, chevalier de l'ordre du Roi, fut marié en 1595. avec *Lucrece* de Lazari, dont sortirent *Thomas*, qui suit, & *Jean-Vincent* de Tulles, évêque d'Orange, après la mort de son oncle, dont il avoit été élu coadjuteur l'an 1637. puis évêque de Lavaur en 1646.

Thomas de Tulles, seigneur de Villefranche, viguier de la ville d'Avignon, eut de son mariage accordé en 1631. avec *Marguerite-Aldonce* de Thésan de Venasque, *Jean* de Tulles, seigneur de Villefranche, mort sans avoir de postérité, & *Gaspard*, qui suit.

Gaspard de Tulles, écuyer, seigneur de Villefranche, capitaine dans le régiment Dauphin, Infanterie, avoit été reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Saint Gilles en 1657. Il fut pere, par sa femme *Marie-Thérese* de Doni, de

Jean-Dominique de Tulles, seigneur de Villefranche, né le 4 Août 1688. reçu page de la petite écurie du Roi en 1704. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 583.

Les armes : *d'argent, à un pal de gueules, chargé de trois papillons volans d'argent.*

TULLIERES : Cette famille, qui s'est perpétuée dans le Dunois, se croit descendue d'un puîné de celle de Tullieres en Lorraine.

Il y a eu aussi, dit l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.* des Tullieres établis à Paris & dans l'Isle de France. Peut-être ces trois classes ne forment-elles qu'une seule & même famille, quoique leurs armes soient différentes. Les Tullieres de Lorraine portent pour armes : *de gueules, à la clef d'argent, billetée de même, écartelé de gueules, à la clef d'or billetée de même, ou cantonnée de quatre clefs, deux d'or & deux d'argent.* Peut-être même ceux du Dunois, loin de descendre des Tullieres établis en Lorraine, sont-ils les véritables ancêtres de ceux-ci; puisque ces derniers ne paroissent jusqu'à présent sur les titres que depuis l'an 1347. au lieu que les premiers sont connus dès le douzieme siécle. Il est fait mention d'eux dans plusieurs titres de celui des deux cartulaires de l'abbaye de Saint Pierre de Chartres, qu'on appelle le *Cartulaire couvert d'argent.*

gent. Ce monument aussi précieux aux anciennes familles de la province, qu'au monastere à qui il appartient, est, selon toute vraisemblance, du douzieme siécle. De toutes les chartres qu'il renferme, il ne s'en trouve pas une seule qui ne soit antérieure à l'an 1200. Il est fait mention dans un cartulaire de deux *Gilberts* de Tullieres, qui vivoient dans le douzieme siécle.

Guillaume de Tullieres est le premier depuis lequel on ait une filiation suivie. Il est qualifié noble homme, écuyer, seigneur de Vallainville, dans plusieurs actes, en 1473. 1482. & 1494.

Guillaume de Tullieres II. du nom, son fils, écuyer, sieur de Vallainville, fut pere, par sa femme *Charlotte* de Meaussé, de *Guillaume* de Tullieres III. du nom, chevalier, seigneur de Vallainville, qualifié en 1565. de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de l'une de ses vieilles Bandes Françoises, marié deux fois. De sa premiere femme, *Jacqueline* de Boys, naquirent, 1. *Guillaume* de Tullieres, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Anjou, pere de *Jacob* de Tullieres, écuyer, seigneur de Vallainville, maintenu dans sa qualité de noble & issu de noble lignée & exempt de tailles & autres subsides, par une sentence du 3 Juin 1634. rendue à Châteaudun par les commissaires députés pour le fait des tailles en la généralité d'Orléans. On ignore ses enfans. 2. *Claude*, qui suit.

Claude de Tullieres, écuyer, seigneur du Bois de Notonville, de Bainville, de la Folie & de Vallieres, eut pour femme *Jeanne* de Villeneuve, dont naquirent plusieurs enfans, entr'autres, 1. *Gédéon* de Tullieres, écuyer, seigneur de Bois-Vallainville, &c. gentilhomme servant à la bouche du Roi, déclaré noble & issu de noble lignée par sentence du 3 Juin 1634. 2. *Jacques*, qui suit; 3. *Pierre* de Tullieres, écuyer, seigneur de Bainville, de Villelard, aussi déclaré noble & issu de noble lignée avec son frere aîné.

Jacques de Tullieres, écuyer, seigneur d'Argançon, des Brieres & de la Charmoie, gendarme des ordonnances du Roi sous le maréchal de Lavardin le 6 Juin 1610. fut marié trois fois. Il eut, entr'autres enfans, de sa seconde femme,

Gédéon de Tullieres I. du nom, écuyer, sieur d'Argançon & de la Guimonniere, lieutenant dans le régiment de Courtomer, Infanterie, en 1639. qui épousa en 1640. *Charlotte* de Beaufils, & en eut,

Gédéon de Tullieres II. du nom, écuyer, seigneur de la Guimonniere, d'Aumoy & de Beaujardin, allié par contrat du 24 Avril 1663. avec *Marie* d'Authier, mere de

Gédéon de Tullieres III. du nom, écuyer, sieur de la Guimonniere, lequel servoit dans le ban & arriere-ban le 8 Juin 1692. le 26 Mai 1694. & le 9 Septembre 1696. Il avoit épousé par contrat du 16 Août 1690. *Marie* de Montdoré, dont il eut,

1. *Auguste* de Tullieres, écuyer, sieur de Lignerolles & de la Guimonniere, lieutenant dans le régiment de Limousin, marié en 1718. avec *Marie* le Roux.

2. *Antoine* de Tullieres, qui suit.

3. *Hector* de Tullieres, écuyer,

sieur de la Guimonniere, allié par contrat du 12 Janvier 1722. avec *Eve-Marie* de Pâris.

Antoine de Tullieres, écuyer, sieur d'Allonne & de la Guimonniere, né en 1693. lieutenant dans le régiment d'Uſſy en 1711. épouſa par contrat du 15 Juillet 1716. *Marie-Anne* des Gués, & en eut trois enfans; ſçavoir,

1. *N.* ..... de Tullieres, mort en Bohême de maladie en l'année 1742.

2. *Jean-Louis* de Tullieres, écuyer, ſergent dans la Vieille-Marine, né en 1718.

3. *Anne-Léonard* de Tullieres, écuyer, né le 18 Mars 1720. ſergent, comme ſes freres, dans la Vieille-Marine, mort en l'année 1743.

Les armes : *de ſable, à un lion d'argent, langué, onglé & couronné d'or.*

TUMERI DE LA CAMBE : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre boutons de roſes au naturel, écartelé d'azur, à trois pucelles renverſées d'argent, échevelées d'or.*

Marie-Eliſabeth du Tumeri de la Cambe, née en 1665. & reçue à Saint Cyr au mois de Mars de l'an 1686. étoit de cette famille, & prouva qu'elle deſcendoit de *Jaques* de Tumeri, ſeigneur de Dampierre, duquel *Iſabelle* de Meaux étoit veuve le 3 Novembre 1509. Il y a apparence que c'eſt une branche cadette des Tumeri de Paris.

TURGIS : Famille noble de Normandie.

Marie le Fevre, dame de Villacerf, Saint Pouange & Turgis, épouſa en 1586. *Oudart* Colbert, décédé le 14 Janvier 1640. frere puîné de *Jean*, ayeul du contrôleur général des Finances en 1666. miniſtre & ſecrétaire d'Etat en 1669. & de ſes freres, marquis de Croiſſy, miniſtre & ſecrétaire d'Etat en 1679. & comte de Maulevrier en l'an 1688. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans, quatre garçons; ſçavoir, *Oudart* & *Simon* Turgis, qui furent conſeillers au Parlement de Paris en 1614. & 1638. *Jean-Baptiſte*, tige des ſeigneurs de Villacerf & de Saint Pouange, qui va ſuivre, & *Nicolas*, tige de la branche de Turgis, qui ſuivra.

Jean-Baptiſte épouſa le 6 Mars 1628. *Claude* le Tellier, ſœur du chancelier, ayeul du maréchal d'Eſtrées, à préſent gouverneur de Metz. Leur troiſieme fils, *Gabriel* Colbert de Villacerf, fut reçu chevalier de l'ordre de Malte le 18 Novembre 1647. Son frere aîné, *Edouard*, marquis de Villacerf, maître d'hôtel de la reine *Marie-Théreſe*, a eu pour fils *Pierre-Gilbert*, qui n'a laiſſé de *Marie-Magdelene*, ſœur du comte de Saint Nectaire, chevalier des ordres du Roi, que des filles, marquiſe de Cruſſol, comteſſe de Grolier, &c.

Gilbert Colbert de Saint Pouange, cinquieme fils de la ſœur du chancelier le Tellier, étoit l'ayeul du marquis de Chabannois, qui a trois fils de *N.* ..... Colbert de Croiſſy, ſa couſine, fille unique du comte de Croiſſy, lieutenant général des armées du Roi, & ſon ambaſſadeur auprès de Charles XII. roi de Suede. *Voyez* CHABANNOIS.

Nicolas Colbert, tige de la derniere branche, & qui ſubſiſte, fut ſeigneur de Turgis & maître des comptes par lettres du 18 Mars 1641. depuis ſous-doyen :

il étoit le quatrieme fils de l'héritiere de Turgis. Il a laissé de *Magdelene* de Grasseteau, morte le 10 Juin 1686. fille d'*Hugues*, conseiller au Parlement, & de *Marie* de Pâris, la marquise de Nogent, morte en Novembre 1714. & *Jean-Baptiste*, capitaine de vaisseau du Roi en 1689. décédé à Montpellier en 1714. qui avoit épousé en 1698. *Lucrece* Gaudemar, morte au mois de Janvier 1755. mere de l'abbé de Saint Mesmin, doyen du chapitre d'Orléans, & de *N.* .... Colbert de Turgis, capitaine de vaisseau, qui a un fils de son mariage avec l'héritiere de Rascas du Canet en Provence, issue d'*Antoine* de Rascas, l'un des gentilshommes de ce comté, qui rendirent foi & hommage en l'année 1399. à Louis II. roi de Naples.

Voyez la généalogie de la maison de Rasças, dont les seigneurs du Canet, connus depuis plus de deux cents ans, qui est rapportée dans l'*Etat de la Noblesse de Provence* en l'an 1693. *Tome III.* p. 552. & Colbert.

TURGIS : Famille établie à Paris.

Louis-Pierre de Turgis, secrétaire du Roi, & fermier général, épousa *Cécile* Langlois de Canteleu, fille de *N.* ... Langlois de Canteleu, & de *Catherine* Brinon. Leur fille, *Catherine* Barbe de Turgis de Canteleu, dame de la Ferté-Fresnel & de Longthui, est morte à l'âge de vingt-cinq ans le 8 Juin 1723. sans enfans. Elle avoit été mariée le 5 Juin 1721. à *Bon-Hervé* Castel, marquis de Saint Pierre, né en 1685. neveu de l'abbé, mort le 29 Avril 1743. & du comte, décédé le 21 Avril 1748. frere du marquis de Crevecœur, mort le premier Mai 1749. laissant trois filles, dont l'aînée, nommée *Françoise*, épousa en 1742. *Charles* de Brosses, comte de Tournay, baron du Monsalion, président à mortier à Dijon.

TURGOT : *Tome III. p.* 397. *col.* 2. *lig.* 29. mariée à un gentilhomme du nom de Neufville, seigneur de Clerai, *lisez*, mariée à *Pierre* de Neuville, seigneur de Condé, marquis de Cleray.

Ibid. p. 400. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'hermines, treillissé de dix pieces de gueules.*

TURIN : Famille de Picardie, qui porte : *d'azur, au taureau passant d'or, sommé d'une étoile de même ; à trois fleurs de lys d'or en chef* ; & de laquelle étoit *Louise-Françoise* de Turin, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1686. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Jean* de Turin, natif du bourg de Saint Sépulchre en Toscane, chevalier, colonel de mille hommes de pied Italiens, pour le service du roi François I. en 1540.

TURMENIES : *Tome III. p.* 400. *col.* 1. *lig.* 26. *après* Montmorency, *ajoutez*, mourut à Paris le 17 Novembre 1756. âgée de soixante & douze ans.

TURPIN, écuyer, seigneur de Bellaumay, en Normandie, élection d'Argentan : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois pommes de pin de même, la pointe en bas,* 2 & 1.

TURPIN DE JOUÉ, en Angoumois : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois besans d'or, le premier casqué de*

front, & couronné d'un cercle de baron.

TURQUIER DE CARDONVILLE : *Charles* le Turquier, écuyer, sieur de Cardonville & du Mesnil, épousa par contrat du 8 Mai 1728. *Geneviéve* Carbonne. Il descend au cinquieme degré de *François* le Turquier, écuyer, sieur du Buisson. De son mariage sont issus,

1. *Charles-Alexandre* le Turquier, né en 1729.

2. *Pierre-Louis* le Turquier de Cardonville, écuyer, lieutenant de Milice dans le bataillon de Neufchâtel, né le 15 Janvier 1731.

3. *Geneviéve-Louise-Aimée*, née en 1732.

4. *Marguerite-Magdelene* le Turquier, née en 1738. Voyez l'*Armorial de France*, Tome IV.

Les armes : *d'azur, à une hure de sanglier d'or, surmontée d'une flamme de même, & un chef aussi d'or, chargé de trois étoiles d'azur.*

TURVILLE, en Normandie, au bailliage d'Evreux : Famille éteinte, qui portoit pour armes : *de gueules, à trois chevrons de vair.*



VACHER (le), ou le VACHIER DE LA CHAISE, famille d'Anjou.

On trouve un *Bernard* le Vachier, (dit Ménage, *Hist. de Sablé*, *p.* 312.), qui vers l'an 1120. alla à la conquête de la Terre-Sainte, & fut fait gouverneur du royaume de Jerusalem.

Pierre le Vacher, seigneur de Teilly ou de Tilly, & de la Tour aux Pommiers en Limousin, fut pere de *Gilbert* le Vacher, écuyer, seigneur de Tilly, & aussi de la Cheze ou de la Chaise, en Anjou, du chef de *Marie* Ronger, sa femme, dame en partie de cette terre.

Claude le Vacher, leur fils, écuyer, seigneur de Tilly, de la Cheze & de la Giraudiere, eut pour femme *Olive* Scollin, dont il eut pour fils unique,

Antoine le Vacher I. du nom, écuyer, seigneur de la Cheze, né en 1496. gouverneur du duc de Nemours, intendant de sa maison & homme d'armes de sa compagnie, déclaré noble en 1587. par ordonnance des Commissaires députés par le Roi pour le régalement des Tailles en la généralité de Tours. De son troisieme mariage avec *Jeanne* de Boislanfray sont sortis quatre fils & trois filles, entr'autres, *Antoine*, qui suit, & *Charles* le Vacher, auteur de la branche des seigneurs de Varennes & de Doucé.

Antoine le Vacher II. du nom, écuyer, seigneur de la Chaise & de la Chatonniere, premier gentilhomme de la chambre de M. le prince de Nemours, fut fait gentilhomme de la chambre du Roi en 1597. & chevalier de l'ordre de Saint Michel en 1603. Il mourut le 5 Septembre 1635. laissant entr'autres enfans, d'*Aliénor* de la Barre, son épouse,

Henri le Vacher, seigneur de la Chaise, de Saint Germain d'Arcé & de Montbué, chevalier de l'ordre du Roi, écuyer de sa grande écurie, déclaré noble & issu de noble race & lignée, par arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 22 Avril 1665. & par l'intendant de la généralité de Tours, le 26 du mois de Septembre de la même année. Il épousa par contrat du 2 Juillet 1635. *Catherine* de Tremblay, fille de *Mathurin* de Tremblay, écuyer, sieur du Tremblay & de la Potardiere, qui lui donna en avancement de succession les terre, fief & seigneurie du Tremblay, situés au pays du Maine, à condition que le second enfant mâle qui naîtroit dudit mariage porteroit le nom & les armes du Tremblay. Ils ont eu huit enfans, dont deux morts sans alliance, & cinq filles.

Timoléon le Vacher, l'aîné, seigneur de la Chaize, de Saint Germain d'Arcé, de la Gueriniere, de la Rocheculdebœuf, de la Perriere, &c. lieutenant des Maréchaux de France dans les bailliages de la Fléche & de Bau-

gé, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'intendant de Touraine en 1714. Il mourut en 1717. De son mariage accordé le 23 Avril 1675. avec *Françoise* de Brez-Briand, naquirent six enfans, trois garçons & trois filles. *Joseph-Alix*, le troisieme, est celui qui a continué la postérité.

Joseph-Alexis le Vacher, seigneur de la Chaise, de Saint Germain d'Arcé & de la Gueriniere, né le 28 Mars 1686. fut reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine & page du Grand-Maître le 4 Mai 1699. Il entra en 1703. dans la Marine. Après la mort d'*Antoine-François*, son frere, arrivée en 1712. il quitta l'ordre de Malte; fut nommé le 17 Janvier 1718. & le 30 Mars 1722. conjointement avec l'intendant de Tours, pour faire la répartition de la capitation de la Noblesse de la sénéchaussée de Baugé; & le 28 Avril 1718. il fut fait lieutenant des Maréchaux de France dans les bailliages de la Fléche & de Beaugé. De son mariage accordé le 8 Juin 1722. avec *Victoire* de Berziau de la Marcilliere, fille d'*Hercule* de Berziau, seigneur de la Marcilliere, & de *Louise* Gilies, dame de la Gruë, sont issus,

1. *Joseph-Louis-Victor* le Vacher, né le 5 Juin 1723. lieutenant en premier dans le régiment de Normandie au mois de Mars 1739.

2. *Louis-François* le Vacher, né le 7 Juillet 1724. reçu le 7 Mai 1740. page du Roi dans sa petite écurie. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV*.

Les armes: *d'or, à trois têtes de vache de gueules, posées de front, 2 en chef & 1 en pointe.*

VACHER, *aliàs* VACHERE, en Provence: Famille noble, qui subsiste dans *Jean-André Henri-Joseph*, mousquetaire de la garde du Roi dans la seconde compagnie, le premier Septembre 1745. retiré du service le premier Septembre 1756. & marié le premier Novembre de la même année avec *Françoise-Hélene* de Brunet, fille de feu *N....* de Brunet, capitaine de Dragons, chevalier de Saint Louis, ancien gouverneur de la ville de Manosque, & d'*Anne* de Salve d'Aguilhery.

Les armes: *d'or, à la vache de gueules, coletée d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 470.*

VACHOT, en Normandie, élection de Bernay: Famille qui porte pour armes: *de sinople, à l'Agneau pascal d'argent, tenant un étendard, dont le bâton est d'or.*

VAHAIS DE VAULOGER, famille du Maine.

René-Charles-Joseph de Vahais, écuyer, seigneur de Vauloger, naquit le 23 Mars 1704. & fut reçu page de la petite écurie du Roi en 1720. Il étoit fils de *René* de Vahais, seigneur de Vauloger, chevalier de l'ordre du Roi, l'un des Gardes du Corps de sa Majesté, & de *Marie-Magdelene-Renée* de Salaines. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p. 587.*

Les armes sont: *d'azur, à un soleil d'or de douze rayons.*

VAILLANT: Famille originaire d'Orléans, qui porte pour armes: *d'azur, à trois roses d'or, tigées & feuillées de sinople, 2 & 1, au croissant d'argent en abysme.*

Alexandre Vaillant, écuyer,

seigneur d'Herblay ; *Pierre* Vaillant, écuyer, seigneur de Fesnieres ; *Antoine* Vaillant, écuyer, seigneur de Champvallins ; *César* Vaillant, écuyer, seigneur de Miardoin, & *Claude* Vaillant, écuyer, seigneur de la Maison-Brûlée, obtinrent des lettres de réhabilitation de leur noblesse, données à Paris par le Roi & la Reine régente au mois de Décembre 1646. registrées en la Cour des Aides le 7 Mars 1652.

Germain Vaillant de Guessis, évêque d'Orléans en 1586. étoit d'une famille qui portoit : *d'azur, à l'ancre d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles de même.*

VAILLANT (le), écuyer, seigneur de Léoparty, de la Ferriere & de Barbeville, en Normandie, élections de Caën & de Bayeux : Famille noble, qui a donné un avocat général au Parlement de cette province, dont les armes sont : *d'azur, au hareng d'argent, posé sur le dos, au chef d'or.*

VAIRIE (de la), écuyer, sieur d'Agnerville, même province & élection de Bayeux : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois losanges d'argent, posées 2 & 1.*

VAISSIERE DE CANTOINET (de la), famille de Rouergue.

François-Ignace de la Vaissiere, seigneur de Cantoinet, de Candeze, de Cocural, de l'Albarer & de Saint Amant, naquit à Rhodès le 29 Août 1667. & fut reçu page du Roi dans sa grande écurie en 1684. Il avoit pour huitieme ayeul *Philippe* de la Vaissiere, qualifié damoiseau, seigneur de Cantoinet, en 1327. qualifié aussi du titre de chevalier dans un titre du 5 Décembre 1366. Il a eu pour fils, de son mariage accordé au mois de Juin 1700. avec *Claudine-Françoise-Marie-Anne* de Saint Martin d'Aglié, fille de *Joseph-Philippe-Hyacinthe* de Saint Martin d'Aglié, seigneur de Rivarol, de Saint Germain & de Saint Damien, maréchal des camps & armées du Roi, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Marthe-Gabrielle* d'Herail de Pierrefort,

Joseph-Louis-Amédée de la Vaissiere-Cantoinet, né le 11 Août 1706. reçu page du Roi dans sa grande écurie le 24 Avril 1721. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 588.

Les armes sont : *d'azur, à un coudrier d'or, & une bande de gueules, brochante sur le tout.*

VAL DE BEAUMONTEL (du), famille de Normandie.

Guillaume du Val, écuyer, seigneur du Val, de Gonnonville en Auge, de Saint Aubin le Guichart, de Gontieres, de la Marre aux Oues & de Malassis, vivoit en 1360. Il étoit le cinquieme ayeul de *Charles* du Val I. du nom, écuyer, sieur de Beaumontel & du Bourgdessus, qui fut député en 1614. pour comparoître au nom de la Noblesse à l'assemblée qui devoit se tenir dans la ville d'Evreux, sur la convocation faite par le Roi des Etats de la province de Normandie.

Ledit *Charles* fut pere de *Paul* du Val, écuyer, seigneur de Beaumontel & de Brai, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Folleville, marié en 1656. avec *Catherine* de Longueuil, dont sortit,

Charles du Val II. du nom, écuyer, ſeigneur de Beaumontel & du Bourgdeſſus, qui épouſa en 1687. *Marie* de la Warde. Il en a eu, entr'autres enfans,

Anne-Charles-François du Val de Beaumontel, né le 3 du mois de Septembre 1701. reçu page du Roi dans ſa petite écurie le 2 Septembre 1720. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 590.

Les armes: *d'argent, à une bande de gueules.*

VAL DE DAMPIERRE (du): *Tome III. p.* 403. *col.* 1. après ce mot, *ajoutez*: Famille établie en Normandie & en Champagne.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article: Les armes: *d'azur, à la bande d'argent, liſez*: Les armes ſont: *de gueules, à une tête & cou de licorne d'argent, poſés de profil.*

VALAT DE SAINT ROMAN, en Languedoc.

Pierre de Valat, ſeigneur de Saint Roman, fut maintenu par arrêt du Conſeil du 28 Avril 1671. dans la qualité de noble & d'écuyer, qu'il avoit juſtifiée par titres, depuis 1504.

Jean-Joſeph de Valat, ſeigneur de Saint Roman, de Montalet & du Sauzet, ſon fils, capitaine de Chevaux-Légers, épouſa le 21 Mars 1697. *Chriſtine* de la Gorce, fille de *Jean* de la Gorce, ſeigneur de la Roque-Saint-Laurent, de Carnols & de Bouſſargues, & d'*Anne* de la Faye.

François-Noël de Valat, écuyer, ſeigneur de Saint Roman, leur fils, naquit au mois de Décembre 1701. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 592.

Les armes: *émanché de gueules ſur or, d'une piece & deux demi.*

VALAVOIRE, en Provence: Famille qui a pris ſon nom de la terre de Valavoire, dans la viguerie de Siſteron, qu'elle a poſſédée par des titres inconteſtables depuis plus de cinq cents ans. Elle remonte à *Raymond*, ſeigneur de Valavoire, qualifié *Miles*, qui tranſigea avec le comte *Raymond* Bérenger en 1241.

Cette ancienne nobleſſe ſubſiſte dans un garçon, non encore établi, & dans une fille, mariée à Gap. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 471.

Les armes: *écartelé au* 1 & 4 *de ſable, à un faucon d'argent, longé de gueules & grilleté d'or; au* 2 & 3 *de gueules pur.*

VALBELLE: *Tome III. p.* 405. *col.* 1. *lig.* 7. *après* Les armes ſont: *écartelé au* 1 & 4 *de gueules, à la croix vuidée, clechée & pommetée d'or*, ajoutez, pour Provence; *au* 2 & 3 *de gueules, au lion rampant d'or, armé, lampaſſé & couronné de même*, ajoutez, pour Marſeille; & *ſur le tout d'azur, à un levrier rampant d'argent*, ajoutez, pour Valbelle.

VALCROISSANT, de Provence: Famille fondue par mariage dans celle de Marmet, auſſi d'Apt en Provence. Par cette alliance & par l'héritage qui s'en eſt enſuivi, les Marmets furent obligés de porter le nom de Valcroiſſant, & ils ont été là-deſſus de la plus grande exactitude, puiſqu'ils le portent encore aujourd'hui, & qu'ils ſont plus connus ſous le nom de Valcroiſſant que ſous celui de Marmet.

Les armoiries de Marmet ſont: *d'argent, à trois roſes de gueules, tigées & feuillées de ſinople, & le tertre de ſable, au*

chef d'azur, *chargé de trois croissans d'argent entrelacés*. Les supports sont : *deux lions*. Pour cimier : *une rose*; & pour devise : *Implebuntur odore*. Ils écartelent de Valcroissant, dont les armes sont : *de gueules*, *à un chevron d'or*, *accompagné en pointe d'un croissant d'argent*, *au chef d'azur*, *chargé de trois étoiles à six raies d'or*, *& soutenu d'argent*.

VALENTIN : Famille établie dans le Poitou & l'Angoumois, rapportée dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 593.

Wastre Valentin, écuyer, seigneur de Saint Maixant, & *Georges* Valentin, son frere, écuyer, archers de la garde Ecossoise du Roi, obtinrent en cette qualité le 8 Août 1448. des lettres adressées au sénéchal de Saintonge, par lesquelles sa Majesté lui ordonne de les rétablir dans la jouissance des biens qui avoient été saisis sur eux. Ledit *Wastre* étoit trisayeul de *Jean* Valentin qui a continué la postérité, & de *François* Valentin, auteur de la branche des seigneurs de Germeville & de Mons, rapportée ci-après.

Jean Valentin, écuyer, seigneur de Villeneuve, de Germeville, &c. épousa en 1589. *Antoinette* Ruffier.

François Valentin I. du nom, leur fils, seigneur de Montbrun, fut pere, par sa femme *Suzanne* d'Aloue, de

François Valentin II. du nom, lequel fut marié le 11 Juin 1670. avec *Catherine* Marchais, dont naquit,

François Valentin III. du nom, écuyer, sieur de Villeneuve & de Montbrun, capitaine d'une compagnie d'Infanterie, qui a laissé plusieurs enfans de *Catherine* Guerin de l'Estang, sa seconde femme.

Branche des seigneurs de Germeville & de Mons.

François Valentin I. du nom, écuyer, seigneur de Germeville, eut, entr'autres enfans, de son mariage accordé en 1599. avec *Anne* de Massongnes,

Pierre Valentin, écuyer, seigneur de Germeville, maintenu dans sa noblesse par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Limoges du 24 Février 1668. De sa seconde femme *Marguerite* de Boiscuvier, est issu,

François Valentin II. du nom, écuyer, qui fut successivement lieutenant dans le régiment de Durfort-Boissiere en 1702. capitaine d'Infanterie dans le régiment de Noailles en 1706. puis (après sa réforme) servant dans la compagnie des Gendarmes de Flandres en 1725. officier des Invalides en 1726. & garde du corps de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, en 1732. Il a été marié trois fois. De son premier mariage accordé en 1695. avec *Anne* Faure, est sorti *François* Valentin, écuyer; & de son troisieme, une fille reçue religieuse à l'Enfant Jesus en 1732.

Les armes : *d'argent*, *à une croix d'azur*, *chargée d'un croissant d'or sur le milieu*, *& de quatre étoiles de même à six raies*, *posées une à chaque extrémité de la croix*.

VALENTIN : Ancienne famille, originaire du Vermandois, & depuis passée en Lorraine, qui étoit connue au trei-

zieme siécle. Par un titre du premier Novembre 1328. on voit un *Robert* Valentin, qualifié chevalier, seigneur d'Eschepy, épouser noble damoiselle *Marie* de Forges.

Par un autre titre du 19 Juillet 1420. *Jean* Valentin, qualifié fils aîné de *Léger* Valentin, chevalier, seigneur de Bretenere; le seigneur de Roze, & *Guy* de Roze, seigneur de Calleville, son fils, s'obligerent tous trois à mille couronnes d'or, (sorte de monnoie de ce temps-là), pour la rançon de M. *Thibaut*, vicomte de Soissons, fait prisonnier de guerre par les Anglois. Ce *Jean* Valentin avoit épousé damoiselle *Robine* de Braquemont, de laquelle il eut,

Guy Valentin, homme d'armes de l'ordonnance du Roi en la compagnie de *Louis* de Luxembourg, comte de Saint Paul, connétable de France.

Nicolas Valentin, chevalier, seigneur de Garmetieres, capitaine du château de Boues, en Picardie, pour la reine de Sicile & de Jerusalem, duchesse de Lorraine & de Bar, & depuis encore capitaine des villes de Saint Dié & Bruyeres, en Lorraine, fut le premier qui se retira dans la Lorraine, vers l'an 1495. Il y a laissé postérité qui subsiste encore dans les descendans de *Pierre* Valentin.

Claude, frere aîné de *Pierre*, attiré en France par le marquis de Rosny, depuis duc de Sully, a été marié trois fois; la premiere, avec damoiselle *Louise* de Maisault; la seconde, avec damoiselle *Marie* de Wicardel, en qui a fini l'ancienne maison de Wicardel, en Beauce, & dont les enfans ont pris, par permission du Roi, le surnom de Wicardel, conjointement avec celui de Valentin, & ont écartelé les armes des deux familles; & la troisiéme alliance fut avec damoiselle *Catherine* le Beau. *Claude* fit aussi l'acquisition des terres & seigneuries de la Roche-Valentin, Vitray-sous-Brézolles & de l'Orme dans le Thymerais, & autres fiefs qui ont été possédés successivement par *Maximilien*, fils aîné de *Claude*; *Jean-François*, fils aîné de *Maximilien*, & *Jean-Charles-Gabriel*, fils aîné de *Jean-François*.

Ledit *Jean-François* Valentin a eu de son mariage avec damoiselle *Thérese* de Viole quatre enfans; sçavoir,

1. *Jean-Charles-Gabriel*, déja nommé chevalier, seigneur de Vitray & de l'Orme.

2. *Charles-François*, dit le chevalier de la Roche-Valentin, chevalier de Saint Louis, pensionnaire du Roi, & capitaine au Corps Royal de l'Artillerie.

3. *Thérese-Charlotte*, pensionnaire à l'abbaye royale de Saint Nicolas de Verneuil.

4. *Antoine-Loup*, retiré du service.

Les armes: *d'or, à trois roses à cinq feuilles de gueules.* Pour supports: *deux lions de gueules, armés & lampassés d'or*; & pour cimier: *un lion naissant de même.*

Voyez, sur cette famille, l'Ouvrage intitulé le *Roi d'armes*, par le R. P. *Marc-Gilbert* de Varennes, de la Compagnie de Jesus; le *Hérault d'armes*, in-fol. le *César*, Armorial de Grandpré; les *Antiquités de la ville d'Estampes*; les Registres du Parlement de Metz; le *Nobiliaire de Lorraine*, & l'*Histoire Chronologique* de Tenerau.

VALETTE-PARISOT: Maison qui a donné un des plus fameux grands-maîtres de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, qui fit bâtir la ville de la Valette à Malte, & un chevalier des ordres du Roi, sous le regne d'Henri III.

Barthelemi, marquis de la Valette-Parisot, chef des nom & armes de sa famille, mourut dans ses terres de Quercy le 22 Février 1740. âgé de quatre-vingts-quatre ans. Il avoit servi avec distinction dans les guerres de Piémont, où il avoit été honoré de plusieurs commandemens dans les places de Figuieres & autres, étant lieutenant-colonel du régiment de Bournazel. Il a laissé trois garçons; sçavoir, 1. *Jean-Baptiste*, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, capitaine de Grenadiers en 1740. dans le régiment de Duras; 2. *Charles-Louis*, doyen de l'église de Montpezat, député en 1740. à l'assemblée générale du Clergé d'Alby; 3. *Jean-Louis*, chanoine de Reims.

Il est parlé de cette maison dans le *Mercure de France du mois de Février* 1735. à l'occasion du mariage de *Christophe-Louis*, comte de Bullion, avec *Antoinette* de Rouget, qui se fit à Peyrune, en Rouergue, à cause des alliances qu'il y a entre les maisons de la Valette & de Rouget.

Les armes de la maison de la Valette sont: *de gueules, au gerfaut d'argent au pied levé, parti de gueules, au lion d'or.* Pour cimier: *un bras armé.* Pour devise: *plus quàm valorem Valeta*, Valette. Voyez aussi le *Mercure de France du mois d'Avril* 1740. p. 811.

VALLÉE, famille établie à Paris.

Jacques-Olivier Vallée, écuyer, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, reçu le 30 Janvier 1730. naquit en 1706. du mariage de *Nicolas* Vallée, écuyer, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre des Comptes, & de *Marie-Philippe* Blanchet, sa femme. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 594.

Les armes sont: *d'azur, à un pal d'argent, accosté de deux aigles d'or affrontées.*

VALLÉE (la): Famille qui est originaire de la province de Champagne.

Marie-Marguerite de la Vallée, veuve de *Louis* de Barberin, comte de Reignac, maréchal de camp, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & gouverneur du vieux Brisac en 1712. morte à Paris le 16 Décembre 1745. âgée de quatre-vingts ans, laissa de son mariage deux filles, toutes deux mariées. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1746. p. 203.

VALLÉE (la): Trois familles nobles portent ce nom en Normandie; sçavoir,

La premiere, nommée Vallée, écuyer, seigneur de la Blandiniere, élection de Bernay, qui porte: *d'argent, à deux molettes de sable en chef, & une hure de sanglier en pointe, allumée & défendue du champ.*

La seconde, appellée Vallée, écuyer, seigneur de Saint Laurent & des Noyers, même élection, dont les armes sont: *d'azur, à trois croissans d'or, 2 & 1.*

La troisieme, aussi du nom de la Vallée, écuyer, seigneur de

Fremenel, élection de Lisieux, porte pour armes : *de gueules, à trois boucles d'argent, 2 & 1, surmontées d'un lambel de même de trois pendans.*

VALLES DE BOBIGNI : Famille établie à Paris, rapportée dans le *Tome I. de l'Armorial de France, Part. II. p.* 595.

Jean de Valles, procureur général, puis maître ordinaire en la Chambre des Comptes, pourvu en 1481. & reçu en 1482. fut maintenu dans sa noblesse par lettres du roi Louis XI. du mois d'Octobre 1482.

Pierre de Valles I. du nom, son petit-fils, sieur de Grandmesnil, auditeur, puis maître ordinaire en ladite Chambre des Comptes, fut pere, par sa femme *Catherine* Godefroy, fille de *N....* Godefroy, de *Pierre* II. du nom, qui suit, & de *Balthasard* de Valles, auteur de la branche des seigneurs de Montjay, rapportée ci-après.

Pierre de Valles II. du nom, écuyer, sieur de Grandmesnil, commissaire des guerres, puis conseiller du Roi, correcteur en sa Chambre des Comptes, fut pere d'*Antoine* de Valles, écuyer, seigneur du Mesnil & de Launai, receveur général des Finances à Caën, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé en l'an 1627. successivement receveur général des Finances des camps, armées & garnisons de France la même année, & contrôleur général des restes dans toutes les Chambres des Comptes du royaume en 1633. ensuite secrétaire ordinaire de la reine *Anne* d'Autriche, par brevet de l'an 1636.

Claude-Antoine de Valles, écuyer, seigneur de Bobigni, de Launai, des Housseaux & de Bondi, petit-fils dudit *Antoine*, fut capitaine de Dragons dans le régiment de Rohan en 1701. puis grand-maître enquêteur & général réformateur des Eaux & Forêts de France au département du Hainault en 1707. puis gouverneur de Vervins en 1723. De son mariage accordé en 1708. avec *Marie-Anne* Grosteste naquit le 5 Février 1710.

François de Valles II. du nom, écuyer, seigneur de Bobigni, des Housseaux, &c. enseigne dans le régiment des Gardes Françoises, & gouverneur de la ville de Vervins. Il fut reçu page de la Reine en 1725. sur les preuves de sa noblesse.

Branche des seigneurs de Montjay.

Balthasard de Valles, seigneur de Montjay & de la Fauconniere, (fils puîné de *Pierre* de Valles I. du nom, & de *Catherine* Godefroy), naquit en 1574. Il fut reçu conseiller secrétaire du Roi en 1606. puis auditeur en la Chambre des Comptes de Paris en 1607.

Jean-Pierre de Valles, écuyer, seigneur du Grand-Essart, au diocèse de Chartres, arriere petit-fils dudit *Balthasard*, naquit le 26 Mars 1695. Il fut successivement enseigne en 1719. puis en 1722. lieutenant dans le régiment Royal Infanterie. De son mariage accordé en 1729. avec *Anne-Marie* Guyard, naquit le 28 Octobre 1733. *François-Claude-Pierre* de Valles.

Les armes : *d'azur, à un cerf d'or, gisant au pied d'un chêne aussi d'or, & un chef de même, chargé de deux roses de gueules, feuillées de sinople.*

VALLES DU PLESSIS, famille de Normandie.

René de Valles, seigneur de Boisnormand, fit hommage au Roi en la Chambre des Comptes à Paris, le 17 Avril 1564. à cause des fief, terre & seigneurie de Boisnormand.

Alexandre de Valles I. du nom, son petit-fils, écuyer, sieur du Plessis-Mayet, ou Mahier, homme d'armes de la compagnie du comte de Saligni en 1635. fut maintenu dans sa qualité de noble depuis 1542. par ordonnance du commissaire départi dans la généralité d'Alençon de 1667. De son mariage accordé en 1633. avec *Marie* de Mortainville naquit *Henri* de Valles, écuyer, seigneur du Plessis, en Normandie, pere, par sa femme *Anne* de Collon, d'*Alexandre* de Valles II. du nom, écuyer, sieur du Plessis, marié en 1720. avec *Anne* Viard, fille de *Guillaume* Viard, écuyer, sieur de Rougefosse, & de *Louise* Bornout. Ils ont des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 597.

Les armes sont : *de gueules, à une fasce échiquetée d'or & d'azur de trois traits, accompagnée de trois têtes d'aigle, arrachées d'or, 2 en chef & 1 en pointe, celles du chef affrontées.*

VALLIERE : *François* de Valliere, écuyer, eut de *Marie* de Saint Fonchon, son épouse, *Florent* de Valliere, écuyer, mort capitaine de Cavalerie, marié à *Marguerite* Huet de Harleville, dont il eut,

Florent-Jean de Valliere, né le 7 Septembre 1667. lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Bergues-Saint-Vinox, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, directeur général des bataillons & des écoles d'Artillerie, associé libre de l'Académie des Sciences. Il mourut à Paris le 6 Janvier 1760. agé de quatre-vingts-douze ans. En 1685. âgé de dix-huit ans, il entra au service de l'Artillerie, & s'y conduisit avec tant d'application & de succès, que dès 1688. il fut fait de simple cadet, commissaire extraordinaire des guerres, & quatre ans après, commissaire ordinaire d'Artillerie. Dans son éloge fait à l'Académie Royale des Sciences, M. de Fouchy, secrétaire perpétuel de l'Académie, dit, qu'il a fait changer de face à notre Artillerie, & qu'il a porté parmi nous ce genre de service au point de perfection où nous le voyons. Il commanda pour la premiere fois l'Artillerie en chef en 1713. au siége du Quesnoy, & avec trente pieces de canon, il éteignit en vingt-quatre heures quatre-vingts-quatre bouches à feu, que l'ennemi avoit sur le front de l'attaque. Il s'est trouvé à plus de soixante siéges, à plus de dix batailles, & il a reçu les atteintes & les blessures de presque toutes les especes d'armes.

Il avoit été marié deux fois. La premiere, avec *N.* . . . . de Trudaine, parente de M. de Voysins, alors ministre de la guerre. La seconde, avec *N.* . . . . Martin, aujourd'hui sa veuve. Il a laissé de ce second mariage deux fils & une fille.

L'aîné, lieutenant général des armées du Roi, directeur général de l'Artillerie, gouverneur de Bergues-Saint-Vinox, & chevalier de Saint Louis, marche

avec éclat fur les traces de fon père. Il ruina avec onze pieces de canon l'Artillerie formidable des ennemis au fiége de Berg-op-Zoom, & nous affura la bataille à Haftembeck, par l'intelligence avec laquelle l'Artillerie fut fervie.

Le cadet eft colonel du régiment Royal Corfe.

Et la fille mariée à M. de Tourniere.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglons de fable, 2 & 1.*

VALLIERE : *Tome III. p.* 409. *col.* 1. *lig.* 1. 1568. *lifez*, 1668.

Ibid. lig. 14. *après* 1739. *ajoutez* : Il avoit été nommé gouverneur pour le Roi & grand fénéchal de la province de Bourbonnois, & avoit eu pour fecond fils *Louis-François* de la Baume, comte de la Valliere, colonel du régiment de Vivarais, mort garçon le 30 Avril 1731. âgé de vingt-un ans.

Ibid. lig. 15. Les armes : *coupé d'or & de gueules*, lifez : Les armes font : *coupé de gueules fur or.*

Ibid. lig. 17. après *de fable*, ajoutez, *couronné à l'antique.*

VALLOIS : Plufieurs familles nobles portent ce nom en Normandie ; fçavoir,

Le Vallois, dans l'élection de Vire, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux molettes de même en chef, & d'un croiffant d'argent en pointe.*

Le Vallois, élection de Saint Lô, diocèfe de Coutances, dont les armes font : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq moucheturès de fable, & accompagné de trois têtes de lion d'or, 2 & 1.*

Le Vallois, dans l'élection de Bayeux, qui porte : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné d'une rofe d'or à dextre, d'un croiffant de même à féneftre, & d'un lion auffi d'or en pointe, au chef coufu d'azur, chargé de trois croix d'or.*

Et le Vallois, écuyer, feigneur de Tortes & du Bourgneuf, élection d'Argentan, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux molettes de même en chef, & d'un croiffant d'argent en pointe.*

VALLOIS (le), écuyer, fieur d'Efcoville, en Normandie, élection de Caën : Famille rapportée dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 598. & qui s'eft tranfplantée dans le bas Poitou & à Paris.

Jean le Vallois, fieur d'Efcoville & du Mefnil-Guillaume, comparut le 24 Mars 1511. en habillement de Brigandine & de Salade, à la montre des Nobles dudit bailliage, fuivant un certificat du lieutenant général du bailliage de Caën, daté du même jour. Il étoit troifieme ayeul de

Philippe le Vallois I. du nom, feigneur de Villette, de Murçai & de Mauzai, qui fut fucceffivement capitaine de vaiffeaux du Roi en 1672. chef d'efcadre, pourvu le premier Janvier 1686. lieutenant, général des armées navales de fa Majefté en 1689. commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis en 1697. puis grand-croix du même ordre, & lieutenant général au gouvernement du bas Poitou. Il fut maintenu dans fa nobleffe depuis 1523. en 1667. Il mourut

en 1667. laissant, entr'autres enfans, de son premier mariage avec *Marie-Anne-Hippolite* de Châteauneuf,

Philippe le Vallois II. du nom, seigneur de Murçai, successivement cornette des Chevaux-Légers de la garde du Roi en 1690. mestre-de-camp du régiment de Cavalerie de monseigneur le Dauphin, & brigadier des armées de sa Majesté en 1695. marié en 1695. avec *Marie-Louise* le-Moine, de laquelle sont nés,

1. *Charles-Louis* le Vallois, leur fils, seigneur de Murçai & de Mauzai, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Bourgogne en 1729.

2. *Charles-Philippe* le Vallois de Murçai, né le 22 Février 1701. reçu page du Roi dans sa petite écurie en 1715. puis capitaine dans le régiment de la Marine.

3. *Françoise-Hippolite* le Vallois, mariée en l'an 1720. avec *Charles-Sylvain* de Gaucourt, lieutenant général de la province de Berry.

Les armes sont: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent, posés 2 en chef & 1 à la pointe de l'écu, & un chef aussi d'argent, chargé de trois roses de gueule.*

VALOIS: *Tome III. p.* 409. *col.* 2. *lig.* 13. Taillebout, *lisez*, Taillebourg.

Ibid. lig. 14. *après* sa vie durant, *ajoutez*: C'est de la fille de cette princesse que la maison de la Trémoille, qui en descend, a eu la terre de Taillebourg.

Ibid. p. 410. *col.* 1. *lig.* 6. *semé de sable*, lisez, *semé de France.*

VALORY: *Tome III. p.* 410. *col.* 2. *lig.* 2. Sa postérité subsiste, *ajoutez*, au Maine.

VAMBAIS (de), écuyer, seigneur de Fleurimont, en Normandie: Famille originaire de Picardie, qui porte pour armes: *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1.*

VANÇAI, VANSSAI, ou VANSAI, VENSSAI & VENÇAI: Famille du Maine, qui a formé plusieurs branches, selon l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 500.

Pierre de Vançai, vivoit en 1386. avec *Perrette* le Forestier, sa femme.

Jean de Vançai, leur arriere petit-fils, seigneur de Rocheux, de Bouy, de Villiers & de la Malecleche, épousa en l'an 1551. *Louise* Salmon, fille de *Jean* Salmon, seigneur du Châtelet, & de *Marie* le Boucher, gouvernante des enfans de M. *Léonor* d'Orléans, duc de Longueville. De ce mariage naquirent, 1. *Marin* I. du nom, qui suit; 2. *Jean*, auteur de la branche des seigneurs de Bretel & de Couloualné, rapportée ci-après; 3. *Nicolas* de Vançai, seigneur de la Salle, qui a laissé une nombreuse postérité.

Marin de Vançai I. du nom, seigneur de la Barre-Conflans, de Rocheux & de Creneaux, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, fut pere, par sa femme *Claude* de Menou, de *René*, qui suit, & de *Jacques* de Vançai, seigneur de Rocheux, qui a laissé une postérité.

René de Vançai, seigneur de la Barre-Conflans, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, écuyer de sa petite écurie, capitaine dans le régiment

d'Estissac en 1627. brigadier des Gendarmes de la garde de sa Majesté, épousa en 1610. *Charlotte* de Préaux. Il en eut, entr'autres enfans,

Marin de Vançai II. du nom, seigneur de la Barre-Conflans, de la Parisiere, de la Rangotiere, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, maintenu dans sa noblesse depuis 1462. par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Tours en 1667. De son mariage accordé avec *Isabelle* le Fuzelier, sont nés, entr'autres enfans, *Charles* de Vançai, qui a laissé des enfans de son mariage conclu avec *Rachelle* Thibergeau, & *René* de Vançai, écuyer, anciennement capitaine de Grenadiers dans le régiment de Forez, qui a laissé une postérité considérable.

Branche des seigneurs de Bretel & de Coulouasné.

Jean de Vançai, écuyer, seigneur de Rocheux, de Bretel, de Bouy & de Coulouasné, (second fils de *Jean* de Vançai, & de *Louise* Salmon), fut écuyer d'écurie de *François* de Bourbon, prince de Conti, & écuyer d'écurie du cardinal de Bourbon, puis maître d'hôtel de *Charles*, & de *Louis* de Bourbon, comte de Soissons.

Charles de Vançai, l'aîné de ses enfans, écuyer, seigneur de Bretel, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XIII. fut pere de

Louis de Vançai, écuyer, seigneur de Coulouasné, né en 1632. & maintenu dans sa noblesse par ordonnance du commissaire départi de la généralité de Tours en 1670. De son mariage accordé avec *Marie* Peschard, naquit, entr'autres enfans,

Charles de Vançai II. du nom, seigneur de Coulouasné, l'un des Chevaux-Légers de la garde ordinaire du Roi en 1699. capitaine d'Infanterie dans le régiment des Fougerais en 1704. marié en 1706. avec *Marie-Thérese* de Chenevieres, dont il a eu un fils mort en 1723. & quatre filles.

Les armes : *d'azur, à trois besans d'argent, chargés chacun d'une moucheture d'hermines, & posés 2 en chef & 1 en pointe.*

VAN-DAM D'AUDEGNIES, famille du Hainault.

Joseph Van-Dam, seigneur d'Audegnies, qualifié du titre de très-noble gentilhomme, épousa en 1672. *Jeanne* d'Arkel, dont naquit, entr'autres enfans, en 1673.

Jean-Florent Van-Dam, qualifié baron d'Audegnies, grand bailli des bois de l'Empereur au comté de Hainault, brigadier général de ses armées, colonel d'un régiment de ses Dragons, & commandant de la ville d'Alost dans les Pays-Bas. Il épousa le 25 Janvier 1714. *Mathilde-Florentine* d'Hardenbroeck, fille de *Gilbert-Jean* d'Hardenbroeck, qualifié baron d'Hardenbroeck & d'Inderstein, président & chef de la Noblesse de la province d'Utrecht, l'un des députés des Etats Généraux des Provinces-Unies, & d'*Anne* de Morlotte, dame de Gissembourg. Ils ont des enfans. Voyez l'*Armorial de France*, Tome I. Part. II. p. 603.

Les armes : *de gueules, à deux tours d'argent, rondes, donjonnées & ouvertes, coupé de sable, à une tour aussi d'argent, ronde, donjonnée & ouverte.*

VANDER-LINDEN,

VANDER-LINDEN, ancienne noblesse du Brabant.

Geldof Vander-Linden, chevalier, vivoit en 1290. Son fils, *Geldof*, fut pere de *Jean* I. du nom, & ayeul de *Waulthier*, qui eut pour fils *Jean* II. pour petit-fils *Raffe*, & pour arriere petit-fils *Jean* III. du nom, dont vint *Jean* IV. premier bourguemestre de Louvain en 1541. créé chevalier par *Charles-Quint* en 1544. marié à *Catherine*, dame de Marnef & de Bommelettes, petite-fille de *Godefroy*, seigneur de Marnef, & de *Jeanne* de Dongelberghe, issue des ducs de Brabant. De cette alliance vinrent, entr'autres, *Philippe*, & *Jean* de Vander-Linden. Celui-ci fût premier bourguemestre de Louvain en 1565. L'aîné fut seigneur de Marnef & de Sereynes, grand forestier de Brabant par lettres patentes de 1570. & 1600. & laissa de sa femme *Anne* Cymon, héritiere de la terre de Diepensteyn, *Ferdinand* Vander-Linden, seigneur de Marnef, créé chevalier en 1627. aussi grand forestier & drossard de Brabant. Il épousa en premieres noces *Anne* de Vander-Noot, fille de *Corneille*, seigneur de Kieseleghem; & en secondes, *Chrétienne*, dame de Bourgois, dont *Charlotte* Vander-Linden, épouse de *Jean* de Locquenghien, baron de Melsbroeck. Du premier mariage vint *Philippe* Vander-Linden, mort le 23 Octobre 1663. en faveur duquel la seigneurie d'Hooghevoorst, fut érigée en baronnie. Il avoit épousé *Marie-Françoise*, fille de *Claude* Vander-Eychen, dont vint, entr'autres enfans, *Jean-Philippe* Vander-Linden, baron d'Hooghevoorst, qui d'*Hélene-Albertine* d'Ongnies, fille de *François*, baron de Courieres, eut une fille, mariée au duc de Montdragon, & un fils, nommé *François-Joseph* Vander-Linden, baron d'Hooghevoorst, marié à *Constance* de Guernoval, fille de *François*, baron d'Elquelbecke, & de *Marie-Françoise* de Ghistelles de Saint Floris. De cette alliance vinrent,

1. *Joseph-Ignace* Vander-Linden, baron d'Hooghevoorst, député de la Noblesse aux Etats de Brabant, marié en premieres noces, en 1746. à sa cousine *Ernestine-Françoise* de Berghes-Saint-Winock, chanoinesse de Nivelle, morte sans enfans; & en secondes noces, en 1755. à *Catherine-Philippine* de Brune, chanoinesse de Moustier.

2. *N. . . .* Vander-Linden, chevalier de Malte.

3. *Pétronille-Françoise* Vander-Linden, alliée à *Guillaume* de Nassau, comte de Corroy & de Sweveghen, baron de Varesing, & chambellan de l'Impératrice-Reine.

4. *Marie-Françoise*, veuve de *Melchior-François* Roose, baron de Bouchaute.

5. *N. . . .* Vander-Linden, chanoinesse à Moustier. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 441.

VANDER-NOOT, dans le Brabant.

Waulthier Vander-Noot, seigneur de Risoir, Woest-Wesel, créé chevalier en 1454. conseiller & chambellan de *Philippe* le Bon, & de *Charles*, duc de Bourgogne, en 1456. & ambassadeur en Hongrie, mourut en 1499. laissant de sa femme, *Dimpna* de Grimberghes, décédée en 1469. 1. *Charles*, qui suit; 2. *Jérôme*, chancelier de Brabant, mort en 1540. veuf de

puis 1521. de *Marie* de Naſſau, dont la poſtérité n'a pas duré; 3. *Adrien*, dont les deſcendans ſeront rapportés ci-après.

Charles Vander-Noot, ſeigneur de Riſoir, &c. mourut en 1541. laiſſant de *Cécile* de Ligne, fille de *Jean* de Ligne, ſeigneur de Hamme, & de *Catherine* d'Ydeghen,

Waulthier Vander-Noot, ſeigneur de Riſoir & de Carloo en 1542. marié à *Catherine* Hinchart, décédée en 1570. de laquelle il eut, 1. *Charles* Vander-Noot, ſeigneur de Riſoir, colonel d'Infanterie Hollandoiſe, qui, par ſon mariage avec *Marguerite* Vander-Aa, fut auteur d'une branche établie en Hollande, où elle eſt éteinte; 2. *Gaſpard* Vander-Noot, ſeigneur de Carloo, tué en 1573. en conduiſant du ſecours à la ville d'Harlem. Il avoit épouſé en 1561. *Jeanne* d'Enghien, de laquelle il eut *Jean*, ſeigneur de Carloo, mort en 1643. marié à *Jeanne* de Maſnuy, dame de Grez, qui fut mere de *Gilles* Vander-Noot, ſeigneur de Carloo, Duyſt & Grez, décédé en 1668. laiſſant d'*Anne* Léefdael, dame de Zuermbempde, de Glabeck & de Capelle, entr'autres enfans, *Philippe-Erard* Vander-Noot, évêque de Gand en 1694. mort en 1730. & *Rogier-Waulthier*, créé baron de Carloo en 1678. Il avoit épouſé en 1681. *Anne-Louiſe* Vander-Gracht, de laquelle il eut, 1. *Philippe-François*, qui ſuit; 2. *Charles-Bonaventure*, rapporté après ſon frere; 3. *Jean-Charles*, chevalier de l'ordre Teutonique, commandeur de Bamerdorf, puis de Gemmert; 4. *Maximilien-Antoine*, comte d'Everghem, nommé évêque de Gand en 1742. 5. *Anne*, femme de *Lancelot-Ignace*, baron de Gottignies, chambellan de l'Impératrice-Reine.

Philippe-François, baron de Carloo, de l'Etat noble du Brabant & de Liége, épouſa en 1705. *Anne-Antoinette-Thérèſe* d'Oyenbrugge, comteſſe de Duras, baronne de Meldert, &c. morte en 1717. De ce mariage ſont nés pluſieurs enfans; ſçavoir,

1. *Philippe-Joſeph* Vander-Noot, comte de Duras, baron de Meldert, &c. maréchal héréditaire de Liége, mort en 1750. laiſſant de *N.* . . . . fille de *Guillaume-Thierry* Vanhamne, baron de Stalle & Overhem, un fils, comte de Duras, baron de Meldert, & deux filles.

2. *Jean-Joſeph-Philippe* Vander-Noot, baron de Thuyne, ſeigneur de Saint Hubermont.

3. *Anne-Philippote* Vander-Noot, mariée en 1727. à *Gaſpard-Henri* d'Ives, comte de Ruyſbrouck, baron d'Oſtiche, vicomte de Bavay.

Charles-Bonaventure Vander-Noot, ſecond fils de *Rogier-Waulthier*, & d'*Anne-Louiſe* Vander-Gracht, fut ſeigneur de Schoonhove, baron de Mareſt, &c. de l'Etat noble de Brabant, grand bailli du Brabant Wallon, chambellan du Conſeil d'Etat de l'Impératrice-Reine, & obtint le titre de comte de Vander-Noot par diplôme de l'an 1716. Il épouſa *Catherine-Philippine*, fille de *François-Jacques*, baron de Waës, ſeigneur de Kefrenick, & de *Marie-Jeanne* de Varick, de laquelle il a eu,

1. *Jean-Antoine-Marie*, comte de Vander-Noot.

2. *Marie-Félicité* Vander-Noot, chanoineſſe à Nivelle.

Adrien Vander-Noot, troisieme fils de *Waulthier*, & de *Dimpna* de Grimberghes, mourut en 1523. laissant de *Catherine* Rampaert, dame de Kieseghem, *Adrien* Vander-Noot, seigneur de Kieseghem, marié à *Catherine* Vander-Eychen, fille de *Jean*, seigneur de Riviere, Ganshove, &c. dont *Cornille*, allié à *Antoinette* de Mol, qui fut mere de *Jacques*, seigneur de Kieseghem & de Kerckem, bourguemestre de Bruxelles, mort en 1637. ayant été marié à *Catherine* Taye, morte en 1640. fille de *Jacques*, seigneur de Goyck, & de *Julienne* de Boisot. De ce mariage naquit *Léonard* Vander-Noot, créé chevalier & baron de Kieseghem en 1659. bourguemestre de Bruxelles, allié à *Isabelle-Claire* Van-Grave, morte en 1666. de laquelle il eut, 1. *Rasse-Léonard*, qui suit; 2. *Ferdinand*, rapporté ci-après.

Rasse-Léonard Vander-Noot, baron de Kieseghem, &c. épousa en premieres noces *Marie-Thérese* de la Kéthulle, dame de Nort-Assche, morte en l'année 1674. 2. *N.* . . . . Asseladi, sœur du comte de Ghistelles, de laquelle tous les enfans sont morts sans alliance. Du premier lit sortit *Léonard-Mathias* Vander-Noot, général-major & chambellan du Conseil d'Etat de l'Impératrice-Reine, gouverneur & grand bailli de Gand, mort en 1753. sans enfans de ses deux femmes, qui furent *Catherine* Jonghe, dame de la Ville, décédée en 1745. & *Marie-Magdelene*, baronne de Spangen.

Ferdinand Vander-Noot, second fils de *Léonard*, & d'*Isabelle-Claire* Van-Grave, mourut en 1685. laissant de sa femme, *Marie-Apollonie* Van-Stryen, mariée en 1670. *Charles-Ferdinand* Vander-Noot, mort en 1724. colonel au service d'Espagne, n'ayant eu de son mariage contracté en 1713. avec *Françoise-Lambertine* Huens, que *Marie-Françoise* Vander-Noot, née en 1714. mariée en 1734. à *Claude-François* le Roy, marquis de Valanglart, seigneur de Moyenneville, Bienfait, Acheu, Allery & du Quesnoy, fils de *Claude*, & *Marie-Anne* Trudaine, dame de Roberval. De ce mariage sont nés,

1. *N.* . . . le Roy, dit le comte du Quesnoy.

2. *N.* . . . . le Roy, institué héritier de *Léonard-Mathias* Vander-Noot, baron de Kieseghem, nommé ci-dessus, sous la condition de porter les armes de Vander-Noot. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 435.

VANEMBRAS, écuyer, seigneur de Segrie & de Colonge, élection de Falaise: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de chêne de sinople*, 2 & 1.

VAN-EYCK: Famille noble & ancienne, établie au duché de Brabant, qui tire son origine de la ville de Bois-le-Duc. Elle porte pour armes: *d'azur, à trois glands d'or*, & remonte à *Godefroy* Van-Eyck, chevalier, seigneur de Rostonck, qui parut sous *Jean* III. duc de Brabant, comme témoin de la fondation qu'il fit de l'Université de Louvain, sous le pontificat du pape Martin, en 1313.

VAN-HOOSEMBECKE, à Bruxelles: Famille dont les ar-

mes font : *de ſable , à une trompe d'argent , garnie & enguichée d'or.*

VANOLLES (de), nommée anciennement & originairement VAN-HOLT, c'eſt-à dire, DE HOLT : Famille tranſplantée du pays de Gueldres en France, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome IV.*

Barthelemi de Vanolles, conſeiller d'Etat & ci-devant intendant d'Alſace, né à Nantes le 10 Novembre 1684. fut fait le 6 Juillet 1707. conſeiller au Grand-Conſeil ; grand rapporteur en la Chancellerie le 8 Mai précédent, & maître des requêtes le 30 Avril 1722. fut nommé la même année pour aſſiſter au ſacre du Roi, en qualité de Commiſſaire pour les graces que ſa Majeſté devoit accorder à cette occaſion, & en 1725. il eut une pareille commiſſion pour celles que le Roi devoit accorder à l'occaſion de ſon mariage. Il reçut enſuite d'autres commiſſions pour diverſes intendances. Il a été fait conſeiller d'Etat par lettres du 24 Juillet 1750. De ſon mariage accordé le 11 Octobre 1721. avec *Anne-Marguerite* Caland, il n'a point d'enfans.

Alexandre-Jacques de Vanolles, ſon frere, naquit le 12 Janvier 1696. & eſt chanoine de l'égliſe métropolitaine de Reims, & abbé de Roſſons au diocèſe de Rouen.

Les armes font : *d'argent, à ſept annelets de ſable, poſés 3, 3 & 1.*

VAN-RHEMEN, famille établie en Artois.

Jean d'Yembergh-Van-Rhemen, iſſu de la très-noble famille des Van-Rhemen & de Travenhorſt, au pays & duché de Gueldres, fut pere de *Théodoric* d'Yembergh-Van-Rhemen, ſeigneur de Cortenhoorn, l'un des nobles vaſſaux du pays d'Ower-Iſſel, & biſayeul de *Philippe-Marie* Van-Rhemen, écuyer, né en 1674. & marié en 1709. avec *Thérèſe-Hyacinthe* Ximenès, dont eſt né le 18 Janvier 1711. un fils, nommé *Louis-Eugene-Joſeph* Van-Rhemen, reçu en 1725. au nombre des gentilshommes élevés à Paris dans le Collége des quatre Nations.

Les armes : *de gueules, à une faſce d'argent, ſurmontée de trois cannes d'or, rangées de droite à gauche.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 605.

VAQUEREL DE LA BRICHE : Famille établie dans le Vendomois, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 606.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même ; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

VARADIER, à Arles en Provence : Famille noble qui poſſede le marquiſat de Saint Andiol, & remonte à *Jacques* de Varadier, qui vivoit au commencement du treizieme ſiécle. Elle ſubſiſte dans *N.* . . . . de Varadier, marquis de Saint Andiol, capitaine de Cavalerie. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 475.

Les armes font : *d'or, à trois annelets d'azur, poſés 2 & 1.*

VARAGES, de Marſeille en Provence : *Jean-Baptiſte* de Varages, baron d'Allemagne, épouſa *Marguerite* de Simiane, dont trois garçons ; l'aîné, baron d'Allemagne ; les deux autres font officiers d'Infanterie, & une

fille, *Marie-Gabrielle* de Varages, mariée en 1754. à *Joseph-Louis* de Regis. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 478.

Les armes : *d'azur, à deux lions affrontés, soutenant une étoile, le tout d'or.*

VAREY, en Charolois : Famille qui porte pour armes : *cottice d'or & d'azur de dix pieces, au chef d'argent, chargé de trois corneilles de sable, membrées & becquées de gueules, à la bordure componnée d'or & d'azur.*

VAREZE, en Touraine : Famille dont les armes sont : *écartelé d'or & de gueules.*

VARICK, dans le Brabant : *Goswin* de Varick, eut de sa femme *Claire* de Croix, entr'autres enfans, un fils, *Goswin* de Varick II. du nom, chevalier, marckgrave d'Anvers en l'an 1574. marié à *Constance* de Berchem, fille d'*Henri*, sire de Berchem, laquelle se remaria à *Frédéric* Perrenot de Grandvelle, sire de Champigny, ayant eu de son premier époux, *Henri* de Varick, écoutete & marckgrave d'Anvers en 1600. & membre du Conseil de guerre, mort en 1641. Il avoit été allié à *Anne* Dammant, vicomtesse de Bruxelles, dame de Boondael, &c. décédée en 1633. fille de *Nicolas*, vicomte de Bruxelles, chancelier de Brabant. De ce mariage vint *Nicolas* de Varick, vicomte de Bruxelles en 1628. lequel épousa *Anne-Marie* Micault, dame de Huysinghen, & en eut, 1. *Frédéric*, vicomte de Bruxelles, mort sans enfans de son mariage avec *Catherine* de Schoonhove ; 2. *Philippe-François*, qui suit ; 3. *Charles-Hyacinthe*, dont la postérité sera rapportée ci-après ; 4. *Barbe* de Varick, alliée à *Lamoral* Vanden-Berghe de Limminghe.

Philippe-François de Varick, devint vicomte de Bruxelles, & seigneur de Boondael, d'Huysinghen, &c. par la mort de son frere aîné, & fut bourguemestre d'Anvers en 1679. puis chancelier de Gueldres. Il épousa *Marie-Anne* Vanden-Werve, fille d'*Augustin*, seigneur d'Hovorst, qui le fit pere de *Philippe-Adrien*, créé baron de Saint Lambert & de Libersat en 1717. mort en 1734. Il avoit été marié en premieres noces à sa cousine *Gertrude Rogere* Vanden-Berghe de Limminghe, chanoinesse de Moustier, morte sans enfans ; & en secondes noces à *Anne-Marie* Vanden-Werve, de laquelle est né *Philippe-François* de Varick, vicomte de Bruxelles, baron de Saint Lambert & de Libersat.

Charles-Hyacinthe de Varick, troisieme fils de *Nicolas*, & d'*Anne-Marie* Micault, étoit en 1692. seigneur de Court, Saint Etienne & Witersé. Il épousa *Eléonore* d'Haymin, de laquelle il laissa *Philippe-François* de Varick, qui de *Marguerite*, fille de *Rogier* de Raexen, seigneur de Thielen, & d'*Anne-Françoise* Vander-Noot de Carloo, eut *Marie-Catherine* de Varick, mariée à *Roger* Vander-Gracht, baron de Vremde & de Romerswal, & *Philippe-François-Paule* de Varick, seigneur de Court, Saint Etienne, de Thielen, &c. chambellan & grand-maître de cuisine à la Cour de Bruxelles en 1742. député de l'Etat noble du Brabant. Il a épousé *N.* . . . . . Verreye-Ken, héritiere du comté de Sart, de la baronnie de Bonlez, &c. fille de *Henri* Verreye-Ken, & de *Barbe* Vander-Gracht. De

cette alliance sont nés deux enfans ; sçavoir,

1. *N.* . . . . de Varick, dit le comte de Bonlez.

2. *N.* . . . . de Varick, dite mademoiselle de Varick de Sart. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 461.

VARIGNON, écuyer, sieur de Languerey & de Putot, en Normandie, élections de Caën & de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de cinq croix du premier, accompagné de deux mouchetures de sable en chef, & d'un gland à deux feuilles de sinople en pointe.*

VARROC, même province, & élections de Saint Lô & de Carentan : Famille dont les armes sont : *de gueules, à six roses d'argent, 3, 2 & 1.*

Une autre famille du même nom & de la même province, élection de Coutances, porte : *de gueules, à six coqs d'argent, 3, 2 & 1.*

VASCONCELLE : Famille du Perche, originaire de Portugal, qui porte pour armes : *d'argent, à deux lions léopardés de sable, posés l'un sur l'autre, lampassés & armés de gueules.*

Françoise-Jacqueline de Vasconcelle, née le 6 Octobre de l'an 1682. du mariage de *Jean* de Vasconcelle, écuyer, seigneur de la Noue-Piéfontaine, & de *Félice* Fortin, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1694. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Ferdinand* de Vasconcelle, écuyer, qui en l'an 1500. épousa *Marie* Aubin.

VASSALIEU, en Bresse : Famille dont les armes sont : *vairé d'argent & de gueules.*

VASSAN (de), orthographié aussi VASSENT : Famille établie en Champagne, en Picardie & à Paris.

François de Vassan, écuyer, seigneur de Puizeux & de Macquelines, capitaine des deux vols pour le Milan & de la grande fauconnerie de sa Majesté, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Soissons, du 11 Novembre 1667. dans la qualité de noble & d'écuyer, dont il avoit justifié la possession depuis 1525. De son mariage accordé en 1665. avec *Anne* Prevost, naquirent, entr'autres enfans,

1. *Zacharie* de Vassan, écuyer, seigneur de Puizeux en Valois, & de Macquelines, reçu page du Roi dans sa petite écurie en 1682. puis gentilhomme de la manche, & chambellan de *Charles* de France, duc de Berry, capitaine des levrettes de la chambre du Roi & de ses grands levriers de Champagne. Il fut marié deux fois ; sçavoir, en premieres noces en 1697. à *Marie-Louise* de Lambert, dont un fils, mort jeune, & une fille, mariée avec *Hardouin-Thérese* Morel, marquis de Putanges, brigadier des armées du Roi ; en secondes noces en 1703. avec *Marie* Tachereau, dont il a eu quatre enfans, entr'autres, *Michel* de Vassan, écuyer, né à Versailles le 4 Août 1706. reçu enseigne, puis sous-lieutenant au régiment des Gardes Françoises, & capitaine des levrettes de la chambre du Roi, en survivance de son pere. Il fut marié au mois de Mai 1737. avec *Marie-Louise* Hubert, fille de *Jérôme* Hubert, seigneur de Corcy, de Fleuri, &c.

2. *Louis* de Vassan, écuyer, seigneur de Macquelines & de

Remigni, anciennement capitaine d'Infanterie dans le régiment du Roi, marié en 1707. avec *Claude-Françoise* Contesse. Ils ont eu pour enfans, 1. *François-Louis-René*, écuyer, lieutenant dans le régiment de Bourgogne; 2. *Charles-Denis*, chanoine & thrésorier de l'église de Soissons; 3. *Ambroise-Eustache*, né le 30 Mars 1717. reçu page de la Reine en 1732. puis lieutenant dans le régiment de la Reine Infanterie; 4. *Isaac-Léonard*, né le 13 Mai 1718. 5. *Marie-Anne*, née le 18 Janvier 1708. mariée en 1732. avec *Gédéon* le Mire, écuyer, seigneur de la Laire; 6. *Marie-Anne-Angélique-Rosalie* de Vassan, née le 2 Janvier 1723.

3. *François-Charles* de Vassan, écuyer, capitaine d'Infanterie dans le régiment du Roi, pere, par sa femme *Marie-Anne* Faure, fille de *Louis* Faure, seigneur de Saint Gengoult, gentilhomme de feu monseigneur le duc d'Orléans, & d'*Anne-Catherine* de Conflans, de

Charles-François de Vassan, fils unique, né le 26 Septembre 1729. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 606.

Les armes sont : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, & en pointe d'une coquille de même.*

VASSART D'ANDERNAY : Famille établie à Bar-le-Duc, suivant l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.*

Antoine de Vassart, écuyer, seigneur de Burnecourt, de Gorze-Sallée & d'Andernay, baptisé en 1683. fut fait gentilhomme ordinaire de *Léopold*, duc de Lorraine, par lettres du 10 Juillet 1713. conseiller pour le Corps de la Noblesse en l'Hôtel-de-Ville de Bar par autres lettres du 13 Novembre 1724. & depuis gruyer de Bar. Il étoit arriere petit-fils de *Nicolas* Vassart, né vers l'an 1586. confirmé dans sa noblesse par lettres d'*Henri*, duc de Lorraine, du 17 Avril 1624.

De son mariage accordé par contrat du 7 Novembre 1710. avec *Marguerite-Charlotte* d'Hozier de Serigny, naquit, entr'autres enfans,

Etienne de Vassart, écuyer, seigneur d'Andernay, né le 18 Février 1719. conseiller du Roi, son procureur en la maîtrise des Eaux & Forêts du Barrois mouvant le 14 Juin 1748. Il fut marié deux fois; en premieres noces par contrat du 3 Février 1740. avec *Marie* Viart; & en secondes noces en 1747. avec *Marie-Henriette-Louise* d'Hozier de Serigny, sa cousine germaine, fille de *Louis-Pierre* d'Hozier, juge d'armes de France, chevalier & doyen de l'ordre du Roi, conseiller en ses Conseils, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris.

Du premier mariage sont sortis,

1. *Antoine* de Vassart, né en 1740.

2. *Louis-Pierre* de Vassart, né le 3 Juillet 1742.

3. *Jeanne-Françoise* de Vassart, née le 17 Juillet 1741.

Les enfans du second mariage sont,

1. *Marie-Françoise-Louise* de Vassart, née le 15 Août 1748.

2. *Marie-Angélique-Françoise* de Vassart, née le 26 Octobre 1749.

Les armes sont : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

VASSAUX (de) : Famille

établie en la province de Champagne.

Daniel de Vassaux, écuyer, seigneur d'Hadonville, capitaine dans le régiment de Médoc, Infanterie, le 3 Août 1734. naquit à Brieulles le 5 Novembre 1697. du mariage de *Robert* de Vassaux, écuyer, garde du corps de sa Majesté, puis lieutenant réformé d'une compagnie franche d'Infanterie, avec *Claire* Fiament. Il descendoit au cinquieme degré de *Nicolas* de Vassaux, écuyer, qui vivoit le 20 Février 1601. Il épousa par contrat du 7 Mars 1731. *Jeanne - Perrette* Colson. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'argent, à une croix de gueules, dentelée de sable, chargée de cinq coquilles d'or.*

V A S S É : Maison établie dans le Maine & dans le Poitou, qui a formé plusieurs branches.

Charles de Vassé, écuyer, seigneur de Vassé, fut pere de *Jean* Grognet de Vassé I. du nom, chevalier, seigneur dudit lieu, marié en 1491. avec *Jacqueline* d'Aligni, dont naquit *Antoine* Grognet, dit de Vassé, seigneur de Vassé, de la Roche-Mabille & de Classé, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur de Pigneroles, pere, par sa femme *Marguerite* Hatri, dame d'Aligni, de *Jean* Grognet, dit de Vassé II. du nom, seigneur de Vassé, de la Roche-Mabille, de la Mairie, de Châtillon & de Rouessé, chevalier des ordres du Roi en 1585. gouverneur de la ville de Chartres & du pays Chartrain, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances. Il épousa en 1566. *Jeanne* le Vavasseur, de laquelle il eut, entr'autres enfans, 1. *Lancelot* de Vassé, seigneur de Vassé, baron de la Roche-Mabille, chevalier des ordres du Roi en 1619. marié avec *Françoise* de Gondi, fille d'*Albert* de Gondi, duc de Retz, pair & maréchal de France, dont il a laissé une postérité; 2. *Charles* de Vassé, seigneur de la Roche-Mabille, qui a aussi laissé une postérité; 3. *François*, qui suit.

François de Vassé, seigneur de Plassé, de la Mairie, du Grand-Coudrai, du Breuil, d'Auvilliers, d'Arclainville, du Mesnil-Foucher & de Châtillon en Dunois, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, &c. fut pere de *René* de Vassé, écuyer, seigneur de Châtillon, & autres lieux, capitaine d'une compagnie de gens de pied dans le régiment de Castelnau, marié en 1649. avec *Elisabeth* Pidoux, mere, entr'autres enfans, de

René - Jean - Baptiste de Vassé, écuyer, seigneur de la Roche-Faton, de Châtillon, de l'Hommois, &c. qui épousa en 1674. *Marguerite* Bernard, dont naquirent *François-René*, qui suit, & *Antoine* de Vassé, écuyer, seigneur de Peaumidi, anciennement cornette dans le régiment de Belle-Isle.

François-René de Vassé, écuyer, seigneur de la Roche-Faton, de Châtillon & du Peaumidi, fut maintenu dans sa noblesse depuis 1566. par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Poitiers, en date du 20 Mai 1715.

De son mariage accordé en 1708. avec *Jeanne* de Tudert, sont nés,

1. *Claude* de Vassé, né le 15 Mai 1713.

2. *Pierre* de Vassé de la Roche-Faton, né le premier Septembre 1714. tous deux reçus pages du Roi dans sa petite écurie en 1729. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 609.*

Les armes : *d'or, à trois fasces d'azur.*

VASSEL, en Normandie, élection de Caën : Famille dont les armes sont : *d'azur, au vaisseau équippé d'or, coupé de sable à un éléphant d'argent.*

VASSEUR (le) : Famille du Maine, qui porte pour armes : *d'argent, au lion de gueules, couronné, lampassé & armé d'azur* ; & de laquelle étoient *Magdelene*, *Françoise* & *Antoinette* le Vasseur, nées du mariage de messire *Benjamin-Emmanuel* le Vasseur, chevalier, seigneur de Saint Osmanets & des Essarts, & de dame *Marie* l'Hermite. *Magdelene* étoit née en 1670. *Françoise* & *Antoinette* en 1671. Elles furent reçues à Saint Cyr au mois de Septembre 1687. après avoir prouvé qu'elles descendoient de *Jean* le Vasseur, seigneur de Cognées, qui vivoit en 1420. & qui étoit leur septieme ayeul.

VASSEUR D'ARMAINVILLE : Famille établie en Picardie & en Beauvoisis, suivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 611.*

Louis le Vasseur, écuyer, seigneur de Neuilli, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, arriere petit-fils de *Pierre* le Vasseur, écuyer, seigneur d'Hiermont, capitaine de la ville de Saint Riquier, épousa en 1607. *Marie* le Blond, dont naquirent, 1. *Louis* le Vasseur, écuyer, seigneur de Neuilli, maintenu dans sa noblesse depuis 1518. par ordonnance du commissaire départi dans la généralié d'Amiens du 3 Janvier 1699. qui a fait une postérité ; 2. *François*, qui suit.

François le Vasseur, écuyer, sieur de Montrelet au comté de Clermont en Beauvoisis, fut pere, par sa femme *Catherine* de Lancri, de

Charles le Vasseur, écuyer, sieur d'Armainville, sous-brigadier des Gardes du Corps du Roi, maintenu dans sa qualité de noble & d'écuyer, depuis l'an 1518. avec ses freres, *Nicolas* le Vasseur, écuyer, sieur de Montrelet, & *François* le Vasseur, garde du corps du Roi, par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Paris du 6 Janvier 1700. Il épousa en 1698. *Françoise-Louise* Pasquier, fille de *Louis* Pasquier, chevalier de l'ordre du Roi, & des ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, gouverneur du Fort Saint François de Berghes en Flandres. Il en a eu, entr'autres enfans, *Charles-François* le Vasseur, écuyer, né le 31 Décembre 1698.

Les armes sont : *de sable, à une fasce d'argent, accompagnée en chef d'un lion naissant de même, & en pointe de trois croissans d'argent, posés 2 & 1.*

VASSEUR DE GUERNONVAL : *Tome III. p. 415. col. 2. lig. 17.* d'Arey, *lisez*, Durey.

Ibid. lig. 32. au lion, lisez, *surmonté d'un lion issant de même, armé & lampassé d'or*, & effacez *brochant sur le tout.*

VASSIGNAC : *Tome III.*

p. 416. col. 1. lig. 6. lisez, VASSINHAC D'IMECOURT.

VASSOUS : Famille originaire d'Avignon, qui porte pour armes : *d'argent, à un bœuf passant de gueules, onglé & accorné de sable, clariné d'azur, & surmonté d'une étoile de gueules entre les deux cornes.*

Voici comme *Guy* Allard dans la généalogie de la maison de Vesc en parle, *p.* 152. *Pierre* de Vassous déposa l'Enquête qui fut faite l'an 1177. pour la canonisation de Saint Beneset. Il eut pour fils un autre *Pierre* de Vassous, lequel en 1227. fut fait consul d'Avignon, & l'an 1234. il fut choisi pour arbitre de la part des consuls d'Avignon, pour régler le différend que la ville avoit sur la division des terres d'Avignon & de Barbantone, avec *Bernard* I. du nom, évêque d'Avignon, suivant Noguier, historien de l'église d'Avignon, *fol.* 53. 80. & 84. Depuis ce *Pierre* de Vassous II. du nom, jusqu'à *Aimé-Dieu* de Vassous, on n'a pu apprendre les noms de ceux qui ont été de la famille. Cet *Aimé-Dieu* de Vassous vivoit vers l'an 1540. & fut marié avec *Anne* de Bus, d'une famille de Cavaillon, dont les armes sont : *d'azur, à deux lions rampans contre un arbre sec & branché d'or*, de laquelle étoit le bienheureux *César* de Bus, fondateur de la Doctrine Chrétienne. De ce mariage sortit *Pierre* de Vassous, allié à *Isabeau* de Droins, mere de *Louis*, *Pierre*, *Paul-Antoine* & *Alix* de Vassous, femme en l'an 1597. de *Jean-Baptiste* de Guyard, coseigneur de Venasque & de Saint Didier. *Pierre* fut protonotaire Apostolique, & chanoine d'Avignon, puis prevôt de l'église cathédrale de Cavaillon, & vicaire général de cet évêché. *Louis* de Vassous, son frere, fut élevé page du duc de Nevers, & suivit ensuite les armées du Roi. Il épousa le 20 Janvier 1589. *Hélene* de Quinets, fille de *N....* Barthelemy de Quinets. Il en eut *Pierre*, *Catherine* & *Isabeau* de Vassous. *Catherine* a eu pour mari *Jean-Baptiste* de Milani. *Isabeau* épousa en premieres noces *Jean-François* de Salvador, auditeur de la Rote d'Avignon ; & en secondes noces *Thomas-Renoard* de Cheilus. *Pierre* de Vassous, fils de *Louis*, épousa le 17 Septembre 1626. *Louise* de Turq, dont sont sortis *Alexandre* de Vassous, & *Esprite* de Vassous, qui a eu pour mari *Louis* de Vesc, seigneur de Briancourt. *Paul-Antoine* de Vassous, autre fils de *Pierre*, & d'*Anne* de Bus, fut capitaine de Chevaux-Légers, & eut pour enfans *Raymond* & *Henri*. *Raymond* fut prevôt de l'église de Cavaillon. *Henri* fut pere de *François*, fils unique lequel fut aussi prevôt de Cavaillon après son oncle.

VASSY : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le premier Mars 1668. & qui porte pour armes : *d'argent, à trois tourteaux de sable.*

Oderic Vitalis, moine de Saint Evroult, & *Guillaume*, moine de Jumieges, font mention en l'an 1077. de *Hugues* de Vassy, étant du nombre des Héros Normands qui assisterent à la conquête d'Angleterre. Ces anciens Auteurs disent que *Robert*, archevêque de Rouen, & comte d'Evreux en 989. fils de *Richard* I. duc de Normandie, avoit épousé *Herlue*, de laquelle il eut trois fils, dont l'aîné fut aussi comte

d'Evreux, après la mort de son pere. Le second, nommé *Radulphe*, ou *Raoul*, seigneur de Vassy, lequel, pour ses mérites particuliers, fut tuteur de *Guillaume* II. duc de Normandie, épousa *Basilie*, fille de *Robert* Flectel. La Roque dit qu'il fut le chef de la maison de Vassy. Voyez les *Vieilles Chroniques de Normandie*, *p. 66. & 67.* & l'*Histoire des Archevêques de Rouen*, par M. de la Pommeraye.

Guillaume de Vassy étoit du nombre de ceux qui défendirent le château d'Umfranville en Angleterre, assiégé par *Guillaume*, roi d'Ecosse.

Philippe de Vassy, chevalier, seigneur de la Forest-Auvray, fit une fondation à Saint Nicolas de Cuye le 20 Mars 1200.

Amaury de Vassy se trouva en l'an 1236. à Saint Germain en Laye avec d'autres seigneurs qui furent mandés par le Roi.

Guy de Vassy, avec plusieurs autres seigneurs, se trouva au Parlement assemblé en l'an 1283. pour décider au sujet de la succession d'*Alphonse* de France, comte de Poitou, qui venoit de mourir.

Jean de Vassy, chevalier, seigneur de la Forest-Auvray, qui avoit épousé *Gilles* de Courtonne, ainsi que *Guillaume* de Vassy, aussi chevalier, comparurent en la montre de l'an 1379. avec d'autres seigneurs, étant tous qualifiés du titre de monseigneur.

Voici des remarques sur le nom & les armes de Vassy, rapportées par la Roque, *Hist. d'Harcourt*, *p.* 1002.

Raoul de Vassy, chevalier, qui vivoit sous le roi Charles V. portoit : *d'argent*, *à trois tourteaux de sable*. & pour devise : *nodos virtute resolvo*. Voyez la généalogie de Vassy dans les Mélanges de Vigneul de Marville.

Robert de Samoy portoit les mêmes armes, brisant *d'une bordure de gueules*.

Guillaume de Burel les portoit pleines.

Jean de la Carbonniere les portoit aussi pleines.

Jean de Boutemont, par transmutation d'émaux, portoit : *de sable*, *à trois tourteaux d'argent*.

Maurice d'Ussy, vivant en l'an 1217. portoit : *d'argent*, *à trois tourteaux de sable*.

Bertaut Mahias, chevalier, rendit aveu le 6 Avril 1372. pour la terre de Vassy, comme pleine baronnie, portoit : *d'argent*, *à trois tourteaux de sable*. Il est qualifié en 1386. du titre de chevalier & seigneur de Vassy.

Colart de Floric, dit Mahias; *Jean* de la Riviere, seigneur de Missy; *Jean* Payen, seigneur de Campagnolles, & *Jean* Payen, son frere, portoient tous les armes de Vassy. Ceux du nom de Payen brisoient *d'une rose d'or au premier tourteau*. Ils firent preuves de noblesse en l'an 1463.

Robert d'Assy, écuyer, & *Guillaume* d'Assy, compris dans l'Echiquier de l'an 1445. portoient aussi l'écu de Vassy, qui étoit brisé *d'une bordure de gueules*, *chargée de besans d'or*. La Roque dit que toutes ces familles sont autant de ruisseaux qui dérivent de celle de Vassy.

Elle existe en la personne de M. de Vassy, qui a vendu en 1756. la terre du Bourg, proche Carentan, à M. Cromot, contrôleur du marc d'or.

Voici le nom des autres familles que Chevillard rapporte, sçavoir d'Assy, Mahias ou Maheas,

Payen, la Riviere, Samoy ou Samay, lesquelles portoient les armes pleines.

Gabriel de Vassy, seigneur du Vey, épousa *Marguerite* de Harcourt, pere & mere de

Louis de Vassy, seigneur de la Forest-Auvray, qui épousa en 1575. *Françoise* d'Enfernet, pere & mere de

Gabriel de Vassy, qui épousa *Louise* de Montgommery, pere & mere de

Gabriel de Vassy, seigneur de Bressey, qui épousa en premieres noces *Claude* du Bois; & en secondes, *Marie* Vion, démariée d'avec *Michel* de Chaumejan, marquis de Fourilles, fille de *Pierre* Vion, seigneur d'Oinville & de Gaillonnet, & de la fille naturelle de *Henri-Robert* de la Marck, duc de Bouillon.

M. de Vassy, maintenu dans sa noblesse en 1668. étoit seigneur de la Forest-Auvray, & marquis de Bressey. Il est à remarquer que cette terre de la Forest-Auvray, étoit dans cette maison en l'an 1200. & que la fondation d'une chapelle à Saint Nicolas de Cuye étoit dépendante de cette seigneurie.

VATAN: *Tome III. p. 416. col. 1. lig. 29.* Petreval, *lisez*, Presteval.

Ibid. à la fin de l'article, *après* chevalier de Malte, *ajoutez*, cornette de la seconde compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, & mort à la Cour de Bareith.

VATTEVILLE: *Tome III. p. 416. col. 1. lisez*, WATTEVILLE, *& placez cet article à la lettre double W. Après ce mot, ajoutez*: Ancienne maison de Suisse, établie en France depuis le siége de Dijon, alliée à celles de Nassau, Merodes, Phélypeaux, &c.

VAUBOREL, écuyer, sieur de Romilly & de la Chaslerie, en Normandie, élection de Mortain: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la tour d'argent.* Il en est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 612.*

VAUBOURG (Sainte), en Normandie, subdélégation de Conches. C'est une baronnie qui appartient à M. le président Portail.

VAUCEL DE VAUCARDEL (du), famille de Normandie.

Jean-Barthelemi du Vaucel, écuyer, sieur de Vaucardel, proche de Châteaudun, chevalier de Saint Louis, ancien mousquetaire de la garde du Roi dans la premiere compagnie, fut confirmé dans sa noblesse par lettres patentes du mois de Septembre 1719. avec *Guillaume* du Vaucel, son frere aîné, & *Michel-Antoine* du Vaucel, son puîné. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes: *d'azur, à une tête de cerf d'or, posée de front.*

VAUCELLES, famille du Maine.

Emmanuel de Vaucelles, écuyer, seigneur de Ravigni, fut maintenu dans sa qualité de noble & d'écuyer, par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Tours du 20 Août 1698. Il épousa en 1690. *Marie-Magdelene* de la Fournerie.

Alexandre de Vaucelles, son fils, écuyer, seigneur de Ravigni, naquit le 16 Octobre 1691. & fut reçu page du Roi dans sa grande écurie en l'an 1709. puis mousquetaire dans la seconde

compagnie. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 613.

Les armes : *d'argent, à un chef de gueules, chargé de sept billettes d'or, posées 4 & 3.*

VAUCENNÉ (de) : Famille originaire de Provence, établie dans le Maine & en Anjou.

Mahé de Vaucenné, qualifié écuyer, capitaine de Crannes, eut pour femme *Marguerite* Paumard, morte en 1435.

François de Vaucenné, leur fils, écuyer, seigneur de Vaucenné dans la paroisse d'Argentré, reçut en cette qualité le 29 Mai 1486. & le 15 Novembre 1490. deux aveux visés dans une ordonnance de maintenue, en date du 5 Mai 1635. Celui-ci étoit bisayeul de *Jean* de Vaucenné I. du nom, écuyer, seigneur de Vaucenné, marié en 1555. avec *Anne* Avelot ; c'est depuis ce *Jean* de Vaucenné que la terre de Vaucenné n'est plus dans la famille de ce nom. Il la vendit à *Gilles* Cherruyé, seigneur de Fays, élu en l'Election de Laval.

De ce mariage naquit, entr'autres enfans, *Cleri* de Vaucenné, écuyer, sieur de Greniere, pere de *Jean* de Vaucenné II. du nom, écuyer, sieur de Vaucenné, maintenu dans sa noblesse par ordonnance des commissaires généraux dans la généralité de Tours, du 5 Mai 1635. lequel épousa en 1617. *Gabrielle* de Lorme, qui lui apporta en mariage la terre noble de la Ménardiere. De cette alliance sortirent quatre enfans ; sçavoir, 1. *Antoine*, qui suit ; 2. *Jean*, prêtre & curé de la paroisse de Combrée ; 3. *Georges*, marié en 1659. avec *Charlotte* de la Grézille, dont un fils, qui suivant un mémoire de famille, s'établit dans la Flandre Impériale, où il a laissé des enfans, & *Marie* de Vaucenné.

Antoine de Vaucenné, seigneur de la Ménardiere, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'Intendant de la généralité de Tours, épousa en 1659. *Suzanne* de la Joyere, dont naquit *Charles-François* de Vaucenné, écuyer, seigneur de la Menardiere, pere, par sa femme *Lucrece* Audouin, de

Charles-François de Vaucenné II. du nom, écuyer, seigneur de la Ménardiere, capitaine dans le régiment de Gondrin, Infanterie, & chevalier de Saint Louis. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes sont : *d'azur, à un lion d'or, langué & onglé de gueules.*

VAUDETAR, en Picardie : Famille qui porte pour armes : *fascé d'argent & d'azur de six pieces.*

VAUDREUIL : *Tome III. p.* 418. *col.* 1. *lig.* 5. commandeur de l'ordre du Saint Esprit, *lisez*, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

VAUDREY : *Tome III. p.* 417. *col.* 2. *lig.* 39. *après* quatre filles, *ajoutez*, dont la comtesse de Rosen.

VAUGRIGNEUSE, en Bresse : Famille dont les armes sont : *de sinople, à la croix d'or.*

VAUJOUR : *Tome III. p.* 418. *col.* 1. *lig.* 38. Blanc de Baume, *lisez*, Blanc de la Baume.

VAULGRENANT : *Tome III. p.* 418. *col.* 2. *lig.* 18. Pontaillier, *lisez*, Pontallier.

VAULTIER, écuyer, sieur d'Amigny & de Cotim, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *de sable, au lion d'argent, billeté de sable, armé & lampassé d'or.*

VAULTIER, écuyer, sieur de Tranquetene & du Catelet, élection de Valognes : Famille de la même province, dont les armes sont : *d'or, au vautour essorant en bande de sable.*

VAUMESSE, en Normandie, élection d'Alençon : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois aigles à deux têtes d'or, 2 & 1.*

VAUQUELIN DU DÉSERT, écuyer, sieur des Yvetaux : Famille de Normandie, qui a produit plusieurs grands hommes.

N..... Vauquelin, seigneur de la Fresnaye, fut lieutenant général du bailliage de Caën, vers 1575.

N..... Vauquelin fut avocat général au Parlement de Normandie, & fut un des commissaires nommés par Henri III. pour la réformation de la Coutume de Normandie.

N..... Vauquelin des Yvetaux fut l'un des précepteurs du roi Louis XIII.

Anne Vauquelin, écuyer, sieur du Désert, fut recconnu noble depuis l'an 1428. par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Caën du premier Mars 1641. De son mariage accordé en l'an 1628. avec *Anne* Poisson, naquit, entr'autres enfans,

Antoine-Léonor Vauquelin, écuyer, sieur du Désert, lequel fut pere de *Jean-François* Vauquelin, marié en 1714. avec *Charlotte-Anne* Gréard, fille de *Georges-Julien* Gréard, écuyer, sieur du Tourp, d'Anneville, &c. dont naquit le 22 Juillet 1715.

Jacques Vauquelin du Désert, né le 22 Juillet 1715. reçu page du Roi dans sa grande écurie le 20 Décembre 1730. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 614.

M. le marquis de Vrigny est aussi de cette famille, qui subsiste encore aujourd'hui, & qui est divisée en plusieurs branches.

Les armes sont : *d'azur, à un sautoir d'argent, engrelé & accompagné de quatre croissans d'or, posés un dans chaque angle du sautoir.*

VAUVINEUX, en Normandie, subdélégation de Bellesme.

Le comté de Vauvineux a été autrefois érigé en faveur de M. *Charles* de Cochefilet, seigneur de Vauvineux & baron de Mongaudry, dont on ne peut donner le temps de l'érection, parce qu'on ne fait voir qu'une copie informe & sans date ; mais cela n'a plus lieu aujourd'hui, attendu qu'elle n'est plus reportée au Roi comme comté & baronnie. Cette terre est possédée à présent par messieurs les princes de Rohan-Guéméné, attendu que madame leur bisayeule étoit de la maison de Cochefilet.

VAUX (de), en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'hermines, au chevron endenté de gueules, chargé d'une molette d'argent.*

VAUX (de), écuyer, sieur de Mamès : Famille qui est établie au Perche, & dont les armes sont : *coupé d'argent & de*

fable, au lion de l'un & de l'autre.

VAUX (des), marquis de Levaré, au Maine, porte les mêmes armes que la famille précédente.

VAUX, de Salins : Cette famille, qui reconnoiſſoit pour ſa tige *Jean* de Vaux, conſeiller & maître en la Chambre des Comptes de Bourgogne en 1496. s'eſt éteinte au ſiécle dernier dans celle d'Alepy.

Les armes de Vaux étoient : *d'azur, à trois chapeaux d'Albanois d'or.*

VAY (de), famille de Bretagne.

Samuel de Vay, ſeigneur de la Fleuriais, de Treffieuc, de Montjouvet, de la Ragotiere, &c. fut déclaré noble & iſſu d'extraction noble depuis l'an 1377. par arrêt des commiſſaires départis dans la province de Bretagne, du 18 Janvier 1669. Il épouſa en 1661. *Renée* le Geai, dame de Meſlai.

Jean de Vay, leur fils, écuyer, ſeigneur de la Fleuriais, de Treffieuc, du Pleſſis, &c. fut pere de

Louis-Sévere de Vay, ſeigneur de la Fleuriais & de Treffieuc, marié le 18 Mai 1719. avec *Marie-Françoiſe* le Meneuſt, fille de *Pierre* le Meneuſt, ſeigneur des Treilles, conſeiller du Roi, préſident en ſa Chambre des Comptes à Nantes. De ce mariage naquit le 3 Avril 1721.

Marie-Gédéon-Samuel-Louis-Pierre-Henri de Vay-la-Fleuriais. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 615.

Les armes ſont : *de gueules, à un croiſſant d'hermines, ſurmonté d'une croiſette d'argent.*

VAYER : Famille établie depuis fort long-temps dans le Maine, & qui ne paroît être entrée dans la Magiſtrature que ſur la fin du ſeizieme ſiécle.

Le mariage que *François* le Vayer contracta en 1572. avec une fille de *François* le Maire de Montlivaut, lieutenant général du Mans, lui fit prendre cette charge, que la grande étendue du reſſort rendoit alors très-conſidérable. Il étoit couſin germain de *François* de la Mothe le Vayer, conſeiller d'Etat ordinaire, l'un des plus ſçavans hommes de ſon temps. Tous deux avoient pour ayeul M. le Vayer, ſeigneur de la Timoniere, qui décéda le 10 Avril 1574. & pour grand-oncle, *François* le Vayer de la Maiſon-Neuve, reçu chevalier de Malte le 7 Mai 1532. *François* le Vayer, mentionné ci-deſſus, ſe démit de ſa charge de lieutenant général du Mans en faveur de *René*, ſon fils aîné : celui-ci après l'avoir exercée pendant quelque temps, devint intendant de la province d'Artois & des pays conquis, & fut nommé conſeiller d'Etat ordinaire en 1644. *François*, ſon fils aîné, avoit déjà été reçu dans la même charge ; il mourut jeune, & n'eut de *Renée*, ſœur de *Jean* le Boindre, doyen du Parlement, qu'un fils, depuis maître des requêtes & intendant à Moulins, marié à *Renée-Françoiſe* le Boindre, ſa couſine germaine. Ce dernier a été pere de *Jean-Jacques* le Vayer, auſſi maître des requêtes & préſident du Grand-Conſeil, décédé le 8 Septembre 1740. & du mariage de *Jean-Jacques*, avec *Anne-Louiſe* du Pin, eſt né *Jean-François* le Vayer, l'aîné de ſa famille, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, marié la nuit du 21 au 22 Fé-

vrier 1746. avec *Marie-Françoise* de Catinat, fille de *Pierre* de Catinat, conseiller honoraire au Parlement de Paris, décédé le 30 Mars 1745. & de *Marie* Fraguier.

D'un grand nombre de branches que cette famille avoit produites, il ne subsiste aujourd'hui que celles de Morandaye en Bretagne, de Sailly au pays Messin, & de Faverolles au Maine. Celle de Boutigny, qui a fini en 1728. dans la personne de *Rolland Guillaume* le Vayer, conseiller au Parlement, descendoit de *Rolland* le Vayer de Boutigny, maître des requêtes & intendant à Soissons, Auteur de plusieurs Ouvrages sur le Droit public & du Roman de Tarsis & Zelie. Il étoit troisieme fils de *René*. Voyez les *Mercures de France des mois de Juillet* 1738. *p.* 1658. *& d'Avril* 1746. *p.* 198.

Les armes sont : *de gueules, à la croix d'argent, chargée de cinq tourteaux de gueules.*

VAYRIE (de la), écuyer, sieur d'Agnerville, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à six macles d'argent, posées* 3, 2 *&* 1.

UDEKEM, dans le Brabant : *Rosson* d'Udekem, chevalier, vivoit en 1160. Ses deux fils, *Nicolas & Arnould*, signerent en 1202. une chartre d'*Henri* I. duc de Brabant. *Renier*, leur frere, qui est qualifié chevalier, seigneur de Lubeck & Pellenbergh, fonda en 1219. un couvent de Religieuses à Pellenbergh, avec sa femme *Laurette* de Perweys, & fut pere de *Jean* ayeul de *Jean* II. & bisayeul de *Henri*, qui eut pour enfans *Godefroy* III. prieur de la noble abbaye de Sainte Gertrude en 1320. *Philippe*, grand mayeur de Louvain en 1343. & *Gérard*, dont le fils *Jean* III. fut pere de *Henri* II. & ayeul de *Georges*, qui acquit en 1430. la terre de Guertechin, & eut pour fils *Jean* d'Udekem IV. du nom, seigneur de Guertechin. Celui-ci fut pere, entr'autres enfans, de *Léon* d'Udekem, qui en l'an 1477. commanda un corps de quatre cents Lanciers & deux cents Arquebusiers à l'armée de l'archiduc *Maximilien*, & *Gérard* d'Udekem, qui de sa femme *Gertrude* de Pinock, eut *Jean* V. seigneur de Guertechin, marié à *Jeanne* de la Tour-Chandrieu, fille de *Claude*, seigneur de Rosieres, & de *Françoise* Censia. De ce mariage vint *Jean* VI. gouverneur de Landrecies, qui de *Catherine* de Vrie, eut *Gérard* III. qui devint seigneur de Gentinnes, &c. & fut pere de *Charles*, capitaine au service d'Espagne en 1674. allié à *Jacqueline - Robertine - Ernestine* de Hellin, issue des vicomtes d'Hangest. De cette alliance sortit *Charles-Guislain* d'Udekem, grand forestier de Brabant, seigneur de Gentinnes, Limalette, Orbais, &c. en faveur duquel la terre de Gentinnes fut érigée en baronnie par diplôme de l'empereur Charles VI. du 4 Mai 1716.

Le baron de Gentinnes, avoit épousé *Anne - Françoise*, libre baronne de Nicolartz, de laquelle il a laissé,

1. *Robert-Joseph*, baron d'Udekem & de Gentinnes.

2. *Anne - Françoise* d'Udekem, veuve d'*Adrien - François - Joseph* de la Bawette, seigneur de Warnicamp, Avion, &c. mort mousquetaire du Roi dans la seconde compagnie.

3. *Françoise-Caroline*, épouse de *Philippe-Joseph* Vanden-Berghe, comte de Limminghe.

4. *Claire-Josephe*, mariée à *Jean-Nicolas* Beeckman, seigneur d'Avernas & de Bertrais.

Maximilien-François d'Udekem, second fils de *Gérard*, & de *Jeanne* Nobili, fut premier gentilhomme de la chambre du prince de Bade; & capitaine de ses Gardes, & épousa *Catherine* de Marotte de Cadenelle, fille de *Jean*, & d'*Hélene* d'Enghien-Havrech, de laquelle il a laissé deux enfans; sçavoir,

1. *Michel-Joseph* d'Udekem, seigneur de Guertechin, pere, par *Marguerite* de Borlée, de *Pierre-Maximilien* d'Udekem, capitaine au régiment de Wurmbrand, qui a épousé *N.....* baronne de Schrolenbergh, de laquelle il a deux filles.

2. *Ferdinand-François* d'Udekem, marié à *N.....* de la Bawette, de laquelle sont nées, *Catherine* d'Udekem, religieuse à la noble abbaye d'Herkenrode, & deux autres filles encore en bas âge. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 457.

UDRESSIER, en Franche-Comté: Famille noble qui subsiste aujourd'hui, & étoit déjà établie à Salins en 1384. Les lettres patentes de comte, accordées en 1712. à *Claude-François* d'Udressier, portent que dans le temps de la recherche de sa Noblesse du royaume de France, il avoit justifié de la sienne, jusqu'en l'année 1439. en laquelle vivoit *Etevin* Udressier.

Ce dernier avoit pour pere *Guy*, dit Udressier.

Etevin épousa en 1439. *Jeannette* d'Oiseley.

Cette ancienne famille a formé deux branches. La premiere s'est éteinte dans le dernier siécle. La seconde subsiste dans *Charles-Philippe-Ignace*, comte d'Udressier, seigneur de Cramant, &c. chevalier d'honneur au Parlement de Besançon, marié le 6 Octobre 1723. à *Marie-Anne-Eléonore-Ursule* d'Andlau, fille d'*Antoine* d'Andlau, seigneur dudit lieu, lieutenant-colonel de Cavalerie, directeur de la Noblesse de la basse Alsace, & de *Marie-Anne* de Klinghn, dont,

1. *Marie-Anne-Françoise-Therese-Gabrielle.*

2. *Marie-Philippe-François*, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Bourbon-Busset.

3. *Béatrix-Bonaventure*, mariée à *N.....* de Girod, seigneur de Miserey.

4. *Louis-Armand-Gaston.*

5. *Marie-François-Xavier*, cornette dans le régiment de Bourbon-Busset.

6. *Marie-Ursule-Eléonore* d'Udressier. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p.* 218. *& suiv.*

Les armes: *d'argent, à deux rameaux entrelacés de sinople, chargés de fruits de pourpre.*

VEDEL: On voit dans l'Histoire de Nismes, sous le treizieme siécle, qu'il est sorti de cette famille plusieurs damoiseaux & des chevaliers. Des titres de ce temps marquent que c'étoit alors une des noblesses la plus qualifiée du pays. M. Menard rapporte dans son Histoire une suite des consuls de cette ville, dans laquelle le nom de Vedel est souvent rappellé. Depuis ce temps-là, les chefs de cette famille ont toujours suivi le parti des armes.

Henri de Vedel, lieutenant-

colonel du régiment de l'Isle de France, mort à Oneille en 1745. allié à dame *Marie-Anne* d'Huc de Merlet, a laissé de son mariage, 1. *François* de Vedel, capitaine & aide-major au régiment de l'Isle de France; 2. *Elisabeth* de Vedel, alliée à *N.* . . . . Nazon, conseiller du Roi, maire de la ville de Sommieres en Languedoc.

Les armes: *d'argent, au veau passant de gueules.*

VEDIER, en Bretagne.

Jean-François Vedier, général des Finances dans la province de Bretagne, maire & colonel des Milices Bourgeoises de la ville de Nantes, & subdélégué au département de ladite ville & du comté Nantois, fut confirmé dans sa noblesse par lettres du mois de Septembre 1733. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II.* p. 616.

Les armes sont: *de gueules, à un sautoir de sinople, chargé de cinq besans d'or; l'écu timbré d'un casque de profil.*

VEINI D'ARBOUZE DE VILLEMONT: Famille établie dans le Bourbonnois, l'Auvergne & le Limousin.

Michel Veini, chevalier, seigneur de Villemont, de Fernoil, de Mirabel, d'Arbouze & de Ménestrel, baron de Jayet, fut conseiller, maître d'hôtel ordinaire de *Charles*, duc d'Orléans, en 1559. premier maître d'hôtel de *François*, duc d'Alençon, en 1570. bailli du duché de Montpensier, capitaine & gouverneur des ville & baronnie de Thiern en Auvergne, pourvu l'an 1571. De son second mariage accordé en 1546. avec *Perronelle* de Marillac, ou Marcillac, naquirent *Gilbert* I. du nom, qui suit, & *Bénigne* de Veini, auteur de la branche des seigneurs de Marcillac.

Gilbert de Veini I. du nom, seigneur d'Arbouze, de Villemont, de Neufville & de Mirabel, &c. gentilhomme servant de *François*, duc d'Alençon & d'Anjou, par lettres de 1562. puis gentilhomme ordinaire de ce prince en 1571. lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, sous la charge du marquis d'Alegre en 1587. épousa en 1571. *Jeanne* d'Espinac, fille de *Pierre* d'Espinac, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, & de *Guicharde* d'Albon, sœur d'*Antoine* d'Albon, archevêque & comte de Lyon. De ce mariage sont issus *Gilbert* II. du nom, qui suit, & *Marguerite* de Veini, morte en odeur de sainteté, abbesse du Val de Grace à Paris.

Gilbert de Veini II. du nom, seigneur d'Arbouze, &c. bailli du duché de Montpensier, capitaine d'une compagnie de cinquante Chevaux-Légers en 1620. puis chevalier de l'ordre du Roi en 1627. fut marié en 1596. avec *Magdelene* de Bayard, dont naquirent, entr'autres enfans, *Gilbert* III. du nom, qui suit, & un autre *Gilbert* de Veini d'Arbouze, nommé évêque de Clermont, & sacré en l'année 1664. mort en 1682.

Gilbert de Veini III. du nom, seigneur d'Arbouze, de Villemont, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de M. duc d'Orléans, bailli du duché de Montpensier, capitaine & gouverneur du même duché & de la ville d'Aigueperce, eut, entr'au-

tres enfans, de son second mariage accordé en 1644. avec *Françoise* de Belvezer, 1. *Jacques*, qui suit, 2. *Gilbert* de Veini, seigneur d'Arbouze, gouverneur d'Aigueperce; 3. un autre *Gilbert* de Veini, prevôt de l'église cathédrale de Clermont, & comte de Brioude.

Jacques de Veini d'Arbouze, écuyer, seigneur de Villemont, de Neufville & de Saint Geneſt, bailli du duché de Montpensier, gouverneur des ville & château d'Aigueperce, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Moulins, du 27 Novembre 1697. De son mariage accordé en 1686. avec *Antoinette* Pascal, naquit, entr'autres enfans, au mois de Septembre 1692. *Gilbert-Henri-Amable* de Veini d'Arbouze, marquis de Villemont, mestre-de-camp de Cavalerie, capitaine & gouverneur du duché de Montpensier & de la ville d'Aigueperce, anciennement exempt des Gardes du Corps du Roi, reçu page du Roi dans sa grande écurie en 1708. Ce fut tant en considération de ses services, que de ceux de ses ancêtres, son bisayeul ayant été capitaine d'une compagnie d'ordonnance & lieutenant général des armées du Roi, & un de ses oncles mestre-de-camp, & maréchal général de la Cavalerie, que les terres & seigneuries de Villemont, de Jayet, de Poizat, de Saint Geneſt & de la Fond, furent unies & érigées en marquisat sous la dénomination de Villemont, par lettres du mois de Mai 1720. enregistrées au Parlement de Paris le 14 Juillet 1722.

Il épousa le 12 Mai 1716. *Marie-Françoise* Colbert, fille de *Pierre-Gilbert* Colbert, marquis de Payens, seigneur de Villacerf, dont il a eu, entr'autres enfans,

Pierre-Gilbert-Philippe de Veini d'Arbouze de Villemont, né le 20 Mai 1718. reçu page du Roi dans sa grande écurie en 17... Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p. 617*.

Les armes sont: *d'or, à un pin de sinople, écartelé de gueules à une colombe d'argent, fondant du haut en bas, & sur le tout d'azur, à trois molettes d'éperon d'or, posées deux en chef & l'autre en pointe, & un bâton de gueules, alaisé & posé en bande.*

VELAER: Ancienne famille de Zélande, où elle a toujours été honorée des premiers emplois du gouvernement de la province. Elle s'est établie vers la fin du dernier siécle en Bretagne. Cette famille résidoit en 1313. à Middelbourg, temps auquel vivoit *Jean* du Velaer.

Joseph du Velaer, un de ses descendans, fut reconnu noble d'ancienne extraction & maintenue dans la possession de sa noblesse, & sa postérité née & à naître, par lettres accordées par sa Majesté au mois de Juin 1733. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p. 626*.

Les armes: *parti emmanché d'or & de gueules de huit pieces, & deux-demies de l'un en l'autre; l'écu timbré d'un casque de profil.*

VELIERES, en Bresse: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la bande d'argent, au lambel de trois pendans d'or.*

VELIN, en Provence: Famille qui porte pour armes: *de gueules, à la gruë d'argent,*

avec la vigilance, la patte fénestre posée sur un tertre d'argent ; la gruë est surmontée d'une fleur de lys d'or.

VELLAR : Famille établie dans le Bourbonnois & dans le Berry.

Philippe de Vellar, seigneur de Paudi, de Diou, de Saint Romain & d'Availles, capitaine d'Infanterie dans le régiment d'Auvergne en 1665. gentilhomme de la chambre du Roi & capitaine dans le régiment Dauphin en 1669. brigadier de la Noblesse de Berry, aide-de-camp du maréchal de Créqui, suivant un certificat que ce maréchal lui donna le 21 Novembre 1674. des services qu'il avoit rendus au Roi pendant le temps de l'arriere-ban, & commis par les maréchaux de France le 6 Avril 1680. pour juger les différends des gentilshommes du bailliage d'Issoudun.

Il épousa en 1666. *Marie* d'Orléans, fille de *François* d'Orléans, écuyer, seigneur du Plessis, de la Mouchetiere, de la Tarteliniere, de Vic, &c. & d'*Elisabeth* Carré.

Godefroy-Maurice de Vellar, écuyer, seigneur de Paudi, diocèse de Bourges, naquit le 4 Août 1671. & fut reçu page du Roi dans sa petite écurie le 28 du mois d'Avril 1687. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 621.*

Les armes sont : *d'azur, semé de croisettes d'or, & un chef aussi d'or.*

VELU, écuyer, seigneur du Vernay, élection de Verneuil, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois molettes du champ.*

VENAISSIN : *Tome III. p. 420. col. 1. lig. 8.* comtesse de Provence, *lisez*, comtesse de Toulouse & marquise de Provence.

VENANT : J'ai parlé au *Tome III.* de ce *Dictionnaire*, *p. 420. col. 2.* de cette noble & ancienne famille d'Artois ; mais d'après des Auteurs fort peu corrects.

Suivant les titres de famille, *Philippe* de Venant, écuyer, seigneur de Laghes, fils de *Louis* de Venant, & petit-fils de *Jacob* de Venant, seigneur de Laghes, vivoit en l'an 1361. & eut de sa femme *Anne* du Bosquet, *Louis* de Venant, homme d'armes des ordonnances, mort au service de *Philippe* le Hardi, duc de Bourgogne, en 1395. ayant été allié à *Béatrix* de Harchies. Elle fut mere, entr'autres enfans, de *Philippe* de Venant, seigneur de Graincourt. Celui-ci épousa *Catherine*, fille de *Colart* Dais. Leur fils, *Guillaume* de Venant, seigneur de Graincourt & de Saternaut, du chef de son ayeule maternelle *N...* Caudronne, mérita par ses services de l'empereur *Charles-Quint* des biens situés à Rozier & le long de la Lange, appartenant audit seigneur. Il laissa de sa femme, *Claudine* Boulingies, *Louis* de Venant, seigneur de Graincourt & de Saternaut, qui servit en qualité d'homme d'armes dans la compagnie du vicomte de Gand, & épousa *Jeanne* de Hainault, fille de *Pierre*, & de *Henriette* de Croix. Il fut pere, entr'autres enfans, de *Jean* de Venant, écuyer, seigneur de Graincourt, mari de *Jacqueline* Binot, fille de *Martin*, écuyer, seigneur de Wignacourt. De quatre garçons,

qui fortirent de ce mariage, deux d'entr'eux feulement, ſçavoir *Philippe* & *Louis*, entrerent dans l'ordre de Malte, dont le premier, qui eut les commanderies de Volipes & de Burgot, fut ambaſſadeur ordinaire aux Pays-Bas, & extraordinaire vers l'empereur *Rodolphe* II. à l'occaſion de la mort de l'Impératrice, & mourut en 1606. L'autre, après avoir été crédencier du Grand-Maître, eut auſſi le même caractere d'ambaſſadeur de ſon ordre aux Pays-Bas, & décéda en 1617. Ils ſont tous deux inhumés dans l'égliſe de Sainte Marie-Magdelene d'Arras, où ils ſont repréſentés dans l'habit de leur ordre, avec une épitaphe miſe par les ſoins de *Vincent* & de *Philippe* de Venant, leurs neveux.

Leur frere, *Jean* de Venant, écuyer, ſeigneur de Graincourt, Saternaut & Canettemont, continua la poſtérité avec *Catherine* de Roſa, dont il eut, entr'autres enfans, *Vincent* de Venant, écuyer, ſeigneur de Graincourt, allié en 1727, avec *Marie* Thieulaine. Elle fut mere de *Dominique-Louis* de Venant, auquel le roi Louis XIV. accorda le titre de chevalier, pour lui & ſes deſcendans mâles, par lettres du mois de Septembre 1664. enregiſtrées en l'Election principale de la province d'Artois le 9 Avril 1665. Il acquit la ſeigneurie de Famechon par ſon mariage conclu avec *Magdelene* de Belvallet, de laquelle naquit, entr'autres enfans,

Jacques-Dominique de Venant, chevalier, ſeigneur d'Ivergny, de Famechon, & autres lieux, capitaine dans le régiment de Famechon, qui obtint du Roi la permiſſion de porter ſur ſes armes *une couronne à cinq fleurs de lys d'or*, par lettres du mois de Juillet 1698. auſſi enregiſtrées en l'Election principale de la province d'Artois le 6 Août ſuivant. De ſon mariage accordé avec *Jeanne-Eliſabeth* Quarré, il a laiſſé,

1. *Jean-François-Joſeph* de Venant, marquis d'Ivergny, qui ſuit.

2. *Louis-Philippe*, né le 7 Novembre 1715. dit l'abbé de Famechon, chanoine de l'égliſe cathédrale d'Arras.

Jean-François-Joſeph de Venant, marquis d'Ivergny, né en 1711. a épouſé en 1734. *Jeanne-Joſephe* de Torcy, fille d'*Adrien-Joſeph* de Torcy, chevalier, ſeigneur de Baudricourt, & petite-niece du comte de Torcy, gouverneur de la ville d'Arras. Ses enfans ſont,

1. *François-Joſeph* de Venant, né le 25 Février 1738. reçu de minorité chevalier de Malte, ayant alors un frere aîné.

2. *Jeanne-Eliſabeth* de Venant, mariée avec *Jean-Antoine* Cabot de Dampmartin, chevalier, ſeigneur de Cohorgues, capitaine au régiment de Limouſin, Infanterie, commandant pour le Roi dans la ville & pays d'Uzès.

3. *Julie* de Venant, née le 2 Mars 1743. reçue chanoineſſe en 1749. à Aliſe, mariée vers la fin de l'année 1758. à *Jean-Baptiſte-Jérôme* de Bruny, baron de la Tour d'Aigues.

Les armes ſont : *d'or, à une bande componnée d'argent & de gueules de neuf pieces ; les coupons d'argent ſont chargés chacun d'une moucheture d'hermines de ſable, & accompagnés de deux fleurs de lys d'azur, poſés l'une en chef & l'autre en pointe.*

VENASQUE : Branche de la maison de Thésan, dont les vicomtes de Venasque, séparée du tronc en 1483. *Voyez* THÉSAN.

VENDEGIES, en Artois : Famille qui porte pour armes : *d'or, à la roue de gueules de huit traits, cloués d'or.*

VENDER (de), écuyer, sieur de Pierrefitte, en Normandie, élection de Caën : Famille dont les armes sont : *d'azur, à l'étoile d'argent, accompagnée de trois flammes d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

VENDERETS D'HERBOUVILLE : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *de sable, au lion d'argent, lampassé & armé de gueules*; & de laquelle étoit *Marguerite-Françoise* de Venderets, née en 1674. & reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1686. Elle prouva qu'elle descendoit de *Jean* de Venderets, seigneur d'Enitot, qui vivoit en l'an 1400. & étoit son neuvieme ayeul.

De cette même famille étoit *Marie-Anne-Charlotte* de Venderets, née le 7 de Janvier 1685. du mariage d'*Alexandre* de Venderets, écuyer, sieur d'Enitot, & de *Marie* de Venois, qui fut aussi reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1694. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Guillaume* de Venderets, seigneur d'Herbouville, qui en 1555. épousa *Magdelene* de Beaunai, & qui étoient le trisayeul & la trisayeule de la produisante.

VENDOSME : *Tome III. p. 421. col. 2. lig. 19. après* Vendôme, *ajoutez* : Les vidames de Chartres, princes de Chabanois, ont écartelé *au 2 & 3 d'or, semé de fleurs de lys d'azur, au franc canton de gueules*, pour Thoilars.

VENEL, en Provence : Ancienne noblesse, qui remonte par titres au treizieme siécle. *Raymond* de Venel fut présent à une convention faite en 1252. entre *Charles* d'Anjou, comte de Provence, & *Barral* des Baux. On trouve la généalogie de cette famille dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 479. Elle subsiste dans *Jean-Joseph* de Venel, chevalier de Saint Louis, lieutenant des vaisseaux du Roi & d'artillerie de la Marine, né le 8 Octobre 1724. marié le 4 Mars 1751. à demoiselle *Anne-Claire* Trullet, fille de *N....* Trullet, aussi chevalier de Saint Louis, lieutenant des vaisseaux du Roi, & de *Claire* de Garnier de Fontblanche, dont une fille, née en 1757.

Les armes : *coupé d'azur & de gueules par une fasce d'or; l'azur chargé de trois pals d'or, & le gueules d'un lion aussi d'or.*

VENEUR (le), famille établie à Beauvais & en Bretagne.

Charles le Veneur, sieur de la Hazaie & de Portmartin, transigea le 13 Mars 1552. avec *Guillaume*, *François*, *Claude* & *Pierre* le Veneur, ses freres. De son mariage avec *Julienne* Aliz, naquirent *Guillaume*, qui suit, & *Jean* le Veneur, auteur de la branche des seigneurs de la Hazaie & de la Ville-Chaperon, rapportée ci-après.

Guillaume le Veneur, sieur de Portmartin, eut pour arriere petit-fils *Jean* le Veneur, écuyer, sieur de Kérampart, lequel fut déclaré noble & issu d'extraction noble, maintenu dans sa quali-

te d'écuyer, ainsi que dans le droit de porter des armoiries timbrées, par arrêt des commissaires de Bretagne, du 30 Août 1669.

Marc le Veneur, écuyer, sieur de la Villeneuve, fils dudit *Jean*, fut pere de *Marc-Gabriel* le Veneur, écuyer, seigneur de Beauvais, né en 1684. & marié en 1706. avec *Jeanne-Sébastienne* de Boisbilli, fille de *François* de Boisbilli, écuyer, sieur de Bodiffé & de *Vincente* de Brehant. Ils ont des enfans.

Branche des seigneurs de la Hazaie & de la Ville-Chaperon.

Jean le Veneur, écuyer, sieur de la Hazaie, troisieme fils de *Charles* le Veneur, & de *Julienne* Aliz, eut pour petit-fils *Jean* le Veneur II. du nom, écuyer, seigneur de la Ville-Chaperon, & des Fermes, déclaré noble & issu d'extraction noble depuis l'an 1550. par arrêt des commissaires départis en la province de Bretagne, du 30 Août 1669.

Alain le Veneur, fils dudit *Jean*, naquit le 2 Juin 1650. De son mariage accordé en 1675. avec *Suzanne Gertrude* Berthelot, sortit,

Louis le Veneur, écuyer, seigneur de la Ville-Chaperon, de Launai, de Ravilli & du Bouillon. Il épousa en 1710. *Catherine-Reine* de la Lande, fille de *François* de la Lande, écuyer, seigneur de Caslan, de la Villemarquer, &c. & de *Marie* du Boisgelin. Ils ont eu, entr'autres enfans,

1. *Pierre-Marie* le Veneur, écuyer.

2. *Marie-Louise-Reine-Agathe* le Veneur, née le 17 Février 1711. reçue à Saint Cyr en 1722. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 623.

Les armes sont : *d'argent, à un cor de chasse de sable, enguiché de même, & accompagné de trois roses de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

VENEUR : *Tome III. p.* 422. *col.* 1. *lig.* 24. *après* 1700. *ajoutez*, maréchal de France.

Ibid. lig. 28. *après* Jonsac, *ajoutez*, décédée le 3 Janvier 1757.

VENISE : *Tome III. p.* 422. *col.* 2. *lig.* 31. Palucio, *lisez*, Paluccio.

VENIARD (de), en Normandie & dans la Nouvelle France : Famille noble dont est *Etienne* de Veniard, sieur de Bourguemond, commandant sur la riviere des Misouris, dans la Louisiane, & chevalier de Saint Louis. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 625.

Les armes : *d'azur, à un Sauvage au naturel, assis sur une montagne d'argent ; l'écu timbré d'un casque de profil.*

VENOIS : Famille noble & ancienne de Normandie, élection de Caën, qui porte pour armes : *d'or, à six fleurs de lys de sable, posées 3, 2 & 1.*

Simon de Venois, chevalier, vivoit en l'an 1360.

Jean de Venois ; son premier fils, délaissa à *Olivier* de Venois, son frere, un fief noble nommé le fief de Venois, assis auprès de Caën, qui leur étoit échu par la mort de *Simon* de Venois, leur pere. Cet acte de délaissement est du Mercredi avant la fête de Saint Gabriel de l'an 1367.

Olivier de Venois épousa en

1388. *Mahaud* de Saint Aubin, de laquelle il eut pour fils *Robin*, ou *Robert*, qui suit, & *Guillaume* de Venois. Ledit *Olivier* étoit mort dès l'an 1424. ainsi qu'il paroît par une vente faite par *Mahaud* de Saint Aubin, qui est datée de cette année-là, & dans laquelle *Mahaud* se dit veuve d'*Olivier* de Venois. Le 19 Février de l'an 1446. *Robin* & *Guillaume* de Venois, partagerent les biens & les fiefs nobles assis dans le vicomté d'Orbec, qui leur étoient échus par la mort de feu *Olivier* de Venois, & de *Mahaud* de Saint Aubin, leurs pere & mere.

Robin, ou *Robert* de Venois, écuyer, épousa *Jeanne* de Brouillard en l'an 1424. Ils laisserent trois garçons; sçavoir, *Jean*, *Guillaume*, qui suit, & *Michel* de Venois, écuyers.

Guillaume de Venois, seigneur d'Arches, épousa *Catherine* d'Hérouval en 1480. & de leur mariage naquit,

François de Venois, seigneur de Fontenay, qui épousa *Honneur* de Bonnemare. Leur contrat de mariage est du 9 Février 1522. Il étoit aussi seigneur d'Arches, & gentilhomme ordinaire de la maison du Roi. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

Antoine de Venois, seigneur de Fontenay, qui épousa *Renée* de Bavent, fille de noble homme *Jean* de Bavent, seigneur d'Ypreville, & de *Marguerite* de Canonville. Leur contrat de mariage est du 9 du mois de Septembre 1555.

François de Venois, écuyer, seigneur de Fontenay, fils d'*Antoine*, & de *Renée* de Bavent, épousa *Renée* de Pelletot, fille de *Pierre* de Pelletot, seigneur de Fiéfossé, du Tilleul & de Reneville, & de *Marie* Martel. Leur contrat de mariage est du 30 Mai de l'an 1605.

François de Venois, seigneur de Fontenay, d'Ypreville, &c. épousa *Marie* de Busse, fille de feu *Adrien* de Busse, écuyer, seigneur d'Hatenville, & de *Françoise* de Croismare. Leur contrat de mariage est du 21 Juillet 1635.

François de Venois, écuyer, seigneur d'Hatenville, & fils aîné de *François* de Venois, & de *Marie* de Busse, épousa *Charlotte* de Riencourt, fille de messire *François* de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, & de *Marie* de Moreuil. Leur contrat de mariage est du 12 Mars 1666. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Marie-Anne de Venois d'Hatenville, baptisée le 13 Novembre 1677. dans la paroisse d'Hatenville au diocèse de Rouen, & reçue à Saint Cyr au mois de Juin de l'an 1686.

VENTADOUR: *Tome III. p.* 423. *col.* 1. *lig.* 19. 1750. *lisez*, 1650.

Ibid. lig. 23. 1518. *lisez*, 1568.

Ibid. lig. 37. *après* 1717. *ajoutez*, étant veuve du prince de Turenne.

Ibid. lig. 46. Thoise-Villars, *lisez*, Thoire-Villars.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. qui est Anduze, *lisez*, qui est la Roche-Regner.

Ibid. lig. 2. qui est Layre, *lisez*, qui est Anduze.

VENTO: Maison illustre & ancienne, originaire de Gênes, où elle a tenu de tout temps un des premiers rangs.

Porceval Vento, dit l'Auteur

du *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 485. est celui par lequel commence une filiation non interrompue. Il vivoit en 1400. *Adam*, son troisieme fils, vint s'établir à Marseille en 1426. Il testa en 1451. Sa postérité subsiste dans *Louis-Nicolas* Vento, marquis de Piennes, ancien officier des Galeres, chevalier de Saint Louis, marié en 1749. avec *Marie-Denise* de Borely, dont, 1. *Jean-Paul-Louis* Vento, né le 28 Juin 1758. & trois filles.

Les armes sont : *échiqueté d'or & de gueules.*

VER DE CAUX (le), famille de Picardie, selon l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 626.

Jean le Ver, écuyer, seigneur de Caours, d'Auchi, de Bernapré & de Halloi, gouverneur de Saint Riquier, fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer, depuis l'an 1375. par ordonnance du commissaire départi dans la généralité d'Amiens, du 19 Septembre 1699.

De son premier mariage accordé en 1665. avec *Catherine* le Roi, naquit, entr'autres enfans,

Jean-Hubert le Ver, seigneur de Caux, capitaine d'Infanterie dans le régiment du Roi, gouverneur de Saint Riquier, qui épousa en 1702. *Anne-Louise* Gaillard, fille de feu *Louis* Gaillard, écuyer, seigneur de Bouencourt, de Mobrival, &c. dont il eut, entr'autres enfans,

Jean-François-Hubert le Ver de Caux, né le 3 Novembre 1704. reçu page du Roi dans sa grande écurie en 1721.

Les armes : *d'argent, à trois sangliers de sable passans, posés 2 & 1, & accompagnés de neuf treffles aussi de sable, posés 3 en chef, 3 en fasce & 3 en pointe.*

VERAC : *Tome III. p.* 423. *col.* 2. *lig.* 26. Couché, *lisez*, Couhé.

VERAGUAS : *Tome III. p.* 429. *col.* 1. *lig.* 14. *après* ce mot, *ajoutez*, duché, & *lisez*, Les comtes de Gelves en Espagne sont issus de *Nuno* de Portugal.

Ibid. lig. 17. d'Alveod, *lisez*, d'Alvare.

Ibid. lig. 30. *après* Jamaïque, *ajoutez*, envahie par les Anglois sous Cromwel.

Ibid. à la fin de l'article, après fille, *ajoutez*, héritiere de cette famille, qui est mariée au fils aîné du maréchal de Berwick, dont le duc de Berwick, pere du marquis de la Jamaïque.

VERDELIN DE MONTAGUT : Famille du pays de Cominges.

Tristan-Louis de Verdelin, baron de Montagut, seigneur de la Vavre, écuyer du Roi, maréchal des logis de la compagnie de cent hommes d'armes du comte de Candale, & capitaine d'une compagnie de gens de pied dans le régiment de Picardie, par son testament du 29 Octobre 1639. voulut être enterré comme hautjusticier, dans l'enceinte du balustre de l'église de Montagut.

Jean-Antoine de Verdelin, son fils, seigneur & baron de Montagut, capitaine dans le régiment de Champagne, épousa en l'année 1635. *Jeanne* de Meun, dont naquit,

Alexandre de Verdelin, pere, par sa femme *Jeanne* de Cazaux, de *Philippe* de Verdelin, écuyer, seigneur & baron de Montagut,

marié le 7 Août 1697. avec *Anne-Cécile* de Lasseran de Massencome de Montluc, fille de *François* de Lasseran de Massencome de Montluc, seigneur de la Garde, gouverneur des ville & château d'Ortez. De ce mariage naquit le 14 Avril 1705.

François de Verdelin, écuyer, seigneur & baron de Montagut, reçu page du Roi dans sa grande écurie le 11 Septembre 1719. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 628.*

Les armes : *d'or, à une fasce d'azur, surmontée d'un verdelet de même, les pattes de gueules.*

VERDIER, en Provence : Famille maintenue dans sa noblesse en 1669. dont les armes sont : *de gueules, à trois degrés d'argent inégaux, ou en perspective.* Quelques-uns disent *perronné, ou au perron de trois pieces, à un chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

VERDIERE : *Tome III. p. 424. col. 2. lig. 25.* Le dernier de cette branche, *lisez*, le dernier de la branche aînée.

Ibid. lig. 28. après 1369. ajoutez : La branche des marquis & comtes du Luc, & le comte de Marseille en descendent, ainsi que leurs aînés messieurs de Seissons de Figanieres. *Voyez* VINTIMILLE.

VERDILLON, en Provence : Famille maintenue dans sa noblesse en 1668. qui subsiste en deux branches, & qui porte pour armes : *d'azur, à une sarrazine d'or, surmontée d'une étoile de même.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 491.*

VERDUN : *Diane* de Gadagne, porta en mariage en 1584. la petite ville de Verdun, baronnie du Châlonnois au confluent de la Saône & du Doux, à *Antoine* d'Hostun de la Baume, seigneur de Saint Nazaire, mort en 1616. & pere de *Balthasard* d'Hostun, substitué aux nom & armes de Gadagne, par *Guillaume* de Gadagne, son ayeul maternel, & en faveur duquel la baronnie de Verdun fut érigée en comté, par lettres du mois de Juin 1593. enregistrées le 3 Décembre 1649. *Balthasard* décéda en 1640. peu de jours après sa femme *Françoise* de Tournon, dont le deuxieme fils, *Roger* d'Hostun, a fait la branche des ducs de Tallard.

Louis, l'aîné, dit de Gadagne, comte de Verdun, eut de *Philiberte* de Bécerel, pour fils aîné, *Gilbert* de Gadagne, comte de Verdun, qui de sa femme *Marie-Claire* d'Albon, a eu pour fille unique *Charlotte-Louise* d'Hostun de Gadagne, comtesse de Verdun, morte en 1750. ayant eu de son second mariage *Renaud-Constant*, dit le marquis de Pons. *Louis-Henri*, marquis de Pons, comte de Verdun, marié le premier Septembre 1734. à *Marie-Angélique* de Tiercelin. *Tabl. Généal. Part. V. p. 168.*

VERDUN (de), écuyer, sieur de la Cour du Bois & de Ballente, en Normandie, élections d'Avranches & de Mortain : Famille alliée aux Saint Germain & aux Montreuil.

Elle porte pour armes : *d'argent, fretté de sable.*

VERFEY, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au pal componné d'or & d'azur.*

VERGER, en Anjou : C'est une terre considérable qui appartient au prince de Guémené,

VERGEZ, en Bigorre : Famille dont les armes sont *écartelé d'azur & de gueules ; au 1 & 3 d'azur, au lion d'or rempant ; au 2 & 4 de gueules, à la croix d'argent.* Il y en a encore de parlantes, qui sont : *d'argent, à un soleil dardant ses rayons sur une grappe de raisin.*

Cette famille possédoit autrefois plusieurs fiefs, qu'elle tenoit des comtes de Bigorre. Elle a donné dans tous les temps, depuis le douzieme siécle jusqu'en 1600. des Militaires, qui se sont distingués par leur valeur. Une fille héritiere des biens de la branche aînée, les porta dans une autre famille.

Jean de Vergez embrassa en 1600. le parti de la Robe, & vint s'établir à Tarbes. Il épousa une fille, d'une famille noble de Bigorre, dont il eut,

Dominique Vergez, qui comme son pere, embrassa la profession d'avocat, & s'y distingua. Il eut de *N.* ..... Girard, son épouse,

Dominique Vergez, syndic général des Etats du pays & comté de Bigorre, & subdélégué de l'Intendant. Ce fut en sa faveur que sa Majesté en 1740. donna un arrêt en dérogeant aux constitutions des Etats, qui défend aux Etats d'élire aucun autre syndic général ; & voulant encore lui donner des marques de sa satisfaction & de ses services, elle lui a accordé en 1756. une pension de cinq cents livres, & a encore rendu un pareil arrêt concernant le syndicat pour son fils, qui est aussi avocat & subdélégué de l'Intendant. Tel est l'état actuel de cette famille suivant un mémoire domestique qui a été envoyé au Libraire.

VERGIÉ, en Mâconnois : Famille qui porte pour armes : *de sable, à la bande d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, posées 2 & 1.*

VERGIER : Famille de Bretagne.

Henri de Vergier, écuyer, seigneur de Locouziern, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance des commissaires du Roi en Bretagne, du 27 Janvier 1538. Il fournit au Roi le 25 Juin 1557. une déclaration des maisons & manoirs nobles de Locouziern & du Meneguen, situés dans la paroisse de Saint Caradec, près de Hennebond.

Henri du Vergier, son fils, seigneur de Locouziern, du Monstouer, &c. fut pere, par sa femme *Anne* des Portes, de *Jacques* du Vergier, qui suit, & de *Louis* & de *Jean* du Vergier, qui tous deux ont fait postérité.

Jacques du Vergier, sieur du Meneguen, eut pour femme *Marie* des Portes, mere de *Jean* du Vergier, écuyer, marié en 1615. avec *Jeanne* Rogon, dont naquit *Paul* du Vergier, seigneur du Meneguen, sénéchal de Hennebond, créé chevalier de l'ordre du Roi en 1662. pere, par sa premiere femme *Marie* d'Arassens, de *Mathurin* du Vergier, écuyer, sénéchal de Hennebond, déclaré noble & issu d'ancienne extraction noble depuis l'an 1438. par arrêt des commissaires de Bretagne, du 15 Avril 1669.

Il épousa en 1675. *Jeanne* le Clerc, dont il eut, *Paul-René* du Vergier, écuyer, seigneur du Poux, marié le 5 Novembre 1707. avec *Anne* de Lantivi, dont naquit, entr'autres enfans, le 11 Juillet 1710.

Victor-René du Vergier du

Poux de Meneguen, reçu page du Roi dans sa grande écurie le 25 Avril 1727. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 628.

Les armes sont : *de gueules, à deux bandes de vair.*

VERGNE (la) : *Tome III p.* 427. *col.* 1. *lig.* 17. & 32. & *col.* 2. *lig.* 43. & par tout l'article, Fressan, *lisez*, Tressan.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. d'Hopoul, *lisez*, d'Haupoul.

Ibid. p. 428. *col.* 1. *lig.* 26. Veillac, *lisez*, Vaillac.

Ibid. à la fin de l'article, comte de Goesbriant, *lisez*, marquis de Goesbriand.

Et les armes : *d'azur, à une croix recroisettée d'or, au chef de gueules, chargée de trois étoiles d'or*, lisez : *d'argent, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.*

VERIGNY (de), en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *de sable, à la croix fleurdelisée d'argent, cantonnée de quatre coquilles d'or.*

VERMANDOIS : *Tome III. p.* 428. *col.* 2. *après ce mot, ajoutez :* La ville de Saint Quentin est aujourd'hui la capitale du Vermandois. Cette province fut donnée à *Pepin*, petit-fils de *Bernard*, roi d'Italie, & fut réunie à la Couronne en 1215. Les anciens comtes, &c. *lig.* 8. ci-dessus citée.

VERNAY, en Normandie, élection de Caën : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois fasces ondées d'argent.*

VERNÉE, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la bande d'or, chargée de trois étoiles d'azur.*

VERNEUIL : *Tome III. p.* 429. *col.* 2. Chapoux de Verneuil, *lisez*, Chapoux de Verneuil.

VERNEYS, en Beaujolois : Famille dont les armes sont : *d'hermines, au chef de gueules.*

VERNI : Famille de Picardie, suivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 630.

Antoine de Verni, écuyer, premier écuyer d'écurie de *Charles* de Bourbon, connétable de France, fut pere de *Jérôme* de Verni, écuyer, archer des ordonnances du Roi dans la compagnie de monseigneur le Dauphin, marié en 1548. avec *Barbe* de Pas.

Antoine de Verni II. du nom, leur fils unique, écuyer, seigneur de Faveroles & de Laucourt, qualifié écuyer d'écurie de monseigneur de Piennes en 1581. gentilhomme servant de la Reine en 1585. & gentilhomme ordinaire de la maison du Roi en 1595. fut déclaré noble & issu de noble race, par ordonnance des commissaires départis par sa Majesté, du 14 Novembre 1599.

De son mariage accordé avec *Suzanne* le Parmentier, naquit, entr'autres enfans, *Louis* de Verni, écuyer, sieur de Lortenille en Beauvoisis, de Grandvillers, &c. maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'an 1666. marié en 1636. avec *Louise* de Lancri, dont il a eu,

1. *Aloph* de Verni, seigneur de Grandvillers aux Bois, capitaine dans le régiment Royal Roussillon, Cavalerie, & chevalier de Saint Louis, marié en 1701. avec *Marie-Thérese* Cuvier, alors femme de chambre de madame la duchesse de Bourgogne, fille de

Simon Cuvier, sieur de la Bussiere, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi. Ils ont postérité.

2. *Claude* de Verni, écuyer, d'abord lieutenant dans le régiment Royal des Cuirassiers, puis capitaine dans le régiment de l'Isle, épousa en 1700. *Anne* de Villiers-Maubourg, dont sont issus,

1. *Claude-Joseph-Christophe* de Verni, écuyer.

2. *Marie-Anne.*

3. *Thérese-Adelaïde* de Verni, née le 13 Août 1707. reçue à Saint Cyr le 15 Juin 1715.

Les armes sont : *d'azur, à un lion d'argent, la langue & les griffes d'or.*

VERNIER, de Salins en Franche-Comté. *Etienne* Vernier, qualifié noble dans son traité de mariage du 4 Septembre 1520. avec *Claudine* du Four, étoit neveu de *Jean* Vernier, chanoine de Saint Anatoile, & chapelain du roi Louis XI. en 1478. *Jean* de Vernier, son fils, qualifié noble dans plusieurs actes judiciaires, épousa le 2 Juin 1548. *Claudine* fille de noble homme *Michel* le Noble, de la ville d'Arnay-le-Duc, & de *Claudine* Picouteau, dont *Jean* Vernier, institué capitaine & gouverneur du château de Vennes par Philippe II. roi d'Espagne en 1579. Il fut convoqué en 1596. aux Etats du comté de Bourgogne, & épousa *Henriette* de Montelin, d'une famille noble & jurée dans les colléges de cette province. Il mourut en 1610. Il laissa, entr'autres enfans, *Claude*, qui suit, & *Simon* rapporté après la postérité de son aîné.

Claude, épousa *Anne* Camus, de Dôle, dont entr'autres enfans, *Philippe*, marié avec *Claudine* Gérard, de laquelle il n'eut qu'une fille.

Simon Vernier, écuyer, épousa *Catherine* Moretti. Il en eut cinq garçons & deux filles. *Denis-Bonaventure* Vernier, écuyer, qui continua la postérité, fut lieutenant des Maréchaux de France, & épousa le 7 Juillet 1731. *Denise-Thérese*, fille de *Guillaume* de la Garde, écuyer, & de *Thérese* Vernier. De ce mariage reste *Charles-Guillaume.*

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux têtes d'aigle, arrachées de sable.* Cette famille les écartele *au 2 & 3 de celles* de Noseroy. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p.* 224. *& suiv.*

VERNOUILLET : *Tome III. p.* 430. *col.* 1. *lig.* 20. & 23. Romé, *lisez*, Roncé.

VERON DE FARAINCOURT : Famille de la ville de Langres, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 631.

Claude-Nicolas Veron de Faraincourt, écuyer, fut maintenu par lettres patentes du Roi de 1722. dans la possession de sa noblesse qui avoit été accordée à *Nicolas* Verom, son trisayeul par l'empereur *Charles-Quint.* Il fut pourvu en 1731. de l'office de chevalier d'honneur au siége présidial de la ville de Langres.

Les armes sont : *d'azur, à trois verons d'argent, émaillés de gueules.*

VERREYKEN : Famille noble du pays d'Artois, dans laquelle *Marie-Anne* du Haynin du Breucq porta les biens de sa branche, par son contrat de mariage du 13 Juillet 1649. avec *Pierre-Ignace* de Verreyken, che-

valier d'Alcantara, seigneur de Ham, baron de Bonlez & de Gesve, vicomte du Breucq, par sa femme, &c. De ce mariage sont sortis sept enfans; l'aîné de tous, *Louis-Dominique* de Verreyken, comte de Sars, baron de Bonlez, vicomte du Breucq, épousa *Marie-Caroline-Claire* de Berlo, dame de Fontenoy. Ils eurent pour fils *Philippe-Albert* de Verreyken, comte de Sars, marié à *Gertrude* Vandergracht, baronne de Vremde. De ce mariage est née *Lambertine* de Verreyken, comtesse de Sars, qui épousa *Philippe-François-Joseph* de Varick, chambellan actuel de l'Impératrice, reine de Hongrie & de Bohême, dont un fils & une fille; sçavoir, *Philippe-Rogier-Joseph* de Varick, comte de Sars, aussi chambellan actuel de l'Impératrice, reine de Hongrie, & *Lambertine-Josephine* de Varick.

VERRIER: Plusieurs familles nobles portent ce nom en Normandie; sçavoir,

L'une, de l'élection d'Avranches, porte pour armes: *d'argent, à la hure de sanglier de sable, allumée & défendue du premier.*

L'autre, de l'élection de Valognes, a pour armes: *d'or, au lion d'azur, orné & lampassé de gueules.*

Il y a une autre famille du nom de Verrier, & de la même élection, qui porte: *d'azur, à une épée d'argent, la pointe en haut, soutenant une couronne d'or, accostée de deux fleurs de lys de même, la garde & la pointe de l'épée aussi d'or.*

Enfin, une quatrieme famille du même nom, porte: *de sable, au cerf courant d'or.*

VERS, à Salins en Franche-Comté: Famille ancienne, qui a formé plusieurs branches. Celle qui subsiste descend de *Hugues* de Vers, receveur général de la maison de Châlon. Il avoit épousé *Marguerite* de Noseroy, dont il eut,

Nicolas de Vers, écuyer, marié avec *Philiberte* Merceret, dont il eut, 1. *François*, qui suit; 2. *Claude*; 3. *Louis*; 4. *Suzanne*, femme de *Philippe* Udressier; 5. *Marguerite*, femme de *Louis* Marchant, secrétaire de l'Empereur.

François de Vers, écuyer, fut chargé de relever le nom & les armes de la famille de Merceret, par le testament de *Guillaume* Merceret, seigneur de Vaudrey, son cousin, en 1563. Il épousa en 1592. *Antoinette* Huot, dont *Claude*, qui suit, & *Marguerite*, femme de *François* Boutechoux, seigneur de Chavanne.

Claude Merceret, dit de Vers, écuyer, épousa *Claudine* de Reculot, dont il eut *François*, qui suit, & *Geneviéve*, femme de *Jacques* Bancenel, seigneur de Myon.

François Merceret, dit de Vers, écuyer, seigneur de Vaudrey, fut reçu en la Confrérie de Saint Georges en 1654. Il s'allia en 1651. avec *Françoise* du Faix, dont il eut, entr'autres enfans, *Charles Humbert*, qui suit, & deux filles, chanoinesses en l'abbaye de Château-Châlon.

Charles-Humbert Merceret, dit de Vers, seigneur de Vaudrey, reçu en la Confrérie de Saint Georges en 1680. laissa, entr'autres enfans, de *Suzanne* de Balay, son épouse, *Gérard-Gabriel*, qui suit, & *François*, chevalier de Malte.

Gérard-Gabriel Merceret, dit de Vers, seigneur de Vaudrey, &c. chevalier de Saint Georges, a eu de son mariage avec *Marguerite* Marchant, *Jean-Etienne*, capitaine d'Infanterie, *Guérard*, & deux filles, religieuses à Lons-le-Saunier.

Les armes sont : *d'or, au sautoir d'azur, chargé d'une coquille d'or.* Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p.* 227.

VERSAINVILLE, subdélégation de Falaise.

Le marquisat de Versainville appartenoit il y a environ un siécle à un sieur de Ravensjean ; il a passé par acquisition dans la famille des Marguerit. *François* de Marguerit, conseiller honoraire au Parlement de Rouen, & président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, possede cette terre par succession de ses peres. Elle a été érigée en marquisat en sa faveur, il y a environ trente ans, sous le nom de Marguerit.

VERTHAMON : *Tome III. p.* 431. *col.* 1. *lig.* 37. *après* Verthamon, *ajoutez*, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, mort le 28 Octobre 1677.

Ibid. lig. 41. greffier des ordres du Roi, *lisez*, commandeur des ordres du Roi.

Ibid. lig. 42. *après* 1716. *ajoutez*, mort le 2 Janvier 1738. dans la quatre-vingt-troisieme année de son âge. Il a survécu, &c.

VERTUS (des) : *Tome III. p.* 431. *col.* 2. *lig.* 38. le duc de Montbazon, *lisez*, le prince de Soubise, pere de la feue princesse de Condé.

VERUNE (la) : Gros bourg & seigneurie considérable avec un ancien & beau château, entouré d'un parc magnifique, à une lieue de Montpellier, qui appartient présentement à l'évêché de cette ville, & a été long-temps possédé par les seigneurs du surnom de Pelet, dont une branche cadette a porté le nom de la Verune jusqu'en 1598. qu'elle s'éteignit par la mort, sans enfans mâles, de *Gaspard* Pelet, seigneur de la Verune, baron de Montpeiroux & des deux Vierges, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, lieutenant général de la province de Normandie, gouverneur de la ville & du château de Caën, chevalier des ordres du Roi, admis & non reçu, l'un des premiers seigneurs du Royaume qui reconnurent Henri IV. pour légitime roi de France, après la mort d'Henri III. marié en 1591. à *Jourdaine-Magdelene* de Montmorency, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Claude* Pelet, que sa mere devenue veuve maria le 5 Janvier 1608. avec *René* de Carbonnel, marquis de Canisy, dont la postérité subsiste encore en Normandie. L'on voit sur l'ancienne porte d'entrée, & aux clefs de toutes les anciennes voûtes du château de la Verune, les armes de la maison de Pelet-Narbonne, qui sont : *de gueules pur*, pour Narbonne ancien, *à l'écu en abysme d'argent, au chef de sable*, qui est Melguel, entourées du collier de l'ordre du Roi, ayant pour supports : *deux Vierges de carnation, vêtues d'or, & tenant chacune d'une main une fleur de lys aussi d'or*, avec l'ancienne devise de cette maison, rapportée par Wulson de la Colombiere, *vis nescia vinci.*

VERVEUSSES, subdélégation de Bellesme.

La baronnie de Verveusses ap-

partient aujourd'hui à l'abbaye de Saint Evroult ; mais M. Deschesnes ayant plusieurs tenures mêlées dans cette baronnie, l'abbaye de Saint Evroult a fait un fief à M. Deschesnes pour trois cents livres de rente fonciere non rachetable, afin d'avoir la totalité ; il en jouit depuis quelques années.

VESC : Terre dans le Diois, qui n'a jamais été possédée que par ceux de ce nom, excepté aujourd'hui qu'elle appartient à M. de Chabrillan, qui en a hérité de madame la marquise de Vesc. On ignore si cette terre a donné son nom à la famille, dont je vais donner l'extrait généalogique, ou si c'est cette famille qui le lui a donné. Quoi qu'il en soit, Vesc est une si ancienne & si considérable noblesse qu'on en ignore même l'origine.

Ses différentes alliances sont avec les maisons d'Adhemar, d'Agoult, Alric, d'Ancezune, Aramon, Arces, Arnaud, Artaud, Auberge, Balzac, Bannes, Beaucastel, Beaumont, Béranger, Brunier, Caritat, Caumont, Chabeul, Cheste, Clermont-Lodeve, Clermont-Tonnerre, Clisson, Coct, Comps, Courtois, Cola, la Croix, Diez, Espagne, Espine, Estrange, Fay, Forest, la Garde, Garonne, Gaste, Hautefort, Husson, Langes, Laurens, Liba, Lovat, Marcel, Maréchal, le Masson, Montauban, Montaut, Montchenu, Montlort, Baschy, Nicolaï, Noire-Fontaine, Romieu, Mons-Savasse, la Pallu, Peccat, Pitois, Poitiers, du Pont, l'Here de Glandage, Pracomtal, Priam, du Puy, Rahuc, Rigot, Rolland, Sillot, Taulignan, Turq, Vassadel, Vassous, Urre, la Baume-Pluvinel, Usson de Bonnac, Leusse-Descottes, &c.

I. La généalogie de cette maison commence à *Hugonin* I. du nom, seigneur de Vesc & de Montjoux, qui vivoit en 1180. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, & étoit le chef de la branche de Montjoux, éteinte au dixieme degré en l'an 1541. dans la personne de *Jean* de Vesc, seigneur de Montjoux, mort sans postérité. Elle a donné dans *Jean* de Vesc, instituteur de la Congrégation des Prêtres de la Sainte Trinité de l'église paroissiale de Genesac, un évêque de Vence en 1491. & un évêque d'Agde en 1498. auxquels succéda *Jean* de Vesc, son neveu, tant dans l'évêché de Vence que dans celui d'Agde, & *Aymard*, ou *Aynard*, frere du dernier *Jean*, fut aussi après lui évêque de Vence. La terre de Montjoux fut portée par *Marie* de Vesc, qui en hérita par le décès de ses freres *Claude* & *Jean*, à noble *Pierre* de Forest, son époux. Les autres branches de cette maison sont,

II. Celle des seigneurs de Saint Tomé & du Teil, sortie au dixieme degré de celle de Montjoux, par *Aymard* de Vesc, seigneur du Teil & de Saint Tomé, fils puîné de *Claude*, & de *Nizette* d'Urre. Cette branche a fini au douzieme degré à *Bernardin* de Vesc, mort en Italie au service du Roi.

III. Celle des seigneurs de Béconne, sortie au neuvieme degré de la branche de Montjoux, par *Pierre* de Vesc, seigneur de Béconne, maître d'hôtel du roi Charles VIII. Cette branche subsiste encore & sera rapportée ci-après.

IV. Celle des seigneurs de Briancourt, sortie au treizieme degré

degré de la précédente, par *Alain* de Vesc, seigneur de Briancourt, second fils de *Bernardin* de Vesc, seigneur de Béconne, & de *Françoise* de Noire-Fontaine. Cette branche subsiste actuellement, & sera rapportée après celle de Béconne.

V. Celle des seigneurs d'Espeluche, qui portoit pour armoiries : *de gueules, à trois tours, ou au château à trois tours d'argent, donjonnées, maçonnées, bretessées & contrebretessées de sable.* L'auteur de cette branche est *Guillaume* de Vesc, chevalier, seigneur d'Espeluche & coseigneur de Vesc, sorti de la branche de Montjoux au sixieme degré.

Telabard, ou *Talabard* de Vesc, seigneur d'Espeluche, arriere petit-fils de *Guillaume*, & fils de *Guillaume* II. du nom, & de *Catherine* de Poitiers, fille naturelle de *Louis* de Poitiers, comte de Valentinois, fut gouverneur de la ville d'Embrun en 1457. pour le dauphin *Louis*, fils de Charles VII. Il passa en Flandres avec ce Prince & ne l'abandonna jamais. Cette branche est finie.

VI. Celle des seigneurs de Comps & de Combemont, sortie au quatrieme degré de la branche de Montjoux, par *Dalmas* de Vesc, fils d'*Almeric*. Il succéda à l'ancienne famille de Comps, qui portoit pour armes : *de gueules, à l'aigle échiquetée d'or & de sable.* On ne sçait si c'est par sa mere, ou par sa femme. L'ancienne famille de Comps tenoit son nom d'un lieu ainsi nommé dans le bas Dauphiné. L'Histoire de Malte nous apprend que l'ordre de Saint Jean de Jerusalem a eu deux grands-maîtres de ce nom ; l'un nommé *Arnaud* de Comps en 1163. & l'autre, qui fut *Bertrand* de Comps en 1248. Le premier fut le quatrieme grand-maître, & le second fut le dix-septieme. Ils furent tous deux illustres, & l'Ordre leur doit une partie de ses Statuts. *Dalmas* de Vesc vivoit en 1280. Il prit le surnom de Vesc, dit de Comps. *Pierre* de Vesc, seigneur de Comps, & coseigneur de Dieu-le-Fit & de Vesc, fut un des gentilshommes de Dauphiné, qui se signalerent le plus à la bataille de Fournouë en 1495. & aux journées d'Aignadel & de Gênes.

VII. La septieme branche de Vesc, qui est une continuation de celle de Comps, a eu pour chef *Mary* de Vesc, seigneur de Comps & coseigneur de Dieu-le-Fit, cinquieme fils de *Sébastien*, & de *Françoise* Alric. Cette branche s'est éteinte aux enfans de *Mary* de Vesc II. du nom, son petit-fils, & de *Lucrece* du Puy.

VIII. Celle des seigneurs de Loriol, sortie de *Gédéon* de Vesc, troisieme fils de *Mary* de Vesc I. du nom, & de *Françoise* Alric. Ses enfans sont morts sans postérité.

IX. Cette branche a eu pour auteur *René* de Vesc, autre fils de *Mary* de Vesc I. du nom, & de *Françoise* Alric, dont la postérité s'est éteinte dans ses enfans.

X. Celle des seigneurs de Grimaud, qui commence à *Etienne* de Vesc, sorti au dixieme degré de la branche de Comps & de Combemont, & fils de *Pierre* de Vesc, un des gentilshommes de Dauphiné, qui, comme je l'ai déja observé, se signala à la bataille de Fournouë & aux journées d'Aignadel & de Gênes.

Etienne de Vesc fut un des favoris de Charles VIII. qui le combla de grands biens. Il le créa duc de Nôle au royaume de Naples. Il porta l'épée de connétable, quand ce Prince entra triomphant dans le royaume de Naples. La terre de Grimaud fut érigée en sa faveur en baronnie. Il fit bâtir le château de Caromb. Il testa en 1501. & laissa d'*Anne* Courtois, sa femme, un fils, nommé *Charles*, du nom du Roi, son maître & son bienfaiteur. Ce *Charles* épousa le 12 Juin 1501. *Antoinette* de Clermont-Lodeve, sœur de *François*, cardinal de Clermont, légat d'Avignon, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Jean*, qui continua la postérité, & *Antoine*, évêque d'Agde, en 1520. puis de Valence & de Die, après la mort du cardinal de Clermont, son oncle, en 1531. & ensuite évêque de Castres. Cette branche a fini à *Fleuri* de Vesc, seigneur de Grimaud, &c. qui ne laissa point d'enfans de *Diane* de Clermont-Tonnerre, sa femme. Il testa en l'an 1553. *Jeanne*, sa sœur, fut son héritiere, & se maria en premieres noces à *Pierre* de Vesc, fils de *Simonnette* de Baschy, dont elle n'eut point d'enfans. Elle épousa en secondes noces *N.* . . . de la Baume-Montrevel, dont la maison de ce nom possede encore aujourd'hui la terre de Caromb dans le comtat Venaissin.

X I. Celle de la premiere branche des seigneurs de Béconne, qui commence à *Hugues* de Vesc II. du nom, chevalier, seigneur de Béconne, de la Baume & de Blacons, sortie au troisieme degré de celle de Montjoux. *Hugues* de Vesc partagea avec son frere *Almeric*, les biens de son pere. Les terres de Béconne, de la Baume & de Blacons lui tomberent en partage. Il épousa *Aigline* de l'Here de Glandage, de laquelle il eut *Hugonin* III. qui suit, & *Almeric*, auteur de la branche suivante.

Hugonin, ou *Hugues* III. du nom, épousa en 1289. *Isabeau* d'Arces. Il en eut *Laugier*, mort sans postérité; *Pierre*, qui lui succéda, & *Armand*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

Pierre fut gouverneur de Die. Il rendit de grands services au dauphin *Guigues*, principalement à la bataille de Varey, où il se signala, en montant le premier au château qu'il prit : en considération de cet exploit, le Dauphin lui permit, & à tous ceux de sa famille, de porter un *château* dans leur banniere; quelques-uns en firent leurs armoiries. Le Dauphin créa encore *Pierre* de Vesc porte-banniere en chef du Diois, & voulut par un acte passé en 1324. que l'aîné de ses successeurs le fût à perpétuité. *Pierre* mourut en 1377.

Pierre IV. du nom, son fils, épousa le 20 Novembre 1386. *Catherine* Rolland. Ce *Pierre* eut deux enfans; sçavoir, une fille, & *Hugonin* IV. du nom, mort sans postérité, dont les biens passerent à la deuxieme branche de Béconne, qui subsiste encore aujourd'hui, & dont je vais parler après celle qui suit.

X I I. Celle des seigneurs de la Baume, qui commence à *Almeric* II. du nom, coseigneur de la Baume, fils de *Hugues* II. du nom, & d'*Aigline* de l'Here, fit hommage de la coseigneurie de la Baume en 1287. à *Aymard* de Poitiers, comte de Valenti-

nois. *Armand*, son fils, qui mourut avant lui, laissa pour enfans *Almeric*, qui suit, & *Bertrand*, évêque de Nevers, en 1351.

Almeric de Vesc III. du nom, qualifié chevalier dans un hommage rendu à *Aymard* de Poitiers V. du nom, comte de Valentinois, le 7 Mai 1323. décéda sans enfans. *Pierre* de Vesc, seigneur de Béconne, dont il est parlé dans la précédente branche, fut son héritier.

Branche des seigneurs de Béconne.

Pierre de Vesc III. du nom, fils de *Rostaing* de Vesc, seigneur de Montjoux, recommença la branche de Béconne, éteinte du vivant de *Rostaing*, son pere. La terre de Béconne a toujours été l'apanage de cette branche, & M. le marquis de Vesc en a des hommages de l'an 1200. Il épousa le 23 Septembre 1490. *Simonnette* de Baschy, fille de *Bertrand*. *Pierre* de Vesc fut maître d'hôtel du roi Charles VIII. grand-maître des Eaux & Forêts de Dauphiné, gouverneur de Dun-le-Roy & de Crest. Il servit long-temps, & quoique fort âgé, il se signala à la bataille de Fournoue. Il fit son testament le dernier Août 1496. dans lequel il substitue ses biens à *Antoine* de Vesc, seigneur de Vesc & de Montjoux, son neveu. Sa femme, qui lui survécut, testa le 28 Juillet 1520. Ils eurent,

1. *Rostaing*, qui suit.
2. *Bernardin*, auditeur de Rote.

Rostaing de Vesc épousa le 18 Juillet 1511. *Alix* de Nicolaï. Il fut capitaine de cinq cents hommes de pied, à la tête desquels il se signala à la bataille de Ravennes sous Louis XII. Il en fit autant à la journée de Marignan l'an 1515. & mourut à la journée de Pavie. Il laissa pour enfans,

1. *Jean*, qui testa le 4 Août 1545. & mourut à Montmélian, étant cornette blanche.
2. *Pierre*, qui fut destiné à l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & qui fit même ses preuves en 1541. Après la mort de son frere, il se maria le 15 Avril 1548. avec *Marguerite* de Romieu. Il testa en Février 1568. & mourut des blessures qu'il avoit reçues en combattant contre les ennemis du Roi au siége de la ville de Montélimart, de laquelle il défendit vigoureusement la bréche, qui avoit été faite. Il laissa pour enfans *Bernardin*, qui suit; & *Philippe*.

Bernardin de Vesc, seigneur de Béconne, épousa le 27 Avril 1570. *Françoise* de Noire-Fontaine, issue d'une famille illustre de Lorraine. Il testa le 14 Juillet 1617. & sa femme le 19 Mars 1586. Leurs enfans furent,

1. *Pierre*, qui suit.
2. *Alain*, auteur de la branche de Briancourt, rapportée ci-après.
3. *Guillemette*.
4. *Marie*.
5. *Marguerite*.
6. *Catherine* de Vesc.

Pierre de Vesc IV. du nom, seigneur de Béconne, épousa le 11 Juillet 1633. *Marguerite* de Mons de Savasse, fille d'*Alain* de Mons, seigneur de Savasse, & de *Geneviéve* de Pracomtal. Il se trouva aux journées de Montmélian, de Casal & de Turin, & testa le 8 Décembre 1648. Il laissa pour enfans,

1. *Claude-Augustin*, qui suit.
2. *Françoise* de Vesc.

Claude-Augustin de Vesc, mort en 1717. avoit épousé *Marie* d'Urre, fille de *Jean* d'Urre, seigneur d'Urre, & de demoiselle de Joni, dont il eut,

1. *N.* . . . de Vesc, mort sans alliance.

2. *N.* . . . de Vesc, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, mort à Malte étant page du Grand-Maître.

3. *Joseph-Gabriel-Joachim* de Vesc, qui suit.

4. *N.* . . . de Vesc, mariée dans le comtat d'Avignon, à *N.* . . . des Armands, seigneur d'Alençon, brigadier des armées du Roi, commandant le régiment de Conty, morte en 17 . . .

5. *Françoise* de Vesc, morte dans une maison religieuse à Valréas, aussi dans le comtat d'Avignon.

Joseph-Gabriel-Joachim de Vesc, chevalier, épousa en 1723. *Louise-Antoinette* de la Baume de Pluvinel. Il mourut le 13 Octobre 1726. âgé de trente-trois ans. Son épouse vit en l'année 1761. De ce mariage sont sortis,

1. *Joseph-Louis-Gabriel* de Vesc, mort jeune.

2. *Louise-Antoinette* de Vesc, morte âgée de trois ans.

3. *Pierre-Joseph-Gabriel Claude-Augustin* de Vesc, né le premier Août 1726. capitaine de Dragons dans le régiment de Thianges, appellé le marquis de Vesc. Il a épousé en 1740. *N.* . . . . d'Usson de Bonnac, sœur de *N.* . . . marquis de Bonnac, maréchal des camps & armées du Roi, ci-devant ambassadeur auprès des Etats Généraux en l'an 1757. & petite-fille de *Charles* Armand de Biron, chevalier des ordres du Roi, doyen de messieurs les Maréchaux de France, mort en 1756. De ce mariage il n'y a point eu d'enfans. Il épousa en secondes noces au mois de Septembre 1754. *Josephe* de Leusse-Descottes, née le 23 Décembre 1737. dont un fils, nommé *Louis-Hippolite* de Vesc, né le 30 Juillet 1755.

Branche des seigneurs de Briancourt.

Cette branche a pour auteur *Alain* de Vesc, seigneur de Briancourt, second fils de *Bernardin* de Vesc, seigneur de Béconne, & de *Françoise* de Noire-Fontaine. *Alain* quitta le Dauphiné, & se retira à Valréas dans le comtat Venaissin, où il épousa le 17 Juin 1622. *Baptistine* de Taulignan, fille d'*Esprit* de Taulignan. Il en eut,

1. *Louis*, qui suit.
2. *Marguerite.*
3. *Françoise.*
4. *Isabeau*, religieuse à Valréas.

Louis de Vesc, seigneur de Briancourt, épousa le 12 Juillet 1654. *Esprite* de Vassous, fille de noble *Pierre* de Vassous, & de *Louise* de Turq. *Louis* de Vesc eut un fils, nommé *Pierre* de Vesc, marié à *N.* . . . de Rouas, duquel est probablement sorti,

1. *N.* . . . de Vesc, capitaine de Dragons, au régiment de la Suze, mort sans postérité.

2. *N.* . . . de Vesc, religieuse à Valréas.

3. *Catherine* de Vesc, aussi religieuse à Valréas.

4. *N.* . . . de Vesc, non marié.

Les armes de Vesc sont : *pallé d'argent & d'azur de six pieces, au chef d'or.*

Cet extrait est tiré des mémoires fournis par la famille.

VETERIS, en Provence : *François* de Veteris, ſeigneur du Reveſt & de Puimichel, fils de *Melchior* Veteris, & de *Marie* du Perrier, épouſa en 1663. *Gabrielle* de Gantès, fille puînée de *François* de Gantès, procureur général au Parlement d'Aix.

Les armes : *d'azur, à ſix étoiles d'or, poſées 3, 2 & 1.*

VIALIS, en Provence : *Jean Charles* de Vialis a eu pluſieurs garçons, qui tous ſe ſont diſtingués au ſervice du Roi ; ſçavoir, 1. *Jacques* de Vialis, tué en l'année 1702. ſur la bréche du fort Saint Michel de Vanloo, en Gueldres, étant en même temps ingénieur & capitaine dans le régiment de Guiſcard ; 2. *Michel*, qui ſuit ; 3. *Dominique* de Vialis, mouſquetaire noir pendant trois ans, enſuite capitaine dans le régiment de la Roche du Maine, Infanterie, tué en 1708.

Michel de Vialis, brigadier des armées du Roi, chevalier de Saint Louis, directeur pour le Génie, s'attacha d'abord au ſervice en qualité de lieutenant dans le régiment d'Hainault, Infanterie. Il s'eſt trouvé à la bataille de Fridelingue en 1702. aux différentes affaires contre les rébelles des Cévennes, où il fut bleſſé d'un coup de feu, au ſiége du château de Nice en 1705. à celui de Turin en 1706. aux ſiéges de Sarragoſſe, Monçon, Mequinenzia, Lérida, Tortoſe, Denia, Alicante & Herbecca en Eſpagne en 1707. & 1708. Il paſſa l'année ſuivante dans le corps des Ingénieurs, & chargé de faire ſauter le pont d'Alfaras, il eut une main brûlée à cette expédition. En 1710. il fut employé à Aire, dont les ennemis faiſoient le ſiége, & il y fut bleſſé dans une ſortie d'un coup de feu à la hanche. Après s'être trouvé à la bataille de Denain en 1712. il ſervit aux ſiéges de Marchienne & de Douay. A ce dernier, il fit en plein jour le logement du chemin couvert du fort de Scarpe ; ce qui fut cauſe que la place ſe rendit immédiatement ; il y fut bleſſé d'un coup de fuſil au travers du corps. En 1718. il fut compris parmi les quatre Ingénieurs prêtés par le Roi à l'empereur Charles VI. pour ſervir dans ſon armée de Sicile. En 1733. dans la guerre contre le même Empereur, il ſervit au ſiége de Pizzigithon, à ceux du château de Milan, de Novarre & de Tortone ; l'année d'après il ſe trouva au combat de Parme, à la bataille de Guaſtalla, & enſuite au ſiége de Gonzague. Il commanda en 1737. les Ingénieurs, qui accompagnoient les troupes Auxiliaires qui paſſerent en Corſe ; & en 1746. il fut nommé pour s'embarquer avec ſept Ingénieurs à ſes ordres, dans l'eſcadre armée à Breſt pour une expédition au Canada, ſous les ordres de M. le duc d'Enville. Il eſt revenu à Toulon, où en 1758. il continuoit ſes ſervices dans le Corps Royal de l'Artillerie & du Génie. Il a eu de *Geneviéve-Roſe* de Bouraine, ſon épouſe, mariée le 14 Décembre 1724.

1. *Michel-Joſeph* de Vialis, employé dans le Génie depuis 1743. où il eſt capitaine réformé depuis 1750.

2. *Jean-Baptiſte* de Vialis, lieutenant de vaiſſeau, capitaine d'une des compagnies franches de la Marine, & chevalier de Saint Louis.

3. *Pierre-François* de Vialis, enſeigne de vaiſſeau du Roi, ſervant dans la Marine depuis 1748.

4. *Marc-Antoine* de Vialis, lieutenant dans le Génie.

5. *Esprit-César*, garde de la Marine depuis 1756.

6. Le dernier des enfans mâles est âgé de quinze à seize ans en 1761.

7. *Catherine-Geneviéve*, mariée le 29 Août 1757. à *Jean-Louis* le Roi de la Grange, lieutenant de vaisseau, & capitaine d'une compagnie franche de la Marine.

8. *Marie-Rose* de Vialis. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II*, *p.* 493.

Les armes sont : *de gueules, à l'aigle d'or, à la fasce d'azur brochante, chargée de trois étoiles d'or.*

VIART : Famille du Blaisois, suivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 632.

Jean Viart, écuyer de *Charles*, duc d'Orléans, servit en 1413. avec huit écuyers à sa suite, dans la compagnie d'hommes d'armes du seigneur de Rambures, &c.

Guillaume Viart I. du nom, écuyer, seigneur de Villebazin, son fils, fut pere de *Jacques* Viart I. du nom, sieur de Courtauzai & de Condé, né en 1468. marié à *Jeanne* des Moulins, dont naquit *Jacques* Viart II. du nom, sieur de Villebazin, gouverneur & bailli de Blois, qui épousa *Françoise* Phelypeaux, mere de *Raymond* Viart, chevalier, sieur de la Coudraie, gouverneur & bailli de Blois, pere, par sa femme *Françoise* le Gros, de *Guillaume* Viart II. du nom, écuyer, sieur des Essarts, gendarme de la compagnie d'ordonnance du marquis de Mirabeau. Il servit en qualité de capitaine durant sa jeunesse dans les guerres civiles sous Henri IV. & s'étant ensuite retiré auprès de messieurs Chabot, pere & fils, marquis de Mirebeau, il y demeura sans emploi, jusqu'à ce que la guerre s'étant allumée entre la France & l'Espagne, il fut nommé par le Roi gouverneur de la ville & du château de Mirebeau, qu'il défendit vigoureusement à la tête des seuls habitans, contre toute l'armée Impériale, composée de plus de quarante mille hommes, ce qui mit la Bourgogne à couvert du danger dont elle étoit menacée. Après un service si important rendu au Roi & à l'Etat, il mourut en 1638. laissant de *Jeanne* Mugnier sa femme, *François* Viart I. du nom, écuyer, gouverneur pour le Roi, des Salines de Lorraine, &c. pere de *François* Viart II. du nom, écuyer, seigneur de Pimelle, capitaine dans le régiment de Clermont, en 1650. maintenu, avec ses freres, dans la qualité de noble & d'écuyer, par arrêt du Conseil d'Etat du 12 Septembre 1671. Il épousa en 1670. *Virgine* Chauri, dont il eut *Artus-Alexandre* Viart, écuyer, seigneur de Pimelle, né en 1675. maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer, par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Paris du 12 Mars 1700. Il a eu plusieurs enfans de son mariage accordé en 1705. avec *Anne-Dorothée* Chambon, fille de *François* Chambon, officier de la maison de sa Majesté.

Les armes : *d'or, à un phénix au naturel, sur un bûcher enflammé de gueules, & un chef d'azur, chargé de trois coquilles d'argent, rangées en fasce.*

VIBRAYE : *Tome III. p.* 434. *col.* 1. *lig.* 1. Cheverni, *lisez*, Chiverni.

VIAULT DE BREUILLAC : Cette famille, qui est de Poitou, est alliée à plusieurs autres des meilleures de cette province. *Maurice* Viault, seigneur du Buignonnet, fut accordé le 4 de Février 1532. avec *Louise* Jaillard de la Maroniere, qui portoit pour armes : *d'azur, à trois tours d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

Jacques Viault, seigneur de la Grange, fils du précédent, le fut avec *Marguerite* Aimer, dame de l'Allier, en 1568. dont les armes étoient : *d'argent, à une fasce componnée de sable & de gueules de quatre pieces.*

Abel Viault, seigneur de l'Allier, épousa *Jacquette* Bonnet, dame de Breuillac, en l'an 1610. qui portoit : *de sable, à trois meules d'or, posées 2 & 1.*

René Viault, seigneur de Breuillac, fut marié l'an 1647. à *Renée* Thibaut de la Carte, dont les armes étoient : *d'azur, à une tour crenelée d'argent.*

Louis Viault, aussi seigneur de Breuillac, fut marié en 1693. avec demoiselle *Françoise-Jacquette* des Franes de la Bretonniere, qui portoit pour armes : *d'argent, à deux fasces de sable.*

René-Marie Viault, leur fils, naquit en 1695. & est entré page du Roi dans la petite écurie au mois de Mai 1711. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes de Viault sont : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois coquilles de sable, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

VICOMTE : Le nom de le Vicomte est distingué en Bretagne il y a plus de quatre cents ans, & c'est depuis ce temps que les seigneurs de Rumain, dans l'évêché de Saint Brieux, sont en possession de cette terre & seigneurie.

Charles-Yves le Vicomte, comte du Rumain, marquis de Coetanfao, comte de Penhoët, seigneur châtelain de Coetcodu, &c. brigadier des armées du Roi par provisions du premier du mois de Mai 1745. mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom du 15 Mars 1740. gouverneur de la ville de Morlaix & du pays circonvoisin, veuf de *Reine-Marie-Marguerite* Butault de Marzan, sœur de la comtesse de Lorges, qu'il avoit épousée le 20 Mai 1739. fut marié le 17 Novembre 1746. avec *Constance-Simonne-Flore-Gabrielle* Rouault-Gamaches, fille de *Jean Joachim* Rouault, marquis de Gamaches & de Pomponne, seigneur & gouverneur pour le Roi des ville & comté de Saint Valery-sur-Somme, & du pays & roc de Cayeu, puis maréchal de camp, & de feue *Catherine-Constance-Emilie* Arnaud de Pomponne.

M. le comte du Rumain est fils d'*Yves-Charles* le Vicomte, comte du Rumain, seigneur châtelain de Coetcodu, & de feue *Julienne* de Querhoent de Coetanfao, morte le 22 Décembre 1734. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1746. p. 182.

Les armes sont : *d'azur, à un croissant d'argent.*

VICOMTE (le) DE LA VILLEVOLETTE : Autre famille de Bretagne, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 634.

Charles le Vicomte, écuyer, seigneur de la Villevolette & de la Vieuville, fut déclaré noble & issu d'ancienne extraction noble, par arrêt des commissaires de

Bretagne, en date du 2 Avril 1669.

Claude-Pierre le Vicomte, son petit-fils, écuyer, sieur de la Villevolette, naquit le 22 Septembre 1694. Il épousa le 10 Mai 1721. *Marie-Anne-Rose* le Pape, dont il a eu des enfans.

Les armes sont : *d'azur, à un croissant d'or.*

VICOMTE, écuyer, sieur de Saint Hilaire : Très-ancienne noblesse établie en Normandie, élection de Caën. M. le marquis de Blangy, chevalier, seigneur de Fontaine, &c. est de cette famille également distinguée par ses alliances & son zèle pour le service du Roi.

Elle porte pour armes : *d'azur, à trois coquilles d'or, 2 & 1.*

VIDAL : Sans chercher en Allemagne l'origine de cette ancienne noblesse, nous n'en commencerons la généalogie que par celui dont la filiation est justifiée par titres.

I. *Jean* de Vidal, écuyer, coseigneur de Fleury en Bierre (*a*), & des hautes & basses Turelles en la paroisse de Fleury, près Milly, en Gâtinois, vivoit en 1430. & étoit mort avant la transaction du 19 Août 1482. rapportée ci-après, où *Jeanne* Desmolins, sa veuve, étoit présente. Leurs enfans furent, 1. *Jean* II. du nom, qui suit ; 2. *Claude*, écuyer, seigneur de Fleury, & l'on ignore son alliance, lequel transigea devant *Toussaint* Millart, prêtre, curé de Partes en Gâtinois, le 19 Août 1482. tant en son nom, que comme fondé de la procuration de *Jean* II. son frere, & de l'agrément de *Jeanne* Desmolins, leur mere, qui y étoit présente, avec *Jean* Huë, écuyer, & *Marie* de Vidal, sa femme ; 3. *Antoine*, mort lors de ladite transaction ; 4. *Marie*, dame du Couldroy & de Villiers en Bierre, qui épousa *Jean* Huë, écuyer, dont on vient de parler, lesquels furent l'un & l'autre parties dans ladite transaction ; 5. *Denise*, aussi présente à ladite transaction, morte fille.

II. *Jean* de Vidal II. du nom, écuyer, seigneur des hautes & basses Turelles, & par la mort de *Claude*, son frere, aussi seigneur de Fleury, étoit résident à Lyon, lorsque par procuration latine passée devant le greffier de l'Officialité de Lyon le 15 Juillet 1482. il constitua ledit *Claude*, à l'effet de faire partage & transiger avec *Jean* Huë & sa femme. Il rendit hommage & présenta devant le Fevre, notaire à Milly, le 21 Juillet 1485. son aveu de la terre de Fleury en Bierre, & de ses dépendances, à *Louis*, sire de Graville, seigneur dudit Milly, & ratifia le 3 Janvier 1532. le contrat de mariage de *Jean* III. du nom, son fils, passé le 19 du mois précédent, quoiqu'on ignore son alliance. Il eut pour fils unique,

III. *Jean* de Vidal III. du nom, dit *Hercules*, chevalier, seigneur des hautes & basses Turelles, l'un des cent Gentilshommes de la maison du Roi. Il obtint en cette qualité des lettres de la Chancellerie données à Paris le 17 Février 1535. & mourut en

(*a*) *Cette terre de Fleury en Bierre est aujourd'hui possédée par M. d'Argouges, lieutenant civil au Châtelet de Paris depuis plus de cinquante ans.*

l'année 1543. Il avoit épousé en premieres noces par contrat passé devant Guilly, notaire & tabellion royal à Estampes, le 19 Décembre 1532. *Aliénor* du Monceau, dame d'Argeville, Châtillon & Tonvau, fille de *Louis*, chevalier, seigneur desdits lieux, & d'*Anne* de Garlande. Ladite du Monceau épousa en secondes noces par acte passé devant Girard, notaire royal à Boigneville, le 24 Novembre 1544. *Etienne* de Chartres, chevalier, seigneur de Beaulieu, dont elle étoit veuve, lorsqu'elle transigea par contrat passé devant Regnaulton, notaire à Ferrieres en Gâtinois, le 14 Mai 1566. avec *Marguerite* de l'Isle, sa belle-fille. Elle eut de son premier mari deux fils; sçavoir, 1. *Thomas*, qui suit; 2. *Jean*, seigneur en partie des hautes & basses Turelles, qui épousa par acte passé en présence de Moynet, notaire à Chaumery, le 12 Février 1561. *Marguerite* de l'Isle, dame de la Chapelle, Rablay, & en partie d'Egligny en Brie, laquelle étant veuve & tutrice d'*Aliénor* de Vidal, sa fille, transigea en l'an 1566. avec *Aliénor* du Monceau, sa bellemere, pour les reprises résultantes de son contrat de mariage.

I V. *Thomas* de Vidal, écuyer, seigneur d'Argeville & de la Brosse, épousa par acte passé devant *Jean* Girard, notaire royal à Boigneville, le 16 Août 1557. *Jeanne* de la Raduville, dame de Martinvau & de Fresne en Beauce, fille majeure de *François*, écuyer, seigneur desdits lieux, & d'*Etiennette* de Chartres, qui, devenue veuve, se remaria à *Adam* Després, écuyer, seigneur de Préfontaine. Ils firent conjointement, en présence de Faucamberge, notaire royal à Pithiviers, le 16 Mai 1573. une constitution de neuf livres douze sols de rente. Leurs enfans furent, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Marie*, présente au contrat de mariage de son frere, laquelle étant veuve de *Claude* Després épousa en secondes noces le 9 Août 1599. *Imbert* du Renier, écuyer, seigneur de Beaurepaire; 3. *Adrienne*, aussi présente au contrat de mariage de *Claude*, son frere.

V. *Claude* de Vidal, écuyer, seigneur d'Argeville, Châtillon & Prainvault en partie, & de moitié du fief de Godonvilliers, assis à Mainvilliers, à cause de sa femme, né en l'an 1561. fut homme d'armes de la compagnie d'ordonnance de M. le prince de Condé. Il obtint, à cause de ses services, dispense de l'arriere-ban par lettres d'Henri IV. du 2 Juin 1594. & fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance des Commissaires du Roi en la généralité d'Orléans, du 28 Janvier 1599. & mourut dans son château d'Argeville le 18 du mois de Juillet 1623. inhumé le lendemain dans l'église de Boigneville, sa paroisse. Il avoit épousé par contrat passé devant Thevenon, notaire royal à Mainvilliers, le 21 Juin 1593. *Antoinette* Desnoyers, dame du fief d'Issy, assis à Mainvilliers, âgée de vingt ans, fille de feu *Jean* Desnoyers, écuyer, seigneur de Mainvilliers & d'Eserville, & de *Jeanne* de Rochechouart, qui testa devant Jutet, notaire royal à Estampes, le 17 Octobre 1613. & nomma ledit *Claude* de Vidal, son gendre, un de ses exécuteurs testamentaires. Ladite Desnoyers mourut au mois d'Octobre 1614. laissant pour enfans, 1. *Paul*, qui

fuit ; 2. *Jeanne*, femme d'*Adrien* de Viévre, écuyer, feigneur des Marais ; l'un & l'autre furent préfens aux deux contrats de mariage de *Paul* de Vidal de 1619. & 1630.

V I. *Paul* de Vidal, écuyer, feigneur d'Argeville & d'Eferville, gendarme de la garde ordinaire du Roi, partagea par acte fait & paffé devant Fony, notaire royal à Boigneville, le 5 Août 1631. avec *Antoinette* Defnoyers, fa mere, les effets mobiliaires de la fucceffion de feu *Claude* de Vidal, fon pere, fit la foi & hommage pour la juftice d'Argeville & pour la moitié du fief d'Eferville, & fut reçu au rôle des Nobles par le commiffaire de M. le duc d'Eftampes, fous les feing & fcel privés, le 31 Mai 1634. Il fut modéré de fa taxe de l'arriere-ban par fentence du bailliage d'Eftampes du 19 Juillet 1639. & mourut en Juin 1643. Il avoit époufé en premieres noces par contrat paffé devant *Jonas* Sureau, notaire royal à Gironville-fous-Buneau, le 28 Juin 1619. *Magdelene* de Laumoy, fille de *Charles*, écuyer, feigneur dudit Gironville & de la Reiniere en Brie, & de *Magdelene* Cauchon, morte fans enfans ; & en fecondes noces par contrat paffé devant *Thomas* de Neufville, tabellion de la baronnie de Bouville & Farcheville, le 3 Février 1630. en vertu d'une difpenfe (*a*) de Rome du 13 Avril 1630. *Marie* de Galteau, fille de feu *Jean* de Galteau, écuyer, feigneur de Puifelet-le-Marais, gentilhomme ordinaire de la maifon du Roi, commiffaire ordinaire des guerres, & l'un des Chevaux-Légers de la garde de fa Majefté, & de *Françoife* du Monceau, dame des Bouis. Ladite de Galteau fut tutrice de fes enfans, pour lefquels elle demanda fouffrance à Eftampes le 11 Juillet 1643. & fut, avec eux, maintenue dans fa nobleffe par ordonnance de M. de Machault, intendant d'Orléans, du 7 Juin 1667. Elle étoit préfente le 25 Novembre 1683. au mariage d'*André*, fon fils, & mourut fort âgée, laiffant, entr'autres enfans, 1. *Charles*, feigneur d'Argeville, né le 18 Janvier 1639. qui de *Victoire* de Fera de Rouville, fa femme, n'eut que quatre filles ; 2. *André*, qui fuit ; 3. 4. 5. & 6. quatre autres garçons ; & deux filles mortes fans alliances.

V I I. *André* de Vidal, chevalier, feigneur d'Eferville, la Venant, & en partie de Roinvilliers, gendarme de la garde du Roi, né le 15 Septembre 1643. fut maintenu dans fa nobleffe par ordonnance de M. Phélypeaux, intendant de Paris, du 4 Septembre 1696. & mourut à Roinvilliers le 28 Avril 1708. Il avoit époufé en préfence de Marlin, notaire royal à Mainvilliers, le 25 Novembre 1683. *Claude* de Vigny, née le 11 Novembre 1658. morte le 24 Novembre 1735. fille de *Jean*, écuyer, feigneur d'Emerville, & de *Claude* de Fera de Rouville, de laquelle il eut, 1.

(*a*) *La fupplique de cette difpenfe étoit fondée fur ce que ledit* Paul *de Vidal avoit tenu fur les fonts de baptême un enfant né de ladite Galteau, fa future époufe, &* Charles *de Pariot, fon premier mari, qu'elle avoit époufé par contrat paffé devant Lambin, notaire d'Eftampes, le 13 Mai 1633.*

Charles-André, qui suit; 2. *Guy Victor*, tige de la branche des seigneurs d'Ormeville, rapportée ci-après; 3. *Claude*, née le 9 Juillet 1687. morte à Roinvilliers le 24 Décembre 1737. qui épousa en présence de Colleau, notaire royal à Sermaise, le 26 Juillet 1717. *François* d'Adonville, chevalier, seigneur en partie de Roinvilliers, né le 3 Septembre 1695. dont la postérité subsiste, (*voyez* ADONVILLE dans ce *Supplément*); & trois filles mortes sans alliances.

VIII. *Charles-André* de Vidal, chevalier, seigneur d'Eserville, Enzanville, & en partie de Roinvilliers & Guillerville, fit la foi & hommage à Estampes le 30 Mai 1708. & pour la tour d'Enzanville, à la baronnie de Serinade, le 28 Décembre 1715. & mourut au château de Lion en Beauce le 5 Juin 1741. Il avoit épousé dans l'église dudit Lion le 16 Août 1713. par contrat de la veille passé devant Bordier, notaire royal à Trinay, *Marie-Françoise* de Longueau, dame dudit Lion, née le 15 Août 1701. fille unique de *Charles* de Longueau-Saint-Michel, chevalier, capitaine au régiment Royal Artillerie, & de *Marie-Louise* de la Primaudaye, dont, 1. *Charles-Louis*, qui suit; 2. *Paul*, né le 4 Novembre 1730. capitaine au régiment de Picardie; 3. *Charles-Alexandre*, né le 12 Avril 1735. lieutenant dans le régiment Royal Lorraine; 4. *Marie-Paule-Charlotte*, dite mademoiselle de Vidal, née le 5 Juin 1721. non mariée; 5. *Magdelene-Françoise*, dite mademoiselle d'Eserville, née le 7 Janvier 1725. élevée dans la maison royale de Saint Louis à Saint Cyr, aussi pareillement non mariée.

IX. *Charles-Louis* de Vidal, chevalier, seigneur d'Eserville, Enzanville, &c. né le 7 Février 1716. élevé page de la grande écurie du Roi, a épousé dans l'église de Saint Basile à Estampes le 22 Mars 1746. *Geneviéve-Thérese* le Clerc de Fleurigny, élevée à la maison royale de Saint Cyr, fille de *Charles-Henri*, chevalier, seigneur en partie de Dossainville, mort à Estampes le 30 Novembre 1755. & de feue *Geneviéve-Françoise* le Vignon, dont les enfans vivans aujourd'hui, qui suivent, sont,

1. *Marie-Thérese-Adelaïde*, née le 13 Avril 1748.

2. *Marie-Félicité-Flore*, née le 13 Avril 1749.

3. *Marie-Paule-Victoire*, née le 21 Avril 1752.

4. *Marie-Casimire*, née le 21 Avril 1753.

5. *Marie-Pauline*, née le 21 Avril 1754.

Branche des seigneurs d'Ormeville.

VIII. *Guy-Victor* de Vidal, dit d'Enzanville, chevalier, seigneur en partie de Moulineux, mort en 1720. épousa en 1712. *Marie-Anne* de Sainxe, fille d'*André*, écuyer, seigneur d'Ormeville, & de *Marie-Marguerite* de Fera, dame de Fontaines, dont, 1. *Jean-Guy-Victor*, qui suit; 2. *Marie-Anne-Françoise*, née le 6 Mars 1721. laquelle a épousé dans l'église de Roinvilliers le 18 Février 1749. & en vertu d'une dispense de Rome, son cousin germain, nommé *François* d'Adonville II. du nom, chevalier, seigneur de Tourne-

ville, lieutenant dans le régiment de Rohan, Infanterie, né le 19 Mars 1723. dont des enfans. *Voyez* ADONVILLE, à l'endroit cité, *Tome IV.* de cet Ouvrage.

IX. *Jean-Guy-Victor* de Vidal, chevalier, seigneur d'Ormeville, né le 20 Novembre 1713. chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant colonel d'un bataillon du régiment Royal Artillerie en Janvier 1759. a épousé à Bapaume le 29 Octobre 1752. *Elisabeth-Victoire* de Chaumont, née le 21 Octobre 1729. fille de feu *Jean*, aussi chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ingénieur en chef à Bapaume, & de *Catherine* le Vasseur, dont jusqu'à présent un fils, nommé

Joseph-François-Victor de Vidal, né à Estampes, le 23 Octobre 1758.

Les armes sont : *d'azur, à trois casques de profil d'argent.* Devise : *fais bien sans crainte.*

Il y avoit dans le Soissonnois une autre famille du même nom & portant les mêmes armes, qui paroît avoir eu une tige commune avec celle-ci, quoiqu'on n'en sçache pas la jonction ni la suite. En voici la filiation suivie, qui commence à

Robert de Vidal, écuyer, seigneur de Fleury, qui pouvoit être frere de *Jean* I. du nom. Il engagea la terre de Fleury; du moins la part qu'il y avoit, à M. *Henri* Clausse, seigneur de Marchaumont, & fut pere de

Claude de Vidal, dit Fleury, écuyer, seigneur d'Olins, qui épousa *Hélene* Deschamps, dont, entr'autres enfans,

Jean de Vidal, dit Fleury, écuyer, seigneur de Chufilly, & autres lieux, qui avoit pour femme *Antoinette* de Marcot, de laquelle il eut,

Pierre de Vidal, dit Fleury, écuyer, seigneur de Chufilly & de Nouveron, près Soissons, qui avoit pour femme *Geneviéve* de Vautripon, qui étoit sa veuve en 1614. qu'elle vivoit à Nouveron, avec ses deux aînés & sa fille, qui furent, 1. *Georges*, dit Fleury, veuf en 1614. d'*Antoinette* de Morienne, qui l'avoit rendu pere d'un fils alors âgé de vingt-trois ans, nommé *Jean*, qui de *Marie* de Saint Denis, sa femme, avoit trois garçons, l'aîné desquels étoit âgé de seize ans; 2. *N*... de Vidal, dit de Nouveron, s'établit en Rethelois, & avoit un fils & deux filles; 3. *N*... dite mademoiselle de Vidal, non mariée en 1614. On ignore la suite.

Voyez les *Antiquités d'Estampes*; l'*Armorial Général de la France*, par M. d'Hozier, &c. Cet extrait est dressé sur les titres & mémoires fournis par la famille.

VIEFVILLE, en Flandres & dans l'Artois, suivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 636.

Eustache-Pantaléon de la Viefville, chevalier, seigneur de Stéenvorde, de Villiers Sire-Simon, &c. fils aîné d'*Eustache* de la Viefville, chevalier, seigneur de Stéenvorde & de Watou, & de *Michelle* de Blondel, épousa le 27 Juillet 1621. *Claude* de Mérode, fille de *Philippe* de Mérode, comte de Middelbourg, baron de Fretzen & du Saint Empire, grand veneur du comté de Flandres, premier commissaire au renouvellement des Loix dudit comté, grand bailli de la ville

de Bruges, & des pays & territoire du Franc, & de *Jeanne* de Montmorency-Croisilles. De ce mariage sont issus *Georges*, qui suit, & *François* de la Viefville, abbé de Sainte Gertrude, conseiller d'Etat extraordinaire de sa Majesté Impériale.

Georges de la Viefville, baron de Stéenvorde, &c. fut marié en 1682. avec *Marie-Catherine* de Ranst, fille de *Pierre* de Ranst, seigneur de Surbempderm, bourguemestre de la ville de Tirlemont.

François-Joseph-Germain de la Viefville, leur fils, marquis de la Viefville, seigneur de Stéenvorde & d'Oudenhove, fut capitaine de la garde Walonne du roi d'Espagne. Ce fut en sa faveur que la baronnie de Stéenvorde, & les terres d'Oudenhove & d'Octezele furent érigées en marquisat sous la dénomination du marquisat de la Viefville, par lettres du Roi du mois de Février 1711.

Un de cette branche a été servir en Espagne, & y a été créé duc de la Viefville depuis environ vingt ans.

Les armes sont : *fascé d'or & d'azur de huit pieces, & trois annelets de gueules, posés en chef, brochans sur les deux premieres fasces.*

VIEL, écuyer, sieur de Launay, élection de Coutances, en Normandie : Ancienne noblesse, qui porte pour armes : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois sautoirs d'or, & accompagnée de trois roses de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

VIELSMAISONS : Cette famille, originaire de Flandres, est fort connue dans le quatorzieme siécle dans les provinces de Champagne & Brie, où elle a possédé dès ce temps-là des terres considérables, entr'autres, celle de Vielsmaisons ou Vieuxmaisons-le-Vidame, d'où vraisemblablement elle tire son nom, & celle de Vielsmaisons-Sainte-Coulombe. La premiere de ces terres est actuellement possédée par M. Jacquier, dit de Vielsmaisons, conseiller au Parlement de Paris depuis qu'il possede cette terre. L'autre appartient, je crois, à messieurs de Chavigny.

Cette maison est alliée à celles de Roye, de la Rochefoucault, d'Estrées, de Cœuvres & de Bonneval. Elle a pris des alliances depuis trois siécles dans les maisons de Vaulx, de Conflans-Brienne, de Noyen, de la Loupriere, de Guilbert, le Clerc de Juigné & du Broffard.

Gérard, seigneur de Vielsmaisons, vivoit avec *Eustache* de Vaulx, son épouse, l'an 1460. dont *Jeanne* de Vielsmaisons, qui épousa le 20 Janvier 1479. *Jean* de Bonneval, seigneur de Jouy-sur-Marne, & *Jean*, seigneur de Vielsmaisons, allié le 20 Avril 1485. avec *Isabelle* de Noyen, fille de *Gilles*, seigneur de la Loupriere, conseiller & chambellan du Roi, d'où naquirent *Blaise* de Vielsmaisons, le cadet, seigneur de Chanteclerc & de Vimpelles, dont les seigneurs de Chanteclerc & de Saint Bon sont issus, qui ont été confirmés dans leur noblesse par M. de Caumartin, intendant de Champagne ; & *Gérard*, seigneur de Vielsmaisons & de Sainte Coulombe, l'aîné, qui s'allia avec *Marguerite* de Conflans, dame de Vielsmaisons-le-Vidame, fille de *Jean* de Conflans, d'où naquirent *Christophe* de Vielsmaisons, *Gérard*, *Marguerite*, & *Blan-*

din, l'aîné de tous, seigneur de Vielsmaisons-le-Vidame & de Sainte Coulombe, vicomte de Saponnay, qui épousa *Jeanne* de Vaux. Leurs enfans furent *Salomon* de Vielsmaisons, le cadet, vicomte de Saponnay, qui eut pour fils *Josué*, aussi vicomte de Saponnay, qui de *Magdelene* de Lanfernat eut *Jean*, vicomte de Saponnay, qui a laissé postérité; & *Jean*, l'aîné, seigneur de Vielsmaisons & de Sainte Coulombe, qui s'allia avec *Marie* de Guilbert, dont *Philippe* de Vielsmaisons, le cadet, seigneur de Sainte Coulombe & de Verclines, dans le Vexin Normand, colonel d'un régiment d'Infanterie, & ensuite maréchal de camp, qui s'allia avec *Marie* Baudouin, dame de Clery, veuve de *Josias* le Conte de Nonant, seigneur d'Apremont, dont *Marie* de Vielsmaisons, mariée à *Jean-Jacques* de Vielsmaisons, son cousin germain; & *Jean* de Vielsmaisons, l'aîné, chevalier, seigneur de Cuy, en Picardie, maréchal de camp, & gouverneur de la Fère, qui s'allia avec *Anne* le Clerc de Juigné, d'une ancienne famille d'Anjou, dont *Jean-Jacques* de Vielsmaisons, chevalier, seigneur de Cuy, de Saponnay, Trogny & Courteille, capitaine de Cavalerie, qui quitta le service jeune. Il épousa *Marie* de Vielsmaisons, dame de Verclines, sa cousine germaine, fille de *Philippe*, mentionné ci-devant, dont naquirent *Jean-Philippe* de Vielsmaisons, chevalier, seigneur de Saponnay, qui servit dans les Mousquetaires de la garde du Roi, & qui commanda en 1698. l'arriere-ban du comté de Gisors, décédé en l'an 1717. sans avoir été marié; *Jean-Jacques*, devenu l'aîné par le décès de son frere, & qui est mentionné ci-après; & *Gabriel* de Vielsmaisons, le cadet, chevalier, seigneur de Trugny, décédé en 1731. lequel s'étoit marié à *Marie-Charlotte* de Brossard de Saint Clair, dont *Gabriel* de Vielsmaisons, chevalier, seigneur de Trugny, qui sert actuellement dans la seconde compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi. Il a quatre sœurs, dont une religieuse à l'abbaye de la Trinité à Caën.

Jean-Jacques de Vielsmaisons, chevalier, seigneur de Verclines, Fulmenil, Mortemer, le Mesle, &c. devenu l'aîné par la mort de *Jean-Philippe*, né au mois de Décembre 1681. & vivant actuellement, s'est allié en 1722. avec *Françoise-Catherine* de Brossard d'Angeville, dame de Lenicourt, décédée en 1741. Leurs enfans sont *Marie-Catherine* de Vielsmaisons, née le 8 Mai 1729. mariée au mois de Juillet 1749. à *Pierre* du Roy, écuyer, issu d'une famille noble du Quercy, & *Jean-Jacques-Philippe* de Vielsmaisons, chevalier, seigneur de Sainte Coulombe, né le 18. Janvier 1732. marié au mois de Juillet 1752. à *Marguerite-Esther* Langlois du Tanney.

Dans le dénombrement des chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, qui, suivant l'*Histoire de Malte* par M. l'abbé de Vertot, fut fait par le grand-maître de l'ordre *N....* de Villiers de l'Isle-Adam en 1522. pour la défense de l'Isle de Rhodes, qui fut prise par les Turcs, il y avoit un *Marc* de Vielsmaisons, qui étoit chevalier de l'ordre de Malte.

Il y a eu aussi un *Jean* de

Vielsmaisons, chevalier de cet ordre, vivant en 1528. Il portoit : *losangé d'argent & d'azur, au chef de gueules*, qui sont les armes que cette famille porte aujourd'hui.

De cette famille étoit encore *Louise-Geneviéve* de Vielsmaisons, née en 1677. & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1686. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Gérard* de Vielsmaisons, & d'*Eustache* de Vaux, sa femme, qui vivoient en 1460. & qui étoient les cinquiemes ayeul & ayeule de la produisante.

VIENNE, en Bourgogne : *Tome III. p. 438. col. 1. lig. 21.* Esquilli, *lisez*, Esguilli.

VIEUVILLE (la) : Maison de Picardie, qui porte pour armes : *fascé d'or & d'azur, de huit pieces, les deux premieres chargées de trois annelets de gueules.*

Renaud de la Vieuville, seigneur de Promleroy, avoit épousé *Jeanne* du Sauchoy, & ils marierent leur fille, *Blanche* de la Vieuville, avec *Jean* de Forel, écuyer, demeurant à Oroiler, par contrat du 19 Mars 1457.

Tristan de la Vieuville, leur fils, seigneur de la Neuville-le-Roi, de l'Anglantier, de Promleroy, de Graville & de Lieuviler, épousa *Antoinette* de Saurel, au mois de Novembre 1461.

François de la Vieuville, seigneur de Porquericourt, épousa *Marguerite* de Lafrené, en l'an 1500.

Jean de la Vieuville, leur fils, seigneur d'Orviler, épousa *Anne* de Halwin, fille de noble & puissant seigneur *Jean* de Halwin, chevalier, seigneur d'Esclebec, & de *Jeanne* de Montchevalier. Leur contrat de mariage est du 15 Février 1533. *Jean* de la Vieuville, étoit mort en 1543. & sa femme remariée à *Pierre* de Rochebaron, écuyer, seigneur de Dominois ; & par acte du 16 Avril de cette année, elle accepta la garde noble de *François*, & de *Marie* de la Vieuville, ses enfans.

François de la Vieuville, seigneur d'Orviler, épousa *Claire* d'Amerval. Elle en étoit veuve au mois de Janvier 1563. ainsi qu'il paroît par un acte de cette année-là, par lequel elle prend la garde noble d'*Antoine*, & d'*Adrienne* de la Vieuville, ses enfans.

Antoine de la Vieuville, écuyer, seigneur d'Orviler, &c. épousa *Marie* de Belloi, fille de *Florent* de Belloi, chevalier, seigneur de Belloi & d'Ami, & d'*Anne* de Ligni. Leur contrat de mariage est du 27 Septembre 1579.

Claude de la Vieuville, leur fils, seigneur d'Orviler, épousa *Louise* de Vignacourt, fille d'*Adrien* de Vignacourt, chevalier, seigneur du Lis, & de *Louise* de Saint Perrier.

Louis de la Vieuville, chevalier, seigneur de Rouviler, épousa *Marie-Anne* du Fayot, fille de *Jean* du Fayot, chevalier, seigneur de Cuisi, & de *Marie* Picart. Leur contrat de mariage est du 22 Octobre 1675. Ils ont eu, entr'autres enfans, *Marie-Anne* de la Vieuville, née le 13 Mars 1677. & *Marie*, née le 8 Août 1679. & l'une & l'autre reçues à Saint Cyr au mois de Juillet 1687. sur les preuves de leur noblesse.

Le commandeur de Vignacourt, grand prieur de Champagne, est

de cette maison, & il porte le nom de Vignacourt, par substitution, pour honorer la mémoire des deux grands-maîtres de l'ordre de Malte.

VIGIER DE LA PILE: Famille établie en Saintonge & en Angoumois.

Jacques Vigier, écuyer, sieur de la Pile, avocat au Parlement, fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer depuis 1519. par arrêt du conseil d'Etat rendu contradictoirement le 2 Septembre 1669. De son mariage accordé en 1643. avec *Magdelene* Musset, sont issus *Jacques*, qui suit, & *Pierre*, auteur de la branche des seigneurs de Beaucaire & de Plançon, rapportée ci-après.

Jacques Vigier, écuyer, sieur de la Pile, fut maintenu avec son frere dans sa noblesse, depuis 1505. par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de la Rochelle du 12 Février 1699. Il épousa en 1684. *Elisabeth* Preverand, dont naquit *François* Vigier, écuyer, sieur de la Pile, avocat au Parlement, marié le 25 Janvier 1714. avec *Marie Jeanne* Pigornet, mere de treize enfans, tous baptisés dans l'église de Saint Paul à Angoulême, qui sont, 1. *Philippe* Vigier, écuyer, né en Décembre 1715. 2. *Bernard*, né en Juin 1718. 3. *Godefroy*, né au mois d'Avril 1719. 4. *François*, écuyer, né au mois de Novembre 1725. 5. *Philippe*, né au mois d'Août 1728. 6. *Bernard-Jacques*, né en 1729. 7. *Magdelene*, née en 1717. 8. *Jeanne-Elisabeth*, née en 1720. 9. *Jacquette*, née en 1722. 10. *Marguerite*, née en 1723. 11. *Marie*, née en 1724. 12. *Jacquette-Ursule*, née en 1731. 13. *Marie-Philippe* Vigier, née le 10 Mars 1733.

Branche des seigneurs de Beaucaire & de Plançon.

Pierre Vigier, écuyer, sieur de Beaucaire, second fils de *Jacques* Vigier, & de *Magdelene* Musset, fut maintenu dans sa noblesse avec son frere *Jacques* Vigier, rapporté ci-dessus, par ordonnance de 1699. Il épousa en 1688. *Marie* Aigron, fille de *Pierre* Aigron, écuyer, sieur de Combezan, de Saint Simon, de Plançon, &c.

Godefroy Vigier, écuyer, sieur de Plançon, leur fils, fut marié le 14 Avril 1713. avec *Françoise-Marie* de Garoste, fille d'*Elie-François* de Garoste, sieur du Roulle, & de *Paule* Gautier. Il y a des enfans de ce mariage. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p. 637.*

Les armes: *d'argent, à trois fasces de gueules.*

VIGIER: Ancienne famille noble du Périgord, dont étoit *Robert* du Vigier, chevalier de Rhodes; & *Henri* du Vigier, son petit-neveu, eut, entr'autres enfans, *Jean* Vigier, notaire Apostolique, conseiller au Parlement de Paris, & chanoine de Lavaur, qui fut fait thrésorier de la Sainte Chapelle de Bourges, par Louis XI. le 12 Janvier 1468. & évêque de Lavaur au mois de Juin 1469. en conservant la thrésorerie de la Sainte Chapelle. Voyez le *Nouveau* Gallia Christiana, *Tome II. p. 116.* *Henri* du Vigier, frere de cet évêque, fut bisayeul de *Jean* du Vigier, nommé par le roi Henri IV. conseiller à la Chambre de l'Edit, dont le fils, conseiller

conseiller au Parlement de Bourdeaux, fut pere de *Jean* du Vigier, qui ayant été chargé par le feu Roi, de glorieuse mémoire, de faire démolir les Temples des Huguenots, eut de ce Prince une pension considérable, & plusieurs marques de faveur, parmi lesquelles fut le choix que le Roi fit de sa personne, pour remplir la charge de procureur général qui vint à vaquer peu de temps après; ce qui le détermina à retirer du service son fils unique, *Jacques-Armand* du Vigier, qui servoit dans le régiment du marquis de Lisle du Vigier, son frere, & qui, après la mort de son pere, fut nommé à la place de procureur général qu'il remplit actuellement. Le Roi a accordé la survivance de sa charge à *Pierre-Armand-Claude* du Vigier, son fils, chevalier, baron du Vigier, baron de Saint Martin, seigneur de Fontenailles, Vauvre, Bourgneuf, Bacalan, & autres lieux, &c. marié le 10 Janvier 1752. avec *Hieronime-Rosalie-Félicité* Phelypeaux, fille de *Georges* Phelypeaux, chevalier, seigneur d'Herbault-Neuvy, Braffieux, Bauzy, & autres lieux, lieutenant pour le Roi dans la province de l'Orléannois, au département du Blaisois, & de *Marie-Anne-Louise* de Kerouartz.

Mademoiselle Phelypeaux a eu pour trisayeul *Balthasard* Phelypeaux, seigneur d'Herbault, fils aîné de *Raymond* Phelypeaux, secrétaire d'Etat, & dont la famille célebre & illustre a produit un chancelier de France, onze secrétaires d'Etat, plusieurs grands officiers commandeurs des ordres du Roi. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril* 1752. p. 209

VIGNES (de), en Quercy: Ancienne noblesse, qui possede des terres considérables dans cette province. Il en est sorti plusieurs chevaliers & commandeurs de Malte. Le possesseur actuel du marquisat de Puylaroque, est seigneur de Parisot, Cornusson & Mondomerg, & s'appelle *René-François* de Vignes, & fut reçu le 28 Février 1729. chevalier d'honneur au Parlement de Toulouse. Il n'est point marié. Son pere *Joseph* de Vignes, avoit été reçu en la même charge de chevalier d'honneur au même Parlement le 9 Août 1707.

Le marquis de Puylaroque actuel avoit quatre freres reçus chevaliers de Malte, dont trois sont morts commandeurs depuis peu d'années. Le dernier a quitté la croix, & a épousé *N.*.... de Montesquiou de Roquefort. En faveur de ce mariage, le marquis de Puylaroque leur a fait don des terres & baronnies de Campagnac & de la Bastide, situées en Languedoc. Il y a de ce mariage un garçon & une fille. La terre de Puylaroque fut érigée en marquisat en faveur du grand pere du marquis actuel, par lettres patentes données à Chambort le 11 du mois de Septembre 1685. enregistrées au Parlement de Toulouse en Novembre 1685.

VIGNES (des): Nom d'une ancienne noblesse du Nivernois, qui porte pour armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une fasce de gueules, chargée de trois besans d'or, & accompagnée de sept merlettes de gueules, 4 en chef & 3 en pointe, à un lambel à cinq pendans d'azur*, qui est des Vignes; *& au 2 & 3 d'azur, à une étoile d'or, accompagnée de trois croissans d'argent, 2 en*

chef & 1 en pointe, qui est de Carpentier, accollé des armes de Choisy, qui sont : *de gueules, à une croix d'argent, chargée de cinq coquilles de sable.*

Jacques des Vignes, seigneur de Chuffort, a eu, pour fils aîné, de *Marie* Carpentier de Crecy, son épouse, *François-Théodore* des Vignes, chevalier, seigneur de Chuffort en Nivernois, gentilhomme de la chambre du roi de Pologne Stanislas I. décédé en son château de Chuffort le 5 Mai 1734. âgé d'environ soixante & onze ans. Il s'étoit marié en Pologne avec *Marie-Anne-Claude* de Croisy, originaire de France, d'une famille noble du duché de Bourgogne. Il a laissé d'elle *Louis-Benédict* des Vignes, seigneur de Chuffort, & *Jeanne-Louise* des Vignes, tous deux nés en Pologne, & présentement établis dans la province de Nivernois. Voyez le *Mercure de France du mois de Mai* 1734. p. 1030.

VIGNES, en Normandie, élection de Conches : Famille qui porte pour armes : *d'or, à l'aigle de sable, au chef cousu de gueules, chargé de trois fers de pique d'argent.*

VIGNEROL, même province, élection d'Argentan : Famille dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, entre deux étoiles du second, avec une tête de léopard aussi d'or en pointe.*

VIGNOLLES : Famille établie dans le Languedoc, qui a formé plusieurs branches.

Jacques de Vignolles, écuyer, seigneur de Saint Jean de Gardonenque, au diocèse d'Alais, en Languedoc, & *Jean-Jacques* de Vignolles, son cousin germain, écuyer, seigneur de Cabrieres & de la Valette, retiré à Lauzanne en Suisse, n'ont prouvé leurs filiations par titres originaux, que depuis *Paul* de Vignolles, leur bisayeul ; mais par des titres énoncés dans une ordonnance que M. de Bezons, intendant en Languedoc, rendit le 2 Janvier 1669. en faveur de leur ayeul *François* de Vignolles, & de plusieurs autres de leurs parens, on trouve qu'ils remontent la preuve de leur noblesse jusqu'à *Etienne* de Vignolles, leur quatrieme ayeul, qualifié noble dans l'acte d'une vente que fit le 15 Décembre 1549. *Jean* de Vignolles, son fils. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes sont : *de sable, à un cep de vigne feuillé & fruité d'argent, & soutenu par un échalas de même.*

VIGNY, dans l'Orléannois : Famille maintenue dans sa noblesse par jugement rendu par M. Machaut, intendant de la province, & aussi le 26 Décembre 1708. par M. Jubert de Bouville, intendant de la même généralité, qui porte pour armes : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une merlette de même, & en pointe de trois coquilles d'argent, posées en fasce.*

VIGOUREUX : Cette famille, dont les armes étoient : *d'azur, à trois poires arrachées d'or*, s'est éteinte au siécle dernier, dans celles de Bondieu, de Gay & de Grasset. La premiere fut chargée d'en relever le nom & les armes.

VIGUIER : Ancienne famille de Provence, qui a servi avec distinction & fourni à l'ordre de Malte plusieurs chevaliers & commandeurs. Elle est origi-

naire de Salon, & a fait plusieurs branches. L'aînée existe à Arles; les deux autres se sont établies en Quercy & dans le haut Poitou.

Le premier, dont il soit fait mention, est noble *Jourdan* de Viguier, qui rendit le 15 Avril 1330. au seigneur des Baux, la foi & hommage du château d'Eguilles en Provence. Il fut pere de *Guillaume*, qui suit.

Guillaume de Viguier eut de *N*. . . . d'Hostagier, sa femme, entr'autres enfans,

1. *Antoine*, qui de son mariage contracté avec *Doulce* d'Eyguisier le 30 Mai 1453. fut pere de *Louis*, qui a continué la branche aînée, & de *Jean*.

2. *Guillaume* II. du nom, qui fut pere d'*Armand*, & de *Jacques* de Viguier, qui ont fait les branches établies dans le Quercy & le haut Poitou.

Antoine I. du nom, institua par son testament du 28 Avril 1466. ses deux enfans pour ses héritiers, & avec substitution, en cas qu'ils décedent sans postérité, il institua *Armand* & *Jacques*, ses neveux, enfans de *Guillaume*, son frere.

Louis de Viguier eut de *Catherine* de Magnan, sa femme,

Antoine II. du nom, qui fut institué héritier de noble homme *Hugues* de Magnan, son oncle maternel, par testament du 7 Décembre 1499. Il eut de son mariage fait en 1538. avec *Magdelene* de Giannis (*a*),

Louis de Viguier II. du nom, héritier de *Nicolas* de Giannis, son ayeul maternel, par son testament de 1545. Il eut de *Louise* d'Avmini, sa femme,

François Louis, qui épousa en 1636. *Antoinette* Didons, fille d'un président au Parlement d'Aix, & fut pere de

Pierre-Joseph de Viguier, marié en 1672. avec *Jeanne* de Quiqueran de Beaujeu, d'une famille illustre. Il eut pour enfans, *François*, qui suit, & *Jacques*, chevalier, puis commandeur de Malte.

François, marié en 1696. avec *Christine* de Croze de Lincel, eut,

1. *Jacques*, marié en 1731. avec *Marie-Xavier* de Faucher, de laquelle il y a eu plusieurs enfans.

2. *Paul-Antoine*, commandeur de Malte, & capitaine des Gardes du Grand-Maître; ce fut lui qui découvrit la derniere conspiration formée pour égorger dans un seul jour tous les chevaliers qui se trouvoient dans l'Isle de Malte, en l'année 17. . . .

3. *Jean-Baptiste*, aussi commandeur de Malte, & prieur de l'église de Saint Jean de Jerusalem à Aix.

Les branches sorties d'*Armand* & *Jacques* de Viguier, enfans de *Guillaume* II. du nom, établies dans le Quercy & le haut Poitou, subsistent,

1°. Celle du Quercy à Figeac, dans *N*. . . . de Viguier, ancien officier d'Infanterie, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, sans enfans, & *Marie* de Viguier, veuve de *Pierre* Druthis, écuyer, sieur de la Grave, dont un seul fils.

(*a*) *La maison de Giannis est une des plus illustres de Florence: Nostradamus, dans son* Histoire de Provence, *dit qu'elle a fourni cinq gonfaloniers souverains.*

2°. Celle du haut Poitou, dans *N.* . . . de Viguier, officier de Robe au présidial de Montmorillon, & *N.* . . . de Viguier, officier de Cavalerie, ayant l'un & l'autre des enfans.

Cette famille porte pour armes : *d'or, à une bande d'azur, chargée en cœur d'une rose d'argent, & accompagnée en chef de deux étoiles d'azur rangées l'une à côté de l'autre, & d'une semblable étoile posée au chef droit de la pointe de l'écu.*

VILAIN DE GAND, marquis d'Hem. Famille qui porte pour armes : *de sable, au chef d'argent*; c'est la même maison que celle du maréchal d'Ysenghien.

VILLAGES : C'est une des maisons les plus considérables de Provence, & aliée avec les meilleures de cette province. Elle tire son origine de la ville de Bourges, capitale du Berry, d'où *Jean* de Villages, vint s'établir à Marseille, sous le regne de *René* d'Anjou, roi de Sicile, comte de Provence. Il fut conseiller & maitre d'hôtel de ce prince, puis chambellan du duc de Calabre, son fils. Le roi *René*, le fit enfin son amiral ou son capitaine général de la Mer, comme portent les lettres ou le brevet de cette charge, daté du 8 Janvier 1453. C'est en cette qualité, que Mauvo, Doge de Venise, lui écrivit le 19 Mars 1463. une lettre, pour le prier de donner un sauf-conduit aux galeres & aux vaisseaux de la République, qui devoient venir charger des marchandises à Aigues-Mortes.

Jean de Villages vivoit encore après l'union de la Provence à la Couronne de France, ce qui arriva en 1481. par le testament de *Charles* du Maine, dernier comte de Provence, de la seconde race de la maison d'Anjou. Louis XI. roi de France, devenu comte de Provence, employa ce seigneur en de grandes & importantes affaires, desquelles il s'acquitta avec toute la sagesse & le succès possible.

Cette maison a donné de grands sujets à l'ordre des chevaliers de Saint Jean de Jerusalem. La religion & la ville de Marseille n'oublieront jamais la mémoire des commandeurs *Thomas* & *Nicolas* de Villages, freres, le premier mort grand-croix de son ordre & baillif de Manosque, & le second commandeur de Comps. Ils se trouverent tous deux au fameux combat donné le premier jour de Septembre 1638. devant le Port de Gênes, entre quinze galeres de France, & un pareil nombre de celles d'Espagne. Ces deux chevaliers, commandant chacun une galere du Roi, s'y distinguerent extrêmement par leur valeur & par leur conduite, en sorte qu'ils eurent beaucoup de part au succès de cette mémorable journée, dans laquelle tout l'avantage & toute la gloire demeurerent au pavillon François.

Gaspard de Villages, frere des deux chevaliers de Saint Jean de Jerusalem, a eu de *Léonor* de Villeneuve, son épouse, *Jean-Baptiste* de Villages, marquis de la Salle, nommé consul de Marseille dans le Conseil de l'Election, du 28 Octobre 1657. comme un sujet propre, quoiqu'encore jeune, pour rendre la paix à sa patrie, alors agitée par de fatales divisions. Il est mort le 21 Mars 1728. dans son château de la Salle, en Provence, près de la ville de Marseille, à l'âge de

cent ans presque accomplis, étant né au mois d'Avril de l'année 1628. laissant de son mariage conclu avec *Aiman* de Valbelle, son épouse, de la branche de Valbelle-Monfuron, célébré le 10 Octobre 1647. quatre fils; sçavoir *N.....* de Villages, marquis de la Salle & de Villevieille; *Léon* de Villages, abbé de la Salle; deux chevaliers de Malte, dont l'un est capitaine de galere, & l'autre lieutenant de vaisseaux du Roi; & deux filles, dont l'aînée est abbesse du Mont de Sion de Marseille, ordre de Cîteaux, & la cadette, abbesse de Sainte Catherine, diocèse d'Apt, ordre de Saint Benoît. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars* 1728. *p.* 633. & le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 497.

Les armes : *d'argent, à un double Delta, ou deux triangles l'un dans l'autre, enfermant un cœur de gueules.*

VILLAINES : Famille établie dans le Bourbonnois & le Berry.

Nicolas-Pardoux de Villaines, ou suivant quelques titres anciens, de Villaynes & de Villenes, écuyer, seigneur de Villaines, de Bouy, de Saint Pardoux, de Chancellert, de Saint Sylvain, de Parray, de Sarragosse, de Bruillebault, de Cluzeau, de la Volpilliere & de Briante, d'une famille noble & ancienne, a prouvé sa filiation, sans interruption, depuis *Jean* de Villaines I. du nom, son septieme ayeul, écuyer, seigneur de la Vesvre, de Villaines & de Chantemerle, qui vivoit avec *Philippe* de Villaines, son frere germain, en 1434.

Ledit *Nicolas-Pardoux* étoit fils de *Nicolas* de Villaines, ecuyer, seigneur de Villaines, de la Condamine, de Bouy, de Saint Pardoux, de Parray, &c. né en 1668. juge magistrat en la sénéchaussée de Bourbonnois, & siége présidial de Moulins, maintenu lui & ses enfans dans la qualité d'écuyer, par ordonnance du 23 Décembre 1707. Il épousa par contrat du 4 Juillet 1730. *Marie* Texier, fille de *Léon* Texier, écuyer, seigneur du Cuzeau, de la Volpilliere, de Bruillebault, de Crevant, &c. conseiller du Roi, président-thrésorier de France en la généralité de Bourges, & de *Perpetue* Godard. Ils ont eu pour enfans,

1. *Nicolas-Pardoux-Louis* de Villaines, né le 15 Novembre 1735.

2. *François-Léon*, né le 4 Décembre 1737.

3. *Etienne-Philippe*, né le 7 Novembre 1740.

4. *Anne-Marie*, née le 18 Juillet 1733.

5. *Adrienne-Françoise*, née le 23 Août 1734.

6. *Françoise-Magdelene* de Villaines, née le 23 Octobre 1736.

Les armes sont : *d'azur, à un lion d'or passant ; écartelé de gueules, à neuf losanges d'or, posées* 3, 3 & 3.

VILLARCEAUX : *Tome III. p.* 446. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Le marquisat de Villarceaux a passé à M. du Tillet, marquis de la Bussiere, ci-devant maître des requêtes.

VILLARDY, en Provence : Famille originaire d'Italie, établie à Avignon, & qui remonte à *François Raymond* de Villardy, officier général dans les trou-

pes du duc de Milan *Sforce* II. du nom.

Cette famille subsiste dans *Henri-Eugene-Joseph* de Villardy, comte de Quinson, seigneur de Pondre-le-Villa, &c. marié par contrat du 20 Décembre 1740. avec *Anne-Jeanne* de Crousét, fille de *Pierre*, président à la Cour souveraine des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de *Françoise* de Bornier, dont, 1. *Gabriel-Joseph-Raymond*; 2. *Jean-Baptiste-Achille*; 3. *Pierre*; 4. *Hyacinthe-Eugene*; 5. *Thérese-Flavie*; 6. *Eugénie-Virginie*; 7. *Françoise*; 8. *Marie-Thérese*; 9. *Louise-Pauline* de Villardy. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 499.

Les armes : *d'azur, au dextrochere d'argent, tenant une palme d'or.*

VILLARS : Famille du Bourbonnois, suivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 639.

Etienne de Villars, écuyer, seigneur de Mauvésiniere & de Sallevert, homme d'armes des ordonnances du Roi dans la compagnie du comte de Saint-Geran, en 1639. fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer depuis l'an 1542. par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Moulins du 28 Juin 1667. Il épousa en 1648. *Antoinette* de Courtais, dont naquit *Gilbert* de Villars, écuyer, seigneur de Mauvésiniere, anciennement major du régiment de Cavalerie de Montgont, marié en 1714. avec *Jeanne* de Chambon, fille de *Gilbert* de Chambon, écuyer, seigneur des Ternes, de Marcillac, &c. dont il a eu pour fils,

Claude de Villars de Mauvésiniere, né le 20 Octobre 1715. qui fut reçu page du Roi dans sa petite écurie le 12 Décembre 1731.

Les armes sont : *d'hermines, à un chef de gueules, chargé d'un lion à demi-corps d'argent.*

VILLARS : Terre en Bresse, qui a été possédée à titre de sirie dès l'an 1030. par un seigneur nommé *Etienne* de Villars. Elle a passé dans la maison de Thoire, qui la vendit en 1402. aux ducs de Savoye, qui l'érigerent en baronnie, en comté, ensuite en marquisat : ils l'inféoderent à des bâtards de leur maison, sous les mêmes titres. *Honorat* de Savoye la légua à *Jacques-Honorat* de la Baume, comte de Suze, son neveu, qui la laissa à *Françoise Apronne* de Porcelet, sa veuve. Pour plus amples éclaircissemens, *voyez* Guichenon.

Françoise-Apronne de Porcelet la vendit à *Jean-Baptiste* de Covet de Montribloud, qui la revendit en 1712. à *Claude* Perret, secrétaire du Roi. Ce *Claude* Perret mourut en l'an 1731. & dans le partage de ses biens, le marquisat de Villars échut à feu M. Jullien, son neveu, aussi secrétaire du Roi. Celui-ci le donna par son testament de 1744. à son fils unique, & le substitua au fils aîné de *Louis* du Gaz, mari de dame *Marie-Louise* Laurent, sa cousine germaine, fille de *Jean* Laurent, capitaine de la Bourgeoisie de Montluel en Bresse.

En 1751. la substitution fut ouverte par le décès de *Louis-François* Jullien, fils, au profit de *Jean-Louis* du Gaz.

En 1754. cette substitution, dis-

putée pendant trois ans, fut déclarée bonne & valable, & confirmée par une transaction faite devant Beguillet, notaire à Dijon, & passée entre dame de Grenéaud, veuve du sieur Jullien, mere de *Louis-François* de Jullien de Merignat, & *Louis* du Gaz, ci-devant capitaine au régiment de Picardie, pere de *Jean-Louis* du Gaz, mineur & héritier substitué.

Le 26 Juillet 1754. *Louis* du Gaz, prêta foi & hommage à la Chambre des Comptes de Bourgogne pour la partie de cette terre, qui est en Bresse, & le 26 Mai 1755. il a rendu pareille foi & hommage pour la partie qui est en Dombes.

Cette terre avoit été recherchée en l'année 1748. pour être comprise au Domaine du Roi, & les différentes inféodations des ducs de Savoye, qui stipuloient toujours le retour au défaut d'enfans mâles, en avoient fait dans les premiers temps un fief de la Couronne : mais en 1750. on produisit au Conseil d'Etat du Roi les pieces suivantes ; sçavoir,

1°. Les lettres patentes d'*Emmanuel-Philibert*, duc de Savoye, portant érection de la terre de Villars en marquisat, au profit d'*Honorat* de Savoye, du 13 Juin 1565.

2°. Le contrat d'échange passé entre *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoye, & *Honorat* de Savoye, le 21 Octobre 1579. par lequel *Honorat* cede au duc le comté de Tende, les terres de Maro & de Presla, données depuis en échange par le duc de Savoye, aux Génois, leurs appartenances & dépendances, sans rien réserver ; & le duc lui cede en contre-échange les terres de Miribel, Loyette, & lui remet & quitte le droit de retour & réversion, qui lui appartenoit en cas de décès dudit *Honorat* de Savoye, sans enfans mâles légitimes, du marquisat de Villars, & consent *que lui, ses successeurs & ayans cause, puissent en disposer, comme si jamais il n'eût été sujet à retour.*

3°. Les lettres patentes du 29 Novembre suivant, à l'effet de l'enregistrement dudit contrat d'échange.

4°. Le procès-verbal d'estimation des terres données en échange & contre-échange du 16 Août 1581.

5°. D'autres lettres patentes de la même année, portant ratification des traités d'échange, & le procès-verbal d'estimation.

Sur le vu de ces differentes pieces, il fut rendu arrêt contradictoire au Conseil d'Etat du Roi le 4 Août 1750. qui déclare la terre & marquisat de Villars patrimonial.

Le possesseur actuel de la terre & marquisat de Villars est *Jean-Louis* du Gaz, présenté à sa Majesté & agréé par elle, après la vérification de ses preuves en 1759. pour faire ses exercices à l'Ecole des Chevaux-Légers, & nommé à un enseigne au régiment des Gardes Françoises en 1760.

VILLARS-BRANCAS : *Tome III. p. 448. col. 1. lig. 26.* Champtérices, *lisez*, Champtarais.

VILLE (de) : Famille originaire de Lyon, établie anciennement en Poitou, & actuellement en Anjou, qui porte pour armes : *de gueules, à la ville d'argent, maçonnée de sable.*

VILLE-BERTAIN :

Tome III. p. 450. *col.* 2. *lisez*, VILLE-BERTIN.

Ibid. lig. 6. du même article, Pleuve, *lisez*, Pleure.

VILLEFRANCHE: *Tome III. p.* 451. *col.* 1. *lig.* 43. *après* leur fille, *ajoutez*, devenue comtesse de Laval. La maison de la Trémoille, aux droits de cette princesse, a pris le titre de prince de Tarente, que portoit son pere, sorti du royaume de Naples.

VILLEGAGNON: *Tome III. p.* 451. *col.* 2. *lig.* 6. *ajoutez*, Le dernier de ce nom, *Nicolas-François* Durand de Villegagnon, enseigne de la premiere compagnie des Mousquetaires, mourut le 29 Mars 1757. âgé de vingt six ans.

VILLE-HARDOUIN: Village du comté de Champagne, assis au diocèse de Troyes, à demi-lieue de la riviere d'Aube, entre Bar & Arcies. Il y a eu autrefois un château dans l'enceinte duquel les seigneurs de Ville-Hardouin fonderent une chapelle en l'honneur de Saint Loup, en s'en réservant la présentation.

Cette ancienne & illustre maison portoit pour armes: *de gueules, à la croix ancrée d'or.*

VILLEHUME, en Limousin: *Tome III. p.* 451. *col.* 2. *lisez*, VILLELUME.

VILLELE, ou VILLELES, en Provence: Famille originaire d'Espagne, où elle est appellée Villela, dit l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 504. L'abbé de Pithoncourt en parle dans son *Histoire de la Noblesse du comtat Venaissin.*

Les armes sont: *de gueules, à la tour d'or, ouverte d'argent, surmontée de deux petites tours aussi d'or; au-dessous de la tour est un gril de fer.*

VILLEMUR, ou VILLEMEUR DE RIEUTORT: *Louis* de Villemeur, gentilhomme de la province de Languedoc, gouverneur du Pont-Saint-Esprit, a eu, entr'autres enfans, de feue *Jeanne* de la Motte, son épouse, *François* de Villemeur de Rieutort, seigneur de la Martiniere, Saclay, Limon, Vauhalan, &c. lieutenant général des armées du Roi, mort en son château de la Martiniere le 14 Octobre 1735. âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. Il avoit succédé en 1691. à son frere dans la charge de capitaine-commandant de la compagnie des Grenadiers à cheval de la maison du Roi, dont il s'étoit démis à cause de son grand âge au mois de Septembre 1730. après l'avoir commandée trente-neuf ans. Il avoit été fait chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis en 1694. & successivement brigadier le 29 Janvier 1702. maréchal de camp le 26 Octobre 1704. & lieutenant général le 8 Mars 1718. Il avoit eu deux chevaux tués sous lui à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706. Il avoit été marié le 3 Janvier 1695. avec *Eléonore-Suzanne* Passart, veuve d'*Etienne-Michel* Jehannot de Bartillat, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, tué à la bataille de Fleurus, le premier Juillet 1690. & fille de *François* Passart, seigneur de Saclay, la Martiniere, Vauhalan, Limon, &c. conseiller secrétaire du Roi & de ses Finances, & d'*André* Lucas; elle mourut le 8 Juin 1712. âgée de quarante-sept ans. Il laisse d'elle *Jean-Baptiste-François* de Villemeur, ci-devant sous-lieutenant de la compagnie des Grenadiers à cheval, ensuite colo-

nel du régiment de Baſſigny, par commiſſion du 5 Octobre 1730. & brigadier des armées du Roi de la promotion du 18 Octobre 1734. qui avoit été bleſſé d'un coup de fuſil dans la cuiſſe à la bataille de Guaſtalla le 19 Septembre précédent; & *Suzanne-Eléonore* de Villemeur, mariée au mois de Mars 1722. avec *Philippe-Florimond* de Flavigny, ſeigneur de Liés, Remigny, &c. lieutenant de la compagnie des Grenadiers à cheval de la maiſon du Roi, & une autre fille. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre 1735. p. 2326.*

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois faſces ondées d'azur; au 2 & 3 d'or, à la chevre de ſable, au chef de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'or.*

VILLENEUVE, du nom de Renaud : *Tome III. p. 455. col. 1. lig. 3. 5. 15. & 22.* Anſonis, *liſez*, Anſouis.

VILLENEUVE DE LA CROISILLE, en Languedoc, ſuivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 640.

Guillaume de Villeneuve, ſeigneur de la Croizille, fut marié en 1686. à *Anne* de Monteſquiou, fille d'*Alexandre* de Monteſquiou de Sainte Colombe, ſeigneur & baron d'Auriac.

Gaſpard de Villeneuve, leur fils, écuyer, ſeigneur de la Croizille & de Saint Sernin, naquit le 12 Mai 1687. & épouſa en 1719. *Marie-Louiſe* Rigaud, fille de *Philippe* Rigaud, chevalier, ſeigneur de Vaudreuil, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, gouverneur & lieutenant général pour le Roi dans la Nouvelle-France. De ce mariage ſont ſortis pluſieurs enfans.

Les armes ſont : *de gueules, à une épée d'argent, poſée en bande, la pointe en bas.*

VILLÉON, en Bretagne : Ancienne & illuſtre maiſon, & de laquelle étoit *François* de la Villéon, chevalier, ſeigneur de Boisfeillet, qui épouſa le 5 Juillet 1615. *Iſabelle* de la Freſnaye, ſeconde fille de *François*, & de *Claude* de Bellouan, dont il a eu trois garçons. L'aîné, *N....* de la Villéon, chevalier, ſeigneur de Boisfeillet, ne laiſſa que deux filles. L'aînée, *Péronelle-Angélique*, épouſa *François* de Coëtlogon, chevalier, ſeigneur, marquis dudit lieu, & gouverneur de Rennes. *Philippe* de Coëtlogon, leur fille, fut mariée à *René* de Coëtlogon, chevalier, vicomte de Mejuſſaume, ſon couſin germain, lieutenant général dans la haute Bretagne, & gouverneur de Rennes.

René de la Villéon, chevalier, ſeigneur de la Villeaudren, fils puîné de *François*, & d'*Iſabelle* de la Freſnaye, a laiſſé des enfans.

Louis de la Villéon, chevalier, ſeigneur de Launemur, troiſieme fils, eut deux filles; l'aînée, mariée à *N....* Perret, ſeigneur de la Trouchais & de Lézonnet, dont la fille unique a épouſé le préſident de Cornuller, dont madame du Dreſnay, & madame de Saint Pern du Lattay. La ſeconde épouſa le ſeigneur de Cartauſcours, dont elle n'eut point d'enfans.

VILLERAY, ſubdélégation de Belleſme, au Perche.

La terre de Villeray fut érigée en baronnie par lettres patentes du mois de Mars 1593. regiſtrées au Parlement de Rouen le 27

Août 1593. & en la Chambre des Comptes de Normandie le 12 Février 1629. en faveur de messire *Gilles* de Ryants, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils d'État & privé, président en la Cour de Parlement, seigneur de la baronnie de Villeray, aujourd'hui possédée par M. de la Porte de Ryants, issu d'une maison du Berry, connue dès le commencement du onzieme siécle, officier de Gendarmerie, & gendre du marquis de Croissy. Il a vendu la baronnie de la Brosse, & acheté le marquisat de Tourouvre. Villeray avoit été substitué par le dernier messire *N.* . . . . marquis de Ryants.

Il y a une autre terre de Villeray, en Normandie, vendue par M. le maréchal de Coigny, au sieur *Ferrand* de Saint Disant, pere de madame la comtesse de Courtomer.

VILLEROY : *Tome III. p.* 450. *col.* 2. *lig.* 4. son frere, *lisez*, son fils.

VILLERS, écuyer, seigneur de Hellou, en Normandie, élection d'Alençon : Famille dont les armes sont : *d'herminès, à deux piques ou hallebardes de sable, posées en sautoir, & ferrées de gueules.*

VILLERS : *Gabriel* de Villers, seigneur de Louan & Houffon, en Berry, capitaine dans le régiment de Rambures, commandant des ville & château de Meun-sur-Yeurre, étoit originaire de Flandres, issu des anciens seigneurs du château de Villers, dont la généalogie est imprimée dans l'*Histoire du Gâtinois.* Il avoit épousé *Edmée* le Roy, dont il a eu *Françoise* de Villers, mariée avec *N.* . . . . Moreau de Mautour, décédée le 6 Juin 1731. âgée de soixante & dix-sept ans. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin 1731. p.* 1394.

VILLETTE, en Bugey : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, bordé de gueules, accompagné de trois lions d'or, 2 & 1.*

VILLETTE, en Normandie, élection de Domfront : Famille dont les armes sont : *d'azur, à six tours d'argent, posées 3, 2 & 1.*

VILLIERS-L'ISLE-ADAM : *Tome III. p.* 462. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Cette ancienne maison est connue pour avoir donné de grands officiers à la Couronne, & un grand-maître à l'ordre de Malte. Ses alliances sont avec les maisons de Montmorency, de Nesle, de Châtillon, d'Harcourt, de Melun, &c.

Claude, marquis de Villiers-l'Isle-Adam, ancien officier d'Infanterie, seigneur de Reiges, & autres lieux, en Champagne, a épousé le 20 Novembre 1758. *Marie-Claire* Relongue de la Louptiere, veuve de messire *François-Edouard* le Gras de Vaubersay, chevalier, seigneur de Mongenot, lieutenant des Maréchaux de France au département de Champagne & de Brie.

VILLIERS-SUR-PORT : Terre située en Normandie dans le bas Cotentin, qui a donné son nom à une famille, dont les armes sont : *fascé d'argent & d'azur de six pieces.*

VILLIERS-VIERVILLE : La maison de Vierville est puînée de celle de Villiers, & séparée avant l'an 1200. ayant pris pour brisure, selon la coutume de ce temps-là : *une bande de gueu-*

les, brochante sur les six fasces d'argent & d'azur.

VILLY (de), en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la lame d'épée en pal d'argent, accostée de six merletées de même, 3 de chaque côté, l'une sur l'autre.*

VIMEUR : *Tome III. p. 463. col. 1. lig. 11. 12. 16. & 18. & col. 2. lig.* 10. Mailli, *lisez*, Mailié.

Ibid. col. 2. lig. 37. après il a eu, *ajoutez*, la comtesse des Salles.

VIMOUTIERS, subdélégation d'Argentan, en Normandie.

La baronnie de Vimoutiers est possédée par les seigneurs abbé & religieux de Jumieges.

VILREUIL, en Normandie, élection de Lisieux : Famille dont les armes sont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes d'aigles d'azur, 2 & 1.*

VINCENT, en la même province, élection de Vire : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois merlettes de même, 2 & 1.*

VINCENT D'HANTÉCOURT, en Ponthieu : Famille noble & ancienne, originaire de Flandres, où elle étoit attachée au service des ducs de Bourgogne, & qui s'est ensuite établie à Abbeville depuis plusieurs siécles.

Louvan Gelliot, dans son grand Armorial, imprimé à Dijon en 1664. cite à l'article des *Licornes*, les armes de la maison de Vincent en Ponthieu, ce qui la distingue d'une autre famille du même nom, établie en Normandie, qui se disoit originaire d'Angleterre. L'*Histoire de France*; les *Apostilles* de M. d'Hozier, juge d'armes de France; les *Mémoires* de M. l'abbé Buteux, homme versé dans la science des généalogies; les *Annales d'Abbeville, tant générales que particulieres*, &c. font mention des Vincents d'Hantécourt.

Cette famille conserve une piece originale d'un *Reinhard* Vincent, qui avoit des emplois considérables dans le Militaire en Hollande, & un vieux manuscrit où l'on voit un nommé *Jean* Vincent contribuer en l'an 1441. à la rançon du duc d'Orléans fait prisonnier par les Anglois à la bataille d'Azincourt en 1415. Ceux de ce nom se sont toujours distingués dans les différens états qu'ils ont pris. On trouve dans le Militaire des officiers d'un grand mérite & d'une grande valeur. En 1409. l'Université de Paris choisit un Vincent pour assister au Concile de Pise, en qualité d'ambassadeur, suivant le rapport de Monstrelet. *Mathurin* Vincent étoit abbé de Vaux de Crénay en 1587. Quelque temps après *Marc Antoine & Guillaume* Vincent furent abbés de Saint Vidis, dit M. l'abbé Buteux; & enfin on voit de ce nom un conseiller d'Etat, dont parlent les Auteurs contemporains.

Jean Vincent I. du nom, qualifié de chevalier par Monstrelet, vivoit à la Cour de Charles VI. en 1413. dans un état distingué. Il soutint le parti du Dauphin, ce qui fut cause de son enlevement à l'hôtel de Saint Paul par les Parisiens, suivant le témoignage de le Laboureur & d'*Enguerrand* de Monstrelet. On ignore le nom de son épouse, de

laquelle il eut, entr'autres enfans,

Yvonet Vincent I. du nom, capitaine d'une compagnie de cent hommes de Gendarmerie, commandant en la ville d'Epernay, lequel remit cette place, qu'il tenoit pour le duc de Bourgogne, entre les mains de *Jean* de Croy, moyennant deux mille saluts d'or, (sorte de monnoie en usage dans ce temps-là), laquelle somme fut payée, tant en monnoie qu'en vaisselle d'argent, par *Renaud* de Chartres, archevêque & duc de Rheims (*a*), premier pair & chancelier de France, & par les gens d'Eglise, échevins & habitans de la ville de Rheims, le Dimanche 23 Octobre 1435 Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

Jean Vincent II. du nom, écuyer, qui parut entre les Nobles du comté de Ponthieu, armés de toutes pieces, comme il paroît par la revue qui se fit, & fut à l'arriere-ban en 1465. Il resta en Flandres depuis ce temps-là, jusqu'après la bataille de Nancy, donnée le 5 du mois de Janvier 1477. où le dernier duc de Bourgogne périt. Il revint ensuite à Abbeville; mais il eut ordre du roi Louis XI. d'en sortir, étant devenu suspect à ce Prince, à cause de son grand attachement à la maison de Bourgogne, & de l'alliance de *Jeanne* Vincent, sa fille, avec *Guillaume* Postel-Bellefontaine, qui avoit été maître des requêtes du duc de Bourgogne. Il eut de *Jeanne* le Roy, sa femme, fille de *Jacques* le Roy, lieutenant général du sénéchal de Ponthieu, *Nicolas*, qui suit, & *Jeanne*, dont il est parlé ci-dessus.

Nicolas Vincent I. du nom, écuyer, seigneur du Quesnoy, vivoit en 1530. Il étoit capitaine d'une compagnie de quatre cents hommes au régiment de Picardie (*b*), dit *les vieilles Bandes* (*c*). Il passa plusieurs actes en 1565. & 1566. pardevant les Tabellions & Juges du comté d'Eu, acceptant & stipulant pour *Andrieu* Vincent, écuyer, seigneur de Raimecourt, & autres lieux, son fils absent, pour des acquisitions qui furent faites au

(*a*) *L'original de cette quittance, conservé dans l'Hôtel-de-Ville de Rheims, & signé* Yvonet *Vincent, est rapporté par Duchesne, dans l'Histoire de Béthune, Liv. VI. chap. 2. p. 279. où l'on voit que cet* Yvonet *Vincent jure par la foi & serment de son corps, sur son honneur, & assure de délivrer la ville d'Epernay.*

(*b*) *Les capitaines des régimens de Picardie & de Normandie étoient des personnes de qualité, & tous de fort bonne maison, disent les Auteurs contemporains cités par le P. Daniel, Tome I. p. 187. La charge de capitaine, (dit le même Auteur), n'étoit donnée qu'à des personnes très-distinguées, & c'étoit une charge très-considérable; cela a duré depuis Louis XII. jusqu'à Henri IV. Voyez le P. Daniel, Tome II. p. 40.*

(*c*) *Les compagnies, appelées* vieilles Bandes, *étoient chacune de quatre cents hommes. Henri III. les fixa en l'an 1575. à trois cents hommes. Chaque capitaine avoit droit de casser & de nommer leurs lieutenans, & autres officiers de leurs Bandes. Voyez l'Ordonnance d'Henri II. p. 581.*

terroir de Millebost. Il épousa *Colette* du Hamel du Mesnil-Heudin, dont il eut,

Andrieu Vincent I. du nom, écuyer. Il fut créé par le roi Henri II. son conseiller au comté de Ponthieu en 1552. Il passa des actes à Dieppe en 1557. pardevant les tabellions jurés de cette ville, & en 1559. devant les notaires royaux d'Abbeville, touchant des terres qu'il possédoit au terroir de Millebost, & laissa de *Françoise* Maillard, son épouse, un fils, nommé

Jean Vincent III. du nom, écuyer, seigneur de Raimecourt, d'Hantécourt, &c. qui vivoit en 1596. Il fut trois fois mayeur & gouverneur d'Abbeville (*a*), & rendit des services importans à Louis XIII. pendant les troubles arrivés dans sa minorité. Il épousa *Anne* Aliamer, qui lui donna, entr'autres enfans, *Nicolas* Vincent, qui suit.

Nicolas Vincent II. du nom, écuyer, seigneur d'Hantécourt, de Raimecourt, de Lannoy, &c. conseiller d'Etat, fut nommé par le Roi mayeur d'Abbeville (*b*) en 1647. & 1648. Il mérita la confiance de ce Prince par les services importans qu'il rendit à l'Etat. Par son autorité il calma plusieurs fois les émotions du peuple prêt à se soulever. Il empêcha *Jean* le Vert, général des ennemis, de brûler un fauxbourg d'Abbeville. Il ne se distingua pas moins en 1649. par sa députation du comté de Ponthieu aux Etats Généraux d'Orléans, & à Saint Germain en Laye où étoit la Cour : il remit au Roi des Lettres par lesquelles il étoit vivement sollicité par le duc d'Elbeuf, & les grands du Royaume, d'embrasser le parti de la Fronde. Il assura le Roi de son zèle & de celui des habitans d'Abbeville qu'il commandoit ; & cette démarche plût tant à sa Majesté, qu'elle le proposa pour modele aux députés de plusieurs provinces. Il ne fut pas moins estimé des princes du sang ; *Charles* de Valois, & *Louis* de Bourbon, dit *le grand Condé*, lui faisoient l'honneur de lui écrire, en l'assurant de leur amitié & de leurs services. *Nicolas* Vincent protégea beaucoup l'ordre des Carmes Déchaux, & sur-tout leur maison d'Abbeville, comme il paroît par une Lettre de félicitation & de remerciement que le Général de l'Ordre lui écrivit à ce sujet en 1645. Il eut de *Catherine* le Roy de Saint Loup, son épouse, *Jean*, qui suit.

Jean Vincent IV. du nom, écuyer, seigneur d'Hantécourt, & autres lieux, eut de *Barbe* de Dourlens, sa femme, qu'il épousa en 1659. 1. *André* Vincent, qui suit ; 2. *Jean*, mort capitaine au régiment de Fontenilles ; 3. *Pierre*, capitaine dans le régiment de Belsunce, & chevalier de Saint Louis ; 4. *Philippe*, prêtre ; 5. *Charles*, capitaine au

(*a*) *La mairie d'Abbeville est une des plus illustres du Royaume ; le mayeur prend le titre de gouverneur, & les anciens possesseurs de cette capitale du Ponthieu prêtoient serment entre ses mains. Voyez le P. Ignace, dans son Histoire des mayeurs de cette ville, p.* 4. 14. 198. & 297.

(*b*) *Voyez son Eloge par le P. Ignace, vers les années* 1647. & 1648.

régiment d'Aunis, ensuite major dans celui de Mariambourg, & chevalier de Saint Louis; il s'est trouvé aux batailles de Frédelingue, de Spire & d'Hochstet, aux prises de Namur & d'Ulm, & au siége de Landau; il fut envoyé par distinction à la défense d'Aire; 6. *Joseph-Nicolas*, auteur de la branche des seigneurs de Tournon, rapportée ci-après; 7. *Anne*, mariée à *Edemard* de Calonne; 8. *Catherine*, morte religieuse.

André Vincent II. du nom, chevalier, seigneur de Vincent, d'Hantécourt, de Raimecourt, de Lannoy, de Mérival, &c. d'abord capitaine au régiment d'Infanterie de la Reine, mourut lieutenant colonel de ce régiment. Il épousa en 1696. *Marie-Magdelene* de Léperon, dont il eut, 1. *Pierre-André* Vincent, qui suit; 2. *Charles*, dit le chevalier d'Hantécourt, ancien capitaine de Grenadiers au régiment de Champagne, & chevalier de Saint Louis; 3. *Jean-Baptiste*, mort en Sorbonne; 4. *Marie-Magdelene*, mariée à *Charles Louis* de Fontaine, qui a eu pour fils *Louis-Marie-Joachim*, actuellement chevau-léger de la garde du Roi, & *N.* . . . de Fontaine, exempt des Gardes du Corps, & sous-aide-major-général des troupes de la maison du Roi; 5. *Françoise-Gertrude*, religieuse; 6. *Marie-Marguerite*, épouse de *N.* . . . . du Mazy; 7. *Anne-Barbe-Catherine*, mariée à *N.* . . . du Brésy; 8. *Thérese-Elisabeth*, mariée à *François* Vincent, son cousin germain, qui sera rapporté ci-après; 9. *Geneviéve*, religieuse; 10. *Marie-Françoise-Charlotte*, morte jeune.

Pierre-André Vincent, chevalier, seigneur de Vincent, d'Hantécourt, de Raimecourt, &c. ancien lieutenant au régiment d'Aunis, mourut en 1750. Il avoit épousé *N.* . . . Carpentier, d'où sont issus, 1. *Gabriel Pierre-André-Christophe*, qui suit; 2. *Jean-Baptiste-Nicolas-Bénigne*, nommé le chevalier d'Hantécourt, lieutenant au régiment de Chartres; 3. *Marie-Catherine-Anne-Firmine*, fille.

Gabriel Pierre-André-Christophe Vincent, chevalier, seigneur de Vincent, d'Hantécourt, de Raimecourt, &c. actuellement mousquetaire noir.

Branche des seigneurs de Tournon.

Joseph-Nicolas Vincent, sixieme enfant de *Jean* IV. du nom, & de dame *Barbe* de Dourlens, chevalier, seigneur de Tournon, capitaine commandant le second bataillon du régiment d'Orléans, Infanterie, & chevalier de Saint Louis, se distingua à la bataille d'Almanza en Catalogne, où M. le duc d'Orléans lui donna, le lendemain de l'action, une compagnie pour récompense de sa valeur. Il reçut trois blessûres en 1702. au siége de Keyservert, qui lui donnerent des jours courts & languissans. Il épousa en 1723. *Marie* de Chervil, qui lui apporta la terre de Digons en Auvergne, avec les substitutions des terres de Chervil, de Sainte Marie & de Saint Dizier, situées en Vivarais & en Dauphiné, & les plus grandes alliances du Royaume. *Voyez* au mot CHERVIL, à la fin du *Tome IV.* de ce *Dictionnaire*, ou *premier Volume de Supplément*, p. 743. & 744. Il eut de son mariage, 1. *François*, qui suit; 2. *Claude-*

Honoré, dit le chevalier de Tournon, ancien lieutenant au régiment de la Tour d'Auvergne; 3. *Magdelene*, non mariée.

François Vincent de Tournon, chevalier, baron de Saint Dizier, seigneur de Digons, vicomte de Vile & de Boudeville, seigneur en partie d'Acheux, &c. ancien cornette au régiment de Cavalerie de Bellefonds, épousa en l'an 1751. *Thérese Elisabeth* Vincent de Raimecourt, sa cousine germaine, morte le 19 Juin 1759. sans postérité, ayant laissé tous ses biens à son mari.

Cette famille est alliée à plusieurs bonnes maisons de Picardie, telles qu'à celle de Roussé, qui a donné des connétables héréditaires du comté de Guines, & plusieurs autres grands officiers; à celle de Clément, qui a donné quatre maréchaux de France, & un régent du Royaume; à celles de Duval de Brenay, de Desmarets, de Boufflers, & de Bournel, dont un maréchal de France; à celles de Caumartin, & Daguesseau, dont un chancelier de France; & enfin à celle de Fontaine, & plusieurs autres.

La famille de Vincent porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois licornes d'argent saillantes.* Pour supports: *des palmes & des lauriers, entrelacés de cedre*, avec cette devise en vers:

Laurea, palma, cedrus,
Gloria, fama, decus.

Les seigneurs de Tournon écartelent: *au 1 & 4 d'azur, semé de France, parti de gueules, au lion d'or; au 2 d'azur, à six besans d'or, au chef de même*, qui est Maurice-Chervil; *& au 3 d'azur semé d'étoiles d'or, au guidon de gueules, fiché & chargé d'étoiles d'or, posé en pal, brochant sur le tout*, qui est Digons ancien, qui a depuis réduit ses armes *à trois étoiles.*

VINCHEGUERRE: Le nom de cette famille, qu'on prononce Vincheguerre, s'écrivoit anciennement Vinceguerre; mais comme en France on s'est mis sur le pied d'écrire les noms comme on les prononce, on écrit Vincheguerre.

Cette famille est Italienne d'origine, & le premier qui nous est connu en Provence, est *Marc-Antoine* Vincheguerre, qui épousa à Marseille *Renée* de Candole, duquel mariage est sorti *Vincent* Vincheguerre ou Vinceguerre, qui épousa en 1561. *Venture* Vachier, dont naquit le brave *Jacques* de Vincheguerre, gentilhomme ordinaire du Roi, capitaine de vaisseaux, capitaine de deux galeres, gouverneur de la Tour Saint Jean de Marseille, lequel s'acquit tant de réputation en Italie & en France, par les grandes actions de valeur qu'il fit, que les Histoires de Malte & de France en ont parlé avec éloge, ayant servi sous la banniere de Malte, & remporté plusieurs victoires sur les Turcs: il se signala singuliérement dans un combat contre ces Infideles, sur lesquels il prit trois vaisseaux chargés de bled, qu'il emmena à Malte dans un temps de famine; ce qui causa une si grande joie dans cette Isle, qu'on n'entendoit autre chose que des cris de *vive Vincheguerre.*

Le grand-maître de Malte lui ayant fait demander tout ce qu'il souhaiteroit, & promis qu'il lui seroit accordé, en récompense de ce

ſecours, & de tant d'autres belles actions qu'il avoit faites en faveur de la Religion de Malte, il ne demanda que de pouvoir porter la croix de cette Religion, quoique marié, ce qui lui fut agréablement accordé, pour lui & les ſiens, du conſentement de tous les chevaliers. Le roi Henri IV. l'ayant reconnu pour un grand homme de mer, ſe ſervit de lui, & l'employa dans ſes armées navales. Il lui donna le commandement de deux de ſes galeres, avec une penſion de deux mille livres, & après avoir ſignalé ſon courage & ſa bonne conduite en diverſes occaſions, il fut tué au ſiége de la Rochelle l'an 1622. dans un combat où les Anglois furent défaits, étant pour-lors lieutenant général ſous le duc de Guiſe. Il avoit été marié deux fois. De ſa premiere femme, *Antoinette* de Taſſy, ſont iſſus *Alexandre*, qui ſuit, & *Filandre* de Vincheguerre.

Alexandre fut capitaine, puis gouverneur de la Tour de Saint Jean à Marſeille, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII. qui lui accorda, en conſidération de ſes ſervices, mille livres de penſion, par brevet du 12 Mars 1619. & le 14 Novembre 1622. la charge de capitaine de la galere vacante par la mort de ſon pere. Il a laiſſé de ſon mariage un fils, encore vivant, & marié à Marſeille à *N*. . . . . de Beaumont, fille de *N*. . . . . de Beaumont, qui a été capitaine de vaiſſeaux, & avoit été fait major de la ville de Meſſine en Sicile, lorſque le Roi y envoya des troupes.

Filandre fut chevalier de l'ordre de Malte, & enſuite lieutenant général des galeres de France, après avoir eu divers autres emplois, où il acquit auſſi beaucoup de réputation, & particuliérement au combat des Galeres de France & d'Eſpagne en l'année 1638. Il mourut pourvu des commanderies de Thors & Corgebin dans le grand prieuré de Champagne.

Ledit *Jacques* de Vincheguerre a eu de ſon ſecond mariage avec *Sébaſtienne* de Franquy, *Jacques* II. du nom, qui ſuit, & *Antoine* de Vincheguerre, qui fut page du roi Louis XIII. mort ſans alliance.

Jacques de Vincheguerre II. du nom, né à Malte le 21 Mars 1598. fut capitaine de Cavalerie en 1647. & gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il épouſa à Compiegne en 1624. *Charlotte* de Champenois, dont il a eu pluſieurs enfans; ſçavoir, *Charles*, *Antoine*, *Jacques* & *François*, tous rapportés les uns après les autres, leſquels furent maintenus dans leur nobleſſe le 27 Mai 1669. & deux filles mariées, l'une à *N*. . . . . de Salettes, baron de Denguin en Béarn, & l'autre à *Etienne* Tabouret de Vraincourt. Elles ont laiſſé poſtérité.

Charles de Vincheguerre, chevau-léger de la garde, épouſa le 31 Décembre 1664. *Françoiſe* Aubert, dont un fils tué à l'armée, un fils & une fille morts ſans poſtérité; & *Gabriel* de Vincheguerre, officier au régiment d'Agenois, marié deux fois. Les enfans du premier lit ſont morts. Il reſte du ſecond, *Adrien* de Vincheguerre, né à Paris le premier Août 1729. curé de Saint Etienne de Senlis.

Antoine de Vincheguerre, écuyer de la grande écurie, fut marié

marié deux fois. Il a eu de sa seconde femme, *N.* . . . . . de Vincheguerre, garde du corps, qui a laissé deux fils : l'aîné fut tué au combat d'Ettinghen ; le second, dit le chevalier de Vincheguerre, non encore marié ; & deux filles, dont une mariée, & l'autre religieuse Bernardine en l'abbaye du Parc-aux-Dames, près Crépy en Valois.

Jacques de Vincheguerre, brigadier dans une des compagnies des Gardes du Corps, & major de la ville du Mans, gratifié de mille livres de pension, fut marié deux fois. Il a eu de sa seconde femme, 1. *Armand-Joseph* de Vincheguerre, prêtre, chanoine de Saint Rieul de Senlis ; 2. *N.* . . . de Vincheguerre, chevalier de Saint Louis, & lieutenant des vaisseaux du Roi, mort à Dunkerque, sans avoir été marié ; 3. & 4. deux filles, religieuses Bernardines, dont une encore vivante, laquelle est prieure de l'abbaye du Parc.

François de Vincheguerre, brigadier des Mousquetaires, & major de Landrecy, gratifié de quatorze cents livres de pension. Il n'a point eu d'enfans de sa femme, nommée *Jeanne - Catherine* de la Grange.

Les armes sont : *trois dauphins d'or, posés 2 & 1 dans une mer de sinople, au chef cousu d'azur, chargé de trois cygnes d'argent.* Pour supports : *deux Sirenes.*

Jacques I. du nom, ayant obtenu la permission de porter la croix de Malte, mettoit dans ses armes : *un chef de gueules, chargé d'une croix pleine d'argent*, comme le portent les chevaliers de cet ordre, & à son exemple ses descendans l'ont aussi mis de même dans l'écu de leurs armes.

VINOLS : Famille du Forez, suivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 641.

Pierre de Vinols I. du nom, écuyer, seigneur de Gaite, & autres lieux, comparut à la montre des Nobles du ban & arriere-ban du comté de Forez, faite à Montbrizon le 25 Août 1557.

Pierre de Vinols II. du nom, son petit-fils, écuyer, seigneur de la Liegue, de Bellegarde, de la Tourette, d'Aboin, &c. chevalier de l'ordre du Roi, reçu en 1659. & gentilhomme ordinaire de sa chambre, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Lyon du 3 Avril 1667.

De son mariage accordé en 1645. avec *Jeanne* Berthon, naquit, entr'autres enfans, *Genis* de Vinols, écuyer, seigneur de la Liegue, de Bellegarde, &c. capitaine d'une compagnie de Dragons en 1690. marié en 1704. avec *Catherine - Antoinette* de Pinhac de la Borie, fille de *François-Dominique* de Pinhac de la Borie, écuyer, seigneur de Moulinneuf, & de *Catherine* du Pin de Mommea.

Jean-Genis de Vinols, écuyer, seigneur de la Liegue, d'Aboin & de la Tourette, naquit le 5 Décembre 1706.

Les armes : *d'or, à un cep de vigne de sinople, & un chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.*

VINTIMILLE : *Tome III. p.* 465. *col.* 2. *lig.* 2. Vardieres, *lisez*, Verdieres.

Ibid. p. 466. *col.* 1. *lig.* 39. Forcia, *lisez*, Fortia.

Ibid. lig. 43. Rouffet, *lisez*, Raouffet.

Ibid. col. 2. *lig.* 8. d'Arcufia, *lisez*, d'Arcuffia.

Ibid. p. 467. *col.* 1. *lig.* 15. *après Marie-Charlotte*, *ajoutez*, morte.

Ibid. lig. 16. Pompon, *lisez*, Pompone.

Ibid. lig. 30. *après* 1741. *ajoutez*, appellé le comte de Marfeille.

Ibid. lig. 41. *après* 1716. *ajoutez*, morte.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. oncle du marquis de Vintimille, *lisez*, oncle du comte de Luc, pere du comte de Marfeille.

VIPART : *Tome III. p.* 468. *col.* 2. *lig.* 10. Madaillon, *lisez*, Madaillan.

VIRAIL, en Provence : Famille maintenue dans fa noblesse par arrêt du 7 Décembre 1667. & qui fubfifte dans *Jean-Antoine* de Virail, marié le 24 Novembre 1748. avec *Suzanne-Victoire* Maure, dont *Jean-François-Michel* de Virail, âgé d'onze à douze ans en 1761.

Les armes font : *d'or, parti d'un trait de fable, à un demi-lion, ou lion iffant de fable, mouvant de la partition à dextre, & un demi-château fommé de tours auffi de fable, mouvant à fénestre de la même partition.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 528.

VIREY, fieur du Gravier, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois épieux d'or, emmanché d'argent, une tête de lion d'or en chef, & une de même en pointe, accostée de deux molettes d'argent.*

VIRIEU, en Dauphiné : *Tome III. p.* 469. *col.* 2. *lig.* 3. né en 1723. *lisez*, né en 1743.

Ibid. lig. 6. *Jean-Louis*, *lisez*, *Joseph-Louis.*

VIRON, en Franche-Comté : Famille dont les armes font : *d'azur, à un palmier arraché d'or, au chef de même, chargé d'une aigle de fable à deux têtes.* Il y a une branche de cette famille établie en France, qui y poffede la baronnie d'Oifquerque.

VISSEC : Maifon des plus anciennes & des plus confidérables du Languedoc. Elle tire fon origine d'une terre & d'un château de ce nom, fitués aux extrémités des diocèfes de Lodève & d'Alais.

Les anciens feigneurs de cette maifon, ajoutoient aux titres de leurs terres la qualité de puiffans feigneurs. Ils eurent dans le quatorzieme fiécle des démélés avec les comtes d'Armagnac, & fe foutinrent avec autant de valeur que de conduite dans leurs terres voifines de celles que la maifon d'Armagnac avoit en Languedoc & en Rouergue.

I. *Pierre* de Viffec, feigneur de Viffec, de la Tude, du Cauffe, de Sorbs, & autres terres, accorda divers priviléges aux habitans de Viffec, dont on conferve encore avec foin la Pancarte, qui eft de l'année 1229. Il eut deux enfans ; fçavoir, *Raymond*, qui fuit, & *Jean*, qui fut évêque de Maguelonne, auditeur de Rote, & cardinal, comme on le peut voir dans le *Gallia Christiana*, *fol.* 60. *Tome III.* & dans Catel, en fes *Mémoires de l'Hiftoire du Languedoc*, *Liv. V. p.* 993.

II. *Raymond* de Viffec, feigneur de Viffec, &c. vivoit en 1275. Il eut trois enfans, qui furent, 1. *Raymond*, qui fuit ;

2. *Pons*, qui forma la branche des ſeigneurs de Beaufort ; 3. *Daveze*, chef d'une branche qui a fini dans le courant du quinzieme ſiécle ; 4. *Bernard*, qui fut d'Egliſe.

III. *Raymond* eut de ſa femme, *Bérengere*, deux enfans ; ſçavoir, *Guillaume* de Viſſec, qui continua la branche aînée, par *Pierre* de Viſſec, ſon fils, & *Jean* de Viſſec, ſon petit-*fils*, à qui on donna la qualité de puiſſant ſeigneur ; il mourut ſans poſtérité, & *Géraud* de Viſſec, ſecond fils de *Raymond*, leur ſuccéda.

IV. *Géraud* de Viſſec, ſeigneur de Viſſec, & autres places, vivoit en 1344. Il eut de ſa femme, *Jean*, qui ſuit.

V. *Jean* de Viſſec I. du nom, ſeigneur de Viſſec, & autres places, vivoit en l'année 1382. Il eut de ſon mariage, *Jean* de Viſſec II. du nom, qui ſuit.

VI. *Jean* de Viſſec II. du nom, ſeigneur de la Tude, de Salſes, de Jonquieres, & autres lieux, épouſa en 1422. *Firmine*, fille de *Grimoald* de Mondaroux, & d'*Iſabelle* d'Alairac. Il eut de ſon mariage, 1. *Jean* de Viſſec III. du nom, qui mourut ſans poſtérité ; 2. *Aſtorge* ; 3. *Pierre* ; 4. *Antoine* ; 5. un autre *Pierre*, qui a continué la poſtérité. Il eut auſſi deux filles, nommeés *Bonneſonce* & *Jeanne*.

VII. *Pierre* de Viſſec, ſeigneur de la Tude, de Jonquieres, &c. épouſa *Alix* de Fieſque. Il vivoit encore en 1519. Il laiſſa de ſon mariage, 1. *Arnauld*, qui ſuit ; 2. *Jean*, chanoine régulier ; 3. *Pierre* ; 4. *Jacques* ; 5. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Saint Julian, ſeigneur de Madieres.

VIII. *Arnauld* de Viſſec, ſeigneur de la Tude, &c. épouſa en 1525. *Souveraine* de Lodeve, fille de *Pierre* de Lodeve, ſeigneur & baron de Fontez, & de *Jeanne* de Narbonne. Il eut de ce mariage, 1. *Jean* de Viſſec, qui ſuit ; 2. *François* de Viſſec, ſeigneur de Mallevieille ; 3. *Robert*, ſeigneur de Salſes ; 4. *Arnauld*, ſeigneur de Jonquieres.

IX. *Jean* de Viſſec IV. du nom, ſeigneur & baron de Fontez, Saint Martin, Leſtan, Aliſſan, &c. épouſa en premieres noces en 1576. *Marie* de Puymiſſon, dame d'Eripian. Il épouſa en ſecondes noces *Anne* de Thémines, ſœur du maréchal de France de ce nom ; & en troiſiemes, en 1584. *Anne* de Morlhion de Saint Venſa, fille de *Jean* de Morlhion, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, & gouverneur du Quercy. Il eut de ſon dernier mariage, *François* de Viſſec, ſeigneur & baron de Fontez, colonel d'un régiment d'Infanterie, qui a continué la branche des ſeigneurs de Fontez, & *Jean-Pons*, qui ſuit, lequel a formé la branche des ſeigneurs de Ganges.

X. *Jean-Pons* de Viſſec de la Tude, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, colonel d'un régiment d'Infanterie, maréchal des camps & armées de ſa Majeſté, gouverneur de la citadelle de Saint André-lez-Avignon, ſeigneur de Caſſillac, & autres lieux, épouſa en 1629. *Jeanne* de Saint Etienne, dame & baronne de Ganges, Saint Martial, Soubeyras, Moulés, &c. fille de *Henri* de Saint Etienne, ſeigneur & baron de Ganges, & de *Françoiſe* de Coſſa. Ils eurent de leur

mariage, 1. *Charles* de Viſſec, qui ſuit; 2. *François* de Viſſec, comte de Ganges, colonel d'un régiment de Dragons, gouverneur de Carcaſſonne, & lieutenant de Roi de la province de Languedoc; 3. *Jean-Pons*, chevalier & commandeur de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem; 4 *Pierre* de Viſſec, chevalier de Ganges, meſtre-de-camp de Dragons; 5. *Gabriel* de Viſſec, mort ſans alliance.

X I. *Charles* de Viſſec de la Tude, gouverneur de la citadelle de Saint André de Villeneuve-lez-Avignon, colonel d'un régiment d'Infanterie à l'âge de quatorze ans, ſeigneur & marquis de Ganges, né en 1639. épouſa en l'année 1658. dame *Diane* de Joannis de Châteaublanc, veuve de *Dominique* de Caſtellane, fille de *Gabriel* de Joannis, ſeigneur de Rouſſan, & de *Laure* de Rouſſet de Saint Sauveur. Le Roi, en récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, énoncés dans les lettres patentes enregiſtrées au Parlement de Toulouſe, a érigé la baronnie de Ganges en marquiſat. Il eut de ſon mariage, *Alexandre* de Viſſec, qui ſuit, & *Spirite* de Viſſec, mariée en premieres noces à *Henri* du Faïn, marquis de Perrault, & en ſecondes noces à *Paul* de Fortia, marquis d'Urban & de Caderouſſe.

X I I. *Alexandre* de Viſſec de la Tude de Joannis, colonel d'un régiment de Dragons, brigadier des armées du Roi, ſeigneur & marquis de Ganges, Caſſillac, Soubeyras, Moulés, Lolivier, &c. épouſa en 1692. *Marguerite* de Gineſtoux, fille de *Jean* de Gineſtoux, baron de Moiſſac, & de dame *N.*... Blancar. Il eut de ſon mariage, 1. *Alexandre-Louis* de Viſſec, qui ſuit; 2. *Anne* de Viſſec, mariée à *Joſeph-Melchior* de Raimond de Modene, marquis de Pomerol; 3. *Louis-Alexandre* de Viſſec, rapporté ci-après.

X I I I. *Alexandre-Louis* de Viſſec de la Tude de Joannis, marquis de Ganges, ſeigneur de Caſſillac, Soubeyras, Moulés, Lolivier, & autres places, épouſa en 1718. *Marie-Charlotte* de la Rochefoucault Langheac, fille de *Jean-Antoine* de la Rochefoucault, marquis de Langheac, & de *Marie-Thérèſe* de Guerin de Lugeac. Il a eu de ce mariage, *Louis* de Viſſec, marquis de Ganges, capitaine au régiment de Languedoc, Dragons, mort en 1744. qui épouſa en premieres noces mademoiſelle de la Méſangeré, & en ſecondes noces mademoiſelle de Sarret, dont il a *Louis* de Viſſec, marquis de Ganges, né en 1744.

X I V. *Louis-Alexandre* de Viſſec, ſecond fils d'*Alexandre* de Viſſec, capitaine de Dragons, a commencé la branche cadette de Ganges. Il épouſa en 1734. *Marie* d'Alary, dont il a eu, 1. *Louis-Alexandre* de Viſſec, actuellement premier page du Roi; 2. *Marie* de Viſſec; 3. *Charlotte* de Viſſec, religieuſe à l'abbaye de Nonenque.

Le marquiſat de Ganges eſt une des anciennes & conſidérables baronnies de la province, dont les ſeigneurs entrent tous les ans aux Etats Généraux du Languedoc. Ils ont ſi bien ſervi le Roi, qu'outre pluſieurs marques honorables d'eſtime & de confiance de ſa Majeſté, ils ont obtenu en différens temps trois régimens, levés par ordre du Roi dans la

province, qui leur ont toujours été accordés avec distinction.

Les armes de cette famille sont : *écartelé d'argent & de sable*, qui est Vissec. Pour légende : *un fleuve*, avec ces mots : *sisto & non sistor.*

VITRÉ : Ville & ancienne baronnie de la province de Bretagne, appartenant à M. le duc de la Trémoille, auquel elle donne le droit de présider l'ordre de la Noblesse à l'assemblée des Etats de cette province.

Jean Nouail, sieur du Jaulnay, a été gouverneur & commandant de cette ville pour le roi Henri IV. Son frere, sieur de Cohigné, étoit gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Leurs descendans sont aujourd'hui établis dans les environs de la ville de Saint Malo, & portent pour armes : *d'azur, à la rencontre de cerf d'or.*

VITRÉ D'ACIGNÉ : Ancienne & illustre maison éteinte, qui portoit : *d'hermines, à la fasce alaisée de gueules, chargée de trois fleurs de lys d'or.*

VIVANS DE NOAILLAC : *Jean* de Vivans, marquis de Noaillac, seigneur de Pusches, Montluc, &c. lieutenant général des armées du Roi, avoit épousé *Louise* de Meuves, morte dans le Nivernois, le 18 Septembre 1730. dans une des terres du marquis de Jaucourt, son gendre, âgée de cinquante-un ans : ils ont pour fille unique madame la marquise de Jaucourt, héritiere de tous leurs biens. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1730. *p.* 2114.

Les armes : *d'or, au lion de gueules.*

VIVARIO, dans le pays de Liége : Famille noble, qui porte pour armes : *vairé d'argent & d'azur, au franc quartier de gueules, chargé d'un étrier à l'antique d'or, lié de même.* Devise : *vertu est mon étrier.*

De cette famille étoit *Guillaume* de Vivario, marié à *Jeanne* de Liverloo, morte en l'an 1677. fille de *Pierre* de Liverloo, & de *Catherine* de Massillon, de laquelle il eut, 1. *Pierre*, qui suit ; 2. *Guillaume*, chanoine de l'église collégiale de Saint Paul à Liége ; 3. *Marguerite*, mariée deux fois ; 4. *Ide*, aussi mariée ; 5. *Marguerite* de Vivario, épouse d'Albert de Grady.

Pierre de Vivario, mort à Malines le 20 Février 1720. avoit épousé en premieres noces à Anvers en 1666. *Anne* Mols, veuve de *François* Vanden-Brock ; & en secondes noces le premier Juin 1680. *Anne-Marie* Angelgrave, fille de *Balthasard*, & de *Jeanne* Lamentoni, morte le 3 Mai 1731. Il eut de ce second mariage neuf enfans, entr'autres, *Jeanne-Marie* de Vivario, née le 2 Octobre 1681. professe aux Ursulines de Malines, où elle a été plusieurs fois superieure ; 2. *Anne-Catherine* de Vivario, née le 23 Octobre 1684. morte le 8 Octobre 1738. mariée à *Jacques-André* Van-Praet, dont postérité ; 3. *Suzanne-Marie*, née à Londres le 8 Novembre 1695. morte à Malines le 18 Février 1751. sans postérité de son mariage en 1748. avec *René Benoît* de Cingal, chevalier, capitaine dans un régiment d'Infanterie au service de France, d'une famille de Normandie, entre Caën & Bayeux ; 4. *Pierre-François*, qui suit.

Pierre-François de Vivario,

né à Londres le 9 Décembre 1697. lieutenant, grand fauconnier de l'Impératrice, reine d'Hongrie, au quartier & district de Malines, par lettres patentes du 30 Septembre 1745. épousa à Malines le 24 Février 1734. *Anne-Caroline* Michel, morte le 6 Octobre 1746. dont,

1. *Henri-Jean-François* de Vivario, baptisé le 20 Juin 1735. mort le 18 Juillet suivant.

2. *Henri-Marie-François-Jacques* de Vivario, né le 24 & baptisé le 25 Juillet 1736.

VIVEROS : *Tome III. p.* 471. *col.* 2. *pénultieme lig.* Puggillon, *lisez*, Puyguilhem.

Ibid. p. 472. *col.* 1. *lig.* 20. Canillac, *lisez*, Beaufort-Canillac.

Ibid. lig. 29. après Fresnoi, *ajoutez*, sœur des comtesses de Longaunay & de Chastenay, & fille, &c.

VIVET : Les terres de Montclus, Issirac-le-Gard, & deux autres paroisses du diocèse de Mende, furent unies & érigées en marquisat par lettes de 1683. en faveur de *Jacques* Vivet, président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier. Il mourut en 1715. laissant de *Gabrielle* Tremolet, qu'il avoit épousée en 1675. fille de *Jean-François*, marquis de Montpezat, lieutenant général des armées du Roi,

1. *N....* Vivet, marquis de Montclus, président & juge mage du présidial de Nismes, mort en 1738.

2. *Louis-François* Vivet de Montclus, mort évêque d'Alais le 23 Juillet 1755.

3. *N....* Vivet, marié en 1715. à *N....* de la Boule, dont un fils, qui est entré en possession du marquisat de Montclus, & de la seigneurie de Fresques, qui lui avoit été substituée. *Tabl. Généal. Part. VIII.*

VIVIEN : Famille de Normandie, diocèse d'Avranches, qui porte pour armes : *d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de neuf merlettes de même, posées* 3, 3 & 3.

Marguerite Vivien de la Champagne, née en 1678. fut reçue à Saint Cyr au mois de Février 1687. & prouva qu'elle étoit descendue de *Pierre* Vivien, écuyer, qui vivoit en 1456. & qui étoit son sixieme ayeul. Cette famille subsiste dans *N....* de Vivien de la Champagne, lieutenant général du bailliage d'Avranches, qui a plusieurs garçons au service du Roi.

VIVIER, même province, élection de Bayeux & de Valognes : Famille dont les armes sont : *d'azur, à cinq épées d'argent la pointe en bas*, 3 & 2.

VIVIER (du), en Languedoc : Famille qui porte pour armes : *de gueules plein.*

VIVONNE : *Tome III. p.* 473. *col.* 1. *lig.* 15. *après* trois fils, *ajoutez* : Celle des seigneurs de la Châteigneraye & de la Fougeraye, dont il reste encore *N....* de Vivonne, veuve avec plusieurs enfans de *N....* de Bermondet. Son fils aîné s'appelle M. de Cromiere, & est capitaine de Dragons au régiment Royal.

Ibid. après les armes, *ajoutez* : Il y a une branche, qui charge le chef *de trois fleurs de lys d'or.*

VOISINS, en Languedoc : *Tome III. p.* 473. *col.* 2. *ajoutez* : Les anciens vassaux du comté de Monfort-l'Amaury, éta-

blis en Languedoc, sont les mêmes que Voisins d'Ambres.

VOISNE, écuyer, sieur de la Riviere : Famille de Normandie, élection de Falaise, qui porte pour armes : *d'azur, à trois fasces ondées d'argent.*

VOLAND, en Provence : Famille qui subsiste dans *Henri-Reynaud* de Voland, seigneur de Materon & d'Aubenas, veuf depuis 1751. de *Gabrielle* d'Udson, dont un fils encore jeune.

Les armes sont : *d'azur, au cerf ailé volant.*

VOLONZAC, en Rouergue : Famille dont les armes sont : *de gueules, à trois tours d'argent, 2 & 1; coupé de gueules, à trois roses d'or, 2 & 1, avec un casque couronné d'un cercle de baron.*

VOLVIRE : *Tome III. p. 474. col. 1. lisez* par tout l'article Voluire.

VORNE : Il y a deux familles nobles de ce nom en Franche-Comté : l'une qui tiroit son nom de la terre de Vorne dans le marquisat de Chaucins ; l'autre originaire du village d'Yvory, près Salins.

Celle-ci portoit pour armes : *d'azur, à cinq besans d'argent, placés en sautoir.*

VOSSEI & VAUSSÉ, en Champagne & en Artois.

François de Vossei, maréchal des logis de la compagnie des Chevaux-Légers de Berry en 1699. chevalier de Saint Louis en 1704. aide major en 1705. puis major du régiment de Cavalerie de Cayeu en 1709. épousa en 1706. *Catherine-Elisabeth* Barthelemi, fille de *Jean* Barthelemi, maire héréditaire de la ville de Hesdin. Il fut maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1539. par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Paris du 8 Octobre 1717. De son mariage sont issus,

1. *Gabriel-Joachim* de Vossei, né en 1708.

2. *Jean-François-Edme*, né en 1710. reçu en 1720. au nombre des gentilshommes élevés au Collége Mazarin.

3. *François-Joseph*, né le 5 Septembre 1718.

4. *Françoise-Marie* de Vossei, née en 1716. reçue à Saint Cyr le 23 Août 1727. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 642.*

Les armes sont : *d'azur, à une bande d'argent, chargée de deux hures de sanglier de sable.*

VOVE : Maison d'une ancienne noblesse du Perche, où est située la terre de la Vove dans les paroisses de Corbon & de Courceran, dont l'ancien nom étoit Louel.

Antoine de la Vove, seigneur & marquis de Tourouvre, au Perche, de la Guimandiere, Autheuil, Randonnai, Brezolette, la Poterie, le Plessis, Saint Gilles, la Motte d'Iversay, &c. avoit épousé *Marie* de Remefort de la Grilliere, dont trois fils ; sçavoir, 1. *Antoine* de la Vove, marquis de Tourouvre, colonel du régiment de Vermandois, & brigadier des armées du Roi, mort en 1706. 2. *Jean-Armand* de la Vove de Tourouvre, évêque & comte de Rhodès, mort le 18 Septembre 1733. 3. *François* de la Vove, appellé le chevalier de Tourouvre, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ci-devant colonel du régiment de Vermandois, où il avoit été longtemps capitaine, & qu'il obtint

au mois de Janvier 1706. après la mort de son frere aîné, décédé à Paris le 29 Mars 1740. âgé d'environ soixante-trois ans. Voyez le *Mercure de France du mois de Mai* 1740. *p.* 1032.

Les armes de la maison de la Vove sont : *de sable, à six besans d'argent, posés* 3, 2 & 1.

Le marquisat de Tourouvre, au Perche, a été acquis par M. de la Porte de Riants, qui a épousé la petite-fille du maréchal duc de Coigny, née de la marquise de Croissy, tante du duc de Coigny d'aujourd'hui. Il a un fils & une fille.

VOUE, au Maine : C'est une des premieres familles de la province, qui tient aux principales maisons de France. *François* de la Vouë, chevalier de l'ordre du Roi, baron de la Pierre au pays du Maine, seigneur de Clamecy en Berry, de Peillac & de Cothuan en Bretagne, épousa *Gabrielle* Carman, fille du comte de Maillé-Carman, dont il eut *Louis*, *Jacques*, *Gabrielle* & *Charlotte* de la Vouë.

Louis de la Vouë, chevalier, de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre de sa Majesté, baron de la Pierre, épousa le 19 Août 1603. *Guyonne* de Courtalvert, fille de *Charles*, chevalier, seigneur de Pezé, & de *Guyonne* de Tremegon, issue d'une des bonnes maisons de la Bretagne, dont il eut *Guyonne*, qui suit, *Marguerite*, *Anne*, & *Isabelle*, rapportées ci-après, & *Roberde* de la Vouë.

Guyonne de la Vouë épousa le 20 Mai 1629. *Pierre* de la Fresnaye, chevalier, seigneur dudit lieu, à qui elle porta la baronnie de la Pierre au Maine, & la seigneurie de Cotehan au Maine. *Voyez* FRESNAYE.

Marguerite de la Vouë épousa *Nicolas* Brossart, seigneur de Mennecourt, dont elle n'eut point d'enfans.

Anne de la Vouë fut mariée à *Claude* de Talhouet, chevalier, seigneur dudit lieu, sorti d'une bonne & ancienne famille de la province, dont la postérité existe dans les seigneurs de Talhouet-Beslon.

Isabelle de la Vouë, quatrieme fille de *Louis*, épousa *Jean* de la Haye-Dréan, chevalier, seigneur dudit lieu, évêché de Mantes, par contrat du 24 Juin 1641.

Jacques de la Vouë, second fils de *François*, & de *Gabrielle* Carman, épousa le 3 Février 1725. *Charlotte* de Goulaine, dont il eut *Louise* de la Vouë, mariée à *Frédéric* de Commargon, chevalier, seigneur de Merglire.

Gabrielle de la Vouë, fille aînée de *François*, & de *Gabrielle* de Maillé de Carman, fut mariée à *Louis* de la Vallée, chevalier, seigneur & baron dudit lieu, dont *Marie* de la Vallée, mariée à *Louis* de Carbon, chevalier, seigneur dudit lieu, & *Gabrielle* de la Vallée, mariée au seigneur de Sarré.

Charlotte de la Vouë, seconde fille de *François*, & de *Gabrielle* de Carman-Maillé, fut mariée à *N.* . . ., de Kgorlais, chevalier, seigneur de Cludon, d'une des bonnes & anciennes familles de Bretagne.

VOYER, en Normandie, élection de Coutances : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois haches de sable*, 2 & 1, *les deux du chef adossées.*

U R F É : *Tome III. p.* 475. *col.* 2. *lig.* 22. Sommeril, *lisez*, Sommerive.

Ibid. lig. 32. après sœur, *ajoutez*, dont la marquise du Châtelet-Fresnieres, héritiere d'Urfé-Lascaris.

Ibid. p. 476. *col.* 1. *lig.* 6. Valmorei, *lisez*, Valromei.

U R I G N Y (d'), en Normandie, subdélégation d'Argentan, marquisat érigé en 1723. en faveur de M. *Pierre-Jean-Jacques* de Vauquelin, chevalier, seigneur d'Urigny, qui le possede encore actuellement.

U R R E : *Tome III. p.* 479. *col.* 1. *lig.* 11. Valada, *lisez*, Velada.

U R S I N S : *Tome III. p.* 479. *col.* 1. *lig.* 16. prince de Salafra, *lisez*, prince de Solafra, & *ajoutez*, créé prince de l'Empire, premier prince du royaume de Naples, & prince étranger en France.

U R S I N S (des) : *Tome III. p.* 479. *col.* 1. *lig.* 44. *après* Ursins, *ajoutez*, avec les armes que la maison d'Harville, marquis de Tresnel, porte en cœur, par substitution de Juvenel.

U R V O I : Famille de Bretagne, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 646.

Gilles Urvoi I. du nom, écuyer, seigneur de la Touche-Bréhault, fut déclaré noble & issu d'ancienne extraction noble, depuis l'an 1460. & maintenu dans la qualité d'écuyer, par arrêt des commissaires de Bretagne du 8 Avril 1669. Il fut pere de *Gilles*, qui suit, & de *Louis-Jean-Baptiste*, rapporté après la postérité de son frere aîné.

Gilles Urvoi II. du nom, écuyer, seigneur de Saint Bedan, épousa en 1688. *Olive-Claude* de Keremar, dont il eut pour fils aîné *Toussaint-Annibal-Marin* Urvoi, écuyer, seigneur de Saint Bedan, né le 10 Mai 1693. marié en 1718. avec *Agnès* le Bigot, fille puînée de *Toussaint* le Bigot, seigneur de Kergario, dont il a eu, entr'autres enfans,

Toussaint-Félix Urvoi, seigneur de Saint Bédan, né le 17 Février 1720. reçu page du Roi dans sa grande écurie le 30 Avril 1737.

Louis-Jean-Baptiste Urvoi, écuyer, né le 26 Octobre 1676. second fils de *Gilles* Urvoi I. du nom, & de *Péronnelle* le Gascoing, servit plusieurs années en qualité de garde du corps du Roi. Il fut marié en 1723. avec *Catherine* Coroller, dame de Hellez, dont il a eu,

1. *Louis-Alexandre* Urvoi, écuyer, né le 4 Décembre 1728.

2. *Florian-Louis-Marin*, né le 11 Novembre 1729.

3. *Jeanne-Julienne*, née en 1724.

4. *Marie-Françoise-Hyacinthe*, née en 1725. & reçue à Saint Cyr en 1736.

5. *Françoise-Jeanne*, née le 25 Juin 1726.

6. *Marie-Claude-Françoise* Urvoi, née en 1731.

Les armes sont : *d'argent, à trois chouettes de mer, ou poules d'eau de sable, membrées de gueules, & posées 2 & 1.*

WA WA

WAEPENAERT : Ancienne famille originaire de Sinay, au pays de Waës, dont étoit *Marin* de Waëpenaert, fils de *Marin*. Il mourut le 14 Février 1692. & avoit épousé *Joſſine* de Whitte, fille de *Jean*, décédée en 1672. dont, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Charles-Philippe* de Waëpenaert, mort le 22 Juin 1718. âgé de cinquante-quatre ans. Il avoit épouſé *Catherine* Uleminex, morte le 2 Septembre 1715.

Jean de Waëpenaert, ſeigneur d'Erpe au pays d'Aloſt, haut échevin du pays & territoire de Dendermonde, honoré d'un diplôme de chevalerie héréditaire le 18 Mars 1720. mort le 31 Janvier 1724. âgé de ſoixante-deux ans. Il eut de *Marie-Philippine* Guens, ſon épouſe,

Charles-Philippe-Léopold-Balthaſard de Waëpenaert, ſeigneur d'Erpe, conſeiller-penſionnaire de Malines par élection du 20 Mars 1721. & après conſeiller au Grand-Conſeil à Malines par patentes du 29 Mai 1724. Il eſt mort en Septembre 1735. laiſſant de ſon mariage avec *Marie-Jeanne* Elbo, ſa couſine germaine, fille de *Jean*, & de *N.* . . . . Guens,

Jean-Philippe de Waëpenaert, ſeigneur d'Erpe, ſubſtitut, procureur général au Grand-Conſeil de Malines dès l'an 1744. puis conſeiller & procureur général en la même Juriſdiction en 1750. Il a épouſé en Août 1744. *Angéline* Van-Praet, fille de *Jacques-André*, & d'*Anne-Catherine* de Vivario, dont pluſieurs enfans.

Les armes : *de gueules, à trois têtes de Cavalier de carnation, armées d'un caſque ouvert d'argent, liſéré d'or.*

WALE : *Tome III. p.* 482. *col.* 1. *lig.* 35. Riquiſton, *liſez*, Requiſton.

WALHAIN : *Tome III. p.* 482. *col.* 2. *lig.* 44. *ajoutez* : La branche de l'évêque de Liége & des derniers princes de Berghes, & princeſſe de Grimberghes, portoient l'écuſſon de Bautershem, qui étoit : *de ſinople, à trois mâcles d'argent, au chef de Malines ; qui eſt d'or, à trois pals de gueules, au franc quartier de Brabant de ſable, au lion d'or.*

WAREL, en Soiſſonnois : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, rangées en chef, & d'un lion d'or poſé en pointe ; l'écu timbré d'un caſque de profil.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 647.

WASSERVAS DE MARCHE, en Flandres & en Artois.

Godefroy de Waſſervas, écuyer, ſeigneur de Marche, de Chouelette & de Vieil-Meſnil, fut mayeur de la ville de Namur depuis l'an 1567. juſqu'en 1570. Il mourut en 1580. & fut enterré dans l'égliſe de Saint Nicolas de Valen-

ciennes, où l'on voit encore son épitaphe.

Jean de Wasservas, son fils, écuyer, seigneur de Marche, &c. fut mestre-de-camp pour le service de l'Empereur, puis sergent major & capitaine pour le service de sa Majesté Catholique. Il étoit pere de *Charles-Philippe* de Wasservas, écuyer, colonel d'un régiment d'Infanterie des hauts Allemands, pour le service du duc de Bouillon, souverain de Sedan, puis colonel d'un régiment pour le service du prince *Ferdinand* de Baviere, électeur de Cologne, par commission de 1641. marié en 1628. avec *Michelle* de Sucre, mere de *Paul-Jean* de Wasservas, écuyer, seigneur de Marche, qui épousa en 1686. *Françoise-Claire* de Béthencourt, dont naquit en 1686.

Ignace-Antoine de Wasservas, écuyer, seigneur de Marche & d'Haplaincourt, marié en 1709. avec *Suzanne* des Auberts. Il en a eu, entr'autres enfans,

Charles de Wasservas d'Haplaincourt, né le 28 Juin 1710. reçu au nombre des gentilshommes élevés au College des quatre Nations à Paris. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II.* p. 648.

Les armes sont : *d'azur, à trois pots, ou aiguieres d'or à l'antique, posés 2. & 1.*

WAVRANS : Famille qui porte pour armes : *d'or, à trois fleurs de lys de gueules, au pied coupé, 2. en chef & 1. en pointe.*

Pierre de Wavrans, écuyer, seigneur de Pierrepont & d'Esclimeux, épousa *Perrine* de Mesjens, dont *Pierre*, qui suit, & *Jean* de Wavrans.

Pierre de Wavrans II. du nom, écuyer, seigneur de Sequieres, & de Savelles, épousa *Jeanne* Bostove, dont *Charles-François*, qui suit, *Nicolas* & *Marie* de Wavrans.

Charles-François de Wavrans, écuyer, seigneur de Sequieres, épousa *Jacqueline* du Tertre, dont *Charles*, qui suit, & *Jacqueline*.

Charle de Wavrans, écuyer, seigneur de Boursin, Sequieres, Boucquehauk, & Marles en partie, épousa *Jeanne* Rataut, dont il eut *Charles*, qui suit, *Jacqueline*, *Marie* & *Catherine* de Wavrans.

Charles de Wavrans, écuyer, seigneur de Boursin, Sequieres, Marles, Pont-à-Hames, se maria avec *Suzanne* de Maulde, dont *Charles*, *Gabriel*, qui suit, *Isaac*, *François Louis* & *Catherine* de Wavrans.

Gabriel de Wavrans, écuyer, seigneur de Hames, épousa *Hélene* de Comitin, dont *Isaac*, marié à *Magdelene* d'Enquinchaut, mort sans postérité, & *Charles* de Wavrans, écuyer, seigneur de Boursin, Sequieres, Marles, Saint Honoré, Pont-à-Hames, Rault, &c. commandant pour le Roi au Risban de Dunkerque, non marié.

SECONDE BRANCHE.

François de Wavrans, écuyer, seigneur de Javelles, épousa *Françoise* du Péage, dont *Claude*, & *Françoise*, qui suit.

François de Wavrans, écuyer, seigneur de Javelles, épousa *Marie* le Caron, dont *Jean*, qui suit, & *Anne* de Wavrans.

Jean de Wavrans, écuyer, seigneur de Sequieres, de Javel-

les & de Sery en Valois épousa *Louise* de Vassaux, dont *Jean*, & *Magdelene* de Wavrans.

Une autre branche a fini à *Julien* de Wavrans, écuyer, seigneur d'Heringuel, de la Pastourelle, qui n'eut qu'une fille, *Marie-Marguerite* de Wavrans, mariée en premieres noces à *Jean-Robert* de Hannedouche, chevalier, seigneur de Rebeque, &c. & en secondes noces à *Michel* de la Tour-Batty, dont elle n'a pas eu d'enfans. Elle en a eu quatorze ou quinze de son premier mariage, entr'autres, une fille, mariée à *Michel* de Gantès, chevalier, seigneur de Valbonnette, capitaine de Cavalerie au régiment Royal Cravates.

WERCHIN : *Tome III. p.* 488. *après* les armes, *ajoutez :* Une héritiere entra & porta son nom & ses armes dans une branche de la maison de Barbançon, qui fondit dans Melun-Epinoy.

WERQUIGNEUL : Terre & marquisat dans le pays d'Artois, appartenant à la maison de Preud'homme d'Haillies.

Cette maison noble & ancienne est originaire du Cambrésis, & a donné plusieurs chevaliers du temps de Saint Louis. Le premier, dont la filiation est suivie, est

I. *Pierre* de Preud'homme, chevalier. Il vivoit en l'an 1261. & épousa *Marie* du Bois de Fiennes, fille de *Henri*, & de *Marie* de Saint Venant, de laquelle naquit,

II. *Jean* de Preud'homme, chevalier, seigneur de Langlé, Haluin, &c. mort l'an 1289. ayant été allié avec *Alix* Urete, fille d'*Alard*. De ce mariage sortit, entr'autres enfans,

III. *Alard* de Preud'homme, écuyer, seigneur d'Annapes, du Crux, d'Haluin, &c. qui de sa femme *Mehault* le Prevost de Basserode, morte en l'année 1305. laissa,

IV. *Alard* II. du nom, chevalier, seigneur d'Annapes, du Crux, Haluin, &c. décédé l'an 1360. Il avoit été marié avec *Agnès* de Clermez, fille de *Guillaume*, dont il eut,

V. *Pierre* II. du nom, écuyer, seigneur d'Annapes, &c. après la mort de son frere aîné. Il épousa en l'an 1359. *Catherine* de Hangouart, fille de *Waulthier*, & de *Marie* de Villers, de laquelle vint,

VI. *Alard* III. du nom, écuyer, seigneur d'Annapes & d'Haluin, mort l'an 1416. ayant été allié vers l'an 1400. avec *Saincte* de Relly, dame de Desprets, fille de *Colard*, seigneur de Relly, & de *Catherine* de Wavrin, qui le fit pere de deux garçons, qui furent,

1. *Henri*, qui suit.

2. *Alard* IV. du nom, écuyer, pannetier du bon duc *Philippe* de Bourgogne en l'an 1452. mort sans postérité de sa femme *Marie* Poulain de Hennin-Liétard, dame de Haillies.

VII. *Henri* de Preud'homme, écuyer, seigneur d'Annapes, Haluin, &c. mourut en l'an 1473. laissant de sa femme *Jeanne* Chucquet, fille d'*Adrien*, chevalier, seigneur d'Herseau,

VIII. *Jean* II. du nom, écuyer, échanson du bon duc *Philippe* de Bourgogne l'an 1458. seigneur d'Annapes, Haluin, &c. Il épousa *Philippote* Poulain de Hennin-Liétard, dame de Haillies, & sœur de *Marie* Poulain de Hennin-Liétard, femme d'*Alard* IV. du nom, tous deux ci-devant nom-

més. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

IX. *Jean* III. du nom, chevalier, seigneur de Haillies, Annapes, Haluin, Lupecourt, &c. grand écuyer de la reine de Castille, chancelier & chambellan de *Charles*, roi d'Espagne, mort le 14 Avril 1533. Il s'étoit allié par contrat de l'an 1505. avec *Anne* de Thouars, fille de *Guillaume*, seigneur de Mortagne, échanson de Louis XI. roi de France, & de *Jacqueline* de Carneux, morte le 14 Août 1540. étant mere de plusieurs enfans; sçavoir,

1. *Charles*, qui suit.

2. *Philippe*, chevalier, seigneur de Boseghem, gentilhomme de la bouche de *Charles-Quint* en 1548. mort en Février 1582. ayant été marié à *Jeanne* de Montmorency, fille de *Charles*, dont trois enfans morts sans postérité.

3. *Isabeau*, mariée en premieres noces en l'an 1527. a *François* d'Ongnies, chevalier, seigneur du Quesnoy sur la Deule; en secondes noces à *François* de la Kéthulle, chevalier, seigneur de Rihove; & en troisiémes, à *Jean* de Roisin, chevalier, seigneur de Rongies.

4. *Jeanne*, mariée en premieres noces en l'an 1530. à *François* de Bercus, chevalier, seigneur dudit lieu; & en secondes, à *Arnould* de Harchies, chevalier, seigneur de la Motte, &c. Elle eut du premier lit, 1. *Catherine*, héritiere de Bercus, femme de *Philippe* de Tenremonde, chevalier, seigneur de Balchy, Merigny, &c. d'où sont issus deux chanoinesses de Denain (*a*); 2. *Magdelene* de Bercus, seconde femme de *François* de Beaufremez, d'où sortit aussi une chanoinesse de Denain (*b*).

X. *Charles* de Preud'homme d'Haillies, chevalier, seigneur de Haillies, Annapes, Beaumont & Flers, mort l'an 1562. Il épousa *Barbe* le Blanc, fille de *Guillaume*, chevalier, seigneur de Houchin & de Meurchin, & mere de

XI. *Jean* IV. du nom, chevalier, seigneur de Haillies & d'Haluin, baron de Poucques & de Neuville, par achat de la Carnoye, Langlé, &c. Il se maria par contrat de l'an 1559. avec *Antoinette* de Grenet de Cumaing, vicomtesse de Nieuport, dame de Cocquignies, &c. de laquelle il eut,

1. *Catherine*, épouse de *Ferdinand* de Lichterwelde, chevalier, vicomte de Caeskerke & de Velnaere, dont une nombreuse postérité.

2. *Jean* V. du nom, qui suit.

3. *Henri*, créé chevalier en l'an 1604. & reconnu dans ses patentes pour être issu de prédécesseurs chevaliers du temps de Saint Louis.

XII. *Jean* V. du nom, chevalier, seigneur d'Haillies, de Neuville, la Carnoye, Haluin, Langlé, Cocquignies, &c. vicomte de Nieuport, baron de Poucques, lequel étoit du Conseil

(*a*) *Elles y ont prouvé toutes deux le quartier de Preud'homme d'Haillies.*

(*b*) *Elle y a aussi prouvé le quartier de Preud'homme d'Haillies, suivant l'attestation qui en a été signée par le généalogiste des dames de Denain.*

de guerre de *Philippe*, roi d'Espagne, fut créé chevalier l'an 1600. & est mort l'an 1642. Il épousa en Septembre 1606. *Catherine* de Croix, morte en l'an 1656. fille de *François*, comte de Croix, d'où sont issus,

1. *Alexandre*, mort jeune.

2. *Jean-François*, lieutenant colonel d'un régiment haut Allemand, tué à la bataille de Rocroy le 19 Mai 1643. Il gît à Poucques.

3. *Marc-Antoine*, héritier de son frere, & tige de la branche aînée, qui suit.

4. *Pierre*, chevalier de Malte, capitaine de cent chevaux Cuirassiers, mort au retour de ses caravanes des blessures qu'il reçut à la bataille de Tervure, proche Bruxelles.

5. *Charles-Philippe*, auteur des marquis de Werquigneul, qui seront rapportés ci-après.

6. *Antoinette*, mariée en Novembre 1653. avec *Albert* de Maulde, chevalier, marquis de la Buissiere, morte sans enfans l'an 1671.

7. *Anne-Marie*, épouse en Novembre 1641. de *Michel* de Hangouart, chevalier, baron d'Avelin, tige des comtes de ce nom.

8. *Marie-Catherine-Isabelle*, épouse de *Godefroy-François* de Balbany, seigneur de Veldonc.

Branche aînée, dont les vicomtes de Nieuport.

XIII. *Marc-Antoine* de Preud'homme d'Haillies, fils de *Jean* V. du nom, & de *Catherine* de Croix, vicomte de Nieuport, baron de Poucques, seigneur de Neuville, la Carnoye, Langlé, Cocquignies, &c. mort à Gand le 5 Novembre 1699. & enterré à Poucques, épousa en premieres noces l'an 1657. *Marie-Françoise*, née comtesse de Basta-Moucron, fille de *Ferdinand*, comte de Basta & du Saint Empire, & de *Françoise* Vander-Gracht, morte le 12 Janvier 1665, & en secondes noces l'an 1667. *Anne-Maximilienne* d'Amman, née vicomtesse d'Omberghe, fille de *Gaspard*, vicomte d'Omberghe, & de *Jeanne-Philippine* Lanckals.

Du premier lit vint une fille, nommée *Marie-Anne-Antoinette-Françoise*, morte à Annapes en Mai 1740. ayant épousé au mois de Mai 1679. *Antoine* de Robles, comte d'Annapes, mort le 4 Novembre 1692.

Du second lit sortirent,

1. *Jeanne-Philippine*, morte en célibat le 10 Juin 1697. Elle gît à Poucques.

2. *Charles-François*, fils aîné, mort à marier le 31 Août 1721. Il gît à Poucques.

3. *Marc-Antoine-Albert*, qui continua la postérité.

4. *Albert-Florent*, mort âgé & en célibat à Lille en 1738.

5. *Marie-Anne-Nicole*, actuellement vivante, & épouse en 1705. de *Gilles-François*, comte de Lichterwelde, dont il y a postérité.

XIV. *Marc-Antoine-Albert* de Preud'homme d'Haillies, seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Bus, la Carnoye, Schoonenberghe, Langlé, &c. vicomte de Nieuport, Omberghe, Esche & de Burgh-Gracht, baron de Poucques, député à la Cour de la part des Etats de Flandres, mort à Gand le 11 du mois de

Septembre 1722. épousa en l'an 1713. *Antoinette - Alexandrine*, née baronne d'Ongnies de Courieres, dame de Caneghem, &c. morte à Gand le 13 Juin 1739. fille de *François - Joseph*, baron d'Ongnies & de Courieres, lieutenant général des armées d'Espagne, gouverneur de Courtray, & de *Marie-Charlotte* de Blasere, dame d'Ydewalle. De ce mariage sont nés,

1. *Marie-Anne-Françoise*, dame du Bus, mariée le 13 Avril 1737. avec *Antoine - François - Joseph*, marquis & comte d'Hangouart & d'Avelin, vivans avec postérité.

2. *Charles - Florent - Ideshalde*, qui suit.

3. *Marie - Augustine - Colette*, dame de la Carnoye, épouse le 26 Décembre 1745. d'*Albert-Constant - Joseph*, marquis de Preud'homme d'Haillies & de Werquigneul, son cousin, rapporté ci-après.

4. *Anne-Josephe-Nicole*, mariée le 3 Novembre 1746. avec *Louis-François-Jérôme*, baron de Dion, seigneur de Wandosme, &c. avec postérité.

XV. *Charles-Florent-Ideshalde* de Preud'homme d'Haillies, seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Caneghem, &c. vicomte de Nieuport, Omberghe, Esche, &c. baron de Poucques, chambellan actuel de l'Impératrice, reine de Hongrie, épousa en l'an 1741. *Marie - Anne - Charlotte-Alegambe* de Basinghien, fille de *Charles*, baron d'Auweghem, & d'*Isabelle* Wouters, dont sont nés,

1. *Louis-Ernest-Charles-Antoine-Hubert*, cornette des Cuirassiers au service de l'Impératrice, reine de Hongrie.

2. *Charles Augustin - Antoine-Jacques*, page du duc *Charles* de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas Autrichiens, & frere de l'Empereur régnant.

3. *Charles-François-Ferdinand-Florent-Antoine*, chevalier de Malte en 1747.

4. *Joseph-Charles-Antoine.*

5. *Constantin-François-Antoine-Joseph.*

6. *Hubert - Marie - Florent - Antoine.*

7. *Charles - Alexandre - Marie-Antoine.*

8. *Florent - Charles - François-Antoine-Colette.*

9. *Marie - Tranquille - Thérese-Adelaïde-Antoinette.*

Branche cadette, dont les marquis de Werquigneul.

XIII. *Charles - Philippe* de Preud'homme d'Haillies, chevalier, fils cadet de *Jean V.* du nom, & de *Catherine* de Croix, épousa en l'an 1668. *Isabelle* de Croix, dame de Hauchy, fille de *Thomas*, seigneur de Malanoy, & de *Marie* de Warlusel, dame de Hauchy. De ce mariage sont nés,

1. *Thomas-Albert*, marquis de Preud'homme d'Haillies, baron de Hauchy, seigneur de Cuinchy, mestre-de-camp de Cavalerie au service de France, qui épousa en premieres noces *Anne* de Saint Sauf-Lieu, & en secondes noces *Marie - Guislaine* de Villers au Tertre; il mourut à Cuinchy sans postérité.

2. *Antoine - Severin - Joseph*, mort en célibat.

3. *Marc-Antoine-Joseph*, mort religieux de l'abbaye de Saint Bertin.

4. *Antoine-Joseph*, qui suit.

XIV. *Antoine-Joseph*, chevalier, marquis de Preud'homme d'Haillies & de Werquigneul, comte d'Haluin (*a*), seigneur de Manchicourt, Courselles, &c. capitaine dans un régiment de Dragons, naquit posthume, & mourut en Décembre 1739. ayant été allié en premieres noces à *Marie-Françoise-Antoinette* de Balbany, fille de *Godefroy-François*, & de *Marie-Catherine-Isabelle* de Preud'homme d'Haillies, ci-devant nommés, sans hoirs; & en secondes noces en 1720. à *Catherine-Constance Eugénie* de Dion, fille de *Jean*, baron de Dion, seigneur de Wandosme, &c. & de *Marie-Jérômette* Dehamel de Grand-Rullecourt. De ce mariage sont sortis,

1. *Albert-Constant-Joseph*, qui suit.

2. *Marie-Charlotte-Josephe-Guislaine*, mariée à *Pierre-Auguste-Marie* de Wasiers.

3. *Marie-Maximilienne-Henriette*, épouse le premier Septembre 1760. de *Constant-Marie-Hyacinthe-Joseph* de Coupigny de le Bargue.

XV. *Albert-Constant-Joseph*, marquis de Preud'homme d'Haillies & de Werquigneul, chevalier, seigneur de Manchicourt, Courselles, Vancourt, &c. ci-devant officier dans les Cuirassiers de France, épousa à Gand le 26 Décembre 1745. *Marie-Augustine-Colette* de Preud'homme d'Haillies, sa parente, ci-devant nommée, dame de la Carnoye, morte en couches le 7 Juin 1752. laissant de son mariage,

1. *Charles-Constant-Joseph*, né le 3 Octobre 1746. mort à Lille le 3 Janvier 1754.

2. *Louis-Henri-Joseph*, fils aîné.

3. *Marie-Tranquille-Josephe*, reçue chanoinesse à Denain (*b*) le 23 Mai 1757.

4. *Charles Jérôme-Joseph.*

La maison de Preud'homme d'Haillies porte : *de sinople, à l'aigle d'or éployée, becquée & membrée de gueules*; & a formé anciennement plusieurs autres branches qui sont actuellement éteintes.

WHITTE : Famille de l'évêché de Saint Malo en Bretagne; maintenue par lettres patentes de reconnoissance & déclaration de noblesse d'ancienne extraction du mois de Juin 1718. vérifiées & enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Bretagne par arrêts des 4 & 19 Janvier 1719.

Les armes de la maison de Whitte sont : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

WIGNACOURT, dans les Pays-Bas : Famille qui porte pour armes : *un écu d'argent, à trois fleurs de lys de gueules, au* pied

(*a*) *Il vendit ce fief qui étoit dans la maison de Preud'homme d'Haillies, dès le treizieme siécle.*

(*b*) *Elle y a prouvé la descendance de ses pere & mere, depuis inclusivement* Jean *de Preud'homme d'Haillies III. du nom, mort le 14 Avril 1533. & époux d'*Anne *de Thouars, suivant la copie authentique qui a été donnée de la carte d'acceptation des dames de Denain.*

pied nourri, posées 2 en chef & 1 en pointe.

C'est une ancienne & illustre maison, connue dès l'an 1200. qui a donné dans le dernier siécle deux grands-maîtres & princes de l'ordre de Malte, des chanoinesses dans les chapitres de Nivelle, Mons, Maubeuge, Andenne, Denain, &c.

Huon, seigneur de Wignacourt, qui vivoit en l'an 1209. fut pere, par sa femme *Charlotte* de la Viefville, de

Gauthier, seigneur de Wignacourt, vivant en 1240. & 1246. lequel étoit mari d'*Alix* de Créquy, dont le fils,

Adam, seigneur de Wignacourt, qui vivoit en 1279. épousa *Ide* de Tenques, & fut pere de *Jean*, seigneur de Wignacourt & de la Tiremende, dont le frere *Warquant* fut à la chevauchée de Saint Omer en 1340. sous la conduite d'*Eudes*, duc de Bourgogne.

Jean, qui épousa *Aldegonde* de Saveuse, partagea à ses enfans avec elle le 12 Mars 1331. & fut pere, entr'autres, de *Gotrand*, qui suit, & de *Jean*, dont la postérité sera rapportée ci-après.

Gotrand, seigneur de Wignacourt, fut allié à *Bonne* de Saveuse, qui le rendit pere de

Pierre, vivant en 1379. allié à *Marie* de Nédonchel, qui fut mere, entr'autres enfans, de *Jean*, qui suit, & d'*Othon*, auteur de la branche des seigneurs de Flettre, qui sera rapportée ci-après.

Jean de Wignacourt partagea la succession de ses pere & mere avec ses freres & sœurs le 24 Juillet 1380. & épousa *Jeanne* de Saint Omer, dont vint,

Jacques, allié en 1400. ou 1419. à *Marie* de Noyelle, qui fut mere de

Louis, vivant en l'an 1429. *Il* épousa *Marie* d'Augrale, dame d'Ourton, dont,

Louis, dit *Gohier*, seigneur de Wignacourt & d'Ourton en 1468. lequel vivoit avec sa femme *Alix* de Bernemicourt en 1477.

Guislain, leur fils aîné, seigneur de Wignacourt & d'Ourton en 1500. épousa *Louise* de Prouville, dame de Bugnastre & de Bullecourt, de laquelle vint, entr'autres enfans,

Charles, allié en premieres noces en 1543. à *Marie-Marguerite* de Poix, dame de Maubenanchon, de laquelle il n'eut point d'enfans, & en secondes noces à *Hélene* de Marnix. Du second lit vint, entr'autres,

Antoine, seigneur de Wignacourt & d'Ourton, marié en premieres noces en 1584. à *Anne-Claire* de Hornes, fille de *Jean* de Hornes, baron de Borstel, & de *Marie* de Sainte Aldegonde, morte en 1594. & en secondes, le 23 Décembre 1603. à *Marie* de Berghes, fille de *Pierre* de Berghes-Saint-Vinox, seigneur d'Olehain, & de *Jeanne* de Bailleul, dame de Plantin, Fromentel & Boubers, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit sortit, entr'autres,

Maximilien, seigneur de Wignacourt, allié en 1615. à *Marguerite* ou *Françoise* de Quinchy, qui fut mere, entr'autres enfans, de *Philippe-Albert*, qui suit.

Philippe-Albert, seigneur de Wignacourt, baron de Pernes, &c. mari d'*Isabeau* de Berghes-Saint-Vinox, fille de *Charles*, de Berghes-Saint-Vinox, & de

Claudine de Carnin, fut pere, entr'autres enfans, de *Charles-Maximilien*, qui suit.

Charles-Maximilien, seigneur de Wignacourt, d'Ourton & de Camblin, épousa *Marie-Françoise* de Carnin.

Othon de Wignacourt, second fils de *Pierre*, & de *Marie* de Nédonchel, fut pere, par *Marguerite* du Bois de Fiennes, de *Maret*, qui suit.

Maret de Wignacourt, vivant en 1421. se maria à *Marguerite* du Dureat, dont *Warin*, qui suit.

Warin de Wignacourt, seigneur d'Escalus en 1443. épousa *Marie* le Vasseur, dite le Mire, & fut pere de *Hugues*, qui suit.

Hugues de Wignacourt, seigneur d'Escalus, allié à *Jeanne* de Tramecourt, eut, entr'autres enfans, *Jean*, qui suit.

Jean de Wignacourt, seigneur d'Escalus, épousa en 1522. *Barbe* de Sars, dame de Flettre. De cette alliance vint *Philippe*, qui suit.

Philippe de Wignacourt, seigneur de Flettre, épousa en l'an 1559. *Jeanne* d'Audenfort, dame de Fontaine & de Tatinghem, de laquelle il eut, entr'autres enfans, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Philippe* de Wignacourt, dont il sera parlé ci-dessous, après la postérité de son aîné.

Jean de Wignacourt, seigneur de Flettre, baron de Cauroy, &c. épousa en 1590. *Anne* d'Ostier, dite de Lierre, de laquelle il eut *Jacques*, qui suit.

Jacques de Wignacourt, baron de Cauroy, &c. en faveur duquel la terre de Flettre fût érigée en comté, par lettres du 23 Septembre 1636. épousa en l'an 1629. Dona *Françoise* Gallo-Salamanca, qui le rendit pere de *Michel*, qui suit.

Michel de Wignacourt, comte de Flettre, se maria en 1664. à *Geneviéve* Adoines, dame de Marguillies, d'où vint,

Denis-François de Wignacourt, comte de Flettre & de Herly, grand bailli héréditaire de Cassel, qui épousa en l'an 1684. *Marie-Philippote-Aldegonde* de Croix d'Heuchin, de laquelle il a eu,

Albert-Denis-Florent, comte de Wignacourt & de Flettre, grand bailli de Cassel, lequel a épousé *N.* . . . de Ghistelle, fille de *Philippe*, marquis de Saint Floris, & de *Marie-Claire* de Créquy, dont postérité.

Philippe de Wignacourt, second fils de *Philippe*, & de *Jeanne* d'Audenfort, seigneur de Fontaine & de Tatinghem, épousa en 1602. *Anne* de Witz, fille de *Jérôme*, & de *Marie* de Heuchin, de laquelle naquit, entr'autres enfans,

Anne de Wignacourt, qui devint l'héritiere des seigneuries de Fontaine & de Tatinghem, qu'elle porta en mariage en 1637. à son mari *Louis* de Hoston, chevalier, seigneur de Frésignies, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes pour le service de sa Majesté, mort en 1642. *Voyez* HOSTON.

Branche des seigneurs de Wignacourt, & autres lieux.

Il reste à parler de la branche formée par *Jean* de Wignacourt, frere puîné de *Gotrand*.

Ce *Jean* fut seigneur de Wignacourt, Ligny & Heurtebize en 1348. & épousa *Yolande* de Wignacourt, qui le rendit pere, entr'autres enfans, d'*Otton*, qui

partagea avec ses freres en 1382. & fut marié à *Catherine* de Beauvais, & en eut *Otté*, seigneur de Wignacourt & de Ligny, qui suit, & *Robert*, dont la postérité s'est éteinte dans le dernier siécle.

Otté, seigneur de Wignacourt, prit pour femme *Jeanne* de Beaudrelicques, & en eut, entr'autres enfans,

Jean de Wignacourt, seigneur de Wignacourt, Heurtebize, &c. allié à *Marie* de Berghes-Saint-Vinox, dame de Bebrere, morte en 1457. mere de

Colard de Wignacourt, gouverneur de Saint Riquier, qui épousa *Jeanne* de Donquere, & fut pere de

Thomas de Wignacourt, capitaine d'une compagnie des Francs Archers, marié à *Simonne* Disque. De cette alliance vint,

Pierre de Wignacourt, seigneur de Lits en Beauvoisis, capitaine d'une compagnie Légionnaire du régiment de Picardie, qui de sa femme, *Marguerite* de Vaux, eut,

Jean de Wignacourt, seigneur de Lits, époux de *Marie* de la Porte, dame de la Porte en Anjou, fille de *Pierre*, enseigne des Archers de la garde du Roi, & d'*Agnès* le Sieur, dame d'Onderville en Beauvoisis.

De ce mariage sortirent, entr'autres enfans, *Aloph* de Wignacourt, grand-maître & prince de l'ordre de Malte, mort en 1622. & *Adrein* de Wignacourt, seigneur de Lits, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de France, qui de sa femme, *Louise* de Saint Perrier, eut, entr'autres enfans,

1. *Aloph* de Wignacourt, seigneur de Lits, marié en 1637. à *Marguerite* Gouffier, qui fut mere d'*Angélique-Charlotte* de Wignacourt, marié en 1682. à *Alexandre-Aloph* de la Viefville, marquis d'Orvillé.

2. *Adrien* de Wignacourt, élu grand-maître & prince de l'ordre de Malte en 1690.

WIMPFFEN : Petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, qui a donné son nom à une très-noble & très-ancienne famille. Elle remonte jusqu'à un nommé *Herman*, qui l'an 1373. étoit commandant de troupes Impériales, & qui se distingua tant par sa valeur & sa bonne conduite, que l'empereur Charles IV. le fit baron du Saint Empire Romain. Il est mort en l'an 1393. laissant trois fils ; sçavoir,

1. *Charles-Auguste*, né en 1349.

2. *Jean-Albert*, né en l'an 1350.

3. *Frédéric-Bartholomée*, qui a donné origine à une branche qui a embrassé le Luthéranisme, & qui a demeuré long-temps dans le pays de Bade, mais qui est aujourd'hui en Saxe. Il ne reste de cette branche qu'un seul fils au service du roi de Prusse.

De *Charles-Auguste* de Wimpffen, qui étoit officier au service de l'Empereur, & de *Marie-Eve*, baronne de Rusec, sort au troisieme degré un nommé *Jean*, qui vivoit en 1479. & qui étoit Statmeister de Haguenau, charge dès-lors dévolue à la seule Noblesse, ainsi que c'est encore aujourd'hui à Strasbourg.

De ce *Jean* sortirent au huitieme degré les deux branches Catholiques connues aujourd'hui en Alsace & dans le duché de Deux-Ponts. L'une par *Jean-Georges*, baron de Wimpffen, ci-devant

chambellan des princes Palatins de Deux-Ponts, ensuite du roi de Pologne, & aujourd'hui grand bailli de Guttemberg. L'autre par *Gustave-Léopold*, baron de Wimpffen, doyen des préteurs & stacttémestres de Haguenau. Cette charge s'est perpétuée dans cette maison depuis 1479.

Jean-Georges, baron de Wimpffen, chef de la branche de Deux-Ponts, a douze enfans vivans, dont huit garçons.

L'aîné, *Stanislas-Gustave*, est chambellan de M. le prince Palatin duc régnant de Deux-Ponts & de Baviere, & est marié avec *N*. . . . . de la Tour, d'une très-ancienne & très-noble maison.

Le second, *Christian*, est colonel au régiment d'Alsace.

Le troisieme, *Charles-Armand*, est chanoine de la primatiale de Wissembourg.

Les cinq autres sont officiers au service du Roi, dans le régiment de Royal Deux-Ponts & dans celui d'Alsace.

Cette maison a fourni en différens temps plusieurs officiers généraux, ainsi que des chambellans d'Empereurs & de Rois. Elle possédoit autrefois des biens immenses dans le haut Palatinat, dans la Suede & dans le pays de Bambergh, mais qui, par les malheurs des guerres sont tous sortis de leur maison.

Ces faits généalogiques sont tirés des Archives de Nuremberg, de l'Armorial général de l'Empire, imprimé à Nurembergh l'an 1705. de la fameuse Chronique par *Bernard* Hertzoger de 1592. *p*. 41. 42. & 43. *Liv. V.* des Documens & titres domestiques de cette famille, & enfin des épitaphes & d'un monument public existant encore aujourd'hui à une des tours de la ville d'Haguenau.

Les armes sont : *d'azur, au bélier montant sur trois monticules.*

WIRTEMBERG : *Tome III. p.* 489. *col.* 2. *lig.* 13. *après* rameau, *ajoutez*, son fils regne depuis 1757. & est marié à *N*. . . . . de Brandebourg.

Ibid. à la fin de la note, ajoutez, *& à l'extinction de la maison d'Autriche, cette dévolution a cessé.*

X I X I

XIMENÈS : *Tome III. p.* 490. *col.* 2. *après* ce mot, *ajoutez* : Famille originaire de Catalogne, dont est le marquis de Ximenès d'aujourd'hui, *qu'il faut prononcer* Chimenès.



Y   YO

Y DE SERAUCOURT, en Champagne : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois chevrons d'or* ; & de laquelle étoit issu *Louis - François* de Y, seigneur de Séraucourt, maître des requêtes, & intendant de Berry, qui est mort à l'âge de cent ans en 1744. sans postérité de *N. . . .* de Pallart, son épouse.

Antoine de Y, seigneur de Séraucourt, épousa par contrat du 12 Février 1640. *Elisabeth* l'Espagnol, sœur de *Marie*, bisayeule maternelle de M. de Molé, premier président du Parlement de Paris, & niece de *Gérard* l'Espagnol, vidame de Chaalons, trisayeul maternel de la comtesse de Crussol-Saint-Sulpice. Du mariage d'*Antoine* de Y, & d'*Isabelle* l'Espagnol, est né *Charles* de Y de Séraucourt, capitaine au régiment des Gardes Françoises, mort le premier Septembre 1733. âgé de soixante & dix-huit ans. *Jean* l'Espagnol, ayeul d'*Elisabeth*, avoit épousé *Isabeau* Coquebert, sœur de *Marie*, femme d'*Oudart* Colbert, dont tous ceux de ce nom descendent. Cet *Oudart* Colbert étoit fils de *Marguerite* de Y, fille de *Michel*, seigneur de Séraucourt, contemporain d'un autre *Michel* de Y, mort en 1517. pere de *François*, dont *Anne* (aliàs *Amé*) de Y, qui laissa de *Françoise-Joachim* de Grammont-Villechevreux, *Claudine* de Y, dame de Novian-le-Comte, femme d'*Absalon* d'Aspremont, seigneur de Vendy, ayeux de la duchesse de Lorraine, morte en Octobre 1692. de laquelle descendent les princes de Salm & de Mansfeldt.

YON DE LAUNAI, en Normandie : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 851.

Robert - Jean - Antoine Yon, écuyer, seigneur de Launai, fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer, depuis l'an 1511. avec *Jean* & *Etienne* Yon, ses freres, par arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 9 Août 1672.

De son mariage accordé en 1689. avec *Anne-Marguerite* le Fillastre, naquit le 15 Août 1691. *Pierre* Yon, écuyer, sieur de Launai, marié en 1715. avec *Marie-Marguerite* Leudet, dont il a laissé des enfans.

Les armes : *d'or, à une bande d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules.*

Une autre famille noble du même nom, élection de Valognes, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 & 1.*

YSE, ou YSIA : Famille qui a changé son nom d'Ysia en celui d'Yse, lorsqu'on a cessé de contracter en Latin. C'est une des plus anciennes de la Provence. Elle fait remonter les preuves de son origine & de sa noblesse à *Rostang* & à *Ferrand* d'Ysia, freres, seigneurs de Monaco, de la Turbie, de Berre, d'Ysia, &c. qui vivoient en l'année 1245. Au retour de la conquête du royau-

me de Naples, ils fixerent leur demeure dans leurs terres. Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par arrêt des Commissaires du Roi du 9 Mars 1669. & subsiste dans *Paul*, prêtre de la Doctrine Chrétienne, & *Joseph-Simon*, son cousin. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 534.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, à la bande d'azur, brochante sur le tout, chargée en chef d'une fleur de lys d'or.*

YVELIN, écuyer, sieur du Valde, élection de Coutances, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'or, au lion passant de sable, coupé de gueules, à trois roses d'argent*, 2 & 1.

YVER DE SAINT AUBIN, en Normandie.

Jacques Yver, sieur des Rivieres & de Clairefeuille, baptisé en 1575. obtint du Roi le 25 Mai 1637. des lettres de relief de Noblesse pour le décharger de l'imposition des Tailles où il avoit été taxé. Il descendoit au sixieme degré de *Gervais* Yver, écuyer, seigneur de Touchemoreau en Poitou, qui vivoit en 1405. lequel eut pour fils *Jean* Yver, qui s'établit en Normandie, où il acquit le fief de la Hamonniere.

Jacques Yver eut, entr'autres enfans, de son mariage accordé en 1597. avec *Philippe* le Vieil, *Moyse* Yver, écuyer, sieur de Clairefeuille, qui obtint le 22 Juin 1660. un arrêt de la Cour des Aides de Paris, qui le déclara noble & issu de noble race & lignée. Il acquit la charge de lieutenant criminel de Robe-Courte aux siéges royaux d'Argentan & Exmes. De son mariage accordé en 1637. avec *Gratienne* de Bernieres, fille de *Claude* de Bernieres, écuyer, seigneur & patron de Saint Aubin d'Appenay, de la Galaisiere, de Cresmel & de Villiers, sortit *Jacques*, qui suit.

Jacques Yver, écuyer, seigneur de Saint Aubin, d'Appenay, des Faveris & de Villiers, servit en Allemagne pendant le temps de l'arriere-ban dans une compagnie de gentilshommes du bailliage d'Alençon, sous le commandement de M. de Turenne. *Gratienne* de Bernieres, sa mere, lui fit don le 29 Mai 1679. des fiefs nobles de Saint Aubin, ou Holeri & des Faveris. Il fut maintenu dans la possession de la qualité d'écuyer le 10 Mars 1708. par ordonnance de l'Intendant d'Alençon, & mourut en 1717. laissant de *Marie* Pesnel, sa femme, veuve de *Simon* Jouvin, sieur des Loges, cinq enfans, entr'autres,

Claude Yver de Saint Aubin, écuyer, sieur de Fontaine-Anne, né le 7 Mai 1682. sous-brigadier dans la compagnie du maréchal duc d'Harcourt, marié deux fois; sçavoir, en premieres noces le 8 Février 1725. avec *Marguerite* de Fremont, dont il n'a point eu d'enfans; & en secondes noces le 11 Février 1738. avec *Charlotte* Jouvin, fille de *Jean-Bernard* Jouvin, seigneur du Plessis-Loigny & de la Godardiere. De ce second mariage sont issus,

1. *Jacques-Claude-Louis* Yver de Saint Aubin, écuyer, né le 30 Avril 1739.

2. *Louis-Bernard* Yver de Saint Aubin, écuyer, né le 3 Mai 1742.

3. *François-Léonard* Yver de Saint Aubin, écuyer, baptisé le 29 Septembre 1744.

4. *Charlotte-Jacqueline* Yver

de Saint Aubin, née le 22 Mars 1740.

5. *Marie-Françoise-Renée* Yver de Saint Aubin, baptisée le premier Mai 1741.

6. *Françoise-Anne-Marguerite* Yver de Saint Aubin, née le 18 Septembre 1743. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

Les armes sont : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

YVERSEN DE SAINT FONS : Famille établie a Gaillac en Albigeois.

Antoine d'Yversen, sieur de Saint Fons, né en 1679. fut fait en 1704. capitaine dans le régiment Royal, Infanterie, & servoit en cette qualité le 4 Juillet 1710. dans l'armée de Flandres. Il descendoit au cinquieme degré de *Jean* Yversen, qui résida pendant quelque temps à Raguse, avec caractere d'envoyé pour le service du Roi, & auquel Henri II. écrivit en 1557. pour lui recommander sur la route le sieur *Jean-Hurault* de Boistaillé, conseiller au Parlement de Paris, qui partoit pour Constantinople, chargé de quelques affaires auprès du Grand-Seigneur. On a aussi une lettre que lui écrivit *Elisabeth*, reine de Hongrie, le 24 Octobre 1558. pour lui servir de passeport, à son retour en France, & une autre lettre que le même Grand-Seigneur Soliman II. écrivit le 16 Juin 1559. au roi Henri II. où il est fait mention de lui.

Antoine d'Yversen épousa par contrat du 9 Juillet 1709. *Catherine* le Maistre, & en eut treize enfans ; sçavoir,

1. *Charles* d'Yversen de Saint Fons, né le 14 Juillet 1710. marié en 1745. à *Rose* ou *Marie-Rose* de Clergué de Linardie de Durfort, fille de *Joseph René* de Clergué, baron de Cestayrols, seigneur de la Roque & de Durfort.

2. *Jean-François* d'Yversen, né le 29 Octobre 1711. lieutenant dans le régiment de Cuirassiers du Roi le 8 Janvier 1743.

3. *Alexandre*, né en 1712. & mort en 1717.

4. & 5. *Joseph Alphonse*, né en 1715. & *Ignace*, né en 1716. mort en 1746. tous deux prêtres & chanoines de Saint Michel de Gaillac.

6. *Louis*, mort en 1726.

7. *Roch*, mort en 1722.

8. *Louis-Victor*, né le 23 Octobre 1731.

9. *Jean-Antoine*, mort en 1746.

10. *Louis-Alexandre*, né le 23 Juillet 1734. lieutenant dans le régiment de Vexin-François.

11. *Louise*, née le 27 Août 1724.

12. *Marie*, née le 20 Mars 1728. morte en 1733.

13. *Magdelene*, née le 8 du mois de Novembre 1729. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

Les armes : *d'or, à un cerf courant, ailé de gueules, ayant le bois de sable, & un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or & de deux croissans d'argent.*

YVETEAUX (des), subdélégation de Falaise, en Normandie.

Le marquisat des Yveteaux étoit anciennement possédé par la maison de messieurs de Vauquelin, noblesse de Normandie. Cette terre passa dans les mains de *François*

Carel, conseiller honoraire au Parlement, & président à la Cour des Aides de Paris, qui épousa l'unique fille & héritiere d'un certain nommé Vauquelin, seigneur des Yveteaux. Elle fut ensuite érigée en marquisat, en faveur dudit *François* Carel; au commencement du présent siécle. Ce marquisat est aujourd'hui possédé par *François* Carel, son fils aîné, par succession de feu M. son pere, qui en étoit le possesseur.

YVETOT (d'): Ancienne noblesse de Normandie, élection de Carentan, qui porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, cotoyée de deux coquilles de même.*



Z B   Z E

ZBONSKI DE PASSEBON : Famille originaire de la Pologne majeure & du Palatinat de Kalich.

Mathurin Zbonski quitta la Pologne pour suivre Henri III. appellé à la Couronnne de France, après la mort de Charles IX. son frere. Sa postérité subsiste dans *Charles-Henri* Zbonski de Passebon, qui est l'unique mâle de cette famille. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 539.

Les armes sont : *de gueules, à l'écharpe d'argent, nouée par le bas.*

ZEDDES : *Tome III. p.* 495. *col.* 1. *lig.* 10. après *Bonne* de Reillac, *ajoutez*, dont il eut *Jacques* I. du nom, seigneur de Mongey, qui épousa *Perrette* de Meusnier, dont il eut *Jacques* de Zeddes II. du nom, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. *après* brigadier des armées du Roi, *ajoutez*, en 1701. envoyé en Espagne en 1705. tué la même année, sans postérité de *Marguerite* Harbin, son épouse.

Ibid. lig. 15. *après* elle fut mere, *ajoutez*, de *Jean-Baptiste*, qui suivra, & de *Marie* de Zeddes, mariée par contrat du 10 Juin 1682. à *Piere* de Beuf, écuyer, seigneur de Verneuil & de Nuyseman, famille noble d'Auvergne, dont *Louis* de Beuf, seigneur de Verneuil, décédé. Il avoit été marié à *Marie-Anne* Regnard, dame des Bordes, vivante en 1757. née le 27 Décembre 1689. d'une ancienne famille éteinte, sortie du pays de Caux, dont la noblesse avoit été vérifiée dès 1471. les premier Juin 1534. 5 Septembre 1576. 17 Avril 1641. 28 Avril 1660. 10 Novembre 1664. 2 Juin 1666. & 12 Décembre 1671.

L'aîné, le sieur Regnard des Angles, fait brigadier des armées du Roi le premier Février 1719. est décédé le dernier du mois de Juin 1747. Il avoit été maintenu le 11 Septembre 1715. à la Rochelle, où il s'étoit marié le 17 Octobre 1700. Il étoit commandant de la citadelle de Châlons, & avoit eu le 5 Juin 1721. la lieutenance de Roi de Monaco.

Marie-Anne de Regnard avoit pour sœur *Edmée*, née le 12 Janvier 1697. mariée à *N*. . . . . Barbuat, écuyer, seigneur de Maisonrouge, dont un fils à l'Ecole Royale Militaire.

Elles étoient filles de *Charles-Joseph*, marié par contrat du 26 du mois d'Août 1687. & maintenu dans sa noblesse le 5 Septembre 1700. dont le trisayeul *Clément*, étoit frere de *Jean*, aussi bisayeul, décédé en 1747. lequel fut maintenu dans sa qualité de noble le 11 Septembre 1715. depuis 1554. date de l'établissement de cette branche dans la baronnie de Marais.

La mere de *Charles-Joseph* Regnard des Bordes, étoit *Catheri-*

ne de Baudier, mariée par contrat du 15 Mars 1660. & maintenue dans l'ancienne possession de sa noblesse d'extraction le 19 Février 1668. Elle étoit fille du gouverneur de Rethel, & de *Suzanne* d'Aspremont, tante de la duchesse de Lorraine, décédée le 23 Octobre 1692. dont les princes de Salm & de Mansfeldt.

ZELL : *Tome III. p.* 496. *col.* 2. *lig.* 14. *après* seize jours, *ajoutez*, mere de la feue reine de Pologne, électrice de Saxe, & de l'Impératrice, veuve de Charles VII.

Fin du troisieme Volume de Supplément.



ADDITIONS,

CHANGEMENS ET AUGMENTATIONS

faites sur de nouveaux Mémoires, envoyés depuis l'impression de ce troisieme Volume de Supplément, & auxquelles l'on a joint quelques Corrections, qui nous ont été communiquées, pour être placées ici, suivant l'ordre Alphabétique.

CORRECTIONS à faire à la lettre N. de ce Volume.

NŒUVILLE DE BRUGNAUBOIS : *Page 26. col. 2. lig. 3. & 18.* Alguines, *lisez*, Alquines.

Page 27. col. 1. lig. 11. des Lambres, *lisez*, de Lambre.

Ibid. lig. 20. Laotbres, *lisez*, Lambre.

Ibid. lig. 22. chiffre 4. lisez, 6.

Ibid. lig. 28. Gadisnette, *lisez*, Gadimes.

Ibid. derniere ligne, Cuillac, *lisez*, Caillac.

Ibid. col. 2. lig. 27. Alguines, *lisez*, Alquines.

CORRECTIONS à faire à la lettre O. de cet Ouvrage.

ORLANDIN : *Page 34. col. 1. lig. 46.* Pachiot, *lisez*, Pachot.

Page 55. col. 1. lig. 31. actuellement capitaine au régiment des Volontaires de Dauphiné, *lisez*, capitaine au régiment des Volontaires de Dauphiné, mort à l'armée en 1759. *ajoutez* ensuite, & trois filles, nommées l'une *Marie*; la seconde *Louise*, religieuse de la Visitation à Valence, & la troisieme *Virginie*.

CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre P.

PÂRIS, en Champagne : *Page* 83. *col.* 1. *lig.* 43. *après* eccléſiaſtique, *ajoutez*, né le 30 Juin 1690.

PÂRIS, à Paris : *Page* 84. *col.* 1. *lig.* 6. conſeiller & médecin, *liſez*, conſeiller-médecin.

Ibid. lig. 11. lequel s'eſt mis dans l'état eccléſiaſtique, *liſez*, eccléſiaſtique.

PERRAULT DE MONTREVOST : *Page* 106. *col.* 2. *lig.* 21. Guchard, *liſez*, Guehard.

Ibid. lig. 42. à *Guy* de Machu, *liſez*, à *Guy* Machcco.

Page 107. *lig.* 21. Fortunat, *liſez*, Fortunet.

Ibid. lig. 39. Vaſgennes, *liſez*, Vergennes.

PERRIN : *Page* 108. *col.* 1. *lig.* 15. Pretavin, *liſez*, Pictavin.

Page 109. *col.* 2. *lig.* 5. *Elipodis* d'Hautepoul, *liſez*, *Elipodis* d'Hantpoul.

Ibid. lig. 39. château de Saint Jouen, *liſez*, château de Saint Jouari.

Ibid. lig. 49. étoit fille, *liſez*, deſcendoit.

Page 110. *col.* 1. *lig.* 2. & de *Louiſe* d'Armagnac, *liſez*, & fille de *Louiſe* d'Armagnac.

Ibid. lig. 11. Lengari, *liſez*, Langari.

Ibid. lig. 44. *après* Schombert, *ajoutez*, à la Marche à Elne en Rouſſillon.

Ibid. col. 2. *lig.* 33. *Roſe* de Savaiſſe, *liſez*, *Roſe* de Lavaiſſe.

Page 111. *col.* 1. *lig.* 9. *Charlotte* Dupart, *liſez*, *Charlotte* du Jart.

Ibid. lig. 42. *après François* & *Sabine*, *ajoutez*, enfans naturels.

Ibid. col. 2. *lig.* 4. à *Jacqueline* de Lanq, *liſez*, à *Jacqueline* de Lanci.

Page 113. *col.* 2. *lig.* 4. *Magdelene* du Ratte, *liſez*, *Magdelene* de Ratté.

Page 114. *col.* 1. *lig.* 18. Lengari, *liſez*, Langari.

Ibid. lig. 33. à *Etienne* de Pagis de Beaufort, *liſez*, à *Etienne* de Pages de Beaufort.

Ibid. col. 2. *lig.* 40. iſſue d'une ancienne nobleſſe, *liſez*, d'une famille.

Page 115. *col.* 1. *lig.* 8. à *Pierre* de Bagard, *liſez*, à *Pierre* de Bajard.

Ibid. lig. 37. à *Jean* de Corbiac, *liſez*, à *Jean* d'Eſcorbiac.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. *Louiſe* le Proy, *liſez*, *Louiſe* le Roy.

Ibid. lig. 6. *N.* . . . . de Mauſi, *liſez*, *Suzanne* de Mauſi.

Ibid. lig. 19. dont il a eu poſtérité, *liſez*, dont il a poſtérité.

PERROTIN DE BARMOND : Famille originaire du Berry, établie dans cette province, & dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I.* p. 430.

François Perrotin, écuyer, ſieur de Barmond, fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, qu'il avoit juſtifiée par titres, depuis *Charles* Perrotin, ſon quatrieme ayeul, écuyer, ſieur d'Artigni, vivant avant 1499. par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Bourges,

du 13 Avril 1667. Il a eu, entr'autres enfans,

Jacques Perrotin, écuyer, seigneur de Barmond, conseiller du Roi en tous ses Conseils, contrôleur général de la Marine, des galeres & des fortifications des places maritimes, chevalier de l'ordre du Roi en 1729. marié en 1701. avec *Catherine-Etiennette* Gineste, dont il a eu pour enfans,

1. *Philippe-Jacques* Perrotin de Barmond, écuyer, conseiller du Roi, thrésorier de France & général de ses Finances en la généralité de Paris, pourvu en 1729.

2. *Ange-François* Perrotin de Barmond, écuyer, conseiller du Roi, contrôleur général triennal de la Marine, des galeres, fortifications & réparations des places maritimes, pourvu de cette charge en 1735.

3. *Angélique-Reine* Perrotin, mariée en 1731. avec *Jérôme* le Marié, sieur d'Aubigné, conseiller du Roi, auditeur, puis maître ordinaire en la Chambre des Comptes.

4. *Catherine-Claude* Perrotin, mariée en 1734. avec *Charles-Henri* Bernard, écuyer, seigneur du Chemin en Brie.

Les armes de cette famille sont: *d'argent, à trois cœurs de gueules, posés 2 & 1.*

PETIT (le): Famille originaire de Caën, en basse Normandie.

Jacques-Georges le Petit, secrétaire du Roi, puis commissaire des guerres, fut pere de *Louis-Marie* le Petit, conseiller au Châtelet de Paris, & ensuite lieutenant général de Nemours, mort en 1751.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'argent, surmontée d'un léopard d'or.*

PIÉTREQUIN: Famille de Champagne, qui porte pour armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croix trefflées, au pied fiché d'argent, & posées 2 en chef & 1 en pointe.*

Marie-Dieu-donnée Piétrequin, née le 21 du mois d'Avril de l'an 1683. du mariage de *Jean* Piétrequin, écuyer, seigneur de Mons, & de *Suzanne-Frédérique* de la Vau, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai de l'an 1694. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Jean* Piétrequin, premier huissier d'armes du duc de Bourgogne, qui en 1460. épousa *Jeanne* Nocher.

PIGNATELLI: *Page* 128. *col.* 2. *lig.* 43. pere de *Thomas*, *lisez*, pere d'*Angelus*, qui servoit sous Charles III. & qui fut pere de *Thomas*, connu, dit Hubner, sous le nom de Masello, ou de Malasson. Il vivoit en l'an 1400. & de sa seconde femme eut, &c.

Page 129. *col.* 1. *lig.* 18. *Scipion* Pignatelli fut créé duc de Bisache en 1600. *lisez*, *Ascanius* Pignatelli, fils de *Scipion*, fut créé, suivant Imhoff, duc de Bisache, en 1600.

Ibid. lig. 41. mort au mois de Mai 1743. *lisez*, mort à Naples le 10 Mai 1743.

PLACE (de la): Famille dont il y a une branche établie en Champagne, & qui porte pour armes: *d'azur, à trois fers de lance d'or.*

POLIGNAC D'ORLAN: Ancienne noblesse, établie dans le Condomois, qui depuis plus de sept cents ans possede, sans interruption, la terre de Pouypetit. Elle

a également possédé dans tous les temps deux dixmes inféodées, dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée. L'une est située dans la terre de Pouypetit. Les archevêques d'Auch ont fait dans les siécles passés inutilement tous leurs efforts pour les en dépouiller. L'autre est située dans la paroisse de Saint Orens, diocèse de Condom. Ce sont de respectables monumens, qui prouvent l'antiquité de cette noblesse, dont les ancêtres ont fait des donations & fondations à plusieurs églises de Gascogne.

Les comtes d'Astarac & d'Armagnac, avec lesquels elle a eu des alliances, & plusieurs autres anciens souverains, ont rendu en sa faveur des sentences arbitrales contre les archevêques d'Auch. La généalogie qu'on donne de cette famille est dressée sur des titres authentiques, dont on a tiré des extraits.

I. Le premier connu, dont la filiation soit suivie, est *Alexandre* de Polignac, seigneur de Pouypetit, marié à *Hélene* de Sedirac, dont,

II. *Pierre* de Polignac I. du nom, seigneur du Pouypetit, qui fit en 1047. donation de la moitié de la dixme de sa métairie d'Auloue, en faveur des recteurs de l'église de Pouypetit, afin qu'ils priassent Dieu pour le repos de son ame, & de celles de ses pere & mere; & il prie *Jérôme* & *Bernard*, ses fils, de ne point réclamer contre sa donation. Il frappe d'anathême tous ceux qui voudroient tenter de la faire rompre. . . . . *Igitur mihi nobili* Petro *de Polignaco, expunxit Deus in animo meo & trina Majestas, & Dei misericordia & amor de Paradiso, ut in die judicii merces mea accrescat . . . . . . Dono pro pretio animæ meæ, animæ nobilis* Alexandri *de Polignaco, patris mei, jam defuncti, pro redemptione animæ* Helenæ *de Sediraco, matris meæ . . . . . . Mediam partem ex integro decimæ, quæ reperitur intra limites meæ bordæ d'Auloua, ut rectores Podii parvi de ab hodiernâ die, hanc habeant, teneant & possideant, usque ad consummationem sæculorum, & ut Deo serviant & illum rogent pro animâ meâ, & pro animabus meorum Atavorum, jam à longo tempore defunctorum: Deprecor filios meos nobiles* Hieronimum & Bernardum *de Polignaco, hîc præsentes, ut numquam reclament contra meam donationem . . . . . . Si quis Diabolico furore & malâ cupiditate post mortem meam conaretur rumpere donationem, quam feci Ecclesiæ ædificatæ in honorem Sancti Andreæ, incidat in manus Dei terribilis; atque omni tempore maledictioni subjaceat; leprâ Naaman succumbat; ulceribus Job dominetur; morte Anania & Saphira moriatur; cum Chore, Dathan & Abiron, in ima Tartara demergatur; cum Sodomitis & Gomorrhitis in ignem perpetuum crémetur; & cum Judâ Iscariote & Angelis ejus, sine fine crucietur . . . .* Cette donation fut approuvée par *Guillaume* de Copa, alors archevêque d'Auch, en 1047.

III. *Bernard* de Polignac, son fils, seigneur de Pouypetit, marié à *N. . . .* de Tausia, eut procès avec *Guillaume* de Montaut, archevêque d'Auch, qui vouloit le déposséder de sa dixme inféodée, & il s'opposa à ses prétentions. *Bernard*, comte d'Armagnac, & *Bernard*, comte d'Astarac, cousins & amis de *Ber-*

nard de Polignac, furent choisis pour terminer leurs differends. Ils prononcerent leur sentence arbitrale en faveur de *Bernard* de Polignac en 1095. . . . . *Et dictus dominus archiepiscopus contendebat decimam, quam dictus* Bernardus *de Polignaco, possidebat in territorio Podii-parvi diœcesis Auscitanæ, usurpatam fuisse Ecclesiæ Auscis ab ejus Atavis, & volebat ut dictus* Bernardus, *restitueret dictam decimam præfatæ Ecclesiæ Auscis, sed præfactus* Bernardus *recusavit obedire mandato dicti* Guillelmi, *& probavit per registra antiqua quæ erant in archivis antiquis suæ familiæ decimam dictam occupatam fuisse, ab antiquo tempore legitimè, justè, sine fraude, tam à patre suo nobili* Petro *de Polignaco, quàm ab aliis suis Atavis, demùm partes prædictæ volentes venire ad bonam concordiam, ut tollantur jurgia.* . . . . . . *Concesserunt simul ut* Bernardus, *comes Armaniaci, &* Bernardus, *comes Astariaci, consobrini & socii* Bernardi *de Polignaco, essent mediatores prædictæ contestationis: post serium & diligens examen juris, quod dictus* Bernardus *habet in suâ decimâ sitâ in territorio Podii-parvi, diœcesis Auscitanæ, nos prædicti judices, judicamus & judicavimus, quod præfatus* Bernardus *de Polignaco continuaret legitimè possidere decimam suam sicut anteà.* . . . . & ledit *Guillaume* de Montaut confirma ce jugement.

IV. *Léandre* de Polignac, son fils, seigneur de Pouypetit, fit en 1145. une donation de la quatrieme partie de la dixme de Pouypetit aux recteurs de ladite église, afin qu'ils priassent Dieu pour le salut de son ame, celle de *Bernard*, son pere, & celle de *N.* . . . . de Tausia, sa mere. Ses deux fils, *Louis* & *Hyppolite*, furent présens à cette donation & la confirmerent. . . . . . . *Quod ego nobilis* Leander *de Polignaco, dominus vocatus territorii Podii-parvi unâ cum consensu, & purâ voluntate filiorum meorum his omnibus vocitatorum, scilicet nobilium* Ludovici *&* Hyppoliti *de Polignaco* . . . . . *donavimus Domino nostro Jesu-Christo & ejus perpetuæ & gloriosissimæ Mariæ Virgini, & Ecclesiæ dedicatæ Sancto Andreæ, sitæ in Podio-parvo, & domino* Joanni *Dulino ejusdem Ecclesiæ rectori & omnibus ejus successoribus, quartam partem decimæ in totis pertinentiis decimæ meæ sitæ in territorio Podii-parvi, dono, inquam, in perpetuum & trado irrevocabiliter pro redemptione animæ meæ, & animæ patris mei* Bernardi *de Polignaco, & matris meæ de Tausiano, & omnium meorum parentum, quartam partem decimæ ut rectores dictæ Ecclesiæ Podii-parvi in æternum eam firmiter teneant sine ullâ contradictione, & eam liberè possideant sine ullo calomniatore ad sustentationem vitæ. Hoc donum firmaverunt filii mei* Ludovicus *&* Hyppolitus, *quòd si aliquis de parentibus meis, amici aut vicini, sive homo, sive fœmina, contrà hanc cartam donationis in irritum revocare tentaverit, anathematis gladio severiùs procellatur, cum Chore, Dathan & Abiron, maledictioni divinæ, perpetuum subjiciatur à liminibus sanctæ matris Ecclesiæ universalis longiùs, atque per longiùs sequestretur, cum Judâ Iscariote particeps fiat & de omnibus excommunicatus permaneat.*

Loius ou *Louis* de Polignac, seigneur de Pouypetit, marié à *N.* .... de Barbazan, obtint en 1192. une sentence arbitrale des comtes de Cominges, d'Armagnac & de Fezensac, qui le maintinrent dans la possession de sa dixme, contre *Bernard* de Sedirac, archevêque d'Auch, qui le menaça de l'excommunier, s'il ne lui rendoit toute sa dixme de Pouypetit; mais il prouva qu'elle étoit exempte de toute jurisdiction épiscopale. . . . . . . *Dictus dominus archiepiscopus dicebat & petebat omnem decimam, quam dictus* Ludovicus *de Polignaco habet in territorio Podii-parvi diœcesis Auscitanæ, vi autoritatis prædicti Concilii Lateranensis, affirmabat prædictam decimam fuisse bonum ecclesiasticum, quod dependebat ab Ecclesiâ Auscitanâ: contrà verò dictus* Ludovicus *de Polignaco, affirmabat nunquàm suam decimam ad Ecclesiam Auscitanam pertinuisse, dictus* Bernardus, *archiepiscopus, illum minatus est sub pænâ excommunicationis, si esset pertinax decreto Concilii Lateranensis, & nisi quàm primùm restitueret prædictam decimam, dictus* Ludovicus *de Polignaco, fortiter asserebat suam decimam ab omni tempore liberam fuisse à jurisdictione episcopali, tandem prædictus dominus, archiepiscopus Auscitanus, & dominus* Ludovicus *de Polignaco, amicis communibus compromiserunt* Bernardum *comitem Convennarum, &* Geraldum, *comitem Armagnaci & Fezensaci, arbitros à dictis partibus communiter electos . . . . nos prædicti arbitri visis & auditis rationibus, utriusque partis diligenter habito concilio peritorum & examinatis rigorosè antiquis cartis, quæ tractant de decimâ, quæ pertinet ad nobilem* Ludovicum *de Polignaco, dicimus dictum nostrum, sive arbitrium in hunc modum, quod dictus dominus archiepiscopus nihil habeat, nec habebit, nec habere potest aliquid nec bladum, nec vinum, nec quidquam absolutè in decimâ, quam* Ludovicus *de Polignaco possidet in territorio Podii-parvi.*

VI. *Henri* de Polignac, fils de *Louis*, seigneur de Pouypetit, confirma en 1253. la donation de *Léandre*, son ayeul, faite aux recteurs de l'église de Pouypetit, & dans sa confirmation il prie les recteurs de ladite église de prier Dieu pour le salut de son ame, de celle de son pere *Louis*, & de celle de sa mere *N.* .... de Barbazan, & pour la conservation de ses enfans, *Hector* & *Philippe* de Polignac. Il maudit tous ceux qui voudroient anéantir sa confirmation. . . . . *Quam donationem prædictæ Ecclesiæ ego præfactus, nobilis* Henricus *de Polignaco pro me & pro omnibus meis præsentibus & futuris, laudo, concedo, confirmo & approbo bonâ fide & absque fraude supradictæ Ecclesiæ in perpetuum tenendam, atque possidendam, & si quod jus habeo, vel habere debeo, totum illud quid sit. . . . . . dono Deo & prædictæ Ecclesiæ Sancti Andreæ, existentis in territorio Podii-parvi diœcesis Auscitanæ, & ego nunc considero recompensationem bonorum & malorum. Rogo per misericordiam Dei rectorem dictæ Ecclesiæ & ejus successores ut Deum omnipotentem pro salute animæ meæ, & animæ patris mei* Ludovici *de Polignaco, & matris meæ de Barbazano, & pro salute omnium meorum primogenitorum nobilium* Hectoris *&* Philippi-

Philippi de Polignaco. . . . . *Si quis homo vel fæmina meam annihilare confirmationem tentaverit, in iram Dei incurrat, & Judas Iscariotes participetur in infernum, hîc & in perpetuum, & sit sicut Ethnicus & Publicanus & absorbeant eos Tartara viventes, sicut Chore, Dathan & Abiron, quos terra deglutivit, & omnes maledictiones Mosaïcæ veniant super ipsos*, 1253.

VII. *Hector* de Polignac, son fils, seigneur de Pouypetit, eut un procès en 1292. avec *Amanieu*, archevêque d'Auch. Il fut rendu en sa faveur une sentence arbitrale par *Arnaud*, abbé de Condom, & par *Odet* de Loumagne, seigneur de Fimarcon. L'archevêque vouloit que ledit *Hector* lui payât la quatrieme partie de sa dixme; mais il le refusa conjointement avec son fils *Guillaume*, & prouva que son pere, *Henri*, en avoit jouie étant exempte de toute charge épiscopale. . . . . *Igitur* Amaneus, *archiepiscopus Ausciensis*, & Hector & *filius ejus* Guillelmus *de Polignaco amicabiliter & communiter nos elegimus pro arbitris nostris* Arnaldum, *abbatem Condomiensem*, & Odet *de Loumagniâ, dominum de Fimarcon, & approbabimus, quidquid judicabunt super nostram litem. Dictus* Amaneus *voluit cogere* Hectorem & *filium ejus* Guillelmum *de Polignaco, sedi archiepiscopali Ausciensi, solvere quartam partem decimæ quam possident in territorio Podii-parvi, diœcesis Auscitanæ; hoc audito, præfati* Hector & *ejus filius dixerunt se minimè consentire ut sua decima tali jugo submitteretur, cum sua decima numquam fuisset ecclesiastica: dictus* Hector *sustinebat & probabat, quod suus pater nobilis* Henricus *de Polignaco eam semper tenuerat liberrimam ab omni jure episcopali: attentè consideratis, auditis, examinatis suprà dictis rationibus pronunciatis ex utrâque parte, nos prædicti arbitri, decernimus, judicamus, & judicavimus & statuimus* Hectorem *de Polignaco, & ejus filium* Guillelmum, *non debere solvere quartam partem decimæ, quam possident in Podio-parvo; recognovimus* Amaneum, *archiepiscopum, nullum jus habere in prædictâ decimâ*, &c. . . . . *Si quæ sanè persona ecclesiastica contrà prædictum judicium venire tentaverit, potestatis honorisque sui dignitate careat, reamque se divino judicio existere de perpatratâ inquietate cognoscat, & à sacratissimo corpore & sanguine Dei & Domini nostri redemptoris Jesu-Christi aliena fiat.*

VIII. *Guillaume* de Polignac, son fils, seigneur de Pouypetit, vivoit en 1323. & il eut pour fils,

IX. *Pierre* de Polignac II. du nom, seigneur de Pouypetit, marié à *N.* . . . . de Lasseran. Par son testament de 1328. il fonda une chapelle dans l'église de Saint Orens, diocèse de Condom. Il voulut être enterré dans la même église aux pieds de son pere *Guillaume*. Il pria son fils *Géraud* de Polignac d'assigner un fonds nécéssaire pour la substantion du chapelain. La famille nomme encore à cette chapelle. *N.* . . . . de Pierrefite, ancien curé de Pouypetit, en est aujourd'hui (en 1761.) chapelain. . . . . *Ego nobilis* Petrus *de Polignaco, dominus de Podio-parvo, primùm dono & offero animam meam, & corpus meum omnipotenti Deo,*

& beatæ Mariæ Virgini; eligo sepulturam meam in Ecclesiâ Sancti Orentii, diœcesis Condomiensis, ad pedes patris mei Guillelmi *de Polignaco, ubicumque mors attigerit me citrà mare, & volo & instituo in dictâ Ecclesiâ unam capellaniam, volo quòd filius meus nobilis*, Geraldus *de Polignaco, ponat & constituat unum capellanum, & quâlibet hebdomadâ, singulis annis celebrabit unam Missam defunctorum pro redemptione animæ meæ, & animæ patris mei* Guillelmi *de Polignaco, & animæ uxoris meæ de Lasserano, & pro salute omnium meorum parentum, & dictus* Geraldus *filius meus constituet & assignabit fundum necessarium ad substentationem honorabilem dicti capellani.*

X. *Géraud* de Polignac, son fils, seigneur de Pouypetit, transigea en 1333. avec le comte d'Ampuymartin, comme on le voit dans le second Volume des Regiftres du greffe du Parlement de Paris, intitulé *Concordiæ*, p. 338. Il obtint la même année des lettres patentes de la Prévôté de Paris, qui confirment une transaction passée entre lui, & *Guillaume* de Flavacourt, archevêque d'Auch, qui lui disputoit sa dixme inféodée; mais celui-ci prouva que son pere, *Pierre* de Polignac, & ses ancêtres, en avoient de tout temps légitimement jouis. Il promit de la faire ratifier par son fils *Pierre* de Polignac; ledit archevêque promit aussi de la faire approuver par le Pape & par le Roi. En effet, le tout fut confirmé par un arrêt du Parlement de Paris, en la même année 1333. Il est parlé dans l'*Histoire de Bretagne*, *Tome I. p.* 317 d'un chevalier de Polignac de Guyenne, tué dans la guerre contre le duc de Bretagne, en l'an 1392.

XI. *Pierre* de Polignac d'Orlan III. du nom, son fils, seigneur de Pouypetit, donna en 1401. l'autre moitié de la dixme de sa métairie d'Auloüe aux recteurs de l'église de Pouypetit, suivant la recommandation qui lui en avoit été faite par *Géraud*, son pere, avant que de mourir. . . . . *Quòd ego nobilis* Petrus *de Polignaco de Orlano, considerans fragilitatem meam, & omnium meorum parentum, & futuri judicii tremorem, dignam mortem mihi appropinquantem de die in diem, dono omnipotenti Deo, & Ecclesiæ Sancti Andreæ existenti in territorio Podii-parvi, diœcesis Auscitanæ, alias duas partes decimæ bordæ meæ de Auloüâ, ad me legitimè pertinenti, & facio hoc donum, sicut meus pater nobilis* Geraldus *de Polignaco, mihi quondam commendaverat ante mortem suam, ut rectores dictæ Ecclesiæ placarent iram Dei, & parceret ejus peccatis, & iterùm dono & concedo proprio motu, tam pro me, quàm pro meis hîc præsentibus, & eorum successoribus, totam decimam quam habeo in dictâ bordâ de Auloüâ, & mea voluntas est ut rectores præfatæ Ecclesiæ percipiant in perpetuum omnes fructus cujuscumque generis sint dictæ decimæ, & celebrabunt unam Missam quolibet anno ob remissionem peccatorum meorum, & pro salute animæ patris mei* Geraldi *de Polignaco, & pro redemptione animarum omnium meorum parentum.* . . . . Les curés de cette église jouissent encore aujourd'hui de la dixme de toute la métairie d'Auloüe.

XII. *Pierre* de Polignac d'Orlan IV. du nom, seigneur de Pouypetit, épousa en l'an 1440. *Marquaise* de Larroqualnis, fille de noble *Guillaume* de Larroqualnis. Elle institua en 1486. pour son héritier *Durand*, son fils, qui suit.

XIII. *Durand* de Polignac d'Orlan, seigneur de Pouypetit, eut en 1512. un procès avec *François* de Clermont, archevêque d'Auch, qui vouloit que sa dixme fût taxée pour les dépenses de la construction de l'église métropolitaine d'Auch; mais ledit *Durand*, & son fils *Guillaume*, refuserent de payer la somme d'argent à laquelle ils avoient été taxés. Il rapporte que *Pierre* de Polignac d'Orlan, son pere, n'avoit encore rien payé, lorsque le Parlement de Toulouse rendit un arrêt en 1488. qui ordonnoit que la troisieme partie des dixmes de l'archevêque seroit employée à l'édifice de ladite église. . . . . *Et dictus* Duranus, & *ejus filius* Guillelmus . . . . *noluerunt solvere summam pecuniæ, cui condemnat, fuerant à dicto domino archiepiscopo, propter quod nihil omninò solverat prædictæ Ecclesiæ Auscitanæ: insuper adjicit, quod Parlamentum Tolosæ anno millesimo quadringentesimo-octavo statuisset, judicasset, decrevisset & jussisset tertiatam partem decimarum archiepiscopi Auscitani consumendam esse, ad ædificationem prædictæ Ecclesiæ, & in illo tempore dicta decima, quam possidebat suus pater nobilis* Petrus *de* Polignaco *de Orlano, fuit taxata à* Francisco *Cardinali, tunc regente dictam Ecclesiam, nec à suo successore* Joanne de la Trémouille, *archiepiscopos Auscitan: tandem prædictus dominus* Franciscus, *archiepiscopus, & præfatus* Duranus . . . . *transtulerunt judicium hujusmodi causæ arbitrium* Joannis *Marræ, episcopi Condomiensis, & domini Sancti Andreæ, primi præsidis Parlamenti Tolosani, & judices prædicti examinaverunt cartas antiquas & novas dicti* Durani, *& attentè pensatis rationibus dicti archiepiscopi, statuerunt & judicaverunt quod prædictus archiepiscopus malè intentasset litem præfato* Durano, *cujus possessio erat legitima, & immunis ab omni taxatione archiepiscopali, & dictus archiepiscopus nihil in posterum posset petere, & exigere.* . . . . *Durand* de Polignac d'Orlan obtint en l'an 1503. un brevet pour commander cinq cents hommes. Il eut de *Bertrande* de Crabansere, son épouse, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Jean*, qui obtint aussi un brevet de cinq cents hommes en 1515.

XIV. *Guillaume* de Polignac d'Orlan II. du nom, seigneur de Pouypetit, servit dans les troupes du Roi, & eut ordre en 1526. d'aller avec des compagnies détachées pour-lors de l'armée à Villefranche, pour détruire tout ce qui pourroit servir de commodité aux ennemis de sa Majesté. En 1539. il rendit hommage au Roi, étant fondé de procuration par *Durand* & *Bertrande*, ses pere & mere. Il épousa par contrat de l'an 1531. noble *Marguerite* du Bosquet, dont il eut,

XV. *Frix* de Polignac d'Orlan, seigneur de Pouypetit, qui fut en 1560. capitaine d'une compagnie de trois cents hommes des ordonnances du Roi. Il servit sous le commandement du comte de

Brissac, alors colonel général des troupes de France. *Blaise* de Montluc, son cousin, lieutenant général, le chargea de se rendre à Vic-Fezensac en Armagnac, pour empêcher le progrès de la Religion Protestante. Il eut ordre du Roi en l'an 1574. de lever un corps de deux cents hommes de pied pour s'opposer aux entreprises des ennemis de sa Majesté, & pour l'entretien de ces compagnies, il eut un autre ordre en 1576. de faire contribuer les villes & villages des environs de Lavardac. Il eut la même année le gouvernement de Lanapax dans le comté d'Armagnac. Il épousa par contrat de l'année 1570. noble *Jeanne* de Boutet, fille de *Jean*, seigneur dudit lieu, & lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, dont il eut,

XVI. *Jean* de Polignac d'Orlan I. du nom, seigneur de Pouypetit & du Boutet. Il servit avec le marquis de Fimarcon, & se trouva à la prise de Salces, de Perpignan, & autres places. Il épousa par contrat de l'an 1623. noble *Jeanne* de Seyches, fille de *Fabien* de Seyches, seigneur de Sirac, & de *Louise* d'Esparbès, dont il eut, 1. *Jean-Charles*, qui suit; 2. *Pierre*, capitaine dans le régiment de Bresse en 1646. 3. *François*, major au régiment d'Anjou en 1650. 4. un autre *François*, exempt d'une compagnie des Gardes du Corps, & aide-major de celle commandée par M. le duc de Luxembourg en 1675.

XVII. *Jean-Charles* de Polignac d'Orlan, seigneur de Pouypetit & du Boutet, capitaine dans le régiment d'Anjou en 1647. testa en 1676. & laissa de *Sireine* de Melet, son épouse; *Jean*, qui suit; plusieurs autres garçons, dont un mourut lieutenant dans le régiment de Guiche en 1689. & des filles, dont une fut abbesse de la Roumieu dans le diocèse de Condom.

XVIII. *Jean* de Polignac d'Orlan II. du nom, seigneur de Pouypetit & du Boutet, fut capitaine au régiment de Picardie en 1689. & épousa *Marquaise* de Testas, dont,

XIX. *Joseph* de Polignac d'Orlan, seigneur de Pouypetit & du Boutet, marié en 1721. à noble *Marie-Louise-Françoise* de Puymirol, fille de *François* de Puymirol, seigneur de Saint Martin & Lartigue, & de *N.*.... de Borista, dont sont nés,

1. *Antoine*, né en 1725. lieutenant dans le régiment de Touraine en 1744. retiré du service par infirmité.

2. *Jean-Marie*, prêtre, né en 1731.

3. *Pierre*, né en 1741.

4. *Louis*, né en 1742.

Et trois filles, non mariées.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois fasces de gueules; au 2 de gueules, chargé d'une épée d'or, surmontée d'une couronne de France aussi d'or; au 3 d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre croissans d'argent.*

Cet article a été composé sur les mémoires communiqués par la famille, & l'auteur n'a pas vu les titres.

PONCIN : Ville de France située dans la province de Bugey, près la riviere d'Ains, avec une grande châtellenie, qui est possédée, ainsi que celle de Beauvoir, par la maison de Conzié, dans laquelle elles furent rendues héréditaires en 1486. par *Philippe*,

duc de Savoye. Les sires de Thoire & de Villars y firent bâtir dans le treizieme siécle un magnifique château, où ils firent leur demeure pendant deux cents ans. En 1402. *Amédée* VIII. du nom, duc de Savoye, en acquit la seigneurie de *Humbert*, dernier sire de Thoire, & elle devint une partie de l'appanage des ducs de Nemours. Le pape Félix V. érigea l'église de Poncin en collégiale par une bulle du 6 des Ides d'Août 1440. à la sollicitation de *Guillaume*, seigneur de Bolomier, grand chancelier de Savoye, & premier ministre d'Etat. Depuis ce temps, la nomination de ce chapitre appartient aux seigneurs de Bolomier, chefs des nom & armes de la maison de Conzié. *Voyez* CONZIÉ, & Guichenon, *Histoire de Bresse, Tome I. Part. II.*

PORCHER, écuyer, seigneur de Saint Christophe & d'Isaac, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à deux fasces d'hermines*

POSCHET DE VOGAUX : *Page* 180. *col.* 2. *lisez*, POSCHET DE VOYAUX.

Page 181. *col.* 1. *lig.* 19. aide-major, *effacez*, aide.

Ibid. col. 2. *lig.* 18. *après* 1750. *ajoutez*, 2. *Nicolas-Philippe* Poschet.

POSTEL DU COULOMBIER: *Page* 181. *col.* 2. *lisez*, POSTEL DES MINIERES ET DU COULOMBIER.

Page 182. *col.* 1. *lig.* 5. *Jean* Postel, *ajoutez*, I. du nom.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. *Antoine*, *ajoutez*, II. du nom.

Ibid. à la douzieme ligne de la note, *Parlement de Paris*, lisez, *Parlement de Normandie.*

Page 183. *col.* 1. *lig.* 17. *Jean-Baptiste*, *ajoutez*, II. du nom.

Ibid. lig. 23. *Jean-Baptiste*, *ajoutez*, III. du nom.

Ibid. lig. 27. *Claude* Postel, *ajoutez*, II. du nom.

Ibid. même ligne & même colomne, fils de *Guillaume*, *lisez*, fils d'*Antoine* II. du nom.

Ibid. lig. 28. & d'*Anne* de Châlons-Cretot, *lisez*, de *Charlotte* Henry.

Ibid. col. 2. *lig.* 4. *Georges* Postel, *ajoutez*, II. du nom.

POUSSEMOTHE: Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois lys de jardin d'argent, entés en pointe de sable, à l'étoile d'or.*

Charles-Antoine de Poussemothe de Thiersenville, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur des commanderies d'Orléans & de Féolette, mourut le 10 Décembre 1727.



ARTICLES à ajouter à la lettre Q. & Corrections envoyées depuis l'impression.

QUARRÉ, seigneur de Château-Regnaut & d'Aligny, en Bourgogne.

Le premier connu de ce nom, dont la filiation soit suivie, est *Huguenin* Quarré, qui servit en Flandres, lorsque *Robert* en 1302. s'associa avec *Philippe* le Bel. Il parut aux guerres civiles qu'eut *Eudes* de Bourgogne en 1330. contre le marquis de Bade. Il épousa *Guillemette* de Melun de Maupertuis, fille de *Jean* de Maupertuis, écuyer, dont il eut,

Jean Quarré I. du nom, franc d'armes. Il rendit des services considérables à *Philippe* le Hardi, duc de Bourgogne. Il se trouva à la bataille qu'*Edouard*, roi d'Angleterre, gagna contre les François le 17 Septembre 1353. Il fit les campagnes contre *Henri* de Montfaucon, comte de Montbéliard en 1363. Il se trouva au siége de Besançon que fit *Guichard* Monot, général Anglois, en 1364. à la bataille donnée proche Carbonnay, où les Anglois furent totalement défaits, au siége de la Rochelle, prise sur les Anglois en 1372. aux campagnes faites par les ducs de Lancastre & de Bretagne, & à celle contre le roi de Navarre, que *Philippe* le Hardi fit par ordre de Charles V. roi de France. Il épousa une demoiselle du comté de Bourgogne du nom de Marguerit, qui portoit pour armes : *de sinople, à trois marguerites d'or.* De ce mariage est issu,

Jean Quarré II. du nom, sommelier du duc *Jean* de Bourgogne, suivant un titre enregistré en la Chambre des Comptes de Dijon, l'an 1412. au mois d'Avril après Pâques. Ce duc le confirma dans sa noblesse, & le fit chevalier, à cause de quinze campagnes de guerre, qu'il fit avec lui, tant au pays de Liége, qu'à la bataille de Nicopoly en 1397. où il fut fait prisonnier, avec son maître, & racheté par lui. Le même prince, suivant un autre titre de 1416. lui donna le fief de la Motte d'Argilly, & ordonna à son grand gruyer de lui laisser prendre dans la forêt d'Argilly tous les bois qu'il faudra pour bâtir sa maison de la Motte. Il eut pour femme *Guillemette* de Château-Regnaut, d'une famille noble & d'ancienne extraction, qui fut mere de

Pierre Quarré de Château-Regnaut, premier seigneur de la Palu & de Maison-Rouge, qui épousa le 12 Janvier 1433. *Jeanne* d'Aligny, d'une famille qui portoit pour armes : *d'azur, à la fleur de lys brisée de gueules.* Leurs enfans furent, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Pierre-Edouard*, qui fut auteur de la branche des seigneurs de Millery-lez-Dracy dans l'Autunois; qui s'est continuée pendant quatre générations dans le service, en qualité de capitaines de Cavalerie & d'Infanterie, & qui a fini dans *Charles*, capitaine au régiment de Conti; dans *Jacques* Quarré, prieur de Montréal, & dans leur sœur *Françoise*, femme de *Roger* de Franay, baron de Moncony, & seigneur d'Ebaugy,

Cette branche s'est alliée aux maisons de Marchefeuil, de Château-vert, de Druy, & de Vingie.

Pierre Quarré de Château-Regnaut II. du nom, passa dans plusieurs charges militaires, & épousa *Philiberte* de Moroge, dont il eut, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Bénigne-Antoine* Quarré, seigneur de Bois-Février, mort sans postérité, de *Marie* de Vienne, son épouse. Il fut capitaine d'une compagnie de deux cents Arquebusiers-Bourguignons, par commission du duc d'Alençon, frere du Roi; 3. *Jacques* Quarré, qui passa à Bruxelles, où on le voit dans un magnifique tournois, qui fut fait à l'entrée de Dom Philippe dans les Pays-Bas. Il mourut sans postérité. Voyez les *Mémoires des Bourguignons*, par *Louis* Gollut, p. 180.

Claude Quarré de Château-Regnaut, seigneur de Château-Regnaut dans la Bresse Châlonoise, (terre qui avoit appartenu à ses pere & ayeul, & qu'il ne faut pas confondre avec Château-Regnaut, qui étoit la terre & le nom de sa quatrieme ayeule, & qui est un château considerable situé sur la riviere de la Meuse près Sedan), épousa *Marguerite* de Malain, fille de *Gurry* de Malain, & niece de *Dodot* de Malain, seigneur & baron de Lux (*a*), dont, 1. *François*, qui suit, 2. *Philibert* Quarré, premier seigneur de Loisy, marié à *Jeanne* de l'Apperiere, dont il eut *Philibert* Quarré II. du nom, assassiné & brûlé dans son château de Loisy, par plusieurs personnes nommées dans l'arrêt du Parlement de Dijon de 1565. qui les condamne à différens genres de mort. Il ne laissa point de postérité.

François Quarré de Château-Regnaut, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, sous le regne d'Henri II. fut marié deux fois. De sa premiere femme, il eut, entr'autres enfans, *Jean* & *Claude*, tiges de messieurs Quarré de Dracy, Givry, Etroye, Mercuré, Livron, Cortejambe, Rufilly, la Roncherre, Poncey & Quintin (*b*); & de sa seconde femme, *Claudine* Berbis, sont nés *Pierre*, qui suit, & *Jean* rapporté après son frere.

Pierre Quarré, voyant Dijon infecté d'une rébellion générale, ne voulut point quitter cette ville, & opposa son exemple, ses re-

(*a*) Dodot *Malain descendoit de* René *Malain*, *frere de* Gérard *Malain*, *un des grands hommes de guerre de son temps*, *dont Gollut* (*Liv. IX. chap. 9. de ses Mémoires*, *en ses travaux de guerre*) *fait l'éloge.* Dodot *de Malain*, *grand-oncle de* Marguerite *de Malain*, *étoit issu d'*Edme *de Malain*, *baron de Lux*, *lieutenant général pour le Roi en Bourgogne*, *ainsi que* Guillaume *de Malain*, *bailli de la Morée*, *commandeur de Pont-Aubert & de Normié*, *inhumé à Dijon dans l'église des Révérends Peres Cordeliers. La famille de Malain porte pour armes :* d'azur, au Sauvage d'or, à la massue levée de même, parti d'azur, au lion de gueules.

(*b*) *Palliot*, *& son Continuateur* François *Petitot*, *ont donné dans les différentes branches des sieurs Quarré*, *treize Sénateurs au Parlement de Bourgogne*, *dont quatre avocats généraux*, *deux procureurs généraux*, *& les autres conseillers.*

montrances & ses intrigues au torrent impétueux des Révoltés. Son zèle ne fit qu'aigrir les esprits factieux, & il fut long-temps & périlleusement détenu au château de Dijon. Sa postérité s'est éteinte, après s'être alliée aux Brulard, Berbis, Baillet, Sayve, Jacob, & autres du Parlement de Dijon.

Jean, son frere, refusa l'entrée de la ville de Dijon au duc de Mayenne, chef des Ligueurs, & il battit à la tête de la compagnie du sieur de Vaugrenant, son oncle, le régiment de Thenessey au bourg de Nolay en Bourgogne. Il y fut pris une cassette, qui développa les intrigues de Philippe II. roi d'Espagne, & occasionna le raccommodement du duc de Mayenne, ménagé par Jannin avec Henri IV. *Jean* Quarré de Château-Regnaut remonta sur les fleurs de lys, ayant eu la charge de *Nicolas* Berbis, son oncle maternel. Il fut député de son Corps en 1602. auprès d'Henri IV. pour leurs gages & les obtint. Il le fut encore pour l'affaire de Mangonneau, premier Huissier, maltraité par M. de Biron, gouverneur de Bourgogne, & il s'en tira à l'avantage du Parlement, sans encourir la haine de ce seigneur, tant son éloquence étoit persuasive & généralement reconnue. *Pierre* Taysan, dans son Histoire des Jurisconsultes, nouvelle édition, imprimée chez Prault, à l'article de *Gaspard* Quarré d'Aligny, son fils, détaille tous ces faits. *Jean* Quarré de Château-Regnaut épousa mademoiselle de Marcelois, du nom de l'Anglois, fille d'*Hugues*, conseiller d'Etat à la République de Genêve, & de *Catherine* Sayve, issue des comtes de la Motte, barons de Thil en Bourgogne. Il en a eu plusieurs enfans, qui se sont tous distingués; sçavoir,

1. *Jacques* Quarré, seigneur de Réglois, capitaine de Cavalerie au régiment de Genlis, lequel étoit un officier déterminé, & qui fit quelques campagnes sur mer. Il fut marié à mademoiselle de Ressenve, dont il eut trois fils, qui furent *Gaspard*, capitaine au régiment de Vendy; *Charles*, chanoine de la Sainte Chapelle de Dijon, & *Philibert*, capitaine d'Infanterie. Cette branche est éteinte.

2. *Etienne* Quarré, dit le chevalier de Quarré. Il ne s'est point fait de campagnes depuis l'an 1621. jusqu'en 1654. où il n'ait cherché de la gloire, dit l'Auteur *de la conduite des Illustres, premiere Partie, p.* 155. 156. & 157. On l'a vu trois fois aide-de-camp au siége de la ville de Verruë. Il commanda une compagnie au régiment du marquis d'Assurtille. M. le prince de Condé le choisit pour commander sa compagnie des Carabins au siége de Dôle. Il fut fait major au régiment de Cavalerie de M. de la Motte, & ensuite aide-de-camp en Languedoc pour agir contre M. de Rohan, & dans l'Allemagne & la Champagne. Cette charge lui fut continuée sous messieurs du Hallier & de Châtillon. Il se distingua à la bataille de Lens, proche la personne de M. le prince de Condé, & dans une autre campagne sous *Henri*, pere du prince de Condé. Il obtint un brevet pour avoir pris Beaufort, lieutenant général du duc de Rohan. Il se distingua aux Etats de Bourgogne, transférés à Noyers dans un temps critique, où il parla en patriote & résista en face au

duc d'Epernon. Ce chevalier fut en relation avec la plûpart des princes & généraux de son temps, & très-considéré du grand Condé, & du pere de ce Prince, qui l'honorerent de plusieurs de leurs lettres. Il étoit mestre-de-camp de Cavalerie, quand il mourut, & fut inhumé à Aligny. Il est l'Auteur d'un Traité de Fortifications, dont le maréchal de Vauban fit grand cas, lequel garda ce manuscrit.

3. *François* Quarré, grand prieur de l'abbaye de Saint Bénigne de Dijon, & prieur de Saint Florentin. Il eut des conférences à Dijon avec la reine *Anne* d'Autriche, pour la réforme de cette communauté.

4. *Jacques* Quarré, seigneur de la Roche, lieutenant de vaisseau, tué sur mer à la veille d'être fait capitaine.

5. *Pierre* Quarré, mort sur la route de France à Malte, dans la ville de Naples, d'un coup de mousquetade.

6. *Gaspard* Quarré, qui suit.

Gaspard Quarré, seigneur d'Aligny, Fetigny & Goulou, dont on trouve la vie parmi celles des plus illustres Jurisconsultes, par M. de Taysan, *p.* 469. embrassa d'abord, dit cet Ecrivain, la profession des armes, & commanda pendant deux campagnes seulement la compagnie des Carabins d'*Henri* de Bourbon, prince de Condé : ce fut à la tête de cette compagnie que par une entreprise également heureuse & hardie, il se rendit maître d'Arintho, & du château de Crevecœur; mais son érudition & sa connoissance exacte du Droit, porterent *Pierre* de Saintonge, son parent & son ami, à lui remettre sa charge d'avocat général au Parlement de Dijon. Il y fut reçu avec applaudissement le 14 du mois de Juillet 1641. On a des preuves de sa grande capacité, de son jugement solide, de la vivacité de son esprit pénétrant, de son intégrité parfaite, de sa fermeté inébranlable, & en un mot de son exactitude sans égale à remplir tous les devoirs d'un parfait Magistrat, dans ses Harangues & ses Conclusions, imprimées *in*-4°. à Paris en l'an 1658. Louis XIV. pour marquer l'estime particuliere qu'il faisoit de son mérite, l'honora de la dignité de conseiller d'Etat, avec une pension de douze cents livres. Les lettres en furent expédiées le 11 Juillet 1652. Il étoit né à Dijon le 27 Septembre 1605. & est mort âgé de cinquante quatre ans le 7 Janvier 1659. Il a laissé de *Marguerite* de Perreault de la Serre, d'une des plus anciennes noblesses du Charolois, cinq enfans, dont trois fils & deux filles; sçavoir, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *François*, rapporté après la postérité de son frere aîné; 3. *Etienne*, aussi rapporté ci-après; 4. *N.* .... Quarré, morte abbesse de Notre-Dame d'Etart; 5. *N.* .... Quarré, morte fille, âgée de quatre-vingts-dix ans.

Pierre Quarré, son fils aîné, que Louis XIV. par différens brevets fit comte d'Aligny, commença de servir le Roi dans sa premiere compagnie des Mousquetaires. Il fut honoré du gouvernement de Pierre-Châtel, pour être entré un des premiers dans la ville de Valenciennes en l'année 1677. depuis il commanda le détachement qui reprit avec tant d'éclat & de bravoure cette fameuse demi-lune au siége de Mas-

trick. Cinq blessures honorables, qu'il reçut en cette occasion, lui mériterent la charge de maréchal des logis avec une pension de cinq cents écus. La jalousie le fit disgracier, & le Roi se ressouvenant de ses services, le gratifia de la charge de colonel des Milices de Bourgogne. Il lui envoya un courier à sa terre d'Aligny, & lorsqu'il parut devant sa Majesté, le Roi lui dit qu'il l'avoit préféré à tous les colonels réformés de cette province, & le nomma le *brave* d'*Aligny*. Il fit servir ce nouveau régiment en Italie & en Piémont. Il se trouva aux fameuses batailles de Stafarde & de la Marsaille. Le maréchal de Catinat faisoit tant d'estime de son régiment & de lui, que n'étant que brigadier d'Infanterie, il lui donna le commandement des Vallées. Le comte d'Aligny fut en relation avec les princes de la maison de Condé, & tous les grands généraux du siécle de Louis XIV. Ce Monarque le distingua en plusieurs occasions, & le fit grand bailli d'épée du Charolois & gouverneur d'Autun. Il fut reçu chevalier de Saint Louis de la seconde promotion, & fut le premier qui en ait fait au nom du Roi en Bourgogne. A sa réception aux Etats, on reconnut que ses auteurs y ont eu entrée & voix délibérative, & que ceux de sa famille ont eu le titre & la qualité de chevalier. Il a été marié deux fois; en premieres noces à *Guillemette* Bernard de Montessus-Reully; & en secondes noces à *Colombe* d'Anstrude, fille de *Claude* d'Anstrude, gentilhomme ordinaire de la garde Ecossoise du Roi, & de *Françoise* de Chargere-la-Boutiere. Il n'a eu qu'un fils unique du premier lit, sçavoir *Philippe* Quarré, qui suit.

Philippe Quarré, seigneur de Jully, fut celui qui se distingua très-vaillamment, étant assiégé deux fois dans la ville de Landau, & qui perdit la cuisse à la bataille de Malplaquet en 1709. Il obtint un brevet de pension du Roi de mille livres. Il se maria à *Claudine* de Mauroy, fille du lieutenant-colonel de Cavalerie de ce nom, & d'une demoiselle de la Riviere. Il en a eu deux fils & quatre filles; l'un capitaine dans le régiment d'Artois, qui est mort à Paris; l'autre, qui est dans le régiment de Boulonnois, & qui a épousé *N.* . . . . Joly de Breucq. Une des filles est sortie de l'abbaye de Saint Cyr, & les trois autres sont religieuses aux Ursulines d'Arnay-le-Duc.

Les enfans du second lit de *Pierre* Quarré, comte d'Aligny, sont,

1. *André*, qui a servi dans les Mousquetaires. Il avoit été page du Roi à sa grande écurie. Il se trouva à l'affaire de Malplaquet, où il fut blessé, & est mort en 1721.

2. *Claude*, gouverneur d'Autun. Il avoit servi au régiment de la Chenelaye, & est mort en 1730.

3. *Etienne* Quarré, capitaine au régiment de la Chenelaye, grand bailli du Charolois, & chevalier de Saint Louis. Il a épousé mademoiselle Damoiseau, fille du directeur de Dunkerque, brigadier des armées du Roi, dont il n'a qu'un fils & deux filles.

Le quatrieme a été un des premiers lieutenans au régiment de la Chenelaye, & ensuite capitaine dans celui de Villefort, pensionnaire du Roi, seigneur de Mont-

regard. Il a épousé *Louise* Buffot de Millery, dont il n'a eu qu'une fille, mariée à *Louis* Damoiseau, capitaine d'Artillerie & chevalier de Saint Louis.

François Quarré, frere puîné de *Pierre*, comte d'Aligny, succéda à la charge d'avocat général de *Gaspard*, son pere, & au zèle qu'il avoit pour les intérêts du Roi, & s'en est acquitté pendant plus de vingt ans avec honneur. Dans les lettres de vétéran, qui lui furent accordées par la Cour, tous les services de ses peres y sont mentionnés avec la plus grande distinction. Il a eu d'*Hélene* Boscault, son épouse, trois fils & deux filles; sçavoir,

1. *Gabriel*, tué à la bataille de Malplaquet.

2. *N*.... Quarré, capitaine au régiment du prince de Pont, de la maison de Lorraine, aujourd'hui Mailly, seigneur de Cussy-la-Colonne, mort sans postérité de son mariage avec *N*..... de Goutelas.

3. *N*..... Quarré, chanoine honoraire à la Sainte Chapelle à Dijon, parce qu'il a la chapelle des Berbis, fondée par *Pierre* Berbis, pour ses plus proches parens.

4. *Hélene-Thérese*, mariée le 7 Septembre 1730. à *François-César*, baron d'Anstrude.

5. *N*..... Quarré, religieuse aux Bernardines de Dijon.

Etienne Quarré, dernier des fils de *Gaspard*, & frere cadet de *Pierre*, comte d'Aligny, fut chevalier de Justice dans l'ordre de Malte. Le grand-maître l'honora de la dignité de procureur général du même ordre dans le grand prieuré de Champagne. Il est mort en 1702. Il avoit servi dans les Mousquetaires, & il se distingua à la bataille de Cassel. Il fut reçu chevalier de Justice en 1666. son acte de profession est de 1692. Il eut commission du grand-maître pour faire la visite des commanderies, & pour donner ordre au gouvernement des biens en 1698.

Les armes de messieurs Quarré d'Aligny, sont: *échiqueté d'azur & d'argent, au chef d'or, chargé d'un lion passant de sable, armé, lampassé & couronné de gueules.*

QUEYLAR: *Page* 222. *col.* 2. *lig.* 18. *Jean* II. du nom, en 1531. qui, *lisez*, *Jean* II. du nom, qui en 1531.

Ibid. pénultieme ligne, *Jean-Sacristain* d'Alais, *lisez*, *Jean*, sacristain du chapitre d'Alais.



CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre R.

RABAINE : *Page* 232. *col.* 2. *lig.* 1. *Agnès* d'Anjecol, *lisez*, *Agnès* de Nieul d'Anjecol.

Page 233. *col.* 1. *lig.* 22. chanoine de Saint Pierre, *ajoutez*, de Saintes.

Ibid. lig. 41. seigneur de Faux, *lisez*, seigneur du Fa.

Ibid. lig. 46. marié à *Estiette*, *lisez*, marié à *Eliette*.

Page 234. *col.* 2. *lig.* 21. *Marie* de Burbarin, *lisez*, *Marie* de Barbarin.

RAQUET (du) : Famille originaire d'Italie, établie en Franche-Comté depuis un siécle, ou environ, & qui a été maintenue dans son état & ancienne possession noble, par un arrêt authentique de la Chambre des Comptes de Dôle rendu le 29 Novembre 1689. à la requête de *Pierre*, *Claude* & *Louis* du Raquet, freres, demeurans à la Vielleloise, bailliage de Dôle, au comté de Bourgogne, lesquels ont été reconnus pour descendre de noble race ; permis à eux de continuer à prendre les qualités de nobles & d'écuyers, tant en jugement, que par-tout ailleurs, suivant cet arrêt & les actes sur lesquels il a été rendu. Leur filiation se prouve depuis

I. Noble *Antoine* du Raquet, & *Marguerite* de Serode, son épouse, qui eurent pour fils,

II. *Philippe* du Raquet, né en 1524. suivant son extrait baptistaire du 7 Mars de cette année, lequel fut marié le premier Juillet 1548. à *Augustine* Massard, fille de noble *Jacques* Massard, & de *Jeanne* de Barbiere d'Altare, dans le Montferrat, comme le prouve l'acte de la célébration de leur mariage, dont vint,

III. *Hercules* du Raquet I. du nom, baptisé le 7 Avril 1589. suivant l'extrait baptistaire qui en fut délivré, avec les deux précédens, par le sieur *Jean* le François, curé d'Altare, le 7 Septembre 1684. & légalisés ensuite par l'évêque de Nollant le 23 du même mois. Il eut pour fils,

IV. *Claude* du Raquet I. du nom, qui fit faire une enquête le 9 Septembre 1680. pardevant messieurs les officiers principaux de l'Etat de Montferrat, qui déclarent que ledit *Claude* est fils d'*Hercules*, lequel étoit fils de *Philippe* du Raquet, & que lesdits *Philippe* & *Hercules* du Raquet étoient nobles & issus d'une noble & ancienne famille reconnue pour telle de tous temps dans le Montferrat. Ladite enquête attestée par l'évêque de Nollant le 14 Septembre 1680. & encore par les Président & Sénat dudit Montferrat du 20 Septembre de la même année, & de plus par les Magistrats & Consuls d'Altare, & scellée des sceaux de l'Evêque, du Sénat & des Magistrats. Cette enquête fut jointe à l'arrêt de la Chambre des Comptes de Dôle.

V. *Hercules* II. du nom, fils de *Claude* du Raquet, marié à *N.* . . . . laissa trois fils, qui furent *Pierre*, qui suit ; *Claude* II. du nom, mort sans postérité, & *Louis* du Raquet, qui s'éta-

blirent en Franche-Comté, où ils ont formé différentes branches, & obtinrent l'arrêt de confirmation de leur noblesse cité ci-dessus.

VI. *Pierre* du Raquet, écuyer, sieur de l'Orme, eut de son mariage conclu avec *N.* ..... son épouse,

VII. *Charles-Hubert* du Raquet, écuyer, seigneur de Montjay, marié avec *Marie-Louise* de Grain, dame de Saint Marsault, lequel est mort en 1759. & n'a laissé qu'un fils.

VIII. *Marie-François-Jérôme* du Raquet, écuyer, seigneur de Montjay.

SECONDE BRANCHE.

VI. *Louis* du Raquet, frere puîné de *Pierre*, eut d'*Elisabeth* Cocagne de la Pinaudiere, son épouse,

VII. *Renobert* du Raquet, écuyer, seigneur de la Vielleloise, lors de son mariage avec *Marie-Thérése* d'Audressot de Malha, de laquelle sont sortis deux garçons, dont l'aîné, *Jean-Fréderic* du Raquet, est procureur du Roi en la Sénéchaussée & Barre Royale de Rhuis en Bretagne, & le second, *Harnoux* du Raquet, est au service.

Ils portent pour armes : *d'azur, à trois griffes d'or, 2 en chef & 1 en pointe, au croissant d'argent en abysme.*

RAVALET : Famille noble, originaire de Bretagne, & établie en Normandie, dont les armes sont : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois croix de gueules, & accompagnée de deux croissans d'argent posés en chef, & d'une rose de même en pointe.*

REUE (la) : Ancienne famille de Normandie.

Thomas de la Reuë, écuyer, & lieutenant général du bailliage d'Evreux en 1483. avoit épousé avant l'année 1470. *Guillemette* Guedon, fille de noble homme *Jean* Guedon, écuyer, seigneur de Saint Martin du Manoir en 1428. avocat général à la Cour de l'Echiquier de Normandie, & l'un des généraux sur le fait de la Justice des Aides en Normandie en 1469. Il paroît qu'elle étoit veuve en 1518. lorsqu'elle avoit la garde-noble de ses enfans, qui étoient *Robert*, chanoine de Lisieux, avant 1550. & seigneur de Saint Martin du Manoir; *Laurent*, mort sans alliance, & *Vincent* de la Reuë, marié en 1518. à *Marie* de Vattemare, dont, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Jean*; 3. *Jacques*; 4. *Robert*; 5. *Charles*.

On ne connoît que la postérité de *Louis* de la Reuë, seigneur de Saint Martin du Manoir, des Monts & de Barneville, conseiller au Parlement de Rouen en 1573. mort en 1600. laissant d'*Anne* de Pisaleu, sa femme, *Louis*, mort sans alliance; *Anne*, femme de *Guillaume* Bertout, écuyer, sieur de Boutremont; *Louise*, mariée en 1592. à noble homme *Jean* Tirel, écuyer, sieur de la Rallerie, & *Pierre* de la Reuë, qui suit.

Pierre de la Reuë, écuyer, seigneur de Saint Martin du Manoir, fut pere de

Françoise de la Reuë, mariée en l'an 1638. à *Jacques* Bertout, écuyer, sieur des Roques, neveu de *Guillaume*, dont on vient de parler ci-dessus, laquelle eut trois filles; sçavoir,

1. *Charlotte*, dame de Saint

Martin du Manoir, mariée en 1660. à *Charles* Toustain, seigneur de Richebourg. *Voyez* au mot TOUSTAIN DE RICHEBOURG.

2. *Magdelene*, mariée à *Adrien* Filleul, seigneur de la Folletiere.

3. *N.* . . . de la Reuë, mariée à *N.* . . . . Filleul, seigneur de la Héliniere.

La famille de la Reuë porte : *d'azur, à une roue d'or, au chef cousu de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

ROCHE-FATON (la), en Poitou : Famille qui remonte à *Guy*, écuyer, seigneur de la Roche-Faton, vivant en l'an 1200. La généalogie de cette famille est dans celle de Châtaigner.

Les armes : *de gueules, à trois fleurs de lys d'or, posées 2 & 1.*

RONNAY : *Page* 291. *col.* 1. *lig.* 11. *Gilanne*, lisez, *Gilonne.*

Ibid. lig. 17. *après* en faveur de l'abbaye de Saint Martin de Séez, *ajoutez*, en 1093.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. 1383. *lisez*, 1283.

Ibid. lig. 18. *après* capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, *ajoutez*, lequel en 1407. confirma la donation faite par les prédécesseurs de sa femme des deux parts des grosses dixmes des paroisses de Champceries, du Pont-Crepin & des Rotours, & droit de présenter auxdits bénéfices, en faveur de l'abbaye de Saint André en Gouffay, avec réservation du neuvieme boisseau, que *Jeanne* de Ners, sa femme, donna en 1416. aux chanoines & chapitre de la cathédrale de Séez pour prier Dieu pour le repos de l'ame de son défunt mari. Il fut tué à la bataille d'Azincourt, & avoit épousé, &c.

Ibid. lig. 19. 1390. *lisez*, 1398.

Ibid. lig. 22. Chancerie, *lisez*, Champceries.

Page 192. *col.* 2. *lig.* 14. *Marguerite* Caignou, *lisez*, *Marguerite* de Cagnou.

Ibid. lig. 24. & une fille mariée, *lisez*, & *Jeanne*, mariée à *Martin* de Pilois, seigneur de Champfleur.

Ibid. col. 2. *lig.* 12. les Reteurs, *lisez*, les Rotours.

Ibid. lig. 34. à *N.* . . . . Dramard, *lisez*, à *Nicolas* de Dramard.

Page 293. *col.* 1. *lig.* 11. *Anne-Magdelene*, lisez, *Anne-Mélaine.*

Ibid. lig. 13. Raneton, *lisez*, Raveton.

Ibid. lig. 41. Maineville, *lisez*, Moineville.

Ibid. col. 2. *lig.* 16. seigneur du Menilroulet en Magny, *lisez*, seigneur du Menilroulet & de Beaulandais.

Ibid. lig. 31. la Doncelle, *lisez*, la Doucelle.

Page 294. *col.* 1. *lig.* 3. douze enfans, *lisez*, treize enfans.

Ibid. lig. 12. *après* 1755. *ajoutez*, *Louis-François*, né le 20 Novembre 1760.

Ibid. lig. 30. après *coupé de gueules & d'argent*, ajoutez, *chargé.*

ROQUEFEUIL : Voici des remarques tirées des titres *de la maison de Blanquefort*, & envoyées pour être insérées en *Additions*, à la fin de l'article ROQUEFEUIL, *p.* 299. *de ce Volume.*

On ne voit point, par titres, si *Antoine* de Roquefeuil, mari de *Delphine* d'Arpajon, étoit fils

d'*Arnaud* de Roquefeuil IV. du nom, dont il possédoit tous les biens, & l'on a prétendu qu'il y avoit eu une substitution du nom de Blanquefort à celui de Roquefort, c'est-à-dire qu'*Arnaud* IV. dernier de cette maison, n'ayant point laissé de garçons, avoit marié sa fille & héritiere à *Jean*, baron de Blanquefort, fils d'*Hugues*, sire de Blanquefort, & de *Catherine* de Madaillan de Lespare, & que ledit sieur *Arnaud* exigea par son testament que ledit *Antoine* de Blanquefort, son petit-fils, prît son nom de celui de Roquefeuil.

Quoique l'on ne voye rien de constaté sur cette substitution du nom de Blanquefort, l'incertitude où cela pourroit rester oblige toujours d'en dire un mot, & l'on observera que le nom de Blanquefort est de son côté l'un des principaux de la province de Guyenne. Du reste l'extinction de ce nom, depuis ce temps, n'en laissant point de généalogie en regle : on se contentera d'en donner quelques citations par ordre chronologique, comme il s'ensuit.

Le nom de Blanquefort, Blanchefort, ou Blancafort, ainsi que le témoigne l'*Histoire du Languedoc*, & autres, ne sont que le même nom, qui s'écrit en Latin *Blancafortis*, & se traduit indifféremment, selon le langage de la province, en l'un & l'autre de ces trois noms ; mais l'*Histoire nouvelle de Languedoc* le traduit Blanquefort, à la Table & au corps de l'Ouvrage.

La maison de Blanquefort, dont il est ici question, paroît originaire du duché de Guyenne, où le nom est connu fort anciennement.

La baronnie de Blanquefort est située dans l'Agenois, ressortissante du Parlement & de l'Intendance de Bordeaux, & a, selon le *Dictionnaire Géographique de la France*, un chef lieu de deux cents soixante-cinq habitans ; mais elle comprenoit de plus la petite ville de la Salvetat, dite la Salvetat de Blanquefort, connue par la naissance du fameux philosophe Régis. La Salvetat de Blanquefort a deux mille six cents habitans, & l'on sçait que Salvetat, ou Sauvetat, en langage du pays, vouloit dire forteresse, ou lieu de sûreté, dans les possessions d'une maison : elle est joignante au château & terre de Blanquefort dans l'Agenois.

Il y a une autre terre & seigneurie de Blanquefort, située dans le Médoc, qui appartenoit anciennement à la maison d'Ilhac, & qui passa ensuite dans celle de Goth, par *Marguerite* d'Ilhac, mere de *Bertrand* de Goth, évêque & duc de Langres, qui en fit donation à *Raymond-Guillaume* de Goth, son neveu, le 5 Mai 1311. (suivant l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Vol. II. p.* 170.) ; d'où cette terre ou seigneurie est ensuite tombée dans la maison de Durfort-Duras. Il est toujours dit à ladite donation qu'elle provenoit des biens de *Marguerite* d'Ilhac : mais d'autre part cette terre sembleroit avoir été domaniale ; car on peut voir à l'article *Durfort* de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, que ce fut le roi Philippe VI. dit de Valois, qui la donna en l'an 1336. à la maison de Durfort, en échange des vicomtés de Lomagne & d'Auvillars.

Quant aux terres & château de

Blanquefort, dont il a été parlé ci-devant, ils étoient de tout temps dans la maison de Blanquefort, comme on le voit, & qu'on pourra le voir ci-après.

Le nom de Blanquefort est connu en Guyenne dès l'onzieme siécle. En l'an 1079. que le duc d'Aquitaine, comte de Poitou, fit des dons & plusieurs fondations au monastere de Sauve-Majeure, *Guillaume* de Blanquefort, à la priere dudit comte, fit des dons à cette communauté à Bordeaux, *ac precatu ipsius comitis* Willelmus *de Blancafortis, quidquid in eâ habebat dedit; actu est hîc omnis donatio Burdigalensi civitati, anno* 1079. Voyez le *Gallia Christiana, Tome II. p.* 274.

En 1079. le sieur *Arnaud* de Blanquefort est référé présent avec le duc d'Aquitaine & comte de Gascogne, & *Mathilde*, femme dudit duc, de même qu'*Hugues*, duc & comte, son fils, & l'archevêque de Bordeaux, l'abbé de Sainte Croix de Bordeaux, & quelques autres chevaliers, à une Ordination qui se fit à Sainte Marie de Solace, & une autre à l'abbaye de Sainte Croix de Bordeaux, le 4 Octobre 1079, & autres en 1096. le 8 Avril. *Idem, edit. anno 1720. Tome II. p.* 274. & 312.

En 1108. *Arnaud* de Blanquefort est encore référé présent avec les ducs, comtes & princes de Guyenne, l'archevêque de Bordeaux, & autres évêques, à la fondation du prieuré de Sainte Croix de Maufirot, le 30 Novembre de cette même année. *Idem, Instrumenta Ecclesiæ Burdigalensis, Tome II. p.* 278.

En l'année 1119. le 17 Octobre, *Geoffroy* de Blanquefort fit des dons à l'abbaye de Font-froide.

En 1178. *Guillaume*, par la grace de Dieu, archevêque de Bordeaux, juge au nom du Pape un différend entre *Amalvin* de Blanquefort, & les sieurs abbé & religieux de Sainte Croix de Bordeaux, qui refusoient de fournir du pain pour ses chiens courans, & des poules pour ses oiseaux de proie, lorsqu'il chassoit sur les terres de cette abbaye; mais ledit *Amalvin* de Blanquefort, chevalier, fut condamné par l'archevêque, après avoir entendu des témoins irréprochables, suivant lesquels son pere avoit fait remise de ce droit & de quelques autres encore auxdits abbé & religieux. *Idem, Tome II. p.* 284. & 818.

En 1190. *Amalvin* de Blanquefort est témoin avec *Guillaume* de Lespare, & *Geoffroy* de Pons, de la confirmation faite par *Richard*, roi d'Angleterre, à la Réole, le 3 Février de la même année, de tous les dons faits au monastere de Sauve-Majeure par les anciens ducs de Guyenne. *Idem, p.* 988. *edit. anno* 1715.

En 1239. le comte de Toulouse envoya le comte d'Astarac, & *Arnaud* de Blanquefort, pour la défense de Marmande en Agenois, que *Louis*, fils du roi Philippe le Bel, assiégeoit, dit l'*Histoire de Languedoc, Tome III.* imprimée par l'ordre des Etats.

Au traité passé entre le roi d'Angleterre & le comte de Toulouse, en 1242. *Arnaud* de Blanquefort est au nombre des barons qui cautionnent pour ledit Roi envers le comte, & en même temps au nombre des principaux seigneurs, qui cautionnent aussi pour

pour ledit comte envers le même Roi ; ce qui est une preuve certaine qu'il avoit des possessions étendues sous la souveraineté ou mouvance de ces deux souverains. Voyez l'*Histoire Générale du Languedoc*, *Tome III.*

C'est, sans doute, le même *Arnaud* de Blanquefort, qui avoit fait un accord avec *Simon* de Montfort, comte de Leycester ; ainsi qu'il est mentionné en celui dudit comte de Montfort, avec le sire *Edouard*, fils & héritier du roi d'Angleterre, fait en l'an 1248. où est cité le traité dont on a parlé ci-devant, entre ledit sire de Montfort, comte de Leycester, & le sire *Arnaud* de Blanquefort. On peut consulter les *Preuves fournies à l'ordre des chevaliers du Saint Esprit, Vol. XL. p.* 6596.

Arnaud de Blanquefort étoit marié à *Mabille* de Blaye, dame de Blanquefort, reste de l'ancienne maison des comtes de Blaye, dont Morery, à l'article de BLAYE, dit qu'étoit le fameux *Rolland.*

Pierre-Bertrand de Blanquefort, son frere, avoit des prétentions sur le château de Blanquefort, sur quoi *Edouard*, roi d'Angleterre, manda aux abbés & barons d'informer de leurs droits & prétentions, pour tâcher de les accorder.

Thalere de Blanquefort, dame de la Marche, y avoit aussi des prétentions.

Françoise de Blanquefort, femme de *Jean* d'Anjou, fils de *Charles* d'Anjou, comte du Maine. Il est dit qu'elle portoit pour armes : *de gueules, à trois lions d'or.*

Raymonde de Blanquefort étoit femme de *Pierre* de Bordeaux ; plus anciennement elle en avoit eu une fille, nommée *Assalide* de Bordeaux, dame de Blanquefort, laquelle porta cette seigneurie à *Géraud* de Blaye, auquel elle fut mariée : c'étoit sa fille, *Mabille* de Blaye, dame de Blanquefort, ci-devant nommée, qui réunit cette seigneurie dans la maison de Blanquefort, suivant toute apparence, & sur laquelle il paroissoit y avoir des copartageans. Il est toujours dit que *Mabille* de Blaye, dame de Blanquefort, possédoit ce château avec *Arnaud* de Blanquefort, son mari, lequel venoit de mourir en 1256. Voyez les *Preuves des chevaliers de l'ordre du Saint Esprit, Vol. XXVI. p.* 3110.

Ide de Blanquefort fut mariée à *Bertrand* de Goth, sortie des vicomtes de Lomagne, en l'an 1249.

Gaillard de Blanquefort accorda des libertés & priviléges aux consuls & habitans de Saisses-Toulousaine en 1268. Il y en eut encore d'autres accordés aux mêmes habitans & consuls, par *Ferrain* de Blanquefort, en divers temps, selon les *Mélanges, Vol. CCCCXXXVIII. fol.* 401.

En 1278. le seigneur d'Ormond, en son aveu au roi d'Angleterre, s'avoue obligé de marcher sous la banniere du sire de Blanquefort, par un acte qui étoit ainsi exprimé : Guillelmus-Bernardus *d'Ormond, miles juravit, dixit, & recognovit se tenere in feudum à domino rege Angliæ, dux Aquitaniæ, &c. & cum exercitu sui corporis ut miles, & debet ire sub vexillo domini de Blancaforti.* Voyez les *Hommages de Guyenne, Vol. XI. fol.* 674.

Le roi d'Angleterre, le 29 Juin 1294. écrivant aux principaux sei-

gneurs de la Guyenne, pour le soutien de ses intérêts, s'adressa en premier lieu à *Arnaud* de Blanquefort, (dit Rymer, *Vol. II. p.* 647.), ainsi qu'il suit : *Scripsit* Arnaldo *de Blancaforti*, *idem* Bernardo *de Blancaforti*; & en ces termes : *quàm cariùs possumus vos requisimus & rogamus*, &c.

Selon l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Vol. VI. p.* 157. *Brande* de Blanquefort, fille & héritiere d'*Arnaud*, seigneur de Blanquefort, & autres grandes seigneuries, situées dans le duché de Guyenne, mariée à *Hugues* III. du nom, seigneur de Conflans, Sommerine, Precy, Verneuil sur Mante, Cudal, &c. maréchal de Champagne, lequel vendit en Octobre 1313. étant veuf, à *Bertrand* de Goth, vicomte de Lomagne & d'Auvillars, les terres, châteaux & seigneuries d'Alamans, de Saisses, de Peularemps, & la quatrieme partie du lieu de la Salvetat ou Sauvetat, dont on a parlé ci-dessus, avec certains droits sur le château de Marmande, appartenant à *Jeanne* de Conflans, sa fille, du chef de ladite *Brande* de Blanquefort, sa mere, & ce pour la somme de quarante mille florins d'or, laquelle vente fut autorisée par le roi Philippe le Bel, & par *Edouard*, roi d'Angleterre, lors duc de Guyenne; ladite *Jeanne* de Conflans fut mariée à *Gaucher* de Châtillon, dit l'*Histoire de la maison de Châtillon*, *Liv. III. p.* 366.

En 1352. *Hugues* de Blanquefort fut marié à *Catherine* de Madaillan de Lespare, dame de Pujols & de Rosan, dont ledit sire de Blanquefort prenoit quelquefois le surnom de Pujols; ce qui est peut-être à observer, en ce qu'en effet les deux terres ont tombé dans la maison de Roquefeuil, puisque *Bérenger* de Roquefeuil vendit en l'an 1495. ladite baronnie de Pujols, & le comté de Rosan, à *Gaston* de Foix, captal de Buch, comte de Candale, d'où elles ont passé ensuite dans la maison de Durfort, où elles ont été réunies pour former le duché de Duras, comme il se voit aux lettres d'érection dudit duché, rapportées tout au long dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, à l'article de *Durfort*. Il est pourtant vrai aussi qu'il y avoit une autre seigneurie de Pujols ou Poujols, précédemment dans la maison de Roquefeuil, comme on le peut voir par trois hommages du seigneur de Roquefeuil, au roi de Navarre, comme seigneur & vicomte d'Aumelas, pour les baronnies du Poujet, Vendemian, Saint Bauzile, Poujols, Plaisanet & Adisse, en 1372. lesquels hommages sont restés aux mains de M. d'Aumelas. Cette seigneurie de Poujols est dans la sénéchaussée de Carcassonne.

En la treve faite à Bordeaux le 23 Mars 1356. entre le roi de France & le roi d'Angleterre, ledit sire de Blanquefort & le sire de Thémine sont caution du roi de France, pour la province de Quercy, suivant Rymer, *Vol. VI. p.* 8.

En 1393. *Jean* de Blanquefort, seigneur de Pujols, &c. fils dudit *Hugues* de Blanquefort, fut présent comme parent au contrat de mariage de *Bernard*, comte d'Armagnac, de Rhodès & de Lomagne, avec *Bonne*, fille de *Jean*, duc de Berry, & veuve du comte de Savoye. Voyez le

Thrésor des Chartres, *Vol. II. fol.* 773.

C'est ce *Jean* de Blanquefort, lequel seroit dit avoir épousé *Catherine*, héritiere de la terre de Roquefeuil, & être pere d'*Antoine* de Roquefeuil, mari de *Delphine* d'Arpajon, laquelle étoit fille d'*Hugues* d'Arpajon, vicomte de Lautrec, & de *Jeanne* de Séverac.

Jean de Blanquefort, en conséquence de son mariage, auroit donc pris le nom de Roquefeuil, ainsi qu'il étoit ci-devant arrivé au seigneur d'Anduze, en épousant la précédente héritiere de cette maison.

Suivant un ancien mémoire sur la maison de Roquefeuil, il est dit que *Raymond* de Roquefeuil II. du nom, donna en 1227. à *Arnaud* de Roquefeuil, son frere, lorsqu'il se maria la même année avec *Béatrix* d'Anduze, les châteaux & seigneuries de Blanquefort & de Vallerangues, qu'il avoit mis en ôtage, l'année précédente, aux mains du Légat du Saint Siége; & quelques sections plus bas, il assure que *Catherine*, fille unique & héritiere d'*Arnaud* de Roquefeuil IV. du nom, fut mariée à *Jean* de Blanquefort, pour réunir ces deux branches, attendu que ledit *Jean* descendoit d'un cadet de la même maison, qui avoit pris le nom de Blanquefort de cette seigneurie, qui lui avoit été donnée par *Raymond* de Roquefeuil, & l'on peut ajouter foi à ce mémoire, qui contient plusieurs choses assez curieuses. Il confirmeroit la substitution; mais il ne dit point de quel cadet viendroit cette descendance: on ne voit gueres que *Raymond* de Roquefeuil III. du nom, qui testa en 1281. qui ait laissé clairement des cadets; sçavoir, *Guillaume* de Roquefeuil, qui vivoit encore en 1300. & qui fut député avec le seigneur d'Arpajon, & *Arnaud* de Roquefeuil, qui fut religieux de l'ordre de Saint François au couvent de Gignac. Il est vrai que quelques mémoires de famille rapportent qu'il obtint, par grace singuliere du Pape, la permission de se marier, à condition que toute sa maison porteroit *une cordeliere* à ses armes, & que c'est de-là que viennent les armes de Roquefeuil. On ne peut gueres ajouter foi à cette condition. Du reste, on trouve un *Bernard* de Blanquefort, seigneur d'Anduze, dont il est fait mention, notamment en un inventaire des titres de la maison d'Albret, qui étoit ès mains de M. d'Hozier, juge d'armes de France, lequel *Bernard* de Blanquefort traita avec le duc d'Aquitaine en l'an 1310. ainsi qu'on peut le voir au titre qui suit: *Articuli inter* Bernardum *de Blancaforti*, *dominum de Andusia & ducem Aquitaniæ*, *anno* 1310. . . . . . . *Articuli curiæ traditi in Parlamento*, *in festo beati Vincenti id ex libro Aristrorum*. Bertrandus *de Blancaforti dominus de Andusia*, *anno* 1319. *p.* 41. *&c.*

Si ce *Bernard* de Blanquefort étoit auteur de *Jean* de Blanquefort, dont il est ici question, & du nom d'Anduse, comme il y a toute apparence, ce n'auroit été pareillement qu'un mariage, comme le rapporte le mémoire de famille, le vrai nom de Roquefeuil n'étant que celui d'Anduse: il seroit en effet assez probable qu'*Arnaud* de Roquefeuil IV. du nom, fils & unique héritier d'un pere assez puissant pour avoir

entrepris la guerre contre le roi de Majorque, & pour avoir encore obtenu plusieurs terres, ainsi que la baronnie d'Aumelas & autres possessions, par le traité de paix, moyenné par le Pape & le roi Philippe de Valois; qu'*Arnaud* de Roquefeuil IV. du nom, ci-dessus dit, dût avoir de très-hautes prétentions pour sa fille, ou qu'il n'ait prétendu la marier qu'à quelqu'un de sa maison & origine.

Arnaud de Roquefeuil I. du nom, par son testament de l'an 12.... ne laissa qu'un fils légitime, qui fut *Raymond* de Roquefeuil, lequel étoit seigneur de Blanquefort, ainsi qu'on peut le voir par le contrat de mariage de *Calvet* de Pequilhem, seigneur de Pequilhem & de Termes, avec *Jeanne* de Roquefeuil, en 1250. fille d'*Arnaud* de Roquefeuil, seigneur de Beauvoisin, Paule, Vallerangues, Blanquefort, &c. ainsi qualifié audit contrat de mariage, & qui feroit voir que cette terre avoit été, en effet, donnée à un cadet, puisqu'elle se trouve seule en la personne d'*Antoine* de Roquefeuil, dont les ancêtres portoient ci-devant le nom de Blanquefort.

Du reste, on ne trouve nulle preuve de cette substitution de nom; qu'on ne peut soupçonner peut-être que sur des confusions de seigneuries, auxquelles il sembleroit que quelque double mariage auroit pu donner occasion. Les Histoires de Languedoc, qui parlent beaucoup de la maison de Roquefeuil, & sur-tout la nouvelle, qui contient tant de recherches curieuses, n'en disent rien.

Il y a une généalogie de la maison de Roquefeuil, qui vient jusqu'au seizieme siécle, dans l'*Histoire de la maison de la Tour d'Auvergne*, par Justel, habile généalogiste, qui témoigne contre cette substitution, puisqu'il n'en fait nulle mention.

Plusieurs autres anciennes généalogies, de même qu'on peut le voir aussi dans l'*Histoire Générale de Languedoc*, disent que la seigneurie de Blanquefort étoit plus de cent ans avant cette époque dans la maison de Roquefeuil d'Anduse, quoiqu'il ne se trouve cependant, on le répete encore ici, aucune preuve existante.

Pour en revenir encore une fois au nom de Blanquefort, il sembleroit que l'origine en fut double en Guyenne; car Morery, à l'article de COMBORN, dit qu'*Archambaud* V. du nom, vicomte de Comborn, vivant en 1159. mari de *Jourdaine* de Périgord, eut pour fils *Archambaud* VI. du nom, *Pierre* & *Raymond*, religieux, & *Assalit* de Comborn, seigneur de Blanquefort, qui prit le nom de son appanage, & a donné origine à la maison de Blanchefort ou Blanquefort, que ses descendans porterent uniquement, & qu'il fut tige d'une maison de ce nom, qui ne pouvoit être établie qu'en Guyenne, sans doute, en la maison de Comborn, & qui s'étendoit sur toutes ses différentes possessions.

D'ailleurs, on voit au même inventaire, ci-dessus dit, des titres de la maison d'Albret, & plusieurs extraits de procédures d'intérêt, qui furent faites, en effet, entre la maison de Comborn & celle de Blanquefort en Guyenne.

Il y a aussi dans le Berry une maison du nom de Blanchefort, dont on ne parle point ici, & de laquelle étoient les ducs de Lesdiguieres & le maréchal de Créquy. Cette maison paroissant d'une origine différente de celle de Guyenne, on en juge sur ce qu'il y a une terre de ce nom en Berry, intendance de Bourges & Parlement de Paris, & qu'on y voit parler de ses seigneurs de Blanquefort, dès l'onzieme siécle, aux archives de Bourges; cependant on prétend que la maison de Blanquefort ou Blanchefort de Berry, tiroit son origine de celle de Plaisance, dont une branche s'étoit établie en France, & d'où venoient les ducs de Créquy. Voyez les *Mélanges*, *Vol. CCCXI. fol.* 413.

Il y a deux autres petites seigneuries de Blanquefort, l'une en Provence, & l'autre au diocèse d'Auch, dont parle le *Dictionnaire Géographique de la France*, & dit tout ce qu'il y en a eu de ce nom.

Du reste, il est inutile de s'étendre davantage sur le nom en général, dont on ne parle qu'à tout événement, & qu'on n'a seulement un peu recherché que dans l'intention de sçavoir s'il fourniroit quelques preuves du changement en question, qu'on n'y a point trouvé dans ce qui s'est rencontré jusqu'ici.

ROSEL: *Page* 300. *col.* 1. *lig.* 40. *après* descendu d'un cadet dudit *Léon* I. du nom, *ajoutez*: On trouve dans le chartrier du prieuré du Plessis-Grimould, une *Philippine* du Rosel, qui aumôna au prieuré du Plessis-Grimould le patronage & les dixmes d'Etri, de Breteville-le-Rabet, proche d'Hurville & de Rosel, à quelque distance de Caën en basse Normandie. La donation est du douzieme siécle. Cette dame est enterrée dans la nef de l'église du Plessis-Grimould, vis-à-vis une des chapelles adossée aux stalles.

ROUMILLÉ: Famille originaire de Normandie, qui est établie en Bretagne, & dont le premier connu est *Robert*, qui vivoit en 1066.

Adolphe-Charles de Roumillé, gouverneur de Fougeres, épousa *Louise-Marguerite* Ranchin, fille du secrétaire du Conseil.

Marguerite de Roumillé épousa *Jacques* Hédelin de Montatelon.

Les armes: *d'azur, à deux léopards couronnés & parés de gueules.*

RUPIERRE: Maison des plus anciennes du duché de Normandie, dont il est fait mention dans l'Histoire de cette province, dès le commencement du onzieme siécle.

Guillaume de Rupierre se trouve dans un catalogue des seigneurs de Normandie, lorsque *Philippe-Auguste* en fit la conquête.

Un autre *Guillaume* de Rupierre fut fait prisonnier au siége du château de Courcy, sous *Robert* Courte-Heuze, l'an 1091. C'est ce même *Guillaume* qu'on voit encore dans une liste des Nobles de l'évêché de Rouen, inséré dans l'Histoire de cette ville.

Cette maison, qui subsiste encore aujourd'hui dans la même province, a pris alliance avec celles de Melun-Epinoy & de Potier de Gesvres, & se trouve divisée dans deux branches; sçavoir, celle de Rupierre de Glos & celle de Rupierre de Vaufermant

Thomas-Philippe de Rupierre, ſeigneur de Vaufermant, de Sainte Goburge-ſur-Rille, de Sainte Colombe, &c. épouſa le 19 Avril 1697. *Charlotte* de Billiard, dont eſt iſſu,

Thomas-Philippe de Rupierre II. du nom, ſeigneur de Vaufermant, Sainte Goburge-ſur-Rille & Sainte Colombe, qui a épouſé *Louiſe* Blanchart, dame de la Feuilletiere. De cette alliance il eſt ſorti treize enfans; ſçavoir,

1. *Thomas-Philippe-Jacques* de Rupierre, capitaine dans le régiment d'Enghien, Infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, bleſſé dangereuſement à la bataille de Bergen.

2. *N.* . . . . . de Rupierre de Vaufermant, capitaine dans le même régiment, tué à la bataille de Todenhauſen le premier Août 1759.

3. *François-Matthieu* de Rupierre, prêtre, bachelier en Théologie de l'Univerſité de Paris.

4. *N.* . . . . . de Rupierre, lieutenant dans le régiment de Briqueville, bleſſé par un éclat de bombe au ſiége de Port-Mahon.

5. & 6. Deux autres fils, encore en bas âge.

7. *Marie Charlotte* de Rupierre, mariée à *Antoine* Malard, ſeigneur de Fay.

8. *Françoiſe* de Rupierre, mariée à *Louis* Malard de Retouliere, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

9. *N.* . . . . . . dite mademoiſelle de Rupierre, élevée dans la maiſon royale de Saint Cyr, & enſuite religieuſe dans le monaſtere des Bénédictines d'Hyeſmes.

10. 11. & 12. trois autres filles religieuſes dans le même monaſtere.

13. *N.* . . . . . dite demoiſelle de Rupierre.

Ils portent pour armes: *pallé d'or & d'azur de ſix pieces.*



CORRECTIONS & ARTICLES *à ajouter à la lettre S.*

SABREVOIS : Maison ancienne, qui tenoit un rang fort distingué dès l'an 1368. suivant un compte de *Jean* le Mercier, thrésorier général des guerres en ladite année. Elle s'est alliée aux maisons de Mailly, de Vieux-Pont, Epinay, Alegre, &c.

Claude de Sabrevois en 1532. fut chambellan du Roi, & chevalier de son ordre.

Charles de Sabrevois, chevalier de Malte, fut reçu grand prieur de France le 12 Juin 1617.

Claude-Pierre, marquis de Sabrevois & des Clusselles, gouverneur de Dreux, capitaine au régiment Royal des Carabiniers, épousa le 3 Septembre 1731. *Françoise-Louise* de Guiry, fille de *Louis*, comte de Guiry, lieutenant général de la province d'Aunis, gouverneur des tours, ports, havres & chaînes de la Rochelle, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

Henri de Sabrevois de Bouchemont, seigneur de Coignere & de Bandeville, maréchal des camps & armées du Roi, directeur en chef du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie au département général d'Alsace, duché & comté de Bourgogne, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, né le 13 Octobre 1684. cousin du sixieme au septieme degré de *Claude-Pierre*, marquis de Sabrevois & des Clusselles, ci-dessus mentionné, a épousé le 8 Novembre 1718. *Charlotte-Anne-Marie* de Saint Perrier, fille de *N*. . . . de Saint Perrier, lieutenant général d'Artillerie, & de *N*. . . . . de Gaullier; dont *Charlotte-Henriette* de Sabrevois, fille unique & héritiere, mariée le 5 Novembre 1754. à *François-Marie-Henri*, comte de Salvert-Montrognon, mousquetaire du Roi. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1731. *p.* 2686.

Les armes sont : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six roses de même, 3 au-dessus de suite, & 3 au dessous, 2 & 1.*

SAINT GENIÉS : Branche de la maison de Thésan, séparée du tronc en 1596. *Voyez* THÉSAN.

SAINT GERMAIN : Noble & très-ancienne famille, distinguée par ses alliances, dans l'élection de Coutances & celle de Mortain, dont étoit un seigneur de Parigny.

Les armes : *de gueules, au chevron à trois besans d'argent, 2 & 1.*

SAINT GERMAIN, dans la province de Bresse : Famille qui porte pour armes : *d'or, à la fasce de gueules.*

SAINT GILLES, écuyer, sieur de la Bissonniere, en Normandie, élection de Coutances : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à l'aigle d'or, membrée & becquée de gueules.*

SAINT GILLES, écuyer, sieur du Mesnil : Famille qui paroît être une branche de la précédente, dont les armes sont : *d'azur, à l'aigle à deux têtes d'or, onglée & becquée de gueules.*

SAINT SIMON, chevalier, seigneur & comte de Courtomer, seigneur & patron de Sainte-Mere-Eglise : Ancienne noblesse, élection de Carentan, qui est une branche de la famille de Courtomer, établie dans le diocèse de Séez, où est la paroisse de Courtomer, dont elle a pris le nom, & sous lequel aujourd'hui elle est plus connue. C'est de cette branche qu'est M. le comte de Courtomer, lieutenant général des armées du Roi, &c. & messieurs ses freres. Il a un fils. Ils ont tous servi dans le régiment des Gardes Françoises en qualité de capitaines. En 1586. un de leurs ancêtres a obtenu un arrêt pour faire registrer au Parlement des lettres patentes à eux accordées pour faire ajouter le nom de Saint à leur premier nom, qui étoit Simon.

Les armes : *de sinople, à trois lions d'argent, 2 & 1.*

SAINTE CROIX : *Page* 350. *col.* 1. *lig.* 38. Saternaule, *lisez*, Saternault.

SALVERT : *Page* 362. *col.* 2. *lig.* 11. Villemerie, *lisez*, Rillemerie.

Ibid. lig. 24. de la Chaux-Braudon, *lisez*, de la Chaux-Brandon.

Ibid. lig. 36. Noissac, *lisez*, Noisac.

Page 363. *col.* 1. *lig.* 1. 20. & 35. & *col.* 2. *lig.* 1. Marzet, *lisez*, Marzez.

Ibid. lig. 8. *effacez*, qui commanda le ban & arriere-ban de la province d'Auvergne en 1675.

Ibid. lig. 42. de Boisset, *lisez*, de Boisses.

Ibid. lig. 43. dans la province du Berry, *lisez*, de Berry.

Ibid. col. 2. *lig.* 11. née en 1741. *lisez*, née en 1742.

Ibid. lig. 19. comme officier; *lisez*, en qualité de cornette & de lieutenant.

Ibid. lig. 21. 1698. *lisez*, 1703.

Ibid. lig. 23. & épousa en premieres noces, *lisez*, Il avoit épousé, &c.

Ibid. lig. 26. *après* seigneur de Rubeyrix, *ajoutez*, Poussanges.

Page 364. *col.* 1. *lig.* 22. seigneur de Beaudeville, *lisez*, seigneur de Bandeville.

SANDRICOURT : La branche de Saint Simon de Sandricourt, dont est M. l'évêque d'Agde, porte pour armes : *écartelé au* 1 de Vermandois, *échiqueté d'or & d'azur, au chef* de France; *au* 2 de la Trémoille-Dours, *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglons d'azur, la pointe du chevron chargée d'une fleur de lys d'or; au* 3 de Montmorency; *au* 4 de Crequy, *& sur le tout de sable, à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules,* qui est de Rouvroy.

SAPORTA, ou SAPORTE : La maison de Saporta, ou Saporte, de la ville d'Apt en Provence, est originaire de Saragosse, où elle a toujours été comprise dans les familles les plus distinguées. *Louis* de Saporta fut le premier qui vint en France. Il établit sa demeure à Marseille, & maria sa fille, *Françoise* de Saporte, à noble *Guillaume* Autric, seigneur des Beaumettes, par contrat passé devant *Jean* Curadet, notaire à Marseille, le 28 Mai 1499. & son fils, *Louis*, passa à Toulouse, où il épousa noble *Marguerite* de Navarre, le 15 Avril 1508. par contrat passé devant *Maguelon* Volentier, notaire à Montpellier. Il eut plu-

ſieurs enfans de ce mariage. *Antoine*, l'aîné, alla s'établir à Montpellier, où il fit alliance avec *Iſabelle* de Labia. Il étoit fort attaché à la Cour de *Marguerite*, reine de Navarre. Ce fut là où il quitta la Religion de ſes peres pour embraſſer la Religion prétendue réformée. *Jean*, ſon fils, ſe maria en 1600. avec demoiſelle *Magdelene* Dalmarie, par contrat paſſé devant Debuſen, notaire à Montpellier. Il avoit ſervi dans l'armée de l'amiral de Coligny, d'abord en qualité de capitaine, enſuite de colonel. Après la journée de la Saint Barthelemy, il ſe jetta dans la Rochelle, où il donna des preuves de ſa valeur. Il eſt dit dans l'*Hiſtoire de la Rochelle* qu'il fut dangereuſement bleſſé en défendant cette place. Du mariage de *Jean* avec *Magdelene* Dalmarie, ſortit *Etienne* de Saporte, qui épouſa demoiſelle *Françoiſe* de Gévaudan, le 14 Février 1625. par contrat paſſé devant Jean, notaire à Niſmes. Cet *Etienne* fut préſident à Montpellier. Il avoit fait abjuration avant que d'être pourvu de cet office. Il mourut étant à la ſuite de la Cour, où il avoit été pour-lors mandé, à cauſe du zèle qu'il avoit montré pour ſon parti contre le Roi. *François Abel*, ſon fils, entra dans les Mouſquetaires : il fut enſuite capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied ; & le 20 Octobre 1655. préſent *Jean* Puſer, notaire à Avignon, il fit alliance avec demoiſelle *Jeanne* de Gérard, iſſue des ſeigneurs de Châteauneuf-le-Mouſtier & de Beaurepos. *François-Abel* ſe retira en Provence, pour y jouir des grands biens que ce mariage lui procura. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du 18 Février 1668. Son fils, *Pierre-Joſeph* de Saporte, ſeigneur de Châteauneuf-le-Mouſtier & de Beaurepos, entra dans le ſervice. Il étoit capitaine de Dragons, lorſqu'il ſe maria en l'an 1681. par contrat paſſé devant *Jean* Reg, notaire à Cavaillon, avec demoiſelle *Vérane* de Raymond. Ils faiſoient leur demeure à Cavaillon dans le comtat Venaiſſin ; mais *Pierre*, ſon fils, eut une affaire d'honneur ; ce qui les obligea d'en ſortir. Ils vinrent s'établir alors à Apt, & quoique *Pierre* eût quitté le ſervice du Roi, il fut pluſieurs fois employé en qualité de commandant des Milices.

Etienne-Jean, ſon fils, ſeigneur de Montſallier & de Beaurepos, prit auſſi le parti des armes. Il épouſa en 1739. demoiſelle *Anne-Roſe* de Gautier, ſortie des ſeigneurs du Poët & du Vernegues ; mais ſes incommodités ne lui ayant pas permis de continuer le ſervice, il ſe retira étant major du régiment de Bourbon, Infanterie, & chevalier de Saint Louis, avec une penſion accordée par ſa Majeſté. Malgré ſon peu de ſanté, il commanda encore les Milices de nouvelles levées en 1746. lorſque les Autrichiens firent une deſcente en Provence. Ledit *Etienne-Jean* a poſtérité.

Les armes : *d'azur, au portail d'or, accompagné d'un chef couſu de gueules, chargé d'un lion d'or paſſant.*

SAVEUSE, en Picardie : Famille qui remonte à *Philibert*, ſire de Saveuſe, vivant en 1310.

Les armes ſont : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de ſix billettes de même, 3 & 3.*

SAUVAGERE (le Royer de la): On en a parlé au mot ROYER, *p. 321. de ce Volume.* Cette famille noble, établie en Touraine, est originaire & issue d'une ancienne noblesse de Bretagne, connue dès le temps des Croïsades, suivant ce qui est rapporté dans les lettres patentes du Roi, enregistrées en toutes les Cours, & chez le Juge d'armes de France, où il est dit que *Guillaume* le Royer étoit premier maître d'hôtel de *Charles* de Bourbon, pere d'*Antoine*, roi de Navarre, ayeul du roi Henri IV. & qu'il fut cité avec son frere *Pierre* aux années 1516. & 1520. parmi les Nobles de la province d'Anjou. Il eut pour femme *Marguerite* de Nesle, fille d'*Olivier*, chevalier, seigneur de Chevre, & de *Françoise* de la Roussiere-Matteslon, d'une noblesse distinguée en Anjou. On trouve de la famille de le Royer un capitaine de cent hommes d'armes, qui se distingua dans le Canada, & un maître des requêtes par lettres patentes de la Reine mere *Anne* d'Autriche, en date du 15 Mai 1653.

François le Royer de la Sauvagere, sieur d'Artzé & de la Brétaudiere, près de Chinon en Touraine, descendu de *Guillaume* au quatrieme degré, capitaine au régiment de Champagne, directeur des fortifications de l'Anjou, & chevalier de S. Louis, entra dans la compagnie des cadets Gentilshommes à Tournay, le 16 Mai 1694. Il servit l'année suivante en qualité d'ingénieur volontaire au siége de Charleroy, & fut sous-lieutenant au régiment de Béarn en 1694. Il se trouva la même année au bombardement de Calais; en 1702. à la bataille de Fridelingue & à la prise du fort; en Janvier 1703. au siége du fort de Kell, & fut fait lieutenant du régiment de Béarn. Ce régiment étant passé en Baviere, il y servit en qualité d'ingénieur volontaire, & se trouva successivement à la premiere bataille d'Hochstet, & aux siéges d'Ausbourg & de plusieurs autres places de Wirtemberg; en 1704. à la bataille du Mont-Charemberg, où il fut chargé de fortifier une partie du camp, & à la seconde bataille d'Hochstet. Il y fit sur le Danube deux ponts pour la retraite de l'armée, & les brûla sous le feu des ennemis. Etant lieutenant de Grenadiers, il entra dans le Corps du Génie. En 1709. il fut fait capitaine réformé à la suite du régiment de Champagne. En 1712. au siége de Douay voulant passer à l'attaque d'une lunette, il fut sur le point de se noyer dans le fossé. Le 7 Juillet 1715. il fut fait chevalier de Saint Louis. Il étoit alors chargé en chef de la conduite des travaux considérables que le Roi y faisoit faire. Etant ingénieur en chef à Béthune en 1719. on le fit passer à la Rochelle en 1729. pour diriger en la même qualité les travaux que l'on avoit projettés dans le Port de cette ville. En 1734. il fut fait ingénieur en chef des fortifications des places de la province d'Anjou, où il est toujours resté à cause de ses incommodités & de son grand âge. Il y est mort le 5 Septembre 1749. âgé de soixante & seize ans, & avec la plus juste réputation d'un homme rempli de Religion, de probité, de capacité & de valeur. Il est mort le 25 Janvier 1749. & a laissé de son mariage contracté

avec *Marie-Gertrude* Mazille de Fouquerolles, issue d'une famille noble de Picardie,

1. *Félix-François*, qui suit.

2. *Louis-François*, dit le chevalier d'Artzé, chevalier de Saint Louis, ayant commission de capitaine d'Infanterie, & ingénieur en chef à Carentan, marié à *N*.... dit le chevalier de la Borde, dont deux filles.

3. *François-Sébastien-Marc-Antoine*, capitaine au régiment de Montboissier, Infanterie, & chevalier de Saint Louis.

4. *Anne-Marie-Gertrude-Catherine*, mariée à *N*. . . . . le Nautonnier, dit le chevalier de Castelfran, capitaine au régiment des Grenadiers Royaux de Longaunay.

Félix-François le Royer de la Sauvagere, seigneur des Places & des Huilliers en Verron, élection de Chiron en Touraine, & membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de la Rochelle, dont il est parlé avec éloge dans la nouvelle Table & le Supplément pour le Journal de Verdun, par M. Dreux Radier, est entré dans le Corps du Génie, le 8 Mars 1726. Il a été ingénieur en chef d'Entrevaux & Guillaume en Provence, le 31 Mai 1743. & a servi en l'année 1744. dans l'armée de France commandée par M. le prince de Conty en Italie, & fut chargé d'ouvrir des chemins dans les montagnes des Alpes, pour faire passer une colomne des troupes Espagnoles. Il servit la même campagne au siége de Démont. En 1745. il eut la commission de capitaine au régiment de Champagne, & a servi à l'armée d'Italie, commandée par M. le maréchal de Maillebois, où il fit les siéges de Tortone, d'Alexandrie & de Valence. Il fut chargé à la bataille de Tanaro de la construction d'un pont. Il fut fait le 15 Mars 1746. ingénieur en chef de l'isle de Belle-Isle, qu'il a rendue très-formidable par les fortifications qu'il a fait faire au grand sable. Il est chevalier de Saint Louis depuis le 6 Janvier 1747. Il fut ingénieur en chef du Port-Louis en 1748. & capitaine d'une compagnie de Bombardiers au bataillon de la Motte le 29 Décembre 1757. lors de la réunion de l'Artillerie avec le Génie. Il a été employé en 1758. en qualité de chef de brigade à l'armée du bas Rhin. Il s'est trouvé à la journée de Rhinberg & à la bataille de Crevelt, & il a été fait le 17 Avril 1761. ingénieur en chef de l'isle de Ré. Il a épousé le 18 Avril 1746. *Anne-Catherine-Charlotte* Audiger, dame des Places, dont il a deux garçons & cinq filles; sçavoir,

1. *Marie-Anne*.
2. *Louis-François-Félix*.
3. *Marie-Gertrude*.
4. *Marc-Pierre*.
5. *Angélique*.
6. *Monique*.
7. *Emmanuelle* le Royer de la Sauvagere.

Les armes: *d'azur, à trois roues d'or, 2 & 1.*

On peut, sur cette famille, consulter le *Mercure de France du mois de Novembre* 1749. *p.* 212. & *suiv.*

SCOURION: Famille noble & originaire de Picardie, dont la branche aînée s'est établie dans le haut Poitou, par son alliance avec la maison d'Aloigny, si distinguée par ses services militaires & ses alliances.

Le premier, dont il est fait

mention dans le *Recueil de la Nobleſſe de Picardie*, édition de 1720. imprimé par les ordres de M. Bignon, intendant de cette province, fut

Jacques Scourion, écuyer, ſeigneur de Friancourt, qui de ſon mariage contracté en 1520. avec *Marie* Louvel, eut pour fils,

François Scourion, écuyer, ſeigneur de Friancourt, marié à *Hélene* Lequieu, laquelle, pendant ſa viduité, comparut en 1567. avec la Nobleſſe du pays, au procès-verbal de la Coutume d'Amiens, en qualité de mere & tutrice d'*Antoine*, qui ſuit, & *Jacques* Scourion, ſes enfans.

Antoine Scourion, leur fils aîné, ſeigneur de Bégodel, épouſa en 1571. *Adrienne* de Louvencourt. De cette alliance naquit,

Antoine Scourion II. du nom, ſeigneur de Bégodel, pere, par *Eléonore* de Baudoul, ſa femme, d'*Antoine*, qui ſuit.

Antoine Scourion III. du nom, ſeigneur de Bégodel, fut marié en 1627. à *Anne* le Vaillant, dont eſt ſorti,

Antoine Scourion IV. du nom, ſeigneur de Bégodel, qui de ſon mariage accordé en 1657. avec *Charlotte* de Parviller, fut pere de

1. *François* Scourion, ſeigneur de Bégodel, capitaine au régiment de Ponthieu, marié en 1697. avec *Marie* d'Aloigny, dame de la ſeigneurie de Boiſmorand en Poitou, fille unique de *Guy* d'Aloigny, chevalier, ſeigneur de Boiſmorand, & de *Catherine* de Bret. Cette *Marie* d'Aloigny étoit parente au troiſieme degré de *N*. . . . . . d'Aloigny de Rochefort, maréchal de France ſous le regne du feu roi Louis XIV. & petite-niece de *Guy* d'Aloigny, chevalier de Malte, & grand bailli de la Morée.

2. *Nicolas* Scourion, auſſi capitaine au régiment de Ponthieu, mort ſans enfans.

3. *Catherine* Scourion, morte fille.

De *François* Scourion, & de *Marie* d'Aloigny, ſon épouſe, ſont iſſus,

1. *François* Scourion de Boiſmorand, ancien capitaine au régiment de Normandie, mort ſans avoir été marié.

2. *Antoine* Scourion, nommé le chevalier de Boiſmorand, capitaine de Grenadiers au régiment de Normandie, chevalier de Saint Louis, mort ſans enfans.

3. *François* Scourion, capitaine d'Infanterie au régiment de Conty, tué à la bataille de la Madona-del-Ulmo, près Cony en Piémont, ſans avoir eu de poſtérité.

4. *Jean-Marie* Scourion, nommé M. d'Antigny, capitaine au régiment de Normandie, & chevalier de Saint Louis, eſt le ſeul mâle qui ait des enfans de ſon mariage avec demoiſelle *Marie* d'Argier.

5. *Nicolas* Scourion, appellé l'abbé de Boiſmorand, prevôt du chapitre de Saintes, & grand-vicaire de ce diocèſe.

6. *Thérèſe* Scourion, appellée mademoiſelle de Boiſmorand.

7. *Catherine* Scourion, mariée à *Louis-Jacques* de la Chaſtre, chevalier, ſeigneur de la Rochebluſſon, d'une des plus anciennes & illuſtres maiſons du Berry, qui a fourni un maréchal de France, quatre capitaines des Gardes du Corps du Roi, & des prélats à l'Egliſe. Il y a des enfans de ce mariage; l'un eſt capi-

taine au régiment de Normandie, & un autre est capitaine au régiment de Cambrésis.

8. *N*. . . . . Scourion d'Antigny, religieuse à l'abbaye de Sainte Croix à Poitiers.

Jean-Marie Scourion d'Antigny, & dame *Marie* d'Argier, son épouse, ont pour enfans,

1. *François* Scourion, âgé de quatre ans en 1761.

2. *Louis* Scourion.

3. Un autre *François* Scourion.

Et cinq filles, nommées *Marie*, *Antoinette*, *Therese*, une autre *Marie*, & *Marguerite* Scourion.

La famille de Scourion porte pour armes : *d'azur, à trois gerbes d'or* ; & celles d'Aloigny de Boismorand sont : *de gueules, à trois fleurs de lys d'argent.*

SERENT : La maison de Serent, l'une des plus anciennes de la Bretagne, prend son nom d'un gros bourg de cette province. On en trouve un long article dans la nouvelle édition du *Dictionnaire de Morery.*

On trouve un *Jean* de Serent, chevalier banneret, seigneur de Tromeur, &c. conseiller & chambellan de *Jean* V. duc de Bretagne, & l'un de ses ambassadeurs vers le roi d'Angleterre, qui assista à l'assemblée de la principale Noblesse du duché, tenue à Dinan en 1419. & ne laissa qu'une fille, nommée *Orphraise* de Serent, qu'il eut de *Jeanne* de Comenan, laquelle fut mariée en premieres noces à *Simon* Delhoye, chambellan & maître d'hôtel de la duchesse de Bretagne, & capitaine de Hennebon ; en secondes, à *Jean* Hingant, seigneur du Hac & de Floville, gentilhomme de l'hôtel, chevalier & confident du duc *François* I. lequel mourut au siége de Fougeres en 1449. & fut transporté à Serent, où il est enterré dans le chancéau de l'église ; & en troisiemes noces à *Guillaume*, sire de Montauban, seigneur du Bois de la Roche, baron de Grenouville, de Sens, de Binio, &c. pere de *Philippe* de Montauban, chancelier de Bretagne, & d'*Esprit* de Montauban, qui fit des actions mémorables au siége de Dôle en l'an 1487.

Orphraise de Serent fut successivement dame d'honneur des duchesses *Yolande* d'Anjou, & *Isabeau* d'Ecosse, & elle signa dans le testament de la premiere, fait au manoir de Plaisance, près Vannes, le 13 Juillet 1440. dont son premier mari fut nommé exécuteur testamentaire. La plus grande partie des biens de sa maison passa dans celle de Montauban, & de celle-ci dans celle de Rohan par l'alliance de *Marie* de Montauban, avec *Louis* de Rohan I. du nom, dont descendent les princes de Guémené & de Soubise, & autres branches de cette illustre maison.

Ledit *Jean* de Serent eut de sa seconde femme *Jeanne* de Potier, dame de Braine,

Pierre de Serent, qui a fait la branche des seigneurs châtelains de la Riviere.

Et de la troisieme, *Magot* de Cadondal, il eut,

Philippine de Serent, d'abord fille d'honneur de *Jeanne* de Navarre, duchesse de Bretagne, qui donna deux mille écus d'or, (somme considérable en ce siécle), en faveur de son mariage avec le seigneur de la Varenne.

Pierre, ou *Perrot* de Serent,

frere puîné de *Jean* de Serent, seigneur de Tromeur, eut de *Calvius* en partage les terres de la Villeraix & de la Riviere. Il épousa *Anne* de Gouyon, dont il eut,

1. *Olivier*, qui mourut sans enfans.

2. *Maurice*, seigneur de la Villeraix, qui eut de *Guyonne* de la Chapelle, son épouse,

Jacques de Serent, aussi seigneur de la Villeraix, lequel servoit en 1476. sous le brave *Tanneguy* du Châtel, avec *Louis* de Serent, son cousin, qui fut choisi en 1481. avec les seigneurs de Kergorlay, Pontcallec, Vaucouleurs, Rosnivinen, Montboucher, Quelen, Beaumont, Boisgelin, Kerousy, & autres illustres & nobles familles, pour être à la garde du duc *François* II. Il étoit fils de *Jean* de Serent, chevalier, & de *Jeanne* de Rohan, & arriere petit-fils de *Jean* de Serent, grand fauconnier de France en 1351. duquel descendoit aussi

Un autre *Jean* de Serent, époux de *Constance* de Quelen, & fils d'*Yvon*, & d'*Eliette* du Cambout.

De *Jacques* de Serent, & de *Gratienne* de Rosmadec, il ne resta que *Marie* de Serent, dame de la Villeraix, mariée à *Guillaume* de Château, seigneur de la Villecado.

Hélene de Serent, sa sœur, avoit épousé *Geoffroy* de Marniere, seigneur de la Bissardiere, &c.

Geoffroy de Serent, troisieme fils de *Pierre*, releva le nom & les armes de l'ancienne branche de la Riviere, dont la terre lui échut en partage, & reprit en conséquence les *quintefeuilles de sable* dans son écusson, que ses descendans ont toujours retenues. La branche de Tromeur portoit: *trois quintefeuilles d'hermines en champ de gueules*. Il avoit épousé en premieres noces *Françoise* Madens, & en secondes noces *Catherine* de Laval, de laquelle est issu,

Guillaume de Serent, seigneur de la Riviere, qualifié de messire *Guillaume* de Serent, chevalier bachelier. Il est nommé dans une liste des capitaines qui servoient sous les ordres du duc de Vendôme, grand-maître d'hôtel de Charles VII. qui avoit parmi les écuyers de sa compagnie, *Jean* d'Estrées, *Jean* de Saint Germain, *Philippe* du Châtel, *Jean*, prince d'Orange, *Guillaume* de Charruel, *Guillaume* Giffart, *Raoul* de la Ferriere, &c. Il fut marié quatre fois; sçavoir, en premieres noces à *Benoîte* le Chastellier; en secondes, à *Florence* de Craon; en troisiemes, à *Julienne* de Breast; & en quatriemes noces à *Jeanne-Guillemette* Maison, qui changea son nom & ses armes en ceux de Brignac en 1473. & de cette derniere femme vint *Renaud*, qui suit.

Du second lit étoient issues *Françoise* de Serent, femme de *René*, sire d'Augné, seigneur des Forges, de la Frelonnays & de Bréon, tutrice & garde-noble de *Jeanne*, sa fille, lors de la réformation de la Noblesse en 1513. & *Catherine* de Serent, mariée à *Guillaume* Tircocq.

Renaud, ou *René*, seigneur de la Riviere, hérita de la terre & vicomté de la Villeguerif, provenant de la succession de *Julien* d'Avaugour, & épousa en 1494. *Guillemette* de la Cour,

dont le frere aîné, *François* de la Cour, prit le nom & les armes de Nevet, & eut,

François de Serent, seigneur de la Riviere, vicomte de la Villeguerif, &c. qui eut pour compagnon d'armes *Jean* de Serent, fils d'un autre *Jean*, & d'*Olive* de Tournemine. Il avoit épousé en premieres noces *Yvonne* de Bellouan, dont *François*, qui suit, & *Gabriel*, qui de *Roberte* Thomas, fille du seigneur de Launay-Corelay, déjà veuve de trois maris, eut une fille, nommée *Françoise* de Serent, mariée à *Brient* Duplessis, seigneur de la Villejamo; en secondes, *Perronne* du Masle, veuve de *Gilles* de Bec-de-Liévre, seigneur de Boisbrassu, de laquelle est sortie *Anne* de Serent, mariée à *Gabriel* de Lescouet, seigneur de la Guerrande; & en troisiemes noces *Robalde* du Boschet, qui gratifia *Marguerite* de Serent, épouse de *Jean* de la Blinaye, & fille de *Jean*, & de *Bertrande* de Chasné.

François II. du nom, seigneur de la Riviere & d'Agueneau, vicomte de la Villeguerif, de Tredion, &c. procureur général des Eaux & Forêts de Bretagne, épousa *Simonne* du Hallay, dont il eut plusieurs enfans, qui formerent différentes branches distinguées sous les noms de Serent la Villeguerif, Serent la Prevotaye, & Serent-Agrieres.

Louise de Serent, sa fille, épousa *Pierre* Conier, seigneur de la Barre & de Bella.

Pierre de Serent II. du nom, seigneur de la Riviere, &c. épousa *Catherine* Bernard des Greffins, dont,

1. *Pierre*, qui suit.
2. *Matheas*, religieux Carme.
3. *René*, prêtre.
4. *Suzanne*, mariée à *René* de la Haye, seigneur de Fitz.

Pierre de Serent III. du nom, seigneur de la Riviere & d'Agueneau, d'abord président de Vannes, ensuite maître des requêtes de la Reine mere de Louis XIV. & conseiller d'Etat, fut chargé plusieurs fois des affaires de sa province en Cour, où il se concilia l'estime des Ministres & la confiance d'*Anne* d'Autriche, qui l'admit dans son Conseil. Le Roi, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, érigea en 1651. la terre de la Riviere en châtellenie aux droits de haute justice, &c. Le mémoire présenté à ce sujet au feu roi Louis XIV. porte que la maison de Serent ne connoît point d'autre origine que celle des anciens comtes de Vannes; que la seigneurie ou baronnie de Serent possédée avant l'onzieme siécle par les seigneurs de ce nom, & qui passa par alliance dans la maison de la Chapelle, étoit une terre de dignité, qui dans les commencemens pouvoit avoir été un apanage; & en parlant de ses illustrations, on y dit qu'elle a aussi l'avantage d'avoir été la tige des premiers seigneurs d'Ancenis.

Le marquis de Rosmadec, qui possédoit la baronnie de Serent, s'opposa à l'enregistrement des lettres patentes, sous prétexte qu'une portion de la terre ou seigneurie de la Riviere en relevoit. Le consentement qu'il donna ensuite, rappelle l'ancienne possession de la terre de Serent par les seigneurs de ce nom. *Néanmoins*, y est-il dit, *pour l'amitié que porte le Suppliant audit sieur de la Riviere, & en considé-*

ration de ce qu'il est à présent chef du nom & armes de Serent, dont la seigneurie, possédée anciennement par ses ancêtres, est entrée par alliance dans la maison de la Chapelle, il y a près de cinq cents ans; & depuis, les deux ensemble, en celle du Suppliant aussi par alliance, il y a environ cent cinquante ans. Pour ces considérations, il déclare consentir, &c.

Il avoit épousé *Gillonne* Mancel, dont il eut,

1. *René*, qui suit.

2. *Pierre*, chevalier de l'ordre de Malte.

3. *François*, qui fit la branche des vicomtes de Tredion.

4. *Vincent*, Jésuite.

5. *Joseph-Melchior*, d'abord chevalier de Malte, ensuite Religieux de la réforme de Cîteaux, nommé à l'âge de vingt-six ans pour être abbé de Notre-Dame de Priéres du même ordre, dont il a été le Restaurateur, ayant employé quarante-six ans à en faire un des plus vastes & des plus beaux Monasteres de France, où, malgré des travaux immenses & continuels, il entretint la discipline, avec près de quatre-vingts Religieux, outre un certain nombre d'enfans de la pauvre Noblesse, qu'il y faisoit élever gratuitement, suivant l'esprit de la Regle de Saint Benoît; ce qui a servi comme de fondement à l'hôtel des Gentilshommes Bretons, établis depuis à Rennes sur les mêmes principes que la maison de Saint Cyr. Regardé, avec raison, comme l'Oracle de son ordre, il en fut vicaire général de bonne heure, & visiteur de cinq provinces.

René de Serent, seigneur châtelain de la Riviere & d'Aguenéac, président de Vannes pendant que le Parlement y resta, & après son retour à Rennes, sénéchal de Ploermel, eut de *Gillonne* de Bollan,

François-Joseph de Serent, seigneur châtelain de la Riviere, d'Aguenéac & de la Villéan, sénéchal de Ploermel, qui épousa en premieres noces *N.* . . . . de Villejean, & en secondes, *Marie* Descartes. De la premiere femme il eut,

1. *Renée* de Serent, mariée à *Guillaume*, écuyer, seigneur de Quennetain.

2. *N.* . . . . de Serent, seigneur châtelain de la Riviere, d'Aguenéac, la Villéan, &c. qui épousa *N.* . . . de Queleneuc de la Ronsiere, & n'a laissé qu'une fille, nommée *Renée* de Serent, héritiere des biens de la maison, & la derniere de sa branche.

Julien de Serent, vicomte de la Villeguérif, &c. frere puîné de *Pierre* II. du nom, seigneur de la Riviere, qui fut aussi la tige des seigneurs de Kerfily, avoit épousé *Anne* de Chef du Bois, dont,

Julien II. du nom, vicomte de la Villeguérif, seigneur de Branbet, Kerlevenan, &c. mort capitaine de Dragons au régiment de la Reine, laissant de son mariage contracté avec demoiselle *Anne* Herman, fille de *Jean* Herman, chevalier, seigneur de Kycado, & de *Perrine* Guillemin du Roscouet,

1. *René*, qui suit.

2. *Perrine-Judith* de Serent, mariée à *Hyacinthe* de Secillon, seigneur de Colveur.

René, ou *Regnaud* de Serent, vicomte de la Villeguérif, seigneur de Branbec, Kerlevenan, Beausoleil, &c. destiné d'abord à l'état

l'état eccléſiaſtique, & élevé à Port-Royal. Il quitta la Sorbonne, après la mort de *Charles*, ſon frere aîné, tué à la bataille de Senef en 1674. Il a épouſé *Gillonne*, marquiſe de Trégouet, fille de *Simeon* de Trégouet, ſeigneur de Beaulieu, commandant de la Nobleſſe de l'évêché de Vannes, & d'*Hélene* du Maſle, dont il a eu,

François-Joſeph de Serent, vicomte de la Villeguérif, baron de Boiſbraſſu, ſeigneur de Beaulieu, le Maſle, Monternaut, Keralies, Beauſoleil, Fontaine-le-Gueſclin, &c. gouverneur de l'Iſle de Rhuis & du château de Sucinio, qui a épouſé en premieres noces *Françoiſe-Eliſabeth* Huchet de la Bédoyere, d'une maiſon ancienne & illuſtrée par une longue ſuite de procureurs généraux du Parlement de Bretagne, de laquelle il a eu,

1. *Joſeph-René-François*, connu d'abord ſous le nom de l'abbé de Serent, lequel a quitté l'état eccléſiaſtique & s'eſt adonné au Barreau.

2. *N.* .... de Serent, dit le chevalier de Serent, admis de minorité dans l'ordre de Malte, & qui eſt mort à Bruxelles en 1748. capitaine au régiment du Roi, Infanterie, n'étant encore que dans ſa dix-ſeptieme année.

De ſa ſeconde femme, *Marie-Jeanne* le Gouello, fille de *François-Vincent* le Gouello, & de *Marie-Mathurine* de Hindreuf, il a eu deux filles, ſçavoir *Marie-Joſephe* & *Marie-Jeanne-Vincente* de Serent.

Jean de Serent, ſeigneur de Kerfiny, conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa en 1637. *Françoiſe* Bonnier, de laquelle il eut,

1. *Claude*, qui ſuit.

2. *Renée* de Serent, mariée en 1663. à *Jean-François* de Chanlecy, marquis de Pleuvaut, chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, grand-maître de la garde-robe de Monſieur, frere unique du Roi, puis premier gentilhomme de la chambre de ce prince, dont une ſeule fille, mariée au comte de Choiſeuil-Chevigny.

3. *N.* ..... de Serent, d'abord religieuſe aux Urſulines de Vannes, & enſuite abbeſſe de Morianval au diocèſe de Soiſſons.

4. *Françoiſe*, mariée à *Jérôme* Botterel-Quintin, ſeigneur de Saint Denis.

Claude de Serent, marquis de Kerfily, ſeigneur de la Villeneuve, Quervaſy, &c. gouverneur pour le Roi des ville & châteaux de Ploermel, fut marié en premieres noces à *Sylvie* le Moine de Trevigny, & en ſecondes, à *Louiſe-Françoiſe* Piſel de Juilly, remariée au comte de Coëtlogon-Kerberiou, laquelle fut mere de

Louis de Serent, marquis de Kerfily, ſeigneur de Juilly près Paris, &c. qui épouſa en 1733. *Marie-Magdelene* Charette de Montebert, fille de *N.* .... Charette de Montebert, conſeiller au Parlement de Bretagne, & d'*Eliſabeth-Gabrielle* de Montigny, laquelle a paſſé à une ſeconde alliance avec *Henri-François* de Bretagne, comte de Vertus, & en troiſiemes noces avec *Anne-Léon* de Montmorency, premier baron de France, & a eu de ſon premier mariage,

Armand-Louis de Serent, marquis de Kerfily, la Villeneuve, Bellon, la Touche-Hilary, Kergibon, &c. né en Décembre

1736. guidon de Gendarmerie en 1752. & enseigne en 1758. puis mestre-de-camp du régiment Royal, Cavalerie, en Janvier 1759. Il fut marié le 23 Janvier 1754. à *Bonne-Marie-Félicité* de Montmorency-Luxembourg d'Olonne, fille de *Charles-Anne-Sigismond* de Montmorency-Luxembourg, duc d'Olonne, & de *Marie-Antoinette* de Bullion de Fervaques, & arriere petite-fille du fameux maréchal de Luxembourg. *Voyez* Morery.

SERS : *Page* 392. *col.* 1. *lig.* 11. Cet établissement, *lisez* Cet annoblissement.

Ibid. lig. 30. Henri IV. *lisez*, Henri III.

Ibid. col. 2. *lig.* 36. *après* dont, *ajoutez*, il n'y a eu que des filles.

Ibid. lig. 37. *Honoré-Timoléon* de Sers, *ajoutez*, son frere.

Ibid. lig. 40. *après* Lordat, *ajoutez*, morte le 22 Août 1760.

SURE, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au lion de sable, l'écu semé de billettes de même.*



ARTICLES à ajouter à la lettre T. de cet Ouvrage.

TARDIF, en Normandie, élection de Carentan : Famille dont les armes sont : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de deux roses d'argent en chef, & de deux coquilles de même en pointe.*

TARLET, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à un faucon d'or, grilleté d'argent, empiétant une perdrix d'or, membrée & becquée de gueules.*

THOUVANT, en Bourgogne : Famille qui porte pour armes : *pallé & contrepallé d'or & de gueules.*

François Thouvant de Boyer, écuyer, seigneur des Angles & de Saint Vincent, grand bailli d'épée du Charolois, vivant en 1761. a épousé en 1744. demoiselle *Anne* Quarré de Chamvigy, dont les armes sont : *échiqueté d'argent & d'azur, au chef d'or, chargé d'un lion de sable passant, armé & lampassé de gueules.*

De ce mariage est issu un fils, nommé *Jules-François*, né en 1745. & deux filles, mortes en bas âge.

TOURNON : La ville de Tournon, située sur la riviere du Rhône, dans le Vivarais, a donné le nom à une ancienne maison des meilleures de cette province. Elle s'est, dit le *Nouvel Armorial de Provence*, transplantée de nos jours en Provence, où elle possède les seigneuries de Banon, la Roche & Saumane, de la succession de la marquise de Simiane-Moncha. Le comte de Tournon, son neveu germain, se retira à Apt, où cette dame faisoit sa résidence, & y a laissé des enfans, encore jeunes.

Les armes : *d'azur, semé de fleurs de lys d'or, parti de gueules, au lion d'or.*

TOURNIERES, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois annelets d'or,* 2 & 1.

TRIMOND : Famille établie en Provence & en Languedoc. J'en ai déjà parlé à la *page 505. de ce Volume*; mais en voici un article plus étendu, qui est conforme à celui qui se lit dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 465.

Cette ancienne famille descend de *Pierre* de Trimond, seigneur de la Penne & de la Tour, demeurant dans la ville de Digne, qui acquit des portions aux terres & seigneuries de Clumans & de Lambruisse, en l'an 1320. Il fut substitué au testament de noble *Guillaume* de Trimond, son cousin, damoiseau, qui fut s'établir en Languedoc vers l'an 1313.

Louis de Trimond, son fils, fit expédier par contrainte l'acte des acquisitions ci-dessus, l'an 1352. & testa le 8 Août 1406. Il eut de *Sigismonde* de Guerin, son épouse, 1. *Georges*, qui suit; 2. *Pierre* de Trimond, mort sans postérité.

Georges de Trimond I. du nom, seigneur de Clumans & de Lambruisse, fut pere de

Georges de Trimond II. du

nom, seigneur des susdits lieux, & marié avec *Catherine* de Bioules. Il testa l'an 1443. en faveur de *Sifred*, qui suit, & *Monet*, ses fils.

Sifred de Trimond, seigneur de Clumans, eut pour fils unique,

Antoine de Trimond I. du nom, lequel concéda quittance à noble *Bernardin*, son cousin germain, fils de *Monet*, & pere d'*Antoine*, qui suit.

Antoine de Trimond II. du nom, fut aussi seigneur de Clumans & de Lambruisse, dont il fit hommage au Roi aux années 1540. & 1544. Il avoit été nommé gouverneur de la ville de Digne l'an 1521. De *Marguerite* de Castillon-Cucuron, son épouse, il eut *Thomas*, qui suit, & *Louise* de Trimond, alliée en 1556. à noble *Paul* de Richieud, seigneur de Mauvans, si connu dans l'Histoire de Provence par ses cruautés contre les Catholiques.

Thomas de Trimond épousa l'an 1552. *Françoise* de Rochas, fille de noble *Pierre*, seigneur d'Aiglun, & d'*Eléonore* de Villeneuve, dont *Antoine*, qui suit, & *Léon* de Trimond, chanoine de l'église cathédrale de Nismes, & conseiller au Présidial de la même ville, qui transigerent ensemble sur leurs droits paternels & maternels l'an 1598.

Antoine de Trimond III. du nom, testa en l'an 1606. *Marguerite* de Bus, son épouse, étoit sœur du vénérable *César* de Bus, fondateur de la Congrégation des Prêtres de la Doctrine Chrétienne. *Louis*, qui suit, & *Honoré* de Trimond, rapporté ci-après, sont issus de ce mariage.

Louis de Trimond, avocat au Présidial de Nismes, épousa en l'an 1616. *Dauphine* de Fabre, dont,

Léon de Trimond, premier consul de Nismes l'an 1653. reçu avocat général en la Cour des Aides de Montpellier l'an 1658. & marié en 1653. avec *Jeanne* de Baudun, mere de

Jean-Louis de Trimond, chevalier d'honneur en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pourvu en 1703. qui fut déclaré noble & issu de noble race & lignée, par ordonnance du 12 Octobre 1697. Il a des enfans de son mariage accordé en l'an 1701. avec *Marguerite* de Vaissiere.

Honoré de Trimond, fils puîné d'*Antoine* III. du nom, & de *Marguerite* de Bus, fut émancipé par son pere le 22 Janvier 1593. Il acquit des portions de la terre d'Aiglun l'an 1631. & en fit hommage au Roi. Il testa l'an 1658. en faveur de

Léon de Trimond, son fils, seigneur d'Aiglun, reçu conseiller au Parlement de Provence & aux Requêtes de la même Cour, & marié à *Isabeau* de Villeneuve, de laquelle il eut *Honoré*, qui suit, & *Henri*, rapporté après la postérité de son frere aîné.

Honoré de Trimond II. du nom, conseiller au Parlement d'Aix en 1653. fit hommage de la terre d'Aiglun, & s'allia dans la famille d'Archail, de laquelle sont sortis, entr'autres enfans, *Jean-Augustin*, qui suit, & une fille, épouse du général de Milan, seigneur de Cornillon, de la ville de Salon.

Jean-Augustin de Trimond, seigneur d'Aiglun, conseiller au même Parlement, n'a point laissé

d'enfans de son mariage avec *Charlotte* de Pontevès-Gien.

Henri de Trimond, fils puîné de *Léon*, & d'*Isabeau* de Villeneuve, fut pere de

Louis de Trimond, seigneur de Puymichel en partie, qui de *Gabrielle* de Thomassin, issue des seigneurs de Mazaugues, a eu *Henri-Joseph-Gabriel*, qui suit, & une fille, qui vit sans alliance.

Henri-Joseph-Gabriel de Trimond, coseigneur de Puymichel, a été reçu conseiller au Parlement de Provence après le décès de *Jean-Augustin*, son oncle, & a épousé en 1758. *Dorothée* de Durand, dont il a des enfans.

Les armes : *d'azur, à une cloche d'argent, surmontée d'une croix d'or fleurdelisée.*

TRION, ou TRIOU DE MONTALAMBERT, écuyer, seigneur de Legurat en Périgord, & de Panvilliers en Poitou. Famille dont les armes sont : *d'or, à la bande de gueules, bordée d'argent, à la croix de sable à sénestre.*

TROUGNON, en Provence : Famille éteinte, qui portoit pour armes : *de sable, à trois bandes d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles à huit raiz d'or.*

TRUCHIER : Famille de Provence, aussi éteinte, dont les armes étoient : *à cinq points d'argent équipolés, à quatre autres points de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 567.

TUZEL, ou TUZELI : Famille originaire de Piémont, & ensuite établie à Marseille, qui porte pour armes : *d'azur, à trois épis de bled d'or, mouvans d'un croissant d'argent.*



ARTICLES à ajouter à la lettre V. envoyés depuis l'impression.

VALLETOT, écuyer, seigneur de la Chauvigniere, du Boulay & de Châteaufort, en Normandie, élection de Bernay : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois petites fasces ondées d'or, surmontées d'un croissant de même & d'une fleur de lys en chef aussi d'or.*

VANDER-SARE, en Flandres : Cette famille est connue dans la Magistrature de Gand dès l'an 1406. & alliée à celles de Van-Royen, Vilain, Vryts, Vander-Méerem, de Clercq, Vander-Gracht, Schynckele, & plusieurs autres des Pays-Bas Autrichiens.

Jean Vander-Sare, conseiller & receveur général du pays de Waës, étoit de cette famille. Il mourut le 23 Avril 1723. laissant de *Jossine* Kerre-Mans, morte le 10 Mars 1704. *Jacques-Ferdinand* Vander-Sare, seigneur de Maneghem, &c. haut échevin & après grand bailli dudit pays de Waës, mort le 27 Mai 1745. qui de son épouse *Isabelle-Cornélie* Gielis-Hujoel, fille de *Guillaume-François*, chevalier, seigneur de Spormoy, maître aux Requêtes du Palais, & conseiller au Grand Conseil, & de *Jeanne-Marie-Pétronille* Van-Papenbroeck, a eu,

1. *Isabelle-Gratianne* Vander-Sare, mariée le 27 Août 1754. à *Jacques* le Fevre, seigneur de Tenhove, &c.

2. *Jacques-Henri* Vander-Sare, seigneur de Maneghem, &c. conseiller & receveur général héréditaire du pays de Waës, chef du nom & des armes de sa famille.

3. & 4. *Marie Livine* & *Colette-Gertrude* Vander-Sare, toutes les deux encore à marier.

Les armes sont : *d'azur, au sautoir d'or.*

VANDEUIL, autrefois VANDŒIL : Maison qui prend son nom de la terre de Vandeuil, située sur la riviere d'Oise, dont il est parlé dans l'*Histoire de la maison de Béthune*, par *André* Duchesne, & dans celle de la premiere Croisade.

Clérambauld de Vandeuil, seigneur de Vandeuil, qui vivoit en 1096. se trouva à la premiere Croisade. On voit encore d'anciens sceaux sur lesquels sont les mêmes armes que celles que portent cette famille, & où est représenté *un lion naissant.* Ce *Clérambauld* de Vandeuil fut un des principaux seigneurs qui accompagnerent *Hugues* le Grand, comte de Vermandois, frere du roi *Philippe* I. en son voyage de la Terre-Sainte en 1096.

Un autre *Clérambauld* de Vandeuil, seigneur & châtelain de Vandeuil, vivoit en l'an 1225. Il n'eut que deux filles. *Jeanne* de Vandeuil, l'aînée, porta cette terre dans la maison de Roye, par son mariage avec *Mathieu* de Roye, seigneur de la Fère en Ponthieu, d'où vint *Marie* de Roye, dame de Vandeuil, qui porta la même terre dans la maison de Béthune par son mariage avec *Guillaume* de Béthune, chevalier, seigneur de Locres, &c.

Ce *Clérambauld* de Vandeuil

III. du nom, ſeigneur de Vandeuil, eut pour frere puîné *Guy* de Vandeuil, ſeigneur d'Aubigny, duquel deſcendoit par pluſieurs degrés *Claude* de Vandeuil, ſeigneur d'Aubigny, qui vivoit en 1525. auteur de toutes les branches de ce nom, qui ont ſubſiſté ou qui ſubſiſtent encore.

La premiere eſt celle des ſeigneurs d'Aubigny, puis du Crocq, finie en 1702. par la mort de *Pierre-Timoléon* de Vandeuil, chevalier, ſeigneur du Crocq, brigadier des armées du Roi, tué au combat de Luzara, étant maréchal de camp.

La ſeconde eſt celle des ſeigneurs d'Eſtelfay, aînés de toute la maiſon, dont *François-Anne* de Vandeuil, chevalier, ſeigneur d'Eſtelfay, écuyer de la grande écurie du Roi, &c. & *Antoine-François* de Vandeuil, ſon frere, ci-devant capitaine dans le régiment de Rouſſillon, Cavalerie, & chevalier de Saint Louis, qui de ſon mariage avec *Marie-Anne-Geneviéve* de Vandeuil de Marotel, ſa couſine, a eu le 10 Août 1731. un fils, nommé *Marie-Joſeph* de Vandeuil.

La troiſieme eſt celle des ſeigneurs de Dieu-donné, connus ſous le titre de marquis & comtes de Vandeuil, dont *Charles* de Clérambauld, ſeigneur de Pourpry, capitaine dans le régiment Dauphin, Cavalerie.

La quatrieme eſt celle des ſeigneurs de Marotel, qui ne ſubſiſte plus que dans la perſonne de *Philippe-Joſeph* de Vandeuil de Marotel, qui a embraſſé l'état eccléſiaſtique, & dans celle de *N....* de Vandeuil, ſa ſœur.

Louis-Anne de Clérambauld de Vandeuil, ſeigneur de Dieudonné, marquis de Vandeuil, lieutenant dans une des compagnies des Gardes du Corps, & brigadier des armées du Roi le 15 Mars 1740. fut tué au combat d'Ettingen le 7 Juin 1743. âgé de cinquante-deux ans, avec *Louis* de Clérambauld de Vandeuil, exempt des Gardes du Corps, ſon fils unique, âgé de vingt-deux ans, qu'il avoit eu de ſon mariage avec *Marguerite* de Mailly de Breuil.

N.... de Clérambauld, marquis de Vandeuil, fils de *Louis*, âgé de quatre ans à la mort de ſon pere, & en 1761. âgé de vingt-quatre ans, actuellement le ſeul de ſa branche, eſt capitaine de Cavalerie. Voyez le *Mercure de France du mois d'Août* 1743.

Les armes : *d'azur, à un lion naiſſant d'or.*

VIEUX : L'Armorial dreſſé des maiſons nobles de la province de Normandie, par le commandement du roi Charles V. en 1368. fait mention de M. *Robert* le Vieux, & de M. *Thomas* le Vieux.

Les armes ſont : *burelé d'argent & d'azur, à l'aigle de gueules, brochante ſur le tout.*

VILLETTE : Famille dont eſt iſſue la comteſſe de Prie, qui porte : *d'azur, à un portail antique de ville à trois tours, le tout d'or.*

VINS, en Provence : Famille éteinte, dont l'ancien nom étoit Garde, & qui portoit pour armes : *d'azur, à la tour d'argent, ſur une terraſſe de même, accoſtée de deux étoiles d'or ; & écartelé d'Agoult, qui eſt d'or, au loup raviſſant d'azur, armé & lampaſſé de gueules.*

VITALLY, ou VITALIS : Cette famille, originaire de Gênes, eſt établie en Pro-

vence, & subsiste encore aujourd'hui. Il en est parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 572.*

Jacques Vitally I. du nom, forma à Grasse une branche de cette famille, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

Pierre Vitally, conseiller du Roi, & lieutenant particulier en la sénéchaussée de cette même ville. Il fut marié avec *Catherine* de Bermond, mere d'*Honoré*, qui suit.

Honoré Vitally, ou de Vitalis, premier consul de ladite ville en l'an 1724. avoit épousé le 18 Février 1697. par contrat passé devant Martin, notaire à Aix, *Isabeau* de Saurin, fille de noble *Joseph-Ignace*, l'un des plus profonds Jurisconsultes de son temps, & de *Marguerite* le Brun, dont il eut, entr'autres enfans,

Jacques de Vitalis II. du nom, qui fut chevalier de Saint Louis, capitaine & major du régiment de Provence, & ensuite commandant d'un bataillon au même régiment. Sa Majesté, en récompense de ses longs services, & de la bravoure qu'il montra dans les occasions les plus périlleuses, sur-tout aux dernieres guerres d'Italie, l'établit par brevet du 16 Novembre 1752. son lieutenant au gouvernement de Bouchain, où il fit alliance le 23 Juin 1738. avec *Martine-Thérese-Josephe* Dehault, fille de *N....* Dehault, maire héréditaire de la ville & châtellenie de Bouchain, qui a laissé deux freres, dont l'aîné exerce la même charge, & le cadet, celle de conseiller au Parlement de Douay. Il a trois enfans vivans de ce mariage, qui sont,

1. *Jean-Jacques-Joseph*, âgé de dix-neuf ans en 1761. capitaine au même régiment de Provence, servant actuellement dans l'armée du bas Rhin.

2. *Hypolite-Joseph* de Vitalis, encore jeune.

3. Et une fille.

Les armes sont : *de gueules, à deux lions affrontés d'or, joignans leurs pattes de devant ; celui à dextre sa patte droite, & l'autre la gauche ; & des deux autres pattes de devant, ils supportent une tour d'argent.*

ULME, en Provence : Famille qui porte pour armes : *d'or, à un arbre de sinople.*

Fin des Additions & Corrections contenues dans ce Volume.



TABLE

DES NOMS DE FAMILLES & Seigneuries, comprises dans les Lettres N, O, P, Q, R, S, T, V, W, X, Y & Z de ce Dictionnaire Généalogique, imprimé en 1757. avec celles qui se trouvent aux mêmes Lettres dans ce Tome VI. ou troisieme Volume de Supplément :

AVEC l'indication de celles où il y a eu des corrections, additions ou augmentations considérables, & de celles dont les articles ont été refaits.

Les noms des Terres & des Seigneuries sont marqués d'une étoile * ou astérisque, & le nom du possesseur est après.

Les Familles, dont on n'a pu donner que le nom & les armes, tant dans le Dictionnaire que dans le Supplément, sont désignées dans cette Table par n. & a.

N

O

P

Q

R

S

T

V

W

X

Y

Z

Fin de la Table des noms de Familles contenus dans les lettres N, O, P, Q, R, S, T, V, W, X, Y & Z de ce Dictionnaire.

ARTICLE à ajouter à la lettre C. de ce Dictionnaire, envoyé après l'impression totale de cet Ouvrage.

CAYLAR, ou CAILAR: J'ai déja parlé de cette famille sous le nom de *Queylar*, *p. 222. de ce Volume*, conformément à un mémoire domestique envoyé. En voici un second, qu'on vient de me faire parvenir, pour être substitué au premier. Il dit que cette maison, aujourd'hui établie en Provence, est originaire du Languedoc. Les actes anciens prouvent qu'elle a une origine commune avec celle de Bermond.

Les auteurs de cette branche particuliere n'ont jamais porté que le nom du Caylar. Elle s'est ressentie dans le treizieme siécle des malheurs arrivés aux comtes de Toulouse, dont ils étoient parens. Les Croisades, & les différentes révolutions du Languedoc, ont achevé sa ruine. Sa filiation remonte constamment à *Bernard* du Caylar, damoiseau, en 1296. & issu de *Pons* de Bermond, qui fit enregistrer au sénéchal de Nismes des lettres patentes du roi Saint Louis de l'an 1248. concernant les seigneuries de Sommieres & du Caylar. Ledit *Bernard* du Caylar, eut, entr'autres enfans,

Pierre du Caylar, dit de Saint Bonnet, damoiseau, seigneur de Thoiras, lequel testa en 1384. & 1398. Il eut, entr'autres enfans, 1. *Hugues* du Caylar, auteur de la branche aînée des du Caylar, seigneurs de Lascours & d'Anglas, éteints dans le diocése d'Uzès vers l'an 1618. 2. *Jean* du Caylar, qui suit; 3. *Tuffardo* du Caylar, dont on ignore la postérité; 4. *Jeanne.*

Jean du Caylar I. du nom, transigea conjointement avec *Catherine* de Cabanes, sa femme, le 19 Août 1446. & testa le 20 Juillet 1463. Il eut pour fils,

Antoine, qui donna un dénombrement au Roi en 1503. Il fut pere de

Jean II. du nom, qui reconnut tenir du Roi à fief franc & noble, conjointement avec *Jean* de Virgile, le jeune, une terre dans la jurisdiction de Tresques. Il testa le 12 Septembre 1572. & avoit épousé *Catherine* de Virgile, qui le rendit pere de

Jean III. du nom, marié le 28 Mars 1557. à *Simonne* Bataille. Il testa le 8 Janvier 1609. laissant deux fils; sçavoir, *Pierre*, qui suit, & *Arnaud*, qui forma une autre branche.

Pierre épousa le 28 Décembre 1588. *Marie* de Pierre. Il testa le 23 Juillet 1635. & fut pere de

Louis I. du nom, marié le 24 Décembre 1623. à *Claude* du Jal. Il fut maintenu le 20 Décembre 1668. & testa le 12 Octobre 1670. laissant pour enfans, 1. *Louis* II. du nom, maintenu dans sa noblesse avec son pere, & marié à *Anne* de Froment, dont une fille, qui a laissé postérité; 2. *Jean-Mathieu*, qui suit; 3. *Jean*, sacristain d'Alais; 4. *Pierre*, non marié, & plusieurs filles.

Jean-Mathieu du Caylar, né en 1637. s'établit en Provence, après avoir été émancipé par son

pere. Il y épousa le 14 Octobre 1663. *Françoise* de Ferré, fille de *Pierre-Antoine*, & de *Marie* de la Pierre, dont, 1. *Pierre*, religieux de Clugny en 1679. 2. *Jean*, qui suit; 3. *Angélique-Marie*, épouse de *N.* . . . . de Ribes.

Jean IV. du nom, mort en 1729. épousa le 23 Juillet 1703. *Anne* de Castillon, fille de *Jean-Joseph*, & d'*Honorade* de Vincent. Il testa le 13 Octobre 1727. Il a laissé de son mariage plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Jean-Mathieu*, qui suit; 2. *Joseph*, religieux de Clugny; 3. *Jean-Baptiste*, marié à *N.* . . . . Roblat à Sainte Lucie en Amérique, où il est mort en l'année 1750. laissant une fille; 4. *Pierre-Paul*, évêque de Digne, & abbé de Saint Urbain, au diocèse de Châlons-sur-Marne; 5. *Joseph-Hyacinthe*, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire; 6. *Marguerite*, non mariée; 7. *Gabrielle*, morte religieuse à Digne; 8. *Claire*, mariée à *N.* . . . . de Cymon.

Jean-Mathieu du Caylar II. du nom, né en 1707. a épousé à Marseille le 19 Octobre 1733. *Marie-Elisabeth* du Pont, fille de *Jean-Charles* du Pont, & de *Jeanne* de Roux, dont,

1. *Jean-Polieucte*, né le 13 Février 1737. conseiller au Parlement de Provence.

2. *Jean-Joseph-Tranquille*, né le 23 Mai 1746.

3. *Marie-Jeanne*, née le 8 Août 1747.

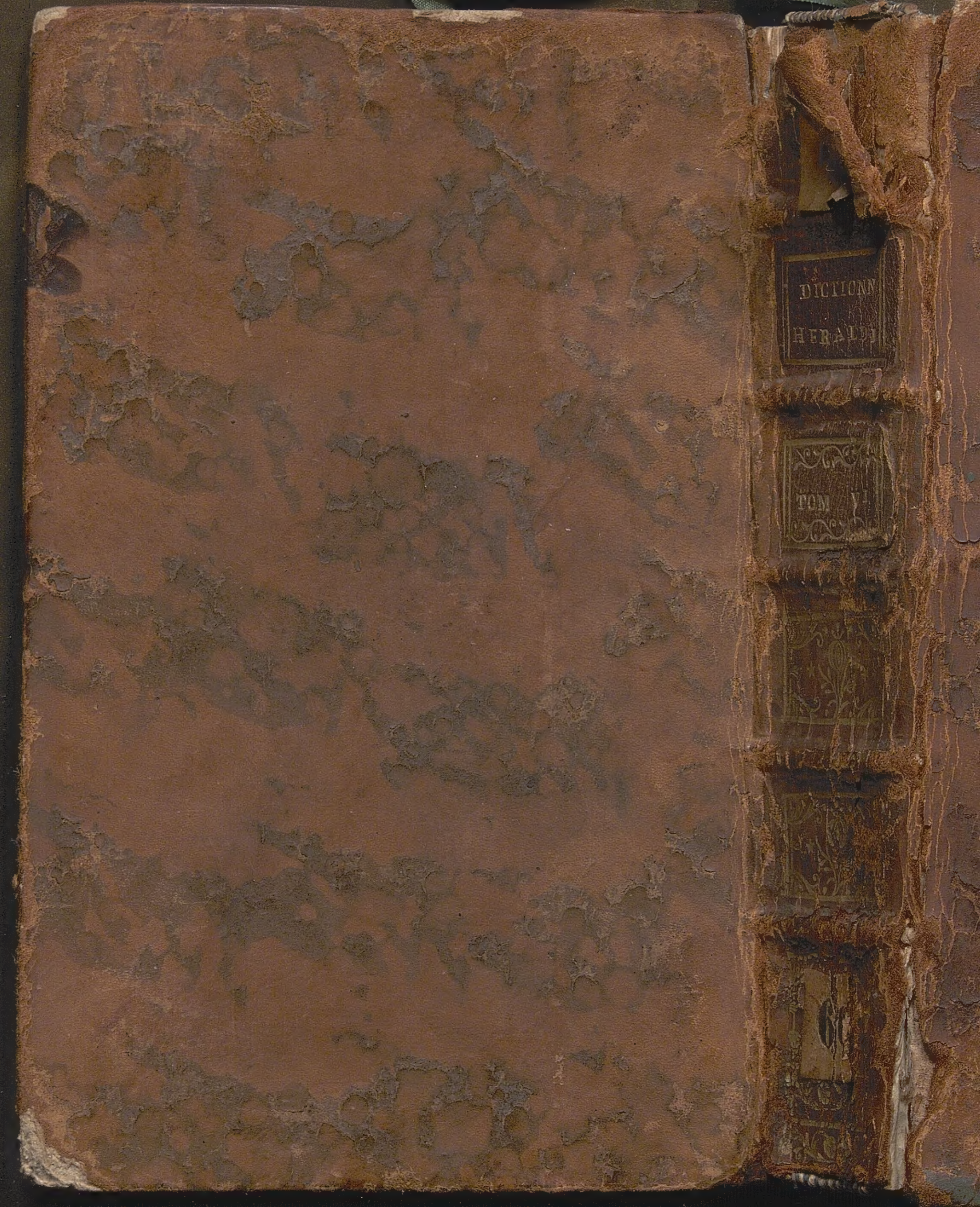
Les armes: *d'argent, à trois bandes de gueules, à la fasce & devise d'argent, chargée de trois treffles de sable, surmontée d'un chef d'or, au lion issant de sable.* Les branches cadettes ont écartelé *d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueules.* Quelques-unes ont ajouté à leur écartelé *un chef d'argent, chargé d'un soleil de gueules, accosté de deux fers à cheval de même en forme de croissant.*

FIN.

Le Privilége du Roi & l'Enregistrement se trouvent au premier Volume.






DICTIONN
HERALDI
TOM V


colorchecker CLASSIC
calibrite
mm